



**HAL**  
open science

# D'Olbia à Tanaïs. Territoires et réseaux d'échanges dans la mer Noire septentrionale aux époques classique et hellénistique

Christel Müller

## ► To cite this version:

Christel Müller. D'Olbia à Tanaïs. Territoires et réseaux d'échanges dans la mer Noire septentrionale aux époques classique et hellénistique. Ausonius Editions, 2010. hal-01984207

**HAL Id: hal-01984207**

**<https://hal.science/hal-01984207v1>**

Submitted on 16 Jan 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

D'Olbia à Tanais

**Christel Müller**, ancienne élève de l'École Normale Supérieure et ancien membre de l'École Française d'Athènes, est Professeur d'histoire grecque à l'Université de Reims.

Ausonius Éditions  
— Scripta Antiqua 28 —

D'Olbia à Tanais  
Territoires et réseaux d'échanges  
dans la mer Noire septentrionale  
aux époques classique et hellénistique

*par Christel MÜLLER*

Diffusion De Boccard 11 rue de Médicis F - 75006 Paris  
— Bordeaux 2010 —

AUSONIUS

Maison de l'Archéologie

F - 33607 Pessac cedex

<http://ausonius.u-bordeaux3.fr/EditionsAusonius>

Diffusion De Boccard

11 rue de Médicis

75006 Paris

<http://www.deboccard.com>

Directeur des Publications : Jérôme France

Secrétaire des Publications : Stéphanie Vincent

Graphisme de Couverture : Stéphanie Vincent

© AUSONIUS 2010

ISSN : 1298-1990

ISBN : 978-2-35613-035-8

Achévé d'imprimer sur les presses

de l'imprimerie BM

Z.I. de Canéjan

14, rue Pierre Paul de Riquet

F - 33610 Canéjan

septembre 2010

*Illustration de couverture :*

carte du Bosphore cimmérien (P. Dubrux, pas après 1833, d'après Tunkina 2002, fig. 45)  
et décret d'Olbia en l'honneur de deux Athéniens vers 340-330 a.C. (d'après *I.Olb* 5).

*Pour Graham et Arthur*



## Sommaire

Avant-propos	11
Introduction	15
I - Territoires et conquêtes dans le Pont Nord du dernier tiers du v <sup>e</sup> s. au début du III <sup>e</sup> s. a.C.	23
Le Bosphore cimmérien	23
Des Arkhéanaktides aux Spartocides	24
L'intégration de Nymphaion	24
Les cités du Bosphore asiatique	25
La prise de Théodosia	26
La conquête de la Sindikè	31
Colonisation interne : fondations et refondations du Bosphore asiatique	34
Tanaïs, colonie bosporane ?	37
Ethnicité et partage du territoire : archontes des cités et rois des <i>ethnè</i>	39
Le Bosphore cimmérien : représentations et réalités d'une totalité territoriale	41
Marqueurs symboliques et physiques du territoire	43
Et les kourganes ?	46
Olbia pontique	48
Le nom de la cité	48
Situation territoriale d'Olbia à partir du v <sup>e</sup> s. a.C.	49
Olbia et les Spartocides dans la première moitié du IV <sup>e</sup> s. a.C.	52
La recolonisation du territoire aux IV <sup>e</sup> -III <sup>e</sup> s. a.C.	53
Les possessions extérieures d'Olbia ?	56
Chersonèse	58
Une fondation du v <sup>e</sup> s. a.C. ?	58
À la conquête de la <i>chôra</i>	60
Kerkinitis, Kalos Limèn et la Crimée du nord-ouest	62
Chersonèse et le Bosphore	66
II - Crises pontiques d'époque hellénistique (c. 270-milieu du II <sup>e</sup> s. a.C.)	67
Quelle(s) crise(s) ?	67
La réduction des territoires	67
Barbares en mouvement	70
Un changement climatique ?	74
Une crise monétaire ?	75
La reprise très relative de la fin du III <sup>e</sup> s.	78
III - Les relations entre États du Pont Nord et l'intervention de Mithridate de la deuxième moitié du II <sup>e</sup> s. à la mort du roi en 63 a.C.	81
Néapolis de Scythie, petit royaume hellénistique	81

Les rois de la Scythie tardive	81
Néapolis à Kermenchik ?	81
Questions chronologiques : de la grande à la petite Scythie	82
Néapolis, capitale du royaume	83
Une monarchie hellénistique entre Scythes et Grecs	88
Néapolis et Olbia	89
Néapolis et le Bosphore cimmérien	91
 L'intervention du royaume du Pont	 93
Le traité entre Pharnace et Chersonèse, attaquée par les Scythes	93
L'intervention de Mithridate dans le Pont Nord à l'époque de Diophantos	95
Diophantos, Saumakos et le Bosphore	98
Conséquences de la domination pontique pour les États du Pont Nord	99
La fin de Mithridate	102
 IV - La dynamique des territoires : prospections et fouilles dans les <i>chôrai</i> nord-pontiques	 105
Le Bosphore cimmérien	105
Histoire des recherches	105
La péninsule de Taman'	106
Gorgippia	108
La péninsule de Kerch	109
Nymphaion	111
Théodosia	115
Chersonèse	118
Olbia	119
 V - Parcelles et propriété foncière	 125
Chersonèse	125
Histoire de la recherche	125
Limites géographiques du parcellaire	126
Questions chronologiques	127
Interprétation spatiale	134
Description du parcellaire et questions de métrologie	134
Fermes et autres bâtiments	136
Disposition des lots et éléments perturbateurs	139
Évolution du parcellaire après sa mise en place	141
Autres parcelles du territoire de Chersonèse	143
Du parcellaire à la propriété foncière	146
L'inscription cadastrale <i>IOSPE</i> I <sup>2</sup> , 403	148

Le Bosphore cimmérien	151
Le Bosphore asiatique	151
Le Bosphore européen	155
Districts territoriaux, domaines royaux et contrôle royal de la production	159
Olbia	163
Conclusion sur les parcellaires du Pont Nord : de l'ethnicité à la spatialité	166
VI - Les productions : besoins locaux et surplus potentiels	169
Le cas du blé	169
Types de céréales cultivés	169
Rendement des terres cultivées	172
Évaluations démographiques	175
Superficie des territoires cultivés et surplus potentiels	180
Risques et gestion des crises ponctuelles	182
La viticulture	184
Olbia	184
Le Bosphore	185
Chersonèse	187
VII - Les États et leurs hinterlands : les systèmes de redistribution régionaux	191
Comment penser les contacts avec les populations locales ou de l'identité ethnique au statut de dépendant	191
Grecs et indigènes : réflexions sur l'interprétation ethnique des artefacts	191
Ethnonymes, de l'identité ethnique aux catégories statutaires	195
Le bâtiment U6 de Panskoe et les sovkhoses antiques	197
La construction des systèmes emporiques	201
Olbia et son hinterland	202
Le système emporique du Bosphore cimmérien	204
L' <i>emporion</i> d'Elizavetovskoe	206
Importations et exportations depuis l'hinterland	212
Échanges monétarisés ou troc ?	216
VIII - Réseaux et échanges internationaux	219
L'aire thraco-pontique	219

Les grands itinéraires de la navigation	219
Proxénies, monnaies locales et réseaux d'échanges	221
Argent et monétarisation des échanges	226
La route du blé : Athènes et le Bosphore du dernier tiers du v <sup>e</sup> s. au début du III <sup>e</sup> s. a.C.	233
Athènes et le Pont Nord dans le dernier tiers du v <sup>e</sup> s. a.C.	234
Privilèges économiques réciproques	236
Mytilène : l'exception ?	242
Les réseaux athéno-pontiques	243
Et en échange du grain ? Les exportations méditerranéennes vers le Pont Nord aux époques classique et hellénistique	247
La céramique attique	247
Les routes du vin	249
Thasos, l'Égée septentrionale et le Pont Nord du v <sup>e</sup> s. aux années 250 a.C.	252
Deux profils différents d'importations amphoriques :	
Elizavetovskoe et Panskoe I (U6)	254
Les liens du Pont Nord avec l'Égypte aux III <sup>e</sup> et II <sup>e</sup> s. a.C.	257
Le rôle des Rhodiens dans le Pont Nord aux III <sup>e</sup> et II <sup>e</sup> s. a.C.	261
Conclusion	265
Notes	271
Dossier épigraphique : liste des textes	357
Chronologie simplifiée du royaume du Bosphore	358
Textes	359
Royaume du Bosphore	359
Chersonèse	370
Olbia	386
Principales abréviations	401
Bibliographie	402
Index	429

## Avant-propos

Quelques mots simplement, avant de me lancer dans le vif du sujet, et d'abord sur les questions techniques. En ce qui concerne la bibliographie et les références données en bas de page, j'ai adopté, en toute connaissance de cause, le système dit de Harvard. Celui-ci présente deux avantages majeurs, qui l'emportent, m'a-t-il semblé, sur les inconvénients : il est très économe de pages, car il produit des notes de taille raisonnable, et n'oblige pas le lecteur à parcourir des dizaines de références avant de pouvoir identifier celle qu'il ne comprend pas, lorsqu'elle aura finalement été abrégée par le rédacteur à force de répétitions.

Par ailleurs, j'ai choisi un système très bref d'appellation des auteurs\* par leur seul nom de famille, sans l'initiale du prénom, là encore par souci d'économie, car les Russes et les Ukrainiens ont en plus de celui-ci un patronyme : "S. Ju. Monakhov" est donc restreint à son nom "Monakhov", selon un principe lapidaire, j'en conviens, mais efficace. Seuls les possibles homonymes ont été distingués comme les deux Marchenko et, surtout, les deux Vinogradov, qui portent le même nom et le même prénom et ne se différencient que par leur patronyme : apparaissent donc dans le texte, lorsque la confusion est possible, un "Ju. A. Vinogradov" (archéologue) ou un "Ju. G. Vinogradov" (épigraphiste). Les noms et termes russes et ukrainiens ont été translittérés du cyrillique, selon le système de transcription internationale donné dans l'ouvrage *Une koinè pontique*, édité en 2007 par Bresson, Ivanchik et Ferrary (p. 351). J'ai également harmonisé la transcription des noms propres, car les articles en langues occidentales ne suivent pas systématiquement les mêmes principes : le deuxième auteur de la *Koinè* est donc toujours, pour moi, "Ivanchik" et non "Ivantchik", mais j'ai veillé à ce que cela ne pose jamais de problème pour l'identification des références bibliographiques. Toutes les erreurs restent miennes, cela va de soi.

Il n'est que temps d'évoquer ici celles et ceux qui, par la discussion et le partage des idées, ont contribué à enrichir ce volume, issu d'un mémoire d'habilitation de l'École Pratique des Hautes Études. Pour la partie française, mes remerciements s'adressent d'emblée à mon Directeur, Jean-Louis Ferrary, admirable relecteur : il sait combien j'admire sa patience et la rectitude de son jugement. Mais je songe également aux cinq autres membres de mon jury, Jean-Marie Bertrand, Alain Bresson, François de Callataÿ, Denis Knoepfler et Vladimir F. Stolba, qui n'ont pas ménagé leur peine et m'ont permis d'améliorer le texte grâce aux discussions menées lors de la soutenance en novembre 2008. Olivier Picard a eu la gentillesse, en août 2009, de relire intégralement le dernier état du manuscrit et je lui sais gré des précisions cruciales qu'il a apportées, à son tour, aux passages consacrés à la numismatique. Au Centre Glotz et à l'Université Paris I, j'ai trouvé des auditeurs prêts à discuter avec moi d'ethnicité, de territoires, d'échanges et de troc : Francis Prost et Claudia Moatti bien sûr, mais aussi Jean Andreau, Alexandre Avram, Roland Étienne et Pierre Fröhlich, sans compter les étudiants du séminaire d'épigraphie de la rue d'Ulm. Dans un cercle plus large, je mentionnerai les Bordelais, Raymond Descat, qui m'a invitée à participer en 2004 aux *Entretiens de St Bertrand-de-Comminges* sur l'économie antique, et, Alain Bresson, qui m'a apporté son constant soutien depuis trois ans et, malgré ses charges d'enseignement et de recherche à Chicago, a accepté de relire et de discuter certains chapitres sur les échanges. Hors de France, je pense à Alfonso Moreno, qui m'a fait parvenir une partie de sa thèse avant la publication de celle-ci en 2007 et, surtout, à Irad Malkin, avec qui j'ai eu plusieurs conversations décisives sur l'organisation des réseaux à Toulouse, Paris et Oxford. À Liverpool enfin, les échanges avec John K. Davies et Zosia H. Archibald ne manquent jamais de dynamisme intellectuel.

\* Lorsque les noms de personnes renvoient non à des auteurs, mais à des acteurs de l'histoire (e.g. E. Gaidar), ils sont dotés de l'initiale de leur prénom.

En Russie, je dois beaucoup aux campagnes de terrain réalisées avec mes collègues et amis russes de l'Institut archéologique de Moscou, Jurij V. Gorlov, Gennadi A. Koshelenko et Aleksej A. Zavoïkin. Depuis Saint Pétersbourg et, surtout, depuis Aarhus, Vladimir F. Stolba n'a jamais cessé de m'encourager et m'a fait parvenir, à plusieurs reprises, des articles inaccessibles, voire des ouvrages entiers scannés par ses soins. J'ai travaillé dans plusieurs bibliothèques où j'ai eu accès à la bibliographie russophone, dont l'excellente *Sackler Library* à Oxford et la Bibliothèque Historique Publique d'État de Moscou : dans cette dernière, il est deux bibliothécaires, Marina V. Tarasova et Elena V. Bessonova, qui, malgré la misère, n'ont jamais perdu leur âme et ont toujours trouvé, dans des réserves parfois bien fermées, les ouvrages que je leur réclamais.

Il m'est agréable, également, d'exprimer ma reconnaissance envers les Éditions Ausonius et leur directeur, Jérôme France, qui ont accepté l'ouvrage dans la collection *Scripta Antiqua*. Quant à Stéphanie Vincent, elle a accompli, avec patience, un magnifique travail de composition et d'illustration. Je sais gré au directeur des Presses de l'Université d'Aarhus, Claes Hvidbak, d'avoir autorisé la reproduction des documents graphiques extraits de la collection *Black Sea Studies*.

Enfin, l'épigraphie et l'histoire ancienne étant aussi pour moi une affaire de famille, je suis redevable à Graham J. Oliver, au jour le jour, d'innombrables discussions, qui prouvent que la taxation par exemple n'est pas toujours un sujet de conflit !

Que tous soient ici chaleureusement remerciés.

Paris, avril 2010

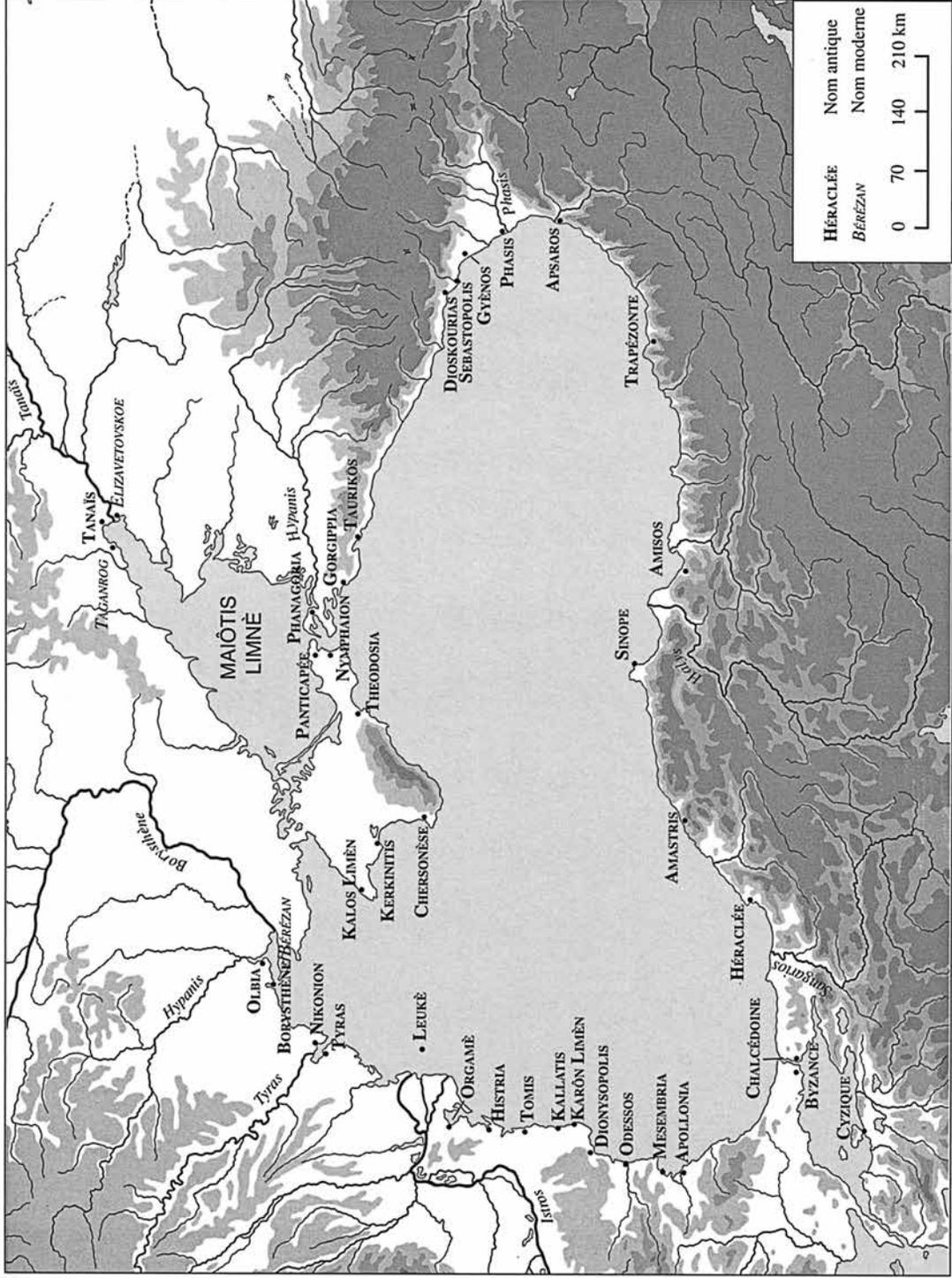


Fig. 1. Carte générale des cités du Pont-Euxin (Bresson *et al.* 2007, 17).

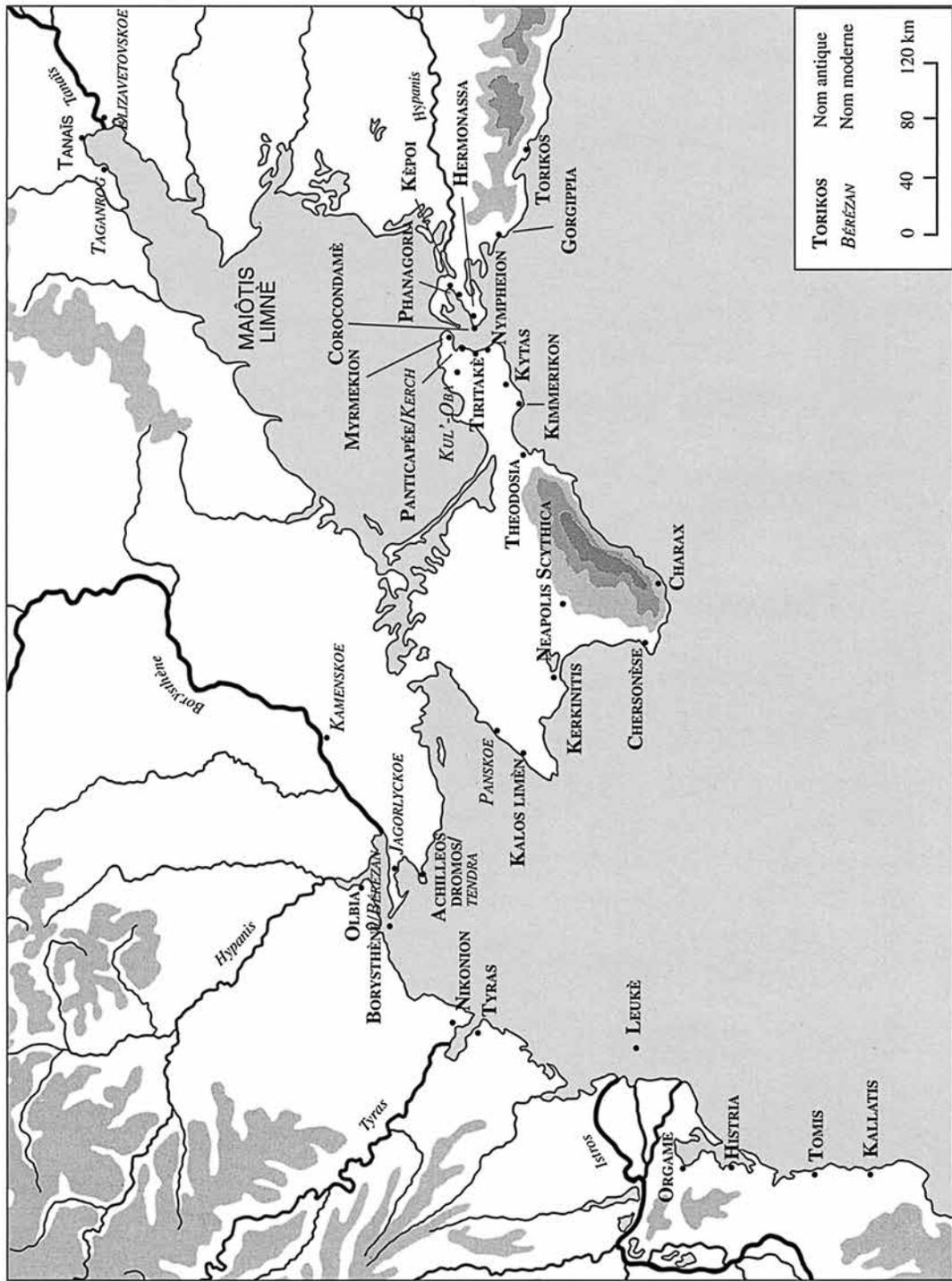


Fig. 2. Le nord du Pont-Euxin (Bresson *et al.* 2007, 18).

## Introduction

“ **Ἐπειδε; παρα; τοῖς πλειστοῖς ἀγνοεῖσθαι σὺν εὐαίᾳ τὴν ἰστορίαν καὶ τὴν εὐφροσύνην τοῦ τόπου, δια; το; μικρὸν ἐκ τῶν ἐπισκοποῦντων νεωτέρων τῶν οἰκουμενῶν...**” (Pol. 4.38.11)<sup>1</sup>.

Selon Rostovcev<sup>2</sup>, même s’il tente de persuader son lecteur du contraire, la somme de Minns, intitulée *Scythians and Greeks* et parue à Cambridge en 1913, n’était pas loin d’être une pure compilation (“mere compendium”) des données illustrant l’histoire antique de la Russie méridionale et des vues des historiens russes et occidentaux sur le sujet. Lui-même, écrit-il, venait de rédiger non plus seulement une synthèse des sources disponibles, mais une véritable histoire de la région, en montrant la place de celle-ci dans l’histoire universelle et sa contribution à la civilisation : c’est ainsi, en tout cas, qu’il s’exprime dans la préface de son ouvrage *Iranians and Greeks in South Russia*, paru à Oxford en 1922. Au-delà de ces commentaires qui témoignent d’abord de la très forte personnalité de leur auteur, il faut reconnaître que le livre de Minns fit date, comme l’avait du reste prévu Rostovcev<sup>3</sup>, et resta longtemps la référence en la matière, sans doute parce que son contenu outrepassait largement les limites au sein desquelles le savant russe aurait peut-être préféré que Minns se tint.

Si Minns et Rostovcev furent les premiers à produire de véritables synthèses sur le nord de la mer Noire, ils n’en furent naturellement pas les premiers explorateurs<sup>4</sup>. C’est, en effet, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle que commencèrent véritablement les recherches sur les antiquités de la région, après la signature décisive en 1774 du traité de Kuchuk-Kajnardzhi, entre la Russie et la Turquie. Les Russes se rendirent alors maîtres de plusieurs forteresses, comme celles de Kinburn, à l’embouchure du Dniepr, de Kerch et d’Enikale et étendirent ainsi leur protectorat sur le khanat de Crimée, la péninsule étant finalement annexée en 1783 en même temps que de vastes espaces situés sur les rives de la mer Noire et de la mer d’Azov. Ces circonstances déterminèrent ce qu’on appela par la suite le “projet grec” de Catherine II, qui visita en personne la région de Novorossijsk en 1787 dans ce qui était désormais la “nouvelle Russie” ; ce projet, porté par son favori Potemkine, Prince de Tauride, consistait d’abord à recenser, dans un esprit encyclopédique, les lieux et monuments des nouvelles provinces méridionales et d’en prendre ainsi possession, ce dont témoignent les noms donnés alors à certaines fondations, parfois à tort en ce qui concerne les identifications de cités antiques : Sébastopol, Simféropol, Théodosia, Eupatoria, Cherson, Odessa, Leukopol et même Ovidiopol ! La mise en valeur de ces régions entraîna dans son sillage plusieurs missions scientifiques pour ainsi dire interdisciplinaires, comme celle de l’académicien naturaliste pétersbourgeois P.-S. Pallas, le premier à identifier l’emplacement de la cité d’Olbia en 1794. Avant lui, en 1786, K. L. Hablitz avait fait dresser la toute première carte enregistrant sur 100 km<sup>2</sup> certaines traces de la division du sol à Chersonèse dans la presqu’île d’Héraclée : Tunkina<sup>5</sup> n’a pas tort lorsqu’elle constate qu’il fallut ensuite attendre la seconde moitié du XX<sup>e</sup> s. pour retrouver une approche de ce type, c’est-à-dire, comme elle la nomme, “écosystématique”, avec une attention particulière portée à l’organisation spatiale des cités et de leurs territoires. Les fouilles, quant à elles, commencèrent dès la fin du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, durant une période où les généraux, en possession de tous les pouvoirs, menèrent les premières explorations archéologiques, envoyant (dans le meilleur des cas) les fruits de leurs découvertes au Musée de l’Ermitage, fondé dès 1764. Durant le premier tiers du XIX<sup>e</sup> s., l’étude de l’antiquité classique se constitua progressivement en discipline académique autonome et les méthodes se firent plus scientifiques. Localement, le Français P. Dubrux et le Russe I. A. Stempkovskij, tous deux en poste à Kerch, jouèrent un rôle essentiel, ce qui n’alla pas sans tension entre ces amateurs éclairés et les savants de la “métropole” pétersbourgeoise : Dubrux fut ainsi à l’origine du fonds le plus ancien du Musée de Kerch et étudia, en compagnie de Stempkovskij, nommé gouverneur local, les antiquités des presqu’îles de Kerch et de Taman’, en particulier le kourgane de Kul-Oba, exploré en 1830 : celui-ci produisit de nombreux objets précieux et détermina la priorité accordée dès lors à la fouille de nécropoles. Un autre nom important, en particulier pour l’amélioration de l’étude des inscriptions et des monnaies, est celui de H. K. E. Koehler, Directeur de l’Ermitage, qui entra à l’Académie des Sciences et fit deux missions dans le sud en 1804 (péninsule de Majak près de Chersonèse) et 1821 (Olbia), dont la seconde mena à la publication

en 1822 du célèbre décret en l'honneur de Protogénès. Au chapitre des voyageurs, qui furent nombreux, on citera l'action du Suisse F. Dubois de Montpéroux qui, dans son *Voyage autour du Caucase*<sup>6</sup>, publié à Paris entre 1839 et 1843, dressa pour ainsi dire un premier bilan. L'étape décisive, la troisième, fut franchie avec la constitution d'une véritable science russe de l'antiquité à partir des années 1850 sous la forme de sociétés savantes et d'une Commission Archéologique Impériale (1859). Mais c'est surtout la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle qui marquent "l'âge d'or" de la science classique en Russie<sup>7</sup>, dont témoigne l'activité de savants comme V. V. Latyshev, qui rassembla pour la première fois en corpus les témoignages épigraphiques<sup>8</sup> et littéraires<sup>9</sup> sur "la Scythie et le Caucase", mais aussi B. V. Farmakovskij qui fut à Olbia un précurseur dans l'application des méthodes archéologiques modernes et, enfin, Rostovcev qui, non content de produire des ouvrages spécialisés, comme celui qu'il consacra à la peinture décorative<sup>10</sup> ou aux monnaies<sup>11</sup>, entreprit d'écrire l'histoire de la région, sans négliger aucune source.

Pour en revenir, donc, aux deux auteurs cités initialement, l'ouvrage de Minns pouvait se permettre d'être une somme, car il était encore possible en 1913 d'avoir accès au matériel décrit et d'embrasser la totalité des connaissances relatives à cette région du monde grec, situation impossible par la suite, ce qui explique sans doute qu'il n'ait jamais été remplacé. Pendant des décennies, ceux des Occidentaux qui n'avaient lu ni Minns, ni Rostovcev ne connurent le plus souvent du Pont Nord que des bribes d'information, devenues rapidement des poncifs : Hérodote et la barbarie de ses indigènes, dont les kourganes avaient pourtant livré des merveilles de joaillerie (l'art "gréco-scythe") ; les 400 000 médimnes de grain importés à Athènes depuis le Bosphore cimmérien tels que les évoque Démosthène dans son *Contre Leptine* ; un parcellaire spectaculaire et idéalisé, celui de Chersonèse, dont les archéologues du monde entier auraient souhaité qu'il fût situé ailleurs que dans l'empire soviétique, et la mort de Mithridate à Panticapée en 63 a.C., qui permettait enfin de raccrocher ces contrées périphériques au monde connu. Aujourd'hui encore, la géographie contemporaine de la région est si peu familière aux spécialistes du monde grec que, souvent, seule émerge du discours la Crimée, celle de Sébastopol ou de Yalta.

Il est vrai que, durant des décennies, la glaciation idéologique, particulièrement à l'époque stalinienne, empêcha les contacts, qui ne s'effectuèrent que de manière sporadique et toujours sous forme d'aventure, et transforma les difficultés linguistiques en barrière insurmontable. Les historiens russes apparurent seulement à deux reprises sur la scène internationale, lors des *Congrès des sciences historiques* en 1928 à Oslo, puis en 1955 à Stockholm<sup>12</sup>, avant que l'année 1956 ne marque en URSS le début du "dégel", selon la terminologie consacrée<sup>13</sup>. Parallèlement, dans les années 1960 et 1970, les historiens occidentaux marquèrent un intérêt croissant pour les études marxistes et, de ce fait, pour les travaux soviétiques. Cet intérêt fut à l'origine, dans le domaine de l'histoire ancienne, de l'ouvrage exceptionnel en son genre de Raskolnikoff intitulé *La recherche soviétique et l'histoire économique et sociale du monde hellénistique et romain*, paru en 1975 : quoique l'accent y soit mis surtout sur la partie romaine, l'auteur y recense les grandes tendances historiographiques de la Révolution à 1965, en les périodisant et en montrant à quel point elles sont explicitement liées à l'histoire politique du pays.

Si l'on revient au domaine qui est ici le nôtre, le dégel fut cependant relatif, et rares furent avant 1990 les ouvrages ou les articles d'auteurs russophones sur la mer Noire septentrionale publiés en Occident : on citera celui de Gajdukevich, *Das Bosporanische Reich*, traduit avec des additions bibliographiques en 1971 d'un original paru en 1949, ou encore les pages consacrées aux cités du Pont Nord dans le deuxième tome du collectif *Hellenische Poleis*<sup>14</sup>, publié en 1974. On doit savoir gré à l'équipe de l'Université de Besançon, dirigée alors par P. Lévêque, d'avoir su, durant ces années, nouer des liens avec les historiens et les archéologues des Académies des Sciences de Russie et d'Ukraine<sup>15</sup>, et transmettre au public occidental, grâce aux *Dialogues d'histoire ancienne*, ce qu'elle-même avait glané, d'une manière aléatoire certes, mais qui fut longtemps la seule possible : c'est ainsi que l'on découvrit l'existence du site d'Elizavetovskoe sur le Don ou l'ouvrage de Brashinskij sur le commerce antique<sup>16</sup>.

Depuis la chute du mur de Berlin en 1989, sans conteste l'événement historique le plus important de la fin du XX<sup>e</sup> s.<sup>17</sup>, la situation a radicalement changé avec l'ouverture des frontières et l'on peut considérer aujourd'hui, vingt ans après, l'ère de la "transition" comme achevée, au moins dans le domaine de l'accès à l'information et

des contacts scientifiques en histoire ancienne. La décennie 1990-2000 connut la thérapie économique de choc d'E. Gaïdar et l'application à l'économie post-soviétique des principes de l'ultra-libéralisme<sup>18</sup>, qui affectèrent toutes les composantes de la société russe, y compris l'Académie des Sciences et les savants au moins dans leur pratique, sinon dans leurs conceptions ; cette décennie fut aussi celle d'une forme extraordinaire de libération, malgré l'appauvrissement matériel généralisé de la classe intellectuelle. On vit alors fleurir d'abord les traductions d'ouvrages ou d'articles russes en diverses langues occidentales, comme celui de Shcheglov, *Polis et chôra. Cité et territoire dans le Pont Euxin*, paru en URSS en 1976 et en France en 1992, ou encore les *Pontische Studien* de l'épigraphiste Ju. G. Vinogradov, en 1997, qui rendaient accessibles les principaux articles de l'auteur<sup>19</sup>. Surtout, à partir des années 2000, commencèrent les publications originales d'auteurs russes en Occident, ainsi que les ouvrages et périodiques communs, signes d'une progressive intégration de la bibliographie et par là même, d'un début de "fusion historiographique", si l'on peut s'exprimer ainsi : la série la plus représentative à cet égard, et la plus dynamique à l'heure actuelle, est celle du *Centre for Black Sea Studies* de l'Université d'Aarhus au Danemark qui, sous la direction conjointe de Bilde et Stolba, a entrepris un vaste programme de recherches couvrant les principaux centres d'intérêt des archéologues et historiens russes : territoires, commerce, amphores... Ces publications communes sont souvent le fruit de collaborations de terrain, que l'on aura l'occasion d'évoquer ultérieurement, telles celles de Panskoe I en Crimée, de la péninsule de Taman' dans les piémonts du Caucase ou de Tanaïs dans le delta du Don.

Pourtant, les spécificités idéologiques de la période soviétique ont pu aussi engendrer des barrières géographiques, qui n'ont pas peu contribué à façonner l'idée même d'un Pont septentrional (fig. 1 et 2), dont on a parfois l'impression qu'il doit son existence d'abord à la géopolitique contemporaine<sup>20</sup> et à l'unité linguistique<sup>21</sup> liant, à l'époque des Républiques, les territoires intégrés à cet État multinational. La commodité de ce découpage est assurément l'une des raisons qui ont présidé ici, à l'origine du moins, au choix de la zone d'étude, d'Olbia à Tanaïs. Celle-ci comprend les territoires situés autour d'Olbia à l'embouchure du Bug et dans l'estuaire du Dniepr, de Chersonèse taurique en Crimée et du royaume du Bosphore cimmérien de part et d'autre du détroit de Kerch, l'ancienne Panticapée, à quoi il convient d'ajouter Tanaïs, dans le delta du Don au nord-est. Mais l'on doit s'interroger sur la pertinence antique de l'espace considéré et sur son éventuelle unité. Rostovcev<sup>22</sup> lui en accordait une, au sein d'une zone pontique partagée en six régions depuis l'Hellespont, dont le principe directeur était la participation de chacune "à l'organisation et à la réglementation du commerce". Mais peut-être est-ce plutôt Brashinskij<sup>23</sup> qui a raison, lorsqu'il en distingue huit au sein desquelles les trois grands États du Pont Nord sont disjoints, en fondant son raisonnement là encore sur des critères économiques. Plus récemment, on a pu formuler l'hypothèse d'une *koinè* nord-pontique dans un sens beaucoup plus intégrateur, sur des critères non seulement géographiques ou économiques, mais aussi culturels<sup>24</sup>. On voit que cette unité n'apparaît en aucun cas comme donnée d'avance et dépend probablement du thème traité et de la perspective adoptée. N'est-elle pas, pour l'époque antique, d'abord le résultat, extérieur aux États eux-mêmes, d'un contact permanent avec les peuples nomades, en particulier ceux qu'Hérodote nomme les Scythes, puisque les rivages du nord de la mer Noire constituent ce point extrême de l'espace grec où le monde méditerranéen touche, au moins dans la partie occidentale de celle-ci, à la grande steppe eurasiatique (fig. 3) ? À moins que cette unité ne soit surtout le fruit d'un regard égéen, qui s'appliqua très tôt non seulement au Pont Nord, mais à la mer Noire en général. L'inconnu commence aux portes de Byzance, écrit Polybe<sup>25</sup>, et Mitchell<sup>26</sup> a très bien rappelé comment l'étranger venu du Pont, le Pontique, était né dans la comédie attique des IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. a.C. Vinogradov<sup>27</sup> est allé plus loin et a voulu voir dans les témoignages épigraphiques de l'ensemble du Pont aux époques classique et hellénistique le signe de relations purement internes à cet espace, construisant ainsi le modèle d'un espace fermé et *self-contained*<sup>28</sup> : comme il l'écrit lui-même, "*so steht der Pontos (...) als ein makrokosmisches Modell der mikrokosmischen autarken Polis vor uns*". La vision de Vinogradov est bien celle de l'autarcie, dans sa version finleyienne. Elle est également sous-tendue par l'idée que l'histoire politique, la grande histoire, ne fit qu'effleurer le Pont (et surtout le Pont Nord), semble-t-il, jusqu'à Mithridate VI, le premier à lui conférer une véritable cohésion territoriale, au-delà de son évidente unité géographique. La mer Noire septentrionale ne fut, en effet, sous la domination directe

**D'Olbia à Tanais**

- I : Scythes d'Europe  
( Ia : cultures scythoïdes d'Europe centrale  
 Ib : Scythes nomades de la steppe ukrainienne  
 Ic : culture scythoïdes de la steppe boisée ukrainienne et du Don  
 Id : Scythes de Ciscaucase )
- II : Sarmates / Sarmates  
( Ila : groupe de la Volga  
 I Ib : groupe de l'Oural  
 I Ic : trouvaillies récentes de style sarmate / sarmate dans le sud de l'Oural - Pokrovka et Filippovka )
- III : Saces et Massagètes d'Asie centrale  
( IIIa : localisation hypothétique des Massagètes d'Hérodotes )
- IV : Zone de découverte de l'« or sibérien »
- V : Culture de l'Altai ( kourganes gelés de Pazyryk, etc. )
- VI : Culture du Tagar
- VII : Nomades de la Touva.
- VIII : Trouvaillies de la Tchilikta
- IX : Ordos

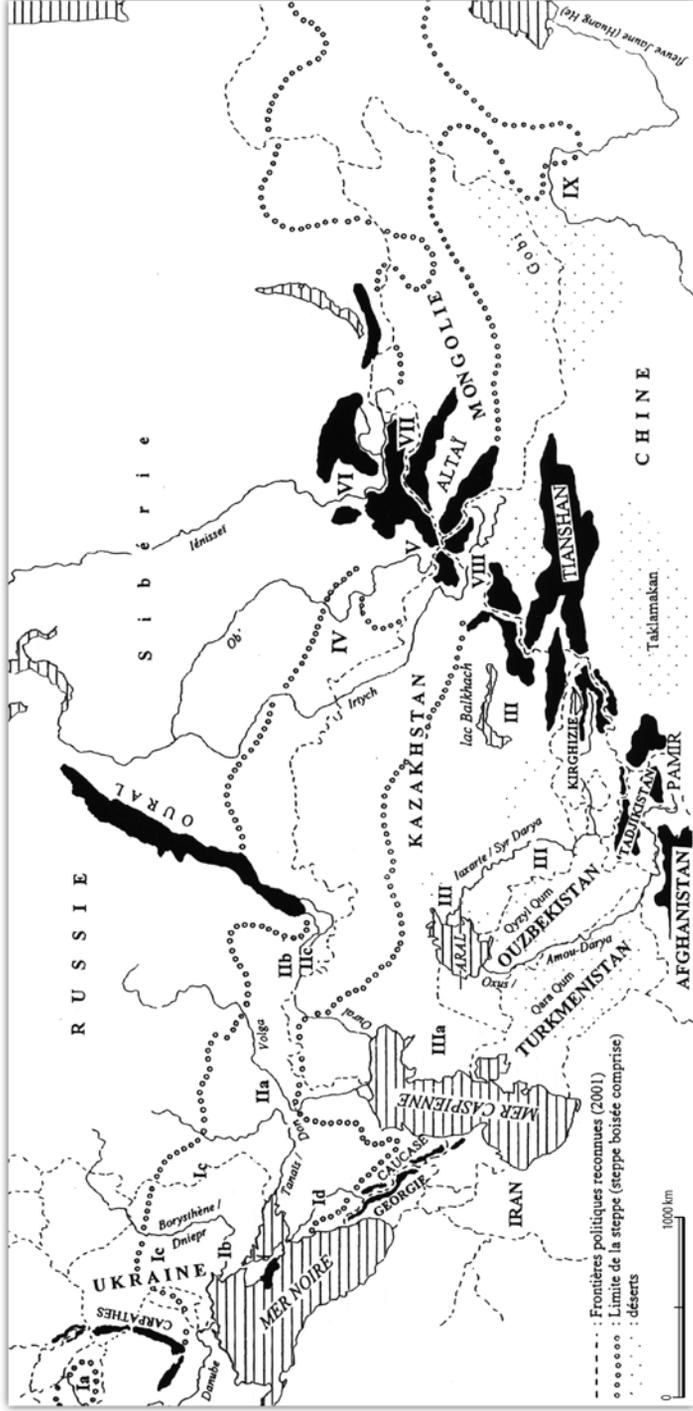


Fig. 3. La steppe eurasiatique et la distribution des cultures nomades (d'après Lebedynsky 2001, 6).

ni de l'empire perse<sup>29</sup>, ni d'aucune monarchie hellénistique, même si plusieurs grandes expéditions navales pénétrèrent dans le Pont, comme celle de Périclès dans les années 430 a.C. et celles de Ptolémée II Philadelphe, lorsqu'il vint en aide à Sinope vers 275-270 a.C. ou en 255/4 a.C., au moment du conflit avec Antiochos II à propos de la Thrace et de Byzance<sup>30</sup>. Faut-il, pour autant, considérer cette région comme une entité repliée sur elle-même aux époques classique et hellénistique ? Rien n'est moins sûr, à condition naturellement de ne pas souscrire à l'idée que seules la guerre et la diplomatie sont génératrices de contacts.

L'objectif essentiel du présent ouvrage est donc, pour ainsi dire, de prendre le contre-pied de cette idée et de montrer que le Pont Nord, si éloigné soit-il d'un centre égéen supposé, n'en demeure pas moins un monde ouvert, non point replié sur lui-même dans les marges, mais dynamique et en interaction constante non seulement avec son hinterland, mais aussi les autres cités pontiques et, au-delà, le monde méditerranéen. Cette ouverture se veut synonyme de mouvement et non de perte d'identité : des travaux récents ont, du reste, montré la construction et la perpétuation de cette identité à travers les acteurs et les faits culturels<sup>31</sup>, où le mouvement des hommes et des idées joue un rôle essentiel. C'est dire à quel point je m'inscris ici dans un certain état contemporain de la réflexion sur l'économie et la société du monde grec, de l'École de Bordeaux<sup>32</sup> à celle de Liverpool<sup>33</sup>, pour reprendre une terminologie désormais consacrée. Le point de départ de l'ouvrage fut ainsi l'une des questions posées par Bresson<sup>34</sup> dans le colloque tenu à Bordeaux en 2002 sur le Pont Nord : celle de savoir si l'on pouvait établir un rapport entre la production de grain dans le Bosphore cimmérien et la demande égéenne, athénienne en particulier, autrement dit si l'on pouvait mettre au jour un mécanisme où l'offre des uns répondait à la demande des autres. L'auteur apportait, comme on s'y attend, une réponse positive, mais il restait à s'interroger sur les conditions locales de cette production, ce qui explique le point de vue du présent travail : résolument pontique et non l'inverse, tout comme sur les cartes de l'époque soviétique le plus grand État du monde occupait le centre aux dépens des États-Unis et du reste de l'Asie, devenus des écrasements marginaux.

À tous égards, on pourrait penser qu'il s'agit, d'une certaine façon, de revenir à Rostovcev, à un moment où l'historiographie occidentale s'interroge sur la manière de dépasser (ou non) le monument de la *SEHWW*, pour réécrire une histoire des économies hellénistiques<sup>35</sup>. Au même moment (est-ce un hasard ?), l'historiographie russe est elle-même saisie, pour des raisons qui lui sont propres, d'un désir de retour aux sources et d'une fièvre de réhabilitation nationale du grand historien, qu'elle souhaite pour ainsi dire se réapproprier, après une disgrâce profonde quoique fluctuante<sup>36</sup> : en témoignent la publication posthume d'abord en russe dans le *VDI* en 1989 et 1990, puis en allemand<sup>37</sup>, du deuxième tome de *Skythien und der Bosphorus*, dont le manuscrit inédit fut redécouvert en 1986<sup>38</sup>, ou encore l'ouvrage de Bongard-Levin, *Skifskij roman [Un roman scythe]*, en 1997, biographie de Rostovcev où l'auteur explique<sup>39</sup> le rôle crucial joué dans ce processus par les historiens de l'Institut d'histoire universelle. Rostovcev ne peut, de toute évidence, pas quitter le champ d'une étude sur le Pont Nord, région à laquelle il consacra une bonne partie de son temps avant son exil en 1918, mais aussi après, même si l'impossible accès aux sources archéologiques rendit ce travail très difficile, comme il l'explique dans la préface de son ouvrage, *Iranians and Greeks*<sup>40</sup>. Il écrivit, encore, en 1930 et 1932, les deux articles de la *Cambridge Ancient History*<sup>41</sup> consacrés au royaume du Bosphore et à la conquête du Pont Nord par Mithridate et l'on retrouve, enfin, l'évocation de cette région dans les chapitres pertinents de l'*Histoire économique et sociale du monde hellénistique*. Pourtant, ce retour sur n'est pas un retour à Rostovcev, pour différentes raisons dont la première est que les positions de l'auteur sur la question des contacts culturels et de l'ethnicité, essentielle lorsque l'on évoque le nord de la mer Noire, sont tout à la fois extrêmes et largement dépassées : le Rostovcev russe partait de l'idée que la Russie méridionale n'était pas une "province" du monde grec, malgré la présence des colonies, mais l'extrémité occidentale de la steppe, bref une vision très asiatique du Pont Nord<sup>42</sup> ; perspective à laquelle il substitua progressivement la vision d'un monde où les Grecs avaient triomphé des barbares<sup>43</sup>, fortement influencée par son exil occidental<sup>44</sup>. On verra comment ces questions d'acculturation réciproque doivent être envisagées aujourd'hui sous l'angle de la construction sociale de l'identité et d'une hybridité originelle, qui conduisent à une nécessaire "désethnicisation" de l'interprétation des sources, en particulier des artefacts.

Au-delà de la problématique fondamentale de l'ouverture du Pont Nord, la présente étude croise deux autres perspectives essentielles, puisqu'il s'agit d'espace et de mouvement : les analyses consacrées depuis trois décennies aux territoires et au développement spatial des cités grecques<sup>45</sup> et celles qui concernent les migrations et la mobilité des populations<sup>46</sup>, qui amènent à l'analyse des réseaux. Pour ainsi dire, les territoires constituent l'axe de l'étude et le mouvement des hommes et des biens insufflé à celui-ci une dynamique, qui permettra, je l'espère, d'illustrer cette ouverture.

L'une des origines de ce travail réside à cet égard dans le fait que les *chôrai* des cités grecques occupèrent une place précoce et notoire dans l'historiographie soviétique et qu'il était aisé de bâtir sur ce *middle ground*<sup>47</sup>, entendu comme terrain d'entente intellectuelle. Les travaux sur l'économie rurale (*sel'skoe khozjajstvo*) constituèrent rapidement en URSS l'un des thèmes majeurs d'étude, ce qui s'explique aisément par la nécessité, dans la perspective du matérialisme historique, d'analyser les fondements économiques des rapports sociaux. Et dans l'application de cette problématique aux colonies grecques du Pont Nord, les archéologues jouèrent un rôle essentiel : dès les années 1920 et 1930, l'Institut d'histoire de la culture matérielle de Léninegrad entreprit la recension des monuments agraires de Chersonèse, dans la presqu'île d'Héraclée. Mais c'est le milieu du xx<sup>e</sup> s.<sup>48</sup> qui marque le véritable emballement pour ce type d'études. Ainsi, dans les années 1950, sous la férule de Blavatskij, fondateur de l'Institut archéologique de Moscou, se mit en place un programme de recherches sur les territoires ruraux des colonies grecques dans la péninsule de Taman', dont la teneur ne ferait rougir aucun des "précurseurs" occidentaux des années 1970 en Grèce. On trouve en 1953, dans le premier rapport de fouilles de Shelov, membre de la mission archéologique de la Sindikè, la phrase suivante : "jusqu'à maintenant dans le Bosphore, n'ont pratiquement été étudiés que les centres archéologiques de type urbain, tandis que les établissements ruraux, dont le nombre doit être très élevé, non seulement n'ont pas été fouillés, mais pas même identifiés". Par comparaison, les études de territoires de cités grecques en Italie du Sud et en Sicile ne sont pas antérieures au début des années 1960 et, de ce côté-ci du rideau de fer, elles ne connurent de développement important qu'à partir des années 1970, la pierre angulaire étant ici le septième colloque de Tarente en 1967<sup>49</sup>. En Russie, l'intérêt pour les territoires des cités ne s'est, depuis ce moment, jamais démenti, les archéologues moscovites en particulier ayant conservé et conservant encore des liens intellectuels profonds avec le marxisme, et a connu, au contraire, une expansion spectaculaire au moment de l'ouverture des frontières, époque à laquelle l'étude des territoires atteignait son apogée dans l'archéologie occidentale du monde grec.

Le second élément d'un possible *middle ground* fut, à mes yeux, la sensibilité russe au traitement global des sources, que le présent ouvrage partage en tous points. Certes, on peut en Russie se spécialiser en archéologie ou en épigraphie et Ju. G. Vinogradov est certainement le meilleur exemple de cette dernière "science auxiliaire", mais jamais on ne perd de vue les autres types de données, ce qui s'inscrit dans une longue tradition académique prérévolutionnaire de publication méthodique des documents. C'est la raison pour laquelle l'historien du Pont Nord dispose d'une palette en la matière que lui enverra aisément celui qui travaille sur la Grèce propre et qui sera déroulée au fur et à mesure des chapitres. Ce sont non seulement les inscriptions, mais aussi les timbres amphoriques et les monnaies qui ont fait l'objet de corpus, périodiquement actualisés. Toutes les cités et tous les États de la région ont été fouillés et prospectés, quoique à des degrés divers bien sûr. Parfois et paradoxalement, c'est même l'apparition précoce de certains types de données qui les rend aujourd'hui difficiles à interpréter, car leur collecte n'était pas encore soumise à toute la rigueur jugée désormais indispensable ou la chronologie encore trop mal établie : ainsi en va-t-il des travaux de Strzheleckij sur les *klèroi* de Chersonèse, qui furent publiés dès 1961, ou des classements locaux des timbres amphoriques, par ex. rhodiens, dont la chronologie est aujourd'hui remise en cause par certains travaux occidentaux, comme ceux de Finkielsztejn. On regrettera également, dans le domaine numismatique, le manque d'études de coins. Mais, cette constante attention prêtée à la publication de la documentation a abouti, au fil des ans et bien au-delà de la question idéologique, à une accumulation considérable de données nouvelles, qui ont largement contribué à modifier notre connaissance globale des territoires du Pont Nord. Le second objectif de cette étude est donc d'offrir, autant que faire se peut compte tenu de la surabondance bibliographique, une synthèse de ces sources récemment mises au jour ainsi que des travaux actuels.

Il ne s'agit pas pour autant d'embrasser la totalité de la période dite grecque (VII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. a.C.). L'époque la moins mal connue des lecteurs occidentaux est certainement celle de la colonisation des VII<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> s. a.C., pour laquelle la notion d'ouverture n'est pas récusée et où le Pont Nord est inclus sur les cartes du monde grec comme l'une des multiples directions prises par les fondateurs des futures cités. La situation est bien différente à partir du V<sup>e</sup> s., sans doute à cause de l'affirmation d'un certain nombre de particularismes, dont le moindre n'est pas la mise en place, en particulier à l'époque des Spartocides, de l'État du Bosphore, bien difficile à classer parmi les formations politiques connues ailleurs. L'étude commence donc dans le dernier tiers du V<sup>e</sup> s. et met en évidence une temporalité propre à la région pendant plus de trois siècles, pour s'achever avec la mort de Mithridate en 63 a.C. et l'inclusion de la région dans le royaume du Pont : on ne s'interdit pas pour autant quelques indispensables retours en arrière, en particulier lorsque certains processus archaïques trouvent un prolongement classique<sup>50</sup> ou lorsque une problématique spécifique appliquée à l'époque de la colonisation se trouve perpétuée dans les mêmes termes par les historiens à propos des époques ultérieures, telle celle des contacts entre Grecs et populations locales, même si elle se pose alors très différemment.

Pour résumer, l'ouvrage présente :

- un point de vue : *ex Ponto*
- un contenu : les territoires des États nord-pontiques
- une perspective, objet de la démonstration : l'ouverture de la région, qui se décline en plusieurs questions, apparentées les unes aux autres : le Pont Nord se réduit-il à une périphérie productive par rapport à un centre consommateur ? Cette perspective est-elle opératoire ou obsolète ? Le Pont Nord prend-il place dans un système global d'échange des biens et/ou construit-il aussi ses propres circuits ? Comment le Pont Nord s'inscrit-il dans le mouvement des hommes en Méditerranée et comment y appréhender les contacts avec l'environnement proche (les "indigènes") et plus lointain (le monde égéen) ? Finalement, le Pont Nord présente-t-il une unité et/ou une identité ? La question est-elle pertinente ou doit-on la poser autrement ?

Pour répondre à ces questions, trois grands axes structurent cet ouvrage, qui sont autant d'esquisses, *ocherki* disent les Russes, et de variations sur le thème central des territoires. Celui-ci non seulement présente l'intérêt d'être une catégorie pertinente pour les Grecs eux-mêmes, mais permet d'éviter l'ornière classique d'une rebutante déclinaison en domaines successifs (diplomatie, institutions, économie, archéologie etc.). Il conduit également à ne pas se laisser enfermer dans le modèle de la cité, qui est loin d'être la seule forme étatique et l'horizon d'attente unique des Grecs du Pont septentrional. La première partie (chap. 1, 2 et 3) est une narration, car l'histoire est d'abord un récit, et elle s'attache à montrer, en même temps que le développement territorial progressif de ces États phagocytes d'espace, les représentations et les perceptions qu'il engendre. La deuxième partie (chap. 4, 5 et 6) présente les modalités et l'évolution de l'organisation de ces territoires, afin de dégager les moments-clés de leur expansion et les efforts éventuels de rationalisation dans leur aménagement. On y mobilise la cliométrie, sans crainte des chiffres et en considérant le refus de la quantification en histoire ancienne comme une impasse méthodologique : il ne s'agit pas naturellement de croire à l'absolu des chiffres proposés (rendement, production, population, consommation, exportation...), mais de suggérer des ordres de grandeur suffisamment plausibles pour permettre des comparaisons qu'on espère utiles dans le temps et dans l'espace. Enfin, la troisième partie (chap. 7 et 8) propose, en articulant différentes échelles, un certain nombre de considérations sur l'interaction et les échanges de ces territoires avec leurs hinterlands, mais aussi le reste du monde pontique et, au-delà les mondes thrace et méditerranéen : au cœur de la réflexion se trouve, cette fois, la notion de réseaux, ces *networks* où se tissent des liens si complexes en termes humains et géographiques qu'ils permettent sans doute de dépasser le modèle classique "centre-périphérie"<sup>51</sup>, au sein duquel le Pont Nord, point extrême de l'espace grec, n'occupe pas nécessairement la place la plus gratifiante. Il ne s'agit en rien d'une histoire totale qui épuiserait la matière, et bien des points, voire des références, paraîtront absents au lecteur averti : c'est le résultat d'un choix délibéré qui lui-même n'est pas clos et appelle, espère-t-on, une suite.



# I - Territoires et conquêtes dans le Pont Nord du dernier tiers du V<sup>e</sup> s. au début du III<sup>e</sup> s. a.C.

## LE BOSPHORE CIMMÉRIEN

Les cités grecques installées sur les deux rives du Bosphore cimmérien (fig. 4), l'actuel détroit de Kerch, commencèrent leur existence à l'époque archaïque comme toutes les colonies du pourtour méditerranéen, au contact de populations locales plus ou moins présentes, mobiles et menaçantes : les plus importantes de ces *poleis* étaient, du côté européen, en Crimée orientale, Panticapée, Nymphaion et Théodosia et, du côté asiatique, dans la péninsule de Taman', Phanagorie, Hermonassa et Gorgippia. Mais la grande originalité de la région fut la formation au V<sup>e</sup> s. a.C. d'un royaume autour de la plus grande d'entre elles, Panticapée (act. Kerch)<sup>1</sup>, qui avait elle-même été fondée c. 575 a.C. par des Milésiens, ce dont témoignent Strabon (7.4.4) comme l'archéologie. La ville appelée à devenir capitale s'était installée sur une terrasse inférieure située en bord de mer, mais aussi et surtout sur les pentes et au sommet du mont Mithridate, qui ont fait l'objet de fouilles intensives : celles-ci ont révélé, outre la présence d'un site local antérieur, une architecture de pierre publique et sacrée dès l'époque archaïque, des fortifications érigées au début du V<sup>e</sup> s. ainsi que des restes de résidence royale dès le deuxième tiers du V<sup>e</sup> s. a.C.

Ce royaume fut placé sous la souveraineté d'abord d'une dynastie dite des Arkhéanaktides à partir de 480 a.C., puis de la dynastie spartocide, à partir de 438 a.C., qui devait rester au pouvoir jusqu'à la dernière décennie du II<sup>e</sup> s. a.C., c'est-à-dire jusqu'à l'annexion du royaume par Mithridate VI. À la fin du IV<sup>e</sup> s., le royaume du

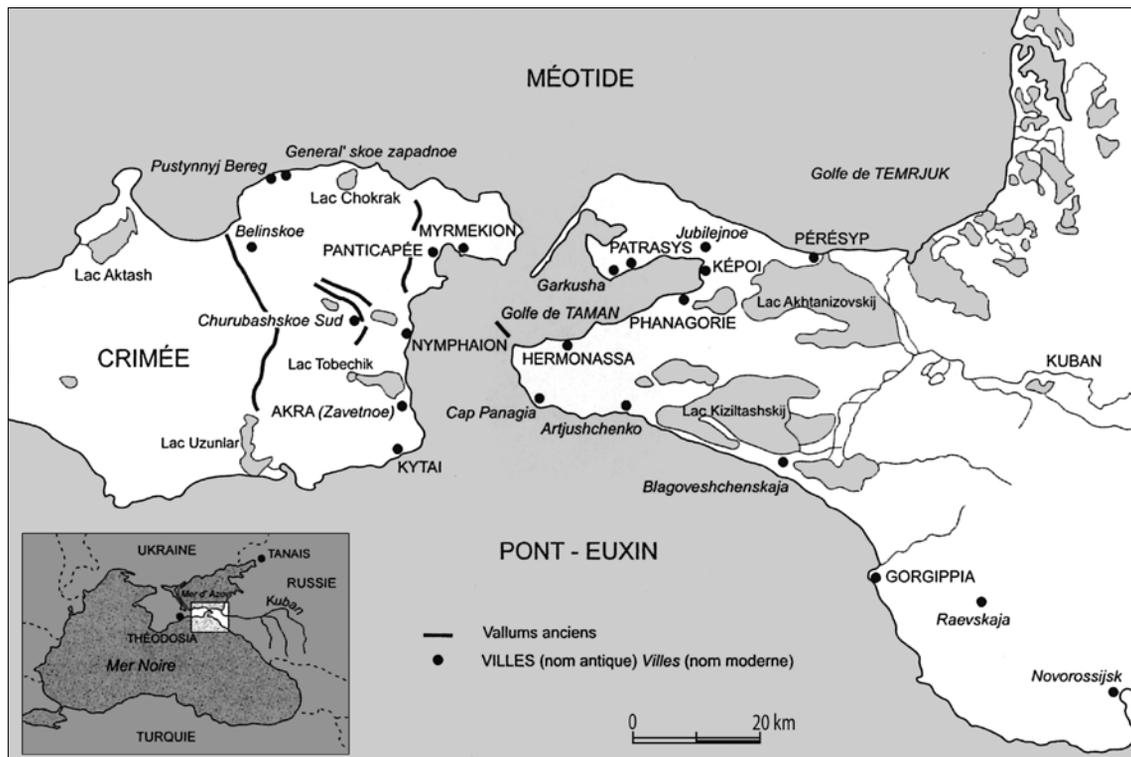


Fig. 4. Le Bosphore cimmérien. Carte générale (Müller 2004-2005, 1713).

Bosphore englobait une trentaine de villes, petites et grandes, sur une superficie d'env. 5000 km<sup>2</sup>, soit une vaste région allant d'ouest en est de la Crimée jusqu'au fleuve Kuban' : il avait également étendu sa zone d'influence des premiers contreforts du Caucase au sud jusqu'au delta du Don au nord. C'est cette construction territoriale de plus d'un siècle, avec ses étapes et la nature des processus engagés, qui nous intéressera dans ce chapitre initial.

### Des Arkhéanaktides aux Spartocides

La dynastie des Arkhéanaktides<sup>2</sup>, dont on ne sait quasiment rien, est mentionnée uniquement chez Diodore (12.31.1), qui la présente comme une tyrannie. Autour d'elle se serait progressivement constituée une union de cités bosporanes, dont la composition et la nature nous échappent. On date de cette période (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> quarts du v<sup>e</sup> s.) plusieurs séries de monnaies frappées à Panticapée et portant la légende **APOL** (fig. 5). Cette frappe a d'abord été interprétée comme celle d'une cité portant le nom d'Apollonia, qui aurait éventuellement précédé Panticapée<sup>3</sup> ou même Phanagorie, selon une hypothèse ancienne récemment réactualisée<sup>4</sup>. Cette solution civique est sans doute la moins déraisonnable de toutes, mais, selon l'opinion la plus répandue dans l'historiographie russophone actuelle, une telle légende renverrait plutôt à une union placée sous l'égide d'Apollon, "symmachie et amphictionie religieuse identifiée à l'État des Arkhéanaktides"<sup>5</sup>. Cette hypothèse a été battue en brèche récemment par Vasil'ev<sup>6</sup> qui souligne l'absence de parallèles pour une frappe de ce type parmi les unions ou symmachies religieuses des époques archaïque et classique : à cet argument Frolova<sup>7</sup> rétorque en invoquant, à tort, la frappe de telles monnaies par le sanctuaire d'Apollon à Didymes, dont Robert<sup>8</sup> a pourtant montré qu'elles n'avaient jamais existé. De son côté, Saprykin<sup>9</sup>, s'il conserve malheureusement l'idée d'une frappe "sacerdotale", refuse de l'attribuer à une symmachie quelconque, jugée "mythique", et y voit plutôt une émission destinée au "financement d'un temple, à la reconstruction de l'acropole et des murs de la ville" ou aux cérémonies religieuses. Il considère, au-delà des monnaies, qu'il n'existe aujourd'hui aucune preuve de l'existence d'une telle union "fédérale" autour de Panticapée<sup>10</sup>, en réponse à une hypothétique agression scythe. On devrait simplement parler d'un renforcement de l'État des Arkhéanaktides, même si les découvertes archéologiques récentes montrent que l'acropole de Panticapée subit des destructions importantes dans les années 490-460 a.C.<sup>11</sup>

En réalité, c'est seulement avec les Spartocides<sup>12</sup>, dont le premier est Spartokos I, fondateur de la dynastie en 438 a.C., que commença véritablement la formation de l'État du Bosphore. Toutes les hypothèses ou presque ont été faites sur l'ampleur de ses possessions dans le dernier tiers du v<sup>e</sup> s.<sup>13</sup>, mais il est de fait que nous ne possédons d'informations réellement pertinentes que pour un petit nombre de cités ou de régions, auxquelles l'exposé sera ici limité pour éviter le déroulé d'hypothèses infondées : à savoir Nymphaion, Phanagorie, Théodosia, la Sindikè et Gorgippia, et enfin Tanais dans le delta du Don.

### L'intégration de Nymphaion

L'histoire du rattachement de Nymphaion, colonie sans doute milésienne fondée dans les années 560 a.C.<sup>14</sup>, au royaume du Bosphore, commence par une trahison célèbre : celle de Gylon, grand-père de Démosthène, sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir à propos des rapports entre Athènes et les rois du Bosphore<sup>15</sup>. Eschine affirme en effet que ce Gylon, qui occupait peut-être la fonction de commandant de la garnison athénienne, livra Nymphaion aux ennemis, autrement dit aux Spartocides, alors qu'elle faisait partie de la ligne de Délos et, condamné à mort, se réfugia dans le Bosphore (cimmérien) où les tyrans locaux lui firent cadeau de la localité appelée Kèpoi. Nous n'avons aucun moyen de juger de la réalité de cette trahison, si ce n'est que, quel qu'ait pu être le déroulement exact des événements, Nymphaion et son excellent port<sup>16</sup> passèrent bien aux mains des Spartocides dans la dernière décennie du v<sup>e</sup> s. Peut-on préciser la date de cette première "conquête" ? Le



Fig. 5. Bosphore. Diobole d'argent. Dr. tête de lion ; rev. carré incus portant l'inscription **APOL** (d'après MacDonald 2005, n°21/1).

témoignage de Kratéros sur le tribut de 410 fournit un *terminus post quem* et certains<sup>17</sup> s'en tiennent à la période 410-405 a.C. Pourtant, la période la plus plausible et celle qui est généralement retenue<sup>18</sup>, si l'on prend en considération les événements désastreux qui affectèrent Athènes dans les années suivantes, se situe autour de 405, après la défaite d'Aigos-Potamos<sup>19</sup>, ce qui relativiserait nettement la fameuse trahison : Gylon ne dut guère avoir le choix, une fois le soutien de son allié athénien réduit à néant.

Durant le dernier tiers du v<sup>e</sup> s., la cité frappa monnaie : les numismates s'accordent aujourd'hui<sup>20</sup> pour faire commencer ce monnayage autonome vers 435 a.C., après la fin des émissions portant la légende **APOL**. Ces monnaies d'argent, qui portent la légende **NUN** ou **NU**, ne manifestent aucune trace d'une influence athénienne<sup>21</sup> et sont au contraire très liées aux différents monnayages des cités bosporanes, à la fois sur le plan technique et stylistique. Elles ne sont par ailleurs guère nombreuses et les dénominations sont faibles, ce qui implique une circulation uniquement destinée au marché local<sup>22</sup>. Enfin, leur émission fut limitée dans le temps. De fait, l'application vers 425-421 a.C. du *Coinage Decree*<sup>23</sup> sur l'adoption de la monnaie attique dans les cités de la Ligue de Délos supposerait l'interruption des monnayages locaux, y compris à Nymphaion : la date actuellement attribuée au décret fournirait donc un *terminus ante quem* pour ces émissions. Pourtant Figueira<sup>24</sup>, après une vaste enquête sur les monnayages dans l'empire athénien a montré qu'il n'y avait pas de changement majeur dans les comportements monétaires et que les cités avaient continué à frapper, en particulier au nord de l'Égée, les *poleis* du littoral thrace. Aucun indice ne permet donc d'être certain de l'interruption du monnayage à Nymphaion et l'on ne peut rien en tirer, sur le plan chronologique, pour le rattachement de la cité au Bosphore. Nous n'avons donc aucun moyen d'ancrer son monnayage dans la chronologie absolue<sup>25</sup>. On a pu s'étonner de la quasi-absence de monnaies attiques en circulation à Nymphaion dans le dernier tiers du v<sup>e</sup> s. : un seul exemplaire était connu de Mel'nikov<sup>26</sup> en 2001, situation que celui-ci explique par l'éloignement géographique de Nymphaion par rapport à Athènes et aux membres de la Ligue, mais qui est sans doute surtout liée à la circulation des statères de Cyzique<sup>27</sup>.

Une autre particularité numismatique de Nymphaion est l'existence d'une vingtaine de monnaies<sup>28</sup> portant la légende **SAM** ou **SAMMA**, particulièrement difficile à interpréter, même si on peut dater la série à peu près du dernier tiers du v<sup>e</sup> s. sur des critères de style et de concordance chronologique avec d'autres monnaies<sup>29</sup>. L'aire de distribution des pièces découvertes invite à y voir une frappe propre à Nymphaion<sup>30</sup>. L'hypothèse la moins déraisonnable<sup>31</sup>, même si elle ne trouve aucune confirmation par ailleurs, est qu'il pourrait s'agir de l'abréviation du nom d'un dynaste scythe local, faisant frapper monnaie sur place. Il est plus délicat d'en déduire l'existence d'un "protectorat scythe" qu'il faudrait alors glisser sur le plan chronologique entre la dernière attestation de l'appartenance de Nymphaion à la Confédération athénienne et son intégration dans le royaume du Bosphore, soit dans la tranche 410-405 a.C. Un tel protectorat n'est, de toute manière, nullement impliqué par la frappe d'une monnaie.

L'archéologie, enfin, révèle que la première moitié du iv<sup>e</sup> s. fut une période de fortes perturbations, comme en témoignent les traces d'incendies découvertes dans plusieurs maisons fouillées dans le secteur G<sup>32</sup>, ainsi que la destruction du temple de Déméter et celle du sanctuaire dit des Cabires. Dans le cas du "sanctuaire d'Aphrodite", la céramique permet de dater cette destruction du deuxième quart du iv<sup>e</sup> s. On ne constate en revanche rien de tel pour la fin du v<sup>e</sup> s., ce qui corroborerait l'idée, fondée sur l'analyse des sources littéraires, d'un passage sans violence sous la domination spartocide. C'est à la même période que se joue le rattachement des cités du Bosphore asiatique.

## Les cités du Bosphore asiatique

Dans le Bosphore asiatique, c'est-à-dire la péninsule de Taman', se trouvent d'abord les cités d'Hermonassa, Kèpoi et Phanagorie<sup>33</sup> : Hermonassa, fondée sans doute vers 580-570 a.C., comme l'indique l'archéologie, par des Ioniens (ou des Éoliens, selon la tradition retenue) ; Kèpoi, fondée par Milet vers 580-570 a.C. ; Phanagorie, colonie de Téos, fondée vers 545-540 a.C. Mais nous n'avons guère d'indices qui nous permettent de comprendre comment et à quelle date elles furent rattachées au Bosphore, en particulier pour Hermonassa, où ni les textes,

ni les inscriptions bosporanes ne fournissent aucune information utile à cet égard. Dans cette cité, la fouille a livré des indices de destruction des constructions monumentales durant le 3<sup>e</sup> quart du v<sup>e</sup> s.<sup>34</sup>, que l'auteur des fouilles actuelles, Finogenova, est tentée de lier aux changements dynastiques, mais l'on ne voit guère comment la chose serait possible à une date aussi précoce. Par ailleurs, la cité ne frappa pas de monnaie propre et le seul indicateur intéressant est l'utilisation qu'elle fit du monnayage de Panticapée<sup>35</sup>. En ce qui concerne Kèpoi, on sait par Eschine qu'elle fut confiée à Gylon<sup>36</sup>, un fidèle du Spartocide déjà évoqué, à l'extrême fin du v<sup>e</sup> s.

Phanagorie est aujourd'hui la mieux documentée de toutes. La plus grande des *poleis* du Bosphore asiatique frappa, au tournant des v<sup>e</sup> et iv<sup>e</sup> s., des monnaies d'argent autonomes, portant la légende **FA** ou **FANA** (fig. 6) : la datation proposée par Shelov au milieu des années 1950 est l'une des rares à ne pas avoir "bougé" dans la



Fig. 6. Phanagorie. Drachme d'argent, c. 400 a.C. Dr. tête de jeune Cabire ; rev. taureau ; **FANA** (d'après MacDonald 2005, n°74).

chronologie numismatique de la région<sup>37</sup>. La très grande ressemblance stylistique entre ces monnaies et celles d'Héraclée a pu laisser croire à des tendances "séparatistes" de la part des habitants de Phanagorie<sup>38</sup>. Mais il aurait fallu que Phanagorie soit déjà incluse dans le Bosphore pour vouloir s'en détacher. En réalité, il est préférable de considérer que ce rattachement fut postérieur à la frappe des monnaies et entraîna peut-être son interruption, ce que semble confirmer l'archéologie, qui témoigne de destructions dans la ville précisément à la fin du v<sup>e</sup> s.<sup>39</sup> et laisse penser que l'affaire n'alla peut-être pas sans violence cette fois-ci. La cité perdit en effet ses murs<sup>40</sup>, construits dans la deuxième moitié du v<sup>e</sup> s.<sup>41</sup>. Il faudra attendre ensuite la deuxième moitié du III<sup>e</sup> s. pour que de nouvelles fortifications soient construites, parallèlement à la reprise du monnayage. De même, les fouilles menées, dans la partie sud de Phanagorie,

entre 1979 et 1991 et récemment publiées dans leur intégralité<sup>42</sup>, ont permis de conclure à la destruction de maisons datées du dernier quart du v<sup>e</sup> s. Par ailleurs, à partir du iv<sup>e</sup> s., on constate un bouleversement dans les techniques de construction, la pierre importée de Kerch étant désormais massivement utilisée. Tous ces indices permettent de conclure au rattachement de Phanagorie au Bosphore vers 400 a.C.<sup>43</sup>, juste avant en somme que Satyros ne se lance à la conquête de Théodosia.

## La prise de Théodosia

La cité de Théodosia (act. Feodosia), située sur la côte sud-est de la Crimée entre les montagnes de Tauride à l'ouest et au sud et la steppe à l'est et au nord, fut fondée par des Milésiens<sup>44</sup> vers le milieu du vi<sup>e</sup> s. ou dans la deuxième moitié de celui-ci<sup>45</sup>, si l'on en juge par le matériel le plus ancien découvert. La ville est moins bien connue que d'autres, à cause du manque de sources écrites et du moindre degré d'exploration archéologique. Au Moyen Âge, dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> s., elle devint en effet Caffa, la plus importante colonie génoise de la mer Noire, et les restes de Théodosia se trouvent aujourd'hui sous la ville médiévale ou ont été submergés, pour les installations portuaires voire pour la partie la plus ancienne de la ville, à cause de la remontée du niveau marin depuis l'antiquité.

Il n'existe pas de récit circonstancié du conflit qui opposa le Bosphore à Théodosia, mais simplement des indications éparses et anecdotiques, surtout dans l'*Économique* du Pseudo-Aristote et les *Stratègèmata* de Polyen. Les textes ne font nulle part état des raisons de cette guerre et les historiens ont souvent invoqué Strabon, pourtant largement postérieur aux événements (même si ses sources sont parfois anciennes), pour dire à quel point le site offrait des avantages naturels certains et enviables, à la fois une *chôra* fertile – *pedion eugaion* – et un port capable d'abriter cent navires, selon les mots du Géographe (7.4.4) : cette description du I<sup>er</sup> s. a.C. résulte certes de l'exceptionnelle situation de la cité, mais sans doute aussi de plusieurs siècles d'aménagement et d'exploitation spartocides à la fois dans la *chôra* et dans la rade et donc d'une longue histoire. Il est également délicat d'affirmer que Théodosia était une concurrente potentielle pour Panticapée<sup>46</sup>, surtout en termes économiques, même si l'hypothèse d'une telle rivalité est loin d'être absurde en soi, à cause du bénéfice potentiel des taxes portuaires. En revanche, la mention chez le Pseudo-Skymnos<sup>47</sup> de la présence dans la ville au début du iv<sup>e</sup> s. d'opposants

aux Spartocides venus de Panticapée montre à l'évidence l'existence de possibles frictions politiques entre les deux cités.

Le point le plus complexe à résoudre est sans aucun doute la chronologie du conflit. Une scholie de Démosthène<sup>48</sup> indique que Satyros I (433/389 a.C.) perdit la vie en assiégeant Théodosia : pour cette raison, on lui attribue le début, mais aussi à juste titre l'initiative des hostilités<sup>49</sup>. Diodore (14.93), qui mentionne la mort de ce souverain, n'en donne pas les circonstances. La guerre commença donc avant 390 et ne s'acheva qu'avec Leukôn I (389/349 a.C.), le fils de Satyros, qui parvint à réduire la cité avant 355, puisque à cette date il est dit par Démosthène<sup>50</sup> "avoir réaménagé Théodosia comme *emporion*". Il est plus difficile de déterminer le déroulement des événements entre 390 et 355. La date de la fin du conflit est particulièrement sujette à controverse entre une estimation haute (les années 380 ou 370<sup>51</sup>) et une estimation basse (les années 360 ou 350<sup>52</sup>). La mention de Théodosia par le Pseudo-Skylax (68) parmi les autres villes du Bosphore a donné l'impression aux commentateurs qu'il y avait là une information chronologique intéressante<sup>53</sup> ; mais il n'en est rien, car le périple ne fournit jamais d'indication sur la situation politique ou militaire et, par ailleurs, au milieu du IV<sup>e</sup> s., Théodosia est, on l'a vu, déjà intégrée au royaume. On a cru pouvoir également invoquer à l'appui de l'une ou l'autre hypothèse des arguments numismatiques, archéologiques ou épigraphiques : pourtant cela se fait généralement au prix de raisonnements circulaires<sup>54</sup>, puisque les numismates, les archéologues et les épigraphistes utilisent souvent en dernier ressort les sources littéraires pour préciser la datation de leur propre matériel.

Il faut donc revenir d'abord sur les quelques textes dont nous disposons et en particulier sur le point essentiel qu'ils nous révèlent : l'intervention d'Héraclée dans cette guerre. Le Pseudo-Aristote<sup>55</sup> raconte les expédients financiers auxquels durent recourir les Héracléotes, lorsqu'ils envoyèrent quarante navires contre les "tyrans du Bosphore", sans toutefois mentionner Théodosia. Les autres textes sont quatre anecdotes de Polyen : dans la première, un certain Tynnichos venu d'Héraclée lève par la ruse et sans grandes forces navales (un navire marchand et une trière) le siège mené contre Théodosia par les tyrans du Bosphore (5.23) ; dans la deuxième, l'auteur décrit le stratagème employé par Memnon de Rhodes à l'heure de lancer une offensive contre Leukôn, tyran du Bosphore (5.44.1) ; le troisième passage décrit la manière dont Leukôn se débarrasse par la ruse de certains triérarques soupçonnés de trahison, lors d'une guerre contre Héraclée que le roi remporte (6.9.3) ; dans le quatrième et dernier extrait, qui fait directement suite au précédent, le même Leukôn, durant une attaque menée par les Héracléotes avec de nombreux navires, recourt aux services des archers scythes contre les hoplites sur lesquels ils ont pour tâche de lancer leurs flèches au premier signe de lâcheté (6.9.4). Dans aucun des trois derniers extraits il n'est question de Théodosia, et le deuxième mentionne incidemment le fait que les Héracléotes furent capables de débarquer depuis leurs bateaux **οποι θη-εωρα-εβουλντο** "n'importe où dans son territoire [celui de Leukôn] où ils le désiraient". Ces textes posent donc au moins trois problèmes : l'identité des rois évoqués (d'abord les "tyrans du Bosphore"<sup>56</sup>, puis Leukôn), le nombre de guerres et enfin le lien des épisodes entre eux et leur succession dans le temps. Mon propos n'est pas ici de m'étendre sur l'histoire propre d'Héraclée<sup>57</sup>, mais simplement de comprendre à quelle occasion elle intervint dans le conflit entre Théodosia et Panticapée.

Burstein<sup>58</sup>, qui a repris l'ensemble de ces textes en détail en 1974, considère que les hostilités entre Théodosia et le Bosphore auraient connu trois phases :

- une première tentative manquée par Satyros en 389 (témoignage d'Harpocraton) ;
- une deuxième tentative entre 389 et 370 par Leukôn I et Gorgippos, alors co-régents (d'où l'usage du pluriel *tyrannoi*), qui échoua grâce à l'intervention d'Héraclée (Pseudo-Aristote et Polyen à l'exception de l'épisode de Memnon), laquelle eut nécessairement lieu avant l'instauration de la tyrannie de Cléarque en 364 et sans doute avant 370 compte tenu des troubles que connut la cité entre ces deux dates ;
- enfin, la réduction de la cité par Leukôn à une date indéterminée entre 370 et 354, confirmée par une série de témoignages épigraphiques sur lesquels nous reviendrons.

Dans cette intéressante reconstruction, l'auteur fait donc de la guerre contre Héraclée un épisode d'un conflit plus long ayant opposé Théodosia et le Bosphore. Précisons cependant deux points essentiels : si quatre extraits sur les cinq invoqués ne mentionnent pas le contexte "théodosien" de l'affaire, alors que l'anecdote concernant Tynnichos est parfaitement explicite à cet égard, c'est sans doute que la deuxième étape du conflit se transforma littéralement en "guerre contre Héraclée" au point qu'on en oublia Théodosia ; cela expliquerait l'extension géographique particulière de cette partie du conflit, qui déborda largement la ville ou même le territoire de Théodosia, puisque les Héracléotes portèrent la guerre dans "la *chôra*" de Leukôn, sans autre précision topographique (Polyen, 6.9.4). Par ailleurs, Polyen (6.9.3) dit explicitement que Leukôn remporta la guerre contre les Héracléotes (**επει; δε; τον πολεμον καταλυσατο**), ce que Burstein ne prend nullement en considération dans son raisonnement qui tend à montrer que ceux-ci eurent la supériorité sur le Bosporan au cours de cette phase. On considérera donc qu'Héraclée intervint bien dans cette deuxième partie de la guerre, et qu'il y eut plusieurs épisodes d'abord victorieux pour elle, mais qu'elle dut finalement s'incliner devant Leukôn, qui put dans un troisième temps réduire Théodosia. Il n'est pas interdit de penser avec Zavojkin<sup>59</sup>, malgré le caractère gratuit de l'hypothèse, que la paix du Roi en 386 a.C. permit à Héraclée, avec le soutien des Perses, de légitimer son intervention et constitue même peut-être un *terminus post quem* pour le début de son implication.

Certains historiens, désireux de préciser la chronologie des événements postérieurs à 370, estiment qu'il faut lier directement la fin de l'intervention d'Héraclée (et dans la foulée la mainmise spartocide sur Théodosia) avec l'établissement de la tyrannie dans la cité mégarienne en 364 a.C.<sup>60</sup>. Quant à l'épisode de Memnon de Rhodes, Burstein refuse de lui attribuer une place dans son scénario, car il ne voit chez Polyen aucun indice du fait que la cité aurait loué les services du personnage<sup>61</sup> : de toute façon, l'activité de celui-ci n'est connue qu'à partir de c. 360 a.C.<sup>62</sup> et placer l'épisode pendant l'exil de Memnon en Macédoine entre 352 et 342 a.C.<sup>63</sup> oblige à supposer une seconde guerre, au milieu du IV<sup>e</sup> s., entre Panticapée et Héraclée. En réalité, on peut sans peine dissocier la fin de l'intervention d'Héraclée de la fin des hostilités entre les Spartocides et Théodosia et placer cette dernière au-delà de 364.

Peut-on tirer des sources épigraphiques, numismatiques et archéologiques d'autres arguments sur la chronologie de la conquête ? Commençons par la titulature des rois bosporans, telle que nous la révèlent les inscriptions : c'est en effet l'un des arguments invoqués par Burstein pour justifier la charnière de 370 et, d'une manière générale, cette titulature est un excellent moyen de suivre les progrès géographiques de l'expansion territoriale des Spartocides. La forme initiale de la titulature est aussi naturellement la plus courte : elle apparaît sous Leukôn I qui porte, dans une première étape, le titre d'"archonte du Bosphore et de Théodosia", présent dans trois inscriptions. Reste à déterminer la date de la plus ancienne des trois, pour attribuer un *terminus ante quem* épigraphique à la conquête de Théodosia. Jusqu'en 1965, date de la publication du corpus des inscriptions du royaume bosporan (*CIRB*), on ne connaissait qu'un seul document<sup>64</sup> présentant la titulature courte, une consécration trouvée dans la péninsule de Taman'. Le titre est bien complet, comme le montre<sup>65</sup> le long *vacat* après **Qeodosih~**, mais rien ne permet d'en préciser la date, le dédicant Dèmarchos fils de Skythès n'étant pas connu par ailleurs<sup>66</sup>. Deuxième document en lice : une dédicace versifiée<sup>67</sup> découverte récemment dans la partie asiatique du Bosphore, sur le site de Semibratnee, l'ancienne \*Labrys, que nous aurons l'occasion d'évoquer ultérieurement. Le texte a fortement varié depuis l'édition *princeps* en 1993<sup>68</sup>, en particulier dans le segment mentionnant le titre de Leukôn, pour finalement aboutir à la restitution, désormais consensuelle, **B[osporo a]f[cwn] Qeodosih~ te**, de loin la plus ingénieuse, même si elle bouleverse l'ordre des mots. On peut se demander s'il s'agit réellement ici de la titulature et s'il ne faut pas comprendre *archôn* comme un participe signifiant simplement "exerçant son pouvoir sur"<sup>69</sup>. Quelle que soit la solution retenue, la mention de Théodosia fournit quand même un *terminus ante quem*. Malheureusement, le texte ne donne par ailleurs aucun indice chronologique absolu et permet simplement de placer la conquête de \*Labrys et de la Sindikè après celle de Théodosia. Il n'en va pas de même d'une autre dédicace, trouvée à Hermonassa et publiée en 1967<sup>70</sup>, où le nom de Théodosia se trouve restitué avec une grande probabilité après la mention du Bosphore<sup>71</sup> : le dédicant, un certain Phainippos, fils d'Artemôn, a été identifié à un autre personnage du même nom<sup>72</sup> encore actif à l'époque

de Pairisadès I, lorsqu'il régna seul, c'est-à-dire à partir de 344. Bosi considère que trente ans au maximum séparent la dédicace d'Hermonassa de l'autre inscription, pour que la carrière du personnage soit plausible en termes d'âge, ce qui place le nouveau document au plus tôt vers 370. Cette date serait donc le *terminus ante quem* le plus ancien possible pour l'adoption de la titulature courte. Mais il y a fort à parier que l'on peut descendre la date du document d'au moins dix ans, donc vers 360 voire plus tard, pour éviter un "grand écart" chronologique dans la vie du personnage, ce qui n'aboutit malgré tout qu'à fournir un nouveau *TAQ* pour la titulature.

Autre source sur cette conquête, le monnayage, malheureusement difficile à utiliser, car il ne comporte que quelques types, représentés chacun par un petit nombre d'exemplaires. Le renouvellement récent du corpus numismatique de Théodosia<sup>73</sup> a cependant permis de préciser, voire de bouleverser, la chronologie relative des émissions, telle qu'établie en particulier par Shelov et Anokhin dans leurs synthèses respectives sur le monnayage bosporan<sup>74</sup> ; sont ainsi apparues des légendes inconnues jusque-là, même si le nombre total d'exemplaires connus pour la fin du v<sup>e</sup> et le début du iv<sup>e</sup> s. reste faible (quelques dizaines tout au plus). Les monnaies les plus anciennes pourraient être des trihémioboles et des *tétartémoria* d'argent, datés jadis par Shelov du dernier quart du v<sup>e</sup> s. et aujourd'hui "remontés" au troisième quart du même siècle par Kovalenko et Molchanov<sup>75</sup>. Cette première émission est suivie d'une deuxième, datée, comme le proposait Shelov cette fois-ci, de la fin du v<sup>e</sup> et du début du iv<sup>e</sup> s. Ces monnaies d'argent portent quatre abréviations différentes, mais compatibles entre elles : **QEODEO** (fig. 7) ou **QEODEOS**<sup>76</sup> pour la première série ; **QEOD**<sup>77</sup> ou **QEODEW** pour la deuxième série. Les émissions de bronze les plus anciennes sont constituées de deux séries qui se distinguent, d'abord et avant tout, par le passage, d'une série à l'autre, de la légende **QEODEW** ou **QEODEOS** à la légende **QEODO** ou **QEODOS** : cette étape marque un réel changement par rapport à l'ensemble des abréviations précédentes, argent et bronze confondus. Ces émissions de bronze, qui n'étaient pas antérieures au milieu du iv<sup>e</sup> s. selon Shelov<sup>78</sup>, sont désormais toutes rapportées au début de ce siècle et, plus précisément, à la décennie 385-375 a.C. par Kovalenko et Molchanov<sup>79</sup>, les numismates appuyant cependant constamment leur raisonnement sur les déductions faites par les historiens à partir des textes à propos de la prise de Théodosia<sup>80</sup>. On retiendra ici simplement le fait que ces bronzes sont peut-être, en effet, antérieurs à l'événement, car ils portent le plus souvent comme motif de revers une étoile qui trouve un parallèle exact à Chersonèse, colonie d'Héraclée pontique, alors que le motif du droit (un taureau dans



Fig. 7. Théodosia. Diobole d'argent. Dr. tête imberbe ; rev. tête de taureau ; **QEODEO** (d'après MacDonald 2005, n°88).



Fig. 8. Théodosia. Monnaie de bronze. Dr. tête d'Athéna casquée ; rev. carquois et massue ; **QEY** (d'après MacDonald 2005, n°159).

la première série) rappelle la représentation du lion au droit des bronzes de la cité taurique : les émissions des deux cités sont proches également sur le plan métrologique et connaissent une distribution géographique<sup>81</sup> qui tend à accréditer l'idée ancienne<sup>82</sup>, sinon d'une union monétaire entre elles, tout au moins d'une zone de circulation commune, incluant peut-être aussi Phanagorie.

D'une manière générale, Petrova<sup>83</sup> propose de placer les émissions d'argent de la deuxième série et les bronzes de la première série au moment des échecs du Bosphore et de la mort de Satyros en 389 a.C., ce dont témoignerait aussi l'iconographie : la tête d'Athéna figurant au droit des monnaies d'argent marquerait une orientation favorable à Athènes, partenaire commercial important, et l'étoile du revers des monnaies de bronze un choix pro-héracléote. Quelle que soit la valeur de ces hypothèses iconographiques, on peut, malgré tout, souscrire à l'idée que la conquête entraîna l'interruption des frappes autonomes (argent et bronze) dans les cités concernées dont Théodosia, et l'irruption massive du monnayage de Panticapée. L'apparition ultérieure d'autres émissions de bronze, au 3<sup>e</sup> quart du iii<sup>e</sup> s., cette fois avec l'abréviation **QEU** (fig. 8), est considérée par Shelov<sup>84</sup> comme la preuve que Théodosia aurait tenté de recouvrer et de

manifester son autonomie, mais une telle émission reste assez mystérieuse à une époque où la monnaie de bronze de loin la plus abondante est celle de Panticapée.

Outre les questions de chronologie relative, les monnaies de Théodosia révèlent une énigme, qui paraît à peu près insoluble à l'heure actuelle : celui du nom de la cité. Contrairement aux affirmations de Frolova<sup>85</sup>, un changement intervient clairement entre les deux séries de bronzes du IV<sup>e</sup> s., avec la perte d'un **E** dans la légende. Comment rendre compte du passage de **QEODEO** (ou assimilé) à **QEODO** (ou assimilé) ? De deux choses l'une : soit on considère, avec Blavatskij<sup>86</sup>, qu'il n'y a eu aucun changement autre qu'orthographique et que le nom même de la ville n'a jamais été modifié, mais dans ce cas, on ne voit pas quel phénomène linguistique aurait pu aboutir à la chute du **E**<sup>87</sup> ; soit, on considère qu'il y a bien eu métonomasié après la conquête, hypothèse d'autant plus tentante qu'elle est corroborée par une scholie du *Contre Leptine* due à Ulpian<sup>88</sup> : celui-ci suggère, tout en admettant que le point est controversé, que Leukôn aurait donné à la ville le nom de sa sœur ou celui de sa femme. La cité aurait donc à l'origine porté un autre nom qui renverrait à celui de son fondateur selon l'hypothèse la plus courante, *ktistês* dont certains droits représenteraient même le portrait selon Stolba<sup>89</sup> : la suggestion la plus ancienne<sup>90</sup> faisait de la ville une **Qeodeia** ou **Qeodea**, à moins qu'il ne se soit agi de **Qeodeon** ou **Qeodewn**, toutes restitutions rendues impossibles après la publication de monnaies<sup>91</sup> portant la légende **QEODEOS**. Petrova<sup>92</sup> considère donc désormais que la ville aurait porté le nom de \***Qeodeo~** et aurait bel et bien été renommée par Leukôn en Théodosia d'après une consonance similaire. Quel que soit le nom que l'on choisit de restituer à partir des premières légendes, il me semble clair en tout cas que l'on ne peut échapper à l'hypothèse de la métonomasié. Une difficulté subsiste et elle est de taille : comment concilier, sur certains bronzes du IV<sup>e</sup> s., la présence simultanée au revers, de l'étoile (si l'on en fait un symbole pro-chersonésien et donc pro-héracléote) et de la légende **QEODOS** ?<sup>93</sup> Les deux éléments sont a priori incompatibles et il faut alors renoncer à l'interprétation politique de l'image, sauf à supposer que la légende ait pu changer avant l'image et que l'on se trouve ici au tout début de la domination de Théodosia.

Les textes, littéraires ou épigraphiques, n'apportent guère sur cette question onomastique, car ils comportent d'emblée le nom "royal" de la cité, sans aucune trace de son nom ancien : la forme "Théodosia" y est attestée pour la première fois à partir du IV<sup>e</sup> s. dans la titulature des Spartocides, surtout d'abord sous la forme **Qeodosih**, puis sous la forme **Qeodosih/a**, également présente dans les sources littéraires à partir du *Contre Leptine* de Démosthène (33), soit 355/4 a.C. Il semble bien que cette seconde forme soit plus tardive que la première et que cette évolution se lise peut-être aussi dans le monnayage du III<sup>e</sup> s., mais aucune correspondance n'a été jusqu'ici clairement établie à ce propos entre les données épigraphiques et numismatiques. En tout état de cause, l'établissement de ces chronologies relatives fondées sur des critères stylistiques et métrologiques ne résout pas la question de la date (absolue) de la prise de Théodosia, ni de son incorporation au royaume du Bosphore. Qu'en est-il, pour finir, de l'archéologie ?

Malgré l'insuffisante exploration des vestiges, il est peut-être possible de déceler les traces du siège mené par les Spartocides dans les couches de destruction affectant, au tournant des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s., certains bâtiments mis au jour par I. B. Zeest au début des années 1950<sup>94</sup>. À l'extérieur du centre urbain, un village situé sur la pente nord du mont Tepe-Oba, à 4 km à l'ouest de Théodosia, a sans doute lui aussi conservé l'empreinte de ce conflit majeur : on y a découvert<sup>95</sup>, lors des campagnes de 1994-1995, des fragments de remparts en terre mélangée à de la pierre, construits à la hâte et pour lesquels on dispose au moins d'un *terminus post quem* (fin des années 360), grâce à un timbre amphorique d'Héraclée découvert dans les restes de fermes détruites au moment de la construction de ces remparts. De même, on verra la marque de l'action de Leukôn I dans la réorganisation et la reconstruction de certaines parties de la ville au milieu du IV<sup>e</sup> s.<sup>96</sup> avec la conquête spartocide : en témoignent, sur la colline de Karantina, emplacement présumé de l'acropole, les phases de construction et surtout de reconstruction des bâtiments A et B fouillés par Peters en 1975-1977. L'aménagement du port par Leukôn, dont fait état Démosthène en 355 a.C.<sup>97</sup>, dut de toute manière s'étaler sur plusieurs années et commencer vers 360 au moins<sup>98</sup>.

L'ensemble des indices converge donc, à mon sens, pour accréditer plutôt une date basse, vers 360 a.C. ou peu avant, pour la fin du siècle et le début de l'emprise spartocide sur Théodosia.

### La conquête de la Sindikè

À la fin du <sup>v</sup><sup>e</sup> s., la partie asiatique du Bosphore cimmérien, qui comprend l'actuelle péninsule de Taman' et la région du fleuve Kuban', est occupée par des cités grecques, mais aussi par des populations locales sédentaires<sup>99</sup>, appelées Méotes et Sindes par les auteurs anciens. Les Méotes, selon Strabon<sup>100</sup> (11.2.1), habitent sur les berges du lac Maeotis (mer d'Azov), donc vers le nord, et les Sindes se trouvent sur le territoire appelé Sindikè, situé au bord de la mer Noire, donc davantage dans la partie méridionale. Cet ensemble géographique formait un archipel dans l'antiquité<sup>101</sup>, d'où la mention par Strabon (11.2.9-10) de l'existence d'une île, où se trouvent Phanagorie et Kèpoi. Par ailleurs, la Sindikè ne semble pas constituer un tout indissociable, puisque la reine des Méotes sous Satyros I<sup>102</sup> s'attaque à "la Sindikè d'Hékataios", qui se trouve "un peu au-dessus du Bosphore".

L'*ethnos* des Sindes est organisé en royaume et dispose d'une monnaie à son nom, si l'on en croit la légende **SINDWN** (fig. 9) présente sur différentes séries de monnaies d'argent : le corpus de ces émissions a récemment fait l'objet d'une réévaluation complète par Frolova<sup>103</sup>, à la fois en termes de séries (la numismate en reconnaît cinq au lieu de trois) et de chronologie, puisqu'elle propose d'échelonner désormais ces monnaies tout au long du <sup>v</sup><sup>e</sup> s., plutôt que de les dater systématiquement de la fin de celui-ci.<sup>104</sup> Ces émissions posent un réel problème d'interprétation et ont fait couler une encre abondante, tous les historiens ne s'accordant pas à y voir ce qu'ils appellent des monnaies "tribales", comme s'il y avait incompatibilité entre le statut d'*ethnos* et la capacité à battre ou faire battre monnaie. L'interprétation traditionnelle<sup>105</sup>, qui en fait des monnaies indigènes, a été largement remise en question ces dernières années, même si les ultimes analyses reviennent en définitive à l'hypothèse initiale<sup>106</sup>.

Certains estiment en effet qu'il ne peut s'agir que de monnaies grecques émises soit à Sindikos Limèn (peut-être la future Gorgippia), soit par une union des cités de la Sindikè, c'est-à-dire du Bosphore asiatique<sup>107</sup>. Ils appuient leur raisonnement<sup>108</sup> sur l'iconographie parfaitement grecque de ces frappes et l'aire de distribution des trouvailles, essentiellement autour d'Anapa plutôt qu'à proximité des établissements identifiés comme sindes (comme Semibratnee). Autre argument invoqué en faveur cette fois d'une frappe "fédérale" grecque : l'absence de monnayage connu dans les cités de la Sindikè à l'époque de ces monnaies "sindes". Pourtant, outre les problèmes que pose la chronologie relative de toutes ces émissions, si l'on veut en faire la frappe d'une cité grecque, il faudrait imaginer l'existence d'une *polis* nommée Sindos<sup>109</sup>, car on ne voit pas comment la légende **SINDWN** pourrait renvoyer à un nom formé sur Sindikos ou Sindikè, d'autant que le nom de Sindikos Limèn n'est pas attesté avant le <sup>iv</sup><sup>e</sup> s.<sup>110</sup> Surtout cette légende ne laisse guère de doutes sur l'identité de l'émetteur : elle ne varie pas et ne connaît aucune abréviation, ce qui implique d'y reconnaître un ethnonyme au génitif pluriel ; or cet ethnonyme est parfaitement connu des Grecs de la région à l'époque classique, à commencer par Hérodote (4.28) et ne souffre aucune ambiguïté, puisqu'il figure au <sup>iv</sup><sup>e</sup> s. dans la titulature de Leukôn I, comme on le verra, en bonne et due place au milieu des noms des autres *ethnè*. Il y a ici, à mon sens, un argument dirimant à l'encontre de l'interprétation "fédérale" : peut-on imaginer que les habitants des cités du Bosphore asiatique aient pu emprunter son nom à un peuple local, fût-il leur allié, et se faire appeler "Sindes", entretenant ainsi une possible confusion sur l'identité de l'émetteur ? Un emprunt dans ce sens me paraît bien plus invraisemblable que l'existence de monnaies indigènes. Il est clair, en revanche, que ces monnaies étaient frappées dans un atelier<sup>111</sup> grec : Phanagorie doit être exclue, selon Frolova<sup>112</sup>, puisqu'à l'époque considérée elle ne frappait pas encore de monnaie propre ; seule Panticapée est alors susceptible d'avoir pu frapper monnaie pour d'autres, elle dont l'atelier monétaire commença ses activités au milieu du <sup>vi</sup><sup>e</sup> s. On connaît du reste d'autres exemples de ce type de frappes où tel dynaste ou *ethnos* local vient faire frapper ses monnaies dans une cité grecque : Shelov-



Fig. 9. Bosphore. Diobole d'argent des Sindes. Dr. tête d'Héraklès jeune ; rev. tête de cheval ; **SINDWN** (d'après MacDonald 2005, n°80).

Kovedjaev<sup>113</sup> a raison d'invoquer le cas du roi scythe Skylès qui fait frapper à Nikonion des monnaies à son nom vers 450<sup>114</sup> ; on peut également invoquer le cas de plusieurs séries de monnaies d'argent de Thrace méridionale, frappées au nom de différents *ethnè* à la fin du VI<sup>e</sup> et dans le premier quart du V<sup>e</sup> s.<sup>115</sup>.

Polyen (8.55) confirme l'existence de ce royaume sinde, lorsqu'il évoque l'intervention de Satyros I dans les affaires locales au début du IV<sup>e</sup> s., certainement avant le moment où il entreprit le siège de Théodosia qui lui coûta la vie. Le Spartocide, sans doute en vertu d'un accord existant entre le Bosphore et les Sindes, rétablit sur son trône le roi Hékataios, qui apparaît clairement comme l'un de ses alliés, et lui offrit sa fille en mariage, en exigeant la mort de sa première épouse, Tirtatao, reine des Méotes, ce qui entraîna un conflit sanglant. Tirtatao, enfermée dans un **ojuoron frouion**, parvint à s'en échapper et déclencha deux attaques des Méotes Ixomates contre "la Sindikè d'Hékataios et l'*archè* de Satyros", jusqu'à ce que Gorgippos, qui avait hérité du pouvoir paternel après la mort de ce dernier, vint la supplier d'arrêter la guerre. Cet épisode, qui illustre le rapport complexe entretenu par les dynastes du Bosphore avec les populations locales, tantôt alliées, tantôt ennemies, est éclairé par une inscription récemment découverte dans la vallée du Kuban' et qui intéresse directement l'extension orientale du royaume.

Cette inscription<sup>116</sup>, déjà en partie évoquée et qui mérite que l'on s'y attarde un peu plus longuement, est une dédicace en vers d'une statue consacrée à Phoibos Apollon par Leukôn, fils de Satyros, et provenant du site de Semibratnee [des "Sept-frères"] à proximité des kourganes du même nom. Elle présente d'abord l'intérêt de fournir le nom du site, \*Labrys, restitué à partir de l'ethnique **Labrutwim**(v. 3), et de confirmer, si besoin était, l'existence d'un royaume des Sindes et celle d'Hékataios. Surtout elle évoque deux épisodes supplémentaires de l'annexion de la Sindikè : d'une part celui où Oktamasadès, fils d'Hékataios, roi des Sindes, chassa son père du pouvoir et mena un raid (Tokhtas'ev et Vinogradov restituent **k[ateqrexen ?]**, v. 8) sur \*Labrys ; puis, dans un deuxième temps, la victoire remportée sur Oktamasadès par Leukôn qui le "chassa de la terre des Sindes" (**ejel[asa~ ?]/Oktamasadea gh~ eXindw**, v. 4-5). Si les deux épisodes, celui de Polyen et celui de l'inscription, ont un rapport entre eux en-dehors de la mention d'Hékataios, c'est peut-être grâce au lien qui unit éventuellement Oktamasadès et Tirtatao : le premier serait le fils de la seconde et appartiendrait de ce fait à une faction sinde hostile aux bons rapports d'Hékataios avec le Bosphore.

L'un des problèmes pendants reste celui du statut de \*Labrys, qualifiée de *polis* par la dédicace. Le caractère poétique du texte peut bien sûr empêcher de conclure à un quelconque statut précis du lieu ainsi nommé et aucun commentateur ne s'y est jusqu'ici risqué, sans doute parce que les auteurs anciens ne connaissent pas de cité de ce nom. L'établissement de Semibratnee, situé sur la rive gauche d'un bras ancien du Kuban' (l'antique Hypanis), fondé à la fin du VI<sup>e</sup> ou au début du V<sup>e</sup> s. a.C. et pourvu d'une fortification dès la première moitié du V<sup>e</sup> s. selon N. V. Anfimov, le fouilleur, fut considéré par lui comme "une ville sinde fortement hellénisée"<sup>117</sup>, compte tenu du nombre d'objets grecs découverts. Blavatskaja, sans doute embarrassée par l'importance des caractéristiques "grecques" du site (entre autres, la technique de construction des fortifications), en conclut même à "une présence de longue durée d'habitants grecs". Le réexamen du système de défense par Tolstikov<sup>118</sup> a conduit ce dernier à dater les premières fortifications de la première moitié du IV<sup>e</sup> s. a.C. et à attribuer au règne de Leukôn cette forteresse bosporane érigée "sur un ancien site sinde qui avait probablement été l'un des grands centres de la Sindikè"<sup>119</sup>. Rien de tout cela ne s'oppose donc à ce qu'il s'agisse d'une cité grecque issue par exemple de la colonisation interne au Bosphore, installée sur un site local préexistant et/ou ayant incorporé ces populations, et point d'appui avancé dans l'hinterland. Peut-être s'agit-il même de la forteresse mentionnée par Polyen et où Tirtatao fut mise à l'abri par Hékataios.

Le plus difficile est certainement de déterminer la date de l'inscription, qui offre cependant plusieurs points de repère chronologiques relatifs :

– la mention d'Hékataios implique qu'il y eut au moins deux épisodes concernant le roi des Sindes, l'un avec Tirtatao à la fin du règne de Satyros rapporté par Polyen, et l'autre avec Oktamasadès sous Leukôn, évoqué par l'inscription, au cours desquels Hékataios fit donc appel à deux reprises au souverain du Bosphore<sup>120</sup>. Comme il faut tenir compte de la durée du règne d'Hékataios, l'intervalle entre ces deux épisodes ne peut pas dépasser

trente ou quarante ans au maximum, ce qui interdit de descendre au-delà de 360 ou 355 pour l'inscription de Semibratnee ;

– le Spartocide porte dans l'inscription son titre d'“archonte du Bosphore et de Théodosia” ou, selon l'hypothèse minimale, fait état, d'une manière ou d'une autre, de la prise de Théodosia. Il n'est pas possible de prétendre que Leukôn est présenté ici simplement comme le fils de Satyros<sup>121</sup>, car, même si l'on refuse la restitution de la titulature courte, il faut malgré tout rendre compte de la mention de la cité criméenne et il n'y a guère d'autre choix que de supposer que Leukôn se glorifie ici de cette conquête, dans ce texte d'abord et avant tout destiné à illustrer ses mérites guerriers. Si l'on a eu raison de dater la reddition de cette cité vers 365-360 a.C., alors le nouveau document est à placer après cette date. La prise de Théodosia constitue bien un *terminus post quem* et non *ad quem* et il n'y a aucune raison de supposer que l'inscription de Semibratnee est exactement contemporaine de cet événement<sup>122</sup>. Au contraire, il faut supposer un certain délai entre les deux événements, car on voit mal comment le souverain aurait pu mener simultanément toutes ces conquêtes.

– les deux épisodes concernant Oktamasadès peuvent, malgré tout, être légèrement disjoints dans le temps et il n'est pas impensable que celui-ci ait profité de l'absence de Leukôn, occupé à guerroyer ailleurs, pour s'attaquer à son père Hékataios.

– on peut tenter d'affiner la chronologie, au moins en termes relatifs, et supposer que l'épisode relaté par l'inscription se situe entre la prise de Théodosia et le rattachement au royaume des Sindes et autres *ethnè* du Bosphore asiatique, perceptible dans le reste des inscriptions sous la forme de la titulature longue. Et, même si rien ne montre que ce rattachement se fit dans la violence, il dut avoir lieu pour ainsi dire dans la foulée à la toute fin du règne de Leukôn I. Il paraît cependant difficile de s'avancer davantage et de tirer des conclusions chronologiques précises de certaines formes grammaticales, comme le fait Jajlenko<sup>123</sup> pour l'emploi du *ō* pour le génitif, qui cesserait en 368 exactement au bénéfice du **-ou**. Il est totalement arbitraire de fonder un tel raisonnement sur une comparaison des orthographes bosporane et attique en supposant qu'elles suivent strictement la même évolution. Par ailleurs, le corpus bosporan lui-même montre bien que l'orthographe ne se conforme pas à des règles immuables dans le temps : il n'est que de voir les variations présentes à l'intérieur d'une même inscription<sup>124</sup> ou le maintien du graphème **-ou** bien après la date proposée<sup>125</sup>.

En récapitulant l'ensemble des données, on considérera que, vers 360-355 a.C., lors d'une deuxième intervention spartocide dans la Sindikè ultérieure aux épisodes rapportés par Polyen à propos du père d'Oktamasadès, Leukôn I reprit à ce dernier le site fortifié de Semibratnee et annexa progressivement, mais définitivement<sup>126</sup>, la région grâce à sa victoire sur le fils usurpateur d'Hékataios. Cette conquête se lit dans la titulature du souverain qui se dit désormais non seulement “archonte du Bosphore et de Théodosia”, mais aussi “roi des Sindes, des Torètes, des Dandariens et des Pesses”<sup>127</sup>. Il reste difficile de préciser dans quel ordre se fit l'absorption de tous ces peuples, inclus plus tard parmi les Méotes par Strabon<sup>128</sup>. En tout état de cause, ils ne représentent pas la totalité de ces derniers. La restitution de l'expression “tous les Méotes” dans une dédicace de Panticapée<sup>129</sup> de l'époque de Leukôn paraît ainsi plus que douteuse, car son successeur Pairisadès I (349/8-311/0 a.C.) commence en effet sa carrière sans eux<sup>130</sup>. Plus intéressante encore est la titulature portée par Leukôn dans une inscription de Nymphaion récemment publiée<sup>131</sup> qui reflète peut-être cette conquête en (au moins) deux étapes (?) : **Leokwno- a꜑conto- Bosporo kai; Qeodosih- /kai; th- Sindikh- pash- kai; Toretewn kai; Dandariwn kai; Yhsswn**, “Leukôn étant archonte du Bosphore et de Théodosia, de la Sindikè toute entière, des Torètes, des Dandariens et des Pesses”. Cette titulature se distingue par deux anomalies : la précision **pash-** apportée à la qualification de la Sindikè et l'absence du participe **basileuonto-**, “régnant sur” avant la mention des *ethnè*. Il n'y a guère de chance que la titulature soit ici erronée, compte tenu du caractère monumental de la dédicace, gravée sur une architrave de propylée ionique : le lapicide se sera appliqué deux fois plutôt qu'une. Peut-être cette version inédite reflète-t-elle un état transitoire de la titulature, à un moment où celle-ci n'est pas encore totalement fixée, en particulier le double statut du souverain, à la fois archonte et roi<sup>132</sup>. La précision **pash-** renvoie sans doute à la situation particulière de la Sindikè, dont une partie dépendait déjà des souverains bosporans avant Leukôn, mais dont l'autre restait encore aux mains du roi des Sindes<sup>133</sup> : avec Leukôn, c'est tout

la région qui se trouve réunie sous un même pouvoir. Les éditrices de l'inscription<sup>134</sup> la datent, sur des critères paléographiques, du tournant des premier et deuxième quarts du IV<sup>e</sup> s., mais on est là certainement après 360 à cause de la mention de Théodosia et plus près de 360-355 que de 375 a.C., même s'il est impossible de proposer autre chose qu'une datation relative : elles ont raison cependant de considérer ce document<sup>135</sup>, pour les causes énoncées précédemment, comme légèrement plus ancien que ceux qui présentent la titulature classique.

Les limites orientales du royaume au-delà de Gorgippia au sud et de \*Labrys au nord sont encore repoussées sous le règne de Pairisadès I, comme en témoigne une épitaphe de Panticapée qui fixe même la frontière aux montagnes du Caucase<sup>136</sup>. Et c'est ce dynaste qui le premier se dit **basileuwn Siudwn kai; Maitw̄n pantwn**, titre dont on a conservé plusieurs témoignages épigraphiques<sup>137</sup>. Peut-être est-ce à cette époque qu'un mercenaire paphlagonien du nom de Drusanis tomba "en combattant au pays des Méotes", comme nous l'apprend une stèle funéraire de Panticapée<sup>138</sup>. C'est encore l'épigraphie qui nous informe de la poursuite de l'expansion : après les Méotes, ce sont les Thateis<sup>139</sup>, puis les Doschoi<sup>140</sup> qui entrent dans sa titulature. Une indication supplémentaire des difficultés que connaît le Bosphore à l'époque de Pairisadès nous est fournie dans le *Contre Phormion* (8), attribué à Démosthène et qui daterait de 327/6 a.C. : le marchand Phormion n'a pu écouler sa marchandise à cause d'une guerre entre Pairisadès et les Scythes, dont nous ignorons tout, mais qui ne dut pas être de longue durée, car elle ne parvint pas à perturber durablement l'économie locale<sup>141</sup>. La question est de savoir quels sont les Scythes en question et si, comme le note Bosi<sup>142</sup>, un observateur athénien du IV<sup>e</sup> s., même disposant d'informations directes recueillies à la source, avait vraiment les moyens de distinguer entre les différents *ethnè* du nord de la mer Noire.

Enfin, les violents conflits dynastiques qui eurent lieu à la mort de Pairisadès I en 310 entre ses trois fils, Satyros II, Eumélos et Prytanis<sup>143</sup>, nous intéressent ici par les alliances passées entre eux et les populations locales (alliés scythes de Satyros et sarmates d'Eumélos), qui dénotent une fois de plus la perméabilité, voire la porosité de ce vaste domaine aux **plhsioewroi barbaroi**<sup>144</sup>. Eumélos (310/9-304/3 avant notre ère), sorti vainqueur de la bataille, sut lutter contre les pirates des tribus vivant au sud de Gorgippia, au pied des premiers contreforts du Caucase, Héniochoi, Tauroi et Achaïoi. Mais il resta célèbre surtout pour ses ambitions territoriales bien supérieures encore à celles des générations précédentes : après avoir "pris possession d'une grande partie de la terre barbare", il entreprit, selon Diodore (20.25), "de soumettre tous les peuples du Pont Euxin", **epeceirhse panta ta; peri; ton Ponton eñnh katastrefesqai** : seule la mort l'empêcha de réaliser des plans dignes de ceux que Mithridate saura mettre en œuvre bien plus tard. Comme celle-ci le surprit sur le chemin du retour depuis la Sindikè, on supposera que la terre barbare conquise par ses soins l'avait été plutôt dans le Bosphore asiatique, sans que l'on puisse désigner avec précision les peuples soumis. Après Eumélos, la titulature est parfois beaucoup plus succincte et cesse provisoirement d'être un inventaire systématique des conquêtes, même si les *ethnè* réapparaissent de temps à autre avec le nom de Pairisadès II. D'une manière générale, l'absence de certains peuples dans la titulature produite par plusieurs inscriptions sous différents règnes, ne signifie pas qu'ils sont sortis de la domination bosporane<sup>145</sup> : ainsi, par exemple, des Thateis et des Doschoi<sup>146</sup>, qui sont désormais probablement englobés dans les Méotes<sup>147</sup>. La titulature est donc certainement plus flexible qu'il n'y paraît. À titre de comparaison, l'inflation ethnico-géographique reprend à une époque beaucoup plus tardive, au début du I<sup>er</sup> s. p.C., sous Aspourgos (10/1-37/8 p.C.), que l'un de ses probables thuriféraires<sup>148</sup> nomme sans ambages, entre autres, "celui qui règne sur tout le Bosphore, Théodosia, les Sindes, les Méotes, les Tarpeites, les Torètes, les Psesses et les Tanaïtes, et qui a soumis les Scythes et les Taures"<sup>149</sup>.

### Colonisation interne : fondations et refondations du Bosphore asiatique

On mentionnera d'abord Kimmeris (ou Kimmerikon), dont le Pseudo-Skymnos dit qu'il s'agit d'une "fondation des tyrans du Bosphore" (F 17a). Plutôt que d'une *ktisis*, il pourrait s'agir en fait d'une véritable refondation, si la Kimmeris évoquée ici est aussi la cité mentionnée dans les *ATL*, parmi les tributaires de 425 a.C. Compte tenu de la chronologie de l'expansion territoriale du Bosphore, la fondation de Kimmeris est généralement datée de la fin du V<sup>e</sup> ou du début du IV<sup>e</sup> s.<sup>150</sup>

Vient ensuite Gorgippia, l'actuelle Anapa. Dans la *Sindikè*, dit le Géographe, est située Gorgippia, qui serait **to:basiteion twñ Sindwñ**, la "résidence royale des Sindes", mais cette description doit être considérée comme erronée<sup>151</sup> car elle ne correspond guère ni à l'histoire, ni à la géographie de la région : on voit mal les Sindes installer leur capitale à la périphérie de leur territoire<sup>152</sup>, si près de celui des Achaïoi, des Zyges et des Hénioques<sup>153</sup>. Quel qu'ait pu être l'ancien nom de la cité, sa métonomase se produit dans la première moitié du IV<sup>e</sup> s., au moment où elle fut rattachée au royaume du Bosphore<sup>154</sup> puis, en quelque sorte, refondée et rebaptisée du nom de Gorgippos, l'un des fils de Satyros I<sup>er</sup>, que nous connaissons à la fois par les sources littéraires et épigraphiques. C'est ce Gorgippos<sup>155</sup>, selon Polyen (8.55), qui mit fin à la guerre contre Tirgatao, la reine des Méotes, après avoir hérité du pouvoir de son père en même temps que du conflit sanglant engagé par lui : la phrase de Polyen pourrait faire allusion à un partage territorial entre les fils de Satyros et montrer que cet héritier, pour ainsi dire second, eut à s'occuper de la *Sindikè* et donc aussi de la future Gorgippia, son frère Leukôn ayant reçu en partage (entre autres) la guerre contre Théodosia. On a parfois conclu de cette situation que Gorgippos avait été le co-régent de son frère selon une pratique attestée dans le royaume à d'autres époques<sup>156</sup>, mais il a pu tout aussi bien, et cela ne change rien au fond du problème, être simplement le représentant local de celui-ci. La fonction exacte de Gorgippos dans la "nouvelle" cité n'est connue d'aucune source, mais l'on peut suggérer, en rapprochant son cas de celui de Gylon à Kèpoi, qu'il devait s'agir d'une charge de gouverneur ou d'épistate<sup>157</sup>, semblable en son contenu, sinon en son titre, à celle du **oJepi: Gorgippeia**~ des inscriptions de l'époque impériale<sup>158</sup>. Peut-on préciser maintenant la date du rattachement de Gorgippia à l'État bosporan en formation ?

La numismatique n'est ici d'aucun secours, puisque la circulation monétaire ne commence réellement dans la cité que dans les années 340-330 a.C.<sup>159</sup> et que celle-ci frappe une monnaie propre seulement à la fin du I<sup>er</sup> s. ou au début du I<sup>er</sup> s. a.C.<sup>160</sup> L'archéologie est à cet égard plus instructive. La construction d'épais murs de fortifications dans le dernier quart du V<sup>e</sup> s. a pu être interprétée comme une manifestation de résistance aux appétits spartocides<sup>161</sup>. La fouille a permis, par ailleurs, de repérer plusieurs moments de destruction susceptibles d'être liés, d'une manière ou d'une autre, à la conquête : d'une part, des traces d'incendie dans des maisons à la fin du V<sup>e</sup> s. et un bouleversement stratigraphique au tournant des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s., dans les secteurs dits Zapovednik et Kubanskij, avec recouvrement de la nécropole archaïque, extension de la surface habitée et nouvelle orientation du plan urbain, que l'auteur des fouilles interprète<sup>162</sup> comme la preuve d'un accroissement démographique consécutif au changement de situation politique ; d'autre part, une seconde période de destruction, au début du IV<sup>e</sup> s., considérée par elle comme la traduction matérielle des conflits violents ayant perturbé la région à l'époque de Tirgatao et de Satyros I. Mais d'autres archéologues invoquent l'existence de traces de destruction encore ultérieures, très précisément dans le deuxième quart du IV<sup>e</sup> s.<sup>163</sup>. On touche là aux limites de l'utilisation des sources archéologiques et à la difficulté perpétuelle qu'il y a à vouloir "accrocher" un épisode connu par les sources littéraires à tel ou tel bouleversement stratigraphique, ou l'inverse. On constatera d'emblée que les secteurs concernés par ces bouleversements ne sont pas les mêmes, malgré leur proximité géographique. Il peut donc s'agir d'un processus de moyen terme qui donna lieu à différents épisodes de destruction, puis de réaménagement. Compte tenu du lien onomastique évident entre Gorgippos et la nouvelle cité, il n'est pas absurde de penser que celui-ci hérita de son père, après la mort de celui-ci, aussi bien de la guerre que de cette tâche de refondation, laquelle se poursuivait encore au moment de la conquête finale de la *Sindikè* par son frère Leukôn, quelque trente ou quarante ans plus tard. L'archéologie a également fourni des indices de la présence de Gorgippos dans la ville qui porte son nom à travers une série de tuiles présentant le timbre **GORGIPPOU**, et qui toutes proviennent d'Anapa ou de ses environs<sup>164</sup> : ces timbres sont datés par Anokhin, sur des critères typologiques malheureusement mal spécifiés, des années 390-380 a.C.<sup>165</sup>

Enfin, les combats qui opposèrent Eumélos et ses frères, en 310/9 a.C., sont peut-être perceptibles dans les traces d'incendie identifiées au tournant des IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. dans la stratigraphie du site, même si Alekseeva<sup>166</sup> reconnaît elle-même que la ville ne connut pas malgré tout de bouleversements majeurs sur le plan archéologique à cette période. La lutte qu'Eumélos livra contre les pirates de la mer Noire ne put avoir que des conséquences positives sur le développement de la ville et du port. Après la mort d'Eumélos, le retour à un partage territorial

entre ses fils Spartokos III et Seleukos II fit du second sinon le co-régent du premier, du moins le “gouverneur” ou le responsable des affaires de Gorgippia : telle est l’hypothèse que l’on a cru pouvoir émettre en se fondant sur l’analyse d’une proxénie trouvée à Anapa en 1953<sup>167</sup>. Dans ce document, qui date du début du III<sup>e</sup> s., au moins deux personnages dont un certain [Sele]ukos (fils d’ ?) Eumélos et [----], accordent la proxénie et les privilèges afférents à un individu, peut-être un Athénien, dont seul le patronyme, Chairippos, est bien conservé. Il est légitime de voir dans cet octroi de proxénie par un gouverneur local, fût-il apparenté à la dynastie spartocide, la preuve que Gorgippia dispose toujours d’un statut spécifique au III<sup>e</sup> s., comme c’était le cas sous Gorgippos. Il me semble en revanche aventureux de considérer qu’il y a là la trace d’une indépendance de la cité elle-même<sup>168</sup>. Bien au contraire, celle-ci ne dispose pas d’institutions propres et n’est pas émettrice du décret : ce n’est que bien plus tard, à partir de la fin du II<sup>e</sup> s. a.C. et surtout à l’époque impériale que l’on constate la résurgence d’une forme relative d’autonomie institutionnelle<sup>169</sup>. La seule conséquence que l’on peut tirer du document est que vraisemblablement le champ d’application des privilèges devait être restreint au territoire de Gorgippia, car il n’est fait nulle part mention d’une éventuelle validité **ej̄ panti;Bosporwi**.

Mais Gorgippia ne fut pas la seule à être englobée dans les possessions spartocides en direction du sud, et il faut aussi évoquer le cas des établissements de Bata et de Torikos. Le premier est connu de Strabon (11.2.14) sous ce nom, tandis que le Pseudo-Skylax (§ 72) donne Patous<sup>170</sup>. Selon le Géographe, la localité de Bata (**ta; kaloumena Bata**) comportait une *kômè* et un port, que les archéologues situent traditionnellement à l’emplacement de la ville actuelle de Novorossijsk<sup>171</sup>, où la construction d’une forteresse génoise puis du port moderne aurait définitivement enseveli le site antique. À l’appui de cette identification, on a invoqué la découverte de divers fragments céramiques dans la ville moderne, parmi lesquels une tombe faite de tuiles du III<sup>e</sup> s. a.C., dont l’une portait un double timbre **Basil [ikhy et dia; Bata(kou ?)]**<sup>172</sup>. Mais l’instabilité des conditions climatiques et les vents violents d’automne ne rendaient pas possible l’utilisation de la baie durant l’année entière, d’où la proposition d’autres emplacements pour Bata, comme le site de Myskhako plus proche de la mer vers le sud<sup>173</sup>, ou celui de Kabardinka de l’autre côté de la baie. Quant à Torikos, le toponyme n’est attesté que chez le Pseudo-Skylax (§ 74), qui qualifie l’endroit de *polis hellenis* et signale qu’elle était, elle aussi, dotée d’un port. Le site qui correspond le moins mal à la mention du *Périple* en termes géographiques est assurément celui du cap Tonkij dans la baie de Gelendzhik, où l’archéologue Onajko<sup>174</sup> découvrit dans les années 1970 un établissement archaïque et classique, dont une grande partie avait été détruite par l’érosion côtière. La particularité de ce site est de présenter, contrairement aux autres colonies du Pont Nord, une architecture en pierre et un plan régulier dès le VI<sup>e</sup> s. a.C. : on peut s’étonner de la configuration de l’établissement qui, sur une superficie de 1540 m<sup>2</sup>, offre des rangées de pièces pourvues d’une tour dans l’angle sud et disposées autour d’une cour de 900 m<sup>2</sup>, selon un principe qui rappelle immédiatement certaines fermes de la *chôra* de Chersonèse (en particulier le bâtiment U6 de Panskoe) ou d’Olbia (ferme de Didova Khata), dont aucune n’est antérieure à la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. a.C. Or la chronologie du bâtiment de Gelendzhik s’étend du deuxième quart du VI<sup>e</sup> s. à la première moitié du V<sup>e</sup> s. a.C., si l’on en croit l’analyse des artefacts. Au-delà même de l’absence de parallèles pour une structure de ce type à l’époque considérée, le site pose un autre problème chronologique. La datation archéologique en fait un établissement archaïque, très antérieur à la date retenue aujourd’hui pour la composition du *Périple* du Pseudo-Skylax vers le milieu du IV<sup>e</sup> s. a.C. : on est donc contraint ici soit de supposer une source ancienne pour le passage concerné, soit de postuler que le grand bâtiment découvert ne forme qu’une partie du site, lequel n’aurait pas été entièrement mis au jour et se serait déplacé ultérieurement au fond de la baie, par exemple là où Brashinskij avait découvert en 1965 un dépôt hellénistique<sup>175</sup>.

D’une manière générale, tant Bata que Torikos, ou plutôt les établissements identifiés comme tels le long de cette côte et qui sont loin d’être les seuls à témoigner de contacts avec les Grecs, comme l’attestent les recherches archéologiques menées récemment entre Anapa et Novorossijsk<sup>176</sup>, posent le problème des rapports qu’ils entretenaient avec le royaume spartocide. On peut s’accorder sans trop de difficulté avec l’idée que ces sites côtiers servaient de relais de navigation aux bateaux se dirigeant vers le Bosphore cimmérien, même si l’itinéraire oriental n’était certainement pas le plus fréquent<sup>177</sup>. Mais aucune source n’indique expressément

que ces deux têtes de pont vers le sud, qui à aucun moment ne devinrent des établissements aussi importants que Gorgippia ou Tanaïs, aient fait partie de façon formelle du territoire bosporan, sinon la mention dans la titulature royale<sup>178</sup> à partir du règne de Leukôn I, des Toretai : leur mention par le Pseudo-Skylax (§ 73) au sein de l'énumération des stations côtières montre à l'évidence que cet *ethnos* habitait quelque part entre Gorgippia et Torikos. Un seul autre indice épigraphique peut être retenu en faveur d'une forme de colonisation interne au Bosphore dans la région à partir du IV<sup>e</sup> s. : la découverte de tuiles estampillées de marques royales. L'une a déjà été évoquée à propos de Novorossijsk, mais il convient de lui ajouter d'autres fragments découverts sur le site de Raevskaja<sup>179</sup>, au sud-est d'Anapa près de la rivière Maskaga, et portant l'inscription **EUMHLOU**. On admettra donc simplement, mais le fait est déjà considérable, que cette partie de la côte et sans doute aussi une portion non négligeable de l'hinterland associé furent intégrés à la sphère d'influence spartocide peut-être dès le IV<sup>e</sup> s. a.C., même si les modalités et la chronologie du processus nous échappent entièrement.

Le dernier cas intéressant de fondation, même s'il reste pour nous une abstraction, est celui qu'évoque Diodore (20.25) à propos du règne d'Eumélos (310/9-304/3 a.C.) : ce dynaste désireux de manifester son *evergesia* à l'égard des cités pontiques, vint en aide aux gens de Kallatis assiégés et affamés par Lysimaque. Non seulement il leur trouva un refuge, **αἰλακαίποτιν ἐφωκε κατοικεῖν ἐπί δε; toutoi- τῆν οἰοναζονεῖν Ἰων καί; τῆν κωραν κateκλ ηρουχsen**, "mais en plus il leur donna la cité de Psoa où s'établir et les allotit sur son territoire". Malgré le caractère problématique de la restitution d'un toponyme inconnu par ailleurs et de la localisation du site, il est tentant, même si ce sens n'a rien de certain, de voir là une *katoikia* ou une clérouchie dans l'acception technique de ces termes<sup>180</sup>, question sur laquelle je reviendrai plus tard à propos du statut des terres.

Tanaïs, colonie bosporane ?

L'activité colonisatrice des Grecs avait abouti, depuis l'époque archaïque, à plusieurs fondations successives dans le delta du Don. Dans cette partie reculée de la mer d'Azov, le lac Méotide des Anciens, ils s'étaient installés dans le 3<sup>e</sup> quart du VII<sup>e</sup> siècle sur le site aujourd'hui submergé de Taganrog<sup>181</sup>, peut-être la Krémnoi d'Hérodote (4.20)<sup>182</sup>, mais cet établissement avait disparu un siècle plus tard, peut-être sous la pression des nomades. Il fallut attendre deux siècles pour voir réapparaître les Grecs cette fois dans l'établissement indigène d'Elizavetovskoe<sup>183</sup>, où, selon les fouilleurs, ils disposèrent d'abord, dans les années 350-300 a.C., d'un quartier particulier, pour occuper ensuite, lors de la dernière phase du site (vers 300-270 a.C.), une partie de l'acropole : on verra plus loin qu'en réalité il est bien difficile d'estimer le caractère permanent ou non d'une telle présence. Enfin, à une date que seule l'archéologie permet de déterminer et sur laquelle nous allons revenir, ils s'installèrent sur le site de Tanaïs (act. Nedvigovka), **κτισμα τῶν τῶν Βοσπορον ἐφ' οὐτῶν Ἐιληων**, "fondation de ceux qui occupent le Bosphore" selon Strabon (11.2.3), à c. 300 km à vol d'oiseau au nord-est de Panticapée. Pourtant, l'appartenance de Tanaïs au royaume avant l'époque du roi Polémon (14-9/8 a.C.), qui ravagea la cité<sup>184</sup>, est tout sauf une évidence<sup>185</sup>. L'analyse des différents passages de Strabon relatifs à Tanaïs peut donner lieu à des analyses à première vue contradictoires : d'un côté, le Géographe semble attribuer cette fondation aux Spartocides, même si "ceux qui occupent le Bosphore" ne sont pas nécessairement "ceux qui le contrôlent" ; de l'autre (11.2.11), il évoque les Méotes d'Asie, **οἰηεν ὑψηκουον τῶν το; ἐμποριον ἐφ' οὐτῶν το; ἐν τῶν Ἰων καί; τῶν Βοσπορανῶν**, "dont les uns obéissaient aux maîtres de l'*emporion* établi sur le Tanaïs, les autres aux Bosporans" et il ajoute que **πολλὰ καί; τῶν Βοσπορανῶν ἡγεμονε- καί; τα; μεῖρι του Ἰων καί; τῶν Βοσπορανῶν**, "les dynastes du Bosphore dominèrent à plusieurs reprises les lieux jusqu'au Tanaïs, en particulier les derniers d'entre eux, Pharnace, Asandros et Polémon". Les deux extraits du § 11 semblent impliquer tout d'abord que les souverains du Bosphore n'eurent pas le contrôle de Tanaïs durant la totalité de la période hellénistique, puisque les occupants de l'*emporion* sont clairement distingués des Bosporans, et ensuite que cette dernière vit son indépendance s'amoinrir fortement dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. a.C.<sup>186</sup> Par ailleurs, lorsque Strabon veut parler des souverains du Bosphore, il n'utilise pas de périphrase, mais signale qu'ils sont des *hégémons*, ce qui jette un doute sur la signification du

premier extrait. Il est clair que le texte du Géographe ne peut pas être utilisé à l'appui de la thèse selon laquelle Tanaïs fut une colonie bosporane incluse dès l'origine dans les limites de la souveraineté spartocide.

La titulature royale tendrait à confirmer que Tanaïs fut, au contraire, rattachée très tard au Bosphore, puisque c'est seulement au début du I<sup>er</sup> s. p.C., avec le protectorat romain, que les "Tanaïtes" y figurent<sup>187</sup>. La définition épigraphique de la cité au début du II<sup>e</sup> s. p.C. comme étant "Tanaïs du Bosphore" va dans le même sens<sup>188</sup>. Le sens de l'ethnique Tanaïtes pose cependant un vrai problème d'interprétation, car il est sur le même plan dans la titulature que les autres *ethnè*, Sindes, Méotes, Tarpeites, Torètes et Psesses et désigne clairement dans ce contexte la partie perçue et "catégorisée" comme barbare de la population : une telle interprétation est confirmée par l'existence conjointe, à l'époque impériale, d'un "archonte des Tanaïtes" et d'un "hellénarque"<sup>189</sup>. D'une manière générale, l'épigraphie a longtemps été peu instructive, faute d'inscriptions d'époque hellénistique. Elles étaient inexistantes à l'époque de la monographie de Shelov sur la cité en 1970<sup>190</sup> et c'est tout récemment seulement, grâce aux fouilles germano-russes des années 1992-2002, qui avaient pour objectif principal le dégagement de l'agora<sup>191</sup>, que les premiers documents véritablement significatifs ont été mis au jour. On mentionnera en particulier un décret daté d'après la graphie des années 200-150 a.C.<sup>192</sup>. La restitution proposée pour la deuxième ligne, [----**ε**λδ **ο**ξετῶνδῆμων], par Vinogradov, l'éditeur *princeps* de ce document, paraît inévitable et donc parfaitement justifiée : cette restitution a pour résultat de faire de Tanaïs à l'époque hellénistique une *polis* disposant de ses propres institutions, à la grande différence des autres cités bosporanes contemporaines, et accredité l'hypothèse de Shelov<sup>193</sup> sur la longue indépendance de Tanaïs et son inclusion tardive dans le royaume. Il faut donc admettre l'existence d'un *demos* des Tanaïtes, restituable éventuellement dans une autre inscription récemment découverte elle aussi<sup>194</sup>, ce qui impliquerait que le terme ait, à l'époque impériale, changé de signification "ethnique". Dans ces conditions, qui fonda Tanaïs et comment interpréter le texte de Strabon ? Selon Vinogradov qui s'accorde ici à l'opinion ancienne de Shelov<sup>195</sup>, il s'agirait non des souverains spartocides, mais de marchands bosporans, car il faut bien rendre compte de l'expression "ceux qui occupent le Bosphore" dans la phrase concernant la fondation. Une autre interprétation de ce segment pourrait être, et cela s'accorderait avec les conclusions présentées ici, que cette *ktisis* fut en fait une "refondation" ultérieure, d'époque mithridatique<sup>196</sup> ou impériale.

Que nous indique maintenant l'archéologie ? Elle nous montre que, même si le site ne se développa vraiment qu'à la fin du III<sup>e</sup> et au II<sup>e</sup> s. a.C., son occupation initiale remonte à la première moitié du III<sup>e</sup> s. a.C., compte tenu du matériel le plus ancien découvert<sup>197</sup>. La datation exacte de cette fondation a connu un certain nombre de variations, à cause des nouvelles chronologies proposées pour les timbres amphoriques rhodiens et sinopéens. La datation donnée récemment par Finkielsztejn pour les timbres rhodiens du groupe Ib<sup>198</sup>, désormais placé entre 270 et 246 a.C., a conduit à abaisser dans le temps la fondation<sup>199</sup>, le *terminus ad quem* étant même précisément à placer selon Jöhrens<sup>200</sup> en 261 ou 260 a.C., date du premier timbre rhodien découvert sur le site. Cette date est également celle aux environs de laquelle est fixé le dernier astynome sinopéen dont un timbre ait été trouvé à Elizavetovskoe. Pour Jöhrens<sup>201</sup>, il n'y a donc aucune concomitance des deux sites, même pour une courte période, mais un transfert pur et simple, après la destruction brutale du site le plus ancien, transfert qui expliquerait la présence d'intrus à Tanaïs, comme cette série de 40 timbres thasiens datés de l'éponyme Nymphôn vers 350-345 a.C. Ces intrus-là sont incontestables, mais Jöhrens va plus loin, puisque selon lui sont également des intrus les timbres sinopéens des années 266, 264 et 263 a.C., découverts en très faibles quantités à Tanaïs, mais beaucoup plus présents à Elizavetovskoe (54 fragments). Je ne pense pas que l'on puisse se prononcer avec autant de certitude sur la date du transfert et de la nouvelle fondation : rien n'exclut une sorte de pré-installation ou d'exploration du site dans la décennie qui précéda. On peut suggérer prudemment les années 270-260 a.C. pour l'ensemble du processus, ce qui n'est pas incompatible avec le caractère soudain de la destruction d'Elizavetovskoe. Il a donc pu y avoir une coexistence entre les deux sites, que les nouvelles chronologies permettent cependant de réduire à quelques années.

Autre épisode de l'histoire de Tanaïs, la destruction partielle du centre urbain et des murailles ainsi que l'abandon de sa partie occidentale, datables du tournant de notre ère, peuvent être rapportés au siège de

Polémon évoqué par Strabon (11.2.3). Mais la cité survécut et continua d'exister jusqu'au milieu du v<sup>e</sup> s. p.C. L'architecture et le développement urbain de Tanaïs à l'époque hellénistique montrent qu'elle se comporte comme une cité grecque typique. Pour autant, le matériel découvert ne semble témoigner d'aucune relation politique spécifique avec le Bosphore. Le plus frappant en la matière est l'absence quasi-totale de monnaies bosphoranes<sup>202</sup>, en particulier de ces bronzes du III<sup>e</sup> s. a.C. trouvés au contraire en abondance dans les autres sites dépendant du royaume. À ce jour, on y a découvert seulement deux monnaies de Panticapée du IV<sup>e</sup> s. (c. 330-315 a.C.)<sup>203</sup>, dont l'une hors contexte stratigraphique cohérent en 1994. Les quatre premières années des fouilles germano-russes n'ont livré, sur 121 trouvailles, aucune monnaie postérieure à ce petit bronze et il faut attendre l'année 2001 pour la découverte d'une monnaie hellénistique supplémentaire<sup>204</sup>, venant s'ajouter au très maigre corpus antérieur<sup>205</sup>. Mais il n'existe pas non plus de trace de monnayage autonome<sup>206</sup> : il n'y avait pas une seule monnaie propre à Tanaïs dans le catalogue de Shelov en 1978 et les fouilles récentes n'ont rien ajouté à ce décompte négatif.

Toutes ces considérations amènent à la conclusion indubitable que Tanaïs ne fut pas rattachée au royaume avant la fin du I<sup>er</sup> s. a.C. Les archéologues allemands estiment pour leur part que Tanaïs, avant d'être une *polis* au plein sens du terme, a pu commencer son existence comme *emporion*, ce qui s'accorde avec l'idée de la fondation originelle par des marchands : certains vont même jusqu'à limiter cette phase "emporique"<sup>207</sup> aux vingt premières années de la vie du site entre les années 260 et 240, ce qui paraît une conclusion excessivement précise en termes chronologiques et une interprétation sans doute trop figée du rapport entre *emporion* et *polis*. Quoi qu'il en soit de sa dépendance ou de son indépendance politique, Tanaïs reste issue de la colonisation interne (au sens large) du Bosphore et l'on peut considérer que cette cité, située à des centaines de kilomètres du cœur du royaume et sans continuité territoriale avec lui, constitue la limite extrême de sa zone d'influence<sup>208</sup>.

### Ethnicité et partage du territoire : archontes des cités et rois des *ethnè*

L'emprise sur un territoire, cependant, n'est pas seulement affaire de conquête, c'est aussi une question de représentation ou, pour utiliser les mots de la géographie, d'espace vécu et il est temps d'en venir à la manière dont les souverains spartocides donnent à voir leur royaume, à travers une construction tout à fait particulière de l'ethnicité au sein de leur zone de domination. Il n'est pas question d'examiner ici en détail les origines de ces rois, qui varient avec les commentateurs et constituent un bon exemple des positions essentialistes. En s'appuyant en particulier sur l'analyse de leur onomastique censée renvoyer à leur ascendance au sens génétique du terme, on a formulé à ce sujet toutes les hypothèses possibles et imaginables<sup>209</sup> : l'ascendance thrace est la plus couramment présentée, mais on les a aussi considérés comme iraniens, grecs, et même sindo-méotes ou thraco-gréco-scythes<sup>210</sup> ! L'hypothèse thrace vient de la consonance de noms tels Spartokos ou Pairisadès, dont on trouve effectivement des équivalents dans la dynastie odryse<sup>211</sup> ; mais l'existence de noms purement grecs comme Leukôn ou Eumélos brouille instantanément les pistes et montre l'impossibilité de résoudre le problème de manière aussi simple<sup>212</sup>, ce qui ne dispense pas naturellement de comparer à la fois les structures et les pratiques de deux dynasties aussi parallèles. D'une manière générale, s'il faut absolument chercher des "origines dynastiques", il me semble préférable de se représenter la situation comme un enchevêtrement de lignages fragmentés dont nous sommes incapables d'établir le détail faute de sources, plutôt que comme des transferts entre des unités parfaitement distinctes, qui seraient les dynasties odryse, scythe et spartocide.

En-dehors de leurs noms, les rois spartocides sont aussi appelés par leur ethnique, comme en témoigne un début de décret des Arcadiens en l'honneur de Leukôn, le "Panticapéen"<sup>213</sup>. Cet ethnique a été interprété à tort<sup>214</sup> comme la manière dont le souverain se faisait appeler avant d'avoir choisi la titulature complexe qui sera la sienne ensuite. En réalité, ce sont ici les Arcadiens qui parlent et non le Spartocide. Pour les Grecs des cités, en effet, ces rois restent de simples particuliers, ce que montre également le décret d'Athènes en l'honneur des fils de Leukôn<sup>215</sup>, daté de 347/6 a.C. : ceux-ci n'y portent aucun titre, pas même un simple ethnique, tout comme les Odryses dans le même type de document<sup>216</sup>.

Le choix du nom, et donc l'onomastique en général, est donc d'abord et avant tout l'un des moments-clés de la construction de l'ethnicité. Il en va de même du discours, lieu par excellence de cette construction, et en particulier, de celui que tiennent les souverains du Bosphore, qui tend, autant que faire se peut, à les assimiler à des Grecs, ou plus précisément à une cité grecque. Le royaume du Bosphore a ainsi fourni un lot d'inscriptions qui sont, ni plus ni moins, des imitations de décrets, l'intitulé en moins naturellement : l'exemple-type est celui des proxénies et des atélies que ces souverains accordent<sup>217</sup>, pour les besoins de leur commerce, en particulier aux Athéniens. Les Spartocides parlent aux cités la langue qu'elles utilisent elles-mêmes, sur un ton qui rappelle d'autres exemples du même type<sup>218</sup> : l'exemple, en Carie, des inscriptions de Labraunda où l'on voit le dynaste Mausole et sa sœur Artémise octroyant, vers 357 a.C., la proxénie dans les termes où le ferait une *polis*<sup>219</sup> ; celui de la dynastie des Odryses en Thrace, comme le montre au début du III<sup>e</sup> s. a.C. un décret émis par Bérénice et ses fils à Seuthopolis<sup>220</sup> ; enfin, les cas de Cassandre et de Lysimaque qui accordent des terres de la même manière<sup>221</sup>. Ce mimétisme à l'égard des cités est à la fois le fruit d'une nécessité matérielle, mais exprime aussi le besoin d'être reconnu en tant que *polis*, au moins partiellement, comme le montre un autre aspect de ces inscriptions : la titulature des souverains, qui permet d'appréhender la manière dont le discours trace des frontières entre Grecs et indigènes. Elle se rencontre dans des dédicaces, qu'elle permet de dater, et se présente sous une forme dont on a vu qu'elle évoluait au gré des conquêtes : *grosso modo*, deux types de titulatures se succèdent, une courte, puis une longue. La titulature courte est celle des débuts du règne de Leukôn I, après la conquête de Théodosia dans les années 370-360 a.C. et avant celle des différents *ethnè* qui envahissent littéralement la forme longue du titre à la fin de ce règne, soit avant le milieu du IV<sup>e</sup> s. Les références territoriales y marquent ainsi la construction progressive, bien sûr géographique et politique, mais aussi mentale, de l'espace dominé, même si elles concernent presque uniquement Leukôn I et Pairisadès I, les deux dynastes du IV<sup>e</sup> s. a.C., qui apparaît comme le moment par excellence de cette construction.

Cette titulature montre très clairement la conception spatiale et politique, car les deux choses sont intimement liées, que les Spartocides se font du territoire sur lequel ils exercent leur pouvoir<sup>222</sup> : d'un côté, ils sont archontes (*archontes*) du Bosphore et de Théodosia, le Bosphore étant une métaphore pour les cités coloniales, en commençant par Panticapée ; de l'autre, ils sont *basileuontes* des *ethnè*. Cette dualité a donné lieu depuis longtemps à de nombreuses interprétations et constitue sans aucun doute le trait "institutionnel" le plus connu du fonctionnement de l'État spartocide<sup>223</sup>. On ne s'appesantira pas ici sur les origines et l'aspect politique de cette dichotomie, qui ont été largement commentés : les historiens continuent de s'affronter à la fois sur la double nature de ce pouvoir et sur la définition du terme même d'"archonte", sans parvenir à des conclusions définitives en particulier sur le caractère "proto-hellénistique" ou non de cette monarchie<sup>224</sup>, conception qui prévalait dans les études soviétiques traditionnelles. Cette notion est aujourd'hui fortement remise en cause, au point que Saprykin, par exemple, considère que le royaume du Bosphore en tant que royaume hellénistique ne commence qu'avec l'arrivée de Mithridate VI<sup>225</sup>, position pour le moins extrême. En réalité, les deux éléments civique et royal ne sont évidemment pas incompatibles, malgré le paradoxe apparent de leur présence simultanée, et il n'y a pas lieu de tirer la "nature" du pouvoir exercé plutôt dans un sens que dans un autre. On a pu suggérer que le premier titre était une forme de "camouflage de la tyrannie"<sup>226</sup>, entre autres parce que les Grecs considéraient les Spartocides comme des *tyrannoi* et emploient souvent ce terme pour les désigner<sup>227</sup>, sauf dans les documents officiels. La comparaison classique et inévitable est avec la Sicile de Denys de Syracuse<sup>228</sup>. De cela, Saprykin a tiré l'idée biaisée que le gouvernement des Spartocides était fondamentalement non point une monarchie, mais un régime civique<sup>229</sup>. Par ailleurs, il est vain, je pense, de chercher une origine institutionnelle précise à cette "magistrature" de l'archontat, en considérant qu'elle pourrait être le fruit d'une influence milésienne ou un héritage des Arkhéanaktides<sup>230</sup>. De même, le terme *basileuôn* a été compris comme un héritage par les Spartocides du titre porté par les rois indigènes des *ethnè* concernés par la conquête<sup>231</sup>. Mais, dans ce cas, pourquoi ne pas dire tout simplement *basileus* ?

Toutes ces interprétations purement institutionnelles semblent vaines, car les deux termes d'*archôn* et de *basileuôn* ne se comprennent vraiment que l'un par rapport à l'autre et sont, à mon sens, plus affaire de

représentation que de régime politique. Ils sont tous deux des notions vagues<sup>232</sup>, mais profondément construites qui n'ont pas besoin de reposer sur un héritage<sup>233</sup> : le premier veut parfois simplement dire "exerçant son pouvoir sur" et l'on ne s'étonnera pas de le retrouver dans des épigrammes où le souverain est "archonte de toute la terre qui s'étend entre les limites extrêmes des Taures et les frontières (ou montagnes) du Caucase"<sup>234</sup>. Le second terme, *basileuôn*, renvoie pour ainsi dire au "contenu de la fonction" et n'est pas tout à fait l'équivalent de *basileus*, titre que l'on ne rencontre qu'à partir du III<sup>e</sup> s. Parallèlement, les monnaies bosporanes restent exclusivement des monnaies "civiques" au nom de Panticapée jusqu'au règne de Leukôn II (c. 240-220 a.C.), le premier à introduire des monnaies proprement royales, même s'il s'agit seulement de bronze<sup>235</sup>. Les titres d'*archôn* et de *basileuôn* sont donc des titres flous, choisis à dessein, car ils renvoient à des pratiques politiques différentes : *archôn* est du côté de la *polis* et il ne faut pas oublier que l'archontat est en Grèce souvent la magistrature suprême, à Athènes en particulier que les rois connaissent bien ; *basileuôn* incarne le pouvoir royal, autrement dit celui que l'on exerce sur des barbares. Les souverains spartocides retranscrivent, dans leur titulature, une dichotomie que les Grecs eux-mêmes ont établie. Ils construisent un espace où le monde des cités est strictement séparé du monde indigène. Ils cloisonnent, alors même que sur le plan géographique les deux s'interpénètrent, puisque les cités sont réparties sur l'ensemble du territoire.

L'inscription de Nymphaion récemment publiée<sup>236</sup> et déjà évoquée semble contredire cette hypothèse, puisqu'elle présente une titulature inhabituelle pour Leukôn I, celle d'"archonte du Bosphore et de Théodosia, de toute la Sindikè, des Méotes, des Torètes, des Dandariens et des Pesses", sans le titre de roi pour les *ethnè* indigènes. Cette variation en rappelle une autre<sup>237</sup>, où Leukôn est dit "archonte du Bosphore, de Théodosia et des Sindes (ou de la Sindikè)", puis roi des autres tribus. Les éditrices supposent que le titre de "roi" des Sindes et autres tribus ne constitue qu'une étape chronologique ultime, la quatrième, dans la titulature (hypothèse avec laquelle on s'accordera) et provient d'un transfert de titre de la part des dynastes locaux après l'annexion définitive de la Sindikè. Pourtant cette annexion a déjà eu lieu dans l'inscription de Nymphaion où Leukôn est dit seulement archonte. Il faut donc dissocier le transfert de souveraineté (avec l'annexion de la Sindikè) de la prise du titre<sup>238</sup> et imaginer que Leukôn a pu progressivement remodeler sa titulature en fonction de l'image qu'il souhaitait donner de son territoire, dont la dualité a ensuite perduré à l'époque hellénistique<sup>239</sup>.

Ainsi la titulature de Spartokos III (304/3-284/3 a.C.), fils d'Eumélos, ne contient plus de références territoriales, mais présente encore le double titre<sup>240</sup>. Le maintien formel de cette dichotomie est d'autant plus intéressant que ces souverains ont largement pratiqué avec les populations locales une politique d'intermariage ou d'alliance militaire qui contredit complètement la façon dont ils donnent à voir leur royaume. On se souvient des liens établis par Satyros avec les Sindes contre la reine des Méotes Tirgatao, évoqués par Polyen, qui font du Bosphore le lieu par excellence du mélange ethnique. Malgré tout, le changement de formule, c'est-à-dire le passage d'une titulature double (*archôn* et *basileuôn*) au titre simple de roi, s'est sans doute opéré sous Spartokos III, puisque l'on connaît une inscription fragmentaire où il est simplement *basileuôn*<sup>241</sup>, et se poursuit sous Pairisadès II<sup>242</sup>. Spartokos III est également le premier de la dynastie à être appelé officiellement *basileus* dans une inscription étrangère, le décret voté par les Athéniens en son honneur en 285/4 a.C.<sup>243</sup> Ce nouveau titre est sans doute une manière de prendre place au sein des royaumes hellénistiques<sup>244</sup>, en adoptant le même type de formule que les Séleucides et les Lagides : après le monde des cités, donc, celui des rois.

### Le Bosphore cimmérien : représentations et réalités d'une totalité territoriale

La meilleure définition d'un tel espace a été donnée par Zavojkin<sup>245</sup> : "une monarchie sur le plan territorial, mais comportant une forte influence de traditions civiques". On oscille donc entre une forte polarisation et des tendances centrifuges, qui se manifestent par l'existence à l'époque hellénistique de deux capitales du royaume, l'une à Panticapée et la seconde à Phanagorie, métropole des Bosporans "asiatiques"<sup>246</sup>. Mais, au-delà de la dichotomie ainsi construite, l'unité de cet espace paradoxal est constamment réaffirmée à partir du IV<sup>e</sup> s. a.C. Le royaume du Bosphore est perçu comme un tout, et énoncé comme tel par ses dynastes dans leur titulature qui, faisant par là acte de discours, forgent un espace continu, sinon homogène.

Le mot Bosporos est, à cet égard, particulièrement significatif, car il a au moins trois sens différents dans les sources écrites. Dans un discours dominé par la volonté d'unifier le territoire, l'emploi de ce terme est évocateur de la représentation de l'espace qu'ont les souverains et ceux qui le traversent. Le terme est a priori ambivalent, mais à plusieurs reprises, chez Démosthène, il désigne la capitale, Panticapée<sup>247</sup> : la copie des décrets qui témoigne des privilèges réciproques entre Athènes et le Bosphore est gravée sur trois stèles exposées "l'une à Bosporos, la deuxième au Pirée, la dernière à Hiéron". Pline<sup>248</sup> s'exprime encore plus clairement à ce sujet, lorsqu'il évoque *Panticapeum quod aliqui Bosporum vocant*, "Panticapée que certains appellent Bosporos". Il faut aller plus loin que la simple notion d'appellation "non officielle" de la cité<sup>249</sup>. Le tout en vient à désigner la partie : c'est dire le caractère attractif de cette capitale qui monopolise jusqu'à la dénomination globale. La remarque est la même pour l'emploi du terme dans la titulature dynastique : être archonte du/de Bosporos et de Théodosia, c'est pour les Spartocides poser une équivalence de fait entre les deux lieux, donc faire de Bosporos une cité.

Mais le terme, y compris dans l'expression "archonte du Bosphore", a simultanément une acception plus large. Au-delà de la cité de Bosporos, il y a l'ensemble territorial résultant de ce qui ressemble avant tout à un synoecisme des colonies originelles et forme moins un "conglomérat de possessions civiques"<sup>250</sup>, que ce que Zavojkin<sup>251</sup> nomme, à très juste titre, une "mégapolis". Le nom Bosporos, employé dans les inscriptions mentionnant l'octroi de l'atèlie par le souverain, revêt la même signification, l'exemption étant accordée **ej panti;Bosporwi**, "dans le Bosphore tout entier". Saprykin<sup>252</sup> estime que ce sens-là du terme se forme dans le dernier quart du v<sup>e</sup> s., déjà sous Satyros I. Mais le mot n'apparaît qu'avec le règne de Leukôn, soit seulement dans le deuxième quart du iv<sup>e</sup> s. À cet espace correspond la citoyenneté bosporane attestée à partir de la fin du iv<sup>e</sup> s. a.C. : les souverains octroient la *politeia* en leur nom, comme en témoigne de manière désormais définitive une inscription de Kerch récemment publiée<sup>253</sup>. L'ethnique se rencontre à Athènes à plusieurs reprises à l'époque hellénistique, sous la forme **Bospor(e)ith**<sup>254</sup> ou **Bosporanov**<sup>255</sup>. En revanche, on ne trouve aucun ethnique local des cités bosporanes dans les inscriptions du Pont Nord, ni dans celles d'autres cités en général<sup>256</sup>, et seulement quelques très rares exemples dans les inscriptions du Bosphore lui-même<sup>257</sup>. L'intégration totale de cet espace se lit peut-être dans l'usage que fait Strabon (11.2.10) de l'ethnique associé : **toi- de;tou Bosporou dunastai- uphkooi ohte- apante- Bosporanoi; kalouñtai**, "tous ceux qui sont sujets des dynastes du Bosphore sont appelés Bosporans" ou encore Panticapée est "la capitale ["métropole"] des Bosporans" (12.4.4), jadis séparés des Taures par Théodosia, ville-frontière, ce qui renvoie à la situation antérieure à Mithridate.

L'hypothèse d'un tel "synoecisme"<sup>258</sup> trouve confirmation dans l'absence de toute trace d'activité institutionnelle au sein des *poleis* dont le nom nous a été transmis par la tradition littéraire : à l'époque des Spartocides, elles n'ont produit aucun décret, à la différence non seulement des autorités bosporanes qui se comportent comme un État grec lorsque elles octroient la proxénie ou d'autres privilèges, mais aussi et surtout des deux grandes cités du Pont Nord, Olbia et Chersonèse. Le témoignage de Diodore (20.24) sur l'existence éventuelle d'une assemblée des citoyens à Panticapée à la fin du iv<sup>e</sup> s. n'est absolument pas probant, puisque l'assemblée en question (**ejklhsia**) est convoquée par Eumélos lui-même, après que les citoyens eurent manifesté leur mécontentement à propos des massacres perpétrés par le souverain en 310 a.C. En revanche, la promesse de restauration de la **patrio- politeia** est plus troublante, même si elle prouve que les habitants n'en jouissaient plus<sup>259</sup>. Il n'est pas impensable, dans ces conditions, que la capitale du Bosphore ait bénéficié d'un statut privilégié. L'identité institutionnelle des cités ne fut réactivée que plus tard, à partir de l'époque mithridatique, et surtout sous le protectorat romain, ce qui pourrait expliquer pourquoi ces établissements sont bien des *poleis* chez Strabon. Ainsi, sous Mithridate, en 88/7 a.C., et même si cela ne diminue en rien l'autorité royale, la cité de Phanagorie retrouve une personnalité civique, ce qui témoigne certainement de l'action du Pontique. Un décret publié en 1992<sup>260</sup> mentionne pour la première fois **Fanagoritwn h Boulh; kai; o dñmo-**, "le Conseil et le Peuple des Phanagorites", qui octroient la citoyenneté à des mercenaires ayant rendu des services à la cité. De même, on citera deux inscriptions honorifiques, l'une de Phanagorie en l'honneur de la reine Dynamis à la fin du i<sup>er</sup> s. a.C., dont le dédicant est le **dñ[o- o]JAgrip]pewn**<sup>261</sup>, à une époque où la cité a

été rebaptisée en l'honneur du Romain, et la seconde de Gorgippia, de la fin du 1<sup>er</sup> s. p.C., dont le dédicant est le **dhm̄-Gorgippew<sup>a</sup>n<sup>a</sup>62**.

### Marqueurs symboliques et physiques du territoire

De la prise de possession du territoire conquis témoigne un certain nombre de marqueurs d'abord symboliques, telle l'attribution de noms dynastiques aux cités fondées ou refondées par les souverains. Gorgippia porte le nom du frère de Leukôn ; Théodosia celui de sa sœur ou de son épouse<sup>263</sup> ; enfin la Stratokleia jamais identifiée<sup>264</sup> celui d'un Stratoklès dont on a peut-être conservé la trace dans une dédicace de Panticapée<sup>265</sup>. Mais on songe surtout aux marqueurs physiques, qui sont autant de repères dans le paysage et donnent à celui-ci ce qu'Alcock<sup>266</sup> nomme justement sa texture. Ainsi en va-t-il de l'érection de monuments par les dynastes : peut-être est-ce à Leukôn I qu'il faut attribuer la consécration, après sa mort à Théodosia, d'un monument dédié à son père Satyros sur la presqu'île Fontalovskij, au nord de Taman', dont le souvenir a été transmis par Strabon<sup>267</sup>. Quelles que soient la date et la nature du monument, dont aucune trace archéologique ne subsiste aujourd'hui même s'il est couramment localisé sur ou à proximité du mont Gorela (Kuku-Oba), il a pour fonction d'affirmer fortement la présence dynastique et la cohésion territoriale.

Mais on n'oubliera pas que les États du nord de la mer Noire ont été, sans doute plus que d'autres territoires coloniaux comme l'Italie du Sud<sup>268</sup>, le théâtre d'incessantes luttes, en particulier avec les populations locales, et ont développé pour cette raison toute une batterie de moyens de protection, au-delà des classiques fortifications urbaines. Ainsi l'un des éléments-clés de l'organisation territoriale bosporane, au moins en Crimée orientale, est-il constitué par une série de constructions, qui servent autant à définir l'appartenance et les frontières qu'à défendre celles-ci. Il s'agit de levées de terre (en russe *valy*) et de fossés (*ryj*), barrant la péninsule généralement du nord au sud à des endroits critiques et dont le caractère spectaculaire, au moins sur la carte sinon sur le terrain, mérite que l'on s'y arrête quelque peu (fig. 10). Malgré l'intérêt que ces structures ont suscité depuis le

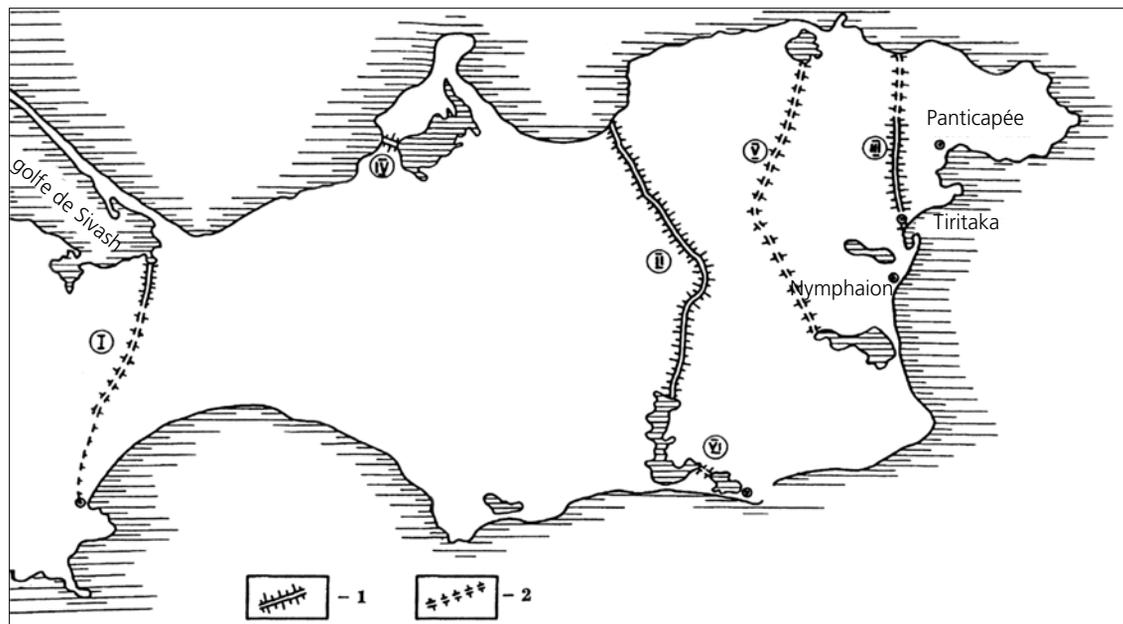


Fig. 10. Péninsule de Kerch. Disposition des remparts de terre d'époque antique.

1. Éléments existants. 2. Éléments non conservés ou presque disparus. I. Levée d'Ak-monaj. II. Levée d'Uzunlar. III. Levée de Tiritaka. IV. Levée d'Aktash. V. Levée "Bezkrvnoogo". VI. Levée de Kojash (d'après Maslennikov 1998a, 221).

rattachement de cette région à la Russie à la fin du XVIII<sup>e</sup> s., les archéologues ne leur ont pas toujours accordé l'attention qu'elles méritaient et elles n'ont fait qu'il y a peu l'objet de fouilles qui ont permis d'en préciser la disposition et la chronologie. Une monographie récente<sup>269</sup>, qui leur a été consacrée, a partiellement clarifié la situation, mais elles n'en posent pas moins encore trois problèmes d'ordre méthodologique : leur identification en tant qu'objets archéologiques, leur datation et, enfin, le rapport qu'elles entretiennent avec les constructions évoquées par les auteurs anciens.

Le premier problème n'est pas aussi simple à résoudre qu'il y paraît, dans la mesure où il faudrait pouvoir être certain du caractère artificiel et non naturel de ces constructions, comme c'est le cas par exemple pour le tronçon dit de Parpach<sup>270</sup> qui semble courir d'est en ouest sur la crête du même nom, véritable frontière naturelle, près de l'isthme d'Ak-Monaj. Par ailleurs, la forte dégradation anthropique du milieu a fait disparaître certaines d'entre elles du paysage, en particulier depuis les descriptions du XVIII<sup>e</sup> s. Enfin, les archéologues ont été longtemps tentés de dessiner des traits continus et réguliers sur la carte<sup>271</sup> en lieu et place des tracés réels souvent mal connus et de "fabriquer" ainsi des remparts massifs dont l'existence était sujette à caution. Les recherches menées depuis la fin des années 1990 ont eu le mérite de rendre à ces structures leur multiplicité et leur diversité, et par là même en partie leur opacité, certaines enserrant de larges portions du territoire bosporan, comme celle d'Uzunlar, d'autres seulement des *chôrai* civiques, autour de Théodosia, de Nymphaion ou de Panticapée.

Deuxième problème, celui de la chronologie. On a longtemps pensé que ces levées s'inscrivaient d'abord et avant tout dans le système défensif mis au point par le roi Asandros (47-17 a.C.), dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. a.C.<sup>272</sup>, mais on sait aujourd'hui que certaines sont plus anciennes. On aimerait imaginer qu'elles dessinaient, en s'enfonçant vers l'ouest, les étapes de la conquête de la Crimée orientale par les Spartocides, mais cette interprétation résiste mal à l'analyse chronologique de la levée d'Ak-Monaj. D'autre part, il s'agit de structures qui s'inscrivent dans la longue durée du paysage et peuvent être entretenues pendant des décennies, en conservant au moins partiellement leur tracé et leur fonction initiale. Elles peuvent donc sans peine traverser plusieurs contextes historiques successifs, ce qui ne signifie en aucun cas qu'elles puissent être considérées comme atemporelles<sup>273</sup>. Elles sont, enfin, difficiles à fouiller, car elles ne rendent pas toujours un matériel suffisamment abondant. Toutes ces constatations font qu'il est aujourd'hui malaisé, pour ne pas dire impossible, de proposer, pour quelque période que ce soit, la reconstitution d'un système global de défense, si tant est qu'un tel système ait jamais existé.

Le dernier point implique de pouvoir comparer à bon escient données textuelles et données archéologiques. Les Anciens connaissaient ces remparts de terre, si l'on en croit les témoignages d'Hérodote et de Strabon. Hérodote (4.3 et 20) évoque d'abord le fossé (*taphros*) creusé par les héritiers des esclaves aveugles des Scythes "depuis les montagnes de Tauride jusqu'au Méotide", qui pourrait être celui d'Ak-Monaj. Deuxième hypothèse : jusqu'à une date récente, on considérait que les "murs cimmériens" et le second fossé qu'évoque Hérodote un peu plus loin (4.12 et 28) correspondaient à la levée dite de Tiritaka ; les Scythes nomades, établis "en-dehors du fossé", l'auraient traversé durant leurs pérégrinations hivernales pour se rendre dans la péninsule de Taman' et plus au sud encore. Strabon (6.4.6), quant à lui, explique qu'Asandros protégea des nomades "l'isthme de la Chersonèse, près du Méotide" grâce à un mur pourvu de tours et long de 360 stades, soit environ 64 km, encore identifié dans certains commentaires récents<sup>274</sup> à la levée d'Uzunlar. Mais, parmi ces identifications, seule la première peut prétendre être étayée par les données archéologiques. Malgré tout, l'étude des cartes, des photographies aériennes et des documents d'archives, ainsi que la prospection, les analyses au C<sup>14</sup> et les sondages stratigraphiques menés sur certaines d'entre elles ont permis de distinguer trois remparts principaux (fig. 10 et 11) : Ak-Monaj, Uzunlar et Tiritaka.

Le premier groupe, celui d'Ak-Monaj<sup>275</sup> est situé à quelques km à l'ouest du cordon sableux d'Arabat, qui n'existait pas dans l'antiquité, et donc de la partie actuellement la plus étroite de l'isthme. Contrairement à l'impression donnée par certains "relevés" antérieurs aux années 2000, il comprend plusieurs éléments. Afin d'en fixer la localisation et l'extension exactes, Gavrilo<sup>276</sup> a entrepris une prospection entre 1994 et 1999 qui a montré l'existence d'au moins trois lignes distinctes (fig. 11) : la première, sans doute celle mentionnée

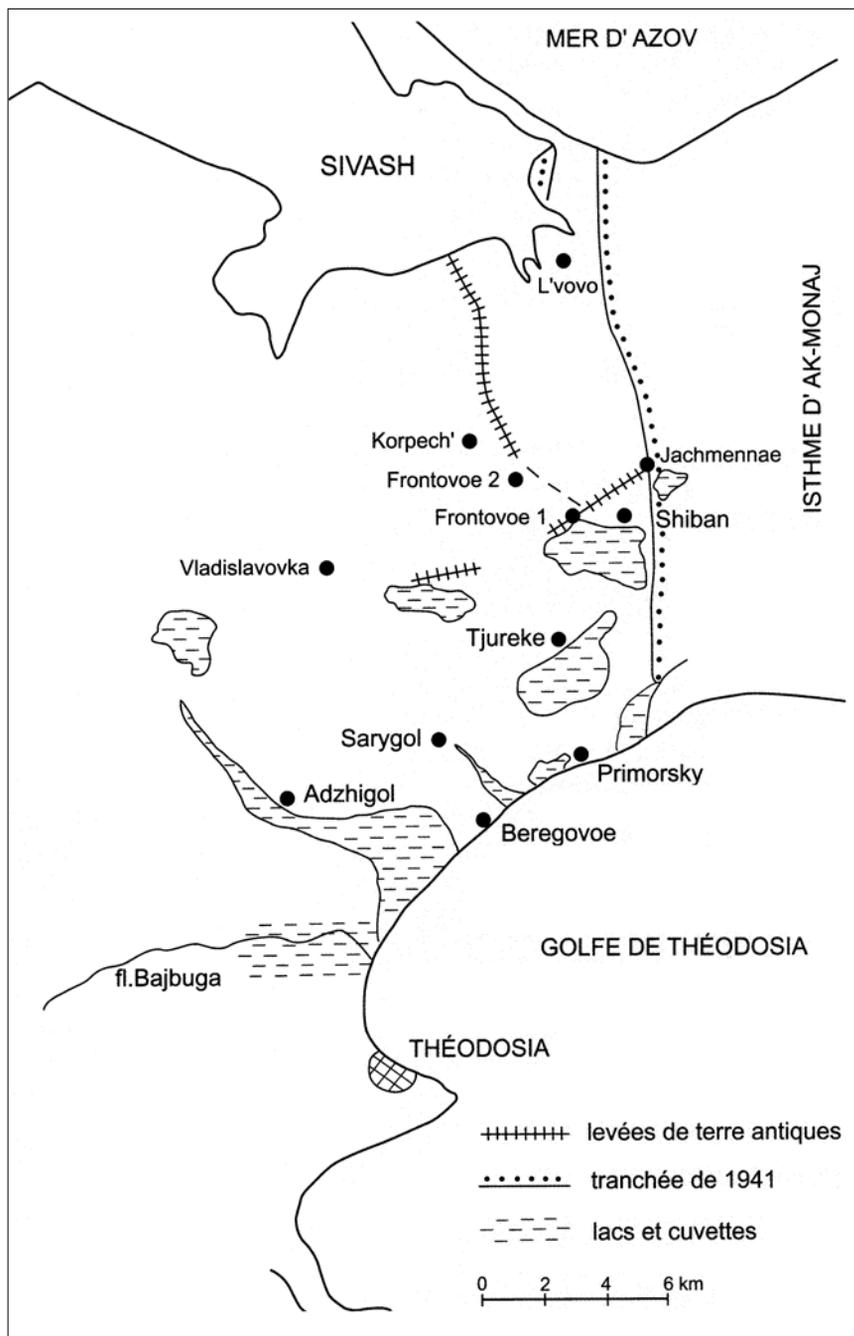


Fig. 11. Ak-Monaj. Plan de l'isthme avec villages et restes de levées antiques (Müller 2004-2005, 1725, fig. 7).

chez Hérodote (4.3 et 20) comme on l'a vu, court sur 6,5 km depuis le lac Sivash au nord jusqu'au village de Frontovoe au sud et remonterait aux VI<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. a.C. ; la deuxième, orientée est-ouest sur la crête de Parpach' et conservée sur c. 3 km, daterait des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. p.C. et pourrait selon l'auteur avoir distingué le territoire du Bosphore et de Théodosia de celui des "barbares" ; la troisième, de même orientation mais non datée, est située au nord-ouest du village actuel de Beregovoe sur la côte de la mer Noire et se prolonge sur 1,3 km. Nulle part, on n'a observé la présence de constructions en pierre ou de tours, même si celle-ci paraît vraisemblable<sup>277</sup>. On notera que Maslennikov ne propose pas exactement la même reconstruction des levées de terre barrant Ak-Monaj, ce qui montre une certaine fragilité du système global d'interprétation : selon lui, en effet, il existerait une ligne principale reliant l'Azov à la mer Noire dans la partie la plus étroite à l'époque antique<sup>278</sup>. Mais, seule une fouille pourrait confirmer ces hypothèses actuellement fondées sur les données visuelles, l'analyse des textes et la datation des sites ruraux les plus proches. Dernière interprétation également divergente : celle de Smekalova<sup>279</sup> à propos de la crête de Parpach, qui propose de voir un rempart tout le long de celle-ci depuis Novopokrovka jusqu'à la jonction avec Uzunlar et de l'identifier au mur d'Asandros, long de 64 km selon Strabon (7.4.6), ce qui correspond à peu près à la distance entre ces deux points. Outre le fait que l'existence de cette levée n'est pas établie avec certitude, en-dehors de quelques courts tronçons à proximité du village de Frontovoe, on voit mal comment elle trouve place dans la reconstitution générale de la presqu'île proposée par Smekalova, où il s'agit de défendre les territoires des cités avec leurs parcellaires dès le IV<sup>e</sup> s. a.C.

La deuxième levée et la plus connue, celle d'Uzunlar<sup>280</sup>, est placée à 50 km à l'est de la précédente, et lie sur une quarantaine de km le golfe de Kazantip au lac éponyme. Elle est particulièrement bien visible dans sa partie nord, entre l'Azov et la ligne ferroviaire reliant Kerch à Vladislavovka : elle atteint là 28 à 30 m de large et 2,8 à 3 m de haut et le fossé 20 m de large pour une profondeur de 1,5 à 2 m. Depuis le début des années 1990, la levée d'Uzunlar est l'objet d'une étude systématique de l'Institut archéologique de l'Académie des Sciences de Russie<sup>281</sup>. Une quinzaine de sondages stratigraphiques ont été réalisés au total dans la partie nord et la partie centrale. Deux bâtiments en forme de tours et appartenant à un fort ont été mis au jour un peu à l'est du rempart, qui datent de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. a.C. Mais un sondage pratiqué dans une autre portion du mur a révélé de la céramique datant du deuxième quart du V<sup>e</sup> s. a.C. Des restes de murs qui font jusqu'à 3,8 m de large sont dissimulés sous certaines portions de la levée de terre et, en plusieurs endroits, des passages permettant de traverser le rempart ont été aménagés dès l'antiquité. La dernière fouille, menée en 2002<sup>282</sup>, au sud de la route nationale Théodosia/Kerch confirme la chronologie désormais établie. Ce rempart doit, en effet, être daté entre la fin du V<sup>e</sup> et le début du III<sup>e</sup> s. et Maslennikov propose de situer plus précisément sa première phase dans les années 300-275 a.C. à cause du contexte politique agité que connaît la région dans le premier tiers du III<sup>e</sup> s. Les tours et le fort auraient été ajoutés dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. a.C.

Enfin, la troisième levée, celle de Tiritaka, enserme la *chôra* de Panticapée depuis l'Azov au nord jusqu'à Tiritaka au sud. Elle a fait l'objet de cinq sondages de Maslennikov entre 1997 et 2002, ce qui a permis d'établir qu'elle ne forme pas une ligne unique de défense, mais qu'il existe en réalité trois tronçons, différents à la fois par leur construction et par leur date. La partie septentrionale a pu être construite au Bronze moyen, et la partie méridionale au IV<sup>e</sup> s. a.C., voire au début du III<sup>e</sup> s. a.C. Outre Ak-Monaj, Uzunlar et Tiritaka, il existait d'autres remparts de terre, beaucoup moins bien conservés : l'un, dont l'existence n'est que probable, passait beaucoup plus à l'ouest, à proximité de la ville de Staryj Krym ; un autre prolongeait celui d'Uzunlar, entre le lac de ce nom et le lac Kojash ; un autre encore reliait sans doute les lacs Chokrak et Tobechik, et un dernier<sup>283</sup>, observé par Zin'ko sur environ trois km, délimitait la *chôra* de Nymphaion à l'ouest, entre les lacs Churubash et Tobechik.

Et les kourganes ?

Parmi les autres éléments qui peuvent être qualifiés de marqueurs spécifiques des paysages nord-pontiques, les kourganes, autrement dit les tertres funéraires, occupent une place prépondérante sur le territoire bosporan. On en trouve des relevés partiels sur les cartes anciennes, mais c'est seulement récemment qu'une compilation

de l'ensemble des données a permis l'établissement d'une carte générale, qui fait apparaître quelque 3000 kourganes du côté européen. Pour la partie asiatique, la carte archéologique inédite de Paromov en recenserait plus de 400<sup>284</sup>. Quoique tous soient omniprésents au regard, seuls les plus spectaculaires d'entre eux, tels les grands kourganes des environs de Panticapée ou de Gorgippia, ont suscité depuis longtemps l'intérêt des archéologues, après celui des chercheurs de trésors, à cause de leur éblouissant matériel. Ces kourganes n'en posent pas moins deux problèmes d'approche, liés entre eux. Le premier est celui de leur attribution ethnique : les kourganes de Crimée et du nord de la mer Noire sont généralement envisagés sous cet angle exclusif et leur étude est biaisée du fait qu'on les considère souvent comme l'un des attributs quintessenciels de la culture scythe ou, à la rigueur, nomade, ce qui pour de nombreux commentateurs<sup>285</sup> revient au même. Le second problème est celui de leur datation, car le terre funéraire existe dès l'Âge du Bronze et prolonge son existence bien au-delà de l'époque mithridatique, même si c'est en moins grande quantité. La plupart d'entre eux sont de toute évidence indatables, car ils n'ont pas été fouillés, et la seule prospection ne fournit pas, à cet égard, de matériel réellement probant. Il semble cependant qu'on puisse les aborder différemment, en refusant de les "ethniciser" a priori, sans pour autant renoncer à en identifier le ou les occupants le cas échéant, et en observant leur distribution spatiale par rapport à la texture globale du paysage, ce qui peut permettre, entre autres, d'en préciser la chronologie. Seul le deuxième point nous retiendra ici, à propos du territoire.

On dispose d'ores et déjà d'une étude spatiale préliminaire de ce type, relativement révolutionnaire dans son objectif, due à l'équipe de l'archéologue pétersbourgeoise Smekalova<sup>286</sup>. Ainsi, dans la partie européenne du Bosphore, depuis le territoire de Théodosia jusqu'au détroit de Kerch, on constate des différences notables dans la disposition de ces kourganes : à l'ouest du lac Sivash, la répartition en est relativement régulière et monotone, tandis qu'elle semble obéir à des principes beaucoup plus précis dès que l'on pénètre dans la presqu'île de Kerch. La caractéristique principale en est l'accumulation de tertres le long de la crête de Parpach' qui constitue en quelque sorte l'épine dorsale de la presqu'île, depuis Staryj Krym à l'ouest jusqu'à la levée d'Uzunlar à l'est. À partir de là, la ligne se scinde en deux, avec une branche partant en direction du cap Ak-Burun et une autre vers Nymphaion. Dans sa partie occidentale, au niveau du village de Novopokrovka où la chaîne prend la direction de l'est, se trouve un groupe de sites des V<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. a.C., à la croisée des routes menant à Perekop, Théodosia et Kerch. D'une manière générale, les lignes de kourganes sont situées le long des routes, la plus spectaculaire étant celle qui mène au cap Ak-Burun. Smekalova y voit le passage majeur en direction de la péninsule de Taman', par la langue de Tuzla<sup>287</sup>. Deux autres passages sont également possibles, toujours en rapport avec la disposition des kourganes, l'un au nord aux alentours de Porthmion, l'autre au sud vers Nymphaion. On ajoutera à ces considérations sur la partie européenne du Bosphore que, de l'autre côté du détroit, dans la péninsule de Taman', on trouve également deux "routes de kourganes", qui prennent pour ainsi dire le relais, l'une partant du cap Tuzla en direction du village de Taman' (anc. Hermonassa) et l'autre du cap Panagija vers le village de Progress<sup>288</sup>. L'un de ces passages doit être celui dont parle Hérodote (4.28) à propos du franchissement du Bosphore cimmérien par les nomades vers leurs hivernages. D'une manière générale, les kourganes sont plus nombreux au nord de la crête de Parpach' que dans le sud et le sud-est de la presqu'île : or ils servent de points de repère et signalent des itinéraires, ce qui pourrait signifier que les déplacements des caravanes de l'Isthme de Perekop vers le détroit de Kerch se faisaient plutôt par ce côté-là. Faut-il y voir également une véritable "ligne de démarcation", une frontière entre territoires civiques et espaces nomades, matérialisée également par la levée de Parpach'<sup>289</sup>, comme le veut Smekalova ? Il faut en douter, pour deux raisons : d'une part, il y a des kourganes également dans le sud, même si c'est en moins grand nombre ; d'autre part, l'une des routes déjà évoquée traverse la *chôra* de Nymphaion en son centre, ce qui contredit toute réflexion sur la nécessité pour les cités de se défendre à tout prix contre un ennemi barbare. Cette dernière situation n'est pas passée inaperçue et a été interprétée comme le signe des excellentes relations entretenues par les habitants de Nymphaion avec les Scythes, au moins à certaines périodes de l'époque classique, ce qui n'est évidemment pas sans contradiction avec les considérations précédentes sur les levées de terre. Il est clair que l'étude spatiale des kourganes est loin

d'être achevée et devrait amener à reconsidérer la question de l'identification ethnique de ces sépultures, voire à renoncer à ce type de question au profit d'une approche socio-politique, certainement plus fructueuse<sup>290</sup>.

## OLBIA PONTIQUE

### Le nom de la cité

On rappellera<sup>291</sup> que cette cité fut fondée sur le Bug vers le milieu du VI<sup>e</sup> s., tandis que dans la deuxième moitié du VII<sup>e</sup> s., n'existait dans la région que la première *apoikia* grecque du Pont Nord, située sur l'île de Berezan', probablement une presqu'île dans l'antiquité<sup>292</sup>. Deux dénominations existent pour la cité, au moins à partir de l'époque classique : Borysthène et Olbia<sup>293</sup>. Le premier terme est d'abord géographique, puisque c'est le nom antique du Dniepr<sup>294</sup>. Il est également considéré, à titre d'hypothèse<sup>295</sup>, comme désignant, à l'époque archaïque, l'établissement installé à Berezan', qui aurait été englobé dans l'État olbien dans le premier tiers du V<sup>e</sup> s. Mais il en vient surtout, qu'il s'agisse ou non d'un transfert de dénomination après l'absorption de Berezan'<sup>296</sup>, à désigner la cité même d'Olbia, comme on le constate très clairement chez Hérodote : celui-ci décrit les différents peuples scythes en partant de "l'*emporion* des Borysthénites" (4.17 et 24), dont on ne voit guère ce qu'il pourrait être en-dehors d'Olbia<sup>297</sup> où l'historien dut résider lors de son séjour dans la région<sup>298</sup>. Compte tenu de la description donnée par l'auteur de la situation de cet *emporion* (4.17) – **touto gar twñ paraqalassiwñ nesaitaton ești pash- th- Skuqikh-**, "ce port est juste au milieu du front de mer de la Scythie toute entière", le terme ne désigne certainement pas l'île de Berezan', dont on ne voit pas comment elle servirait ici de point de repère à l'historien<sup>299</sup>. Dans un autre passage (4.78), où Hérodote décrit le comportement du roi scythe Skylès, Olbia est appelée l'*astu* des Borysthénites.

Le texte d'Hérodote peut cependant donner l'impression d'un certain flottement, puisqu'il note aussi dans le premier passage évoqué (4.18) que les Grecs "qui habitent au bord du fleuve Hypanis (le Bug)" appellent "Borysthénites" "les Scythes cultivateurs" et se désignent "eux-mêmes par le nom d'Olbiopolites"<sup>300</sup>. Il y a en réalité ici deux niveaux de dénomination, d'une part géographique, pour désigner tous les habitants de la région du Dniepr, qu'ils soient grecs ou non, et d'autre part officiel, pour désigner les citoyens d'Olbia. Sur le dernier point, Hérodote ne s'est pas trompé, puisque l'ethnique utilisé dans tous les décrets à partir de la deuxième moitié du V<sup>e</sup> s. est celui d'Olbiopolite<sup>301</sup>, et la monnaie frappée localement est dite **Olbiopolitikon** dans le décret sur le monnayage<sup>302</sup>. C'est le même ethnique abrégé que l'on retrouve sur les monnaies<sup>303</sup>, à partir de la fin du V<sup>e</sup> s. ou du début du IV<sup>e</sup> s., sous la forme **OLBIO** et plus rarement **OL** ou **OLB**. À cet ethnique correspond une forme *Olbiè polis*, attestée dans la convention entre Olbia et Milet au troisième quart du IV<sup>e</sup> s.<sup>304</sup> Mais la forme abrégée (*Olbia* ou *Olbiè*) est également présente dans le même document, ainsi que sur de rares monnaies – de gros bronzes du IV<sup>e</sup> s. portant au droit une représentation de Déméter<sup>305</sup> (fig. 12) – où il s'agit du nom de la cité ; cette même forme apparaît chez les géographes et chez Stéphane de Byzance (*s.v.* Borysthène), qui enregistrent la double dénomination comme Strabon (7.3.17), voire la métonymie si l'on en croit le Pseudo-Skymnos<sup>306</sup>.



Fig. 12. Olbia. Grosse monnaie de bronze du IV<sup>e</sup> s. a.C. Dr. tête de Déméter ; rev. aigle sur un dauphin ; **OLBIH** (d'après Koshelenko *et al.* 1984, pl. LXXXV, n°12).

Un autre sens encore du toponyme Borysthène est attesté par le décret sur le monnayage, qui évoque les conditions d'accès **[eij Bo]russqenh**, dont on conviendra qu'elle est d'abord la cité correspondant à l'*astu* des Borysthénites chez Hérodote. Mais cette expression est sans doute susceptible d'une interprétation territoriale plus large et il n'est pas indifférent qu'elle soit ici utilisée en lieu et place d'Olbia. On se souvient que Bosphoros peut renvoyer, selon les contextes, à Panticapée capitale du royaume du Bosphore ou, plus amplement, à l'ensemble des possessions grecques de ce dernier, voire à la totalité de l'espace qu'il contrôle : de même, dans ce décret sur le monnayage qui dessine un territoire olbien "vu de la mer" – **[Eij Bo]russqenh eijplein** – à l'intérieur duquel les transactions devront se faire en monnaie locale, "Borysthène" semble renvoyer à tout l'espace contrôlé par la cité<sup>307</sup>, qui comprend aussi ses "eaux territoriales" et qui correspond par ailleurs à un paysage numismatique homogène comme nous le verrons à propos de son extension géographique.

### Situation territoriale d'Olbia à partir du v<sup>e</sup> s. a.C.

La situation territoriale d'Olbia avant l'époque hellénistique est connue par différents types de sources. Le premier est le témoignage d'Hérodote au livre IV, bien que ce dernier soit surtout préoccupé par la question scythe. Viennent ensuite les monnaies et surtout les inscriptions, même si l'on compte seulement deux grands documents épigraphiques pour le iv<sup>e</sup> s. : d'une part la stèle<sup>308</sup> portant l'inscription en l'honneur de Satyros et le traité entre Olbia et Leukôn ; d'autre part, le décret sur le monnayage<sup>309</sup>, ce dernier ne fournissant aucune information sur le territoire (en-dehors du terme Borysthène) ou les relations proprement politiques de la cité avec le reste du Pont Nord<sup>310</sup>. On y ajoutera donc, outre différents documents fragmentaires, trois *graffiti* sur des tessons d'amphores, portant des lettres appartenant à des correspondances privées et fournissant un éclairage particulier sur les relations des habitants d'Olbia avec telle ou telle partie de la *chôra*. Dernier type de sources, enfin (et surtout ?) : la documentation archéologique et la mise en correspondance des données de la prospection et des découvertes monétaires.

L'occupation du liman' de Berezan' par des villages (fig. 13) commence au deuxième quart du vi<sup>e</sup> s. et atteint au milieu du siècle le futur emplacement de la cité, sur la rive droite du liman' du Bug. La carte archéologique montre la poursuite de l'expansion territoriale dans la deuxième moitié du vi<sup>e</sup> s. jusqu'à la hauteur de la ville actuelle de Nikolaev à 45 km au nord, et le franchissement du Bug pour une occupation de sa rive gauche jusqu'au liman' du Dniepr. À la fin du premier tiers du v<sup>e</sup> s., la cité connaît une contraction considérable du nombre de ces sites ruraux que certains ont expliquée par un afflux vers le centre urbain d'une population mue par le désir de participer à sa construction<sup>311</sup>. Même si l'on constate effectivement une concomitance entre cette désertification et le développement urbain d'Olbia, une telle explication paraît franchement anachronique, pour ne pas dire absurde : il est impensable de voir l'essentiel des habitants d'une cité renoncer à leurs champs et donc à la production de leurs propres moyens de subsistance pour se transformer massivement en ouvriers du bâtiment. Mais il est clair que l'absence de destructions constatée dans la *chôra* ne permet pas non plus de privilégier les autres hypothèses proposées pour expliquer le phénomène, et, entre autres, l'idée d'une menace exercée par les Scythes.

Cette dernière suggestion nous amène à une autre hypothèse souvent émise à propos de l'histoire d'Olbia, et défendue avec vigueur par Ju. G. Vinogradov<sup>312</sup> : celle d'un "protectorat" scythe sur la cité dans la première moitié du v<sup>e</sup> s., associé à un régime tyrannique qui n'aurait laissé la place à la démocratie qu'au tournant des v<sup>e</sup> et iv<sup>e</sup> s. La question a été reprise récemment par Kryzhič'kij<sup>313</sup>, qui a montré de manière tout à fait convaincante que les sources ne confirmaient en aucun cas l'existence d'un tel protectorat, malgré les hypothèses proposées par l'épigraphiste. Ce dernier part du texte d'Hérodote (4.78-80) et de l'histoire du roi Skylès (vers 460-440 a.C.<sup>314</sup>), qui, peu enclin aux mœurs scythes et préférant la vie à la grecque, fréquentait régulièrement la ville des Borysthénites, où il adoptait en tous points les coutumes locales, ce qui lui valut un jour, de retour chez lui,

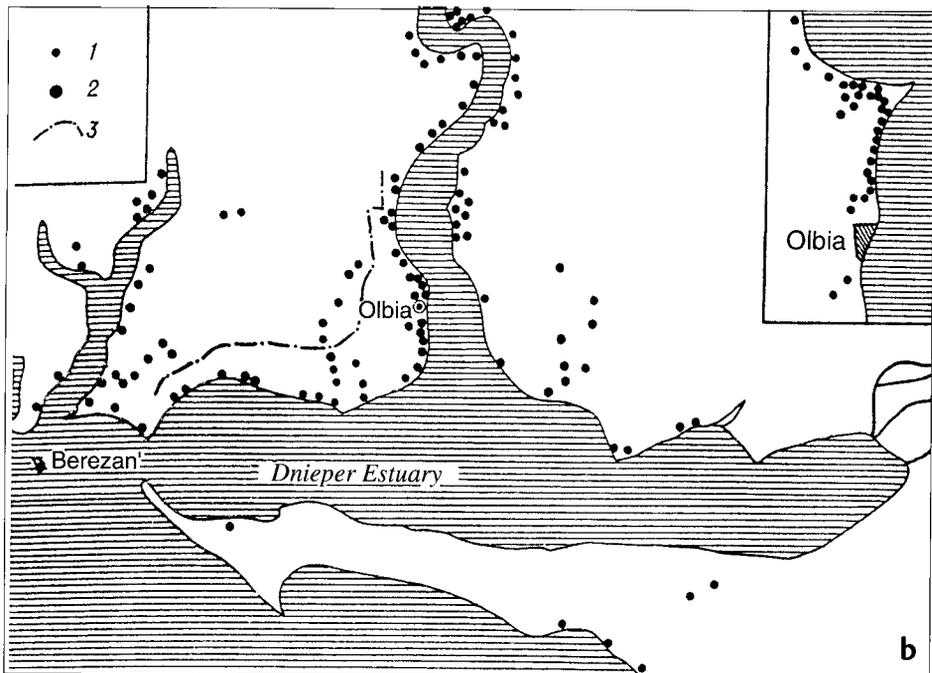
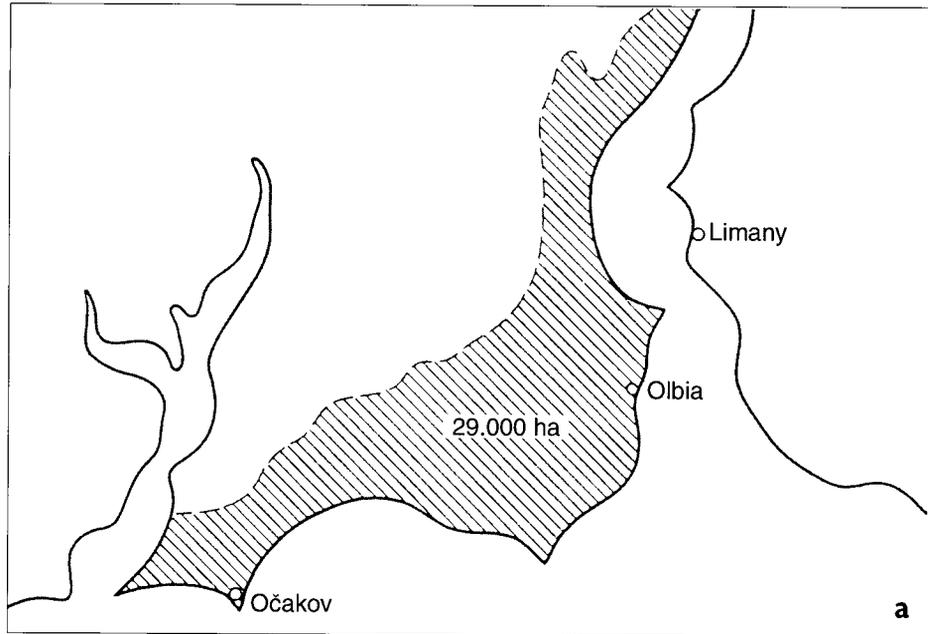


Fig. 13. Superficie cultivable du territoire d'Olbia aux IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. a.C.  
 a : d'après Shishkin 1982 ; b : d'après Kryzhic'kij & Shcheglov 1991 (Bujskikh 2006, fig. 9).

d'être détrôné au profit de son frère. Rien dans cette histoire n'évoque une quelconque emprise, économique ou politique, des Scythes sur Olbia, même si la troupe du roi est postée à l'extérieur des remparts ; lorsque les Scythes exercent leur violence à la fin du passage, ce n'est pas contre les Grecs, mais contre leur roi, coupable d'hellénisation. Tout évoque ici l'acculturation, thème cher à Hérodote, et non la domination, qu'il n'aurait pas manqué d'évoquer si elle avait existé à l'époque précisément de sa visite dans la cité. Par ailleurs, la cité de Nikonion elle-même ayant frappé des monnaies au nom de Skylès vers 450 a.C.<sup>315</sup>, Vinogradov<sup>316</sup> interprète certaines monnaies d'Olbia frappées au nom de deux personnages nommés Arikhos et Eminakos (fig. 14 et 15) comme manifestant clairement un protectorat scythe : il s'agit, pour le premier, de dauphins de bronze frappés entre 550 et le premier tiers du v<sup>e</sup> s. et d'as de bronze frappés entre 470 et 450<sup>317</sup> et, pour le second, des premières frappes d'argent de la cité, des statères en l'occurrence, datés des années 460-430 a.C.<sup>318</sup> et portant au droit une image d'Héraclès bandant son arc et la légende **EMINAKO**. Cet Héraclès a été mis en rapport avec le mythe selon lequel les Scythes étaient des descendants du héros et Vinogradov a donc considéré que le nom de la légende était celui d'un dynaste scythe, représentant à Olbia le pouvoir d'Oktamasadès, frère et successeur de Skylès. Pourtant, ces arguments ne vont pas de soi. La datation donnée par Karyshkovskij a été réfutée par Kryzhic'kij, pour qui elle est arbitraire<sup>319</sup> : la seule monnaie trouvée en contexte ne peut pas avoir été déposée avant 450-425 et, plus probablement encore, 400-375 a.C. D'autre part, et au-delà de l'*interpretatio graeca* du mythe des origines de la dynastie, Héraclès n'a rien de très spécifiquement scythe, ni en général, ni sur cette représentation en particulier, et son image se retrouve ailleurs dans le Pont Nord<sup>320</sup>, sans que l'on cherche à y établir systématiquement un rapport avec les Scythes. Enfin, et même si l'onomatistique ne constitue jamais un argument dirimant, le nom d'Eminakos est un nom grec<sup>321</sup> et donc peut-être simplement celui d'un magistrat local, tout comme celui d'Arikhos, dont Dubois<sup>322</sup> a montré qu'il était "parfaitement grec" et attesté à Byzance et à Tarente. Surtout la frappe elle-même de monnaies au nom de Skylès à Nikonion n'est pas en soi la preuve indubitable d'un protectorat formel sur cette cité : la situation est semblable en Thrace où les souverains Amadokos et Tèrès, prédécesseurs de Kotys, faisaient frapper leurs propres monnaies à Maronée<sup>323</sup>.



Fig. 14. Olbia. Dauphin de bronze (vi<sup>e</sup>-v<sup>e</sup> s. a.C.) portant la légende **ARICO** (d'après Koshelenko *et al.* 1984, pl. LXXV, n°6).



Fig. 15. Olbia. Statère d'argent (460-430 a.C.). Dr. Héraclès bandant son arc, **EMINAKO** ; rev. roue solaire dans un carré incus (d'après Koshelenko *et al.* 1984, pl. LXXV, n°10).

D'autre part, les arguments archéologiques invoqués à l'appui d'une situation de dépendance pour Olbia ne sont pas plus probants. On a déjà constaté l'absence de destructions dans la *chôra*, qui ne vient pas corroborer l'idée d'une politique agressive des nomades. Parmi les éléments généralement avancés en faveur d'une pression accrue exercée par les Scythes<sup>324</sup>, deux sont des arguments classiques : l'augmentation du nombre de sépultures scythes datées des années 475-450 a.C. et situées au nord du territoire, et la présence dans les nécropoles d'Olbia et de Berezan' de squelettes portant des traces de mort violente. Le premier élément n'est absolument pas significatif ici<sup>325</sup>, puisque il ne s'agit que de neuf sépultures, toutes concentrées dans un seul village à 50 km au nord de Nikolaev, donc assez loin de la *chôra* même. Le second argument, celui des morts violentes, ne concerne là encore que quelques rares cas (un peu plus d'une dizaine), d'époques variées. Quoi qu'il en soit de l'explication à donner de la contraction de la *chôra* olbienne, elle ne saurait donc s'expliquer par un hypothétique protectorat

scythe. D'autres facteurs, de type écologique, sont aujourd'hui invoqués pour en rendre compte, au moins partiellement : on constate, en effet, une coïncidence entre cette réduction du nombre de sites et l'apparition d'un climat à la fois plus froid et plus humide et, peut-être, une baisse dans la fertilité du sol qui aurait entraîné une faiblesse des récoltes, même si l'on ne peut en apporter la preuve absolue<sup>326</sup>.

Un dernier point intéressant de l'histoire d'Olbia dans le dernier tiers du v<sup>e</sup> s. concerne son appartenance à la Ligue de Délos, situation qui serait le résultat de l'expédition de Périclès dans le Pont au milieu des années 430 a.C.<sup>327</sup>, même s'il est difficile de le prouver. Cette appartenance a d'abord été déduite de la mention probable de la cité dans la liste des tributaires de l'année 425/4<sup>328</sup>, qui repose sur l'existence d'une lettre **O** à l'initiale d'un nom de ville (col. IV, l. 162) précédé de la mention "un talent". Mais d'autres candidates sont possibles, comme Ophioussa ou Odessopolis<sup>329</sup>, même si la présence d'Olbia dans la liste, à cet endroit ou à un autre, reste une probabilité non négligeable. Malgré les réticences injustifiées de Vinogradov<sup>330</sup>, cette hypothèse a trouvé totale confirmation<sup>331</sup> depuis la réédition par Karyshkovskij<sup>332</sup> d'un fragment, découvert à Olbia même, du décret athénien sur l'usage des monnaies, poids et mesures dans les cités de la Ligue, connu sous le nom de *Coinage Decree*. Le numismate lie l'interruption supposée du monnayage d'argent de la cité<sup>333</sup> à l'appartenance d'Olbia à la Ligue, mais la datation du monnayage semble elle-même conditionnée exclusivement par la découverte du fragment de décret : or, on a vu à propos de Nymphaion que son application n'avait pas nécessairement interrompu la frappe de monnaies locales. Quoi qu'il en soit, la situation d'Olbia comme membre probable de la Ligue au moins à partir de 425 rend plus délicate l'interprétation du décret en l'honneur d'un (éventuel) Timésileos (de Sinope ?) et de son frère, que Vinogradov<sup>334</sup> identifie au tyran de cette cité, chassé par Périclès en 437 a.C.<sup>335</sup> précisément lors de son expédition pontique. On voit mal les Olbiopolites accueillir un tyran chassé par Athènes, alors qu'ils sont sur le point d'entrer dans la Confédération<sup>336</sup> : si l'on admet les restitutions, brillantes certes mais nombreuses, apportées au décret par l'épigraphiste russe, il faut conclure que cet octroi de la citoyenneté, de l'atélie et de l'*enktesis* dut se faire avant même l'exil.

### Olbia et les Spartocides dans la première moitié du iv<sup>e</sup> s. a.C.

Au chapitre de la diplomatie pontique d'Olbia dans la première moitié du iv<sup>e</sup> s. a.C., il convient de rapporter une inscription exceptionnelle<sup>337</sup>, récemment découverte, qui contient en fait deux documents distincts, mais dont on comprend rapidement qu'ils sont liés par la généalogie des individus mentionnés : un décret d'Olbia en l'honneur de Satyros I, fils de Spartokos, et un traité d'alliance militaire entre les Olbiopolites et Leukôn I. Compte tenu de la présence du seul Satyros dans le décret (et de l'absence de Séleukos, co-régent avec lui entre 433/2 et 393/2 a.C.), il est préférable de dater celui-ci des années 393/2-389/8 a.C., où Satyros régna seul<sup>338</sup>. Selon Vinogradov, le traité daterait, quant à lui, de la première décennie du règne de Leukôn, soit des années 389-380 a.C. pour des raisons de graphie identique dans les deux parties. Mais on peut très bien imaginer que le texte du décret pour Satyros ait été extrait des archives plus tard, au moment de la conclusion du traité et que les Olbiopolites aient souhaité alors graver l'ensemble du "dossier" témoignant de leurs bonnes relations avec les Spartocides. On peut donc sans doute s'autoriser une certaine souplesse dans la datation de ce traité, ce à quoi la graphie ne me paraît pas s'opposer<sup>339</sup>. Sur l'interprétation historique de ces deux documents, on se gardera d'être aussi précis que le premier éditeur et d'imaginer avec force détails ce que furent le bienfait de Satyros à l'égard d'Olbia ou les raisons qui poussèrent Leukôn à conclure une symmachie avec la cité. Les historiens<sup>340</sup> ont été tentés de situer ces documents au moment de la conquête de Théodosia par les Spartocides, dont on a montré qu'elle ne s'acheva pas avant les années 360 a.C., et d'y voir un moyen, pour les rois du Bosphore, de s'assurer de la neutralité d'Olbia dans le conflit. Encore faudrait-il prouver que la cité ait eu envie de s'ingérer dans les affaires de Théodosia, alors même qu'elle n'en était pas la voisine directe, non plus que du Bosphore. Deux points me paraissent importants ici : d'une part, le fait que ces documents (et surtout le traité avec Leukôn) s'inscrivent parfaitement dans la vitalité diplomatique et le mouvement d'expansion territoriale multidirectionnelle des Spartocides dans la première moitié du iv<sup>e</sup> s. ; il n'y a rien d'étonnant à ce que la cité d'Olbia ait été touchée à son tour par ce rayonnement. D'autre part, deuxième point important : le contenu

même des privilèges accordés à Satyros, franchement négligés par les commentateurs. Ces privilèges (*politeia*, *ateleia* et droit d'entrer et de sortir du port en toutes circonstances), auxquels ne manque que la proxénie, sont ceux qu'obtiennent d'ordinaire les marchands et les exemples de décrets semblables ne manquent pas dans l'épigraphie d'Olbia. Sauf à supposer qu'ils étaient purement honorifiques (mais alors à quoi bon accorder des avantages aussi concrets ?), il faut bien reconnaître qu'ils signalent une relation économique entre les deux États, du type de celle qu'entretint également le Bosphore avec les Athéniens. L'hypothèse selon laquelle le bienfait de Satyros ait pu, lui aussi, être de nature économique et consister en un don de céréales ou d'argent en un contexte ponctuellement difficile, n'est pas non plus à exclure<sup>341</sup>, même si la période est déjà à la reconquête de leur *chôra* par les Olbiopolites.

#### La recolonisation du territoire aux IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. a.C.

La réduction du nombre de sites ne se prolonge pas au-delà du dernier tiers du V<sup>e</sup> s. La fin du V<sup>e</sup> et le début du IV<sup>e</sup> s. marquent au contraire le début de la "recolonisation"<sup>342</sup> du territoire, dans des limites qui diffèrent malgré tout selon les interprétations. Du côté oriental, le territoire s'étend certainement jusque sur les berges du Dniepr inférieur, comme le montrent la carte des sites placés le long du fleuve<sup>343</sup> et la présence sur certains sites de *graffiti* en grec attestant la présence d'Olbiopolites<sup>344</sup>. Du côté occidental, la situation est plus complexe : si Kryzhič'kij<sup>345</sup> s'en tient à un territoire assez restreint, qui ne s'étend pas au-delà de la rive droite du liman de Berezan', Ruban<sup>346</sup>, en revanche, en repousse les limites jusque dans la baie d'Odessa (fig. 2), c'est-à-dire à plus de 100 km d'Olbia, en appuyant son hypothèse sur la concordance chronologique entre ces sites et ceux du Bug inférieur et sur l'identité des profils monétaires dans l'ensemble des établissements où l'on retrouve en grande majorité des bronzes olbiens, à l'exclusion pratiquement de toute monnaie étrangère. L'argument numismatique est rejeté par Kryzhič'kij, qui considère que cette emprise monétaire ne permet de définir que la zone d'influence économique d'Olbia, seul grand port de la région. Quant à l'argument de la chronologie des sites, il ne serait que la manifestation d'une histoire régionale commune et non le résultat d'une dépendance territoriale. Un tel paysage numismatique correspondrait pourtant bien, malgré la distance, à ce que nous connaissons par le décret d'Olbia<sup>347</sup>, daté dans la première moitié du IV<sup>e</sup> s., sur l'usage exclusif du monnayage local pour toute personne "arrivant par bateau à Borysthène" : ce décret, on l'a vu, dessine un territoire pour ainsi dire "depuis la mer" qui présente une nette affinité avec la carte des sites ruraux, tous situés à moins de 10 km du bord des limans ou de la mer Noire. En l'absence de sources écrites confirmant l'appartenance de tel ou tel site au territoire, il n'y a aucun moyen de trancher entre les deux propositions et il n'est pas certain qu'il soit réellement pertinent de vouloir dessiner la carte politique du territoire d'Olbia. On retiendra simplement d'une part l'idée que la zone de pénétration monétaire de la cité du Bug est très étendue, tout comme celle du royaume du Bosphore dans sa partie orientale et, d'autre part, que le territoire d'Olbia atteint son extension maximale au IV<sup>e</sup> et dans la première moitié du III<sup>e</sup> s.<sup>348</sup>

Au sein de cet "empire" olbien, la situation de Berezan' est probablement celle d'un établissement dépendant, même si l'on ne peut en préciser le statut : après un V<sup>e</sup> s. qui fut<sup>349</sup>, selon les uns, la période la plus florissante du site, ou, selon d'autres, un moment de crise et de déclin, Berezan' perdit un certain nombre de ses caractéristiques urbaines pour se contenter d'être, surtout à partir de la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> s. et jusque dans le premier tiers du III<sup>e</sup> s., un simple établissement rural<sup>350</sup> du type de ceux que l'on rencontre dans la *chôra* d'Olbia. Il y subsista une zone résidentielle, mais dont l'extension était bien moindre qu'aux époques précédentes. En-dehors de Berezan', on connaît, grâce aux sources écrites, plusieurs points précis de la *chôra* ou tout au moins de la zone d'influence d'Olbia et, tout d'abord, une seconde île, située en face de l'embouchure du Danube, celle de Leuk<sup>351</sup> (act. île Phidonisi ou Zmeinyj), qui était une *hiera nêsos*, car on y trouvait un sanctuaire d'Achille<sup>352</sup>. On y a découvert, entre autres, une stèle<sup>353</sup> portant un décret en l'honneur d'un habitant du cru, peut-être prêtre du dieu, qui débarrassa le lieu de ses pirates<sup>354</sup>, à une période qui n'est pas postérieure au IV<sup>e</sup> ou au début du III<sup>e</sup> s. d'après la graphie et le style de l'inscription. On soulignera le fait que cette île se trouve très loin d'Olbia, sorte de frontière avancée en pleine mer et marquée par un sanctuaire consacré à l'une de ses divinités majeures,

mais que le décret évoqué ne se comprendrait pas si ce *hieron* ne dépendait pas de la cité d'une manière ou d'une autre. Plusieurs autres lieux sont marqués par Achille et son culte<sup>355</sup> : à l'ouest, déjà évoquée, l'île de Berezan' à l'époque archaïque<sup>356</sup>, et sur la rive orientale du liman de Berezan', le promontoire de Bejkush, où ont été mis au jour des objets consacrés au héros, traces d'un petit sanctuaire local archaïque (milieu du VI<sup>e</sup> s./premier tiers du V<sup>e</sup> s. a.C.), dont l'activité fut peut-être réactivée seulement aux II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. p.C.<sup>357</sup>, comme en témoignent les consécration à Achille (désormais) Pontarque<sup>358</sup> découvertes dans le village même de Bejkush ; à l'est, la course ou carrière d'Achille<sup>359</sup> (Achilleios dromos, act. Tendrovskaja kosa), évoquée par Hérodote (4.55), "flèche littorale fort longue et étroite"<sup>360</sup> située devant l'Hylaia, au sud du liman du Dniepr et du Bug, et encore mentionnée chez Strabon (7.3.19), ainsi qu'aux premiers siècles de notre ère, où un sanctuaire d'Achille avait été découvert au début du XIX<sup>e</sup> s.<sup>361</sup> ; mais aussi le lieu dit "Bois sacré d'Hécate"<sup>362</sup> (à l'ouest de l'act. presqu'île de Kinburn), où un autel à Achille daté du IV<sup>e</sup> s. a été retrouvé<sup>363</sup>. Outre Achille, entre le Bug et le Dniepr, c'est le promontoire d'Hippolaos mentionné par Hérodote (4.53 ; act. cap Stanislav ?<sup>364</sup>), où était rendu un culte à la Grande Mère<sup>365</sup>. Surtout, on évoquera l'Hylaia, cette contrée boisée, parallèle à la Course d'Achille, donc identifiable à tout ou partie de la presqu'île de Kinburn. Hérodote en parle à plusieurs reprises (4.18 ; 19 ; 54 ; 55 et 76) et a inspiré le passage correspondant chez le Pseudo-Skymnos (F 15a). Mais l'Hylaia apparaît également dans plusieurs inscriptions : la plus intéressante est une lettre gravée sur un tesson et trouvée à Olbia, dont le texte et l'interprétation ont été intégralement repris récemment<sup>366</sup>. Pour la date, contrairement aux premiers éditeurs qui la situaient vers 550-530 comme le tesson lui-même, Dubois estime que l'alphabet utilisé ne peut pas être antérieur à c. 400 a.C., ce qui ne permet plus de placer la région dans la dépendance d'Olbia dès l'époque archaïque<sup>367</sup>. La compréhension du texte est d'autant plus difficile que le fragment est mutilé<sup>368</sup>, mais il y est question de la Chalkeïè ou Chalkènè (là encore une partie de la presqu'île de Kinburn ?) et, surtout, de l'Hylaia, de ses arbres, d'"autels endommagés" et du culte rendu là-bas à la Mère des Dieux ainsi qu'au fleuve Borysthène et à Héraklès : or, ce culte rendu à la Mère et attesté par un *graffito*<sup>369</sup> fait écho à son instauration mythique, précisément dans l'Hylaia, par le Scythe Anacharsis au retour de son voyage dans le monde grec<sup>370</sup>. Il est frappant de constater que tous ces points géographiques sont posés bien au-delà des confins supposés du territoire sur le plan archéologique et définissent une zone d'influence ramifiée très vaste<sup>371</sup>, qui prend appui avant tout sur des sanctuaires extra-urbains, où le culte d'Achille occupe une place tout à fait spécifique<sup>372</sup>.

Malgré cette prospérité territoriale, un épisode est considéré comme ayant perturbé l'équilibre général de la cité, au moins provisoirement, dans le dernier tiers du IV<sup>e</sup> s. : le siège mené sans succès par Zôpyrion en 331. Le personnage était un général d'Alexandre que ce dernier, selon les propos de Justin (2.3.4 ; 12.1.4 et 2.16), avait installé dans le Pont comme "gouverneur" et qui, toujours selon cet auteur, aurait lancé avec trente mille hommes une campagne contre les Scythes qui lui aurait coûté la vie, dans la tradition de celle de Philippe II contre Atéas en 339<sup>373</sup>. Le second témoignage est celui de Macrobe<sup>374</sup>, qui ne semble pas s'accorder avec le précédent, puisqu'il évoque, non une attaque contre les Scythes, mais le siège de la ville des "Borysthénites". Ces deux textes ont donné lieu aux reconstructions historiques les plus extravagantes, appuyées sur des témoignages indirects auxquels on a fait dire ce que l'on voulait. Le premier problème est de savoir ce que désigne le terme de Borysthénites : on a vu qu'il renvoyait aux gens d'Olbia, mais aussi parfois comme chez Hérodote à une certaine catégorie de Scythes établis au-delà du Dniepr. La majorité des historiens retient ici la première solution, entre autres parce que le texte de Macrobe précise que pour lever le siège, les Borysthénites durent "libérer les esclaves, accorder la citoyenneté aux étrangers et procéder à une annulation des dettes" : un tel vocabulaire convient parfaitement aux pratiques d'une cité grecque et on connaît de multiples exemples de tels procédés à l'époque hellénistique, dans des circonstances semblables<sup>375</sup> ; en revanche, on voit mal comment ils pourraient s'appliquer aux Scythes, sauf à considérer que l'auteur évoque ces derniers à travers un prisme purement grec. Pour confirmer ce siège, on a cherché des traces de destruction à Olbia et dans sa *chôra*. Mais, la documentation archéologique pose ici un réel problème, car les historiens ne s'accordent pas entre eux sur l'existence de telles traces à la période considérée : ainsi, selon Ruban<sup>376</sup>, on peut admettre l'hypothèse d'un pillage complet par les hommes de Zôpyrion, même si deux sites ruraux seulement sont concernés semble-t-il. En revanche, pour Jajlenko<sup>377</sup>,

qui n'évoque que la ville elle-même, il n'y eut aucune destruction, mais seulement un réaménagement urbain radical, qui n'est pas signe de siège : selon lui, la ville des Borysthénites n'est donc pas Olbia, mais l'un des établissements scythes les plus importants, à savoir Kamenskoe, bien loin d'Olbia sur le Dniepr moyen. Mais les fouilleurs de ce site ont montré<sup>378</sup> qu'il n'y avait pas davantage de traces de siège ou d'incendie à Kamenskoe qu'à Olbia. On en revient donc à cette dernière et l'opinion moyenne<sup>379</sup> veut aujourd'hui qu'il y ait eu certaines destructions sur le territoire, en particulier dans les champs, mais certainement pas un ravage complet des établissements ruraux : la meilleure preuve en serait que leur nombre augmente fortement à partir du dernier quart du IV<sup>e</sup> s. jusque dans la première moitié du III<sup>e</sup> s.

C'est ici qu'interviennent des témoignages épigraphiques indirects, invoqués par Ju. G. Vinogradov. Il s'agit tout d'abord d'un décret d'Olbia en l'honneur de Kallinikos, fils d'Euxenos, daté vers 325 a.C. par les premiers éditeurs<sup>380</sup> et qui contient peut-être une allusion à une remise de dettes et à l'abolition de *télé*, interprétés comme taxes de guerre : le contexte du document serait donc le siège de Zôpyrion et les mesures d'exception évoquées par Macrobe. Par ailleurs, l'allusion, peu compréhensible à cause des lacunes du texte, à une mesure monétaire concernant la frappe du bronze (l. 10) a été mise en rapport avec l'apparition de bronzes de poids réduit appelés les "borysthènes"<sup>381</sup> (à cause de la représentation du dieu-fleuve au droit de ces monnaies), qui se substituèrent aux précédentes monnaies du même métal. Cette interprétation a été contestée par Jajlenko<sup>382</sup>, qui propose de dater le document dans le premier tiers du III<sup>e</sup> s. sur la base de la graphie que l'on peut effectivement faire descendre sans difficulté au-delà du IV<sup>e</sup> s. Par ailleurs, la lecture **c r ewlēs** "dettes" de la l. 8, est tout sauf assurée<sup>383</sup>, ce qui fragilise considérablement l'argumentation. En bref, rien ne permet de considérer que le contexte est à coup sûr celui de 331<sup>384</sup>. Le second document n'est guère plus probant à mon sens. Il s'agit d'un *graffito* gravé sur une panse d'amphore et portant une lettre<sup>385</sup>, donc un document privé, daté par les éditeurs d'après la graphie et le contexte stratigraphique des années 350-300 a.C. et, d'après le contenu, de 331 précisément : il y est question en effet d'un certain Nikophanas qui a donné un cheval à Zôpyrion (**[Ni] kofana~ AdrastouZwpuriwni ippon eflwken**), ce qui témoignerait de l'existence à Olbia d'une faction de traîtres favorables au général, véritable "cinquième colonne" (*sic*)<sup>386</sup> ; le nom Zôpyrion n'étant pas caractéristique de l'onomastique olbienne, le personnage ne saurait être que le stratège d'Alexandre. Cette interprétation suscite de multiples difficultés, dont la moindre n'est pas que le tesson a été retrouvé à 13,5 km de la ville même, sur le site rural de Kozyrka 2. Par ailleurs, la première phrase du texte est susceptible d'au moins deux interprétations : soit Nikophanas est l'auteur de la lettre et s'adresse à Zôpyrion, puis mentionne qu'un cheval a été donné, soit Nikophanas a donné un cheval à Zôpyrion, mais, dans ce cas, la lettre n'a plus ni auteur ni destinataire explicites, alors que le texte est complet, ce qui paraît difficile à admettre. Même s'il fallait retenir la deuxième solution, rien n'assure que le deuxième personnage soit à identifier avec le célèbre général, surtout dans un document de nature privée, dont le contexte est a priori beaucoup plus ordinaire : le nom lui-même est loin d'être absent de la mer Noire septentrionale à l'époque hellénistique, puisqu'on le trouve dans une liste de Gorgippia<sup>387</sup> datée, d'après la graphie, de la première moitié du III<sup>e</sup> s. a.C. par l'éditeur du *CIRB*. Enfin, et même s'il s'agit bien du Zôpyrion de Macrobe, en déduire l'existence d'une faction traîtresse relève de la fiction et non de l'histoire<sup>388</sup>, car la lettre peut aussi émaner du camp même du général. En somme, contrairement à ce que l'on pourrait croire, le siège de Zôpyrion reste un épisode bien difficile à cerner, d'autant qu'une question reste en suspens, celle de savoir pour quelle raison Zôpyrion aurait pu vouloir faire le siège d'Olbia, lors d'une campagne clairement dirigée contre les Scythes. Quoi qu'il en soit, on a pu tenter de rattacher aux conséquences de cet épisode et à la révolution démocratique qui le suivit, le renouvellement de liens traditionnels entre Olbia et Milet, sous la forme d'une convention d'isopolitie<sup>389</sup> : mais rien dans le texte ne contraint à lier formellement les deux événements, ce qui empêche de dater ce "traité" autrement que de manière vague, dans le troisième quart du IV<sup>e</sup> s.

## Les possessions extérieures d'Olbia ?

Une autre affaire est de savoir si Olbia étendit, comme on l'affirme souvent, ses possessions vers la Crimée, autrement dit bien au-delà de sa *chôra* continue. La première et la seule *apoikia* de la Crimée nord-occidentale connue par l'archéologie fut, jusqu'à la fin du v<sup>e</sup> s., Kerkinitis (act. Evpatorija), fondée dans le troisième quart du vi<sup>e</sup> s.<sup>390</sup> peut-être par Milet ou, en tout état de cause, par une cité ionienne, comme en témoigne le dialecte utilisé dans une série de *graffiti* archaïques. Dès les années 470-460 a.C., puis de nouveau au tournant des v<sup>e</sup> et iv<sup>e</sup> s., un mur de fortification y est érigé, ce qui témoigne peut-être de rapports difficiles avec les populations voisines. La zone steppique de la Crimée du Nord-Ouest fut, en effet, incluse dans les terrains de parcours des nomades au tournant des vi<sup>e</sup> et v<sup>e</sup> s. a.C. : la carte des kourganes des vi<sup>e</sup>-iv<sup>e</sup> s. a.C.<sup>391</sup> témoigne de cette présence, la quantité totale de sépultures restant toutefois assez faible pour le v<sup>e</sup> s. Selon les historiens russes<sup>392</sup>, l'hypothèse d'un éventuel conflit trouve confirmation dans un document épigraphique de la fin du v<sup>e</sup> s., découvert dans un quartier d'habitation de Kerkinitis : il s'agit d'une lettre gravée sur un tesson d'amphore<sup>393</sup> et adressée par un certain Apatourios à un dénommé Neomènios à qui il donne l'ordre de convoyer du *tarichos* (poisson salé) et, surtout, de se renseigner pour "savoir quel est le montant des taxes versées aux Scythes" (**oŕs[a] telh ginwske ej tō(-) Skuqa-**). De cette lettre, on a inféré que la cité, comme en leur temps Olbia et Nymphaion, était dans la dépendance des Scythes qui y auraient exercé un "protectorat". Il faut avouer que l'argument paraît mince et que le terme *télè* peut certainement s'expliquer autrement que par un "impôt" payé aux nomades en signe de sujétion au sein d'un système tributaire : tel n'est pas le terme utilisé deux siècles plus tard dans l'inscription de Protogénès d'Olbia<sup>394</sup> pour désigner les "cadeaux" (*dôra*) faits aux Saioi et à leur roi Saitapharnès, à l'occasion de leur passage sur le territoire de la cité. Le terme *télos* me semble beaucoup plus proche du vocabulaire de la fiscalité et désignerait plutôt les taxes payables à des gens contrôlant des points de passage et prélevant des droits de "douane" : tel est le terme employé dans l'inscription de Pistiros en Thrace<sup>395</sup>, qui évoque le paiement de taxes au roi Kotys I dans la première moitié du iv<sup>e</sup> s. par les marchands grecs (ici en fait l'exemption de ces taxes) pour le transport routier des marchandises (**teŕea kata;ta; oŕouv**). Une telle interprétation s'accorde mieux avec le contexte commercial du document où il est question d'importations dont l'auteur de la lettre souhaite avoir l'exclusivité : le rapport de forces est ici au moins autant d'ordre économique que politique, et il est de toute façon plus plausible de voir les Scythes contrôler les routes fluviales ou terrestres de l'hinterland qu'imposer leur "protectorat" à une cité côtière. Surtout, les tributs imposés dans le cadre de ce genre de "protectorat" sont payables non par des individus, mais par des États, comme on le voit à Olbia où Protogénès ne fait que se substituer à sa cité défaillante : or nous avons affaire ici à un document privé, où un individu se renseigne sur le montant de *télè* qu'il lui incombe éventuellement de payer à titre personnel, comme c'est toujours le cas pour des taxes commerciales.

Il semble certain, en revanche, que la cité de Kerkinitis fit partie de la première Ligue de Délos, comme en témoigne sa présence sur la liste des tributaires de 425/4 a.C.<sup>396</sup>, aux côtés d'autres cités du Pont Euxin : la l. 165 de la col. IV donne deux lettres **KA**, complétées **Ka[rkiniti-]** par les éditeurs successifs. On ne voit guère d'autre candidat possible dans la région pour cette restitution<sup>397</sup>. L'inclusion de Kerkinitis dans la Ligue aurait été l'occasion pour elle de se libérer du joug scythe et d'émettre une série monétaire portant les lettres KA<sup>398</sup>, selon une hypothèse exactement inverse de celles que l'on émet d'habitude à propos de l'interruption, à cette occasion, des monnayages autonomes. Là encore, grande paraît la part d'incertitudes : on a vu ce qu'il en était du protectorat ; quant à la frappe de la monnaie, elle paraît n'être rapportée au dernier tiers du v<sup>e</sup> s. qu'à cause de la date de la liste de 425/4. Si la chronologie de ce monnayage est correcte, il serait, en tout cas, une preuve supplémentaire de ce que le *Coinage Decree* ne porta pas nécessairement atteinte aux frappes locales. Kerkinitis semble ne pas avoir été la seule des *poleis* de Crimée à être membre de la première Confédération athénienne, comme l'a montré Kutajsov<sup>399</sup>, pour qui Tamyrakè et Dandakè, dont on ignore les dates de

fondation, en faisaient également partie : la l. 164 de la même colonne IV<sup>400</sup> donne des initiales **TA** développées en **Ta[murake]** et la l. 170 donne **DA**, pour **Da[ndake]**. En ce qui concerne Tamyrakè, elle payait un talent selon la liste, frappait monnaie (?)<sup>401</sup> et se trouvait quelque part au nord de Kalos Limèn, peut-être sur l'actuelle presqu'île de Dzharilgach<sup>402</sup>. Quant à Dandakè, connue, en-dehors de la liste des tributaires, exclusivement par les sources littéraires<sup>403</sup>, l'archéologue la localise à titre d'hypothèse dans la même région que Kerkinitis, sur le site très peu exploré de Karazhinskoe, situé à la pointe occidentale de la presqu'île de Tarkhankut<sup>404</sup>.

La situation de la Crimée du Nord-Ouest change fortement au tournant des v<sup>e</sup> et iv<sup>e</sup> s. avec l'apparition d'un certain nombre de sites, dont Panskoe I<sup>405</sup> et, très probablement aussi, de Kalos Limèn<sup>406</sup> (act. Chernomorskoe) et de Chajka<sup>407</sup>. C'est là que l'on en revient à la cité d'Olbia. En effet, cette implantation rurale a souvent été mise en relation avec l'expansion possible de la cité du Bug, qui se serait ainsi étendue en Crimée nord-occidentale<sup>408</sup>. Telle fut, et est encore, la thèse soutenue, en particulier par Vinogradov et Shcheglov<sup>409</sup>, qu'ils appuyaient d'une part sur le profil archéologique "ionien" de ces établissements<sup>410</sup> et, d'autre part, sur la découverte à Panskoe I de la copie d'un décret de proxénie olbien en l'honneur de deux Athéniens<sup>411</sup>. Il est clair que la découverte d'un doublon de ce type est d'un grand intérêt pour l'histoire régionale, et en particulier la question du commerce et du mouvement des individus, car il y a toutes chances pour que le *graffito* soit un document transporté par le bénéficiaire pour faire valoir ses droits<sup>412</sup>. Mais, dans ce cas, et s'il lui fallait faire valoir ses droits parce que Panskoe était un port soumis à Olbia, on se heurte à un insoluble problème chronologique, car le décret est daté au plus tôt du milieu du iv<sup>e</sup> s., voire selon Vinogradov, des années 340-330 a.C., et sa copie de la fin du iv<sup>e</sup> s., à une époque où le site a été intégré à la *chôra* de Chersonèse<sup>413</sup>. La raison de ce tesson à Panskoe est donc beaucoup plus certainement circonstancielle (il a probablement été égaré par le marchand) que structurelle (Panskoe comme partie des possessions olbiennes). On ne peut, en tout état de cause, aucunement rapprocher, comme le fait Shcheglov<sup>414</sup>, ce document de la proxénie d'Olbia *I. Olb 3*<sup>415</sup>, qui accorde les droits habituels à un citoyen de Chersonèse, en arguant du fait que cette inscription comprendrait l'adverbe "partout" accolé au droit d'import-export<sup>416</sup>, lequel dissimulerait *grosso modo* le vaste empire maritime construit par Olbia, dont bien sûr Panskoe. Nous ne sommes plus là dans le domaine de la spéculation, mais dans celui de l'erreur pure et simple, puisque un simple coup d'œil au corpus des inscriptions d'Olbia (texte et photographies) suffit à comprendre qu'il n'y a pas d'adverbe "partout" dans ce texte d'un formulaire parfaitement "standard", mais simplement la mention de l'*ateleia pantôn chrèmatôn*, "l'exemption de taxe sur toutes les marchandises". Par ailleurs, l'idée d'une zone de domination olbienne semble difficilement compatible avec l'hypothèse, également émise par Shcheglov<sup>417</sup> et reprise par Saprykin<sup>418</sup>, d'une fondation de ces sites par des exilés venus d'Olbia, à la suite d'un conflit interne à la cité : dans ce cas, le sens même de ces fondations ne serait plus tout à fait identique. On voit que l'idée d'une domination de la cité des Borysthénites sur le nord-ouest de la Crimée dans la première moitié du iv<sup>e</sup> s. reste encore largement à prouver. Elle ne saurait s'appuyer en tout cas<sup>419</sup>, sur des éléments aussi minces que la présence à Panskoe d'un *graffito* isolé portant le nom de Leôkratès, si répandu soit-il dans l'onomastique olbienne, ou la comparaison formelle entre le grand bâtiment U6 de ce site et les habitats du même type à Olbia. La réfutation d'une hypothèse ne saurait, pour autant, se faire au prix d'une hypothèse opposée, tout aussi peu assurée. Ainsi, à propos du site de Chajka, les archéologues récusent à juste titre l'idée d'une fondation du site par Olbia, mais tombent dans l'excès inverse en considérant qu'il s'agit, dès l'origine, d'une fondation chersonésienne, et ce dès le deuxième quart du iv<sup>e</sup> s.<sup>420</sup>, ce qui paraît extrêmement précoce, si l'on compare avec le reste des sites : le seul argument, on ne peut plus faible, sur lequel ils s'appuient est la présence de tuiles et de *pitthoi* de Sinope portant des timbres identiques à ceux que l'on a découverts dans les presqu'îles d'Héraclée et de Majak. Plus intéressante est donc la suggestion récente<sup>421</sup>, depuis les années 1990, d'une expansion territoriale de Kerkinitis sur ces sites, cité ionienne elle aussi et tout de même plus proche qu'Olbia du domaine concerné, tandis que, selon Bujskikh<sup>422</sup>, cette dernière ne se serait en fait jamais étendue au-delà des limites de son territoire propre.

Une fondation du v<sup>e</sup> s. a.C. ?

La fondation de Chersonèse est traditionnellement considérée comme un fait de colonisation secondaire, interne à la mer Noire, puisque la cité, comme le rapporte Strabon (7.4.2), est connue pour être une *apoikia* d'Héraclée pontique, elle-même colonie mégaro-béotienne. La date de fondation adoptée par l'historiographie soviétique est celle de 422/1 a.C. essentiellement sur la base des considérations du Pseudo-Skymnos (F 12), qui mentionne la présence de Déliens aux côtés des Héracléotes lors de la fondation<sup>423</sup> : les colons seraient partis juste après la déportation des Déliens par les Athéniens et le sac du territoire d'Héraclée par le stratège Lamachos. Une variante concernant l'origine des colons a été formulée par Hind<sup>424</sup> : celui-ci estime que les *Dèlioi* du Pseudo-Skymnos seraient en fait des *Dèlieis*, venus de Délion en Béotie<sup>425</sup> et retient la période 424-373 a.C. toute entière comme plausible pour la fondation, hypothèse que l'on ne peut ni infirmer ni confirmer. Une datation vers la fin du v<sup>e</sup> s. semble en tout cas convenir au profil archéologique de la cité où l'on a exhumé une grande abondance de matériel daté à partir de la fin de ce siècle et surtout du iv<sup>e</sup> s.

Pourtant, la question est loin d'être aussi simple, à cause de la présence sur le site de céramique plus ancienne que le dernier tiers du v<sup>e</sup> s. Cette céramique, qui s'est considérablement enrichie grâce aux fouilles menées depuis le milieu des années 1970<sup>426</sup>, en particulier dans la zone nord-est du site sur la presqu'île située entre les baies Karantinaja et Pesochnaja, a longtemps été datée, pour ses éléments les plus anciens, du dernier quart du vi<sup>e</sup> s. et se compose non seulement de figure noire et de figure rouge attique, mais aussi de céramique ionienne à bandes et de vaisselle peinte rhodo-ionienne, sans compter les terres-cuites et quelques rares fragments de figure noire béotienne. Il est difficile de considérer que tous ces vases aient pu être apportés par les colons d'Héraclée et il faut bien supposer l'existence d'un établissement antérieur<sup>427</sup>, ce que semble confirmer la présence, toujours dans le secteur nord-est, d'un probable sanctuaire archaïque. Enfin, s'ajoute la découverte de multiples fragments d'amphores de Chios, dont certains dateraient de la deuxième moitié du vi<sup>e</sup>-première moitié du v<sup>e</sup> s. a.C. La première occupation du site, sous une forme ou sous une autre, remonterait ainsi au dernier quart du vi<sup>e</sup> s.<sup>428</sup>. Mais cette datation a été remise en question très récemment<sup>429</sup>, à la suite d'un réexamen complet du matériel, qui permettrait de montrer que celui-ci n'est, en réalité, pas antérieur au deuxième quart du v<sup>e</sup> s.

Quoi qu'il en soit de ce changement de périodisation et compte tenu du profil général du matériel découvert, très semblable à celui des colonies milésiennes du reste de la mer Noire, on serait tenté d'y voir la confirmation de l'existence d'une *apoikia* ionienne à l'emplacement de la future Chersonèse. La découverte, lors des mêmes fouilles, d'*ostraka* qui s'échelonnent tout au long du v<sup>e</sup> s. et semblent constituer des tessons d'ostracisme<sup>430</sup> prouverait qu'il s'agissait d'une véritable cité et non d'un simple lieu d'escale. L'analyse dialectale de ces *graffiti* n'est, toutefois, pas simple, car elle montre qu'ils furent rédigés d'abord en alphabet mégarien, puis en alphabet milésien et qu'ils contiennent deux tiers de noms appartenant à l'aire onomastique béotienne, thessalienne et mégarienne, même si l'on y trouve aussi quelques noms ioniens. Vinogradov y voit la preuve d'une entreprise mixte de colonisation, où se seraient côtoyés des Héracléotes et des "Toniens-Milésiens", peut-être des voisins immédiats. La faible quantité (relative) de matériel ancien ne doit pas égarer<sup>431</sup> : elle est due à la structure géologique particulière de cette région de la Crimée qui a conduit les occupants ultérieurs à raser les vestiges antérieurs à leurs propres travaux d'aménagement. Tout cela ne résout pas la question de savoir quelle fut la nature des événements de la fin du v<sup>e</sup> s. en continuité ou, au contraire, en rupture avec la première implantation.

Saprykin<sup>432</sup>, quant à lui, refuse l'hypothèse d'une première colonie héracléote dès la fin du vi<sup>e</sup> s. en s'appuyant sur l'absence présumée de nécropole archaïque, les vestiges funéraires les plus anciens datant selon lui de la fin du v<sup>e</sup> s., sur l'absence d'aménagement de la *chôra* avant le iv<sup>e</sup> s. et sur les fouilles des années 1986-1990 (districts 6 et 7 de la zone nord-est) qui ont montré l'association des tessons archaïques avec des fragments datant de la fin du v<sup>e</sup> s. Par ailleurs, le premier aménagement urbain date de la fin du v<sup>e</sup> s. et l'historien en conclut que les Héracléotes de cette époque, lorsqu'ils arrivèrent sur place, détruisirent l'établissement antérieur, qui dans ces

conditions ne pouvait être “dorien” : d’où l’idée d’une première *apoikia* purement ionienne, peut-être même olbienne, si l’on en juge par la présence de monnaies d’Olbia dans les niveaux du v<sup>e</sup> s. Les hypothèses de Saprykin ne paraissent guère convaincantes : outre le caractère particulièrement spéculatif de la nature purement “dorienne” de l’établissement de la fin du v<sup>e</sup> s. et de l’incompatibilité entre présence “dorienne” et “ionienne”, l’auteur ne tient compte ni de l’analyse onomastique produite par Vinogradov sur les *ostraka* du v<sup>e</sup> s., ni de l’existence d’une couche ancienne bien identifiée (sans mélange avec des niveaux plus récents) fouillée dans le district 6 du secteur nord-est en 1984, ni enfin de la présence bien réelle de plusieurs tombes datant de la première moitié du v<sup>e</sup> s. à proximité du même secteur<sup>433</sup>. Enfin, aucune trace de violence ou d’incendie n’est mentionnée par les archéologues entre les niveaux archaïque et classique, ce qui jette le doute sur la destruction de l’établissement ionien par les Héracléotes à la fin du v<sup>e</sup> s. : au contraire, on est frappé par la continuité dans l’occupation du site tout au long du v<sup>e</sup> s., marquée par la présence ininterrompue de matériel amphorique<sup>434</sup>. Dernier point sur cette fondation : comme dans de nombreuses *apoikiai* pontiques, se pose la question de la préexistence éventuelle sur le site d’un établissement indigène. Là encore, la découverte de céramique modelée appartenant à la culture dite de Kizil-Koba<sup>435</sup> a fait conclure à une telle possibilité. Ce matériel se concentre dans les niveaux les plus anciens du centre urbain, mais aussi ceux des années 450-350 a.C.<sup>436</sup> S’y ajoutent des fragments attribués à la culture scythe. La présence dans les mêmes niveaux d’*ostraka* grecs permet cependant d’exclure l’idée d’un établissement initial purement “indigène”. Comme d’ordinaire, il est difficile d’interpréter le faible nombre de fragments découverts autrement que comme le signe d’une “résonance indigène”, selon l’expression qui me paraît la plus appropriée.

Que conclure, dans ces conditions, sur la fondation de Chersonèse ? Des analyses de Vinogradov et Zolotarev, et aujourd’hui de Stojanov, on retiendra d’une part l’hypothèse d’une première installation remontant au moins au deuxième quart du v<sup>e</sup> s. et, d’autre part, l’idée que le stock onomastique mélangé du v<sup>e</sup> s. vient contredire le profil “ionien” du matériel archéologique contemporain, ce qui invite à la plus grande prudence sur l’origine ethnique des colons. Il est impossible, en tout état de cause, de nier la présence de matériel ancien, comme le font tous ceux qui tiennent à la fondation tardive de la cité<sup>437</sup>. Même s’il est impossible de parvenir à une conclusion définitive, on soulignera le parallélisme entre la situation de Chersonèse et celle d’autres *apoikiai*, comme Berezan’, où l’installation s’est faite manifestement en plusieurs étapes, sur une durée qui paraît longue d’abord à nos yeux de contemporains. On n’oubliera pas non plus que le raisonnement consistant à placer la fondation en 422/1 a.C. repose exclusivement ou presque sur le rapprochement entre le Pseudo-Skymnos et les événements de la fin du v<sup>e</sup> s. : le Pseudo-Skymnos ne donne par lui-même aucun repère chronologique. On se contentera de parler d’installation massive, à partir de la fin du v<sup>e</sup> s., de colons en majorité héracléotes, mouvement qui correspond bien à l’expansion de la cité mégarienne dans le nord de la mer Noire à cette époque<sup>438</sup> : ce mouvement se traduit par le développement de la ville, de la nécropole et de la monnaie, qui commence d’être frappée au moins dans les années 390-380 a.C.<sup>439</sup>, voire dès la fin du v<sup>e</sup> s.<sup>440</sup>

Dernière difficulté : le nom de la cité. Si le nom de *Chersonèsos* est bien attesté dès le iv<sup>e</sup> s. tant par les monnaies<sup>441</sup> portant l’abréviation **CER** que par le témoignage du Pseudo-Skylax<sup>442</sup>, il n’en reste pas moins que la cité porta d’autres noms dont témoignent Pline et, certainement aussi, Strabon. À l’époque de Pline (4.85), elle porte le nom d’Heraclea Cherronesus, mais celui-ci précise qu’elle “s’appelait autrefois Megarice”. Chez Strabon (7.4.2), la description est moins explicite mais malgré tout compréhensible, puisque le Géographe évoque une **πολι- Ἡρακλεωτῶν, ἀποικο- τῶν ἐν τῷ Πόντῳ; τούτο καλοῦνται Ἰερρονήσο-** “une cité des Héracléotes, colonie de ceux du Pont, ce même lieu étant appelé Cherronèsos”. Il semble, d’après les deux témoignages, que Chersonèse portait en fait un double nom, celui d’Héraclée-Chersonèse<sup>443</sup>, dont seule la deuxième partie fut retenue comme nom officiel en particulier sur les monnaies, peut-être pour éviter les confusions avec la métropole. Par ailleurs, la même cité avait porté un autre nom, antérieur au premier, celui de Megarice. Saprykin, au terme d’un raisonnement compliqué, considère qu’il s’agit là du nom qu’aurait porté la cité entre sa fondation dans les années 420 et le début du iv<sup>e</sup> s. où elle aurait été renommée en Heracleia<sup>444</sup>. L’origine de cette hypothèse réside dans l’impossibilité où aurait été la cité de porter un nom aussi dorien

dans son étape antérieure, que Saprykin voit comme purement ionienne, on l'a déjà dit. Mais, si l'on prend au contraire en considération les réflexions de Vinogradov et Zolotarev sur le caractère composite du premier établissement, la difficulté (s'il y en avait une) disparaît complètement : Megarice est donc plutôt le nom que portait Chersonèse entre le début et la fin du <sup>v</sup> s., comme l'avait déjà suggéré Shcheglov<sup>445</sup>. Elle aurait été pour ainsi dire refondée à la fin du <sup>v</sup> s. par les Héracléotes qui lui auraient donné le nom de leur cité en y ajoutant une autre dénomination de type géographique. Reste le problème de la mention chez Strabon d'une "Vieille Chersonèse qui a été rasée jusqu'au sol"<sup>446</sup>. Quel que soit l'endroit où on la localise, il ne peut en aucun cas s'agir de l'établissement archaïque initial, pour la bonne raison que celui-ci était situé au nord-est du centre urbain près de la baie Karantinaja, tandis que le Géographe place sa *palaia* Kherronèsos sur un cap dit Parthénion situé à 100 stades de là et trois ports plus loin, c'est-à-dire à l'ouest de la ville<sup>447</sup>. Nous sommes donc là déjà dans la deuxième étape, celle de la conquête du territoire.

### À la conquête de la *chôra* (fig. 16)

Le cap Parthénion est généralement identifié avec le cap dit de Chersonèse, le plus à l'ouest de la Crimée, et la "Vieille Chersonèse" aux vestiges subsistant sur la presqu'île de Majak<sup>448</sup>. Mais, dans ce cas, la description de la côte selon Strabon pose deux problèmes : celui de la distance (c. 9 km dans la réalité contre 18 selon le

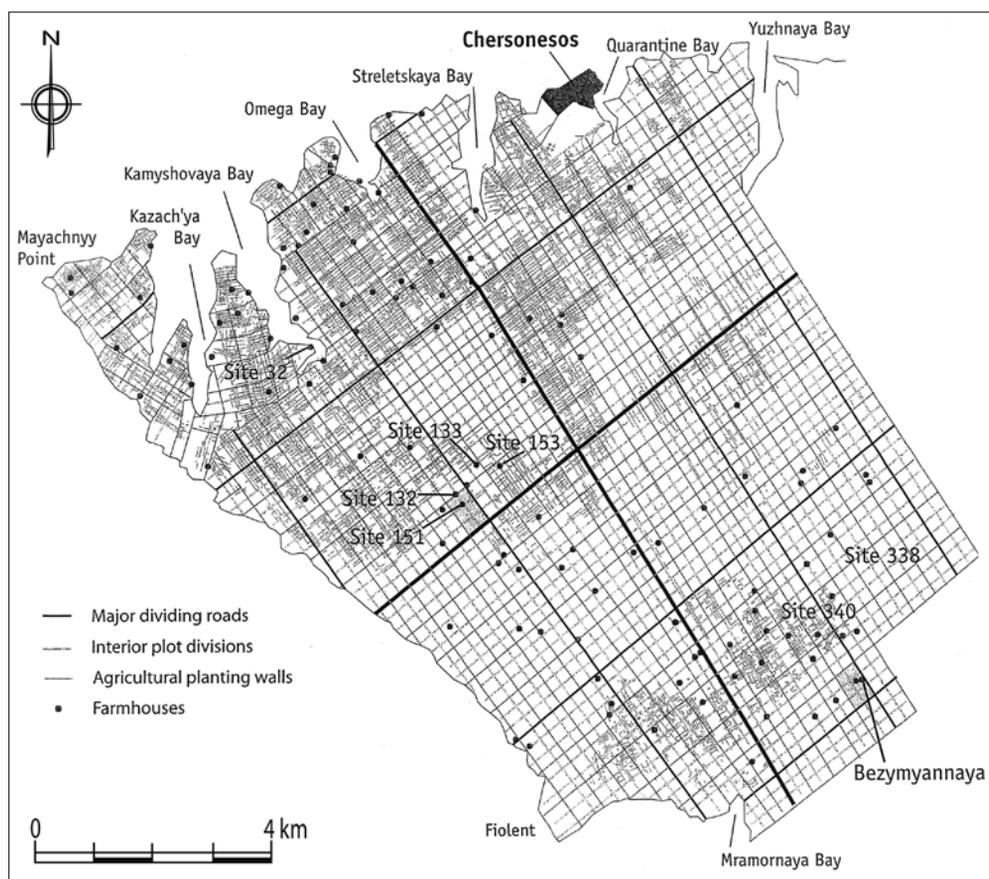


Fig. 16. Presqu'île d'Héraclée : illustration schématique de la division du <sup>iv</sup> s. a.C. (d'après Carter 2003, carte 9.1).

Géographe) entre la ville et le cap et celui du nombre de ports entre ces deux points (trois au lieu de quatre aujourd'hui). Cette dernière difficulté a été résolue grâce à l'analyse géomorphologique qui montre qu'il n'existait dans l'Antiquité que trois baies à cause d'un niveau marin bien inférieur au niveau actuel<sup>449</sup>. Reste la distance, puisqu'elle est ici de 9 km, soit deux fois moins que les 100 stades de Strabon<sup>450</sup>. L'argument généralement avancé à l'appui de cette hypothèse est la découverte sur la presqu'île de Majak de vestiges qui, pour n'être pas plus anciens que ceux de la ville, n'en étaient pas moins en ruine à l'époque de Strabon<sup>451</sup>. Ces difficultés expliquent qu'une autre hypothèse ait été récemment "réactualisée", selon laquelle le cap Parthénion serait en fait le cap Fiolent au sud de la péninsule d'Héraclée : les fouilles menées en 2001 sur ce promontoire s'accorderaient avec cette nouvelle identification, puisqu'on y a mis au jour un bâtiment et du matériel datant du IV<sup>e</sup> s.<sup>452</sup> Pourtant, là encore, la distance à vol d'oiseau (c. 12 km) ne s'accorde guère mieux avec le propos de Strabon et il faut donc considérer, ce que fait l'auteur de cette nouvelle hypothèse, que la distance donnée par la *Géographie* est celle que l'on obtient en suivant la côte. Cette solution, la moins mauvaise certainement par rapport au texte de Strabon, n'en reste pas moins "inefficace" au sens où elle ne permet pas de résoudre grand-chose sur le plan historique (pourquoi "Vieille Chersonèse" ?), puisque l'on ne sait rien ou presque de l'occupation de Fiolent et que l'on y cherche toujours les restes du temple de la *Parthénos*. D'autre part, si Strabon indique la distance en suivant la côte dans ses échancrures, il est certainement possible de parcourir 18 km entre la baie Karantinaja et la presqu'île de Majak, ce qui fait que cette dernière cesse d'être la plus mauvaise candidate des deux<sup>453</sup>.

Quoi qu'il en soit de cette identification problématique et non résolue à l'heure actuelle, l'occupation de Majak est intéressante en soi, car on a longtemps pensé qu'elle témoignait d'un début d'expansion territoriale de la cité, dès le deuxième quart du IV<sup>e</sup> s. a.C.<sup>454</sup> On y trouve des lots dotés de fermes non fortifiées, car elles étaient protégées par un double mur barrant l'isthme<sup>455</sup>. Il ne s'agit pas de considérer les habitats découverts, à l'intérieur ou à l'extérieur du mur, comme une ville pour ainsi dire indépendante<sup>456</sup>, mais plutôt comme une fortification avancée, sans doute l'un des *teichè* mentionnés dans le célèbre "Serment des Chersonésitains" des années 300 a.C.<sup>457</sup>. La presqu'île de Majak, abritée par le mur contre les incursions éventuelles des populations locales, fut probablement conquise sur celles-ci : on sait qu'elles y occupèrent plusieurs sites des VII<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. a.C.<sup>458</sup>, dont certains furent recouverts par les lotissements ultérieurs<sup>459</sup>, même si l'on ne peut prouver que ces sites étaient habités au moment précis de l'installation. Shcheglov<sup>460</sup>, après réexamen du matériel découvert sur le site de l'isthme, a récemment formulé l'idée qu'il avait peut-être été occupé par les Grecs dès la fin du VI<sup>e</sup> ou le début du V<sup>e</sup> s. Pourtant, cette hypothèse, comme le souligne la meilleure spécialiste actuelle de la *chôra* chersonésienne, Nikolaenko, n'a pas été confirmée par les fouilles menées en 1995-1998 dans la partie nord de ce site<sup>461</sup> : la céramique la plus ancienne découverte consiste en quelques fragments de vernis noir de la première moitié du IV<sup>e</sup> s. et l'essentiel du matériel est même daté entre le dernier quart du IV<sup>e</sup> s. et le II<sup>e</sup> s. a.C. Il semble que l'hypothèse de Shcheglov soit ici due, d'abord et avant tout, à son désir de faire de Majak la Vieille Chersonèse de Strabon et de remonter son occupation par les Grecs le plus possible dans le temps<sup>462</sup>.

L'expansion se poursuivit ultérieurement, par arcs successifs irradiant depuis le centre urbain<sup>463</sup>, en direction de la péninsule d'Héraclée, que Strabon appelle la "Petite Chersonèse" (12.4.2), par opposition à la Grande Chersonèse qu'est la Crimée toute entière. Vers le milieu du IV<sup>e</sup> s., cet espace d'environ 100 km<sup>2</sup> est entièrement conquis sur les populations locales et le parcellaire se matérialise progressivement de manière continue jusqu'au début du III<sup>e</sup> s. a.C.<sup>464</sup> La raison précise de cette réorganisation complète de la *chôra*, sur laquelle je reviendrai ultérieurement, nous échappe. Saprykin a suggéré de mettre ce processus en rapport avec le régime démocratique mis en place par les colons d'Héraclée pontique<sup>465</sup>, mais il convient de se garder de trop accorder en l'occurrence à un facteur de nature purement politique. Chersonèse ne se contenta pas, cependant, de cette *chôra*, si vaste fût-elle, et elle continua de s'étendre en mettant la main sur les territoires côtiers de l'ouest de la Crimée.

## Kerkinitis, Kalos Limèn et la Crimée du Nord-Ouest (fig. 17)

Le processus par lequel Chersonèse annexa progressivement ces territoires, à partir du milieu du IV<sup>e</sup> s.<sup>466</sup>, est relativement bien connu à la fois par les sources épigraphiques et la documentation archéologique. Parmi les premières, le serment des Chersonésitains<sup>467</sup>, sur lequel nous reviendrons ci-après, nous indique avec certitude que les possessions de la cité comprenaient Kerkinitis et Kalos Limèn, ainsi qu'un certain nombre de forteresses (*teichè*), au moins à la date de l'inscription vers 300 a.C. Mais c'est la documentation archéologique, considérablement enrichie depuis les fouilles systématiques menées à partir des années 1950 hors du périmètre même de Chersonèse, qui permet de préciser à la fois la chronologie et les modalités, sans doute pas toujours pacifiques, de l'expansion, alors que les sources écrites sont muettes sur ce dernier point.

Le site qui permet d'établir le plus clairement la violence qui accompagna en certains points cette prise de possession est celui de Panskoe I (fig. 18), fondé à la charnière des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s.<sup>468</sup>, et de sa nécropole : le site fut incendié à deux reprises, d'abord au deuxième quart ou au milieu du IV<sup>e</sup> s., puis au troisième quart du même siècle<sup>469</sup> et la nécropole vit l'apparition consécutive de cénotaphes et de tombes d'hommes morts de manière violente<sup>470</sup>. Le même scénario se lit à Kalos Limèn, où l'on constate un incendie au troisième quart du IV<sup>e</sup> s.<sup>471</sup> Plusieurs hypothèses ont été avancées pour rendre compte des événements. On a renoncé aujourd'hui à supposer que ces établissements furent conquis directement par Chersonèse sur des Scythes affaiblis<sup>472</sup>, mais Zolotarev, parmi d'autres, a réactualisé la présence de ces derniers en supposant qu'un conflit les aurait opposés, sur le site de Panskoe I, vers le milieu du IV<sup>e</sup> s., aux Olbiopolites et que ces derniers auraient abandonné la forteresse, laissant aux Chersonésitains toute latitude pour s'emparer des sites du nord-ouest<sup>473</sup>. Outre le caractère spéculatif

d'une telle supposition qui repose encore sur l'idée d'une domination olbienne dans la région, il est clair qu'elle n'est formulée que pour s'opposer à une seconde hypothèse, celle d'un conflit direct entre Chersonèse et Olbia, avancée entre autres par Vinogradov et Shcheglov<sup>474</sup> : ce seraient bien les intérêts de cette dernière qui auraient été les plus affectés par l'expansion de Chersonèse, même si aucun texte ne fait allusion à un conflit armé entre Chersonésitains et Olbiopolites. Pour Kalos Limèn, l'interprétation la plus récente est à peu près la même que celle de Zolotarev<sup>475</sup> pour Panskoe : il n'y aurait pas eu de conflit entre Chersonèse et Olbia et la destruction intervenue au troisième quart du IV<sup>e</sup> s. serait due à des raids organisés par les nomades voisins ; après ces événements, Chersonèse se serait emparée pacifiquement du site. Le cas de Kerkinitis est un peu différent, puisque aucune trace de siège ou de destruction violente n'y a été décelée. L'indicateur principal d'un bouleversement y est la construction, vers le milieu du IV<sup>e</sup> s., d'une forteresse répondant à tous les critères de l'époque en matière d'architecture militaire, pour se protéger contre un ennemi identifié une fois de plus comme les Scythes<sup>476</sup>. En l'occurrence, Chersonèse aurait prêté main-forte à la cité et l'alliance entre les deux se serait manifestée dans le monnayage de Kerkinitis, dont une émission vers le milieu du IV<sup>e</sup> s.<sup>477</sup> porte au droit l'image d'une Nikè ailée et, au revers, celle d'un lion déchiquetant un taureau, souvent interprétée<sup>478</sup> comme le signe d'une victoire commune

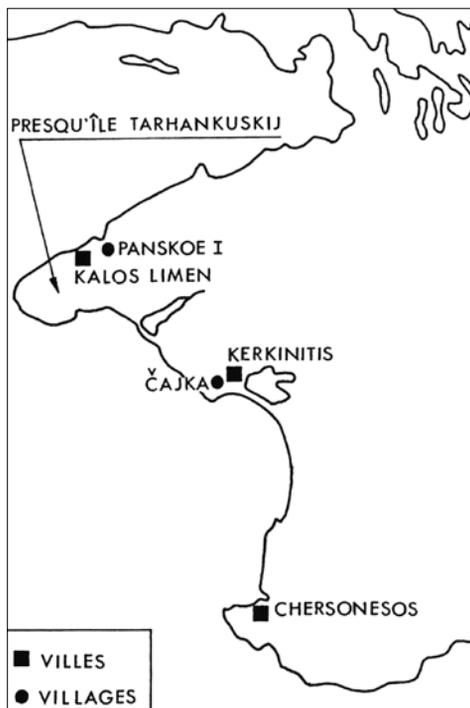


Fig. 17. Territoire de Chersonèse à l'époque hellénistique, avec les possessions du nord-ouest de la Crimée (d'après Kolesnikov & Jacenko 1999, 290, fig. 1).



Fig. 18. Territoire de Chersonèse, site de Panskoe I  
(d'après Hannestad 2005a, fig. 1).

des deux *poleis* sur les Scythes. Chersonèse aurait ainsi soumis pacifiquement Kerkinitis, avant d'achever son expansion territoriale dans le nord-ouest, et aurait elle aussi célébré la victoire commune par l'émission d'une monnaie triomphale représentant un quadriges et un guerrier<sup>479</sup> : pourtant, une telle hypothèse paraît particulièrement fragile, dans la mesure où elle n'est étayée par aucun parallèle et où le lion et le taureau sont des types très fréquents.

Dernière supposition, bien peu assurée là encore : celle d'une intervention des Héracléotes dans le nord-ouest de la Crimée. Cette idée est, entre autres, celle de Saprykin<sup>480</sup> dont la préoccupation majeure semble être d'établir à tout prix, même en l'absence de sources, la volonté d'Héraclée d'investir constamment l'espace nord-pontique. Héraclée, défaite par le Bosphore dans sa guerre contre Théodosia et mue par le désir de chercher une source d'approvisionnement en grain, serait à l'origine de la fondation de certaines places-fortes comme Chajka. Mais il faudrait alors supposer de manière totalement contradictoire que Chersonèse enleva ensuite ces possessions à sa propre métropole<sup>481</sup>, dont Saprykin explique au contraire qu'elle s'appuyait sur sa colonie pour assurer son commerce dans la région. Chersonèse en fait n'avait nul besoin d'Héraclée pour justifier ou soutenir son expansion territoriale, qui s'explique bien mieux par des raisons internes à l'histoire de la cité<sup>482</sup>, et, inversement, Héraclée, pour s'approvisionner en grain, avait certainement davantage besoin d'un accès aux marchés que d'un contrôle direct des territoires producteurs<sup>483</sup>.

De toutes ces suggestions, deux sont désormais difficiles à soutenir, en l'absence notoire d'arguments convaincants : le conflit entre Olbia et Chersonèse<sup>484</sup> et l'intervention d'Héraclée. L'hypothèse "scythe" est plus difficile à évaluer : d'un côté, l'absence de forteresses scythes dans la région avant le II<sup>e</sup> s.<sup>485</sup> vient plutôt contredire l'idée d'un conflit avec les nomades, qui me semble remonter à une autre supposition, déjà évoquée et fort contestable, celle d'un protectorat scythe sur Kerkinitis. Mais deux arguments venant à l'appui du propos ne peuvent être écartés : l'iconographie de la série monétaire de Kerkinitis (lion et taureau) émise au milieu du IV<sup>e</sup> s. et, surtout, la présence de tombes attribuées aux Scythes dans la zone steppique du nord-ouest de la Crimée, dont le nombre est multiplié par trois entre les VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. et les IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s., et leur localisation à proximité de Kerkinitis et de Kalos Limèn<sup>486</sup> : la présence nomade est indubitablement perceptible et on ne peut donc éliminer complètement une telle hypothèse, qui resterait à confirmer par des analyses plus fines des couches de destruction des sites (présence éventuelle de pointes de flèches ou d'autres éléments caractéristiques). D'une manière générale, l'essentiel est ici de retenir que, dès le milieu du IV<sup>e</sup> s., autrement dit avant les destructions affectant les sites au troisième quart de ce siècle, le "profil" archéologique des sites change et la marque de la présence de Chersonèse<sup>487</sup> s'y lit à travers différents éléments relevant d'un "modèle" propre à cette cité : en particulier, les fermes et les traces de cadastration orthogonale, les techniques de fortifications (Kerkinitis et Kalos Limèn), les types de sépultures, la présence de *graffiti* en dialecte dorien et le changement de nom de Karkinitis devenue Kerkinitis<sup>488</sup>, son développement architectural<sup>489</sup> et enfin la présence sur le marché local de monnaies chersonésiennes de la première moitié et du milieu du IV<sup>e</sup> s.<sup>490</sup> De là à préciser la forme juridique exacte de l'intégration de ces possessions à la *polis* de Chersonèse, il y a un pas que l'on franchira difficilement, même si certains historiens ont émis l'hypothèse d'un premier état symmachique des relations entre cette dernière et Kerkinitis, dont témoignerait l'existence d'émissions monétaires locales au milieu du IV<sup>e</sup> s.<sup>491</sup>

Les sources épigraphiques, pour leur part, fournissent des informations sur la fin du IV<sup>e</sup> et le tout début du III<sup>e</sup> s. Parmi elles, on compte le serment déjà évoqué<sup>492</sup> et l'inscription en l'honneur d'un Agasiklès qui, outre ses multiples fonctions dans la cité, eut une action militaire importante pour la protection du territoire<sup>493</sup>. On rappellera que ces deux documents sont placés par Ju. G. Vinogradov aux environs de 300 a.C.<sup>494</sup>, sur des critères exclusivement paléographiques par comparaison avec la grande inscription cadastrale<sup>495</sup> datable, quant à elle, des années 270-260 a.C. grâce à des rapprochements prosopographiques. L'épigraphiste a estimé que les deux premières pouvaient lui être antérieures d'un quart de siècle, mais, comme toujours dans un cas de ce genre, rien n'assure en fait la datation à plus ou moins vingt-cinq ans près. On verra ci-après que l'archéologie semble confirmer l'hypothèse de Vinogradov, mais la remarque est importante dans la mesure où grande a été, et continue d'être, la tentation de placer tous ces documents, qui font état d'une situation compliquée

pour la cité, dans le premier tiers du III<sup>e</sup> s., dont on sait par ailleurs qu'il constitue un moment-clé sur le plan archéologique avec la destruction et l'abandon de nombreux sites ruraux : ainsi Saprykin a conservé la datation traditionnelle et place le serment dans les années 275 a.C.<sup>496</sup> Or, il semble de piètre méthode de vouloir à tout prix faire concorder documentation épigraphique et archéologique, quand l'échelle temporelle est à ce point différente, et d'établir une chronologie trompeuse faisant alterner les "attaques scythes" et les décisions de la cité pour protéger son territoire<sup>497</sup>.

Le serment des Chersonésitains se fait l'écho d'une tentative sans doute manquée de renversement de la démocratie<sup>498</sup> par des ennemis qui sont à la fois dans la cité et en-dehors d'elle, et il présente un intérêt particulier en termes de topographie : il mentionne en effet une série de lieux qu'il convient de protéger, dont la ville même de Chersonèse, celles de Kerkinitis et Kalos Limèn, les autres forts (*ta alla teichè*), "le reste du territoire", ainsi que "la plaine" (*to pedion*) d'où le blé ne doit être exporté que vers Chersonèse. Les trois premiers termes sont identifiés sans équivoque, tandis que les forts et la plaine ont donné lieu à diverses interprétations<sup>499</sup>. L'expression *ta teichè*, telle qu'employée dans l'inscription, ne semble pas être un toponyme désignant un lieu précis, mais renvoie plutôt à une série de points d'appui fortifiés formant un glacis de protection entre l'hinterland et la plaine côtière<sup>500</sup> : parmi eux, on comptera peut-être l'établissement de la presqu'île de Majak, mais aussi et surtout pour cette époque, les forteresses installées dans le nord-ouest de la Crimée, comme Chajka ou Panskoe I<sup>501</sup>. La chronologie de la destruction de ces forteresses, détruites au début du III<sup>e</sup> s.<sup>502</sup>, fournit donc un *terminus ante quem* fiable pour la date du serment, car si les Chersonésitains possèdent toujours des *teichè*, c'est qu'ils n'ont pas encore été (tous) détruits. Une telle constatation conforte donc la datation proposée par Vinogradov sur des critères paléographiques, même si elle ne permet pas pour autant d'établir une chronologie fine des événements. L'instabilité de la période et les difficultés rencontrées par Chersonèse avec son environnement se lisent également dans le culte rendu à Héraklès, comme en témoignent des monnaies de la fin du IV<sup>e</sup> s. et du début du III<sup>e</sup> s., probablement un Héraklès *Sôter*, épiclese que l'on trouve sur un *graffito* découvert à Panskoe I<sup>503</sup>.

Quant à la plaine, sa localisation varie fortement. Un *pedion* est également évoqué dans l'inscription d'Agasiklès<sup>504</sup>, où ce dernier est dit "avoir établi la frontière autour de l'*ampeleia* de la plaine" : les deux expressions ont été rapprochées du texte de Strabon (7.4.6), qui évoque la fertilité de la plaine de Crimée (*pedias eugeôs*). Selon Shcheglov, il s'agit de la plaine côtière très fertile qui s'étend "depuis le lac de Saki au sud jusqu'au tombolo de Bakal au nord"<sup>505</sup>. Une telle identification a paru à d'autres trop éloignée du cœur de la cité et on a pu voir dans le *pedion* d'Agasiklès la presqu'île d'Héraclée<sup>506</sup>. Mais l'accord est à peu près unanime aujourd'hui sur la localisation de la plaine, dans les deux inscriptions, au nord-ouest de la Crimée<sup>507</sup> où des traces d'exploitation intensive ont été retrouvées. Le serment montre en tout cas de manière indubitable, à travers l'expression "le reste de la *chôra* qu'ils possèdent ou possédaient" (l. 9-10), que les Chersonésitains, au moment où le document avait été gravé, avaient perdu une partie de leur territoire. Vinogradov et Shcheglov<sup>508</sup> ont fait l'hypothèse que les responsables de cette situation étaient les oligarques exilés, avec le soutien des "barbares" mentionnés dans le texte, à la périphérie de la *chôra*, sans doute dans l'un des *teichè* et de préférence à proximité d'un port. Zubar<sup>509</sup> considère même que le centre de la résistance à Chersonèse pourrait avoir été Kerkinitis, ce dont témoignerait la reprise éphémère à la fin du IV<sup>e</sup> ou au début du III<sup>e</sup> s. d'un monnayage indépendant, où les dichalques portent au droit l'image d'un Scythe assis sur un rocher<sup>510</sup> : mais cet argument mécanique, qui pose une équivalence systématique entre la frappe de la monnaie et l'indépendance d'une cité, se heurte en l'occurrence à la présence, sur ces mêmes émissions, de noms abrégés que l'on retrouve en partie sur les monnaies de Chersonèse des années 320-310 et sur les timbres amphoriques du début du III<sup>e</sup> s., sans compter les similarités de style, de poids et de composition chimique avec les émissions chersonésiennes contemporaines<sup>511</sup>.

En ce qui concerne l'action d'Agasiklès pour l'*ampeleia* de la plaine (**Ἐπιπέδιον ἄντι τῆς ἐπιτοῦ πεδίου** ou **ἄμπελειαν**), il semble qu'on puisse l'interpréter<sup>512</sup> non comme l'arpentage d'un vignoble<sup>513</sup>, mais comme la fixation de frontières sûres autour d'un district des "Vignes", le terme servant alors de toponyme : la première partie de son activité (établissement d'une garnison, sécurisation d'un secteur, charge de *teichopoios*) aurait ainsi été organisée autour de la défense du territoire de la cité. Tels sont les éléments d'information que fournissent les

inscriptions : celles-ci ne nous disent rien des modalités institutionnelles du rattachement des cités et territoires du nord-ouest et l'on ne peut que proposer l'idée, non confirmée, d'une forme probable de synoecisme au profit de Chersonèse, après l'hypothétique symmachie déjà évoquée, synoecisme que confirmerait le fait que Kerkitis n'est appelée *polis* que dans les sources antérieures au IV<sup>e</sup> s.<sup>514</sup>

### Chersonèse et le Bosphore

Pour la période concernée, soit de la fin du V<sup>e</sup> au premier tiers du III<sup>e</sup> s. a.C., nous ne disposons d'aucun texte littéraire sur cette question et seule une inscription l'évoque directement<sup>515</sup>. Il faut donc recourir à des témoignages indirects, beaucoup plus fragiles. L'une des grandes difficultés est, en particulier, de savoir si Chersonèse intervint dans la guerre entre le Bosphore et Théodosia au début du IV<sup>e</sup> s. L'argument le plus souvent invoqué à l'appui de cette thèse est de nature numismatique et réside dans la ressemblance des types entre les trois cités de Théodosia, Phanagorie et Chersonèse qui a amené à l'idée d'une union monétaire entre elles contre Panticapée. Mieux encore, la frappe à Chersonèse et dans son atelier monétaire de monnaies théodosiennes est généralement considéré comme la preuve indubitable du soutien apporté par Chersonèse à Théodosia et à sa propre métropole dans leur lutte contre Satyros, puis Leukôn<sup>516</sup>. Il est vrai que l'on pourrait envisager que Chersonèse ait aidé Théodosia à frapper monnaie à une période où celle-ci était assiégée, voire occupée, puisque ces monnaies datent précisément des années 390-380 a.C.<sup>517</sup> Mais il faut souligner qu'en-dehors de ces monnaies, rien n'assure la participation effective de Chersonèse à ce conflit : là encore, c'est la présence des Héracléotes qui laisse croire à une implication de sa colonie, comme si le sort des deux cités était perpétuellement lié. Il semble donc parfaitement excessif de qualifier cette guerre de "global military disaster" ayant impliqué toutes les cités du Pont Nord<sup>518</sup>. Si tel avait été le cas, on se demande bien comment Chersonèse aurait trouvé les moyens de se lancer ensuite à la conquête de sa future *chôra*. Rien ne permet non plus d'imaginer que les rois du Bosphore aient jamais eu l'intention de poursuivre leur expansion vers la Crimée occidentale et de s'en prendre à Chersonèse. Tout indique au contraire, comme on l'a vu à propos du Bosphore, qu'ils investirent ensuite leur énergie du côté du Bosphore asiatique où ils eurent fort à faire avec les populations locales. Le seul et unique témoignage direct sur ces relations reste donc le décret de Chersonèse en l'honneur de l'historien local Syriskos au III<sup>e</sup> s. où celui-ci est loué, entre autres, parce qu'"il a raconté les relations [de Chersonèse] avec les rois du Bosphore [s.e. de manière véridique ou convenable pour la cité], document sur lequel nous nous pencherons dans le chapitre suivant.

## II - Crises pontiques d'époque hellénistique (c. 270-milieu du II<sup>e</sup> s. a.C.)

Quelle(s) crise(s) ?

Le premier problème est, comme partout, d'abord celui des sources et de leur raréfaction. Le naufrage historiographique du III<sup>e</sup> s. est ici aussi sensible qu'ailleurs, y compris pour les histoires locales qui n'y sont pas mieux conservées<sup>1</sup>. Pour n'en citer qu'un exemple, la chronologie des rois spartocides, qui nous est donnée en grande partie par Diodore<sup>2</sup>, s'interrompt en 284/3 a.C. avec l'accès au trône du successeur de Spartokos III, Pairisadès II (284/3-c. 245 a.C.). À cela s'ajoute un certain désintérêt des historiens plus tardifs pour le Pont Nord<sup>3</sup> : ainsi, Polybe (3.38.2-3) considèrerait-il les propos de ses contemporains sur le sujet comme dépourvus de fondement et Strabon (1.2.1) estime que le premier à faire (re)découvrir la région au monde grec fut Mithridate. Mais l'absence de textes littéraires ne signifie pas pour autant celle de toute source écrite, puisque l'on dispose d'inscriptions ou de papyrus qui témoignent par exemple de l'activité diplomatique des Spartocides, en particulier à Délos<sup>4</sup> et en Égypte<sup>5</sup> et qui montrent que la mer Noire, jusqu'au Pont Nord, a été l'objet de sollicitations de la part des monarques hellénistiques. De leur côté, l'archéologie et la numismatique jouent ici un rôle essentiel, car elles sont souvent avancées comme l'une des meilleures preuves de la "crise".

Les symptômes de cette crise sont identifiés globalement comme étant les suivants, sans que l'on sache toujours où est la cause et où est l'effet : les diminutions territoriales particulièrement perceptibles à Olbia et Chersonèse, la fin de la Grande Scythie et la pression exercée par les Sarmates ou les Galates, les changements climatiques qui auraient modifié les grands équilibres de la région et la circulation exclusive de la monnaie de bronze, étape essentielle de la crise selon les numismates russes. Tout cela a conduit à une interprétation "catastrophiste" d'un certain nombre de documents, comme le long décret en l'honneur de Protogénès d'Olbia, pour ne citer que le plus célèbre, souvent jugé parfaitement représentatif de ce déclin. Il n'est pas question de présenter ici une vision irénique d'une situation qui, à bien des égards, manque de stabilité, mais au moins d'établir une chronologie plus fine des difficultés nord-pontiques, en tenant compte de ce qui relève des conditions locales et de ce qui est commun à l'ensemble du monde méditerranéen à la même époque.

### La réduction des territoires<sup>6</sup>

Les premiers territoires touchés sont les territoires steppiques de la "Grande Scythie" hérodotéenne (fig. 19) : on constate que dans le premier tiers du III<sup>e</sup> s., ils deviennent désertiques<sup>7</sup> et vides de sites datables avant le II<sup>e</sup> s.<sup>8</sup>. Les derniers kourganes de l'aristocratie scythe ne sont pas postérieurs au premier quart ou au premier tiers du III<sup>e</sup> s.<sup>9</sup> Par ailleurs, les importations de céramique grecque en direction de la Scythie cessent. Deux grands établissements sont exemplaires du phénomène : Kamenskoe sur le Dniepr inférieur et Elizavetovskoe dans le delta du Don. Le site de Kamenskoe disparaît, selon les estimations chronologiques les plus récentes et les plus fiables, vers les années 270<sup>10</sup> et non au milieu du III<sup>e</sup> s. comme on le pensait encore il y a peu<sup>11</sup>, tandis que le secteur dit indigène d'Elizavetovskoe, fortifié à partir du milieu du IV<sup>e</sup> s., est abandonné par ses habitants dans les années 300 et le petit établissement situé sur l'acropole du même site détruit dans les années 270 a.C.<sup>12</sup>

En matière de destructions, le territoire d'Olbia ne fait pas exception à la règle<sup>13</sup> et vers 260-250 a.C.<sup>14</sup>, la grande majorité des sites ruraux sont abandonnés, à l'exception (?) de certains établissements situés dans la proximité immédiate du centre urbain ou sur la rive gauche du Bug dont l'existence se prolonge jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> s.<sup>15</sup>, même si l'on peut douter de la chronologie proposée, puisque les établissements du Dniepr inférieur ne sont pas non plus épargnés. La cité elle-même ne fut pas prise, mais la situation économique et financière catastrophique de celle-ci, telle qu'elle apparaît dans le décret en l'honneur de Protogénès<sup>16</sup>, serait la conséquence directe de cette réduction brutale du territoire, selon Vinogradov<sup>17</sup>, malgré le demi-siècle qui sépare les événements. On ne liera pas cependant de manière systématique, comme le fait à tort Jajlenko<sup>18</sup>, toutes les activités de construction du rempart dans le centre urbain à des attaques barbares, d'autant que



Fig. 19. Établissements et kourganes scythes aux époques archaïque et classique (d'après Alexeev *et al.* 2001, 11).

plusieurs documents les évoquant sont en réalité antérieurs aux destructions déjà mentionnées. Cette activité n'a rien de très spécifique et à partir du IV<sup>e</sup> s., toutes les cités du monde grec construisirent des remparts et louèrent la générosité de leurs évergètes en la matière. On s'est demandé où avait pu se réfugier cette population rurale chassée de son territoire et conclu parfois qu'une partie avait éventuellement rejoint les sites de la rive droite du Dniepr inférieur<sup>19</sup>. Pourtant, cette hypothèse paraît aujourd'hui totalement remise en question par les recherches récentes, qui montrent que ces sites, occupés à partir des années 400, furent comme tant d'autres abandonnés vers 270<sup>20</sup>, sans réoccupation de la région avant le milieu du II<sup>e</sup> s.

Le cas de Chersonèse et de sa *chôra* est aujourd'hui de loin le mieux documenté. La dévastation concerna au premier chef, à partir de la fin du premier tiers du III<sup>e</sup> s.<sup>21</sup>, la partie nord-occidentale du territoire, largement explorée depuis les années 1950. C'est le cas entre autres, malgré des nuances dans les situations, de Kalos Limèn, de Chajka ou de Panskoe I. À Kalos Limèn, on a pu observer des traces d'incendie sur l'ensemble du périmètre de la fortification<sup>22</sup>. À Chajka, même si le niveau de développement n'est plus le même, la situation semble cependant se rétablir assez rapidement, si l'on en juge par la construction et le décor de la ferme 1 et le fait qu'au milieu du III<sup>e</sup> s., le village "a définitivement pris son nouvel aspect"<sup>23</sup>. Kerkinitis sut quant à elle repousser l'ennemi<sup>24</sup>, même si des traces de destruction sont visibles dans l'une des habitations situées à l'intérieur du rempart ; les derniers timbres amphoriques de Chersonèse retrouvés sur le site datent des années 289-275 a.C.<sup>25</sup> L'existence de Panskoe I, site conquis par Chersonèse au milieu du IV<sup>e</sup> s., s'interrompt brutalement vers 270, comme c'est le cas de nombreuses autres fermes de la région. Le bâtiment U6 de Panskoe, récemment fouillé en détail, constitue un excellent exemple de ce phénomène. La chronologie du bâtiment<sup>26</sup> et celle de son abandon se fondent principalement sur celle des timbres amphoriques pontiques (Chersonèse, Héraclée, Amastris et Sinope) et thasiens, des monnaies de Chersonèse et enfin de la céramique hellénistique attique à vernis noir. Le bâtiment présente des caractéristiques intéressantes<sup>27</sup> : les importations de vaisselle de table à vernis noir comme celles d'amphores datent de la fin du IV<sup>e</sup> ou du tout début du III<sup>e</sup> s. puis cessent ou se réduisent fortement ; on ne compte plus les réparations apportées à la céramique, même commune, normalement jetée en cas de trop grande usure ; on constate enfin une réutilisation des amphores comme instruments de stockage. Ce bâtiment fut abandonné à la suite d'une attaque et d'un incendie, qui contraignirent les habitants à laisser sur place leurs biens.

Pour les fermes de la presqu'île d'Héraclée, la situation paraît assez semblable, si ce n'est un apparent décalage chronologique, peut-être dû simplement à l'interprétation différente de données pourtant de même nature : les explorations archéologiques récentes et la réévaluation du matériel précédemment découvert permettent d'affirmer que cette partie de la *chôra* connut aussi des destructions à la fin du premier tiers ou au début du deuxième tiers du III<sup>e</sup> s.<sup>28</sup> Dans certains cas, comme celui de la ferme du lot 25, le dernier timbre amphorique sinopéen attesté daterait de l'astynome Hikésios 4, fils d'Hestiaios, que Fedoseev<sup>29</sup> place en 270 précisément. L'analyse chronologique et topographique de l'enfouissement des trésors monétaires sur le territoire de Chersonèse, menée récemment par Gilevich<sup>30</sup>, se révèle utile pour préciser les étapes de ces destructions. Vingt-deux trésors ont été identifiés, sur lesquels douze intéressent notre période. La répartition géographique du groupe II (c. 280-270 a.C.) montre que quatre ont été découverts dans le nord-ouest de la Crimée et quatre autres dans la presqu'île d'Héraclée ; le groupe III (c. 250-225 a.C.) est limité à la *chôra* proche. On constate d'emblée que le groupe II concerne la totalité du territoire et signale donc des abandons généralisés, non limités à la partie la plus éloignée. On en conclut par ailleurs qu'entre les deux groupes, Chersonèse a perdu (au moins en grande partie ?) son territoire le plus éloigné, ce qui ne surprend pas. Mais le groupe III montre aussi que les étapes de ces abandons furent multiples et ne se limitèrent pas aux années 270<sup>31</sup>. Cela dit, il convient d'être prudent dans l'utilisation de ces données, car le resserrement de la datation du groupe II, autrefois simplement attribué à la première moitié du III<sup>e</sup> s.<sup>32</sup>, résulte lui-même de la nouvelle chronologie archéologique de l'abandon des territoires du nord-ouest de la Crimée, autrement dit encore et toujours d'un raisonnement circulaire.

L'une des conséquences de ces désordres dans la *chôra* proche pourrait avoir été sa restructuration et la vente de terrains par l'État comme en témoigne un document épigraphique<sup>33</sup>, daté des années 270-260 a.C., où

certaines parcelles seraient devenues vacantes à la suite de la mort de leurs propriétaires ou de leurs locataires<sup>34</sup>. Mais le changement s'y manifesta aussi par l'introduction d'éléments architecturaux défensifs<sup>35</sup>, comme des ceintures anti-béliers disposées en pyramide à la base des tours jusque-là non fortifiées ou tout autour des corps de bâtiments : ces nouveaux dispositifs sont datés, selon Saprykin<sup>36</sup>, au plus tôt de la deuxième moitié du III<sup>e</sup> s., voire de la fin de celui-ci<sup>37</sup>. Une telle consolidation des fortifications se constate également, à partir des deuxième et troisième quarts du III<sup>e</sup> s., à Chersonèse même, où l'on construit en hâte une citadelle dans la partie sud-est avec force remplois<sup>38</sup>, ainsi que sur les sites les plus importants du nord-ouest de la Crimée, comme à Kerkitinis, Kalos Limèn ou Chajka, ce qui montre malgré tout la puissance de l'État de Chersonèse et le fait que tous les habitants n'avaient donc pas quitté les lieux, même si la crise économique qui résulta du ravage de la *chôra* dans les années 270-230 fut bien réelle.

Enfin, sur le territoire du Bosphore cimmérien, la situation est assez différente selon que l'on se trouve à l'ouest ou à l'est du détroit de Kerch. Dans le Bosphore européen, les conclusions de Kruglikova<sup>39</sup> ont été confirmées par les travaux récents<sup>40</sup>. Vers le milieu du III<sup>e</sup> s., la plus grande partie des sites ruraux sont détruits ou très endommagés, en particulier les villages de l'intérieur des terres, mais dès la deuxième moitié du III<sup>e</sup> s. apparaissent, en faible nombre et sur les littoraux, de très grands établissements puissamment fortifiés qui montrent l'instabilité de la situation régionale : c'est le cas par exemple des sites de Porthmion, Krutoj Bereg et Zolotoe Vostochnoe<sup>41</sup>, où les habitants s'installèrent à partir du troisième quart du III<sup>e</sup> s. pour l'abandonner avant la fin de l'époque mithridatique. Sur le territoire de Théodosia, la situation est à peu près identique<sup>42</sup>. À la fin du premier tiers ou au milieu du III<sup>e</sup> s., la vie cesse sur de nombreux sites ruraux de la zone steppique, tout en se poursuivant sur les sites proches du centre urbain, et, dans la deuxième moitié de ce siècle, sont construits sur les piémonts du sud-ouest, comme à Bijuk-Janyshar et Sary-Kaja<sup>43</sup>, des établissements fortifiés qui ont pu fonctionner comme points de défense avancés du royaume. Dans le Bosphore asiatique, en revanche, les groupes de sites formant des villages perdurent en partie jusqu'au I<sup>er</sup> s. a.C.<sup>44</sup>, même s'il ne faut pas surestimer cette stabilité : comme l'a montré une prospection menée récemment sur la péninsule de Taman<sup>45</sup>, le nombre de sites y décroît de plus d'un tiers à partir du I<sup>er</sup> s., tendance qui se confirme au I<sup>er</sup> s. a.C. On soulignera simplement le fait que cette décline paraît ici plus tardive que dans des établissements situés plus au nord (et plus exposés ?), comme Elizavetovskoe. Dans la partie sud, entre Gorgippia (mod. Anapa) et Bata (mod. Novorossijsk), on voit apparaître à partir du début du I<sup>er</sup> s. a.C. des maisons pourvues de murs épais servant de fortification, comme telle ferme de la *chôra* de Gorgippia dont les murs atteignaient 1,50 m dès l'origine et furent encore renforcés vers 180-170 a.C. par un mur de 3 à 3,5 m d'épaisseur<sup>46</sup>. Cependant, quel que soit l'intérêt des données ici rassemblées, on n'oubliera pas, une fois encore, les problèmes posés par la chronologie : ainsi, pour l'ensemble des établissements situés entre Olbia et le Bosphore, les oscillations constatées entre chronologie haute et chronologie basse sont peut-être dues simplement à des divergences d'interprétation de données archéologiques identiques.

## Barbares en mouvement

La raison la plus fréquemment avancée de cette dévastation des territoires est la pression exercée par les nomades sarmates, telle qu'évoquée par Diodore (2.43.7), selon qui les Sarmates "dévastèrent une partie considérable de la Scythie et, exterminant tous les conquis jusqu'au dernier, réduisirent l'essentiel du pays à un désert". La première question qui s'est posée aux historiens a été de savoir comment dater cette poussée sarmate. Deux hypothèses chronologiques s'affrontent ici<sup>47</sup>. Pour les uns, tenants de la traditionnelle datation haute<sup>48</sup> à la suite de Rostovcev<sup>49</sup>, les premières manifestations de cette présence sont perceptibles dès la fin du IV<sup>e</sup> s., tandis que les autres argumentent en faveur d'une date basse, soit pas avant le II<sup>e</sup> s. a.C.

Les tenants de la datation haute constatent qu'il y avait des Siraces identifiés comme appartenant à l'*ethnos* sarmate dans l'armée du Bosporan Eumélos<sup>50</sup> dès 310, contre les Scythes de l'armée de Satyros. De même, Ju. G. Vinogradov<sup>51</sup> a suggéré de voir, dans un décret de Chersonèse<sup>52</sup> proposé entre autres par Hérakleidas fils de Parmenôn, l'évocation des barbares sarmates préparant une attaque en direction de l'ouest, et daté le

document du premier quart du III<sup>e</sup> s. Selon lui, cette attaque n'était sans doute pas la première et peut être liée au témoignage de Diodore déjà cité. Pour certains historiens, comme Shcheglov<sup>53</sup>, la poussée sarmate a pu avoir sur Chersonèse des effets indirects plutôt que directs sur la dévastation des territoires et être le fait non des Sarmates eux-mêmes, mais des Scythes défaits par eux. Mais cette hypothèse résulte d'une conception du mouvement des Scythes vers le sud et l'ouest que les fouilles de Néapolis en Crimée ont aujourd'hui réduite à néant, comme nous le verrons<sup>54</sup>. Quant à Olbia, selon la plupart des historiens<sup>55</sup>, elle ne fut pas attaquée par les Sarmates, mais par des populations celtes venues de l'ouest, sinon on ne comprend pas comment les sites de la rive gauche du Bug purent être épargnés, sauf à supposer une chronologie défectueuse pour ces établissements. En faveur de cette hypothèse, on invoquera le fait qu'à la même période un sort identique touche le territoire situé au nord d'Odessa, ainsi que les deux rives du liman du Dniestr et les environs d'Histria dans la Dobrudja<sup>56</sup>. Cela correspond à l'activité guerrière connue des Celtes dans les Balkans. On invoquera également quelques décennies plus tard, vers 220-210 a.C., le décret en l'honneur de Protogénès qui mentionne des Galates et des Skiroi. Mais il n'est pas interdit de supposer que les mouvements des nomades venus de l'est aient eux-mêmes contribué à déplacer certains *ethnè* et à déstabiliser encore la situation de ces populations mobiles.

Les partisans de la datation basse invoquent plusieurs arguments, dont le moindre n'est pas qu'au III<sup>e</sup> s. les Sarmates n'occupaient pas les territoires steppiques soi-disant conquis sur les Scythes<sup>57</sup>, puisqu'on trouve leurs campements dans la région du Don et dans celle du Kuban', mais aucune trace archéologique – et en particulier aucun kourgane – sur le Dniepr inférieur avant 150 a.C.<sup>58</sup> En ce qui concerne la Crimée<sup>59</sup>, il faut attendre la fin du II<sup>e</sup> s. ou la première moitié du I<sup>er</sup> s. a.C. pour percevoir les premières traces archéologiques de leur présence dans la stratigraphie des établissements de la petite Scythie, comme Néapolis et Bulganak, et, pour les sépultures, le I<sup>er</sup> s. p.C., voire la première moitié du II<sup>e</sup> s. Certains historiens, comme Stolba<sup>60</sup>, notent par ailleurs que, dans les territoires de la Crimée nord-occidentale, la population semble avoir chuté de manière importante dès le début du III<sup>e</sup> s. : ainsi, dans la nécropole de Panskoe I, il n'y a pratiquement pas de sépultures contemporaines de la dernière phase du site (vers 270), ce qui suggère que les habitants avaient dû quitter les lieux bien avant la phase d'invasion, pour des raisons qui ne peuvent donc plus tenir à celle-ci directement. Pour concilier les deux datations évoquées, Ju. A. Vinogradov suppose qu'il y aurait eu en fait deux vagues sarmates distinctes<sup>61</sup>, l'une à la fin du IV<sup>e</sup> et dans la première moitié du III<sup>e</sup> s., l'autre dans la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. qui expliquerait pourquoi les habitants des cités nord-pontiques se seraient finalement tournés vers Mithridate : la première vague aurait été composée de "vrais" Sarmates, tandis que dans la deuxième sont inclus les différents peuples mentionnés dans les sources (Siraces, Aorses, Roxolans, Azyges, Ourgoi, Satarques), classés désormais parmi les Sarmates.

Revenons d'abord en détail sur le décret invoqué par Ju. G. Vinogradov, l'une des rares sources épigraphiques dont nous disposons peut-être sur la question. Il s'agit d'un décret publié par Latyshev dès 1906<sup>62</sup>, mais qui a récemment fait l'objet d'une réinterprétation complète<sup>63</sup>. Seule la partie droite est conservée sur seize lignes et la partie gauche a été restituée par l'épigraphiste de manière périlleuse et pas nécessairement plus convaincante que les propositions du début du siècle. Le document évoque les déboires de certains habitants de la cité, partis avec femmes (?) et enfants dans la *chôra* et qui ont été sauvés d'une attaque des "barbares environnants"<sup>64</sup> par une intervention de la Parthénos, leur déesse protectrice. Cette inscription, placée au III<sup>e</sup> s. a.C. par Latyshev sur des critères purement paléographiques, a été datée par Vinogradov d'abord dans les années 280, puis très précisément en 277 a.C., à cause d'une inscription de Délos de 276 a.C.<sup>65</sup> mentionnant la consécration par Chersonèse de trois phiales dans le sanctuaire d'Apollon, qu'il conviendrait de mettre en relation avec l'événement. Une telle précision paraît en l'occurrence franchement hypothétique, car les raisons pour lesquelles une cité procédait à des consécrations dans un sanctuaire étaient certainement multiples et pas nécessairement en rapport direct avec l'histoire locale. Quoi qu'il en soit, une date autour de 280 paraît tout à fait acceptable, compte tenu des rapprochements prosopographiques possibles avec les magistrats mentionnés sur les timbres amphoriques et les monnaies<sup>66</sup>, même si l'absence de patronymes chez les astynomes des timbres antérieurs au groupe 2A de Kac (285-272 a.C.) rend l'exercice risqué<sup>67</sup>. Le décret est proposé, entre autres, par un certain Hérakleidas, fils

de Parmenôn, chef de l'administration locale, que l'on retrouve comme *rogator* dans le décret en l'honneur de l'historien Syriskos fils d'Hérakleidas, probablement son fils<sup>68</sup>, qui "a raconté les relations [de Chersonèse] avec les rois du Bosphore [s.e. de manière véridique ou convenable pour la cité]". Dans ces conditions, il n'est pas absurde de penser que le roi du Bosphore ait pu aider les habitants de Chersonèse à repousser l'ennemi<sup>69</sup> et que les deux décrets<sup>70</sup> soient susceptibles de concerner les mêmes événements et donc d'être datés de la même manière<sup>71</sup>.

Quelles conclusions tirer de cet ensemble de trois documents pour le sujet qui nous intéresse, à savoir une possible invasion des Sarmates à la fin du premier tiers du III<sup>e</sup> s. ? Le rapport avec ces derniers a été établi par Vinogradov qui, à la l. 15 du décret *IOSPE I<sup>2</sup> 343*, au lieu de se contenter de [---] **MA TAN**, comme le premier éditeur, propose de lire **Sa r ma**. En réalité, sur l'estampage<sup>72</sup>, les deux premières lettres ne sont pas visibles et seul le *rhô* l'est. La restitution proposée est cependant plausible, au moins pour le mot en question. Mais elle ne résout pas le problème de savoir quel rôle jouèrent ici les "Sarmates", ni quelle était leur identité dans l'esprit des Chersonésitains des années 280. Vinogradov a proposé, dans un premier temps<sup>73</sup>, sur cette question, une interprétation qui tient davantage du roman que de l'histoire, mais qu'il faut évoquer ici pour mieux en mesurer les limites. Comme il fallait bien rendre compte de la présence simultanée des "barbares environnants" et des Sarmates, il a émis l'hypothèse que les premiers devaient être des pirates taures associés aux Scythes de la petite Scythie pour mener une attaque conjointe contre Chersonèse. Puis il a imaginé que ceux-ci avaient planifié leur attaque en fonction des informations dont ils disposaient sur une agression que les Sarmates se proposaient d'entreprendre contre la cité, afin de leur vendre comme esclaves les Chersonésitains capturés : cette hypothèse reposait sur la restitution à deux reprises de l'expression *sômata eleuthera* dans l'inscription (l. 11 et 16). Paradoxalement, la découverte du (faux) fragment de Kerch a entraîné l'auteur à rectifier son propre point de vue<sup>74</sup> et à supposer, de manière plus raisonnable, que les Sarmates étaient mentionnés pour avoir lancé une attaque qui aurait touché à la fois le Bosphore et Chersonèse et qu'un bataillon royal serait intervenu pour défendre la partie orientale du Bosphore européen, en même temps qu'il aurait apporté de l'aide à la cité. La vente éventuelle des Chersonésitains comme esclaves semble avoir fait les frais de ce nouveau point de vue, ce que l'on ne saurait trop approuver compte tenu du caractère plus qu'incertain de la double restitution *sômata eleuthera* : les lettres **[E]L EUQERA** de la l. 16 doivent appartenir plutôt à un adjectif *eleuthera*, s'accordant avec un mot comme *polis* ou *patris*, "délivrée" du joug barbare par le roi du Bosphore ou la Parthénos.

Il reste qu'il est difficile de déterminer si la cité fut attaquée à la fois par les barbares avoisinants, quels qu'ils fussent (mais certainement pas les Scythes de Crimée<sup>75</sup>), et par des Sarmates, lesquels peuvent n'avoir figuré dans le document que parce qu'ils étaient aux prises avec les Bosphorans ou pour toute autre raison, y compris une alliance avec eux contre les *ethnè* les plus agressifs du moment : de telles alliances ne sont pas rares, comme on le constate dans le Bosphore à l'époque d'Eumélos<sup>76</sup> ou à Chersonèse à l'époque de la reine Amagè qui vint en aide aux habitants contre (probablement) les Scythes de Néapolis<sup>77</sup>. De même, le rôle joué, au moment du traité avec Pharnace au II<sup>e</sup> s., par le roi sarmate Gatalos n'est pas clair : il est mentionné parmi les *adscripti*<sup>78</sup>, mais on ne peut préciser s'il s'agit d'un ami ou d'un adversaire de Chersonèse. On voit qu'il convient donc, comme d'ordinaire, d'être plus que prudent dans l'interprétation de ce décret, qui ne confirme ni n'infirme une attaque sarmate vers 280 a.C.

Le deuxième élément que l'on peut tirer de cet ensemble concerne l'état des relations entre Chersonèse et le Bosphore dans le premier tiers du III<sup>e</sup> s. Dans le décret en son honneur<sup>79</sup>, il est dit que Syriskos, historien local, a rédigé deux ouvrages (ou un ouvrage en deux parties), l'un sur les épiphanies de la Parthénos et l'autre sur les relations entre sa cité et le royaume du Bosphore d'une part et les (autres) cités d'autre part. Ces attendus exceptionnels présentent d'abord un intérêt pour la célébration de la science historique à l'époque hellénistique, qui n'a pas échappé aux commentateurs<sup>80</sup>, mais leur caractère très général est trompeur ou, du moins, peut se lire à deux niveaux distincts. Le rapprochement avec le premier décret d'Hérakleidas me paraît en changer, au moins partiellement, la portée. Le fils de ce dernier a, en effet, raconté **[ta] [poti;t]ou; Bos[p]orou [b]asilei[-]** et le pluriel des rois peut être pris, a priori, comme l'indice de bonnes relations durables avec la dynastie spartocide,

racontées par un historien faisant œuvre de synthèse. Pourtant, le décret, on l'a vu, semble trouver son origine dans un épisode précis et la mention des "rois" doit donc être plutôt une allusion à la co-régence de Pairisadès II avec Satyros III<sup>81</sup> à l'époque où la cité avait peut-être fait appel au Bosphore. De manière concrète, on peut éventuellement supposer que ces bonnes relations s'étaient traduites par un traité de symmachie. Autrement dit, les œuvres en question sont sans doute d'abord des pièces de circonstance, voire de commande, ce qui n'enlève rien à l'intérêt du décret pour l'historiographie, ni au fait que Syriskos avait dû en profiter pour traiter plus globalement de la diplomatie de Chersonèse à son époque.

Pour en revenir à la chronologie des raids sarmates en deux phases proposée par Ju. A. Vinogradov, celle-ci n'est pas sans poser problème. Tout d'abord, elle pêche par excès de schématisme, puisque le décret en l'honneur de Protogénès<sup>82</sup>, qui mentionne des Saioi identifiés aux "Sarmates royaux"<sup>83</sup>, est daté de la fin du III<sup>e</sup> s. a.C., donc situé donc au beau milieu de la prétendue période de stabilité entre 250 et 150, ce qui vient rompre la belle harmonie ainsi établie. Et il ne suffit pas d'affirmer, comme Ju. G. Vinogradov<sup>84</sup>, que les événements relatés sur la face A du décret à propos des exigences des Saioi sont très antérieurs à la fois à l'agression des Galates de la face B et à la date présumée du document lui-même. Surtout, ces interprétations souffrent d'un défaut majeur, qui est de vouloir d'une part identifier à tout prix l'ensemble de ces peuples et d'autre part les regrouper sous une même bannière ethnonymique par peur de la dispersion. C'est faire peu de cas du fait que l'ethnonymie a son fonctionnement propre. Ainsi, ces Sarmates, comme nombre de *barbaroi*, posent de redoutables problèmes d'identification et renvoient d'abord aux catégories du locuteur. Le terme en est venu à désigner, dans la tradition ancienne comme dans les écrits modernes, tous les nomades iranophones postérieurs à la grande Scythie. Il est donc absurde de considérer les Sarmates évoqués par les textes comme un ensemble homogène, exerçant une pression hostile à l'encontre à la fois des Scythes et des Grecs des cités : il est préférable de considérer qu'il s'agit là, comme pour leurs prédécesseurs scythes, d'une appellation générique recouvrant plusieurs groupes<sup>85</sup> agissant de diverses manières à différentes époques. On ne s'étonnera plus de la sorte de voir la reine "sarmate" Amagè<sup>86</sup> porter secours aux Chersonésitains juste avant le milieu du II<sup>e</sup> s., alors même que leur cité avait peut-être été attaquée par d'autres "Sarmates" au III<sup>e</sup> s. Les tentatives grecques pour décrire cette réalité ethnique font état, par leurs classifications, de cette diversité : il y a ainsi, chez Strabon (7.3.17) et chez Appien (*Mith.*, 69), des Sarmates "royaux" dont on voit bien qu'ils sont calqués sur les Scythes royaux d'Hérodote<sup>87</sup>. On retrouve par ailleurs, pour une époque beaucoup plus tardive, sous la plume du même Strabon (11.5.8) des Siraces capables, à l'époque où Pharnace était roi du Pont, d'aligner 20 000 cavaliers, ce qui a fait dire à certains historiens que ce groupe était en fait apparu tardivement, pas avant le deuxième tiers du II<sup>e</sup> s.

En réalité, les sources écrites, en particulier épigraphiques, donnent l'impression que les barbares environnants, quels que soient leur nom et leur origine, font peser sur les cités une menace constante, qui ne date pas du III<sup>e</sup> s. ni ne cesse au milieu du II<sup>e</sup> s., même si, pour la première fois dans le décret d'Olbia pour Protogénès<sup>88</sup>, la cité est sur le point de se disloquer, puisqu'une partie de la population quitte les lieux à cause de cette menace (B, l. 12-13 et 20-21). On dispose ainsi d'autres témoignages olbiens sur cet état de conflit endémique, qui s'échelonnent largement au cours de la période considérée : le décret en l'honneur d'Anthestérios, daté par son éditeur du milieu ou du troisième quart du III<sup>e</sup> s.<sup>89</sup>, où serait mentionnée la première guerre à laquelle auraient participé les Mixhellènes évoqués dans le décret de Protogénès ; ou le décret en l'honneur de Nikératos, fils de Papias<sup>90</sup>, dont la date est rien moins qu'assurée, même si Vinogradov le place au premier quart du II<sup>e</sup> s.<sup>91</sup>, et qui implique cette fois la cité de Chersonèse, sans que l'on puisse préciser en quoi. Les inscriptions ne sont donc pas vraiment un bon indicateur des déplacements des nomades dans la grande steppe eurasiatique, car les barbares apparaissent souvent comme très "locaux". En revanche, elles fournissent des informations essentielles sur ce qui dérange le plus les cités, à savoir la mobilité de ces *ethnè* et leur transgression permanente des frontières<sup>92</sup>. Il est très frappant de constater à quel point la situation décrite par Polybe<sup>93</sup> à propos de Byzance à la fin du III<sup>e</sup> s. a.C. est semblable à celle d'Olbia. Les Byzantins doivent payer tribut aux Thraces et à des roitelets d'une déroutante multiplicité<sup>94</sup>, mais ce fragile équilibre est détruit à l'arrivée des Gaulois de Comontorios, vainqueurs des Thraces et encore plus exigeants qu'eux, puisque le tribut finit par s'élever à 80 talents par an, payé jusque dans les années 220 a.C.

Dans ces conditions, le seul moyen de comprendre s'il existe un rapport de cause à effet entre l'abandon de certains territoires et établissements dans le premier tiers du III<sup>e</sup> s. et des migrations de nomades est d'ordre archéologique et consiste à établir la chronologie de leurs déplacements d'est en ouest ou l'inverse, en évitant de les ethniciser, comme le font tous les archéologues, autrement dit en évitant de vouloir identifier à tout prix avec les noms d'*ethnè* que fournissent les sources écrites les différentes cultures matérielles reconnues<sup>95</sup>. L'observation des cartes de localisation des kourganes et des sites<sup>96</sup> dits "sauromates" et "sarmates" montre bien une avancée progressive depuis l'Ural et les berges de la Volga en direction de l'ouest, vers le Don, puis le Dniepr et enfin jusqu'au Dniestr et au Danube. Le problème est que la chronologie proposée pour ces déplacements de longue haleine, qui s'étalent du V<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> s. a.C. sans interruption<sup>97</sup>, n'est pas aussi précise qu'on pourrait le souhaiter : on retiendra cependant, comme on l'a déjà dit, qu'aucun site ou kourgane appartenant à la culture "sarmate" n'est identifiable dans la région du Dniepr inférieur avant le milieu du II<sup>e</sup> s. a.C. Ces incertitudes justifient donc le fait que certains historiens aient cherché des explications différentes, ou tout au moins complémentaires, pour l'abandon brutal des sites vers 270 a.C.

### Un changement climatique ?

Parmi ces explications, la plus intéressante est assurément celle qui concerne un éventuel changement climatique. On a déjà observé que l'une des raisons possibles de l'abandon de la *chôra* d'Olbia dans la deuxième moitié du V<sup>e</sup> s. serait l'apparition d'un climat froid et humide et, peut-être, d'un appauvrissement concomitant des sols, plutôt qu'une hypothétique pression exercée par les Scythes. On invoque un mécanisme du même ordre<sup>98</sup> pour l'abandon de ce territoire à partir du milieu du III<sup>e</sup> s., explication susceptible naturellement de concerner tout le Pont Nord et pas seulement le delta du Dniepr ou la Crimée : il s'agirait cette fois d'un changement du climat vers davantage de chaleur et de sécheresse, phénomène qui culminerait aux II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. a.C., mais serait déjà perceptible dès le III<sup>e</sup> s.<sup>99</sup> et s'allierait à nouveau à une baisse de la fertilité des sols.

Les meilleures preuves d'un tel changement viennent du territoire nord-occidental de Chersonèse, où ont été menées les analyses paléobotaniques et sédimentologiques les plus poussées. Ainsi, à Panskoe I, on a pu mettre en évidence, dans deux dépôts carbonisés du bâtiment U6, la présence d'un très fort pourcentage (plus de 70 %) de seigle, céréale beaucoup plus résistante que le blé à des hivers rudes et surtout à la sécheresse et aux températures élevées<sup>100</sup>. Mais, surtout, une confirmation éclatante du phénomène est venue de l'analyse des sédiments des lacs de Crimée, en particulier du lac Saki près d'Evpatorija. La stratigraphie accumulée révèle la présence d'une couche importante de sel atteignant jusqu'à quatre mètres, comprise entre deux couches de vase : la datation de ces dépôts permet de supposer que cette couche de sel s'accumula pendant 150 à 200 ans à partir d'une période commençant dans la première moitié du III<sup>e</sup> s. Des analyses de même nature menées dans d'autres secteurs de Crimée (Perekop, Kerch, Chongar-Arabat) ont révélé une situation similaire. Ces éléments suggèrent un état de crise agricole, qui aurait incité les habitants de la *chôra* à quitter leurs fermes au tout début du III<sup>e</sup> s., donc avant les raids invoqués précédemment. Autrement dit, la crise serait au moins aussi environnementale et économique que militaire ou politique.

Un tel changement de climat, cependant, ne peut tout expliquer, et en particulier il ne permet pas de rendre compte des destructions brutales par incendie constatées vers 270, dans la mesure où il se présente comme un phénomène de longue durée<sup>101</sup>. En admettant que ce changement ait culminé vers 270, il ne peut avoir commencé que bien plus tôt, à une période où les territoires atteignent précisément leur développement maximal, ce qui paraît en contradiction avec l'argument présenté. On ne peut donc substituer une explication à une autre aussi aisément ou, tout au moins, les placer sur le même plan. Pour conserver l'ensemble des arguments, certains historiens<sup>102</sup> ont ainsi suggéré que le changement climatique, et en particulier la nouvelle aridité de la steppe, serait à l'origine de l'agressivité des nomades, ce qui n'est pas la plus mauvaise des solutions. En tout état de cause, on doit conserver l'hypothèse de raids menés contre les établissements sédentaires du Pont Nord vers 270 a.C., même si l'on n'est pas capable (mais est-ce vraiment essentiel ?) de mettre un nom sur les responsables.

## Une crise monétaire ?

Une autre manifestation des difficultés du III<sup>e</sup> s., en particulier dans le Bosphore<sup>103</sup>, serait la crise dite monétaire, dont on va voir qu'elle n'a rien d'une évidence, même si les numismates russes et ukrainiens la tiennent toujours pour un fait acquis, depuis la thèse formulée par Zograf et Shelov dès les années 1950<sup>104</sup>. Selon les arguments généralement avancés, cette crise se traduirait par l'interruption des monnayages d'or et d'argent et la frappe exclusive du bronze, lequel devient quantitativement très important, change fréquemment de types, subit des contremarques et des surfrappes, tout en perdant rapidement à la fois en poids et en taille<sup>105</sup>, phénomène qui s'accompagne d'un accroissement massif de l'enfouissement de trésors sur tout le territoire bosporan. Cette crise courrait tout au long du III<sup>e</sup> s.<sup>106</sup> et commencerait avec l'apposition, à Panticapée sur des bronzes portant au droit une tête de satyre et au revers une tête de lion et un esturgeon avec l'inscription **PAN**, de contremarques figurant une étoile à douze branches et un arc dans un carquois (fig. 20 et 22). L'une de ses manifestations les plus spectaculaires serait la constante dégradation d'une autre émission de bronzes, postérieure à celle qui vient d'être décrite. Cette émission, qui porte un satyre au droit, un arc et une flèche au revers<sup>107</sup>, fut frappée aussi bien sur des monnaies déjà contremarquées que sur de nouveaux flans, porta à son tour rapidement des contremarques et vit son alliage se dégrader, avec une proportion croissante de plomb (de 8 à 20 %, et parfois 27 %) <sup>108</sup>. Les trésors de Russie méridionale récemment étudiés<sup>109</sup> fournissent d'excellents exemples de ces phénomènes. L'un des trésors dits de Staronizhnesteblievskaja, enterré vers le début du III<sup>e</sup> s.<sup>110</sup>, contient ainsi 1209 bronzes du premier type, sur un total de 1213 monnaies : on y voit que les poids s'échelonnent de manière très régulière entre neuf et moins de quatre grammes, avec une écrasante proportion de monnaies entre cinq et sept grammes<sup>111</sup>.

Autre élément intéressant à propos de Leukôn II (c. 240-220 a.C.) : on constate, pour la première fois dans l'histoire du Bosphore, la frappe de monnaies royales de bronze au nom de ce roi (fig. 21), peut-être au début du dernier quart du III<sup>e</sup> s.<sup>112</sup>, alors que les monnaies étaient jusqu'alors frappées uniquement au nom de Panticapée et continuèrent de l'être en parallèle. Ce Leukôn est le premier à porter véritablement le titre royal de *basileus* sur son propre territoire, aux dépens du double titre d'archonte et de *basileuôn*, ce dont témoignent les inscriptions. On dispose, par ailleurs, d'une anecdote de Polyen (6.9.1) relative à un roi Leukôn, dans



Fig. 20. Panticapée. Monnaie de bronze (fin IV<sup>e</sup> s. a.C.). Dr. tête de satyre imberbe ; rev. tête de lion et esturgeon ; **PAN** (d'après MacDonald 2005, n°70).



Fig. 21. Bosphore. Monnaie royale de bronze (Leukôn II). Dr. tête d'Héraklès jeune ; rev. arc et massue ; **BA-SILEWS LEUKWNOS** (d'après MacDonald 2005, n°99).



Fig. 22. Panticapée. Deux monnaies de bronze (trésor de Staronizhnesteblievskaja, III<sup>e</sup> s. a.C.). Dr. tête de satyre imberbe avec contremarque en forme d'étoile à 12 branches ; rev. tête de lion et esturgeon avec contremarque en forme d'arc dans un carquois. A. 7,73 g et B. 3,92 g.

(d'après Abramzon *et al.* 2002, trésor 7, n°81 et 1208).

lequel on a justement reconnu le deuxième du nom<sup>113</sup>, qui par besoin d'argent fit rassembler toute la monnaie en circulation et lui imposa ce qui pourrait avoir été une contremarque doublant sa valeur et lui permettant de faire un bénéfice de 50 %, sans léser les citoyens. L'État ainsi appauvri serait prêt à tous les expédients pour remédier à la situation, puisque l'apposition de contremarques permet en principe de démonétiser une monnaie, puis de lui rendre une valeur officielle tout en percevant une redevance importante<sup>114</sup>. On peut dire qu'il s'agit chez Polyen d'une description évocatrice des procédés employés par le royaume pour trouver des moyens de paiement, correspondant semble-t-il aux pratiques attestées par les monnaies en circulation. Frolova considère même que l'apposition des contremarques, au début du III<sup>e</sup> s., sur les bronzes au type "satyre/lion et esturgeon" eut précisément comme résultat le doublement de la valeur de ces monnaies, selon le procédé évoqué par Polyen<sup>115</sup>. D'autres monnaies furent également émises, dans la capitale du Bosphore, au nom de Théodosia, au troisième quart du III<sup>e</sup> s. selon Shelov<sup>116</sup> (fig. 8). Ce cas montre bien que la frappe n'a guère à voir, en l'occurrence, avec les notions d'autonomie ou de prérogative civiques<sup>117</sup>, tout comme le fait que Leukôn, loin de se contenter de son propre monnayage de bronze, ait apposé, on l'a vu, des contremarques sur des monnaies "civiques" de Panticapée.

De manière générale, à propos du Bosphore, cette crise apparaît, dans les hypothèses les plus pessimistes, comme une succession de réformes qui seraient autant de tentatives de la part de l'émetteur pour enrayer la chute de la valeur du bronze<sup>118</sup>. Kulikov<sup>119</sup> a donné récemment une interprétation globale particulièrement "moderniste" de la situation, en expliquant que cette "chute des cours" venait d'une véritable fuite des capitaux placés dans le Bosphore par les banques grecques, à cause de la déstabilisation de la situation internationale elle-même due aux expéditions d'Alexandre et aux guerres des diadoques, déstabilisation qui aurait rendu peu attractif et peu rentable en général le commerce avec le Pont. L'auteur poursuit en affirmant que la manipulation monétaire devint alors une stratégie de l'État pour faire porter au petit peuple le poids de la crise, grâce à divers expédients tel, entre autres, l'échange des monnaies nouvelles contre les anciennes au prix d'une commission exorbitante. Il n'est pas difficile de reconnaître là l'idée d'un marché international où les grandes banques d'affaires investissent, puis se dégagent à la moindre menace, et surtout les effets de l'inflation russe des années 1990, en particulier le krach de 1998 qui ruina la plus grande partie de la population russe, bref un contexte ultra-contemporain.

La chronologie de la "crise" dans le Bosphore correspond à celle d'Olbia, où les difficultés semblent commencer au début du III<sup>e</sup> s. a.C.<sup>120</sup> et non pas seulement dans les années 250 a.C., comme le pensait Karyshkovskij<sup>121</sup>. On notera que la frappe de l'or s'arrête dès le début du siècle et que, si les émissions d'argent se poursuivent entre 300 et 250, c'est au prix d'une dégradation du métal et d'une grande instabilité du poids de la drachme. On constate ensuite la suspension des frappes d'argent, suivie par la frappe exclusive de monnaies de bronze. Le poids des borysthènes en bronze (fig. 23) ne cesserait de baisser durant les vingt ou trente ans



Fig. 23. Olbia. Monnaie de bronze (fin IV<sup>e</sup> s. a.C.).

Dr. tête du dieu-fleuve Borysthène ; rev. arc, carquois et hache ; **OLBIO** (d'après Koshelenko et al. 1984, pl. LXXXVI, n°3).

de leur émission, soit le premier quart du III<sup>e</sup> s. a.C.<sup>122</sup>, et leur alliage de se détériorer<sup>123</sup>. Dans le même temps, les inscriptions témoignent de la présence à Olbia de monnaies venues d'ailleurs. On soulignera que l'argent n'est pas mentionné dans le décret en l'honneur de Protogénès, vers 200 a.C.<sup>124</sup> C'est bien l'or qui circule à cette époque dans le Pont, même s'il n'est pas local, mais il est d'abord aux mains des riches évergètes tels Protogénès, alors que les caisses de la cité ne contiennent, dans le meilleur des cas, que du bronze. En témoigne la phrase selon laquelle "alors qu'il avait versé de l'or, il a tout recouvré en bronze **εἰς τετρακοσιῶν**" (face A, l. 70-71) ou encore "ayant versé l'essentiel de la somme en or, il l'a recouvrée en bronze **εἰς τετρακοσιῶν**" (face B, l. 42-44). Les pièces d'or qui circulent, appelées *chrysoi* et mentionnées

également dans d'autres inscriptions<sup>125</sup>, ne peuvent être que des statères d'étalon attique de Philippe, Alexandre ou Lysimaque<sup>126</sup>, retrouvées dans un certain nombre de trésors : c'est avec elles que les Olbiopolites règlent les "cadeaux" versés aux *skeptouchoi* locaux du décret, qui ne se contentent certainement pas de bronze ! La question la plus complexe à résoudre est celle du sens de l'expression **εἰς τετρακοσίων**<sup>127</sup>. Celle-ci a été comprise soit comme le recouvrement en bronze de 400 statères d'or (au lieu d'un recouvrement total en or), soit comme l'indication d'un taux, qui aurait été de 400 pièces de bronze pour un statère d'or. La première solution paraît exclue, dans la mesure où l'expression est répétée à deux reprises dans le texte pour des sommes différentes<sup>128</sup>. Il s'agit donc plutôt d'un taux, de type "évergétique", avantageux pour la cité, sinon le décret n'en ferait pas état<sup>129</sup>. La suite des événements est connue, et comme pour le Bosphore, Karyshkovskij invoque l'augmentation de la masse monétaire en circulation, le changement fréquent de types, l'apposition de contremarques et les surfrappes massives. Ainsi, selon lui, le cours du borysthène continuerait sa chute, que ne pourrait enrayer l'apposition de telles contremarques, puis une nouvelle émission de bronzes au type d'Héraklès commencerait à la fin du III<sup>e</sup> s. Parmi les expédients ordinaires, les Olbiopolites ne se contentent pas alors de changer les types, mais confient la frappe à une instance nouvelle, le collège des Sept, dont on a aussi des témoignages épigraphiques<sup>130</sup>. À son tour, ce type est remplacé par une émission au type de Déméter, bientôt surfrappée au type d'Hélios.

Pour Chersonèse, l'opinion a longtemps prévalu que la crise monétaire n'avait pas eu lieu ou, tout au moins, n'y aurait pas présenté les mêmes symptômes<sup>131</sup>. Mais cette opinion a été réévaluée depuis les années 1990 et, en particulier, les travaux de Stolba<sup>132</sup> et Turovskij<sup>133</sup>. L'argent continue d'être frappé<sup>134</sup>, mais les monnaies n'en portent pas moins des contremarques dès le début du III<sup>e</sup> s.<sup>135</sup> sur les types à la Parthénos (fig. 24), donc avant même la frappe des nouveaux types à l'Héraklès à partir des années 280 (fig. 25). Une deuxième vague de contremarques commence dans le deuxième quart du III<sup>e</sup> s. et l'on constate également une baisse du poids des monnaies, la dégradation du métal utilisé<sup>136</sup> et le passage à des dénominations plus petites<sup>137</sup>, sans compter l'enfouissement de trésors<sup>138</sup>. Ce phénomène s'accompagne d'une chute brutale dans la production amphorique à partir du deuxième tiers du III<sup>e</sup> s., qui correspond à la réduction de l'exportation du vin<sup>139</sup>.



Fig. 24. Chersonèse. Tétradrachme d'argent (début III<sup>e</sup> s. a.C.). Dr. tête de la Parthénos, monogramme **PAR** et contremarque ; rev. taureau donnant des coups de corne ; **CER + AGASIKLEOS** (d'après Anokhin 1977, n°84).



Fig. 25. Chersonèse. Monnaie d'argent (à partir des années 280 a.C.). Dr. tête d'Héraklès ; rev. Parthénos avec biche ; **HRAKLEITOU** (d'après Anokhin 1977, n°92).

Pourtant, aucun des éléments avancés ci-dessus ne peut véritablement étayer l'idée d'une "crise monétaire", en-dehors sans doute des cas d'abaissement de l'alliage, qu'il s'agisse de l'argent ou du bronze. Ainsi, l'interruption des monnayages d'or et d'argent n'est pas un argument en soi et une contraction des émissions monétaires se constate en bien des endroits du monde grec. Il est donc insuffisant, pour expliquer cette situation, d'invoquer des raisons purement locales ou internes, comme par exemple Shelov qui considère que, dans le Bosphore<sup>140</sup>, les guerres intestines de la dynastie spartocide à la fin du IV<sup>e</sup> s. entre les fils de Pairisadès I auraient vidé les caisses publiques. Par ailleurs, et ce n'est pas une nouveauté, l'introduction et l'expansion des monnayages de bronze ne sont pas non plus le signe d'une crise, bien au contraire : ainsi, dans le Bosphore, la monnaie de bronze remplace progressivement les petites dénominations d'argent dès la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> s.<sup>141</sup>, ce qui témoigne d'une

confiance croissante à l'égard de ce métal et montre que les rois bosporans adoptent, comme leurs homologues hellénistiques, cette forme de paiement, entre autres sans doute pour payer une partie de la solde. Les aléas pondéraux subis par les monnaies de bronze ne peuvent guère davantage servir d'argument et le classement de telles monnaies, dans la publication des trésors, selon leur poids, de la plus lourde à la plus légère<sup>142</sup>, introduit à coup sûr une fausse idée de dégradation du monnayage et, partant, une chronologie probablement erronée. Enfin, l'apposition de contremarques sur les monnaies de bronze de Panticapée ne démontre rien d'autre que la volonté royale d'entériner la circulation de celles-ci, sans que le bénéfice de l'opération soit chose acquise, puisque l'on ne sait pas si celle-ci se faisait gratuitement ou non<sup>143</sup> : l'un des arguments les plus convaincants en faveur de l'idée d'un "contrôle" royal de la monnaie est le fait que les contremarques en viennent à être gravées directement sur les coins<sup>144</sup>. Reste l'enfouissement des trésors, qui ne semble pas avoir la même signification dans le cas de Chersonèse, où il s'agit de monnaies d'argent thésaurisées sans doute à un moment difficile pour la *chôra*, et dans le Bosphore, où les monnaies de bronze accumulées en quantité ne signalent peut-être rien d'autre qu'un décri de la monnaie. Tout cela ne signifie pas qu'il n'y ait point eu de crise, mais que l'évolution des monnayages n'est en mesure ni de confirmer, ni d'infirmier celle-ci.

La reprise très relative de la fin du III<sup>e</sup> s.

Si, à Chersonèse, les difficultés territoriales furent bien réelles entre les années 270 et 230, le dernier tiers du III<sup>e</sup> s. connaît une certaine amélioration de la situation<sup>145</sup>, aussi bien dans la *chôra* lointaine que dans la péninsule d'Héraclée où l'on voit la reconstruction de certaines fermes et la construction déjà évoquée de ceintures anti-béliers à une époque où il s'agit de se protéger contre de nouvelles agressions. Le cas du lot 227 est exemplaire à cet égard : il comporte en effet deux fermes, l'une au nord, l'autre au sud-ouest du *klèros*. La première, d'un modèle "standard" et dépourvue de véritable élément fortifié, fut construite dans le dernier quart du IV<sup>e</sup> s., comme de nombreuses autres, et disparut dans la deuxième moitié du III<sup>e</sup> s., tandis que la seconde, dite ferme de "Basileidès", fut édifiée à la fin du troisième ou au début du dernier quart du III<sup>e</sup> s., avec un remploi de tuiles de la première<sup>146</sup>. C'est peut-être également le moment de la reprise de la frappe de l'argent dans la cité<sup>147</sup>, avec une émission portant au droit la tête de la Parthénos couronnée d'une tour crénelée : mais la datation de cette émission est problématique, puisque certains la placent à la fin du III<sup>e</sup> s. et d'autres un siècle plus tard<sup>148</sup> et que la reprise de la frappe n'est pas nécessairement en soi un signe d'amélioration. Malgré tout, Chersonèse ne retrouva jamais son niveau de développement antérieur à c. 270 : en particulier le nombre de sites ruraux baissa sensiblement<sup>149</sup>. Mais, contrairement à une opinion longtemps répandue<sup>150</sup>, on doit constater que la *chôra* de Chersonèse fonctionna certainement jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> s.<sup>151</sup>, et non seulement jusque dans les années 180, chronologie ancienne fondée sur la datation des timbres amphoriques par Kac, qui prenait elle-même comme point d'appui la date de 179 attribuée initialement au traité avec Pharnace et aujourd'hui totalement remise en question, on le verra.

À Olbia, les émissions d'argent reprennent, pour une courte durée, vers le premier quart du II<sup>e</sup> s. a.C.<sup>152</sup>, ce dont témoigne la présence d'une drachme et d'une hémidrachme aux types d'Apollon et d'Artémis dans un trésor enfoui à la fin du premier quart ou au premier tiers du II<sup>e</sup> s.<sup>153</sup> Mais il est bien difficile de lier cet événement à la politique d'alliance de Pharnace dans le Pont Nord<sup>154</sup>, car Olbia n'est pas concernée en l'occurrence et il n'y a aucune raison de généraliser à toutes les cités de la région l'attitude du roi à l'égard de Chersonèse. Si stabilisation il y eut, elle ne concerna en tout cas pas la *chôra*, qui ne se rétablit qu'après le sac de la cité par les Gètes et surtout à partir du début du I<sup>er</sup> s. p.C.<sup>155</sup>

Dans le Bosphore<sup>156</sup>, la reprise des frappes d'or et d'argent<sup>157</sup>, sous la forme de monnaies royales, n'est là encore pas nécessairement significative, et ces monnaies furent frappées en quantité si réduite que l'on a pu douter qu'elles aient réellement circulé<sup>158</sup>. Les plus anciennes sont au nom de Hygiainôn<sup>159</sup> (c. 220-200 a.C.) avec le

titre d'archonte, puis l'on connaît des didrachmes d'argent au nom de Spartokos, sans doute Spartokos V (c. 200-180 a.C.), mais cette fois-ci en tant que roi et, enfin, des statères d'or au nom d'un ou de plusieurs Pairisadès (III [fig. 26], IV et/ou V)<sup>160</sup>. Ces statères imitent, dans leur composition comme dans leur poids, les statères au type de Lysimaque frappés à Byzance, ce qui tendrait à prouver qu'ils circulèrent réellement<sup>161</sup>. Il est également intéressant de constater que, pour la première fois depuis le IV<sup>e</sup> s., une cité comme Phanagorie émet à partir de la fin du III<sup>e</sup> s. et au II<sup>e</sup> s. ses propres monnaies de bronze (fig. 27) mais aussi d'argent, ce qui là encore en dit davantage sur l'importance, dans la structure du royaume, d'une ville qui était, selon Strabon (11.2.10), la "capitale du Bosphore asiatique", que sur une quelconque autonomie civique. Il en va de même pour Gorgippia qui émet des monnaies d'argent, probablement en même temps que Phanagorie<sup>162</sup>. On a voulu voir là le signe d'un affaiblissement parallèle de l'autorité royale à partir du II<sup>e</sup> s.<sup>163</sup>, mais rien, y compris la présence d'autorités monétaires sur les bronzes de Panticapée, ne vient confirmer cette hypothèse.



Fig. 26. Bosphore. Statère d'or de Pairisadès III. Dr. tête de Pairisadès III diadémée ; rev. Athéna trônant ; **BASILEWS PAIRISADOU** (d'après MacDonald 2005, n°106).



Fig. 27. Phanagorie. Monnaie de bronze (II<sup>e</sup> s. a.C.). Dr. tête de satyre barbu ; rev. carquois et flèche ; **FA** (d'après MacDonald 2005, n°157).



### III - Les relations entre États du Pont Nord et l'intervention de Mithridate, de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. à la mort du roi en 63 a.C.

NÉAPOLIS DE SCYTHIE, PETIT ROYAUME HELLÉNISTIQUE (FIG. 2)

#### Les rois de la Scythie tardive

On a mentionné à plusieurs reprises ceux que l'historiographie appelle les Scythes tardifs et qui furent amenés à jouer un rôle essentiel dans l'histoire régionale à partir du II<sup>e</sup> s. a.C., depuis Néapolis, leur capitale royale située en plein cœur de la Crimée. Il n'est donc que temps de les évoquer plus en détail. De cette dynastie, au moins cinq souverains, ou membres apparentés, sont connus, dont le plus célèbre est indéniablement Skilouros, qui naquit dans les années 170 ou 160 et mourut vers 113 a.C.<sup>1</sup> Le personnage était réputé pour l'abondance de sa progéniture masculine, puisque aux dires de Strabon (7.4.3), citant lui-même Poseidonios et Apollonidès, il aurait eu cinquante, voire quatre-vingts fils<sup>2</sup>. Le nom de son successeur direct, Palakos, a survécu : c'est lui qui sera défait, plus tard, par Diophantos, le général de Mithridate, dans la dernière décennie du II<sup>e</sup> s. Le témoignage de Strabon (7.4.3 et 7) relatif à cette intervention pontique a pu laisser croire que Skilouros et son fils avaient été co-régents du royaume<sup>3</sup>, car ils sont évoqués ensemble à propos des batailles livrées contre les généraux de Mithridate : mais la co-régence n'est évidemment pas nécessaire pour expliquer la présence sur le champ de bataille du roi et de ses descendants mâles. Parmi les prédécesseurs de Skilouros, on citera Argotas, en mémoire duquel un *hérôon* fut érigé, comme on le verra dans la description de Néapolis. Si les rapports de parenté entre ce dernier et Skilouros ne sont pas établis avec certitude<sup>4</sup>, on peut au moins dire que cet Argotas vécut dans les années 170-150 a.C. : en témoigne une inscription de Panticapée<sup>5</sup> datant du règne du Bosporan Pairisadès IV, qui permet de conclure au remariage de la mère de celui-ci, Kamasaryè, avec un Argotas, fils d'I[dan]thès<sup>6</sup>. Le nom d'Argotas appartient à la sphère onomastique iranienne<sup>7</sup> et se trouve déjà à l'époque d'Hérodote, comme en témoigne l'anneau dit du roi Skylès, trouvé près d'Histria, qui porte ce nom sur le cercle<sup>8</sup>.

#### Néapolis à Kermenchik ?

Quoique étudié depuis presque deux siècles, ce royaume dit de la petite Scythie est suffisamment mal connu de la bibliographie occidentale, en-dehors de la guerre menée contre lui par Diophantos de Sinope sous Mithridate, pour qu'il vaille la peine de s'y attarder quelque peu ici. Le sujet est d'autant plus intéressant et important qu'il a été largement renouvelé ces dernières années, en particulier grâce aux découvertes épigraphiques et à la reprise des recherches archéologiques à Kermenchik (près de la mod. Simferopol') depuis 1978 par une équipe ukrainienne, dirigée depuis 1999 par Zajcev auquel on doit une monographie récente<sup>9</sup> présentant les résultats des fouilles et le nouvel état de la chronologie.

Parmi les textes littéraires, seul Strabon (7.4.7) mentionne, à propos de l'intervention de Diophantos dans les affaires locales, les *phrouria* construits par le roi scythe Skilouros et ses fils : Palakion, Chabon et Néapolis. Le décret de Chersonèse en l'honneur du général de Mithridate<sup>10</sup> mentionne ces deux dernières places fortes en les appelant "résidences royales" (*basileia*). On y ajoutera le *phrourion* appelé Napis dans un décret de Chersonèse<sup>11</sup> qui s'insère dans ce même ensemble documentaire de la fin du II<sup>e</sup> s.<sup>12</sup> Le texte comporte (l. 9) l'expression **επι;NAPITAN frouri[on]**, qui pourrait également signifier le *phrourion* des Napites : Stéphane de Byzance<sup>13</sup> confirme l'existence à la fois du toponyme Napis et celle de l'ethnonyme Napitai, tout en précisant qu'il s'agissait d'une *kômè Skythias*, ce qui n'est pas contradictoire avec le statut de "place-forte"<sup>14</sup>, dans la mesure où il ne s'agit pas du même type de caractérisation. D'après le texte concernant Diophantos, il est clair que Néapolis et Chabon étaient situés dans l'intérieur des terres, puisque Diophantos pour les réduire **ειj nesantan Skuqian prohlqe**, "s'est avancé jusqu'au milieu de la Scythie" (l. 12). Dès lors, il ne restait qu'à proposer un nom ancien pour l'actuelle forteresse de Kermenchik, sur les premiers contreforts de la Crimée montagneuse,

et qui représente à l'évidence le point fortifié le plus important de la région : très tôt, on y plaça Néapolis et cette opinion prévaut toujours, même si en réalité, aujourd'hui encore, on ne dispose d'aucune preuve formelle pour cette identification<sup>15</sup>. Peu importe au fond, car quelle que soit cette forteresse, il est assuré qu'elle est bien l'un des trois *basileia* en question, compte tenu du matériel que l'on y a découvert et, en particulier, d'un piédestal portant le nom du roi Skilouros<sup>16</sup>. On gardera donc, au moins par commodité, le nom de Néapolis pour les ruines de Kermenchik.

### Questions chronologiques : de la grande à la petite Scythie

L'une des questions les plus débattues est certainement celle du rapport entre ces Scythes du II<sup>e</sup> s. et leurs prédécesseurs de la "grande" Scythie hérodotéenne. Ainsi que le rappelle très justement Ivanchik, l'histoire du royaume de Skilouros ne fut pendant longtemps que "la dernière étape de la longue histoire des Scythes"<sup>17</sup>, comme c'était déjà le cas chez Rostovcev<sup>18</sup> : la Grande Scythie, attaquée par les Sarmates<sup>19</sup>, aurait été détruite et les populations scythes n'auraient maintenu leurs positions que dans les steppes de Crimée, le bas Dniepr et le bas Dniestr, régions formant ce que Strabon (7.4.5) appelle la petite Scythie. Progressivement se serait constitué un royaume au cœur de la Crimée, dont l'apogée se situerait dans la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. a.C. Cette position, qui prévalut particulièrement à partir des années 1940-1950<sup>20</sup>, fut vigoureusement soutenue dans l'ouvrage de Vysotskaja consacré à Néapolis en 1979. Et elle a toujours ses zéloteurs, comme en témoigne le livre qu'a fait paraître Khrapunov en 2004<sup>21</sup> sur l'histoire ethnique de la Crimée.

Pourtant, les dernières recherches ont apporté, sur la question chronologique, un éclairage à la fois nouveau et convaincant : entre les traces archéologiques les plus récentes de la grande Scythie au début du III<sup>e</sup> s. et les monuments les plus anciens de la petite Scythie à la fin du III<sup>e</sup> s., voire au début du II<sup>e</sup> s., il faut compter un intervalle de presque un siècle<sup>22</sup>, ce qui interdit d'établir une quelconque continuité entre les deux cultures. La chronologie la plus récente<sup>23</sup> tend même à faire descendre encore l'apparition des sites de Crimée centrale au milieu du II<sup>e</sup> s. et pas avant. De même, les kourganes scythes des steppes de la Crimée, plutôt nombreux au IV<sup>e</sup> s.<sup>24</sup>, disparaissent au début du III<sup>e</sup> s. pour ne plus réapparaître. Les sépultures de la Scythie tardive ne sauraient, en revanche, d'après les dernières évaluations, être datées avant le milieu du II<sup>e</sup> s.<sup>25</sup> De manière générale, les sites du II<sup>e</sup> s. ont un profil très différent des sites classiques, puisqu'il s'agit d'établissements sédentaires pourvus de nécropoles. Il convient donc de récuser complètement l'opinion traditionnelle selon laquelle Néapolis aurait été ainsi nommée parce qu'elle serait la capitale scythe transférée, depuis le site de Kamenskoe sur le Dniepr, en un nouveau lieu, formant ainsi une "nouvelle cité"<sup>26</sup>. Les couches les plus anciennes mises au jour à Néapolis datent certes de la fin du IV<sup>e</sup> s., mais sont celles d'un petit établissement local appartenant peut-être à la culture dite de Kizil-Koba et abandonné au début du III<sup>e</sup> s.<sup>27</sup>, selon un schéma désormais connu pour la région. La fouille stratigraphique détaillée et rigoureuse du "Palais Sud" de Néapolis et l'heureuse concordance des données de la chronologie relative<sup>28</sup> avec la séquence chronologique des timbres amphoriques rhodiens proposée récemment par Finkielsztejn<sup>29</sup> ont permis de préciser considérablement la datation des niveaux de la basse époque hellénistique : après une interruption d'un siècle apparaissent, au deuxième quart du II<sup>e</sup> s. seulement<sup>30</sup>, les premières constructions liées à l'époque tardo-scythe et ce n'est pas avant le milieu du II<sup>e</sup> s. que l'on peut considérer qu'il s'agit là réellement d'un "royaume", y compris sur le plan architectural. La durée de vie de ce dernier fut donc très limitée, une cinquantaine d'années à peine, puisque tout change après l'intervention de Diophantos à la fin du II<sup>e</sup> s. : le site maintiendra cependant son existence, avec de nombreux aléas et sous des formes complètement différentes, jusque dans la deuxième moitié du III<sup>e</sup> s. p.C.<sup>31</sup> Ce sont donc les années 150-100 a.C. qui retiendront ici notre attention.

## Néapolis, capitale du royaume

Le site de Néapolis (fig. 28) se présente comme un plateau en forme de triangle bordé à l'est et à l'ouest par de forts dénivelés. Seule la muraille sud est conservée ; le mur ouest n'est pas localisé et la partie orientale est naturellement fortifiée grâce à la présence d'un précipice. À l'extérieur des murs, sont situés les nécropoles, mais aussi des réservoirs alimentant la ville en eau. L'existence à la fois d'un ensemble "palatial" et d'un mausolée tend à confirmer qu'il s'agit bien de la capitale du royaume, aucun bâtiment semblable n'ayant jusqu'ici été découvert dans les autres places-fortes de la région. L'espace du "palais" ne se constitua que progressivement : dans un premier temps (période E, c. 170-130 a.C.), et surtout à partir du milieu du I<sup>er</sup> s., apparurent des maisons de type hellénistique, puis différents bâtiments dont une partie en vint à former ce que Zajcev<sup>32</sup> appelle "l'aire du *megaron*, noyau aristocratique de la ville et prédécesseur du palais postérieur". Cette période voit la construction à la fois du *megaron* (N) et du mur défensif sud<sup>33</sup> doté d'une porte, l'un et l'autre orientés comme le *megaron*, mais elle s'achève par un incendie dévastateur dans les années 135-130 a.C. Les bâtiments de cette "proto-Néapolis" font appel à des techniques architecturales à la fois variées et rudimentaires, allant du *megaron* aux huttes semi-enterrées. Le dernier tiers du I<sup>er</sup> s. (période D) est un moment de changements majeurs, avec l'émergence de l'association entre un "palais" et une véritable forteresse, construite en lieu et place des édifices précédents. Désormais, le bâtiment le plus important édifié à l'intérieur de la forteresse est le "Palais Sud" (fig. 29). Cette période est marquée par l'apparition d'un ensemble complexe comprenant, outre le *megaron*, des maisons autour d'une cour enclose, ainsi que des éléments à fonction sacrée, publique et funéraire, tels des portiques (en particulier une façade monumentale pour le "Palais" au sud), des bassins, un autel, un *hérôon* et un Mausolée. Cet ensemble fut détruit dans la dernière décennie du I<sup>er</sup> s., ce qu'il est aisé de mettre en rapport avec l'attaque menée par Diophantos.

Parmi les monuments funéraires, on retiendra d'abord le bâtiment nommé *hérôon* ou mausolée d'Argotas, situé (fig. 30) entre l'ensemble "palatial" et la muraille sud. Il fut construit<sup>34</sup> au tout début du dernier tiers du I<sup>er</sup> s. (période D4), en même temps que le bassin rituel et la façade sud du "Palais". L'une des reconstructions proposées en fait, sans doute à cause de la découverte d'un chapiteau à proximité (?), un petit monument dorique *in antis* placé sur un haut stylobate et comportant une chambre funéraire creusée dans le roc, seule partie aujourd'hui conservée. Sur le bord ouest de ce monument, on a retrouvé en 1999 plus de 200 fragments appartenant à une plaque de calcaire, dont une cinquantaine portait une inscription grecque versifiée. La partie supérieure de la plaque est décorée d'une corniche d'ordre dorique. La place occupée par la plaque dans l'agencement général du monument n'est pas (encore) établie. Le texte<sup>35</sup> est celui d'une épigramme funéraire en l'honneur du roi Argotas, prédécesseur de Skilouros déjà évoqué.

Mais le bâtiment le plus célèbre de Néapolis est sans conteste le mausolée dit de Skilouros, découvert en 1946 contre la muraille sud à l'extérieur de celle-ci et à l'ouest de la porte centrale. Cet édifice, construit peu après l'*hérôon* d'Argotas (période D3) et, à une époque ultérieure, transformé en une tour défensive, se présente comme une construction rectangulaire (8,65 x 7,5 m) aux parements extérieurs soignés. Durant son utilisation comme mausolée, il connut plusieurs phases d'occupation<sup>36</sup> et comprend donc différentes sépultures contenant au total soixante-douze corps humains, dont soixante-dix contenus dans trente-quatre sarcophages<sup>37</sup>. La phase principale d'ensevelissement est aussi la plus ancienne, avec une tombe formée de huit plaques calcaires disposées dans un trou creusé dans le rocher : on y a trouvé les restes du squelette d'un homme âgé de 40 à 50 ans, visiblement enseveli dans un cercueil en bois. Le matériel comprenait un équipement militaire complet : plusieurs pointes de lance, des éléments de deux ceintures de bronze et de fer, quatre fibules (or, argent, bronze), un couteau en fer, une épée portant des décorations d'argent, une série de pointes de flèches en fer, un casque en fer et des spirales décoratives en or ; mais le lot le plus important consistait en plus de 800 fragments d'appliques en or, disposés sur les hanches et les cuisses et appartenant, selon l'interprétation la plus récente, à un large tissu replié couvrant le défunt. L'hypothèse la plus probable fait de l'homme enterré le roi Skilouros, même si l'on a pu aussi penser qu'il s'agissait de son fils Palakos. En même temps que Skilouros furent ensevelis également une femme (l'une de ses épouses ?) et trois de ses chevaux. Selon la chronologie proposée par Zajcev, le mausolée

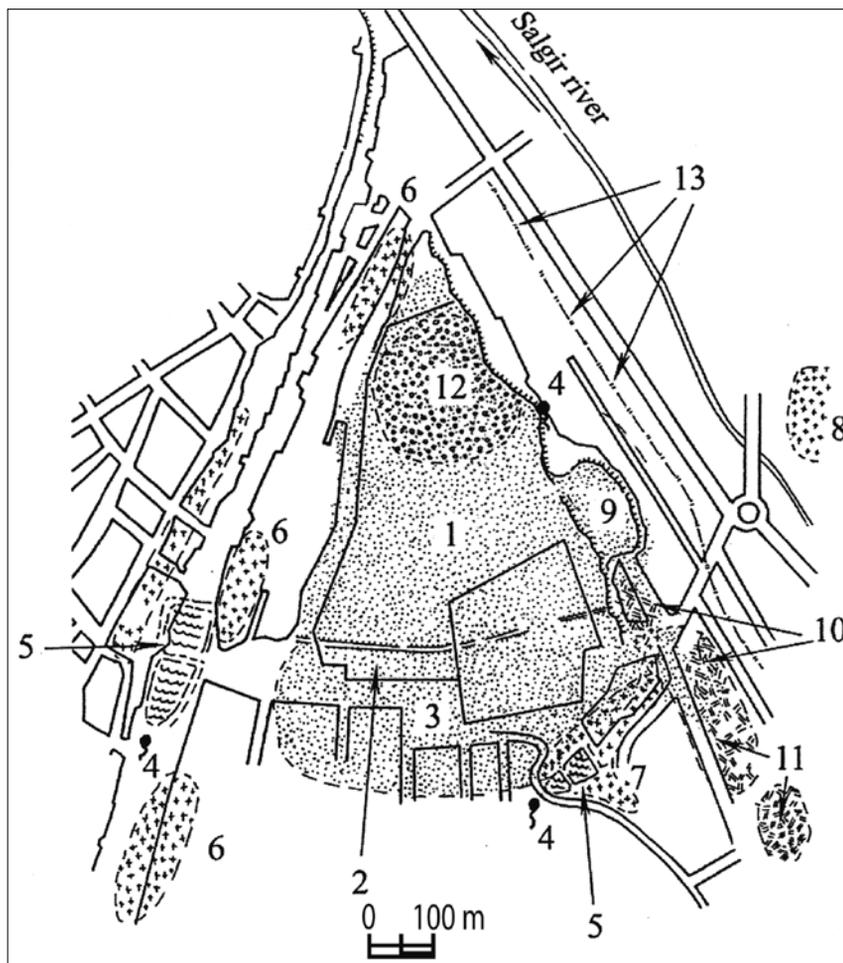


Fig. 28. Néapolis de Scythie : carte générale et plan du site (d'après Zajcev 2004, 63, fig. 1 et 2).

lui-même date des années 125 a.C. et aurait donc été construit avant la mort de ses occupants : le matériel de la tombe la plus ancienne, précédemment décrite, était en usage, d'après les parallèles, au II<sup>e</sup> s. a.C., tandis que certaines tombes plus récentes contiennent de la céramique ou des bijoux et articles en or que l'on trouve également dans les niveaux E et D du Palais, au dernier tiers du II<sup>e</sup> s. On peut donc exclure le I<sup>er</sup> s. a.C. comme période d'inhumation la plus ancienne, voire limiter celle-ci au dernier quart du II<sup>e</sup> s., ce qui tend à accréditer l'idée qu'il faut reconnaître dans le squelette déjà évoqué celui du roi Skilouros, mort à la veille du conflit avec Diophantos pas plus tard qu'en 114-113 a.C.

Pour en venir à l'interprétation architecturale générale, le problème principal que pose cet ensemble qualifié de "palatial" est certainement celui de sa fonction, même si cette question ne semble pas faire difficulté dans la publication de Zajcev : ce dernier part de l'idée qu'il s'agit bien d'un palais et le terme *megaron* tire visiblement son origine, dans le vocabulaire de l'archéologue, de la signification qu'il donne à ce bâtiment, "semblable aux palais de la culture créto-mycénienne" ou situé, au mieux, à mi-chemin entre "la monarchie hellénistique" et "des caractéristiques beaucoup plus anciennes du système de gouvernement palais-temple, typiques de la Méditerranée"<sup>38</sup>. Il est clair, d'emblée, que le rapprochement entre les bâtiments de Néapolis et la culture du II<sup>e</sup> millénaire a.C. n'a guère de pertinence historique : les comparaisons sont bien sûr à chercher ailleurs, surtout pour cette époque hellénistique qui ne manque ni de palais, ni de royaumes "périphériques" ou "gréco-barbares". Ce que Zajcev qualifie de *megaron* présente tous les traits d'un temple grec (fig. 29), pourvu d'une *cella* allongée, d'une colonnade intérieure et d'un *pronaos in antis*, voire d'un foyer interne. L'acropole de Néapolis offre au moins cinq exemples de ce type de structure : les dits *megaron* A, B et V (section D au nord), E (section E au sud) et N (dans l'ensemble "palatial"), qui suivent tous le même plan. Ce "Palais Sud", qui comprend un *naos* enclos dans une cour fermée par des bâtiments et pourvu d'un bassin que Zajcev lui-même qualifie de rituel, a donc toutes les chances d'être d'abord un sanctuaire. Le matériel découvert dans le *megaron* N et la cour adjacente ne dément pas cette interprétation. Le *megaron*, dont les murs étaient peints de fresques polychromes, comprenait en son centre une plate-forme servant de foyer comme l'indique le large dépôt d'argile brûlée en son centre<sup>39</sup>, un banc le long du mur oriental et deux niches destinées à recevoir des piliers hermaïques de déesses féminines (dont Hécate) en calcaire et en marbre, plusieurs petits autels d'argile ainsi que des statuettes, aménagement très similaire à celui du *megaron* E, situé à 80 m de là environ. Dans la cour, près de la fosse taillée dans le rocher, ont été retrouvés<sup>40</sup>, outre des fragments d'amphores et de vaisselle de table à vernis noir, des os d'animaux découpés, tous éléments qui renvoient semble-t-il à la pratique du sacrifice. La chose n'a pas échappé à l'archéologue, puisque l'une des fonctions qu'il assigne à cet ensemble, outre celle de résidence royale, est la fonction sacrée<sup>41</sup>. Pourtant, la multifonctionnalité a ses limites et l'idée d'un centre à la fois politique et religieux remonte là encore à la comparaison non pertinente avec les palais de l'âge du bronze. On ne s'accordera donc qu'avec une seule partie de cette hypothèse multiple, à savoir l'idée qu'il pourrait s'agir d'un espace voué, entre autres, au culte royal<sup>42</sup>, idée d'autant plus séduisante que l'on trouve à proximité à la fois un *herôon* et un mausolée tous deux consacrés à des rois. Une telle interprétation ne préjuge pas, cependant, de la manière dont le reste de l'espace était utilisé : une partie de ce sanctuaire devait même être habitée, si l'on en juge par le matériel retrouvé dans les bâtiments appelés "Eastern House" et "House R", dont, entre autres, des éléments pour le tissage ainsi que de la vaisselle culinaire<sup>43</sup>. Mais, d'une manière générale, il ne semble pas possible d'affirmer que le *megaron* N, ni même le "Palais Sud", étaient une résidence royale à proprement parler.

Néapolis était loin d'être le seul établissement de la Scythie tardive et des travaux récents<sup>44</sup>, consacrés à la centaine de sites<sup>45</sup> fortifiés ou non de la région à cette époque, ont montré l'existence d'une implantation régulière de ceux-ci en Crimée nord-occidentale mais surtout centrale, formant un véritable glacis protecteur autour de la capitale. Les principaux d'entre eux sont Kermen-Kyr (peut-être la forteresse de Chabon/Chabaiou), situé à 6 km au nord-ouest de Néapolis et protégeant cette dernière contre des attaques venues du nord ; Bulganak, à une vingtaine de km à l'ouest ; Melovoe à une quarantaine de km au nord-est ; ainsi que toute une série de places-fortes sur la côte au nord-ouest souvent à l'emplacement d'établissements grecs autrefois dépendants de Chersonèse, comme Kalos Limèn, Tarpanchi ou Beljaus. Si les sites côtiers sont datés de la

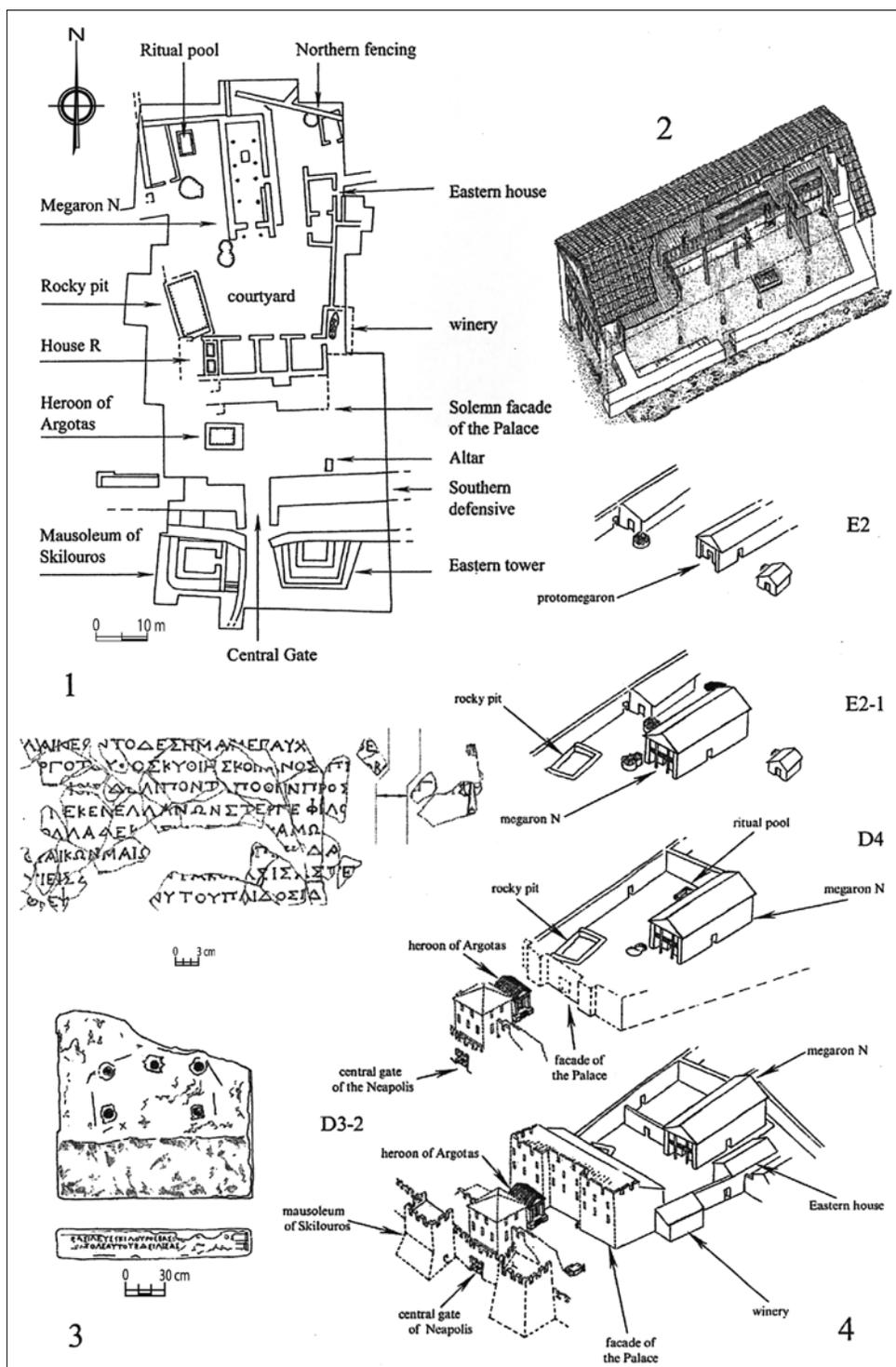


Fig. 29. Néapolis de Scythie : le Palais Sud (d'après Zajcev 2005, fig. 2).

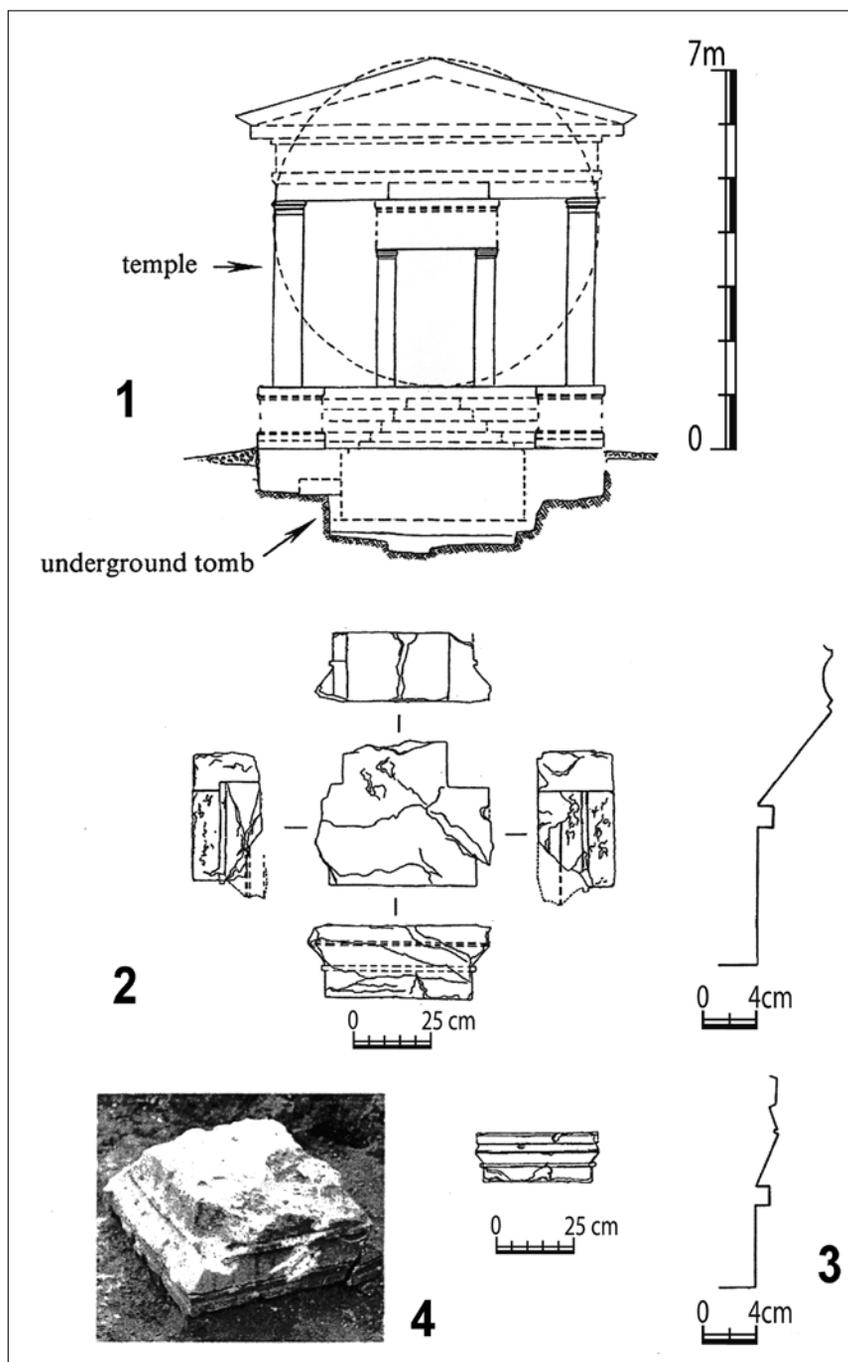


Fig. 30. Néapolis de Scythie : la façade orientale de l'héron d'Argotas (d'après Zajcev 2004, 107, fig. 52).

deuxième moitié du II<sup>e</sup> s., l'apparition des sites de Crimée centrale remonterait à la fin du III<sup>e</sup> ou du début du II<sup>e</sup> s. a.C.<sup>46</sup>, soit là encore sans continuité avec la Scythie d'époque classique. Mais, comme le souligne Zajcev<sup>47</sup>, tous ces établissements scythes présenteraient probablement, s'ils étaient correctement fouillés, une stratigraphie semblable à celle de Néapolis : la plupart d'entre eux sont datés généralement à partir du matériel de surface – ou au mieux grâce à quelques sondages épars – et aucun n'a livré de niveau antérieur au II<sup>e</sup> s. Les contradicteurs de Zajcev, comme Khrapunov<sup>48</sup>, relèvent la présence en certains lieux de matériel datant des IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s., sans autre précision chronologique : pourtant ce fait n'a guère de sens sur le plan archéologique, puisque ce matériel apparaît toujours mélangé à celui du II<sup>e</sup> s., sans possibilité d'isoler une couche antérieure.

On peut enfin s'interroger sur l'extension territoriale de la petite Scythie, vers le nord au-delà de la péninsule criméenne. La présence, à Néapolis et dans les sites côtiers du nord-ouest de céramique "thrace", bien connue sur le Dniepr inférieur<sup>49</sup>, de même que certains parallèles architecturaux entre cette région et les fortifications scythes de Crimée témoignent certes de liens étroits entre ces régions<sup>50</sup> : d'ici à supposer une domination politique de Néapolis sur l'ensemble de ces territoires, il y a cependant un pas difficile à franchir, le seul et unique témoignage textuel en faveur de cette thèse étant celui de Strabon (7.4.5). En tout état de cause, la chronologie la plus récente des sites établis sur le Dniepr inférieur montre bel et bien une rupture d'occupation entre les années 270 et le milieu du II<sup>e</sup> s. au plus tôt<sup>51</sup> : cette région ne fut en réalité réinvestie qu'à la fin du II<sup>e</sup> et au I<sup>er</sup> s. a.C., ce qui confirme de manière éclatante l'absence de continuité entre les habitants de l'époque classique et leurs successeurs tardifs.

### Une monarchie hellénistique entre Scythes et Grecs

Ainsi, ce royaume construisait des mausolées, des temples et des fortifications et maîtrisait les canons de l'architecture grecque, fût-ce avec des variantes locales : les bâtiments y possédaient, on l'a vu, des portiques, des toits couverts de tuiles, des murs peints et des ornements tels des statues ou des reliefs. Le roi Skilouros fit également frapper<sup>52</sup>, en utilisant l'atelier monétaire d'Olbia, des monnaies de bronze de trois dénominations différentes portant, entre autres, des types grecs, comme Hermès et peut-être Héraklès. On se demandera donc, surtout après démontré l'absence de continuité chronologique donc culturelle entre la grande et la petite Scythie, ce que cette dernière pouvait avoir de "scythe".

À défaut d'en avoir les attributs matériels<sup>53</sup>, ces Scythes "tardifs" portent au moins le nom de leurs illustres prédécesseurs, la grande question étant de savoir, comme d'ordinaire, si cette dénomination est endogène ou exogène. A priori, compte tenu de la nature des sources qui les qualifient de Scythes (Strabon, décret pour Diophantos<sup>54</sup>), il s'agit d'un nom formulé par les Grecs du Pont, appliqué à un État qu'ils identifient clairement et savent bien distinguer, par exemple, des populations taures, également mentionnées dans le décret pour Diophantos. Au-delà des profondes différences culturelles entre les Scythes d'Hérodote et ceux de la Crimée à la basse époque hellénistique, il y a donc entre les deux, dans la représentation grecque, une continuité qui justifie cette mémoire du nom et a tant induit en erreur les historiens contemporains, comme on l'a vu. Du reste, cette mémoire perdure bien après le II<sup>e</sup> s. a.C., puisqu'il y a des Scythes jusque chez Ammien Marcellin (23.6.61).

Mais il y a mieux : on dispose, depuis sa publication en 2003<sup>55</sup>, de l'épithaphe en distiques élégiaques déjà évoquée, composée en l'honneur d'un (roi) Argotas et où il est question d'un *Skythiès koiranos*, autrement dit d'un "souverain de Scythie", successeur du défunt chargé d'ériger l'inscription. On tiendrait donc là la preuve, selon Ivanchik<sup>56</sup>, que ces dynastes se considéraient eux-mêmes comme scythes et qu'il s'agirait bien d'une dénomination endogène : à défaut de continuité culturelle, il y aurait une "continuité idéologique" entre la Scythie classique et la Scythie tardive. La remarque est très juste, mais il me semble que l'on peut pousser encore davantage l'interprétation, dans la mesure où l'inscription a sûrement été composée par un Grec ou un érudit local parfaitement hellénophone, dans une langue truffée d'homérismes, dont le terme *koiranos* lui-même est un bon exemple. Cette situation rappelle fortement celle d'une inscription trouvée à Alexandrie d'Arachosie (Kandahar en Afghanistan) et récemment publiée<sup>57</sup> : il s'agit là aussi d'une épigramme funéraire de la basse époque hellénistique, peut-être même du II<sup>e</sup> s. a.C., pleine de réminiscences homériques du même ordre<sup>58</sup> et

composée pour et par un dénommé Sophytos, pétri de culture grecque. L'appellation *Skythiès koiranos*, dans l'inscription de Néapolis, fonctionne donc plutôt comme un emprunt servant de marqueur culturel (bref un transfert culturel), au même titre que le chapiteau dorique ou le temple *in antis*. On en déduira simplement que ces rois, lorsqu'ils parlent grec aux Grecs (et aux autres aussi du reste), se désignent eux-mêmes comme "souverains de la Scythie", qui est sans doute d'abord le nom que les Grecs eux-mêmes leur donnent. Ainsi, et paradoxalement, cette appropriation est au moins autant une manifestation d'appartenance à la culture grecque qu'une dénomination endogène ou une preuve de continuité "idéologique" : en ce sens les rois de Scythie sont des rois profondément hellénistiques. Cette situation ne préjuge pas naturellement d'une forme de réification de la caractérisation "scythe", à partir du moment où le souverain n'aurait pu se dénommer ainsi publiquement, si la communauté dans son ensemble ne s'était également appropriée ce nom. Le nom grec de la capitale de la petite Scythie appelle le même type de remarques, mêmes si dans ce cas, les seules sources qui l'évoquent (Strabon, décret pour Diophantos) sont hellénophones elles aussi.

Les souverains de la petite Scythie ont donc laissé derrière eux la preuve qu'ils maîtrisaient la langue des cités, puisque on retrouvé des inscriptions à Néapolis<sup>59</sup>. Depuis le début des fouilles systématiques en 1945, quatre nouveaux documents<sup>60</sup> sont venus s'ajouter aux six textes publiés initialement dans le corpus de Latyshev<sup>61</sup>. Au sein de cet ensemble, l'un des plus intéressants est celui qui figure sur une base<sup>62</sup> et mentionne le nom du roi Skilouros à la première ligne, **Basileu; Skiyouro- bas[ilew-...]**<sup>63</sup>. La base porte sur sa face supérieure cinq cavités dont on a pu faire l'hypothèse qu'elles étaient destinées à supporter une statue équestre en bronze du roi<sup>64</sup>. En même temps que ce piédestal, avaient été découverts des reliefs représentant des cavaliers<sup>65</sup> dont les inventeurs pensaient qu'il pouvait s'agir, sur l'un d'entre eux, du même Skilouros et de son fils Palakos.

## Néapolis et Olbia

De même qu'il y aurait eu un protectorat scythe sur Olbia au v<sup>e</sup> s., hypothèse dont nous avons vu qu'elle était sujette à caution, de même le royaume scythe de Crimée aurait imposé une nouvelle domination à la cité dans la deuxième moitié du III<sup>e</sup> s. La controverse est vive entre historiens de l'ex-URSS sur ce point<sup>66</sup>, pour des raisons aisées à décrypter : certains historiens russes, comme Ju. G. Vinogradov<sup>67</sup>, sont persuadés de l'existence d'un tel protectorat et insistent sur son aspect positif pour Olbia, qui aurait trouvé là un moyen de se protéger des autres "barbares", tandis que les archéologues ukrainiens<sup>68</sup> contestent cette hypothèse et voient dans cette relation davantage des liens d'amitié ou d'alliance ! L'interprétation repose ici sur plusieurs types de données. Témoigneraient de ce protectorat d'abord la description de la petite Scythie par Strabon (7.4.5), selon qui celle-ci se serait étendue jusqu'au Borysthène (Dniepr), mais aussi et surtout, la frappe, à Olbia, de monnaies au nom du roi Skilouros, qui constituent depuis longtemps le socle de l'argumentation<sup>69</sup>. Ces monnaies, vingt-trois au total en 1964, ont été étudiées dans le plus grand détail par Frolova<sup>70</sup>. Il s'agit de bronzes, déclinés selon trois types différents comportant eux-mêmes des variantes et représentant au total trois dénominations : sur le premier type figure au droit la tête d'un homme barbu aux cheveux longs, souvent considéré comme le portrait du roi lui-même – mais qui est bien plus probablement, selon Karyshkovskij<sup>71</sup>, soit Héraklès, soit un héros scythe –, avec épi, arc et carquois au revers ; sur le deuxième une tête féminine (déesse scythe du type Grande Mère ?<sup>72</sup>) au droit, avec un char à deux chevaux au revers ; sur le troisième, une tête d'Hermès au droit, avec un caducée au revers. L'intérêt majeur de ces monnaies est de porter, au revers, à la fois le nom de la cité sous la forme **OLBIO** et celui du roi développé au génitif **BASILEWS SKILOUROU**<sup>73</sup>. Ces frappes n'excluent pas l'existence de frappes civiques pures : on connaît des bronzes contemporains au type "Hermès/caducée", très proches sur le plan stylistique de la troisième série "royale", mais portant le seul nom d'Olbia au revers. Frolova compare cette situation avec celle des cités du Pont Ouest, telles Odessa et Tomis, où furent frappées des monnaies au nom d'autres rois de la "petite Scythie", comme Kanitas<sup>74</sup> : mais, aucune d'entre elles ne porte à la fois le nom d'un roi et celui de la cité, comme c'est le cas à Olbia. Frolova souligne que les rois de la Scythie occidentale empruntèrent des types monétaires à différentes cités, y compris Olbia, puisqu'elle rapproche des bronzes de Kanitas au type "Héraklès/carquois et massue" d'un type semblable dans la cité. Plusieurs de ces

monnaies portent, comme à Histria et Tomis, la contremarque de la cité, mais sans mention de son nom même, ce qui prouverait l'indépendance de ces *poleis* à l'égard des rois et l'existence entre eux de relations amicales et non hostiles. À Olbia au contraire, la présence du nom de la cité, puis sa disparition sur la dernière variante du troisième type, montrerait une évolution des relations avec Skilouros, de la contrainte à une plus grande liberté.

L'argument ne paraît guère convaincant<sup>75</sup> et le point de vue doit être, pour ainsi dire, renversé. Il me semble que, dans le cas d'Olbia, le nom de la cité sur les monnaies royales constitue précisément l'équivalent de la contremarque à Histria et Tomis et que le mécanisme est le même dans les deux cas : d'une manière générale, le lien technique et stylistique entre monnaies royales et civiques à Olbia et dans les cités du Pont Ouest doit s'expliquer par la nécessité pour les rois de permettre à leur numéraire d'être reconnaissable par les usagers<sup>76</sup>. Une dernière question est celle de savoir quelle était l'extension géographique de la circulation de toutes ces monnaies, dont certaines présentent des types très comparables, comme le type "Hermès/caducée" que l'on trouve à Olbia, Odessa, Tomis, Histria, Callatis et Tyras<sup>77</sup>. Frolova émet l'hypothèse de l'existence d'un "marché" régional, incluant le Pont Ouest et Olbia, ce que réfute Karyshkovskij<sup>78</sup>. Mais, en faveur de leur large circulation, plaide la présence sur quatre exemplaires de Skilouros d'une contremarque histrienne<sup>79</sup>. Quoi qu'il en soit, il convient de ne pas exagérer la notion de "marché régional", compte tenu du faible nombre de monnaies royales découvertes.

On voit, par ailleurs, des liens précis s'établir entre Olbia et Néapolis, par l'intermédiaire d'un personnage, Posideos, fils de Posideos, Rhodien d'origine et Olbiopolite d'adoption, qui avait fait des consécration à Néapolis. Il est très probable que la flotte qu'il utilisa pour combattre les pirates Satarchaioi près de Leukè<sup>80</sup>, mentionnés dans l'une de ces dédicaces, ait appartenu à Olbia, puisque cette île quoique lointaine faisait partie du territoire de la cité : en tout cas, la dédicace à Achille s'explique précisément à cause du contexte olbien. Autre élément intéressant<sup>81</sup> : les fresques décorant à Néapolis le bâtiment à portiques de la façade de l'ensemble "palatial" rappellent par leur style des peintures similaires à Olbia ; il en va de même de différents éléments d'architecture, ainsi qu'une série de terres-cuites de Cybèle et de Déméter-Korè, qui trahissent une origine olbienne. On peut aisément en conclure que des artisans d'Olbia travaillaient dans la capitale scythe, Posideos n'étant certainement pas le seul Grec à y résider.

Enfin, une inscription dont un fragment a été récemment découvert et adjoint à un fragment plus ancien témoignerait, selon son éditeur<sup>82</sup>, de la dépendance d'Olbia à l'égard de Skilouros. Il s'agit d'une proxénie olbienne en l'honneur d'un Stephanos, fils d'Alexandros, de Smyrne, datable par la graphie de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. ou du début du I<sup>er</sup> s. a.C. L'intérêt du document pour le sujet qui nous concerne vient exclusivement des l. 17-18, où Ivanchik restitue **e[*fodon epi; thn boulhn kai*] /*ton dhmon prwtoi-* *meta; ta; iera; kai; basilikavtl.*], autrement dit le privilège de "l'accès au Conseil et au Peuple, en premier après les affaires sacrées et royales". La restitution **basilikava** paru inévitable à l'éditeur à cause de la taille de la lacune, mais les parallèles cités, quoique nombreux ne se trouvent que dans trois cités (Bargylia, Éphèse et Samos) et à une époque bien antérieure à la fin du II<sup>e</sup> s. La formule habituelle à cette époque est bien davantage **meta; ta; iera; kai; *Ῥωμαίου*** ou **ta; *Ῥωμαίων*** comme il le note lui-même, restitution cependant exclue "pour des raisons historiques". Toute la question est alors de savoir à quel roi se rapporte la clause de la l. 18. Même si l'on pense spontanément à Mithridate, l'éditeur penche pour Skilouros, roi de Scythie, pour des raisons de chronologie archéologique : le sanctuaire d'Apollon Delphinios où était érigée la stèle fut démantelé dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s., ce qui fournirait un *terminus ante quem* pour le document. Mais le problème est que, d'une part, la chronologie est très imprécise en l'occurrence (un demi-siècle) et que, d'autre part, nous ne savons pas à quelle date précisément Olbia fut placée sous la domination du royaume pontique : il n'est donc pas vraiment possible de choisir entre les deux rois mentionnés. Si tant est que l'on accepte la restitution, une telle mention me paraît cependant légèrement excessive pour un Skilouros, qui ne peut se comparer en termes de pouvoir à Mithridate : de fait Vinogradov, qui avait le premier recollé les deux fragments et suggéré la restauration **basilikavde** la l. 18, considérait que les affaires royales concernaient Mithridate et, de ce fait, datait l'inscription vers 100 a.C.<sup>83</sup>, ce qui me paraît la plus raisonnable des deux hypothèses.**

Malgré tous ces signes de “dépendance”, la cité, comme le note Vinogradov lui-même<sup>84</sup>, garda son autonomie interne<sup>85</sup> et externe et le roi scythe n'exigea pas de tribut ou, tout au moins, rien n'indique qu'il le fit, ce qui relative fortement la notion de protectorat, voire l'infirme. La situation est donc comparable à celle de l'époque de Skylès et l'on ne répètera pas ici les arguments qui montrent en particulier que la pratique monétaire déjà observée n'était pas nécessairement signe de sujétion. Les relations entre Olbia et Néapolis sont donc infiniment plus complexes qu'un protectorat ou une simple alliance<sup>86</sup> et difficiles à qualifier : elles sont faites de la satisfaction mutuelle d'intérêts bien compris et d'une forte interpénétration à la fois politique et culturelle, bref d'une négociation plutôt que d'un rapport de forces.

Les relations entre Olbia et la Scythie de Crimée, de quelque manière qu'on les ait qualifiées, ont la plupart du temps été interprétées comme un signe de déclin pour la cité, ce dernier se mesurant également à l'aune d'autres critères. Ainsi, à partir de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> et au début du I<sup>er</sup> s. a.C., il est clair que la situation d'Olbia se détériore. En témoignent les fouilles urbaines qui ont montré que les habitants, vers la fin du II<sup>e</sup> s. et peut-être avant, avaient été contraints de démonter des bases de statues et des éléments architectoniques dans le *temenos* central pour les réutiliser dans la réparation précipitée d'une partie des remparts<sup>87</sup>. Une inscription nous renseignerait également à ce sujet : il s'agit de la dédicace d'un *teichos* à différentes divinités par Posideois, fils de Dionysios, que l'éditrice du document date après le milieu du II<sup>e</sup> s. sur des critères paléographiques<sup>88</sup>. Pour autant, la construction ou la restauration d'un mur n'est pas en soi le signe d'un déclin ou même d'une menace d'invasion, si l'on tient compte du fait que des travaux de réparation sont parfois nécessaires de façon routinière : l'inscription est donc à cet égard moins significative que la fouille. D'autre part, les importations de céramique ne connaissent pas de réduction notable avant la fin du II<sup>e</sup> s., comme le montre la présence abondante de bols à relief dans la deuxième moitié de ce siècle.<sup>89</sup> Les relations d'Olbia avec le Pont gauche ne sont pas non plus suspendues, ce dont témoigne un décret de Tomis<sup>90</sup> pour Nilos, fils de [----], de Tyras, dont la bienveillance s'étend, vers 100 a.C., jusqu'à ceux des marchands (?) qui voyagent en direction d'Olbia. En bref, c'est seulement au tournant des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. a.C. que la situation s'aggrave de manière rédhibitoire dans la cité, en rapport d'une manière ou d'une autre avec l'incorporation d'Olbia dans le royaume pontique.

### Néapolis et le Bosphore cimmérien

Les relations entre les royaumes de Scythie et du Bosphore sont connues par plusieurs inscriptions, qui témoignent en particulier des liens dynastiques existant entre eux. Le premier de ces témoignages<sup>91</sup>, une dédicace des membres d'un thiasse en l'honneur d'Aphrodite Ourania, a déjà été évoqué à propos de Néapolis : il concerne le roi scythe Argotas dont l'inscription précise qu'il était le mari de la reine du Bosphore Kamasaryè, elle-même fille du roi Spartokos V et mère du roi régnant Pairisadès IV. Ce mariage devait avoir eu lieu après que Kamasaryè eut, selon toute probabilité, perdu son premier époux, Pairisadès III. L'inscription ne donne aucune précision sur le titre d'Argotas, dont on a fait l'hypothèse qu'il était alors simple jeune membre de la famille royale de Néapolis. La reine et son premier époux apparaissent dans des documents de Didymes<sup>92</sup> et de Delphes<sup>93</sup>, datables les deux premiers de 178-176 a.C. et le troisième des années 170 a.C.<sup>94</sup> : on a là un *terminus post quem* à la fois pour le remariage de Kamasaryè<sup>95</sup> et pour la dédicace du thiasse qui date des années 170-150 a.C., durant le règne de Pairisadès IV. Cette alliance dynastique allait de pair, comme on peut s'y attendre, avec une alliance militaire : on en veut pour preuve l'épigramme d'Argotas découverte à Néapolis<sup>96</sup>, où il est question des Thraces et des Méotes sans doute repoussés par les armes scythes, visiblement aux côtés des Grecs. La mention de ces deux peuples contient certes une part d'allégorie, puisque les Thraces sont à l'ouest et les Méotes à l'est, ce qui dessine un espace considérable ; mais il ne faut pas oublier que les Méotes, quels qu'ils puissent être à l'époque d'Argotas, renvoient géographiquement au royaume du Bosphore<sup>97</sup> et que leur présence suggère une symmachie entre Scythes et Bosporans à leur rencontre, à l'occasion d'un conflit dont nous n'avions pas connaissance jusque-là. Le royaume de la Scythie tardive est donc à placer exactement sur le même plan que celui du Bosphore, avec lequel il entretient des relations certes complexes, mais d'alliance ou d'opposition classiques entre voisins.

Le deuxième document, un peu plus tardif, a fait l'objet assez récemment d'une longue analyse de l'épigraphiste Vinogradov. Cette inscription<sup>98</sup>, découverte à Panticapée et publiée en 1987<sup>99</sup>, est gravée sur une table sacrificielle en marbre : il s'agit de la dédicace de cet autel à une déesse Dithagoia, inconnue jusque-là, par une princesse Sénamotis<sup>100</sup>, fille du roi scythe Skilouros et épouse d'Hèrakleidès, pour le salut du roi bosporan Pairisadès V, soit entre les années 140 et 111 a.C. Cette fille de Skilouros avait pu naître dans les années 150-140 et se marier vers 130-120 a.C., ce qui fournit un *terminus post quem* pour la date de la dédicace. Hèrakleidès, sur lequel l'inscription ne donne aucune précision, ne pouvait qu'appartenir à la cour bosporane et être un membre de la dynastie ou, tout au moins, de la cour des Spartocides, car on imagine mal une princesse scythe épouser un personnage sans rang : il ne serait, en tout cas, pas le premier de sa famille à porter un nom parfaitement grec.

L'existence précoce de ces liens dynastiques permet ainsi de tempérer l'image traditionnelle d'une constante hostilité des relations entre Bosporans et Scythes<sup>101</sup>, fondée généralement sur le témoignage de Strabon (7.4.4) qui évoque le tribut payé par les premiers aux "barbares", à l'époque du dernier roi du Bosphore, Pairisadès V. Ce témoignage du Géographe serait corroboré par un récit de Lucien, *Toxaris ou l'amitié*, où le Scythe Toxaris raconte comment les Bosporans et leur roi Leukanôr paient tribut aux Scythes<sup>102</sup>. Comme l'avait déjà noté Rostovcev<sup>103</sup>, il est peu légitime d'utiliser comme document historique cet épisode romanesque, qui pourrait se dérouler aussi bien à l'époque de Leukôn I que plusieurs siècles plus tard. Quant au passage de Strabon, comme le souligne Vinogradov, toute la difficulté est de savoir qui sont ces barbares anonymes et si le terme qualifie réellement les Scythes de Néapolis, comme c'est le cas ailleurs dans le texte (7.4.3). On utilise généralement, pour tenter de répondre à cette question, un autre extrait du Géographe (7.4.6), où il est question des Nomades de la région qui laissent les sédentaires cultiver leurs terres en échange d'un *phoros* jugé modéré par l'auteur. Là encore, la question subsiste de savoir qui sont ces Nomades. Mais il faut aller au-delà du simple doute sur l'assimilation entre barbares, Nomades et Scythes. Il est clair que, dans ce dernier passage, Strabon mélange des sources de natures et de dates très diverses. Il commence par une description réaliste de la capacité productive de la Crimée et du Bosphore à l'époque de Mithridate et, en remontant dans le temps, à celle de Leukôn I. Puis il intercale une digression empruntée à la fois à Homère et à Hérodote où l'on retrouve des catégories qui leur sont propres, comme les Georgoi, les Nomades et les Galaktophages, description assortie de tous les clichés habituels relatifs à ces "sauvages" épris de justice qui, même s'ils prélèvent un tribut, le font sans excès particulier. Rien n'est précisé quant à la localisation exacte de ces peuples et Strabon serait bien en peine de le faire, compte tenu des auteurs auxquels il emprunte. Mais il applique visiblement ces lieux communs à la situation historique du 1<sup>er</sup> s. a.C., puisque, comme il le précise un peu plus loin, certains souverains bosporans, tels Asandros (47-17 a.C.) ont su résister à la pression tributaire. Quant aux Georgoi, ils deviennent, sous sa plume, les auteurs d'actes de piraterie, ce qui est parfaitement plausible à la basse époque hellénistique. En revanche, à aucun moment Strabon n'assimile explicitement ces peuples aux Scythes de Néapolis, alors même que, lorsqu'il lui est nécessaire d'évoquer ces derniers, il sait parfaitement le faire, comme le prouve l'extrait suivant consacré entre autres aux *phouria* construits par Skilouros et ses fils (7.4.7). Par ailleurs, on voit mal deux royaumes alliés de la sorte entretenir une relation tributaire. Enfin, si les barbares évoqués en 7.4.4 sont bien les Nomades de 7.4.6, il y a bien peu de chances pour qu'il s'agisse des Scythes de la *mikrè Skythia*, lesquels sont d'abord des sédentaires. Il ne manque pas de candidats que l'on puisse identifier aux Nomades en question, si l'on en juge par le nombre de peuples mobiles évoqués dans les inscriptions du Pont Nord depuis les années 200 a.C. qui, à l'évidence, exercent des pressions considérables sur les cités et les royaumes locaux. La situation tributaire du Bosphore vis-à-vis de la Scythie n'est donc absolument pas prouvée, au contraire : cela n'exclut pas cependant le surgissement de difficultés entre les deux royaumes à partir de la fin du 1<sup>er</sup> s., dont témoigne le célèbre décret pour Diophantos à l'époque de Mithridate. Mais, avant d'évoquer celui-ci, il convient de se pencher sur les premières relations entre les cités de la mer Noire du nord et le royaume du Pont.

## L'INTERVENTION DU ROYAUME DU PONT

## Le traité entre Pharnace et Chersonèse, attaquée par les Scythes

La première intervention du royaume du Pont dans les affaires de la mer Noire septentrionale est antérieure à l'époque de Mithridate VI et remonte à la conclusion d'une alliance défensive entre Chersonèse et Pharnace, dont nous ont été conservés, au moins partiellement, les deux serments prêtés à cette occasion<sup>104</sup>. L'un des traits remarquables de ce traité est la place qu'il accorde à la *philia* romaine : chacune des deux parties s'engage en effet à respecter celle-ci en toute circonstance, ce qui montre clairement qu'elles étaient toutes deux dans la clientèle de Rome à l'époque de sa conclusion. Le problème principal soulevé par le document, qui a été trouvé en remploi dans un puits et dont le contexte archéologique originel est donc perdu, est celui de sa date, puisque les historiens le placent tantôt en 179, tantôt en 155 a.C. Les tenants et les aboutissants de cette discussion ont été exposés depuis longtemps<sup>105</sup> et sont les suivants. L'inscription elle-même donne comme date pour les serments, d'une part, le magistrat éponyme de la cité et le mois d'Hèrakleios, ce qui n'est malheureusement d'aucune utilité<sup>106</sup> et, d'autre part, le mois de Daisios de la 157<sup>e</sup> année de l'ère de Pharnace : si cette ère est identique à l'ère bithyno-pontique, celle qu'utilisera Eupator, alors la date est 140, ce qui est impossible car Pharnace était alors mort depuis longtemps ; s'il s'agit de l'ère séleucide, on obtient la date de 155, souvent jugée également trop tardive, car le successeur de Pharnace, Mithridate IV, aurait accédé au pouvoir en 156. Le point de départ de l'ère de Pharnace serait donc autre et il s'agirait alors de l'année 336, considérée comme l'année de la fondation de la dynastie par Mithridate II de Kios : il en résulte que le traité serait à placer à la fin du printemps 179 a.C., date traditionnellement retenue<sup>107</sup> et qui conviendrait au contexte consécutif à la guerre entre Pharnace et différents souverains anatoliens, dont Eumène de Pergame, Prusias de Bithynie et Ariarathe de Cappadoce, que nous connaissons par Polybe (23.9 et 24.14). Cette date serait en effet corroborée par un rapprochement avec un autre passage du même auteur (25.2.3-15), évoquant les traités de paix conclus après cette guerre pontique, dans lesquels Chersonèse fut incluse parmi les *adscripti*, avec d'autres cités comme Héraclée, Mésembria et Cyzique : la même année, Chersonèse aurait donc conclu un traité séparé avec Pharnace.

Cette date a été contestée, dans les années 1980, à la fois par Burstein<sup>108</sup> et par McGing<sup>109</sup> indépendamment l'un de l'autre, qui considèrent que le calendrier utilisé par les rois du Pont à l'époque de Pharnace était bien le calendrier séleucide, ce qui a été confirmé depuis par Leschhorn<sup>110</sup> dans son ouvrage consacré aux ères antiques. Le raisonnement du premier repose sur des considérations chronologiques<sup>111</sup> (et, entre autres, sur le fait que Mithridate IV aurait succédé à Pharnace en 155/4 seulement<sup>112</sup>), mais aussi et surtout sur l'idée que le ton du traité, qui montre, on l'a dit, de bonnes relations entre Pharnace et Rome, ne saurait en réalité convenir au contexte de 179 : à cette date, les Romains sont nettement favorables à Eumène et non au roi du Pont et un revirement en faveur de ce dernier ne semble guère plausible. En revanche, un traité conclu en 155 laisserait penser que des liens d'amitié se seraient établis entre Rome et le Pont entre la fin de la guerre pontique et cette nouvelle date et que Pharnace, comme l'a bien montré Ferrary<sup>113</sup>, souhaitait vers la fin de son règne apparaître comme "un roi-client irréprochable". On ajoutera qu'il est étrange, si les deux épisodes sont liés, de ne voir figurer nulle part dans le traité entre Chersonèse et Pharnace ni la guerre pontique, ni les termes généraux de la paix signée entre les belligérants.

Depuis Burstein, la question n'a toujours pas été définitivement tranchée, ni la date de 155 admise par tous<sup>114</sup>, même si la reprise récente du dossier<sup>115</sup> par Højte a permis, dans une certaine mesure, de faire progresser la réflexion. Elle a montré à quel point la question était cruciale pour la chronologie de Chersonèse dans la première moitié du II<sup>e</sup> s., en particulier pour l'établissement de la séquence des timbres amphoriques, utilisée pour dater les niveaux archéologiques et jusqu'ici fondée dans une large mesure sur la date traditionnelle de l'inscription. En effet, le troisième groupe de cette séquence établie par Kac<sup>116</sup> est compris, selon lui, entre 230 et 185 a.C. La limite chronologique inférieure en est en partie déterminée par la contemporanéité supposée entre l'interruption de la production amphorique et les destructions constatées dans la *chôra* de Chersonèse,

elles-mêmes mises en relation avec les attaques des barbares évoquées par le traité et donc datées *c.* 179. Outre que l'on frôle en permanence le raisonnement circulaire (les timbres datent les couches de destruction qui datent les timbres), il suffit de déplacer la date du traité pour que le système chronologique soit complètement remis en cause. La nouvelle datation des timbres amphoriques rhodiens par Finkielsztejn<sup>117</sup> semble confirmer, par ailleurs, que la *chôra* de Chersonèse fonctionnait encore juste avant le milieu du II<sup>e</sup> s. et contribue donc, une fois de plus, à abaisser de vingt ans la chronologie locale. C'est tout le sens de la démonstration de Stolba<sup>118</sup>, qui a entièrement réévalué sur ces bases la séquence des timbres amphoriques de Chersonèse et s'accorde lui aussi avec la date de 155 pour le traité.

Pour clore cette discussion, il me semble important de prendre en considération le contenu historique du traité lui-même et de retenir deux points. Le premier, on l'a vu, est relatif à l'influence de Rome dans le nord de la mer Noire qui, comme le souligne Højte<sup>119</sup> après Burstein, paraît pour le moins précoce en 179 : cette "incontestable expression d'une reconnaissance de Rome jusque dans la zone pontique"<sup>120</sup> s'explique beaucoup mieux en 155. Le second point concerne l'origine des négociations : l'initiative en revient certainement à Chersonèse, qui a envoyé des ambassadeurs auprès de Pharnace (l. 12)<sup>121</sup>. On a parfois, mais sans preuve contraignante, lié ces négociations<sup>122</sup> à la présence à Chersonèse d'un Sinopéen nommé Ménophilos, pour lequel la cité vota un décret honorifique<sup>123</sup> : le nom d'un des magistrats mentionnés dans ce texte, Apollodôros fils d'Hérogeitos, se retrouve en effet dans le traité à une autre charge et on a pu conclure à la proximité temporelle des deux documents, même s'il ne faut pas oublier qu'il pourrait s'agir, dans le décret, du petit-fils du premier, compte tenu du fait que sa graphie semble plus récente<sup>124</sup>. Quoi qu'il en soit, si Chersonèse demande l'aide de Pharnace, c'est à cause des **parakeiuenoi barbaroi** susceptibles de s'attaquer à la cité ou à son territoire (l. 15-17), sur l'identité desquels il convient de s'interroger. Il est douteux qu'il puisse s'agir des Taures résidant aux marges de la cité, malgré la mauvaise réputation dont les textes les accablent<sup>125</sup>. On pense en revanche immédiatement au royaume de la petite Scythie<sup>126</sup> et à son roi Skilouros, ainsi qu'à la nouvelle chronologie proposée par Zajcev pour le développement de Néapolis : il n'est pas impossible d'imaginer, sans pour autant tomber dans l'illusion rétrospective, qu'une première tentative d'offensive ait été menée un peu avant le milieu du II<sup>e</sup> s., sans succès, par le roi contre une cité qui était la plus proche sur le plan géographique et pouvait servir aux transactions commerciales. La date de 155 a.C. convient alors bien mieux que la date traditionnelle, et la clé (ou l'une des clés) du traité est à chercher dans l'histoire régionale et non pas seulement dans l'histoire "internationale".

Il est ainsi tentant de rapprocher cette première tentative d'une anecdote racontée par Polyen (8.56) sur l'intervention de la reine sarmate Amagè pour la défense des citoyens de Chersonèse contre les attaques du roi des Scythes. Malgré le caractère romanesque de la fable, qui, comme dans le cas de Toxaris, a convaincu Rostovcev<sup>127</sup> de ne lui accorder aucun crédit historique, la précision de certains détails empêche d'écarter complètement ce témoignage. On y voit Amagè parcourir plus de deux cents kilomètres avec sa troupe et s'attaquer à la résidence royale des Scythes, tuer le roi en titre, confier le pouvoir au fils de ce dernier et rendre aux Chersonésitains leur *chôra*. Quelle que soit la valeur exacte de ce témoignage – plus ou moins véridique ou seulement vraisemblable –, il s'inscrit parfaitement dans le contexte historique des relations tendues entre ces deux voisins de Crimée et on a même le sentiment qu'il fait écho directement au traité, si l'on en juge par les termes employés pour désigner l'ennemi dans l'un et l'autre texte, à savoir **oi|parakeiuenoi barbaroi** dans le serment et **oi|parakeiuenoi Skuqai** chez Polyen. Faut-il voir alors dans le personnage tué par Amagè le roi Argotas pour lequel on aurait plus tard construit un mausolée à Néapolis et, dans son fils, le roi Skilouros, même si ce dernier devait alors être très jeune ? Il est difficile de l'affirmer, mais on peut au moins écarter l'hypothèse qu'il s'agisse de Skilouros et de Palakos<sup>128</sup>, puisque le premier était encore vivant au moment de l'intervention pontique et qu'on voit les Scythes s'allier alors aux Sarmates Rhoxolans.

Quant à savoir pourquoi Chersonèse sollicite précisément le royaume du Pont, on imagine mal, même avec un traité où la *philia* romaine servait de garantie, la cité faire appel à un ancien ennemi pour la protéger : on peut donc supposer que ce dernier faisait partie de ses alliés naturels depuis la guerre pontique, où la cité avait été

incluse parmi les *adscripti*, peut-être ceux de Pharnace<sup>129</sup>. Il n'est pas indispensable, en revanche, de supposer que Chersonèse, en agissant ainsi, se conformait purement et simplement à la ligne diplomatique de sa métropole Héraclée<sup>130</sup> : il n'est absolument pas question de cette dernière dans le traité bilatéral. Il n'y a pas lieu de penser non plus, comme le fait Højte<sup>131</sup>, que la mention de la démocratie dans le texte du serment est le signe que les relations entre Chersonèse et le roi ne furent pas toujours bonnes : ce terme doit être compris dans le contexte propre à l'inscription. Outre l'évolution du sens du mot "démocratie" à la basse époque hellénistique qui finit par devenir un simple synonyme de "liberté"<sup>132</sup>, on sait que Chersonèse était en permanence préoccupée par la préservation de son régime politique depuis les tentatives de subversion vers 300 a.C. : le texte du serment de Pharnace se fait, pour ainsi dire, l'écho du serment des Chersonésitains à la fin du IV<sup>e</sup> s., dont il semble en partie inspiré.

### L'intervention de Mithridate dans le Pont Nord à l'époque de Diophantos

La situation du Pont Nord se dégrade singulièrement dans la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s., lorsque le royaume de la petite Scythie s'attaque de nouveau à Chersonèse. Depuis le traité avec Pharnace, la situation a évolué défavorablement pour cette cité, puisque dans le décret pour Diophantos à la fin du II<sup>e</sup> s., les différentes places-fortes du nord-ouest de la côte criméenne (Kerkinitis, Kalos Limèn ...) sont visiblement contrôlées par les Scythes. Or nous savons par l'archéologie que l'installation de ces derniers dans ces anciens *phrouria* chersonésiens remontent à peu près au milieu du II<sup>e</sup> s.<sup>133</sup> : on a mis au jour, en effet, des couches de destruction<sup>134</sup> aussi bien dans ces petits établissements que dans leur *chôra*, liées à l'évidence à l'arrivée des Scythes, comme par exemple à Tarpanchi<sup>135</sup> où de multiples traces d'incendies témoignent des conflits entre Chersonèse et les hommes de Skilouros.

La conclusion de ces événements dans la dernière décennie du II<sup>e</sup> s. est bien connue<sup>136</sup> et l'on se contentera ici d'exposer brièvement les faits. On dispose, sur cet épisode, de deux sources majeures : le témoignage de Strabon en plusieurs passages du livre VII et le décret de Chersonèse<sup>137</sup> en l'honneur de Diophantos de Sinope. Strabon (7.4.3) explique que lorsque la première fut dévastée (**porqouneuh**) par les "barbares", elle dut se choisir un *prostatès* en la personne de Mithridate VI Eupator, qui accepta de mener une guerre contre les Scythes, "non seulement contre Skilouros, mais également les fils de Skilouros, Palakos et les autres". C'était donc l'occasion de renouer une alliance pontique. Cet appel généra une intense activité diplomatique, avant, pendant et après l'intervention de Diophantos, le général sinopéen envoyé par le Pontique, comme en témoigne le pluriel **presbeini-** (l. 44), utilisé dans le décret en l'honneur du personnage. On a peut-être conservé une autre trace de cette activité dans un décret de Chersonèse<sup>138</sup> en l'honneur d'un envoyé de Mithridate originaire d'Amisos<sup>139</sup> : mais ce personnage que Latyshev considérait comme un *presbeutas*, a été réinterprété récemment comme un *stratagos*<sup>140</sup>. Strabon précise du reste (2.1.16 ; 7.3.18 et 7.4.7) que d'autres généraux de Mithridate menèrent des offensives contre les "barbares", peut-être avant l'arrivée de Diophantos, mais peut-être aussi après, sans qu'il soit possible de trancher entre les deux hypothèses. Le décret pour Diophantos illustre les propos de Strabon dans le plus grand détail, à l'exception d'un point crucial : il ne mentionne pas Skilouros, mais exclusivement Palakos, ce qui peut s'expliquer par la mort du premier lors d'une première partie des hostilités, avant même l'intervention du Sinopéen<sup>141</sup>. Ces rois avaient, en tout cas, établi sur Chersonèse une *epikrateia* (l. 15), dont la nature exacte (tribut ?<sup>142</sup>) n'est pas précisée par le document et dont Diophantos la délivra. De ces temps troublés, témoigne entre autres l'enfouissement de trois trésors en différents lieux de la presqu'île d'Héraclée<sup>143</sup>.

Cette intervention nécessita deux expéditions, c'est-à-dire deux allers-retours entre le sud et le nord de la mer Noire, et au moins quatre années au total, comme il est possible de le reconstituer d'après le décret. La première expédition (l. 1-15), qui dura peut-être un an, vit Diophantos mener deux campagnes contre Palakos et ses soldats<sup>144</sup>, entrecoupées d'un voyage dans le Bosphore : elle s'acheva par la reddition des Scythes et l'octroi au général d'un premier décret honorifique par les Chersonésitains. La deuxième expédition (l. 15-44) fut beaucoup plus longue (probablement trois ans) et fut l'occasion de plusieurs campagnes, dont deux contre les forteresses royales de Chabon et Néapolis et une contre les anciennes places-fortes chersonésiennes du nord-

ouest désormais occupées par les Scythes (Kerkinitis, Kalos Limèn et les *teichè*<sup>145</sup>), qui s'achevèrent par la reprise de celles-ci et la déroute définitive des Scythes. Ce n'est que dans la deuxième moitié de la deuxième année de cette nouvelle expédition que Diophantos se rendit à nouveau dans le Bosphore où il fut confronté à la révolte du Scythe Saumakos qui tua le roi Pairisadès V. Après avoir dû lui-même s'enfuir à bord d'un navire envoyé par Chersonèse, il organisa une contre-offensive au cours de la troisième année, reprit Théodosia et Panticapée et mata la révolte : les coupables furent jugés et Saumakos envoyé comme otage vers le royaume du Pont.

L'une des difficultés principales suscitées par ce décret est, comme souvent, celui de sa date et de la chronologie absolue des événements relatés. Il n'y a pas d'objection à supposer, pour commencer, que le décret ait été voté et gravé dans les mois qui suivirent l'écrasement de la révolte de Saumakos. La question est donc surtout de savoir quand, durant le règne de Mithridate, Diophantos a débarqué à Chersonèse pour sa première campagne<sup>146</sup>. De cette date dépend par ailleurs celle que l'on attribue à la mort de Pairisadès V. Les appréciations des historiens divergent, dans la mesure où nous ne disposons d'aucun élément de datation précis donné par le document et où le déroulement de ces premières années n'est pas très clair<sup>147</sup>. Selon la chronologie proposée par Justin<sup>148</sup>, après sept années d'exil, Mithridate VI aurait pris les rênes du pouvoir vingt-trois ans avant la première guerre contre Rome, soit vers 111 a.C. au plus tôt, date prise généralement comme *terminus post quem*, car Justin sous-entend que la première expédition du roi fut la soumission de la Crimée et du Bosphore. Ce raisonnement explique la date de 110 a.C. choisie dès le commentaire de Reinach<sup>149</sup> comme point de départ de la première intervention et généralement reprise par les commentateurs : ainsi, Boffo<sup>150</sup> propose de placer ces campagnes entre 110 et 106 et le vote du décret en 105/4 a.C. Mais, en réalité, on sait par deux inscriptions de Délos<sup>151</sup> qu'en 115/4 a.C. il était déjà roi, ce qui fournit un autre *terminus post quem* et a entraîné un certain nombre de savants et en particulier Vinogradov<sup>152</sup> à dater la première expédition vers 114 a.C. On adoptera donc une fourchette large, en considérant avec prudence que l'intervention commença entre 114 et 110 a.C.<sup>153</sup>, ce qui ne change rien à l'interprétation d'ensemble.

La guerre de Chersonèse et les épisodes concernant le Bosphore sont donc bien distincts, même s'ils sont liés entre eux par la présence des Scythes, celle de Diophantos et une certaine implication de la cité criméenne dans les événements bosphorans. Le conflit entre celle-ci et ses voisins royaux, dans la mesure où le décret est assez explicite sur son déroulement, a surtout suscité des commentaires militaires, dont on ne retiendra que les points concernant le territoire de la cité et celui de ses adversaires. On évoquera tout d'abord le "trophée" (l. 9), que Mithridate le premier put ériger contre les Scythes grâce à son général. Ce terme pourrait apparaître comme une simple métaphore de la victoire remportée, mais une inscription découverte en 1987 à Kara-Tobe, près de la ville moderne d'Evpatorija (anc. Kerkinitis), sur la côte occidentale de la Crimée, atteste l'érection d'un tel monument commémoratif par des soldats de Mithridate<sup>154</sup> : il s'agit, selon l'éditeur *princeps*, de la consécration d'un *tropaion* à Zeus Sôter et à la Parthénos par un dénommé Aristonikos et des soldats pontiques.

Le deuxième point concerne les "fondations urbaines" de Diophantos. En bon général hellénistique, le personnage, s'il ne quadrille pas le territoire à proprement parler, laisse au moins derrière lui des villes ou des places-fortes destinées, entre autres, à accueillir des garnisons. C'est le cas de la *polis* fondée par synoecisme après la victoire sur les Taures (l. 10) : nous n'en savons pas plus que ce que le décret veut bien nous dire, en particulier sur son nom et sa localisation exacte<sup>155</sup> (peut-être sur les premiers contreforts montagneux à la périphérie orientale de Chersonèse compte tenu de l'endroit où l'on place habituellement cet *ethnos* ?), mais il est clair que le synoecisme permettait de déplacer et de rassembler des populations éventuellement hostiles, sous le contrôle de soldats laissés à demeure<sup>156</sup>. Par ailleurs, Strabon (7.4.7) rapporte que Diophantos fonda le *phourion* d'Eupatorion, du nom du roi, à un emplacement qui reste hypothétique, mais qui doit être le cap situé sur la rive nord<sup>157</sup> de la baie de Sevastopol' (act. cap Kosa Severnaja). À partir de ce *phourion*, il fit so-disant construire une digue reliant Eupatorion et Chersonèse, ce qui paraît techniquement difficile compte tenu de la distance et de la hauteur des fonds (env. 12 m, peut-être moins avec un niveau de la mer inférieur ?) et peut résulter d'une erreur de Strabon : Baladié<sup>158</sup> suppose donc qu'il s'agissait en fait d'un pont de navires permettant de passer à pied sec d'une rive à l'autre. Eupatorion a parfois été identifié à la cité fondée par synoecisme<sup>159</sup>, mais

cela pose des problèmes de localisation et le terme utilisé pour désigner l'un et l'autres lieux – *polis* et *phrourion* – n'est pas le même dans les deux cas : on concèdera seulement que les deux documents (Strabon et le décret) sont de nature différente et n'envisagent pas la situation sous un angle identique.

Le troisième point concerne la reprise des forteresses côtières, qui donna lieu en particulier au siège de Kalos Limèn, intéressant à deux titres au moins. D'une part, il fut l'occasion d'une collaboration entre les Scythes et l'*ethnos* sarmate des Rhoxolans sous la direction de leur chef Tasios, que le décret évoque sous le nom de Rheuxinaloi (l. 23) et dont la présence est confirmée par un passage du Géographe (7.3.17), où l'on voit les 50 000 Rhoxolans plier devant les 6000 hommes des troupes pontiques, faute d'équipement suffisant. Par ailleurs, ce siège fut, semble-t-il, l'occasion d'un autre décret<sup>160</sup>, en l'honneur cette fois de plusieurs personnages dont Latyshev pensait qu'ils pouvaient être des citoyens de Chersonèse grâce auxquels victoire avait été remportée : on aurait pu alors y voir de nouveau la participation réelle de l'armée civique et non plus seulement celle des troupes pontiques, participation attestée dans le décret pour Diophantos par la mobilisation locale à laquelle procède le général (l. 12). Il y est question d'une bataille rangée (*parataxis*) contre les Scythes et les Sa[rmates ?<sup>161</sup>] (l. 2) et de la région de Kalos Limèn, le décret étant daté du même éponyme, Agélas fils de Lagorinos, que le décret pour Diophantos. Mais cette interprétation a été récemment remise en question de manière ingénieuse par Avram<sup>162</sup>, qui juge plus plausible de voir dans les bénéficiaires du décret des stratèges pontiques installés par Diophantos et "chargés de la défense de la région de Kalos Limèn". Une telle idée découle entre autres du fait que le décret pour Diophantos évoque un siège et le second décret une bataille rangée : cette *parataxis* serait donc simplement la bataille remportée par Diophantos (l. 26-27) avant de laisser sur place ses généraux. Quoi qu'il en soit, ce *teichos* dut donner davantage de fil à retordre au général et à ses alliés, comme le suggèrent à la fois les longues lignes (l. 22-28) qui lui sont consacrées dans le décret pour le Sinopéen, où l'on voit ce dernier assisté par la Parthénos, et l'existence d'un décret spécifique en l'honneur des stratèges concernés. Ces deux documents – *IOSPE* I<sup>2</sup>, 352 et 353 – ont été rapprochés d'un troisième décret<sup>163</sup>, en l'honneur d'un personnage qui, vers la même époque<sup>164</sup>, fit réparer à ses frais un bâtiment (peut-être un rempart) et, surtout, mena avec l'argent du peuple<sup>165</sup> une expédition contre "le fort de Napis", dont on a vu qu'il appartenait aux Scythes : il est malheureusement impossible de situer dans le temps cette campagne victorieuse, mais le fait qu'il semble bien s'agir d'un citoyen de Chersonèse tend à confirmer la forte participation locale à la guerre livrée par Diophantos. Sur le plan archéologique, les fouilles menées à Kalos Limèn en 1990 ont révélé deux séries de traces de destruction, la première du milieu du II<sup>e</sup> s. a.C., correspondant à la prise de possession de l'établissement par les Scythes, et la seconde datable du tournant des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. a.C., donc en rapport direct avec le siège mené par les troupes de Diophantos, grâce à un dépôt clos de matériel visiblement abandonné par les habitants lors de leur fuite précipitée<sup>166</sup>. Le fait que ce siège ne fut pas une mince affaire indique par ailleurs que la fortification construite par les Chersonésitains devait alors être encore en état de résister.

Le résultat final de ces campagnes contre les Scythes de Crimée fut leur défaite et, si l'on en croit les récentes restaurations proposées par Vinogradov<sup>167</sup> pour les l. 30-32 du décret de Diophantos, une négociation avec au moins une partie d'entre eux pour définir leur nouvelle situation politique, ce que le texte appelle, comme tant d'autres, **ta;pragmata**. Mais, il est impossible de préciser, même si Vinogradov ne croit pas à leur "incorporation" complète, mais à une simple "vassalisation", quel fut désormais leur statut au sein du royaume pontique. Bien plus tard, on constate<sup>168</sup> que l'armée pontique comprend des contingents scythes, sans que le sens de ce terme soit là encore limpide. Les Scythes sont également dits les alliés de Mithridate<sup>169</sup> et, à la fin de son règne, celui-ci voulut même envoyer ses filles épouser des princes de Scythie pour renforcer cette alliance<sup>170</sup>. En revanche, l'affirmation de Memnon<sup>171</sup> selon laquelle il fut en définitive contraint par les Romains de restituer à ces princes leurs royaumes ancestraux a peu de chance d'être véridique<sup>172</sup>, car Rome ne se souciait guère de l'expansion de Mithridate dans le Pont Nord et, par ailleurs, rien n'indique que ces territoires aient réellement été évacués.

## Diophantos, Saumakos et le Bosphore

Si l'on en revient au décret pour Diophantos, les deux épisodes relatifs au Bosphore ont, quant à eux, un intérêt tout particulier compte tenu du nouvel éclairage sur les relations entre Scythes et Spartocides fourni par les inscriptions récemment publiées (Argotas, Sénamotis). Le premier de ces épisodes, naturellement escamoté par le décret pour Diophantos, lequel se préoccupe avant tout des actions de celui-ci envers la cité, est évoqué en deux lignes seulement : “il est parti en direction du Bosphore et, ayant en peu de temps accompli de nombreux hauts faits, il est revenu dans nos parages” (l. 10-11). Ces “nombreux hauts faits” ont fait couler beaucoup d'encre<sup>173</sup>, l'hypothèse la plus probable étant aujourd'hui celle de Vinogradov<sup>174</sup>. Celui-ci s'est étonné à juste titre de la hâte du personnage à quitter un théâtre d'opérations chersonésien encore fragile : selon lui, les liens étroits entre la famille de Skilouros et celle de Pairisadès nécessitaient qu'il s'assurât, dans le conflit avec Palakos, de la neutralité du second, ce qui avait pu motiver ce départ semble-t-il précipité. Après tout, une telle alliance militaire avait apparemment existé à l'époque d'Argotas, on l'a vu. Cette hypothèse est nettement plus plausible que l'interprétation traditionnelle selon laquelle Pairisadès fit appel au Sinopéen pour résister à la pression scythe<sup>175</sup>. On a vu que, pour ces mêmes raisons de liens dynastiques entre Scythes et Spartocides, l'exigence tribulaire croissante des “barbares” évoquée par Strabon (7.4.4) était beaucoup plus certainement celle des Sarmates ou d'autres nomades, contre lesquels on peut à la rigueur imaginer que le roi du Bosphore ait réclamé une aide. Il est assez improbable, en revanche, que Diophantos soit allé, d'ores et déjà, négocier la transmission du pouvoir de Pairisadès à Mithridate : le décret, pour elliptique qu'il soit, ne signale rien de tel, alors qu'il l'évoque explicitement à propos du deuxième épisode. Il a pu simplement “préparer le terrain” de la négociation avec un roi affaibli, vis-à-vis duquel il disposait d'un excellent argument pour obtenir sa neutralité du côté occidental.

Le deuxième épisode, fort connu, est lui aussi susceptible d'une réévaluation complète : alors que Diophantos a réglé les affaires du Bosphore à l'avantage du roi Mithridate, on voit un Scythe du nom de Saumakos, “nourri” (le roi est dit **εἰς ἄνωγον**), autrement dit “élevé” à la cour du dernier Pairisadès, fomenter une insurrection contre le roi et finir par le tuer. Cette insurrection a longtemps été interprétée comme une révolte d'indigents et, plus précisément, une révolte “des serfs scythes, groupés autour d'un esclave élevé dans le palais royal”, selon les termes mêmes de Zhebelev<sup>176</sup>, le mouvement s'inscrivant dans “la longue chaîne des révoltes d'esclaves qui éclatèrent pendant le dernier tiers du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.” : cette interprétation reposait essentiellement sur celle du verbe **ἐκτρέφειν** qui aurait fait de Saumakos un **κρητόν**, c'est-à-dire un affranchi né et nourri dans la maison, selon le terme généralement employé dans les actes d'affranchissement. On se doute que cette interprétation a été, depuis longtemps, considérée d'un œil critique, à cause de son puissant arrière-plan idéologique<sup>177</sup>. Mais on a aujourd'hui les moyens d'affirmer, compte tenu du contexte historique nouveau créé par la reconnaissance des liens dynastiques déjà évoqués, que Saumakos devait être non un ancien esclave, mais bien un prince<sup>178</sup> appartenant à la famille de Skilouros ou, plus largement, à la cour de ce roi, voire un rejeton commun aux deux familles à la suite des intermariages<sup>179</sup>, entouré d'une suite qui ne devait pas être bien nombreuse, bien loin en tout cas des masses scythes en rébellion engendrées par l'imaginaire soviétique. On peut même supposer que si Pairisadès l'avait élevé à sa cour<sup>180</sup>, c'était peut-être pour en faire son successeur. On en revient donc à une interprétation “bourgeoise” et politique<sup>181</sup> de l'épisode, qui fait de cette insurrection une banale mais sanglante révolte de palais<sup>182</sup>, comme les cours hellénistiques en fourmillaient, dirigée à la fois contre Pairisadès et contre Mithridate sans doute considéré ici comme un usurpateur, après que Diophantos eut réglé les affaires à son avantage, c'est-à-dire eut fait reconnaître la suzeraineté du Pont sur le Bosphore : le dernier des Spartocides remit en effet son pouvoir à Mithridate – **παρέδωκε τῆν ἀρχήν** – comme le note Strabon à trois reprises (7.4.3-4), en des termes qui ne laissent aucun doute sur la réalité du transfert de souveraineté<sup>183</sup>.

Pourtant, la conquête du Bosphore ne s'acheva pas nécessairement avec la fin de l'expédition de Diophantos. Nous apprenons par Strabon (7.3.18) que Néoptolème, général de Mithridate, mena à deux reprises, contre des “barbares”, des opérations dans le détroit de Kerch, en plein cœur du royaume bosporan : ces épisodes ont toute chance de se situer après la victoire du Sinopéen<sup>184</sup>, dans la mesure où la partie asiatique restait peut-être à

pacifier, sinon à conquérir totalement. C'est chose faite à l'époque de la guerre contre Lucullus, durant laquelle les Méotes sont les alliés du Pontique : on voit ainsi un prince dandarien du nom d'Olthakos comploter contre le Romain<sup>185</sup>, ainsi que les Ag(a)roi, classés parmi les Méotes par Strabon (9.2.11), accompagner Mithridate et le sauver de l'empoisonnement<sup>186</sup>.

### Conséquences de la domination pontique pour les États du Pont Nord

La soumission au royaume du Pont eut plusieurs conséquences, dont la première et non la moindre fut l'installation de garnisaires, soldats ou mercenaires de Mithridate<sup>187</sup>. À Panticapée, ce dernier séjournait avec 60 cohortes, soit 36 000 hommes, en plus des troupes irrégulières<sup>188</sup>. Mais le document le plus intéressant à cet égard est une inscription de Phanagorie publiée en 1992<sup>189</sup> : il s'agit d'un décret civique de politographie, enregistrant comme citoyens des mercenaires dont on suppose qu'ils sont pontiques, même si le document ne précise pas leur origine. Ce décret est daté du règne de Mithridate VI et, plus précisément, de l'année 210 – soit 88/7 a.C. – de l'ère bithyno-pontique introduite dans le Bosphore à l'époque de ce roi<sup>190</sup>. Le document octroie à ces anciens soldats, restés au service de la cité durant une période conséquente, une longue série de privilèges : exemption de la taxe dite *politikon* (peut-être taxe d'enregistrement dans le corps civique ?), de loyer<sup>191</sup> (plutôt que d'obligation de loger des troupes ?) et du versement de l'*epithesis* (supplément ?), ainsi que des *eisphorai* et des liturgies, à l'exception du service militaire en cas de mobilisation générale<sup>192</sup> ; leur est accordé aussi le droit d'entrer et de sortir du port, comme c'est le cas généralement dans les décrets de proxénie. Il paraît difficile de concevoir que ces privilèges aient été octroyés de manière purement virtuelle, comme le pense Ph. Gauthier<sup>193</sup>, compte tenu de la précision et du caractère très concret de certaines dispositions, telle celle relative à la *pandemos strateia* : on sent au contraire que ces anciens soldats sont au service de la cité depuis longtemps et pas nécessairement disposés à partir<sup>194</sup>. On retrouve sans doute une partie d'entre eux quelque vingt ans plus tard, lorsque la cité se révolte sous l'impulsion de Castor, *Mithridatis praefectus, qui Phanagorio praeerat*<sup>195</sup>. En revanche, il est tout à fait concevable que l'octroi de ces *philanthropa* ait servi de salaire à une époque de détresse financière due à la pression tributaire exercée par Mithridate<sup>196</sup>.

La cité d'Olbia ne fut pas en reste, comme le montre un décret voté par elle en l'honneur d'un capitaine de vaisseau d'Amisos<sup>197</sup>, où il est question à la fois du transport de *chorègia basilika* pour des Arméniens installés à Olbia<sup>198</sup> et d'ambassadeurs de la cité envoyés auprès de Mithridate, peut-être pour y réclamer de l'aide. Malheureusement, alors qu'il constitue l'un des deux seuls témoignages directs de la soumission de la cité à Mithridate, la date du document est tout sauf assurée<sup>199</sup> et celui-ci ne permet pas de dire avec certitude à partir de quand Olbia fut sous la dépendance du roi : le texte est au moins postérieur à la conquête de l'Arménie mineure, au tout début du 1<sup>er</sup> s. a.C. (?)<sup>200</sup>. Le statut même de ces Arméniens n'est pas clair : il peut s'agir, comme l'indique le terme **meqhrasmenoï** (l. 6-7), de populations déplacées<sup>201</sup>, selon une pratique qui est loin d'être inconnue à l'époque hellénistique, mais plus probablement encore de garnisaires à en juger par les "fournitures royales" qui leur sont procurées. On dispose désormais, sur cette présence militaire pontique à Olbia, d'un autre document, mis au jour en 2002 et très précisément daté de 78/7 a.C. : y est évoquée la consécration d'un mur défensif à la Mère des dieux par Diogénès, fils de Thyaios, à la fois *stratègos*, c'est-à-dire commandant de la garnison des troupes pontiques stationnées à Olbia et gouverneur de Mithridate dans la cité<sup>202</sup>. La découverte de cette inscription a entraîné son éditrice à dater le remploi, dans le rempart, de bases et d'éléments d'architecture pris au *temenos* central non plus de la fin du 1<sup>er</sup> s., mais des deux premières décennies du 1<sup>er</sup> s. a.C., opération qui serait l'œuvre de la garnison pontique. Si le remploi est aussi tardif et si l'on poursuit le raisonnement, alors on a d'autant plus de raisons d'attribuer à Mithridate plutôt qu'à Skilouros les "affaires royales" de la proxénie de Stephanos de Smyrne<sup>203</sup>, ce qui confirme l'hypothèse énoncée plus haut. En 77 en tout cas, il y avait encore une garnison sur place, ce qui n'était certainement plus le cas en 55 a.C.<sup>204</sup>, lors de la destruction de la cité par les Gètes de Burebista, épisode qui marque un tournant dramatique dans son histoire<sup>205</sup>.

Outre l'implantation de garnisaires, la domination pontique entraîna le paiement d'un tribut. Strabon (7.4.6) signale que la fertile plaine de la Crimée et le Bosphore asiatique dans la région de la Sindikè versaient

ensemble annuellement un *phoros* de 180 000 médimnes et 200 talents d'argent, assez selon McGing<sup>206</sup> pour nourrir une armée de 50 000 hommes pendant près de six mois. La mention de la plaine de Crimée sans relation avec Chersonèse est intéressante et cohérente avec ce que le Géographe nous apprend ailleurs (7.4.3 et 5) sur la dépendance de la cité à l'égard de Panticapée à partir de l'expédition de Diophantos<sup>207</sup> : celle-ci cessa d'être *autonomos* et le "protectorat" qu'imposa Mithridate à Chersonèse à l'occasion de ce conflit se fit donc par l'intermédiaire du Bosphore.

L'influence du nouveau maître se marqua également dans le domaine monétaire. Dès le règne de Mithridate V Évergète, les drachmes d'argent d'Amisos au type "Héra/chouette" s'étaient répandues dans le Pont Nord, de Nikonion à la Géorgie occidentale<sup>208</sup>. Mais, comme l'a bien montré Callatay<sup>209</sup>, c'est à l'époque d'Eupator que l'on voit déferler des bronzes émis par les villes du Pont, retrouvés en grand nombre dans plusieurs cités bosporanes comme Panticapée, Gorgippia et Phanagorie, pour n'en citer que trois. Le type le plus fréquent, parmi ces petits modules (c. 7,5 g), représente Zeus au droit et un aigle sur un foudre au revers, en particulier celui frappé à Sinope<sup>210</sup>. À Chersonèse et à Olbia, c'est le type "Arès/épée" de l'atelier d'Amisos qui prédomine<sup>211</sup>, désormais daté des années 95-90 a.C. par Callatay<sup>212</sup>. Enfin, des monnaies pontiques ont été retrouvées à Néapolis, la capitale des rois scythes. Les cités du Bosphore continuent par ailleurs les frappes locales à leur nom, mais en adoptant souvent des types identiques qui tendent ainsi à l'unification. On trouve parmi ces monnaies, qualifiées à juste titre de pseudo-autonomes<sup>213</sup>, un groupe cohérent<sup>214</sup> autour de didrachmes d'argent au type "tête de Dionysos/couronne et grappe de raisins" (fig. 31) et de bronzes au type "tête d'Apollon/



Fig. 31. Panticapée. Didrachme d'argent (époque mithridatique). Dr. tête de Dionysos ; rev. couronne et grappe de raisins ; monogramme et **PAN-TIKAPAITWN** (d'après MacDonald 2005, n°168).



Fig. 32. Chersonèse. Drachme d'argent (époque mithridatique). Dr. tête de la Parthénos couronnée ; rev. biche debout ; **CER + MOIRIOS** (d'après Anokhin 1977, n°179).

trépied et thyrses" : ces monnaies ont été frappées au nom de trois cités, Panticapée, Gorgippia et Phanagorie, portent un même monogramme, présentent des ressemblances iconographiques et possèdent parfois une liaison de coins, ce qui permet de penser qu'elles ont été frappées dans le même atelier. Chersonèse, de son côté, frappe des drachmes d'argent d'un type bien plus local avec la représentation de la Parthénos (fig. 32), mais ses monnaies de bronze trahissent davantage l'influence des motifs pontiques<sup>216</sup>. Olbia frappe des dichalques au type d'Athéna et des chalques au type d'Apollon<sup>217</sup>, mais aussi des dénominations plus variées après la fin des importations pontiques<sup>218</sup> : la frappe des monnaies de bronze semble ne pas s'interrompre avant le troisième quart du 1<sup>er</sup> s. a.C.<sup>219</sup> Circulent également à Olbia des statères d'or au type de Lysimaque, émis dans les cités du Pont Ouest dans le premier tiers du 1<sup>er</sup> s. a.C.<sup>220</sup> On a pu faire l'hypothèse<sup>221</sup>, à propos du Bosphore, que cette relative abondance monétaire était due, au moins en partie, à des versements financiers ou des dons de métal du roi du Pont au royaume du Bosphore, destinés à couvrir le montant du tribut versé aux Sarmates (Strabon, 12.4.4). Mais on ne voit guère comment un tel tribut aurait pu se maintenir après l'annexion du Bosphore par Mithridate. Au contraire, à partir de là, le Bosphore, on l'a vu, continua de verser tribut mais cette fois au roi du Pont, même si nous ne savons pas exactement selon quelle chronologie. Il faut donc trouver une autre explication à l'augmentation et l'amélioration de la masse monétaire, sous influence pontique, dans ces cités et l'on notera d'emblée, avec Callatay<sup>222</sup>, que cette situation

ne reflète pas “l'épanouissement économique des villes du Bosphore”<sup>223</sup>, ainsi que le pensent certains historiens soviétiques prompts à établir des correspondances simplistes entre augmentation ou diminution de la masse monétaire et état de l'économie. Il est évidemment beaucoup plus raisonnable de supposer que ces frappes étaient destinées à payer les garnisaires. Pourtant la révision de la chronologie des bronzes pontiques a conduit Callataÿ à s'étonner de voir ces frappes s'arrêter après la fin de la première guerre mithridatique, alors même que les besoins étaient encore là : le numismate date en effet ces émissions en gros entre 110 et 85 a.C., avec un fort contingent dans les années 100-90 a.C., dont l'exportation vers le Bosphore a pu se faire à partir de 90 et se prolonger dans les années 80<sup>224</sup>. Par ailleurs, la chronologie révisée des monnaies bosporanes de cette époque l'amène à considérer que la frappe du groupe le plus marqué par l'influence mithridatique commence au plus tôt vers 85 et se poursuit jusque vers 70 a.C.<sup>225</sup> : ne faut-il pas alors aller plus loin dans le raisonnement et, tout en tenant compte de la durée de circulation des pièces, supposer que les frappes locales se sont multipliées par nécessité, au moment où les monnaies pontiques cessaient d'être émises, et se sont substituées en quelque sorte à elles, parce qu'il fallait bien payer les soldats ? En tout cas, il ne s'agit pas de voir dans ces monnaies locales un quelconque signe d'autonomie, malgré ce que pourrait faire croire l'application fréquente et sans discernement de la *lex Seyrigiana* qui fait voir dans toute émission au nom d'une cité une preuve d'indépendance conservée ou retrouvée<sup>226</sup> : au contraire, les cités ont dû être encouragées à frapper monnaie pour servir les intérêts royaux.

Qu'en est-il maintenant de la situation institutionnelle de ces dernières sous la domination pontique, telle qu'on peut la percevoir à travers les inscriptions ? Il semble à première vue que les cités n'y perdirent pas nécessairement, au contraire. Chersonèse et Olbia conservèrent leur autonomie, même lorsqu'elles durent renoncer à leur indépendance : on voit fonctionner leurs institutions au 1<sup>er</sup> s. a.C., comme en témoignent les décrets pour Diophantos à Chersonèse ou Nikératos à Olbia<sup>227</sup>. Du côté du Bosphore cimmérien, le royaume est, avec Chersonèse, on l'a vu, directement rattaché à celui du Pont. En 88, il dépend ainsi d'un fils de Mithridate qui gouverne les deux ensemble<sup>228</sup>, mais on peut supposer que ce dernier avait un représentant à Panticapée. Après la première rébellion, Mithridate installe, dans la capitale bosporane, son fils Macharès<sup>229</sup>, qui selon Appien porte soit le titre de *basileus* (*Mith.* 67), soit celui d'archonte (78) : il s'agit clairement là d'une réminiscence des titres anciens portés par les Spartocides<sup>230</sup>, qui montre que le royaume avait bien été hérité par le roi du Pont. Le personnage est entouré<sup>231</sup> de *philoï* personnels, épargnés par Mithridate lorsqu'il punit son fils, mais aussi de *philoï* paternels, qui eux subissent le châtement pour l'avoir trahi. Mais qu'en est-il des cités ? Le décret phanagorien de politographie de 88/7 a.C. est, de ce point de vue, intéressant à plusieurs titres : si la présence pontique y est sensible de manière forte à travers l'intitulé de l'inscription, où n'apparaît aucun magistrat éponyme de la cité en guise de datation, il existe malgré tout un Conseil et une Assemblée du peuple prenant des décisions de manière indépendante ; de même, Phanagorie dispose, on le voit, d'une milice civique, puisqu'il est question d'une possible “mobilisation générale” à laquelle pourraient être associés les mercenaires. Si l'on compare avec la situation de la cité à l'époque des Spartocides, c'est là un changement radical, dont il ne faut pas cependant biaiser la signification. On constate en effet, avant le 1<sup>er</sup> s. a.C., l'absence de toute trace d'activité législative au sein des *poleis* bosporanes : elles n'ont produit aucun décret et, au-delà du hasard, ce témoignage, quoique *e silentio*, laisse penser qu'elles furent, pour ainsi dire, progressivement mises en sommeil, pour devenir de simples subdivisions d'un territoire fortement intégré<sup>232</sup>. Cette résurrection institutionnelle du 1<sup>er</sup> s. a.C. pourrait bien être le résultat de l'action du Pontique et constitue en tout cas une “normalisation” de la situation : les cités hellénistiques, on le sait, quel que fût leur statut, jouissaient de l'autonomie en matière d'institutions et de décisions internes. Un autre signe de l'autonomie accordée aux cités a été vu dans la “loi d'Eupator sur l'héritage”, évoquée dans une inscription de Gorgippia<sup>233</sup>, qui est un rescrit du roi Aspourgos (10/1-37/8 p.C.) : cette loi a été interprétée par Saprykin<sup>234</sup> comme la restitution aux communautés civiques de la possibilité d'hériter de biens en l'absence d'héritier direct, au lieu que ceux-ci reviennent au domaine royal. Mais il ne faut pas s'y tromper : comme dans le cas des monnaies, une telle situation n'était pas incompatible, tant s'en faut, avec la domination royale<sup>235</sup>, politique et économique, qui s'exerçait à travers le tribut par exemple. On en voudra pour preuve, à la fin de la vie de Mithridate, la révolte des Bosporans, lors de laquelle la population

de Phanagorie semble avoir montré l'exemple<sup>236</sup> : cette attitude leur valut plus tard de Pompée d'obtenir une autonomie et une liberté beaucoup plus réelles<sup>237</sup>, puisqu'elles signifiaient concrètement que la cité ne ferait plus partie du royaume du Bosphore confié à Pharnace.

On a pu croire que la reconnaissance de l'autorité pontique était venue aussi des habitants eux-mêmes, à en juger par une base de statue inscrite en l'honneur du roi, découverte dans la nécropole de Nymphaion en 1975<sup>238</sup>. L'épiclèse "Dionysos" attribuée à Mithridate permet de dater la dédicace après 102/1 a.C., date à laquelle elle apparaît pour la première fois dans des inscriptions déliennes<sup>239</sup>. Le titre de *basileus basileôn*, seule et unique attestation du fait que le roi lui-même avait adopté le titre<sup>240</sup>, aide peut-être à préciser la chronologie : selon Vinogradov, ce titre n'aurait été porté par Mithridate qu'à partir de 89/8, après avoir été usurpé sur la dynastie parthe<sup>241</sup>, et ce jusqu'en 85, date à laquelle il revient à Tigrane d'Arménie, interprétation contestée par Ballesteros-Pastor<sup>242</sup>, qui n'y voit qu'un élément de la propagande pontique, utilisé par les habitants de Nymphaion. Quelle que soit la date du document, il n'est pas sûr pourtant qu'il émane de la communauté civique ou d'un habitant du lieu<sup>243</sup>. Le texte restitué par Vinogradov est le suivant : [B]asileu v basileÿwn Miqradaþm Eupay/toraDionuson ton eJautou/-th~/-twñ swthra kai;euj/ergethñkrathsan[ta twñ ej Bosporwi vel tou Bosporou] /p ragnã aãtwai;up[otaxanta tou; barbarou~ ?]. Or, ce texte reste très insatisfaisant, car, contrairement à la syntaxe usuelle de ce type d'inscriptions honorifiques, il n'y a dans la phrase qu'un objet à l'accusatif, sans aucun sujet : le pronom eJautou ne renvoie donc à rien, ce qui n'est pas possible sur le plan grammatical. Vinogradov lit, à la fin de la partie conservée de la deuxième ligne, un *epsilon* et non un *nu*, comme le faisait l'éditeur *princeps*, ce qui exclut la première restitution pourtant plus judicieuse du point de vue du sens, ton N[unfaitwñ swthra...]. On peut donc, en émettant des doutes sur l'*epsilon*, s'interroger sur un éventuel ton hJwn vel hJeteron swthra] ou, mieux – pour conserver le groupe, très courant et donc très probable, ton eJautou swthra] – sur la présence du dédicant au nominatif à partir de la fin de la l. 3, avec un nom Kratès suivi d'un patronyme, le personnage pouvant être un représentant de Mithridate sur place, par exemple un [OJepi;twñ] p ragnã aãtwai;ement doté d'une fonction (militaire ?) commençant par UP[O...]. On sait par Appien (*Mith.* 108) que la révolte de Phanagorie, en 64 a.C., gagna plusieurs cités du Pont Nord, dont Nymphaion : on en déduira volontiers qu'il y avait eu là, comme dans le Bosphore asiatique, une garnison dont l'inscription nouvelle a gardé la trace même indirecte.

### La fin de Mithridate

Après cette mise sous tutelle, que pouvons-nous dire brièvement des événements liés à la présence de Mithridate dans le Pont Nord, avant sa mort à Panticapée en 63 a.C. ? Les guerres mithridatiques, quoique ne se déroulant pas dans la région, y eurent malgré tout des conséquences, puisque l'on voit les Bosporans se révolter à l'issue de la première<sup>244</sup>, peut-être pour des raisons financières à cause du montant du tribut. Mithridate mate la révolte en 81<sup>245</sup> et, on l'a vu, installe au pouvoir son fils Macharès<sup>246</sup>, dans l'ancienne capitale des Spartocides, mais ne parvient pas pour autant à unifier le Bosphore et la Colchide. Comme le relate Strabon (11.2.12), dont la source est ici Posidonius, certaines tribus rebelles de la côte orientale au-delà de la Sindikè et Gorgippia, comme les Héniochoi, vivent alors de la piraterie, parfois même aidées par "ceux qui habitent le Bosphore"<sup>247</sup>, lesquels leur accordent des mouillages, voire un marché pour leur butin<sup>248</sup>. De fait, Mithridate lui-même ne pourra les réduire, lorsqu'il traversera la région depuis le sud en direction du Bosphore<sup>249</sup>. Durant la troisième guerre mithridatique, Macharès fit défection et traita avec Lucullus qui le reconnut comme roi du Bosphore. En 72-70 a.C., on voit Chersonèse, Théodosia et les Bosporans fournir une aide alimentaire (surtout du grain) aux habitants d'Héraclée pontique, après la dévastation de leur territoire par les Romains et les Bithyniens<sup>250</sup>, ce qui montre que la région n'a pas perdu (ou a retrouvé) ses capacités de production. Mais le Pont Nord est concerné surtout par la fin de la vie de Mithridate. Ce dernier passa l'hiver 66/5 à Dioscurias et fit ensuite route vers Panticapée : Macharès prit la fuite et se suicida<sup>251</sup> et les Bosporans insatisfaits se révoltèrent à nouveau sous l'impulsion des habitants de Phanagorie<sup>252</sup>. L'ultime document qui évoque la présence du Pontique dans le royaume du Bosphore est une base de statue, découverte précisément dans cette cité en 2005<sup>253</sup> et sans doute

associée à d'autres du même type. Elle porte une inscription funéraire au nom d'Hypsikratès, épouse (**gunhy**) du roi Mithridate : cette Hypsikratès est connue de Plutarque<sup>254</sup> comme la concubine (**pallakiv**)<sup>255</sup> du roi et s'appelait de son vrai nom Hypsikrateia, mais l'auteur précise que Mithridate la surnommait Hypsikratès à cause de son "caractère presque viril et de son audace", ce que confirme le nouveau document. Celui-ci nous apprend donc qu'elle mourut à Phanagorie, peut-être au moment de la révolte de la cité qui entraîna la captivité d'au moins cinq des enfants du roi<sup>256</sup>. Après la révolte, les gens de Phanagorie proclamèrent roi son fils Pharnace, tout disposé à négocier avec les Romains : ce fut en 63 a.C. la fin de Mithridate, qu'il se soit suicidé ou ait été tué par son propre fils<sup>257</sup>. Le règlement pompéien de la troisième guerre mithridatique faisait ainsi du royaume du Bosphore un État-client de Rome, avec des dynastes choisis au bon gré de celle-ci<sup>258</sup>, mais c'est là une autre histoire.



#### IV - La dynamique des territoires : prospections et fouilles dans les *chôrai* nord-pontiques

Pour l'avoir souligné en introduction, on ne reviendra pas sur le fait que l'étude des territoires ruraux des cités nord-pontiques fut précoce en Union soviétique, au regard de son développement en Occident, puisqu'elle commença dès les années 1950. On présentera ici les résultats des différentes entreprises de *survey* menées depuis un demi-siècle dans cette partie de la mer Noire, en insistant sur les plus récentes qui ont largement bénéficié des innovations technologiques, tout en notant les limites méthodologiques de chacune. L'objectif est ici de tenter, autant que faire se peut, une synthèse des données, afin de montrer les tendances globales de l'évolution de l'occupation de ces territoires.

##### LE BOSPHORE CIMMÉRIEN (FIG. 4)

###### Histoire des recherches

On a vu à quel point le Bosphore cimmérien était une structure territoriale spécifique et non la simple agrégation de *chôrai* civiques qui n'auraient connu d'intégration qu'à l'époque mithridatique. Il est temps maintenant de prendre en considération l'évolution<sup>1</sup> et la typologie de l'implantation rurale de part et d'autre du détroit de Kerch.

La superficie du Bosphore européen (Crimée orientale) est d'environ 3000 km<sup>2</sup>, auxquels s'ajoutent les quelque 2000 km<sup>2</sup> du Bosphore asiatique (péninsule de Taman'), soit 5000 km<sup>2</sup> situés entre les premiers contreforts de la Crimée à l'ouest et Novorossijsk à l'est. Cet ensemble comprend également le territoire de Théodosia, soit environ 1000 km<sup>2</sup> dans sa plus grande extension au IV<sup>e</sup> s., qui fera l'objet d'une analyse spécifique. En termes historiographiques, ce vaste territoire, quoique ayant attiré l'attention soutenue des chercheurs depuis les années 1950, a fait l'objet d'investigations diversement approfondies selon que l'on se situe de tel ou tel côté du détroit. En ce qui concerne le Bosphore asiatique, les premières recherches systématiques y commencèrent en 1950<sup>2</sup> sous l'impulsion de Blavatskij, auteur de la première histoire agraire du nord de la mer Noire<sup>3</sup> et dont on ne saurait trop souligner le rôle moteur dans le développement des études rurales à propos de cette région. L'équipe identifia seize sites, dont elle fouilla certains, reportés sur la carte publiée en 1959 avec les conclusions de cette première étape quinquennale<sup>4</sup>. Mais, il fallut attendre ensuite l'année 1981 et les travaux de Paromov, à ce jour encore inédits pour l'essentiel<sup>5</sup>, pour que reprenne l'exploration de Taman', à une échelle beaucoup plus ambitieuse, puisqu'il s'agissait désormais de la péninsule toute entière, et avec des moyens nouveaux<sup>6</sup>, en particulier l'utilisation de la photographie aérienne et des cartes contemporaines pour l'identification préalable des zones à étudier : de telles méthodes permettaient d'analyser non plus seulement des unités discrètes, mais un véritable réseau de sites, de routes et de parcelles. C'est pourtant l'inachèvement de cette entreprise qui a conduit à partir de 1997 à la constitution d'une équipe franco-russe de prospection, chargée de poursuivre l'établissement de la carte archéologique et d'étudier le paléoenvironnement ainsi que les formes d'occupation du territoire, là encore avec des moyens techniques améliorés dont l'étude des images satellitaires, l'utilisation d'un GPS pour la localisation des sites et la constitution finale d'un système d'information géographique (SIG) incluant les données à la fois géomorphologiques et archéologiques<sup>7</sup>. Le nombre de fouilles rurales proprement dites menées à Taman', en-dehors des sondages effectués lors des *surveys*, a cependant été très limité, la plus fructueuse d'entre elles ayant certainement été celle des fermes de Jubilejnoe<sup>8</sup> sur la presqu'île Fontalovskij.

Le Bosphore européen pour sa part, après quelques enquêtes ponctuelles au XIX<sup>e</sup> s. et au début du XX<sup>e</sup> s. (de Dubrux à Gajdukevich)<sup>9</sup>, a été constamment exploré depuis les travaux de Blavatskij, de Veselov<sup>10</sup> et, surtout, de Kruglikova dans les années 1950-1970. Aux prospections se sont ajoutées de nombreuses fouilles de sites ruraux, rendues aisées par la présence de constructions en pierre en Crimée, ce qui constitue une différence notable avec la péninsule de Taman'. Ainsi, les fouilles systématiques menées par Kruglikova pendant presque un quart de

siècle ont, sans conteste, jeté les bases de la recherche ultérieure, autant par leur ampleur (plusieurs dizaines de sites étudiés) que par la tâche qu'elles s'étaient assignée : les résultats de ces recherches ont été consignés par l'archéologue dans un ouvrage qui reste aujourd'hui essentiel, *L'économie rurale du Bosphore*, paru à Moscou en 1975<sup>11</sup>. L'héritier de cette vaste entreprise fut, à partir du milieu des années 1970, et reste aujourd'hui Maslennikov (IARAN, Moscou), qui a pour sa part davantage fouillé que prospecté, en particulier dans la partie nord de la presqu'île, sur les rivages de la mer d'Azov, en utilisant des moyens technologiques nouveaux, comme la prospection électro-magnétique. Du point de vue méthodologique, cet archéologue et les différentes équipes de Crimée orientale n'ont négligé aucun marqueur anthropique du paysage, comme les traces de parcelles, ni aucun type de sites, tels les monuments funéraires, à la différence de Kruglikova qui avait porté son attention surtout sur les établissements ruraux. On doit à Maslennikov une synthèse<sup>12</sup> qui porte essentiellement sur ses propres travaux sans toutefois remplacer celle de Kruglikova, laquelle reste aujourd'hui la plus complète sur la question, malgré de sérieuses incertitudes sur les données chiffrées, comme on le verra<sup>13</sup>.

### La péninsule de Taman' (fig. 33)

D'une manière générale, l'image qui se dégage aussi bien des fouilles rurales que des prospections du Bosphore cimmérien est claire, même si elle présente certaines différences notoires entre les deux rives du détroit. Dans la péninsule de Taman', constituée à l'époque antique, dès le VI<sup>e</sup> s. a.C., d'une grande île et de trois ou quatre îlots associés<sup>14</sup>, la prospection menée par la mission franco-russe entre 1997 et 2000 dans la partie sud (*i.e.* hors presqu'île Fontalovskij) a permis de recenser environ 175<sup>15</sup> établissements ruraux, soit un tiers de plus que le décompte de Paromov. Cette prospection n'a pas été suivie de fouilles et ne saurait donner des résultats aussi précis que si tel avait été le cas, mais elle offre des indicateurs suffisamment fiables pour l'observation des tendances générales. Ainsi, on constate d'emblée que l'évolution de l'implantation rurale est à Taman' assez différente de celle du Bosphore européen et ce, dès la période archaïque, puisque l'on y recense 80 sites pour le seul VI<sup>e</sup> s. a.C.<sup>16</sup> La chronologie amphorique s'étant affinée entre les années 1980 et la fin des années 1990, on estime aujourd'hui que ces sites sont globalement datables du dernier quart plutôt que de la deuxième moitié du VI<sup>e</sup> s., comme c'est souvent le cas dans l'étude de Paromov, ce qui signifie qu'il y a, comme ailleurs, un décalage d'une à deux générations entre l'installation des colons et leur implantation dans la *chôra*. Mais ce chiffre est assez important pour être souligné, en regard des quelques rares sites de Crimée orientale connus pour la même période. Surtout, la disposition géographique des sites non seulement sur la côte ou à proximité des centres urbains connus, mais également dans l'intérieur des terres, vient étayer l'idée que celles-ci étaient vides à l'arrivée des Grecs, ce qui constitue peut-être une différence importante avec le Bosphore européen : on ne voit en tout cas guère d'autre explication historique possible à ce phénomène. Le nombre de sites n'augmente que de 20 % entre le VI<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> s. a.C. et c'est au IV<sup>e</sup> s. que se situe la vraie rupture avec un accroissement de plus de 75 %, puisque on recense alors environ 165 sites ruraux, chiffre qui reste stable au III<sup>e</sup> s. La décrue s'amorce au II<sup>e</sup> s. (moins 15 %) et se confirme au I<sup>er</sup> s. a.C. (moins 6 %), mais sans jamais atteindre les proportions que l'on observe en Crimée nord-occidentale ou à Olbia. Seules des fouilles permettraient ici de préciser à quel moment exact du II<sup>e</sup> s. se produit le phénomène. On ajoutera que la datation au I<sup>er</sup> s. a.C. par Paromov d'un certain nombre de sites n'a pas été confirmée par la prospection récente, mais cet écart peut être dû à une différence dans le matériel ramassé : cependant, si l'on s'en tient aux dernières datations, c'est bien le II<sup>e</sup> s. a.C. qui constitue le véritable tournant dans l'occupation de cette partie du territoire, ce que confirme également la typologie des établissements recensés.

Pour autant qu'on puisse l'établir à partir des seules données de la prospection dans un paysage à peu près dépourvu de structures en matériau pérenne, une telle typologie permet de montrer que la forme privilégiée de l'habitat à Taman' est le village, comme en témoignent les groupes de tertres identifiables sur les photographies aériennes et sur le terrain. Comme j'ai pu le montrer à propos du territoire d'Hermonassa<sup>17</sup>, ce type d'organisation ne date pas du IV<sup>e</sup> s.<sup>18</sup>, mais bien de l'époque archaïque, ainsi qu'on le constate sur les sites Paromov 143 sud et nord (troisième quart du VI<sup>e</sup> s.) et le site Paromov 144 doublé du nouveau site TRAP 31 (deuxième moitié du

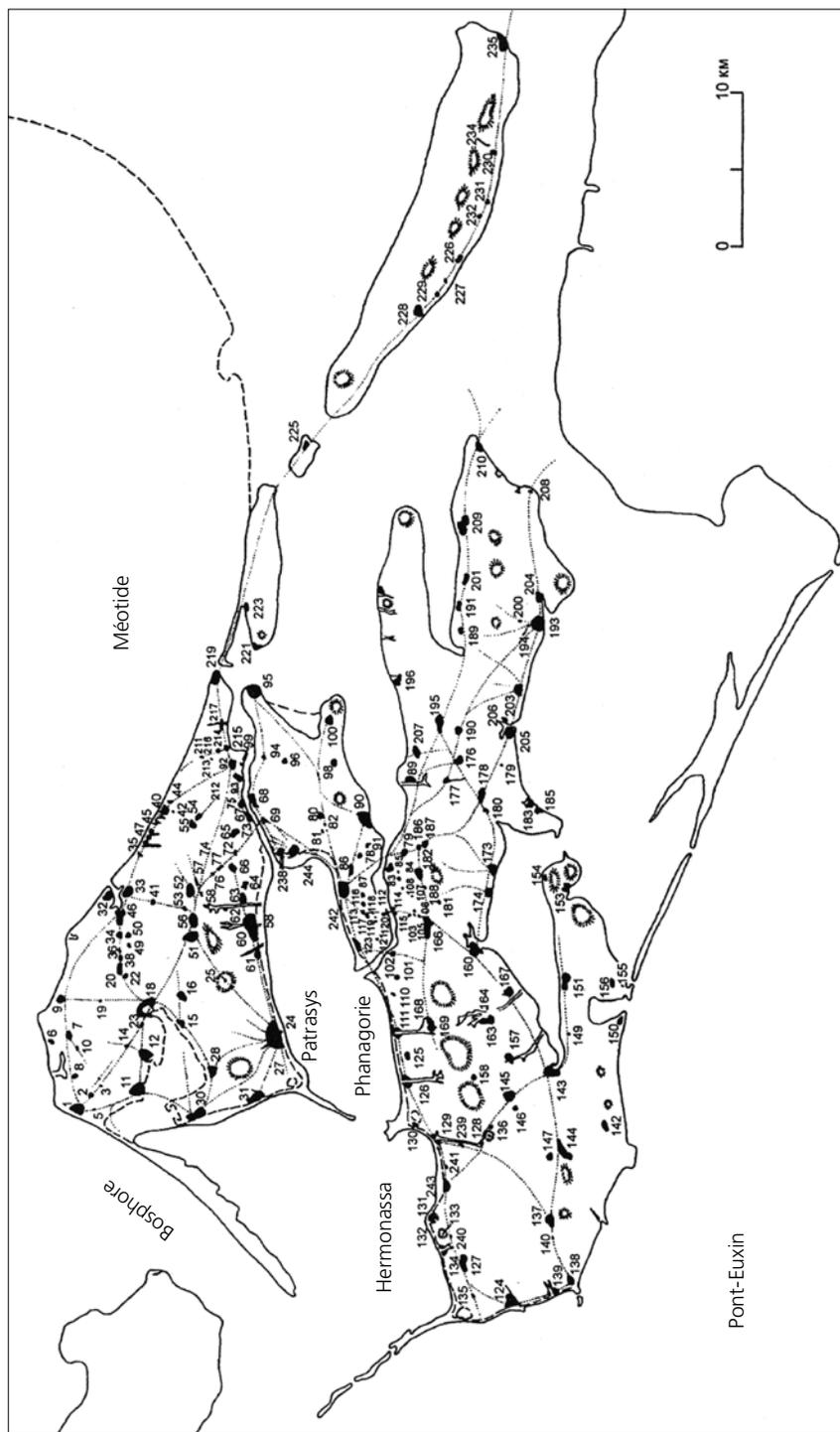


Fig. 33. Péninsule de Taman : sites et routes principales aux IV<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. a.C. (d'après Paromov 2000, 313, fig. 1).

VI<sup>e</sup> s.). Il est vrai que ce type d'habitat connaît un développement particulier à partir du IV<sup>e</sup> s., avec non plus deux, mais trois ou quatre habitations groupées voire davantage. On repère ces tertres sur le terrain d'abord parce qu'ils forment des taches blanchâtres disposées en grappes sur les photographies aériennes, puis parce qu'ils présentent des concentrations importantes de matériel, avec non seulement de la céramique, mais aussi des pierres à meule, des pesons, des tuiles et des petits moellons, artefacts qui témoignent du caractère permanent de cet habitat. Il ne s'agissait pas là de simples abris, même si certains petits sites peuvent aussi témoigner de l'existence d'un habitat temporaire. Les poches de matériel sur les tertres forment des aires de dispersion d'environ 50 m x 50 m, avec entre ces poches un matériel moins abondant, mais tout de même présent. C'est le cas du site TRAP 31 ou des sites TRAP 3 et 4 qui résultent de la fragmentation en plusieurs habitats distincts du site Paromov 127, long d'après la carte du prospecteur d'environ 1 km<sup>19</sup>. Ces habitats ne semblent pas avoir été fortifiés, ce qui constitue une différence certaine avec l'apparition au I<sup>er</sup> s. de maisons pourvues d'épais murs<sup>20</sup>, dont certaines ont été étudiées dans la région d'Anapa et de Novorossijsk et qui sont à distinguer de la douzaine de forteresses, appelées *batarejki*, construites dans la partie nord-ouest de Taman' à partir du milieu du I<sup>er</sup> s. a.C., après les événements de l'époque mithridatique.

### Gorgippia

L'une des plus grandes cités de la Sindikè reste Gorgippia (Anapa), dont la *chôra*, même si elle n'a pas fait l'objet d'une prospection systématique<sup>21</sup>, est assez bien connue, au moins à partir du IV<sup>e</sup> s., la partie la plus ancienne étant très probablement recouverte par les constructions de la ville moderne<sup>22</sup>. L'époque de Leukôn I et de Pairisadès I, qui coïncide localement avec celle de Gorgippos, est celle du véritable développement du territoire rural. Celui-ci s'étend par rapport au centre urbain sur un rayon<sup>23</sup> qui va de 10 km, dans les piémonts caucasiens, à 25 km dans les parties de plaine, selon les limites naturelles imposées par le relief. Selon Alekseeva, qui dirige la mission archéologique de Gorgippia, la *chôra* est alors organisée de manière uniforme avec répartition simultanée des terres<sup>24</sup>, comme le montre l'apparition visible sur les photographies aériennes de groupes de taches blanchâtres couvertes, sur le terrain, à la fois de moellons et de matériel antique. Celles-ci se concentrent sur les terres propres aux cultures et le long de dépressions signalant des cours d'eau antiques. Le nombre de ces taches, dans les endroits de plus dense accumulation, peut aller de 20 à 80 et celles-ci sont disposées soit en lignes, soit en quinconce, soit sans ordre spécifique. Selon Alekseeva, ces taches représentent des sites ruraux, ce qui est une évidence, mais on peut supposer qu'il s'agit plus précisément de fermes, compte tenu de leur taille (10 à 20 m, parfois 50 m, de diamètre), de la distance qui existe entre elles (50 à 100 m) et de leur disposition, même si ces données sont nécessairement perturbées par les labours. Quoi qu'il en soit, le regroupement des taches laisse penser qu'il y avait là des villages, selon une organisation de l'habitat déjà constaté dans la péninsule de Taman' : ce type de regroupement s'observe ainsi<sup>25</sup> à proximité des bourgs de Dzhemete (7 km au nord, IV<sup>e</sup> s. a.C.-III<sup>e</sup> s. p.C.), Utash (20 km au nord, IV<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. a.C.), Natukhaevskaja (20 km à l'est, II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. a.C.), enfin entre Krasnyj Kurgan et Krasnaja Skala (16 km au nord-est, IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. a.C.). La présence de très gros blocs sur les sites du IV<sup>e</sup> s. a conduit l'archéologue à considérer qu'il a pu s'agir dès cette époque de maisons fortifiées, comme le prouverait également la mise au jour à Dzhemete, sous une ferme de la fin du III<sup>e</sup> s., d'un mur de 1,2 m d'épaisseur appartenant à la construction précédente, datant du IV<sup>e</sup> s. De la simple observation des taches<sup>26</sup>, il paraît très difficile de déduire une organisation socio-économique, comme l'existence de terres royales, civiques et sacrées, même si celle-ci est à la fois plausible et probable. On ne dispose par ailleurs que de peu d'informations chronologiques sur l'évolution de l'occupation du territoire : selon Alekseeva, qui ne donne guère d'exemple précis, cette *chôra* s'élargit entre le début et la fin du V<sup>e</sup> s.<sup>27</sup>, passant de 10-15 km à 20-25 km de rayon autour du centre urbain, et l'existence de la plupart de ces sites se maintient sans discontinuer entre le IV<sup>e</sup> s. a.C. et le III<sup>e</sup> s. p.C.<sup>28</sup>, chronologie qui mériterait évidemment d'être précisée puisqu'elle ne permet de déceler aucun changement, en particulier à la basse époque hellénistique, contrairement aux observations faites dans toutes les autres régions du Pont Nord.

## La péninsule de Kerch (fig. 34)

Dans le Bosphore européen<sup>29</sup> et malgré le détail avec lequel la Crimée orientale a désormais été explorée, le nombre de sites archaïques est très faible, puisque quatre d'entre eux seulement<sup>30</sup> ont été recensés pour la période embrassant les années 525-475 a.C. environ. S'y ajoutent, à partir du deuxième quart du v<sup>e</sup> s., sept autres sites de petite taille, total qui reste quantitativement modeste, en particulier si l'on songe aux dizaines de sites de même époque identifiés sur la péninsule de Taman'. Maslennikov ne voit aucune explication à ce phénomène<sup>31</sup>, sur lequel il est plus que légitime de s'interroger, puisque les fondations de cités ne sont pas plus tardives en Crimée orientale qu'à Taman' et que l'urbanisation moderne n'y est pas plus dense, à l'exception sans doute des environs de Kerch moins bien explorés pour cette raison. On a vu qu'une telle situation pouvait avoir un lien avec les rapports entretenus par les cités avec les populations locales : peut-être faut-il considérer la pression exercée par les *ethnè* nomades dès leur installation au nord de la mer Noire à la fin du vi<sup>e</sup> s. ou au début du v<sup>e</sup> s. a.C. comme beaucoup plus contraignante que la présence éventuelle de populations sédentaires. Quoiqu'il en soit, la disposition des sites, tels que reportés sur la carte, montre qu'ils sont tous contenus dans une distance maximale de 12 km par rapport à la côte et qu'il n'y en a aucun (sauf Kazantip) au-delà du futur emplacement de la levée d'Uzunlar à l'ouest<sup>32</sup>, un développement donc lié à l'expansion rurale des cités.

Après quelques difficultés au tournant des v<sup>e</sup> et iv<sup>e</sup> s. et dans le premier quart du iv<sup>e</sup> s. avec des traces de destruction perceptibles en certains lieux (cap Zjuk, cap Chokrak...), la situation change du tout au tout à partir du deuxième quart du iv<sup>e</sup> s., puisque le nombre de sites s'accroît alors fortement, sans que l'on puisse pour autant donner de chiffre exact<sup>33</sup> (fig. 34). Les types d'établissements ruraux identifiés pour cette période sont variés : petites fermes individuelles<sup>34</sup> (Pustynnyj Bereg), résidences royales (?) (cap Chokrak), domaines royaux<sup>35</sup> servant aussi de centres industriels et économiques (General'skoe Zapadnoe, Baklan'ja Skala) et, enfin, villages non fortifiés, attribués aux populations locales<sup>36</sup> à cause de leur faible organisation architecturale, de la pauvreté

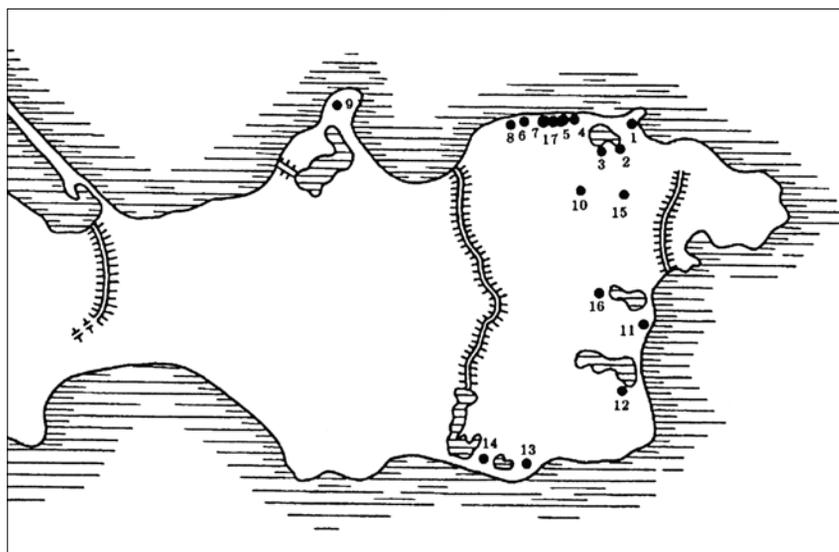


Fig. 34. Sites ruraux de Crimée orientale au iv<sup>e</sup>-milieu du III<sup>e</sup> s. a.C.

1. Mys Zjuk. 2-3. Chokraskij Rodnik et Chokraskij Mys. 4. Krutoj Bereg. 5. Sirenevaja Bukhta. 6. General'skoe Zapadnoe. 7. Salachik. 8. Pustynnyj Bereg. 9. Kazantip Zapadnyj.
10. Andreevka Juzhnaja. 11. Geroevka I. 12. Kostyrino. 13. Kimmerik. 14. Zapadno-El'kenskoe.
15. Oktjabr'skoe. 16. Juzhno-Churubashskoe. 17. Baklan'ja Skala (d'après Maslennikov 1998a, 43, fig. 9).

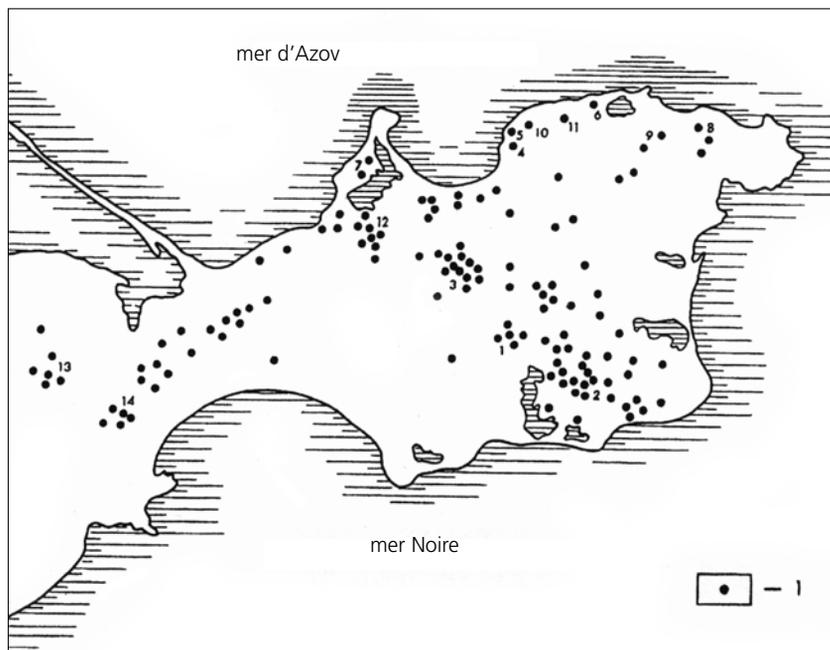


Fig. 35. Sites "indigènes" de Crimée orientale aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. a.C.  
5. Zolotoe Plato. 6. Koshara. 7. Aktashskoe (d'après Maslennikov 1998a, 77, fig. 44).

du matériel et de l'importance relative de la céramique non tournée (Aktashskoe, Zolotoe Plato, Koshara...). Comme le montre la carte archéologique (fig. 35), on trouve de tels villages à une distance assez considérable des cités de Crimée orientale en direction de l'ouest de la péninsule : ces ensembles peuvent et doivent donc être soigneusement distingués des formes d'habitat identifiées sur les territoires civiques<sup>37</sup>. On constate également le renforcement de petits établissements secondaires, telles Kytai, Akra, Parthenion, Zephirion, Herakleon ou Hermision, qui s'entourent d'un rempart à une date qui n'est pas postérieure au IV<sup>e</sup> s.<sup>38</sup> Cet épanouissement de la *chôra* qui dure jusque dans les années 250 est interrompu par une première période de destructions généralisées dans les années 325 a.C. C'est cependant le milieu du III<sup>e</sup> s.<sup>39</sup> qui signale la fin de la plupart de ces sites ruraux, décréue qui dure jusqu'au début du I<sup>er</sup> s. a.C., comme on a déjà eu l'occasion de le signaler à propos de la crise affectant le Bosphore durant toute cette période. Le tournant des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. a.C. constitue un moment particulièrement difficile pour le territoire<sup>40</sup>, comme le montre déjà Strabon (7.4.5), qui rappelle les guerres ayant dévasté la région soumise aux rois du Bosphore : de fait, les destructions constatées s'expliquent essentiellement, outre le tremblement de terre de 63 a.C., par les combats qui eurent lieu de la Crimée occidentale à la péninsule de Kerch : révolte de Saumakos, occupation de Diophantos, guerres de Néoptolème, de Mithridate contre ses fils... On peut évoquer le cas du site de Soldatskaja Slobodka, au nord-est de Panticapée, dont la destruction est datable des années 80 a.C.<sup>41</sup> La fin de l'époque mithridatique et le règne d'Asandros (47-17 a.C.) marquent, en revanche, une restructuration de la chôra bosporane, avec à la fois des reconstructions diverses sur d'anciens sites abandonnés, mais aussi, et parfois sur ces mêmes sites, comme à Poljanka au bord de l'Azov, l'avènement d'un nouveau type d'établissements d'abord et avant tout fortifiés (en russe *batarejki*) et formant un véritable système de défense des deux côtés du détroit de Kerch<sup>42</sup>, jusqu'à l'antique Bata (act. Novorossijsk).

## Nymphaion (fig. 36)

Parmi les prospections plus “ciblées”, il en est une qui mérite une considération particulière<sup>43</sup>, la prospection ukraino-russo-polonaise de la cité de Nymphaion (1992-1997) dirigée à l’origine par Jakovenko (Kerch), Zin’ko (Simferopol’), Sokolova (St-Petersbourg, musée de l’Ermitage) et Wąsowicz (Varsovie)<sup>44</sup> : il s’agit en effet de l’une des entreprises les plus réussies dans la partie européenne du Bosphore. Cette mission ne constituait pas une expérimentation *ex nihilo* débarquant en terre inconnue. La tradition archéologique était longue à Nymphaion<sup>45</sup> et, après quelques explorations de la *chôra* au XIX<sup>e</sup> s. portant surtout sur des *tumuli*<sup>46</sup>, il revint à Gajdukevich d’être un précurseur sur ce territoire, puisque dès 1938-1939<sup>47</sup> il découvrait les restes d’un village et des traces de lotissements près du lac Churubash. Les années 1950 marquèrent, on l’a vu, le début de l’étude systématique, sous la direction de Kruglikova, des territoires ruraux du Bosphore européen, après la découverte précisément autour de Nymphaion d’une dizaine de sites, dont certains furent fouillés. Mais l’originalité de la mission des années 1990 réside, selon celle qui l’a conçue, dans le traitement “holistique”<sup>48</sup> de la *polis*, considérée comme un tout à étudier dans l’ensemble de ses fonctions : économique, sociale, politique, culturelle et religieuse, depuis sa fondation au VI<sup>e</sup> s. a.C. jusqu’à sa disparition au III<sup>e</sup> s. p.C. Les archéologues se sont donc intéressés aussi bien au centre urbain qu’aux nécropoles, aux ports et à la *chôra*. Outre l’utilisation de tous les types de sources, ils ont fait appel à des techniques très diverses : *survey* archéologique et géophysique, fouilles, archéologie sous-marine, photographies aériennes et imagerie satellitaire, analyses paléobotaniques et paléozoologiques, études anthropologiques et ethnographiques, bref tout l’arsenal méthodologique que l’on pouvait attendre d’une prospection dans ces années-là. Le modèle revendiqué était l’étude menée par Wąsowicz elle-même dans les années 1970 à propos du territoire d’Olbia<sup>49</sup>. Mais l’inconvénient principal d’une telle approche était assurément

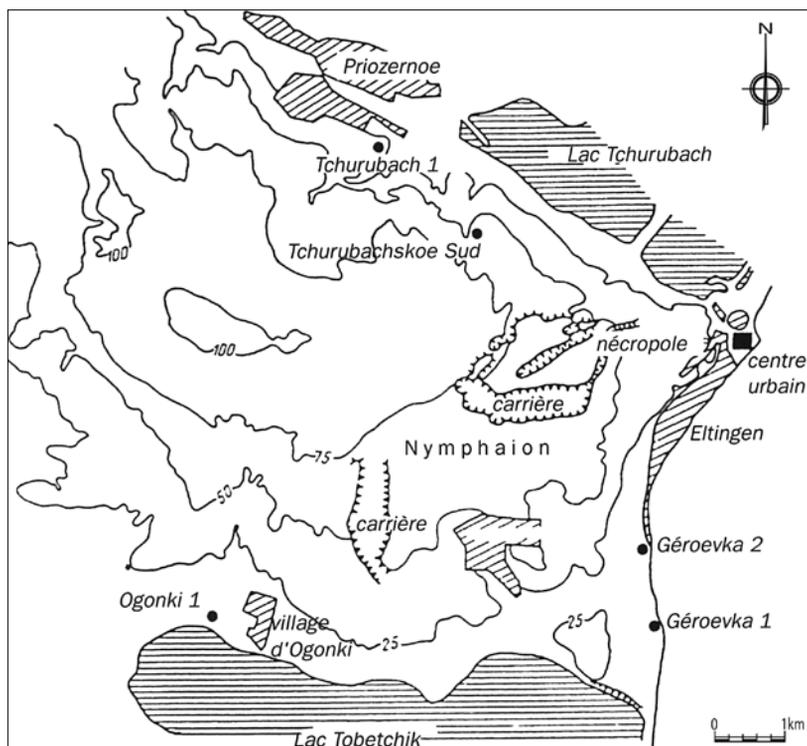


Fig. 36. Le territoire de Nymphaion (d’après Müller 2002b, 740, fig. 11).

qu'elle se donnait comme objectif le traitement d'une cité sans prendre en compte l'intégration régionale de celle-ci, en l'occurrence ici son appartenance au royaume du Bosphore et les conséquences que cette situation avait nécessairement engendrées sur le développement territorial de la *polis*. En termes de rapports avec d'autres entités, il n'était question, à l'origine du projet, que de relations avec les populations locales et avec les autres cités du Pont et de la Méditerranée. Il n'en reste pas moins que la *chôra* a été entièrement explorée<sup>50</sup>, pour l'essentiel au moyen d'une "prospection extensive systématique"<sup>51</sup>, avec recension des sites depuis le III<sup>e</sup> millénaire a.C. jusqu'à l'époque contemporaine, et les résultats obtenus sont exposés dans plusieurs ouvrages de synthèse, dont une *Carte archéologique de Nymphaion* (en fait un catalogue des sites), publiée en 1999<sup>52</sup>, et une analyse détaillée de l'occupation du territoire, parue en 2003 sous la plume de Zin'ko<sup>53</sup>, qui s'est attaché pour sa part à replacer Nymphaion dans son contexte bosporan.

Cette cité, colonie ionienne fondée vers 560 a.C.<sup>54</sup>, fut un temps rattachée à la première Confédération athénienne, puis tomba, on l'a vu, sous la domination spartocide à la fin du V<sup>e</sup> s. a.C. Elle est située à 17 km au sud-ouest de Kerch, sur le cap Kamysh-Burun (parfois appelé Kara-Burun), à proximité du village moderne d'El'tigen (également Geroevskoe). Le centre urbain occupe une position élevée, sur un plateau qui descend progressivement depuis le détroit en direction de l'intérieur des terres. Il semble qu'il y ait eu à cet endroit l'un des points de passage des nomades l'hiver en direction de la péninsule de Taman', comme l'évoque Hérodote (4.28)<sup>55</sup>. Comme sur de nombreux sites, la question se pose de l'existence éventuelle d'un établissement indigène antérieur à l'installation grecque. On y constate<sup>56</sup> la présence d'une céramique modelée au spectre chronologique large (entre le Bronze moyen et le VI<sup>e</sup> s.), qui permettrait de conclure à l'existence d'un site relevant de la culture de Kizil-Koba, lequel aurait coexisté avec la Nymphaion grecque pendant un certain temps. Mais la datation de ce type de céramique étant ce qu'elle est, il paraît difficile d'établir une périodisation rigoureuse de ces présences successives ou contemporaines. Quoi qu'il en soit, c'est ici la *chôra* qui nous retiendra, dont Strabon fait l'éloge en soulignant la fertilité de la terre située entre Théodosia et Panticapée (7.4.4). La situation même de Nymphaion est encore plus favorable, puisque ces terres noires (*chernozem*) reçoivent environ 100 mm de précipitation de plus que le reste de la péninsule<sup>57</sup>.

La structuration de ce territoire et l'évolution de celle-ci révèlent des particularités tout à fait intéressantes. La *chôra* de Nymphaion, bien délimitée sur le plan topographique (fig. 36), s'étend entre les lacs Churubash au nord et Tobechnik au sud, anciens golfes marins raccordés jadis au détroit de Kerch. Du côté oriental, l'érosion a mangé une partie de la côte et il faut compter que la ligne de rivage se trouvait au moins 400 m plus à l'est, comme le montre entre autres la découverte de vestiges sous-marins<sup>58</sup>. La frontière occidentale a paru plus difficile à établir et Solov'ev<sup>59</sup> la place entre les sites de Churubash 1 et Ogon'ki 1, le long de deux anciennes rivières orientées nord-sud. Il y a pourtant des sites à l'ouest de cette ligne, en particulier sur une hauteur qui semble marquer une claire limite géographique. Solov'ev, entre autres, considère ainsi qu'il y aurait à l'est la "*chôra* proche" et à l'ouest la "*chôra* lointaine", selon une distinction chère à l'archéologie soviétique, mais qui n'a pas grand sens en l'occurrence : il ne s'agit en effet que de quelques km et il convient de ne pas se laisser enfermer dans la tentation géométrique arbitraire que constitue cette ligne fluviale. Il est, au contraire, tout à fait logique de trouver des établissements installés sur l'éminence occidentale, voire au-delà. On dira simplement que la frontière ouest, avec le temps, s'est enfoncée à l'intérieur de la steppe jusqu'aux villages actuels de Mikhajlovka et Ivanovka<sup>60</sup>. Cette *chôra* forme un grossier rectangle d'une superficie de 70 km<sup>2</sup>, voire davantage à l'époque de son développement maximal où elle put atteindre une centaine de km<sup>2</sup>. La prospection a permis de recenser<sup>61</sup> 232 sites dont 41 établissements ruraux antiques et cinq groupes de terres alloties. Les quatre angles de ce territoire auraient été intentionnellement développés à l'époque classique<sup>62</sup>, par souci de mise en valeur, mais aussi, il faut l'ajouter, de marquage des frontières : au nord-est, on trouve le centre urbain et le sanctuaire de Déméter ; au sud-est, une concentration importante de sites autour de la fortification de Tobechnik 9 ; au sud-ouest, les kourganes des Trois-Frères ; enfin, au nord-ouest, un autre ensemble de sites groupés près du lac Churubash.

L'exploitation du territoire (fig. 37) commença dans le dernier quart du VI<sup>e</sup> s., donc plus d'une génération après la fondation. Les établissements ruraux les plus anciens, comme Geroevka 1 (fin du VI<sup>e</sup> s.) et 2 (début du

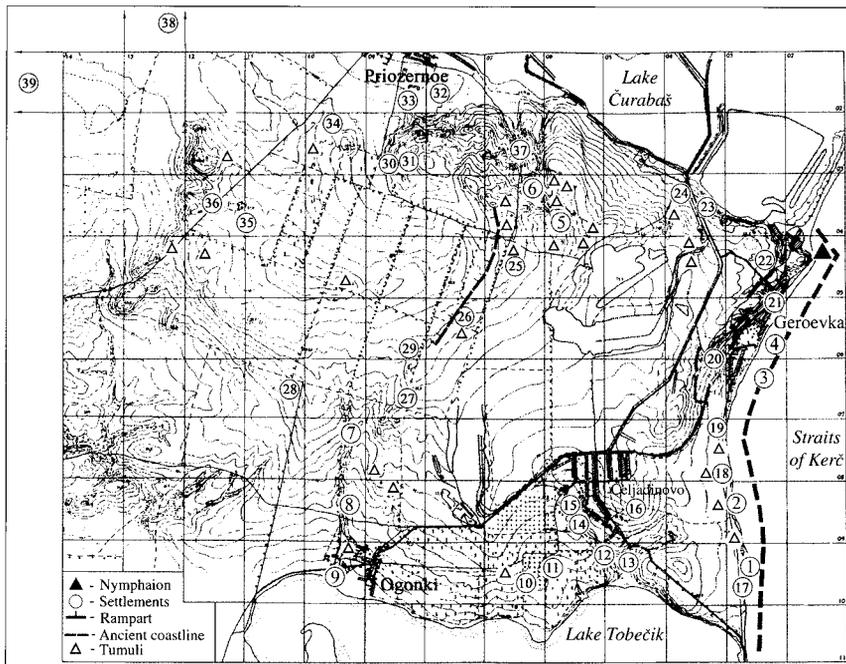
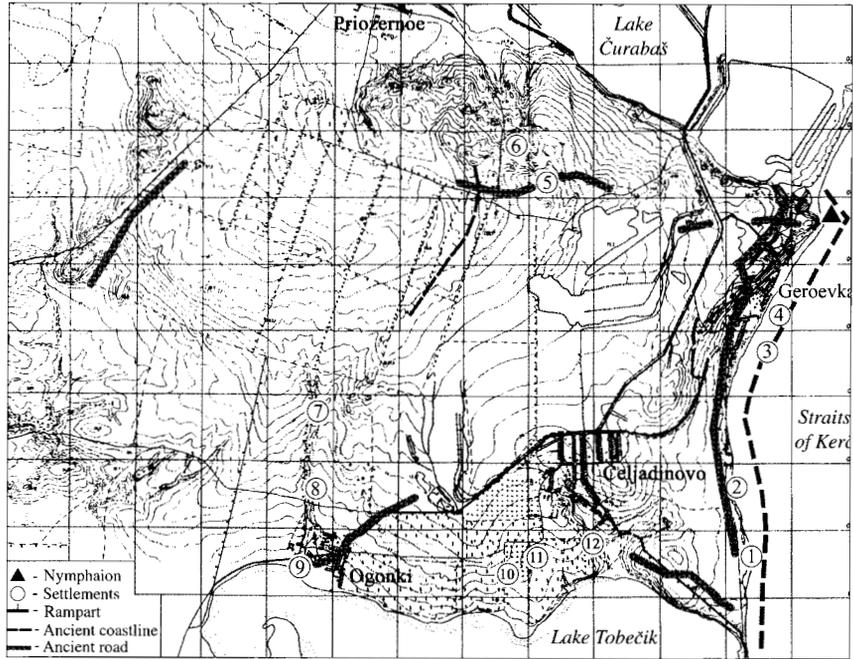


Fig. 37. Évolution du territoire de Nymphaion entre les V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. a.C.  
(Zin'ko 2006, 291, fig. 2 et 296, fig. 5).

v<sup>e</sup> s.), se trouvent le long de la côte<sup>63</sup> et il faut encore compter avec certains sites probablement submergés. La superficie du territoire à la fin de l'archaïsme ne dépasse pas 25 à 30 km<sup>2</sup> et tous les établissements sont encore à une distance pour ainsi de visibilité du centre urbain, soit 5 km, ce qui dénote sans doute des difficultés potentielles avec les populations locales : de fait, vers 475 a.C., le territoire connaît quelques épisodes de destruction<sup>64</sup>, mais renaît à partir du deuxième quart du v<sup>e</sup> s., tout en s'élargissant (env. 50 km<sup>2</sup>), avec un profil archéologique différent ("gréco-scythe" selon l'expression consacrée par les fouilleurs), puisque dans la nécropole comme le long de la route menant de l'*asty* vers la steppe, on trouve désormais des kourganes attribués aux Scythes dont certains décorés de statues serviraient en même temps de marqueurs du paysage pour un *ethnos* nomade<sup>65</sup>. Les habitants de Nymphaion s'installent désormais, à partir de la deuxième moitié du v<sup>e</sup> s., dans la partie sud du territoire<sup>66</sup>, où l'on a identifié neuf sites dont trois, Tobechnik 3, 8 et 9, ont donné de la céramique du v<sup>e</sup> s. C'est également durant cette période qu'est fondé Ogon'ki 1, qui marque le point le plus important de la frontière sud-ouest. Il en va de même le long du lac Churubash, avec les sites de Churubashskoe et Juzhno-Churubashskoe. La disposition se fait de telle manière que les principaux sites ou groupes de sites sont placés sur le périmètre interne du territoire, tandis que le cœur de celui-ci est réservé aux cultures<sup>67</sup>. C'est au dernier tiers du v<sup>e</sup> s., à une époque où Nymphaion cherche à préserver son indépendance à l'égard de la nouvelle dynastie spartocide, que l'on rapporte la construction d'un rempart (*val*)<sup>68</sup> d'orientation nord-sud dans la partie occidentale de la *chôra* : il semble que l'on puisse le suivre aujourd'hui sur au moins 3 km, depuis Ogon'ki 3 au sud jusqu'à Churubashskie Skalki. Mais la réalisation d'un sondage n'a pas permis de confirmer ni d'infirmer la datation proposée.

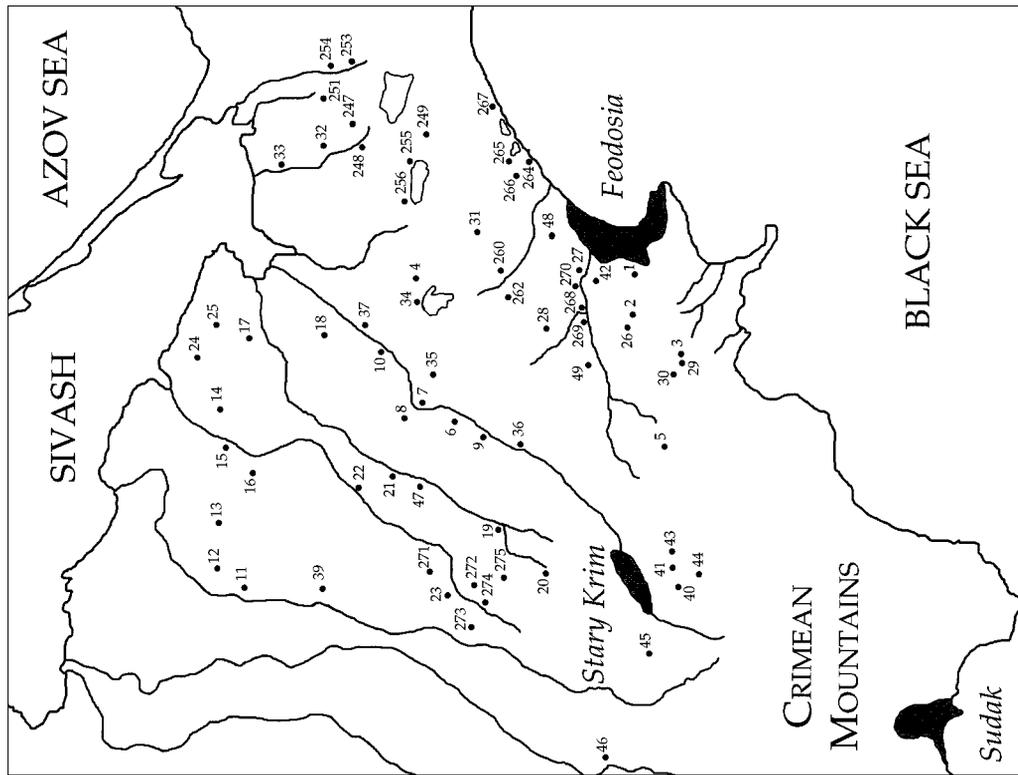
Il faut attendre la période allant du deuxième quart du iv<sup>e</sup> s. au début du iii<sup>e</sup> s. pour que la *chôra* s'épanouisse véritablement à la fois en son milieu et vers l'ouest, avec l'apparition de plus de 20 nouveaux établissements ruraux<sup>69</sup> et un total de 36 sites alors occupés sur 41. Les formes d'habitats sont variées : on trouve, sur les frontières, de grands sites contrôlant certains districts, des villages, de grandes fermes isolées pourvues d'une cour et enfin des abris temporaires. L'extension occidentale de la *chôra* (vers des sites comme Churubashskij Majak 1 et 2, Dzhankojskij Bugor, Mikhajlovka, Ivanovka...) est sans doute à mettre en relation avec la politique d'exploitation des terres mise en œuvre par les Spartocides et l'existence probable de terres royales, l'argument implicite utilisé par les archéologues<sup>70</sup> étant que ces terres ont d'autant plus de chances de ne pas être "civiques" qu'elles sont loin du centre urbain. Cette partie-là de la *chôra* devait, à elle seule, couvrir 45 à 50 km<sup>2</sup> et certains sites fortifiés (Mikhajlovka, Ivanovka) contrôlaient les points les plus éloignés. D'autres sites constituent de grands établissements pour lesquels on trouve des parallèles le long des berges de l'Azov à la même époque. D'autres, enfin, sont attribués aux populations locales, en particulier près du village actuel de Priozerne, sur des critères qui sont toujours les mêmes : moindre qualité de la construction et présence plus abondante qu'ailleurs de céramique modelée. Parmi les découvertes les plus intéressantes pour le iv<sup>e</sup> s., on signalera une canalisation<sup>71</sup> suivie, après mise au jour d'un puits d'observation, sur une centaine de mètres à environ 2 km à l'ouest du centre urbain et probablement destinée à l'alimentation de celui-ci. Dans le même secteur, d'autres puits de ce type ont, depuis lors, été identifiés, ainsi que d'autres encore destinés cette fois au puisage, comme on en trouve assez fréquemment en Crimée orientale. Au tournant des troisième et dernier quarts du iv<sup>e</sup> s., la *chôra* de Nymphaion (ainsi, Geroevka 1 et 2 et la ferme A de Juzhno-Churubashskoe) subit des dégradations importantes, peut-être liées à la guerre de Pairisadès I contre les Scythes. Mais la véritable rupture se situe à la fin du premier tiers du iii<sup>e</sup> s., lorsque le nombre de sites chute considérablement et que les ruraux abandonnent la plupart des habitats pour se concentrer dans les points fortifiés et le centre urbain, même si ce dernier n'est guère épargné lui non plus par la dépopulation. On ne compte plus que six établissements actifs pour la deuxième moitié du iii<sup>e</sup> s. et le i<sup>er</sup> s., dont celui de Mikhajlovka, et la période suivante ne commence pas avant la fin du i<sup>er</sup> s. a.C., selon les données archéologiques.

Parmi les sites ruraux fouillés<sup>72</sup>, le plus intéressant est celui de Geroevka 2<sup>73</sup>, sur la côte sud, dont 1200 m<sup>2</sup> (sur un total d'environ 10 ha) ont été exhumés entre 1992 et 1995. Le site apparaît au tournant des vi<sup>e</sup>/v<sup>e</sup> s., pour être abandonné au début du iii<sup>e</sup> s., sans réoccupation avant le début de l'époque médiévale. Pourtant la première phase du site est à peine décelable, puisqu'il n'y a pas de trace d'habitat durant la plus grande partie du v<sup>e</sup> s. Celui-ci date des deuxième et troisième quarts du iv<sup>e</sup> s. On y a mis au jour en particulier des fosses de stockage, deux cabanes enterrées (*zemljanki*), ainsi que différents complexes funéraires soigneusement entretenus, éléments qui expliquent que le site soit interprété comme appartenant à une seule grande famille. La zone d'habitation était séparée des terres exploitées par une barrière permettant, entre autres, en cas d'attaque brutale d'abriter les troupeaux dans les parties laissées libres.

### Théodosia (fig. 38)

Outre le cas de Nymphaion, figure également, parmi les territoires récemment explorés, celui de la grande cité de Théodosia, qui marque la limite occidentale du Bosphore cimmérien et dont on a déjà eu l'occasion de voir le rattachement houleux au royaume spartocide. Cette colonie probablement milésienne, fondée au milieu ou dans la deuxième moitié du vi<sup>e</sup> s. a.C.<sup>74</sup>, disposait d'une *chôra* particulièrement fertile, comme le note Strabon (7.4.4), ainsi que d'un bon port largement utilisé par Leukôn I et ses successeurs et dont on a retrouvé des restes sous forme de 4000 pieux en pin, au moment de la construction du port moderne à la fin du xix<sup>e</sup> s.<sup>75</sup> Le centre urbain est situé à l'extrémité occidentale d'une baie en arc de cercle qui s'étend entre les caps Chauda à l'est et Il'i à l'ouest, au pied de la montagne de Tepe-Oba (289 m) et sur une hauteur côtière qui porte le nom de "colline de la Quarantaine" dans la banlieue sud de l'agglomération moderne de Feodosija. La ville est bordée au nord et à l'est par la steppe et au sud et à l'ouest par les premiers contreforts montagneux de la Crimée. Son territoire s'étend vers l'est jusqu'à l'isthme d'Ak-Monaj, vers le nord jusqu'au golfe de Sivash, vers l'ouest jusqu'à la rivière Indol et rencontre au sud les montagnes criméennes de Tepe-Oba, Uzun-Syrt et surtout le massif de l'Agarmysh, soit une superficie potentielle maximale d'environ 1000 km<sup>2</sup>, ce qui est considérable<sup>76</sup>. On notera que la frontière occidentale<sup>77</sup> reste difficile à établir avec certitude, car on trouve des sites "barbares" en direction de la Crimée centrale jusqu'à la rivière Salgir. À cause de ses spécificités géographiques et, en particulier du manque de terres cultivables dans la proximité directe du centre urbain et le long du golfe (où seulement trois sites ont été découverts), ce territoire ne pouvait, à la différence de nombreuses cités nord-pontiques, que s'étendre vers l'intérieur des terres, ce que montre clairement la carte archéologique (fig. 38). L'étude de cette *chôra* a commencé dans les années 1930, mais s'est développée surtout dans les années 1950-1970, comme en témoigne l'ouvrage de Kruglikova qui recense déjà une trentaine de sites<sup>78</sup>. Pourtant, c'est à l'équipe de Gavrilov, depuis les années 1980, que l'on doit une prospection extensive détaillée dont les résultats ont fait en 2004 l'objet d'une synthèse complète<sup>79</sup>. L'auteur recense désormais<sup>80</sup>, pour une période allant du v<sup>e</sup> s. a.C. au iv<sup>e</sup> s. p.C., 77 sites, dont 65 établissements ruraux non fortifiés et 9 points fortifiés, sans compter les très nombreux kourganes et les remparts de terre.

L'analyse chronologique<sup>81</sup> montre qu'il y eut trois étapes dans l'occupation de ce territoire : la première est liée à l'expansion de la cité à l'époque de son indépendance entre le début du v<sup>e</sup> et le début du iv<sup>e</sup> s. soit comme d'ordinaire une à deux générations après la fondation ; la deuxième marque l'intégration de Théodosia dans le royaume bosporan et sa période de plus grand développement, jusqu'au premier tiers du iii<sup>e</sup> s., à la fin duquel les sites sont détruits ou simplement abandonnés ; enfin, la dernière et la plus longue, peut-être parce que la moins étudiée (?), entre le milieu du iii<sup>e</sup> s. a.C. et le milieu du iv<sup>e</sup> s. p.C., est une période au cours de laquelle apparaissent, dans les contreforts montagneux, des sites fortifiés<sup>82</sup> couplés avec des villages qui fonctionnent, avec des interruptions, jusqu'à l'époque tardo-antique. Pour la première étape, 19 sites ruraux dont l'existence commence au début du v<sup>e</sup> s. ont été identifiés, ce qui n'est pas négligeable, si l'on compare avec d'autres cités. Au iv<sup>e</sup> s., lorsque la *chôra* atteint son développement maximal, le nombre total de sites s'élève à 60, en grande partie, selon Gavrilov, à cause de la sédentarisation des Scythes. Quelle que soit la manière dont



- 1) Tepe-Oba
- 2) Kuru-Baş
- 3) Bijuk-Jamyšar
- 4) Vladislavovka 3
- 5) Sary-Kajja
- 6) Žuravki 1
- 7) Žuravki 2
- 8) Novopokrovka 1
- 9) Makovka
- 10) Novopokrovka 2
- 11) Il'čovo 2
- 12) Orechovka 1
- 13) Sofievka
- 14) Šubino 1
- 15) Šubino 3
- 16) Mučnoe
- 17) Krasovka 1
- 18) Ostrovnoe
- 19) Babenkovo
- 20) Krinički 1
- 21) Partizany 1
- 22) Partizany 2
- 23) Privečnoe
- 24) Sinicyno
- 25) Krasovka 2
- 26) Nasypmoe
- 27) Bližnee 4

- 28) Bližnee 5
  - 29) Uzun-Syrt (foot)
  - 30) Uzun-Syrt (top)
  - 31) Raz'ezd 107 km 1
  - 32) Korpeč'
  - 33) Tulumčak 2
  - 34) Vodochramilišče
  - 35) Novopokrovka 3
  - 36) Sadovoe 2
  - 37) Vasil'kovo
  - 38) Pljaž "Dinamo"
  - 39) Nadežda
  - 40) Alan-Tepe 1
  - 41) Alan-Tepe 3
  - 42) Bližnee 6
  - 43) Karasán-Oba
  - 44) Mačuk
  - 45) Janan-Taš
  - 46) Bor-Kajja
  - 47) Partizany 3
  - 48) Dači
  - 49) Lesopitomnik
- 247) Frontovoe I
  - 248-249) Frontovoe II
  - 251) Cholmogorka II
  - 254) Jačmennoe III
  - 255) Vladislavovka I
  - 256) Vladislavovka II
  - 257) Tamborka I
  - 258) Tamborka II
  - 259) Tamborka III
  - 260) Tamborka IV
  - 262) Tamborka VI
  - 264) Beregovoe I
  - 265) Beregovoe II
  - 266) Beregovoe III
  - 267) Dal'nie Kamyš'i
  - 268) Bližnee I
  - 269) Bližnee II
  - 270) Bližnee III
  - 271) Donskaja
  - 272) Romanovka
  - 273) Gogolevka
  - 274) Ajazovskoe
  - 275) Abrikosovka

The sites found by V. V. Veselov; the numeration is according to Kruglikova 1975, 275-277.

Fig. 38. Le territoire de Théodosia (Gavrilov 2006, 252-253, fig. 1).

on caractérise ces établissements sur le plan ethnique, il me semble que la première explication du phénomène est bien plutôt d'ordre économique, puisque cette période correspond à celle de la pleine expansion du Bosphore et du commerce du grain, qui stimule à l'évidence une production à laquelle Théodosia contribue largement.

À l'époque classique et au début de l'époque hellénistique, la typologie des sites est simple et se compare aisément à celle des établissements ruraux de même époque dans la péninsule de Kerch ou dans celle de Taman'. On peut prendre comme exemple les sept sites localisés de part et d'autre des berges du Bajbugi, à 6 km au nord-ouest de la ville, comme Lesopitomnik, Blizhnee 1, 2, 3, 4 et 5 et Nasypnoe : le premier d'entre eux est constitué de six fermes qui s'étendent sur 1,2 km, de même que la distance entre l'ensemble des sites de Blizhnee ne dépasse pas 1,3 km. Outre les abris temporaires que l'on trouve à proximité de Sivash et les sites de petites dimensions (inférieurs à 0,5 ha), le modèle prédominant est donc celui du village ou, à tout le moins, de l'habitat groupé sur une superficie qui souvent oscille entre un et dix hectares. Il faut souligner, pour les <sup>v<sup>e</sup></sup> et <sup>iv<sup>e</sup></sup> s., l'absence complète de sites fortifiés. L'un des sites les mieux connus est celui de Novopokrovka <sup>183</sup>, situé à plus de 20 km au nord-ouest du centre urbain et fouillé en 1994-1996. Ces fouilles ont révélé la présence de bâtiments en pierre et en brique crue, de fosses à grain, d'une aire à battre le blé, d'un puits et de foyers ouverts : en somme, un établissement rural orienté vers la production du grain, typique de la période comprise entre le <sup>v<sup>e</sup></sup> s. et le premier tiers du <sup>iii<sup>e</sup></sup> s. Témoignent également de la fonction économique du site la présence d'instruments de mesure, comme des poids en pierre. Enfin, on signalera quelques trouvailles monétaires, parmi lesquelles une monnaie de bronze de Théodosia du tout début du <sup>iv<sup>e</sup></sup> s. et trois monnaies de bronze de Panticapée de la fin du <sup>iv<sup>e</sup></sup> et du début du <sup>iii<sup>e</sup></sup> s. a.C.<sup>84</sup> Le site est ensuite abandonné par ses habitants à la fin du premier tiers du <sup>iii<sup>e</sup></sup> s., sans qu'on ait pour autant identifié de traces de destruction violente. D'une manière générale, on trouve sur les sites des pierres à meule de différentes tailles, les plus grandes servant certainement au traitement du grain pour la vente. À partir du <sup>ii<sup>e</sup></sup> s. a.C., on trouve également des pressoirs, comme à Kuru Bash, ce qui montre que les habitants fabriquaient aussi du vin, au moins pour leur consommation personnelle. La répartition de la céramique à Novopokrovka 1 est intéressante, puisque les vases tournés d'importation ne représentent que 0,5 % de la quantité totale, tandis que la céramique modelée compte pour 11,5 % et présente des motifs appartenant aux cultures répertoriées comme scythe et kizil-kobienne. Il paraît pourtant difficile d'en déduire un fonctionnement socio-économique spécifique<sup>85</sup> où, à la suite d'une active sédentarisation aux <sup>v<sup>e</sup></sup> et <sup>iv<sup>e</sup></sup> s., les populations nomades (essentiellement scythes bien sûr) se seraient assimilées aux Taures pour former une population tauro-scythe, mais aussi aux Grecs pour former une population gréco-barbare et auraient dépendu de chefs scythes auxquels elles auraient versé une grande partie de la récolte en guise de tribut<sup>86</sup> : indépendamment de la question (on devrait dire de la fiction) ethnique, on ne voit pas comment les Spartocides auraient pu tolérer que des roitelets maintiennent sur la *chôra* de l'une des plus grandes et des plus riches cités bosporanes une telle pression à la fois politique et économique, ni comment cette *chôra* aurait pu être pour eux une source de profit, si l'essentiel de la récolte était allé à une puissance indépendante. Quant à la "propriété commune de la terre", qui serait caractéristique des établissements indigènes du <sup>iv<sup>e</sup></sup> s., on n'en possède aucune preuve et elle semble n'avoir de sens qu'idéologique.

La dernière étape, dont seul le début (milieu <sup>iii<sup>e</sup></sup>-<sup>i<sup>er</sup></sup> s. a.C.) nous intéresse ici, est celui d'une réduction drastique du territoire cultivé : le rayon de cette *chôra* à partir du centre urbain n'est plus de 40 km, mais de 10 à 17 km<sup>87</sup>. Les habitants ont abandonné la plupart des établissements ruraux pour se réfugier dans l'*asty*, voire dans d'autres villes bosporanes, mais aussi pour occuper des points fortifiés, comme le prouve l'apparition de plusieurs de ces derniers. Ces forts (hormis Beregovoe 1) sont tous situés sur des hauteurs aisées à défendre et sont reliés entre eux par un rapport visuel. Il faut pourtant ici préciser la chronologie fournie par Gavrilov : ce dernier place dans la même catégorie des sites apparus au <sup>iii<sup>e</sup></sup> s. (dont Bijuk Janishar, Sary Kaja et Bor Kaja) ou qui datent du <sup>iv<sup>e</sup></sup> s., mais se sont fortifiés au <sup>iii<sup>e</sup></sup> s., comme Beregovoe 1 et Kuru Bash<sup>88</sup> et des sites apparus bien plus tard, au <sup>i<sup>er</sup></sup> s. a.C., comme Jaman Tash (deuxième quart du <sup>i<sup>er</sup></sup> s. a.C.) et Karasan Oba, voire encore plus tard, comme Frontovoe 2 (<sup>ii<sup>e</sup></sup> s. p.C.). En réalité, on a affaire ici à des étapes historiques distinctes, avec seulement cinq sites correspondant aux difficultés du premier tiers du <sup>iii<sup>e</sup></sup> s. a.C. et constituant une ligne de défense avancée à l'ouest

du royaume bosporan. Et le cas est d'autant plus complexe qu'en termes de structure architecturale, les sites les plus à l'ouest (Sary Kaja, Bor Kaja, Jaman Tash, Karasan Oba) présentent des affinités avec les fortifications de la petite Scythie, tandis que les sites les plus proches de la ville sont comparables aux établissements bosporans fortifiés de même époque. On peut donc légitimement s'interroger sur l'appartenance effective de certains de ces établissements à la *chôra* de Théodosia ou bien au royaume de Néapolis. Mais dans ce cas, la datation de cette troisième période à partir du milieu du III<sup>e</sup> s. est probablement trop haute, si elle est fondée, ne fût-ce que partiellement, sur l'apparition de la céramique typique de la Scythie tardive, puisque ce royaume ne se développe véritablement qu'à partir de la fin du III<sup>e</sup> s., voire bien plutôt du II<sup>e</sup> s, comme on a déjà eu l'occasion de le constater. La situation est donc loin d'être aussi simple que le voudrait Gavrilo, qui interprète en termes purement ethniques (héritage de populations locales déplacées etc.) ces profils archéologiques différents.

## CHERSONÈSE

L'histoire de l'étude du territoire de Chersonèse<sup>89</sup> s'est confondue, au moins dans un premier temps, avec celle du parcellaire de la presqu'île d'Héraclée, qui fera l'objet d'une analyse détaillée dans le prochain chapitre. Pourtant, on le sait, le territoire de Chersonèse ne se limite pas à celle-ci. Ainsi, après les premières prospections menées par P. N. Shul'c en 1933-1934 dans le nord-ouest de la Crimée, il revint à Shcheglov dès 1959 d'étendre l'étude de ce territoire à ses possessions les plus lointaines (fig. 18) avec l'ouverture de la mission archéologique de Tarkhankut<sup>90</sup>. Il s'agissait alors de vérifier l'hypothèse ancienne de Shul'c selon laquelle les Grecs de Chersonèse et les Scythes de Crimée auraient mené une expansion simultanée en direction des côtes occidentales aux III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s., ce qui aurait abouti à la construction de forteresses appartenant à chacune de ces populations. Les dix premières années de recherches permirent l'obtention de données correctement échantillonnées concernant les sites grecs et les sites indigènes et virent, outre les *surveys* et les fouilles programmées, la mise en œuvre au niveau régional sur 250 km de côtes à partir de Chersonèse, d'objectifs nouveaux tels la restitution des paléo-paysages. À l'issue de cette première étape, il fut décidé que la mission se consacrerait exclusivement à la fouille des sites grecs les plus représentatifs, travaux qui firent l'objet d'une synthèse parue en 1978<sup>91</sup>. Il convient de souligner ici la précocité de l'utilisation de méthodes modernes et de techniques diversifiées (paléobotanique, géomorphologie, géophysique...) lors de cette mission, qui aboutit sans conteste à faire de cette zone de la Crimée l'une de celles où les données sont aujourd'hui les plus fiables, les plus variées et les plus précises sur le plan chronologique. On s'explique ainsi fort bien la constitution d'une équipe russo-ukraino-danoise travaillant à Panskoe I depuis 1994, sous la triple direction de Shcheglov, Hannestad (Université d'Aarhus) et Stolba (IIMK et Aarhus), auxquels on doit désormais un premier ouvrage consacré au bâtiment U6<sup>92</sup>, l'un des plus spectaculaires de ce site, ainsi qu'un rapport préliminaire sur la très récente prospection de la presqu'île, menée à l'été 2009 et qui a permis d'identifier plus de 500 kourganes et une centaine de nouveaux sites ruraux, datant du Bronze et du début de l'âge du Fer jusqu'à l'époque hellénistique<sup>93</sup>.

La mission archéologique de Tarkhankut, depuis les années 1960, a permis d'établir une séquence chronologique précise, dont on résumera ici les lignes principales<sup>94</sup>, déjà partiellement évoquées à propos de la formation de la cité. Contrairement à l'hypothèse initiale de Shul'c, les établissements du nord-ouest de la Crimée furent occupés de manière successive et non simultanée par les Grecs et les Scythes de la Scythie dite tardive. En effet, on distingue plusieurs niveaux stratigraphiques, dont le premier date du tournant des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. et a été mis en relation, on le sait, avec une hypothétique expansion de la cité d'Olbia à cause de la présence de céramique ionienne, comme par exemple à Kerkinitis. Ces sites apparaissent en des endroits vierges de toute occupation humaine préalable. Mais la situation se modifie vers le milieu du IV<sup>e</sup> s. avec le développement territorial de Chersonèse dont l'influence se fait alors sentir : comme le montre clairement le matériel découvert, ces établissements passent progressivement sous la domination de cette cité, avec une

deuxième phase d'implantation au dernier tiers ou dernier quart du IV<sup>e</sup> s. Après de probables perturbations politiques à Chersonèse même qui affectèrent également son territoire à la fin du IV<sup>e</sup> ou au début du III<sup>e</sup> s. et dont on trouve un écho dans les inscriptions, le véritable tournant se situe durant le premier tiers du III<sup>e</sup> s. : on constate alors une complète dévastation des sites du nord-ouest, y compris Kerkinitis et Kalos Limèn, situation dont on a vu qu'elle trouvait des parallèles à peu près dans tout le nord de la mer Noire, en particulier dans la steppe avec l'effacement de la Grande Scythie. Les sites restèrent en ruine durant une longue période et, si certains ne se rétablirent jamais comme Panskoe I, d'autres furent réoccupés dès la deuxième moitié et surtout la fin du III<sup>e</sup> s., comme Bol'choj Kastel', Ojrat et Chajka. La destruction finale de ces sites n'eut pas lieu avant le deuxième quart ou le milieu du II<sup>e</sup> s. a.C., ainsi qu'on le constate à Bol'choj Kastel' ou au sanctuaire de Dzhangu'l. On peut considérer que c'est à cette époque que Chersonèse perdit définitivement son territoire du nord-ouest. Cette situation est à l'évidence en rapport avec l'apparition de la Scythie de Crimée, puisque à partir du milieu du II<sup>e</sup> s. a.C. une série de forteresses liées à cet État est alors construite sur les ruines des *teichè* chersonésitains.

Par ailleurs, la question subsiste de savoir, d'une part, quelle était l'étendue exacte des possessions de Chersonèse à l'époque de son expansion maximale, soit dans le dernier tiers du IV<sup>e</sup> s., et, d'autre part, de comprendre si, comme dans le cas du Bosphore et de Tanaïs, l'espace contrôlé par Chersonèse était discontinu, l'accès se faisant principalement par la mer ou si Chersonèse possédait réellement toute la bande côtière d'environ 200 km, formée de plaines fertiles, qui la séparait des villes sujettes. La réponse à cette double interrogation réside dans l'analyse de la disposition des sites ruraux, dont la cartographie a beaucoup évolué depuis les vingt dernières années. Les cartes "anciennes"<sup>95</sup> montrent une franche solution de continuité<sup>96</sup> entre la presqu'île d'Héraclée et le lac Saki, avec une occupation beaucoup plus dense au nord-ouest entre Kerkinitis et Panskoe. Cette situation s'explique en grande partie par les phénomènes d'érosion littorale qui ont affecté la première zone et probablement détruit un grand nombre de sites et par le moindre intérêt que, par voie de conséquence, les archéologues ont traditionnellement porté à cette portion du territoire<sup>97</sup>. Mais les recherches les plus récentes<sup>98</sup> ont contribué à combler partiellement le vide de la carte au sud du lac, tout en densifiant encore l'occupation du nord-ouest et en étirant ces possessions au nord, au-delà du golfe de Kerkinitis et même de la Crimée : on compte ainsi aujourd'hui plus de 80 sites de toute taille, attribués à la *chôra* de Chersonèse, en-dehors du parcellaire lui-même.

## OLBIA

Tout comme celles du Bosphore et de Chersonèse, la *chôra* d'Olbia est aujourd'hui bien connue<sup>99</sup> (fig. 39), à la fois dans son évolution et dans la typologie de ses établissements ruraux. L'intérêt pour le territoire de cette cité, surtout la région du Bug inférieur, commença à la fin du XVIII<sup>e</sup> s., après le rattachement du nord de la mer Noire à la Russie. On y trouve la trace de l'infatigable P.-S. Pallas en 1794, mais aussi d'autres à sa suite, tel P. I. Sumarokov, qui en 1799 prospecta la rive droite de l'estuaire du Bug. Le XIX<sup>e</sup> s. vit ces efforts d'identification et de localisation se poursuivre, en particulier grâce à l'activité d'A. S. Uvarov et V. I. Jastrebov. Il fallut, cependant, attendre le début du XX<sup>e</sup> s. pour que se développent les fouilles des sites ruraux, mais sans véritable compréhension du système formé par la cité et son territoire. L'activité s'intensifia, comme partout, après la deuxième guerre et jusque dans les années 1960, ce qui permit la cartographie de plus d'une centaine de sites, fortifications ou nécropoles, avec pour la première fois dans les années 1950 la constitution des sites ruraux en objet de recherche spécifique, même si ces derniers continuèrent d'être interprétés comme des établissements scythes. Un tournant décisif dans l'étude de la *chôra* d'Olbia intervint en 1971, avec la formation d'une équipe de l'Académie des sciences d'Ukraine, dirigée par Burakov, Bujskikh, Otreshko et Ruban, qui menèrent une prospection systématique depuis l'archaïsme jusqu'au III<sup>e</sup> s. p.C. : aussi le nombre de sites répertoriés s'accrut-il alors considérablement, avec des fouilles menées plus particulièrement sur les sites archaïques et les fortifications des premiers siècles de notre ère ainsi que, dans une moindre mesure, sur les sites des V<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. a.C. À ce groupe

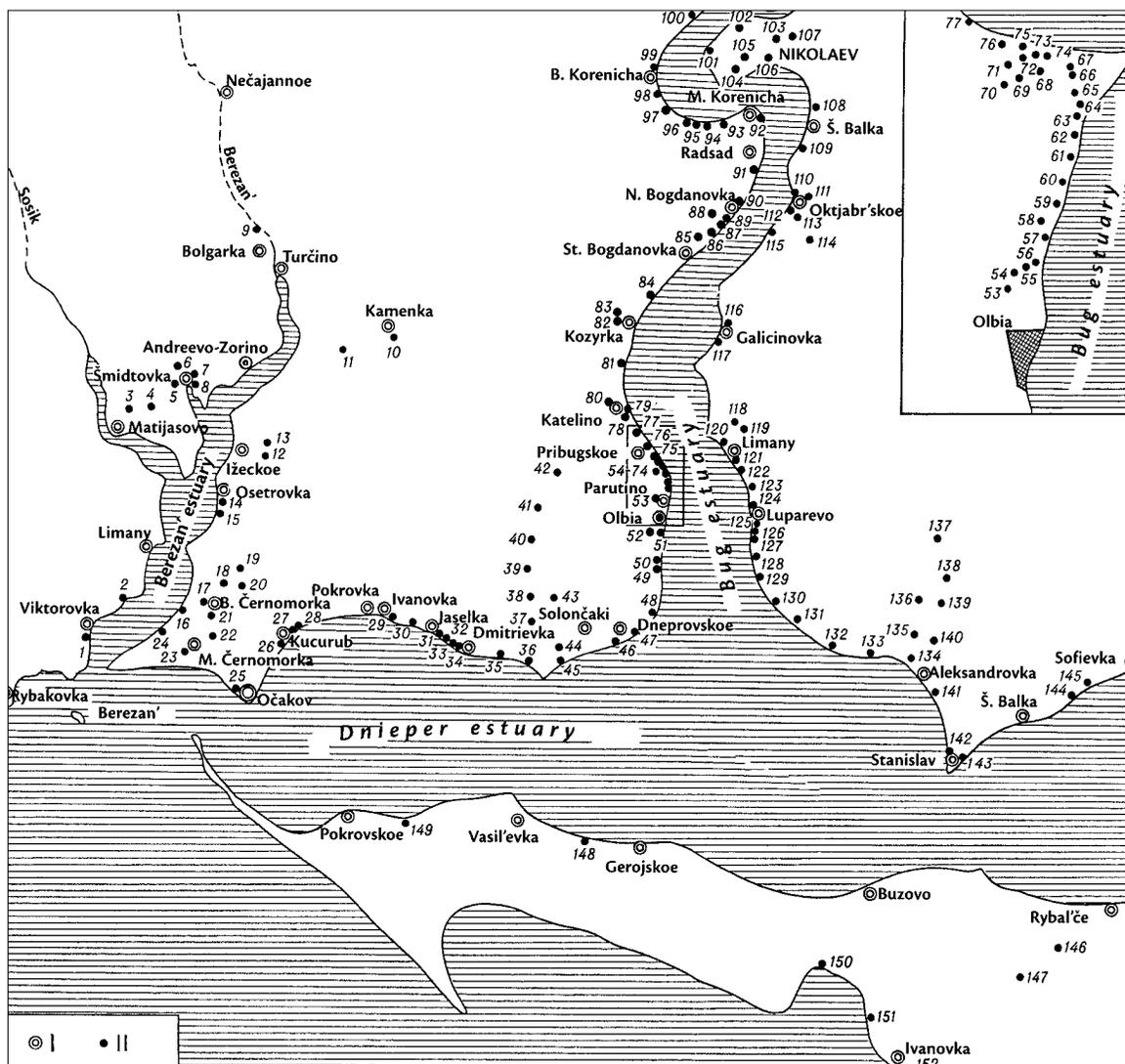


Fig. 39. Le territoire d'Olbia aux époques classique et hellénistique.  
I. Villages actuels. II. Sites antiques (Bujskikh 2006, 123, fig. 4).

s'ajouta, à partir de 1974, une seconde équipe appartenant à la division pétersbourgeoise de l'Académie des Sciences d'URSS sous la direction de K. K. Marchenko, Golovacheva, Domanskij et Ju. A. Vinogradov. L'ensemble de ces travaux a permis la parution de deux synthèses, sous la plume entre autres de Kryzhic'kij, Directeur de la mission archéologique d'Olbia, l'une historique en 1989<sup>100</sup> et l'autre exclusivement archéologique en 1990<sup>101</sup>. Mais on notera que depuis une quinzaine d'années, les fouilles menées dans la *chôra* d'Olbia se sont presque complètement interrompues et les établissements ruraux fortement dégradés sous l'effet des labours et des constructions récentes : les années 1990, marquées, comme peuvent en témoigner ceux qui ont alors fréquenté le site<sup>102</sup>, par des difficultés matérielles considérables au tout début de l'instauration de l'indépendance de l'Ukraine, constitue à cet égard un tournant un peu tragique. S'il faut porter un jugement général sur cette entreprise, on regrettera que nulle part les méthodes employées n'aient été précisées<sup>103</sup>, contrairement à ce que l'on constate par exemple pour les travaux menés dans le nord-ouest de la Crimée. L'expérience prouve qu'il ne peut s'agir, pour la partie "*survey*", que d'une prospection extensive de type classique avec repérage des sites potentiels grâce aux photographies aériennes<sup>104</sup>. Par ailleurs et paradoxalement, une certaine précocité de la mission a pu nuire à ses qualités "technologiques", puisque la batterie désormais classique des moyens utilisés par les archéologues (images satellitaires, GPS, prospection géo-physique etc.) n'est vraiment apparue dans la région du Pont Nord que dans les années 1990, au moment où s'écrivait la deuxième synthèse déjà mentionnée. L'intérêt de cette prospection réside donc moins dans l'attention portée à des considérations environnementales et contextuelles que dans une précision relative de ses données quantitatives (nombre de sites) et chronologiques (périodisation de l'occupation), malgré tout critiquables elles aussi.

La superficie de la *chôra* d'Olbia dans son extension maximale est encore l'objet de vives controverses<sup>105</sup> : si les archéologues s'accordent pour reconnaître comme limite septentrionale du territoire la ville actuelle de Nikolaev, il n'en va pas de même à l'est, ni surtout à l'ouest, ni même au sud, en-dehors des limites de la péninsule formée par les limans de Berezan', du Bug et du Dniepr en poussant jusqu'à la baie de Jagorlyckoe au sud, ainsi que des établissements situés directement le long des rives opposées<sup>106</sup>. La grande caractéristique des sites de la *chôra* d'Olbia en termes topographiques est leur proximité par rapport aux côtes, le long desquelles ils s'égrènent : aucun d'entre eux ne se trouve à plus de 10 ou 15 km de celles-ci et il s'agit souvent alors d'abris temporaires de bergers, situés dans la steppe. Les sites côtiers, cabanes de pêcheurs ou établissements agricoles permanents, ne s'enfoncent pas à plus de 5 km du rivage. Cette situation rend difficile le calcul de la superficie éventuelle du territoire, puisqu'il ne s'agit pas d'un territoire "plein", comme c'est le cas par exemple de la presqu'île d'Héraclée pour Chersonèse ou dans le Bosphore asiatique, mais cela n'empêche pas les archéologues d'estimer cette superficie à 100 000 ha (1000 km<sup>2</sup>)<sup>107</sup>, tout en limitant la mise en valeur économique de la bande côtière à 5 km de profondeur.

Le nombre des sites répertoriés atteindrait aujourd'hui plus de 300, selon le décompte proposé par les archéologues eux-mêmes dont 107 d'époque "archaïque", 152 d'époque classique et hellénistique et 64 des premiers siècles de notre ère<sup>108</sup>, soit un total de 323. En réalité, ce total est erroné, car on constate sans grande surprise un nombre important de recouvrements entre les trois périodes, certains sites ayant évidemment été occupés de manière plus ou moins durable. La numérotation adoptée pour la recension n'étant ni systématique, ni continue (!)<sup>109</sup> et en l'absence de catalogue général des sites, il faut procéder soi-même au calcul en ne comptant qu'une seule fois les établissements portant le même nom, ce qui donne un chiffre total de 256 sites, dont 210 pour les période archaïque et classique/hellénistique. Sur ces 210 sites, 107 relèvent effectivement de la première période. À la période suivante, 49 sites archaïques se maintiennent, 58 disparaissent et 103 nouveaux apparaissent, d'où le chiffre de 152 donné par les archéologues. Ce nouveau décompte permet sans doute de relativiser la brutalité de certaines charnières retenues, qui donnent le sentiment que la *chôra* se vide complètement, pour se remplir à nouveau par la suite en des lieux totalement inédits. Même s'il existe des moments inéluctables d'intermittence, dont certains sont certainement liés à la difficulté de datation du matériel ramassé plutôt qu'à de véritables "éclipses", il y a donc davantage de stabilité dans l'occupation du territoire que la périodisation proposée par les archéologues ne pourrait le faire croire.

La périodisation retenue pour cette occupation de la *chôra* est celle que l'on utilise également pour l'histoire du centre urbain, avec naturellement des ajustements propres au développement du territoire<sup>110</sup>. Les archéologues distinguent ainsi deux grandes périodes, de part et d'autre de l'invasion gète au milieu du 1<sup>er</sup> s. a.C. La première période (début du 6<sup>e</sup> s. jusqu'au milieu du 1<sup>er</sup> s. a.C.), celle qui nous intéresse ici, se divise elle-même en cinq étapes, bien plus complexes donc que la simple distinction entre époque archaïque et époque classique/hellénistique, retenue pour le décompte des sites. L'essentiel est, en l'occurrence, de souligner les deux grands moments de rupture, qui sont le deuxième tiers du 5<sup>e</sup> s., épisode propre à Olbia et que l'on ne retrouve pas vraiment ailleurs, et le milieu du 3<sup>e</sup> s., qui au contraire s'inscrit parfaitement dans l'histoire des territoires nord-pontiques. La séquence est la suivante :

– 1/ du deuxième quart du 6<sup>e</sup> au premier tiers du 5<sup>e</sup> s. a.C.<sup>111</sup>, avec d'abord l'occupation précoce des berges du liman de Berezan', qui est à mettre en rapport avec le développement de l'île du même nom, où se trouvait l'*apoikia* initiale. Jusqu'au milieu du 6<sup>e</sup> s., les sites se cantonnent aux rives droites des estuaires du Dniepr et du Bug jusqu'à la latitude d'Olbia, mais, après la fondation de la cité, les deux rives du Bug jusqu'au fleuve Ingul sont occupées. Le dernier quart du 6<sup>e</sup> et le premier tiers du 5<sup>e</sup> s. voient la première véritable expansion du territoire d'Olbia avec 107 sites recensés (les sites dits "archaïques"), dont aucun n'est fortifié. Les plus grandes concentrations<sup>112</sup> se trouvent au nord d'Olbia, entre Pribugskoe et Staraja Bogdanovka, près du liman de Berezan' et le long la combe d'Adzhigol. Il est difficile d'établir avec certitude la limite entre les territoires d'Olbia et de Berezan' jusque dans le premier tiers du 5<sup>e</sup> s. : selon Solov'ev<sup>113</sup>, qui s'appuie sur la différence de culture matérielle entre les deux zones (utilisation plus ou moins dense de l'espace rural, architecture, céramique non tournée...), cette limite passe justement par la vaste combe d'Adzhigol, qui n'a révélé que des abris saisonniers pour cette époque.

– 2/ le deuxième tiers du 5<sup>e</sup> s., marqué par une réduction drastique du nombre de sites, dont seule une dizaine continue d'être occupée, hormis ceux qui sont situés dans un rayon de cinq à dix km autour de la ville, et la formation d'un faubourg constitué de huttes enterrées ou semi-enterrées. Les causes de ce phénomène ne sont pas exactement connues et se sauraient se réduire ni à une pression exercée par les nomades, ni aux seules nécessités du développement interne de la *polis*, qui auraient attiré une population nombreuse dans le centre urbain. On notera cependant une forte augmentation du nombre de fosses à grain découvertes sur le territoire urbain, ce qui peut être un indicateur de difficultés dans la *chôra*, en décalage avec l'évolution de la ville qui poursuit son développement<sup>114</sup>. C'est alors sans doute que Berezan' perd son indépendance<sup>115</sup> pour devenir un simple *emporion* d'Olbia, qui domine désormais également toute la *chôra*.

– 3/ du dernier tiers du 5<sup>e</sup> s. à 331, date du "siège de Zôpyrion" et 4/ de 331 au deuxième quart du 3<sup>e</sup> s. a.C. La chronologie me paraît, sur ce point, devoir être précisée : la charnière proposée (331) est en réalité très fragile, y compris pour l'histoire politique de la cité, à quoi s'ajoute que l'on n'a pas la trace d'un ravage complet de la *chôra* à cette époque<sup>116</sup>, ce qui prive cette date de toute pertinence pour la question qui nous occupe. La réoccupation du territoire commence véritablement au tournant des 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> s. pour s'intensifier entre le dernier tiers du 4<sup>e</sup> et le premier tiers du 3<sup>e</sup> s., période de l'expansion maximale et de la plus grande densité d'occupation, ce qui correspond bien à la situation connue ailleurs dans le Pont Nord. Les sites se concentrent<sup>117</sup> au nord d'Olbia entre Voloshskaja Kosa et Didova Khata, sur la rive gauche du Bug entre Limany et Stanislav, et tout le long de la rive droite du liman du Dniepr jusqu'au liman de Berezan'. Leur nombre reste modeste ailleurs, en particulier sur la rive droite du liman de Berezan' et la presqu'île de Kinburn.

– 5/ enfin, du milieu du 3<sup>e</sup> s. au milieu du 1<sup>er</sup> s. a.C., date à laquelle les derniers sites encore occupés sur la rive gauche du Bug cessent de l'être. Le site même de Berezan' n'existe plus durant cette période.

La taille et la typologie des établissements dépendent de l'époque considérée. À l'époque archaïque, la moitié d'entre eux est constituée de petits sites occupant environ 0,2 ha et situés au nord d'Olbia, sur la rive droite du Bug, tandis que, dans les limans de Berezan' et du Dniepr au sud d'Olbia, on trouve également des sites

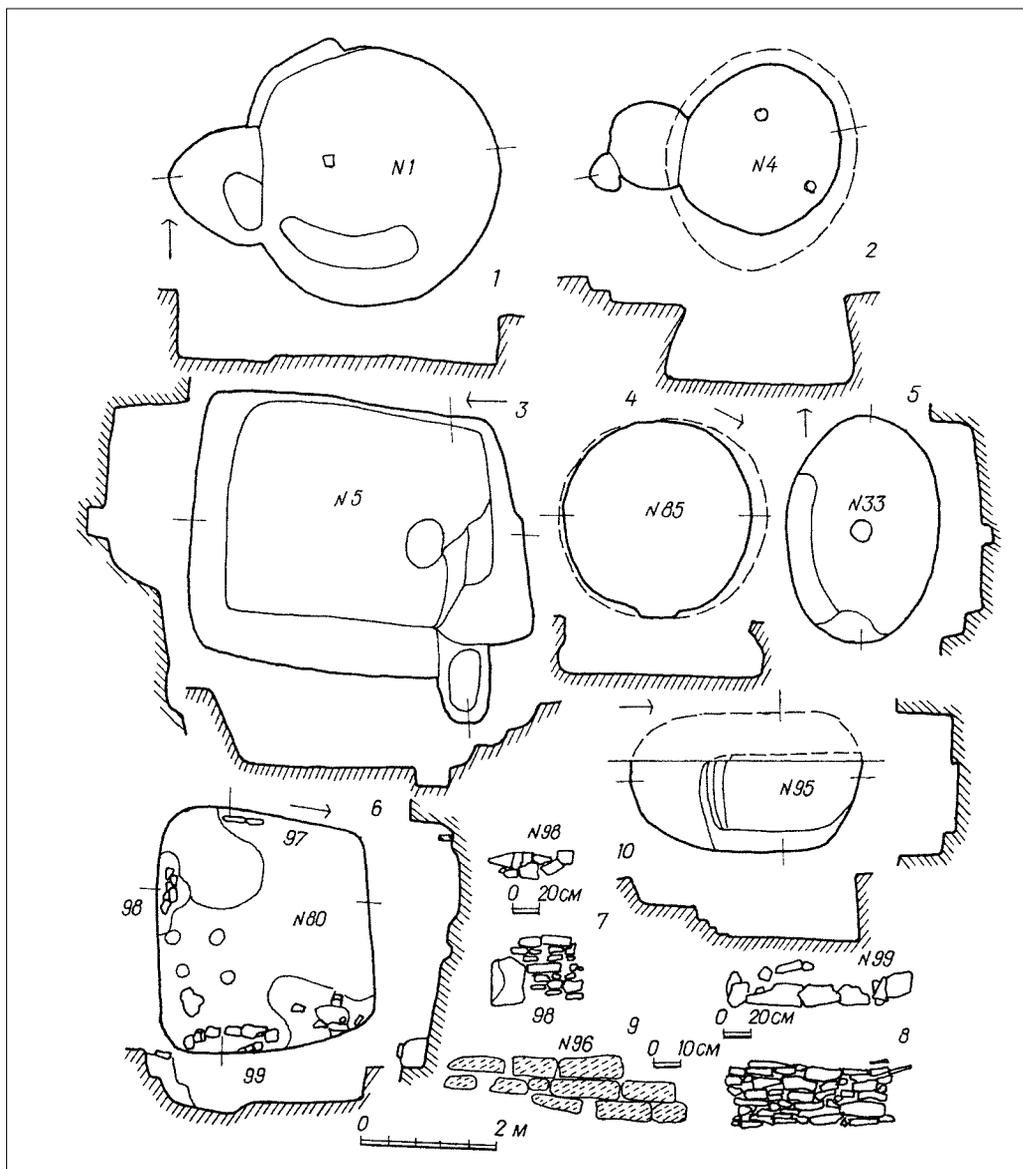


Fig. 40. Olbia, site de Chertovatoe 7 : variantes de huttes enterrées et semi-enterrées dans le Bug Inférieur, aux VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s. a.C. Plans et coupes (Bujskikh 2006, 120, fig. 3).

plus grands qui occupent de 2-3 à 5-8 ha sur le terrain. N'ont été recensés pour cette époque que trois grands sites occupant une superficie de 50 à 80 ha. Les sites sont encore marqués par l'irrégularité de leur structure et de leur disposition. Parmi les plus grands, celui de Chertovatoe 7 (fig. 40), qui s'étend sur environ 50 ha à 9 km au nord-est d'Olbia, a fait l'objet d'une fouille détaillée<sup>118</sup>. Il est décrit comme comportant une série d'unités composées d'une grande hutte centrale semi-enterrée (12-15 m<sup>2</sup>), entourée de 3 à 6 huttes enterrées ou semi-enterrées de dimensions plus modestes (6-9 m<sup>2</sup>), d'une dizaine de fosses à grain ou à usage domestique et d'autres constructions annexes. Une telle unité est considérée comme formant un *oikos* et se trouve distante de 10 à 50 m de l'unité suivante. Ce type de disposition a été découvert sur d'autres sites contemporains de diverses tailles, comme Kucurub 3 ou Kozyrka 9. On reviendra sur ce type particulier d'habitat qu'est la *zemljanka*, mais on notera d'emblée que la disposition de cet habitat en grappes ou en buissons est tout simplement celle du village, avec cette caractéristique logique que plus on s'éloigne du centre urbain et plus l'habitat est groupé, les villages de taille moyenne comprenant 4-6 à 10-16 maisons et les grands villages jusqu'à 100 voire 160. Les *zemljanki* ne cessent pas d'exister à la période suivante, au moment de la réduction du nombre de sites, comme en témoignent celles que l'on a mises au jour dans le faubourg d'Olbia. Mais c'est aussi durant cette période qu'apparaissent, comme à Chertovatoe 7<sup>119</sup>, les premiers ensembles construits méritant véritablement le nom de fermes. Au IV<sup>e</sup> s., le nombre de ces constructions s'accroît sur les sites ruraux : celles-ci pouvaient atteindre 200 m<sup>2</sup> et comporter, autour d'une cour, 6 à 8 pièces dotées de murs de brique crue sur socle de pierre, comme la ferme de Zakisova Balka 1<sup>120</sup>, de Kucurub 1 ou de Kozyrka 2<sup>121</sup>, et l'on trouve même de très grandes fermes comme celle de Didova Khata 1<sup>122</sup> à la haute époque hellénistique, qui couvre une superficie de 1200 m<sup>2</sup> (fig. 41). Un site comme Kozyrka 2 présente également une grande zone économique avec des greniers à blé<sup>123</sup>. À partir du IV<sup>e</sup> s., le village "urbanisé" et non fortifié devient le principal type d'habitat dans la *chóra*<sup>124</sup>. La taille de ces villages ne varie pas vraiment à la fin du IV<sup>e</sup> et au début du III<sup>e</sup> s. (de 1,5 à une dizaine d'ha), mais la disposition d'ensemble, lorsqu'il ne s'agit pas de fermes isolées, y est moins aléatoire avec l'existence de "quartiers", semblables à ceux du centre urbain. Les dernières recherches ont, par ailleurs, montré que les sites et les bâtiments ruraux ne présentaient toujours pas d'éléments fortifiés aux V<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s.<sup>125</sup>, caractéristique curieuse qui mériterait certainement d'être confirmée par de plus amples travaux.

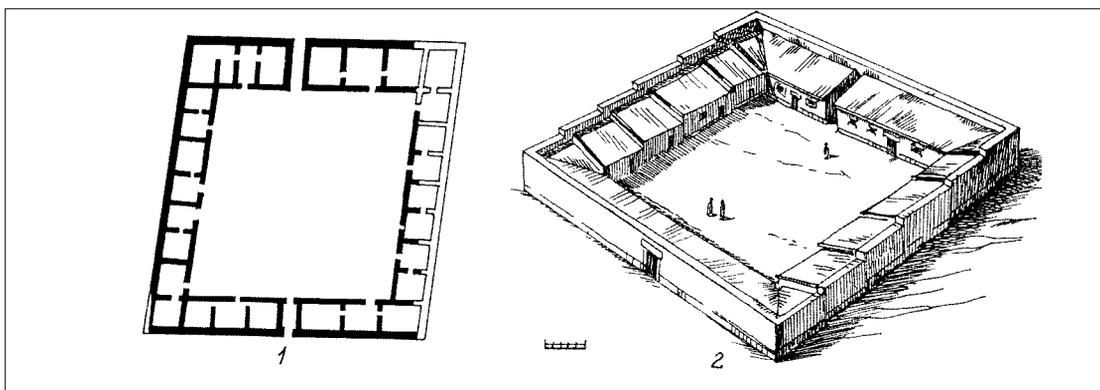


Fig. 41. Territoire d'Olbia : la ferme de Didova Khata (Bujskikh 2006, 125, fig. 6).

## V - Parcellaires et propriété foncière

L'un des aspects particuliers du développement des territoires ruraux est l'implantation de parcellaires, qui ne coïncident bien sûr jamais avec la superficie totale des premiers, même si on a tendance à les assimiler comme c'est le cas dans la presqu'île d'Héraclée à Chersonèse, et s'installent parfois en dépit des limites que l'on avait cru pouvoir assigner à telle ou telle *chôra*, ainsi qu'on le verra pour Nymphaion. Avant de pousser plus avant la description et l'interprétation de ces parcellaires, il convient de préciser le vocabulaire employé. Le terme de cadastre, utilisé de manière universelle et sans aucune restriction par ceux qui s'intéressent en particulier au découpage de la presqu'île d'Héraclée, a pour les géographes un sens précis qui ne le rend pas nécessairement le plus apte à rendre compte de toute espèce de parcellisation. Il est, en effet, le résultat du "recensement des biens fonciers par l'État"<sup>1</sup>, en général à des fins fiscales. Il s'agit donc d'abord d'une archive publique, qui se présente sous la double forme d'une "liste de parcelles appropriées" et d'une "représentation du maillage territorial"<sup>2</sup>. L'un des très rares exemples de cadastre au sens propre pour l'Antiquité est le cadastre romain d'Orange, série de trois plans inscrits dans le marbre et détaillant trois centuriations antérieures à 77 p.C. Mais le terme a fini par être employé, de façon métonymique, pour désigner tout parcellaire orthonormé<sup>3</sup>, comme c'est le cas à Chersonèse. Tout cela pourrait n'être qu'une querelle de mots, si n'était ainsi entretenue une confusion sur les rapports entre forme spatiale et propriété : prendre un parcellaire orthogonal pour un cadastre, c'est établir une équivalence implicite entre maillage spatial régulier et distribution égalitaire de la propriété, dont nous verrons qu'elle n'a rien d'une évidence. Là encore, les géographes nous aident à démêler l'écheveau à partir de la notion de parcelle, puisque qu'ils invitent à différencier les parcelles de propriété, qui sont définies par le cadastre, et les parcelles d'exploitation, seules visibles sur le terrain. On ne peut donc que souscrire à cette remarque de R. Brunet : "l'observation du paysage donne une idée de la structure des exploitations, mais non de la propriété, que seul le cadastre permet de connaître"<sup>4</sup>. Dans les analyses qui suivent, j'emploierai donc de préférence le terme de parcellaire pour désigner "tout dessin des parcelles d'exploitation"<sup>5</sup>, qu'il soit régulier ou non, ce qui présente l'avantage de mettre sur le même plan des formes très différentes, sans pour autant surinterpréter d'emblée la disposition orthogonale en termes de propriété. De même, j'utiliserai le terme de lots<sup>6</sup>, qui me paraît un peu plus neutre, uniquement pour désigner les ensembles de six parcelles (ou carrés régulateurs en langage technique) formant la trame du parcellaire de Chersonèse, là où tous les archéologues emploient celui de *klêros* depuis l'ouvrage de Strzhelecki<sup>7</sup>, préjugant ainsi d'emblée du type et de la taille du domaine moyen sur ces terres coloniales. En tout état de cause, ce débat terminologique présente l'avantage d'introduire directement la question qui paraît ici pertinente : comment dépasser l'analyse de la forme (orthogonale, radiale etc.) pour toucher au phénomène qui intéresse en priorité l'historien, celui de la répartition de la propriété ?

### CHERSONÈSE

#### Histoire de la recherche

Les lots de la presqu'île d'Héraclée sont connus et identifiés comme tels depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> s., autrement dit depuis le rattachement de la Crimée à l'Empire des tsars, grâce aux travaux de P.-S. Pallas, archéologue et historien pétersbourgeois. Quelque quarante années plus tard, vers 1830, le voyageur suisse Fr. Dubois de Montpéroux précisa la superficie totale des terres ainsi cultivées, comprit le rôle essentiel qu'y avait joué la vigne et identifia les bâtiments comme des fermes. Pourtant, comme si souvent, ce fut d'abord le centre urbain qui concentra les efforts des archéologues et il fallut attendre encore presque un siècle pour que commençât réellement l'analyse des fermes et des lots, grâce à N. M. Pechenkin qui en fouilla plusieurs et leva des plans sur la presqu'île de Majak en 1905-1911, travaux dont l'importance fut immédiatement saluée par Rostovcev. Après la Révolution, dans les années 1920 et 1930, l'Institut d'histoire de la culture matérielle de Léninegrad entreprit la recension des monuments agraires de la presqu'île d'Héraclée, sans pouvoir la faire paraître dans l'immédiat.

Mais, les années 1950-1960 furent, là encore, décisives, puisque commencèrent alors, sous la direction de Strzheleckij, les premières prospections et fouilles d'envergure menées sur les lots de la partie nord-ouest de la presqu'île, qui s'appuyaient sur la recension précédente et servirent elles-mêmes de fondement aux études ultérieures grâce à un ouvrage paru en 1961<sup>8</sup>. Cette première synthèse, relative aux formes de propriété et aux pratiques agricoles sur la presqu'île d'Héraclée à l'époque hellénistique, à partir de l'analyse de 35 lots, fit longtemps autorité. À Strzheleckij succéda Shcheglov (Institut d'histoire de la culture matérielle de Saint-Petersbourg), l'archéologue qui fut le grand homme de la *chôra* des Chersonésitains à partir des années 1960. Celui-ci élargit l'analyse des parcellaires à la Crimée du Nord-Ouest et la grande innovation technique fut l'utilisation de la photographie aérienne pour corriger et compléter les plans précédemment établis<sup>9</sup>, même si la présence militaire à Sevastopol' empêcha l'accès à une bonne partie des données<sup>10</sup> : ainsi, seul un tiers environ du territoire put être restitué avec précision grâce aux clichés des années 1940-1970. On doit à Shcheglov<sup>11</sup> une deuxième monographie sur le sujet, *Polis et chôra*, parue en URSS en 1976 et traduite en langue française avec une mise à jour en 1992<sup>12</sup>, qui reste l'ouvrage sur lequel s'appuient aujourd'hui encore très souvent les historiens occidentaux.

Depuis les années 1970, cependant, les "expéditions" se sont multipliées sur le territoire de Chersonèse, avec des équipes purement locales, mais aussi ukrainiennes en général (Académie des Sciences) ou russes, dont il serait fastidieux de dresser ici la liste. On en retiendra l'instauration en 1974 d'une mission archéologique<sup>13</sup> dirigée en particulier par l'Université d'État de Moscou et l'Institut archéologique de l'Académie des Sciences d'URSS et destinée à vérifier les conclusions de Strzheleckij à partir de lots intacts et à dresser un plan complet de la presqu'île d'Héraclée. Autre moment important : la formation en 1992 d'une équipe ukraino-américaine<sup>14</sup>, portée par Carter (Université d'Austin, Texas), venu de la *chôra* de Métaponte, et L. V. Marchenko (Directeur de la Réserve archéologique de Chersonèse) : il s'agissait, en ce qui concerne la *chôra*, de mener à bien des fouilles communes (qui commencèrent en 1994), de restaurer certaines parties du site, de construire un SIG<sup>15</sup> et, enfin, de produire une synthèse sur la presqu'île d'Héraclée. Cette entreprise interdisciplinaire fait appel à toutes les sciences et les techniques aujourd'hui liées à l'archéologie, et la mission comprend ainsi, outre les fouilleurs et les prospecteurs, des géographes-géomorphologues, des palynologues et des spécialistes de l'image satellitaire<sup>16</sup> et de la prospection géophysique. C'est actuellement l'une des plus importantes missions archéologiques internationales (sinon la plus grande ?) travaillant dans le nord de la mer Noire. On lui doit un gros article de synthèse paru en 2000<sup>17</sup> et concernant à la fois l'histoire de la *chôra* et les travaux récents de l'équipe et, surtout, le volume très complet, publié en 1999-2001 sous la plume de Nikolaenko (Sevastopol')<sup>18</sup>, qui recense et décrit l'ensemble des parcelles pour les IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. a.C.<sup>19</sup>.

### Limites géographiques du parcellaire

Le cas du parcellaire de Chersonèse est bien connu et l'on pourrait croire qu'il suffit d'en tracer ici seulement les traits principaux. Pourtant, sous son apparente et splendide uniformité, il pose d'importants problèmes d'interprétation, tant chronologique que spatiale, comme le montrent les travaux récents. La presqu'île d'Héraclée (fig. 42) forme un triangle délimité par le cap de Chersonèse à l'ouest, la baie de Balaklava au sud, le Symbolon Limèn des Anciens, et la baie de Sevastopol' à l'est, où l'ancien port de Ktenous était situé à l'embouchure de la Chernaja près de la ville d'Inkerman. Il s'agit d'un plateau faiblement incliné vers la mer, qui s'élève depuis les baies septentrionales jusqu'à l'altitude de 280 m à son extrémité méridionale. Les frontières du parcellaire sont les suivantes : la limite orientale suit une ligne orientée nord-ouest/sud-est, reliant la baie Juzhnaja au nord aux monts Sapun au sud, sans tenir compte du ravin de Sarandinakina<sup>20</sup>, et la limite méridionale une ligne allant de Sapun à la baie Mramornaja. C'est l'orientation même de la péninsule (nord-est/sud-ouest) et de son relief qui a déterminé l'orientation générale de la grille. Le parcellaire de Chersonèse constitue à ce jour, avec dans une moindre mesure celui de Métaponte (fig. 43), le plus bel exemplaire du genre pour le monde grec : il a, en effet, la chance d'avoir été largement épargné et d'être particulièrement visible aussi bien sur le terrain que sur les photographies aériennes, même si les changements ont été importants depuis une cinquantaine d'années et

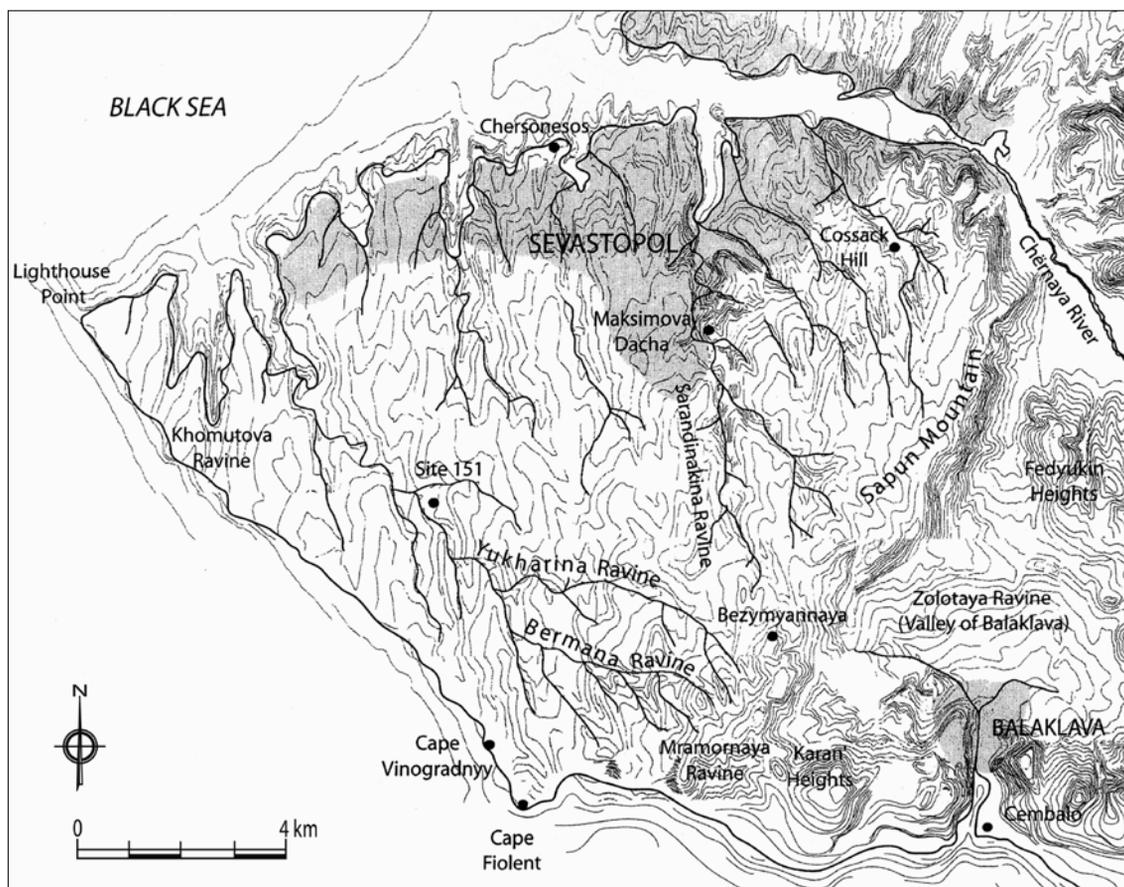


Fig. 42. Chersonèse, presqu'île d'Héraclée. Principaux traits topographiques (d'après Carter 2003, 122, carte 9.2).

si de nombreux sites sont aujourd'hui menacés à la fois par l'érosion côtière et l'extension urbaine et suburbaine progressive de Sevastopol'.

### Questions chronologiques

La première question relative à ce parcellaire est d'ordre chronologique et peut être posée comme suit : comment périodiser sa mise en place et y-a-t-il continuité ou rupture entre les diverses phases, en particulier une éventuelle phase "initiale" et une deuxième étape qui verrait sa généralisation à partir des années 350 ? La réponse à cette question est loin d'être univoque et n'a pas nécessairement gagné en clarté ces dernières années. Rappelons d'abord que la presqu'île n'était pas vide à l'arrivée des Grecs, puisqu'on connaît aujourd'hui une dizaine de sites du II<sup>e</sup> millénaire a.C. et une vingtaine de sites de la première moitié du I<sup>er</sup> millénaire dans les limites du futur parcellaire (fig. 44), sans compter tous ceux qui étaient situés hors de ce périmètre, à l'est du ravin Sarandinakina et à l'est de la baie de Sevastopol<sup>21</sup>. On trouve, par ailleurs, du matériel grec en divers points du territoire et la distribution de celui-ci s'étend ensuite progressivement de la fin du V<sup>e</sup> s. jusque dans les

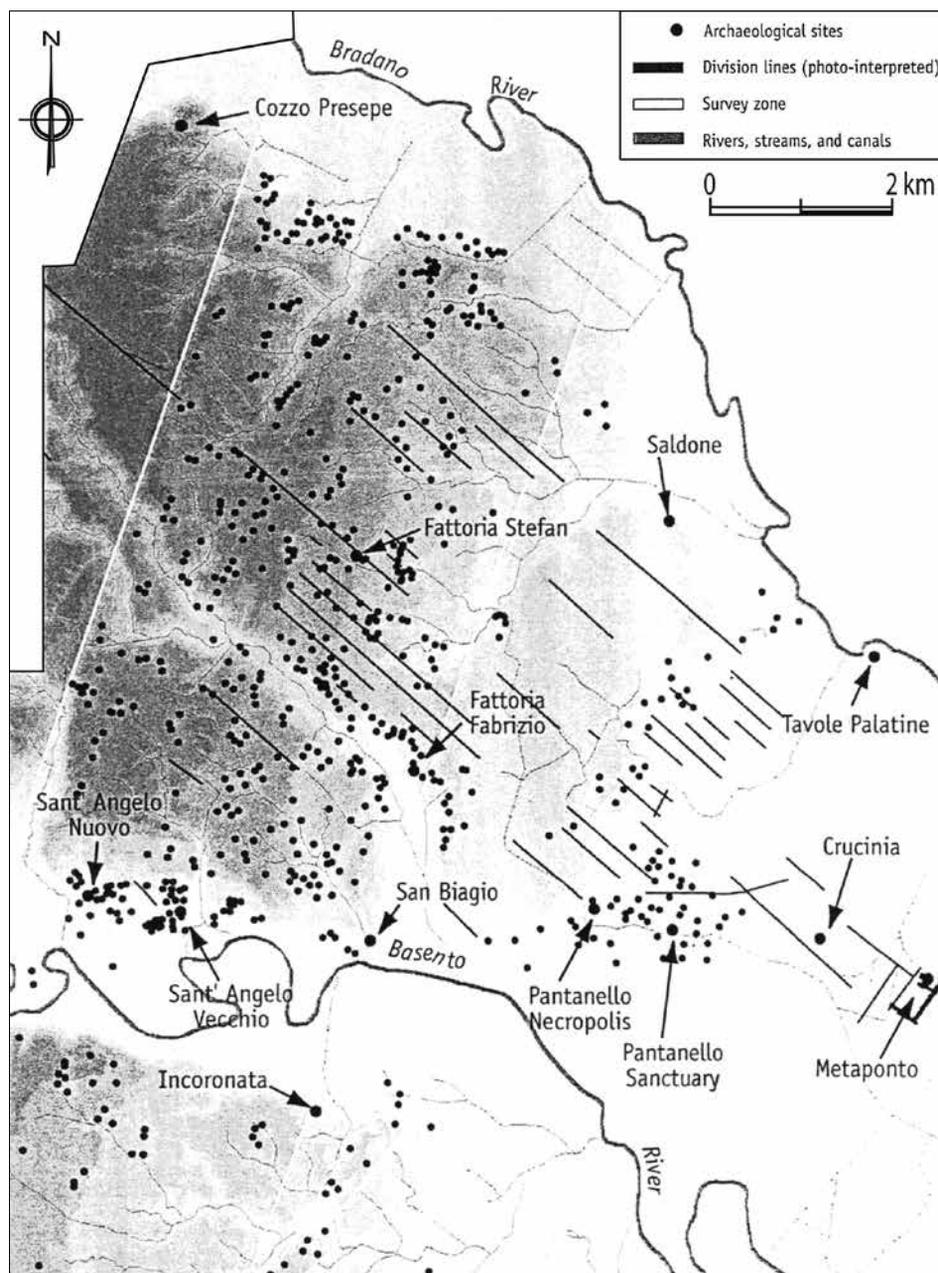


Fig. 43. Territoire de Métaponte : relevé actuel des traces de parcellaire entre les rivières Basento et Bradano (d'après Carter 2005, 178, fig. 2).

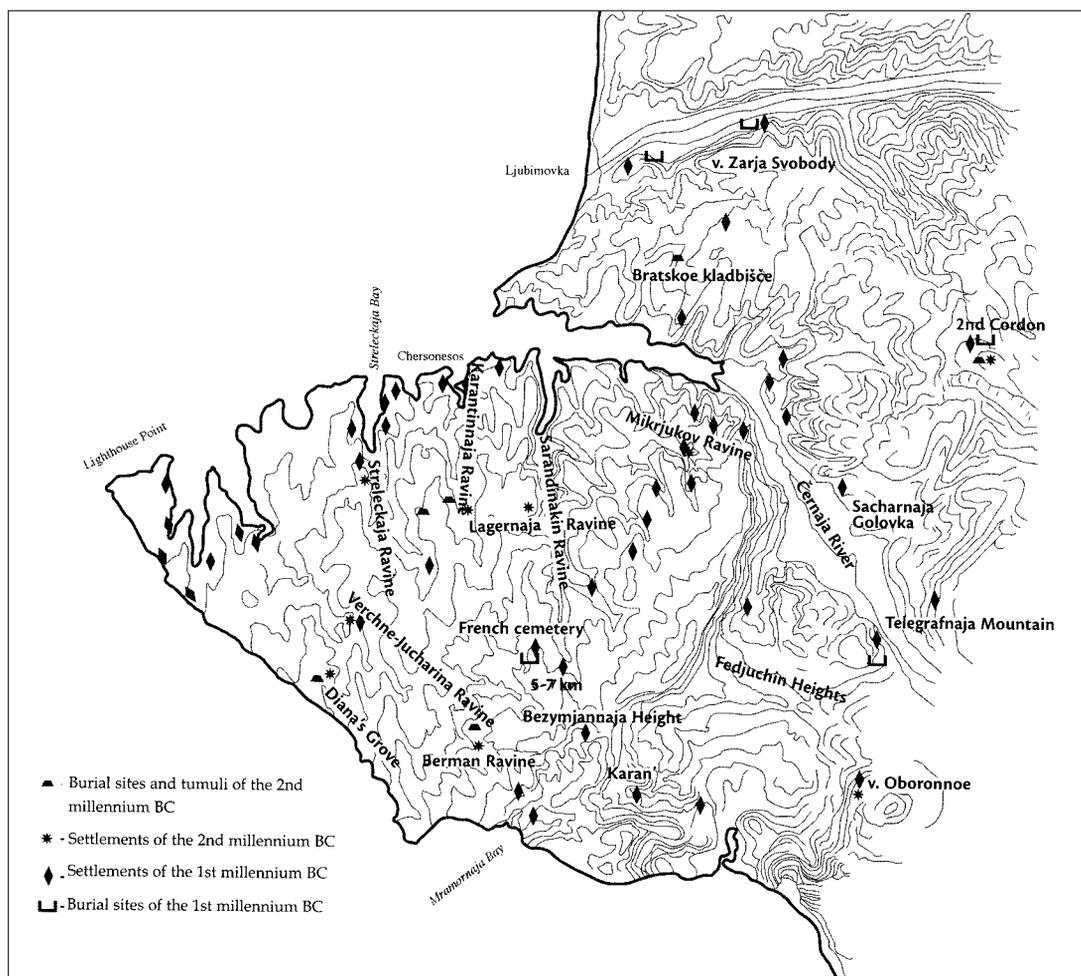


Fig. 44. Presqu'île d'Héraclée : sites des second et premier millénaires a.C. (Nikolaenko 2006, 153, fig. 3).

années 350 a.C., en particulier dans les baies Streleckaja, Kamyshevaja, Kazach'ja, dans la presqu'île de Majak et, enfin, dans la combe de Berman<sup>22</sup>. Les sites concernés deviennent par là même difficiles à attribuer à telle ou telle population : d'une manière générale, et comme c'est si souvent le cas, tout dépend pour les archéologues de la proportion de céramique grecque ou indigène découverte. Le mieux que l'on puisse dire, à propos de la présence de céramique grecque sur les sites où prédomine la culture dite de Kizil-Koba est qu'elle témoigne de contacts et d'échanges : mais il n'est pas certain que l'on puisse en déduire, pour la période postérieure à la fondation "officielle" de la cité en 422/1<sup>23</sup>, une organisation progressive du territoire par les Chersonésitains, comme l'affirme Nikolaenko<sup>24</sup>, sauf peut-être dans les cas où l'on peut déceler, à proximité de certains d'entre eux, une esquisse ancienne de délimitation, ce qui nous amène au deuxième point.

Plusieurs découpages chronologiques ont été, en effet, successivement proposés pour la mise en place des délimitations<sup>25</sup>, dont le plus ancien est le suivant : d'abord les environs de la baie Karantinaja au début du IV<sup>e</sup> s., puis la presqu'île de Majak dès le deuxième quart du IV<sup>e</sup> s. et enfin le reste de la presqu'île d'Héraclée à partir de

c. 350. Plus récemment, Shcheglov<sup>26</sup> a considéré que la première étape avait eu lieu sur la presqu'île de Majak (fig. 45), point de vue encore partagé par une majorité de savants<sup>27</sup>, malgré le paradoxe, relevé par Nikolaenko<sup>28</sup>, de la grande distance (10 km) séparant Majak de la ville même de Chersonèse : selon Shcheglov, la forteresse, les fermes et les lots appartiendraient à un système unique, où la première protégerait les autres, et, à peu de choses près, seraient apparus en même temps, soit au tournant des premier et deuxième quarts du IV<sup>e</sup> s. a.C.<sup>29</sup> Que sait-on, en fin de compte, du découpage et de l'occupation de la terre sur cette presqu'île ? On compte à Majak<sup>30</sup> 86 à 90 unités d'une superficie moyenne de 4,4 ha et 8 à 10 d'une superficie double, soit une centaine de parcelles de base, sur lesquelles N. M. Pechenkin au début du XX<sup>e</sup> s. avait cru pouvoir observer le même nombre de fermes en les datant de l'époque classique, considérations sur lesquelles se sont ensuite appuyés les historiens pour en tirer

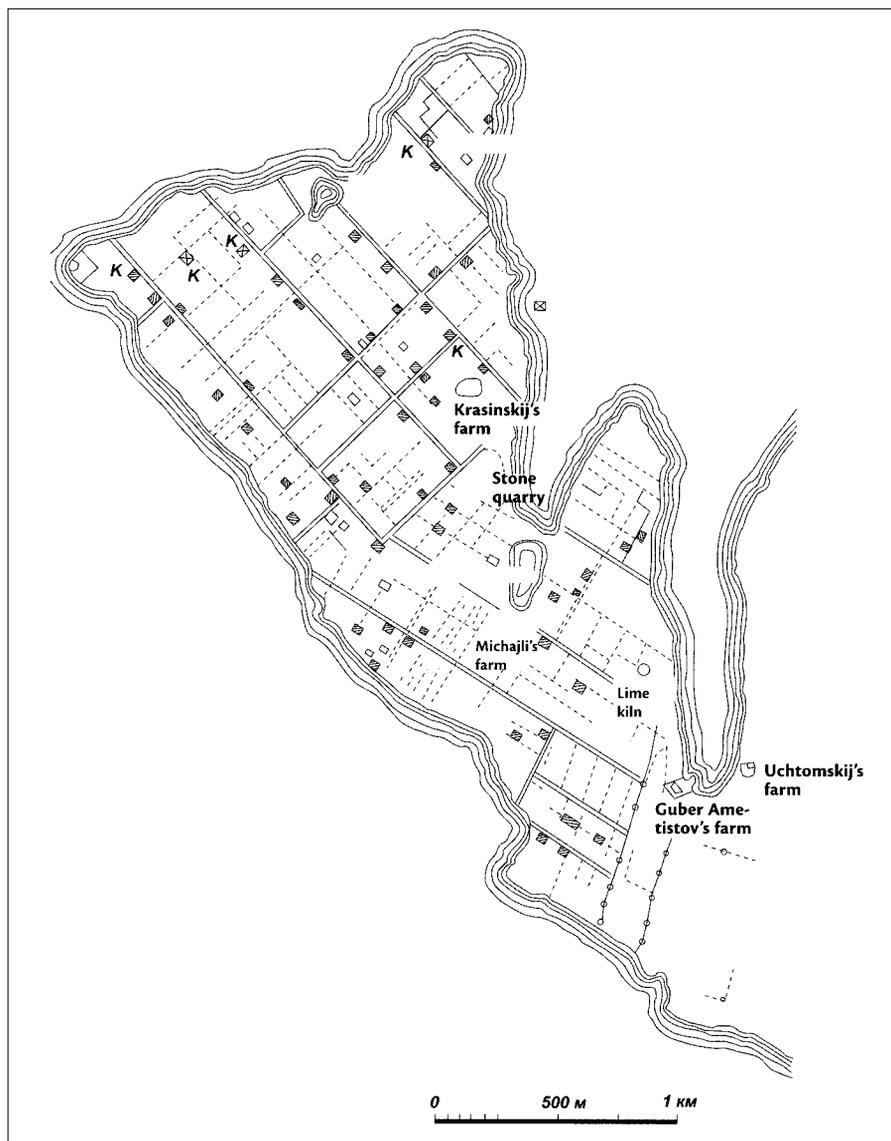


Fig. 45. Parcellaire de la péninsule de Majak, selon Pechenkin 1910-1911 (Nikolaenko 2006, 166, fig. 15).

des conclusions aventureuses sur la structure de la propriété et les statuts des propriétaires. Pourtant, comme le souligne Nikolaenko, ces considérations, fondées sur des travaux anciens, restent largement hypothétiques et les fouilles menées au cours des années 1990 sur cette portion du territoire n'ont pas permis de les confirmer. Ainsi, parmi ces fermes, seules quelques unes datent effectivement de la fin de l'époque classique ou de l'époque hellénistique<sup>31</sup> et un grand nombre d'entre elles sont en fait de simples abris ou des structures auxiliaires : au total, ce sont donc simplement 15 à 18 fermes<sup>32</sup> qui, à la haute époque hellénistique, étaient réparties sur les 90 unités de 4,4 ha, soit une ferme pour 5 à 6 d'entre elles. De même, les fouilles menées en 1994-1995 dans la zone de la "forteresse" de l'isthme n'ont révélé aucune structure antérieure à la fin du IV<sup>e</sup> s.<sup>33</sup>

Les périodisations et les modèles antérieurs sont donc contestés par Nikolaenko, qui propose un autre schéma<sup>34</sup>. Selon elle, il est possible d'observer une série initiale de lots isolés les uns des autres, formant une sorte de pré-parcellaire (fig. 46), dans trois zones situées au nord-est (faubourgs de Chersonèse), à l'ouest (de la baie Omega à la presqu'île de Majak) et au sud (combe de Berman). Ces lots auraient été complètement recouverts au moment du grand arpentage du milieu du IV<sup>e</sup> s. et dateraient de la fin du V<sup>e</sup> et de la première moitié du IV<sup>e</sup> s. Elle en veut pour preuve trois éléments :

- tout d'abord, il existe un certain nombre de routes de la "chôra ancienne" qui ont, par la suite, été réutilisées pour la construction des murs séparant les lots du grand parcellaire, comme l'a montré en 1991-1992 la fouille des lots 7 à 12 près de la baie Omega<sup>35</sup> ;

- par ailleurs, le long d'une route menant du centre urbain à un site de l'isthme de Majak<sup>36</sup>, on trouve des sites échelonnés de la fin du V<sup>e</sup> jusqu'à la première moitié du IV<sup>e</sup> s. a.C.

- enfin, on constate la présence, sur le site fortifié de la combe de Berman, de tuiles timbrées d'Héraclée et de Sinope datant des années 360-350 a.C., qui laisse penser que les lots identifiés à proximité peuvent être placés dans la première moitié ou le deuxième quart du IV<sup>e</sup> s.<sup>37</sup>

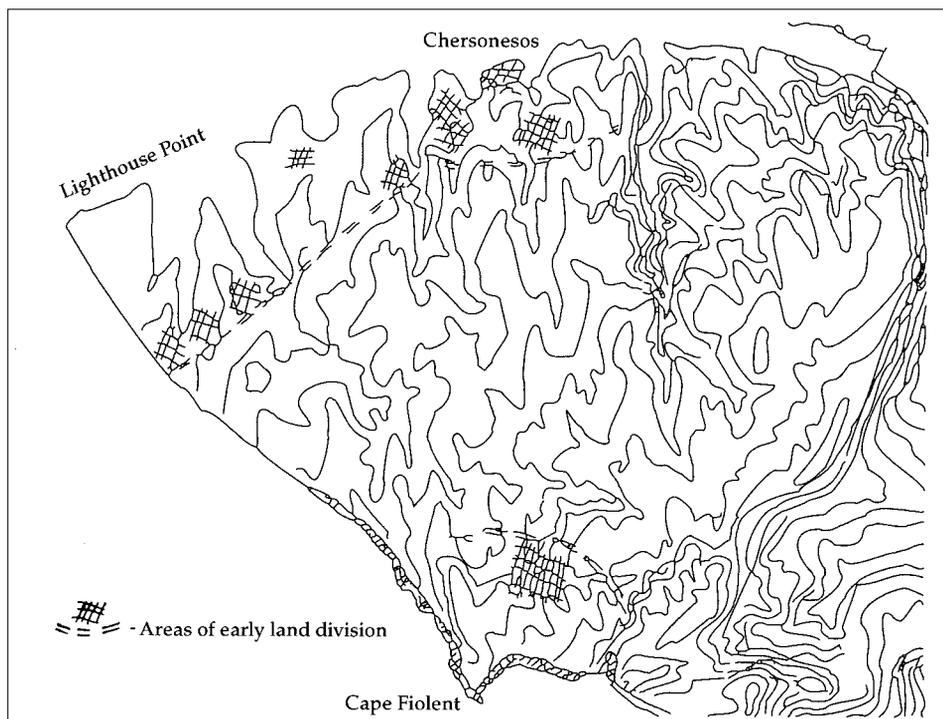


Fig. 46. Zones les plus anciennes d'implantation de parcellaires (Nikolaenko 2006, 156, fig. 5).

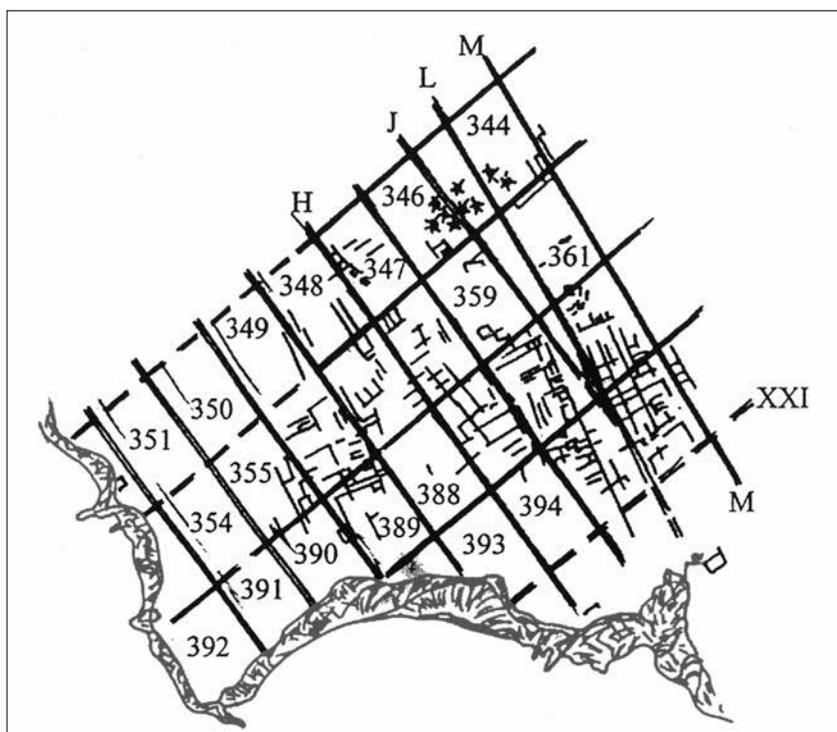


Fig. 47. Presqu'île d'Héraclée : les "zones" XXI et XXII (d'après Nikolaenko 1999b, 64, fig. 55).

On ajoutera à ces arguments de Nikolaenko que la superposition des parcelles initiales et des lots du grand parcellaire montre clairement, dans le cas de Berman, une orientation distincte et un recouvrement des premières par les seconds (fig. 47). De même, la taille des parcelles initiales en amont de la baie Karantinaja, près de la ville, n'a rien à voir avec celle des lots du grand parcellaire : pour autant qu'on puisse mesurer les premières, on trouve des parcelles de 2, 4, 8 ou 12 plèthres, nettement plus petites que les 36 plèthres réglementaires de l'étape ultérieure<sup>38</sup>.

Dans cette seconde étape, selon Nikolaenko, il n'y a plus qu'un seul grand parcellaire<sup>39</sup>, qui concerne la totalité de l'espace normé y compris la zone côtière et dont la mise en place commence au milieu du IV<sup>e</sup> s. : c'est là toute la différence avec les hypothèses précédentes, y compris partiellement les siennes propres dans un état antérieur de la réflexion. En effet, l'archéologue, quoique faisant déjà de l'ensemble un système unique, distinguait auparavant deux étapes<sup>40</sup> dans la mise en place du grand parcellaire, avec d'abord les premiers lots situés entre la ville même de Chersonèse et la presqu'île de Majak jusqu'à la ligne unissant les lots 140 (anc. 67) à 158 (anc. 125), soit 3800 à 4000 ha, puis ceux, plus récents, de l'extension méridionale de la presqu'île d'Héraclée à proprement parler sur 10 000 ha. Dans le dernier état de sa synthèse<sup>41</sup>, elle restitue un système construit en une seule fois depuis l'extrémité septentrionale des baies jusqu'à la limite sud, avec mise en place des deux axes principaux (M et XII), puis des routes qui délimitent 25 zones et enfin des lots et des carrés régulateurs (fig. 48, 49 et 50). Elle concède malgré tout à la chronologie<sup>42</sup>, mais de manière très souple, que tout n'a pu être construit en même temps et montre, grâce aux fouilles des fermes, qu'une première série de bâtiments fut édifiée vers 350 (lots 6, 46, 57), une deuxième vers 340 (8a, 26, 60, 100, 172) et, enfin, la grande masse vers 330.

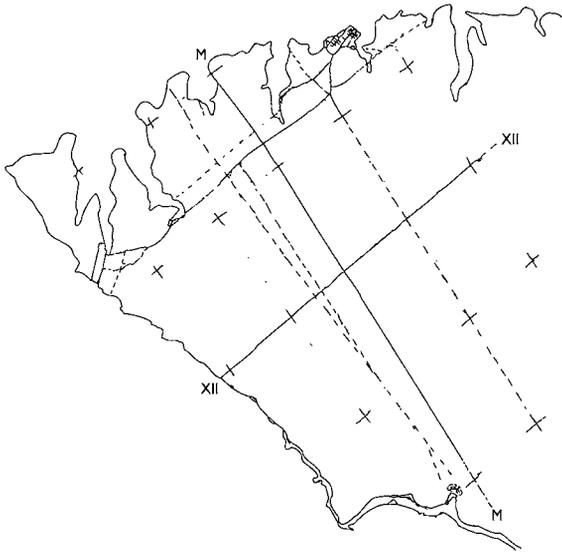


Fig. 48. Première étape de la division du territoire (Nikolaenko 2006, 157, fig. 6).

Fig. 49. Deuxième étape de la division du territoire (Nikolaenko 2006, 158, fig. 7).

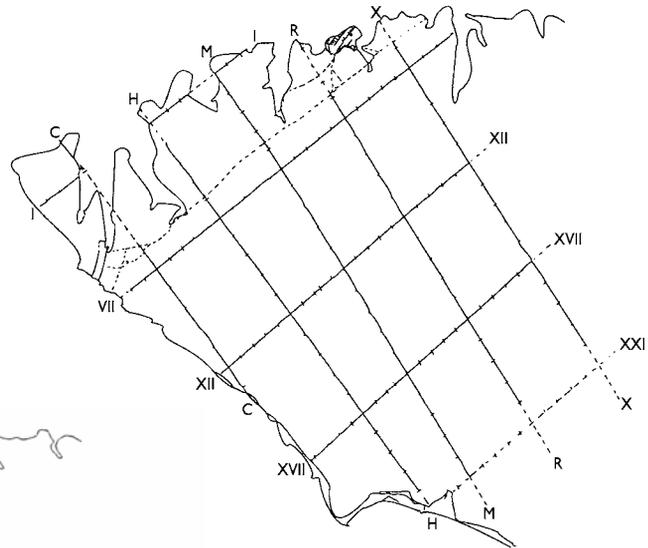


Fig. 50. Troisième étape de la division du territoire (Nikolaenko 2006, 160, fig. 9).

Que retenir de ces hypothèses, au-delà de la périodisation ? L'utilisation évidente, dans les deux parties, côtière et intérieure, de la presqu'île, d'un même module, le stade de 210 m et ses subdivisions, montre bien que l'on a affaire à un système unique, mais la taille des lots, 26,4 ha au sud (6 x 4,4 ha) et 17,6 ha au nord (4 x 4,4 ha), soit des ensembles un peu moins vastes, est un élément non négligeable de différenciation. Par ailleurs, la différence d'orientation du parcellaire dans les presqu'îles de Majak et Sredinn'jy complique malgré tout la situation : s'agit-il d'une adaptation à la topographie (mais ailleurs ?) ou l'indice d'un système encore flottant ? Bref, on sera plus prudent que Nikolaenko dans l'interprétation de la mise en place de cet ensemble orthogonal, qui à ses débuts a pu tâtonner, produire des lignes moins droites et fabriquer des lots moins gros que par la suite.

### Interprétation spatiale

La deuxième série d'incertitudes concerne l'interprétation spatiale du parcellaire. La plus surprenante d'entre elles concerne la superficie totale de celui-ci. L'estimation initiale, qui prenait en compte uniquement le "grand parcellaire" situé au sud de la ligne des lots 140-158 (anc. 67-125), a toujours été de 10 000 ha, soit une mesure très "carrée"<sup>43</sup>. On retrouve ce chiffre dans diverses publications récentes, mais il s'applique tantôt à cette partie du parcellaire<sup>44</sup>, tantôt à la totalité de l'espace normé<sup>45</sup>. Nikolaenko donne également le chiffre de 12 000 ha<sup>46</sup> pour la totalité, à l'exception de la presqu'île de Majak, évaluée pour sa part à 400 ha, soit un total supposé de 12 400 ha. Enfin, la même archéologue estime ailleurs la superficie de la division côtière à 3800-4000 ha, qui, ajoutés aux 10 000 ha du reste de la péninsule, donneraient un maximum de 14 000 ha.

Autre point complexe en rapport avec la superficie, le nombre total de lots, y compris dans la partie la mieux conservée, c'est-à-dire le sud, à propos duquel le doute pourrait sembler hors de propos. Le chiffre traditionnel est d'un peu moins de 400 lots<sup>47</sup>. Nikolaenko<sup>48</sup>, qui recherche avec raison davantage de précision, évoque pour toute la péninsule 2360 carrés de 4,4 ha : l'espace total délimité serait alors d'un peu moins de 10 400 ha. En réalité, si l'on fait soi-même les calculs à partir des superficies réelles prises une par une dans chacune des 25 zones identifiées<sup>49</sup>, on aboutit à une fourchette de 10 483 à 10 946 ha délimités au total, soit de 2382 à 2487 unités (théoriques) de 4,4 ha. Quant au catalogue complet des lots<sup>50</sup>, qui a des chances de fournir les chiffres les moins inexacts, il compte 445 entrées qui correspondent toutes à un lot bien identifié sur le plan général et la superficie additionnée de ces lots, pour autant qu'on puisse la déterminer à partir de ce qui est conservé<sup>51</sup>, s'élève à 85 778 plèthres, soit 2382 unités (théoriques) de 36 plèthres et *c.* 10 507 ha pour l'ensemble de la presqu'île, pour un plèthre de 0,1225 ha. Dans sa toute dernière estimation, Nikolaenko<sup>52</sup> retient le chiffre d'environ 430 lots, qui semble correspondre aux seuls lots enclos par des routes, à l'exclusion donc des éléments périphériques.

En-dehors des imprécisions qu'elles révèlent, ces considérations pourraient paraître oiseuses, si elles n'avaient des conséquences sur l'interprétation de la quantité de terrains disponibles. En réalité, il semble d'abord qu'il existe une marge d'incertitude à la périphérie est et sud du système, certains plans l'intégrant dans le parcellaire, d'autres non<sup>53</sup>. Par ailleurs, il est clair que la superficie du parcellaire côtier n'est pas aisée à évaluer, compte tenu du découpage et de l'érosion de la côte, ainsi que de l'urbanisation croissante. Enfin, on doit tenir compte de la potentielle flexibilité de la grille et de son évolution ultérieure, même si les marqueurs topographiques existants (routes, murets etc.) sont des éléments profondément ancrés dans le paysage, qui subsistent à l'état fossile bien au-delà des remaniements. On n'oubliera donc pas que ce parcellaire, si orthogonal soit-il, ne manque pas de souplesse, que celle-ci soit le fruit de l'histoire ou de la rencontre avec la topographie<sup>54</sup>. Mais on pourra retenir, pour l'époque hellénistique, les chiffres suivants, arrondis par commodité et qui sont des *minima* : environ 2380 unités de 4,41 ha, soit 445 lots de 17,6 ou 26,4 ha, pour une surface allotie totale de *c.* 10 500 ha.

### Description du parcellaire et questions de métrologie

Décrivons maintenant la partie la plus connue du parcellaire, celle qui commence au sud des lots 140-158 (anc. 67-125)<sup>55</sup>. Il s'agit d'une grille orthogonale, qui, comme sans doute à Pharos<sup>56</sup> (act. île de Hvar en Croatie)

ou, mieux encore, à Métaponte en Grande Grèce<sup>57</sup>, mais contrairement à ce qui est connu ailleurs dans le monde colonial (Emporion<sup>58</sup> par exemple) et malgré ce qui a pu être écrit<sup>59</sup>, n'est pas le prolongement direct de la trame urbaine, l'orientation en étant nettement différente. Les lots ruraux sont séparés les uns des autres par des routes pavées, bordées de murets de pierre et généralement larges d'environ 4 m. On compte quatre grandes transversales<sup>60</sup> divisant l'ensemble en trois zones principales (fig. 16) et disposées à peu près tous les 15 stades (3,15 km)<sup>61</sup> ; s'y ajoutent cinq artères longitudinales, disposées tous les 10 stades (2,1 km) et larges de 7 à 7,5 m, dont la plus importante est la route M au centre de la grille, qui, longue de 60 stades (12,6 km), relie la baie Omega au sanctuaire de la baie Mramornaja. Les longitudinales obéissent au moins à deux directions : sud-est/nord-ouest et sud-sud-est/nord-nord-ouest, ce qui contribue à créer une franche irrégularité des lots centraux. Les transversales, parallèles, coupent M à angle droit ; des tours, placées aux intersections de ces routes, permettaient de surveiller le territoire. Le long de ces axes, des lignes furent tracées tous les stades (210 m) pour former des carrés de 210 m<sup>2</sup>, soit 36 plèthres ou 4,41 ha. Ces carrés sont eux-mêmes associés en lots de 26,4 ha, soit 420 x 630 m ou six unités de base. On retrouve donc le même module que dans la division côtière, soit un stade de 210 m et une unité de superficie de 36 plèthres.

Pour expliquer l'existence d'un stade de 210 m, Nikolaenko en vient à supposer que l'unité de mesure de base aurait été à Chersonèse la coudée égyptienne de 0,525 m, ce qui donne un "pied égyptien" de 0,35 m. Il y aurait alors eu dans cette cité deux systèmes de mesure concurrents, l'un grec et l'autre égyptien, ce qui a paru étrange à certains<sup>62</sup>, même si le problème principal n'est pas là à mon sens : on connaît en effet assez de cas où le module de base, sinon l'unité de mesure elle-même, varie selon qu'il s'agit du parcellaire urbain ou du/ des parcellaires ruraux<sup>63</sup>. La ville même de Chersonèse, où l'on pense aujourd'hui pouvoir reconnaître un plan orthogonal datant de la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> s. a.C.<sup>64</sup>, présenterait une variation métrologique de ce type, puisqu'on aurait utilisé un pied de 0,3265 m pour le tracé externe des *insulae* et un pied beaucoup plus standard de 0,296 m pour celui des maisons elles-mêmes, la différence s'expliquant peut-être par la chronologie des opérations<sup>65</sup>. Pour le parcellaire rural, la bizarrerie essentielle réside surtout dans l'emprunt au système égyptien à une époque aussi haute. Ainsi, pour justifier la présence supposée de la coudée égyptienne dans le Pont Nord, les archéologues sont contraints d'imaginer qu'elle devint d'abord le standard de base du système métrique ionien en Asie mineure<sup>66</sup>. On a pu également penser qu'il s'agissait d'un emprunt à Héraclée, mais selon Bujiskikh, il est impossible de l'affirmer, car on ignore tout du système de mesure en vigueur dans cette cité.

Le seul moyen de résoudre cette difficulté purement métrique est de recourir à des comparaisons avec d'autres parcellaires grecs. Première constatation : le carré de 210 m<sup>2</sup> de côté ou simplement la bande de 210 m ne sont pas propres à Chersonèse, mais se retrouvent dans les parcellaires du monde colonial d'Occident, comme à Métaponte ou Ampurias, ce qui est en soi rassurant. Quoique généralement invoqué comme le meilleur parallèle pour le parcellaire de Chersonèse, le cas de Métaponte est en réalité fort complexe : d'une part, plusieurs parcellaires se sont succédé, d'orientation et (peut-être) de module différents ; d'autre part, plusieurs hypothèses ont été proposées, pour le parcellaire compris entre les rivières Bradano et Basento (fig. 43), en lieu et place de l'écartement standard traditionnellement reconnu de 210 m, les mesures se révélant difficiles à réaliser. On oscillerait ainsi entre 180 et 240 m d'écartement des bandes selon Carter<sup>67</sup>, avec une moyenne de 209 m dans la partie septentrionale, tandis que Guy, au terme d'un raisonnement particulièrement abscons<sup>68</sup>, constate des écartements de *c.* 200 ou *c.* 240 m, tout en jugeant ces divergences pas nécessairement significatives au regard des capacités techniques de l'antiquité. Le cas d'Ampurias/Emporion<sup>69</sup> est nettement plus éloquent, puisque on y retrouve le carré régulateur de 210 m<sup>2</sup> et donc le pied de 0,35 m, étiqueté simplement comme ionien par les archéologues<sup>70</sup>. On peut cependant raisonner autrement.

La clé du problème, en effet, a été fournie, à mon sens, par Salviat et Vatin<sup>71</sup> à propos de ce qu'eux-mêmes appelaient le "cadastre" de Larissa et qui constitue un utile détour comparatif : c'est leur solution qu'il faut, je crois, retenir, même si elle est totalement méconnue dans les publications récentes de Carter et Nikolaenko<sup>72</sup>. Les fragments d'inscriptions de Larissa<sup>73</sup> se présentent, quelle que soit leur nature exacte, sous la forme de listes de noms auxquels sont associées des superficies, où celle de 50 plèthres joue un rôle essentiel avec ses multiples

et ses fractions. Pour comprendre quelle pouvait être la forme associée à cette surface, plutôt que de supposer l'existence de rectangles de 1000 x 500 pieds (soit 50 plèthres carrés), ils ont recours à l'exemple du parcellaire de Chersonèse, avec ses carrés régulateurs de 210 m de côté. Et ils considèrent que, dans ce parcellaire, le calcul et les délimitations ont été faits à partir, non du côté, mais de l'hypoténuse, la superficie des carrés devant être restituée grâce au théorème de Pythagore : la diagonale est longue, en effet, de 297 m, soit 1000 pieds de 0,297 m, ce qui semble nettement plus vraisemblable que l'utilisation d'un pied égyptien de 0,35 m<sup>74</sup>.

Il faut concéder cependant que ces interprétations, même si elles font couler une encre particulièrement abondante chez les spécialistes des parcellaires antiques, n'ont qu'une importance relative, puisque cela ne change rien en termes de superficie réelle ! Certes, le pied de 0,297 m n'est pas tout à fait le pied attique de 0,2957 m<sup>75</sup> – mais qu'importe ? –, et celui de 0,35 m est peut-être ionien plutôt qu'égyptien, mais l'essentiel est que le système de Chersonèse soit cohérent, ce qui est le cas comme le montre la transcription en système métrique des longueurs et des surfaces identifiées par les archéologues : la superficie du carré de base est bien de 4,41 ha partout, même en tenant compte des irrégularités topiques. La projection sur ce système d'une nomenclature antique (pied, coudée, stade, plèthre etc.), en-dehors de tout terme attesté par les sources, reste, on ne l'oubliera pas, une interprétation moderne.

### Fermes et autres bâtiments

Les lots de 17,6 ou 26,4 ha se couvrent progressivement de bâtiments, selon une évolution qui se décline en trois phases selon Nikolaenko<sup>76</sup> : à partir du milieu du IV<sup>e</sup> s., sur quelques lots du nord (6, 46, 57 et peut-être 12 ?) ; à partir des années 340, dans la partie orientale de la baie Streleckaja (87), dans la baie Kamyshevaja (8a) et sur les lots 26, 100, 172, 60) et, enfin, à partir des années 330, sur l'ensemble du parcellaire avec une vague beaucoup plus massive de constructions. Pourtant, tous les lots ne sont pas nécessairement construits ou, en tout cas, on n'a identifié de fermes que sur une partie d'entre eux. Shcheglov<sup>77</sup> fait ainsi l'hypothèse qu'en réalité, elles étaient sans doute plus nombreuses, et que certaines ont été détruites ou n'ont pas été repérées. Le chiffre traditionnel est d'environ 150<sup>78</sup> mais il semble qu'il ait considérablement changé avec les recherches récentes. Nikolaenko<sup>79</sup> dénombre aujourd'hui 257 "fermes" (en russe *usadby*) sur 224 lots, soit 194 d'entre eux comportant un seul bâtiment, 27 en comportant deux et trois en comportant trois. On est donc loin à la fois du chiffre antérieur et du chiffre de *c.* 200, retenu comme pertinent par l'auteur elle-même dans son commentaire et qui est la somme des "bâtiments différents"<sup>80</sup> construits sur les lots à l'époque hellénistique. Il faut donc envisager la possibilité que certaines de ces 257 "fermes" cachent un autre type de structure qu'une habitation rurale à proprement parler, même si le terme russe *usadba* ne souffre a priori aucune ambiguïté : on peut s'interroger en particulier sur l'existence éventuelle d'abris temporaires. Mais il faut reconnaître que le chiffre restera incertain tant que l'on n'aura pas fouillé davantage de ces bâtiments, puisque seuls environ 40 d'entre eux l'ont été<sup>81</sup>.

Pour ceux qui sont bien identifiables, ils sont en pierre calcaire et s'avèrent souvent de taille plus importante (environ 400 m<sup>2</sup>) que les bâtiments équivalents fouillés en Grèce propre<sup>82</sup>. Certains étaient même de taille colossale comme les célèbres fermes des lots 25 et 26<sup>83</sup>, fouillées par Strzheleckij au centre nord du parcellaire, à l'aplomb de la baie Omega : dans sa deuxième phase de construction après 250 a.C.<sup>84</sup>, la première atteignait 1200 m<sup>2</sup> (fig. 51), soit 550 m<sup>2</sup> pour la cour et 650 m<sup>2</sup> pour les 21 pièces aux fonctions diverses, disposées en carré autour de la cour et n'ouvrant que sur celle-ci. Les pièces d'habitation se trouvaient dans la partie nord-ouest, orientées donc au nord-est afin de bénéficier de l'ensoleillement, tandis que les pièces de stockage, en particulier pour le vin, se trouvaient au nord-est. Les autres côtés accueillait des pièces auxiliaires et des étables. La caractéristique principale de ces fermes est d'être généralement pourvues de tours, dont la fonction paraît avoir été à la fois défensive et économique, et ces tours sont d'autant plus puissantes que l'on s'éloigne du centre urbain<sup>85</sup>. La tour occupait ordinairement un angle de la ferme, comme celle du lot 25 qui comportait plusieurs étages et devait s'élever jusqu'à 9 ou 12 m, mais parfois la ferme n'était composée que d'une tour et d'une cour fermée, comme on va le voir sur le lot 226. On trouve le même genre d'édifices en Grèce égéenne<sup>86</sup>, comme en

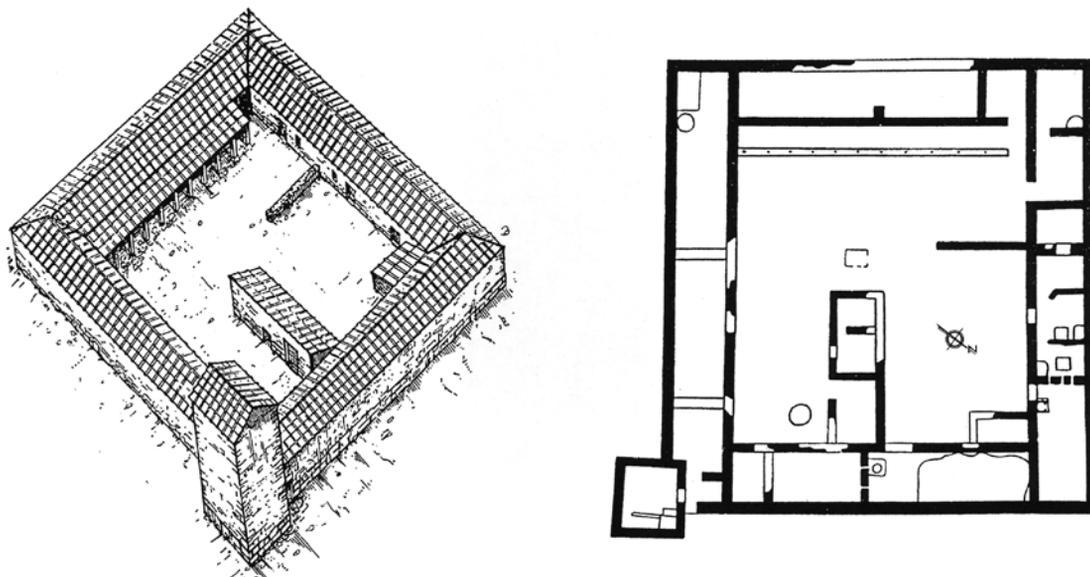


Fig. 51. Chersonèse, presqu'île d'Héraclée. Ferme du lot 25 (d'après Shcheglov 1992, 80-81).

Attique, en Argolide, dans les îles (Thasos) et en Asie mineure. Ces fermes étaient assurément habitées, ainsi que le montre la présence de cultes domestiques, indices qui vont dans le sens d'une présence permanente des paysans, même s'il paraît aventureux de dire s'il s'agissait des propriétaires, des locataires ou d'une force servile ou dépendante, travaillant à la ferme en l'absence des maîtres.

L'une des fermes les mieux étudiées à l'heure actuelle est celle du lot 226 (anc. 151)<sup>87</sup> (fig. 52), qui a fait l'objet d'une fouille et d'une restauration récentes (1994-2001) par l'équipe ukraino-américaine, à 8 km au sud-ouest de Chersonèse, le long du ravin de Jukharina. Même si le bâtiment est plus petit que la moyenne (19,5 x 16 m, soit 312 m<sup>2</sup>), il reste représentatif de ce type d'édifice. Il est doté d'une tour construite avant le reste à la fin du IV<sup>e</sup> s., qui servait à la protection du lieu, mais comportait aussi une fonction économique, puisque l'une des pièces du rez-de-chaussée était destinée à la fabrication du vin et l'autre à sa conservation<sup>88</sup>. Compte tenu de la découverte de vaisselle de table en abondance, ainsi que de céramique fine à vernis noir, il faut supposer que la famille vivait à l'étage, accessible par un escalier de bois et construit en brique crue comme l'élévation du mur de la cour. On ajouta presque immédiatement ce dernier et le dallage de la cour, puis la pièce 5, la première après la tour à avoir été couverte et utilisée pour le stockage. La tour se retrouva alors placée sur le côté nord de la cour : dans cette configuration, c'est la première plutôt que la seconde qui constituait l'élément central. Cette tour se distingue également par la présence d'un sanctuaire en forme de niche incorporé dans son mur extérieur et consacré au culte d'Héraklès, sans doute associé à Dionysos, comme c'est le cas dans d'autres fermes de la presqu'île. Par ailleurs, si les fragments amphoriques constituent le matériel le plus fréquent découvert sur le site (38 %), avec essentiellement des amphores de Sinope (39 %) et de Chersonèse (38 %), la vaisselle de table occupe la deuxième place avec 26 % d'un total de plus de 20 000 objets céramiques exhumés.

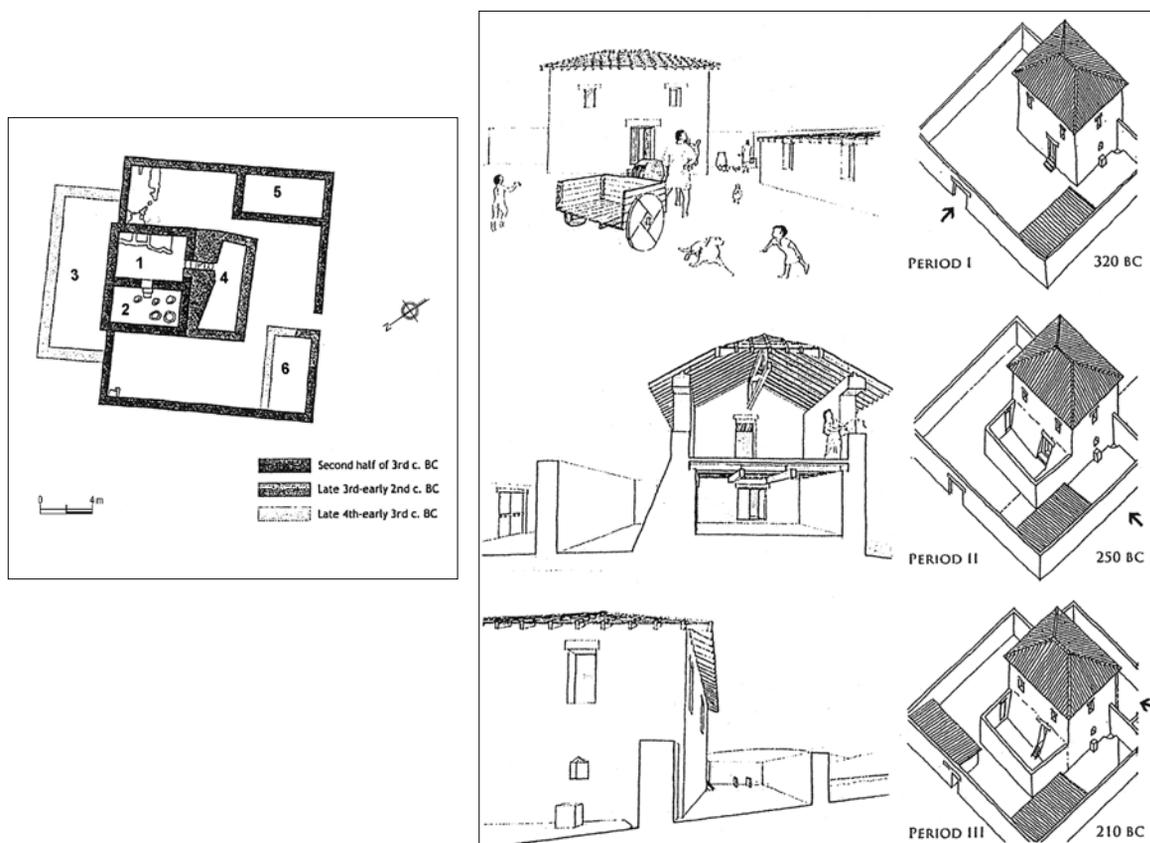


Fig. 52. Chersonèse, presqu'île d'Héraclée.

La ferme du lot 226 (anc. 151) (d'après Carter 2005, 154-155, fig. 4.26-28).

## Disposition des lots et éléments perturbateurs

La disposition des lots entourant les fermes est assez bien connue dans l'ensemble. Les 4 ou 6 unités de base de 4,41 ha étaient elles-mêmes sub-divisées en champs de 52,5 ou 105 m de côté<sup>89</sup>, selon les types de cultures (vignobles, vergers et jardins). Ainsi, le lot 26 (fig. 53), d'une superficie un peu supérieure à la moyenne avec 28,6 ha (234 plèthres), était découpé en unités de tailles différentes, mais correspondant toujours à des multiples du module de base<sup>90</sup>. Ces lots comportaient, pour à peu près la moitié de la partie allotie de la péninsule, des murets espacés de 2 m, entre lesquels étaient plantés des cepes de vigne (fig. 54) : ces murs permettaient d'améliorer la fertilité du sol, en particulier parce qu'ils servaient à retenir l'humidité. Ainsi, le lot 226 lui-même

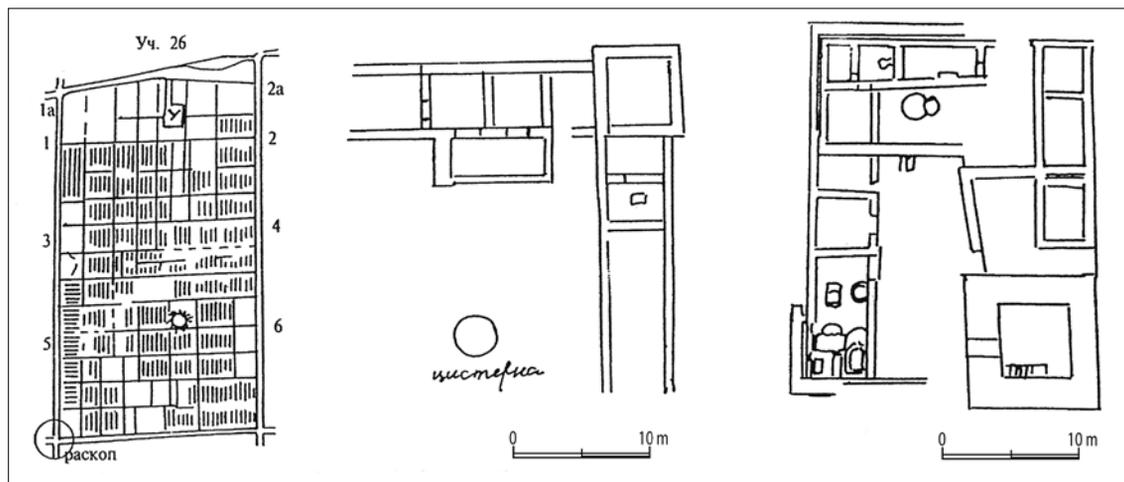


Fig. 53. Chersonèse, presqu'île d'Héraclée.  
Lot 26 et ferme dans ses deux phases  
de construction (d'après Nikolaenko 2001b, 22).

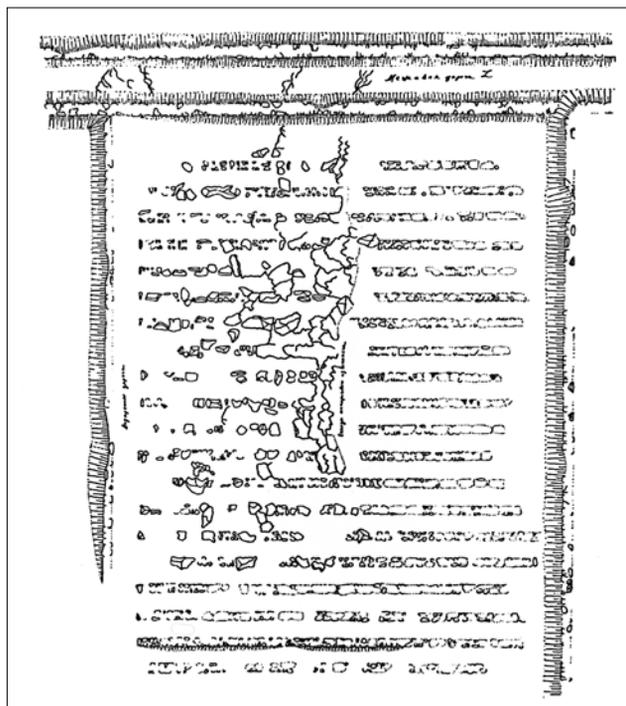


Fig. 54. Chersonèse, presqu'île d'Héraclée.  
Lot 19, murets pour le vignoble  
(d'après Zherebcov 1994, 142, fig. 44).

est-il typique de la *chôra* de Chersonèse à la fois par sa taille de 26,4 ha<sup>91</sup> et sa disposition. Outre la présence d'une structure identifiée comme un éventuel abri pour animaux datant de l'époque romaine, on a repéré des divisions internes au lot, sous forme de traces de murs de plantation parallèles pour les vignobles. Le lot 26 était planté aux 3/4 en vignes, comme en témoigne le nombre de ses murets<sup>92</sup>. Parfois ces vignobles étaient associés à des arbres fruitiers, mais l'on trouve aussi et surtout des céréales et des légumes.

Au-delà de ces lots plus ou moins réguliers, l'espace normé comprend un certain nombre d'éléments "perturbateurs", qui vont à l'encontre de son bel ordonnancement : tout d'abord, des kourganes ou des sites antérieurs à l'expansion de la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> s. et qui ont été "couverts" par la grille ; ensuite, des structures complexes contemporaines de celle-ci, dont la fonction est claire malgré tout, à savoir les fortins qui gardent les limites nord et sud du parcellaire (Majak, Berman, Bezumjannaja), les sanctuaires (lots 53a et, peut-être, 159) ou, encore, plusieurs nécropoles hellénistiques. Mais il reste plusieurs sites, qui posent a priori de réels problèmes d'interprétation, car ils sont présentés simplement comme "hellénistiques" par Nikolaenko<sup>93</sup>, qui suggère par ailleurs que ces établissements auraient été délimités par des bornes du type de celles retrouvées à Berman et Bezumjannaja et seraient situés "au milieu des lots appartenant à un groupe de citoyens (*phylè*)". Or, est-il concevable qu'il y ait eu des habitats regroupés sous forme de villages ou de hameaux au beau milieu d'un parcellaire orthogonal, sans que ceux-ci aient une fonction en rapport avec celui-ci ? En réalité, si l'on se reporte successivement à la carte des "sites hellénistiques"<sup>94</sup> puis à la description de ces sites établie par la même Nikolaenko<sup>95</sup>, on se rend compte que son hypothèse est totalement dépourvue de fondement : les "sites" en question sont soit le fruit de l'enthousiasme de Strzheleckij dans les années 1930-1940, qui a semble-t-il mal interprété certaines fermes<sup>96</sup>, soit des sites dits de la culture de Kizil-Koba et préexistant à l'installation des Grecs (lots 36, 88). Le cas le plus difficile est celui où ces sites sont interprétés simplement comme indigènes, sans précision chronologique, mais les cas sont rarissimes, à en juger par la carte déjà évoquée (lots 81 et 338)<sup>97</sup>. Leur identification repose avant tout sur la présence de céramique non tournée caractéristique de cette culture, critère "ethnique" qui, comme nous aurons l'occasion de le souligner plus loin, n'est en rien dirimant pour la reconnaissance des individus qui l'utilisent. Il resterait évidemment à préciser la chronologie de ces sites, car on a là encore du mal (mais pourquoi pas ?) à concevoir que le plan d'occupation des sols ait accepté leur maintien après sa mise en place.

À propos du devenir des populations locales après la fondation de la cité, puis la mise en place du parcellaire, Shcheglov supposait, dans son étude des territoires dépendant de Chersonèse, à la suite des travaux de Savelja, que les sites indigènes avaient été repoussés à la lisière du parcellaire : sur le schéma produit<sup>98</sup>, on en compte ainsi 23, essentiellement disposés sur la crête et le flanc oriental du mont Sapun (Sapun-Gora). Pourtant, cette interprétation est aujourd'hui largement remise en question, car une analyse archéologique plus fine, fondée essentiellement sur la lecture des archives de fouilles, a littéralement rayé ces sites de la carte, ce qui renouvelle considérablement le regard porté depuis des décennies sur la périphérie du territoire délimité de Chersonèse aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. a.C.<sup>99</sup> Seuls trois sites sont considérés comme ayant réellement existé, à Oktjabr'skoe, Kavkaz et Energetik, qui sont datés entre 400 et 350 a.C. Le nouveau schéma établi par Zubar' et Kravchenko<sup>100</sup> consiste à supposer, pour ces sites, l'expulsion des populations locales après 350 a.C., ce dont témoigneraient des traces d'incendies, et leur remplacement par des Grecs, venus construire là des fermes et des pressoirs à vin. Les "indigènes" auraient été contraints de se réinstaller plus loin vers l'est, en-dehors des limites de la presqu'île d'Héraclée. Qu'en conclure ? Même s'il est à la fois impossible et inutile de se prononcer sur l'identité des occupants de ces sites aux diverses époques, il est tout à fait intéressant de noter leur évolution fonctionnelle et l'apparition progressive de structures, telles les installations vinicoles : à l'époque hellénistique, le modèle économique de Chersonèse ne se limita donc pas au parcellaire, mais déborda de celui-ci (fig. 55). C'est dire la fluidité de ses limites.

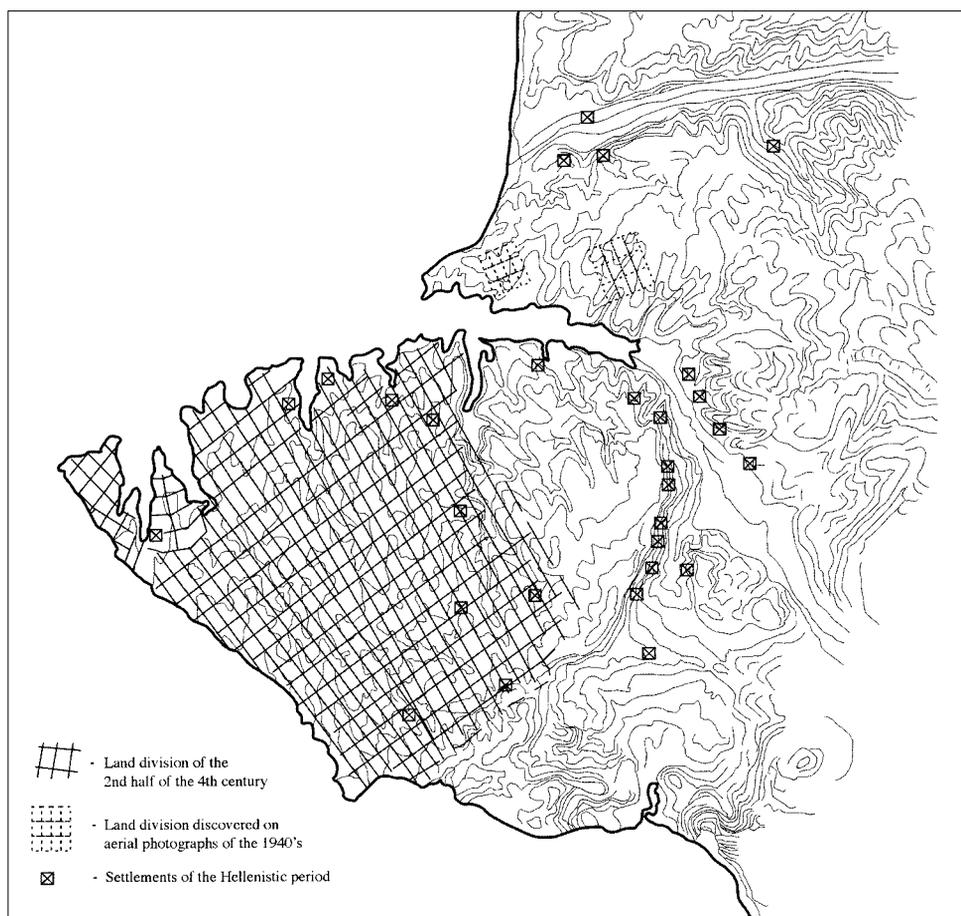


Fig. 55. Au-delà du parcellaire aux IV<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. a.C. (Nikolaenko 2006, 169, fig. 18).

### Évolution du parcellaire après sa mise en place

L'un des problèmes les plus complexes que pose le parcellaire est son évolution dans le temps après son installation. Il n'y a pas moins de difficultés en la matière que dans l'interprétation des phases initiales, déjà évoquées. Ce sont les fermes qui fournissent les clés de la chronologie de l'occupation du territoire et de l'évolution de celle-ci, les principaux vecteurs de datation étant les monnaies, les timbres amphoriques, les tuiles et la céramique fine. On notera d'emblée que la période retenue par Nikolaenko pour sa synthèse, les IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. a.C., est loin de constituer un tout homogène, puisque, comme le montre l'auteur elle-même, la mise en place date de la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> s. Par ailleurs, le III<sup>e</sup> s. connaît, dans le nord de la mer Noire, au moins une période de rupture à partir des années 270 et l'on s'attend a priori à ce que le territoire aussi témoigne de ce fait, comme on a déjà eu l'occasion de l'appréhender en partie : on ne peut pas, en effet, envisager Chersonèse hors du contexte global. Enfin, la fin du III<sup>e</sup> s. et le début du II<sup>e</sup> s. ne constituent plus nécessairement un tournant pertinent, compte tenu de la révision subie ces dernières années par la chronologie de la Scythie de Crimée dont

on connaît la responsabilité dans les troubles qui affectent la région à la basse époque hellénistique. La deuxième difficulté réside dans le fait que les informations rassemblées dans le catalogue des lots et, en particulier, celles qui concernent les fermes, datent d'époque souvent différente, puisqu'il y est question aussi bien des travaux de V. P. Lisin dans les années 1930, de Strzheleckij dans les années 1950 ou 1960, de Kruglikova dans les années 1970 et, plus récemment, de Saprykin ou de l'équipe ukraino-américaine de Carter, pour ne citer que quelques noms. Or, les chronologies de référence ont largement évolué, en particulier celle des timbres amphoriques de Chersonèse sous l'impulsion de Kac, et Nikolaenko ne dit pas clairement, dans chaque cas, si le matériel a été réétudié et les datations réactualisées. Un bon exemple est fourni par le lot 8a<sup>101</sup>, dont les restes ont été fouillés par Lisin en 1936-1937 : il en ressort une chronologie en deux phases de construction, la première allant du dernier quart du IV<sup>e</sup> s. à la fin du II<sup>e</sup> s. (ferme avec tour) et la seconde de la fin du I<sup>er</sup> s. a.C. au début du I<sup>er</sup> s. p.C. (petit ensemble composé d'au moins trois bâtiments), la vie se poursuivant sur le site jusqu'au début du IV<sup>e</sup> s. p.C. Il faut en déduire, en l'occurrence, que la datation proposée pour l'époque hellénistique est bien celle de Lisin, reprise par Nikolaenko d'après des écrits d'archive : il aurait évidemment fallu préciser s'il était ou non possible de réactualiser une telle chronologie, où l'on ne voit apparaître nulle part la rupture du III<sup>e</sup> s. Certes, on objectera que toutes les fermes n'ont pas nécessairement connu la même évolution, mais on ne voit pas non plus pourquoi, à l'inverse, elles ne présenteraient que des profils spécifiques. On en veut pour preuve le fait que les fermes fouillées le plus récemment entrent bien mieux dans le cadre chronologique général, comme on le constate sans surprise pour le lot 226. On a vu que la ferme de ce lot avait été occupée dès la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s., plutôt vers le dernier quart : cette première phase dure jusqu'au début du III<sup>e</sup> s., comme en témoignent entre autres les timbres amphoriques et les monnaies. La première phase de la ferme 25 est exactement la même<sup>102</sup> : Nikolaenko précise que les monnaies de Chersonèse retrouvées en fouille y datent des années 350-290 a.C., ce que confirme la présence de timbres amphoriques locaux des années 325-272 a.C. Pour ces derniers, même si l'on adopte la chronologie de Stolba<sup>103</sup>, qui a modifié très récemment celle de Kac, l'intervalle proposé ne change guère (330-275 a.C.). Cette périodisation est également celle des fermes 9 et 86, fouillées dans les années 1974-1990 et dont Saprykin<sup>104</sup> a donné une description complète. La première phase y court, comme ailleurs, de la fin du IV<sup>e</sup> au début du III<sup>e</sup> s. a.C. Dans la même série de fouilles, on constate que la ferme 10<sup>105</sup> entre également dans le schéma général, même si elle est certainement l'une des plus anciennes de la presqu'île d'Héraclée, puisqu'elle fut construite dans la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> s.

Pour la ferme 226, on constate ensuite une interruption au deuxième quart du III<sup>e</sup> s., durant laquelle la ferme fut abandonnée. Il est difficile de dire si le processus fut violent, car il apparaît clairement que les *pitthoi* de la pièce 2 furent retirés du sol sans être cassés. La ferme fut ensuite réoccupée à partir des années 250 et jusqu'au début du II<sup>e</sup> s., période durant laquelle elle connut deux autres phases de construction, vers 250 puis 210 a.C. (fig. 52). Lors de la seconde moitié du III<sup>e</sup> s., la préoccupation défensive devint prédominante, lorsque, d'une part, fut construite la pièce 4 non couverte, sorte de *proteichisma* placé en avant de la tour, et que, d'autre part, les portes de la cour et de la tour furent rendues plus étroites et consolidées grâce à des contreforts et le côté sud de la tour doté d'un appareil anti-bélier atteignant jusqu'à 1,75 m d'épaisseur. Ce type de contreforts se retrouve fréquemment dans d'autres tours de la *chôra* à cette époque, même s'il enserre normalement les quatre murs, comme dans la ferme 10<sup>106</sup>. Lors de la troisième phase (vers 210), on ajouta d'autres éléments défensifs en réduisant encore l'ouverture de la porte de la tour et on édifia également la pièce 6 au sud-ouest et la pièce 3 au nord, qui fut sans doute elle aussi conçue comme un *proteichisma* et acheva, en tout cas, de faire de la tour le bâtiment central. C'est par cette pièce 3 qu'eut lieu l'attaque finale contre la tour, peut-être au début du II<sup>e</sup> s. a.C., au moment de l'occupation de la *chôra* par les Scythes de Crimée. On constate qu'une telle évolution est conforme au cadre chronologique global, avec une intéressante périodisation pour la deuxième moitié du III<sup>e</sup> s. : on y voit les habitants, qui ont enduré une ou plusieurs attaques (?), tâtonner dans la construction successive des parties défensives, sans retrouver durant cette deuxième phase d'occupation la prospérité caractérisant la première<sup>107</sup>. Le seul doute qu'inspire à la rigueur une telle chronologie concerne la fin de la période : il faut peut-être dater un peu plus tard la dernière attaque menée contre la ferme s'il s'agit des Scythes de Crimée<sup>108</sup>,

mais c'est un point qui demande confirmation. Les fermes 9, 10 et 86 sont également affectées par le processus de consolidation défensive, en général dans la deuxième moitié du III<sup>e</sup> ou au début du II<sup>e</sup> s. a.C.<sup>109</sup> : on notera, cependant, que la description de la périodisation de chacune d'elles ne permet pas de savoir si elles ont connu ou non une période d'abandon, voire de destruction après le début du III<sup>e</sup> s. En revanche, il apparaît clairement que la fin du II<sup>e</sup> s. a.C. marque pour elles une vraie rupture, dans la mesure où elles sont partiellement ou totalement détruites<sup>110</sup>, même s'il existe des variations dans la manière dont elles évoluent à la fois durant le II<sup>e</sup> s. et ensuite, lors des phases de réoccupation. Il est ainsi intéressant de constater que la ferme 10<sup>111</sup>, pour laquelle la chronologie proposée est plus fine que celle des autres, connaît dans la première moitié du II<sup>e</sup> s. a.C., avant sa destruction, une phase assez inédite de prospérité, puisqu'elle s'agrandit considérablement avec une nouvelle cour et cinq pièces construites dans sa partie nord-ouest. Quant à la ferme 9, elle ne présente aucun hiatus stratigraphique entre la couche de destruction de la fin du II<sup>e</sup> s. et la réoccupation du I<sup>er</sup> s.<sup>112</sup> Pour conclure sur la question chronologique, on constate que si le panorama général de l'évolution est acquis, celle-ci n'est pas, tant s'en faut, d'une parfaite linéarité, les fermes connaissant des phases qui leur sont spécifiques.

Autres parcelles du territoire de Chersonèse (fig. 56)

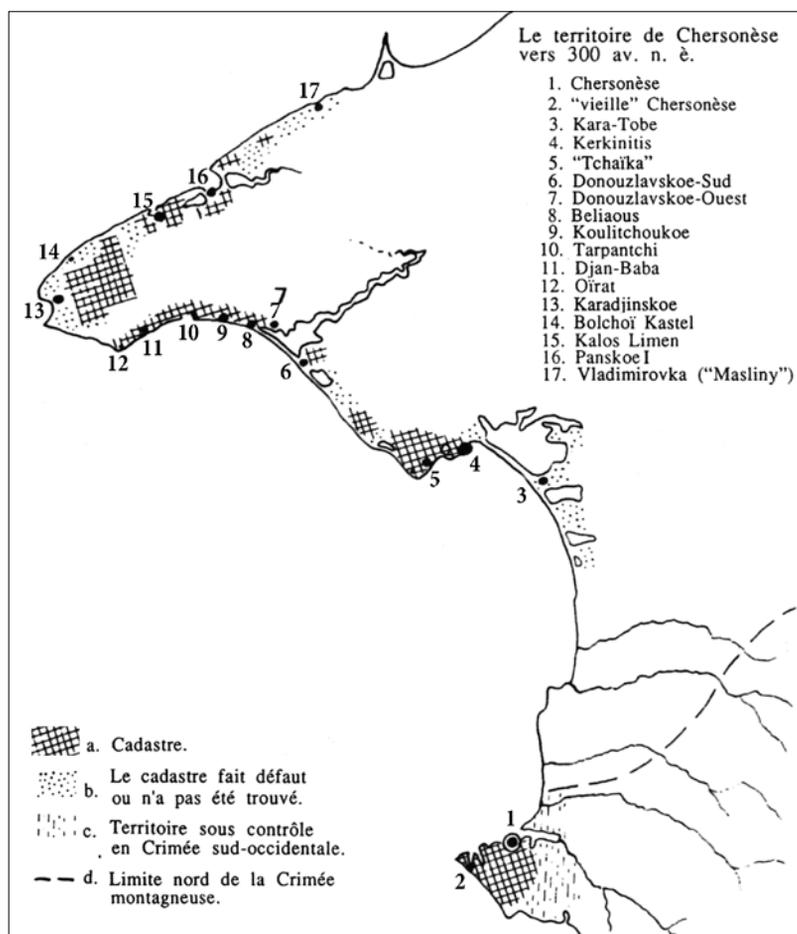


Fig. 56. Traces de parcelles sur l'ensemble du territoire de Chersonèse (d'après Shcheglov 1992, 251).

La presqu'île d'Héraclée ne fut pas la seule à connaître l'installation d'un parcellaire. Comme l'ont montré les travaux de Shcheglov déjà évoqués et qui sont encore en grande partie d'actualité<sup>113</sup>, le territoire de certaines dépendances criméennes de Chersonèse fut également affecté par une division orthogonale de la terre, destinée cette fois-ci, au moins pour le nord-ouest, à l'exploitation des capacités de cette micro-région pour la culture du blé (fig. 18 et 56). Il faut cependant, comme l'ont montré certains travaux récents (par exemple à propos de Kerkinitis), se méfier de la tendance de Shcheglov à identifier des lots orthogonaux dans toute la zone concernée et à en évaluer la superficie avec assurance, alors même que bon nombre de ces parcellaires n'ont pas encore été réellement étudiés. On prendra donc avec la plus grande prudence les chiffres donnés en dernier lieu par Nikolaenko et présentés ici. L'ensemble du territoire sous contrôle chersonésien à son apogée s'étend sur une longueur d'un peu plus de 200 km de côtes et présente une superficie plausible de 80 000 ha ou 800 km<sup>2</sup>, les vestiges de sites ou de parcellaires étant situés en bord de mer avec une profondeur à l'intérieur des terres de 2 à 4 km, voire en certains endroits 6 à 8 km<sup>114</sup>. Quant au total des terres délimitées<sup>115</sup> dépendant de Chersonèse, presqu'île d'Héraclée comprise, il serait de 45 à 48 000 ha, dont trois grands ensembles d'environ 10 000 ha et trois autres de 5 à 6000 ha, l'ensemble se répartissant de la manière suivante.

Outre le grand parcellaire déjà décrit (c. 10 500 ha), si l'on commence tout de suite au nord de la baie de Sevastopol', entre celle-ci et la rivière Bel'bek on trouve d'abord, identifiées en 1997 à partir des photographies aériennes et d'une reconnaissance de terrain, des limites de vignobles, d'orientation identique à celle des routes du grand parcellaire. De même, plus au nord, entre les rivières Kacha et Al'ma, ont été observées dès la fin du XIX<sup>e</sup> s. des délimitations formant des lots fondés sur un module de 36 plèthres, dont le total atteindrait 5 à 6000 ha.

Les traces suivantes se situent en bord de mer entre les lacs Kizil-Jar et Donuzlav, sur une superficie qui serait d'environ 10 000 ha, autrement dit un territoire comparable au parcellaire péninsulaire, divisé en parcelles de 10 ha. Il s'agit là cependant d'une pure estimation, puisque aucune trace de parcellisation n'a encore été repérée au sud-est de Kerkinitis (Evpatorija)<sup>116</sup> et que seuls sont identifiés dans la région les parcellaires de Kerkinitis et de Chajka. En ce qui concerne l'arpentage des terres de Kerkinitis, selon les calculs de Shcheglov<sup>117</sup>, on compterait là de 70 à 120 parcelles, disposées de la même manière que celles des lots de la presqu'île d'Héraclée. Selon une première hypothèse de Kutajsov<sup>118</sup>, la parcelle-type aurait eu une superficie de 4,5 à 5 ha, dans laquelle Nikolaenko<sup>119</sup> veut encore reconnaître un module de 36 plèthres. Pourtant, très récemment, le même Kutajsov<sup>120</sup> a mis en doute l'existence même de telles parcelles, puisque personne n'en a jamais apporté la preuve formelle et que des années d'observation du terrain à Evpatorija, lors de travaux de construction, n'ont pu confirmer l'existence de murs de plantation, de routes ou de fossés de délimitation. En ce qui concerne les terres délimitées sur le cap d'Evpatorija entre le lac de Mojnak à l'est et le village de Vitino à l'ouest, autrement dit ce que Shcheglov nomme le parcellaire de Chajka et évalue à 5 ou 6000 ha, celles-ci ont récemment fait l'objet d'une étude détaillée<sup>121</sup>. On y constate trois types de limites : des fossés, qui apparaissent comme des bandes sombres sur les photographies aériennes, des murets de pierre et peut-être aussi des levées de terre. La fouille de plusieurs structures des premier et deuxième types a permis de les dater globalement entre le dernier tiers du IV<sup>e</sup> et le premier tiers du III<sup>e</sup> s., autrement dit de considérer qu'ils sont contemporains du village de Majak situé à proximité. En termes de dimensions, le modèle dominant est celui du carré de 210 x 210 m, mais ces carrés sont eux-mêmes subdivisés en parcelles de 35 m de largeur. Ils sont cependant caractérisés par une certaine irrégularité, tant dans leurs orientations que dans leurs formes. Les différentes orientations sont interprétées par Kolesnikov et Jacenko à la fois selon des critères géographiques (rattachement aux divers villages) et chronologiques (phases de la mise en place). Quant aux variations de formes (quadrangulaires, mais rarement carrées ou rectangulaires), Kutajsov<sup>122</sup> y voit la marque d'une divergence de nature avec le parcellaire régulier de la presqu'île d'Héraclée et celle d'une similitude avec les parcellaires observés à Taman' ou Olbia. Il est même enclin à croire à une plus grande ancienneté du parcellaire de Chajka, alors même que les fouilles ont révélé, on l'a vu, qu'il était absolument contemporain du grand parcellaire : il faut donc évidemment se garder ici de l'idée simpliste selon laquelle plus un parcellaire est irrégulier, plus il est ancien.

Un autre ensemble d'une surface de 5 à 6000 ha serait situé, toujours en bord de mer, entre le village de Juzhno-Donuzlavskoe et le cap Ojrat, la superficie des parcelles étant à peu près la même que précédemment (9,9 ha, soit 2,25 fois le module de 4,4 ha). On trouve également dans cette région quelques parcelles isolées, en-dehors de l'ensemble évoqué, comme le très grand lot de 50 ha, situé à proximité d'Airchi<sup>123</sup>.

Le bloc suivant, identifié à partir de 1980, est localisé sur les terres noires fertiles de la partie occidentale de la presqu'île de Tarkhankut, entre Karadzinskoe et Kalos Limèn. Cette fois, ce sont plus de 10 000 ha, divisés en un peu moins de 1000 parcelles d'une superficie moyenne de 10,5 ha, soit 2,5 x le module de 36 plèthres. Il s'agit là d'une parcellisation relativement complexe, mise en place dans la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> s. et comportant des habitations et des routes, dont la principale encore visible aujourd'hui traverse d'ouest en est depuis le village d'Olenevka jusqu'à celui de Krasnosel'skoe<sup>124</sup>. Vient ensuite la *chôra* de Kalos Limèn<sup>125</sup>, où l'on observe une délimitation de 450 ha au maximum, plus particulièrement conservée entre le centre urbain au sud et la baie Vetrenaja au nord et divisée en 40 à 60 unités d'un peu moins de 8,8 ha en moyenne, toujours délimitées selon le même module : on y cultivait à la fois le blé et la vigne, comme en témoignent les murets de plantation conservés, mais le premier prédominait largement. Ces lots ne comptent que quelques fermes (six identifiées), sans doute à cause de la faible distance qui les séparent du centre urbain. L'une d'entre elles (fig. 57), fouillée dans les années 1960 par la mission archéologique de Tarkhankut tout au bord de la baie, fut construite autour d'une cour centrale dans la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> s. et détruite par un incendie puis définitivement abandonnée dans la première moitié du III<sup>e</sup> s.<sup>126</sup> : elle couvrait entre 1000 et 1200 m<sup>2</sup>, selon la restitution proposée, et ses traits les plus notoires étaient d'une part la présence d'un pressoir dans l'une des pièces et, surtout, celle d'un entrepôt contenant dix *pithoi* sinopéens énormes, de plus de 1000 litres chacun (sauf un), dont trois destinés au vin et sept au blé, comme en témoignent les analyses paléobotaniques. Cette *chôra* était entourée d'un rempart, qui ne résista pas aux attaques extérieures, comme le montre la ferme de Vetrenaja.

Enfin, au nord de Kalos Limèn, entre Panskoe I et le cordon sableux de Bakal', les archéologues supposent l'existence d'un dernier bloc de délimitations couvrant de 5 à 6000 ha, sans que l'on connaisse encore le moindre détail de son organisation.

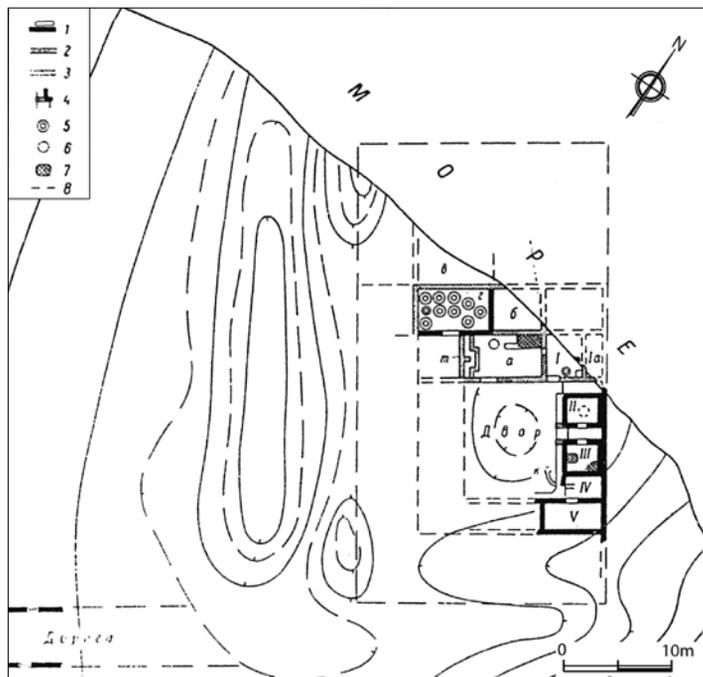


Fig. 57. Territoire de Chersonèse, baie Vetrenaja : plan de la ferme à demi-submergée (d'après Shcheglov 1978, 91, fig. 48).

## Du parcellaire à la propriété foncière

Si nécessaires soient-elles, toutes ces considérations restent, malgré tout, extrêmement formelles et descriptives, alors que l'historien voudrait en savoir davantage sur la répartition foncière aux diverses époques considérées. À qui appartient la terre ? Quelles sont les parts respectives de la propriété et de la location ? Part-on d'un découpage en lots égaux pour aller ensuite vers une concentration de la propriété ou, au contraire, doit-on imaginer une éventuelle révolution démocratique qui aurait abouti à une redistribution ?

L'une des reconstructions proposées, due à Shcheglov<sup>127</sup>, consiste à additionner les 100 parcelles hypothétiques de la presqu'île de Majak aux 2300 (?) parcelles de la presqu'île d'Héraclée pour former un total idéal de 2400 *klèroi*, qui correspondraient aux 24 hékatostyes (groupes de 100) supposées de la communauté civique de Chersonèse au milieu du IV<sup>e</sup> s. On aurait donc affaire à de petits *klèroi* de 4,4 ha et non à de grands *klèroi* de 26,4 ha, au moins au début. En même temps, toujours à propos de Majak, Ju. G. Vinogradov et le même Shcheglov<sup>128</sup> voient dans le chiffre 100 (parcelles et fermes) avancé autrefois par Pechenkin précisément la preuve de l'existence des hékatostyes, selon ce qui n'est autre qu'un pur raisonnement circulaire.

Les théories les plus élaborées, et les plus hasardeuses, sont pourtant celles de Saprykin<sup>129</sup>, qui considère qu'il y aurait à Chersonèse comme à Héraclée à l'origine, trois *phylai* et quatre hékatostyes. S'il y a 25 lots à Majak tous divisibles en quatre parcelles plus petites, alors sur chaque lot, il y a quatre citoyens appartenant chacun à une hékatostye différente, soit un total de 100 citoyens de plein droit pour la situation initiale, la presqu'île étant censée dans ce schéma avoir été mise en valeur dès le deuxième quart du IV<sup>e</sup> s. Par ailleurs, s'il y a 400 lots sur la presqu'île d'Héraclée, ce qu'admet Saprykin car c'est un chiffre idéal pour son raisonnement, c'est qu'il y a 100 lots par hékatostye, répartis en 10 lots par phratrie, chaque hékatostye comptant 10 phratries, elles-mêmes subdivisées en unités possédant un lot : le citoyen de plein droit serait donc en possession d'un 1/6<sup>e</sup> de lot, soit 4,4 ha, et l'on aboutit ainsi au chiffre de 2400 citoyens de plein droit à la fin du IV<sup>e</sup> s. ou au début du III<sup>e</sup> s. a.C.<sup>130</sup>. Las, ces hékatostyes ne sont attestées que par les trois *phylai* dans lesquelles elles étaient censées être réparties, *phylai* dont on a uniquement des témoignages indirects datant de l'époque hellénistique<sup>131</sup>. Par ailleurs, on a pu voir que les lots de Majak sont loin d'être les seuls dans la bande côtière soi-disant initialement occupée, ce qui ruine bien évidemment le décompte proposé. Enfin, on le sait, le nombre exact de lots et de parcelles de la presqu'île d'Héraclée n'est pas établi avec une exactitude absolue, non plus que celui des fermes.

Mais le reproche essentiel que l'on adressera à ce type de raisonnement est avant tout d'ordre méthodologique et la déconstruction du modèle sous-jacent relève des mêmes principes que ceux qui ont permis dans les années 1990 la dissociation entre trame urbaine de type hippodaméen et régime politique isonomique, voire démocratique, comme à Olynthe<sup>132</sup>. On a vu que la confusion entre le terme de cadastre et celui de parcellaire tendait, dans le cas de formes orthogonales, à entretenir l'illusion d'une égalité de la propriété que refléterait la régularité de la structure. De fait, les modèles proposés consistent à considérer implicitement cette régularité comme une projection matérielle, une réification spatiale de l'ordonnement du corps civique. Et il est d'autant plus tentant, quoique parfaitement fallacieux, de prendre la superficie de la parcelle ou du lot moyens pour celle du domaine standard, en faisant dériver la structure de la propriété du schéma spatial, que ce dernier s'impose à l'œil comme une évidence. C'est exactement ce que prétend Saprykin, selon qui la division de la *chôra* serait le résultat de l'activité des démocrates en faveur de nombreux petits propriétaires et en opposition aux oligarques de la cité<sup>133</sup>. C'est encore le même raisonnement sous-jacent qui sous-tend les réflexions des archéologues de la *chôra* de Métafonte<sup>134</sup>, à propos d'une fraction du parcellaire rural de la haute époque classique et de la haute époque hellénistique, périodes où la population semble la plus dense : les auteurs tentent d'établir un lien direct entre le nombre de fermes associé à la taille des lots et l'ampleur supposée des propriétés, pour aboutir à la conclusion selon laquelle "the picture that emerges from this examination of a limited area of the *chora* is not of a strictly egalitarian regime, but at the same time – with one exception – not of gross inequalities". Pour en revenir à Chersonèse, certes, l'existence d'un parcellaire orthogonal implique une opération initiale d'arpentage et d'assignation et il n'est pas question de mettre en doute la réalité d'une telle opération. Mais celle-ci ne porte pas en elle-même l'assurance de l'égalité, ni surtout celle que cette égalité perdure dans le temps. Il faudrait de

toute manière savoir si le *klèros* standard est représenté par la parcelle de 4,41 ha ou le lot de 26,4 ha, car les conclusions, même fausses, que l'on en tire sont évidemment bien différentes, compte tenu de la différence de taille ! À 4,41 ha<sup>135</sup>, on tombe dans le modèle de la petite propriété de 4 à 5 ha. À 26,4 ha, on dira que les colons de Chersonèse jouissaient de conditions privilégiées par rapport à leurs homologues de la vieille Grèce, grâce naturellement au territoire disponible bien supérieur dans ces espaces vierges.

L'interprétation mécanique des lots de Chersonèse ou d'ailleurs vient d'un placage, trop systématiquement opéré, des réflexions des textes littéraires, et entre autres des propos de Platon au livre V de ses *Lois* à propos de la répartition des parcelles au sein du corps civique<sup>136</sup>, sur le terrain concret des réalisations coloniales : c'est pourtant bien mal lire Platon, qui, même si son législateur exhorte les citoyens à ne pas modifier l'avoir obtenu par le sort en "achetant ou en vendant les uns aux autres"<sup>137</sup>, concède volontiers que le modèle proposé réunit rarement toutes les conditions énoncées et, en particulier, des hommes suffisamment vertueux pour ne pas vouloir s'enrichir en multipliant la valeur de leurs propriétés bien au-delà de celle du lot initial<sup>138</sup>. La référence aux *Lois* est parfois explicite<sup>139</sup>, mais ce n'est pas toujours le cas. Ainsi les considérations de Saprykin sur le fait que les Chersonésitains possédaient sans doute une parcelle dans la *chôra* "proche" et une autre dans la *chôra* "lointaine" ne semblent qu'une glose des propos du même Platon à propos de la répartition sur le territoire des 5040 lots de la cité idéale<sup>140</sup>. Au-delà de l'assignation originelle des terres au sein du parcellaire, de multiples paramètres, comme le remplissage progressif voire incomplet de celui-ci auquel nous allons venir ensuite, montrent qu'il n'y a pas de correspondance exacte entre le découpage global et les besoins du corps civique, ce qui condamne d'avance toute tentative d'interprétation égalitariste. C'est en fait méconnaître que les parcellaires, y compris orthogonaux, ont leur logique propre, qui est d'ordre spatial, cette forme relevant davantage de la rationalité de l'arpenteur que du génie grec de la géométrie associé à une idéologie particulière. Par ailleurs, sauf à concevoir une société totalement bloquée, la distribution de la propriété se modifie en permanence et selon une temporalité qui n'est pas celle de l'évolution morphologique des parcelles : celles-ci peuvent donc rester géométriques sans pour autant refléter la répartition entre propriétaires. Le meilleur exemple de ce phénomène est sans doute le cadastre de Larissa<sup>141</sup>. Il est essentiel de constater que, paradoxalement, les fragments de cette inscription conservent la mémoire de ce qui peut avoir été un découpage orthogonal de la terre à un moment donné, tout en démontrant de manière éclatante l'irrégularité de la répartition au moment de la rédaction du document. Ils sont donc la preuve, si besoin était, de l'évolution immanquablement subie par ce type de découpage, toute la question étant de savoir quels sont les scénarios possibles. Ceux qui acceptent le fait que la propriété est chose instable raisonnent généralement en termes de dégradation de la situation initiale, conçue comme l'âge d'or, et donc de concentration de la propriété foncière aux mains de quelques-uns. Pourtant, même si ce type de scénario n'est pas vraisemblable, il faut bien admettre qu'il est impossible de se prononcer sur l'évolution de la propriété foncière à Chersonèse à partir des seules traces du parcellaire.

Reste à se demander si les fermes elles-mêmes peuvent nous éclairer sur la question de la propriété. La très grande taille de certaines d'entre elles et la comparaison avec le bâtiment U6 de Panskoe I<sup>142</sup> (fig. 18 et 70) en Crimée du Nord-Ouest a fait écrire, encore récemment<sup>143</sup>, qu'il s'agissait de fermes collectives. Il convient cependant d'établir ici une distinction, qui n'est pas toujours faite par les archéologues, entre les résidents et le ou les propriétaires. Plutôt que d'imaginer implicitement ces fermes comme des sovkhozes pratiquant la propriété collective des moyens de production et l'habitat communautaire, il faut s'interroger sur la possible existence de très grands propriétaires ou locataires, si les terres restent publiques par exemple, qui ne résideraient pas en permanence, mais disposeraient d'une abondante main d'œuvre sinon servile du moins dépendante, même si nous ignorons son statut, laquelle travaillerait à une production que l'on peut considérer comme massive. C'est ce que l'absence de nécropoles familiales et la taille importante des fermes existantes laisseraient penser en priorité, comme le voulait la théorie marxiste traditionnelle telle qu'embrassée par Strzheleckij<sup>144</sup>. Par ailleurs, une telle solution pourrait peut-être fournir un début d'explication à un point qui ne suscite pas suffisamment l'étonnement : le fait que toutes les parcelles ne soient pas dotées d'une ferme<sup>145</sup>. Il est évident que les cases de cet immense damier ne se sont remplies qu'au fur et à mesure des besoins, même si l'on constate une intensification

de l'occupation à partir du dernier tiers du IV<sup>e</sup> s. Comment, dans ces conditions, expliquer les "trous" ? Soit par le fait que tous les lots, quoique prévus dans ce véritable plan d'occupation des sols, n'ont pas trouvé acquéreur ou preneur : mais, cette hypothèse est contredite par le fait que nombre de ceux qui sont dépourvus de ferme ont cependant été mis en culture, comme en témoignent les traces de murets pour les vignobles<sup>146</sup> ; soit, et c'est de loin la meilleure hypothèse à mon sens, parce qu'une ferme commandait l'exploitation de plusieurs lots appartenant à un même propriétaire, rendant ainsi inutile la construction d'un bâtiment par parcelle. On voit ainsi se réduire encore davantage toutes les solutions plus théoriques les unes que les autres sur la division et la répartition de la propriété entre citoyens selon le principe des hékatostyes par exemple. Et l'on voit, à l'inverse, surgir la possibilité, en lieu et place d'une situation standard systématiquement dominée par l'image du "petit paysan propriétaire", de grands domaines produisant non seulement pour les besoins locaux, mais aussi et surtout pour l'exportation, au moins à l'échelle régionale. Cette idée est étayée par la juste remarque de Nikolaenko<sup>147</sup> sur l'emplacement, dans la partie nord et nord-ouest de la presqu'île d'Héraclée, de certaines fermes productrices de vin, comme en témoignent les structures vinicoles et les entrepôts, situées à proximité des routes desservant le port (lots 6 et 26), voire des installations portuaires elles-mêmes (9, 41, 101a). Inversement, la présence dans quelques cas de deux, voire trois fermes sur une même parcelle de 26,4 ou 17,6 ha témoigneraient de l'existence d'une catégorie de petits possédants<sup>148</sup>, si toutefois les fermes sont contemporaines les unes des autres. Elle atteste au moins, à mon sens, la diversité des fortunes foncières. Cela dit, il existe davantage de lots dépourvus de fermes que pourvus de plus d'une ferme.

La disposition spatiale des fermes est à l'origine d'une autre hypothèse de Nikolaenko<sup>149</sup> sur la question de la propriété foncière à Chersonèse. Considérant à juste titre l'absence de toute construction sur d'assez larges portions du territoire (et plus seulement sur tel ou tel lot), comme c'est le cas par exemple dans la partie sud-ouest entre les routes transversales IX et XIV et la route longitudinale F soit environ 6,5 % de la superficie totale, l'archéologue émet l'hypothèse qu'il s'agirait ici d'un stock de "terres réservées" par la cité à, l'on suppose, d'éventuels nouveaux colons. Pourtant, la description qu'elle donne elle-même par ailleurs<sup>150</sup> des lots concernés par cette zone (184 à 189 ; 230 à 233 ; 272) contredit cette hypothèse, puisque sur ces onze lots où aucune ferme n'est connue, six portent des traces de murets destinés à la vigne. La mise en culture implique, contrairement à ce que l'on pourrait en déduire s'ils étaient entièrement vierges, qu'ils sont à un moment donné sortis du "stock". Quoi qu'il en soit de l'existence ou non d'un tel stock, toutes ces considérations sur le remplissage progressif du parcellaire montrent qu'il reste très difficile de dater celui-ci par l'habitat qu'il comporte : on doit au moins retenir qu'il y a nécessairement un décalage entre la date proposée pour l'installation du parcellaire et celle des aménagements archéologiques auxquels celle-ci donne lieu par la suite<sup>151</sup>, l'ensemble constituant un processus qu'un événement.

### L'inscription cadastrale *IOSPE* I<sup>2</sup>, 403

Il faut donc chercher ailleurs ce que l'archéologie peine à procurer et l'on dispose ici d'une inscription cadastrale datant du début du III<sup>e</sup> s. a.C.<sup>152</sup> Cette inscription opisthographe, dont les fragments principaux sont connus depuis le corpus de Latyshev<sup>153</sup>, a été récemment rééditée à la suite de la découverte de deux nouveaux petits fragments<sup>154</sup>. Elle est malheureusement mutilée sur tous ses côtés. La composition du texte est assez simple, puisqu'il se présente, sur chacune des faces, comme une liste de noms propres associés à des chiffres, liste suivie de la formule **τοῖδε ἐπριάντο**, elle-même suivie d'une seconde liste de noms sans chiffres pour la face A, associée à des chiffres sur la face B. Les dernières lignes de cette face B sont occupées par la mention des magistrats qui ont procédé à l'opération ou devant lesquels elle a été réalisée, les épimélètes et le roi éponyme. Le fait qu'il s'agit de parcelles de terres ressort clairement de la mention de la *chôra* à la fin de la même face (l. 23). Malgré cela, l'essentiel du document reste obscur ou, tout au moins, d'interprétation hypothétique, même si les commentaires sont allés bon train depuis Latyshev. La seule (quasi)-certitude concerne aujourd'hui sa date. L'inscription est du III<sup>e</sup> s. et plus exactement des années 270-260 a.C., comme en témoignent la graphie et un rapprochement prosopographique indubitable entre l'épimélète Neuménios fils de Philistios (B, l. 20)

et le magistrat du même nom qui apparaît sur les timbres amphoriques chersonésiens du groupe de Kac II/A (289-275 a.C. selon la nouvelle chronologie proposée par Stolba<sup>155</sup>). Un autre personnage, dit Hymnos fils de Skythas (A, l. 11), porte le même nom qu'un proxène de Delphes, mentionné sur une liste de 195/4 a.C.<sup>156</sup>, ce qui fait de ce dernier probablement le petit-fils de l'autre, l'ensemble de ces rapprochements aboutissant à une date cohérente pour notre document. Reste une longue série de questions : quel est le sens de l'hapax *hekatôrygos* (B, l. 8) ? Comment interpréter le système numérique et, en particulier, que désignent les chiffres, des prix ou des superficies ? De quel type d'acte est-il ici fait mention, une vente ou une mise en location de terres, le terme utilisé étant *prasis* ? Pire encore : où se situent les lots énumérés ? Et, enfin, peut-on rattacher ce processus à un contexte historique précis ?

Le sens d'*hekatôrygos*, tout d'abord, constitue un élément-clé de l'interprétation. Selon Solomonik et Nikolaenko, comme pour tous les commentateurs depuis Latyshev à l'exception de Ju. G. Vinogradov<sup>157</sup>, le terme désigne une mesure de superficie fondée sur 100 *orgyai* (soit 100 x 2,1 m), tout le problème étant de savoir laquelle. Les éditrices des nouveaux fragments considèrent qu'il s'agit de 100 *orgyai* au carré, soit 44 100 m<sup>2</sup>, donc l'équivalent d'une parcelle de base (4,41 ha). A. V. Bujskikh<sup>158</sup> a donné récemment une autre interprétation, bien plus arbitraire que la première, puisqu'il s'agirait d'un carré de 100 *orgyai* de périmètre, soit 52,5 x 52,5 m de côté, pour un total de 0,275625 ha : il faudrait donc 16 *hekatôrygoi* pour faire une parcelle de 4,41 ha. Il n'y a évidemment aucun moyen de trancher, puisque cet hapax qu'est l'*hekatôrygos* a le mauvais goût de ne pas cadrer avec la nomenclature traditionnellement utilisée à propos de cette cité. On doit se contenter de réitérer l'idée selon laquelle il s'agit bien d'une unité de surface, non seulement à cause de la formation très claire du terme, mais aussi du fait que l'inscription mentionne un "total d'*hekatôrygoi*" (B, l. 17).

À partir de là, que conclure sur le système numérique utilisé et le sens des chiffres ? Une réponse partiellement satisfaisante à la deuxième question me semble avoir été apportée depuis la réédition du texte en 1990 : il s'agirait non de prix, qui seraient exorbitants<sup>159</sup>, mais de superficies, le système numérique étant un système acrophonique, dont une partie serait propre à Chersonèse. Pourtant, l'interprétation proposée rencontre au moins deux obstacles. Au-delà des multiples erreurs de calcul<sup>160</sup>, l'argument le plus général allant à l'encontre de l'interprétation de Solomonik et Nikolaenko est que, si l'on s'en tient à la valeur qu'elles donnent aux symboles numériques, alors les groupes identifiés ne présentent pas toujours un caractère décroissant dans leur disposition interne : ainsi, le chiffre  $\text{H} \overline{\text{CD}} \overline{\text{C}}$  (B, l. 11) est une absurdité, puisque le symbole du cinq serait placé avant celui du dix, les deux étant séparés par le symbole de la fraction 1/4. Encore plus délicate, et c'est la deuxième objection, est l'idée que certains de ces chiffres exprimeraient des *hekatôrygoi*, d'autres des plèthres. En admettant que Solomonik et Nikolaenko aient raison dans leur interprétation des symboles d'*hekatôrygoi*, il existerait des subdivisions de ceux-ci (1/2, 1/4, 1/8 et 1/16) : à quoi bon, dans ces conditions, introduire d'autres subdivisions sous forme de plèthres<sup>161</sup>, cette mesure représentant selon elles 1/36<sup>e</sup> d'*hekatôrygos* et les chiffres identifiés en plèthres étant de quinze, cinq et un ? On reste franchement dubitatif devant l'extrême complexité des calculs qu'implique une telle combinaison, encore plus que devant la combinaison même de deux systèmes de mesure apparemment distincts. Il est beaucoup plus plausible de considérer que tous les chiffres sont des multiples d'un même système local, et ce d'autant plus que le plèthre n'est mentionné nulle part dans le document, à la différence évidemment de l'*hekatôrygos*. Bref, il faut concéder que le système utilisé n'est toujours pas éclairci et que nous ignorons la taille des parcelles de l'inscription.

En revanche, il est aisé de constater, malgré les lacunes, que les parcelles sont rarement de taille équivalente, ce qui montre un état "réel" du parcellaire, opposable à son caractère perçu comme plus ou moins idéal par les modernes, grâce auquel tous les citoyens cultiveraient des parcelles égales en superficie. Le seul endroit où les parcelles sont probablement "standard" est la deuxième partie de la face A, où aucune superficie n'est indiquée. Autre élément de disparité : certains noms sont récurrents (jusqu'à six fois pour Haphaistodôros, B, l. 2-4), ce qui implique que les personnages en question disposent de plusieurs lots et donc que la propriété, s'il s'agit bien de cela, a tendance d'une manière ou d'une autre à se concentrer entre les mêmes mains. Enfin, la récurrence de ces noms suit parfois un ordre qui ne peut être que topographique : ainsi en est-il, sur la face B, où

certaines personnes, tel Xanthos fils de Theokydès, reviennent à des endroits différents, comme si l'ensemble de l'inscription n'était qu'un long parcours faisant état d'une situation cadastrale précise en l'inscrivant dans l'espace, ce qui ne semble pas avoir été nettement perçu des commentateurs jusqu'ici, même si Solomonik et Nikolaenko<sup>162</sup> affirment déjà à juste titre que la préposition **απο**(A, l. 8 et B, l. 13) présente ici un sens géographique, "à partir de", c'est-à-dire "à partir du lot d'un tel".

La question de savoir s'il s'agit d'une vente ou d'une location de terres est tout aussi difficile à résoudre. Les termes utilisés pour désigner l'opération sont *prasis* et *priamai*, dont le sens premier renvoie bien à la notion d'achat<sup>163</sup>, mais qui peuvent également désigner un processus de prise à bail. Les commentateurs ont généralement privilégié le sens initial, et c'est encore le cas dans la réédition du texte par Solomonik et Nikolaenko<sup>164</sup>, malgré toute la prudence qui est la leur. Mais Vinogradov et Shcheglov<sup>165</sup> tiennent pour assuré qu'il s'agit d'une mise en location de terres publiques. Même s'ils invoquent un certain nombre de parallèles, leur argument principal consiste en la mention, dans un autre document épigraphique très fragmentaire provenant aussi de Chersonèse<sup>166</sup>, de l'expression **εἰ τιῶν εἰ[αυτῶν]**, qui dans un contrat de ce type renvoie au montant annuel du bail. Il s'agit pourtant d'un document bien distinct, qui malgré sa proximité de ton avec le premier et le fait qu'il ait été découvert en même temps que les deux nouveaux fragments de *IOSPE I*<sup>2</sup>, 403, ne se raccorde pas à cette inscription. On n'oubliera pas que le terme le plus ordinaire pour désigner une location de terres est celui de *misthōsis*. Par ailleurs, quoique l'opération soit à l'évidence garantie par l'État, puisqu'elle a lieu devant les magistrats, cela n'implique pas que les biens fonciers soient eux-mêmes publics. L'inscription ne comporte aucun indice explicite allant dans ce sens et, à l'inverse, seuls des particuliers sont mentionnés : on prendra soin de distinguer ceux qui sont mentionnés avant et ceux qui apparaissent après l'expression **τοῖς ἐπιρῆντο**, laquelle délimite clairement deux catégories, peut-être d'abord celle des anciens propriétaires et ensuite celle des nouveaux acquéreurs ou encore, si c'est une prise à bail, celle des propriétaires, puis celle des locataires. Cela dit, il n'est pas certain qu'il y ait un rapport direct, chaque fois, entre les deux catégories identifiées dans les parties supérieure et inférieure de chaque face, surtout s'il s'agit bien, comme je le pense, d'un état des lieux suivant un ordre topographique, d'un cheminement recensant une situation. Quoi qu'il en soit de la nature de l'opération, il est clair, d'après les données onomastiques et prosopographiques, que les individus impliqués sont des citoyens appartenant d'une manière ou d'une autre à l'élite civique<sup>167</sup> : on retrouve ainsi de nombreux noms, voire des personnages bien identifiés, parmi les magistrats mentionnés sur les timbres amphoriques ou les stèles funéraires décorées de la nécropole de la haute époque hellénistique, située à l'extérieur du mur sud de la ville. Les propriétaires présumés portent, pour l'essentiel, des noms grecs, mais quelques-uns portent des noms indigènes, comme on en trouve également sur les stèles funéraires déjà évoquées, ce qui montre d'emblée la complexité de la situation "ethnique".

L'inscription même ne permet pas non plus de résoudre la question de l'emplacement des lots considérés, mais il n'y a aucune raison, compte tenu de la découverte des fragments dans la cité même, de considérer qu'il s'agirait des possessions chersonésiennes du nord-ouest de la Crimée<sup>168</sup> plutôt que de la presqu'île d'Héraclée. Quant au contexte historique de l'opération, il est lui aussi indétectable dans le document, dont la partie supérieure est malheureusement perdue. C'est pourtant un point qui a fait couler une encre abondante, à cause de la date retenue, la fin du premier tiers du III<sup>e</sup> s. a.C., période durant laquelle la cité et sa *chōra* furent affectées par de sérieuses difficultés venues de l'extérieur. En réalité, les problèmes sont à peu près constants depuis la fin du IV<sup>e</sup> s., même s'ils ne sont pas toujours de nature identique, comme le montrent d'autres documents et, en particulier, le serment prêté par les habitants de Chersonèse<sup>169</sup> et une inscription relative à des exilés<sup>170</sup>, où l'on perçoit un vif conflit entre démocrates et oligarques. On a donc voulu inscrire, de gré ou de force, l'inscription cadastrale dans ce double contexte de luttes politiques et d'agressions extérieures, en avançant souvent l'idée qu'il s'agissait là d'une opération ayant permis aux démocrates exilés de recouvrer leurs biens : telle est l'interprétation, en dernier lieu, de Solomonik et Nikolaenko<sup>171</sup>. Pourtant, il y a au moins une trentaine d'années entre les événements en question et l'inscription, ce qui n'est pas négligeable : il faudrait alors supposer que la "réparation" de la situation eut lieu après bien des tergiversations ! D'autre part, s'il s'agit d'une restitution

de biens à leurs anciens propriétaires, comment concilier cela avec l'idée d'une vente de terres évoquée par les mêmes ? Une autre explication, peut-être plus plausible, mais tout aussi peu confirmée par le document lui-même, est celle que proposent Vinogradov et Shcheglov<sup>172</sup>, qui considèrent cette inscription comme une révision du parcellaire des lots privés comme des terrains publics, après que la mort d'un certain nombre de citoyens dans les luttes intestines comme lors des attaques extérieures eut provoqué une éventuelle appropriation par leurs voisins de leurs terres abandonnées. On le voit : cette inscription, malgré sa rareté, n'en demeure pas moins non seulement énigmatique, mais aussi médiocrement informative ou, en tout cas, le demeurera tant que l'on n'aura pas élucidé le système numérique de référence.

## LE BOSPHORE CIMMÉRIEN

L'évidence visuelle et l'excellente conservation matérielle du parcellaire de la presqu'île d'Héraclée à Chersonèse expliquent l'attraction qu'il a exercée et, par contraste sans doute, la moindre attention longtemps portée à d'autres formes de division de la terre dans le reste du Pont Nord, en particulier dans le Bosphore et à Olbia. C'est seulement à partir de la fin des années 1950 avec l'utilisation croissante des photographies aériennes à grande échelle que de telles études furent rendues possibles ailleurs que dans l'exemplaire Crimée<sup>173</sup> ; et en l'absence de murs de délimitation visibles dans les mêmes proportions qu'à Chersonèse, ces photographies constituent aujourd'hui pratiquement la seule source documentaire sur d'éventuelles parcellisations<sup>174</sup>.

### Le Bosphore asiatique

La péninsule de Taman' présente un intérêt particulier en matière de structure du paysage, car l'analyse des photographies a permis d'y déceler l'existence de parcellaires<sup>175</sup>, formant un réseau de petites levées de terre caractérisées par le fait qu'elles ne forment pas un système orthogonal (fig. 58). Si ces parcellaires ne peuvent

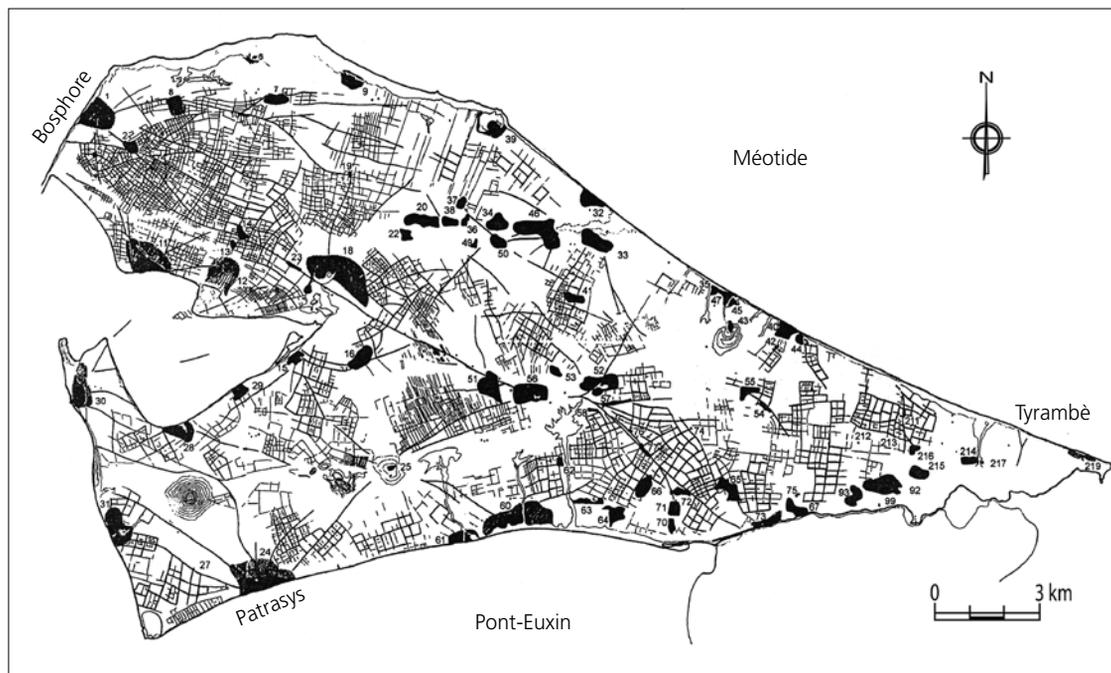


Fig. 58. Taman', presqu'île Fontalovskij. Traces de parcellaires irréguliers (d'après Paromov 2000, 315, fig. 2).

être mis en doute dans la mesure où ils sont parfaitement visibles sur les photos, sinon sur le terrain<sup>176</sup>, il est en revanche beaucoup plus difficile de les dater avec certitude. Paromov<sup>177</sup> met à juste titre ces parcellaires en rapport avec le réseau des routes et surtout des sites eux-mêmes datés, mais c'est là son seul point d'appui en matière de datation. Rien ne prouve qu'ils remontent bien à l'époque de la colonisation elle-même, soit le milieu du VI<sup>e</sup> siècle, comme le voudrait l'archéologue, et rien ne s'oppose donc a priori à une chronologie beaucoup plus tardive en cas de continuité dans l'occupation des sites. L'hypothèse la plus intéressante, quoique définitivement invérifiable, sauf à montrer que la péninsule fut un désert après le I<sup>er</sup> s. a.C., ce qui évidemment n'est pas le cas, est d'associer ces lignes à la période de l'Antiquité où le Bosphore asiatique fut le plus densément occupé, autrement dit entre les IV<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s. a.C. (fig. 33).

Les lignes observables sur les photographies ont été interprétées par certains comme les éléments d'un système global de bonification des terres<sup>178</sup>, mais Paromov leur accorde avec raison plus d'une fonction : il s'agissait d'abord de délimiter des parcelles, puis de veiller à préserver la qualité des sols par la maîtrise de l'écoulement des eaux, et enfin de protéger ces parcelles en les orientant selon le régime des vents. La non-orthogonalité du réseau n'empêche pas pour autant une certaine régularité dans la superficie des lots ainsi obtenus. Les calculs de Paromov l'amènent à conclure, pour le Bosphore asiatique à une surface allotie de 600 km<sup>2</sup>, qui avec la partie européenne pouvait au total dépasser les 1000 km<sup>2</sup> pour l'ensemble du royaume bosporan. En ce qui concerne la presqu'île Fontalovskij<sup>179</sup>, secteur le plus étudié, il y aurait eu environ 350 lots d'une superficie variant entre 2,5 et 17,7 ha, le premier chiffre constituant le module de base. La majorité des lots couvre entre deux et quatre fois le module (soit de 5,01 à 10,3 ha), avec un pic à 7,52 ha. Ce chiffre est très proche de ce que l'on observe dans le Bosphore européen ou dans la *chôra* d'Olbia<sup>180</sup>, comme on le verra. La comparaison avec les lots de Chersonèse, où le module est de 4,41 ha ( $\times 6 = 26,46$  ha), paraît en revanche nettement plus hasardeuse.

Une série d'études beaucoup plus récentes<sup>181</sup>, et techniquement rigoureuses sur le plan des relevés réalisés, a apporté un éclairage nouveau sur les parcellaires de Taman' par la mise en évidence, dans plusieurs zones-tests, d'un système à "couches multiples" avec des structures régulières venant se superposer aux formes irrégulières (fig. 59). Dans les études menées à propos de Fontalovskij<sup>182</sup>, l'orientation des structures régulières et l'intervalle entre les lignes qui les composent sont variables, avec au moins quatre systèmes détectés dans la zone située à l'ouest du site de Garkusha, identifié à l'antique Patrasys. On trouve ainsi une structure (S1) orientée à 331-332°, une autre (S2) à 19,5-21°, une troisième (S3) orientée à 16-18° et une dernière (S4) à 328,5° ; les intervalles entre les lignes vont de 60-80 m<sup>183</sup> (S1, restitué sur 40 ha) à 340-345 m (S4, 150 ha), et dans le cas de S2 et S3, on parvient à identifier des rectangles d'environ 60-65 m x 80-85 m. Sur le terrain, le système S1 a laissé des traces sous la forme de larges levées de terre en pente douce, particulièrement visibles dans la partie côtière, malgré l'érosion marine<sup>184</sup>. Ces structures sont intéressantes car, contrairement à une hypothèse émise à propos du territoire d'Olbia qui présente aussi des éléments orthogonaux partiellement superposés au système "radial"<sup>185</sup>, elles ne peuvent être attribuées à l'aménagement foncier du XIX<sup>e</sup> s. : en effet, jusqu'en 1911, les délimitations principales étaient marquées par des fossés creusés toutes les 250 sagènes (soit 250 x 2,13 m = 532,5 m) et les lots des paysans dans les communes rurales ne firent jamais l'objet de délimitations formelles, ce que confirme l'examen des plans cadastraux des années 1870-1880. Après 1911, le système fut simplifié et les fosses remplacées par des bornes : quoi qu'il en soit, aucune de ces structures n'est susceptible d'avoir laissé les traces observables à l'heure actuelle. Enfin, les formes identifiées ne peuvent en aucun cas correspondre aux aménagements de l'époque soviétique, qui procèdent d'une agriculture mécanisée. Elles ont donc de bonnes chances d'être antiques.

Pourtant, une telle étude, si précise soit-elle sur le plan technique, présente elle aussi des limites. Le premier problème posé par ces structures est d'abord leur nombre : si l'on peut admettre un modèle superposant plusieurs couches, à la différence des schémas précédents où seul était pris en compte le parcellaire irrégulier, comment expliquer, sur le plan historique, l'existence d'au moins cinq systèmes d'orientation et de module différents dans la seule presqu'île Fontalovskij ? Par ailleurs, si réguliers soient-ils quand on les compare aux formes relevées par Paromov, ces parcellaires ne sont pas d'une rigueur absolue dans leurs mesures internes, ce qui les distingue

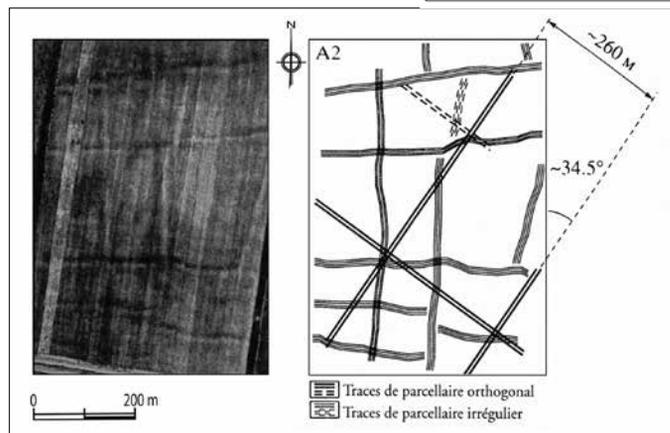
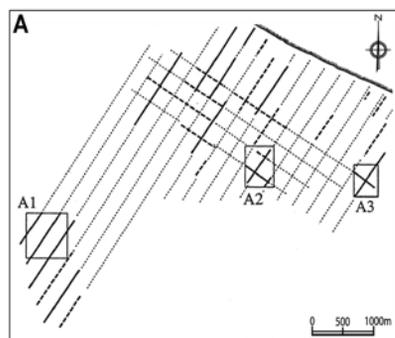
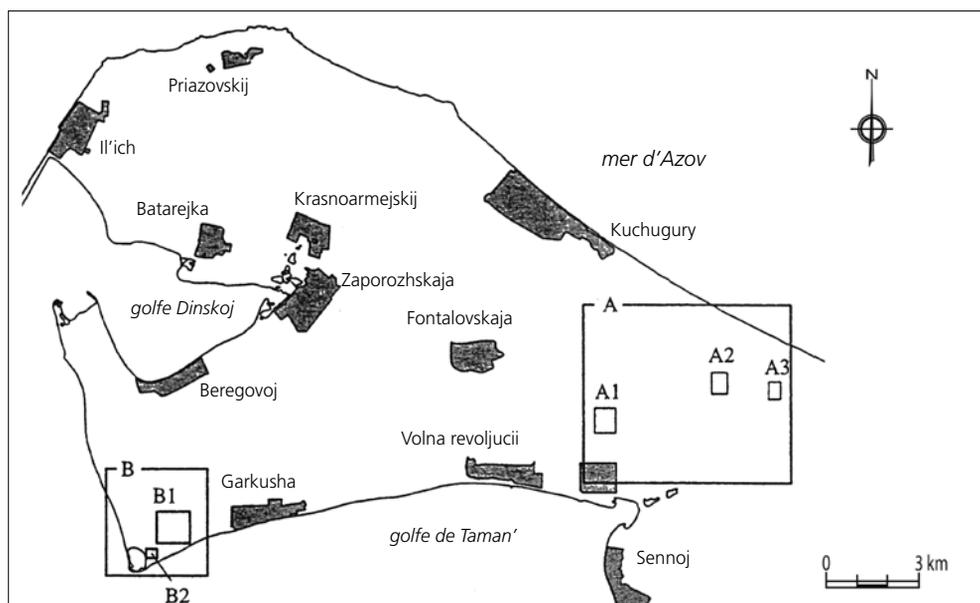


Fig. 59. Taman' : presqu'île Fontalovskij. Superposition de parcelles régulières et irrégulières (d'après Garbuzov 2003a, fig. 1, 6 et 7 et Müller 2004-2005, 1735, fig. 10).

nettement du parcellaire de Chersonèse par exemple ou des parcelles romaines : ainsi, le système S1, à l'ouest de Patrasys, est-il interprété comme un ensemble (une succession ?) de quatre canevas distincts, à l'intérieur desquels la taille des parcelles est chaque fois différente (79 x 79 m ; 72 x 72 m ; 78 x 83 m ; 60 x 83 m). On ne s'étonnera plus, dans ces conditions, que Paromov ait jadis enregistré ce parcellaire comme irrégulier sur ses propres relevés, où il figure en bonne et due forme<sup>186</sup>. Un parcellaire véritablement régulier obéirait à un principe modulaire identifiable et répété et serait repérable en d'autres endroits de la péninsule. On est donc en droit de douter qu'il y ait une différence profonde de nature entre les parcelles dits réguliers et les irréguliers. En réalité, quand on compare les relevés produits par les uns et les autres, on a le net sentiment que, dans la zone de Garkusha, les parcelles enregistrées par Paromov comme irrégulières sont devenues régulières par la magie de l'interprétation moderne (et technologique) : les traces irrégulières sont, en tout état de cause, superbement ignorées de l'étude récente<sup>187</sup>, car jugées d'une trop faible authenticité !

Le second problème est celui de la datation de ces parcelles. Il faut d'emblée souligner que les structures régulières de Fontalovskij sont beaucoup plus difficiles à relier à des sites que les structures non-orthogonales, dans la mesure, entre autres, où il n'existe pas de quadrillage urbain dont elles pourraient être le prolongement, même si cela ne constitue pas en soi une condition de leur existence. Elles sont donc tout aussi difficiles à dater que ces dernières, même si les unes et les autres ne peuvent qu'appartenir à des époques différentes, puisqu'elles se superposent entre elles. Dans le cas de Garkusha à Fontalovskij, Garbuzov suggère d'abord un ordre chronologique relatif pour les systèmes repérés, dont le principe implicite est que plus les parcelles sont petites, plus la structure est ancienne : ainsi, le plus ancien serait le système côtier S1, le plus proche de Patrasys ; viendraient ensuite les systèmes S2 et S3, assez similaires dans leur configuration, composés d'éléments orthogonaux de petite taille et implantés plus à l'intérieur du territoire (donc plus tardifs, semble-t-il) ; enfin, le système S4, recoupant S1 par de grandes lignes. Ce dernier aurait été remplacé par S4, d'abord dans sa partie occidentale, peut-être à cause de l'élévation du niveau de la mer et de la salinisation des sols dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> millénaire a.C.<sup>188</sup> Le niveau marin est effectivement un bon indicateur chronologique, car S1 a été largement entamé par l'érosion côtière et a donc dû être instauré à un moment où ce niveau était beaucoup plus bas. Mais, la mise en place de S4 est désormais datée plus précisément par l'auteur entre le III<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> s. a.C.<sup>189</sup>, car il ne recoupe jamais la route menant de Patrasys au site de Beregovoe 4, dont il doit par conséquent être contemporain : or, cette route est datée avant le I<sup>er</sup> s. a.C., c'est-à-dire avant le moment où Beregovoe 4 cesse d'exister et où entre en fonctionnement la *batarejka* située près de Patrasys. La limite haute (III<sup>e</sup> s. a.C.), qui serait liée au transfert du cœur de Patrasys de l'ouest vers l'est dans la première moitié de ce siècle, est beaucoup moins convaincante. On suppose qu'il faut en déduire, dans la logique de l'interprétation proposée, que les trois autres systèmes, recoupés par S4, ont été mis en place avant le III<sup>e</sup> s. a.C. Après le I<sup>er</sup> s. a.C., les parcelles ont pu continuer d'exister sous une forme ou une autre, en intégrant des remaniements, durant le haut Moyen Âge et à l'époque khazare, périodes pour lesquelles on ne dispose malheureusement d'aucune donnée. Témoignerait de cette longue durée la présence de céramique médiévale sur les lignes du parcellaire S1.

Que retenir de tout cela ? Si S4 peut à la rigueur être considéré comme le plus tardif, car il semble bien se superposer à l'ensemble des autres systèmes et si le *terminus ante quem* du I<sup>er</sup> s. a.C. est effectivement acceptable, on ne voit pas en revanche ce qui autorise à placer les autres structures à telle époque plutôt qu'à telle autre dans des limites chronologiques bien larges, qui peuvent aller de l'époque archaïque au I<sup>er</sup> s. a.C. La seule quasi-certitude est le rapport que l'on peut établir entre ces traces de lotissements et le site voisin de Patrasys<sup>190</sup>, ce qui n'avance pas à grand-chose. Et tout cela sans compter la coexistence éventuelle de parcelles irrégulières, eux aussi datables (pourquoi pas ?) avant le I<sup>er</sup> s. a.C. On peut sans doute émettre d'autres hypothèses chronologiques. Ainsi, faut-il concéder à Paromov<sup>191</sup> d'avoir déjà observé, en deux autres endroits de Fontalovskij (ouest-sud-ouest du site de Fontalovskaja 1 et sud-est de Batarejka 2), des lignes parallèles venant se superposer aux anciens lots, qu'il interprète comme des délimitations de vignobles datant de l'époque romaine. Par ailleurs, d'autres lignes repérées par Garbuzov et situées toujours à Fontalovskij, cette fois au nord-est de Jubilejnoe, délimitent des parcelles de taille non négligeable, de l'ordre de 7,5 à 7,8 ha (255-260 m x 295-300 m). Peut-il s'agir d'un

arpentage de grande envergure (2600 ha selon les restitutions proposées) sur une zone relativement peu habitée à une époque de mise en valeur particulière de la *chôra* ? La situation particulière de ce parcellaire au nord-est d'un site (Jubilejnoe 1) qui a révélé une ferme datant du I<sup>er</sup> s. a.C./I<sup>er</sup> p.C. permet de faire l'hypothèse d'un découpage éventuellement postérieur à l'époque de Mithridate. Pourtant, cette période est celle d'une grande instabilité, comme en témoignent les forteresses (*batarejki*) qui fleurissent sur la même péninsule à partir de la fin du II<sup>e</sup>/début du I<sup>er</sup> s. a.C.<sup>192</sup> et forment un véritable système de défense. Ce n'est là que pure hypothèse et il ne semble pas que le problème puisse être résolu en l'état actuel de nos connaissances. Reste donc à constater, malgré la richesse de la documentation archéologique, qu'il est difficile d'en fournir une interprétation "économique" : d'une part à cause de l'impossibilité d'établir une corrélation certaine entre la taille des domaines et celle des propriétés, ainsi qu'à fortiori le statut des propriétaires, et d'autre part, dans le cas des parcellaires, à cause des problèmes de datation.

## Le Bosphore européen

Du côté européen du Bosphore, les données relatives aux parcellaires étaient encore peu abondantes jusqu'à une date très récente. On disposait certes depuis 1975<sup>193</sup> d'une brève évocation de la division de terres en lots, près du lac Churubash ou des villages de Mar'evka, Geroevka, Mikhajlovka et Krasnyj Kut, mais elle ne permettait guère de comprendre la structure réelle de ces lots. La relation des fouilles menées sur le territoire de Panticapée à Oktjabr'skoe<sup>194</sup> à 10 km à l'ouest du centre urbain, sur une parcelle qui paraît dater des IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s., est un peu plus précise : elle montre que celle-ci était délimitée par des murs de pierre plutôt épais (1 m à 1,45 m), qui pouvaient également servir de murs de soutènement pour les terrasses échelonnées sur la pente et permettaient la conservation des sols et la condensation de l'humidité. Cette parcelle couvrait une superficie de 4,5-5 ha, taille comparable selon Kruglikova à celle des parcelles de la presqu'île de Majak près de Chersonèse. La partie méridionale de la parcelle était réservée à la culture de la vigne, comme en témoigne la découverte de traces de plants. De même, dans la *chôra* de Nymphaion, entre le site de Juzhno-Churubashskoe et le lac Churubash, sur le site de Churubash 9, des parcelles ont été identifiées, dont deux ont été en partie fouillées en 1963<sup>195</sup>. Ces parcelles, orientées nord-sud, sont repérables aux levées de terre qui les entourent et délimitent deux espaces de 29,4 ha (partie est, avec une ferme au centre) et 35,4 ha (partie ouest), chacun d'eux étant lui-même divisé en deux parties (nord et sud). On peut certes comparer, comme le fait Kruglikova, leur superficie à celle des lots de Chersonèse qui s'avère légèrement inférieure avec ses 26,4 ha, mais la comparaison s'arrête là, car il ne s'agit en aucun cas ici d'un quelconque système orthogonal. Les parcelles sont à peu près rectangulaires, mais les deux lignes internes ne sont pas franchement tirées au cordeau, si l'on en juge par le croquis proposé. Aucune date n'est proposée pour leur mise en place, mais elles ne sauraient être antérieures aux III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. a.C., période de la couche la plus ancienne découverte, la ferme de la parcelle orientale étant elle-même datée des I<sup>er</sup> s. a.C.-II<sup>e</sup> s. p.C. Toujours à propos de Nymphaion, l'ensemble des parcelles observées au cours des fouilles ou des prospections menées depuis plus d'un siècle a fait l'objet d'un rapide inventaire en 2003<sup>196</sup> : outre les deux parcelles décrites ci-dessus, on a pu en identifier d'autres dans la même plaine, mais aussi deux lots de petite taille (0,6 ha ?) près du site Ogon'ki 6, Churubash-Citadel', Churubashskij Majak 1 et Juzhno-Churubashskoe. Dans tous les cas, il ne s'agit que de quelques éléments isolés, entourant parfois une ferme, mais aucun système de grande envergure n'a été mis au jour jusque-là. Autre exemple plus récent, celui de Kazantip<sup>197</sup>, sur les bords de l'Azov, où des traces d'arpentage ont été repérées sur le plateau qui domine le site : il semblerait que l'on puisse avancer le chiffre de 160 parcelles de terre datées de manière vague entre le II<sup>e</sup> s. a.C. et le II<sup>e</sup> p.C. Il n'y a malheureusement pas grand-chose à tirer de ces indications. Enfin, près de Kytai<sup>198</sup>, on a pu identifier sur 4 km<sup>2</sup>, qui devaient atteindre les 6 km<sup>2</sup> si l'on tient compte de l'érosion des berges, une suite de petits fossés et de levées de terre, manifestant une connaissance empirique de la bonification des sols et marquant à l'évidence l'existence de parcelles, qui toutes sont implantées sur des sols propices aux cultures. Il s'agirait d'un système de répartition régulier sur le plan de la géométrie, la distance entre les levées étant de 15,5 à 16 m. Un élément particulièrement intéressant est constitué, comme l'atteste un sondage pratiqué sur 7 m de longueur en travers d'une levée et d'un

fossé, par la présence, au sein de ce microrelief artificiel, de tessons d'amphores datant des IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. a.C., ce qui fournit au moins un *terminus post quem*, peut-être *ad quem* pour la mise en place des parcelles<sup>199</sup>. Ces tessons avaient certainement pour fonction, ce qui semble avoir échappé aux fouilleurs, d'augmenter la fertilité du sol, selon une pratique bien connue en Grèce même<sup>200</sup>. Au sommet des levées de terre aurait été plantée de la vigne, associée à des arbres fruitiers<sup>201</sup>, tandis que les fossés auraient servi à la culture des céréales. La longueur des lignes étant de 1000 à 1500 m et la largeur totale d'un ensemble "levée + fossé" de 15 m environ, la bande cultivée serait ici d'au moins 1,5 ha et une parcelle contiendrait quatre bandes (6 ha) : on parvient ainsi à un total de 100 parcelles mises au jour (sur 600 ha), dont 400 ha de culture de céréales. Selon Chendev et Kulikov, ces parcelles seraient le fruit d'une redistribution des terres entre propriétaires privés, habitants de Kytai : pourtant, on ne voit guère, là encore, comment la seule observation des sols, qui montre simplement une utilisation intensive par l'homme, permet ici de déduire une forme quelconque d'organisation de la propriété foncière.

De toute autre envergure est l'entreprise de prospection menée sous la direction de Smekalova, grâce à laquelle on dispose désormais, depuis 2005, d'un début d'étude globale et systématique portant sur les parcellaires antiques du Bosphore européen<sup>202</sup>. Avec cette étude, l'organisation de l'espace dans cette micro-région commence enfin à prendre du sens. Plusieurs sources ont été utilisées, dont les photographies aériennes, qui fournissent la trame indispensable, les images satellitaires à haute résolution, les cartes topographiques à grande échelle (1 : 25 000<sup>e</sup> et 1 : 42 000<sup>e</sup>), et en particulier les cartes anciennes, le *field-walking* et la prospection électro-magnétique, avec relevés au GPS, enfin des sondages de vérification et une analyse des sols. L'étude des photographies aériennes a permis d'identifier plusieurs zones particulièrement révélatrices (fig. 60). La première d'entre elles (zone I sur la carte), interdite d'accès dès avant la deuxième guerre mondiale et de ce fait longtemps laissée de côté par les archéologues, est située à la frontière orientale du territoire de Théodosia<sup>203</sup>, entre le cap Chauda et le lac d'Uzunlar, le lac Kachik constituant le seul obstacle naturel. Ont été ici identifiés environ 130 lots, séparés par des petites levées de terre, d'une superficie de 13 à 14 ha chacun. Un quadrillage de routes

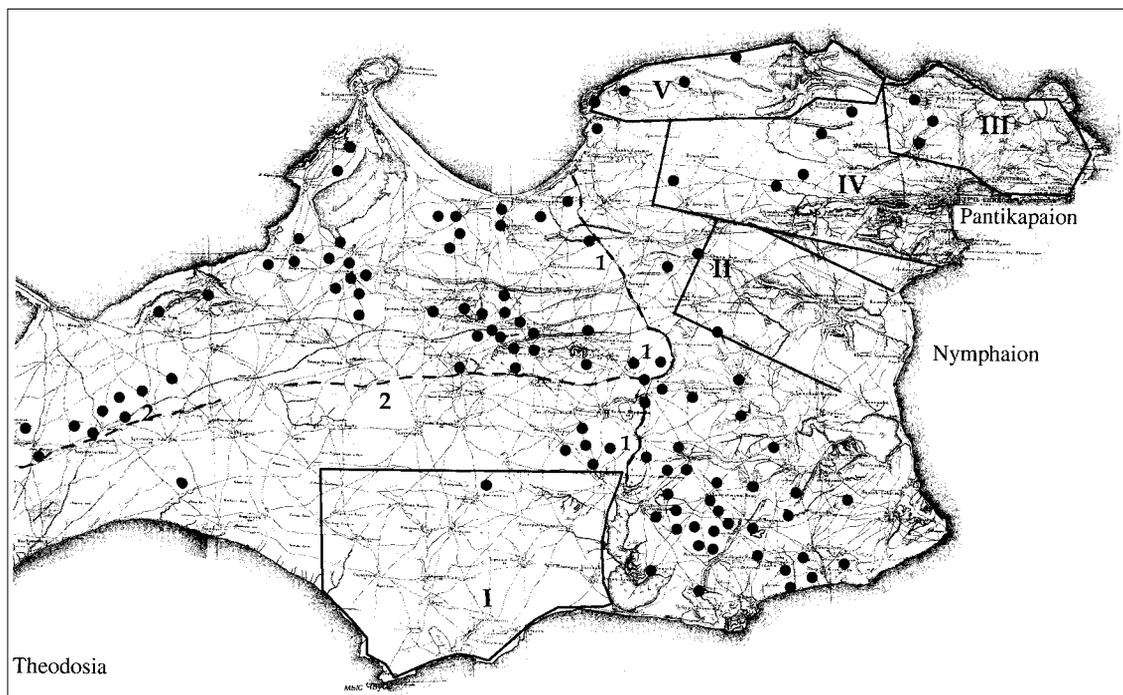


Fig. 60. Péninsule de Kerch et zones de division orthogonale (Smekalova & Smekalov 2006, 210, fig. 1).

anciennes, de même orientation que les parcelles, traverse celles-ci du nord au sud depuis la steppe vers la mer : l'une d'entre elles est particulièrement bien visible au centre du groupe de parcelles situées à l'est du lac Kachik. On notera que ces parcelles présentent la même orientation que celles repérées en Crimée orientale, près du mont Temir-Gora (zone III de la carte), soit en direction du nord avec une inclinaison à l'ouest de 12-14° correspondant à celle qu'avait le nord magnétique entre le IV<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> s. a.C. Les cartes anciennes et les images satellitaires ont également permis aux auteurs du *survey*, de repérer, au nord de ce parcellaire, des segments orthogonaux de même orientation que celui-ci, sur une superficie considérable couvrant quelque 35 000 ha, soit au moins 2600<sup>204</sup> lots théoriques : les limites naturelles en sont la mer Noire au sud et au sud-ouest, le lac d'Uzunlar à l'est et, au nord, une ligne passant à la latitude du village actuel de Vulkanovka, voire la crête de Parpach' elle-même qui court d'est en ouest au centre de la presqu'île (fig. 61). Une prospection électromagnétique menée en 2005 sur un angle de lot choisi comme zone-test (50 x 20 m) à l'extrémité ouest du parcellaire et identifié grâce aux photographies aériennes a permis de valider l'orientation proposée. En revanche, aucune trace de bâtiments de fermes n'a pu être observé, ce qui empêche d'établir une chronologie exacte de cet ensemble : les similitudes constatées avec les éléments de parcellaire découverts par la même équipe dans la zone II, à l'ouest de Nymphaion, conduisent cependant à l'hypothèse d'une datation au IV<sup>e</sup> s. a.C.

La deuxième zone (zone II sur la carte) concernée par cette récente prospection est située au centre de la partie orientale de la presqu'île, depuis le village de Tasunovo en direction du détroit de Kerch<sup>205</sup>. B. G. Peters, à la fin des années 1970, avait été le premier à identifier, à la fois sur les photographies et sur le terrain, une centaine de lots orthogonaux au nord du village de Mikhajlovka. L'équipe de Smekalova a, depuis, établi que ces lots, délimités à l'ouest par la levée d'Uzunlar, présentaient des dimensions comparables à ceux du sud, soit 360 x 390 m, avec une inclinaison nord-est de 20 à 23°, correspondant à l'orientation des lacs Churubash et Tobechik eux-mêmes. Elle a également produit un relevé des segments orthogonaux de cette micro-région, qui couvre une large superficie, y compris la partie située entre les deux lacs dont un vaste bloc de terres au sud-ouest du lac Churubash. Parmi les sites des IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s., celui d'Ogon'ki 4 présente un mur et une clôture placés dans



Fig. 61. Sud de la péninsule de Kerch. Divisions orthogonales de la terre entre le cap Chauda et le lac Uzunlar (Smekalova & Smekalov 2006, 215, fig. 4).

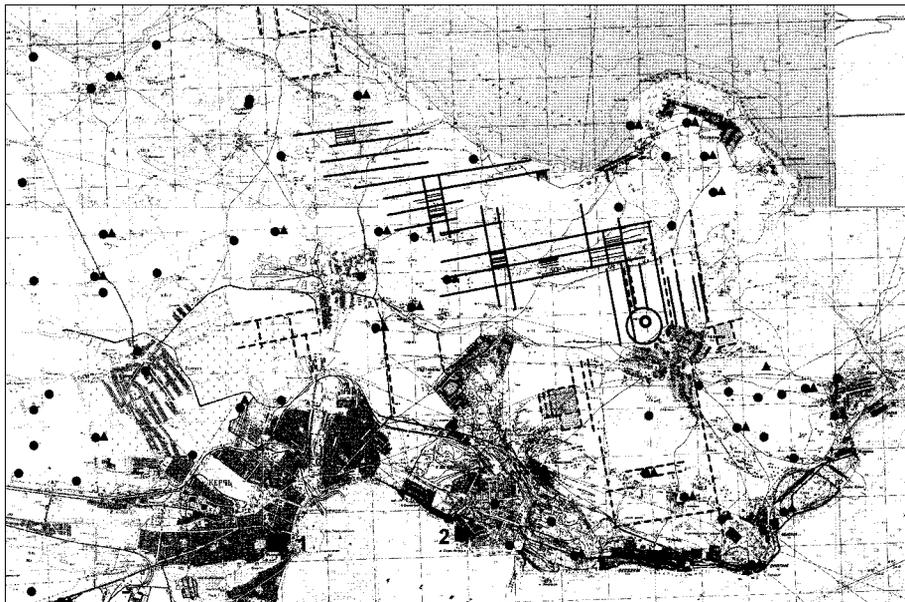


Fig. 62. Nord-est de la péninsule de Kerch. Divisions orthogonales de la terre (Smekalova & Smekalov 2006, 223, fig. 8).

l'alignement du parcellaire et il est probable que les autres sites ruraux de cette période entretiennent, eux aussi, un rapport spatial précis avec les axes de ce dernier.

La troisième zone d'intérêt (fig. 60 et 62 : zone III sur la carte) est celle qui s'étend, au nord et au nord-est de Kerch, près du Mont Temir-Gora et se trouve délimitée au nord, à l'est et au sud par la mer, et à l'ouest par le village de Vojkovo. Il est notoire que cette grille ignore la levée de Tiritaka, ce qui montre que la première est antérieure à la seconde. Cette zone se présente toujours sous la forme de lignes orthogonales, orientées à 14-15° vers l'ouest. Les lots mesurent 370 x 355 m, soit là encore 100 plèthres environ. La superficie totale serait d'au moins 10 000 ha, soit environ 800 lots. Il semble que les nombreux sites des IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. a.C. soient placés à proximité des limites de parcelles.

Enfin, des lignes orthogonales ont repérées par la même équipe immédiatement à l'ouest de Panticapée (zone IV) : cette grille s'étend, au sud, jusqu'au site d'Andreevka Juzhnaja et à la chaîne de kourganes signalant la route menant à Nymphaion ; au nord, jusqu'à la dépression de Chokrak ; et à l'ouest au moins jusqu'au village de Chistopol'e, et sans doute jusqu'à la levée d'Uzunlar. L'ensemble concerne au moins 16 000 ha, soit environ 1300 lots de 100 plèthres<sup>206</sup>.

La zone située sur la rive sud de la mer d'Azov, le long de la berge dite Karalarskoe est de nature différente (zone V sur la carte)<sup>207</sup>. On a ainsi pu observer, au sud du site de Sirenevaja Bukhta, des levées de terre de plusieurs centaines de mètres de longueur et dont l'apparition doit être postérieure au premier tiers du III<sup>e</sup> s. a.C., car elles traversent de part en part le site de Koshara, abandonné par ses habitants à cette date. Le même genre de lignes existe également près des sites de Pustynnyj Bereg 1 et 2, où se trouvent des fermes des IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. a.C. La superficie de ces parcelles s'établit à environ 50 ha, soit peut-être 25 par ferme. Ces levées de terre<sup>208</sup> servaient à la fois de murs de soutènement pour des terrasses et de condensateurs d'humidité. De telles terrasses

étaient destinées à la vigne et non à la culture des céréales, comme le confirment la présence de pépins de raisins dans les sondages effectués sur les levées et la découverte de pressoirs à vin sur les sites des fermes.

Ces travaux, si justifiés et intéressants soient-ils, appellent, cependant, un certain nombre de réserves sur le plan technique, en particulier dans les méthodes d'observation et de traitement de l'information. Le premier problème réside dans les disparités constatées entre les mesures et les repérages d'une équipe à l'autre : c'est la raison pour laquelle on laissera provisoirement de côté le cas de Kytai, au sud-est de la presqu'île, où l'équipe de Smekalova<sup>209</sup> a identifié cinq systèmes différents de parcellisation, qui se recourent partiellement mais n'ont curieusement rien à voir avec la description donnée plus haut pour le même site par Chendev et Kulikov<sup>210</sup>. Autre difficulté du même ordre, déjà évoquée à propos de Taman' : la tendance des parcelles à se multiplier devant les yeux des archéologues à partir d'une observation initiale. Surtout, l'absence d'analyse régressive explicite du paysage a pour résultat ce que l'on peut appeler un "écrasement chronologique" de l'information, où tous les segments repérés entrent dans un système unique<sup>211</sup>, considéré comme inégalé puisqu'il est aujourd'hui en partie conservé, voire utilisé, alors même que la temporalité des parcelles est chose fort complexe et se décline selon des modalités qui dépassent de loin les notions simples de synchronie ou de diachronie<sup>212</sup>. Il est évident et indéniable que ce type de parcelles laisse derrière lui des traces fossiles inscrites au sein du paysage dans la longue durée : faut-il encore, pour dater leur mise en place, avoir éliminé toutes les autres possibilités. À cet égard, l'analyse du rapport entre les lignes orthogonales et l'emplacement des fermes ou des sites ruraux les mieux datés apparaît comme un début de solution, même si elle ne peut constituer un critère absolu : les observations effectuées pour la *chôra* de Nymphaion entre les lacs Churubash et Tobeckik sont ainsi parmi les plus convaincantes.

Si leurs résultats se confirment, ces travaux préliminaires ouvrent cependant des perspectives essentielles pour l'interprétation de l'espace économique du Bosphore européen. L'homogénéité et l'ampleur du système laissent en effet penser qu'il ne s'agit pas de l'ouvrage de paysans isolés, mais de celui d'un pouvoir fort utilisant une main d'œuvre importante, autrement dit peut-être celui des Spartocides à l'époque du plus grand développement de leur territoire et de la mise en valeur de ses ressources, soit le IV<sup>e</sup> s. a.C. et le début du III<sup>e</sup> s., en particulier sous le règne de Leukôn I (389/8-349/8 a.C.). De ce point de vue, la question, constamment posée par Smekalova et son équipe, de savoir de quelle cité dépendrait tel ou tel parcellaire paraît a priori sans objet, s'il faut rapporter ceux-ci à l'époque spartocide : la totalité de la presqu'île de Kerch est alors susceptible de faire partie du territoire du Bosphore exploité par les souverains. Pour ne citer que deux exemples, en ce qui concerne le parcellaire de la zone I, la distance de 50 km qui le sépare de Théodosia empêche, selon Gavrilov qui a prospecté le territoire de cette dernière, d'envisager qu'il en fasse partie, alors que Smekalova<sup>213</sup> suggère au contraire qu'il s'agit ici de sa "*chôra* lointaine", selon une terminologie très prisée des archéologues du Pont Nord, on l'a déjà souligné, et que les déplacements s'effectuaient par mer plutôt que par voie terrestre. De même, dans la zone II, près de Nymphaion, en raison de la continuité des structures qui existe entre la zone située entre les deux lacs et l'extension nord-ouest, les archéologues considèrent qu'il s'agit du parcellaire de Nymphaion et, là encore, de sa *chôra* lointaine. Pourtant, cette extension particulièrement importante me paraît précisément le signe que l'on sort ici des limites des cités, pour entrer dans un domaine bien plus large, celui des possessions royales, question qu'il convient maintenant d'examiner sous tous ses aspects.

#### Districts territoriaux, domaines royaux et contrôle royal de la production ?<sup>214</sup>

Premier point : l'espace du Bosphore constitue un vaste domaine d'exercice de la souveraineté royale, qui peut être partagé avec les co-régnants<sup>215</sup> ou plus exactement les "paradynastes", comme dans la monarchie thrace des Odryses qui fournit certainement le meilleur parallèle<sup>216</sup>. Du point de vue territorial, ce partage se traduit par l'existence de ce qu'on appellera des "gouverneurs", faute de connaître leur titre exact. Cette pratique semble attestée dès le début du IV<sup>e</sup> s., puisque, dans le *Trapézitique* d'Isocrate (3), le demandeur est un jeune homme, fils d'un certain Sopaios qui est un proche de Satyros I : **οὐτῶ- οἰκεῖν- προ- Saturon diakeinon wste polli h- men cwra- afcein**, "sa familiarité avec Satyros était telle qu'il était maître d'un territoire important". On peut

éventuellement hésiter sur le sens du verbe **αἴρειν**, mais il ne semble pas qu'il puisse s'agir ici uniquement de propriété<sup>217</sup>. En réalité, il n'y a pas d'incompatibilité entre les deux interprétations, loin de là : il est parfaitement logique que le personnage obtienne à la fois des terres et du pouvoir. Il est donc certainement à la tête d'un district qui s'agrandit lorsque Satyros lui accorde "un pouvoir encore plus grand qu'avant" et marie son fils à la fille de Sopaios, le faisant ainsi entrer dans sa propre famille. De même, à l'époque des fils de Satyros I au IV<sup>e</sup> s., Gorgippos, qui joue un rôle particulier, on l'a vu<sup>218</sup>, dans le règlement de la guerre contre Tirtagao<sup>219</sup>, reine des Méotes, et a donné son nom à la ville refondée de Gorgippia, est sans doute en charge d'un district incluant celle-ci<sup>220</sup>, alors même que le souverain en titre est son frère Leukôn. À un échelon inférieur, Polyæn (6.9) rapporte également l'existence entre Panticapée et Théodosia de probables kômarques, auxquels Leukôn confie "le commandement et la gestion des villages", **αἴρειν καὶ ἐπιπέλειαν ἐξεύριζε κωμῶν**, dont on a également une mention chez Strabon<sup>221</sup>.

Surtout, on s'attend à trouver des terres royales et des domaines qui sont la propriété des dynastes, en somme et malgré toutes les difficultés d'interprétation du terme, une *chôra basilikè*. L'expression elle-même n'est pas attestée directement à propos du royaume du Bosphore, ce qui semble rendre inutile son emploi moderne. Pourtant les sources nous donnent un certain nombre d'indices qui paraissent renvoyer à une telle réalité, même si ce point de vue a été récemment critiqué par Saprykin<sup>222</sup> : ce dernier nie qu'il puisse y avoir eu, avant l'époque de Mithridate, une quelconque terre royale et soutient au contraire que le Bosphore n'était qu'un "conglomérat de possessions civiques appartenant aux cités les plus importantes", sous prétexte que l'organisation territoriale du Bosphore (*chôra* proche/*chôra* lointaine) se laisse aisément comparer à celle des autres grandes cités pontiques, telle Chersonèse par exemple. La structure territoriale des différentes *poleis* bosporanes aurait ainsi été conservée jusqu'au I<sup>er</sup> s. a.C. et les sites de l'Azov appartiendraient à la *chôra* lointaine de Panticapée. Cette interprétation me paraît aller à l'encontre des sources et ne refléter que la difficulté à penser le paradoxe d'un "synoecisme royal" déjà évoqué. Si la comparaison entre territoires sur le plan morphologique est amplement justifiée, elle ne préjuge en rien cependant du statut de ceux-ci. L'organisation spatiale me semble devoir être ici déconnectée du type d'État et être jugée pour ce qu'elle est : le résultat d'une expansion territoriale, elle-même suscitée par des facteurs économiques qu'il conviendra d'expliquer ultérieurement.

Plusieurs textes peuvent être invoqués pour appuyer la thèse de l'existence de terres possédées par les souverains et les membres de leur entourage dès l'époque des Spartocides et, tout d'abord, le *Contre Ctésiphon* d'Eschine (171) : selon l'orateur, Gylon, le grand-père maternel de Démosthène "ayant livré aux ennemis Nymphaion, **τὸτε τῷ πολεω- ἐξουσι- τοῦ κωμῶν τούτου**", fut dénoncé et condamné à mort, s'exila dans le Bosphore, et là "**ἰανβανει δωρεαν παρα; τῶν τυραννῶν τού; νιονασμενῶν- Κηπου-**", "reçoit en cadeau de la part des tyrans le lieu-dit Kèpoi". L'événement est naturellement bien plus ancien que le discours, puisqu'il faut le rapporter à c. 405 a.C., date à laquelle Athènes perdit son emprise sur la cité bosporane de Nymphaion. Il est notoire qu'Eschine a pu noircir ou déformer les faits attribués à Gylon dans le simple but de dénigrer son adversaire Démosthène. Pourtant l'expression **ἰανβανει δωρεαν** semble plutôt relever du vocabulaire technique et doit vouloir dire "recevoir à titre de *dôrea*", c'est-à-dire de "domaine concédé", et pas seulement "district à administrer", comme le pense Hind<sup>223</sup>, car, sinon, à quoi bon préciser **δωρεαν** ? Deuxième indice de l'existence de ces grands propriétaires, le passage du *Trapézitique* d'Isocrate déjà évoqué<sup>224</sup> : Sopaios, aristocrate bosporan de la cour de Satyros, possède des terres qui lui rapportent, puisqu'il est capable d'envoyer son fils à Athènes avec deux navires chargés de blé, soit un tonnage de quelque 6000 médimnes<sup>225</sup>. Le dernier argument est fourni par Diodore (20.25) à propos du règne d'Eumélos (310/9-304/3 a.C.) : ce dynaste désireux de manifester son *euergesia* à l'égard des cités pontiques, vint en aide aux gens de Callatis assiégés et affamés par Lysimaque. Non seulement il leur trouva un refuge, **αἴλα; καὶ ποῖν ἐβῆκε κατοικεῖν ἐπι; δε; τούτοι- τῶν οἰοναζωνῶν Ἰωαν καὶ τῶν κωμῶν κετεκλήρουχσεν**, "mais en plus il leur donna la cité de Psoa où s'établir et les allotit sur son territoire". Malgré le caractère problématique de la restitution d'un toponyme inconnu par ailleurs<sup>226</sup>, on peut conclure de l'extrait qu'Eumélos avait la capacité, en tant que souverain, de prélever une portion de territoire et de transformer les Callatiens exilés en détenteurs de lots. On peut voir là sans doute, même si ce

sens n'a rien de certain, une *katoikia* ou une clérouchie dans l'acception technique de ces termes<sup>227</sup>. Le processus rappelle d'autres épisodes semblables, comme par exemple l'allotissement auquel procéda le Séleucide Antiochos III<sup>228</sup>, lorsqu'il attribua des terres à des familles juives déplacées de Mésopotamie et de Babylonie vers la Phrygie et la Lycie. Le contexte est très différent, puisque le déplacement se fait alors de force, mais l'octroi des parcelles relève d'un processus similaire. À ces témoignages littéraires, on ajoutera celui, indirect, des décrets de proxénie. La mention du droit d'*enktesis*, par exemple dans le décret en l'honneur du fils de Chairippos au début du III<sup>e</sup> s. a.C.<sup>229</sup>, est intéressante dans la mesure où elle implique que le souverain, ici le co-régent Séleukos, est susceptible de prélever un lot sur la terre royale pour l'octroyer au bénéficiaire, si celui-ci revendique l'application concrète de son privilège.

L'archéologie vient sans doute étayer l'hypothèse de domaines royaux, comme l'attestent, au-delà du repérage des parcellaires, les fouilles récentes menées depuis les années 1980, en Crimée orientale, par Maslennikov<sup>230</sup>. À partir du deuxième quart du IV<sup>e</sup> s. a.C., toujours sous le règne de Leukôn, on observe l'apparition de sites d'un type particulier en Crimée orientale, le long de la côte de la mer d'Azov, dont l'existence ne se prolonge pas au-delà du milieu du III<sup>e</sup> s. Il s'agit d'établissements ruraux relativement éloignés de Panticapée (18 à 28 km) ou d'autres centres urbains : Chokrakskij Mys (421,5 m<sup>2</sup> pour le bâtiment central) ; General'skoe Zapadnoe (pas moins de 3000 m<sup>2</sup> pour l'ensemble des bâtiments, fig. 63), qui, par ses proportions et son plan, rappelle à la fois le bâtiment U6 de Panskoe I, la forteresse de Chajka et la ferme de Didova Khata à Olbia ; Baklan'ja Skala, ferme fouillée beaucoup plus récemment<sup>231</sup> ; Kazantip, plus proche de Théodosia ; ou encore Artezian<sup>232</sup>. L'ensemble de ces sites présente des traits caractéristiques : dimensions importantes, structures solides pourvues de murs épais et matériel beaucoup plus riche que dans d'autres sites ruraux. En particulier, à General'skoe, on a mis au jour une fosse à grain profonde de 5 m et d'un diamètre de 5,3 m où le grain ne pouvait pas être stocké longtemps. On suppose qu'il s'agissait d'une factorerie accueillant la production des alentours, en échange de

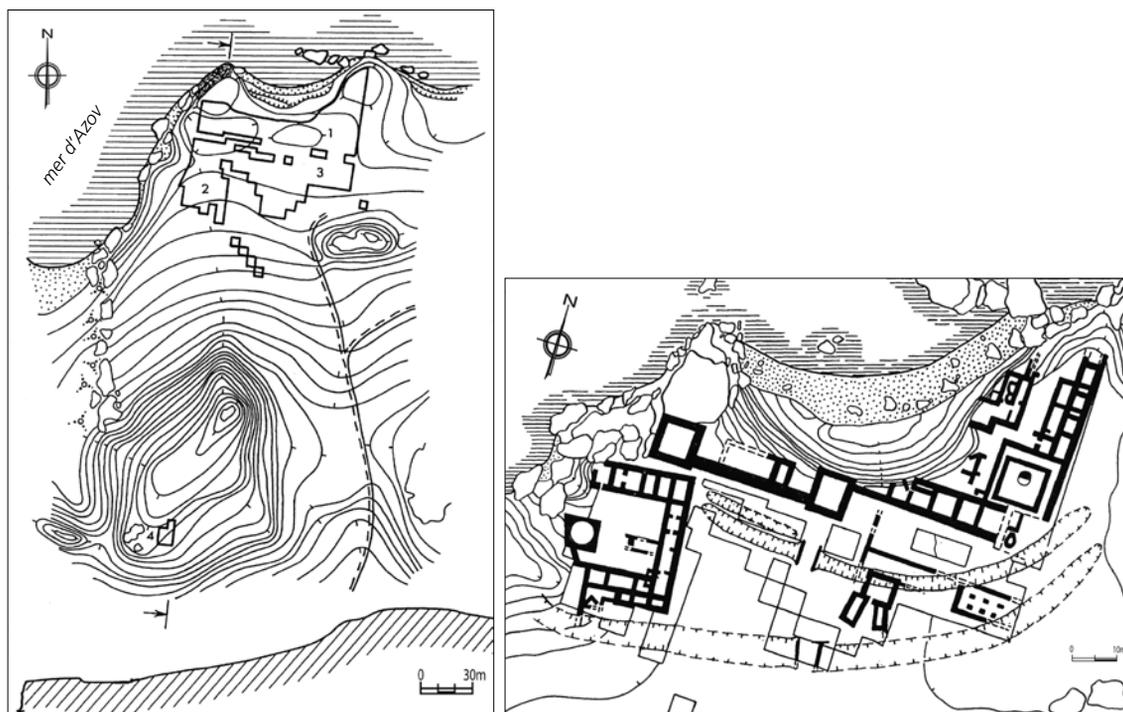


Fig. 63. Crimée orientale. Site de General'skoe Zapadnoe. 1. Complexe nord. 2. Complexe ouest. 3. Complexe est. 4. Citadelle (d'après Maslennikov 1998a, 52-54, fig. 17 et 19).

quoi elle fournissait sans doute le vin fabriqué sur place ce dont témoigne la découverte de trois complexes de vinification. Par ailleurs le site a produit des *graffiti* et des *dipinti* avec l'abréviation **SPAR** pour Spartokos. Le site de Kazantip était probablement du même type et l'un comme l'autre disposaient de bons ports. L'auteur en conclut que la localisation particulière de ces sites à proximité de la mer ainsi que leur structure en font des candidats idéaux pour être des "fermes royales", dont la vocation première aurait été la production du blé. Le site Chokraskij Mys, une riche ferme, pourrait même être la résidence de l'un des administrateurs du royaume. Il convient cependant d'attirer ici l'attention sur une difficulté classique de méthode dans la confrontation entre les textes et l'archéologie. Rien ne garantit ni ne garantira jamais le lien définitif entre les souverains ou l'aristocratie bosporane et ces grandes fermes, sauf découverte d'une inscription permettant d'identifier les habitants. Il ne s'agit ici que de chercher l'hypothèse la plus plausible. Une objection à cette identification est invoquée par Saprykin<sup>233</sup> à l'appui de sa thèse sur l'absence de "domaines royaux". Ce genre de grande propriété ne saurait, selon lui, être considéré comme typique de l'aristocratie bosporane puisqu'on trouve des parallèles sur d'autres sites nord-pontiques, comme dans la *chôra* de la cité de Chersonèse, avec le complexe de Panskoe 1. Pourtant, une fois encore, ce type de bâtiment renvoie sans doute moins à une forme d'État (cité, royaume) qu'à une fonction économique et à un mode de production associé, dont on doit constater qu'ils sont récurrents dans le Pont Nord.

En-dehors de la question des terres et des fermes royales, on a pu considérer que le souverain disposait de tout ou partie des moyens de production : c'est certainement là l'une des questions les plus délicates suscitées par les sources. Démosthène<sup>234</sup> explique pourquoi Leukôn peut accorder des privilèges fiscaux : **oujgar nonon dia;to; ton topon touton siton ekein pleiston touto gignetai, aj la;kai;dia;to;kurion ohta ton Leukwn'aujou' toi~ agousin Aqhwaazejeteian dedwkenai...**, "ceci [ce qui précède] se produit non seulement parce que l'endroit [le Bosphore] a du grain en abondance, mais parce que Leukôn, qui en est le maître, a accordé l'atêlie à ceux qui exportent en direction d'Athènes...". Toute la question est de savoir si le roi est "maître du lieu" ou "maître du grain" : le premier cas implique simplement le contrôle de l'espace<sup>235</sup> et donc de la circulation et de l'exportation des biens ; le second pourrait impliquer aussi, en amont, celui de la production. Rien certes ne vient confirmer un éventuel "monopole", y compris, dans un autre domaine, les timbres apposés sur les tuiles produites dans le Bosphore à partir du règne de Leukôn et durant toute l'époque hellénistique. Ces timbres portent des noms<sup>236</sup> abrégés ou complets, qu'il convient, pour l'essentiel, de rapporter à la famille royale plus ou moins élargie, et même à partir du règne de Pairisadès II (283-245 a.C.) la simple marque **BASILIKH** ou **BASILIKOS**<sup>237</sup>. Ils témoignent, à défaut de monopole, de l'existence de fabriques royales de tuiles. Par ailleurs, quoiqu'il ne soit jamais question non plus dans les sources, pour la période qui nous concerne, d'un *phoros* que percevrait le souverain sur les populations locales<sup>238</sup>, un tel tribut est plus que probable dans le cadre d'une économie royale. Il est clair, en tout état de cause, que les souverains disposent personnellement de grandes quantités de blé, ce dont témoignent les textes et les inscriptions : ainsi Spartokos III<sup>239</sup> est-il capable, en 285/4 a.C., d'envoyer un don de 15 000 médimnes de blé aux Athéniens. On constate une situation semblable en Thrace, où les souverains odryses ou leurs gouverneurs ordonnent à leurs sujets, lorsqu'ils ont besoin de liquidités, d'ensemencer suffisamment de terres pour le versement d'un tribut en nature, fixé à un nombre précis de médimnes<sup>240</sup>, ce qui résulte du contrôle politique et économique qu'ils exercent sur leur territoire. Il est donc préférable, à mon sens, de considérer que Leukôn est bien le "maître du grain". Un argument supplémentaire en faveur de cette interprétation réside dans le caractère faiblement informatif du fait que Leukôn serait le maître de la région, ce que tout le monde sait : en revanche, qu'il soit maître du grain est un excellent argument pour Démosthène, qui veut montrer le caractère crucial des importations de céréales depuis le Bosphore et des privilèges accordés par un roi disposant de stocks.

On se contentera d'évoquer très rapidement, en conclusion, le statut du territoire bosporan à l'époque de Mithridate, puisqu'il relève désormais d'une autre histoire, celle du royaume du Pont. La situation est alors plus claire : il ne fait aucun doute, en effet, que le roi, comme d'autres rois hellénistiques, exerce sa souveraineté sur ces terres, sur lesquelles il prélève tribut<sup>241</sup>. Parmi les témoignages relatifs à l'époque même d'Eupator, on

rappellera l'existence d'une "loi sur l'héritage", qui restitue aux cités<sup>242</sup> la possibilité d'hériter de biens, en lieu et place du domaine royal, si un citoyen meurt intestat, ce qui prouve, si besoin était, l'existence d'une *chôra basilikè* à l'époque antérieure. D'autres témoignages, beaucoup plus tardifs, puisqu'ils datent généralement de l'époque impériale et de la dynastie des Aspurgiens, sont rapportés sans vergogne à la période mithridatique par certains historiens<sup>243</sup>. Le territoire était alors divisé en districts, que dirigeaient des fonctionnaires royaux : on trouve ainsi des gouverneurs de cités à Gorgippia et Théodosia (**oJeji;th~ Gorgippeia**<sup>244</sup> ou **Qeodosia**~), mais aussi un "gouverneur de l'île" (**oJeji;th~ nhsou**<sup>245</sup>), c'est-à-dire de la plus grande des îles que formait alors la péninsule de Taman' au sein d'un archipel, et un "gouverneur des Aspurgiens" (**oJeji;twñ Aspourgianwñ**)<sup>246</sup> ; enfin et surtout, un gouverneur "du domaine royal" (**oJeji;th~ basil eia**~). Rien cependant n'indique que l'on puisse légitimement attribuer ces innovations institutionnelles à Mithridate ou à ses successeurs directs. Et ce, même si l'archéologie a montré l'existence, à partir de la fin de la première moitié ou du milieu du 1<sup>er</sup> s. a.C., d'un système d'établissements fortifiés (*batarejki*) établis en divers points du territoire bosporan<sup>247</sup>, parmi lesquels on distingue des maisons à tours, que l'on a pu qualifier de "résidences de gouverneurs", comme c'est le cas du domaine dit de Chrysaliskos à Taman<sup>248</sup>, où aurait séjourné le "gouverneur de l'île".

## OLBIA

Revenons-en maintenant aux parcellaires, cette fois-ci sur le territoire d'Olbia, qui fournit le meilleur parallèle pour le parcellaire du Bosphore asiatique, tel que repéré par Paromov : on y observe la même disposition irrégulière qui, là encore, contraste fortement avec le découpage méthodique de la presqu'île d'Héraclée à Chersonèse. La première mention de tels parcellaires est fort récente, puisqu'elle date du début des années 1980<sup>249</sup>, et résulte, comme ailleurs, de l'analyse systématique des photographies aériennes. Ces dernières ont d'abord permis d'observer le système radial de routes partant du centre urbain vers la *chôra*, mais aussi et surtout, à environ deux km au nord-ouest de l'*asty*, un ensemble qualifié d'emblée de système d'exploitation du sol et composé de parcelles de 1 à 5 ha, se croisant à angles plus ou moins droits et délimitées par des levées de terre attenantes à des fossés. Ces parcelles comportaient peut-être des fermes de 50 x 50 m, si l'on en juge par la présence de rectangles plus clairs sur les photographies. On en constate l'existence également le long des limans du Bug et du Dniepr, sur une profondeur à l'intérieur des terres qui varie de 3 à 12 km<sup>250</sup> : d'après l'extension des parcellaires observés, Shishkin estime ainsi la superficie totale de la *chôra* à son maximum à environ 29 000 ha (fig. 13), soit 290 km<sup>2</sup>. L'hétérogénéité des parcelles résulterait de remaniements successifs, en particulier sur la bande côtière où le phénomène s'avère plus intensif. D'autres archéologues, comme Kryzhic'kij et Otreshko, ont cru pouvoir dater ce "parcellaire" du tournant des premier et deuxième quarts du v<sup>e</sup> s. a.C., mais Liseckij<sup>251</sup> le place avec raison plutôt au iv<sup>e</sup> s.<sup>252</sup> : on ne voit pas, en effet, comment un parcellaire d'une telle ampleur aurait pu être mis en place précisément au moment où les mêmes archéologues observent une contraction presque totale de la *chôra* !

Liseckij<sup>253</sup> a été, après Shishkin, l'un des rares à poursuivre l'étude des parcellaires, à la fois d'après les photographies aériennes et sur le terrain, entre la limite sud d'Olbia (Chirokaja Balka) et le village moderne de Dneprovskoe. Les lignes identifiées (fig. 64) sont perpendiculaires à la berge du liman, mais l'on peut également observer des routes antiques conduisant de la périphérie au cœur du parcellaire. Les calculs réalisés conduisent à la conclusion que la parcelle de terre occupait une superficie de *c.* 0,3 ha. On rencontre également souvent dans la *chôra* d'Olbia des parcelles de 1,05 ha, soit 280 x 37,5 m : cette mesure évoque la superficie d'une déciatine du xix<sup>e</sup> s., soit 1,09 ha, ce qui incite l'auteur à la prudence quant à l'interprétation antique des unités identifiées. Pourtant, la proximité des sites antiques semble bien faire pencher la balance en faveur d'un système lié à la *polis* d'Olbia. Quant à la présence, dans la partie sud-ouest du cliché, de lignes régulières qui se superposent au système précédent, elle est attribuée à une période largement postérieure à l'Antiquité, puisque la longueur d'une parcelle y est de 340 m, soit les 160 sagènes x 15 de la déciatine. Malgré les travaux de Liseckij, la dernière synthèse parue sous la direction de Kryzhic'kij<sup>254</sup> ignore curieusement les études sur le sujet : l'auteur souligne

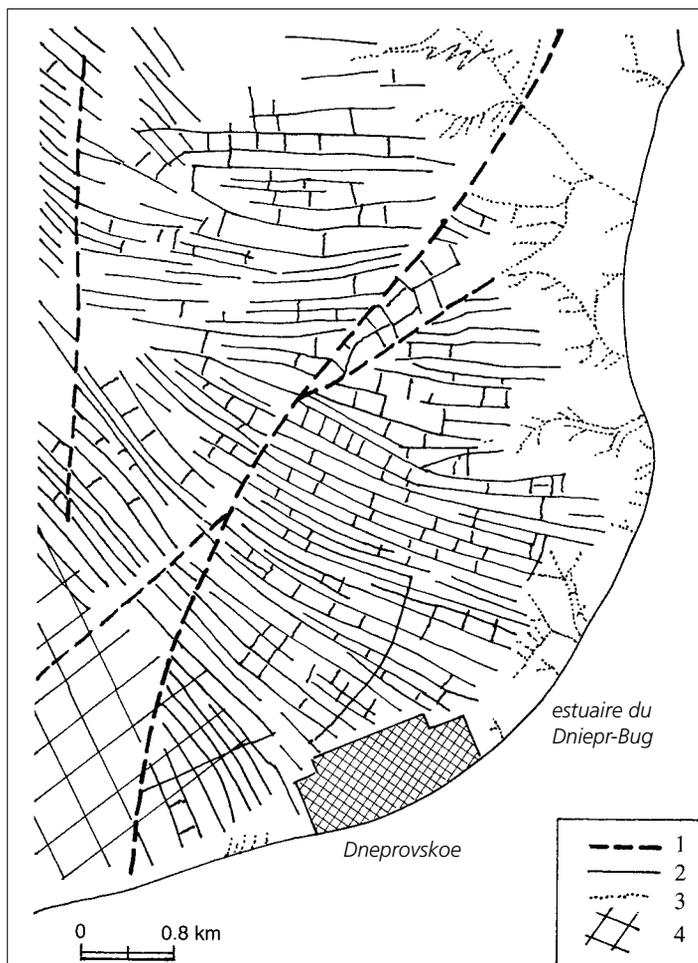


Fig. 64. Territoire d'Olbia : traces de parcellaire au sud-ouest du centre urbain, d'après une photographie aérienne, selon Liseckij 1994. 1. Routes antiques. 2. Limites des parcelles antiques. 3. Talwegs. 4. Parcelleire moderne (Bujskikh 2006, 128, fig. 8).

ainsi que l'on ne dispose d'aucune information sur l'occupation du sol et la répartition de la propriété. Il fait simplement l'hypothèse, on ne peut plus probable compte tenu de son caractère très général, qu'il existait au moins trois formes de propriété : civique, sacrée et privée. Cette dernière est attestée par le décret en l'honneur de deux frères de Sinope<sup>255</sup>, auxquels est attribué le privilège de l'*enktesis*<sup>256</sup>, au troisième quart du v<sup>e</sup> s. a.C. Par ailleurs, la taille des maisons du v<sup>e</sup> s. à Olbia même, dotées de cours, de caves et de pièces à usage économique témoigneraient de l'existence de grands propriétaires terriens<sup>257</sup>. Sur les traces de parcellaires de la *chôra* d'Olbia, on ajoutera enfin les travaux très récents de Karjaka<sup>258</sup>, qui, plus paradoxalement encore, ignore lui aussi les réflexions de ses prédécesseurs. L'archéologue a utilisé des images satellitaires à très haute résolution fournies par la NASA pour compléter les données des photographies aériennes et produire une carte générale à la fois des routes et des parcelles, qui reste cependant incomplète à cause de l'état de préservation de l'ensemble. La partie cultivée de la manière la plus intensive est formée par la bande côtière située le long des rives droites du Bug et de l'estuaire du Dniepr, entre Nikolaev au nord et Ochakov au sud-ouest. Le système de division des terres se présente, selon l'auteur, sous la forme de lignes fines et étroites formant, semble-t-il, les limites des champs anciens, larges le plus souvent de 14 à 16 m et longs de 60 à 70 m. Il est particulièrement bien observable au sud-ouest du centre urbain (fig. 65). Le secteur occidental, au-delà de l'estuaire du Berezan' paraît à Karjaka plus irrégulier et, à ce titre, peut-être plus ancien, en rapport selon lui avec l'occupation de l'île elle-même, au

moins pour la partie la plus proche de cette dernière : un tel argument n'est certainement pas probant, d'autant que rien dans le système n'est jamais d'une parfaite régularité. De manière générale, ces constatations rejoignent celles de Shishkin et Liseckij au moins sur le plan de la morphologie, sinon sur celui des superficies observables pour les parcelles, et montrent un ensemble souple et non orthogonal : on aura du mal, cependant, à le qualifier avec Karjaka de "grille", même si ce dernier reconnaît que le système est très comparable à celui que l'on peut observer dans la péninsule de Taman'.

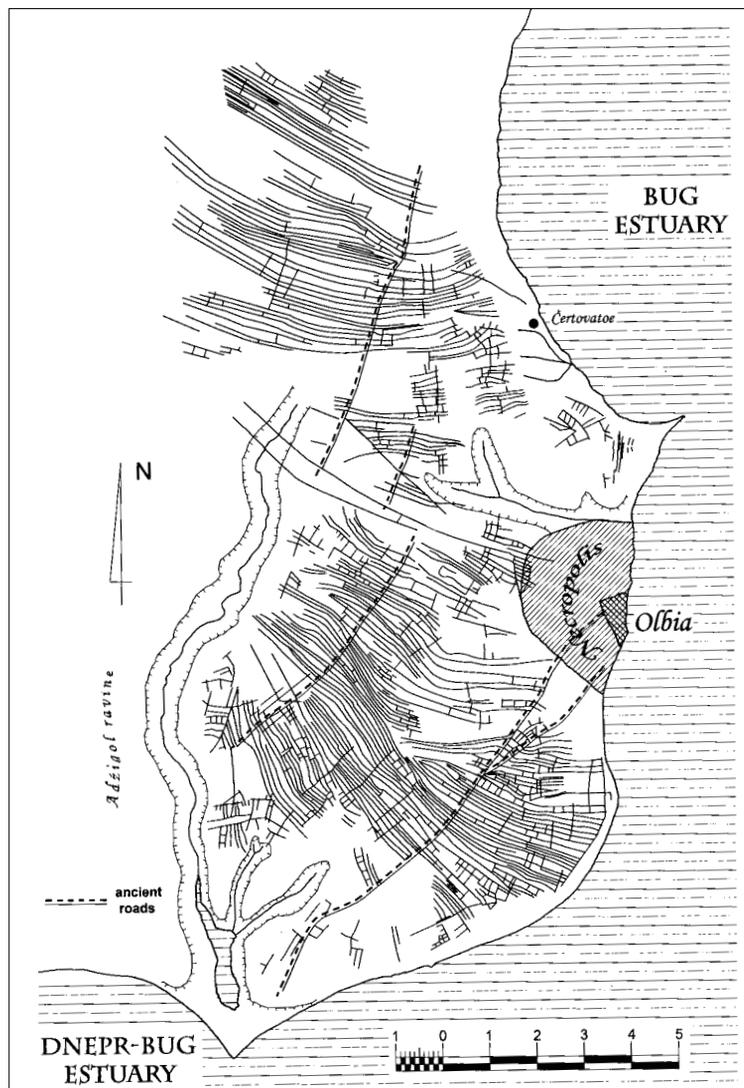


Fig. 65. Parcelleire de la *chôra* proche d'Olbia (d'après Karjaka 2008, 185, fig. 3).

## CONCLUSION SUR LES PARCELLAIRES DU PONT NORD : DE L'ETHNICITÉ À LA SPATIALITÉ

D'une manière générale, et pour remettre en perspective l'ensemble de ces parcellaires nord-pontiques, on rappellera que l'existence constatée d'une double typologie (parcellaire régulier ou irrégulier) a conduit l'archéologue polonaise Wąsowicz<sup>259</sup> à conclure depuis longtemps à une différence entre deux modèles inscrits au cœur même du phénomène de la colonisation au sens large, l'un orthogonal caractéristique des colonies doriennes et achéennes (Chersonèse) et l'autre radial typique des colonies ioniennes et peut-être eubéennes (Olbia<sup>260</sup>, Taman'). Ces deux modèles correspondraient à deux types d'*apoikiai* aux fonctions bien distinctes : les colonies "fermées" à vocation agricole et les colonies "ouvertes" à vocation commerciale. Quoique visiblement embarrassée par la question de la datation de ces deux types d'organisation spatiale, l'auteur n'en conclut pas moins qu'"ils se sont formés le plus probablement à partir de la fondation des colonies à l'époque archaïque, en développant des tendances héritées de la métropole", la "cristallisation des modèles en question" s'étant cependant effectuée "non pas dans les métropoles, mais bien dans le monde colonial".

On s'étonnera que cette distinction ait été saluée, en conclusion du colloque de Tarente consacré en 2000 aux territoires coloniaux, pour son "potentiel heuristique"<sup>261</sup>. Si la recherche de récurrences et la comparaison entre territoires est justifiée, il est clair pourtant que cette fausse typologie est aisée à déconstruire. Première objection : la répartition entre parcellaires réguliers et irréguliers n'est pas stricte sur le plan géographique. On trouve de l'irrégulier dans certaines possessions de Chersonèse et du régulier dans le Bosphore cimmérien, où la situation se complique avec l'apparition des Spartocides, qu'on aura bien du mal à classer chez les Ioniens ou les Doriens (!). Deuxième objection : la répartition entre colonies ouvertes et fermées n'a pas de contenu historique, si l'on songe à trois points précis à propos de Chersonèse : sa capacité productrice, largement supérieure aux besoins de sa population ; l'existence d'un système de circulation dans sa *chôra* et, enfin, la disposition de certaines fermes au sein des lots, clairement situées à proximité des routes menant au port, trois facteurs qui l'empêchent définitivement d'appartenir à une hypothétique catégorie de colonies "fermées". Troisième objection, plus générale celle-ci : l'interprétation de Wąsowicz relève d'une ethnicisation des modèles, dont la pertinence est fortement contestable, au sens où est généralement contestable l'association d'un artefact à un "peuple"<sup>262</sup> dont il serait une marque de reconnaissance de type ethnique.

Il faut donc renoncer à ces tentants, mais illusoire, parcellaires ethnicisés et en reprendre la lecture à partir de critères spatiaux, comme l'ont fait depuis une vingtaine d'années les archéo-morphologues pour les parcellaires romains et médiévaux. La réflexion menée en particulier par Chouquer sur les centuriations d'une part et les parcellaires médiévaux d'autre part l'a conduit à introduire, d'après les catégories établies par les spécialistes de l'habitat médiéval et moderne, les notions de parcellaires ou réseaux "de fondation" et parcellaires ou réseaux "de formation"<sup>263</sup>. Les premiers, les plus rares, résultent d'une activité planificatrice correspondant à un moment spécifique et sont la marque d'un État puissant désireux de marquer son emprise sur un territoire à des fins aussi bien politiques qu'économiques. Les seconds, les plus courants, résultent d'une action anthropique envisagée sur le long terme. Il convient certes de ne pas faire de cette distinction une dichotomie rigide, puisque des éléments fondés ou formés sont susceptibles de s'introduire dans l'une et l'autre catégories. Chouquer observe cependant que les formes planifiées, outre une orientation constante, obéissent généralement à un système métrique particulier, comme c'est le cas des centuriations, ce qui n'est pas le cas des secondes. Ces considérations l'amènent à distinguer des "réseaux planifiés géométriques réguliers" et des "réseaux géométriques irréguliers", qui comprennent aussi bien les quadrillages souples que les formes dites radio-concentriques.

L'intérêt de sa démonstration pour notre propos est double, au-delà des considérations purement formelles : d'une part, il montre que l'Antiquité n'avait pas l'apanage de la régularité orthornormée, ni le Moyen Âge celui des formes radio-concentriques comme on l'a longtemps pensé, autrement dit que les formes ne sont pas nécessairement associées à des périodes précises<sup>264</sup> ; d'autre part, il substitue à la notion de réseaux radio-concentriques celle de réseaux radio-quadrillés (fig. 66), qui peuvent paraître paradoxaux à première vue, puisqu'ils associent un réseau radial de voies de communication à un parcellaire plus ou moins quadrillé mais non orthogonal, adapté en particulier aux contraintes du milieu<sup>265</sup> : pourtant, ces formes, dont il est inutile de

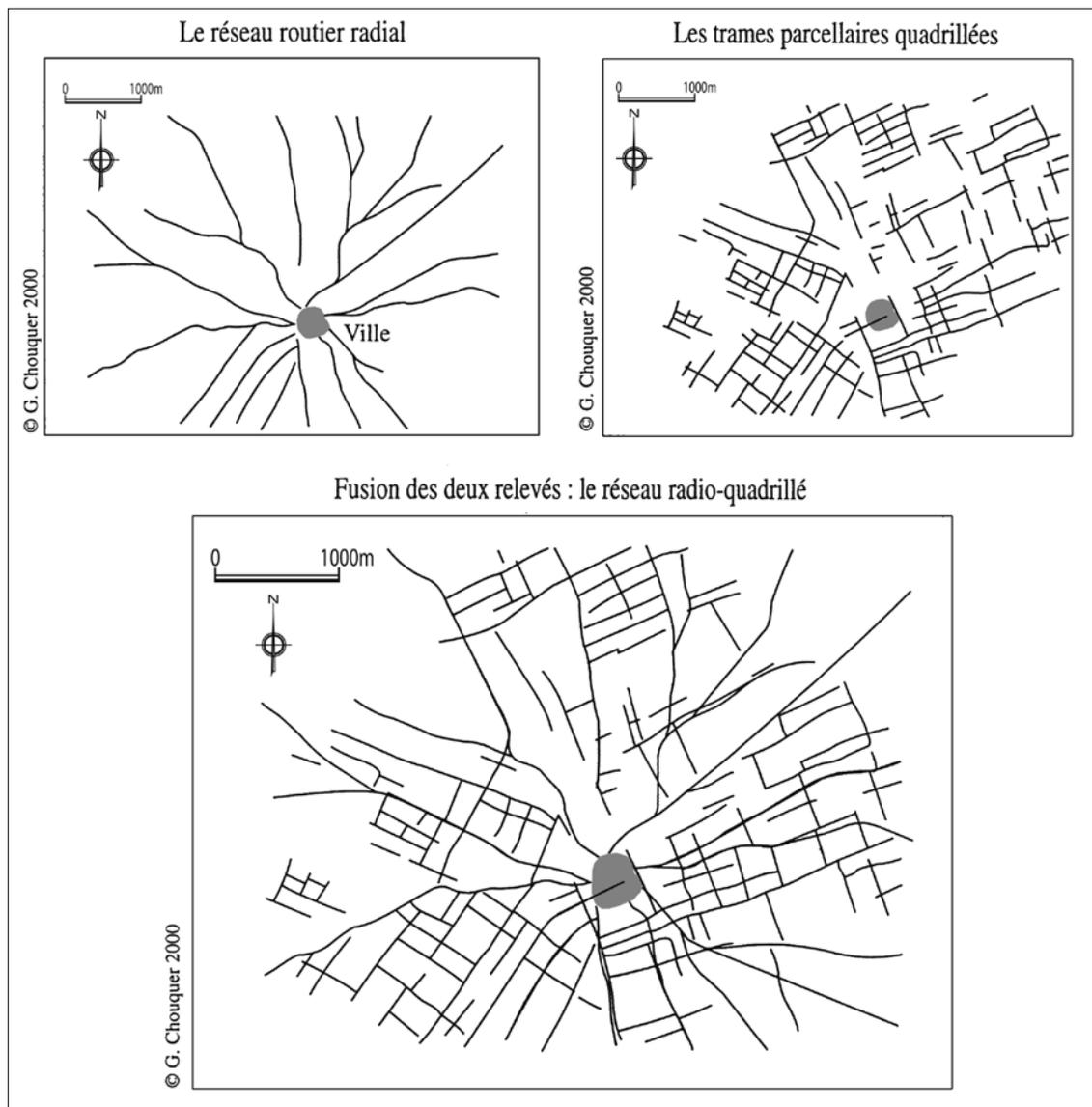


Fig. 66. Réseaux viaires et parcelaires de Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).  
Réseaux de type radio-quadrillé (d'après Watteaux 2003, 204, fig. 3).

chercher la genèse en faisant du paysage un palimpseste puisqu'elles sont résilientes, c'est-à-dire intègrent les changements sans se dégrader<sup>266</sup>, rappellent étrangement celles que l'on rencontre dans la presqu'île Fontalovskij à Taman' ou sur le territoire d'Olbia. Il faut donc rendre aux formes leur autonomie spatiale<sup>267</sup> et ne pas chercher à les faire dépendre à tout prix de la conjoncture politique. Même dans le cas de Chersonèse, on a affaire moins à un événement qu'à un processus, dont le premier acte de toute manière nous échappe, puisque l'on a du mal à reconnaître ce que Nikolaenko appelle le "pré-parcellaire".

Au-delà des caractères morphologiques des parcelles et des formes de propriété, il est essentiel de s'interroger sur les capacités mêmes des territoires ainsi organisés. C'est ce que nous allons faire maintenant, pour les deux productions les plus importantes des cités du Pont Nord destinées à l'exportation : le blé et la vigne.

## VI - Les productions : besoins locaux et surplus potentiels

### LE CAS DU BLÉ

Le premier point à établir concerne la production des céréales, avec trois questions essentielles qui peuvent être formulées comme suit : qui sont les producteurs ? Que produisent-ils ? Quelle est leur marge de surplus ? Ces questions s'inscrivent au cœur d'une vive controverse entre les tenants de la thèse ancienne au premier rang desquels Rostovcev<sup>1</sup>, thèse selon laquelle les Grecs des colonies auraient acheté leur blé auprès des populations locales comme les Scythes, dans le cadre d'une colonisation considérée comme "commerciale", et les tenants de la thèse récente, qui, depuis un article célèbre de Shcheglov<sup>2</sup>, considèrent que le blé était produit sur les territoires mêmes des colonies, ces dernières ayant avant tout une vocation agraire. Or cette problématique, certainement intéressante pour la période archaïque jusqu'au v<sup>e</sup> s., est encore posée dans les mêmes termes pour les périodes suivantes, alors même qu'elle ne présente plus la même pertinence à partir de la fin du v<sup>e</sup> s. et surtout du iv<sup>e</sup> s. : le débat entre vocation agraire et commerciale perd alors son sens, s'il en a jamais eu un, les deux activités étant intrinsèquement liées. Il n'en reste pas moins qu'il faut tout de même tenter d'établir la typologie des productions et la répartition de celles-ci entre territoires dépendant directement des cités ou du Bosphore et territoires indigènes.

### Types de céréales cultivés

On rappellera d'abord que Théophraste<sup>3</sup> considérait le blé pontique (**पुरोः ओपण्टिको**) comme le plus léger de tous et doté de qualités particulières, telles la double récolte annuelle et la pureté de son grain, peu mêlé d'ivraie. Même si le terme *pyros* peut désigner tout type de blé nu, il est clair que le blé ici évoqué est le blé nu tendre, le froment dont on se sert pour la fabrication du pain<sup>4</sup> : Théophraste précise, en effet, par la suite que des deux blés, le tendre (*malakos*) et le dur (*sklêros*), le plus léger est le premier. C'est celui que les botanistes nomment<sup>5</sup> *triticum vulgare*, ou *aestivum*, ou *compactum*, ou *aestivo-compactum*, voire *triticum aestivum s.l.* C'est bien ce blé qui paraît être à Théophraste le plus caractéristique du Pont, ce qui explique que l'on puisse considérer à juste titre qu'il s'agit là du blé d'exportation.

Parmi les données qui permettent d'évaluer les types de céréales cultivées, les plus fiables sont celles de la paléobotanique, que plusieurs études, menées en Ukraine, ont récemment contribué à renouveler. Le bilan établi par Kruglikova<sup>6</sup> en 1975 montre que les informations en ce domaine étaient restées jusque-là rares et dispersées, en particulier à Olbia, un peu moins dans le Bosphore (Myrmèkion, Tiritakè, Hermonassa), la région du Kuban' et celle de Tanais. Le véritable développement de telles études dans le Pont Nord date de la fin des années 1970 et des années 1980, grâce aux travaux de Janushevich<sup>7</sup> et, à sa suite, de Pashkevich<sup>8</sup>. Pourtant, ces données statistiques ne sont pas aussi obvie qu'il y paraît, dans la mesure où elles servent d'abord et avant tout à évaluer la consommation et non la production. Les spécimens végétaux recueillis le sont le plus souvent dans des fosses domestiques, liées à un habitat et donc aux consommateurs, et cette situation introduit d'emblée un biais méthodologique, puisque les restes paléobotaniques ne peuvent jamais fournir le profil complet de la production céréalière d'un site, en particulier ce qui est destiné à l'exportation. Le cas de la presqu'île d'Héraclée à Chersonèse, où l'on est souvent en mesure de préciser la répartition des différentes cultures au sein d'un lot, en particulier grâce aux aménagements spécifiques requis par la viticulture, est exceptionnel. On doit se contenter ailleurs de mobiliers ou de structures archéologiques destinés à la fabrication et à la conservation des céréales (meules, greniers à blé...) qui donnent des indications plus qualitatives que quantitatives. Par ailleurs, les données paléobotaniques sont parfois disparates et pas toujours synchrones, donc difficiles à comparer. Mais elles ont le mérite d'exister et d'être exploitables. Les cas les plus significatifs, pour la culture des céréales<sup>9</sup>, sont ceux d'Olbia<sup>10</sup>, de Chersonèse<sup>11</sup>, de la Crimée du Nord-Ouest (Kerkinitis)<sup>12</sup>, de Théodosia<sup>13</sup>, en ce qui concerne les cités, et des établissements scythes de Lysaja Gora et Kamenskoe sur le Dniepr, ainsi que des sites méotes de la région du Kuban' et de l'Azov<sup>14</sup> : un panel, en somme, très représentatif.

À Olbia<sup>15</sup>, des trois secteurs où ont été prélevés des échantillons, seul le secteur “NGS”, dans la ville basse, nous intéresse ici pour sa chronologie<sup>16</sup>, puisque l’essentiel du matériel découvert y date des III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s. a.C. Les prélèvements ont été effectués dans des habitations, des fosses, des lieux de stockage, des amphores et des débris de cendres. Les résultats sont équilibrés : un tiers de blé nu (*triticum aestivum* s.l.), un tiers d’orge (*hordeum vulgare*), le tiers restant étant dominé (c. 20 % du total) par le millet (*panicum miliaceum*) et le seigle (*secale cereale*). Dans la *chôra*, ce sont les fosses domestiques du site de Kozyrka 12, daté du IV<sup>e</sup> s., qui ont fourni les données plus intéressantes : de manière notoire, le grain prédominant (2/3 de l’ensemble) est le *triticum aestivum* s.l.

Sur le territoire de Chersonèse en Crimée du Nord-Ouest<sup>17</sup>, le secteur n°25 de Panskoe I (début du III<sup>e</sup> s. a.C.) a livré une proportion spectaculaire de *triticum aestivum* s.l. (73 % du total), le seigle et l’orge ne venant que très loin derrière. La situation est exactement identique pour une fosse du site de Bolchoj Kastel, dans la première moitié du II<sup>e</sup> s. a.C., où le blé nu représente plus des 3/4 quarts du prélèvement. Même remarque enfin à propos de Kerkititis<sup>18</sup> où domine le blé nu devant l’orge, comme en témoignent les analyses réalisées récemment par Kutajsov<sup>19</sup>. Quatre échantillons ont été prélevés, dans autant d’horizons stratigraphiques différents et représentatifs, dont les trois premiers nous intéressent directement, même si ces prélèvements ne proviennent pas de pièces destinées spécialement au stockage des céréales : la première période (fin du V<sup>e</sup> s.) est largement dominée par l’orge (70 %), le blé nu ne représentant que 23,5 % ; dans la deuxième période (1<sup>ère</sup> moitié du IV<sup>e</sup> s.), le blé l’emporte largement (78 %) ; mais, l’orge domine presque exclusivement (99 %) la troisième période (début du III<sup>e</sup> s.). La seule réserve que l’on puisse faire concerne, dans les deux pièces (n°3 et 13) du bâtiment U6 de Panskoe I<sup>20</sup> où ont été retrouvés des restes de grain carbonisés, la présence de seigle dans des proportions (82 et 73 %), qui montrent un changement notoire dans les habitudes culturelles au moment de l’abandon du site : si le blé était majoritaire à la fin du IV<sup>e</sup> s. ou au début du III<sup>e</sup> s., il n’en allait plus de même dans les années 270 a.C., signe clair d’un changement climatique confirmé par ailleurs, le seigle étant nettement plus résistant que le blé.

Parmi les analyses paléobotaniques les plus élaborées récemment menées dans le Pont Nord, on mentionnera les travaux réalisés dans la *chôra* de Théodosia, sur le site de Novopokrovka 1<sup>21</sup>, à 23 km au nord-ouest de la ville. Sur ce site ont été identifiées et fouillées 54 fosses à grain et fosses domestiques, parmi lesquelles neuf de la première catégorie ont fait l’objet de prélèvements en 1994 et 1996. La datation très précise du comblement des fosses grâce au matériel amphorique, avec des *termini* oscillant entre le deuxième quart du IV<sup>e</sup> s. et le début du III<sup>e</sup> s. a.C., donne d’excellents repères chronologiques pour la présence de telle ou telle espèce. Dans cinq de ces fosses, les grains de *triticum aestivum* s.l. représentent entre la moitié et les trois quarts de l’ensemble. En deuxième position vient l’orge, devant le millet, le seigle et une faible quantité de légumineuses. Mais la situation est rendue compliquée, dans le cas présent, par le contexte archéologique : s’il s’agit bien de fosses à grain, les proportions ne sont plus représentatives, puisque chaque fosse est spécialisée dans le stockage de telle ou telle céréale, comme le montre le contenu des fosses 3 et 7, qui contiennent respectivement 94 et 74 % d’orge. Dans ces conditions, on ne s’étonnera pas que, tous échantillons confondus (si tant est que l’addition soit ici légitime), la situation soit un peu moins nette, puisque le blé représente alors 37 % des grains, soit une proportion très comparable à celle de l’orge (39 %). Mais on peut aussi s’interroger sur la nature des fosses analysées : si celle d’entre elles qui contient presque exclusivement de l’orge peut être qualifiée de fosse à grain, il n’est pas sûr que ce soit le cas de toutes, et l’on se demandera légitimement comment les auteurs de la fouille parviennent à distinguer les unes et les autres. Quoi qu’il en soit, on n’oubliera pas que les proportions ici présentées reflètent avant tout la consommation locale et les réserves destinées à l’ensemencement ultérieur, les céréales destinées à l’exportation étant sans doute acheminées le plus rapidement possible à cause des difficultés de stockage<sup>22</sup>. On peut alors légitimement supposer que la quantité de blé produite était (nettement ?) supérieure à celle que l’on peut extraire des fosses fouillées.

Qu’en est-il maintenant des céréales cultivées sur le territoire des établissements de la steppe et de la sylvo-steppe ? On sait qu’une partie du débat relatif à la nature (agraire ou commerciale) de la colonisation nord-

pontique tire son origine d'un passage d'Hérodote diversement interprété. Il s'agit de l'extrait de son livre sur la Scythie<sup>23</sup>, où il explique que certains *ethnè*, tels les Alazons et les Callipides ou, surtout, les Scythes laboureurs (*arotères*) "sèment du grain", ce qui dans la catégorisation de l'historien les place, sans nul doute, du côté de la civilisation ou, tout au moins, dans une situation intermédiaire entre grécité et sauvagerie. Peu importe en l'occurrence : ce qui compte ici est l'expression employée à propos des Scythes laboureurs, dont il est dit que **ουκ επι;σιθησι speirousi [ton] siton, αλλ' επι;ρησι**. Toute la difficulté est de savoir comment traduire la dernière partie de cette phrase, où l'on comprend que ces Scythes-là ne cultivent pas le grain pour le consommer, mais dans un autre but. L'*opinio communis* a longtemps voulu que le sens en fût "pour le vendre", signalant par là que cet *ethnos* cultivait le *sitos* à des fins d'exportation en direction des cités grecques les plus proches, comme Olbia. D'où l'idée que ces cités n'auraient pas pratiqué elles-mêmes l'agriculture, mais se seraient contentées d'acheter aux populations locales pour mieux revendre ailleurs. Cette conception a été vigoureusement remise en cause, au colloque de Vani de 1987, par Shcheglov<sup>24</sup> pour qui les Scythes font brûler le "blé", au lieu de le consommer, ce qui a paru étrange à Hérodote et donc digne d'une note ethnographique. Or, pour vérifier la véracité de ces propos, il faudrait déjà pouvoir localiser ces *ethnè* sur la carte, en soi un non-sens, si l'on songe à ce qu'est la géographie ethnonymique d'Hérodote<sup>25</sup>, à savoir un déroulement territorial de catégories situées entre les deux extrêmes du cultivé et du sauvage. Par ailleurs, rien n'implique que le terme *sitos* soit utilisé par Hérodote pour désigner le blé : il peut aussi bien renvoyer à l'orge, ce qui n'est pas une mince objection et laisse penser que les Scythes ont pu produire et exporter cette céréale<sup>26</sup>.

On se contentera donc de rappeler les données paléobotaniques dont nous disposons pour les établissements indigènes steppiques de Lysaja Gora et Kamenskoe sur le Dniepr (fin v<sup>e</sup>-début III<sup>e</sup> s. a.C.), attribués aux "Scythes", où les échantillons, prélevés à la fois sur les sites et dans les tombes, se caractérisent par un profil nettement différent de celui des États grecs<sup>27</sup> : le blé y est très rare, tandis que l'orge et le millet, qui résistent bien aux conditions climatiques de la steppe et, en particulier, à la sécheresse, y prédominent sans conteste, ce qui s'explique à la fois par l'augmentation de la population et la nécessité de nourrir un abondant bétail. Il paraît donc évident que ces sites n'exportaient pas de blé puisque non seulement ils n'en produisaient guère, mais, pire encore, ils n'étaient pas encore occupés à l'époque d'Hérodote. D'une manière générale, il faut souligner le fait que les échantillons végétaux des établissements tels Kamenskoe sont essentiellement composés d'espèces sauvages, à la différence de la situation des cités où prédominent les plantes cultivées, ce qui témoigne indubitablement de la mobilité des populations concernées. Quant aux établissements situés dans la zone de la sylvo-steppe, ils sont caractérisés, jusqu'à l'époque d'Hérodote incluse, par la présence dominante non de blé nu, mais de blé vêtu tétraploïde dit également amidonnier<sup>28</sup> (*triticum dicoccum*). Les sites criméens de la Scythie tardive au II<sup>e</sup> s. a.C. sont, quant à eux, caractérisés par l'abondance du seigle ; mais, à Kerkinitis<sup>29</sup>, après l'installation des Scythes dans la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. a.C., domine désormais l'amidonnier (*triticum dicoccum*).

De manière contrastée, la situation est complètement différente dans les sites "méotes" de la région du Kuban' et de l'Azov<sup>30</sup>. Pour 14 sites de prélèvement, on constate la présence de blé nu dans dix d'entre eux contre neuf pour le millet et sept pour l'orge. Les analyses paléobotaniques menées en 1992 sur cinq de ces sites, qui appartiennent aux groupes d'Armavir et de Chamlyk, ont montré que le blé nu (dit ici *triticum aestivo-compactum*) représente le tiers des échantillons, le millet comptant pour environ 30 % : la proportion réelle de blé y est même certainement supérieure, dans la mesure où une partie des grains, très mal conservée, n'est pas attribuable au blé ou à l'orge, ce dernier étant présent globalement en très faible quantité pour la partie identifiée (5 %).

On conclura<sup>31</sup> donc que, sur les territoires marqués par la présence grecque, le type de blé dominant est le blé nu (*triticum aestivum s.l.*), dont la culture est constante depuis le début de la colonisation, sans que l'orge cesse pour autant de jouer un rôle important. Mais, le "profil céréalière" des sites indigènes occidentaux présente des différences considérables, contrairement aux conclusions antérieurement établies, ce qui confirme, quoique pour des raisons étrangères aux siennes, le point de vue de Shcheglov sur l'absence d'importations de blé depuis la Scythie. Parmi les blés, il faut par ailleurs établir une distinction entre les blés vêtus (*triticum monococcum* et

*dicoccum*), très résistants et cultivés localement depuis le Néolithique, bien avant l'arrivée des Grecs, et le blé nu, beaucoup plus exigeant pour la qualité du sol et dont l'expansion, sinon l'apparition, serait liée à la présence des Grecs<sup>32</sup>.

Il me semble que l'on peut ajouter au moins trois points à ces réflexions de Pashkevich, et tout d'abord à propos de la différence enregistrée entre établissements indigènes, "méotes" et "scythes". Si les premiers contribuent à l'évidence à la culture du blé d'exportation, ce n'est pas le cas des seconds : on voit donc ici se dessiner des aires économiques distinctes, où la frontière entre les espèces cultivées marque la limite atteinte par ce qu'on peut appeler la zone d'expansion des États grecs, qui ne se réduit pas à une sphère de domination politique. On peut ainsi légitimement considérer que les populations établies le long du fleuve Kuban' appartiennent à l'aire économique bosporane, ce que confirmera l'étude de la dispersion des monnaies. Le deuxième point concerne l'évolution des espèces cultivées en liaison avec l'aire géographique de prélèvement. Contrairement à ce que pourraient laisser croire les conclusions présentées, on constate une nette différence entre les échantillons des VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. a.C. et ceux des IV<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. a.C. : dans les premiers, la composition est souvent très mélangée<sup>33</sup>, l'orge et le millet occupant une place de choix (Kozyrka 9, dans la *chôra* d'Olbia), ou la proportion entre blé et orge étant, en général, à peu près égale (Chertovatoe 7) ; dans les seconds, le ratio blé /orge atteint 2:1, voire 3:1. Certes, le secteur de la ville basse d'Olbia, lieu de consommation, a révélé, pour cette époque, un ratio différent, où blé et orge sont à peu près équivalents, mais les prélèvements effectués sur les territoires indiquent clairement une augmentation exponentielle de la quantité de *triticum aestivum s.l.* et ce, quelle que soit la cité concernée. Le second point est lié au premier : l'introduction de la culture du blé nu par les Grecs a jeté, dès l'époque de leur installation, les bases d'une possible révolution économique, mais le potentiel de celle-ci ne se développe qu'à partir du IV<sup>e</sup> s., ce qui ne peut être que le résultat d'un accroissement de la demande.

### Rendement des terres cultivées

Deuxième point en jeu : l'évaluation de la productivité du sol. L'exceptionnelle fertilité de la région, bien connue des sources, était due aux conditions à la fois climatiques et pédologiques qui font du Pont Nord une zone relativement homogène dans ce domaine au-delà des quelques différences locales<sup>34</sup>. En ce qui concerne les sols, leur qualité est connue, en particulier celle des *chernozem* bien adaptés à la culture du blé, à l'exception notoire de la pierreuse presqu'île d'Héraclée en Crimée vouée à la viticulture<sup>35</sup> : sur le territoire de Chersonèse, le blé était produit dans la plaine de la Crimée nord-occidentale. Dans le Bosphore, certaines micro-régions, comme la presqu'île de Kerch ou les berges du Kuban', étaient particulièrement productives. Pour le climat, selon le schéma traditionnellement retenu, à une période froide et humide à l'époque archaïque, qui inclut encore sans doute les rudes hivers connus d'Hérodote<sup>36</sup>, succède progressivement à l'époque classique et surtout à partir du IV<sup>e</sup> s., un climat plus sec et plus chaud qui, au IV<sup>e</sup> et dans la première moitié du III<sup>e</sup> s. a.C. devait être assez proche du climat actuel, peut-être un peu plus humide et plus frais que celui-ci, en tout cas optimal pour la culture du blé. À partir du milieu du III<sup>e</sup> s., on glisse vers une période de sécheresse et de chaleur qui se prolonge jusqu'au début du I<sup>er</sup> s. a.C. On a évoqué, dans un chapitre antérieur, les analyses de sédiments menés dans le lac Saki en Crimée nord-occidentale<sup>37</sup>, qui confirment cette hypothèse et suggèrent que la contraction des territoires à partir des années 270 pourrait être due aussi (et d'abord ?) à ces nouvelles conditions climatiques. Mais l'on retiendra que la période d'expansion maximale des territoires (IV<sup>e</sup>-début III<sup>e</sup> s.) correspond, sans surprise, à la situation climatique optimale, qui n'exclut pas cependant la possibilité de difficultés ponctuelles dues à une ou plusieurs saisons successives de sécheresse par exemple<sup>38</sup>. À ces conditions naturelles favorables, on ajoutera l'utilisation d'engrais, dont un type au moins est attesté dans le Pont Nord, la plantation de légumineuses, dont on sait qu'elles étaient utilisées non seulement comme éléments du régime quotidien de l'homme ou de l'animal, mais aussi à des fins de fertilisation de la terre : de fait, les échantillons paléobotaniques déjà cités ont révélé la présence fréquente de lentilles (*Lens culinaris*) et, surtout, de pois vesces (*Vicia ervilia*)<sup>39</sup>.

On dispose de trois indications de Strabon concernant les sols de la Crimée orientale, deux vagues et sans surprise, une troisième plus précise. La première (7.4.4) concerne la fertilité du territoire de Théodosia, **pedion**

**eugaion eçousa** ; quant à la terre qui s'étend de Théodosia à Panticapée, elle est dite **eugaio~ cwra**, voire **cwra paša sitoforo~**. La troisième indication a fait couler un peu plus d'encre, car elle donne un chiffre : Strabon (7.4.6)<sup>40</sup> affirme en effet que la terre de la Crimée "**triakontavoun apodidwsi, dia; tou tuconto- ojuktou scizomenh**", rend "trente pour un, pourvu qu'elle soit travaillée avec un quelconque instrument aratoire". Une hypothèse fréquemment invoquée a consisté à penser qu'il s'agissait d'une estimation du rendement de **coev** par plèthre<sup>41</sup>, soit une productivité d'un peu plus de 10 hl (c. 780 kg)/ha, chiffre qui n'est guère éloigné des estimations auxquelles on parvient par d'autres voies. Pourtant, Jardé<sup>42</sup> a montré que le terme ne pouvait renvoyer ici à la mesure **cou~** et proposé de revenir au sens de "qui produit trente pour un" par rapport à la semence utilisée. Il est bien connu, en effet, que les Anciens mesuraient le rendement des céréales, donc la productivité, selon le rapport non point entre la récolte et la superficie, mais entre la récolte et la semence : c'est bien ce que nous trouvons dans l'expression de Strabon "trente pour un". Mais Jardé taxe d'in vraisemblance le texte du Géographe, car, selon ses calculs, un tel rendement aboutirait à quelque 60 hl/ha, en comptant que l'on sème deux hl (=156 kg)/ha<sup>43</sup>. De fait, même en admettant un chiffre d'ensemencement plus faible, par exemple 130 kg (=1,66 hl)/ha, comme le suggère Garnsey pour l'Attique<sup>44</sup>, on parvient quand même à un taux de 50 hl/ha, aussi absurde que le précédent. Comme il n'est pas question d'éliminer le chiffre de Strabon simplement parce qu'il paraît gênant, il faut donc raisonner autrement et supposer, pour qu'il ait un sens, un taux d'ensemencement à l'ha, au moins pour la région qui nous occupe, bien inférieur à celui que les historiens modernes choisissent en référence aux taux contemporains ou, au mieux, aux quelques taux connus par des sources romaines<sup>45</sup>. Ainsi, pour admettre simultanément le chiffre de Strabon et un rendement à l'ha raisonnable, par exemple 9 à 10,5 hl, il faut supposer que le taux d'ensemencement était voisin de 0,3-0,35 hl/ha. Un taux de 30 : 1 est évidemment très intéressant pour le paysan, qui obtient une récolte nette bien supérieure à celle qu'il obtiendrait ailleurs : ce taux indique, en effet, la proportion de grain qu'il faut conserver pour ensemer la saison suivante et il vaut mieux avoir à conserver le 1/30<sup>e</sup> de la récolte, plutôt que le 1/5<sup>e</sup> généralement retenu par les modernes y compris pour le Pont Nord. Le calcul des Anciens est donc loin d'être d'irrationnel et l'on ne peut pas affirmer, comme le fait Garnsey<sup>46</sup>, que l'Antiquité ne comprend rien à la productivité : simplement, elle ne l'envisage pas sous le même angle.

Il se trouve, par ailleurs, que plus le taux d'ensemencement à l'ha est faible, plus la récolte est abondante pour une quantité fixe de semence, car l'espacement entre les semis est favorable à la croissance des plantes, au moins dans une certaine mesure<sup>47</sup>. Mais, dans ce cas, c'est-à-dire pour une quantité fixe de semence, la superficie ensemencée étant plus importante, le rendement à l'ha diminue : c'est ainsi que Sallares<sup>48</sup> en vient à définir, en particulier pour les terres à blé d'Afrique du Nord, un modèle d'agriculture extensive à faible rendement à l'hectare, corrélé à un rapport élevé entre semence et récolte selon les sources anciennes et à une importante capacité de surplus. Si les surplus y sont possibles, c'est que les terres disponibles sont étendues et la densité de population, donc le nombre de bouches à nourrir, relativement faible. La mer Noire septentrionale est assurément proche, à mon sens, d'un tel modèle, même si le taux de 30 : 1 évoqué par Strabon nous place dans une situation intermédiaire (moins extrême que celles où le taux atteint 200 ou 300 : 1), sans doute à un point d'équilibre quasi-parfait entre la quantité de terres disponibles, la densité de population, le taux d'ensemencement et, l'inconnue majeure bien sûr, le rendement à l'ha. Si, malgré tout, on considère que le taux annoncé par Strabon est trop élevé et correspond à un maximum et non à une moyenne, on admettra, par prudence, un rendement récolte/semence de 15 : 1<sup>49</sup>. Mais le chiffre de Strabon ne permet pas de calculer directement le taux de rendement à l'hectare, qu'il convient donc de restituer par d'autres voies<sup>50</sup>.

Quel rendement, en effet, proposer pour le blé dans le Pont Nord à l'époque de l'épanouissement maximal des territoires ? Tout comme pour l'Attique à l'époque classique, un certain nombre de chiffres ont été avancés par les archéologues russes et soviétiques, de manière plus ou moins explicite selon les études concernées. La première de ces études est due à Blavatskij, dans son ouvrage général de 1953 sur l'agriculture nord-pontique : d'un côté, l'auteur retient le chiffre de 10 hl/ha<sup>51</sup>, en reprenant les hypothèses anciennes de Guiraud<sup>52</sup>, mais sans le commenter ni en tirer de conclusion personnelle ; de l'autre, il évoque à nouveau la question dans un chapitre

ultérieur<sup>53</sup>, mais de manière pour ainsi dire “oblique”, car son objectif est alors moins le calcul du rendement de la terre que celui de la productivité de la force de travail. Il se fonde sur les écrits des agronomes romains pour établir le rapport entre cette dernière et la superficie labourée, ainsi que sur le témoignage bien connu de Démosthène<sup>54</sup> à propos des 400 000 médimnes exportés par Leukôn I en direction d’Athènes, à partir duquel il tente d’évaluer la main d’œuvre nécessaire à une telle production. Blavatskij parvient ainsi aux chiffres suivants à propos du Bosphore cimmérien : pour une population totale de 150 à 200 000 personnes, dont 50 000 citoyens et 25 000 familles de paysans, et une superficie de 5000 km<sup>2</sup> pour les terres du royaume dans leur extension maximale, la production aurait atteint 125 000 tonnes de blé (25 000 x 5<sup>55</sup>), chaque paysan étant capable d’en produire annuellement cinq tonnes. On soulignera naturellement le caractère anachronique des sources latines utilisées et le fait qu’il est impossible d’introduire d’emblée le chiffre de Démosthène, si l’on veut être en mesure de le vérifier à l’issue du raisonnement ; on ajoutera que partir d’une estimation de la population masculine susceptible de travailler aux champs, autrement dit de la main d’œuvre, pour calculer le rendement possible, c’est introduire dans une situation déjà très hypothétique la donnée la plus aléatoire de toutes, celle du chiffre de population<sup>56</sup>. Il est ainsi plus prudent, dans la mesure du possible, de calculer les données indépendamment les unes des autres. Enfin, Blavatskij n’évalue pas clairement la superficie réellement emblavée (il est impensable que la totalité du territoire l’ait été), ni n’utilise le chiffre de 10 hl/ha qu’il propose lui-même ailleurs.

La deuxième étude, nettement plus systématique, est celle qu’ont donnée Kryzhič’kij et Shcheglov en 1991. Ils admettent un taux de rendement compris entre 800 kg (= 10,25 hl) et 1400 kg (= c. 18 hl) ha<sup>57</sup> : ils considèrent que 800 kg est une moyenne et 1.400 le taux maximal de rendement en cas de moisson exceptionnelle et fondent leur raisonnement sur une comparaison avec les chiffres de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> s. La fourchette est évidemment assez large et plusieurs archéologues ont été tentés de la réduire, afin de tenir compte des risques des mauvaises années et éviter de surévaluer la production.

C’est Kutajsov qui, pour établir un chiffre moyen à propos de Kerkinitis, a mené l’étude comparative la plus récente et la plus détaillée<sup>58</sup>, car il estime suffisamment proches les situations antique et contemporaine. Il n’en conteste pas moins la validité des données avancées par Kryzhič’kij et Shcheglov pour le début du XX<sup>e</sup> s., au motif qu’il s’agirait non de statistiques sûres, mais de souvenirs de paysans, plus enclins à retenir les bonnes années que les mauvaises. Il propose finalement 700 kg/ha (c. 9 hl/ha)<sup>59</sup>, taux de rendement peut-être un peu faible, mais qui inclut les variations possibles d’une année sur l’autre. Il faut sans doute admettre un taux de rendement légèrement plus élevé, comme le font Gavrilov<sup>60</sup> à Théodosia ou Kuznecov<sup>61</sup> pour le Bosphore, qui proposent de retenir un chiffre compris entre 700 et 1000 kg (= c. 12,8 hl)/ha. Parmi les arguments intéressants en faveur d’un chiffre supérieur de productivité, on citera l’étude menée par Gorlov et Lopanov<sup>62</sup> dans la presqu’île Fontalovskij du côté asiatique du Bosphore. Ces derniers ont fait l’hypothèse d’une politique de bonification des terres menée par les Spartocides entre le IV<sup>e</sup> et le II<sup>e</sup> s., à un moment de réchauffement climatique qui aurait entraîné des travaux d’irrigation. Le résultat de l’opération serait perceptible dans les “lignes” déjà mentionnées à propos de la presqu’île au chapitre des parcelles. En tenant compte de la micro-topographie locale, puisque ces lignes suivent généralement des pentes dont l’inclinaison est comprise entre 1 et 6 %, on pourrait interpréter celles-ci comme des levées de terre, destinées à retenir l’eau de pluie, à régulariser son écoulement et à prévenir l’érosion des sols. Grâce à ce système, le rendement se serait accru d’au moins 18 % pour atteindre 1100 kg (= c. 14 hl)/ha, en partant de 930 kg (= c. 12 hl)/ha avant travaux<sup>63</sup>. On ne s’arrêtera pas ici sur les chiffres, à la fois trop élevés et trop précis pour présenter une quelconque vraisemblance, mais plutôt sur la possibilité d’une bonification des terres, qui manifesterait un véritable souci de productivité. Il reste que ces traces sont absolument indatables et sont attribuées aux Spartocides seulement parce qu’on leur prête a priori ce genre de préoccupations, compte tenu des sources écrites bien connues qui évoquent en abondance leur expansion économique au IV<sup>e</sup> s.

Enfin, on sera sans doute plus prudent que Bresson<sup>64</sup> qui propose un rendement des terres nord-pontiques de 1260 kg (= c. 16 hl)/ha, soit le double de la (faible) productivité de l’Attique au début du XX<sup>e</sup> s. : même si un tel taux est parfaitement possible ponctuellement, on ne peut pas compter sur un rendement aussi élevé en permanence et il faut impérativement prendre en considération les risques de mauvaise récolte. Par ailleurs, la

comparaison entre l'Attique et le Pont Nord, même pour mesurer l'écart entre les deux régions, est difficile à justifier tant les conditions naturelles y sont différentes. Enfin et surtout, on a vu que le taux récolte/semence de 30 :1 proposé par Strabon, qui s'inscrit dans un modèle d'agriculture extensive, ne permettait pas de supposer un rendement élevé à l'ha. On admettra donc un rendement d'environ 10 hl/ha, soit quelque 780 kg<sup>65</sup>, ce qui reste dans les limites du raisonnable, voire constitue un taux "plancher".

### Évaluations démographiques : le Pont Nord à l'épreuve de la "shotgun method" (et l'inverse)

Dernier paramètre à prendre en compte et sans doute le plus complexe à déterminer : le chiffre de population dans chacun des trois États concernés. C'est bien connu, toute évaluation démographique pour l'Antiquité en général, et pour la mer Noire du Nord aux époques classique et hellénistique en particulier, est arbitraire a priori : il faut donc, soit renoncer à tout calcul, soit accepter cet arbitraire, le but de l'opération n'étant pas de fournir des chiffres (malgré les apparences), mais seulement des ordres de grandeur. Reste à savoir quel est, malgré tout, le mode de calcul le moins arbitraire de tous, pour obtenir une approximation au moins plausible, en sachant que les distorsions sont telles selon les évaluations proposées que celles-ci peuvent varier du simple au double et entraîner le raisonnement dans le sens désiré par leur auteur. On partira ici du dernier ouvrage de Hansen sur la démographie antique, *The Shotgun Method*<sup>66</sup>, non pas seulement parce qu'il est le plus récent, mais parce qu'il passe au crible les précédents modes d'évaluation et constitue, a priori, le mode le plus sophistiqué de calcul. Hansen rappelle les quatre méthodes utilisées par ses prédécesseurs, toutes périodes confondues : la première, celle de Beloch<sup>67</sup>, est fondée sur les chiffres fournis par les sources écrites sur les contingents militaires ; la deuxième, que Ruschenbusch<sup>68</sup> a appliquée à l'ensemble du monde grec, consiste à évaluer, au sein de la Ligue de Délos, la population des cités-membres à partir du montant du *phoros* ; la troisième, utilisée entre autres par Corvisier<sup>69</sup>, tente d'établir le taux moyen d'habitants/km<sup>2</sup> et multiplie la densité obtenue par la superficie totale du monde grec ; enfin, la quatrième consiste à évaluer la population en se fondant sur la capacité de portage du territoire (*carrying capacity*). Cette dernière est sans doute la plus redoutable de toutes et l'on s'accordera pleinement avec Hansen pour reconnaître à quel point les pré-supposés historiques en sont biaisés, puisque elle suppose que la population s'arrête de croître lorsque la capacité de portage maximale du territoire est atteinte et que l'échange de longue distance n'est donc par définition jamais nécessaire, la cité vivant sur un mode autarcique envisagé comme l'autosubsistance quasi-absolue.

Hansen propose donc une cinquième méthode de calcul<sup>70</sup>, qu'il appelle la "shotgun method"<sup>71</sup>, "la méthode du fusil de chasse", laquelle ne permet pas d'abattre avec précision du gros gibier, mais plutôt de toucher de multiples petites unités grâce à la dispersion des plombs, comme il l'explique lui-même ! Cette méthode, grâce à laquelle il propose des chiffres pour la fin du IV<sup>e</sup> s. a.C., est fondée sur le degré d'urbanisation et, plus précisément, l'évaluation de la superficie *intra muros* des centres urbains et la relation de celle-ci avec l'extension du territoire, l'ensemble étant assorti de tous les paramètres pertinents tels, entre autres, l'existence de surfaces réservées aux bâtiments publics ou la relation variable de superficie entre *asty* et *chôra* selon qu'il s'agit d'une grande ou d'une petite cité. La méthode paraît donc, a priori, particulièrement pertinente pour le sujet qui nous intéresse. L'auteur retient, comme moyennes, celle de 150 habitants par hectare habité et celle de six personnes par *oikos*, tous statuts confondus, en appuyant son raisonnement pour ce dernier chiffre sur des considérations beaucoup plus détaillées que ses prédécesseurs, puisqu'il tient compte du cycle démographique propre à la famille. Toutes les cités connues sont rangées par lui dans cinq catégories, selon l'extension de leur territoire : 1/ 25 km<sup>2</sup> au max. ; 2/ 25-100 km<sup>2</sup> ; 3/ 100-200 km<sup>2</sup> ; 4/ 200-500 km<sup>2</sup> ; 5/ plus de 500 km<sup>2</sup>. Il considère, en conclusion, que, dans les petites et moyennes cités (catégorie 1 à 3), la plus grande partie de la population vivait en ville, sans doute au moins les deux tiers, tandis que dans les grandes et très grandes cités, cette proportion tend à s'inverser, qu'elle soit équilibrée dans la catégorie 4 ou représente 1:2 en faveur de la *chôra* dans la dernière catégorie.

Il ne s'agit pas ici de contester les chiffres finaux auxquels parvient Hansen, non plus d'ailleurs que les détails techniques de sa méthode d'évaluation sur laquelle il est parfaitement lucide, mais de tester celle-ci, a

priori la plus convaincante de toutes, dans les cités qui nous concernent, puisque nous avons besoin du chiffre de population pour évaluer la quantité des surplus potentiels. On peut naturellement se demander si une méthode qui vise à établir des chiffres moyens ou, plus exactement, des fourchettes d'évaluation, est applicable à ce qu'on peut appeler des cités "réelles", prises dans leur individualité et leur évolution historique. La réponse est à la fois négative et positive : négative, parce que la méthode n'a, à l'évidence, pas été conçue pour illustrer des cas particuliers et sa vérification aboutira d'abord nécessairement à une liste d'erreurs ; positive, parce que, malgré son caractère abstrait, la méthode a été formulée à partir de données historiques tangibles fournies par l'ensemble des sources et, si elle est inapplicable à telle ou telle région, c'est que les fondements en sont biaisés. Pire : malgré toutes les réserves et les précautions oratoires de son auteur, elle vise en fait à établir une "réalité historique" d'ordre général et il est probable que les chiffres produits seront repris et perpétués comme tels, jusqu'à l'élaboration d'une sixième méthode de calcul.

Avant de poursuivre sur la voie des chiffres, on soulèvera deux points qui paraissent faire difficulté dans le cas qui nous occupe. Premier point : ces territoires de cités coloniales qui, comme Hansen le fait remarquer lui-même à juste titre, sont comme des "îles"<sup>72</sup> au milieu d'un hinterland indigène, ont des chances d'être nettement plus étendus que ceux de la Grèce égéenne. On concèdera qu'Hansen tient compte de ce paramètre<sup>73</sup>, mais cela n'est guère perceptible d'emblée, puisque les cités de catégorie 5 (plus de 500 km<sup>2</sup>) sont toutes confondues au sein d'un même ensemble, au risque de faire disparaître la spécificité de nombre d'entre elles. Deuxième point, corollaire du premier : Hansen, tranchant dans le vif, n'inclut dans son raisonnement que les "populations grecques" ou "hellénisées", à l'exclusion des "populations indigènes"<sup>74</sup>. On aimerait savoir comment il parvient à distinguer ce qui est grec de ce qui ne l'est pas, surtout pour la période qui l'intéresse et nous intéresse également, c'est-à-dire le IV<sup>e</sup> s. a.C. Le débat sous-jacent est d'une telle ampleur qu'on subodore une marge d'erreur considérable : ainsi, comment fait-il pour calculer la population du Bosphore cimmérien, alors même que celui-ci constitue une forme si particulière d'État, incluant à la fois des *poleis* et des populations locales sur un même territoire, de manière inextricable ? Tracer des frontières au sein de cet espace n'est ni possible, ni pertinent : l'intérêt est ici, au contraire, de calculer la population totale du Bosphore, sans différence ethnique car cela n'a pas de sens, et la capacité totale du territoire dominé.

Malgré tout, venons-en maintenant, en confrontant cette méthode aux estimations démographiques traditionnellement retenues par les archéologues russes et ukrainiens, à l'application concrète de celle-ci, dont on peut espérer tirer quelque chose au moins dans le cas de Chersonèse et d'Olbia, puisque, malgré leurs particularités territoriales, ce sont des cités au sens classique du terme. Le cas de Chersonèse est le moins mal établi. La superficie de la ville *intra muros* serait de 29 ha<sup>75</sup>, dont, selon le raisonnement déjà éprouvé, le tiers seulement, soit 10 ha, serait habité, ce qui donne 1500 citadins, auxquels s'ajouteraient 3000 ruraux dans cette cité de catégorie 5, soit 4500 habitants au total. On notera d'emblée que placer Chersonèse dans la catégorie des cités dont le territoire est supérieur à 500 km<sup>2</sup> est une absurdité, si l'on n'inclut pas d'emblée le nord-ouest de la Crimée : le terrain occupé dans la presqu'île d'Héraclée est, en effet, de 120 km<sup>2</sup> au maximum pour le parcellaire et sans doute à peu près de 200 km<sup>2</sup> si l'on tient compte de la zone de domination située au sud-est. Pour obtenir 500 km<sup>2</sup>, il faut ajouter les possessions nord-criméennes (Kerkinitis, Kalos Limèn), qui sont cependant comptabilisées à part chez Hansen : encore ce chiffre ne représente-t-il que l'addition des superficies alloties et la totalité est en réalité supérieure, comme le rappelle Shcheglov<sup>76</sup>, qui estime à juste titre le territoire contrôlé par la cité à son apogée à quelque 800 km<sup>2</sup>. Admettons, dans ces conditions, que Chersonèse, hors possessions extérieures, soit plutôt une cité de type 4, où la superficie urbaine habitée est considérée comme égale à la superficie occupée par les bâtiments publics et où le nombre d'habitants de la ville est équivalent à celui des habitants de la *chôra*<sup>77</sup> : on obtient alors 2250 habitants en ville (15 ha x 150) comme dans la *chôra* soit un total encore une fois de 4500. Un autre mode de calcul amène un résultat très similaire pour le territoire et confirme en l'occurrence la pertinence du raisonnement, due ici à la présence de bâtiments sinon standard, du moins relativement mesurables. Ainsi, si l'on considère que la ferme moyenne de la presqu'île d'Héraclée couvre au plus 1000 m<sup>2</sup> et que l'on multiplie cette superficie par un nombre maximal de 150 fermes occupées

à la fin du IV<sup>e</sup> ou au début du III<sup>e</sup> s., on obtient un total de 15 ha, soit une population de 2250 personnes au total (15 x 150), avec une quinzaine de personnes par ferme. En revanche, les chiffres auxquels parviennent Bujskikh et Zolotarev<sup>78</sup>, qui ont donné une étude récente du plan urbain, sont difficilement comparables à ceux que suggère la méthode de Hansen. Les estimations de Bujskikh et Zolotarev sont fondées sur le nombre de “maisons standard” susceptibles de s’insérer dans la trame urbaine restituée. D’après leurs calculs<sup>79</sup>, il a pu y avoir entre 1000 et 1300 citoyens en ville. L’étude de la disposition du théâtre, malgré la quasi-destruction de celui-ci, montrerait un nombre maximal de sièges de 800 à 900 personnes. On ne s’étendra pas sur le caractère très hypothétique des restitutions architecturales<sup>80</sup> et l’on se contentera de souligner que les citoyens mâles n’étaient certainement pas les seuls à pouvoir fréquenter le théâtre. Dans le même genre d’estimations, les mêmes auteurs ont recours à un troisième critère, tout aussi douteux que les précédents, sinon davantage, comme on l’a vu à propos de la répartition de la propriété : celui du nombre de “*klèroi*” du parcellaire rural. En se fondant sur un nombre initial de lots de 2400 couvrant chacun 4,41 ha (soit un carré régulateur), ils estiment le nombre de *klèroi* disponibles pour les particuliers à *c.* 2000, une fois déduites les portions de territoire public et sacré. Comme ce nombre ne correspond pas à leur précédent calcul, ils admettent alors que le parcellaire rural a été dessiné en vue d’une augmentation de la population et d’un allotissement progressif, conclusion qui n’est pas fautive en soi, mais ne surgit qu’à l’issue d’un raisonnement infondé. Quoi qu’il en soit, ils retiennent le chiffre initial de 1000 citoyens mâles, soit une population libre de 5000 à 7500 personnes<sup>81</sup>, car ils comptent de 5 à 7,5 membres par famille : le chiffre le plus bas n’est donc pas si loin des 4500 habitants précédents. Mais il reste un sérieux problème de répartition entre ville et campagne dans ce calcul, où tous les citoyens habiteraient à la fois leur résidence urbaine (première base du calcul) et leur parcelle de territoire (deuxième base du calcul). Ce mode de calcul est donc inacceptable en soi.

On n’a pourtant encore inclus aucune des possessions lointaines de Crimée du Nord-Ouest. Si l’on suit la méthode Hansen, il faut ajouter au moins Kerkinitis, seule cité dont on connaisse le périmètre urbain : pour cette cité de catégorie 2 dont la ville couvre un peu plus de 5 ha<sup>82</sup>, on obtient env. 400 habitants en ville et 600 au total en incluant le territoire, ce qui paraît dérisoire. Les estimations fournies par les archéologues russes sont, là encore, complètement différentes : la population de cette cité est évaluée entre 1800 et 2200 personnes<sup>83</sup>, toujours d’après la densité de la construction urbaine. Pour la *polis* de Chersonèse dans sa totalité, on parviendrait, d’après ces méthodes, selon Stolba<sup>84</sup> à un total jugé modéré par l’auteur d’env. 20 000 habitants, d’autres estimations se situant plutôt aux alentours de 25 à 35 000 personnes<sup>85</sup>, tous les calculs étant fondés sur un chiffre de 4 à 5 personnes par famille. Autre méthode possible, fondée sur la densité de population : si l’on considère qu’il y a environ 4500 habitants sur les 200 km<sup>2</sup> formés par Chersonèse et la presqu’île d’Héraclée et si l’on accepte le chiffre de 800 km<sup>2</sup> pour la zone de domination totale de la cité, largement parcellisée au nord-ouest et donc comparable à la presqu’île d’Héraclée, on obtient un total de *c.* 18 000 habitants : ce chiffre rejoint celui de 20 000 validé par Stolba, mais on ne manquera pas d’en souligner le caractère hypothétique.

Prenons maintenant le cas d’Olbia. Le chiffre fourni par les éditeurs de l’*Inventory of Archaic and Classical Poleis*<sup>86</sup> pour la superficie urbaine totale est de 44 à 47 ha<sup>87</sup> entre la fin du V<sup>e</sup> s. et le deuxième tiers du IV<sup>e</sup> s. a.C. Si tel est le cas, Olbia étant une cité de catégorie 5 dotée d’une *chôra* de plus de 500 km<sup>2</sup>, il faut diviser par trois ce chiffre<sup>88</sup> pour obtenir la superficie habitée, soit *c.* 15 ha, ce qui donne seulement *c.* 2250 hab. *intra muros* et 4500 sur le territoire : le total supposé serait donc de 6750 habitants, tous statuts confondus naturellement. Même en ajoutant quelques ha urbains à la période suivante, on est là très loin des hypothèses des archéologues ukrainiens<sup>89</sup>, qui évoquent 30 à 40 000 habitants sur le territoire et 13 à 16 000 dans la ville à l’acmé de la cité au IV<sup>e</sup> et au début du III<sup>e</sup> s. a.C., soit un total situé entre 43 000 et 56 000 personnes, dont un peu moins d’1/3 de résidents urbains.

On s’interrogera naturellement sur la manière dont ces archéologues parviennent aux chiffres de population qu’ils proposent pour cette cité. Les méthodes de calcul sont, en réalité, assez variables pour chacune des périodes considérées et diffèrent selon que les fermes ont ou non fait l’objet d’une étude précise. Ainsi, pour la *chôra* du VI<sup>e</sup> et de la première moitié du V<sup>e</sup> s., invoquée ici à titre de comparaison, l’évaluation<sup>90</sup> est fondée sur

une estimation très précise de la superficie occupée par les établissements, de la taille des maisons et du chiffre possible d'habitants par *oikos*. Il n'en va pas de même pour la période qui nous intéresse, soit le IV<sup>e</sup> s. a.C., puisque l'habitat rural de la fin de l'époque classique et du début de l'époque hellénistique n'a pas fait l'objet d'une analyse aussi poussée. La "méthode" utilisée consiste alors en une évaluation de la main d'œuvre nécessaire pour mettre en valeur le territoire arable : une première évaluation de ce type a ainsi conduit à proposer le chiffre de 28 à 31 000 habitants dans la *chôra*<sup>91</sup>, revu ensuite à la hausse pour obtenir 30 à 40 000 habitants, sans explication de la correction apportée. Deuxième difficulté : la superficie urbaine habitée est évaluée par eux non à 1/3 de la superficie totale, mais à 70 %, soit 33 ha<sup>92</sup> et ce, non d'après une projection théorique, mais une estimation de la surface réelle. Enfin, la densité de population à l'ha habitée, telle qu'elle se laisse reconstituer d'après le raisonnement, est trois fois supérieure aux 150 habitants suggérés par Hansen. Dans ces conditions, quel chiffre retenir pour la population totale d'Olbia ? Il me semble que la moins mauvaise méthode consiste ici à extrapoler la densité estimée pour les autres États du Pont Nord, afin de maintenir une marge d'erreur constante<sup>93</sup>. Chersonèse, où l'on obtient un chiffre de 25 habitants au km<sup>2</sup> avec 20 000 habitants pour 800 km<sup>2</sup>, constitue sans doute l'exemple le plus fiable. Pour le territoire d'Olbia, soit *c.* 1000 km<sup>2</sup>, le calcul est aisé : on estimera donc que la cité pouvait avoir 25 000 habitants, citadins et ruraux compris.

Outre les difficultés concernant ce cas précis, l'analyse des méthodes de calcul montre donc, entre Hansen et la science russe, trois divergences essentielles d'appréciation, l'une relative à la superficie urbaine habitée au sein du périmètre enclos, une autre au calcul de la densité urbaine et une dernière à la manière de prendre en compte la superficie du territoire. Sur le premier point, il est probable que les calculs russes sont un peu trop généreux et ne tiennent pas assez compte des parties réservées à des édifices autres que privés : à Olbia, les archéologues retiennent 70 % de surface habitée (33 ha sur 47) ; de même, à Chersonèse, quoique Bujskikh et Zolotarev ne s'aventurent pas à évaluer la superficie occupée par les maisons, le plan théorique fourni<sup>94</sup> permet de constater que celle-ci s'étend sur *c.* 20 ha, soit presque 70 % du total retenu de 29 ha. Le deuxième point est plus complexe. Tous les calculs opérés par les archéologues montrent que la densité retenue par ha urbain habitée est élevée : elle atteint plus de 250 habitants à Chersonèse (5000 hab/20 ha) et *c.* 400 à Olbia (13 000/33 ha)<sup>95</sup>. Ce chiffre est peut-être d'abord dû à la taille moyenne des maisons de ville, plus faible sans doute qu'ailleurs. Avec une surface théorique de 160 m<sup>2</sup>, la maison chersonésienne est loin d'égaliser ses homologues de Kassopé (225 m<sup>2</sup>) ou d'Olynthe (294 m<sup>2</sup>)<sup>96</sup>. Mais il faut songer également au nombre de personnes par famille. Lorsque celui-ci est indiqué, il est souvent plus élevé que le chiffre de six retenu par Hansen. Ainsi Bujskikh et Zolotarev<sup>97</sup> retiennent celui de 5 à 7,5 personnes pour Chersonèse, et Stolba<sup>98</sup> préfère même celui de 8-10 personnes, sur la base de données funéraires recueillies par Rogov<sup>99</sup> dans la nécropole de Panskoe I : la publication définitive de ce matériel est encore à venir, mais on notera, malgré tout, d'emblée que la présence simultanée de huit squelettes dans une même tombe ne signifie pas nécessairement qu'ils ont été vivants ou, tout au moins, ont fait partie de l'*oikos* en même temps. Il faut impérativement tenir compte du cycle vital de la famille, tel que reconnu par Gallant<sup>100</sup> et retenu par Hansen<sup>101</sup>, dont le propos me semble entièrement justifié. En revanche, pour le dernier point (la superficie du territoire), c'est cette fois la catégorie maximale de Hansen (n°5) qui peine à rendre compte de la situation d'Olbia, dont on a vu que la *chôra* pouvait être évaluée à 1000 km<sup>2</sup>, comme de celle de Chersonèse (800 km<sup>2</sup>) : c'est là, à mon sens, la principale difficulté soulevée par la "shot-gun method" pour les territoires des cités dites coloniales et qui empêche de retenir les chiffres très faibles auxquels aboutit son application.

Le problème est encore plus complexe pour le Bosphore cimmérien. Il n'y a malheureusement rien à tirer des chiffres avancés par Diodore<sup>102</sup> pour les mercenaires et les troupes locales enrôlés par Satyros II et son frère Eumélos lors de la bataille de 310 a.C. Il est question, du côté du premier, de 4000 mercenaires grecs et thraces et 30 000 alliés scythes et, pour le second, de 42 000 alliés sarmates, ce qui paraît d'emblée très exagéré. En-dehors de ces alliés, il n'est nulle part question des troupes propres au royaume du Bosphore. D'autre part, on l'a vu, il est impossible d'appliquer ici la méthode de Hansen, puisqu'il ne prend pas en compte le royaume du Bosphore en tant que tel. Or ce dernier est bien davantage qu'une collection de *poles* et il n'est donc guère

pensable d'additionner les superficies urbaines et rurales des cités bosporanes. On peut conserver les calculs relatifs aux centres urbains, mais il faut les dissocier des territoires, puisque l'espace dominé et intégré, qui s'étend sur quelque 5000 km<sup>2</sup> des deux côtés du détroit de Kerch, est bien plus vaste que celui des cités réunies. En ce qui concerne les centres urbains, l'éditeur de l'*Inventory* ne connaît que la superficie de Panticapée (10 ha habités), de Myrmékion (6 ha) et de Phanagorie (75 ha !)<sup>103</sup>, tous chiffres forts sujets à caution dans la mesure où ils paraissent refléter davantage la surface fouillée ou accessible aux archéologues que la surface réellement habitée ou simplement construite. On ne peut s'expliquer autrement la différence incroyable constatée entre Panticapée, capitale du royaume, et Phanagorie : la première est recouverte par la ville actuelle de Kerch, tandis que la seconde, de plus en plus explorée, est située en rase campagne au bord du golfe de Taman'. Kryzhic'kij et Shcheglov<sup>104</sup> avaient donné un certain nombre de chiffres dès 1991 : 30 ha au total pour Panticapée, 52 pour Phanagorie, 35 pour Gorgippia, 25 pour Képoi (chiffre extraordinaire pour cette minuscule cité si l'on songe encore une fois à Panticapée), 15 à 20 pour Hermonassa comme pour Théodosia, 9 pour Nymphaion, 7-8 pour Myrmékion, 4,5 pour Kytaia et Tiritaka et 0,7 pour Porthmion, ce qui donne un total d'environ 200 ha, sur lequel les archéologues ne retiennent que 120 ha habités soit 60 %, selon une méthode déjà mentionnée : en faisant l'hypothèse d'une maison de 200 m<sup>2</sup> en moyenne (comme à Olbia), ils parviennent à un total de 6000 maisons et de 48 000 à 60 000 habitants, grâce à un facteur multiplicateur de 8-10 personnes par famille. Ce chiffre paraît surévalué, le dernier paramètre étant trop élevé. Une famille de cinq membres fait d'emblée chuter la population urbaine à 30 000 personnes et, si l'on compte, comme Hansen, 150 habitants à l'ha habité, on en trouve seulement 18 000. Même si l'on considère toutes les incertitudes qui pèsent sur les superficies évoquées et que l'on intègre le fait que certaines localités, comme Patrasys ou \*Labrys, ne sont pas prises en compte, on ne voit guère comment dépasser un chiffre de 20 000 citadins. Les recherches récentes menées dans certaines cités ne changent guère la donne : c'est le cas de Théodosia, dont on connaît désormais un peu mieux la *chôra*, mais non le périmètre urbain ancien aujourd'hui recouvert par la ville moderne, comme en témoignent les chiffres avancés actuellement par Gavrilov<sup>105</sup>, qui se contente de reprendre ceux de Kryzhic'kij et Shcheglov.

L'évaluation de la population rurale est encore plus aléatoire, puisqu'elle est ici dissociée par nécessité du précédent calcul. Pour s'en tenir à une cohérence d'ensemble, je propose d'appliquer encore une fois le taux de densité de 25 habitants au km<sup>2</sup> que l'on peut établir pour Chersonèse : dans le Bosphore, on obtiendrait ainsi 125 000 personnes (5000 x 25), soit un peu plus de 100 000 habitants dans la *chôra*, si l'on en retranche les citadins. Ce total de 125 000 est un peu inférieur à celui de 150 000 que j'ai proposé ailleurs en suivant une autre voie et qui était sans doute trop élevé<sup>106</sup>. Hind donne ainsi, quoique sans le justifier, le chiffre de 100 à 120 000 personnes<sup>107</sup>, qui repose peut-être sur une hypothèse proposée là encore par Kryzhic'kij et Shcheglov<sup>108</sup>. Il est clair, en tout cas, que dans le royaume du Bosphore, le ratio 1 : 2 entre ville et campagne applicable aux cités de catégorie 5 (les plus grandes), n'est pas pertinent et qu'il faut s'orienter plutôt vers un ratio de 1 : 4, voire davantage, afin de ne pas sous-estimer la population rurale. Mais, d'autres méthodes de calcul ont été explorées. Ainsi, pour le Bosphore européen, un certain nombre d'archéologues sont partis du principe que sur un site rural pouvaient vivre de 40 à 80-100 personnes<sup>109</sup>, soit pour le deuxième chiffre<sup>110</sup> un décompte de 8 à 10 personnes par famille avec une dizaine de familles par site. Selon ces critères, la population rurale de Théodosia est évaluée<sup>111</sup> à un total de 4800 à 6000 habitants sur les 60 sites que compte la *chôra*. Une telle méthode me paraît encore plus arbitraire que la précédente, car on ne peut pas prétendre identifier tous les sites, ni supposer qu'ils aient tous eu le même nombre d'habitants, puisqu'ils n'occupaient pas la même superficie<sup>112</sup>. De fait, si l'on tente de calculer la densité de population à partir du chiffre de 6000 ruraux, on obtient pour la superficie supposée du territoire de cette cité (1000 km<sup>2</sup>), le chiffre ridiculement bas de 6 hab./km<sup>2</sup>, alors même que l'on compte 8 à 10 habitants par famille ce qui est trop élevé. Si l'on se contente des 500 km<sup>2</sup> de terres utiles (ce que Petrova<sup>113</sup> appelle la "zone économique" de Théodosia), ce chiffre monte à 12 habitants, ce qui n'est guère plus convaincant surtout pour une cité qui jouait un rôle aussi important dans la production du grain bosporan. Bref, Théodosia constitue, à tous égards, une pierre essentielle d'achoppement du raisonnement sur la population du Bosphore, car sa *chôra* est insuffisamment explorée et compte certainement plus de 60 sites. Que

faire alors de cette cité ? Si on la compare à Olbia ou Chersonèse, on constate qu'il s'agit de cités similaires en taille et en importance économique : pour un territoire de 1000 km<sup>2</sup>, on doit donc s'attendre à une population de quelque 25 000 habitants (1000 x 25). Cette cité pourrait donc représenter environ 20 % du chiffre de population total du Bosphore.

Récapitulons. Sur la question de la méthode, les considérations qui précèdent auront paru saper une à une toutes les bases de calcul. Leur but est de ne pas occulter le fait que les chiffres de population proposés jusqu'ici par les archéologues, comme ceux auxquels on parvient en appliquant les modèles les plus récents, sont très hypothétiques et constituent les paramètres les plus fragiles de l'ensemble du raisonnement. L'une des raisons essentielles en est que ces modèles correspondent, peu ou prou, à des cités dont les territoires, sinon les centres urbains, ne sont pas comparables à ceux du Pont Nord et que l'espace royal n'est jamais pris en considération en tant que tel. Il n'empêche qu'il faut trancher malgré tout, en rappelant que les chiffres suggérés sont, en quelque sorte, des compromis. On peut proposer pour les trois États qui nous intéressent à la période de leur expansion maximale, soit le IV<sup>e</sup> s., les chiffres de population suivants, qui restent des évaluations hypothétiques, mais indispensables pour les calculs suivants : Chersonèse 18 000 habitants ; Olbia 25 000 ; le Bosphore 125 000, dont 25 000 pour Théodosia. En somme, le chiffre proposé précédemment pour Chersonèse me paraît correct, mais celui d'Olbia a été surévalué et celui du Bosphore légèrement sous-évalué.

### Superficie des territoires cultivés et surplus potentiels

Il convient, enfin, d'estimer la superficie des territoires cultivés et de là inférer les surplus potentiels. Et c'est là que l'on peut être généreux, comme nous y autorise le modèle que l'on pense pouvoir tirer des propos de Strabon. Précisons d'emblée que, selon Théophraste<sup>114</sup>, les terres pontiques étaient ensemencées deux fois par an, une fois en automne, une fois au printemps, ce qui implique une double récolte annuelle<sup>115</sup>. Cela dit, aux deux récoltes semblent correspondre deux types de blé nu<sup>116</sup>, le blé semé à l'automne étant le blé tendre hexaploïde destiné à la fabrication du pain (*triticum aestivum*) et le blé semé au printemps, le blé dur tétraploïde, seul le premier nous intéressant ici pour l'exportation. Par ailleurs, le propos de Théophraste n'implique pas que toutes les terres soient simultanément concernées par la mise en culture : aussi, nous retiendrons un système de jachère biennale, en ayant conscience que la situation a pu évoluer dans le temps et ne pas être identique partout<sup>117</sup>. On n'oubliera pas enfin que la quantité exceptionnelle de terres disponibles ne rendait pas indispensable leur exploitation intensive, y compris pour dégager des surplus.

Si, pour la période qui nous occupe soit la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> s. et le premier tiers du III<sup>e</sup> s. a.C., le territoire total de Chersonèse couvrait env. 800 km<sup>2</sup>, la partie cultivable de celui-ci en Crimée du Nord-Ouest, où poussaient les céréales, ne dépassait pas<sup>118</sup> les 300 km<sup>2</sup>. Shcheglov<sup>119</sup> a donné, pour ces terres, des estimations de rendement qui dépassent la vraisemblance : ainsi, il estime la capacité de production à au moins 20 000 t. et sans doute dans les 30 à 37 000 t. les bonnes années, sans fournir ni justification, ni méthode de calcul. Le taux implicite de rendement est voisin de 670 kg/ha dans le premier cas et de 1000 kg/ha (près de 13 hl/ha), voire davantage dans le second cas, ce qui est certainement surévalué et implique que les 30 000 ha soient ensemencés tous les ans et uniquement en blé. Si l'on opère les déductions qui s'imposent, autrement dit en comptant avec Stolba<sup>120</sup> que 10 % de cette superficie était destiné à la vigne et qu'un tiers du reste était consacré à l'orge, on obtient un total de 18 000 ha disponibles pour le blé, dont une moitié en jachère, soit 9000 ha annuellement cultivables. Obtenir 30 000 t. de blé à partir d'une telle superficie suppose un taux de 3333 kg (= c. 43 hl)/ha, ce qui n'a aucun sens. Avec un rendement moyen de 10 hl/ha<sup>121</sup>, on obtient 90 000 hl ou 7020 t. c'est-à-dire un peu plus de 222 000 médimnes<sup>122</sup>. De ce total, il convient de retrancher au moins 25 % pour la semence de la saison suivante et les pertes, soit 1755 tonnes. Sur les 5265 t. restantes, 3150 étaient nécessaires, à raison de 175 kg/an/hab.<sup>123</sup> pour nourrir les 18 000 habitants supposés, ce qui donne un surplus net exportable de 2115 t., ou c. 66 930 médimnes, qui représentent c. 30 % de la production brute totale.

Pour Olbia, on estime<sup>124</sup> la surface mise en culture chaque année à 400 km<sup>2</sup>, soit un peu moins de la moitié du territoire total, pour une production de 30 000 à 55 000 t. de blé, soit un rendement situé entre 750 et 1375 kg/ha. Si l'on adopte, comme pour le reste du Pont Nord, un rendement de 10 hl/ha, on obtient 31 200 t. ; pour un territoire qu'il est préférable de restreindre à 300 km<sup>2</sup> afin de tenir compte des autres cultures et de l'orge en particulier, on obtient seulement 23 400 t., sur lesquelles il faut retrancher 25 %, soit 5850 t. : il reste alors 17 550 t. L'évaluation produite ensuite par Kryzhič'kij et Shcheglov n'a guère de sens : selon eux, pour nourrir les 31 à 39 000 habitants de la *chôra*, il faudrait entre 20 et 26 000 t., à raison d'une estimation invraisemblable qui semble être d'env. 650 kg de blé par an/hab. Si l'on en revient à 175 kg/hab. et 25 000 habitants au total, il ne faut plus que 4375 t. On obtient alors 13 175 t. de surplus, soit c. 417 000 médimnes. Même en comptant avec Kryzhič'kij 50 000 habitants au total, qui consommeraient 8750 t., on peut dégager un surplus de 8800 t., soit plus de 278 000 médimnes, c'est-à-dire c. 37 % de la production brute.

Enfin, pour le Bosphore, on se contentera de rappeler les chiffres de superficie déjà proposés ailleurs<sup>125</sup>, soit 3000 km<sup>2</sup> cultivables sur les quelque 5000 que compte le royaume, dont 10 % pour la viticulture et, sur le reste, un tiers pour l'orge, selon les mêmes proportions qu'à Chersonèse, ce qui donne 1800 km<sup>2</sup> pour le blé, dont 900 (= 90 000 ha) annuellement disponibles. À raison de 10 hl/ha, on obtient 900 000 hl, ou 70 200 t., dont il convient de retrancher 25 % pour les semences et les pertes, ce qui laisse 52 650 t., dont 21 875 t. étaient nécessaires pour nourrir les 125 000 habitants, toujours à raison de 175 kg/an/hab. Il pouvait alors rester 30 775 t., soit presque 974 000 médimnes de surplus exportables, c. 44 % de la production brute. On est assez loin des estimations de Kuznecov<sup>126</sup>, qui malgré des paramètres relativement proches en termes de rendement ou de superficie du royaume, parvient à des conclusions bien différentes, qui incluent la possibilité d'un déficit de production. Il me semble que ces conclusions sont biaisées par le fait que les fourchettes proposées sont trop amples, allant souvent du simple au double<sup>127</sup>, et perdent alors toute signification : il s'agit en fait, pour Kuznecov, dans une perspective symétrique de celle de Garnsey à propos d'Athènes, de discréditer les chiffres de Démosthène, de démontrer que le Bosphore n'était pas le producteur que l'on croit et parvenait avec difficulté à subvenir à ses propres besoins et, en somme, de diminuer le volume des échanges impliqués. Des propos de Kuznecov, on peut et on doit naturellement retenir qu'une mauvaise récolte est toujours possible, ce qui est une évidence pour ne pas dire une banalité ; mais cela n'infirme pas pour autant les chiffres que l'on trouve dans les sources écrites.

On tire donc de ces considérations les conclusions suivantes pour l'époque de plus grande expansion des territoires nord-pontiques, soit entre la fin du v<sup>e</sup> s. et les années 270 a.C. :

- Parmi les États du Pont Nord, le royaume du Bosphore l'emporte de loin sur ses voisins dans ses capacités de production et d'exportation : cela permet d'expliquer pourquoi Démosthène<sup>128</sup> tend à assimiler le Pont au Bosphore, lorsqu'il évoque les quantités exceptionnelles de grain venant de cette région, qui représenteraient la moitié des importations athéniennes à l'époque du discours.

- Le Bosphore est tout à fait capable de produire les 400 000 médimnes qu'il envoie régulièrement à Athènes<sup>129</sup> et qui sont évoqués dans le même passage de Démosthène. Mieux : Athènes, qui absorbe 400 000 médimnes pontiques sur une base que l'on doit considérer comme annuelle<sup>130</sup>, est à l'évidence la meilleure cliente du royaume. Il y a là un mécanisme de dépendance économique réciproque, souligné à juste titre par Bresson<sup>131</sup> et dans lequel la demande stimule incontestablement l'offre et donc la production du Bosphore.

- Malgré la supériorité de ce dernier dans le domaine, la cité d'Olbia présente de manière probablement régulière aussi un surplus qu'elle est amenée, à son tour, à écouler soit régionalement, soit à plus longue distance. Chersonèse, elle aussi, dispose dans une moindre mesure d'une marge exportable<sup>132</sup>, mais, contrairement au schéma développé par Shcheglov et encore très répandu aujourd'hui, elle n'a pas de très grosses capacités de production de grain et son territoire producteur est situé à distance assez considérable de la ville elle-même, ce qui est un facteur de risque.

- Quoi qu'il en soit et malgré les potentialités de ces deux cités, les sources évoquant le commerce bosporan sont nettement plus abondantes et éloquentes, comme on le verra plus loin.

## Risques et gestion des crises ponctuelles

La fragilité potentiellement plus importante de la production des cités, telle qu'on la constate dans le cas de Chersonèse et d'Olbia, qui n'ont pas les mêmes marges de manœuvre que le Bosphore cimmérien, induit une situation où la crise frumentaire est susceptible de devenir l'objet d'une préoccupation civique, comme c'est le cas à Héraclée de Lucanie, à la fin du IV<sup>e</sup> s. a.C.<sup>133</sup> ou dans de nombreuses autres cités hellénistiques. On n'oubliera pas que ce type de crises n'est connu que par les textes, qui ne reflètent que des oscillations de courte durée, à la différence des données archéologiques ou paléobotaniques : il ne faut pas se tromper d'échelle et croire à partir d'une situation ponctuelle à une quelconque permanence de la crise. Il ne s'agit donc pas ici de la même périodisation que celle qui conduit à établir une charnière chronologique dans le premier tiers du III<sup>e</sup> s. a.C.

Dans le Pont Nord, plusieurs documents témoignent ainsi, dès les années 300, de ce type de crise. Le premier est le serment<sup>134</sup> prêté par les Chersonésitains, que l'on date de la fin du IV<sup>e</sup> ou du début du III<sup>e</sup> s. a.C., où on lit aux ll. 47-50 : "pour le blé de la plaine, celui qui est *apagôgimos*, je ne le vendrai pas, ni ne l'acheminerais depuis la plaine ailleurs que vers Chersonèse".

Toute la difficulté est, en fait, de savoir dans quel but l'opération est réalisée. Première divergence entre historiens : le sens de l'expression *sitos apagôgimos*, qui a donné lieu à deux interprétations différentes<sup>135</sup>. La plus tentante en quelque sorte est celle qui consiste à traduire l'adjectif par "exportable" et à faire du *sitos* en question la part susceptible d'être exportée après satisfaction des besoins locaux. Dans ce cas-là, l'injonction en elle-même est relativement claire : il s'agit de concentrer sur le seul marché de la ville de Chersonèse le blé dit *apagôgimos*, produit dans un *pedion* éloigné. La clause se lit comme une interdiction d'exportation directe à partir de la région productrice. Quand le texte stipule qu'il ne faut pas vendre, on doit entendre cela non comme une interdiction globale, mais comme l'interdiction de vendre sur place à des *emporoi* qui se chargeraient de revendre ailleurs. La seule vente possible aura lieu à Chersonèse même. Cette interdiction implique qu'il existait un ou plusieurs ports d'exportation dans la région productrice et que ce type de vente avait dû être monnaie courante auparavant. Mais on a pu aussi considérer que l'expression renvoyait plutôt à la pratique de la taxation et désignait "le blé prélevé" dans le cadre d'un impôt en nature perçu pour la location de terres publiques. Dans ce cas, la préoccupation de la cité serait plus fiscale qu'économique à proprement parler, mais cette interprétation ne rend pas nécessairement compte de manière satisfaisante du sens de l'adjectif, non plus que du contexte, ni du reste de la phrase : en effet, il est clairement ici question de transport et de transaction, donc d'échange et de commerce.

Second point de divergence entre les interprétations : faut-il déceler, dans cette clause permanente, le désir de la cité d'éviter à l'avenir toute crise frumentaire ou celui d'augmenter ses *prosodoi* en prélevant une taxe sur les transactions désormais concentrées en un seul lieu contrôlable ? Compte tenu de la faible marge de surplus que nous avons établie précédemment pour la production du blé à Chersonèse, il paraît clair que le souci premier de la cité est de parer à toute éventualité de crise, situation qui trouve d'innombrables parallèles dans les inscriptions du monde hellénistique. On a vu que le *pedion* ici mentionné était situé en Crimée du Nord-Ouest, ce qui impliquait de faire venir le grain depuis cette région jusqu'à l'*asty*, même si une petite partie des besoins devait être malgré tout couverte par quelques emblavures dans la presqu'île d'Héraclée elle-même, si peu propice fût-elle à ce type de cultures : la crise n'est donc potentiellement jamais très loin, puisqu'il suffit que la cité soit coupée de sa base frumentaire. Il est ici établi une interdiction permanente d'exportation, ce qui montre l'extrême vulnérabilité de la ville et le caractère très interventionniste de la cité, qui pour se protéger interdit l'accès libre aux marchés locaux. Une telle clause est exactement parallèle à l'interdiction faite aux résidents d'Athènes de transporter du grain ailleurs que vers la cité<sup>136</sup>. Mais cet impératif alimentaire n'est absolument pas incompatible avec la possibilité d'accroître les ressources fiscales par le biais de taxes sur la vente ou l'exportation, même si ces taxes ne sont pas mentionnées ici. Ce ne serait pas le seul exemple de situation où une cité agit à plusieurs niveaux simultanément : on pense ainsi à la loi de Samos sur le grain<sup>137</sup> vers 260 a.C., où la cité a pour double objectif l'alimentation (partielle) des citoyens et la production de revenus selon un mécanisme

complexe. On ajoutera enfin que Chersonèse réaffirme par là son autorité sur un territoire après une période de crise politique. Cela dit, la crise frumentaire n'est ici que possible et non point avérée, à la différence de ce qui se passe dans le Bug inférieur un siècle plus tard.

Le deuxième document important est, en effet, le décret d'Olbia en l'honneur de Protogénès, vers 200 a.C. Cette longue inscription est caractérisée par deux préoccupations majeures, certainement liées entre elles : la présence contraignante, pour ne pas dire plus, de "barbares" sur le territoire de la cité ou aux frontières de celle-ci et deux, voire trois, épisodes de disette, dont le deuxième fut particulièrement grave. De manière significative, la cité manque encore plus de blé que d'argent : elle ne maîtrise plus ni la production, ni l'approvisionnement en *sitos*, alors qu'elle parvient parfois malgré tout à rembourser ses créanciers, y compris Protogénès, qui est loin de faire œuvre de totale générosité à chaque opération. L'un des points intéressants à propos de la vente de blé concerne le prix de celui-ci, en augmentation vertigineuse d'une fois sur l'autre. Durant la première *sitodeia*, sous la prêtrise d'Hèrodôros (A, l. 23-32), le prix du blé est de 0,2 statère d'or pour un médimne et la largesse de Protogénès consiste d'abord à vendre à moitié prix, soit 0,1 statère le médimne. Lors de la deuxième crise (A, l. 58-81), dont nous ne savons pas exactement combien de temps la sépare de la première, **sitodeia-~~genoneh-ijscura~~**, les prix s'envolent de manière incontrôlée : le médimne vaut désormais 0,6 statère, soit trois fois plus cher que précédemment et, après un délai très court, augmente encore pour atteindre 1,66 statère, soit presque le triple à nouveau. Protogénès donne alors 1000 *chrysoi* qui permettent d'acheter, si l'on s'en tient aux prix du marché, un peu plus de 600 médimnes, mais surtout vend 2500 médimnes à prix cassé, soit les 500 premiers au prix de 0,24 statère le médimne et, pour les 2000 restants, à 0,387 statère le médimne. Si l'on traduit ces prix en drachmes d'argent au taux attendu de 20 drachmes pour un statère, on constate que le prix initial, jugé élevé par la cité, est de 4 drachmes le médimne. Il n'est pas aisé de comparer ce prix à d'autres, non seulement parce que nous les connaissons mal en général, mais aussi et surtout parce que les prix ont pu être fortement dépendants des conditions locales du marché. Le prix "normal" du médimne de blé dans la vente au détail est souvent considéré comme étant de cinq drachmes le médimne<sup>138</sup> : c'est celui que l'on trouve dans les années 320 a.C. à Athènes<sup>139</sup> ou à Samos<sup>140</sup> vers 260 a.C. Il est clair, cependant, que les prix réels pratiqués sur les marchés égéens sont supérieurs : ainsi, à Délos<sup>141</sup>, en 282, le prix du blé s'établit à un peu plus de six drachmes, mais autour de 10 drachmes dans le premier tiers du II<sup>e</sup> s. a.C. Le prix initial du médimne à Olbia, juste avant la crise ou au début de celle-ci, semble assez bas par contraste, ce qui s'explique très bien, au moins dans des conditions normales, par le fait qu'il s'agit là du lieu même de production.

Protogénès renonce donc à faire des bénéfices outranciers, tout en pratiquant lors de la deuxième crise des tarifs considérés comme élevés durant la première. Il est clair, en tout cas, que le personnage disposait non seulement de liquidités abondantes, mais aussi de ses propres réserves de *sitos*, comme d'autres spéculateurs moins généreux, mais qui répondirent aussi à l'appel de la cité lors de la *sitônia*. Il n'est pas nécessaire de supposer<sup>142</sup> que le personnage ait été lui-même propriétaire et producteur, même si c'est un cas de figure possible : le plus important est, sans doute, qu'il ait accès lui-même à des marchés plus lointains. Ce qui est en jeu ici, c'est d'abord la commercialisation défectueuse du produit, susceptible de passer entre les mains de plusieurs intermédiaires avides de profit avant de parvenir dans le grenier de la cité.

Les quantités évoquées sont loin d'être dérisoires à l'échelle de la cité. Deux mille médimnes représentent 96 000 chénices, soit autant de rations quotidiennes, si l'on compte un médimne léger de 31,6 kg<sup>143</sup>, en bref une quantité suffisante pour nourrir 3200 personnes pendant un mois, tandis que 2500 médimnes nourrissent 4000 personnes pendant la même durée. Or, Protogénès n'était pas le seul à avoir fourni du blé lors de la *sitônia*, même si ses bienfaits étaient restés inégalés : ainsi, les besoins de la cité, ou tout au moins ceux des citoyens, durent certainement être couverts le temps de la crise, pour peu que celle-ci ait été brève. Il ne s'agissait pas naturellement qu'elle durât davantage. Le mécanisme en est assez clair : la faiblesse ou l'absence de récoltes (*aphoria*), évoquée sur la face B (l. 81) à propos de ce qui paraît être un troisième épisode de disette, entraîne la constitution de réserves chez les riches particuliers, producteurs ou non, qui en profitent pour spéculer. La crise est ensuite augmentée du fait que la cité est incapable de constituer correctement ses propres stocks, le grenier

public (*sitobolon*<sup>144</sup>) nécessitant des réparations effectuées du reste grâce à Protogénès (B, l. 47-48). À peu près à la même époque, la situation d'Olbia est également connue grâce à une consécration<sup>145</sup>, faite par cinq anciens *sitônai*, d'un relief présentant deux "vignettes" distinctes<sup>146</sup> (fig. 82) : sur la gauche, on voit les cinq personnages devant un autel et, sur la droite, une scène de banquet, où un personnage masculin (sans doute le Héros auquel est adressée la dédicace) est allongé sur un lit et soulève un rhyton dans sa main droite, tandis qu'une femme (la Cité ?) lui fait face, placée de trois-quarts pour le spectateur ; devant le lit de banquet, une table en forme de trépied, porte des victuailles et un petit échanson tire du vin d'un cratère. Tout ici dénote l'abondance, sans doute celle que permirent, grâce à leurs bons offices, ces *sitônai* : on voit qu'ils composent un collège de cinq personnes, dont un secrétaire, signe sans doute du fait que leur fonction est désormais permanente.

Il convient, pour conclure sur la question des crises conjoncturelles, d'évoquer le propos de Polybe (4.38.5) sur les échanges entre la mer Noire et le monde égéen. À son époque, voire plus tôt encore puisque le propos concerne la situation de Byzance vers 220 a.C., le Pont est certes fournisseur de grain, mais est aussi importateur à l'occasion : **sitw d'ajeibontai, pote; nen eukairw- didoute- pote; de; lanbanonte-**. Cette phrase a été presque autant commentée que celle de Démosthène sur les 400 000 médimnes dans le *Contre Leptine*, toute la question étant de savoir, pour faire bref, si la situation décrite par l'historien est un modèle constant et transposable à d'autres époques, en particulier à l'époque classique, ou si elle marque, au contraire, une évolution globale défavorable de la production pontique de blé à partir de l'époque hellénistique. Ceux qui tentent de "ternir l'âge d'or" de la route du blé, c'est-à-dire le IV<sup>e</sup> s. pour mieux réhabiliter la période suivante adoptent en général la première solution<sup>147</sup>, ce qui aboutit à gommer toute espèce d'évolution générale au profit des seules oscillations micro-conjoncturelles. Mais il me semble que le propos de Polybe est susceptible d'une interprétation plus globale : s'il fait cette remarque, c'est sans doute qu'il est mû par le souci de souligner la différence avec la période précédente à propos d'une région répertoriée dès l'Antiquité pour ses capacités productives. D'une manière générale, et quel que soit l'avis que l'on ait sur ce passage des *Histoires*, il est nettement préférable d'admettre simultanément, dans la production et donc dans l'importation et l'exportation, une tendance globale dans la longue durée et des oscillations constantes sur la courbe. La période allant de la fin du V<sup>e</sup> s. au début du III<sup>e</sup> s. a.C. est indéniablement celle d'une expansion et d'une richesse dans le Pont Nord que l'on ne retrouve plus ensuite et qui est assurément fondée sur le grain, mais elle n'exclut pas non plus des difficultés temporaires (conflits locaux, mauvaises récoltes etc.) ; en revanche, la période qui s'ouvre vers 270 a.C. est marquée d'emblée par une crise profonde et de bien plus grandes incertitudes, mais cela n'implique en rien un déclin économique irrémédiable et général de la région, en particulier pour la basse époque hellénistique. La richesse est encore présente, mais elle est sans doute plus diversifiée, moins centrée sur le grain et les facteurs d'instabilité sont plus importants.

## LA VITICULTURE

### Olbia

Deuxième grande production nord-pontique à des fins commerciales : le vin. À Olbia<sup>148</sup>, les analyses, qui ont montré des grains de l'espèce *Vitis vinifera*, témoignent d'une activité viticole uniquement à partir des premiers siècles de notre ère. Aucune trace de production de vin n'y semble attestée avant l'époque romaine. Pourtant, une étude récente menée par Lejpunskaja<sup>149</sup> a montré que certaines amphores d'argile brun-rouge, trouvées dans des contextes des III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. a.C., étaient des productions olbiennes, ce qui témoignerait d'une production locale, probablement de faible amplitude, et convie, si les identifications sont correctes, à remettre en question la datation de certaines installations de vinification. On ne peut guère en dire davantage malheureusement.

## Le Bosphore

La situation est différente dans le Bosphore, où il est désormais possible de faire le point sur la question, grâce à des travaux récents<sup>150</sup>. Les capacités des cités, puis du royaume spartocide, à produire du vin ont longtemps été sous-estimées, sans doute à cause du seul texte du IV<sup>e</sup> s. qui évoque le commerce de ce produit depuis le Bosphore : dans le *Contre Lacritos*<sup>151</sup>, en effet, le plaideur Androklès s'insurge contre l'idée que le navire de retour du Bosphore ait pu être chargé de vin à destination de l'Égée, comme le prétend son adversaire, car dit-il en s'adressant aux juges :

“demandez-vous s'il est jamais venu à votre connaissance ou à vos oreilles qu'on ait transporté du vin, du Pont à Athènes, pour en faire le commerce”.

Pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> s., on a donc considéré à la suite de Rostovcev<sup>152</sup>, que le Bosphore était spécialisé dans la production de blé et Chersonèse dans celle du vin, ce que ne contredisait pas le faible nombre de structures mises au jour sur le territoire bosporan. À partir des années 1950, grâce à l'enrichissement des découvertes, les archéologues, tel Blavatskij<sup>153</sup>, reconnurent l'apparition ancienne de la viticulture. Et dans les années 1970 se forma une nouvelle théorie selon laquelle cette production aurait pris son véritable essor à partir de l'époque hellénistique à cause de l'interruption supposée du commerce du blé et celle, consécutive, des importations de vin en provenance de l'Égée, ce qui aurait incité les habitants du Pont Nord à produire leur propre vin<sup>154</sup>, avec même une spécialisation étroite en la matière des cités bosporanes<sup>155</sup>.

Que retenir aujourd'hui sur la question ? Tout d'abord, deux micro-régions sont plus particulièrement propices au développement du vignoble<sup>156</sup> : d'une part, les bords sud de l'Azov (Krymskoe Priazov'e) et les rives du détroit de Kerch ; d'autre part, la péninsule de Taman' et la côte entre Anapa et Tuapse, qui présente même des conditions pédologiques presque idéales pour la viticulture<sup>157</sup>. Toutes les parties du Bosphore ne sont donc pas concernées de la même manière par cette production : ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, les fosses de Novopokrovka 1, dans la *chôra* de Théodosia, n'ont livré qu'un très petit nombre de grains de raisin de l'espèce *Vitis vinifera* et il n'est pas possible de se prononcer sur son éventuelle culture, sinon peut-être pour la satisfaction de besoins purement locaux. Cette situation particulière est confirmée par l'absence de découverte, à ce jour, d'installation destinée à la vinification sur le territoire de cette cité<sup>158</sup>. Dans la partie européenne du royaume, en revanche, l'activité vinicole est attestée dès l'époque archaïque : ainsi à Myrmekion<sup>159</sup>, où l'on a identifié des grains de *Vitis vinifera* dès la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. ou à Nymphaion, où l'on a découvert les deux installations de vinification les plus anciennes (450-350 a.C.<sup>160</sup>). Mais, c'est au tournant des IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. a.C.<sup>161</sup> que le vin bosporan commença à être produit à une échelle autre que domestique et donc à occuper une place plus importante dans les échanges. En témoigneraient deux phénomènes : l'apparition des amphores bosporanes, fait encore controversé, et l'augmentation numérique<sup>162</sup> et la complexification progressive des installations destinées à la fabrication du vin (fig. 67), en progrès technique constant<sup>163</sup>. On pense notamment aux structures découvertes dans les fermes “royales” du nord de la péninsule de Kerch, comme General'skoe Zapadnoe (IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. a.C., fig. 63) ou Baklan'ja Skala (époque hellénistique) qui a livré une belle installation de type “composite” (selon la classification de Vinokurov), avec trois réservoirs adjacents (fig. 68). D'autres forment de véritables complexes industriels aux III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. a.C., à Kèpoi, Tiritaka ou Myrmekion, où l'on utilise non seulement la technique du foulage, mais aussi celle du pressurage des rafles et des restes de raisins<sup>164</sup>. On ajoutera le fait que les capacités de stockage y sont parfois inférieures au volume des cuves, ce qui implique une utilisation multiple de ces structures par des vigneron non propriétaires de celles-ci et/ou un stockage du moût dans des chais extérieurs : ainsi, à Panticapée<sup>165</sup>, ont été mis au jour de gros *pitthoi*, des amphores de gros gabarit et des citernes souterraines pour la conservation du vin, datant semble-t-il du IV<sup>e</sup> s., l'ensemble étant dissocié de toute installation de vinification.

Une question demeure en suspens : celle du contrôle de la production et/ou de l'exportation de ce vin par les rois spartocides. Même si l'on manque de textes pour nous indiquer que Leukôn était le maître du vin en même temps que du blé, comme l'écrit Démosthène<sup>166</sup>, il n'y a pas lieu de supposer qu'il en soit allé différemment pour l'une et l'autre activités au sein de cette économie royale : telle est globalement la thèse de Vinokurov<sup>167</sup>,

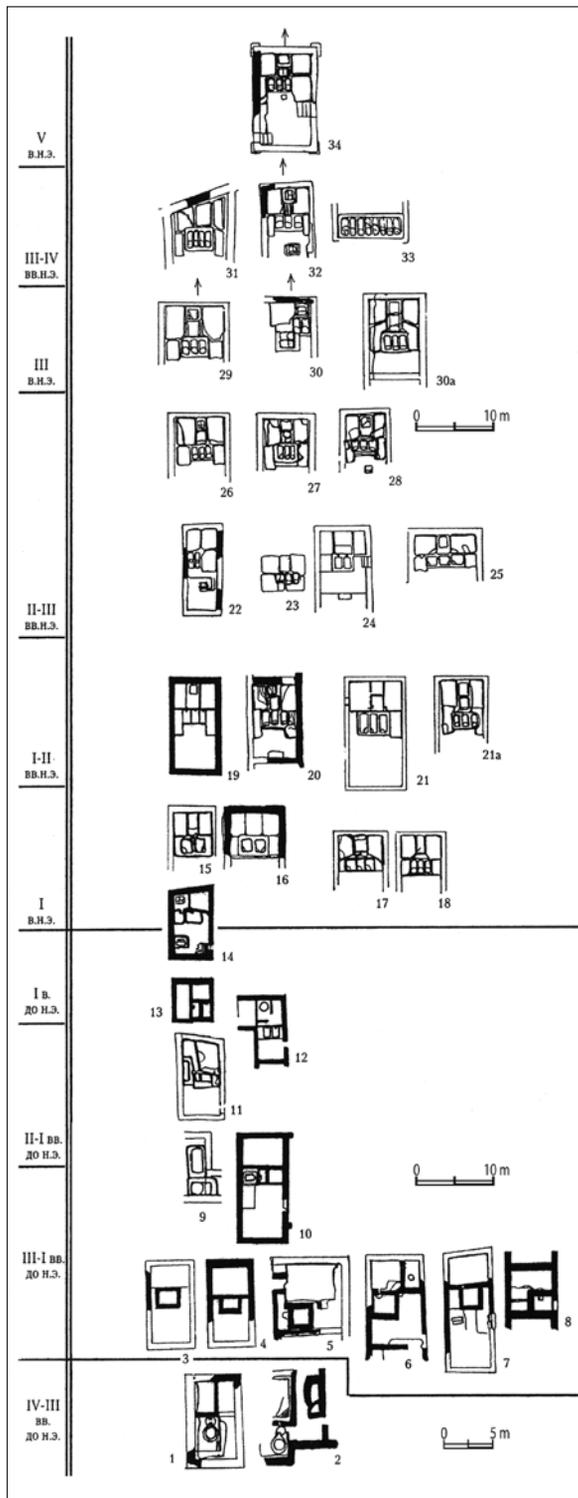


Fig. 67. Installations vinicoles du Bosphore.  
Évolution des plates-formes des IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. a. C.  
jusqu'au V<sup>e</sup> s. p. C. (d'après Vinokurov 1999, 24, fig. 20).

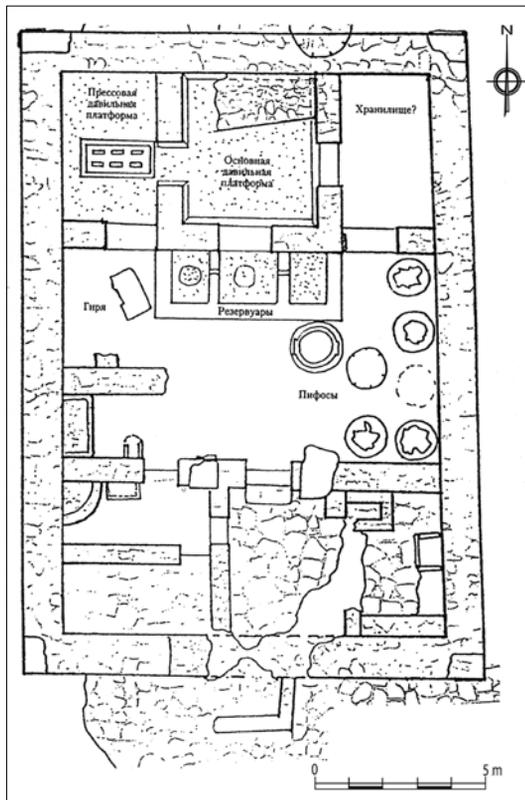


Fig. 68. Plan de l'installation vinicole pourvue de trois réservoirs de la ferme hellénistique de Baklan'ja Skala en Crimée orientale (d'après Vinokurov 1999, 35, n°33).

dans son récent ouvrage, qui parle même de “monopole de la vente par l’État”, mais n’exclut pas pour autant l’existence de petits producteurs et vendeurs privés, voire sacrés. Il y a tout lieu, cependant, d’être plus prudent que l’auteur à propos de l’articulation éventuelle entre structures royales, privées ou sacrées de production : ainsi, sur le site de General’skoe Zapadnoe près de la mer d’Azov<sup>168</sup>, l’association entre un autel et un pressoir d’époque hellénistique ne signifie pas nécessairement que l’on ait affaire à la terre d’un sanctuaire ou à une production “sacrée” !

Il est encore plus difficile d’estimer les capacités de production et de commercialisation des installations bosporanes. Les paramètres de calcul sont ici encore plus aléatoires<sup>169</sup> que pour la question du blé, ne serait-ce que parce que nous n’avons aucun chiffre fourni par les textes. Il convient, en effet, de faire intervenir de multiples critères qui sont : le nombre de pieds de vigne et le rendement moyen à l’ha ; la capacité des structures elles-mêmes (superficie des aires de foulage ; volume des cuves ; volume des lieux de stockage) ; enfin, l’importance de la consommation locale, que l’on doit déduire du total obtenu pour obtenir les quantités commercialisables. Or ce dernier paramètre semble à peu près impossible à évaluer, car le vin, même s’il s’agit d’un produit de consommation courante, n’est pas un élément nutritif de survie et sa consommation ne peut se comparer à celle du blé ou de l’orge<sup>170</sup>. Sa prise est en revanche fortement liée à des critères socioculturels<sup>171</sup>, à quoi il faut ajouter que le vin était consommé plus ou moins coupé d’eau, dans des proportions qui nous échappent pour les vins dits locaux ou même les vins de masse<sup>172</sup>, comme celui du Bosphore. En l’absence de traces archéologiques massives de plants de vignes, comme celles que l’on a identifiées à Chersonèse dans la presqu’île d’Héraclée, on ne peut que proposer un calcul très hypothétique de productivité : avec un rendement maximal de 2000 à 3000 l/ha, qui est aussi celui que retiennent Amouretti et Brun<sup>173</sup> pour le monde grec en général, et une superficie maximale de 300 km<sup>2</sup> réservée à la viticulture dans le Bosphore, on aboutit, pour les bonnes années, à un rendement de 60 à 90 000 000 l/an, que l’on ne peut malheureusement rapporter à une évaluation de la consommation locale. De même, faudrait-il savoir comment évolua la superficie plantée en vignes : il est probable qu’elle alla en s’accroissant au cours de la période hellénistique, comme le suggère l’augmentation progressive du nombre de dalles de foulage et de pressoirs. Il faut donc être beaucoup plus prudent que Vinokurov dans la proposition des hypothèses de commercialisation<sup>174</sup>. On retiendra simplement, parmi l’ensemble des paramètres, la capacité encore moyenne des cuves (c. 5,84 m<sup>3</sup> en moyenne) pour les IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. a.C. Le marché hellénistique du vin bosporan n’est donc au mieux qu’un marché local ou micro-régional, la question des amphores bosporanes restant, de toute manière, non résolue : les types identifiés par Zeest comme tels sont considérés par d’autres comme chersonésiens. Il est donc difficile d’évoquer une quelconque aire de dispersion de ces amphores. On ajoutera, enfin, que cette production ne fut pas un frein aux importations de grands crus, comme le Thasos, mais, en revanche, ne permit pas au vin de Chersonèse de connaître, sur place, le même succès qu’ailleurs<sup>175</sup>. La situation change nettement à partir du I<sup>er</sup> s. a.C. et surtout des années 100 p.C.<sup>176</sup>, avec l’augmentation du nombre de cuves d’une capacité supérieure à 5 m<sup>3</sup> : de tels investissements ne pouvaient être faits que par des producteurs certains de leur rentabilité en termes commerciaux.

## Chersonèse

Le cas le plus célèbre et ce, depuis longtemps<sup>177</sup>, reste celui de Chersonèse, dans la presqu’île d’Héraclée, où les installations témoignent d’une grande rationalisation de la production, impliquant en même temps des coûts importants et une certaine durée du processus d’implantation : certes, celui-ci se fit selon un plan d’ensemble déjà évoqué, mais sa mise en œuvre ne fut ni totale, ni rigide et montre plutôt un constant souci d’adaptation au terrain<sup>178</sup>. Comme les précipitations ne sont guère abondantes (300-400 mm par an) et les sols rocailloux et pauvres en humus, il était nécessaire de concasser la roche calcaire lors la préparation des terrains pour la viticulture, qui trouvait là, une fois l’ensemble aménagé, des conditions très favorables à son développement. L’épierrage permettait la construction de murets, disposés parallèlement à peu près tous les deux mètres, larges d’env. un mètre et hauts de 0,7 à 0,8 m (fig. 54). Ils accumulaient la chaleur et l’humidité, servaient à défendre contre les vents et les inondations les ceps plantés le long et contribuaient à limiter l’érosion des sols. La distance

entre les pieds de vigne était d'environ 1,4 m, ce qui donne *c.* 5000 ceps à l'ha. Ce type de constructions se retrouve également sur certains sites dépendant de Chersonèse en Crimée du Nord-Ouest, dans les environs de Kalos Limèn ou du Cap Ojrat, où les conditions pédologiques ne sont guère différentes<sup>179</sup>. On utilisait, par ailleurs, pour fertiliser le sol dans les vignobles<sup>180</sup>, la légumineuse *Vicia ervilia* (pois vesce), comme en témoigne son abondante présence au sein des échantillons végétaux associés à la viticulture.

Tous les sites criméens où ont été menées des analyses paléobotaniques, à l'exception de celui de Masliny dans la partie nord-ouest, ont livré des traces de culture de la vigne. La difficulté principale que l'on rencontre dans l'analyse des espèces est l'identification des grains de raisins, qui présentent toutes les morphologies possibles entre le type sauvage de Crimée à petits grains (*Vitis sylvestris*) et le type cultivé (*Vitis vinifera*), comme le montrent les prélèvements effectués dans la ferme du lot 25<sup>181</sup> : cette constatation a fait dire à Janushevich<sup>182</sup> que la culture de la vigne y était le produit de l'adaptation d'une espèce locale, progressivement modifiée par l'introduction d'espèces importées de Grèce, qui permirent de diversifier et d'améliorer la production. L'un des points d'intérêt des analyses paléobotaniques est d'avoir démontré l'homogénéité des espèces utilisées sur l'ensemble du territoire de Chersonèse<sup>183</sup>, de la presqu'île d'Héraclée aux possessions du nord-ouest, comme Panskoe, Vetrenaja ou Tarpanchi, où se retrouve le même assemblage de grains : cela témoignerait d'une politique globale de supervision des plantations par la cité, pratique tout à fait concevable, si l'on songe aux prescriptions culturelles des baux fonciers des autres régions du monde grec<sup>184</sup>. Les espèces développées, connues pour leurs petits grains<sup>185</sup>, étaient en tout cas en parfaite adéquation avec le milieu local.

Paradoxalement, les installations destinées à la vinification (fig. 69) sont, dans l'ensemble, beaucoup moins bien connues que les murets des parcelles, car les fermes sont très loin d'avoir toutes été fouillées. Ainsi, le catalogue des lots ne compte que 18 installations, dont certaines sont d'époque romaine et d'autres complètement dépourvues de datation. Ce chiffre ne correspond évidemment pas à la réalité des structures, qui ne peuvent être mises au jour que par des fouilles systématiques. On ne dispose donc pas d'une typologie comparable à celle qu'a établie Vinokurov pour le Bosphore, mais seulement de plusieurs exemples que l'on espère représentatifs



Fig. 69. Chersonèse, presqu'île d'Héraclée. Installations pour la fabrication du vin (Nikolaenko 2006, 164, fig. 13).

des structures hellénistiques. Si l'on reprend la description de la ferme du lot 226, récemment fouillée par une équipe ukraino-américaine (Nikolaenko-Carter)<sup>186</sup>, on observe que les deux pièces du rez-de-chaussée servaient à la fabrication du vin et à sa conservation : ainsi, dans la pièce 1, se trouvaient des bassins, dont la fonction n'est pas totalement élucidée, mais doit être en rapport avec la vinification, tandis que le sol de la pièce 2 a révélé pour la première phase la présence de cinq grandes cavités d'une capacité totale d'environ 4 à 5000 litres, destinées à des *pithoi*. On retrouve de telles structures de vinification dans d'autres fermes, comme celle du lot 26<sup>187</sup> où, pour la deuxième phase d'occupation (milieu III<sup>e</sup> s.-début I<sup>er</sup> s. a.C.)<sup>188</sup>, on a mis au jour dans l'angle sud-est du rez-de-chaussée un ensemble occupant une pièce de presque 30 m<sup>2</sup>, avec une plate-forme de foulage de 1,28 x 2,16 m, précédée d'une cuve d'une capacité de plus de 200 litres. Sur la plate-forme voisine également pourvue d'une cuve, on procédait au pressurage à l'aide d'une presse à levier qui occupait presque la moitié de la pièce. Pour en revenir à la ferme 226, il est intéressant de trouver les *pithoi* entreposés dans la tour, ce qui montre à la fois la valeur du contenu et celle du contenant. Le vin destiné à l'exportation était conservé et transporté dans des amphores, dont une partie était fabriquée dans le quartier des potiers situé derrière les remparts de la ville<sup>189</sup>.

Il est clair que l'on a affaire ici à une agriculture très spécialisée, orientée vers la commercialisation du vin produit sur le territoire. Aussi a-t-on cherché à calculer la productivité de ces vignes arbustives, plantées en rangs serrés. Shcheglov estime que la moitié environ de la superficie de la presqu'île d'Héraclée, soit 5000 à 6000 ha, était plantée en vignes. L'incertitude commence véritablement avec le calcul du rendement à l'ha, les estimations de Shcheglov lui-même variant de 2000 à 4500 l/ha<sup>190</sup>. À propos de la Crimée du Nord-Ouest, il s'en tient à des estimations classiques, soit 2000 à 3000 l/ha, tandis que pour la presqu'île d'Héraclée<sup>191</sup>, il compte 4200 l/ha, sans justifier son point de vue, mais on peut supposer qu'une telle estimation est due au soin particulier apporté à la viticulture dans cette partie de la *chôra* de Chersonèse. Shcheglov considère donc que la production de la presqu'île pouvait atteindre "20 à 25 millions de litres de vin par an"<sup>192</sup>. Pourtant, l'observation des rendements de la fin du XIX<sup>e</sup> s. en Crimée, qui oscillent entre 1000 et 6000 l/an<sup>193</sup>, incite à un peu moins d'optimisme et l'on jugera plus raisonnable la fourchette classique. Avec 3000 l/ha, on obtient ainsi c.15 millions de litres de vin par an au maximum, à quoi il faut ajouter une production nord-criméenne beaucoup plus complexe à évaluer, puisque les terres y étaient majoritairement plantées en céréales. Le calcul des quantités commercialisables n'est pas plus facile que pour le Bosphore, puisque on ne connaît pas l'importance de la consommation locale : Shcheglov considère que les habitants en buvaient le tiers<sup>194</sup>, là encore sans justifier son point de vue d'aucune manière. On soulignera, malgré tout, trois points : une grande partie du vin produit était, à l'évidence, commercialisé comme en témoigne l'aire de dispersion des amphores de Chersonèse, qui cependant ne dépasse que très rarement la mer Noire<sup>195</sup> et surtout le nord de celle-ci ; par ailleurs, si l'on compare les estimations proposées pour le Bosphore et Chersonèse, on constate que la seconde était sans doute capable de produire moins en quantité absolue que le premier, mais bien davantage proportionnellement à la superficie de son territoire cultivé ; surtout, et c'est essentiel, les grandes périodes de production et de commercialisation ne furent pas les mêmes pour la cité et le royaume : Chersonèse domine largement le marché régional entre les IV<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s. a.C., sauf dans les villes bosporanes, tandis que la production bosporane, qui démarre peut-être vers la fin du IV<sup>e</sup> s., s'envole surtout à partir du I<sup>er</sup> s. a.C. Ces considérations sur les différents niveaux de marché nous amènent directement au troisième grand point de l'ouvrage : les circuits et réseaux d'échange.



## VII - Les États et leurs hinterlands : les systèmes de redistribution régionaux

### COMMENT PENSER LES CONTACTS AVEC LES POPULATIONS LOCALES OU DE L'IDENTITÉ ETHNIQUE AU STATUT DE DÉPENDANT

L'étude des contacts et des échanges entre populations des cités ou des États hellénophones et populations locales de l'hinterland n'est pas possible sans une rapide évocation de la façon de penser ces contacts, qui est tout sauf une évidence. Pour l'avoir montré ailleurs, je ne répéterai pas ici à quel point les positions de l'historiographie russophone surtout, mais pas exclusivement on le verra, sont marquées par un essentialisme viscéral, rarement remis en cause : s'il était compréhensible à l'époque de Rostovcev<sup>1</sup> d'évoquer le degré de "pureté" de la population grecque de la mer Noire, en rapport avec une victoire du "génie grec" dans la région, l'idée paraît aujourd'hui complètement incongrue, mais n'en poursuit pas moins une brillante carrière.

#### Grecs et indigènes : réflexions sur l'interprétation ethnique des artefacts<sup>2</sup>

On évoquera pour commencer ce qu'il est convenu d'appeler des cabanes enterrées (*zemljanki* en russe ou *pit-houses* en anglais) et semi-enterrées (*polu-zemljanki*), ainsi que la céramique associée à ces constructions. Le cas, particulièrement représenté dans la région qui nous occupe, est suffisamment intéressant pour que l'on s'y arrête avec quelque détail, même s'il nous oblige à remonter un peu dans le temps, car les habitats classiques de ce type trouvent leur origine à l'époque archaïque. Ce type d'habitat prévaut, en effet, très largement dans les niveaux de la fin du VII<sup>e</sup> et jusqu'au début du V<sup>e</sup> s. sur de nombreux sites nord-pontiques<sup>3</sup> : à Olbia<sup>4</sup> en particulier on trouve des *zemljanki* par quartiers entiers (fig. 7) et à Berezan<sup>5</sup>, plus de deux cents ont été mises au jour, mais il en existe également à Chersonèse et dans le Bosphore cimmérien (Nymphaion, Gorgippia, Myrmekion...). On ne trouve en revanche pratiquement aucun autre type d'habitat<sup>6</sup> pour cette époque. Selon la définition de Kryzhič'kij<sup>7</sup>, une cabane semi-enterrée est un trou, de forme circulaire, ovale ou rectangulaire, creusé à moins de 0,3 m du sol et dont les parois, généralement enduites d'argile, sont prolongées en surface par des murs de brique crue, l'ensemble étant couvert d'un toit de chaume, dont la hauteur ne permet pas la construction d'une entrée normale ; une cabane totalement enterrée relève du même principe, mais avec des murs entièrement constitués par les parois du trou. En pratique, il est souvent très difficile de distinguer les premières des secondes, ce qui rend la double définition de l'archéologue assez arbitraire<sup>8</sup>, mais peu importe en l'occurrence. À Berezan', ces cabanes présentent une superficie oscillant entre 5 et 12 m<sup>2</sup>. L'ensemble de ces constructions se répartit, d'après le matériel découvert, entre les habitations proprement dites et les pièces fonctionnelles, à usage domestique ou artisanal. Les premières, généralement formées d'une pièce unique, comportent souvent une sorte de plate-forme en pisé, le long de la paroi sud, et parfois un foyer ouvert ou un four portable. Les secondes, plus petites, sont dépourvues de "tables" ou de bancs, mais peuvent contenir des traces de métaux qui témoignent de la présence d'ateliers. À Olbia, elles se maintiennent dans la *chôra* jusqu'au milieu du V<sup>e</sup> s., alors même que l'architecture en pierre voit le jour en milieu urbain dès la fin du VI<sup>e</sup> s. À Chersonèse, elles datent de la fin du V<sup>e</sup> s. et du début du IV<sup>e</sup> s. a.C., après quoi au bout d'une génération, les colons commencent à bâtir en pierre. À Panticapée, la pierre apparaît au troisième quart du VI<sup>e</sup> s., à Nymphaion après le milieu du VI<sup>e</sup> s. et la liste ne s'arrête pas là.

La question qui a suscité ces dernières années un débat fort vif parmi les historiens russophones peut être formulée comme suit : les Grecs, bâtisseurs de villes par excellence et inventeurs du plan orthogonal (!), ont-ils vraiment pu vivre dans des habitats aussi précaires ? Toute l'argumentation de Kuznecov<sup>9</sup>, qui considère, Vitruve et l'épigraphie hellénistique à l'appui, autrement dit des sources bien difficiles à invoquer ici comme parallèles, que ces huttes ne sont pas des habitats grecs, repose sur l'idée que "the hypothesis contradicts all that is known about the architecture of Greek houses and the Greek building techniques". L'argument implicite de la supériorité grecque en matière d'architecture se manifeste ici par l'idée que toute autre forme d'habitat serait pour les colons une "régression", terme récemment utilisé par Dupont<sup>10</sup> qui reprend une partie du raisonnement de Kuznecov, sans toutefois le valider complètement. Encore faudrait-il en savoir davantage sur les maisons de

ces derniers avant leur départ d'Asie mineure ou d'ailleurs, surtout dans les campagnes, et cesser d'imaginer qu'ils quittèrent des palais pour retourner à l'état sauvage. Ce type de hiérarchie s'applique du reste aussi, pour ces auteurs, au sein même du groupe des cabanes, puisque les plans circulaires y sont qualifiés sans plaisanterie de "a priori les plus primitifs"<sup>11</sup>, pour une raison qui échappe complètement. Plus sérieusement, il importe ici de poser les bonnes questions, la première d'entre elles étant certainement celle de savoir si ces huttes sont bien des habitats. Kuznecov, dans son désir de restituer aux Grecs leur splendeur, suggère qu'il se serait agi de caves (ou d'ateliers, de greniers, de fosses domestiques etc.) mais non des maisons elles-mêmes, dont les parties en étages, construites en brique crue, auraient presque entièrement disparu (rez-de-chaussée compris). Ce n'est pas là une mauvaise manière de (re)poser le problème, même si c'est pour une mauvaise raison. Il est pourtant très difficile, comme le souligne à juste titre Dupont<sup>12</sup>, de récuser l'habitabilité de ces structures, au moins pour certaines d'entre elles, ne serait-ce qu'à cause de la présence, même occasionnelle, de foyers fixes dans ces pièces. Et l'on voit mal pourquoi tous les murs en brique crue auraient été systématiquement arasés par les occupants ultérieurs, sauf à supposer qu'ils l'aient été par des fouilleurs peu diligents. On ne se cachera pas cependant que des difficultés subsistent et que ces structures ne sont pas toujours susceptibles d'une interprétation simple et univoque : Kuznecov<sup>13</sup> a raison par exemple d'en souligner l'exiguïté.

Une première réponse évidente à la question posée plus haut a été apportée par Tsetskhladze<sup>14</sup> : d'un simple point de vue logique, il faut bien admettre que les Grecs ont vécu dans des cabanes, sinon les sites considérés comme ceux des colonies archaïques seraient tous des établissements "indigènes", ce qui n'est pas concevable, sauf à modifier radicalement le "calendrier" des fondations. Comme le fait l'auteur, il convient donc de s'interroger sur l'existence de ce type d'habitat à d'autres époques dans ces mêmes colonies, mais aussi dans d'autres régions que dans le nord de la mer Noire. On a pu croire ces cabanes exclusivement caractéristiques de ce moment complexe et plus ou moins long que l'on appelle la "fondation", puisqu'elles tendent à disparaître, dans les centres urbains tout au moins, une à deux générations après l'installation des colonies<sup>15</sup>. On pense ainsi à la "phase de campements" ou de "mise en place de la ville" évoquée par Gras<sup>16</sup> à propos de la Sicile. Pourtant, la chronologie révèle des surprises, car contrairement à une idée trop répandue, dans certaines cités nord-pontiques, ce type de construction perdure, voire réapparaît : ainsi, les cabanes de Geroevka 2, dans la *chôra* de Nymphaion, datent clairement du IV<sup>e</sup> s. a.C. Il n'est donc pas totalement légitime de qualifier cet habitat de transitoire : au contraire, et sur ce plan Dupont<sup>17</sup> a raison, il s'agit bien d'un "choix délibéré" et non d'une simple "solution d'attente". On constate par ailleurs que ce type de structure existe chez les populations locales proches, dans la région du Dniepr et du Bug ou sur le site d'Elizavetovskoe quoique à une époque plus tardive. On le trouve également dans la *chôra* de certaines colonies de Méditerranée occidentale, comme Métaponte<sup>18</sup>, ou sur des sites anatoliens comme Gordion au début de l'âge du Fer et à l'époque achéménide<sup>19</sup>. Et l'on peut encore étendre la comparaison à des époques<sup>20</sup> et des lieux complètement différents, comme le nord-est de la Sibérie, le Kamtchatka ou l'Alaska à l'époque contemporaine. En bref, ce type d'architecture ne saurait, en aucun cas, être considéré comme exclusivement caractéristique de la colonisation nord-pontique. À ces constats, on ajoutera qu'il est à craindre que ces huttes ne constituent en rien un modèle spécifique, autrement dit que l'on en trouve un peu partout et dans de nombreuses cultures, avec d'innombrables variations, simplement parce que c'est l'un des habitats les plus simples à concevoir et qu'il remplit un certain nombre de fonctions précises que d'autres types de structures ne rempliraient pas mieux. La comparaison historique risque donc de s'arrêter là, aux portes de l'universel<sup>21</sup>.

Reste l'autre versant de la question ethnique : peut-on voir, malgré tout, dans ces habitats la trace matérielle de la présence des populations locales ou faut-il les considérer simplement comme des "emprunts" des colons à ces dernières ? Pour répondre à la première partie de la question, on invoque généralement la présence, dans les *zemljanki*, de céramique non tournée. Le fait est bien connu : de même que le Grec vit dans des maisons vitruviennes, il mange dans de la céramique tournée. Par voie de conséquence, la céramique modelée ne peut être qu'indigène, tant sur le plan de la fabrication que sur celui de l'utilisation. Si tous les archéologues ne parviennent pas à des conclusions aussi caricaturales, l'argument ethnique sous-tend implicitement de

nombreux raisonnements : ainsi Solov'ev à propos de Berezan' construit des schémas associant la présence de telle ou telle forme de cabane à tel ou tel type de céramique non tournée (structures rectangulaires et céramique des régions du Dniepr central et de Vorskla par ex.<sup>22</sup>), d'où il faut conclure selon toute apparence que vivaient là des populations originaires de telle ou telle région. La quantité de céramique non tournée serait par ailleurs proportionnelle à celle des indigènes : plus elle est abondante, plus ils sont nombreux. Le site indigène idéal serait celui où l'on ne trouve que de la céramique locale, mais il faut bien admettre que, dans ces zones de contacts, la céramique grecque (les amphores en particulier) est très largement répandue ! Ce point de vue est exprimé de manière quintessentielle dans l'ouvrage de Kastanajan, intitulé *La céramique modelée des villes bosporanes*, paru à Léningrad en 1981. L'auteur part du principe<sup>23</sup> que les Grecs ne peuvent en aucun cas avoir produit de la céramique non tournée, car ce serait là la marque d'une régression culturelle et d'un retour à un type de production caractéristique des sociétés primitives sans classes (*doklassovyj*), notions et catégories conformes à la théorie stadiale<sup>24</sup> des sociétés. Puisque les Grecs ne peuvent l'avoir produite et qu'elle ne circule pas par l'intermédiaire du marché (car elle n'est pas produite de manière industrielle), alors cette céramique est considérée comme la trace de la présence indigène envisagée de manière strictement proportionnelle à la quantité d'artefacts et comme le signe de la "barbarisation" (*varvarizacija*) plus ou moins prononcée des sociétés grecques. Ce faisant, l'auteur s'oppose sciemment aux conceptions de Lapin dans les années 1960, qui estimait impossible la caractérisation ethnique par le biais de la céramique modelée, et fait valoir la modernité de son propre point de vue, en soulignant le fait que la céramique modelée, trop simple, n'avait jamais fait l'objet d'études avant la Révolution, alors que les méthodes marxistes-léninistes ont amené les historiens à étudier les sociétés à tous les degrés de leur développement. Les tenants et les aboutissants de ces principes sont limpides, mais plusieurs remarques s'imposent malgré tout et d'abord le constat du caractère paradoxal de la méthode marxiste appliquée à l'ethnicité en archéologie : à la fois révolutionnaire dans son objet – l'étude des céramiques indigènes – et parfaitement conservatrice dans son schéma global. Le deuxième point concerne les positions de Lapin que Kastanajan entreprend de réfuter, si marxiste soit-il lui-même par ailleurs: il était ainsi possible en URSS en 1966 de concevoir que les Grecs avaient pu fabriquer ou utiliser de la céramique non tournée, mais cela ne l'était plus vingt ans plus tard et cette réfutation semblait le comble de la modernité, ce qui nous apparaît aujourd'hui comme une sorte d'inversion historiographique. Au-delà de ces considérations, la difficulté principale réside dans le flou qui entoure les notions de circulation et d'utilisation de cette céramique : la question de savoir si les Grecs, à défaut de la produire, ont pu l'utiliser n'est pas clairement envisagée.

Autre cas plus complexe donc, où se trouve partiellement la réponse à cette question : celui où la répartition entre céramique modelée locale et céramique tournée d'importation se double d'une distinction entre céramique culinaire et autres types de récipients. La déduction est alors inéluctable, comme pour les habitats : si la seule vaisselle de cuisine présente est non tournée, les Grecs l'ont utilisée aussi. C'est bien la conclusion de Solov'ev pour Berezan', vrai cas d'école en la matière : "the nearly complete absence of imported ceramic kitchenware on Berezan' suggests that locally produced pottery fully satisfied the inhabitants' cooking and food-preparation needs, regardless of their ethnic roots". Le raisonnement paraît se suffire à lui-même, mais il est immédiatement suivi d'un second argument qui consiste à déceler, dans la découverte de céramique modelée à l'intérieur des cabanes où habitent les Grecs (il n'est pas précisé ici à partir de quel pourcentage de céramique locale une cabane est habitée par des Grecs ou par des indigènes), la présence de femmes indigènes et donc l'indice de mariages mixtes<sup>25</sup>. L'homme grec vit avec l'indigène, comme sous d'autres cieux l'homme blanc vivait avec la Noire ou l'Asiatique, selon le vieux schéma colonialiste<sup>26</sup>. La céramique gagne alors ici, outre sa (fausse) qualité de marqueur ethnique, une identité de genre, au sens de l'anglais *gender*.

On pensait révolue l'équation "pots = people"<sup>27</sup>, mais il faut bien constater qu'elle a la vie dure, à la fois parce qu'elle a des racines profondes dans la pensée occidentale comme dans l'historiographie russe, au moins dès le XIX<sup>e</sup> s., et parce qu'elle est servie par les résurgences régulières des nationalismes<sup>28</sup>, sans compter le fait qu'elle est en quelque sorte une facilité de la pensée typologique. Outre l'incongruité qu'il y a à se représenter des peuplades entières se déplaçant avec la totalité des artefacts censés les caractériser, telles des animations tout droit

sorties des vitrines des musées ethnographiques soviétiques<sup>29</sup>, l'interprétation de la céramique dépend, là encore, faut-il le rappeler, très largement du contexte de découverte. Si les assemblages trouvés dans les tombes peuvent renvoyer à une intentionnalité signifiante et donc à une identité (construite de toute manière et qui dépasse bien sûr largement la seule caractérisation ethnique<sup>30</sup>), il en va plus difficilement de la céramique découverte dans un habitat. On finirait presque par oublier que la finalité première de la présence d'une assiette dans une cuisine est d'abord qu'elle sert à manger, sans être nécessairement l'objet d'un surinvestissement symbolique de la part de celui qui mange dedans : ce qui compte alors, pour expliquer sa présence, n'est plus seulement la notion de choix délibéré de l'utilisateur, mais celle de parcours de l'objet, plus ou moins aléatoire. On rappellera donc ce point élémentaire, à savoir que le mode de circulation et la durée de vie des artefacts font que leur présence sur tel ou tel site peut s'expliquer de multiples manières : à titre d'exemple, Malkin imagine "a 'Corinthian' pot sold to a 'Megarian Hyblaian' by a peddler making the rounds from neighbouring Syracuse, just a few kilometers away"<sup>31</sup>. Là encore, on oublie trop souvent que ces sociétés sont des sociétés mobiles, où les hommes et, avec eux, les objets (n'importe lesquels) ne cessent de circuler et de passer de main en main, ce que Malkin appelle joliment "the 'va-et-vient' of the new world", où l'on s'attend à trouver "a mish-mash of stuff, sold and resold at any opportunity". On peut à la rigueur admettre, si l'on veut absolument associer artefacts et ethnicité, la notion proposée par Antonaccio<sup>32</sup> de "résonance ethnique" des objets, qui n'est pas sans pertinence grâce au flou bénéfique qu'elle suppose, à condition qu'elle ne devienne pas à son tour une version édulcorée du précédent schéma.

Toutes ces réflexions nous acheminent lentement mais sûrement vers la problématique de l'acculturation, ici dans son double versant de l'hellénisation des indigènes et de la "barbarisation" des Grecs. Dans un article pourtant récent, Podossinov<sup>33</sup> la décline de manière paradigmatique, selon une périodisation (là encore) en quatre étapes : l'ensemble, avant d'aboutir à une formation syncrétique, passe par différents stades de semi-hellénisation ou semi-barbarisation, où la plus ou moins grande distance entre le "centre" (la métropole grecque) et la "périphérie" (le lieu barbare d'installation de la colonie) joue à cet égard un rôle capital. À aucun moment n'est envisagée la question de savoir quels postulats sous-tendent les notions de grécité, de barbarie et de mélange : les identités sont considérées comme susceptibles d'une caractérisation objective. Les 'cabanes' de l'époque coloniale déjà évoquées en sont le meilleur exemple, avec l'idée que les Grecs les ont "empruntées" aux populations locales. Les considérer comme des "emprunts", au sens où ce terme est entendu dans les vieilles théories diffusionnistes, oblige à chercher des modèles qui, en l'occurrence, sont susceptibles, on l'a vu, d'innombrables variations<sup>34</sup> (s'agit-il des huttes des Scythes et dans ce cas-là lesquelles, puisque certaines sont immenses, d'autres plus modestes, d'autres ovales etc. ?). Autrement dit, on se heurte ici à la difficile question de la circulation des modèles et de leur impossible pureté originelle, à laquelle on préférera le postulat d'hybridité que propose l'anthropologie<sup>35</sup>.

Conséquence immédiate de ce postulat : l'identité ethnique cesse d'être une réalité objective pour devenir – ce qu'elle est depuis longtemps chez les sociologues d'une part<sup>36</sup> et les historiens anglo-saxons de l'autre<sup>37</sup> –, une construction, perceptible dans le discours<sup>38</sup>. Seconde conséquence : parce que l'ethnicité est elle-même structurée comme un langage, un élément ne prend sens qu'au sein d'un contexte et change de sens quand le contexte change, indépendamment de l'ailleurs<sup>39</sup> dont on le pense issu. Autrement dit, les colons ont pu trouver sur place ces types d'habitats et les adapter à leur propre usage, mais point n'est besoin pour les comprendre de les "ethnïciser" ou de les sur-caractériser : il s'agit d'abord (et surtout ?) de réponses contextuelles adéquates aux conditions locales (climat, manque d'autres matériaux...). Pour conclure sur cette question, ce sont ainsi, pour le Pont Nord, tous les rapports entre colons et populations locales, qui mériteraient d'être reconsidérés sous un autre angle, celui du *Middle Ground* de Malkin, que l'auteur définit de la manière suivante : le "*Middle Ground* n'est pas seulement une métaphore sociale, mais aussi l'espace physique 'entre-deux' et à l'intérieur duquel les populations/gens (*people*) interagissent"<sup>40</sup> et construisent un monde commun, une culture partagée, où chacun interprète l'autre et s'accommode de lui. Les notions à l'œuvre ne sont donc plus ici celles d'acculturation (et donc d'absorption et de domination), mais celles de médiation et de "perméabilité culturelle", voire celle de

“transferts culturels”, très récemment explorée dans un colloque parisien<sup>41</sup> et dont on retiendra avant tout l’attention portée aux phénomènes de réception réciproque des traits identitaires<sup>42</sup>.

### Ethnonymes, de l’identité ethnique aux catégories statutaires : esclaves, dépendants et paysans libres

Les difficultés d’interprétation se poursuivent avec les ethnonymes, employés pour désigner tel ou tel groupe, qui passe ou réside sur le territoire. La dénomination, plus qu’ambiguë, est souvent ambivalente : certains ethnonymes, à consonance a priori purement ethnique, ont en prime (ou en réalité) une valeur statutaire, comme c’est le cas par exemple des Mixhellènes, qui nous amènent à une autre question, celle de la désignation des populations serviles ou dépendantes travaillant en particulier à la mise en valeur du territoire. Comme on le sait<sup>43</sup>, la question de l’esclavage est essentielle pour les historiens marxistes, qui, à l’instar de Blavatskij<sup>44</sup> par exemple, ont presque toujours considéré l’économie des cités du Pont Nord comme largement fondée sur le mode de production esclavagiste et, de ce fait, interprété les termes statutaires livrés par les sources comme se rapportant d’une manière ou d’une autre à des esclaves. Cette vision a, cependant, été battue en brèche à partir des années 1970, en particulier par Pippidi<sup>45</sup> dans un article célèbre consacré à la main d’œuvre agricole dans les colonies nord-pontiques, qui montre que l’on a souvent confondu l’existence d’une population servile “exportable” en tant que bien et celle d’une main d’œuvre servile qui serait directement présente dans les États pontiques concernés : sur la première, on sait ainsi par Strabon (11.2.3), au moins pour son époque sinon celle de sa source, qu’à Tanais les nomades proposaient des *andrapoda* parmi les produits qu’ils exportaient en direction des ports grecs du Pont Nord. Au fond, on peut dire que Pippidi, en quittant le champ purement idéologique pour un réexamen serré des témoignages, a substitué à une vision esclavagiste de la main d’œuvre dans le Pont, une conception de “la dépendance”<sup>46</sup>. Plus récemment, différents historiens russes ont proposé de réintroduire des esclaves dans l’économie des cités nord-pontiques, pour plusieurs raisons liées non plus à l’idéologie, mais à la documentation et aux sources. Pour Vinogradov<sup>47</sup> par ex., il s’agit de rendre compte de nouvelles inscriptions qui mentionnent des esclaves et, pour Gavriljuk<sup>48</sup>, d’expliquer les échanges entre steppe et cités côtières et la richesse que l’on voit se développer dans les kourganes des populations mobiles : à partir du milieu du v<sup>e</sup> s., une cité comme Olbia aurait eu pour son expansion des besoins en main d’œuvre servile, qui auraient justifié l’achat d’esclaves auprès des populations de l’hinterland. Théorie séduisante, mais les esclaves ont, dans le Pont Nord comme ailleurs, une faible visibilité. Esclaves ou dépendants en général, qu’en est-il, en effet, des termes qui servent à les désigner ?

Les témoignages les plus anciens sont ceux de lettres sur plomb ou sur tesson récemment découverts : une lettre trouvée à Phanagorie<sup>49</sup>, datant des années 530-510 a.C., où il est question d’un esclave (**pai-**), du nom de Phaulès, acheté à Borysthène (soit Berezan’, soit Olbia à cette époque) et sans doute envoyé dans la péninsule de Taman’ si l’on en juge par le lieu de découverte du texte ; deux lettres olbiennes<sup>50</sup> de la fin du vi<sup>e</sup> s. a.C., l’une dite d’Achillodôros<sup>51</sup>, qui recense parmi les biens d’un certain Anaxagorès des esclaves mâles et femelles (**dofo-kai; dofa-**), et l’autre d’Apatourios (à Léanax)<sup>52</sup>, où il est question d’*oiketai* ; enfin, deux lettres gravées sur tessons, l’une trouvée à Olbia (c. 400 a.C.)<sup>53</sup>, où sont évoqués des esclaves (**douloi**) qui tentent de s’échapper après un naufrage, et une lettre de Gorgippia<sup>54</sup> (milieu du iv<sup>e</sup> s. a.C.), qui mentionne un **pa(i)diŋon**. Dans tous les contextes sauf un (Gorgippia), les esclaves mentionnés semblent destinés à la vente, y compris au sein du marché nord-pontique (lettre de Phanagorie). Il n’y a donc pas là de quoi remettre fondamentalement en cause l’argumentation de Pippidi<sup>55</sup>, qui n’a jamais nié du reste l’existence possible d’esclaves domestiques, mais refusait simplement de souscrire à l’idée d’un esclavage de masse.

En ce qui concerne les autres termes, pour le Bosphore cimmérien d’abord, on ne dispose guère de données sur ceux qui travaillent la terre. Les **pelatai** (paysans dépendants) évoqués par une inscription trouvée à Phanagorie<sup>56</sup> sont trop tardifs (première moitié du i<sup>er</sup> s. p.C.) pour qu’on puisse les invoquer. L’un des rares témoignages pertinents sur le plan chronologique est celui de Démosthène<sup>57</sup> au milieu du iv<sup>e</sup> s. a.C., où l’auteur évoque un bateau chargé de salaisons et de 80 amphores de vin de Cos naviguant de Panticapée à Théodosia pour le compte d’un cultivateur (**gewrgov**) qui les destinait à la nourriture d’ouvriers agricoles (**toi~ ejgatai~**

**toi- peri; thn gewrgian**). Il semble que l'on ait ici affaire à une entreprise privée où le paysan, sans être nécessairement un grand propriétaire, emploie une main d'œuvre temporaire, dont rien n'indique qu'elle est servile ou même simplement dépendante. L'affaire des Callatiens lotis par Eumélos (310/9-304/3 a.C.)<sup>58</sup> est aussi la preuve de l'existence d'une catégorie de petits exploitants, qui entre cette fois davantage, on l'a vu, dans la catégorie des clérouques ou des *katoikoi*<sup>59</sup>. Le cas est intéressant par l'ampleur du territoire concédé : si le chiffre donné représente 1000 citoyens, autrement dit 1000 familles potentielles, il fallut trouver au moins 5000 ha de terres à leur donner, en comptant 5 ha pour un *klèros*. Même en réduisant ce chiffre de 1000 au 1/5<sup>e</sup> au cas où il inclurait aussi les familles, cela fait plus de 1000 ha au minimum (5 ha x 200 familles), ce qui n'est pas négligeable. Mais le geste d'Eumélos ne s'explique certainement pas par sa seule générosité : on peut imaginer que le déplacement de ces agriculteurs correspond à un besoin particulier en main d'œuvre dans lequel on verra soit la preuve d'une expansion, soit au contraire celle d'une dépopulation. Compte tenu du contexte général, on privilégiera la première hypothèse, sans pouvoir aller plus loin. D'une manière générale, l'existence de villages et l'insistance des sources écrites sur la conquête des populations locales permettent cependant de penser qu'une grande partie de la main d'œuvre, au moins dans la *chôra basilikè*, était constituée de paysans dépendants indigènes sur le statut desquels on ignore tout, mais qui devait entretenir quelque ressemblance avec les *laoi* connus dans le royaume séleucide.

Pour Olbia, on dispose en revanche, grâce aux inscriptions, de quelques termes susceptibles de fournir des informations sur le statut de ces populations et, en premier lieu, dans une épigramme mal datée<sup>60</sup>, qui évoque l'existence de *laoi* auxquels un citoyen (honoré en l'occurrence d'une statue) aurait rendu leur autonomie après avoir assassiné un tyran : malheureusement, outre le caractère très mutilé du document qui condamne a priori toute interprétation précise, le fait qu'il s'agisse d'un texte poétique susceptible de s'inscrire dans une longue tradition épique rend inutile toute tentative pour donner au terme un sens technique et catégoriel. Toujours à Olbia, le décret en l'honneur de Protogénès<sup>61</sup> évoque, dans les années 200 a.C., l'existence d'une *oiketeia* ainsi que de Mixhellènes (B, l. 15-17). La structure du décret ne laisse aucun doute cette fois-ci sur le caractère statutaire des termes employés, puisque quatre catégories sont ainsi mentionnées de l'*oiketeia* aux citoyens en passant par les Mixhellènes et les étrangers, à propos de leur comportement durant les conflits ayant opposé Olbia aux Galates : l'ordre hiérarchique montre clairement que l'*oiketeia* se situe en bas de l'échelle, ce qui implique que les Mixhellènes sont probablement un peu plus favorisés. Le terme d'*oiketeia*, quoique plus simple à comprendre en apparence que le second, ne se laisse pourtant pas décrypter aisément. *Oiketès* désigne a priori plutôt l'esclave domestique et urbain attaché à l'*oikos*. Tel était le sens que lui donnait Blavatskij<sup>62</sup>, qui voyait là également l'un des premiers mouvements d'esclaves attesté dans le Pont Nord. On peut douter que ce soit bien le cas ici, le terme présentant une consonance très globale, ce qui a fait dire à Vinogradov<sup>63</sup> qu'il s'agissait simplement de "l'ensemble des esclaves" en ville et ailleurs. Cependant, l'évocation de l'*oiketeia* et des Mixhellènes immédiatement après celle des difficultés de la *chôra* semble impliquer qu'ils habitaient, les uns et les autres, le territoire et non le centre urbain. C'est sans doute un raisonnement de ce type qui a conduit Marchenko<sup>64</sup> à supposer, après Pippidi<sup>65</sup>, que le terme *oiketeia* désignait en fait, plutôt que des esclaves, une population agricole indigène, dotée d'un statut proche de celui des hilotes : il n'est pas question pour lui de nier l'existence probable d'esclaves, en particulier en ville, mais seulement de montrer qu'ils n'étaient pas nécessairement nombreux dans les campagnes et que, par conséquent, la productivité légendaire des *chôrai* nord-pontiques ne pouvait avoir reposé sur le travail servile. Mais Vinogradov a contesté une telle acception au motif que l'on devait dater l'étape concernée de l'activité de l'évergète des années 220-210 a.C. et qu'à cette époque, Olbia avait perdu l'essentiel de son territoire. On s'accordera certes avec l'épigraphiste pour dire que rien dans le décret, ni ailleurs, ne permet de préciser la nature exacte du statut de cette *oiketeia*. Mais rien non plus ne s'oppose à ce que la carrière de Protogénès se soit étalée sur une durée conséquente et que l'*oiketeia* évoquée soit en fait antérieure au milieu du III<sup>e</sup> s.<sup>66</sup>, auquel cas il pourrait réellement s'agir d'une population rurale.

En ce qui concerne les Mixhellènes, il n'est pas impossible qu'on les trouve également dans le décret d'Olbia en l'honneur d'Anthestérios<sup>67</sup>, quoique le passage concerné (l. 14-15) soit très mutilé. L'une des questions, à

peu près insoluble, qui se pose à leur sujet est celle de leur localisation dans la *chôra*, puisque le décret pour Protogénès indique clairement qu'ils habitent la *parôreia* (B, l. 16-17), ce que l'on traduit généralement soit par "le piémont", soit par "le territoire frontalier". Dittenberger, dans son commentaire<sup>68</sup>, avait à juste titre noté l'absence de collines pouvant justifier la première acception *stricto sensu* et proposait d'y voir la bande côtière abrupte séparant la plaine des rivages. Vinogradov<sup>69</sup> préfère l'idée de Latyshev selon laquelle il s'agirait d'un district nommé la *Parôreia* et faisant référence aux confins, selon une étymologie renvoyant à *horos*, la "limite" plutôt qu'à *oros*, la "montagne". Le problème est de savoir de quels "confins" il s'agit, compte tenu de l'extension importante du territoire d'Olbia dans plusieurs directions. Tout dépend également de la période assignée à l'existence de ces Mixhellènes, avant ou après la réduction du territoire d'Olbia, comme dans le cas des *oiketai*. Par ailleurs, on a rapproché<sup>70</sup> les Mixhellènes d'une autre catégorie, celle des Hellénoscythes, évoquée par Hérodote (4.17), même si chez ce dernier il est clair que ce terme renvoie simplement à un groupe ethnique défini comme mixte selon les catégories propres à l'historien. Les Mixhellènes de Protogénès sont plus complexes et forment à la fois un groupe ethniquement construit dans la terminologie mais défini statutairement, certainement sur la base d'une différence juridique avec les Olbiopolites, citoyens de plein droit<sup>71</sup>. Ils entrent donc complètement dans la catégorie des dépendants ruraux (ou serfs) telle que proposée par Andreau et Descat<sup>72</sup>, c'est-à-dire "des peuples, auxquels leur nom collectif confère une identité sociale dans la communauté où ils vivent". On ne peut guère aller plus loin dans l'interprétation, même si la plupart des commentateurs ne s'en sont pas privés. Vinogradov<sup>73</sup> y voit ainsi une catégorie à vocation à la fois militaire et agricole, dont l'une des tâches aurait été la défense des frontières et proche selon lui des clérouques, *katoikoi* ou *paroikoi* de l'époque hellénistique, ce qui n'est pas impensable compte tenu du contexte militaire évoqué par l'inscription et du chiffre de 1500, qui peut évoquer un contingent<sup>74</sup>.

Il faut enfin évoquer les *Tauroi paroikountes* du décret de Chersonèse en l'honneur de Diophantos<sup>75</sup> à la fin du I<sup>er</sup> s. a.C., dont Pippidi<sup>76</sup> a voulu faire des *paroikoi* au sens juridique du terme, autrement dit selon lui des personnes "habitant dans une *polis* en qualité de sujets privés de droits" : le synoecisme qui suit l'opération de soumission consisterait ainsi en l'octroi aux Tauroi du droit "à constituer pour leur compte une *polis*" et non en une fondation au sens premier du terme, bref un simple changement de statut pour une agglomération préexistante. Pourtant, comme on l'a déjà vu, c'est là forcer le sens du texte et il paraît assez peu probable qu'il s'agisse de résidents travaillant pour la cité<sup>77</sup>, car on ne voit pas alors pourquoi il y aurait eu besoin de les soumettre. Le terme n'a sans doute qu'un sens géographique et le ton est ici bien davantage à la conquête militaire et à l'établissement de points d'appui fortifiés dans la *chôra*, donc à la création réelle d'une ville.

## Le bâtiment U6 de Panskoe et les sovkhoses antiques

Autre élément dont on a tenté de tirer des indications sur le statut des populations locales : les habitats que certains archéologues soviétiques ont appelé des "fermes collectives"<sup>78</sup>, mises au jour en Crimée du Nord-Ouest et dans le Bug inférieur, autrement dit sur les territoires de Chersonèse et d'Olbia. Le représentant le plus éloquent en est le bâtiment dit U6 (fig. 70) de Panskoe 1, sur la presqu'île de Tarkhankut en Crimée, sur lequel il vaut la peine de se pencher en détail. Ce bâtiment fait partie d'un ensemble<sup>79</sup>, caractérisé par la régularité de sa disposition spatiale et la présence d'autres grandes constructions dont certaines, quoique non fouillées, pourraient appartenir à la même catégorie qu'U6. Outre ce dernier, les moins mal connues restent le bâtiment complexe U10, la forteresse U7 et la nécropole située au nord de la route qui traverse l'établissement du sud-est au nord-ouest. Les plans récemment publiés<sup>80</sup> montrent cependant une très grande prudence et ne font plus d'U6 la mieux conservée d'une série de constructions semblables, comme le faisaient les plans des années 1970<sup>81</sup> : certaines d'entre elles ont même commencé à s'individualiser, comme U2, fouillée en 1994<sup>82</sup> et constituée dans sa partie nord-est d'au moins trois maisons modulaires de 260 m<sup>2</sup> chacune, qui ne ressemblent en rien à U6. En ce qui concerne ce dernier, sa destruction très brutale et l'abandon sur place de leurs affaires par les habitants fournissent en quelque sorte un "instantané"<sup>83</sup> de cette exploitation hellénistique, quelle que soit sa nature. Le caractère spectaculaire de l'édifice lui a valu d'être intégralement fouillé entre 1969 et 1977 par

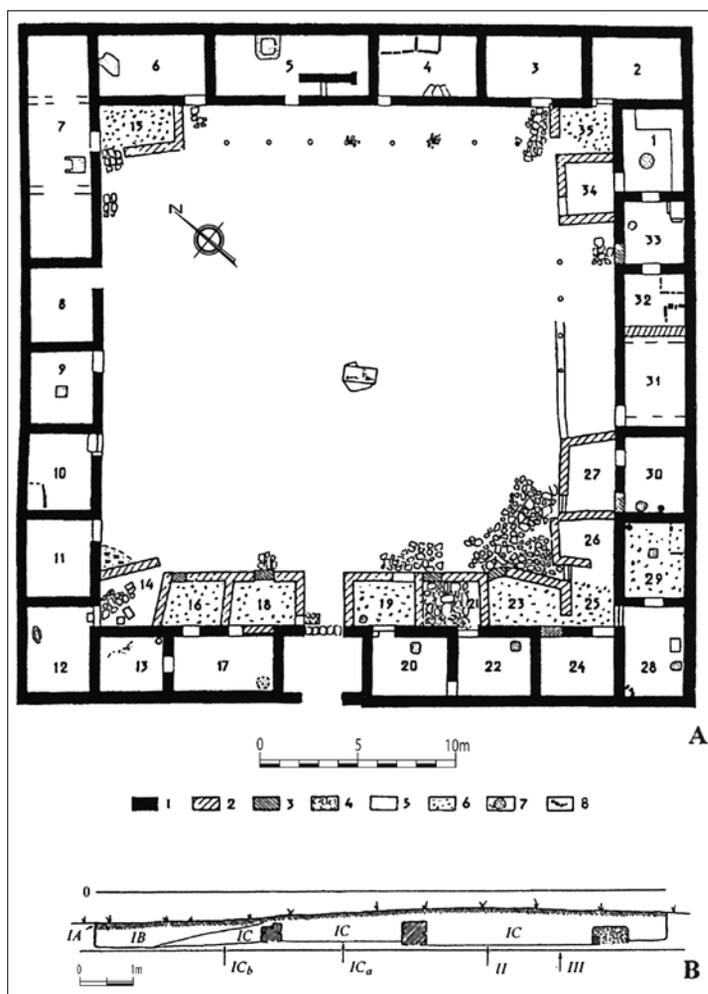


Fig. 70. Territoire de Chersonèse, Panskoe I : bâtiment U6  
(d'après Hannestad 2005a, 181, fig. 2).

la mission archéologique dirigée par Shcheglov, puis réétudié depuis la fin des années 1990 et finalement publié par la mission russo-ukraino-danoise<sup>84</sup>.

U6 a été construit au dernier quart du IV<sup>e</sup> s.<sup>85</sup>, et sa première phase est même datable précisément des années 320-310 a.C. selon les données les plus récentes, fondées sur l'analyse des timbres amphoriques nord-pontiques et thasiens, des séries de monnaies de Chersonèse<sup>86</sup> et de la céramique fine attique ; une deuxième phase est identifiable entre 300 et 270, date vers laquelle le bâtiment est détruit par un violent incendie, dont témoignent les traces de la dévastation subie par les pièces et la cour, soit au total une courte occupation d'une cinquantaine d'années. Le bâtiment se présente<sup>87</sup>, dans son premier état, comme un carré fermé d'environ 34,5 m de côté, couvrant une superficie de *c.* 1250 m<sup>2</sup>, dont une cour intérieure de près de 700 m<sup>2</sup>. Les murs comportent une élévation de brique crue et parfois un socle en pierre. Au centre de la cour, à laquelle on accède par une unique entrée située presque au centre du côté sud-ouest, se trouve un puits creusé dans la roche. Le périmètre

intérieur de cette cour est constitué, au rez-de-chaussée, d'une rangée simple initiale de 24 pièces ouvrant sur elle, auxquelles s'est ajoutée par la suite une série de pièces supplémentaires en double rang au sud-ouest et au sud-est, pour un total de 35 pièces. Ces pièces sont isolées les unes des autres ou communiquent entre elles pour former des blocs de deux ou maximum trois unités accolées, pourvus d'une seule porte donnant sur la cour. La présence d'escaliers a conduit à suggérer celle d'un étage, avec une hauteur de murs totale de 6 m, qui multiplie par deux le nombre total de pièces, soit une cinquantaine au total durant la première phase. La pièce 12 aurait même été dotée de trois ou quatre niveaux grâce à l'existence d'une tour dans l'angle ouest<sup>88</sup>. Deux pièces de ce même angle sont occupées par des sanctuaires communs à tout l'édifice.

À quels autres bâtiments peut-on comparer U6 sur le plan architectural ? Outre deux structures mises au jour près du cap d'Eupatoria, sur le site dit Majak dans la *chôra* de Kerkinitis, la série de parallèles la plus évidente<sup>89</sup>, sur le territoire de Chersonèse, est assurément celle, par leurs plans et leurs dimensions, des grandes fermes du parcellaire de la presqu'île d'Héraclée, comme entre autres celle du lot 25. La similarité des systèmes métrologiques utilisés donne un poids certain à la comparaison. Autre parallèle particulièrement pertinent, dans la *chôra* d'Olbia cette fois-ci : la grande ferme du site de Didova Khata 1 (fig. 41)<sup>90</sup>, qui là encore présente de fortes similarités de plan et de dimensions avec U6. L'édifice, situé à 28 km au nord de la ville d'Olbia au bord du liman du Bug et fouillé à partir de 1973, présente lui aussi une forme quadrangulaire et une cour intérieure de 600 m<sup>2</sup> pour une superficie totale de 1200 m<sup>2</sup>. On y a mis au jour 28 pièces, regroupées en douze blocs d'habitation, si l'on en juge par la disposition des accès internes. La cour était accessible par deux entrées, situées au nord et au sud, et comportait un puits dans son angle sud-ouest. La datation en est pratiquement identique à celle du bâtiment de Panskoe : construite dans le dernier tiers du IV<sup>e</sup> s., elle a péri au deuxième quart du III<sup>e</sup> s. Si Didova Khata 1 est l'un des rares très grands bâtiments à avoir été presque intégralement fouillé et étudié, en réalité on en connaît peut-être une bonne trentaine d'autres<sup>91</sup> d'un modèle similaire dans la *chôra* d'Olbia, comme le montrent les données de la prospection. Ruban<sup>92</sup> les classe en trois types, selon la forme (une ou deux cours intérieures) et la superficie (c. 2000, 1000 ou 600 m<sup>2</sup>) : les plus grands sont assurément ceux de Katelino 5 et Chertovatoe 2/1, situés à peu de distance au nord d'Olbia et construits sur le premier modèle. On citera enfin, sur le territoire de Nymphaion, dans le Bosphore cimmérien, la ferme fortifiée du site de Mikhajlovka au IV<sup>e</sup> ou au début du III<sup>e</sup> s. a.C., implantée au sein d'un système de lots et qui forme un carré d'environ 680 m<sup>2</sup> de superficie, doté d'une cour centrale<sup>93</sup>.

Le problème le plus difficile que pose ce type de construction est d'abord celui de sa ou de ses fonctions. Si l'on peut comparer U6 aux fermes de la presqu'île d'Héraclée et du territoire d'Olbia sur le plan formel, faut-il en conclure que leur fonction, ou tout au moins leur mode de fonctionnement, est pour autant identique ? Le fait qu'U6 ne soit pas isolé ou situé sur un lot, mais sur un site complexe, rend son interprétation particulièrement délicate. Panskoe I comporte, en effet, on l'a vu, outre U6, une forteresse dite U7 construite vers 400, détruite vers 350 et réoccupée vers 340-330 a.C. par de petites maisons<sup>94</sup>, plusieurs maisons partiellement fouillées (U10, 13, 14) et dont le plan avec cour intérieure pourrait, d'après les relevés<sup>95</sup>, s'apparenter à celui de U6, une route antique et une nécropole de kourganes et sépultures simples. Cet ensemble non-urbain, mais dont la disposition n'obéit en rien au hasard puisque la route nord-ouest/sud-est sert d'axe directeur au site et que les bâtiments U6, U7 et U10 sont alignés entre eux, reste, comme le note Shcheglov<sup>96</sup>, sans parallèle dans le monde grec colonial comme dans le Pont Nord. Concernant U6, l'hypothèse initiale, que l'on doit au même<sup>97</sup>, est qu'il s'agit d'habitations, abritant entre seize et dix-huit familles au moment de leur destruction. De là est venue l'idée de "fermes collectives", qui paraissent au premier abord présenter un goût très soviétique, à mi-chemin entre *sovkhozes* et *kommunalki* (appartements communautaires). Pourtant, même si l'on répudie cette appellation, force est de constater que tout indique ici l'existence d'un habitat : l'ostéologie a prouvé la présence de cellules familiales complètes (hommes, femmes, enfants), occupant des pièces voire des "appartements", soit deux ou plusieurs pièces liées entre elles. Dans certaines d'entre elles, on a mis au jour des foyers (n°8, 9 et 10), de la vaisselle culinaire et domestique (n°12)<sup>98</sup>, ainsi que l'attirail ordinairement découvert dans une maison (pesons de tissage, clous, aiguilles...). On a même fait l'hypothèse<sup>99</sup>, à cause de la découverte d'un service de

table de “cérémonie” à vernis noir, de l’existence d’une salle à manger commune à l’étage de la pièce 5, ce qui n’a pas grand sens en soi, surtout si l’on ajoute la présence d’une inscription **damov (ion)** sur le fond d’une grande assiette<sup>100</sup> : ce type de matériel est plus précisément l’indice de la présence d’un bâtiment (ou d’une partie de bâtiment) public, abritant peut-être des magistrats prenant des repas en commun ou organisant des banquets publics.

Mais ce n’est pas tout et U6 donne d’abord le sentiment d’une superposition des fonctions. Il y a ainsi des unités consacrées aux activités culturelles (n°12 : sanctuaire de Déméter et Sabazios) et économiques, dont le stockage des denrées (n°3)<sup>101</sup> et la fabrication artisanale. Outre le probable atelier de potier de la pièce 7<sup>102</sup>, une autre caractéristique du matériel découvert dans la fouille d’U6 est la présence de six instruments de charpentier<sup>103</sup>, dont le total constitue en quelque sorte un “trousseau” complet des éléments nécessaires à l’exercice de ce métier : aussi, même si les différentes composantes de ce dernier ont été mises au jour dans des lieux distincts du même bâtiment, ce qui est attribuable à la destruction violente de celui-ci, on peut supposer que l’un d’entre eux fut un atelier de travail du bois. On peut faire des remarques similaires à propos des instruments en pierre mis au jour, dont une partie était liée au travail du métal. Autre indicateur potentiel d’activité : la présence (ou l’absence) de monnaies et d’instruments de mesure. Si l’on a découvert dans les “fermes collectives” du territoire d’Olbia des monnaies et des oinochoès estampillées au nom des agoranomes de la cité<sup>104</sup>, il n’en va pas de même à U6, où l’on ne relève la présence d’aucune mesure officielle et où le nombre total de pièces exhumées s’élève, en tout et pour tout, à neuf exemplaires, tous des bronzes de Chersonèse datés entre la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> et le premier tiers du III<sup>e</sup> s. a.C. On peut s’étonner de ce très faible nombre pour un bâtiment aussi grand, mais Gilevich, qui a publié ces monnaies<sup>105</sup>, rappelle qu’une telle situation est caractéristique des sites ruraux contemporains non seulement sur le territoire de Chersonèse, mais dans tout le Pont septentrional : ainsi, aucune monnaie n’a été découverte dans la fouille de la ferme du lot 25 de la péninsule d’Héraclée<sup>106</sup>. Une deuxième rareté soulignée par elle est l’absence de monnaies d’autres cités, en particulier Kerkinitis et Panticapée, alors qu’on en a retrouvées dans différents édifices de Panskoe I, comme U2 ou U7 ou d’autres sites ruraux de Crimée du Nord-Ouest : un assemblage aussi homogène, uniquement composé de bronzes de Chersonèse, est caractéristique des grandes fermes de la péninsule d’Héraclée. Pourtant, le petit nombre de monnaies ne permet pas de conclure à l’absence de fonction commerciale du bâtiment.

Plus délicate encore est l’évaluation du statut des occupants de ce type de bâtiment, à laquelle nous revenons maintenant. Leur regroupement au sein d’une même exploitation, formant une sorte d’unité de production spécialisée dans l’agriculture, a suggéré aux archéologues l’idée qu’ils ne bénéficiaient pas du même statut que les habitants des villages contemporains et, d’une manière générale, qu’il s’agissait d’une population dépendante. Shcheglov<sup>107</sup> fait des habitants de Panskoe I en général de probables mercenaires, libres mais non citoyens, cultivant des terres qui leur auraient été attribuées en échange de la garde des frontières septentrionales, en somme une forme de *katoikoi*. Dans le même ordre d’idée, la ferme de Didova Khata à Olbia a été attribuée par certains<sup>108</sup> à la catégorie des Mixhellènes, déjà évoquée. Cette attribution paraît pourtant bien incertaine, compte tenu du décalage chronologique entre la construction et l’inscription, même s’il n’est pas impensable a priori de faire remonter dans le temps l’apparition de ce groupe<sup>109</sup>. Par ailleurs, le nombre de fermes identifiées susceptibles d’accueillir ces populations est difficile à mettre en correspondance avec le chiffre élevé (1500) de Mixhellènes mentionnés dans le décret, même si l’on peut objecter que toutes n’ont pas été découvertes<sup>110</sup>. Dans le même genre de difficultés, l’hypothèse de Vinogradov<sup>111</sup> qui voit dans les habitants de ces fermes des populations du type clérouques, *katoikoi* ou périèques, est invérifiable par l’archéologie. Encore plus fragile est celle de Kryzhic’kij<sup>112</sup>, selon qui la présence de blocs de deux et de trois pièces, qu’il appelle des modules différents, indiquerait une stratification sociale en deux catégories... Zubar<sup>113</sup> va encore plus loin dans l’interprétation, puisque selon lui la disposition en “casernes” de cet habitat, bien différent des maisons rurales contemporaines<sup>114</sup>, et le type de matériel découvert (entre autres céramique non tournée<sup>115</sup>) seraient la preuve de la présence en ces lieux d’une population non seulement dépendante, mais d’origine indigène (des Scythes sédentarisés ?), quoique relativement hellénisée : on voit là resurgir les difficultés déjà évoquées à propos

de l'ethnisation des artefacts. L'archéologue invoque en outre, à l'appui de son hypothèse, la présence, à proximité, de villages non fortifiés, avec lesquels ces fermes auraient formé des "agglomérations rurales" et dans lesquels auraient habité les propriétaires des terres cultivées, à moins que la communauté elle-même ne les ait possédées. L'installation de ces dépendants serait ainsi le résultat d'une politique planifiée de la part de la cité et leur statut assimilable à l'hilotisme avec toutes les conséquences que cette situation entraîne. Zubar'<sup>116</sup> finit par conclure que les habitants de ces "fermes collectives" à Olbia sont non point les Mixhellènes, mais l'*oiketeia* du décret pour Protogénès. En ce qui concerne l'origine de ce type de bâtiment sur le territoire nord-criméen de Chersonèse, en l'occurrence à Panskoe I, il suppose qu'il a été importé littéralement par des émigrés d'Olbia ayant participé à la colonisation de la région, car il le considère comme étranger aux pratiques architecturales de la cité taurique. Outre le caractère bien peu assuré d'une telle participation, dont on a vu précédemment ce qu'il fallait penser, cette hypothèse n'explique en rien l'origine de ces fermes sur le territoire d'Olbia même et se heurte à la comparaison bien établie d'U6 avec certaines fermes de la presqu'île d'Héraclée, telle celle du lot 25. Alors même que l'archéologie ne permet finalement de tirer aucune conclusion sur le statut (propriétaire libre/population dépendante) des occupants de ces sites, sauf à instituer des correspondances arbitraires entre un groupe, un artefact et un mode de vie, on voit comment Zubar' enchaîne les supputations, sans pouvoir (ni même songer à) invoquer aucun élément à l'appui de celles-ci.

En définitive, comment interpréter U6 ? Les auteurs de la publication du bâtiment, visiblement très réticents à qualifier, encore aujourd'hui, ce bâtiment de "ferme collective", l'ont rebaptisé "monumental building", à défaut, semble-t-il, de parvenir à déterminer sa fonction exacte et l'identité de ses occupants<sup>117</sup>. On soulignera donc le fait que rien ne s'oppose à l'idée d'un habitat permanent destiné à accueillir au total une vingtaine de familles de faible taille, liées par un habitat et des cultes communs, même si ce type de structure ne paraît pas conforme aux pratiques connues ailleurs dans les territoires des cités grecques à l'époque hellénistique. Cela n'exclut pas l'existence d'autres fonctions, liées à la disposition pour ainsi dire d'agora de ce qui ressemble aussi à une place publique, avec bâtiment officiel, petits sanctuaires, ateliers, voire échoppes au niveau du rez-de-chaussée. Mais le point le plus important me paraît être la structure fermée d'une cour accessible en un seul point et sans doute défendue par une tour d'angle, ce qui permet d'assurer la sécurité des activités qui s'y déroulent : la fonction de protection est primordiale dans ce bâtiment, qui constitue un point focal essentiel du site de Panskoe I et qui a pu succéder, d'une certaine manière, à U7 après la destruction de cette forteresse vers le milieu du IV<sup>e</sup> s., tout en adoptant un plan typique de la *chôra* de Chersonèse.

## LA CONSTRUCTION DES SYSTÈMES EMPORIQUES

L'examen des contacts avec les populations locales ne saurait se limiter à la question de l'ethnicité ou du statut, et il convient maintenant de se pencher sur la manière dont les États construisent leurs relations, en particulier économiques, avec celles-ci, relations où la notion d'*emporion* joue un rôle-clé. Cette notion, que j'élargis ici à celle de "système emporique", a fait l'objet, il y a une quinzaine d'années d'une série d'études, conduites sous la direction de Bresson et Rouillard<sup>118</sup>, lesquelles ont permis non seulement d'établir clairement les différents sens du terme, mais aussi et surtout de montrer le fonctionnement de certains de ces *emporia* comme plates-formes d'échanges dans les territoires grecs dits périphériques. L'ouvrage qui en est résulté a constitué le point de départ d'autres travaux, consacrés en particulier à l'aire thraco-pontique, en particulier depuis la découverte à Vetren (Bulgarie) en 1990 d'une inscription, dite de Pistiros<sup>119</sup>, où il est fait mention des *emporia* existant dans le royaume thrace des Odryses au milieu du IV<sup>e</sup> s., autrement dit une situation qui n'est pas étrangère à celle qui nous intéresse.

Des trois États ici étudiés, le seul dont on puisse considérer qu'il réussit à construire un véritable système emporique en direction de son hinterland lointain est le royaume du Bosphore. Cela ne signifie pas naturellement que les deux cités d'Olbia et de Chersonèse n'entretiennent aucun rapport avec les populations locales de l'intérieur des terres, la première en particulier comme on va le voir, mais ces relations ne s'appuient pas sur des

établissements occupés ou fondés par des habitants venus des côtes dont on puisse dire qu'ils sont suffisamment attestés par les sources. La sauvegarde de sa *chôra* pour Olbia et le maintien de ses possessions en Crimée du Nord-Ouest pour Chersonèse constituèrent déjà, tout au long de la période considérée, des enjeux de taille pour ces deux cités.

## Olbia et son hinterland

Les premiers *emporion* évoqués à propos du Pont Nord le sont par Hérodote, dans son livre IV. Il appelle ainsi *emporion pontika* (4.24) les cités côtières elles-mêmes, dont Olbia, dit *emporion* des Borysthénites ou *emporion Borysthénès*<sup>120</sup> (4.17 et 24). L'historien emploie à nouveau le terme pour désigner les lieux d'où partirent les ancêtres grecs des *Gelônoi* (4.108), pour fonder la cité de Gelônos<sup>121</sup>, située quant à elle à l'intérieur des terres, quelque part au-delà du Tanais<sup>122</sup>, même si nous sommes parfaitement incapables de dire où et que toute tentative de localisation précise est vouée à l'échec<sup>123</sup>. Désireux d'identifier des *emporion* qui seraient situés dans l'hinterland comme dans le cas de la Thrace et de l'inscription de Pistiros, Bravo<sup>124</sup> a cru pouvoir écrire que les Grecs de Gelônos étaient en fait partis d'*emporion* déjà fondés dans l'arrière-pays scythe et non de cités côtières appelées *emporion*. Outre la difficulté qu'il y a à comparer les *Histoires* avec une inscription du milieu du IV<sup>e</sup> s., rien ne justifie, me semble-t-il, en termes historiques une telle interprétation, puisque cela ne correspond pas à l'emploi qu'Hérodote fait précédemment du terme et suppose par ailleurs un mouvement migratoire très complexe, avec un processus hiérarchisé de fondations au sein même de l'hinterland et ce, dès une époque très ancienne. Bravo va encore plus loin et considère que ces soi-disant *emporion* hérodotéens sont la preuve qu'il existait dès avant Hérodote de tels établissements en territoire scythe. Pour étayer son propos, il remonte dans le temps et invoque la lettre sur plomb dite "lettre de Berezan'"<sup>125</sup>, qui date des années 500 a.C. Cette lettre, adressée par un dénommé Achillodôros à son fils Protagorès et à un certain Anaxagorès, nous apprend comment un personnage du nom de Matasys s'est emparé d'Achillodôros et de ses biens, probablement en représailles d'une créance qu'il avait auprès d'Anaxagorès. Le dernier paragraphe exprime l'inquiétude d'Achillodôros à propos de sa femme et de ses enfants, lesquels résident peut-être, au moment où il rédige la lettre, "chez les Arbinatai" et qui sans doute pourraient eux-mêmes être faits esclaves, si leur frère Protagorès ne les ramène pas "à la ville" (*polis*), comme le lui demande son père. Que peut-on déduire du document sur le plan géographique ? Sans doute simplement qu'Achillodôros se trouvait à Berezan', Protagorès à Olbia, la mère et les frères de ce dernier quelque part sur le territoire d'Olbia, dans un village peuplé d'Arbinatai, sans que nous sachions à quelle distance. De là à supposer, comme le fait Bravo<sup>126</sup>, que la femme d'Achillodôros était "probablement une Grecque originaire d'un *emporion* situé dans le pays des Arbinatai" et que "pendant l'absence de son mari, elle a pu aller, avec ses fils mineurs, chez ses parents", il y a un pas en direction de la pure fiction que l'on ne saurait franchir. Rien, dans ce texte, n'évoque l'existence d'un *emporion* et les Arbinatai ne renvoient qu'à eux-mêmes.

À ce point de la réflexion, il est temps de clarifier les définitions et de rappeler, comme l'a établi Hansen<sup>127</sup>, que le terme *emporion* n'est pas utilisé avant c. 450 a.C. et ne saurait donc être employé comme le font les historiens modernes à tort et à travers à propos de l'époque archaïque. Par ailleurs, le mot désigne, à l'époque classique, une institution (port destiné au commerce extérieur) plutôt qu'un établissement. S'il désigne un établissement, c'est une *polis* où le commerce est l'activité principale. Enfin, les attestations d'*emporion* comme établissements distincts des cités sont, pour l'essentiel, d'époque hellénistique et romaine. Certes, il n'est pas impensable que le concept ait précédé l'apparition du terme, surtout si l'on songe à tous les *emporion* anonymes mentionnés dans les sources classiques<sup>128</sup> ; mais rares sont les cas antérieurs au IV<sup>e</sup> s. L'exemple le plus pertinent de l'existence possible, dès c. 350, de tels *emporion* me paraît être celui des **emporion** de l'inscription dite de Pistiros<sup>129</sup>, situés sans aucun doute possible dans l'arrière-pays thrace. Aussi, lorsque Hérodote évoque des *emporion* dans le Pont Nord, s'agit-il assurément des cités côtières, auxquelles il faut ajouter Krémnoi, située sur le Méotide, que l'auteur appelle aussi un *emporion* (4.20), mais dont nous ignorons tout, et en particulier la localisation précise.

L'absence d'*emporion* au sens d'établissements situés dans l'arrière-pays n'empêche évidemment pas la circulation des hommes et des biens, comme le montrent encore une fois, le texte d'Hérodote, mais aussi les

importations<sup>130</sup> d'objets, en particulier la céramique. Chez Hérodote, les populations les plus mobiles sont, sans surprise, les Scythes<sup>131</sup>, qui servent d'intermédiaires entre les habitants de la cité et ceux de l'hinterland, parce qu'ils maîtrisent les langues des *ethnè* locaux. Lui-même se sert de ces informateurs, qui résident parfois à Olbia pour le compte de dynastes, tel ce personnage nommé Tymnès, *epitropos* (chargé d'affaires) du roi scythe Ariapeithès<sup>132</sup> (4.76). Le meilleur parallèle à cette situation est sans doute le cas d'Hèrakleidès de Maronée qui servait d'agent au roi odryse Seuthès et représentait ses intérêts dans les cités grecques<sup>133</sup> vers 400 a.C. Les cités peuvent fournir des services à ces dynastes, comme celui de la frappe de la monnaie : on connaît bien ce phénomène, attesté pour les satrapes perses dans les cités de Grèce de l'est, les rois d'Illyrie à Dyrrhachion, mais aussi Amadokos et Térès de Thrace à Maronée et l'énigmatique Eminakos à Olbia, s'il s'agit bien ici de l'un de ces dynastes, ce qui n'a rien de certain<sup>134</sup>. D'autres voyagent jusqu'à des contrées reculées, comme celle où se trouve la ville de Gélônos. Cette cité, dont les habitants parlent une langue gréco-scythe, mais à laquelle il ne faut pas chercher à attribuer un statut historique comme tant de commentateurs le font trop souvent, reflète d'abord l'idée que les habitants d'Olbia se font des contacts avec l'hinterland. Les fleuves y jouent un rôle essentiel, en particulier le Borysthène (Dniepr), "navigable depuis la mer" (4.47), comme d'autres dont l'Istros (Danube), l'Hypanis (Bug) et le Tanais (Don). Le Dniepr apparaît, chez Hérodote, à la fois comme vecteur de communication et comme source de richesse et d'abondance (4.53). Pourtant, la voie la plus courte reliant les limans du sud au cours moyen du Dniepr était non pas ce dernier, mais l'un de ses affluents, l'Ingulets, ainsi que le Bug et ses propres affluents. Il faut y ajouter les voies terrestres, le long des fleuves, pour les parties non navigables, puisque on connaît 18 rapides au niveau du Bug moyen<sup>135</sup>.

Au chapitre de la circulation des objets, la céramique la plus ancienne<sup>136</sup> est représentée par quelques fragments de Grèce de l'est datant du milieu ou de la seconde moitié du VII<sup>e</sup> s.<sup>137</sup>, découverts dans les bassins du Bug<sup>138</sup> et du Dniepr ou encore en Crimée et dans la péninsule de Taman', mais aussi désormais dans l'estuaire du Don, sur le site de Taganrog<sup>139</sup>. Il faut sans doute voir là les premiers indices de l'installation des colonies milésiennes dans les zones côtières<sup>140</sup>, sans toutefois pouvoir exclure que les objets aient emprunté des routes sans rapport avec celles-ci. De toute évidence, la très grande rareté de ces artefacts n'autorise aucune conclusion sur le mode d'échange dans lequel ils s'inscrivent, ni sur le nombre des intermédiaires qui ont pu les convoier. On observe ensuite une pause dans ces importations à partir du début du VI<sup>e</sup> s., peut-être liée aux mouvements des populations nomades. Les contacts reprennent vers le milieu du VI<sup>e</sup> s., comme en témoigne en particulier le site de Bel'skoe, près de Poltava. Mais c'est, dans la steppe boisée, le bassin occidental du Dniepr (kourganes de Tjasmin et Zhurovka) qui connaît alors, à la fin du VI<sup>e</sup> et dans la première moitié du V<sup>e</sup> s., un développement lui offrant "une force d'absorption exceptionnelle"<sup>141</sup> de ces importations : celles-ci comprennent désormais non seulement de la céramique de table, mais aussi des amphores et des objets en métal<sup>142</sup>. L'un des témoins les plus intéressants à cet égard est le dépôt dit de Peshchanoe, à c. 150 km au sud de Kiev (donc à quelque 350 km de la côte sud à vol d'oiseau !), découvert en 1960 sur un ancien tributaire du Dniepr, près d'une barque naufragée. Il contenait un squelette et 15 vases de bronze plaqués or à peu près intacts de fabrication grecque et de grande valeur, datant, d'après l'auteur de la publication<sup>143</sup>, du deuxième quart du V<sup>e</sup> s., quoique la barque se fût échouée plus tard, dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s., comme le montre la présence d'une situle de type étrusque ainsi datée. Il s'agit d'un cas très rare, peut-être unique, de naufrage dans l'hinterland, mais il constitue un bon indice du goût des populations locales qui préfèrent la vaisselle en métal ou les bijoux à des produits comme la céramique attique, retrouvée en faible quantité dans les sites de l'intérieur<sup>144</sup>. D'une manière générale, la cartographie des trouvailles fait apparaître clairement le rôle joué par Olbia dans la diffusion de ces objets, comme en témoigne la découverte dans l'un des kourganes de Zhurovka d'une coupe portant une dédicace à Apollon Iétros et Delphinios.

La découverte de ces importations dans la région dite de la steppe boisée, séparée de la côte par la steppe, amène à la question du fonctionnement et de l'objet de ces échanges. L'un des problèmes lancinants est celui d'une possible production de blé dans la sylvo-steppe à destination d'une cité comme Olbia, qui aurait servi de place de transit entre l'hinterland et le monde égéen. On a vu, dans un précédent chapitre, qu'il paraissait

difficile, pour ne pas dire impossible, d'admettre une telle production, avec deux arguments essentiels. En termes de production, les céréales les plus courantes de la sylvo-steppe étaient l'orge et le millet, ainsi qu'un blé vêtu, le *triticum dicocum*, sorte d'épeautre, et non le blé nu dit *triticum aestivum*, dont on fait le pain. Par ailleurs, et c'est probablement un argument dirimant, le transport et la conservation de ce blé depuis son lieu de production, sur plusieurs centaines de km, auraient posé de très grandes difficultés et contribué fortement à l'augmentation du prix lors de son arrivée dans les lieux de redistribution comme Olbia. Or le commerce du blé pontique reposait sur une forme de compétitivité, qui en permettait facilement la redistribution en mer Égée. Les seules exportations que l'on peut imaginer depuis la sylvo-steppe devaient se faire au mieux en direction de la steppe et des populations mobiles qui l'occupaient<sup>145</sup>, sans aller plus loin.

Tandis que l'on observe une diminution du nombre d'objets importés entre Bug et Dniepr vers les années 450 a.C., le bassin inférieur de ce dernier dans la steppe est, à son tour, touché par l'arrivée de ces objets à partir du v<sup>e</sup> s. et surtout au iv<sup>e</sup> s., d'abord dans les tertres funéraires, puis sur les sites comme le grand établissement fortifié de Kamenskoe<sup>146</sup>, qui apparaît à la fin du v<sup>e</sup> s. Cette période correspond, dans la région, au développement des plus riches kourganes ukrainiens (Solokha, Chertomlyk...). Le Dniepr devient essentiel pour le trafic de ces produits, parmi lesquels d'abondants objets en métal (vases en bronze et en argent, pièces d'armure en métal précieux, bijoux). La "Scythie" est alors caractérisée par des importations massives d'objets manufacturés grecs, dans des proportions qui ne sont pas comparables avec les époques précédentes<sup>147</sup>. Il est ici hors de propos d'analyser en détail ces découvertes ou de reprendre l'histoire de cet immense arrière-pays, mais il est clair, quels qu'aient été les convoyeurs de ces objets, que le développement concomitant des cités ou États côtiers et des établissements de l'hinterland signe un dynamisme économique où tout va de pair<sup>148</sup>, richesse des élites locales et expansion des États grecs. Ces importations se tarissent après la fin du iv<sup>e</sup> s., comme le montre la très faible présence d'amphores rhodiennes d'époque hellénistique, à un moment où les steppes nord-pontiques sont en proie à d'incessants mouvements de population.

### Le système emporique du Bosphore cimmérien

La situation du Bosphore cimmérien est nettement plus complexe sur le plan de l'organisation emporique. Fonctionnent d'abord comme *emporion*, au sens de "place de commerce ouverte aux étrangers"<sup>149</sup>, les deux grandes cités de Panticapée et de Théodosia, une fois cette dernière conquise dans les années 360. Bresson a raison de considérer que c'est l'expansion du commerce en direction de l'Égée qui conduisit les Spartocides à y ouvrir des droits aux marchands et en premier lieu à ceux qui venaient d'Athènes et y retournaient. Cette ouverture se lit, à propos de l'atèlie, dans une proxénie récemment publiée<sup>150</sup> : on a ajouté à l'expression [**ε]π[αν]τι;Βοσπορwi** la précision [**κai;Θεodosi]ηi**, dont la restitution est non seulement plausible, mais nécessaire. La phrase de Démosthène, selon qui Leukôn "réaménagea Théodosia comme *emporion*" (**proskataskeuasa-εjporion Θεodosiαν**)<sup>151</sup> doit ainsi être interprétée comme le signe non seulement d'une réorganisation des structures portuaires, mais aussi de la transformation statutaire du lieu en un espace d'échanges régi par des institutions précises. Dans ces *emporia*, on trouvait, entre autres, des *ellimenistai*<sup>152</sup>, chargés de tenir un registre de l'entrée et de la sortie des marchandises, et l'on comprend bien que l'utilisation du terme *emporion* est ici, dans cette littérature du iv<sup>e</sup> s., profondément liée à la régulation et la taxation. Selon Strabon (7.4.4), le *limèn* de Théodosia "pouvait contenir jusqu'à 100 navires", ce qui lui conférait une capacité supérieure à celle de Panticapée dont le port, situé à l'est du centre urbain, ne pouvait en accueillir que trente, mais disposait en revanche de *néôρια*, autrement dit de chantiers navals<sup>153</sup>. Sur le plan archéologique, Panticapée n'a pas encore livré les secrets de son port antique, pour des raisons qui tiennent à la fois à la présence de la ville moderne et à la modification de la ligne de rivage<sup>154</sup>. À Théodosia, en revanche, la construction du port moderne à la fin du xix<sup>e</sup> s. a permis de mettre au jour env. 4000 pilotis de bois<sup>155</sup> : ces pilotis appartiennent probablement au port ancien, comme en témoigne la présence associée d'amphores, et pourraient même être la trace des travaux menés par Leukôn au milieu du iv<sup>e</sup> s.<sup>156</sup> C'est entre Panticapée et Théodosia que circulaient principalement les marchands étrangers venant écouler leurs marchandises et s'approvisionner, comme en témoigne le *Contre*

*Lacritos*, où le personnage, pour se dégager de toute responsabilité, prétend que le navire affrété par son frère a fait naufrage “durant la traversée entre Panticapée et Théodosia”<sup>157</sup>. Ces *emporion* n’étaient pas pour autant les seuls points d’accès possibles au Bosphore, y compris pour les étrangers<sup>158</sup> : si tel était le cas, l’expression **ej̄j panti; Bosporwi** pour qualifier l’espace d’application de l’atèlie n’aurait aucun sens, puisque Bosporos ne peut pas désigner ici Panticapée. Les *emporoi* bénéficiaires d’une atèlie globale pouvaient l’exercer dans tous les ports du royaume : de fait, d’autres mouillages locaux existaient, comme le montre la présence d’un bon port à Nymphaion, cité dite plus tard *eulimenos* par le Géographe (7.4.4), ou du port de Gorgippia, auquel semble être restreint le privilège de l’atèlie dans un autre décret du début du III<sup>e</sup> s. a.C. qui, justement, ne fournit pas la précision **ej̄j panti; Bosporwi**<sup>159</sup>. On ne peut, en effet, exclure que certains marchands, mieux informés que d’autres, aient souhaité s’aventurer plus loin que les deux ports principaux, même si les questions de rentabilité et les conditions contractuelles devaient leur commander un retour rapide en mer Égée.

Parmi les *emporion* bosporans, c’est une toute autre place qu’occupe celui de Phanagorie, tourné non plus vers la mer Noire, mais vers la mer d’Azov, le Méotide. Au nord du Pont, en effet, la navigation se faisait par ce que les Anciens considéraient comme un lac, dont une estimation de la largeur (la moitié de celle du Pont) est donnée par le Pseudo-Skylax<sup>160</sup> en même temps qu’un itinéraire qui conduit en droite ligne du Bosphore cimmérien à l’embouchure du Don. Cette route maritime était donc connue au moins dès le milieu du IV<sup>e</sup> s., mais elle se développa surtout à partir du III<sup>e</sup> s. a.C., comme en témoignent plus tard Strabon<sup>161</sup> et Pline<sup>162</sup>. Il semble que le parcours se soit effectué en droite ligne à l’aller et en cabotage au retour, si l’on tient compte de la description du Géographe (11.2.4) qui décrit la côte à partir du Don et nous fournit les informations les plus importantes dont nous disposons sur le système mis en place à l’époque des Spartocides en direction de l’hinterland. Ainsi, la différence d’orientation générale entre l’*emporion* de Phanagorie et celui de Panticapée est notoire : le premier est expressément considéré comme “un *emporion* pour tous les produits qui descendent du Méotide et du pays barbare qui est au-dessus, tandis que Panticapée est un *emporion* pour tous les produits qui viennent de la mer (Noire)”<sup>163</sup>. Si l’on remonte vers le nord-est, on arrive justement à Tanaïs, le troisième des *emporion* cités par Strabon pour le Bosphore cimmérien. C’est elle qui suscite le commentaire le plus intéressant de sa part, puisque elle constitue “le plus grand *emporion* des barbares après Panticapée” (7.4.5) ou mieux encore **ej̄jporion koinon tw̄n te Asianw̄kai; tw̄n Euj̄wpaiwn nonadwn kai; tw̄n ej̄k tou`Bosporou th̄j liimhn pl̄eontwn**, “l’*emporion* commun des nomades d’Asie et d’Europe et de ceux qui remontent le lac depuis le Bosphore” (11.2.3). Selon Stéphane de Byzance, qui cite Alexandre Polyhistor, l’autre nom de Tanaïs était même Emporion, tout comme la ville du même nom située en Ibérie : **kata; de; ta; ej̄j th̄j liimhn th̄j Maiwtin ej̄kbola; tou`Tanaido-, poti~ Œllhnikh; ej̄ktistai Tanai?, h̄fti~ kai; Emporion oj̄nozetai**.

Les trois ports répondent ici clairement à l’une des grandes définitions de l’*emporion*, qui est d’être un lieu d’échanges avec les populations locales<sup>164</sup>. Mais, au-delà des définitions, le plus important dans la description de Strabon est que l’ensemble forme un véritable système hiérarchisé dans lequel Phanagorie sert de pivot et d’intermédiaire entre les marchands débarquant à Panticapée avec des produits égéens et ceux qui viennent du nord avec des produits “barbares”. Sur un total de 47 ou 48 *emporion* évoqués par Strabon pour l’ensemble du monde antique<sup>165</sup>, sept se trouvent sur les rivages pontiques dont trois dans le seul Bosphore cimmérien<sup>166</sup>, concentration qui montre à quel point on a ici affaire à un réseau organisé et significatif, où la facilité des communications constitue un point essentiel<sup>167</sup> : l’*emporion* strabonien est bien lié à l’idée d’un flux économique, d’une circulation des marchandises<sup>168</sup>, les unes apportées par voie de mer, les autres par voie fluviale ou terrestre depuis l’intérieur. En effet, outre son rôle sur la ligne de navigation évoquée, chacun des trois *emporion* opère en liaison avec l’intérieur, en particulier par l’intermédiaire des fleuves. C’est le cas de Tanaïs, où la circulation des produits se fait par le Don, mais aussi le Severskij Donets et leurs tributaires, jusqu’au bassin inférieur de la Volga<sup>169</sup>. C’est le cas de Phanagorie, en liaison avec la partie orientale du royaume par le biais du Kuban’, le long duquel s’égrenent les sites ruraux<sup>170</sup>. Quant à Panticapée, elle bénéficie d’un accès direct aux populations locales de Crimée ou de la steppe située au nord-ouest entre autres par la côte occidentale du Méotide. Le rôle joué

ici par les fleuves rappelle la position d'Olbia, à l'embouchure du Bug et non loin de l'estuaire du Dniepr, par où se faisaient, on l'a vu, les contacts avec les populations occupant le bassin inférieur et moyen de ce fleuve<sup>171</sup>.

Le royaume du Bosphore se construisit de la sorte un vaste empire commercial, dont la frontière était bien plus économique que politique, puisque Tanaïs, on l'a vu, ne fit pas partie officiellement du royaume avant le 1<sup>er</sup> s. a.C.<sup>172</sup> Les parallèles à ce type de situation ne manquent pas dans toutes les régions où des cités côtières ont pu s'étendre sans rencontrer de voisine immédiate<sup>173</sup>. On citera le cas de Thasos qui disposait, dès le 5<sup>e</sup> s., d'*emporion* dans son Épire de Thrace<sup>174</sup> : l'important était leur dépendance économique et financière à l'égard de l'île, qui en tirait de substantiels revenus en particulier miniers. C'était aussi le cas d'Olynthe évoqué par Xénophon<sup>175</sup> ou, mieux encore, de Sinope, sur la côte méridionale du Pont, qui contrôlait une large bande allant de Kytoron à l'ouest à Trapézonte à l'est. En Méditerranée occidentale, il faut encore évoquer Carthage ou Marseille, qui pouvaient exercer une domination discontinue sur les territoires côtiers, tout en se considérant maîtresses d'une vaste zone. Mais sans doute le parallèle le plus intéressant est-il celui que l'on peut établir aujourd'hui avec le royaume thrace des Odryses<sup>176</sup> dont le fonctionnement économique nous est un peu mieux connu grâce à l'inscription dite de Pistiros. Ce document, qui date du milieu du 4<sup>e</sup> s.<sup>177</sup> et a fait couler une encre plus qu'abondante, fournit les informations suivantes : il existe dans l'arrière-pays thrace des *emporion*, qui entretiennent des relations commerciales avec un lieu appelé Pistiros d'un côté, et des cités grecques de l'autre (Thasos, Maronée, Apollonia) ; aux habitants de ces *emporion*, appelés emporitains, ainsi qu'à ceux de Pistiros, sont octroyés ou confirmés des privilèges au moins en partie acquis sous le dynaste précédent, privilèges liés pour l'essentiel à l'argent (dettes), la terre (*klèroi*, pâture) et le commerce (exemption de taxes et de contrôle<sup>178</sup> sur les voies terrestres). Au-delà des problèmes d'identification et de topographie insolubles que pose cette inscription<sup>179</sup>, deux points me paraissent importants ici : une image de l'*emporion* directement liée à l'idée d'une taxation (ici une atélie) sur les produits drainés et concentrés dans les places commerciales évoquées<sup>180</sup>, même si l'échange marchand est loin d'être la seule activité attestée par l'inscription ; un déploiement des *emporion* dans l'hinterland, qui relève du même modèle spatial<sup>181</sup> que celui du Bosphore cimmérien, mais dans un contexte politique et institutionnel différent (la nature même des royaumes odryse et spartocide).

L'*emporion* d'Elizavetovskoe : "Qui dit *emporion* dit donc confrontation ethnique et culturelle, réussie socialement dans un but économique" (Gras 1993, 106)

On peut s'interroger sur la chronologie de la mise en place du système emporique décrit par Strabon à propos du Bosphore cimmérien. On sait à quel point son texte constitue un véritable "patchwork" de sources d'époques et de genres différents, qui compliquent singulièrement la tâche des philologues lorsqu'ils tentent de faire la part des choses<sup>182</sup>. Il reste donc à confronter son texte aux autres textes ainsi qu'aux données de l'archéologie. On a vu que l'itinéraire maritime reliant Panticapée au delta du Don était connu au moins depuis le milieu du 4<sup>e</sup> s., avant même la fondation de Tanaïs<sup>183</sup>. Il est donc a priori difficile de considérer que l'expansion vers le nord dont le système témoigne aurait, comme le pensent Koshelenko et Marinovich<sup>184</sup>, succédé dans le temps à l'orientation méridionale et égéenne du grand commerce bosporan du blé, déclinante dans le premier tiers du 3<sup>e</sup> s. Au contraire, les deux orientations paraissent concomitantes et correspondent à une phase d'expansion "multidirectionnelle" du royaume, ce qu'il est possible de montrer par l'archéologie.

Le plus ancien établissement du nord-est de l'Azov où l'on trouva du matériel grec est le site aujourd'hui submergé de Taganrog<sup>185</sup>, apparu au troisième quart du 7<sup>e</sup> s. a.C. et disparu un siècle plus tard. Il s'agissait peut-être d'une colonie milésienne, comme les trois autres colonies fondées au nord de la mer Noire par la métropole ionienne au 7<sup>e</sup> s. (Istros, Orgamè [fille d'Istros ?] et Berezan<sup>186</sup>), mais on ne voit pas comment il pourrait s'agir de la Krèmnôi d'Hérodote, puisque l'établissement de Taganrog avait disparu à son époque<sup>187</sup>. À l'autre bout de la chaîne chronologique, eut lieu la fondation de Tanaïs (act. Nedvigovka), vers 270 ou 260 a.C., à laquelle on a déjà consacré un développement que l'on ne répètera pas<sup>188</sup>. C'est ici l'étape intermédiaire qui nous intéresse, celle de l'*emporion* d'Elizavetovskoe, et qui mérite un ample détour tant le cas est exemplaire d'une situation de contacts et de frontière économique : ce site était, en effet, placé à l'intersection de trois cultures matérielles

différentes (classées comme scythe, sarmate et méote, sans compter les importations grecques), mais entretenait aussi, on va le voir, d'étroits rapports avec le Bosphore cimmérien.

L'établissement d'Elizavetovskoe est situé à env. 19 km au sud-est de Tanaïs, sur la plus grande île du delta du Don, mais actuellement en retrait du fleuve. Fouillé depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> s., il présente un plan trapézoïdal qui s'étend sur 55 ha (fig. 71) et comporte une acropole dans sa partie nord. Selon les auteurs de la récente publication du site<sup>189</sup>, celui-ci a connu un développement en quatre phases<sup>190</sup>, que l'on peut suivre grâce à la datation des importations grecques et résumer ainsi, en suivant leur perspective : la phase la moins bien connue



Fig. 71. Elizavetovskoe sur le Don. Plan du site et des vestiges (d'après Marchenko *et al.* 2000, 49, fig. 4 et 5).

est celle de son installation, à partir de 530-520 a.C., à la faveur de la sédentarisation de l'une des hordes nomades du Don, sous l'influence des contacts économiques et culturels avec les Grecs<sup>191</sup> ; à partir des années 400, le site encore modeste se transforme progressivement en l'un des établissements indigènes ("scythes") les plus importants du Pont Nord, encore dépourvu cependant de ligne de défense artificielle, et constitue pour ainsi dire le pendant du site de Kamenskoe, situé sur le Dniepr au nord-est d'Olbia : en témoignent en particulier les parallèles possibles pour la céramique non tournée ; dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s., l'établissement se développe considérablement et devient un véritable centre urbain<sup>192</sup>, à vocation non seulement commerciale, mais aussi administrative et religieuse, se dote d'une solide fortification et abrite désormais un quartier dit "quartier grec" (fig. 72), mais la période s'achève par l'abandon du site ; la 4<sup>e</sup> et dernière étape, très courte (300-260 a.C.<sup>193</sup>), est marquée par l'apparition, sur l'acropole, d'une "apoikia grecque" rapidement dévastée.

Les archéologues se sont interrogés dès l'origine sur l'identité possible du site par rapport à celui de Tanaïs, après avoir dû renoncer à l'idée qu'il pouvait s'agir de la Tanaïs antérieure à l'époque de Polémon (14-9/8 a.C.), à cause de la chronologie respective de chaque établissement. Il restait alors deux hypothèses, l'identification avec l'île d'Alopekia, mentionnée par Strabon (11.2.3)<sup>194</sup> ou avec la Psoa fondée par Eumélos pour lotir mille Callatiens, évoquée par Diodore (20.25.1)<sup>195</sup>. Ces deux suggestions, dont la première est discutée depuis presque un siècle, continuent de faire l'objet de vifs débats d'une teneur très complexe. La première solution a pour elle trois arguments essentiels : la localisation par le Géographe d'Alopekia sur une île, qui existait de fait dès l'Antiquité<sup>196</sup>, et la mention parallèle de nombreuses petites îles environnantes dans le delta ; les 100 stades qui séparent Tanaïs d'Alopekia, ce qui correspond exactement à la distance entre Tanaïs et Elizavetovskoe ; la présence d'une "population mêlée" (**katoikia nigadwn ajqrwpwn**), ce qui peut correspondre à toutes les phases du site. Naturellement, à l'époque de Strabon, le site n'était plus occupé et la coexistence de Tanaïs et Elizavetovskoe ne pouvait avoir été que brève, au plus dix ou vingt ans dans la première moitié du III<sup>e</sup> s. Mais la correspondance topographique est si frappante qu'on se demande comment Elizavetovskoe pourrait ne pas être Alopekia<sup>197</sup>. Même l'argument de Gajdukevich<sup>198</sup> contre cette hypothèse ne tient pas : l'historien considérait que le verbe de localisation utilisé par Strabon (**prokeitai**) impliquait qu'Alopekia était située à l'ouest par rapport à Tanaïs. Mais tout simplement, la description de Strabon regarde vers le sud et, dans ce cas, Elizavetovskoe se trouve bien "devant" lui en partant de Tanaïs. Autre argument possible : Elizavetovskoe se trouvait, de toute façon, "avant" Tanaïs pour les marchands venus du sud. La seconde hypothèse, celle de Psoa, a été récemment développée par Fedoseev<sup>199</sup> par rapprochement entre la chronologie archéologique de l'installation supposée des Grecs à Elizavetovskoe et celle des événements mentionnés chez Démosthène<sup>200</sup> et Diodore<sup>201</sup>. Ces textes permettraient de dater avec précision la chronologie de cette installation : après la victoire de Pairisadès I sur les Scythes en 328 a.C., une première série de colons se serait installée à Elizavetovskoe, dans le "quartier grec" ; ensuite, après la victoire d'Eumélos (310/9-304/3 a.C.) sur ses frères, les Scythes, qui avaient aidé son adversaire Satyros, auraient quitté le lieu et Eumélos aurait envoyé là-bas, peu après 310 a.C., mille Callatiens fonder une colonie du nom de Psoa<sup>202</sup>. Mais Psoa aurait été détruite dans les années 270 par une attaque des barbares, probablement sarmates. Cette hypothèse a sans doute le mérite de résoudre plusieurs difficultés d'un coup et, de ce fait, a pu séduire<sup>203</sup>. Mais, elle reste, malgré tout, de l'ordre de la fiction, car elle se fonde sur un rapprochement abusif entre les données archéologiques et textuelles : il est impensable, en bonne méthode, de superposer des chronologies et des périodisations aussi différentes, à l'année près dans les textes, à cinquante ans près chez les archéologues. Fedoseev a même cru pouvoir combiner les deux hypothèses (Alopekia et Psoa), en considérant que la première était l'établissement barbare pourvu d'un "quartier grec" et la seconde l'apoikia de l'Acropole. Mais cette hypothèse résiste aussi à l'analyse, dans la mesure où Tanaïs n'existait pas encore lorsque le "quartier grec" de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. s'installe et que donc Strabon (ou plutôt sa source), dans sa description, ne peut faire mention simultanément des deux : on pourra toujours objecter à l'objection que Strabon compile des sources d'époque différente en un même paragraphe<sup>204</sup>. Contre Psoa, on rappellera cependant, et c'est là l'argument dirimant, que la vocation d'Elizavetovskoe était effectivement d'abord et avant tout le commerce<sup>205</sup>, tandis que les mille Callatiens d'Eumélos se voient attribuer des *kléroï*, processus beaucoup plus facile à concevoir dans la péninsule de Kerch ou de Taman' que dans le delta du Don. Il semble

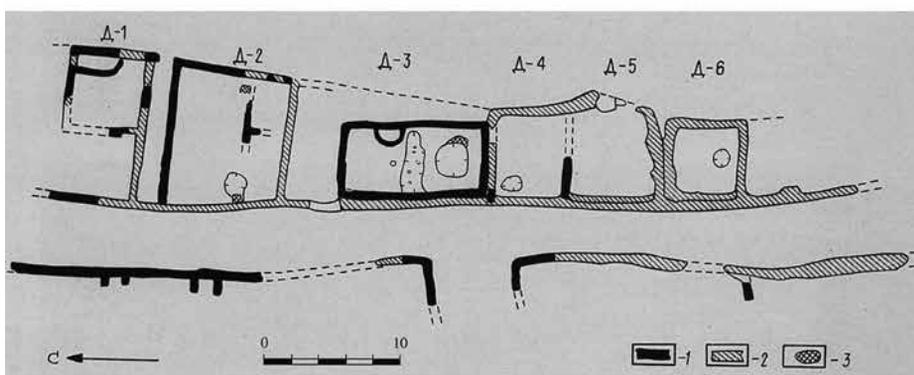


Fig. 72. Elizavetovskoe sur le Don. Le "quartier grec" (d'après Marchenko *et al.* 2000, pl. 57, fig. 99).

donc qu'Alopekia soit la candidate la moins déraisonnable. Le point essentiel est, de toute façon, le suivant : la fondation de Tanaïs étant clairement établie au premier tiers ou premier quart du III<sup>e</sup> s., il y eut une courte période de coexistence entre les deux sites, puis un transfert de fonction économique de l'un à l'autre, après la destruction définitive d'Elizavetovskoe.

La deuxième grande difficulté posée par le site a longtemps été, comme partout, la reconnaissance de la présence des Grecs. Minns<sup>206</sup> et Rostovcev<sup>207</sup>, qui ne disposaient pas de toutes les données actuelles, refusaient de considérer que des Grecs aient pu s'installer à Elizavetovskoe, au motif pour l'un que le site n'avait pas livré d'inscriptions et pour l'autre que les kourganes environnants ne pouvaient avoir été des sépultures grecques. On voit, dans ce dernier argument, surgir le débat classique assorti de la réponse traditionnelle sur le caractère grec ou indigène des artefacts. La réponse négative apportée à la question posée avait naturellement des incidences fortes sur l'histoire que l'on donnait de la région et l'existence éventuelle d'un site ayant précédé Tanaïs dans ses fonctions, emporiques en particulier. Dans le même registre, l'un des éléments-clés de l'interprétation actuelle du site et de la périodisation proposée par Marchenko, Zhitnikov et Kopylov est, comme pour d'autres établissements, l'analyse des habitats : selon eux, l'habitat indigène, "scythe", est fait pour l'essentiel de cabanes enterrées ou semi-enterrées, les *zemljanki*<sup>208</sup>, tandis que le "quartier grec", puis l'"*apoikia*" du début du III<sup>e</sup> s. située sur l'acropole se caractérisent par des types de construction impensables dans un site purement indigène : maisons sur socles de pierre et murs de brique crue.

Pour reprendre brièvement les données archéologiques, le quartier "grec"<sup>209</sup>, situé dans la partie nord-ouest du site (fig. 72), a été presque intégralement fouillé : il couvre env. 700 à 900 m<sup>2</sup> et s'étire le long du mur de fortification nivelé pour l'occasion. Il était ainsi à la fois en contact avec le quartier dit "indigène", mais en même temps indépendant de lui. La caractéristique principale de ce quartier est la régularité de son plan, orienté strictement nord-sud : on y a identifié à l'heure actuelle six maisons rectangulaires, ainsi qu'une rue, longue de 62 m et dont la largeur oscille entre 3,2-3,5 m au sud et 4,5-4,8 m au nord. Comme pour la partie contemporaine du quartier voisin, aucun matériel n'a été retrouvé sur les sols fouillés, ce qui indique un départ volontaire et organisé des habitants, quoique sans doute sous la pression des nouveaux arrivants. L'installation de la "colonie" de l'acropole<sup>210</sup> se fit à peu près sans solution de continuité avec l'abandon général qui précéda. Les nouveaux arrivants procédèrent à un nivellement des structures locales dans la partie où ils s'installèrent. Cette "colonie" occupait 7 à 8 ha, soit une superficie supérieure à celle de Tanaïs. Les constructions en sont mal conservées et mal connues, donc difficiles à décrire. À l'heure actuelle, trente maisons au moins ont été identifiées comme telles, disposées selon un plan relativement régulier divisé en quartiers par des rues, dont deux relativement larges (4,5 m et 5,5-6,5 m). Les murs en brique crue sont construits sur des socles de pierre et les maisons comportent parfois une cour et une surface intérieure dallée. La superficie en est très variable, de quelques dizaines de m<sup>2</sup> à 350 m<sup>2</sup>. Le site a également livré trois grands autels, deux de pierre et brique crue et un autel à *eschara*, mais aussi un puits carré en pierre. La mise au jour de terres-cuites bosporanes, de *graffiti* sur vases et d'une stèle de type bosporan attesterait la présence de Grecs ; mais selon les fouilleurs, la quantité importante de céramique non tournée (60 % de la céramique hors amphores) trahirait également la présence d'indigènes. On voit bien que les archéologues, comme sur tant d'autres sites, ne parviennent pas à distinguer les Grecs des populations locales, parce qu'ils confondent producteurs et utilisateurs des objets. À cela s'ajoute, dans leur cas, un louable souci de ne pas paraître trop rigides dans la classification, qui aboutit cependant à des contradictions dans la reconnaissance ethnique des artefacts, signes selon eux, tantôt de la présence des uns, tantôt de la présence des autres.

Prenons l'exemple le plus discuté et le plus discutable qui se trouve, en l'occurrence, dans la partie "indigène", celui de la maison dite "complexe n°7"<sup>211</sup>, *zemljanka* rectangulaire enfoncée dans le sol vierge jusqu'à 1,2 m de profondeur. On y a mis au jour *in situ* cinq amphores d'Héraclée de même type, portant pour trois d'entre elles un timbre identique et provenant probablement du même atelier : cette découverte a valu à la maison son nom de "maison du marchand", qui apparaît comme un lieu de stockage pouvant contenir des dizaines d'amphores et ayant fonctionné dans la première moitié du IV<sup>e</sup> s. S'y ajoutent deux poids en plomb de 437 g et 852 g

(fig. 73), que les auteurs de la publication identifient à une mine attique de 105 dr.<sup>212</sup> et à une double mine (ou statère) d'un type utilisé pour le commerce de gros, ainsi que 48 astragales pouvant servir à la comptabilité et une statuette de terre-cuite archaïsante<sup>213</sup> datant de la fin du v<sup>e</sup> ou de la première moitié du iv<sup>e</sup> s. Sur le remblai du complexe n°7 fut ensuite construit au troisième quart du iv<sup>e</sup> s. le complexe n°6, qui servait également de lieu de stockage de marchandises et fonctionna jusqu'à la fin du iv<sup>e</sup> s. Compte tenu de la quantité de fragments et de timbres amphoriques découverts (104), cette maison était probablement celle d'un marchand de vin, tout comme le complexe n°17, où furent découverts les restes d'au moins 159 amphores du deuxième quart ou du milieu du iv<sup>e</sup> s. Enfin, le complexe n°18 (c. 400-350 a.C.) a livré à son tour un poids de plomb de 103,3 g (fig. 74), portant la marque **TETART(H)** et représentant clairement le quart du premier poids évoqué. La partie postérieure du poids portait également un *graffito*, mais celui-ci est indéchiffrable<sup>214</sup>. Un quatrième poids d'une mine de 105 drachmes a été également découvert en stratigraphie, mais en-dehors des limites externes de la fortification (fouille XV)<sup>215</sup>.

Que conclure d'un tel assemblage ? La découverte des poids est certainement l'élément le plus complexe à interpréter et, parce qu'ils impliquent un certain système de représentations et de valeurs, pourrait faire pencher la balance en faveur d'une présence grecque sur place. Tel est bien le cas selon les fouilleurs du site<sup>216</sup>, pour qui des Grecs ont dû, alors, habiter dans ces huttes et même convertir certains de ces habitats enterrés en entrepôts et lieux de vente. Mais on peut aussi bien comprendre ces poids, dans le cadre d'un "transfert culturel", comme la réception en milieu local d'objets que les "indigènes" adaptent à leurs propres besoins. On peut aussi concevoir qu'ils aient été utilisés par ces "indigènes" dans leurs transactions avec des Grecs de passage. On le

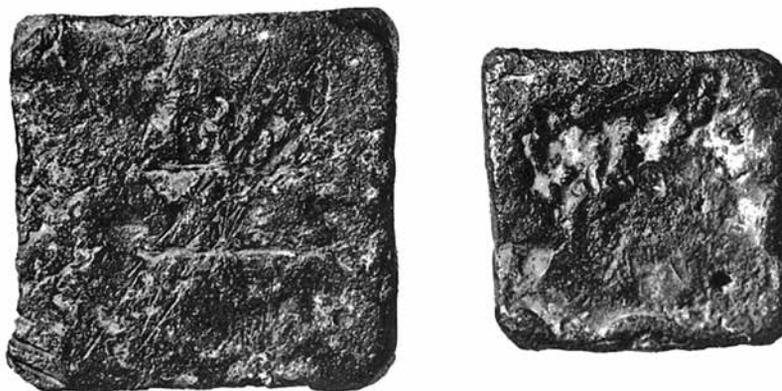


Fig. 73. Elizavetovskoe, complexe n°7. Deux poids en plomb de 437 g et 852 g (d'après Marchenko *et al.* 2000, fig. 32.4).



Fig. 74. Elizavetovskoe, complexe n°18. Poids en plomb de 103,3 g portant la marque **TETART(H)** (d'après Marchenko *et al.* 2000, fig. 48.3).

voit, les hypothèses ne manquent pas, sans que l'on puisse en privilégier aucune : il est, certes, fort probable que des Bosporans ou d'autres habitants du Pont Nord, voire de la Grèce égéenne, aient séjourné plus ou moins longtemps à Elizavetovskoe, mais il ne sert à rien d'en chercher la preuve en l'absence de textes, ce qui revient à privilégier une interprétation purement fonctionnelle, ici économique, du site. Ce qui compte en l'occurrence, c'est d'être capable d'intégrer ce site dans le système emporique déjà décrit, à la bonne époque de préférence. Or, pour la période classique, c'est bien dès le début du IV<sup>e</sup> s., sans doute à partir du règne de Leukôn, et pas seulement à partir des années 350 que cette vocation, à en juger par le matériel archéologique, s'affirme alors véritablement, permettant la construction progressive du système ultérieurement décrit par Strabon.

### Importations et exportations depuis l'hinterland

Les sources littéraires donnent une image assez précise des produits qui font l'objet du commerce entre l'hinterland et les cités dans le Pont Nord. Strabon fournit un schéma général des échanges à propos de Tanaïs, construit sur un *topos* (produits civilisés contre produits nomades), mais certaines des denrées évoquées le sont également dans les sources antérieures. Selon le Géographe (11.2.3), parmi les produits civilisés, on trouve des "vêtements et du vin" **εἰρητὰ καὶ οἶνον**, autrement dit des produits transformés dont seul le second a laissé des traces archéologiques en quantités remarquables, tandis que les produits nomades sont des denrées brutes : esclaves et peaux, **ἀνδραπόδα καὶ δερμάτα**. Polybe, quant à lui, évoque les denrées échangées avec le Pont en général, dans un passage célèbre du livre IV<sup>217</sup> relatif à la situation géographique très favorable de Byzance qui, de ce fait, peut bloquer l'échange comme elle le veut. Il y raisonne en termes nettement plus économiques, puisqu'il distingue, parmi les produits pontiques, non les produits indigènes des produits grecs<sup>218</sup>, mais ceux de première nécessité (**προῖα· νεν γὰρ τὰ ἀναγκαῖα· τοῦ βίου κρεῖα**~), *θρημμάτα* (?) et esclaves, des produits de luxe (**προῖα· δεῖρα· περιούσια**), *ταρίχος*, miel et cire<sup>219</sup> : ces produits sont échangés contre les "surplus"<sup>220</sup> d'huile<sup>221</sup> et de vin produits par la Grèce égéenne : **δευονταίγε μὴν τὴν εἰς τοὶ· παρ' ἡμῶν τοποῖ· περὶ τευοντων ἐλαίου καὶ παῖν οἴνου γενοῦ**~.

La mention des esclaves chez ces auteurs<sup>222</sup> est précieuse, car on dispose de très peu de témoignages à ce sujet, y compris pour l'aire thraco-pontique<sup>223</sup>. On a déjà évoqué le cas de l'esclave Phaulles, acheté à Borysthène et envoyé à Phanagorie, vers 530-510 a.C., comme en témoigne une lettre gravée sur bronze<sup>224</sup>. Mais il s'agit d'un épisode isolé, concernant un marché interne au Pont Nord. Plus tard, sans doute vers 400 a.C., même si le texte a été gravé sur un tesson d'époque archaïque<sup>225</sup>, on connaît la mention, dans une lettre trouvée à Olbia, d'un naufrage au cours duquel des esclaves se seraient enfuis : même si le contexte est particulièrement obscur à cause du caractère mutilé du document, il n'est pas impensable qu'il s'agisse ici d'une allusion à un commerce d'esclaves par voie de mer<sup>226</sup>. Pour l'époque classique, aucun texte n'évoque ce commerce, que seule attesterait l'onomastique de Grèce égéenne et d'Asie mineure. Strabon (7.3.12) est clair sur la question de la dénomination, puisqu'il affirme que les Athéniens, "empruntaient les noms de leurs esclaves aux pays d'où ils les faisaient venir". Certes, les anciens ethniques (Thrace, Scythe, Colche) utilisés comme noms propres ne sont pas toujours le signe d'un statut servile<sup>227</sup>, mais les ethniques utilisés en tant que tels (et non comme *onomata*) ont de bonnes chances d'être l'indice de la région où se situait le marché sur lequel ils avaient été vendus : ce serait le cas des Méotes<sup>228</sup>, acquis sur les marchés de l'Azov. Cette interprétation de l'ethnique "méote" correspond bien à la description que donne Strabon du commerce avec Tanaïs, si l'on accepte de considérer son propos (ou plutôt sa source) comme se rapportant au moins au début du III<sup>e</sup> s. a.C. : sans doute cette cité, et peut-être avant elle Elizavetovskoe (même si nous n'en avons aucune preuve formelle), servit-elle de marché aux esclaves pendant toute l'époque hellénistique.

Le marché nord-pontique était alimenté par des captifs issus des guerres<sup>229</sup>, voire des nombreux conflits opposant entre eux les *ethnè* locaux, dont des raids opérés en particulier par les gens de la steppe contre les habitants de la sylvo-steppe plus au nord<sup>230</sup>. Mais il le fut aussi par les effets de la piraterie<sup>231</sup>, à laquelle se livraient entre autres les populations vivant sur la côte orientale de la mer Noire (Achaïoi, Zygoi, Hèniochoi), parfois aidées, comme le précise Strabon (11.2.12), par les dynastes du Bosphore : on voit ceux-ci leur offrir non seulement

des ancrages, mais aussi un lieu où vendre leurs prises. Si Eumélos, à la fin du IV<sup>e</sup> s. était parvenu à éradiquer la piraterie de cette région, il n'en allait donc plus de même à l'époque postérieure (presque contemporaine ?<sup>232</sup>) décrite par le Géographe. La remarque est en soi essentielle, en tout cas, sur le plan économique, puisqu'elle montre la collusion d'intérêts, classique au demeurant, entre les pirates et ceux qui avaient besoin d'alimenter les marchés d'esclaves.

Nous n'avons bien sûr aucun moyen d'évaluer les besoins exacts de la Grèce en la matière<sup>233</sup>, ni l'ampleur de ce trafic, mais on peut au moins tenter d'en reconstituer le mécanisme : Gavriljuk<sup>234</sup> suggère ainsi que, dès le VI<sup>e</sup> s., puis avec un développement croissant au cours de l'époque classique, les esclaves (et non le blé ou les ressources minérales à peu près inexistantes dans la steppe) furent les produits les plus exportés depuis l'hinterland, en échange du vin, de l'huile et de tous les objets de valeur découverts dans les *tumuli*. Ces esclaves auraient été, à l'époque archaïque, exportés directement vers la Grèce, puis à partir du milieu du V<sup>e</sup> s. acquis, au moins partiellement, par les colonies nord-pontiques elles-mêmes telles Olbia, au moment où elles connurent une expansion nécessitant une main d'œuvre plus abondante. Ce dernier point n'est pas la meilleure partie du raisonnement, car on a vu ce qu'il fallait penser de l'existence d'un esclavage de masse dans les cités nord-pontiques. En revanche, à propos du commerce, l'un des arguments très convaincants produits par Gavriljuk<sup>235</sup> à l'appui de sa démonstration est, assurément, le calcul de la rentabilité de la vente d'un esclave sur les marchés égéens. Le prix d'un esclave "scythe" était de 144 dr. en 414/3 a.C. à Athènes, sur la stèle des Hermokopides<sup>236</sup>, et les esclaves étaient une denrée beaucoup plus facile à transporter que d'autres, comme le blé, en termes de volume et de détérioration possible de la marchandise. Il faut ajouter au modèle ici suggéré que ce trafic profita d'abord aux sites de l'intérieur et contribue largement à expliquer la richesse que l'on voit s'y accumuler progressivement. Les cités côtières du Pont Nord n'en profitèrent qu'indirectement, en tant que marchés de transit. Ces esclaves venaient, ensuite, alimenter des places égéennes bien connues, comme, entre autres, celle de Chios<sup>237</sup>, qui fournissait en retour aux VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s. a.C. un vin réputé, transporté dans des amphores retrouvées en nombre dans les sites nord-pontiques.

Le commerce du bétail n'apparaît que chez Polybe<sup>238</sup> et, contre la leçon **gremata**, il faut, à mon sens, clairement préférer **dermata**<sup>239</sup>, même si selon Walbank le bétail s'accorde mieux avec les esclaves que les peaux ! Sans compter les difficultés et l'inutilité profonde qu'il y aurait eu à transporter des chèvres ou des moutons à travers la mer Noire pendant plusieurs jours, les autres attestations du commerce des peaux et, surtout, le texte même de Strabon qui associe *andrapoda* et *dermata*<sup>240</sup> font nettement pencher la balance en faveur de ces derniers. Un tel commerce est attesté de manière explicite dès le IV<sup>e</sup> s. dans le corpus démosthénien. Dans le *Contre Lacritos*<sup>241</sup>, sur le navire qui fait naufrage entre Panticapée et Théodosia, on avait chargé, entre autres, selon l'un des témoignages, "deux ou trois paquets de peaux de chèvres", **dermat' aigeia, duo desma- h]trei-**. Dans le *Contre Phormion*<sup>242</sup>, le naulère Lampis fait naufrage non loin de Panticapée, car son navire était surchargé : il avait, en effet, embarqué sur le pont "mille peaux" (**prosanevaben epi;to;katastrwna cil ia~ bursa~**). On peut s'interroger sur la différence de sens entre *bursa* et *derma*. Le premier semble plus spécialisé que le second<sup>243</sup>, quoique les deux renvoient à la notion de peau travaillée, tannée. La *bursa* est peut-être plus spécifiquement la peau de bœuf, puisque le *Contre Lacritos* utilise *dermata* pour les peaux de chèvre, ce qui pourrait correspondre à l'usage qu'Hérodote fait des termes : il évoque ainsi les *bursai kai alla dermata* dans un chapitre du livre III<sup>244</sup>. En tout cas, l'un et l'autre terme évoquant le travail du cuir, on doit considérer qu'avant de quitter le Pont, ces peaux subissaient un traitement de transformation dans des ateliers locaux. L'archéologie vient, semble-t-il, corroborer les textes, puisque, à Elizavetovskoe, on a la trace des outils permettant le travail de ces peaux, qui témoignent d'un certain degré de spécialisation<sup>245</sup>. Ce commerce, comme celui de la laine également attesté<sup>246</sup>, correspond pleinement à ce que l'on connaît de l'économie pastorale du monde dit nomade. Pourtant, cette économie-là n'est pas figée et l'on voit bien comment un site comme celui d'Elizavetovskoe évolue en rapport avec le développement des échanges pontiques. Les analyses ostéologiques ont ainsi montré la prédominance du gros bétail à cornes dans les troupeaux de la région (47,68 % des restes contre 27,05 % pour le petit bétail et 24,5 % pour les chevaux<sup>247</sup>), ce qui témoigne d'une certaine sédentarisation. Même si leur fabrication n'y est

encore à Elizavetovskoe, d'après les archéologues, qu'au stade d'une production plus domestique qu'artisanale, le travail de ces peaux, qui ne font pas partie des "produits de luxe" selon Polybe, et le développement de l'élevage bovin, qui fournit une matière première considérable, peuvent être liés à une demande spécifique des Grecs dans ce domaine.

Mais le produit le mieux documenté reste le fameux *tarichos*, le "poisson salé", caractérisé, lui, par Polybe (4.38.4) comme denrée de luxe d'origine pontique. On notera d'emblée qu'il ne s'agit pas d'un produit de provenance exclusivement "indigène", mais il est clair que les populations locales des *emporía*, en particulier à Elizavetovskoe participaient activement à sa fabrication, qui répondait là encore à une demande spécifique. La première mention du *tarichos* dans un document épigraphique du Pont Nord apparaît, à ma connaissance, dans un *ostrakon* des environs de 400 a.C.<sup>248</sup>, découvert en 1984 à Kerkinitis : il s'agit d'une lettre, où il est question simultanément de transport de *tarichos* et de taxes payées aux Scythes. Même si le document est fragmentaire et abscons, on ne peut exclure que le personnage auquel est adressée la lettre, Neoménios, ait eu à acheter du *tarichos* chez les Scythes pour son patron (?), Apatourios, et que son déplacement ait occasionné le versement d'une taxe à payer aux Scythes contrôlant les routes commerciales. Le *tarichos* est également constamment mentionné par les textes, d'Hérodote à Strabon, en passant par Démosthène. Chez Hérodote (4.53)<sup>249</sup>, c'est le Borysthène (Dniepr), qui fournit à son embouchure de "très gros poissons sans arêtes, qu'on appelle *antakaioi*, pour la salaison", **ej tariveusin**. Dans le *Contre Lacritos*<sup>250</sup>, le bateau naviguant de Panticapée à Théodosia est chargé non seulement de vin de Cos, mais aussi de salaisons, envoyées selon l'adversaire de Lacritos à des ouvriers agricoles par un cultivateur pour leur entretien : un tel exemple montre que ce produit pouvait circuler simplement à l'intérieur du marché pontique, et pas seulement en direction du monde égéen. Cette spécialité explique en tout cas l'importance des pêcheries évoquées par Strabon (7.4.6 et 11.2.4)<sup>251</sup> le long de la côte orientale du Méotide. À partir du delta du Tanais, on trouve d'abord la région du Grand Rhombitès (le terme *rhombos* désigne le turbot), "où se trouvent la majeure partie des pêcheries qui fournissent le poisson destiné aux salaisons", **ej wfta;pleista alieuanta twñ ej tariceia~ ijquwn** : ces pêcheurs opèrent à partir des îles avoisinantes, sans que leur origine soit précisée ; un peu plus loin, au niveau du Petit Rhombitès, se trouvent d'autres pêcheries, plus petites, tenues par des Méotes ; enfin, entre le Petit Rhombitès et Kimmerikon, se trouvent des guettes (*skopai*)<sup>252</sup> pour le poisson que le Géographe dit être celles des Clazoméniens<sup>253</sup>. À l'embouchure du Méotide, donc dans la partie nord du détroit de Kerch, on trouve en effet, toujours selon Strabon (7.3.18), "une variété d'*antakaioi* qui est de la taille des dauphins" : ces *antakaioi*, déjà évoqués à propos d'Hérodote et du Dniepr, sont une variété d'esturgeon, le Huiron, qui peut peser jusqu'à 400 kg et mesurer 4 m<sup>254</sup>. Il s'agit là d'un poisson migrateur qui remonte les fleuves pour pondre et dont la pêche se pratique au printemps, au moment où il se déplace, ce qui explique l'existence de ces guettes. Le procédé<sup>255</sup> consiste à faire surveiller les bancs de poisson par un pêcheur, depuis une vigie placée au large, afin que ses compagnons puissent jeter leurs filets correctement. L'attrait principal de cette côte est et sud du Méotide et l'intérêt du cabotage qui s'y effectuait étaient ainsi clairement la fréquentation de ces guettes et pêcheries locales.

La fabrication du *tarichos* supposait d'avoir à disposition une grande quantité de sel<sup>256</sup>, qui devait faire l'objet d'échanges purement internes à la zone pontique<sup>257</sup> : tout indique que le Pont Nord était le mieux pourvu en la matière, surtout à l'ouest et au nord de la Crimée<sup>258</sup>. Pour l'ouest, c'est chez Hérodote que l'on trouve les meilleures indications. Dans le passage où il est question des *antakaioi*, l'historien rapporte avec une pointe d'émerveillement un phénomène naturel qui l'a frappé, qu'il l'ait vu lui-même ou qu'un voyageur lui en ait fait le récit : "à l'embouchure du Borysthène, le sel se cristallise de lui-même, en masse", **ale~ te epi;tw stowati aujou aujowatoi phymntai apletoi**<sup>259</sup>. Son témoignage, sur l'existence de ces salines naturelles, est confirmé bien plus tard par Dion Chrysostome, qui a vu dans le liman' du Dniepr, "un grand nombre de salines, où les barbares viennent prendre leur sel en acquittant une redevance, comme font également ceux des Grecs et des Scythes qui habitent la Chersonèse taurique"<sup>260</sup>. Rien ne s'oppose, en tout cas, à ce que ce sel ait

été distribué non seulement vers le sud et l'est de la mer Noire, mais aussi vers le nord et peut-être donc aussi vers le delta du Don afin de permettre le conditionnement du poisson. Curieusement, aucun auteur antique n'évoque les salines de Crimée, à l'exception de Strabon (7.4.7) qui fait une très rapide allusion à l'une de celles que l'on trouve près de Chersonèse, au port de Ktenous (act. Inkerman). Pourtant, selon le témoignage des voyageurs modernes<sup>261</sup>, les salines les plus impressionnantes de la région se situaient près de l'isthme de Perekop, au nord de la péninsule. Baladié<sup>262</sup> ne doute pas que la situation n'ait guère changé depuis l'Antiquité et donc que le silence des sources ne soit dû, chez Hérodote et Dion, qu'à une ignorance ou, au mieux, à un intérêt très localisé pour Olbia et son territoire. On peut tout de même se demander pourquoi les habitants de Chersonèse seraient venus s'approvisionner dans le liman' du Dniepr, comme en témoigne Dion, si les salines de Perekop, plus proches au moins par voie de terre, avaient été abondantes dès l'époque antique. La formation de salines naturelles demande, bien évidemment, des conditions physiques et climatiques très particulières, avec en particulier une faible profondeur des étendues lacustres, ce qui pose peut-être le problème du niveau de la mer à Perekop à l'époque considérée. Mais, il est vrai que c'est à Chersonèse que l'on a retrouvé le plus grand nombre d'installations destinées au saumurage, ce qui implique une présence abondante de sel dans une proximité raisonnable, donc peut-être à Perekop.

Toute la question est, en effet, de savoir quelles traces archéologiques a pu laisser la fabrication du *tarichos*, en-dehors des amphores destinées à son transport et qui ont fait l'objet d'hypothèses récentes<sup>263</sup>. L'essentiel des installations connues date de l'époque impériale. Ainsi, cinq sites du Pont Nord<sup>264</sup>, surtout dans le Bosphore cimmérien, ont livré des conserveries où la cuve est l'élément le plus repérable : Tiritakè (57 cuves), Myrmekion (8 cuves), Zolotoe (sans doute 4 grands bassins) et Salachik dans la péninsule de Kerch ; c'est pourtant Chersonèse qui disposait, avec 90 à 100 cuves, des plus grosses capacités régionales dans le conditionnement du poisson. Mais toutes ces conserveries se placent entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> s. p. C., même si à Tyritakè les installations du I<sup>er</sup> s. p.C. ont pu remplacer des structures antérieures : on en a longtemps déduit qu'à partir de cette période la région s'était lancée dans une "préparation industrielle de variétés de grande consommation" (hareng, anchois)<sup>265</sup>, tandis qu'à la période précédente, beaucoup moins bien documentée, on se contentait d'exporter des produits de luxe, comme l'esturgeon en conserve. Les fouilles les plus récentes<sup>266</sup> ont heureusement apporté quelques lumières sur les pratiques des époques antérieures. Le site qui a fourni le plus d'informations à cet égard est, encore une fois, celui d'Elizavetovskoe<sup>267</sup>. Y témoignent de la production locale de poisson plusieurs indices : les couches d'écaïlle trouvées en stratigraphie, qui atteignent en certains endroits jusqu'à 20 cm d'épaisseur ; les fosses domestiques remplies de déchets de poisson à la périphérie du site ; la découverte de nombreux pesons de pierre pour les filets<sup>268</sup> ; l'existence, à partir de la fin du V<sup>e</sup> ou du début du IV<sup>e</sup> s. d'une série de 15 à 20 sites dans le delta, dépendants visiblement de l'établissement, où l'activité économique principale était la pêche. Au V<sup>e</sup> s., rien cependant ne dénote, selon les fouilleurs, une production destinée à l'exportation, ce qui change dès la première moitié du IV<sup>e</sup> s.<sup>269</sup>, si l'on en juge par les quantités découvertes qui dépassent largement les besoins locaux : pour l'ensemble du site, 36% des restes osseux viennent du poisson, plus particulièrement de l'esturgeon et de la carpe. Mais le paradoxe veut qu'aucune cuve de saumurage n'ait été découverte sur le site, non plus qu'à Tanaïs. En revanche, on y a mis au jour, dans la partie nord, ce qui pourrait être une installation permettant la production de poisson fumé : il s'agit de deux fosses de *c.* 1,3 m de diamètre, comportant de larges traces de feu sur les parois et au fond, dont l'une contenait des morceaux de charbon associés à des restes de poisson. On constate par cet exemple<sup>270</sup> que toutes les techniques de conservation ne laissent pas le même type, ni la même quantité de traces archéologiques. Il est donc difficile d'inférer de l'absence de toute installation construite aux époques classique et hellénistique l'absence ou la faiblesse de la production et de la commercialisation de poisson salé, dont témoignent par ailleurs abondamment les sources écrites ; il est simplement probable qu'à partir de l'époque romaine, les techniques de fabrication durent être différentes et les quantités traitées plus importantes qu'auparavant.

## Échanges monétarisés ou troc ?

L'ultime problème, et non le moindre, que pose ce système emporique est celui du degré de monétarisation de ces échanges marchands. On verra que le commerce entre la zone égéenne et la zone pontique, plus particulièrement entre Athènes et le Bosphore cimmérien, s'effectuaient dans une monnaie ayant cours dans toute la zone pontique à l'époque classique : le cyzicène et ses fractions, dont l'usage est attesté à la fois par les textes et par les trésors. Il en va tout autrement dans le système intrarégional des *emporioi* du nord de l'Azov.

Ainsi, le site d'Elizavetovskoe n'a livré, en tout et pour tout en un siècle d'explorations archéologiques, que 30 monnaies de bronze, dont 13 se rapportent à la phase finale du quartier "indigène"<sup>271</sup> : 12 d'entre elles sont des bronzes de Panticapée datables du dernier tiers du IV<sup>e</sup> s. dont les fouilleurs estiment qu'ils ont dû appartenir aux habitants du "quartier grec" de cette époque ou à ceux de l'"*apoikia*" ultérieure. La première question qui se pose est celle de savoir si cet état de faits est représentatif de la circulation monétaire réelle ou résulte d'un biais quelconque. Pour la période du "quartier grec", on n'oubliera pas que l'établissement indigène dans lequel il était inclus fut abandonné par ses habitants sans hâte particulière, ce qui peut expliquer la paucité globale de matériel (les petits objets en particulier) découvert sur les sols des habitats de la troisième phase (350-300 a.C.)<sup>272</sup>. En revanche, on peut estimer que pour la période suivante (300-270 a.C.), l'absence de monnaies a davantage de sens, puisque le dernier établissement a subi une destruction brutale qui aurait dû laisser des artefacts en place dans la stratigraphie. De même, à Tanaïs, comme le montrent les fouilles les plus récentes<sup>273</sup>, on ne trouve, dans les niveaux hellénistiques, à peu près aucune monnaie : 34 pièces des III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. a.C., soit encore moins proportionnellement qu'à Elizavetovskoe, par rapport à la durée d'occupation du site. Il n'y a ni argent, ni or, seulement de petites dénominations de bronze bosporanes déjà évoquées en très faible quantité. Les monnaies du Bosphore n'apparaissent vraiment à Tanaïs qu'à partir du I<sup>er</sup> s. p.C. On peut donc globalement considérer que la situation "par défaut" sur l'un et l'autre sites est l'absence quasi-totale de circulation monétaire pour les périodes qui nous concernent. Cela semble impliquer que les échanges marchands étaient des échanges non monétaires, pour dire les choses de manière conforme à la terminologie actuelle<sup>274</sup>. Pourtant, il ne s'agit pas seulement d'échanger un bien contre un autre, sans qu'aucune notion de mesure ou de valeur n'intervienne. En effet, à Elizavetovskoe, on a vu que l'on avait trouvé des poids de plomb grecs, quatre au total dont trois dans des contextes bien identifiés, qui permettent d'en placer l'utilisation dans la première moitié du IV<sup>e</sup> s. a.C. Or, la présence de ces poids implique que les marchandises échangées, quelles qu'elles fussent et quels qu'en fussent les partenaires, devaient être commensurables, c'est-à-dire que l'on devait pouvoir en fixer le prix. Sauf naturellement à supposer que ces poids aient été utilisés ailleurs que dans l'échange marchand. En revanche, si la monnaie n'est pas utilisée comme moyen de paiement, c'est bien parce qu'elle n'a pas de pertinence dans le système local : peut-être est-ce parce que nous sommes là à la périphérie extrême du système ?

L'étalon de ces poids est également intéressant, puisqu'il s'agit d'un étalon attique, la mine de 105 dr. du système dit solonien<sup>275</sup>, avec sans doute une certaine déperdition due à l'usure du plomb. Or on sait que la monnaie utilisée dans la zone pontique était le cyzicène et non la drachme attique. Un lien éventuel entre les deux peut être établi grâce à une découverte surprenante faite dans le Pont Ouest, peut-être à Istros et remise à l'Ashmolean Museum à Oxford en 1996<sup>276</sup>. Il s'agit d'un poids de plomb pesant 114,94 g et portant deux emblèmes, à la fois la chouette athénienne avec deux feuilles d'olivier<sup>277</sup> et le thon de Cyzique, à quoi s'ajoute dans le champ l'abréviation **PO** sans doute pour **POLEWS**, pour la cité qui le fabriqua. Cet objet unique en son genre, puisque on ne trouve aucun parallèle, a été daté du dernier quart du V<sup>e</sup> s. et interprété comme le signe de l'existence d'un système d'équivalence pondérale entre deux zones distinctes, le poids pouvant correspondre *grosso modo* à un quart de mine dans les deux systèmes de référence : on aurait là la trace d'une véritable "koinè commerciale liant la côte occidentale du Pont au monde égéen"<sup>278</sup>, bien plutôt que le résultat de la mise en œuvre du *Standards Decree* dans le cadre de la première Confédération athénienne. En admettant que les poids d'Elizavetovskoe aient pu servir à des transactions impliquant des *emporoi* et pas seulement des locaux, alors l'usage de l'étalon attique s'explique mieux, s'il existait un système de correspondance entre étalons. Rien ne

permet cependant de dire où ces poids avaient été fabriqués, puisqu'ils ne portent ni emblème, ni ethnique décelables. La seule comparaison possible dans le Pont Nord est avec Olbia, d'où proviennent des poids de la fin de l'époque classique ou du début de l'époque hellénistique<sup>279</sup>, fondés sur une mine inférieure à 450 g, soit probablement là encore une mine solonienne. Enfin, les poids de plomb istriens du dépôt d'Oxford montrent que l'étalon utilisé sur le marché de cette cité à l'époque hellénistique était aussi la mine attique de 105 dr. ou légèrement inférieure, ce qui correspond à la situation observée plus haut.

Pour en revenir à la circulation monétaire, la situation du nord de l'Azov doit être comparée avec celle qui prévaut au sein même du Bosphore cimmérien, le long du fleuve Kuban', même si la nature différente des dépôts (trouvailles monétaires isolées dans le premier cas, trésors dans le second cas) ne doit pas être oubliée. Les données archéologiques de la partie orientale du royaume viennent confirmer la pénétration bosporane vers l'est. Une étude récente<sup>280</sup> a fait le point sur les importations de céramique grecque (amphores et vaisselle de table) dans les établissements situés le long du fleuve ou de ses bras : si ces importations commencent dans la seconde moitié du v<sup>e</sup> s., elles prennent une ampleur particulière à partir du deuxième quart du iv<sup>e</sup> s., mais connaissent un ralentissement relatif dans la première moitié du iii<sup>e</sup> s. Du point de vue géographique, elles se prolongent jusque dans la région de Majkop, soit environ 300 km à l'est de Taman'. La première moitié du iii<sup>e</sup> s. est, en revanche, marquée par une forte progression des monnaies bosporanes de bronze de faible valeur, en particulier dans le Kuban' inférieur<sup>281</sup> : à Slavjansk-na-Kubani, à une centaine de km de Taman' à vol d'oiseau, et à Staronijnesteblievskaja (30 km encore plus à l'est), on a ainsi retrouvé respectivement un et deux trésors hellénistiques, comptant au total 1270 exemplaires. Les deux derniers trésors comprennent des monnaies du début ou de la première moitié du iii<sup>e</sup> s. avec une tête de satyre au droit et la marque **PAN**, pour le nom de Panticapée, tout comme celui de Slavjansk, qui présente en outre une monnaie des années 330-315 a.C. Le contexte archéologique dans lequel a été découvert ce trésor est considéré comme celui d'un site méote, mais cette identification ne repose là encore que sur la présence associée de céramique d'argile grise de fabrication locale<sup>282</sup>. S'il est très difficile d'expliquer les raisons de la frappe de ces monnaies (soldes de mercenaires ?) ainsi que les conditions de leur circulation et de leur thésaurisation, une telle abondance suggère, malgré tout, qu'elles étaient impliquées localement dans des transactions commerciales. À cause de la piètre qualité de ces bronzes, de leur poids variable et surtout de la présence systématique de surfrappes, les numismates russes, on l'a vu, font entrer ces émissions dans le cadre de ce qu'ils appellent la "crise monétaire" du Pont Nord de la fin du iv<sup>e</sup> s. au milieu du iii<sup>e</sup> s.<sup>283</sup>. Pourtant, cette expression globale semble dissimuler des situations très variables selon les lieux<sup>284</sup>. Si la monnaie a été ainsi thésaurisée, c'est qu'elle avait sans doute une valeur pour les propriétaires, à moins que le processus ne signale avant tout un décri, résultant de causes plus politiques qu'économiques. Quoi qu'il en soit, la situation rappelle celle de l'arrière-pays thrace de Maronée au iv<sup>e</sup> s. a.C., où l'on constate la présence de trésors très abondants comportant des monnaies de bronze de poids variable, qui semblent n'avoir circulé que dans cette région-là, autrement dit avoir été réservées aux échanges avec la Thrace centrale, selon l'hypothèse de Schönert-Geiss<sup>285</sup> : cette hypothèse a la préférence de Picard<sup>286</sup> sur celle d'un "monnayage de nécessité" émis par Maronée juste avant la conquête par Philippe de Macédoine, en bref un monnayage de crise. Nous sommes donc dans une situation à bien des égards parallèle à celle du Bosphore, où l'on voit surgir une région de circulation qui permet de définir, sinon les frontières territoriales du royaume<sup>287</sup>, du moins une zone économique bosporane. Reste que les quantités en circulation n'ont pas encore trouvé d'explication satisfaisante.

Pour conclure sur ces aspects monétaires, on constate donc que, pour des territoires non seulement contigus, mais formant un véritable réseau économique, les échanges peuvent se pratiquer de manière segmentée, où échanges monétaires et non monétaires coexistent sans aucune difficulté. L'échange non monétaire apparaît bien ici comme une modalité, parmi d'autres, de l'échange marchand, comme l'ont bien montré les anthropologues, qui au lieu de l'opposer à la monnaie le replacent dans un contexte beaucoup plus vaste de pratiques variées. Selon les termes de Humphrey et Hugh-Jones<sup>288</sup>, "barter in one or another of its varied forms coexists with these other forms of exchange [*parmi lesquelles formalised trade and monetised commodity exchange*], is often linked in sequence with them and shares some of their characteristics".



## VIII - Réseaux et échanges internationaux

### L'aire thraco-pontique

#### Les grands itinéraires de la navigation

La première question qui se pose à l'historien des échanges commerciaux au sein de la zone pontique est celle des routes empruntées par les navires marchands<sup>1</sup> et, en particulier, du degré de fragmentation des parcours. En-dehors des itinéraires routiniers du petit cabotage, évidents et bien attestés<sup>2</sup>, la vraie difficulté concerne les routes de la navigation hauturière et plurijournalière. Ces routes ne sont pas restées les mêmes tout au long de la période considérée et ont évidemment varié en fonction non seulement des relations internationales et de la sécurité des mers, mais aussi des fluctuations des marchés eux-mêmes<sup>3</sup>. Il importe donc d'en tenter une périodisation, même succincte, au moins pour les principaux itinéraires.

Les textes nous permettent de distinguer en gros trois routes successives (fig. 75). La plus ancienne, celle des colons ioniens et milésiens<sup>4</sup>, suit le Pont gauche : on peut la reconstituer à partir du livre IV d'Hérodote dont la description met l'accent sur la grande cité de son époque, Olbia, et, surtout, du *Périple* du Pseudo-Skylax<sup>5</sup>. Celui-ci donne les temps suivants sur un parcours segmenté en trois tronçons : "de l'embouchure du Pont jusqu'au fleuve Istros, trois jours et trois nuits ; de deux fois cette durée le long de la côte"<sup>6</sup> ; "en droite ligne depuis l'Istros [Danube] jusqu'à Kriou Metôpon [cap au sud de la Crimée], trois jours et trois nuits" ; "depuis Kriou Metôpon (...), jusqu'à Panticapée un jour et une nuit"<sup>7</sup>. Soit, un total variant de sept à dix journées de vingt-quatre heures pour aller de Hiéron à Panticapée par le Pont gauche, itinéraire qui pivote vers l'est au niveau de l'île de Leukè et allie plusieurs formes de navigation.

Un deuxième itinéraire<sup>8</sup> devait passer par le Pont droit, c'est-à-dire la Colchide, mais certainement pas à toutes les époques, ni dans n'importe quelles conditions : la côte était, en effet, habitée par de redoutables populations locales, telles les Heniochoi, les Tauroi et les Achaïoi, connues pour leurs activités de piraterie. Il fallut attendre, on l'a vu, le roi du Bosphore Eumélos (310/9-304/3 a.C.) pour que la région en soit débarrassée

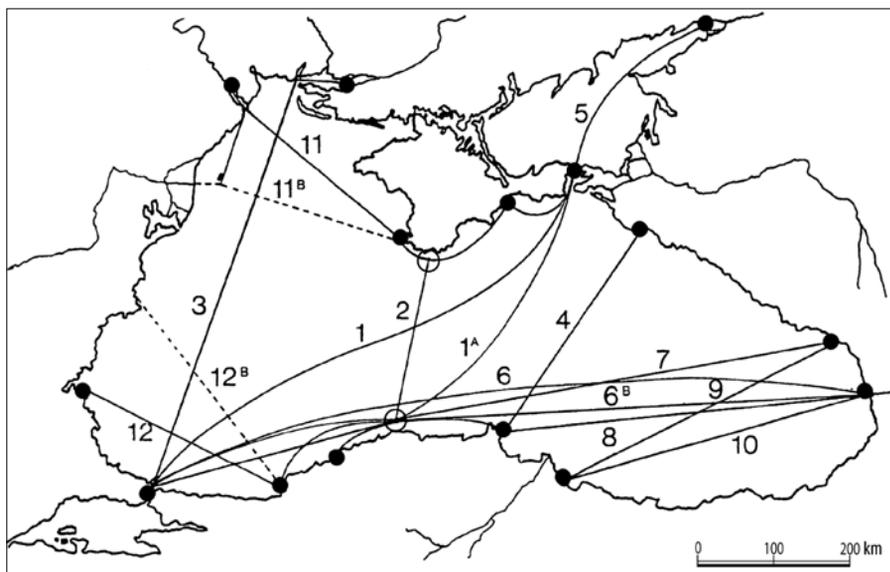


Fig. 75. Les routes maritimes : les transversales de la navigation hauturière (d'après Arnaud 1992, carte 2).

par la force, ce qui fut fait en particulier dans l'intérêt des *emporoi*, selon Diodore<sup>9</sup>. Le Pseudo-Skylax indique sans autre précision<sup>10</sup> que la durée de navigation de Hiéron au Méotide [l'Azov] était la même "le long des côtes d'Europe et d'Asie"<sup>11</sup>, autrement dit que l'on passe par le Pont gauche ou le Pont droit. Cela dit, un tel itinéraire effectué par cabotage devait être très long, compte tenu de l'échancrure orientale à parcourir, ce qui explique l'existence d'une variante, déjà mentionnée par Hérodote (4.86)<sup>12</sup> : cette variante consistait à couper depuis Themiskyre sur la côte sud jusqu'à la Sindikè (Taman) au nord, ce qui se faisait selon l'auteur des *Histoires* en trois jours et deux nuits et permettait sans doute d'éviter les pirates côtiers. Pour plus d'exactitude, l'itinéraire est en fait mentionné comme allant du nord au sud par Hérodote : il correspond chez lui à une mesure du Pont en longitude, puisque les durées sont ensuite converties en distances. Mais, à mon sens, cette information est irréductible à un élément purement cartographique, car on ne voit pas comment, sans information sur le voyage, il aurait pu fournir aussi précisément le temps de navigation. Cette route, qui n'est pas évoquée de manière spécifique par les auteurs ultérieurs, n'en dut pas moins être activée ou réactivée régulièrement : elle constituait sans doute la route principale unifiant les parties méridionale et septentrionale du royaume du Pont à l'époque de Mithridate VI, où les déplacements dans le Pont droit furent considérables<sup>13</sup>.

L'itinéraire le plus intéressant, car il n'exista pas toujours, est bien le troisième, qui permettait de prendre en droite ligne du sud au nord dans la partie la plus resserrée du Pont, en allant de Hiéron au cap Karambis, puis de Karambis jusqu'au cap Kriou Metôpon<sup>14</sup>. Cet itinéraire abrégé, le plus efficace de tous, n'est pas du tout perceptible dans la source utilisée par le Pseudo-Skylax pour cette partie de son œuvre, source aujourd'hui datée entre le milieu du v<sup>e</sup> s. et le début du iv<sup>e</sup> s.<sup>15</sup> : Karambis n'est mentionné chez cet auteur que comme cité, et non comme un cap servant de repère topographique. Il n'apparaît comme tel pour la première fois que chez Éphore<sup>16</sup> au milieu du iv<sup>e</sup> s., ce qui laisse penser que cette route aurait été ouverte seulement dans la première moitié du iv<sup>e</sup> s.<sup>17</sup>, en liaison avec l'intérêt porté par Athènes au développement de ses relations commerciales avec le Pont Nord<sup>18</sup>.

Si l'on compare ces informations géographiques avec les textes athéniens du iv<sup>e</sup> s., on constate que c'est bien alors ce dernier itinéraire qui est emprunté, comme c'est le cas dans le contrat de prêt maritime du *Contre Lacritos*<sup>19</sup>, qui n'est pas postérieur à 340 a.C.<sup>20</sup> La trajectoire à suivre y est fournie avec la plus grande précision possible : il s'agit pour les emprunteurs d'aller de Mendè ou Skionè au Bosphore, puis "s'il leur plaît, jusqu'au Borysthène [Olbia] en longeant la côte à gauche, avec retour à Athènes". Il est clair que le voyage d'aller ne passe pas par le Pont gauche, mais traverse probablement en ligne droite entre les deux caps évoqués précédemment. Pour le voyage de retour, on peut supposer qu'il s'effectuait le long de la côte occidentale selon le principe du grand cabotage mentionné à propos du premier itinéraire ; mais il n'est pas interdit d'admettre que le navire, après son passage à Olbia, retournait en fait à Kriou Metôpon pour reprendre l'itinéraire le plus court. Le texte de Démosthène donne le sentiment qu'Olbia constitue la seule déviation autorisée par le contrat au cours d'un voyage où il n'était pas question de traîner en chemin, puisqu'il était interdit de débarquer ailleurs qu'à Athènes le grain acheté dans le Pont<sup>21</sup>. L'escale à Olbia ne présentait pas de danger en la matière, la cité assurant largement sa propre consommation : il faut même imaginer qu'on embarquait du blé à Olbia, au cas où le blé du Bosphore aurait été insuffisant pour telle ou telle raison. Lors du voyage réel, ou présenté comme tel par l'accusé Lacritos, le navire fait naufrage lors du retour entre Panticapée et Théodosia<sup>22</sup> ; il suit donc le parcours établi dans le contrat, parcours en plusieurs étapes de nature commerciale<sup>23</sup>.

À l'époque hellénistique, la ligne unissant Karambis à Kriou Metôpon non seulement se maintient, mais même se développe : en témoigne Strabon (7.4.3) qui explique que l'on peut voir les deux caps lorsqu'on se situe au milieu de la traversée, sans que ce fait soit aussi invraisemblable qu'on l'a parfois cru<sup>24</sup>. Parmi les probables innovations de l'époque, on mentionnera la ligne directe reliant le Bosphore thrace au Borysthène, c'est-à-dire Olbia, selon Strabon (2.5.22)<sup>25</sup>. Surtout, Polybe cité par Pline<sup>26</sup> évoque une autre route, peut-être nouvelle<sup>27</sup>, reliant les deux Bosphores sur une distance de 4000 stades, correspondant à une probable navigation en ligne droite d'environ quatre jours<sup>28</sup>. Cette ligne est intéressante parce qu'elle apparaît désormais comme intégrée à des itinéraires plus longs, comme celui qui lie Alexandrie au Tanaïs en passant par Rhodes<sup>29</sup>.

## Proxénies, monnaies locales et réseaux d'échanges

Une fois posés ces itinéraires de navigation, on peut s'interroger sur les réseaux d'échanges correspondants, tels que les laissent transparaître les proxénies<sup>30</sup> des États grecs concernés<sup>31</sup>. On évoquera ici surtout celles qui sont accordées par le Bosphore, Chersonèse et Olbia, car ce sont elles qui nous renseignent sur la politique que mènent ces États, tandis que l'octroi d'honneurs à leurs ressortissants est un fait beaucoup plus aléatoire et complexe à interpréter. Souvent, du reste, le contexte n'est pas le même, car les cités n'ont pas toutes les mêmes préoccupations<sup>32</sup> : c'est le cas, par exemple, de la proxénie des Delphiens, souvent accordée à des théores dans le cadre des activités du sanctuaire.

Les proxénies nord-pontiques (et en fait pontiques en général) se caractérisent généralement par un formulaire abrégé<sup>33</sup>, où la proxénie est souvent associée à d'autres privilèges qui inscrivent nettement l'activité du bénéficiaire dans un contexte commercial : en particulier, l'atélie, qui porte en l'occurrence sur "la totalité des denrées importées et exportées" (**ajeteia pantwn crhmatwn wn ah aujoi;eijagwsin hlejagwsin**) et le droit d'entrée et de sortie du port (**eijsplou~ kai;ekplou-**), auquel il faut ajouter, dans certains cas, le droit d'importation et d'exportation (**eijagwghvet ejagwgh**), qui n'est qu'une variante de la seconde partie de la première formule. Ces différents droits, très précis, montrent à quel point les cités souhaitaient rester maîtresses de l'accès à leur territoire, qu'il s'agisse de la circulation des marchandises ou des hommes<sup>34</sup>. Tous les privilèges concernant la mobilité sont garantis, en termes de sécurité des personnes et des biens, par la cité d'accueil et bénéficient parfois aussi aux représentants des personnes concernées, qu'il s'agisse de leurs frères, de leurs fils ou de leurs esclaves, ici appelés *therapontes*. Comme le personnage peut souhaiter s'établir sur place, on lui confère aussi parfois la *politeia* ou, au moins, l'*enktèsis*, et il est clair que, dans ces cas-là, le privilège n'a pas toujours dû rester pure virtualité, même si nous ignorons par définition la suite de l'épisode : au-delà d'un univers civique de statuts et d'honneurs, on a affaire là à des cas très concrets, assortis de privilèges bien réels, touchant aux réalités tangibles du monde marchand. Un très bon exemple de ce type de document est constitué par le décret d'Olbia pour deux Athéniens<sup>35</sup>, Xanthippos et Philopolis, qui obtiennent

"ainsi que leurs descendants, la proxénie, la citoyenneté, l'exemption de taxes sur toutes les marchandises qu'ils importeront ou exporteront, eux, ou leurs fils, ou leurs frères de même patrimoine paternel, ou leurs serviteurs, ainsi que le droit d'entrée et de sortie du port, en temps de paix comme en temps de guerre, sans risque de saisie et avec la garantie de neutralité".

Malgré les variations d'expression au sein d'une même cité ou d'une cité à l'autre<sup>36</sup>, il est intéressant de constater que ces privilèges forment une sorte de "bloc" cohérent particulièrement fréquent certes au IV<sup>e</sup> s., mais qui se maintient tel quel jusqu'à l'époque impériale, si l'on en juge par les décrets de Chersonèse<sup>37</sup>. On sent que le processus est en quelque sorte rôdé. Pourtant, Olbia, Chersonèse et le Bosphore présentent des disparités quantitatives tout à fait frappantes, avec un nombre bien plus élevé de proxénies dans le cas d'Olbia. Plutôt que d'en conclure d'emblée que ces États n'ont pas tous eu les mêmes pratiques dans le domaine commercial, on verra là, d'abord et avant tout, le résultat de découvertes et de fouilles inégales, Olbia étant implantée sur un site non réoccupé par une ville médiévale ou moderne : ainsi, même si l'emplacement de l'agora de Chersonèse est identifié de façon plausible<sup>38</sup>, les archéologues se sont intéressés surtout au parcellaire de la presqu'île d'Héraclée ; or, les fouilles rurales ont peu de chance de mettre au jour ce type de documents. Pourtant, au-delà du biais documentaire, ces disparités servent à rappeler ce que l'on peut ou non attendre de ce type de document sur le thème des échanges.

Pour le Bosphore, on a vu que les Spartocides parlaient aux cités le langage qu'elles connaissaient et imitaient les décrets civiques<sup>39</sup>. Le nombre de ces décrets, qui octroient, même si ce n'est pas toujours simultanément, les privilèges déjà évoqués, comme l'atélie, la proxénie, la *politeia*, le droit d'entrée et de sortie du port et l'*enktèsis*, a considérablement augmenté ces trente dernières années, passant de six à l'époque de la publication du *CIRB* en 1965 à 17 depuis 2002<sup>40</sup>, comme en témoigne le tableau suivant :

	Source	Date	Bénéficiaire(s)	Cité d'origine	Privilèges
1	Isocrate, <i>Trapézitique</i> , 57 + DE 4	Fin du règne de Satyros (433/2-389/8 a.C.)	Les Athéniens		Octroi ponctuel de l' <i>exagôgè</i> et, sans doute, atélie sur l'exportation du grain
2	Démosthène, <i>Contre Leptine</i> , 31-33 + DE 4	Règnes de Leukôn (389/8-349/8 a.C.), ainsi que de Spartokos II et Pairisadès I (349/8-344/3 a.C.)	Tous les marchands en partance pour Athènes		Atélie sur l'exportation du grain depuis Bosporos (Panticapée) et Théodosia, priorité accordée aux chargements à destination du Pirée
3	DE 3	Règne de Leukôn (389/8-349/8 a.C.)	Les Mytiléniens		Réduction de la taxe sur l'exportation du grain
4	Shelov-Kovedjaev 1985, n°1	Règne de Leukôn I (389/8-349/8 a.C.) (d'après la graphie)	? le personnage et ses descendants	?	1/ Atélie, <i>eisplous/ekplous</i> ou 2/ atélie, proxénie, <i>politeia</i>
5	Vinogradov <i>et al.</i> 2002, n°3 (SEG 53, 798)	Règne de Leukôn I (389/8-349/8 a.C.)	Apol- et ses descendants	Apollonia (?)	Atélie, <i>enktèsis, eisplous/ekplous</i>
6	Vinogradov <i>et al.</i> 2002, p. 70 (1 <sup>ère</sup> proxénie dite de Phanagorie : SEG 53, 801)	Règne de Leukôn (389/8-349/8 a.C.), mais après c. 360 a.C.	?	?	Atélie (Bosphore et Théodosia), proxénie, <i>politeia</i> (?), <i>enktèsis, eisplous/ekplous</i>
7	Jajlenko 2001c (2 <sup>e</sup> proxénie dite de Phanagorie)	Plutôt règne de Leukôn I (389/8-349/8 a.C.)	X et ses descendants	?	Proxénie (?), atélie, <i>eisplous/ekplous</i>
8	Vinogradov <i>et al.</i> 2002, p. 72, n°13 (SEG 53, 799)	Plutôt 2 <sup>e</sup> moitié du IV <sup>e</sup> s. a.C.	X et ses descendants	?	?
9	CIRB 3	2 <sup>e</sup> moitié du IV <sup>e</sup> s. a.C., sans doute durant le règne de Pairisadès I (344/3-311/0 a.C.)	?	Peut-être Chios, mais ethnique très restitué	Proxénie, atélie, <i>eisplous/ekplous</i>
10	CIRB 4	2 <sup>e</sup> moitié du IV <sup>e</sup> s. a.C., sans doute durant le règne de Pairisadès I (344/3-311/0 a.C.)	?	?	<i>Eisplous/ekplous</i>
11	CIRB 5	2 <sup>e</sup> moitié du IV <sup>e</sup> s. a.C., sans doute durant le règne de Pairisadès I (344/3-311/0 a.C.)	?	?	Proxénie, atélie
12	Shelov-Kovedjaev 1988	Règne de Pairisadès I (344/3-311/0 a.C.) ?	X et ses descendants (?)	?	Proxénie (?), atélie (?), <i>eisplous/ekplous</i>
13	CIRB 1	Fin du règne de Pairisadès I (344/3-311/0 a.C.)	-os, fils de Dionysios, et ses descendants (privilèges 1 + 2) -les mêmes + les <i>therapontes (eisplous/ekplous)</i>	Amisos (appelée ici le Pirée)	Proxénie, atélie, <i>eisplous/ekplous</i>
14	CIRB 2	Fin du règne de Pairisadès I (344/3-311/0 a.C.)	Chalcédoniens, dont sans doute un certain Menulliôn	Chalcédoine	Proxénie, atélie (?)
15	Vinogradov <i>et al.</i> 2002, n°1 (SEG 53, 796)	Fin du règne de Pairisadès I (344/3-311/0 a.C.)	Héphaïstios, fils d'Hippokratès	Cromna	Proxénie, <i>politeia</i> , atélie
16	Shelov-Kovedjaev 1985, n°2	2 <sup>e</sup> moitié du IV <sup>e</sup> s. ou début du III <sup>e</sup> s. a.C. (graphie et style de l'inscription)	X, fils d'Epicha[rmos]	?	<i>Politeia</i> (terme assuré), atélie
17	Vinogradov <i>et al.</i> 2002, n°2 (SEG 53, 797)	Règne d'Eumélôs (310/9-304/3 a.C.) ?	X, fils de -kratès	?	<i>Politeia</i> , proxénie, atélie

18	DE 7	Début du III <sup>e</sup> s. a.C. Corégence de Spartokos III et Séleukos II	-kratès, fils de Chairippos, et ses descendants	Athènes (?)	Proxénie, <i>enktesis gès kai oikias</i> , atélie, <i>eisagogè/exagogè, eisplous/</i> <i>ekplous</i>
19	Vinogradov <i>et al.</i> 2002, p. 72, n°12 ( <i>SEG</i> 53, 799bis)	Règne d'un fils de Leukôn II (?), (fin du III <sup>e</sup> s. a.C.)	X, fils de Bosphorichos	Istros (?)	?

Ces décrets<sup>41</sup> s'échelonnent sur environ un siècle, des années 380 au premier quart du III<sup>e</sup> s. a.C., c'est-à-dire du règne de Leukôn I à celui de Séleukos II, fils d'Eumélos et peut-être jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> s., sous l'un des fils de Leukôn II, si l'on accepte la datation, qui paraît malgré tout très tardive, du fragment n°19. La grande difficulté réside dans leur caractère généralement fragmentaire, qui fait que peu nombreux sont les bénéficiaires connus avec leur ethnique. La moisson recueillie n'est donc guère informative, puisque les cités plus ou moins identifiables sont seulement au nombre de six : Apollonia (?), Amisos, Chalcédoine, Ch(ios ?), Cromna et I(stros ?). Le seul point notoire de ces données est une certaine cohérence géographique, puisqu'à l'exception de Chios, les autres cités connues sont toutes pontiques<sup>42</sup>. En termes de distribution, si l'on se fiait à ces proxénies, le royaume du Bosphore entretiendrait des relations d'amplitude essentiellement régionale, sans lien particulier avec la mer Égée. Or, on le sait, le gros de son commerce au IV<sup>e</sup> s. est orienté vers celle-ci, Athènes étant le point de mire.

À cet égard, la proxénie n°13<sup>43</sup> appelle ici quelques réflexions plus détaillées. Il s'agit d'un décret de Pairisadès I et de ses fils, datant donc probablement de la fin du règne de ce roi<sup>44</sup>, qui accorde la série ordinaire des privilèges commerciaux (proxénie, atélie, *eisplous/ekplous*) à [---]os fils de Dionysios et ses fils, leurs esclaves bénéficiant aussi, en tant que représentants de la famille, du droit d'entrée et de sortie du port. Le personnage principal est dit *Peiraeus*, du Pirée, ce qui a dès l'origine été interprété comme l'ethnique de la ville d'Amisos rebaptisée ainsi par les Athéniens lorsqu'ils y installèrent des colons au moment de l'expédition de Périclès<sup>45</sup> dans les années 430, et non comme le démotique athénien. Même si le contexte historique des relations commerciales entre le Bosphore et Athènes semble pousser a priori du côté de cette dernière solution, il semble difficile, pour ne pas dire impossible, de considérer que des Athéniens, en-dehors de leur cité, puissent être appelés par leur démotique plutôt que par leur ethnique. Hors d'Athènes, le démotique n'est utilisé qu'accolé à l'ethnique, comme c'est le cas dans la proxénie d'Olbia évoquée précédemment<sup>46</sup>. Pourtant, la controverse, lancée en son temps par Brashinskij<sup>47</sup>, a été récemment reprise par les éditeurs du *LGP*<sup>48</sup> qui classent le personnage parmi les Athéniens du Pirée. Un autre argument pourrait paraître défavorable à l'hypothèse athénienne : il s'agit du fait que l'avantage commercial essentiel qu'est l'atélie avait déjà été accordé aux Athéniens à titre collectif par les Spartocides, on le verra, rendant son octroi individuel inutile a priori. Pourtant, ce n'est pas nécessairement là la meilleure des raisons, car les décrets de proxénie dépassent largement, dans leurs objectifs, les privilèges fiscaux concédés entre États et on ne peut donc considérer que les proxénies devaient, dans le Bosphore, être accordées à des marchands venant exclusivement de cités avec lesquelles le royaume n'avait pas d'accord global. La meilleure preuve en est la proxénie<sup>49</sup> accordée au début du III<sup>e</sup> s. a.C. par Séleukos II, fils d'Eumélos, à un personnage, [----]k]r athiCairipp[ou], dans lequel on reconnaîtra à juste titre un Athénien, sans doute pourvu de son démotique et de son ethnique.

Chersonèse<sup>50</sup> n'a produit que des décrets d'époque hellénistique et romaine, parmi lesquels une proxénie en l'honneur de Timagoras de Rhodes<sup>51</sup>, que Latyshev place avec raison au III<sup>e</sup> s. a.C.<sup>52</sup> et deux décrets qui s'inscrivent essentiellement dans le contexte de l'intervention mithridatique, à la fin du II<sup>e</sup> s. a.C.<sup>53</sup>. Inversement, à partir de la fin du III<sup>e</sup> s. a.C., des Chersonésitains sont honorés de la proxénie par cinq autres cités<sup>54</sup>, avec trois cas véritablement significatifs en termes de réseaux locaux et régionaux : Odessos, Callatis et, surtout la voisine Olbia.

Seules les inscriptions de cette dernière cité semblent donc autoriser quelques conclusions. Les proxénies y sont en nombre relativement important, comme en témoigne le tableau ci-dessous<sup>55</sup>, même si l'on ne peut être assuré que tous ces décrets aient contenu ce privilège particulier :

	Source	Date	Bénéficiaire(s)	Cité d'origine	Privilèges
1	Dubois 1996, n°1	Pas après le 2 <sup>e</sup> quart du v <sup>e</sup> s.	Citoyen + descendants	Sinope	Atélie
2	Dubois 1996, n°5	440-437 ? (Dubois)	Théopropos et Timésiléos, tyrans ?	Sinope ?	<i>Politeia</i> , atélie, et <i>enktésis</i> (?)
3	<i>I.Olb</i> 2	Fin du v <sup>e</sup> s. ou début du iv <sup>e</sup> s.		Héraclée	<i>eisplous/ekplous</i>
4	Dubois 1996, n°16	400-375	Pyrrhaliôn	Chersonèse	Proxénie, atélie, <i>eisplous/ekplous</i>
5	Dubois 1996, n°15	375-350	Chairigènès, fils de Métrodôros, et ses descendants	Mésambria	Proxénie, <i>politeia</i> , atélie, <i>eisplous/ekplous</i>
6	Dubois 1996, n°17	1 <sup>ère</sup> moitié du iv <sup>e</sup> s.	Aristandros, fils de Mélissos	Orchomène d'Arcadie	Proxénie
7	<i>SEG</i> 53, 785	350-325 a.C.	[----] fils de -ikos	Chalcédoine	Proxénie, <i>politeia</i> , atélie
8	Dubois 1996, n°18	340-330	Dèloptichos, fils de Mèniskos, et ses descendants	Byzance	Proxénie, <i>politeia</i> , atélie et sans doute <i>eisplous/ekplous</i>
9	Dubois 1996, n°20	340-330	Théophanès et Aristis, fils de Théopropos, et leurs descendants	Héraclée	Proxénie, <i>politeia</i> , atélie et <i>eisplous/ekplous</i>
10	DE 20	340-330	Xanthippos, fils d'Aristophôn et Philopolis, fils de Philopolis, et leurs descendants	Athéniens, du deme d'Erchia (1) et des Deiradiotes (2)	Proxénie, <i>politeia</i> , atélie et <i>eisplous/ekplous</i>
11	Dubois 1996, n°19	iv <sup>e</sup> s.	Théodotos, fils de Dionysios, et ses descendants	Istros	Proxénie, <i>politeia</i> , proédrie, atélie et sans doute <i>eisplous/ekplous</i>
12	<i>I.Olb</i> 12	iv <sup>e</sup> s.			<i>Exagôgè</i> et <i>eisagôgè</i>
13	<i>I.Olb</i> 13	iv <sup>e</sup> s.			<i>Exagôgè</i> et <i>eisagôgè</i> ?
14	<i>IOSPE</i> I <sup>2</sup> , 22	iv <sup>e</sup> s.			<i>Eisplous/ekplous</i>
15	<i>IOSPE</i> I <sup>2</sup> , 23	iv <sup>e</sup> s.			Atélie, <i>Eisplous/ekplous</i>
16	<i>I.Olb</i> 14	2 <sup>e</sup> moitié du iv <sup>e</sup> s.		Thébain (?) de Béotie	<i>Politeia</i> , proxénie ?, atélie
17	<i>I.Olb</i> 8	2 <sup>e</sup> moitié du iv <sup>e</sup> s.			<i>Eisplous/ekplous</i> (seuls conservés)
18	<i>I.Olb</i> 15	iv <sup>e</sup> ou plutôt 1 <sup>ère</sup> moitié du iii <sup>e</sup> s.	Dionysios, fils de Syros, et ses descendants	Istros ?	Proxénie, <i>politeia</i> , atélie et <i>eisplous/ekplous</i>
19	<i>IOSPE</i> I <sup>2</sup> , 27	iii <sup>e</sup> s.	Nautimos, fils de Pasiadas, et ses descendants	Callatis	Éloge, proxénie, <i>politeia</i> , <i>eisplous/ekplous</i> , transcription du décret
20	<i>IOSPE</i> I <sup>2</sup> , 28	iii <sup>e</sup> s. ?			Éloge, proxénie, <i>politeia</i> , <i>eisplous/ekplous</i>
21	<i>I.Olb</i> 18	2 <sup>e</sup> moitié du iii <sup>e</sup> s.			<i>Eisplous/ekplous</i>
22	<i>I.Olb</i> 20	Pas antérieur à la 2 <sup>e</sup> moitié du iii <sup>e</sup> s.			Proxénie ? <i>politeia</i> ? atélie
23	<i>I.Olb</i> 21	Pas antérieur à la 2 <sup>e</sup> moitié du iii <sup>e</sup> s.	[-]ios, fils de Zôbios, et ses descendants		Proxénie ?, <i>politeia</i> , <i>eisplous/ekplous</i>
24	<i>I.Olb</i> 22	Sans doute 2 <sup>e</sup> moitié du iii <sup>e</sup> s.			<i>Ekplôsis</i>

25	<i>I.Olb 24</i>	2 <sup>e</sup> moitié du III <sup>e</sup> s.	Agès[iklès, fils d'Hagè]sandros	Rhodes	Proxénie ?, <i>politeia</i>
26	<i>I. Olv 26</i>	Pas avant fin III <sup>e</sup> s., p <sup>e</sup> II <sup>e</sup> s. a.C	Dionysios, fils de Thagôn	Chersonèse	?
27	<i>I.Olb 27</i>	pas avant le II <sup>e</sup> s.		Smyrne	Proxénie

Ce tableau appelle plusieurs remarques, et d'abord en matière de chronologie<sup>56</sup> : les proxénies d'Olbia ne se cantonnent pas au IV<sup>e</sup> s., généralement cité, mais commence avant le milieu du V<sup>e</sup> s. et s'achèvent au II<sup>e</sup> s. : elles traversent donc toute la période qui nous intéresse<sup>57</sup>. C'est une différence notoire avec les deux autres États du Pont Nord. Autrement dit, sauf à considérer que les datations les plus récentes sont erronées, ce type de documents ne reflète pas à Olbia les difficultés que connaît la cité dans la première moitié du III<sup>e</sup> s., laquelle maintient ses liens avec ses partenaires par le biais de la mer. La deuxième remarque est évidemment géographique : la distribution d'ensemble est ici très cohérente et marque une amplitude régionale qui ne se dément pas. Il est indubitable que le rayon d'action des Olbiopolites était pontique pour l'essentiel, avec une nette préférence pour les grandes cités commerçantes du Pont gauche (Istros, Callatis, Mésambria) et du Pont Sud (Sinope, Héraclée), qui servaient de places de transit en direction de l'Égée, tout comme Byzance. Parmi les destinations égéennes, Athènes est parfaitement attendue et sa présence corrobore ce que l'on sait du passage par Borysthène sur la route de navigation établie dans le contrat du *Contre Lacritos*. Quant à la présence de l'Arcadie, elle rappelle une dédicace des Arcadiens (ou de soldats arcadiens présents dans le Bosphore ?) en l'honneur de Leukôn, fils de Satyros, postérieur à 370 a.C.<sup>58</sup>, qui montre que le blé bosporan atteignait sans doute aussi le Péloponnèse et pas seulement les cités côtières<sup>59</sup>. Reste Rhodes hellénistique, qui occupe à elle seule un chapitre dans l'histoire des réseaux nord-pontiques, comme on le verra. Si les liens avec la métropole milésienne ne sont pas ici représentés, c'est que les Milésiens n'avaient pas besoin de décrets individuels. Ils bénéficiaient à titre collectif d'une série de privilèges, tout comme les Olbiopolites à Milet, comme en témoigne la convention d'isopolitie entre les deux cités renouvelée dans le dernier tiers du IV<sup>e</sup> s., où l'atèlie ou plutôt les atèlies occupent une place essentielle<sup>60</sup>. Le cas est ici semblable à celui du Bosphore dans ses liens avec Athènes.

D'une manière générale, de cette brève évocation des proxénies nord-pontiques, on retiendra trois points. Ces proxénies présentent un contenu qui les oriente nettement vers une interprétation commerciale, ce qui correspond bien à la vocation de places d'échanges des grands États qui les octroient. Mais, comme les proxénies en général, elles suivent les logiques du déplacement humain, ce qui signifie ici les itinéraires de la navigation : elles expriment donc, avant tout, des relations locales ou régionales et sont, d'une certaine manière, sans surprise. Le croisement de ces données avec la dispersion des monnaies pontiques dans le nord de la région donne des résultats cohérents, comme le montre la documentation numismatique rassemblée par Schönert-Geiss<sup>61</sup> : ainsi, en 1971, date de l'étude, seules des monnaies étrangères de bronze d'époque mithridatique avaient été découvertes à Chersonèse, ce qui constitue un phénomène remarquable et fait écho à la quasi-absence de proxénies de cette cité avant l'époque impériale ; surtout les drachmes d'argent étrangères qui circulent dans le Pont Nord aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s., en particulier dans sa moitié occidentale (Olbia, Odessa, Crimée), viennent d'Istros, Sinope et Amisos. Une telle cohérence risque pourtant d'être trompeuse à deux égards. Elle induit, d'abord, l'idée d'une unité économique du monde pontique en général, qui n'a pas nécessairement de réalité tangible : il est, en effet, préférable de raisonner, pour ces États multiples et leurs ressortissants mobiles, en termes de rayon d'action à courte ou moyenne distance et de parcours fragmentés, qui dessinent plutôt des réseaux et des micro-régions, y compris à l'intérieur du Pont. Par ailleurs, les proxénies masquent les rapports établis non plus avec des individus, mais avec des États : c'est ainsi que les relations du Bosphore cimmérien avec Athènes sont occultées par les quelques proxénies qui subsistent, sans doute parce que le *modus operandi* et la puissance du royaume ne sont pas les mêmes que ceux des cités.

## Argent et monétarisation des échanges

Si l'on sait (à peu près) comment circulent dans le Pont les gens, les denrées et les bateaux qui les transportent, plus difficile est de comprendre comment s'effectuent ces échanges en termes monétaires. On peut, et l'on doit, s'interroger en effet sur le degré et les modalités de leur monétarisation. Le Pont Nord est, sans doute, plus qu'aucune autre région du monde grec (en-dehors de l'Égypte lagide) l'exemple même qui montre que la circulation des monnaies entretient des rapports complexes avec celle des biens et que l'on ne peut passer directement de la composition d'un trésor à l'indication d'un circuit commercial. Une double proposition préalable est à prendre en considération dont le rappel n'est pas inutile, même si elle paraît d'une grande banalité : ce n'est pas parce que l'on ne trouve pas en un point B de monnaie venant d'un point A qu'il n'y a pas d'échange marchand entre les deux ou que ces échanges ne sont pas monétarisés, ne serait-ce que parce que ce type d'échanges implique la monnaie au moins dans sa fonction d'unité de compte. On est trop souvent passé sans précaution de l'absence de monnaies métalliques à l'échange en nature, puisqu'on trouvait les objets de l'échange (ou au moins certains comme la céramique dont la durée de conservation n'est plus à démontrer) et non les instruments tangibles de celui-ci.

On connaît l'attachement de l'école finleyenne à l'idée de la faible importance économique de la monnaie<sup>62</sup>, donc à celle d'échanges non monétarisés qui, même lorsque Athènes est impliquée, s'effectueraient sous une forme de troc dont on a un certain mal à s'imaginer comment il pouvait être réalisé concrètement, surtout lorsqu'il s'agissait d'écouler à Panticapée 3000 amphores de Mendè pour rembarquer 120 tonnes de grain et que ces deux opérations n'étaient pas nécessairement simultanées. Dans les années 1970, ce genre de théorie était loin d'être inhabituelle, comme en témoigne un article de Schönert-Geiss, qui faisait du *Warenaustausch* le mode privilégié des échanges, y compris internationaux, dans le Pont Nord, en se fondant sur l'absence locale de monnaies d'Athènes à l'époque classique et de Rhodes à l'époque hellénistique<sup>63</sup>. L'idée implicite de cette sorte de troc qui ne dirait pas son nom atteint son comble avec la notion de "compensation" utilisée très récemment par un archéologue comme Kuznecov<sup>64</sup> pour rendre compte de l'augmentation du matériel amphorique découvert sur les sites du nord de la mer Noire, parallèlement au développement des exportations de grain. En termes grecs, cette notion semble correspondre à celle qu'exprime le verbe **ajtifortizesqai**, fréquemment utilisé dans les textes relatifs au commerce : Bresson la considère à juste titre comme impliquant un "échange réciproque"<sup>65</sup>, dont il montre qu'il s'inscrit dans la vision aristotélicienne de la complémentarité économique entre terroirs produisant des denrées différentes. Or, cette notion de compensation ou d'échange réciproque est toujours trop rapidement assimilée à un échange non monétarisé, qu'elle n'implique en rien : il est, en effet, parfaitement possible de concevoir des échanges à la fois compensatoires et monétarisés.

Il ne s'agit pas naturellement de tomber d'un extrême dans l'autre et de comprendre tous les échanges marchands comme entièrement monétarisés, ce qui n'a aucun sens dans aucune société, faut-il le rappeler : on a vu, à cet égard, que les échanges avec l'hinterland étaient sans doute en partie des échanges non monétaires. Il s'agit plutôt de tenter de mesurer ce qu'ont pu être les modalités particulières de la monétarisation dans le cas qui nous occupe, bref d'évaluer les spécificités de cet échange, dans cette perspective très juste qui consiste aujourd'hui à prendre en compte le marché des cités grecques dans son histoire<sup>66</sup>.

Si l'on se penche, pour commencer, sur la composition des trésors découverts en Russie méridionale, à partir de l'*Inventory of Greek Coin Hoards*, on observe dans l'ensemble, toutes périodes confondues, que les trois grandes aires qui nous intéressent (la région d'Olbia, celle de Chersonèse et le Bosphore cimmérien) se caractérisent essentiellement par la circulation de monnaies locales et la quasi-absence de monnaies d'autres régions pontiques ou de monnaies internationalement reconnues. Pour prendre deux exemples caractéristiques<sup>67</sup>, quinze des dix-huit trésors olbiens d'époque classique ne contiennent que des bronzes locaux et deux sur ces quinze quelques bronzes d'Istros. Pour les IV<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. a.C., les 22 trésors découverts sur le territoire de Chersonèse ne contiennent que des monnaies locales<sup>68</sup> et, inversement, la monnaie de Chersonèse ne circule que sur son territoire si l'on en juge par l'absence de pièces de cette cité dans les trésors d'autres régions, à une exception près située sur le territoire d'Olbia<sup>69</sup>. Les auteurs de l'*IGCH* en concluent donc à une "extrême insularité" du

Pont Nord, le plus frappant étant à leurs yeux l'absence de monnaies attiques "despite her large imports of the area's foodstuffs", ce qui serait le signe d'une volonté délibérée d'isolement politique, mais non commercial, de la part des rois du Bosphore. Une telle explication n'a évidemment pas grand sens (pourquoi un tel isolement politique ?) et il faut donc en trouver d'autres.

La première explication, très banale, est commune à nombre de cités grecques qui disposent d'un monnayage propre : elle réside dans le fait que la politique monétaire de ces cités a été généralement de protéger leur monnaie sur leur territoire<sup>70</sup>, phénomène particulièrement bien illustré par le décret d'Olbia sur le monnayage<sup>71</sup>, daté récemment par Dubois à juste titre du deuxième quart du IV<sup>e</sup> s.<sup>72</sup> et même plutôt avant 360 a.C. : dans ce texte, le change est obligatoire et les transactions en espèces étrangères purement et simplement interdites<sup>73</sup>. Seules sont autorisées les monnaies de bronze et d'argent locales, c'est-à-dire pour l'époque, de gros "as" de bronze (des oboles en fait) pesant en moyenne 102 g et des statères d'argent d'étalon égénetique d'env. 12 g., les uns comme les autres au type de Déméter<sup>74</sup>. D'une manière générale, même lorsque le change n'est pas obligatoire, les monnaies locales n'ont de toute manière aucune utilité ailleurs que dans leur cité d'origine et elles ont donc tendance à rester sur place : c'est ce que note déjà Xénophon dans les *Poroi*<sup>75</sup>, lorsqu'il explique que les commerçants ayant vendu leurs produits dans une cité *lambda* sont obligés de prendre un fret de retour "car on y utilise des monnaies qui ne sont à l'extérieur d'aucun profit".

La seconde explication, à la fois la plus importante et la plus intéressante sur le plan historique, réside dans le fait que le Pont Nord n'appartient pas, à l'époque classique, à la zone monétaire de l'étalon attique, ce que les auteurs de l'*IGCH* reconnaissent fort bien<sup>76</sup>. De fait, aucun des 171 trésors recensés ne compte la moindre drachme attique. Cela signifie simplement que les habitants n'en avaient pas l'usage et que, lorsque cette monnaie apparaissait sur le marché, à la suite par exemple d'une opération de change, dont la possibilité est peut-être attestée dans le *Contre Phormion*<sup>77</sup>, elle était condamnée à retourner à son point de départ si son détenteur ne voulait pas perdre de l'argent. Les trouvailles isolées de pièces attiques que l'on peut éventuellement faire dans cette région n'ont donc aucune signification par rapport à l'échange lui-même. La zone pontique était, en effet, une zone où circulaient les cyzicènes pour les échanges internationaux<sup>78</sup>, cas qui mérite d'autant plus d'attention que des découvertes archéologiques récentes ont contribué à enrichir notre connaissance de la question depuis 1973, date de publication de l'*IGCH*.

Une analyse un peu plus fine des trésors<sup>79</sup> montre d'emblée que les rares monnaies internationales présentes à l'époque classique sont des statères d'électrum de Cyzique ou des fractions de statères. Ainsi, le plus ancien trésor contenant ce type de monnaies est celui d'Olbia *IGCH* 1002, constitué d'au moins huit cyzicènes enterrés vers 450-400. On mentionnera également le trésor trouvé à Orlovka (*IGCH* 726), près d'Odessa, donc à la périphérie du territoire d'Olbia pour ceux qui ont une conception très extensive de celui-ci, qui contenait au moins 74 statères et fut enfoui entre 336 et 323 a.C. Viennent ensuite un trésor de Kerch et deux autres de la péninsule de Taman' (1011-1013<sup>80</sup>), qui comprenaient le premier peut-être 200 statères enterrés après 350, le deuxième, deux statères et trois hektès enterrés vers le milieu du IV<sup>e</sup> s. et le troisième une série de quatre statères d'électrum mêlés à des statères d'or de Panticapée<sup>81</sup>, enterrée vers 360-330 a.C.<sup>82</sup> À ces trésors du Pont Nord, viennent s'ajouter ceux qui proviennent de Bulgarie et de Roumanie à l'ouest ainsi que des piémonts du Caucase à l'est<sup>83</sup>, qui montrent la claire domination du cyzicène, depuis la Propontide, dans une large zone thraco-pontique.

À cet ensemble non négligeable, surtout pour le trésor de Kerch, viennent s'ajouter des trouvailles isolées de ces statères et un trésor inédit comprenant au moins 45 statères de Cyzique, découvert en 1997 à Volna dans le district de Temrjuk<sup>84</sup>, mais surtout un ensemble important mis au jour en 2003<sup>85</sup>, lors des fouilles de la petite cité de Myrmekion dans le Bosphore européen. Ce trésor est le seul qui nous soit parvenu dans son intégralité et surtout qui ait été recueilli dans un contexte archéologique précis : il est composé de 99 cyzicènes (fig. 76) enfouis dans les années 370-350 a.C. sous un mur légèrement postérieur appartenant à la phase ultime d'un sanctuaire de Déméter. Ces statères pèsent tous *c.* 16 g, poids habituel pour les cyzicènes, le plus étonnant étant sans doute l'homogénéité de l'ensemble pour la quantité d'or, soit environ 55 %<sup>86</sup>. Même si l'hypothèse



Fig. 76. Myrmékion : trésor de statères de Cyzique trouvé en 2003 (d'après Abramzon & Frolova 2007).

- 1 : vers 500-460 a.C. Dr. protomé de griffon à g. ; en-dessous thon à g. (15,96 g)
- 2 : vers 500-460 a.C. Dr. jeune homme nu, s'agenouillant à g., chaque bras tenant un thon.
- 3 : vers 500-460 a.C. Dr. sphinx accroupi à g. ; au-dessous thon à g.
- 4 : vers 500-460 a.C. Dr. lion assis à g. ; au-dessous thon à g.
- 5 : vers 460-400 a.C. Dr. guerrier imberbe, nu, portant le casque corinthien ; derrière, thon vers le bas
- 6 : vers 460-400 a.C. Dr. tête de Zeus Ammon barbu à dr. ; au-dessous thon à dr.
- 7 : vers 460-400 a.C. Dr. tête de nymphe ; au-dessous, thon à dr.
- 8 : vers 460-400 a.C. Dr. Héraklès nu et imberbe, agenouillé à dr. ; au-dessous, thon à dr.

n'est que plausible, compte tenu du contexte de découverte, mais aussi du nombre et de la valeur des pièces, ce trésor est considéré comme ayant été la propriété non d'un particulier, mais du sanctuaire, voire de la cité elle-même<sup>87</sup>. Enfin, quoique l'enfouissement de trésors puisse être le signe d'une période de difficultés, voire de conflits militaires, il est vain de chercher à mettre en rapport l'existence de ce trésor avec un événement aussi précis que la conquête de Théodosia<sup>88</sup> : plus naturelle à mon sens, mais impossible à confirmer, paraîtrait ici la relation avec les destructions ayant affecté la limite occidentale de Myrmekion dans les années 360-350 a.C. La classification des pièces fait apparaître que le trésor fut collecté pendant de longues années, puisque on peut les dater du v<sup>e</sup> s. et même, plus précisément, selon les éditeurs, des années 480-380 a.C.<sup>89</sup>, ce qui implique malgré tout un certain décalage avec la date d'enfouissement. Pour en revenir à des considérations plus directement liées à notre propos, cet ensemble permet de comprendre l'importance des cyzicènes, seule monnaie internationale présente en quantité respectable dans la circulation régionale de la monnaie.

Les inscriptions et les textes littéraires confirment ce point. La mention épigraphique la plus ancienne de statères dans la région figure, à ma connaissance, dans une lettre privée sur plomb d'Olbia<sup>90</sup>, peut-être datée des années 500 a.C. et qui évoque clairement un contexte de transactions commerciales : il y est question, en effet, de confiscation de biens, de registres (*diphtería*) où ceux-ci figurent et d'une somme de 27 statères, qui, à cette époque et dans la région, doivent être des cyzicènes. Un deuxième témoignage d'époque classique<sup>91</sup> (v<sup>e</sup> ou iv<sup>e</sup> s. a.C.) pourrait être celui d'un *graffito* de Phanagorie mentionnant le prix du médimne (de grain ?), soit un *trihémiekton*. Les attestations littéraires sont plus tardives, mais deux textes sont particulièrement intéressants à cet égard, le *Trapézitique* d'Isocrate et le *Contre Phormion* de Démosthène, qui montrent que tous ceux qui voyagent entre le Pont et Athènes, qu'ils soient membres de la cour du Bosphore ou simples *emporoi*, sont parfaitement habitués à manipuler des sommes considérables en cyzicènes<sup>92</sup>. Dans le *Trapézitique*, le fils du Bosphoran Sopaios, venu à Athènes avec deux navires chargés de grain, est un client assidu de Pasion et de sa banque, et sa fortune *aphanès*<sup>93</sup> est loin d'être négligeable, puisque elle s'élève au moins à sept talents<sup>94</sup>. Le Bosphoran est donc un riche contribuable, et on le voit soumis à l'*eisphora* au moins deux fois, dont une au cours de laquelle il joue également le rôle de répartiteur (*epigraphus*) et verse "la contribution la plus forte"<sup>95</sup>. Cette somme de sept talents constitue le produit à la fois de la fortune qu'il a apportée du Pont, mais certainement aussi de la vente de son blé : au prix ordinaire de 5 dr. le médimne, les 6000 médimnes transportés dans les deux bateaux pouvaient avoir rapporté *c.* 30 000 dr., total qui ne semble pas étranger aux quelque mille statères d'or achetés par le personnage au § 40. Le fait qu'il achète de l'or, c'est-à-dire en fait de l'électrum (**εἰρυσωῆσα ὑπ' ἐκεῖνον τὸν χρῶνον πλεὺν ἡλίχιου-στάθρα**) n'est pas indifférent : il pourrait se contenter de garder les drachmes acquises, mais à ses yeux la monnaie de référence, celle avec laquelle il conduit ses affaires pontiques et qu'il remportera chez lui après l'avoir fait fructifier<sup>96</sup>, est bien le cyzicène. On ne s'étonnera donc pas que l'un des deux seuls trésors de cyzicènes découverts hors de la zone pontique ou près du Pont l'ait été au Pirée : ce trésor<sup>97</sup>, enfoui après 322/1 a.C., est considéré comme ayant appartenu à un riche marchand en relations économiques étroites avec le Pont-Euxin, précisément à l'époque du *Contre Phormion*.

Ces deux affaires, celle du *Trapézitique* comme celle du *Contre Phormion*, nous amènent à la question fort débattue du taux de change entre cyzicènes et drachmes attiques<sup>98</sup>. Dans le second discours<sup>99</sup>, le marchand Phormion, accusé de ne pas avoir versé à son retour au Pirée la somme due à son créancier, soit 2000 dr. de capital et 600 d'intérêt, prétend s'être acquitté de sa dette au Bosphore même grâce au paiement de 120 statères au nauclère Lampis, sur le point d'embarquer pour Athènes et le mieux à même de les rendre au créancier. Or ce dernier explique qu'un tel remboursement est impensable, car avec un taux d'intérêt de 1/6<sup>e</sup> (soit 16 2/3 %) et un taux de change local au Bosphore d'un statère pour 28 drachmes, Phormion aurait dû déboursier 3920 dr., c'est-à-dire 3360 dr. de capital (120 x 28) et 560 dr. d'intérêt, en lieu et place des 2600 dr. En réalité, le calcul est beaucoup plus complexe, et Chryssippe s'embourbe ensuite dans ses propres propos en prétendant que la somme versée à Lampis correspondrait en fait au capital assorti des intérêts et augmenté d'une clause pénale de 50 %, appelée *hemiolion*<sup>100</sup>. Quoi qu'il en soit, il en a généralement été conclu<sup>101</sup> que 120 statères étaient, vers 327 a.C., l'équivalent à Athènes des 2600 dr., soit un taux d'un statère pour 21 dr. 4 ob. Mais, certains historiens<sup>102</sup> ont

totallement refusé le taux de 28 dr. au Bosphore, au motif que la différence entre les deux taux représenterait une perte au change de presque 30 %. Peu importe le fond de l'affaire, ni même les détails de la forme du discours qui ne sont pas ici en cause. L'important reste la plausibilité plutôt que la véracité de l'argument : ce taux devait être possible pour être crédible et il est clair que le cyzicène bénéficiait d'un cours plus élevé dans le Pont qu'à Athènes, car il y était très recherché<sup>103</sup>, même si nous ne pouvons pas être assurés que l'accusateur n'a pas exagéré son propos. Inversement, à Athènes, le cyzicène était bon marché, ce qui explique sans doute pourquoi le fils de Sopaïos dans le *Trapézitique* achète sur place ses 1000 statères au lieu d'attendre de rentrer chez lui.

C'est ce que montre également le célèbre décret d'Olbia sur le monnayage<sup>104</sup>, déjà évoqué. Ce texte a pour objectif général d'empêcher l'utilisation de monnaies étrangères sur le territoire de la cité en instaurant une obligation de change. Mais il contient surtout une clause relative au taux de change du cyzicène, unique en son genre dans un document de ce type. On lit aux l. 23/26 : "taux de change de l'or, à la vente ou à l'achat : un statère de Cyzique pour huit statères (locaux) et demi, ni plus ni moins". Le taux, jadis considéré comme étant de 10,5 statères, a été fermement établi à 8,5 en 1976 grâce à une nouvelle lecture de Vinogradov et Karyshkovskij<sup>105</sup>. La monnaie locale dont il est ici question est le statère d'argent d'Olbia, bien étudié par le numismate ukrainien, qui fixe comme *terminus post quem* de leur apparition les années 360 a.C.<sup>106</sup> Quelle que soit la date à retenir, il paraît clair que l'interdiction de la circulation de la monnaie étrangère du décret est directement liée à cette émission. Ce statère, d'étalon éginétique, pèse *c.* 12 g d'argent et vaut donc l'équivalent de deux dr. éginétiques. Le taux du cyzicène dans le décret est donc de 17 dr. éginétiques, soit *c.* 24 dr. 1/3 attiques, sans doute un peu moins compte tenu de la piètre qualité de l'argent olbien<sup>107</sup>, à une époque où le cyzicène pouvait valoir entre 25 et 27 dr. à Athènes<sup>108</sup>. En somme, et sans entrer dans des calculs qui finissent par donner une fausse impression de précision, la tendance du taux dans ce décret n'est certainement pas d'être favorable au cyzicène, même sans comparaison implicite avec le taux généreux de 28 dr. du *Contre Phormion* vers 327 a.C. Au mieux, l'opération aboutissait à l'alignement du cours du cyzicène à Olbia sur le cours égin de cette monnaie.

Si le but de l'opération avait été de favoriser le cyzicène, on ne voit pas pourquoi la cité ne se serait pas contentée de laisser circuler cette monnaie ou, au moins, de laisser le marché établir le taux, spontanément surévalué dans la zone pontique. D'autre part, il est difficile d'imaginer que la cité cherche à protéger sa monnaie en l'imposant dans les transactions effectuées sur son territoire, tout en la sabordant par ailleurs par un taux qui la dévalorise. Il s'agit donc, me semble-t-il, de l'instauration d'un cours forcé d'une monnaie internationale qui devait affluer en abondance dans la cité, être utilisée jusque-là dans les transactions en lieu et place de la monnaie locale et connaître un taux de change prohibitif, situation dont les Olbiopolites décident de profiter<sup>109</sup>, avant tout sans doute pour constituer des réserves de métal précieux<sup>110</sup>. Mais cette opération concerne également tous ceux des citoyens ou résidents permanents d'Olbia qui possédaient des cyzicènes et ne pourront plus les utiliser localement : la remarque est d'autant plus importante que tous les exemplaires isolés de ces monnaies découverts sur le territoire d'Olbia sont de petites dénominations d'électrum, telles les hektès ou hemiektès, ce qui montre que la monnaie de Cyzique était aussi utilisée pour une gamme variée de transactions<sup>111</sup>. Quoi qu'il en soit, l'impression première que donne le texte et qui consiste à penser que la cité souhaite, par un statut particulier accordé au cyzicène, attirer chez elle cette monnaie est donc fausse<sup>112</sup>. On comprend mieux le souci de la cité de sanctionner les transactions illégales (le "marché noir" si l'on veut) qui ne peut manquer alors de s'établir, aussi bien pour le change que pour les transactions commerciales : ces mesures seraient incompréhensibles, si le cours du cyzicène était favorable ou laissé simplement libre. Relu sous cet angle, le décret apparaît même comme visant exclusivement la réglementation de l'utilisation de cette monnaie forte et répandue, même si elle n'est pas nommée dès le début.

La clause qui évoque les autres monnaies mérite, cependant, elle aussi une attention particulière, car le change en est libre et se fait de gré à gré, autrement dit selon la loi de l'offre et de la demande exprimée de manière on ne peut plus explicite : "pour toutes les pièces d'or et d'argent monnayés d'autre provenance, qu'on

les vende et qu'on les achète au prix fixé par accord mutuel (**ω̄̄ ἀ̄̄ ᾱ̄ λ̄̄ [η̄̄ τ̄̄ ο̄̄ ~] π̄̄ ε̄̄ ῑ̄ σ̄̄ ῑ̄**)<sup>113</sup>. Pour que le change en soit libre, ces monnaies ne devaient guère poser de problème aux Olbiopolites.

Cet ensemble de mesures présentait des avantages fiscaux indéniables, puisque il amenait la cité à frapper davantage de monnaies propres, sans compter le bénéfice retiré d'un change favorable à la monnaie locale<sup>114</sup>. Pour introduire un taux de ce type, il fallait sans doute que la cité d'Olbia soit sûre de sa capacité à attirer les marchands et donc que les prix des denrées susceptibles d'être exportées soient suffisamment compétitifs, si elle ne voulait pas voir fuir les *emporoi*. Elle joua en tout cas la transparence<sup>115</sup>, puisque le décret fut affiché à Hiéron<sup>116</sup>, où il fut découvert, et que tous les marchands venus de l'Égée étaient ainsi informés des conditions qui leur étaient faites dans le Borysthène.

En tout état de cause et pour revenir à la question qui nous intéresse, l'existence même du décret témoigne à sa manière du succès du cyzicène et montre clairement une économie où les échanges commerciaux à longue distance sont complètement monétarisés. La remarque est la même à propos des textes littéraires. Le plus explicite d'entre eux, sur la question des types de transactions menées dans le Bosphore, est le *Contre Phormion*<sup>117</sup> : à cause des conditions locales, conjoncturelles, de conflit avec les Scythes, qui perturbent le marché local, les marchandises de Phormion ne s'écoulaient pas, ne se vendent pas (**πο̄̄ λ̄̄ η̄̄ ἀ̄̄ π̄̄ ρ̄̄ ᾱ̄ σ̄̄ ῑ̄ ᾱ̄ ν̄̄**). Cela signifie que, dans le cas de relations normales, s'offrent deux possibilités : soit le prix des marchandises importées est réglé en monnaie locale, qu'il faut ensuite impérativement réutiliser en achetant des produits locaux, donc du grain au premier chef ; soit, il est réglé dans une monnaie reconnue, capitalisable et échangeable, autrement dit dans le Pont des statères d'électrum, que les marchands peuvent utiliser localement pour acheter du blé, mais aussi le cas échéant sur d'autres places commerciales. Ces affaires montrent, au passage, que le transport de liquidités par bateau n'était pas aussi rare qu'on a pu le dire. Certes, on tentait de l'éviter et le fils de Sopiaios, qui cherche à conserver un maximum d'argent avec lui à Athènes et emprunte 300 statères à un dénommé Stratoklès sur le point de s'embarquer pour le Pont, lui enjoint ensuite, "pour empêcher l'argent de courir les risques d'un voyage", de le récupérer non à Athènes, mais directement à Panticapée auprès de son propre père, ce qui implique qu'il signe une reconnaissance de dettes et qu'il règle celles-ci par un jeu d'écritures. Mais lui-même, outre ses navires de grain, est venu avec de l'argent<sup>118</sup> et l'intérêt du cyzicène en la matière était évident, puisque le statère était une forte dénomination aisément transportable, donc plus facile à sauver en cas d'imprévu au cours de la traversée. De même, dans le *Contre Lacritos*, le bateau part d'Athènes avec de l'argent qui permettra à l'*emporos* d'acheter des amphores de vin de Mendè, dont la vente servira à garantir le contrat de prêt<sup>119</sup>. À propos de ce voyage, on est obligé d'admettre soit que le navire circule à vide entre Athènes et la Chalcidique, soit que la cargaison emportée d'Athènes a si peu de valeur qu'on ne juge même pas bon de l'évoquer au chapitre concerné<sup>120</sup>, celui de la garantie du prêt. En tout état de cause, ce que les *emporoi* exportent en priorité d'Athènes et qui leur permettra de mener des transactions tout au long de leur parcours, c'est bien de l'argent<sup>121</sup>.

Si le cyzicène connut un succès durable dans le Pont Nord, il n'en reste pas moins qu'il eut localement et régionalement au moins un concurrent : le statère d'or bosporan. La frappe de ces statères commença dans les années 380<sup>122</sup>, durant le règne de Leukôn I (fig. 77). Le rôle de cette monnaie dépassait les limites du royaume, puisque des statères de Panticapée, outre leur présence sur le territoire même du Bosphore<sup>123</sup>, se retrouvent dans l'un des trésors les plus importants découverts à la lisière du Pont, sur l'île de Prinkipo<sup>124</sup>, ainsi que dans le Caucase<sup>125</sup>. Ce rôle explique également leur poids tout à fait particulier (c. 9,10 g), qui en faisait l'équivalent des cyzicènes<sup>126</sup>. Mais ces statères furent largement affectés<sup>127</sup>, comme ceux de Cyzique, par l'apparition des monnaies d'or d'Alexandre à partir des années 330-320 a.C.



Fig. 77. Panticapée. Statère d'or (époque de Leukôn I). Dr. tête de satyre barbu ; rev. griffon ; PAN (d'après MacDonald 2005, n°31).

À l'époque hellénistique, en effet, les statères d'or de Philippe, Alexandre et Lysimaque succèdent aux cyzicènes dans le Pont Nord à la fois comme réserve de valeur et comme moyen de paiement. On a

retrouvé dans la région un certain nombre d'exemplaires de ces monnaies. Ainsi, on connaît au moins deux trésors contenant des monnaies d'or au type de Philippe (II et III), Alexandre et Lysimaque : celui de Lubjanka<sup>128</sup>, près de Nikolaev, dans la région d'Olbia, enterré au III<sup>e</sup> s. ou peut-être plus tard et qui contenait des statères des trois rois évoqués, sans que leur nombre soit connu ; et celui de Tuapse<sup>129</sup>, dans la région de Krasnodar, à la frontière méridionale du Bosphore cimmérien, enterré au début du II<sup>e</sup> s. a.C. avec des bijoux, qui comptait plus de 90 statères de Lysimaque frappés à Byzance. Ce type de monnaie, des lysimaques émis par différentes cités du Pont gauche (surtout Byzance, mais aussi Istros, Tomis et Callatis<sup>130</sup>), circula aux III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s. et jusqu'au début de l'époque mithridatique<sup>131</sup>. On y ajoutera, pour la région, trois trésors géorgiens aujourd'hui dispersés<sup>132</sup>, qui contenaient au total plus de 350 statères d'Alexandre provenant peut-être d'une même origine. Les Spartocides tentèrent à la fin du III<sup>e</sup> et au II<sup>e</sup> s. une nouvelle émission de statères d'or, cette fois au nom des rois, dont le poids et la composition imitaient les lysimaques de Byzance<sup>133</sup>, mais très peu d'exemplaires de telles monnaies sont connus.

Ces monnaies d'or internationales sont désignées dans les inscriptions par le terme *chrysoi*, que l'on trouve dans plusieurs décrets civiques, au moins à partir du III<sup>e</sup> s. a.C. Il faut noter d'emblée que ces *chrysoi* sont attestés, sur le plan épigraphique, au sein d'une zone occidentale qui comprend Odessos<sup>134</sup>, Istros<sup>135</sup> et Olbia<sup>136</sup>. L'exemple le plus spectaculaire est celui du décret d'Olbia en l'honneur de Protogénès à la fin du III<sup>e</sup> s.<sup>137</sup>, où le personnage prête ou donne à sa cité plusieurs milliers de *chrysoi*, ce qui implique qu'il possédait encore bien davantage. Il s'agit bien, non de simples évaluations ou de prix, mais de règlements de dépenses ou de prêts dans cette monnaie, puisqu'il est dit à deux reprises que le personnage a été remboursé en monnaie de bronze, alors qu'il avait versé de l'or.

#### Sommes consenties en statères d'or par Protogénès à sa cité (DE 21)

Dons	Prêts ou ventes de blé à crédit
A13 : 400 (pour le roi Saitapharnès)	A29 : 200 (blé : 2000 méd. au prix d'un statère les 10 médimnes) Remboursé en un an sans intérêt
A18 : 100 (libération des vases sacrés engagés par la cité)	(A38 : promesse de 400 [pour les Saioi] ; certainement compris dans les 1500 suivantes)
A23 : 300 (achat de vin)	A40 : 1500 (pour les roitelets) ; pas de mention de remboursement
A58 : 300 (ambassade)	A68 : 1000 (achat de blé) dont 300 sans intérêt pendant un an ; remboursé en bronze au taux de 1 :400
	A72 : 120 (blé : 500 médimnes à un <i>chrysous</i> les 4 méd. 1/6 <sup>e</sup> ) + c. 775 (2000 médimnes à un <i>chrysous</i> pour 2 médimnes 7/12 <sup>e</sup> ) = c. 895, remboursés au bout d'un an et sans intérêt
A88 : 900 (pour le roi Saitapharnès)	B32 : 1500 (murailles ou versement antérieur concernant les roitelets ?)
	(B34 : 500 [caution pour les travaux], sans doute inclus dans la somme suivante)
	B42 : 1500 (remparts) ; remboursé en bronze au taux de 1 :400
B54 : 200 pour la réparation des bateaux publics	B64 : 100 (courtine du rempart) ; remboursement non mentionné
	B85 : 6000 (total des dettes des particuliers envers son père et lui selon le décret)
<b>TOTAL =</b> 2200 statères	<b>TOTAL =</b> 5195 (somme minimale) ou 6695 pour la cité dont 1600 (au minimum) pas remboursés du tout et 6000 pour les particuliers, non remboursés.

Les sommes explicitement données ou prêtées par Protogénès s'élèvent, de manière cumulée, au moins à 13 395 statères d'or, soit plus de 44 talents d'argent, dont au moins 24 pour la cité, total colossal qui oblige à considérer que le personnage disposait de liquidités qui n'étaient pas accessibles à celle-ci. Certes, ces versements s'évalent sur plusieurs années ; certes, la cité procède à des remboursements, mais elle le fait parfois dans sa monnaie de bronze qui reste sans valeur hors du territoire et le taux qu'elle pratique (1 : 400<sup>138</sup>) ne peut avoir été favorable à Protogénès, sinon il ne serait pas mentionné : il est lui-même l'effet d'une action évergétique. Protogénès est un très grand prêteur d'argent et le texte montre à quel point l'argent est fort inégalement réparti à la fois entre la cité et ses évergètes, mais aussi entre les différentes fortunes privées : il est donc clair que s'impose ici l'interprétation de Veyne<sup>139</sup> contre celle de Gauthier<sup>140</sup> qui, dans son souci de réhabiliter l'état de la cité, en vient à remettre en question ce qui s'impose comme une évidence. En tout état de cause, le patrimoine accumulé par Protogénès et, avant lui, par son père dont il hérite, était sans doute pour partie foncier, ce qui lui donnait accès à des réserves de blé, mais aussi (et surtout ?) constitué par des activités commerciales tournées pour l'essentiel vers l'extérieur de la cité : Protogénès a tout du négociant qui vend, revend et trafique à une échelle au moins régionale, sinon plus lointaine, en particulier dans les contextes difficiles et les louanges dont il est l'objet ne doivent pas masquer ses capacités spéculatives. Il n'y a pas de raison pour que les terres de Protogénès aient été épargnées par les mauvaises récoltes locales et si le personnage pouvait obtenir du blé dans une période difficile, c'était, il faut le rappeler, probablement d'abord par sa capacité d'accès à d'autres marchés régionaux, comme celui du Bosphore par ex., sur lesquels il achetait pour revendre chez lui.

Pour en revenir aux *chrysoi*, qu'il s'agisse ici de statères étrangers constitue une évidence, ne serait-ce qu'à cause de la quantité énorme de pièces manipulées par le personnage dans un contexte de crise financière pour la cité. Seul le décret d'Olbia en l'honneur de Kallinikos, dont la date controversée doit plutôt se situer dans la première moitié du III<sup>e</sup> s. a.C.<sup>141</sup> soulève une difficulté : on y trouve, en effet, la mention d'une couronne de 1000 *chrysoi* (l. 15), ce qui est une somme sans doute déraisonnable pour ce genre d'honneurs, puisque cela équivaldrait à quelque 20 000 drachmes d'argent attique. Jajlenko<sup>142</sup> y a donc vu, de préférence, la mention non de statères étrangers, mais d'hémidrachmes d'or émises par la cité vers la fin du IV<sup>e</sup> s.<sup>143</sup> Même si elle se heurte à l'acception ordinaire du terme *chrysoi*<sup>144</sup>, l'hypothèse est intéressante et vaut mieux sans doute que celle d'une quelconque erreur du lapicide. Il est exact, en tout cas, que la cité d'Olbia entreprit de frapper elle-même de l'or dans la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> s. selon l'étalon attique, mais dans de petites dénominations plutôt qu'en statères<sup>145</sup>.

#### LA ROUTE DU BLÉ : ATHÈNES ET LE BOSPHORE DU DERNIER TIERS DU V<sup>e</sup> S. AU DÉBUT DU III<sup>e</sup> S. A.C.

Les relations entre Athènes et le Bosphore cimmérien sont au cœur des développements consacrés à l'approvisionnement de la mégapole égéenne à l'époque classique<sup>146</sup>, même s'il est évident que cet État du Pont Nord n'était pas son seul pourvoyeur de grain tant s'en faut. Cette situation est due à la relative abondance de témoignages écrits, tant littéraires qu'épigraphiques, sur les relations entre les deux États et a parfois conduit certains historiens, au sein d'une littérature pléthorique, à considérer celles-ci en termes de quasi-exclusivité dans un sens comme dans l'autre. L'historiographie contemporaine de la question se partage donc entre ceux qui développent l'idée d'un flux considérable et régulier de transactions commerciales et, en amont, d'un volume non moins important de production dans le Bosphore et ceux qui, par réaction, ont cherché à minimiser aussi bien la dépendance d'Athènes à l'égard des importations, le Pont Nord venant en tête, que la capacité exportatrice du royaume spartocide. Le débat sous-jacent est assez clair, quoique banal à force de répétition, en faveur ou à l'encontre des notions d'échange, de marché et de circulation des denrées<sup>147</sup>.

On ne s'étonnera pas de constater que Rostovcev fut parmi les premiers à insister sur l'importance de ces échanges, au point de donner une lecture rétrospective assez critiquable, on le verra, de l'expédition de Périclès dans le Pont, dont la motivation aurait été d'abord et avant tout la recherche de fournisseurs de grain et de

matériaux de construction pour la flotte<sup>148</sup>. Dans la même veine se situe l'ouvrage de Brashinskij sur les relations entre Athènes et le Pont Nord paru en 1963, où il est question de "l'immense importance des marchés pontiques dans la vie de l'État athénien de cette époque"<sup>149</sup>. Cette vision pour ainsi dire "orthodoxe" a longtemps prévalu, mais a rencontré à partir des années 1980 l'opposition de tous ceux qui, à la suite de Finley, valorisaient dans l'analyse économique l'autosubstance aux dépens de l'approvisionnement sur des marchés extérieurs. Ainsi, Garnsey a tenté de faire voler en éclats l'idée de la dépendance athénienne par plusieurs biais, en réévaluant à la hausse les capacités productives de l'Attique et à la baisse la population à nourrir, ainsi que les quantités consommées. L'ouvrage majeur qui est le produit de cette réflexion<sup>150</sup> a entraîné une "nouvelle orthodoxie", dont le dernier avatar, celui qui nous intéresse, a eu lieu par ricochet, de manière paradoxalement tardive, dans l'historiographie russe, où il rencontrait évidemment un terrain idéologique favorable, sous la plume de Kuznecov<sup>151</sup>. À l'autarcie athénienne accrue de Garnsey faisait désormais écho, selon l'auteur, la moindre capacité productive du Bosphore. L'irrégularité des récoltes aurait même contraint parfois les Bosphorans à importer dès avant l'époque hellénistique. On a vu ailleurs ce qu'il fallait penser de la production de grain nord-pontique et insisté sur la nécessité de ne pas sous-estimer ces capacités pour les seuls besoins de la cause, au moins pour le dernier tiers du v<sup>e</sup> s. et le iv<sup>e</sup> s. a.C., surtout en faisant un usage abusif des propos bien connus de Polybe<sup>152</sup> pour le ii<sup>e</sup> s. Nous n'avons ainsi aucun témoignage de *sitodeia* ou d'importations de blé dans le Pont Nord pour la période qui nous occupe, soit entre le dernier tiers du v<sup>e</sup> s. et le début du iii<sup>e</sup> s. a.C., et l'image d'un Bosphore éventuellement déficitaire, telle que construite par Kuznecov, reste largement théorique, même si l'on doit admettre des variations annuelles de production. L'octroi de la priorité de chargement accordée aux Athéniens signale certes que le nombre de clients était supérieur à la quantité disponible pour l'exportation<sup>153</sup>, mais indique des difficultés plutôt du côté de la demande que de l'offre, ce qui n'est absolument pas équivalent. Si production déficitaire il y a, elle est d'abord à chercher dans les cités importatrices et non chez les Spartocides. Et l'on s'accordera pleinement avec les réflexions récentes de Whitby<sup>154</sup>, Bresson<sup>155</sup> ou Moreno<sup>156</sup>, sur l'importance des échanges entre Athènes et la mer Noire, qui réhabilitent aujourd'hui, chacun selon sa propre perspective, l'orthodoxie précédemment contestée.

Reste que ces relations, pourtant bien ancrées dans l'indispensable et le concret, ont été abordées jusqu'ici dans la littérature contemporaine de manière relativement abstraite : d'un côté, calculs théoriques sur la population et la quantité de grain produite chez les uns ou les autres ; de l'autre, discours général sur les Spartocides ou les Athéniens entendus exclusivement comme des États, qui échangeraient par décret des bienfaits contre des honneurs. Il a donc paru judicieux, dans les lignes qui suivent, une fois qu'auront été abordées les questions politiques et institutionnelles, de relire ces relations en prenant comme angle d'attaque les réseaux d'individus qui en tissent la trame, dans la mesure naturellement où les sources permettent de les apprécier.

### Athènes et le Pont Nord dans le dernier tiers du v<sup>e</sup> s. a.C.

L'épisode qui marque le début, sinon des relations athéno-bosporanes, du moins de l'intervention athénienne dans les affaires pontiques est l'expédition de Périclès au milieu des années 430, et plus probablement vers 438-436 a.C.<sup>157</sup>, évoquée par Plutarque selon lequel les Athéniens agirent à la demande des cités grecques de la région, visiblement désireuses d'être protégées contre "les tribus barbares environnantes, leurs rois et leurs dynastes" (*Per.*, 20.1). Cet événement a souvent été mis en rapport avec le changement de dynastie intervenu dans le Bosphore et l'arrivée au pouvoir de Spartokos I, qui eut lieu selon Diodore (12.31.1) quarante-deux ans après l'installation des Arkhéanaktides, soit en 438/7 a.C. Mais il ne s'agit là que d'une hypothèse invérifiable, essentiellement fondée sur l'idée qu'Athènes aurait eu dès l'origine et sans interruption de bonnes relations avec les Spartocides<sup>158</sup>, ce dont il est permis de douter comme on le verra. On peut au contraire faire l'hypothèse inverse<sup>159</sup> et supposer que l'avènement de Spartokos porta atteinte d'une manière ou d'une autre aux intérêts (économiques ?) des Athéniens et que ceux-ci se livrèrent à la démonstration de leur force. Plutarque soutient que cette expédition leur permit de placer toute la mer (s.e. le Pont) sous leur domination et, même si rien n'atteste directement que Périclès ait poussé jusqu'aux rivages du Bosphore cimmérien, l'intégration ultérieurement

attestée de plusieurs cités nord-pontiques<sup>160</sup> dans la Confédération athénienne fut peut-être la conséquence de ce voyage<sup>161</sup>. La liste des tributaires de 425/4 a.C. comprend en effet un district inédit jusqu'alors, celui de l'Euxin, et la mention d'au moins trois cités de la région, Ka[rkinitis], Kim[merikon] ou Kim[meris] et Pat[rasys ?]<sup>162</sup>, pour des montants qui restent malgré tout modestes<sup>163</sup> : selon Meritt et West<sup>164</sup>, le total des montants conservés pour l'Euxin s'élève seulement à 32 talents, ce qui est évidemment trop bas et doit être évalué au minimum à 50 talents, voire 150 à 200 si l'on attribue à Héraclée et Apollonia des sommes en rapport avec leur richesse potentielle.

L'appartenance de Nymphaion à la première Confédération athénienne est un point qui a été longtemps débattu, même si elle ne semble plus faire de doute aujourd'hui. Il est vrai que les *Athenian Tribute Lists* ne fournissent pas directement le nom de la cité : si l'on a cru pouvoir jadis restituer ce nom dans la liste de 425/4 a.C.<sup>165</sup>, année du *reassestement*, la lecture d'un *iota* après le *nu* à la l. 143 de cette liste dite A9<sup>166</sup> a interdit définitivement une telle conjecture. Cela n'empêche pas les éditeurs des *ATL* de considérer que la cité devait bel et bien faire partie des tributaires cette année-là<sup>167</sup>. On dispose en revanche d'un fragment de Kratéros<sup>168</sup>, transmis par Harpokration, qui stipule clairement que pour l'année 410 a.C., Nymphaion payait un talent :

**Aqhnaivi-to; Nuufaion ejetei tañanton.** Quoique l'expression soit sans équivoque et qu'un district de l'Euxin soit bien attesté par la liste A9<sup>169</sup>, l'interprétation ici proposée a été rejetée par Zhebelev, et à sa suite par toute une série de savants soviétiques dont Brashinkij<sup>170</sup>, qui ne pouvaient concevoir qu'une cité de la mer Noire septentrionale ait pu faire partie de l'alliance athénienne. Les deux historiens ne voyaient pas quelle raison pouvait pousser Athènes à s'allier à une cité aussi lointaine et insignifiante : c'est oublier qu'elle cherchait peut-être par là à préserver ses intérêts économiques et un accès au blé du Pont Nord, et que Nymphaion avec son port constituait, à cet égard, un bon point d'appui<sup>171</sup>. On a pu aussi avancer<sup>172</sup> que Nymphaion pouvait, de son côté, avoir d'excellents motifs d'entrer dans la Confédération pour se prémunir soit contre les Scythes, soit contre les éventuelles ambitions de la nouvelle dynastie bosporane.

L'épisode suivant prend place pendant la guerre du Péloponnèse. En 428/7 a.C., les Mytiléniens attendirent pour se révolter contre l'*archè* athénienne d'avoir obtenu "des archers et du blé et tout ce qu'ils avaient fait venir du Pont"<sup>173</sup> : le texte de Thucydide ne permet pas d'affirmer que ces livraisons vinrent uniquement du Bosphore cimmérien et qu'il faille voir là un signe de conflit potentiel avec les Athéniens. Cependant, à peu près à la même période (c. 431-415 a.C.<sup>174</sup>), on voit apparaître dans le Bosphore les fameuses monnaies portant la légende **SINDW(N)** avec, entre autres, l'image de la chouette au revers. Quelle que soit l'origine de ces monnaies, la chouette rappelle la situation d'Amisos et il est clair qu'elle ne constitue pas un symbole neutre. On a donc pu voir ici la trace d'une scission entre les partisans d'Athènes dans la Sindikè d'un côté et ses adversaires panticaépéens de l'autre, lesquels seraient liés aux Perses dans la deuxième moitié du v<sup>e</sup> s.<sup>175</sup>. Les dernières années de la guerre du Péloponnèse, et peut-être la période 409-406 a.C., virent en tout cas le réchauffement des relations entre Athènes et les Spartocides et, peut-être, les prémices d'une intervention d'Héraclée, qu'indiquerait l'adoption sur le monnayage dit *sinde* de la tête d'Héraclès vers 415-405 a.C., motif présent également dans la cité mégarienne.

Vient ensuite, on le sait, l'histoire personnelle de la famille de Démosthène et, en particulier, celle de Gylon, son grand-père maternel. Dans le *Contre Ctésiphon*<sup>176</sup>, Eschine, qui tente de dépeindre le champion de la lutte contre la barbarie du Macédonien comme un barbare lui-même<sup>177</sup>, évoque la "trahison" de ce Gylon. Ce dernier, Athénien du Céramique, occupait à Nymphaion une fonction non précisée par le discours, mais où les commentateurs ont généralement vu<sup>178</sup> celle de commandant d'une garnison athénienne ou de chef (phrourarque ?) d'une clérouquie<sup>179</sup>, compte tenu de l'acte qu'accomplit soi-disant le personnage : Eschine affirme, en effet, qu'il livra Nymphaion aux ennemis, alors qu'elle était en possession d'Athènes et, condamné à mort, se réfugia dans le Bosphore (cimmérien) où les tyrans locaux lui firent cadeau de la localité appelée Kèpoi. Ce texte très souvent commenté peut s'entendre de la manière suivante. Les ennemis auxquels Gylon livre la cité ne peuvent guère être que les tyrans mentionnés ensuite<sup>180</sup>, autrement dit les Spartocides, sinon on ne voit pas pourquoi l'Athénien reçut une telle récompense : on sent cependant la réticence d'Eschine à nommer

ces ennemis, car à l'époque du discours, en 330 a.C., les relations sont plus qu'amicales entre les Athéniens et les maîtres du Bosphore. La condamnation à mort est invérifiable : Gylon maria ses filles à Athènes<sup>181</sup>, ce qui n'implique pas nécessairement qu'il soit rentré lui-même ; mais s'il fit le voyage, il pourrait avoir bénéficié, le cas échéant, soit de la clémence des Trente, soit de l'amnistie lors du retour à la démocratie. Nous disposons d'une information supplémentaire sur le personnage, fournie par Démosthène lui-même dans son deuxième discours *Contre Aphobos*<sup>182</sup> : l'orateur y témoigne lui-même du fait que son grand-père avait été débiteur de la cité, mais qu'il s'était entièrement acquitté de sa dette. On en a conclu à l'existence d'une amende infligée au personnage et on a établi un rapprochement entre l'amende et la trahison<sup>183</sup>, même si l'origine de la dette n'est pas précisée, ni par conséquent le lien établi explicitement avec l'épisode de Nymphaion.

Des rapports précis sont enfin attestés entre le Bosphore et Athènes à l'époque des Trente : on trouve ainsi des exilés athéniens à la cour de Satyros, tel le jeune Mantithéos évoqué par Lysias<sup>184</sup>, qui y séjourne "avant le désastre de l'Hellespont" à Aigos-Potamos en 405, ce qui nous donne donc un *terminus ante quem* pour l'établissement de ces relations. De même, il y avait très probablement à Athènes au tout début du IV<sup>e</sup> s., vers la fin du règne de Satyros I (433/2-389/8 a.C.), des exilés bosporans, opposants aux Spartocides, comme le sous-entend le *Trapézitique* d'Isocrate<sup>185</sup>, prononcé sans doute vers 393 a.C. : les commentateurs ont voulu voir, dans les "exilés" mentionnés, des gens réfugiés à Théodosia<sup>186</sup>, mais compte tenu du contexte du discours, il est beaucoup plus probable que ces exilés se soient trouvés à Athènes, à une époque où le fils du Bosporan Sopaïos, qui raconte ses mésaventures avec le banquier Pasiôn, y était aussi et fut accusé de les fréquenter. Tous ces épisodes permettent de conclure que les relations entre Athènes et le Bosphore ne suivirent pas un cours linéaire dans le dernier tiers du V<sup>e</sup> s. et qu'avant les relations stables du IV<sup>e</sup> s., il y eut d'importantes fluctuations.

### Privilèges économiques réciproques

La grande époque des relations entre Athènes et le Bosphore est, en effet, le IV<sup>e</sup> s. et le début du III<sup>e</sup> s., jusqu'au règne de Spartokos III (304/3-284/3) : tout au moins, ces relations sont-elles désormais attestées aussi bien par les textes littéraires<sup>187</sup> que par les inscriptions. Le réchauffement semble se produire à la toute fin du règne de Satyros<sup>188</sup>, autrement dit dans les années 395-393<sup>189</sup>, période pour laquelle le *Trapézitique*, déjà évoqué, mentionne<sup>190</sup> les privilèges accordés, de manière encore épisodique, par le souverain aux Athéniens, alors que l'épisode de Gylon est largement oublié. Sopaïos y rappelle la situation de monopole<sup>191</sup> dont les Athéniens ont souvent joui grâce à Satyros en cas de *spanis sitou* : "souvent déjà lors de disettes de blé, ils ont renvoyé vides les navires des autres et vous ont autorisés à exporter". Il s'agit bien ici de l'octroi ponctuel de l'*exagôgè*, c'est-à-dire d'une licence d'exportation qui précède par nature toute exemption de taxe, ou plus exactement de l'interdiction de l'*exagôgè* depuis le Bosphore aux ressortissants de toutes les cités sauf Athènes. On peut se demander où se situe la disette, dans ces cas-là, et si elle touche d'abord le côté de l'offre ou celui de la demande : ceux qui souhaitent minimiser les capacités productives du Bosphore y verront naturellement un problème affectant ce dernier ; mais, il est sans doute plus intéressant d'interpréter ces cas de *spanis sitou* en termes de demande excessive, exactement comme ce fut le cas dans les années 330-325 a.C. où Cyrène fut assaillie de demandes de blé de la part des cités égéennes<sup>192</sup>. Le second privilège octroyé aux Athéniens par Satyros n'a guère attiré l'attention des historiens, malgré son importance : il consiste à accorder aux Athéniens un jugement généralement préférentiel (officieusement ?) dans les conflits relatifs à des contrats qui, dans le contexte, ne peuvent être que commerciaux et dont le roi a à connaître : **kai; ejh toi~ ijliwi~ sunbolaioi~, wj ekeinoi [s.e. Satyros et Sopaïos] kritai; gignontai, oujmonon ifson ajl la; kai; plewn efonte~ apercesqe**<sup>193</sup>. C'est là une indication précieuse sur la juridiction qui pouvait exister dans le royaume du Bosphore dès le début du IV<sup>e</sup> s. Pourtant, le roi ne juge point de tout conflit, comme en témoigne son refus de trancher l'affaire qui oppose Pasiôn au fils de Sopaïos, au motif que le contrat (là encore *symbolaion*) a été conclu à Athènes et non à Panticapée<sup>194</sup>, suivant en cela la règle générale qui voulait qu'une plainte ne fût recevable qu'au lieu de conclusion du contrat<sup>195</sup>.

Au témoignage d'Isocrate succède celui de Démosthène dans son *Contre Leptine*<sup>196</sup> en 355/4, où il est question cette fois de Leukôn I : comme son père l'avait fait avant lui à une date sans doute postérieure au *Trapézitique*,

il a accordé l'atélie sur le blé aux marchands en partance pour Athènes et autorise ceux-ci à charger avant les autres. Cette *ateleia* constitue un avantage considérable puisque, comme le précise Démosthène, le roi percevait une taxe du 1/30<sup>e</sup> sur les exportations de blé<sup>197</sup>, supérieure à l'habituelle *pentékostè* ; en ce qui concerne le second privilège, il s'agit bien du même que celui accordé précédemment par Satyros. On peut s'interroger pour savoir si l'*ateleia* ne concerne que l'exportation ou si les marchands qui destinent à Athènes le grain qu'ils vont acheter sont également exemptés de la taxe d'entrée dans le port : Démosthène ne s'intéresse qu'à l'exemption portant sur les produits exportés et on ne peut rien déduire du *Contre Leptine* sur la portée totale réelle de la mesure. Il n'est pas impensable, malgré tout, que l'octroi de ces privilèges depuis Panticapée et Théodosia, à partir de l'inclusion de celle-ci dans le royaume, n'ait pas empêché le souverain de toucher le revenu des taxes d'entrée dans les deux ports<sup>198</sup>, ce qui expliquerait aussi son empressement à favoriser les marchands les plus nombreux, c'est-à-dire ceux qui faisaient route vers le Pirée.

Un autre point mérite d'être souligné : dans le *Contre Leptine*, ce sont tous les marchands qui se rendent à Athènes (**τοιῶν ἀγοῦσιν Ἀγῳαζῶν**) qui sont concernés par ces mesures<sup>199</sup> et non les seuls citoyens auxquels s'adresse l'orateur ; tout est donc affaire non de "nationalité", mais de destination<sup>200</sup>, même si Démosthène tend ensuite à faire croire à ses auditeurs qu'ils furent seuls concernés par le privilège<sup>201</sup>. Mais de nombreux étrangers, métèques ou *xenoi*, participaient à ce commerce et il est impensable que seuls les citoyens aient bénéficié de la mesure. Dans ces conditions, il n'y a pas lieu de croire non plus que les *emporoi* bosporans, dans la mesure où il y en eut, en aient été exclus, comme le pense Bresson<sup>202</sup>, ce qui aurait été inéquitable pour les locaux. Ce dernier opère un rapprochement intéressant avec un texte de Diodore (20.24) évoquant l'octroi de l'atélie et la dispense d'*eisphorai* pour les habitants de Panticapée par le roi Eumélos en 310 a.C., autrement dit l'immunité fiscale aussi bien pour la taxation directe qu'indirecte, taxe du trentième comprise. Pourtant, la portée d'une telle mesure, qui entre dans une série de réformes institutionnelles propres à ce roi (dont le rétablissement de la *patrios politeia*), est beaucoup plus générale que celle accordée aux marchands chargeant pour Athènes et, si elle inclut nécessairement l'exemption de taxe portuaire, elle n'est pas conçue comme un mécanisme de compensation dans une situation qui aurait été défavorable aux gens du cru. Elle est par ailleurs bien plus tardive, quelque quarante ans après les décisions de Leukôn.

Tous les privilèges reçus par les Athéniens ou les commerçants naviguant vers Athènes sont également évoqués dans le célèbre décret d'Andrôtion en 347/6 a.C.<sup>203</sup>, où sont honorés les fils de Leukôn, Spartokos II, Pairisadès I et, grâce à un ultime amendement, Apollonios. La raison de ces honneurs est la perpétuation, sans davantage de précisions, des avantages accordés jadis aux Athéniens par Satyros et Leukôn à propos de "l'exportation du blé" (l. 15 et 20-22), soit la priorité de chargement et l'atélie. Il est clair que ce décret fait suite à la mort de Leukôn en 349/8 a.C. et qu'il sanctionne le renouvellement par les partenaires de leurs accords bilatéraux. Le décret de 347/6 a.C. donne l'impression que ce sont les Spartocides qui ont sollicité les Athéniens plutôt que l'inverse, puisqu'ils leur ont adressé une lettre transmise par l'intermédiaire d'ambassadeurs (l. 9-11), mais on peut également soupçonner les Athéniens de dissimuler la démarche qu'ils ont eux-mêmes effectuée les premiers auprès des Bosporans pour s'assurer de l'*ekpompè tou sitou*. Par ailleurs, la lettre royale devait non seulement renouveler le privilège, mais aussi évoquer un détail désagréable pour les Athéniens et qui semble être resté pendant à la mort de Leukôn : une dette à l'égard de ses fils, qui fait une discrète apparition vers la fin du décret (l. 53-54). On s'interrogera naturellement sur la nature possible de cette dette dont un règlement rapide (pour le même mois) est prévu par le décret. Il n'y a guère que deux possibilités, entre lesquelles il est difficile de choisir : soit les Athéniens sont débiteurs des Spartocides au titre d'un achat public de grain qu'ils n'ont pas encore réglé ; soit ils ont bénéficié d'un prêt de la part de Leukôn, solution tout à fait envisageable puisque le roi disposait d'un compte en banque fourni dans la cité<sup>204</sup>. Les Athéniens sont, cependant, en mesure de satisfaire une demande explicite des nouveaux souverains, qui ont souhaité obtenir l'envoi de spécialistes de la marine de guerre, appartenant à un groupe appelé *hyperesia*, certainement pour moderniser leur propre flotte<sup>205</sup>.

La politique des Spartocides à l'égard des Athéniens se poursuit durant le règne de Pairisadès seul (344/3-311/0 a.C.), comme en témoigne surtout un passage du *Contre Phormion* de Démosthène vers 327/6 a.C., où

l'on voit le roi faire proclamer par héraut l'atélie pour l'exportation du grain à destination d'Athènes<sup>206</sup>. Là encore c'est bien la destination qui compte, avec toutes les implications notées précédemment : ainsi, toute personne capable de prouver, quel que fût son statut, qu'elle se rendait à Athènes, pouvait en bénéficier, comme on le voit, dans le même discours<sup>207</sup>, avec le cas de l'esclave Lampis, qui trahit les Athéniens en vendant son blé à Akanthos contre la réglementation existante. Pour faire l'objet d'une telle proclamation, peut-être ce privilège avait-il été provisoirement suspendu<sup>208</sup> pour diverses raisons : aux difficultés créées par Philippe II dans les Détroits à partir des années 340-330 a.C., qui furent un facteur essentiel de perturbation dans les livraisons de blé à Athènes<sup>209</sup>, vint s'ajouter l'instabilité militaire du royaume dont témoigne la guerre par ailleurs inconnue entre "Pairisadès et les Scythes" évoquée au début du discours<sup>210</sup>. Rien, cependant, ne vient contredire l'idée que tout au long du IV<sup>e</sup> s., au moins jusque dans les années 320, cruciales à bien des égards, les relations entre Athènes et les rois du Bosphore aient été cordiales et fondées sur l'intérêt réciproque : de fait, les privilèges concédés par les Athéniens aux Spartocides ne sont pas moindres.

Ainsi, la raison pour laquelle Démosthène, dans son *Contre Leptine*, s'oppose à la loi que celui-ci avait fait voter en 356 et qui prévoyait la suppression générale des immunités, est que le premier lésé serait d'emblée Leukôn. Celui-ci bénéficiait à Athènes de deux privilèges concomitants : la *politeia*<sup>211</sup> et, surtout, l'*ateleia*<sup>212</sup>, longuement évoquées par Démosthène et qui avaient fait l'objet de plusieurs décrets athéniens<sup>213</sup>. Sur l'atélie de Leukôn, le propos de Démosthène est franchement contradictoire, signe qu'il a certainement des choses à dissimuler ! D'un côté, il prétend que seuls Leukôn et ses enfants bénéficient de cette atélie, qui au fond ne serait pas si importante que cela quand on la compare à celle que lui-même accorde à l'ensemble des Athéniens sur l'exportation du blé ; de l'autre, il s'en prend à Leptine en citant Leukôn comme le premier touché et, violemment, par les effets de cette loi. Toute la question est donc de savoir ce qui se cache derrière cette atélie et quelles sont les taxes que devra payer Leukôn si on la lui ôte. Les seules et uniques charges auxquelles Démosthène fait ici explicitement allusion sont les liturgies : Leukôn a beau être absent, les Athéniens pourront désormais l'atteindre sur place par l'intermédiaire de son compte en banque toujours garni et la procédure de l'*antidosis*<sup>214</sup>, comme le rappelle très concrètement Démosthène, qui a beau jeu d'invoquer ensuite les sentiments du prince, dont la *philotimia* plus que la *chreia* serait ici en jeu<sup>215</sup>...

Les historiens modernes<sup>216</sup> ont généralement suivi Démosthène dans son interprétation purement honorifique de l'atélie de Leukôn, quoique la situation ne soit pas aussi simple : comme le rappelle déjà le scholiaste du *Contre Leptine*<sup>217</sup>, cette exemption porte à la fois sur les liturgies du roi et sur son activité commerciale (*emporia*) et l'*ateleia* ici mentionnée contient probablement aussi la réciproque exacte de l'atélie accordée par le Spartocide, autrement dit l'exemption de la *pentèkoste*<sup>218</sup>. Tout d'abord, lorsque Démosthène prétend que les seuls bénéficiaires de cette atélie civique sont le souverain et ses enfants, il omet simplement de préciser que tout navire chargé de blé arrivant à Athènes en provenance du Bosphore le fait au nom du souverain, puisque Leukôn est considéré comme le "maître du blé" selon les termes mêmes de Démosthène, c'est-à-dire qu'il dispose d'un contrôle au moins sur la circulation de ce blé<sup>219</sup>. Cette atélie a priori individuelle est, en fait, bel et bien collective. Deuxième élément qui vient corroborer cette interprétation : la clause pour ainsi dire négative de rétorsion dans le décret de 347/6<sup>220</sup>, où il est précisé que si les privilèges octroyés par Leukôn et Satyros sont reconduits, "ils (les fils de Leukôn) ne subiront aucun préjudice de la part du peuple des Athéniens" (l. 19-20). Certes une telle clause est banale et destinée à souligner la réciprocité coutumière de l'octroi des privilèges, mais elle prend un relief particulier si l'on songe aux avantages matériels susceptibles de s'évanouir. Enfin, cette atélie n'est pas totalement inédite, si l'on songe qu'en 410 a.C., lorsque les Athéniens instituèrent au lieu-dit Chrysopolis près de Chalcédoine un droit de péage du 10<sup>e</sup> pour les navires entrant et sortant du Pont<sup>221</sup>, ils en exemptèrent les cargos à destination du Pirée et des ports alliés. Oliver<sup>222</sup> invoque encore en faveur de cette hypothèse très séduisante le fait que les copies des décrets en l'honneur de Leukôn étaient érigées en trois endroits-clés<sup>223</sup> : à Panticapée, à Hiéron<sup>224</sup> et, surtout, au Pirée : cela n'aurait eu aucun sens s'il ne s'était agi d'informer les marchands, tout au long du trajet emprunté par les navires, toute la question

étant au fond de savoir si des *emporoi* extérieurs au cercle des rois du Bosphore pouvaient éventuellement avoir accès à ces privilèges au nom du souverain.

C'est donc sans étonnement que l'on trouve, sous la plume de Démosthène, le terme de *synthèkai*<sup>225</sup>, pour désigner le contenu des stèles qui portent ces décrets. La question de savoir si l'on peut formellement qualifier cet échange de libéralités de *synthèkai*, autrement dit de conventions commerciales, a été largement débattue<sup>226</sup>, même si ce point n'importe guère ici à mon sens, car il ne change pas les conditions mêmes de l'échange, où les privilèges seront en l'occurrence strictement réciproques. L'essentiel est bien d'observer qu'aux yeux de Démosthène l'érection des stèles a valeur de convention : **Mh;gar oi;sq' u;ni;n a;l lo ti ta; sth;va- e;stawai tauta~ h;|toutwn pantwn wn e;|et' h;|dedwkate sunqhka~**, "n'allez pas croire que ces stèles dressent devant les yeux autre chose que les conventions des avantages par vous reçus ou accordés"<sup>227</sup>. Concernant la date d'octroi de cette atélie, aucun élément n'autorise en revanche à considérer qu'elle ait été accordée au roi du Bosphore dès l'époque de Satyros. Certes, Satyros a lui aussi été honoré en son temps comme le furent ensuite ses petits-fils<sup>228</sup>, mais on ne sait de quels privilèges il est alors question. Par ailleurs, rien n'est dit dans le *Trapézitique* en 393 a.C. des avantages éventuels dont aurait pu bénéficier le fils du Bosporan Sopaïos en arrivant à Athènes avec ses deux navires chargés de grain<sup>229</sup> et rien ne permet de dire qu'il fut exempté des taxes portuaires<sup>230</sup>. Au contraire, ces relations semblent s'être développées graduellement et c'est avec Leukôn seulement que la liste des privilèges réciproques fut la plus aboutie.

Quelle qu'ait été l'évolution du processus, il faut en tout cas cesser définitivement de considérer les relations entre les rois du Bosphore et la cité d'Athènes comme purement diplomatiques, au moins de la part des premiers, qui ne manifesteraient ici que leur désir de paraître moins barbares et ne songeraient qu'à leur image de marque, l'octroi d'honneurs dans la cité par excellence constituant une manière de certificat d'hellénicité. Il n'est pas question naturellement de nier le versant diplomatique de ces relations, mais d'affirmer que celles-ci sont fondées d'abord et avant tout sur un intérêt réciproque bien compris où le profit a toute sa place d'un côté comme de l'autre : Athènes dépend des importations pontiques et, surtout, bosporanes ; les rois dépendent d'Athènes pour écouler une part substantielle de leur production de manière stable. Il faut donc revenir sur les chiffres avancés par Démosthène, même s'ils ont déjà fait couler une encre abondante. Il est désormais indéniable, et il faut considérer ce point comme un acquis<sup>231</sup>, que les 400 000 médimnes "qui arrivent ici de son pays [celui de Leukôn]"<sup>232</sup>, sont envoyés sur une base régulière que l'on peut considérer comme annuelle : rendent ce fait indubitable tant l'utilisation du présent (**par'ekeinou deur'afiknouenai**) que l'insistance de Démosthène à montrer que les bienfaits de Leukôn sont "permanents" (**sunecw~ h;|n~ eu'poiwn**<sup>233</sup>). Par ailleurs, le chiffre lui-même est difficilement contestable, puisque Démosthène invite ses auditeurs à vérifier sur ce point le registre des sitophylaxes<sup>234</sup> et, si retors et dissimulateur soit-il parfois, l'orateur est trop habile pour prendre le risque de renvoyer à un document qui ne servirait qu'à le convaincre de faux témoignage. Enfin, ce chiffre est d'autant plus crédible que les capacités non seulement de production, mais surtout d'exportation du Bosphore, comme on l'a vu précédemment, atteignent au moins le double, sauf catastrophe absolue. Un autre chiffre, donné cette fois par Strabon (7.4.2), vient confirmer celui de Démosthène : Leukôn aurait fait envoyer, depuis Théodosia, 2 100 000 médimnes, donnée trop précise pour être fautive, si l'on peut dire. Bresson<sup>235</sup> a proposé, de manière ingénieuse, de voir dans ce chiffre une donnée épigraphique : il aurait figuré sur une stèle, du type de la fameuse stèle de Cyrène, qui aurait pu être lue par le Géographe ou sa source, et il s'agirait du total des exportations de grain effectuées par le roi depuis la conquête de Théodosia, soit environ "200 000 médimnes par an, avec une annexion en 360". Le port de Théodosia ayant des capacités au moins égales et sans doute supérieures à celui de Panticapée<sup>236</sup>, une moyenne annuelle de 200 000 médimnes est parfaitement acceptable. Toutes ces quantités sont également corroborées par deux passages de Théopompe et de Philochore<sup>237</sup> relatifs aux bateaux interceptés à Hiéron par Philippe II en 340 a.C. : il y aurait eu là 180 navires chargés de grain pour Athènes, ce qui à raison de 3000 médimnes par cargaison, donne un total pour ce convoi de 540 000 médimnes<sup>238</sup>.

Ces rapports d'intérêt mutuel entre Athènes et le Bosphore dépassent parfois (ou souvent ?) la question vitale, celle de la survie des Athéniens. Il y a du profit à faire des deux côtés, comme le montre le cas, cité par Démosthène

lui-même qui trahit là peut-être le fond de sa préoccupation personnelle, de la disette de 357 a.C.<sup>239</sup> : durant celle-ci, Leukôn **ου̅νω̅νον̅ υ̅β̅ιν̅ ι̅κανον̅ σ̅ιτων̅ ἀ̅πο̅στε̅ϊ̅λων̅, ἀ̅λλ̅α̅ τ̅ο̅σ̅ου̅των̅ ὠ̅στε̅ πε̅ντε̅κα̅ϊ̅δε̅κ̅ ἄ̅γ̅γ̅υ̅ρι̅ου̅ τα̅ντα̅ (...)** **προ̅σπε̅ρι̅γεν̅ε̅σ̅θαι̅**, “non seulement vous fit parvenir du grain en quantité suffisante, mais en une telle quantité que cela généra un bénéfice de quinze talents”. L’interprétation traditionnelle de ce texte<sup>240</sup> consiste à voir dans cet envoi un don, dont le total est réparti entre une distribution gratuite et une vente par réexportation qui procure un bénéfice, une fois couverts les besoins de base. Pourtant, même si l’on ne peut pas exclure cette dernière possibilité, on n’oubliera pas que le verbe **ἀ̅πο̅στε̅ϊ̅λων̅** ne garantit pas à lui seul qu’il s’agisse d’un don : ainsi, c’est à peu près dans les mêmes termes que s’exprime Strabon, dans le passage évoqué à l’instant, pour dire que Leukôn avait fait envoyer (**π̅εν̅υ̅αι̅**) 2 100 000 médimnes de grain depuis Théodosia et personne ne songe à un don dans ce cas-là. S’il s’était agi d’un don en 357, Démosthène se serait empressé de le souligner<sup>241</sup>, puisqu’il tient à marquer par tous les moyens la générosité et les bonnes dispositions du Spartocide. La présence du verbe **ε̅υ̅ρ̅γ̅ε̅θ̅η̅κ̅εν̅** pour qualifier l’action ne change rien à l’affaire : l’évergétisme, fût-il royal, commence lorsque le bénéficiaire le perçoit comme tel et l’on pourrait citer de nombreux évergètes qui nous paraissent avoir abusé de situations de faiblesse. En l’occurrence, le roi a peut-être simplement vendu son grain à un prix raisonnable, d’autant plus raisonnable du reste qu’il ne payait pas la *pentékostè* grâce à son atélie, et une partie du produit de l’achat par les Athéniens a été reversée sur le marché au même prix, bref sans bénéfice dans un premier temps ; puis il restait du grain qui fut vendu à un prix supérieur, lequel généra un profit de 15 talents. Autrement dit, la cité elle-même aurait peut-être joué sur les prix dont on connaît très bien les fluctuations possibles en période de disette<sup>242</sup>. Quant à savoir où furent vendus les médimnes restants, rien ne s’oppose à ce que cette vente ait eu lieu à Athènes à destination de particuliers désireux de constituer des stocks au-delà du strict nécessaire. Rien n’empêche non plus d’imaginer une réexportation, considérée aujourd’hui à nouveau comme parfaitement possible<sup>243</sup>. Mais le texte même de Démosthène implique bien que c’est à la cité que profita le bénéfice et donc que c’est elle qui avait acheté et revendu le blé, dans le cadre de la *sitônia*, dont c’est peut-être là la première attestation. À ce compte-là, les 400 000 médimnes de Leukôn ne sont peut-être pas tous destinés à couvrir les seuls besoins athéniens : si les relations économiques entre les Athéniens et les Spartocides sont essentielles aux yeux de ces derniers, c’est sans doute aussi à cause du rôle de marché de transit joué par le Pirée et de la capacité redistributive de celui-ci. On peut même concevoir que les Athéniens aient garanti au blé bosporan une sorte de prix-plancher à l’achat et que les Spartocides aient privilégié la sécurité de leurs débouchés, malgré la forte demande émanant d’autres cités, ainsi que celle du revenu des taxes portuaires.

À partir du dernier tiers du iv<sup>e</sup> s., les témoignages s’amenuisent. On dispose malgré tout d’un fragment de décret daté des années 334/3-314/3 a.C., qui a fait récemment l’objet d’une révision drastique<sup>244</sup>. Autant que l’on puisse en juger malgré les lacunes, il y est question de cinq (?) personnages du Bosphore, très certainement des fonctionnaires de l’administration royale, honorés, entre autres, pour avoir bien accueilli “ceux qui se rendent au Bosphore”, une clause classique qui témoigne de la continuité d’un certain type de relations. Il n’est pas impensable, malgré tout, comme le pensait Brashinskij, que ce décret entretienne un rapport avec le passage de Dinarque<sup>245</sup> concernant les statues de bronze que Démosthène avait fait ériger pour Pairisadès I, Satyros II et Gorgippos. Mais on ne peut pas aller plus loin. Le dernier document du iv<sup>e</sup> s. est un inventaire d’Athéna du tout début du iii<sup>e</sup> s. a.C.<sup>246</sup> qui fait état d’une couronne, probablement consacrée par Spartokos “du Pont”. Enfin, le décret<sup>247</sup> en l’honneur de Spartokos III (304/3-284/3 a.C.), qui date de 285/4 a.C., est beaucoup moins explicite que les textes précédents en termes de privilèges accordés par le roi et montre peut-être que les relations ont partiellement changé de nature entre la cité et le Bosphore. Même si les Athéniens sont parvenus à se débarrasser de la garnison macédonienne dans l’*asty*, ce dont témoignent les *eutychèmata* mentionnés dans les considérants (l. 22), le iii<sup>e</sup> s. a.C. reste une période difficile en termes d’approvisionnement pour Athènes<sup>248</sup>. On ne s’étonnera donc pas de voir le souverain spartocide figurer parmi les bienfaiteurs des Athéniens, auxquels il procure 15 000 médimnes de blé à titre gracieux, comme d’autres à la même époque et dans les mêmes conditions : rien à voir cependant avec les 400 000 médimnes importés au milieu du iv<sup>e</sup> s., quoique les deux chiffres ne soient guère comparables, puisque le second est un don tandis que l’autre représente un total annuel d’achats. Mais il n’est

plus question d'atélie. Le seul souvenir que conserve ce document d'un traité entre les deux États ne concerne pas leurs relations commerciales, mais l'assistance militaire que les Athéniens s'étaient engagés à fournir en cas de difficulté du royaume spartocide. Il est clair que cette alliance défensive, à l'évidence réciproque<sup>249</sup>, est antérieure à l'époque de Spartokos III, puisqu'elle concerne d'abord et avant tout ses "ancêtres" (l. 17-18), mais nous ignorons sa date précise. On peut simplement supposer qu'elle est postérieure à Leukôn, car on ne voit pas pourquoi elle serait passée sous silence aussi bien par Démosthène que par le décret d'Androtiôn. Il n'est pas impensable qu'il faille la situer à l'époque des difficultés rencontrées par le royaume à la mort de Pairisadès I en 310 a.C., avec les violents conflits dynastiques qui s'ensuivirent et les ambitions territoriales d'Eumélos (310/9-304/3 a.C.) à l'encontre des populations locales. Le décret mentionne également (l. 14-15), à propos des *progonoi* du roi, outre l'octroi de la *politeia* qui rappelle le *Contre Leptine*, l'existence de statues en bronze d'une part à l'agora, d'autre part à l'*emporion*, autrement dit au Pirée et très certainement à proximité des stèles précédentes : cet honneur n'apparaît pas chez Démosthène, qui l'aurait à coup sûr mentionné le cas échéant, ni dans le décret d'Androtiôn pour les fils de Leukôn. Il convient donc de considérer que ces statues sont postérieures à 347/6 a.C. De fait, il convient de les identifier avec celles, déjà évoquées, qui sont mentionnées par Dinarque en 324 a.C. dans son *Contre Démosthène*<sup>250</sup>, où il est question des *eikones* de bronze que l'homme politique avait fait octroyer sur l'agora à Pairisadès I, Satyros II, fils du précédent, et un nommé Gorgippos, personnage identifié par Heinen<sup>251</sup> à juste titre comme l'un des fils de Pairisadès I. Spartokos III est à son tour honoré de statues en bronze, mais la différence d'emplacement est notoire : l'une sera érigée sur l'agora, l'autre sur l'acropole. Le lieu est prestigieux, mais il est nettement moins significatif que le Pirée sur le plan économique : simplement, ce lieu classique d'exposition des honneurs rendus aux Spartocides est toujours aux mains des Antigonides. Quoi qu'il en soit, après les années 280 a.C., les relations économiques entre Athènes et le Bosphore cimmérien ne sont plus que l'ombre<sup>252</sup> de ce qu'elles avaient été au milieu du IV<sup>e</sup> s., phénomène qui s'explique non seulement par les éventuelles difficultés de production rencontrées par le Pont Nord, mais aussi, du côté athénien, par la perte de contrôle du Pirée, puisque pour l'essentiel entre 295 et 229 a.C., l'*emporion* fut sous contrôle macédonien<sup>253</sup>. Cette perte signifiait pour les Spartocides celle de leur débouché essentiel.

En guise de conclusion à ce chapitre sur l'aspect institutionnel et interétatique de ces relations commerciales, il convient de souligner d'emblée leur caractère a priori asymétrique, puisque l'on a affaire dans un cas à un royaume et, dans l'autre, à une cité. De fait, la grande différence réside dans la "maîtrise du grain" qui revient au roi au moins dans sa mise en circulation, tandis que du côté athénien, si l'on met de côté les cas de *sitônia*, le grain est acheté puis revendu par des individus agissant à titre privé, même si le cadre de leurs activités est progressivement réglementé. Pourtant, les marchands agissant pour Athènes n'étaient en aucun cas dépaysés lorsqu'ils se rendaient chez les Spartocides, car ils y trouvaient un ensemble d'institutions commerciales qui devait leur rappeler fortement celui du Pirée. On a ainsi évoqué les différents privilèges de l'*exagôgè*, de la priorité de chargement et, surtout de l'atélie ; on pourrait encore citer les jugements rendus en cas de conflits entre marchands<sup>254</sup> ou les *ellimenistai* qui officient dans le port de Panticapée<sup>255</sup> et tiennent un registre des entrées et sorties de marchandises. J'ai eu l'occasion de souligner ailleurs<sup>256</sup> à quel point le royaume du Bosphore utilisait, dans ses relations avec les cités, le langage qu'elles étaient susceptibles de comprendre. Il me semble que l'on peut aller encore plus loin et dire que le Bosphore s'est doté au IV<sup>e</sup> s. d'institutions commerciales imitant celles des cités dotées d'*emporion* comme Athènes en particulier, précisément à cause des relations qu'il entretenait avec leurs ressortissants. Même si le sujet est biaisé par la nature de la documentation, qui a trait avant tout aux affaires marchandes, il est frappant de constater que les seules institutions ou presque que nous connaissons pour le Bosphore ont un rapport avec le commerce ; c'est ce contexte qui permet, semble-t-il, de rendre compte de cette forme de mimétisme, mieux que ne peut le faire toute tentative pour retrouver dans le royaume du Bosphore les institutions de l'*apoikia* originelle. En matière de législation sur le transport du blé, on peut aller jusqu'à dire que les Spartocides se sont, pour ainsi dire, alignés sur le système des Athéniens, sans doute à la demande même de ceux-ci : l'*ateleia* octroyée à "ceux qui exportent en direction d'Athènes" fait nettement écho à la loi bien connue sur le nécessaire retour au Pirée des navires chargés de blé.

## Mytilène : l'exception ?

Selon Bresson<sup>257</sup>, le privilège de préemption octroyé par les rois du Bosphore aux navires en partance vers Athènes n'est compréhensible que si d'autres cités cherchaient à s'y procurer leur grain. Et il convient de faire ici un sort particulier à l'accord attesté avec Mytilène, qui nous permet de mieux évaluer les rapports avec Athènes. Cet accord est le seul cas connu<sup>258</sup>, ce qui est peut-être purement le fruit du hasard, à moins que cela ne reflète le rôle écrasant joué par le Pirée comme place de transit dans les relations entre le Bosphore et l'Égée. En tout cas, Mytilène est située suffisamment haut sur l'itinéraire qui mène au Pont pour avoir bénéficié de ses propres conventions avec les Spartocides. Déjà en 428/7 a.C.<sup>259</sup>, comme on l'a vu, les Mytiléniens avaient fait venir du Pont "des archers et du blé", avant de se révolter contre Athènes. Rien ne dit que ce blé soit venu exclusivement du Bosphore cimmérien, mais lorsqu'il est question de blé, c'est souvent ainsi que les auteurs anciens entendent le mot Pont. Plus tard, à l'époque où ils accordent des privilèges aux Athéniens, les Spartocides en octroient également à ces mêmes Mytiléniens, qui nous sont connus par un fragment de décret mutilé dans sa partie droite<sup>260</sup>. Leukôn et ses fils, donc à une date proche de la fin du règne de celui-ci, accordent aux insulaires de payer, sur l'achat du grain, d'une part une taxe du 1/60<sup>e</sup>, mais aussi une taxe du 1/90<sup>e</sup>. Selon Dittenberger et si l'on accepte sa restitution de la partie finale<sup>261</sup>, ces taxes s'appliqueraient en s'additionnant, dans une limite de 100 000 médimnes, à moins (toujours selon lui) que la taxe du 1/90<sup>e</sup> ne s'applique aux 100 000 premiers médimnes et la première au reste<sup>262</sup>. La première solution paraît à peu près exclue. En effet, l'idée qu'il faille additionner deux taux différents d'un *telos* identique (en l'occurrence, la taxe à l'exportation), pour l'appliquer à une même quantité, semble particulièrement complexe, surtout dans sa mise en œuvre ; par ailleurs, l'opération n'aboutirait ainsi qu'à une réduction de tarif minimale par rapport à la taxe normale du 1/30<sup>e</sup> ; surtout, on ne comprend pas ce qu'il advient au-delà de la quantité considérée, même si Dittenberger suppose (mais sur quels fondements ?) que s'applique alors une taxe réduite du 1/90<sup>e</sup>. La deuxième solution est plus intéressante, même s'il est difficile de comprendre pourquoi l'avantage essentiel (une taxe très faible sur les 100 000 premiers médimnes) n'est pas évoqué en premier. On supposera donc que le cas général (taxe du 1/60<sup>e</sup>) est évoqué d'abord, suivi de la mention d'une réduction particulière sur les 100 000 premiers médimnes (taxe du 1/90<sup>e</sup>). Ce faisant, reste non résolue la question de savoir ce que signifie le terme *archeion*, utilisé en apposition semble-t-il à la seconde taxe<sup>263</sup>. S'il s'agit du nom de la taxe, on est alors obligé de considérer qu'il y a là deux taxes de nature distincte. La première taxe du 1/60<sup>e</sup> est parfaitement compréhensible : elle est la taxe "simple"<sup>264</sup>, autrement dit réduite, car correspondant à un demi-tarif sur les exportations de blé des Mytiléniens. La seconde taxe, dite *archeion*, serait différente : elle ne porterait pas sur le droit d'importation ou d'exportation, mais sur autre chose, sans que nous soyons en mesure de préciser ce dont il s'agit, et elle s'appliquerait aux 100 000 premiers médimnes. Le problème est que le terme *archeion*, reste sans parallèle dans cet emploi.

Il existe une dernière solution, qui fait d'*archeion* non plus une apposition, mais un accusatif de relation : le terme qui serait l'équivalent d'*archaion*, signifierait "capital", "montant nu". Mais cette solution, qui est celle de Zhebelev suivi par Grakov, oblige à reconsidérer le contenu de la lacune finale. Tous les commentateurs s'accordent sur le fait qu'il faut restituer là une quantité. Dittenberger, on l'a vu, propose d'y voir une quantité de blé "jusqu'à 100 000 médimnes"<sup>265</sup>. Zhebelev<sup>266</sup> suggère, quant à lui, la restitution d'un montant en argent, qui s'élèverait à 10 talents et auquel s'appliqueraient les taxes. On traduirait donc les l. 4-5 de la manière suivante : "pour un montant (d'achat) s'élevant jusqu'à 10 talents". Mais ces deux hypothèses induisent des situations complètement opposées : la somme de dix talents, en effet, ne permet guère un achat supérieur à 20 000 médimnes, en comptant un prix très bas de 3 dr. le médimne acheté sur le lieu de production. C'est cinq fois moins, dans le meilleur des cas, que les quantités de Dittenberger.

Toute la question, au fond, est de savoir si l'on peut appliquer le terme *archeion*, au sens de capital ou de montant de départ, non plus à une somme en argent, mais à une quantité de blé, ce qui permettrait de conserver la restitution de Dittenberger et de revenir, *grosso modo*, à l'une des interprétations initiales : la taxe générale appliquée aux Mytiléniens serait une taxe du 1/60<sup>e</sup>, sauf pour un montant initial (*archeion*) formé par les 100 000 premiers médimnes, pour lequel elle serait du 1/90<sup>e</sup>. Un tel chiffre a paru très élevé pour

la cité, et même pour l'île, aux historiens, qui le comparent toujours aux 400 000 médimnes importés par Athènes pour sa consommation. C'est oublier que ce chiffre ne représente pas nécessairement un plafond de consommation interne<sup>267</sup> et que Mytilène peut toujours revendre ce blé. Les Mytiléniens avaient, du reste, tout intérêt à exploiter cet avantage fiscal en termes commerciaux, car le prix de revente du grain en devenait d'autant plus attractif. J'interprète donc ce chiffre, sans oublier qu'il est restitué, non comme la limite d'achat possible par les Mytiléniens, mais au contraire comme la preuve que ceux-ci importaient davantage. Il est évident que si le marché de l'île n'avait pas été capable d'absorber spontanément de tels volumes, aucune quantité ne serait précisée. Une telle situation correspond bien à ce que nous connaissons de la situation économique de la cité et de l'île. Comme l'a montré Bresson<sup>268</sup>, de toutes les *poleis* de Lesbos, en effet, ce furent Méthymna et Mytilène qui connurent le développement le plus important, ce qu'il faut attribuer à leur position avantageuse sur le chenal longeant la côte micrasiatique, emprunté par les navires entre le Pont et le sud-est de l'Égée. Mytilène, en particulier, occupait une place véritablement stratégique en termes d'échanges et devait donc servir de plateforme de redistribution régionale pour le blé, étant sans doute le premier port de débarquement de marchandises rencontré par les marchands à la sortie des Détroits. En échange de ce blé, les gens de Mytilène pouvaient exporter les vins célèbres fabriqués chez eux et à Méthymna, dont la réputation s'accrut à partir du IV<sup>e</sup> s. a.C.<sup>269</sup>

Les réseaux athéno-pontiques : “un monde fluide, fluctuant, un monde interlope, un monde d'oiseaux migrants” (Bresson 2000, 148)

Si l'aspect institutionnel et les modalités d'intervention de l'État sont essentiels pour comprendre les fondements sur lesquels reposent les relations économiques entre le Bosphore et l'Égée, l'activité des personnes qui mettent celles-ci en œuvre l'est tout autant, même si jusqu'à présent l'organisation et le fonctionnement de ces réseaux marchands n'ont pas attiré toute l'attention qu'ils méritaient<sup>270</sup>. On prendra ici l'expression “réseau marchand” dans le sens relativement lâche de “relation suivie entre des individus et des groupes poursuivant des buts commerciaux”<sup>271</sup>, tout en retenant des définitions proposées par les sociologues le caractère informel de tels réseaux qui tend à les opposer au caractère formel des institutions<sup>272</sup>. De tous les éléments informels qui en sous-tendent l'organisation, le plus important est de loin la *pistis* sans laquelle aucun réseau, surtout dans ce monde-là, ne peut fonctionner. C'était déjà largement la constatation de Braudel à propos de l'époque moderne<sup>273</sup>, mais cette notion se retrouve dans toutes les études actuelles sur les associations de type réticulaire<sup>274</sup>. C'est ainsi la *pistis* qui régit les rapports entre les banquiers et leurs clients<sup>275</sup>, comme Pasion et le fils de Sopaïos<sup>276</sup> : le premier devient l'ami et le confident du second dans tous les domaines et le ressort fondamental de l'affaire jugée relève de la rupture de cette *pistis* par le banquier selon son accusateur. Par ailleurs, ce sont moins les statuts qui nous intéresseront ici<sup>277</sup>, que les personnes elles-mêmes et les liens qu'elles tissent et qui constituent le maillage primordial de ces relations. Ce maillage humain est, pour ainsi dire, à la société marchande du IV<sup>e</sup> s. ce que le cabotage, selon Horden et Purcell<sup>278</sup>, est à la navigation de l'époque : une toile de fond mouvante et bruisante. Il convient donc de changer d'échelle et d'observer les individus<sup>279</sup>.

Le corpus des orateurs, en particulier dans le *Trapézitique*, le *Contre Phormion* et le *Contre Lacritos*, abonde en informations sur l'organisation de ces réseaux. Il faut noter d'emblée que, contrairement à ce que des sources très athénocentrées peuvent laisser croire, l'exportation du grain bosporan n'est pas aux seules mains des marchands venus d'Athènes ou du monde égéen : certains locaux y prennent également part, toute la question étant de savoir comment et à quel titre. On l'a vu : Leukôn est considéré par Démosthène comme “le maître du grain”<sup>280</sup>, ce qui implique qu'il en maîtrise au moins la circulation et l'exportation. Il en détient ainsi le monopole au sens premier du terme. On en conclura volontiers que le marché n'est pas libre du côté de l'offre, ce qui ne saurait étonner dans un système d'économie royale<sup>281</sup>. Les Bosporans qui exportent du grain ne peuvent donc le faire, on l'a vu, qu'au nom du roi et, le cas échéant, c'est en son nom qu'ils bénéficieront de l'atêlie à partir de Leukôn : avant cette époque, on ne dispose que d'un seul exemple, celui du protagoniste du *Trapézitique* en 393 a.C., mais il paraît suffisamment probant. Celui-ci, qui reste anonyme, se présente comme le fils d'un aristocrate bosporan, Sopaïos, placé à la tête d'un district et/ou domaine important<sup>282</sup> et dont la fille épouse même un

prince spartocide, bref un membre de l'élite locale<sup>283</sup>. Les deux familles sont tellement liées que Sopaios apparaît associé aux décisions du roi Satyros en ce qui concerne les relations avec Athènes : l'un et l'autre font des Athéniens "plus de cas que des autres Grecs" et ensemble leur octroient l'*exagôgê*<sup>284</sup>. Autrement dit, lorsque le fils de Sopaios arrive à Athènes avec "deux navires de grain"<sup>285</sup> que son père a fait charger pour lui, il est clair que c'est bien sa position sociale particulière qui l'y autorise. On ne connaît pas d'autre exemple d'*emporos* bosporan qui se rende à Athènes pour y écouler sa marchandise, mais l'on sait que des gens du Pont résidaient à Athènes, au service du souverain : c'est ainsi que Satyros, au moment de l'arrestation de Sopaios, enjoint **toi~ ejjad' epidhmoušin ejk tou Pontou**, "aux gens du Pont résidant ici" de lui reprendre son argent<sup>286</sup>.

Le fils de Sopaios pourrait n'être qu'un jeune aristocrate venu "voir du pays"<sup>287</sup>, comme dit le texte, mais il se trouve que le but premier et avéré de son voyage est bien l'*emporía*, l'activité commerciale, même si l'expression **afm kat'emporian kai; kata; qewrian** se retrouve chez Aristote à propos de Solon de manière quasi-proverbiale<sup>288</sup>. Naturellement, ce ne sont pas les deux navires et leurs quelque 6000 médimnes de grain<sup>289</sup> qui vont permettre d'écouler la production locale, mais les occupations de ce riche héritier à Athènes sont emblématiques de l'activité commerciale de la famille royale et des membres de la cour dont elle est entourée. Son statut de métèque ne fait aucun doute<sup>290</sup>, puisqu'il est soumis à l'*eisphora*, ce qui implique qu'il s'est installé à Athènes le temps de réaliser quelques bonnes affaires, au moins deux années de suite. Car l'homme investit dans le grand commerce : il prête à la grosse aventure. Ainsi, il a fait un prêt pour un navire possédé par un Délien<sup>291</sup>, ce qui lui a valu quelques désagréments avec la justice locale, car Délos était alors considérée comme placée sous la domination d'un ennemi d'Athènes<sup>292</sup>. Et sa fortune est considérable, même si le discours ne fournit à ce sujet que des aperçus : il est clair que le fils de Sopaios ne souhaite pas donner à son jury athénien le montant du dépôt effectué chez Pasion à l'origine, puisque cette partie-là de sa fortune était destinée à rester *aphanês*, invisible. Mais l'on peut déduire de plusieurs passages que ce dépôt s'élevait aux alentours de sept talents<sup>293</sup>.

Le point le plus important concerne la manière dont le personnage s'introduit, sans doute assez vite, dans le milieu de la banque et des échanges : les amis jouent un rôle essentiel dans ces réseaux et, par l'intermédiaire d'un Phénicien nommé Pythodôros, le personnage fait la connaissance du banquier Pasion<sup>294</sup>, dont il devient client. Il est clair que ce Pythodôros, que son ethnique comme souvent suffit à identifier à l'intérieur même de ce monde marchand, ne relève sans doute pas de la même catégorie sociale que le fils de Sopaios. Ce type de relations a souvent gêné les historiens qui auraient voulu pouvoir tracer des limites claires entre au moins deux groupes, d'une part celui de l'élite fortunée investissant une partie de son argent dans des opérations commerciales sans pour autant s'occuper des basses tâches et, d'autre part, un monde plus pauvre sans lien réel avec la vie politique de la cité, celui des *emporoi* et des navigateurs<sup>295</sup>. L'intérêt de la notion de réseaux est ici de montrer que les individus sont capables de s'extraire de leur catégorie sociale par intérêt économique ou, plus exactement, que la catégorie sociale – tout au moins celle où nous plaçons tel ou tel individu – ne constitue en rien un obstacle à l'activité commerciale : c'est dire la porosité de ces groupes qu'une vision fixiste a longtemps isolés les uns des autres selon une interprétation purement hiérarchique de la société. Il est même extraordinaire de constater que c'est justement le lien a priori le plus improbable, celui du fils de Sopaios avec le Phénicien, qui est aussi le plus efficace sur le plan de la rentabilité, puisque c'est celui qui crée la relation avec Pasion, même si celle-ci se dégrade ensuite : cette situation illustre parfaitement ce que la sociologie nomme les "liens faibles"<sup>296</sup>, dont la performance est supérieure en matière d'accès à l'information et aux ressources et, par conséquent, pour la défense des intérêts et de la rationalité économiques. Inversement, le fait de rester dans sa catégorie est parfois improductif, comme le montre encore le cas du même Bosporan. Le fils de Sopaios est, en effet, en contact à Athènes également avec un *xenos patrikos*, Philippos<sup>297</sup>, qui entre assurément dans la catégorie inverse des "liens forts", et dont le jeune homme attend spontanément de l'aide lorsqu'il s'agit de fournir des garants dans l'affaire de prêt qui lui vaut un procès : or ce Philippos prend la fuite "devant l'importance du danger". C'est finalement Archestratos, ancien patron de Pasion, qui se portera garant pour sept talents. Enfin, et c'est un point crucial dans le cas des réseaux marchands de l'époque moderne avec lesquels se fait ici la comparaison, l'élargissement des liens hors de la sphère d'origine des individus, signe d'une complexification croissante des réseaux, coïncide

également avec une orientation claire vers un commerce très spécialisé (vin de Madère, diamants, corail)<sup>298</sup> : on peut sans doute risquer l'idée qu'il en va de même, dans le cas qui nous occupe, entre Athènes et le Pont Nord, où la forte ramification des réseaux correspond à un intérêt particulier pour le grain, au moins dans le sens du retour. Dans tous les cas, c'est bien une logique économique qui est ici à l'œuvre.

En sens inverse, parmi les Athéniens qui font leurs ou, tout au moins, des affaires avec le Bosphore, le plus célèbre est assurément Démosthène<sup>299</sup>. On l'a vu : le grand risque implicite de la loi de Leptine, selon ce dernier, serait que Leukôn supprime à son tour l'atélie dont bénéficient les Athéniens à Panticapée et Théodosia. L'orateur invoque naturellement l'intérêt de la communauté et les risques de pénurie, mais il n'est pas impensable que ses propres intérêts aient été également atteints, comme le montre une brève allusion de Dinarque. Dans le discours, déjà évoqué, qu'il rédigea contre l'orateur à l'occasion de l'affaire d'Harpale en 324/3 a.C., Dinarque dresse en effet le portrait d'un Démosthène parfaitement corrompu, qui, entre autres forfaits, aurait touché chaque année mille médimnes de blé des "tyrans du Pont"<sup>300</sup>. De deux choses l'une : ou bien ce "cadeau" est effectivement un pot-de-vin versé en tant que tel à un ami et protecteur des intérêts bosporans à Athènes, ou alors il s'agit simplement de la ristourne consentie au titre de l'atélie sur l'exportation du blé, que l'orateur utilise de manière biaisée pour accabler son adversaire. Dans ce cas, et quels que soient les nécessaires intermédiaires bancaires et commerciaux que l'on doit supposer entre l'homme politique et les souverains spartocides, il faut imaginer que les activités commerciales de Démosthène avec cette région, favorisées par ses évidentes connections familiales et son réseau personnel, le conduisaient à importer quelque 30 000 médimnes annuels, ce qui est considérable au regard des 400 000 médimnes annuellement importés du Pont au milieu du IV<sup>e</sup> s. Quoiqu'il en soit, le choix de Démosthène comme *sitônès* dans les années 330 a.C.<sup>301</sup> s'explique parfaitement dans le contexte de ses relations familiales privilégiées avec le Pont Nord. En-dehors du cas de l'orateur, les mouvements entre Athènes et le Pont sont fréquents et ne paraissent pas poser de problème à ceux qui parlent de s'embarquer. Pasion n'hésite pas à envisager d'aller régler son différend avec le fils de Sopiaios directement à Panticapée pour éviter que sa réputation ne pâtisse des événements<sup>302</sup> ; tout de suite après, le *grammateion* qui lie sur le sujet les deux personnages est confié à Pyron de Phères "qui avait l'habitude d'aller dans le Pont"<sup>303</sup>.

Pour en revenir aux réseaux qui nous occupent, leur organisation interne apparaît assez clairement. Le mode le plus évident d'association est l'entreprise familiale, dont témoigne par excellence le trio formé, vers le milieu du IV<sup>e</sup> s., par Lacritos et ses deux frères Artémôn et Apollodôros, dont le premier cherche à se désolidariser, en invoquant le naufrage du navire entre Panticapée et Théodosia, au moment de devoir jouer son rôle de garant du contrat de prêt maritime<sup>304</sup>. Mais, au-delà, les marchands peuvent avoir des gens qui les représentent et sont eux-mêmes installés dans le Bosphore, à Panticapée, mais sans doute aussi à Théodosia, autrement dit dans les deux ports importants pour le commerce avec l'Égée. Dans le *Contre Phormion*<sup>305</sup>, le riche prêteur étranger Chrysippos, qui a déjà un associé à Athènes<sup>306</sup>, peut-être son frère, dispose à Panticapée d'un esclave (*païs*), "qui passait l'hiver dans le pays" et d'un autre associé, *koinônos*. Les activités de ce Chrysippos s'étendaient assurément au-delà du prêt, puisqu'il importait du grain<sup>307</sup>. Il est clair en tout cas que l'on dépasse là le cadre d'une économie commerciale familiale pour entrer dans un système d'association plus large, mais pérenne quand même : une raison évidente en est que, une fois la *pistis* établie et le réseau constitué, on n'a pas intérêt à changer de partenaire en permanence. Cela n'exclut pas naturellement que l'on ait affaire dans ces types d'échanges, à une "addition de transactions séparées"<sup>308</sup>, mais la logique au coup par coup de ces opérations n'implique pas l'absence de micro-sociétés commerciales, organisées autour d'individus susceptibles de tenir tour à tour plusieurs rôles ; simplement les sources dont nous disposons nous donnent souvent le sentiment de relations éphémères<sup>309</sup>, sans que nous soyons en mesure d'évaluer la récurrence des partenaires et leur possible combinatoire.

Le meilleur parallèle à ce type d'associations se trouve dans les proxénies d'Olbia, en particulier l'une d'entre elles datée des années 340-330 a.C.<sup>310</sup>, donc à peu près contemporaine des documents qui nous occupent : dans ce décret parfaitement conservé, la cité pontique accorde la proxénie, la citoyenneté, l'atélie et le droit d'entrer et de sortir du port en toutes circonstances à deux Athéniens, Xanthippos fils d'Aristophôn du dème d'Erchia

et Philopolis fils de Philopolis des Deiradiotes, ainsi qu'à leurs descendants. Les privilèges ainsi octroyés ont chacun une signification précise dans ce contexte commercial : la proxénie fait d'eux les protecteurs potentiels de tout Olbiopolite de passage à Athènes ; la *politeia*, honneur rare s'il en est, n'est pas ici nécessairement virtuelle, puisqu'elle permettra peut-être le passage du statut d'étranger résident à celui de citoyen d'un ou plusieurs membres de la famille installés sur place pour les besoins de la cause ; enfin, l'atélie constitue l'élément-clé, car elle s'applique à tous les biens importés ou exportés par eux-mêmes, leurs fils, les frères avec lesquels ils partagent le patrimoine paternel ou leurs esclaves (*therapontes*). On lit très bien ici en creux l'organisation de cette petite entreprise, où certains font les voyages et d'autres sont les correspondants sur place. À propos de cette intéressante inscription, le plus extraordinaire est qu'une copie partielle sur un tesson à vernis noir en a sans doute été trouvée à Panskoe en Crimée : à condition naturellement d'admettre que le déchiffrement de ce tesson incertain soit exact et le rapprochement justifié<sup>311</sup>. Même si ce dernier point n'est pas totalement assuré, puisque le nom de Xanthippos pourrait désigner un autre que l'Athénien déjà évoqué, ce graffiti constitue en tout état de cause ce qu'il faut bien considérer comme un document transportable (et perdu par son propriétaire en l'occurrence), permettant à son porteur de bénéficier du privilège énoncé. Ce que la copie a retenu en priorité et qui montre que c'était là le privilège essentiel lors d'un déplacement, c'est l'atélie comme en témoigne le titre de la première ligne : [ **Atete[ia]** ]. La présence en Crimée du nord-ouest de cette copie, où le nom des Olbiopolites comme auteurs du décret est assuré, montre que les marchands circulaient entre les territoires de cités voisines, sinon contiguës. Je ne crois pas, en revanche, comme je l'ai déjà expliqué à propos de l'histoire du territoire de Chersonèse, qu'il faille voir là la trace de la preuve qu'Olbia avait fondé l'établissement de Panskoe, ni celle de la présence d'oligarques chersonésiens en exil entrés en contact politique avec Olbia autour de 300 a.C., le tesson ayant été inscrit dans ces années-là selon Vinogradov, l'éditeur *princeps* : on ne voit plus du tout alors où seraient passés les Athéniens dans l'affaire.

Pour en revenir au Bosphore cimmérien, les marchands installés sur place forment un groupe (une communauté ?) clairement identifiés : ils sont évoqués encore une fois chez Démosthène<sup>312</sup>, où Phormion apparaît susceptible d'être confondu par **των εἰς τὴν ἑμπορίαν ἐπιδουλωμένων κατὰ τὸν αὐτὸν χρόνον**, "ceux qui résidaient dans l'*emporion* à cette époque", c'est-à-dire à une époque antérieure à 327/6 a.C., date du procès<sup>313</sup>. Ces marchands rappellent les *emporoi* à propos desquels Polyæn (6.9.2) rapporte une anecdote montrant l'un des stratagèmes financiers employés par Leukôn : celui-ci, désireux de collecter une forte somme d'argent destinée à lutter contre une conspiration à une date que le texte ne permet pas de préciser, recourt auprès d'eux à un emprunt massif et ne promet de les rembourser que s'ils prennent les armes pour sa défense. Le terme *emporoi* est ici très général et désigne tous ceux qui, par leurs activités, sont appelés à manipuler et/ou posséder de l'argent, mais la situation montre la fluidité de la catégorie et des pratiques possibles au sein de ce monde. On peut s'interroger sur l'identité de ces *emporoi* et se demander si le terme renvoie seulement à une communauté d'étrangers installés pour les besoins de leur commerce ou s'il peut éventuellement inclure des *emporoi* locaux. La seconde hypothèse est sans doute la bonne, ne serait-ce que parce que les rangs des conspirateurs comptent "nombre des amis et concitoyens" du roi (*philoï kai politai polloi*). En définitive, il importe surtout de souligner, au-delà du caractère invérifiable du récit, le fait que Leukôn et les *emporoi* sont dans une situation de telle interdépendance économique qu'il se tourne d'emblée vers eux et qu'en retour ils lui prêtent sans hésiter, malgré le piège tendu et qu'ils ignorent naturellement : en bref, Leukôn et les *emporoi*, c'est un chapitre classique de l'histoire du Bosphore, que l'on peut graver dans le marbre de l'anecdote. Et le roi Eumélos aussi le sait, qui à la fin du IV<sup>e</sup> s., nettoie la mer de ses pirates dans l'intérêt, écrit Diodore (20.25.2), de "ceux qui naviguent sur le Pont", c'est-à-dire encore une fois des "*emporoi*" auxquels s'empresse ensuite d'annoncer à la terre entière la *megalopsychia* du roi.

Enfin bien sûr, ces *emporoi* sont toujours susceptibles de rompre la *pistis* qui les lie aux autres participants de la transaction : c'est souvent ce qui nous vaut les *dikai emporikai* du IV<sup>e</sup> s. a.C. Et l'une des modalités de la rupture est le transport du blé ailleurs qu'à Athènes, à l'encontre de la loi qui contraint les habitants de l'Attique à acheminer au Pirée le blé qu'ils ont acquis<sup>314</sup>. Les deux meilleurs exemples sont ceux du *Contre Lacritos* où le blé

a été expédié à Chios au lieu d'Athènes<sup>315</sup> et du *Contre Phormion*, où l'esclave Lampis est accusé d'avoir revendu sa cargaison de blé à Akanthos<sup>316</sup>. Dans l'un et l'autre cas, c'est l'intérêt purement financier et momentané qui a prévalu, les deux personnages trouvant sur ces marchés des moyens plus rapides de se procurer des liquidités. À Akanthos, Lampis a dû écouler son blé à un meilleur tarif qu'au Pirée, tandis qu'à Chios, le Phasélite cherchait à obtenir un nouveau prêt, la cargaison étant à nouveau mise en gage, alors qu'elle servait déjà de caution dans le contrat initial avec l'Athénien Androklès. Ces quelques éléments, si allusifs soient-ils, montrent bien la mobilité des marchands et leur adaptation rapide à la fluctuation des marchés locaux, selon un mécanisme parfaitement décrit dans le *Contre Dionysodôros*<sup>317</sup>, où l'on voit Cléomène de Naucratis et son réseau jouer les perturbateurs dans le marché égéen du blé.

## ET EN ÉCHANGE DU GRAIN ? LES EXPORTATIONS MÉDITERRANÉENNES VERS LE PONT NORD AUX ÉPOQUES CLASSIQUE ET HELLÉNISTIQUE

S'il est bien établi que le Pont Nord exporte du blé, du *tarichos* ou des esclaves en direction d'Athènes et de l'Égée en général, la grande question posée en particulier par les archéologues est celle du ou des produits importés en retour. C'est là qu'entre en scène l'une des denrées les plus difficiles à évaluer pour l'historien de l'économie antique : la céramique, qu'il s'agisse de céramique-marchandise, comme la céramique fine attique, ou de vases conteneurs, comme les amphores à vin et à huile. Il n'est pas question ici d'établir un bilan complet de ces importations, qui mériteraient un ouvrage en soi, mais simplement de poser quelques jalons de réflexion à propos de telle ou telle provenance spécifique ou du profil amphorique de tel ou tel site pontique. Avant toute chose, rappelons qu'il s'agit bien ici de traiter exclusivement des importations en direction de la mer Noire, puisque à l'heure actuelle il n'y a pas de traces d'exportations de céramique fine nord-pontique vers la Méditerranée, aux époques classique et hellénistique<sup>318</sup>. La remarque vaut également pour les amphores : le pourcentage d'amphores pontiques retrouvées en Méditerranée égéenne est très faible : on ne connaît que trois centres exportateurs, Sinope, Chersonèse et Héraclée, représentés respectivement par 177, 22 et 3 timbres dont 56 % ont été découverts à Athènes<sup>319</sup>. On voit que, même en tenant compte du paramètre du coefficient de timbrage, les exportations céramiques du Pont en général, et du Pont Nord en particulier, sont d'un ordre négligeable, si on les compare aux milliers de timbres thasiens ou rhodiens découverts dans la région. Il ne semble pas que ces chiffres puissent changer totalement à l'avenir, même avec une ou deux découvertes massives toujours possibles sur tel ou tel site. Revenons-en donc aux importations méditerranéennes dans le Pont.

### La céramique attique

La céramique fine, en tant qu'objet d'échanges, pose toute une série de problèmes qu'il convient d'évoquer ici rapidement<sup>320</sup>, avant de prendre l'exemple de la céramique attique qui concerne directement notre propos en particulier pour l'époque classique. Longtemps surestimée en termes de valeur marchande à cause de ses qualités iconographiques et techniques, la céramique fine a fait récemment l'objet d'une réévaluation, qui a montré que, même lorsqu'elle était recherchée par certains consommateurs et donc susceptible de permettre un réel profit, elle n'était pas nécessairement un produit cher. Il est tout à fait remarquable, à cet égard, que les textes de Démosthène, Polybe ou Strabon évoquant les échanges entre le Pont et l'Égée ne mentionnent jamais la céramique comme objet de ces échanges, tant elle est universelle et donc banale. Cette situation explique qu'elle n'ait jamais été transportée seule : elle fut plutôt ce que Bresson nomme, à juste titre, un "passager clandestin"<sup>321</sup> à bord de navires largement chargés d'autres denrées, comme les amphores vinaires, ce dont témoignent les épaves retrouvées. Quelques caisses de céramique fine permettaient ainsi de rentabiliser au mieux un voyage, sans pour autant le justifier. Autrement dit, l'idée récemment développée<sup>322</sup> selon laquelle la production et l'exportation en abondance de cette céramique vers le Pont à la fin du v<sup>e</sup> s. et au iv<sup>e</sup> s. a.C. aurait permis, en échange de nourriture, "d'éviter la faim" dans un contexte économique difficile pour Athènes après la guerre du Péloponnèse, n'a pas grand sens, même si son auteur s'efforce de redonner du prix à ce produit,

au sens premier du terme. En outre, il n'est pas impensable qu'une partie ait même été revendue d'occasion, comme en témoignent les très nombreux *graffiti* dus sans doute aux premiers utilisateurs<sup>323</sup>. Tout cela ne fait pas pour autant de la céramique fine un produit sans importance, comme le montre une étude récente portant sur la production locale et l'importation de vaisselle (hors amphores) à Panskoe I en Crimée du Nord-Ouest<sup>324</sup> : contrairement à ce qu'on pourrait attendre, seulement 20 % de la vaisselle était fabriquée sur place (la non-tournée) et le reste résultait soit d'un commerce régional, soit d'un commerce de longue distance, au sein duquel la céramique attique à figures rouges et à vernis noir occupait une place non négligeable.

Plus spécifiquement, si l'exportation du grain par le Bosphore apparaît comme un système très organisé, tant sur le plan de l'économie royale spartocide, où elle occupe une place particulière, que de l'économie athénienne, où la réception du grain constitue un élément de survie de la cité et s'avère très encadrée, l'importation de la céramique-marchandise a des allures bien plus aléatoires et semble dépendre fortement des occasions et des individus<sup>325</sup>. Le commerce de la céramique est donc moins une affaire d'État que de réseaux, et les trajectoires de son transport ont été plus complexes qu'on ne l'écrit souvent<sup>326</sup>. Ainsi, l'idée que la céramique attique parviendrait dans le Pont directement sur des bateaux athéniens, telle qu'elle est encore énoncée par Bouzek dans une publication relativement récente<sup>327</sup>, est à moitié fautive : elle est battue en brèche, au moins partiellement, par le fait que les *emporoi* sont d'origines diverses, les parcours segmentés et les marchés de redistribution constants. Qu'on se souvienne seulement du contrat de prêt maritime du *Contre Lacritos*<sup>328</sup>, qui établit un itinéraire aller-retour entre Athènes et le Bosphore passant explicitement par Mendè ou Skionè, où seront chargées 3000 amphores de vin de Mendè : il faut se représenter les trajets de la céramique attique qui accompagne probablement ce cargo.

Deuxième difficulté : celle de la quantification des découvertes. La synthèse de Bouzek<sup>329</sup> sur la céramique grecque dans le Pont Nord est aujourd'hui caduque sur ce plan-là<sup>330</sup>, puisque le matériel s'est largement accumulé depuis dans les musées. Rares sont les études récentes, telle celle de Morgan sur Phanagorie<sup>331</sup>, et la céramique attique découverte dans le Pont attend donc son grand bilan, comme il en existe d'autres, pour la Méditerranée occidentale par exemple<sup>332</sup>. Lorsque l'on tente de faire la synthèse des données publiées à propos de tel ou tel site<sup>333</sup>, on constate donc qu'ils ne reflètent souvent que l'état très inégal des publications de fouilles et ne peuvent en aucun cas se comparer entre eux : on compterait ainsi les fragments attiques (toutes périodes confondues ?) par milliers dans les cités nord-pontiques (4000 publiés, 5000 en attente de publication), mais seulement par centaines, voire dizaines dans les cités du Pont Ouest et Est (Histria 70 ; Apollonia et la région de Burgas 550 vases complets, bien davantage pour les vases fragmentés ; Odessos *c.* 58 ; Pichvnari 73), ce qui demanderait plus ample confirmation. Par ailleurs, cette céramique est certes relativement facile à identifier, surtout lorsqu'elle est figurée, mais dans la catégorie du vernis noir, il peut tout à fait s'agir d'une production locale de type "pseudo-attique" : cela est d'autant plus vrai que les importations de céramique attique n'ont que partiellement concurrencé les productions locales<sup>334</sup> et ont même pu être progressivement remplacées par elles. Autrement dit, ces dernières n'étant pas toujours correctement répertoriées, les comptages effectués ne sont, en réalité, guère significatifs et on ne peut pas s'appuyer dessus pour proposer une quelconque conclusion sur le "volume des échanges".

Il ne reste guère qu'à observer la chronologie et l'aire de dispersion géographique de cette céramique, ainsi que la typologie des fragments découverts dans le Pont Nord, pour comprendre quand, où et sous quelles formes elle fut appréciée. Après la domination de la céramique milésienne et nord-ionienne<sup>335</sup> dans la seconde moitié du VII<sup>e</sup> s. et aux deux premiers tiers du VI<sup>e</sup> s., c'est au tour d'Athènes d'occuper une place prépondérante dans le ravitaillement du marché pontique<sup>336</sup> et ce, jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> s. a.C. : les importations s'affaiblissent ensuite nettement<sup>337</sup>, même si elles se poursuivent jusqu'au début du II<sup>e</sup> s. a.C.<sup>338</sup> À l'époque classique, le pic des importations attiques est atteint à la fin du V<sup>e</sup> et dans la première moitié du IV<sup>e</sup> s. a.C.<sup>339</sup> Un point essentiel est de constater la différence de réception de cette céramique attique entre les cités grecques, où elle fut populaire, surtout celle du style dit de Kerch peut-être fabriquée à destination d'un public pontique, et les sites de l'hinterland, où on la trouve plus rarement<sup>340</sup>.

Pour illustrer le propos, on prendra le cas de Phanagorie, dans le Bosphore cimmérien, dont le matériel attique, on l'a vu, a fait l'objet d'une publication récente<sup>341</sup>. En termes chronologiques, la figure noire attique arrive dans la péninsule de Taman' sans doute avec les premiers colons, vers 545-540 a.C.<sup>342</sup>, même si deux fragments peuvent être placés dans la première moitié du VI<sup>e</sup> s. a.C. Les objets sont peu nombreux, mais de grande taille et très élaborés, ce qui implique qu'il devait s'agir de produits de luxe, encore inhabituels. Le pic le plus élevé d'importations est aussi le premier : il s'observe à la fin du VI<sup>e</sup> et dans les premières décennies du V<sup>e</sup> s. a.C., avec une nette préférence locale pour la vaisselle de *symposion*, en particulier les coupes-*skyphoi*. La situation de Phanagorie correspond globalement à ce que l'on connaît ailleurs, dans le reste de la mer Noire, en Ionie et en Égée du Nord, aussi bien pour la chronologie que pour le choix des formes. Après une nette décrue entre les années 480 et 420 a.C., les importations reprennent, avec entre autres la figure rouge, pour atteindre un second pic dans la première moitié du IV<sup>e</sup> s. suivi d'une deuxième décrue à partir de c. 350 ; elles ne s'arrêtent cependant que vers 250 a.C., les derniers modèles étant du type vernis noir et *West Slope*, ce qui là encore correspond à l'évolution des exportations attiques dans leur ensemble. Morgan explique les décrues successives par différents facteurs, surtout internes, comme la saturation possible du marché pour telle ou telle forme, les changements de goûts ou, au contraire, la méfiance vis-à-vis de la nouveauté, comme la figure rouge ancienne et, surtout, l'importance croissante des productions locales. Même si ces facteurs sont naturellement à prendre en compte, il est un facteur externe qui paraît cependant prépondérant. Comme le montrent les assemblages d'artefacts mis au jour, les modes de circulation de cette céramique sont tout sauf linéaires et l'on doit, dès l'origine, supposer un système (au moins) triangulaire d'échanges impliquant non seulement l'Ionie, mais aussi la Macédoine et la Thrace égéenne, Thasos jouant ici un rôle essentiel de redistribution, avant que ne prennent le relais les marchés régionaux ou locaux. Phanagorie, comme d'autres cités, est donc très dépendante de ses fournisseurs et des marchés secondaires de redistribution. Si la céramique attique n'y est plus disponible ou que ceux-ci sont perturbés, alors Phanagorie est à son tour affectée. Dans ce système qui paraît assez aléatoire, même s'il n'est pas totalement irrégulier, le goût lui-même des consommateurs a peut-être autant de chances d'être prédéterminé en amont par celui des redistributeurs que de présenter une configuration propre. Quoi qu'il en soit, l'important est de retenir que les importations de céramique attique dans la mer Noire ont une logique propre qui reflète d'abord et avant tout les rapports de celle-ci avec les marchés ioniens et nord-égéens. Il est donc certainement illusoire de considérer ces importations, même aux beaux jours des échanges entre Athènes et le Pont Nord, comme une forme de compensation, totale ou partielle, à l'exportation du grain et de chercher dans leurs fluctuations une trace de l'oscillation des échanges entre ces deux pôles<sup>343</sup>.

### Les routes du vin : réflexions générales sur le commerce des amphores en mer Noire

Les cargaisons principales des navires à destination du Pont Nord se composaient donc d'abord d'amphores vinaïres, ce dont témoignent les textes, comme le *Contre Lacritos*, très explicite sur ce point : pour montrer que son adversaire ment, le plaideur rappelle qu'il est impossible que le fret de retour du Bosphore ait été du vin de Cos, puisque "tout au contraire, on transporte dans le Pont du vin de nos parages, de Péparéthos, de Cos, de Thasos, de Mendè et de bien d'autres cités"<sup>344</sup>. On ne saurait décrire avec plus d'exactitude une situation plus globalement évoquée par Aristote<sup>345</sup>, selon qui l'échange réciproque typique se fait entre le grain et le vin. Par rapport aux autres produits d'importation et comme partout ailleurs, ces amphores ont assurément laissé les traces archéologiques les plus abondantes. Elles soulèvent cependant un grand nombre de difficultés méthodologiques, dont certaines liées directement à la rencontre entre deux traditions historiographiques, qu'il convient pour cette raison d'évoquer ici brièvement<sup>346</sup>.

L'étude du matériel amphorique commença de manière précoce dans la Russie impériale, avec celle du timbrage, qui donna lieu dès 1917 au catalogue des timbres de l'Ermitage établi par Pridik. Cette tradition se poursuivit sans difficulté à l'époque de l'URSS, car elle était alimentée par des découvertes en nombre et s'inscrivait, comme les questions liées à la terre, dans cet intérêt pour la culture matérielle auquel conviait l'idéologie marxiste. C'est ainsi que Grakov, pionnier en la matière, rédigea en 1955 le troisième tome des

*IOSPE*, resté malheureusement inédit, qui comptait quelque 32 000 timbres sur amphores et sur tuiles trouvés dans le nord de la mer Noire<sup>347</sup>. À Grakov succédèrent ses élèves, en particulier Zeest, qui donna une synthèse sur les conteneurs céramiques du Bosphore<sup>348</sup>, encore utilisée (à tort ou à raison) à l'heure actuelle sur le terrain par les archéologues russes dans leurs classifications du matériel découvert en fouille et en prospection. Le second est Brashinskij, connu pour ses analyses non seulement des timbres, mais aussi et surtout de l'ensemble du matériel amphorique, et pour l'élargissement de la réflexion à l'utilisation de ce matériel dans l'étude du commerce : c'est à lui que l'on doit, entre autres, une synthèse unique en son genre et pas seulement dans la bibliographie russophone, portant sur les *Méthodes d'analyse du commerce antique*, paru à Léningrad en 1984<sup>349</sup>.

Si le nombre d'artefacts produits par les fouilles des sites pontiques ne cessa de croître (on compte aujourd'hui plus de 50 000 timbres découverts au nord et à l'ouest du Pont<sup>350</sup>), ceux-ci ont rarement fait l'objet de publications systématiques. Une autre grande difficulté a longtemps été également le manque de communication entre l'est et l'ouest, qui aboutit à des efforts parallèles de classification et de chronologie et qui aurait amené à une ignorance mutuelle à peu près totale, sans les efforts déployés par quelques-uns, au premier chef desquels il faut bien sûr citer Garlan : c'est d'abord à lui que l'on doit le premier colloque commun tenu en 1984 à Athènes<sup>351</sup>, ainsi que le deuxième organisé à Istanbul dix ans plus tard<sup>352</sup>. C'est également lui qui rédigea sur des ouvrages russes plusieurs comptes-rendus essentiels, publiés dans les *Dialogues d'Histoire Ancienne* dès les années 1980, et qui prit avec Empereur en 1987 l'initiative de produire un "Bulletin amphorique" dans la *Revue des Études Grecques*. Quelles qu'aient pu être les immenses difficultés rencontrées dans les années 1990 par les savants russes dans la poursuite de leur étude de ce matériel, le lignage académique ne s'interrompt jamais, avec un foyer particulièrement vivace à l'Université de Saratov<sup>353</sup> : c'est aux presses de cette université que fut publié en 1992 un premier recueil d'articles en langue russe consacré à la production et au commerce des amphores grecques comprenant des contributions occidentales, mais on pense aussi au catalogue de Kac sur les amphores de Chersonèse paru en 1994 ou à la synthèse publiée en 1999 par Monakhov sur *Les amphores grecques du nord de la mer Noire*, vaste répertoire des ensembles de conteneurs des VII<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. a.C. découverts dans la région, en particulier dans des dépôts clos, et publiés. La situation a notablement évolué depuis les années 2000, comme en témoignent les nombreux articles publiés par de jeunes historiens russes dans des revues ou des ouvrages collectifs bilingues ou en langues occidentales<sup>354</sup>. Comme pour les autres domaines d'étude, la bibliographie est sur le chemin de la fusion.

Pourtant, les traditions de part et d'autre ont été, et sont toujours, vivaces et leur rencontre n'a pas été sans quelques chocs, qui rendent aujourd'hui très difficile, et encore prématurée, une présentation synthétique des données. Les esprits se rencontrent sans doute à peu près sur ce qu'on peut appeler les aspects techniques de l'étude, au moins en ce qui concerne les timbres amphoriques. Tant qu'il s'agit de classer et de dater le matériel, on peut s'accorder, ou tout au moins trouver un langage commun, même si c'est au prix d'ajustements ponctuels et réciproques : pour ne citer que l'exemple le plus frappant, la bibliographie russophone a ainsi commencé d'absorber la nouvelle chronologie des timbres rhodiens proposée par Finkielsztein<sup>355</sup>. Les difficultés commencent lorsqu'on en vient à l'interprétation économique de la circulation des amphores, timbrées ou non. Ce n'est pas un hasard si Garlan a choisi le domaine pontique pour exposer, en 1999<sup>356</sup>, de manière méthodique, ses vues les plus critiques sur l'analyse qu'il convenait de donner du commerce des amphores : c'est bien parce que certaines des propositions les plus synthétiques et les plus audacieuses avaient été celles de savants russes, tels Brashinskij. Garlan affirme ainsi d'emblée que seules les amphores timbrées constituent un objet d'étude pertinent, car, malgré leur importance, les amphores non timbrées sont à peu près impossibles à quantifier, identifier et dater. Par ailleurs, on ne peut pas connaître le nombre total d'amphores produites et exportées par un même centre, puisque on ne connaît pas les coefficients de timbrage, autrement dit la proportion d'amphores timbrées par rapport à celles qui ne le sont pas ; on ne peut pas non plus calculer les volumes de produits en circulation, puisque la capacité des amphores oscille entre 4 et 40 litres et qu'on ignore leur taux de remplissage ; le contenu des amphores n'est guère identifiable que par les textes, qui font généralement défaut ; quant à la valeur des produits, il est impensable de vouloir l'évoquer dans ces conditions. En bref,

“faute de pouvoir convertir les timbres ou les fragments non timbrés en amphores, les amphores en volumes, les volumes en denrées et les denrées en prix, nous ne pouvons donc espérer obtenir que des données chiffrées très approximatives et fragiles, qui ne peuvent guère, sans abus de langage, constituer la base statistique d’une véritable histoire quantitative”<sup>357</sup>.

Ces principes hyper-critiques, pour ne pas dire nihilistes<sup>358</sup>, exposés de manière de plus en plus radicale par leur auteur au fil des années, expliquent sans doute une certaine pétrification de la réflexion française sur les amphores grecques, qui ne se retrouve pas avec la même acuité dans l’étude des amphores de Méditerranée occidentale<sup>359</sup> ou dans la littérature anglophone récente<sup>360</sup> : en témoignent les actes du colloque *Transport Amphorae and Trade* tenu à Athènes en 2002<sup>361</sup> et, surtout, un article récent et programmatique de Lawall<sup>362</sup> sur l’utilisation des amphores par les historiens de l’économie hellénistique. Les amphorologues français ont donc peu quitté le terrain de la typologie et de la chronologie, avec dans le meilleur des cas, une attention particulière portée désormais aux lieux de production, c’est-à-dire aux ateliers amphoriques, comme ceux qu’étudia Garlan à Thasos avec des résultats essentiels<sup>363</sup>, qui ont fait largement progresser nos connaissances sur l’artisanat de la viticulture et sa sociologie.

Que retenir dès lors des fortes réserves émises par Garlan à propos du commerce des amphores ? Quelle utilité heuristique ont-elles pour l’historien non spécialiste ? Sur le plan méthodologique, on en retiendra essentiellement une mise en garde salutaire à propos des coefficients de timbrage, qui constitue le pivot de la réflexion et scande les écrits de l’auteur : tant qu’ils ne seront pas connus, à la fois selon les lieux de fabrication (et là atelier par atelier) et les lieux de réception, on ne pourra pas s’appuyer sur la proportion de timbres découverts dans un centre quelconque d’importation pour tirer des conclusions sur le rôle qu’y joue telle ou telle production amphorique. Prenons un exemple à propos de l’ouvrage publié en 1984 par Brashinskij. Dans le compte-rendu qu’en donne Garlan<sup>364</sup>, il exprime déjà les doutes qui sont les siens sur la possibilité d’évaluer à un pour 5 ou 6<sup>365</sup> les coefficients de timbrage des timbres thasiens découverts à Elizavetovskoe : lui-même<sup>366</sup> a constaté à Thasos que le coefficient de timbrage dans les ateliers était globalement de 40 à 50 %, avec malgré tout de surprenantes variations pouvant aller de 26 à 80 %<sup>367</sup>. On le voit : le pessimisme de Garlan sur les questions techniques exprime d’abord une frustration justifiée face au manque cruel et persistant de données fiables concernant les typologies et les chronologies<sup>368</sup>, sauf dans quelques cas mieux connus que d’autres, comme Thasos, Chersonèse ou Rhodes. Il n’est que de constater, pour juger des incertitudes de la situation, les révisions parfois drastiques ayant récemment affecté la périodisation des timbres amphoriques des grands centres présents dans le Pont (sans compter les divergences d’avis entre les auteurs de ces nouvelles listes) : Thasos (Garlan et Debidour), Rhodes (Finkielsztejn), Cnide (Grace et Efremov), Héraclée (Pavlichenko), Sinope (Fedoseev et Conovici) et Chersonèse (Kac et Stolba).

Pour autant, ce n’est pas parce qu’une donnée manque ou reste imprécise, qu’il faut la condamner d’emblée. C’est la raison pour laquelle il paraît aberrant, sur le principe, d’exclure du raisonnement historique les amphores non timbrées, comme l’avait déjà affirmé avec force Empereur en 1982 et comme l’a redémontré magistralement Lawall en 2005<sup>369</sup>. On se contentera de citer ici les propos récents de Morel<sup>370</sup>, en conclusion du colloque d’Istanbul, sur le point précis de la typologie, en sachant qu’une telle réflexion peut s’étendre à l’ensemble des critères d’analyse :

“plutôt que d’affirmer, comme Yvon Garlan, qu’il faut se méfier des typologies parce que des ateliers différents produisaient les mêmes formes, j’avancerais que c’est une raison de plus pour raffiner les typologies, ou tout au moins pour essayer de le faire, afin de définir éventuellement des critères de différenciation entre ces divers ateliers”.

Le reste des appréciations de Garlan, mû par des principes théoriques reposant sur le refus de la quantification en histoire ancienne, est, en revanche, nettement plus sujet à caution. Tous les historiens savent que l’objectif de la cliométrie n’est pas de fournir des chiffres “réels”, mais des ordres de grandeur, indispensables pour comprendre où se situe une société sur l’échelle des paramètres économiques. Comme le soulignent Eiring et Lund en 2004, même s’ils ignorent la tradition russophone d’étude du commerce des amphores, “at the beginning of the

twenty-first century, amphora studies might equally be called a discipline in need of history”, en particulier sur le plan des données chiffrées<sup>371</sup>. Si donc l'on peut reprocher quelque chose à Brashinkij, ce n'est pas sa volonté de produire des graphiques et d'utiliser des formules mathématiques, mais le caractère prématuré de ses conclusions, malgré une admirable connaissance du matériel nord-pontique de l'époque : cette connaissance était insuffisante au regard des informations que procure aujourd'hui progressivement l'étude des centres de production, dont les principaux n'ont guère été accessibles aux savants russophones avant les deux dernières décennies (mais peut-on le leur reprocher ?). La brève synthèse que Brashinskij donna en 1984, dans un volume collectif sur *Les États antiques du nord de la mer Noire*, mériterait donc d'être entièrement reconsidérée, à partir d'études intermédiaires systématiques par sites des types d'amphores découverts, que celles-ci soient ou non timbrées.

À défaut de pouvoir encore présenter un scénario global de ces importations, il convient donc de tester quelques idées à partir de différents cas prenant successivement comme angle d'attaque les lieux de production et les lieux de réception. On s'interrogera d'abord sur la place qu'occupent, dans le nord de la mer Noire, certains centres mieux connus comme Thasos, grâce à des études récentes et approfondies.

### Thasos, l'Égée septentrionale et le Pont Nord du v<sup>e</sup> s. aux années 250 a.C.

À l'époque classique, et plus exactement entre le v<sup>e</sup> s. et le milieu du III<sup>e</sup> s. a.C., l'un des exportateurs majeurs en direction du marché pontique est assurément l'île de Thasos. Selon les tableaux établis par Brashinskij<sup>372</sup>, dont on soulignera une fois encore qu'ils nous fournissent une vision sans doute erronée dans le détail mais globalement juste, Thasos aurait, au IV<sup>e</sup> s., dominé le marché pontique avec Héraclée, avec bien sûr des nuances selon les régions ; en troisième position viendrait Sinope, mais de manière tardive. À ces trois centres importants s'ajoute plus d'une dizaine d'autres provenances qui prouvent la diversité de l'approvisionnement. De façon symétrique, le Pont était un gros client des insulaires, dont la production irriguait de manière très inégale les différentes régions grecques, avec une nette prédominance de la Thrace et de la mer Noire, ainsi que d'Athènes dans une moindre mesure. En témoigne le nombre de timbres découverts dans ces régions. Les derniers comptages, effectués en 1999, donnent les chiffres suivants :

– sur un total de 8183 timbres protothasiens et thasiens anciens<sup>373</sup> (c. 395-330 a.C.), 3061 ont été trouvés à Thasos même et 5122 ailleurs, qui représentent les exportations, dont :

269 à Athènes, soit plus de 5 %

549 en Bulgarie et Roumanie, soit presque 11 %

4121 dans les pays de l'ex-URSS, soit plus de 80 %,

– tandis que pour les 17 543 timbres récents inventoriés (après c. 330 a.C.)<sup>374</sup>, 10 566 ont été retrouvés à Thasos et parmi les 6977 restants :

1973 l'ont été en Macédoine et en Thrace, soit un peu plus de 28 %

802 à Athènes (c. 11,5 %)

3174 dans le Pont (plus de 45 %), dont 1856 en Ukraine et Russie (plus de 26 %).

Naturellement, ces chiffres doivent être utilisés avec toute la prudence nécessaire, mais même si l'on ignore le rapport de proportion entre amphores timbrées et non timbrées, ils conservent un sens au moins en termes relatifs : le Pont Nord est bien le plus gros client de Thasos.

Cette inégale dispersion des timbres mis au jour, avec une concentration pontique notoire, a suscité la perplexité des amphorologues<sup>375</sup>, qui s'attendraient à les voir un peu partout et en quantités plus uniformes. Sans doute les timbres découverts dans le Pont ont-ils une visibilité particulière à cause de l'intérêt soutenu que leur ont porté les archéologues des ex-pays socialistes, mais même un rééquilibrage en faveur du nord de l'Égée ou de l'Hellespont<sup>376</sup> ne modifierait pas considérablement les proportions, surtout pour la période des timbres anciens. Or, le Thasos était réputé pour être un vin de cru<sup>377</sup>, donc a priori un produit de luxe et non le produit de consommation courante qu'il paraît être dans la mer Noire. D'après les calculs de Salviat<sup>378</sup>, le prix des bons

vins courants ne devait pas dépasser 5 ou 6 drachmes pour 20 litres, tandis que les grands crus comme le Thasos ou le Chios valaient quatre à cinq fois plus cher. Le Mendè, mentionné dans le *Contre Lacritos*, peut être évalué d'après ce discours à 2 dr. le *keramion*, ce qui n'est guère élevé, si l'on songe à la réputation dont il jouissait à Athènes vers 330 a.C. selon les auteurs de la Comédie ancienne<sup>379</sup>. Le prix de 2 dr. représente peut-être le prix d'achat en gros, tandis que le prix à la revente devait être nettement plus élevé, à moins qu'il ne s'agisse d'une sous-estimation rusée de l'hypothèque par le prêteur<sup>380</sup>. Toujours à propos de ce vin, la loi de la fin du v<sup>e</sup> s.<sup>381</sup> interdisant aux vaisseaux thasiens d'importer du vin étranger dans une vaste zone maritime allant de l'Athos à l'ouest au cap Pachéïè à l'est visait plus particulièrement, selon Salviat, la concurrence du Mendè et devait gêner son exportation vers le Pont. Certes, cette loi restreignait l'importation de ce cru, et d'autres vins d'Égée du Nord-Ouest, au sein de la région concernée. Mais on observera, d'une part, que seuls les navires thasiens étaient concernés par la mesure et, d'autre part, que la route entre Mendè et les Détroits n'en était pas pour autant bloquée. De fait, les amphores de Mendè ne sont pas rares dans le Pont, même si leur identification précise est relativement récente<sup>382</sup>.

Pour en revenir au vin thasien, certains archéologues, comme Debidour, ont cru pouvoir déduire de la situation évoquée plus haut qu'en réalité il en existait différentes qualités : le vin millésimé aurait été vendu aux Grecs des cités, la "clientèle de qualité", tandis que les indigènes se seraient contentés des vins plus courants et donc plus abordables<sup>383</sup>. Ce vin aurait déjà été, en tant que tel, une sorte de gage d'hellénisation et le marqueur d'un "standing de civilisation", utilisé en particulier dans les rites funéraires. Certes, il n'est pas absurde de supposer qu'il ait pu y avoir différentes sortes de Thasos, même si aucune preuve ne vient étayer cette hypothèse<sup>384</sup>, mais supposer que leur répartition géographique ait reposé sur des critères ethniques relève d'une vision franchement colonialiste : faut-il rappeler que certains "barbares" avaient probablement un pouvoir d'achat important et sans doute supérieur au Pontique moyen, si l'on en croit la richesse incroyable des bijoux découverts dans les kourganes, y compris loin des cités ? À dire vrai, la piquette s'accommode vraiment mal des pendentifs en or. Si l'on ose une comparaison avec le monde contemporain, faut-il s'étonner du fait que l'élite des émirats arabes, la bourgeoisie japonaise ou les nouveaux Russes soient de gros consommateurs de produits de luxe occidentaux ? Bref, il n'y a pas d'objection économique à ce que le vin thasien, même cher, ait pu être acheté en grandes quantités dans le Pont Nord, surtout à l'époque des timbres récents, lorsque la région s'est globalement enrichie grâce à la vente de ses propres produits, richesse qui a également irrigué l'arrière-pays, comme on a eu l'occasion de le souligner ailleurs.

L'étude de la dispersion des timbres amphoriques thasiens est également l'occasion de rappeler que les monnaies d'une cité ne cheminent pas nécessairement avec les produits que celle-ci exporte. Là encore, amphorologues et numismates s'étonnent parfois de constater que les monnaies thasiennes ne se rencontrent pas dans le Pont, ni les monnaies pontiques à Thasos<sup>385</sup>. Il faut renverser la question et se demander, au contraire, si de telles trouvailles seraient normales : quel intérêt auraient eu les Bosphorans à utiliser la monnaie thasienne, dans une zone où le cyzicène servait de monnaie d'échange ? Cette absence de monnaies ne renvoie évidemment pas nécessairement à des échanges non monétarisés<sup>386</sup>, mais à une pratique plus complexe où l'on passe par différentes étapes de change.

On s'interrogera également sur les convoyeurs et les distributeurs d'amphores thasiennes. Le modèle le plus simple, où l'on voit les Thasiens naviguer eux-mêmes sur leurs propres bateaux, est attesté, quoique indirectement, par le *Contre Polyclès*<sup>387</sup> : il y est question des bateaux de commerce que les Maronéens et sans doute aussi les Thasiens affrètent pour le transport du blé, entre autres depuis le Pont. Que les gens de Thasos aient disposé d'une marine marchande importante est, de toute façon, une certitude, si l'on songe aux dispositions de la loi du v<sup>e</sup> s. a.C., déjà évoquée, interdisant aux navires thasiens d'introduire du vin étranger entre l'Athos et la Pachéïè. Le second modèle de distribution est plus complexe et a donné lieu à des appréciations partiellement erronées. Il est faux de croire que le caractère athénocentré de la documentation, en particulier au iv<sup>e</sup> s., renvoie l'image d'une situation où seuls des navires athéniens ou conduits par des Athéniens feraient le voyage vers le Pont, *via* Thasos, Mendè ou Skionè<sup>388</sup>. Si le Pirée joue un rôle capital, c'est d'abord parce qu'il est un port de redistribution

à l'échelle égéenne et qu'il draine des marchands venus de tous les horizons, ce qu'il ne faut pas confondre avec le fait qu'une partie de ces contrats se fait bien sur capitaux athéniens. La situation est beaucoup plus intriquée, comme l'a montré l'étude des réseaux. Il me semble, en revanche, pertinent de constater que la distribution des timbres amphoriques récents, entre Athènes, Thasos, la Thrace et le Pont, montre une disposition à peu près triangulaire, qui correspond parfaitement à la route commerciale attestée par les textes comme le contrat du *Contre Lacritos*. Cela ne préjuge évidemment pas de l'identité des convoyeurs. L'analyse, à propos des timbres thasiens, de la dispersion des noms de fabricants associés à un éponyme identique<sup>389</sup> me semble aller dans le même sens : on ne voit pas de lien direct s'établir entre tel producteur et tel centre de consommation, ce qui implique un brassage important des amphores thasiennes, brassage possible à plusieurs moments de la commercialisation et qui témoigne de la segmentation d'un processus fortement dépendant de ses intermédiaires. Garlan<sup>390</sup> a certainement raison de supposer qu'une partie des cargaisons était écoulée en chemin vers le Pont, même si tout dépendait naturellement des itinéraires suivis. Au chapitre des parallèles, on rappellera que Bresson<sup>391</sup> a fait la même hypothèse pour la dispersion des amphores rhodiennes à l'époque hellénistique. En revanche, Conovici<sup>392</sup>, qui a mené récemment une étude comparant les importations amphoriques de Sinope, Thasos et Rhodes dans les trois cités occidentales d'Istros, Tomis et Callatis, aboutit à des conclusions très différentes, qui ne me semblent pas totalement convaincantes<sup>393</sup>. Constatant des différences sensibles entre les cités réceptrices, si proches soient-elles, dans la dynamique d'importation depuis les centres concernés, il en conclut à des liens directs établis entre producteurs et partenaires commerciaux, plutôt qu'à une dispersion des amphores par cabotage. Pourtant, ces différences peuvent tout aussi bien s'expliquer par le caractère aléatoire des cargaisons et de leur distribution : un gros chargement d'amphores thasiennes de tel éponyme débarqué en deux ou trois points crée d'emblée un pic relatif d'importation.

#### Deux profils différents d'importations amphoriques : Elizavetovskoe et Panskoe I (U6)

On peut, dans un deuxième temps, tenter une comparaison des faciès amphoriques des sites importateurs, à partir de l'exemple de deux établissements dont le matériel, même anciennement découvert, a fait l'objet d'une publication récente<sup>394</sup> et qui ont été déjà largement évoqués : Elizavetovskoe et le bâtiment U6 de Panskoe I. Ces deux exemples, partiellement contemporains l'un de l'autre<sup>395</sup> et pris l'un dans l'aire bosporane et le second dans la *chôra* de Chersonèse, ont été choisis parce qu'ils permettent de montrer la variation des profils selon la fonction économique des établissements : le premier est un site commercial, à vocation redistributive ; le second est un site rural, qui n'exprime pas les mêmes besoins en matière d'importations.

Elizavetovskoe, on le sait, est un modèle d'*emporion* à tous égards, qui confirme à la fois l'image que donnent Polybe et Strabon du commerce avec les arrière-pays des États grecs et la chronologie d'ensemble des importations céramiques dans le Pont Nord. Celles-ci se lisent d'abord dans l'énorme quantité de tessons amphoriques (plus de 200 000, soit 83,8 % du total de la céramique) découverts. L'analyse de ce matériel a été menée à l'origine par Brashinskij, qui dirigea les fouilles du site à partir de 1966 et produisit une analyse des importations en 1980<sup>396</sup>, dont il reprit la substance dans son ouvrage de 1984, où Elizavetovskoe lui sert d'exemple-type. Jusqu'à 1978, avaient été découverts 1000 timbres amphoriques sur le site<sup>397</sup>, quantité qui s'élevait en 2000 à plus de 1200<sup>398</sup>. Certes, pour les raisons énoncées plus haut, il n'est pas possible de déterminer à partir des seuls timbres l'importance respective des différents centres d'importation. Aussi Brashinskij s'appuie-t-il également sur le nombre de pieds d'amphores découverts, ce que Garlan n'admet pas non plus car, selon lui, la typologie des pieds n'est pas fiable et rien ne ressemble plus à un pied thasien qu'un pied de Péparéthos, d'Ikos ou de Samothrace<sup>399</sup> ! Sans craindre d'admettre une possible marge d'erreur, on soulignera cependant que l'argumentation de Brashinskij ne peut être totalement réduite à néant, car les proportions de timbres et de pieds d'amphores provenant de tel ou tel centre présentent entre elles une relative cohérence ; et cette situation ne s'est pas globalement modifiée depuis 1978. Les conclusions de Brashinskij mériteraient évidemment d'être affinées, en particulier sur les plans typologique et chronologique, mais elles ne sont pas fausses et forment pour cette raison la trame du raisonnement de ses successeurs dans leur synthèse de 2000<sup>400</sup>. Cet exemple à lui seul

suffirait à prouver que les timbres amphoriques, essentiels pour l'étude de la production, ne constituent en rien la panacée pour l'étude des échanges, si on les prend isolément.

Que retenir, de manière générale, pour Elizavetovskoe ? Les échanges, ponctuels, avec les marchands du sud commencent très tôt avec l'apparition des amphores de Chios au 3<sup>e</sup> quart du VI<sup>e</sup> s. Et les archéologues ont raison de supposer que le développement et les orientations économiques du site sont d'abord liés aux échanges avec le Bosphore. Au V<sup>e</sup> s., c'est surtout dans la nécropole que les importations de céramique grecque montrent l'ampleur des contacts entre Bosporans et populations locales, qui, même s'ils se cantonnent à des objets de "luxe", présents dans les tombes, sont bien plus importants quantitativement à Elizavetovskoe que dans d'autres sites du nord de la mer Noire<sup>401</sup>. Ces échanges se poursuivent dans la deuxième moitié du V<sup>e</sup> s., avec l'apparition des amphores de Thasos, Mendè et Lesbos, et les habitants du site commencent à pratiquer le commerce de ces produits avec les établissements environnants. Le système prend son véritable essor à partir du IV<sup>e</sup> s. : on importe désormais des bijoux trouvés en particulier dans les tombes, des vases à boire attiques et progressivement aussi de la céramique tournée à usage domestique (plats à poisson) fabriquée pour l'essentiel dans les ateliers bosporans, dans des quantités qui s'accroissent dans la seconde moitié du siècle et qui changent progressivement le faciès céramique du site comme celui de la nécropole. Mais le produit le plus demandé reste le vin, Héraclée occupant sans conteste la première place, avec 45 % du matériel amphorique du site et 50 % des timbres. Les importations d'amphores héracléotes suivent un rythme régulier tout au long du IV<sup>e</sup> s., avec une légère augmentation au deuxième quart du siècle. Cette cité est suivie par Thasos et Sinope, mais aussi Chios et Mendè. Dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s., Chios s'efface, puis vers 300 c'est le tour d'Héraclée, Thasos et Athènes, alors que se distinguent Sinope et Chersonèse. Apparaissent aussi, en bien moindre quantité, quelques centres exportateurs comme Amastris ou la Colchide et, plus loin, Akanthos, Péparéthos, Corinthe, Cnide et Cos ; Rhodes quant à elle n'est représentée que par de rares exemplaires, appartenant au groupe le plus ancien (dernier quart du IV<sup>e</sup> s.-début du III<sup>e</sup> s. a.C.). Dans le premier tiers du III<sup>e</sup> s., l'importation d'amphores vinaires se poursuit malgré tout, si l'on en juge par le stock d'amphores timbrées (Sinope, Chersonèse et Héraclée) découvert dans la cave de la maison n°30. Le cas des amphores classées comme bosporanes par Zeest reste problématique, car leur identification n'est pas totalement assurée et elles pourraient en fait venir de Chersonèse : leur nombre reste faible de toute façon. C'est là, à la rigueur, un indice intéressant de l'impact limité du vin bosporan au IV<sup>e</sup> s., dont la production ne décolle de toute façon réellement qu'à l'époque hellénistique, donc après la destruction du site. En bref, les emballages pontiques dominent largement le marché d'Elizavetovskoe à partir du IV<sup>e</sup> s., même si l'on observe une réelle diversité dans les provenances méditerranéennes.

En termes quantitatifs, selon les calculs de Brashinskij<sup>402</sup>, vers 400-350, ce serait annuellement quelque 30 000 litres de vin qui seraient importés à Elizavetovskoe, requérant une dizaine de bateaux de tonnage moyen pour les transporter à travers les faibles profondeurs du Méotide. Ce chiffre peut paraître faible, mais la population ne devait pas excéder 100 à 200 personnes selon les archéologues et une grande partie des importations était même certainement destinée à être écoulée vers l'intérieur des terres, comme en témoigne le matériel découvert sur les sites du Severskij Donets et du bassin moyen du Don<sup>403</sup>. Dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s., les importations grecques atteignent même le bassin de la Volga. Si l'on compare le faciès amphorique d'Elizavetovskoe avec celui de l'autre grand site de l'hinterland, Kamenskoe sur le Dniepr, on constate des différences notoires d'approvisionnement, alors que les deux établissements sont assez semblables sur le plan de la superficie, de la périodisation et du reste de la "culture matérielle" : ainsi, on a trouvé à Kamenskoe 15 à 16 fois moins de timbres, chiffre éloquent même si l'on peut supposer que le site a été moins fouillé qu'Elizavetovskoe. On constate par ailleurs de fortes disparités de répartition. Globalement le matériel amphorique de Kamenskoe présente un faciès méditerranéen, tandis que celui d'Elizavetovskoe est nettement plus pontique. Dernier point à propos d'Elizavetovskoe, mais il est essentiel : Brashinskij<sup>404</sup> avait cru pouvoir qualifier de pulsatile le commerce des amphores sur ce site, car il avait constaté que les timbres de Chersonèse, de Sinope et d'Héraclée appartenaient à quelques magistrats seulement, au lieu d'être régulièrement répartis sur la séquence chronologique. La situation qui se dégage des recensions de Garlan pour les timbres thasiens anciens trouvés à Elizavetovskoe<sup>405</sup> semble

confirmer cette hypothèse, puisque au sein du groupe F (360-345 a.C.) deux éponymes sont particulièrement représentés pour un nombre de types assez faible, ce qui pourrait montrer des arrivages massifs et irréguliers. Il faut cependant garder à l'esprit que cette situation peut aussi refléter simplement un timbrage plus ou moins important à la source, ce que confirment les graphiques établis année après année<sup>406</sup>, que cette importance soit due à une augmentation du coefficient de timbrage ou à une augmentation globale de la production.

La situation "amphorique" d'U6, sur le site de Panskoe I, dans la *chôra* de Chersonèse en Crimée du Nord-Ouest, est sensiblement différente<sup>407</sup>. La méthode proposée par les archéologues pour reconstituer les pourcentages respectifs d'amphores selon leur lieu de fabrication paraît là moins hypothétique qu'ailleurs : elle consiste à calculer le nombre maximal de conteneurs potentiellement complets (ou WAE pour *whole amphorae equivalent*), à partir des fragments profilés (lèvres, anses, pieds) et du poids moyen des amphores pour les centres les mieux représentés<sup>408</sup>, et non à partir des seuls pieds complets comme le fait Brashinskij<sup>409</sup>. Une telle méthode permet de corriger au moins partiellement un phénomène observé dans la fouille et l'analyse intégrale des fragments amphoriques d'U6, à savoir la divergence numérique parfois importante entre le nombre de pieds et celui des autres parties profilées, divergence due à la probable réutilisation de certaines amphores dont le pied était cassé et lui-même réemployé ailleurs. Certes, cette classification recherche seulement le chiffre maximal d'amphores complètes, mais on pourrait reprocher aux auteurs de ne pas tenir compte du nombre de timbres ni du coefficient de timbrage pour établir le total possible d'amphores importées. Peut-être est-ce là une simple mesure de prudence, dans la mesure où le calcul de ce coefficient est, de toute façon, fortement sujet à caution. On constate en tout cas que les amphores de Chersonèse prédominent largement (168 WAE sur 216), sans que cela puisse surprendre : on trouve majoritairement les types<sup>410</sup> I-A-3 et le type I-□, variante du précédent en termes de volume (4 *hémiektes* attiques au lieu de 6), ainsi que quelques exemplaires des autres types (II-A ou III-□). Le spectre des importations extérieures est, en revanche, très limité : Sinope occupe la 2<sup>e</sup> place avec un maximum de 12 WAE sur 216 et les autres centres sont représentés seulement par des exemplaires isolés, comme Héraclée, Amastris, Colophon, Samos, Rhodes et Corinthe. Il convient sans doute de classer à part les fragments de Sinope et d'Amastris, dont les amphores durent servir au transport de l'huile et, dans le second cas, peut-être aussi des olives salées. On retiendra surtout que la consommation des habitants d'U6 est fortement orientée vers un produit local et peu cher : le vin de Chersonèse. Les importations d'autres produits, comme l'huile d'olive, ou de vins de cru est extrêmement limitée : Thasos n'est ainsi représentée que par deux WAE.

Les timbres amphoriques sont, en revanche, utilisés par les archéologues pour évaluer la chronologie des importations<sup>411</sup>, même si certaines amphores qui contenaient des vins vieillies peuvent présenter des timbres manifestant un décalage temporel avec le contexte archéologique de quelques années voire davantage, inexplicable autrement<sup>412</sup>. Pour la première période du site, soit les années 325-295 a.C., on trouve seulement des timbres de Chersonèse (groupe I), lesquels apparaissent par ailleurs presque exclusivement durant cette période (85 timbres de magistrats sur 89) ; durant la période suivante (295-275 a.C.), apparaissent des timbres d'autres centres comme Sinope ou Héraclée. On peut s'interroger sur cette différence entre les deux phases : plutôt que d'interpréter cette réduction drastique des importations comme l'indice d'une crise, on s'accordera avec les archéologues pour y voir le signe d'un développement de la production locale, qui dut rendre inutile l'importation du vin chersonésien. À ces réflexions, on ajoutera que le début du III<sup>e</sup> s. est aussi celui d'une relative ouverture vers des marchés plus lointains, quoique dans des proportions très modestes. On notera<sup>413</sup>, en outre, que, sur les amphores importées de Chersonèse, figurent des *dipinti*, noms abrégés interprétables, grâce à une analyse pièce par pièce du matériel, comme ceux des clients auxquels étaient destinés les produits : ces abréviations correspondent bien, en effet, à celles que l'on trouve sur les *graffiti* portés par d'autres types de vases et que l'on interprète comme des marques de propriétaires. Stolba considère la présence de ces noms de destinataires comme la preuve d'une vente avec paiement anticipé, ce qui était profitable à la fois au producteur, sûr d'écouler sa production et de disposer de liquidités de manière précoce, et à l'acheteur à qui l'on devait concéder des prix avantageux. Enfin, on soulignera que l'identification des magistrats dont les noms figurent sur les timbres vient confirmer la théorie du commerce "pulsatile" de Brashinskij. Si l'on observe la liste des

astynomes des timbres de Chersonèse découverts sur le site<sup>414</sup>, on constate en effet que quatre d'entre eux concentrent l'essentiel des timbres, soit 66 sur 89 : ainsi, on trouve 14 timbres de Bathyllos (I-A), 15 de Eua[--] (I-A)<sup>415</sup>, 17 d'Apollonios (I-□) et 20 de Dioskouridas (I-B), sur un total de 15 noms conservés. Pour faire bref, durant cette période, les habitants d'U6 importaient du vin de la cité tous les 7 ou 8 ans<sup>416</sup>. La comparaison ici proposée entre les profils amphoriques de ces deux sites est donc instructive et laisse entrevoir les difficultés qu'il y aurait à présenter un tableau général des importations dans le Pont Nord, compte tenu de l'extrême diversité des situations locales.

### Les liens du Pont Nord avec l'Égypte aux III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s. a.C.

Si l'époque classique et la haute époque hellénistique sont celles de relations privilégiées avec l'Égée du Nord, la période qui s'ouvre à partir des années 250 a.C. voit se réorienter les relations du Pont Nord avec l'Égée méridionale et la Méditerranée orientale, selon un schéma qui montre bien, encore une fois, l'insertion de la région dans les grands circuits d'échanges successifs. On dispose pour les III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s. a.C. d'une série de textes et de documents archéologiques, voire iconographiques, qui témoignent de la circulation des personnes et des objets, toute la question étant de savoir comment associer les trajets des uns et des autres et dans quel(s) type de contexte(s) les situer.

Au titre des premières manifestations d'un intérêt nord-pontique pour l'Égée centro-méridionale, on soulignera d'abord la présence des rois bosporans parmi les bienfaiteurs du sanctuaire d'Apollon à Délos : on connaît ainsi la consécration d'une phiale au nom de Pairisadès II, mentionnée dans un inventaire des temples déliens de l'Indépendance<sup>417</sup> de 250 a.C., ce qui ne nous fournit qu'un *terminus ante quem* pour la consécration. Il n'est pas impensable de lier celle-ci à un éventuel passage par Délos des émissaires du même roi qui visitèrent l'Égypte de Ptolémée II en 254 a.C.<sup>418</sup> Cette visite nous est rapportée par un papyrus des archives de Zénon<sup>419</sup>, qui est une lettre d'Apollonios à son intendant, lui annonçant le départ d'Alexandrie de *presbeutai* de Pairisadès et de théores d'Argos : ces personnages sont envoyés par le Lagide visiter le nome arsinoïte, "ses temples, ses pyramides et ses crocodiles sacrés", pour reprendre une expression de Rostovcev<sup>420</sup> : Zénon doit se tenir prêt et envoyer des véhicules à leur rencontre, selon un protocole diplomatique qui ne paraît pas sortir de l'ordinaire<sup>421</sup>. Cette rencontre entre les représentants de deux grands producteurs de blé du monde grec a longtemps été interprétée sous un angle exclusivement économique. Ainsi, Rostovcev<sup>422</sup> liait ce voyage à des négociations menées sur le marché du blé, mais reconnaissait cependant que la notion de concurrence entre les deux États n'avait pas de sens, compte tenu de l'infériorité quantitative permanente de l'offre sur la demande dans les économies antiques. Ses successeurs ne prirent pas les mêmes précautions et plusieurs historiens russes des années 1930-1950, tels Zhebelev<sup>423</sup> ou Gajdukevich<sup>424</sup>, n'hésitèrent pas à reprendre à leur compte cette théorie de la concurrence et du partage des marchés égéens.

La tendance récente de l'historiographie, depuis les années 1970, a été de sortir ces relations de la sphère économique, pour y voir une manifestation d'ordre soit idéologique, soit purement politique. Pour la première interprétation, qui est celle, très récente, de Reger<sup>425</sup>, cette rencontre s'inscrivait dans un contexte manifestant chez les Spartocides un désir de mimétisme vis-à-vis des Lagides : il n'a pas tort de considérer que les premiers souhaitaient s'intégrer dans le chœur des souverains hellénistiques, non seulement par leurs consécrations dans les grands sanctuaires, mais aussi en prenant le titre de roi ou, tout au moins de *basileuôn*, à partir de Spartokos III<sup>426</sup>, puis en adoptant le système des épiclèses, ce qu'atteste (mais bien plus tard) la titulature de Pairisadès IV *Philomètor*, Kamasaryè, sa mère, étant dite *Philoteknos*<sup>427</sup>, lors de leurs règnes conjoints (c. 170-150 a.C.). Kamasaryè était, du reste, selon une tradition matrimoniale là encore très égyptienne, la sœur de Pairisadès III, père lui-même de Pairisadès IV, comme en témoigne une consécration qu'ils firent ensemble à Delphes<sup>428</sup> et où ils apparaissent tous deux comme les enfants de Spartokos V, au premier quart du II<sup>e</sup> s. a.C. Les mêmes, poursuivant la tradition entamée à Délos au milieu du III<sup>e</sup> s., se distinguèrent encore par deux consécrations d'objets en or dont une phiale, effectuées à tour de rôle en 178/7 et 177/6 a.C. dans le sanctuaire d'Apollon à Didymes<sup>429</sup>.

La seconde interprétation, strictement politique, des relations entre le Bosphore et l'Égypte semble avoir trouvé récemment un argument supplémentaire dans la découverte, en 1982 à Nymphaion, d'une série de *graffiti* muraux accompagnant une fresque spectaculaire, sur laquelle figure un navire du nom d'Isis. Pour situer ce navire dans son contexte archéologique et iconographique global<sup>430</sup>, il convient de préciser que le mur portant la fresque appartient à un ensemble architectural identifié de prime abord comme sanctuaire d'Aphrodite et daté par les archéologues entre la fin du IV<sup>e</sup> et le milieu du III<sup>e</sup> s. a.C. Quelque 8000 fragments de stuc s'étant détachés du mur, on a pu reconstituer une partie d'un décor mural au milieu duquel se placent le *graffito* portant le nom du navire, ainsi que 83 autres représentations de bateaux, de figures humaines et d'animaux. Les inscriptions, qui datent de différentes époques, comprennent des textes de nature on ne peut plus variée : invocations à des divinités, *ex-voto*, noms de dédicants, mais aussi notes sur les dates de départ des bateaux, comptes, quittances de dettes, aphorismes, vœux, poèmes, notices sur les habitants de Nymphaion ou noms des rois du Bosphore, dont celui d'un Pairisadès<sup>431</sup>. La diversité des *graffiti* permet de suggérer que la pièce concernée a pu être une salle de banquets. Pour en revenir à Isis, l'interprétation la plus courante veut qu'il s'agisse du navire-amiral de la flotte lagide<sup>432</sup>. La mise en regard du papyrus et de la fresque a conduit certains historiens à conclure qu'ils appartenaient au même contexte : Ju. G. Vinogradov, le premier, a suggéré de dater le *graffito* d'Isis de 255/4 a.C. et placé celui-ci dans le contexte de la guerre de succession en Bithynie<sup>433</sup>. Plus récemment, Avram a élargi ce contexte au conflit qui opposa, à partir de cette date, dans le Pont gauche et le Pont Sud, Antiochos II, allié des villes grecques et de certains dynastes de Thrace, et Ptolémée II, allié à Byzance elle-même membre avec Héraclée pontique et Chalcédoine d'une Ligue du Nord anti-séleucide depuis 281. À l'été 254, la flotte lagide aurait poussé jusqu'à Panticapée et paradé dans les eaux territoriales du Bosphore, ce qui aurait abouti à une alliance avec Pairisadès et expliquerait la fresque de Nymphaion ; à l'automne de la même année, une ambassade du Spartocide aurait été envoyée par courtoisie à Alexandrie. On ajoutera que la recherche par les Lagides d'une alliance avec les Spartocides n'aurait rien eu d'anormal dans un tel contexte, compte tenu des tendances pro-séleucides de nombreux cités du Pont gauche. Tout cela, naturellement, à condition que la datation proposée pour le *graffito* et son contexte archéologique soient corrects, ce qui a été contesté<sup>434</sup>, point qui ne pourra être résolu que par la publication définitive de l'ensemble.

Au chapitre de ces relations diplomatiques et des gestes de propagande qui les accompagnent, il convient d'évoquer un portrait royal sculpté de basalte noir découvert à Kerch et entré dans les collections de l'Ermitage en 1900<sup>435</sup>, sans doute une tête de la reine Arsinoé II en Isis : l'objet s'inscrit parfaitement dans le contexte de la fresque de Nymphaion et a pu parvenir à Panticapée avec la flotte lagide en 255/4 a.C. pour y être présenté en cadeau à la cour de Pairisadès<sup>436</sup>. Parmi les autres objets rares, résultant plus probablement de contacts diplomatiques et d'échanges de cadeaux que de commerce, on mentionnera un nombre relativement important, si on le compare aux découvertes faites ailleurs en Méditerranée, de grosses bagues-cachets en bronze trouvées à Panticapée et dans d'autres centres bosporans, comme à Olbia et Chersonèse<sup>437</sup> : ces bagues, importées entre le deuxième quart et la fin du III<sup>e</sup> s. a.C., présentent des portraits et des motifs iconographiques très proches de modèles ptolémaïques, en particulier des types monétaires<sup>438</sup>, et ont été mises au jour dans des tombes dont les propriétaires, sans doute des membres de l'aristocratie bosporane, pourraient avoir été, sans difficulté, les ambassadeurs de Pairisadès II et les proxènes sur place de la couronne égyptienne.

Les liens entre ces échanges diplomatiques et l'introduction des cultes égyptiens dans le Pont Nord sont, en revanche, nettement moins évidents, quoi qu'en pensent certains historiens : jusqu'à une date récente, une seule dédicace de la basse époque hellénistique en l'honneur de la triade égyptienne, découverte à Tyras<sup>439</sup>, témoignait de ces cultes dans la partie septentrionale du Pont, en-dehors de l'existence de quelques *graffiti* sur amphores de Chersonèse et de Kerkinitis où se lit peut-être le nom d'Isis<sup>440</sup>. Mais en 1993, les fouilles de Chersonèse ont conduit à mettre au jour une dédicace, par un dénommé Charmippos, fils de Prytanis<sup>441</sup>, à Sérapis, Isis et Anubis<sup>442</sup>, probablement sur un autel, dédicace datée par les éditeurs du milieu du III<sup>e</sup> s. a.C.<sup>443</sup> L'érection de l'autel **kat'epitagma** (s.e. divin) trouverait son origine, selon les éditeurs de l'inscription, dans le passage par Chersonèse du fameux navire Isis et dans la rencontre, à cette occasion, entre Charmippos et

des prêtres égyptiens. L'histoire a tout de la fiction, mais il est vrai que l'apparition spontanée et précoce d'une telle consécration résulte peut-être moins d'un long processus de diffusion, que d'un événement ponctuel dont rien n'atteste qu'il ait eu une suite. De même, on a bien du mal à imaginer que les bagues-cachets ou l'image d'Arsinoé-Isis signalent l'existence éventuelle d'un culte royal<sup>444</sup>, même à travers celui de la divinité féminine correspondante, non seulement parce que de tels objets ne prouvent pas par eux-mêmes un tel culte, mais aussi et surtout parce qu'un culte de ce type est difficilement concevable à la cour d'un autre royaume, dont le souverain pouvait être lui-même vénéré comme *theos*, comme ce fut le cas de l'un des Pairisadès selon Strabon (7.4.4).

Que retenir, en définitive, de la visite dans le Fayoum et des inscriptions qui évoquent les relations entre le Bosphore et l'Égypte ou livrent, à la rigueur, des échos de celles-ci ? D'abord et avant tout, le fait que dissocier complètement les aspects économique et diplomatique n'est pas de bonne méthode. Certes, la notion de concurrence économique est ici hors de propos, pour les raisons mêmes qu'avancait Rostovcev. Mais il n'est pas impensable que, lors de cette ambassade ou à d'autres occasions ultérieures que nous ignorons, le grain ait été évoqué et que, plus généralement, une part des relations diplomatiques du Pont Nord avec l'Égypte à partir de la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. a.C. s'explique en rapport avec ce produit de première nécessité. On se souvient, en effet, que Polybe (4.38.5) à propos de Byzance dans les années 220 a.C. explique que le Pont est tantôt exportateur, tantôt importateur de grain : cette situation ne surprend pas si l'on en juge par la crise qui affecte les territoires nord-pontiques à partir des années 270 a.C. et malgré la reprise relative constatée à la fin du III<sup>e</sup> s. Il n'y a pas lieu de douter de la véracité des propos de l'historien, ce qui oblige à chercher une région d'où pouvaient provenir ces importations même intermittentes : or, l'Égypte me semble ici la meilleure candidate<sup>445</sup>. Une telle hypothèse n'a jamais été émise, sans doute parce que le Bosphore cimmérien est perçu comme une sorte de "grenier à blé intemporel", à cause du différentiel de production avec l'Égée, alors même qu'il fut, comme d'autres régions, soumis aux aléas de la conjoncture, et que, comme le souligne Archibald<sup>446</sup>, il ne concourait pas, de toute manière, dans la même catégorie que l'Égypte en matière de capacités productives.

Mais d'autres produits égyptiens voyageaient également vers les contrées du nord. En témoignent les différentes catégories d'objets découverts à Olbia, Chersonèse ou Panticapée et fabriqués en Égypte, ou ailleurs sur des modèles égyptiens, qui à l'heure actuelle n'ont toujours pas été systématiquement recensés. Parmi eux, on trouve, tant dans les centres urbains que dans les tombeaux de la steppe le long des principales voies fluviales<sup>447</sup>, des objets ou des pendentifs en verre ou en faïence<sup>448</sup>, dont la provenance est parfois délicate à établir. La technologie du verre est en réalité attestée dès l'époque archaïque dans le Pont Nord, comme c'est le cas sur le site de Jagorlyckoe près du liman' du Dniepr au VI<sup>e</sup> s. a.C.<sup>449</sup> Mais ce type d'activités se développe dans le Bosphore, surtout dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s., ce dont témoignent les objets mis au jour dans les kourganes, et se poursuit aux III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s. à Olbia et Panticapée. On sait, en effet, que les Égyptiens exportaient non seulement des produits finis, mais aussi des blocs de verre, issus des ateliers primaires<sup>450</sup> et destinés à être fondus, comme l'attestent les cargaisons retrouvées dans les épaves hellénistiques<sup>451</sup>. Cela implique, comme dans le cas de la céramique, l'existence d'ateliers locaux, dits ateliers secondaires, susceptibles de fabriquer des produits très élaborés, même si ces ateliers sont loin d'avoir été identifiés<sup>452</sup>. On doit imaginer que c'est alors aussi la technologie qui circule, en même temps que le matériau brut, donc les artisans, qui auraient importé avec eux également les cultes évoqués plus haut<sup>453</sup>.

Une autre classe particulièrement intéressante d'artefacts est constituée par les urnes funéraires du type d'Hadra, découvertes à Chersonèse<sup>454</sup>, mais surtout à Olbia, ce qui témoigne peut-être de liens spécifiques avec le royaume lagide, pour lesquels malheureusement nous ne disposons d'aucun témoignage écrit. Mais peut-être la distribution des découvertes relève-t-elle davantage ici de l'aléatoire des fouilles que d'une spécificité historique, si l'on tient compte désormais de la fresque de Nymphaion. La chronologie de la production des vases d'Hadra trouvés dans le Pont Nord a été récemment réévaluée<sup>455</sup>, à la lumière des recherches récentes sur les céramiques d'Alexandrie et de Crète. Il en résulte que plusieurs objets, découverts à Olbia, sont à dater non du milieu du III<sup>e</sup> s., comme on le croyait jusque-là, mais du dernier quart de ce siècle ou du début du II<sup>e</sup> s. a.C. : ainsi, une

hydrie d'Olbia, dont la pâte est assurément d'origine crétoise, est attribuable par son décor au Peintre dit des Méandres, considéré comme actif dans les années 220-200 a.C.<sup>456</sup> En termes chronologiques, les nouvelles datations proposées par Lungu remettent ainsi en cause la vue traditionnelle selon laquelle il conviendrait de mettre en rapport la présence de ces objets avec les relations diplomatiques du milieu du III<sup>e</sup> s., vue de toute manière profondément erronée sur le plan méthodologique, puisqu'elle consistait d'une part à vouloir rapporter tous les documents disponibles à un seul moment-clé et d'autre part à mettre sur la même échelle de temps un artefact et un événement précisément daté. Mais tous les vases n'étaient pas importés, comme en témoignent certaines pièces (cruches, cratères, voire amphores pseudo-panathénaïques) fabriquées dans des ateliers locaux qui avaient développé leurs propres séries. Cette constatation, déjà faite à propos de la céramique à vernis noir d'imitation attique, empêche bien évidemment toute tentative de quantification des importations, tant que l'on ne disposera pas d'analyses complètes portant sur l'origine des productions, en particulier d'après les pâtes. Mais, si l'on en juge par le faible nombre de vases découverts, généralement en contexte funéraire, ces objets ne paraissent relever ni d'une importation, ni d'une production locale de masse. Le fait que les hydries, quoique peu nombreuses, soient représentées "sous trois variantes différentes" ne signifie pas pour autant, me semble-t-il, que cette diversification soit "le signe d'un engouement manifeste pour les produits d'origine ou de style d'Hadra"<sup>457</sup>. Elle signale sans doute bien davantage soit des commandes à la pièce pour des circonstances particulières, soit, pour les pièces importées, un arrivage aléatoire de productions isolées et transportées en fond de cale. À cet égard, Lungu a parfaitement raison de souligner qu'elles ont pu accompagner des cargaisons principales consistant en amphores rhodiennes.

Le transport de ces amphores était, en effet, pour les marchands, rhodiens ou non, l'occasion de charger à bord d'autres denrées jouant à leur tour, après la céramique attique, le rôle de "passagers clandestins" : il est, ainsi, très probable qu'une partie des vases ou des objets de verre découverts dans le Pont Nord transitait par Rhodes, sans nécessairement témoigner de contacts directs avec l'Égypte, voire était d'origine rhodienne. Certains vases d'Hadra étaient, en effet, fabriqués dans des ateliers rhodiens et les productions rhodiennes et alexandrines se retrouvent parfois dans les mêmes inventaires<sup>458</sup>. De même, parmi les dix ateliers de verriers bien identifiés pour le monde grec, on n'est pas étonné de trouver un atelier rhodien, dont l'existence est attestée durant une large période (VI<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. a.C.), pour la fabrication de contenants à parfums moulés sur noyau<sup>459</sup>. D'une manière générale, Rhodes apparaît comme "l'un des centres de production importants de verre dans le monde grec pendant les époques classique et hellénistique"<sup>460</sup>. On comprend là la complexité des circuits d'échanges et, encore une fois, l'importance de la circulation des personnes autant que celle des biens.

Dernier type de relations possibles entre le nord de la mer Noire et l'Égypte, susceptibles, en-dehors du cas des ambassadeurs et des artisans, de créer des réseaux de personnes : l'existence de mercenaires pontiques enrôlés dans les armées ptolémaïques<sup>461</sup>. Selon Litvinenko<sup>462</sup>, qui s'appuie sur la conception de Will<sup>463</sup> d'un "impérialisme défensif" des Ptolémées, l'essentiel des relations entre le Pont Nord et l'Égypte aurait ainsi reposé non sur des liens politiques ou commerciaux, mais sur le rôle joué par ces mercenaires au sein de l'État ptolémaïque : les premiers Lagides auraient, à cet effet, recruté des mercenaires par un accord avec le Bosphore et les auraient utilisés pour renflouer les rangs de leur armée, mais aussi pour participer à la mise en valeur de la *chôra* en particulier dans le nome arsinoïte. Si bien des faits, comme la formation d'un vaste domaine d'influence ptolémaïque au nord de l'Égée en Thrace méridionale, viennent aujourd'hui contredire la théorie obsolète de Will, il n'en reste pas moins<sup>464</sup> que la présence de tels mercenaires est bien établie : la meilleure preuve en est l'existence d'un *Bosporitès* qualifié de **κλῆρουχο** dans un document d'Oxyrhynchos ou d'Hérakléopolis du milieu du II<sup>e</sup> s. a.C.<sup>465</sup>, dont l'existence a été rappelée par Avram<sup>466</sup>, qui ajoute à la liste plusieurs soldats venus d'Histria, Mésambria, Odessos ou Tomis. Ce pourrait être également le cas, un peu plus tôt, d'un Philonichos et d'un Molpagoras, tous deux du Bosphore, qui figurent sur une liste de noms de la haute époque hellénistique trouvée dans le Fayoum<sup>467</sup>. Il est difficile, en tout cas, de donner d'un tel document une interprétation politique aussi précise que celle de Vinogradov et Zolotarev<sup>468</sup> : ceux-ci proposent d'y voir des réfugiés politiques, exilés à l'époque des luttes fratricides du roi bosporan Eumélos et de ses frères et devenus officiers de l'armée ptolémaïque,

le tout sur la seule base de la consonance aristocratique du nom de Molpagoras, lequel n'aurait jamais pu devenir simple mercenaire compte tenu de son origine sociale supposée ! Au moins reste-t-on, avec cette interprétation, dans le registre militaire, même si les détails supposés relèvent encore une fois de la fiction. Quels que soient le statut et la fonction des personnages mentionnés dans la liste, cette inscription montre, en tout cas, fort bien comment les liens entre le Pont Nord et l'Égypte se nouent aussi (et surtout ?) par l'intermédiaire des Rhodiens. Dans la liste en question, en effet, les deux Bosporans se trouvent associés, entre autres, à quatre Rhodiens<sup>469</sup>, conjonction significative par elle-même.

### Le rôle des Rhodiens dans le Pont Nord aux III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s. a.C.

Les Rhodiens sont, de fait, parmi les insulaires, ceux dont on peut le plus facilement établir les liens avec le Pont Nord aux III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s. a.C. On citera d'abord, dans le Bosphore, une consécration d'une statue de Pairisadès II<sup>470</sup>, fils de Spartokos, par trois frères rhodiens, Hippoklès, Dorieus et Hippokratès, fils d'Hagèsiarchos, association de personnages qui ressemble à s'y méprendre à une petite entreprise familiale. On connaît, par ailleurs, grâce à une inscription trouvée à Rhodes, un Bosporan ayant versé une somme de 500 drachmes dans le cadre d'une souscription dont on ne peut dire si elle est publique ou privée<sup>471</sup>. Enfin, si l'on en revient à la catégorie des proxénies<sup>472</sup>, toujours instructives sur la question des réseaux et de la mobilité des personnes, l'une des rares proxénies chersonésiennes d'époque hellénistique est en l'honneur d'un Rhodien du nom de Timagoras au III<sup>e</sup> s. a.C.<sup>473</sup> Mais c'est entre Olbia et Rhodes que les liens paraissent les plus significatifs et, surtout, les plus tangibles. Deux décrets d'Olbia, que l'on datera volontiers de la seconde moitié du III<sup>e</sup> s., furent ainsi votés en l'honneur, le premier, du Rhodien Agasiklès, fils d'Hagèsandros<sup>474</sup>, et le second, du Rhodien Hellanikos<sup>475</sup>. Ces deux décrets, que leur graphie invite à considérer comme à peu près contemporains<sup>476</sup>, évoquent ici, à mon sens, des Rhodiens installés à Olbia, si l'on en juge par l'action du second, Hellanikos, qui a permis à la cité de régler son tribut ordinaire aux "rois de la *chôra*" (l. 6) : l'évocation de ces derniers rappelle fortement le contexte du décret en l'honneur de Protogénès et pourrait être une incitation à abaisser dans le III<sup>e</sup> s. a.C. la date des deux décrets en jeu. Autre rapport entre Olbia et Rhodes, cette fois par l'intermédiaire de Délos : on trouve, dans l'île des Cyclades, deux décrets honorant des Olbiopolites, au premier quart du II<sup>e</sup> s. a.C., un Diodoros, fils d'Arôtès, et un Posideos, fils de Dionysios<sup>477</sup>. Or ce dernier nom se retrouve dans plusieurs inscriptions, particulièrement intéressantes, qui permettent d'établir à nouveau un lien précis avec l'île de Rhodes.

On connaît, en effet, un Posideos, fils de Posideos, qui fit à Néapolis de Scythie en Crimée, la capitale du roi Skilouros, sur des bases destinées à porter des statues de bronze<sup>478</sup>, pas moins de quatre consécérations (fig. 78) : à Zeus Atabyrios<sup>479</sup>, à Athéna Lindia<sup>480</sup>, à Achille "[protecteur] de l'île"<sup>481</sup> et à la déesse Rhodos<sup>482</sup>. Ces inscriptions, d'après leur graphie, conviennent bien au II<sup>e</sup> s. a.C. et sont, en tout cas, proches dans le temps, sinon contemporaines<sup>483</sup>. Sur le premier piédestal, l'épiclese Atabyrios rappelle le nom de la plus haute montagne de l'île de Rhodes, où se trouvait un sanctuaire de Zeus, sur le territoire de Kamiros<sup>484</sup>. La deuxième base renvoie, elle aussi, à Rhodes, où l'un des plus célèbres sanctuaires était précisément celui d'Athéna à Lindos. La troisième concerne, cette fois-ci, l'île de Leukè dont Achille Pontarchès était le protecteur et qui dépendait d'Olbia, ce qui établit fermement la relation entre Posideos et cette cité. La dédicace à Achille assortie de la mention d'une victoire du personnage sur les activités de piraterie des Satarchoi laisse penser que ceux-ci s'étaient attaqués à Leukè, dont on sait qu'elle n'était pas très sûre, même si le rapport avec Néapolis paraît alors lointain : mais il n'est pas exclu que cette piraterie ait concerné les sites côtiers dépendant du royaume de Skilouros. La dernière consécration est la plus évocatrice car elle est adressée à la déesse Rhodos, qui fut d'abord une nymphe, puis en vint à personnifier l'île et l'État de Rhodes et figurait sur certaines monnaies insulaires. La similitude de ces consécérations conduit à se demander, comme le fait Solomonik<sup>485</sup>, si elles n'avaient pas toutes été réalisées par le même artisan : on peut même aller plus loin et supposer qu'il s'agissait en fait d'un véritable ensemble statuaire composé de quatre éléments, dont l'exotisme devait être flagrant dans cette capitale de la Scythie tardive.

Pour le sujet qui nous intéresse ici, le point essentiel concerne bien sûr Posideos lui-même, qui suscite deux interrogations : celle de son origine et celle de son rôle à Olbia et Néapolis. Il se trouve qu'un personnage du

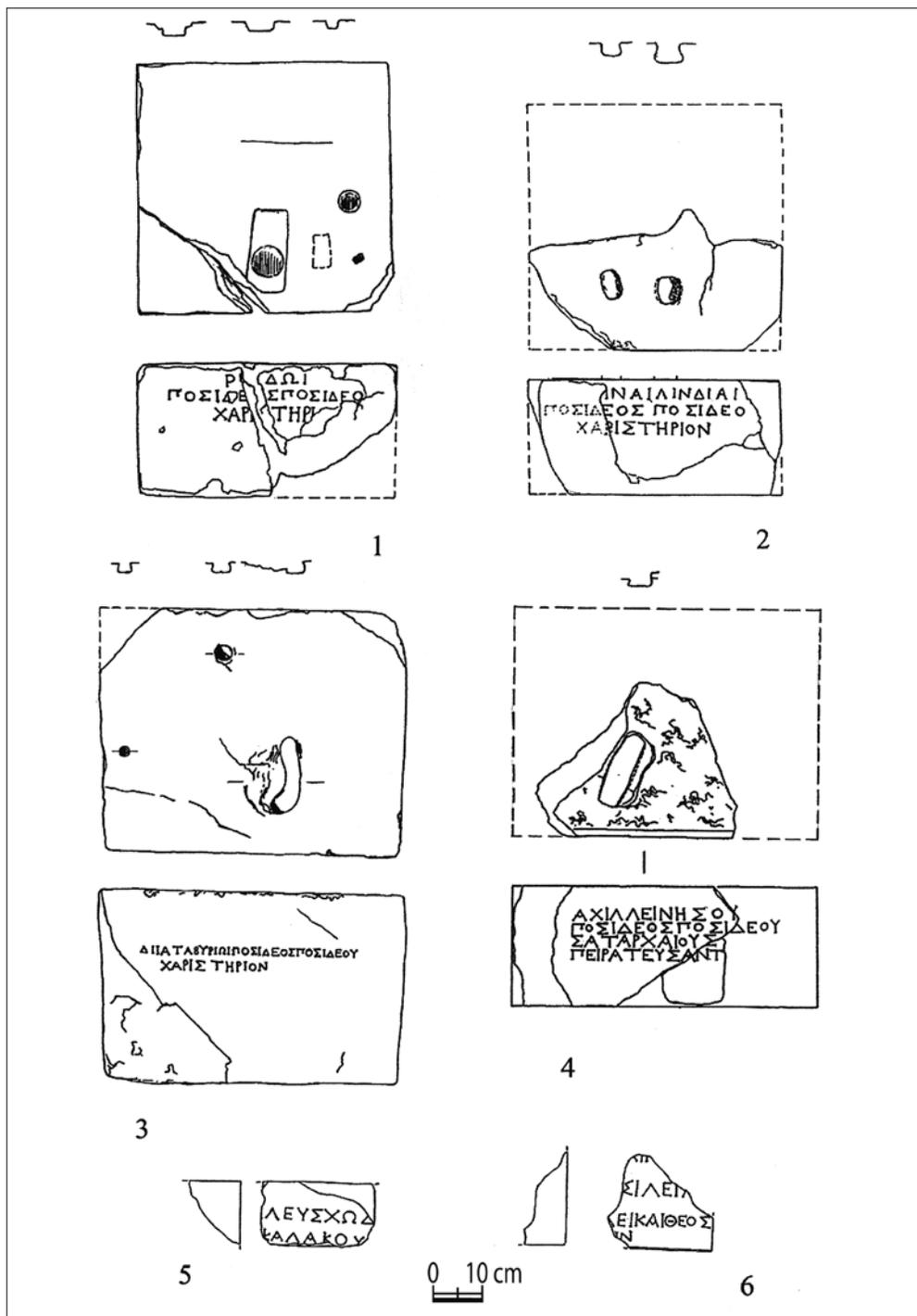


Fig. 78. Néapolis de Scythie : dédicaces de Posideos (d'après Zajcev 2004, 114, fig. 60).

même nom est également connu à Olbia grâce à trois inscriptions trouvées dans la cité<sup>486</sup> : les deux premières sont des décrets de Cos et de Ténédos en l'honneur d'un Posideos [----]ou et d'un X, fils de [Posid]eos, qui dans les deux cas porte l'ethnique *Olbiopolitas* ; la troisième est une dédicace de Posideos, fils de Poside(i)os en l'honneur d'Aphrodite Euploia. Latyshev avait jadis identifié le Posideos de la capitale scythe avec celui de ces inscriptions découvertes à Olbia<sup>487</sup> et placé le personnage dans la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s., période convenant le mieux aux rapports étroits entre Olbia et Néapolis : il se serait donc agi d'un Rhodien d'origine, installé dans l'une et/ou l'autre cités. Quant à son rôle à Néapolis, Solomonik<sup>488</sup> suggère après bien d'autres qu'il devait s'agir d'un riche marchand faisant du commerce entre la Crimée et son île natale par l'intermédiaire des cités grecques du Pont Nord. Si l'on admet le rapprochement, tentant, avec les décrets trouvés à Olbia, on peut même élargir le champ de son activité à Cos, Ténédos et, éventuellement, Cnide à cause de l'Aphrodite Euploia<sup>489</sup>. Un simple coup d'œil sur la carte de l'Égée montre que ces trois cités<sup>490</sup> se trouvent sur la route maritime reliant Rhodes aux Dardanelles ; par ailleurs, on trouve un nombre significatif d'amphores de Cos sur les rivages de la mer Noire et, en particulier, à Néapolis.

Ces hypothèses, surtout celle qui concerne l'origine du personnage, ont été remises en question par Rostovcev<sup>491</sup>, J. et L. Robert<sup>492</sup> et, plus récemment Vinogradov<sup>493</sup>, qui pensent que Posideos était d'abord et avant tout un Olbiopolite et certainement pas un Rhodien : l'onomastique confirmerait cette hypothèse, Posideos étant un nom connu à Olbia, on l'a vu ; quant à la dévotion à l'égard des divinités rhodiennes, elle serait simplement le reflet des rapports économiques étroits entretenus par le personnage avec l'île. Pourtant, cette interprétation, quoique devenue *opinio communis*<sup>494</sup>, a laissé certains historiens dubitatifs, à juste titre. Un réexamen récent et très convaincant du dossier<sup>495</sup> a conduit à la conclusion que trois des dédicaces faites à Néapolis renvoyaient à un contexte religieux exclusivement rhodien, qu'il s'agisse de l'île elle-même ou des territoires sous domination rhodienne : pour ne prendre qu'un exemple, le culte très local de Zeus Atabyrios n'est pas attesté en-dehors de cette sphère, à l'exception de Néapolis. D'autre part, l'emploi du mot **caristhriou** dans le formulaire de consécration n'est guère répandu dans les inscriptions nord-pontiques d'époque hellénistique, alors qu'il se rencontre fréquemment dans deux sanctuaires rhodiens : ceux de Zeus Atabyrios et d'Athéna Lindia. Enfin, il n'est plus possible d'affirmer que Posideos est un nom absent de Rhodes ou de sa sphère de domination<sup>496</sup> : il existe même<sup>497</sup>, au début du II<sup>e</sup> s. a.C., un Posideos fils de Posideos honoré par le *koinon* des Telmessiens en Carie, alors sous influence rhodienne depuis la paix d'Apamée en 188.

On s'accordera pleinement avec cette réinterprétation de l'ensemble de la documentation, qui fait finalement de Posideos un Rhodien de naissance et un Olbiopolite d'adoption et sans laquelle sont difficilement compréhensibles l'insistance et la précision manifestées par le personnage à l'égard des cultes insulaires : il est plus simple d'imaginer qu'il est originaire de Rhodes, que de supposer, comme le font J. et L. Robert<sup>498</sup>, qu'il appartient à "une association de gens en rapport étroit de commerce avec Rhodes et adorant dans son local notamment les divinités de Rhodes". Une telle origine permettrait aussi d'expliquer plus nettement que Posideos ait été choisi par les Scythes pour lutter contre la piraterie des Satarchoi, peut-être en tant que navarque ou son équivalent à la cour du roi scythe<sup>499</sup> et, en tout cas, pour son expérience en matière de guerre navale. J'ajouterai, cependant, que si l'identification du Posideos fils de Posideos de Néapolis avec le personnage de même nom et même patronyme dans la dédicace olbienne à Aphrodite<sup>500</sup> est une quasi-certitude ne serait-ce qu'à cause du formulaire<sup>501</sup>, il n'en va pas de même pour les décrets de Cos et de Ténédos (les seuls à mentionner l'ethnique d'Olbiopolite), pour des raisons non seulement de graphie<sup>502</sup>, mais aussi d'onomastique : il y avait encore d'autres Posideos à Olbia à l'époque hellénistique, connus par différentes inscriptions<sup>503</sup>, dont Posideos fils de Dionysios, déjà évoqué à propos de Délos. Mais on peut aussi renverser l'argument et dire que si les Posideos sont plus d'un à Olbia, c'est peut-être qu'ils viennent de la même famille, même si nous ne sommes pas capables d'établir leur généalogie. Quoi qu'il en soit et pour conclure sur la mobilité des hommes, l'essentiel est de noter la présence dans le nord de la mer Noire de Rhodiens<sup>504</sup> appartenant à l'élite, voire occupant des fonctions élevées dans la hiérarchie locale, et servant à l'évidence d'intermédiaires commerciaux avec l'Égée méridionale et, le cas échéant, la Méditerranée orientale. De ces déplacements témoignent aussi les sources

littéraires, comme Diodore ou Strabon<sup>505</sup>, qui révèlent l'existence de routes de navigation allant du Méotide à Alexandrie en passant par Rhodes à l'époque hellénistique.

En revanche, comme pour les cas similaires de l'époque classique, la très faible quantité de monnaies rhodiennes dans le Pont Nord ne doit pas surprendre particulièrement<sup>506</sup>. En l'occurrence, ce sont plutôt les systèmes locaux qui se seraient adaptés à la monnaie rhodienne, comme en témoignerait d'abord le changement d'étalon supposé dans le Bosphore juste avant l'époque de la fameuse « crise monétaire » : l'apposition de contremarques serait, selon Frolova<sup>507</sup>, le résultat d'un passage, souhaité par les Spartocides, au standard rhodochiote, qui aurait commencé vers 290-280 a.C. sur les monnaies d'argent, mais reste très hypothétique, il faut le souligner. Un élément plus convaincant est constitué par l'apparition<sup>508</sup>, sur des monnaies d'argent de Phanagorie et Gorgippia frappées dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. a.C., de motifs rhodiens, comme la fleur de grenade pour la première et le dieu Hélios, ainsi qu'une corne d'abondance entre deux étoiles pour la seconde : or ces motifs ne se rencontrent jamais sur des monnaies bosporanes en-dehors des cas cités et correspondent avec une grande exactitude aux types identiques sur les monnaies insulaires.

Mais l'indice essentiel montrant que les Rhodiens avaient, dans le Pont Nord, des intérêts commerciaux de premier ordre est, comme pour Thasos, le matériel amphorique. Les amphores rhodiennes constituent, malheureusement, un matériau difficile à utiliser pour traiter des relations économiques entre les deux régions. La constatation peut paraître paradoxale, si l'on songe au réexamen complet des timbres amphoriques rhodiens auquel a procédé récemment Finkielsztein<sup>509</sup>, qui en a proposé une « chronologie basse ». Par ailleurs, les amphores rhodiennes ayant été systématiquement estampillées du milieu du III<sup>e</sup> s. au début du I<sup>er</sup> s. a.C., il semble que l'on ait là un type idéal de données pour évaluer les quantités importées dans le Pont, possibilité suffisamment rare pour être soulignée ici, puisque, pour les autres centres, on ignore le coefficient de timbrage. Or, les études russes actuelles portant sur les amphores rhodiennes découvertes en mer Noire ne tiennent pas encore compte de la nouvelle chronologie<sup>510</sup> : ce constat empêche de fournir ici une chronologie absolue des importations, en-dehors des quelques réévaluations opérées par Finkielsztein<sup>511</sup> lui-même à partir du catalogue des 403 timbres de l'Ermitage publié en 1917, lequel comprend l'ensemble du Pont.

Le nombre de timbres découverts au nord de la mer Noire s'élève environ à 15 000<sup>512</sup>, soit c. 5000 de plus qu'à l'époque des *IOSPE* III en 1955, sur un total pour le monde grec d'env. 200 000 exemplaires connus<sup>513</sup>. Et, la mer Noire dans son ensemble occupe, en termes quantitatifs, la deuxième place derrière Alexandrie<sup>514</sup>, où l'on a découvert quelque 80 000 (et même plutôt 100 000) timbres rhodiens<sup>515</sup>. Le nombre de timbres est donc important dans la région qui nous intéresse, mais le rapport de proportion avec le total des découvertes n'est pas du même ordre que celui qu'expriment les timbres thasiens à la période précédente : nous sommes donc, avec le Pont Nord, dans le cas d'une destination secondaire et non plus privilégiée<sup>516</sup>, place occupée par l'Égypte en l'occurrence, même si, pour plus de précision, il faudrait être capable de comparer les quantités période par période. Si les timbres rhodiens sont en faible quantité à Chersonèse, ils sont, en revanche, aussi nombreux à Olbia que dans le Bosphore, mais ils y apparaissent plus précocement, tout comme dans la partie européenne du Bosphore par rapport à sa partie asiatique. Au cours de la basse époque hellénistique, c'est surtout dans cette région que fut importé le vin rhodien qui, de là, partait vers Tanaïs et les berges du Kuban'.

On peut, en fin de compte, dégager les quelques éléments de chronologie suivants<sup>517</sup> : les importations vers le Pont ne démarrent vraiment que vers 220-215 a.C. Un pic est atteint vers 195 et se maintient jusque vers 145 a.C. En particulier, il n'y eut pas de chute brutale après 166 a.C., mais plutôt une longue régression dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. a.C. Cet intéressant schéma semble accréditer l'idée, à mon sens, d'une étroite correspondance entre le décollage des échanges rhodiens avec le Pont et la levée des taxes sur les bateaux faisant du commerce avec la région à la suite de la défaite de Byzance contre Rhodes en 219 a.C.<sup>518</sup> Par ailleurs, la tendance globale des importations d'amphores rhodiennes en mer Noire s'inscrit bien, malgré quelques variations régionales, dans le mouvement qui affecte plus généralement Délos et Athènes au II<sup>e</sup> s. a.C. pour cette catégorie d'artefacts, tandis que, vers la fin de ce siècle, les exportations se réorientent vers Alexandrie et le Levant sud<sup>519</sup>.

## Conclusion

Il n'est pas simple d'avancer des conclusions sur une matière aussi volumineuse et je me contenterai ici d'énoncer quelques réflexions de synthèse, qui permettront, je l'espère, d'apporter un début de réponse aux questions posées en introduction.

En termes chronologiques, l'histoire de la territorialisation de ces trois États, Olbia, Chersonèse et le Bosphore, telle qu'elle se laisse reconstruire par les textes et l'archéologie, part assurément d'un même modèle : celui de l'implantation de colonies. À cet égard, je soulignerai d'emblée, cependant, le fait qu'il convient de ne pas surinterpréter les liens qu'entretiennent ces colonies avec leurs métropoles respectives après la période initiale. Certes Olbia conserve des relations étroites avec Milet dont témoigne au troisième quart du IV<sup>e</sup> s. une convention d'isopolitie entre les deux cités et les analogies institutionnelles entre Chersonèse et Héraclée pontique sont indéniables<sup>1</sup> ; mais toute l'histoire de la région ne saurait s'expliquer en fonction du maintien supposé de ces liens, y compris par exemple la conquête de Théodosia par le Bosphore et l'intervention d'Héraclée, que l'on peut interpréter d'abord comme l'une des manifestations plus globales de l'extension de la puissance de cette cité dans le nord de la mer Noire.

L'évolution dans l'occupation de ces territoires aux époques classique et hellénistique présente des similitudes importantes dans la longue durée, mais avec une périodisation, propre au Pont Nord et sans doute aussi au Pont Ouest, qui ne s'accorde qu'imparfaitement avec les grandes ruptures traditionnellement établies pour l'histoire grecque : c'est l'avantage du point de vue *ex Ponto* que de permettre de dégager ce type de périodisation régionale. Le dernier tiers du V<sup>e</sup> s. apparaît ainsi comme celui de la mise en place ou de la consolidation politique et territoriale des États : dans le Bosphore cimmérien, la dynastie des Spartocides s'installe à Panticapée à partir de 438 a.C. et ce, jusqu'en c. 108/7 a.C., au moment de la révolte de Saumakos, soit plus de trois siècles d'un pouvoir auquel seul Mithridate VI mettra réellement fin ; Chersonèse est fondée ou peut-être refondée dans le dernier tiers du V<sup>e</sup> s. a.C. ; Olbia, enfin, voit dans les dernières années du siècle son territoire se développer à nouveau, après une nette décrue amorcée dans les années 470 a.C.

Le IV<sup>e</sup> s. se distingue par sa stabilité, sans qu'il s'agisse ici uniquement d'un "effet de sources" : certes, ces sources sont nettement plus nombreuses pour cette période, à commencer par celles qui nous font le récit des relations entre Athènes et le Bosphore cimmérien, mais l'un ne va pas sans l'autre et l'abondance des témoignages est aussi la marque de relations sereines. Le IV<sup>e</sup> s. est, à bien des égards, le grand siècle du Pont Nord, qui marque pour le Bosphore cimmérien l'acmé d'une politique d'expansion multilatérale, dans laquelle l'essentiel de la partition est joué par Leukôn I. On ne doit point s'étonner que la dynastie que nous appelons spartocide soit passée à la postérité, chez les Anciens, comme étant celle des Leukônides : non seulement ce roi repousse les limites de son royaume vers l'ouest comme vers l'est avec la conquête de Théodosia, qui lui offre de riches terroirs en Crimée, et avec celle de la Sindikè, où il s'installe à \*Labrys, cité récemment identifiée par une belle épigramme célébrant ses victoires. Mais il poursuit avec vigueur les relations avec l'Égée et, surtout, les Athéniens. C'est encore du IV<sup>e</sup> s., peut-être dès le règne de Leukôn, qu'il convient, selon moi, de dater la recherche de contacts vers le nord et le Méotide, en particulier dans le delta du Don : certes, on ne saurait être certain de l'installation à demeure de marchands grecs sur le site d'Elizavetovskoe, fondé lui-même dans le dernier tiers du VI<sup>e</sup> s. a.C., mais les contacts se multiplient jusqu'à la mise en place d'une route maritime régulière attestée chez le Pseudo-Skylax. Le IV<sup>e</sup> s. est aussi celui de la prospérité à Olbia et Chersonèse, ce dont témoigne le développement de leur *chôra*, dont pour la seconde l'implantation d'un parcellaire spectaculaire dans la presqu'île d'Héraclée à partir des années 350 a.C. et la conquête progressive de territoires dans le nord-ouest de la Crimée.

La situation change au III<sup>e</sup> s. et les sources, textuelles et archéologiques, quoique moins nombreuses ou, tout au moins, plus disparates et moins éloquentes, s'accordent pour fournir une rupture majeure dans les années 270 a.C. Les raisons de cette rupture sont parfois difficiles à cerner et l'on donne aujourd'hui plus facilement la priorité aux changements climatiques qu'à la pression des peuples nomades, traditionnellement invoquée. On a vu, ainsi, à propos de la *chôra* de Chersonèse le bénéfice que l'on pouvait retirer des analyses paléobotaniques

et, surtout, sédimentologiques du lac Saki près d'Evaporija, qui suggère l'apparition d'un climat plus chaud et plus sec, moins favorable aux activités agricoles, et qui, mieux que d'hypothétiques invasions expliquerait la contraction territoriale et la déprise rurale constatées de manière générale. Au chapitre des difficultés, la "crise monétaire", si elle existe, reste, sans doute, le phénomène dont les historiens ont le plus de mal à rendre compte. On ne peut pas dire, en effet, qu'elle entretienne un lien direct avec les problèmes que connaissent les territoires, mais elle doit être, d'une manière quelconque, la conséquence d'autres difficultés que l'on a davantage de mal à saisir, en particulier le déficit de réserves métalliques et les raisons de ce déficit.

Mais cette évolution de longue durée ne peut masquer les différences observables localement. Ainsi, on l'a vu, la *chôra* d'Olbia évolue à un rythme très particulier au v<sup>e</sup> s., période durant laquelle elle connaît des difficultés qui ne se retrouvent pas ailleurs. De même, les réductions territoriales du III<sup>e</sup> s. sont plus tardives dans le Bosphore cimmérien qu'à Chersonèse ou Olbia, même si les fondements archéologiques de la chronologie mériteraient certainement d'être réajustés. Pour faire bref, plus on se trouve à l'ouest, plus les difficultés sont précoces : le Bosphore européen est touché dans les années 250 et le Bosphore asiatique à partir du II<sup>e</sup> s. a.C. Il me semble qu'il y a là au moins une logique géographique, manifestation éventuelle d'un déplacement progressif de populations mobiles, à la pression desquelles les habitants de Crimée orientale tentent d'échapper en construisant des fermes puissamment fortifiées dès la deuxième moitié du III<sup>e</sup> s. a.C. Les changements climatiques ne peuvent donc sans doute pas tout expliquer. Par ailleurs, il faut tenir compte des oscillations fines de la conjoncture, celle des "crises" aiguës, dont souvent seules témoignent les sources textuelles, comme le décret en l'honneur de Protogénès d'Olbia vers 200 a.C. et dont il serait vain, la plupart du temps, de chercher des traces archéologiques. Il serait ainsi erroné d'avoir une vision totalement irénique de l'époque classique dans cette région, tandis que l'époque hellénistique serait celle d'une variabilité constante : on connaît trop bien l'origine de ce genre de schéma pour le reste du monde grec pour ne pas souhaiter l'appliquer au Pont Nord sans discernement. En réalité, dès que l'on dispose d'inscriptions (gravées sur pierre) et plus seulement de tessons inscrits, autrement dit dès le milieu du IV<sup>e</sup> s., on constate que la pression exercée par les populations locales sur les cités est à peu près constante, quelle que soit l'époque, et il n'y a pas lieu de vouloir rattacher aux années 270 a.C. tous les documents qui évoquent des difficultés avec les *parakeimenoï barbaroi* par simple souci de faire concorder les différents types de sources, comme on le constate encore trop souvent à propos de Chersonèse. Ces différences locales et conjoncturelles n'empêchent pas, cependant, que les trois États partagent, aux époques classique et hellénistique, une histoire que l'on peut dire commune, sans doute l'un des éléments d'une unité régionale. Mais c'est à Mithridate VI qu'il revient, à partir de la fin du II<sup>e</sup> s. a.C., d'avoir conféré à ces États, au moins en tout cas au Bosphore et à Chersonèse, une cohésion territoriale en les agrégeant à son propre royaume, au terme d'une politique dynamique pour ne pas dire intrusive<sup>2</sup> : à cet égard, la fin de la dynastie spartocide est autant l'œuvre du Pontique que le résultat d'une désagrégation interne.

Au-delà de leurs origines, ces anciennes cités coloniales adoptent le même comportement en matière d'expansion territoriale : les trois États sont des entités phagocytes d'espace, qui s'étendent autant que le leur permet l'absence d'autre État stable dans leur environnement. Le Pont Nord présente, à cet égard, un modèle extrême, si on compare la situation qui est la sienne avec celle des autres régions de la colonisation grecque, comme la Méditerranée occidentale. Les territoires de ces États présentent des caractéristiques communes intéressantes, et tout d'abord une continuité irrégulière, car tout dépend de la manière dont ils contrôlent ou non leur *hinterland* selon les époques : Chersonèse a des possessions en Crimée du Nord-Ouest et le Bosphore cimmérien s'étend au-delà de la Sindikè en direction du sud, de l'est et du nord-est. Cette potentielle absence de continuité va de pair avec l'impossibilité où nous nous trouvons, la plupart du temps, de définir les contours politiques de ces territoires. Ainsi, la *chôra* d'Olbia, qui connaît une extension considérable n'est pas délimitable sur une carte. À cet égard, il convient de se demander si ces difficultés sont dues à un manque de sources ou si la question n'est tout simplement pas pertinente pour ce modèle particulier de territoire : on peut douter que les habitants eux-mêmes aient eu une notion claire de leurs confins, même si apparaissent ici et là des délimitations partielles, comme celle à Chersonèse de l'inscription d'Agasiklès<sup>3</sup>, vers 300 a.C. Ces cités, aux contours pour

ainsi dire indistincts, nécessitent sans doute un autre type de définition, plus économique, de la région qu'elles parviennent à constituer autour d'elles.

De ces trois États, le Bosphore cimmérien, qui est tout sauf un "piccolo regno"<sup>4</sup>, est sans doute celui qui présente les caractéristiques les plus originales, dans la manière dont il donne à voir son territoire. Quoique clairement identifiable comme royaume doté d'une dynastie, il se comporte vis-à-vis du reste du monde grec comme une cité et parle aux cités le langage qui est le leur, à la fois par souci identitaire, mais aussi très certainement par stratégie de "communication", comme le font également les souverains macédoniens et thraces ou les dynastes de Carie. Le royaume du Bosphore constitue, finalement, un État résultant d'une sorte de "synoecisme géant", réunissant sous sa tutelle des territoires civiques et des terres indigènes, dont une part (mais laquelle ?) contribue à former la *chôra basilikè*. On dispose de quelques traces, ici et là, de l'existence de cette "terre royale", puisque les souverains sont capables d'attribuer des terres en *dôrea* : c'est le cas de la localité de Képoi dans le Bosphore asiatique, donnée à Gylon à la toute fin du v<sup>e</sup> s. par Satyros I, après que le grand-père maternel de Démosthène eut "trahi" Nymphaion et les Athéniens. S'ajoute à cela, chez les Spartocides, une vision duale de leur territoire, comme le montre la titulature officielle qui distingue entre la part des Grecs des cités et celle des barbares : vis-à-vis des uns, ils se disent *archontes*, terme générique et mimétique de la magistrature suprême de nombreuses *poleis* grecques ; pour les autres, ils sont "ceux qui règnent", *basileuontes*, car, pour faire bref, dans le grand partage grec entre civilisation et barbarie, à cette dernière a longtemps été associée la royauté.

Si l'on se penche maintenant sur l'organisation et l'exploitation de ces territoires, on y observe notamment une grande variété de parcellaires, qui vont bien au-delà de la traditionnelle partition entre parcellaires de type irrégulier ou ionien attribués à Olbia ou au royaume spartocide et parcellaires de type régulier ou dorien, dont l'exemple type serait le "cadastre" de Chersonèse. Outre l'erreur de perspective que constitue l'attribution d'une identité ethnique aux différents modèles en fonction des origines coloniales des cités, il convient de souligner que les types régulier et irrégulier se retrouvent sur tous les territoires, si l'on en juge par les recherches récentes : ainsi, il semble que dans la presqu'île Fontalovskij, au nord du Bosphore asiatique, on puisse identifier des traces superposées des deux types de formes. Par ailleurs, et c'est essentiel, ces parcellaires se développent selon une logique qui n'obéit pas à la conjoncture politique, sauf en de rares moments toujours difficiles à identifier. L'évolution des parcellaires suit une double logique, spatiale et économique. La logique spatiale, qui justifie pleinement une analyse morphologique et la recherche de parallèles éclairants dans d'autres régions et d'autres contextes, comme ceux des parcellaires médiévaux, permet de montrer que cette évolution est souvent très lente et que les parcellaires irréguliers, par exemple, présentent une résilience qui rend peu pertinente la question de leur mise en place originelle et donc très difficile, pour ne pas dire inconcevable, leur datation. La logique économique de leur développement, que l'on perçoit aussi dans les documents "cadastraux" du type de ceux que l'on a retrouvés à Chersonèse<sup>5</sup>, s'exprime certainement selon une temporalité plus courte, mais montre bien qu'une fois mis en place un parcellaire "vit sa vie", si l'on peut s'exprimer ainsi. Certains propriétaires achètent davantage de parcelles, d'autres s'appauvrissent et les revendent ; d'autres encore, si l'État est propriétaire, deviennent locataires de multiples unités, dont ils peuvent alors attendre bien davantage en termes de revenus : la raison en est que les parcelles cadastrales de propriété sont des unités évolutives qui ne doivent pas être confondues avec les parcelles physiques d'exploitation. Il faut donc impérativement cesser, même si l'historien des textes est constamment tenté de le faire, d'établir une équivalence quelconque entre le caractère régulier d'un parcellaire, comme celui de Chersonèse, et la nature démocratique de la répartition des terres, voire du régime politique. Si le découpage originel peut être, à la rigueur, conçu en ces termes, la mise en place d'un parcellaire régulier et son remplissage progressif ne peuvent pas s'effectuer du jour au lendemain. Il convient donc de restituer à ces structures la temporalité qui est la leur.

L'analyse des capacités productives de ces territoires conduit à mobiliser ce que l'on a appelé la cliométrie, c'est-à-dire un ensemble de quantifications théoriques dont l'objectif est ici d'évaluer les capacités potentielles d'exportation des trois États. Ce calcul qui prend en compte, pour la production du grain, une série complexe de

paramètres (types de céréales cultivées, rendement et superficie des terres cultivées, population locale) a souvent été dédaigné des historiens, au motif qu'il serait impossible de quantifier les réalités antiques, car on ne dispose pas de données chiffrées suffisantes : c'est confondre en l'occurrence quantités réelles et modèle plausible. Si l'on refuse de construire les données dont on ne dispose pas, on se heurte constamment à une imprécision caractéristique de l'évaluation des sociétés antiques (il y a des grandes et des petites cités, des territoires un peu, moyennement, très productifs...), qui empêche la comparaison avec d'autres périodes. On peut toujours arguer du caractère hautement spéculatif des données ainsi (re)construites, mais elles sont ici fondées, pour ne pas exagérer le propos, sur des chiffres maximaux de population et minimaux de production. Il est probable, par exemple, que le Bosphore cimmérien disposait de surplus exportables encore supérieurs à ceux qui sont ici proposés.

Si les chiffres rebutent le lecteur, les conclusions avancées lui paraîtront, malgré tout, conformes à ses attentes : il apparaît que les territoires d'Olbia et de Chersonèse étaient vraiment loin d'atteindre les capacités du royaume bosporan, l'un des atouts de ce dernier résidant dans l'existence perceptible d'une économie royale. La réinterprétation d'un passage de Strabon (7.4.6) concernant la productivité du sol, où il est question d'un rendement de "trente pour un" (entre la récolte et la semence) en Crimée orientale, permet de montrer que l'on a sans doute affaire à un modèle d'agriculture extensive à faible rendement à l'hectare, corrélé à un rapport élevé entre semence et récolte et à une importante capacité de surplus, du type de celui que l'on peut identifier pour les terres à blé d'Afrique du Nord.

Au-delà des questions spatiales et économiques, l'un des éléments essentiels permettant de comprendre les spécificités du développement de ces territoires, réside dans la manière d'appréhender les contacts avec les populations locales, celles que l'on ne nomme plus aujourd'hui les populations indigènes, ne serait-ce que parce que certaines d'entre elles, et non des moindres, ne sont pas plus indigènes *hic et nunc* que les habitants des colonies grecques. L'étude des échanges entre ces territoires et leur environnement direct ou plus lointain, ce qu'on appelle communément leur hinterland, permet de déconstruire radicalement la manière dont on envisage d'ordinaire, pour ces zones de marges et de frontières, les rapports entre ces populations et les Grecs des cités. Dans la suite de réflexions entamées ailleurs sur l'ethnicité, on montre, à partir des deux exemples les plus fréquemment invoqués par les archéologues, à savoir l'habitat "premier" des colonies (cabanes enterrées et semi-enterrées) et la céramique non tournée, qu'il est inutile et, surtout, illégitime intellectuellement d'attribuer une identité ethnique aux vestiges archéologiques : il convient ainsi, selon un néologisme que l'on me pardonnera peut-être, de "désethniciser" les artefacts, c'est-à-dire d'admettre que, s'ils relèvent bien d'une "culture matérielle", dont on peut parfois<sup>6</sup> identifier l'origine géographique (céramique de Vorskla ou culture de Kizil-Koba), on ne peut s'en servir comme marqueurs identitaires une fois qu'ils ont voyagé et transité entre de nombreuses mains, car ce serait confondre l'identité du producteur et celle du dernier utilisateur. Tout dépend donc des contextes de découverte, qui sont longs et complexes à établir. Il ne s'agit pas, pour autant, rappelons-le, de nier l'existence des groupes ou des identités ethniques, mais seulement de considérer, encore et toujours, que l'ethnicité est le fruit d'une construction s'exprimant à travers un discours la revendiquant. C'est le cas, exemplaire et magnifique, des souverains de la Scythie tardive au I<sup>er</sup> s. a.C., dont l'un des représentants, au moment d'élever un tombeau à Argotas, l'un de ses prédécesseurs, se dit *Skythiès koiranos hippobotou*, "souverain de la Scythie qui nourrit les chevaux"<sup>7</sup> : beau désir d'hellénicité dans cette épigramme pleine de réminiscences homériques ! Se définir alors comme Scythe, c'est se rattacher à un passé glorieux, sans qu'aucune continuité territoriale ou culturelle soit ici nécessaire (et de fait une telle continuité n'existe pas), tout en marquant son amour des choses grecques, comme n'importe quel royaume hellénistique : l'ethnicité est affaire d'idéologie, en somme, et il faudrait inventer à celle-ci une nouvelle grammaire interprétative, qui la dégage définitivement des pièges de l'essentialisme et de la réification archéologique. L'abandon de la qualification ethnique des artefacts permet sans doute aussi de progresser vers (ou de retourner à ?) une interprétation socio-économique d'un certain nombre de vestiges, tels les kourganes qui ne se laissent pas appréhender aisément. Il est certainement plus important de tenter de comprendre la structuration sociale dont témoigne la richesse de certains d'entre eux que

de perpétuellement s'interroger sur l'inaccessible identité de leurs occupants. On peut faire la même remarque à propos d'Elizavetovskoe, la possible Alopekia, où l'essentiel est d'observer le fonctionnement économique du site, indépendamment de la question de savoir si ses habitants étaient Grecs, Scythes, Méotes ou Sarmates.

Les types de relations établis avec l'hinterland font, en tout cas, partie des éléments qui permettraient peut-être de définir une grande aire géographique (faut-il l'appeler aussi culturelle ?), unissant la Macédoine, la Thrace, le Pont Ouest et le Pont Nord, au sein de laquelle il n'est pas impensable d'identifier un modèle sur lequel se construisent les rapports, souvent triangulaires, entre cités grecques, royaumes régionaux et populations locales : les rapprochements constants que l'on est tenté d'établir avec la Thrace des Odryses sont, à cet égard, profondément significatifs. On voit ici se dissoudre la possible unité du Pont Nord voire du Pont lui-même, car on dépasse largement l'horizon civique des *poleis* qui bordent les rivages de la mer Noire ; mais on l'a dit dès l'introduction et il convient ici de le réaffirmer : une telle unité, à géométrie variable, dépendra toujours de la perspective adoptée.

On se souvient que la préoccupation principale du présent ouvrage était de désenclaver le Pont Nord, d'en montrer les interactions constantes avec l'environnement immédiat, mais aussi plus lointain, régional et méditerranéen. De fait, on constate à quel point ces trois États forment des systèmes dynamiques, constamment actifs, le premier aspect des échanges résidant dans la constitution de ce qu'on peut appeler des "régions" économiques. La notion de région, pour protéiforme qu'elle soit<sup>8</sup>, n'est en effet pas sans intérêt pour ces territoires qui, on l'a dit, ne présentent pas de frontière politique distincte. On peut ainsi montrer, surtout pour le plus grand et le plus puissant des trois, le royaume du Bosphore, qu'il tend à se construire une région économique dont on peut reconnaître l'extension jusqu'à Tanaïs, à 300 km au nord-est, même si cette cité n'est formellement intégrée au royaume qu'à l'époque de Polémon, à l'extrême fin du 1<sup>er</sup> s. a.C. L'élaboration de ce "système emporique", comme je l'ai appelé, se fait, très certainement, dès la première moitié du 4<sup>e</sup> s. a.C., ce qui conduit à réfuter l'idée que les Spartocides, ou les Bosporans en général, auraient recherché des contacts en direction du Nord après l'interruption supposée de leurs échanges avec l'Égée. Strabon (11.2.3) offre une interprétation assez conventionnelle des échanges avec cet arrière-pays, fondée sur une distinction entre produits bruts d'origine "barbare", *andrapoda kai dermatata*, échangés contre les produits de la civilisation, parmi lesquels des "vêtements et du vin". Polybe (4.38), à cet égard, propose sur les échanges globaux entre le Pont et l'Égée, une perspective nettement plus économique, où l'on voit le premier exporter des produits de première nécessité (peaux et esclaves), mais aussi de luxe (*tarichos*, miel et cire), contre les surplus d'huile et de vin produits en Grèce égéenne. Mais l'avantage du texte de Strabon est qu'il nous permet d'avoir une vision claire de l'organisation spatiale du système local ou intra-régional, où tout est organisé autour d'une série d'*emporía*, c'est-à-dire de plates-formes d'échange situées au contact direct de l'hinterland : dans le Bosphore asiatique, Phanagorie joue un rôle essentiel entre le nord du Méotide d'où proviennent les produits "nomades" convoités et Panticapée, qui sert de port de redistribution en direction de l'Égée.

Si l'on procède par élargissements successifs, le Pont lui-même forme, sinon une "région économique", à tout le moins une vaste zone monétaire, puisque à l'époque classique on y utilise une monnaie étrangère internationalement reconnue, le statère de Cyzique, dont Olbia décide de fixer le cours un peu avant le milieu du 4<sup>e</sup> s. à un taux avantageux pour ses propres intérêts, ce qui montre l'importance de l'afflux de cette monnaie dans la cité. L'étude de la circulation monétaire aux époques classique et hellénistique, d'une part au sein des États, d'autre part entre les États considérés, permet d'aboutir à la conclusion d'une contiguïté des échanges monétarisés entre la zone pontique et la zone égéenne et des échanges non monétaires (terme préférable à celui de troc), au sens où la monnaie métallique n'est pas nécessairement impliquée, dans certaines, mais non dans toutes les parties de l'espace économique contrôlé par les Spartocides : ainsi, pour l'époque hellénistique, on n'a retrouvé qu'un nombre infime de monnaies dans les établissements du delta du Don, alors que les trésors de la région du Kuban' en ont livré des milliers.

Le troisième niveau d'échanges est, bien sûr, le niveau international, celui des contacts avec l'Égée et, plus loin, avec la Méditerranée orientale. La place respective des trois États n'y est assurément pas la même. Les

Spartocides dominent largement, eux qui ont emprunté aux cités certains de leurs outils institutionnels et jouent à leur guise de l'octroi de l'atélie, en particulier à l'égard des marchands qui se rendent à Athènes : on ne voit pas comment récuser ici l'idée d'une politique économique, sans qu'il faille pour autant crier au modernisme. Les Olbiopolites aussi savent se servir des honneurs accordés à des individus, plutôt que des accords entre États : les proxénies nord-pontiennes frappent par le contenu nettement commercial des garanties offertes. Le cas de Chersonèse, s'il faut tenter ici une comparaison, est en revanche assez différent : des trois États, c'est sans doute celui qui reste le plus en retrait, au moins jusqu'à l'époque impériale, dans les échanges avec la Méditerranée : le vin qu'il fabrique vient alimenter seulement des marchés régionaux et on ne lui connaît presque aucune proxénie avant une date tardive. Il y a, sans doute, plusieurs causes à cette situation : un territoire moins fertile que celui dont Strabon loue les qualités en Crimée orientale et qui ne lui permet pas d'être une cité exportatrice de blé ; peut-être également une trop grande proximité avec le Bosphore cimmérien, qui lui interdit de connaître un essor comparable à celui d'Olbia en termes d'échanges.

Mais il n'empêche qu'à aucun moment, le Pont Nord, même si l'on parle ici surtout du royaume du Bosphore, n'est resté à l'écart de ce que l'on pourrait appeler les grands flux commerciaux de l'époque classique, comme de l'époque hellénistique. À l'époque classique, on voit ainsi se dégager nettement un ensemble unissant le nord de la mer Noire (sinon le Pont dans son ensemble, y compris Hellespont et Propontide), le nord de l'Égée (de la Chalcidique à Thasos), le Pirée ainsi que le nord et le centre de la côte micrasiatique (Lesbos, Chios). À partir du milieu du III<sup>e</sup> s., l'Égée centro-méridionale et la Méditerranée orientale deviennent prédominantes et c'est dans ce contexte, parfaitement identifié pour l'époque hellénistique, que prennent place les relations du Pont Nord avec l'Égypte, Délos et Rhodes. En témoignent, pour l'une et l'autre période, aussi bien les textes que les artefacts, tels les amphores vinaires thasiennes ou rhodiennes ou les vases et objets égyptiens ou égyptisants. L'époque hellénistique pose, cependant, des problèmes spécifiques, d'une part à cause du manque de sources textuelles, d'autre part à cause de l'instabilité que connaissent les territoires nord-pontiennes à partir des années 270 a.C. : on a du mal à évaluer la continuité et la vivacité de leurs échanges à longue distance, même s'il est probablement peu pertinent d'imaginer un contexte de crise endémique. Il faut sans doute songer au fait que le passage des Détroits n'a rien d'une évidence, comme en témoigne Polybe qui montre la position stratégique de verrou occupée par Byzance. Les conflits qui affectèrent cette partie du monde habité depuis les saisies de navires opérées par Philippe II dans les années 340 jusqu'aux guerres de la première moitié du III<sup>e</sup> s. a.C., expression régionale de la rivalité entre Séleucides et Lagides, n'ont pu qu'affecter la stabilité des échanges. On peut alors s'interroger sur le "choc en retour" produit sur les États du Pont Nord, qui n'ont plus disposé des marchés égéens avec la même facilité : peut-être faut-il compter également ce facteur parmi ceux qui ont affecté localement les *chôrai* ?

De manière plus générale, reste cependant la nécessité d'évaluer la pertinence de la hiérarchisation entre trois niveaux d'échanges : locaux, régionaux, internationaux. On constate, d'après tous les exemples fournis, qu'il est assez artificiel de distinguer entre les deux derniers niveaux : la raison en tient, à mon sens, à la fragmentation des parcours des hommes et des biens. On ne saurait, en effet, concevoir les échanges "lointains" entre le Pont Nord et l'Égée sur un mode exclusivement bilatéral (Panticapée-Athènes, Panticapée-Mytilène) : ce serait se tromper de mécanisme. Comme l'écrit à juste titre Lawall<sup>9</sup>, "*it may be more appropriate to consider indirect shipping to be the norm*", ce qui aboutit à désagréger la notion d'une hiérarchie des niveaux de commerce, laquelle repose sur une conception polarisée de l'espace grec où un centre (égéen) échange avec des lieux de production périphériques (lointains). En réalité, les différents niveaux sont imbriqués les uns dans les autres, ce dont rend bien mieux compte une conception réticulaire des échanges. Si l'on tient, malgré tout, à conserver une pertinence à l'un et l'autre modèles, polarisé ou réticulaire, on dira que celle-ci dépend finalement de la perspective que l'on adopte. En termes macro-historiques, la notion de polarisation rend bien compte du rôle joué par les périphéries productives en rapport avec l'existence de places centrales de redistribution, telle le Pirée à l'époque classique. Mais ce modèle polarisé n'est pas exclusif du second, car les réseaux permettent, à un niveau micro-historique, de rendre compte du foisonnement et de la complexité d'échanges fondamentalement segmentés.

## Notes de l'introduction

- 1 À propos de Byzance et de sa situation géographique : “comme il se trouve que la plupart des gens ne connaissent ni la spécificité, ni les avantages du site, parce qu’il est situé un peu en-dehors des parties du monde habité qui sont généralement visitées...”.
- 2 Rostovcev 1922, vii.
- 3 Rostovcev 1922, vii : “Minns’ book will remain for decades the chief source of information about South Russia both for Russian and for non-Russian scholars”.
- 4 Sur la formation de la science classique russe et la contribution des Occidentaux à celle-ci au XVIII<sup>e</sup> et dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> s., on se reportera à la très volumineuse synthèse de Tunkina 2002, dont l’auteur a donné un aperçu dans Tunkina 2003.
- 5 Tunkina 2003, 310.
- 6 Le titre complet est le suivant : *Voyage autour du Caucase chez les Tcherkesses et les Abkhazes, en Colchide, en Géorgie, en Arménie et en Crimée*.
- 7 Comme le note Tunkina 2003, 358.
- 8 Le premier corpus, celui des *IOSPE*, paru à Saint-Petersbourg en trois volumes entre 1885 et 1901, rassemblait les inscriptions connues à la date de 1900 et découvertes dans “tous les lieux s’étendant du Danube au Bosphore cimmérien”.
- 9 L’auteur publia, toujours à Saint-Petersbourg, en 1893 puis en 1904, une série de volumes intitulés *Témoignages des auteurs anciens, grecs et latins, sur la Scythie et le Caucase*, où il donne les textes accompagnés d’une traduction en russe, ce qui représente un travail gigantesque, malgré la minceur des appareils critiques.
- 10 *La peinture décorative antique en Russie méridionale* (SPB 1913-1914), ouvrage publié en français en 2003-2004, sous l’égide conjointe de l’Académie des Sciences de Russie et de l’Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
- 11 Il s’agit du *Corpus Nummorum Russiae Meridionalis*, entrepris dans les années 1910 avec O. F. Retovskij, mais qui resta inédit à cause de la révolution de 1917.
- 12 Raskolnikoff 1975, 7.
- 13 Raskolnikoff 1975, 204.
- 14 Welskopf 1974.
- 15 On songera aussi à la Pologne, avec l’archéologue A. Waşowicz, qui contribua également à “faire le lien” entre l’est et l’ouest et à laquelle on doit la seule synthèse sur Olbia et son territoire en langue française : Waşowicz 1975, qui resta longtemps un ouvrage de référence, malgré tous les reproches d’incomplétude que lui adressèrent les archéologues russes.
- 16 Garlan 1982 et 1985.
- 17 Ce n’est pas l’objet du présent ouvrage, mais on peut se demander néanmoins quelle périodisation adopter après 1965, date à laquelle s’arrête Raskolnikoff, sans que cette date ait d’autre pertinence que pratique : il faudrait en particulier s’interroger sur les spécificités de la période de la stagnation brejnévienne. Quoi qu’il en soit, la deuxième moitié des années 1980, autrement dit les années Gorbachev, marque une rupture irréversible.
- 18 Sur l’économie post-soviétique et la période de transition, cf. en dernier lieu Dufy 2008, 13-20.
- 19 Il est bien sûr impossible de tout évoquer dans ces lignes. On citera malgré tout, outre les différents ouvrages coordonnés par G. R. Tsetschladez, le vaste livre collectif *Ancient Greek Colonies in the Black Sea*, paru à Thessalonique en 2003, qui livre, cité par cité, un matériel considérable, souvent malheureusement avec de graves erreurs de traduction, ou encore, la série bilingue germano-russe dans laquelle s’inscrit l’épaisse synthèse relative au site d’Elizavetovskoe : Marchenko *et al.* 2000.
- 20 Déjà Brashinskij 1970, 129, qui note à quel point la disjonction entre Olbia et Histria est erronée, puisque toutes deux appartiennent au Pont Nord-Ouest. En réalité, la situation est plus complexe, car Olbia noue des liens aussi bien avec le Pont Ouest qu’avec le Pont Nord.
- 21 Cette unité se délite aujourd’hui, sous l’effet des nationalismes, ce qui ne facilite pas toujours la diffusion des découvertes scientifiques, puisque une partie de la bibliographie paraît désormais en ukrainien dans la revue *Arkhéologija* (Kiev).
- 22 Rostovcev 1989, 411.
- 23 Brashinskij 1970, 133-137 et Vinogradov 1987a, 13.
- 24 Ivanchik 2007a.
- 25 Cf. la citation placée en exergue du présent volume.
- 26 Mitchell 2002, 39.

- 27 Vinogradov 1987a. L'exemple sur lequel se fonde volontiers Vinogradov est celui des proxénies : comme on aura l'occasion de le voir, les proxénies des cités pontiques, et celles du Pont Nord ne font pas exception à la règle, privilégient les liens avec d'autres États de la région. Faut-il s'en étonner, puisque les proxénies correspondent d'abord, en termes de mouvement, pour n'importe quelle cité, au rayon d'action des individus ?
- 28 Pour reprendre une expression de Mitchell 2002, 42.
- 29 Hind 1994a, 504 et Mitchell 2002, 43-44.
- 30 L'intervention d'Alexandre dans la région se limita au "siège" d'Olbia par Zôpyrion en 331 a.C.
- 31 Cf. la thèse, soutenue en juin 2008 à Paris, de M. Dana sur "La vie culturelle dans le Pont-Euxin".
- 32 On renverra par exemple à la série des *Entretiens de St Bertrand de Comminges*, publiés par Andreau, Briant, et Descat.
- 33 Cf. Archibald *et al.* 2001 et Archibald *et al.* 2005.
- 34 Bresson 2007a, 65.
- 35 Cf. Davies 2001 et Archibald 2001.
- 36 Sur ces deux processus, cf. Bongard-Levin 1997a, 864 : "En URSS, parce qu'il avait émigré, Rostovtseff était sévèrement critiqué et ses œuvres souvent interdites. Cependant, depuis ces dernières années, l'anathème qui frappait injustement l'homme de science est peu à peu levé. Ainsi, voyons-nous en quelque sorte Rostovtseff faire son retour en Russie". À vrai dire, la situation est un peu plus complexe, car Rostovcev ne fut pas condamné tout le temps, ni par tous : mais il n'est point de belle réhabilitation sans profond anathème. Voir aussi Heinen 2006b, 53.
- 37 Heinen 1993.
- 38 Sur l'histoire de cette redécouverte : cf. Heinen 1993, dans son introduction p. 1.
- 39 Bongard-Levin 1997b, 10.
- 40 "I was unable to recur constantly to the original sources preserved in the Russian museums. (...) Unfortunately, Russia is closed to me for a long time to come".
- 41 Actualisés, dans la 2<sup>e</sup> édition, par Hind 1994a et 1994b.
- 42 C'est encore la perspective de Rostovcev 1922, viii-ix : "I do not deny the importance of the Greek influences in South Russia, but at the same time, I do not regard South Russia as one of the provinces of the Greek World. South Russia has always been, and remained even in the Greek period, an Oriental land".
- 43 Ainsi, Rostovcev 1930, 589, à propos du Bosphore cimmérien : "The Greek genius succeeded not only in creating lasting values for the Greeks, it showed at the same time an incomparable universality and flexibility, a power of adapting itself to unfamiliar conditions, and of constructing, in foreign surroundings, new centres of civilization, in which whatsoever was strong and fertile in the native life was combined with the eternal creations of Greek intelligence. Bosphorus is one of the earliest example of this wonderfully stimulating power of Greece".
- 44 Sur ce renversement de perspective, cf. Bowersock 1993, 196-197.
- 45 Cf., entre autres, les travaux de Bertrand 1992.
- 46 Ainsi Moatti 2004, Moatti & Kaiser 2007 et Moatti *et al.* 2009.
- 47 Pour reprendre la très belle expression qu'utilise Malkin 2002b, 152 à propos du partage des cultures.
- 48 Cf. Raskolnikoff 1975, 210.
- 49 *La città e il suo territorio : atti del settimo Convegno di studi sulla Magna Grecia*. Taranto 1967 [1968].
- 50 On pense, par ex. à la construction de *zemljanki* ou cabanes enterrées.
- 51 Comme le dit Malkin 2003, 57: "Historical studies have long been dominated by 'arborism', with its implied spatial hierarchies of centres and peripheries and temporal hierarchies of 'origins'" et p. 60 : "Margins are an accident either of our meagre sources or of the historical constructs that determine our perspective".

## Notes du chapitre 1

- 1 Cf. Hansen & Nielsen 2004, n°705 et Müller 2000, 704-715 et 2002b, 731-734, sur les fouilles de l'acropole.
- 2 Sur les Arkhéanaktides, cf. Gajdukevich 1971, 50-64, qui récapitule les informations disponibles.
- 3 Hind 1994a, 490. Sur ces hypothèses, cf. Shelov 1978a, 15-18.
- 4 Strokin 2007, selon qui Apollonia était le nom initial de Phanagorie, laquelle aurait subi une métonymie après son rattachement au royaume du Bosphore à la fin du v<sup>e</sup> s. a.C. L'auteur met en parallèle les monnaies portant la mention **APOL** avec une série de monnaies d'argent portant une tête d'Apollon au droit et une swastika au revers avec l'éthnique **PANT**, série considérée par lui comme la première émission de Spartokos I. L'abondance de monnaies des deux séries dans la péninsule de Taman' témoignerait du fait qu'elles auraient été frappées à Phanagorie.
- 5 Zavojkin 2000a, 254. L'hypothèse d'une frappe attribuable au temple d'Apollon à Panticapée vers 480-470 a.C. semble remonter à Anokhin 1986, 136. La notion de symmachie et d'amphictionie religieuses est due, quant à elle, à Vinogradov (1987a, 29-30) et a été reprise avec une grande unanimité. Cf. Frolova 1995a et 2004, 4-6 et 39-43 (catalogue), qui récapitule l'ensemble des interprétations existantes, tout en s'accordant avec la conception de Vinogradov.
- 6 Vasil'ev 1992, 101-128.
- 7 Frolova 2004, 15.
- 8 Robert 1951, 136-139. Comme me le signale O. Picard, il existe à Apollonia d'Illyrie et en Macédoine des monnaies au nom d'Apollon, mais jamais ailleurs que dans des cités appelées Apollonia : cf. Dimo *et al.* 2007, chap. III (sources écrites et numismatiques), 82.
- 9 Saprykin 2003a, 16.
- 10 Saprykin 2003a, 17.
- 11 Cf. sur la périodisation des phases initiales de construction de cette acropole : Müller 2002b, 734.
- 12 Sur la dynastie spartocide et la chronologie de ses souverains, on se reportera à Werner 1955 et au *CIRB* de Struve [1965], p. 832-833, même si quelques corrections de détail ont été apportées depuis à l'ensemble par Vinogradov 1987b et Frolova 2004.
- 13 Récapitulées par Saprykin 2003a, 21.
- 14 Hansen & Nielsen 2004, n°704.
- 15 Cf. le chapitre 8 du présent ouvrage.
- 16 Strabon 7.4.4 (*polis eulimenos*) : cf. Sokolova 2003, 759.
- 17 Shelov-Kovedjaev 1984, 113.
- 18 Voir le rappel des opinions par Shelov-Kovedjaev 1984, 112.
- 19 C'est déjà l'opinion de Shelov 1978a, 24 ; voir aussi Molev 1999, 55. Mais une autre tradition situe l'événement entre 409 et 406 : Zavojkin 2000a, 262.
- 20 Cf. la synthèse des positions dans Mel'nikov 2001, 414-415.
- 21 Shelov 1978a, 25.
- 22 Shelov-Kovedjaev 1984, 111.
- 23 *ML* 45 et Brun 2005, n°18.
- 24 Sur le *Coinage Decree*, cf. Figueira 1998, 319-465.
- 25 Frolova 2000, 340.
- 26 Mel'nikov 2001, 415-416.
- 27 Comme on le verra dans le chapitre 8 à propos de la circulation monétaire.
- 28 Très exactement 24 selon Stolba 2002, 34. Sur ces monnaies, cf. Frolova 2004, 56-62.
- 29 Mel'nikov 2001, 411.
- 30 Aucune n'a été trouvée en dehors du Bosphore cimmérien, ce qui empêche d'en faire une émission liée d'une manière ou d'une autre à l'île de Samos : Stolba 2002, 25.
- 31 C'est l'hypothèse de Mel'nikov 2001, 410, suivi par Vinogradov & Molchanov 2001. D'autres hypothèses plus ou moins plausibles ont été avancées : Stolba 2002, 19, considère cette émission comme la preuve de l'usurpation du pouvoir par un tyran inconnu du nom de Sammas, éventuellement un aristocrate exilé de Samos, qui aurait frappé monnaie à son nom vers 438-436 a.C. ; Surikov 2000 et 2001, suivant une idée ancienne de Blavatskij, songe à faire de Samos le nom ancien de Nymphaion avant son entrée dans l'*archè*, en vertu de ses liens avec l'île à l'époque de la colonisation archaïque ; et enfin Anokhin 1999 (23-36 ; 41-42) y voit l'abréviation du nom d'un peuple jusque-là inédit, les "Sam-méotes", qui uniraient en leur sein des Méotes et des Samiens, exilés après le siège de Samos par Athènes...

- 32 Sokolova 2003, 770.
- 33 Cf. Hansen & Nielsen 2004, n°697, 699 et 706. Je laisse de côté le cas de Patrasys, attesté comme *polis* chez Hécatée de Milet (*ap. St. Byz.*), et comme *kômè* chez Strabon (11.2.8), mais dont la localisation est hautement problématique.
- 34 Korovina 2002, 49, sans plus de précision, et Finogenova 2003, 1020.
- 35 Korovina 2002, 43 : malheureusement, l'auteur ne donne pas d'indication sur la date, ni les types des premières monnaies panticapéennes découvertes sur le site. Le trésor le plus ancien découvert à Taman' (dit trésor de Pulencov) contient des statères de Panticapée datés des années 375-360 a.C. : Abramzon *et al.* 2002, 28.
- 36 Aeschin., *Contre Ctésiphon*, 171.
- 37 Shelov 1978a, 31-32, dont les datations, fondées exclusivement sur des critères de chronologie relative, sont acceptées par Zavojkin 1995, 90 et Zavojkin 2004b, 96-103.
- 38 Ainsi, Shelov 1978a, 32.
- 39 Molev 1997, 66.
- 40 Zavojkin 1995, 91.
- 41 Sur la construction puis la destruction de ces murs classiques, Zavojkin 2004b, 51-52 et 91.
- 42 Zavojkin 2004b.
- 43 C'est également la conclusion proposée par Gorlov 2007, 96, à partir de l'analyse du territoire rural.
- 44 Arr., *PPE*, 19.3 et Anon., *PPE*, 51. Cf. Hansen & Nielsen 2004, n°707.
- 45 Petrova 2000, 47.
- 46 Gajdukevich 1971, 69, suivi (entre autres) par Shelov-Kovedjaev 1984, 115. Molev 1997, 67, est beaucoup plus réticent, compte tenu du silence des sources.
- 47 [Scymn.], F 13 (= Anon., *PPE* 51). Isoc., *Trapézitique*, 5, daté *c.* 394-390 a.C., évoque également l'existence d'exilés, mais sans les lier aucunement à Théodosia.
- 48 Harp., *Lex.*, *s.v.* **Qeudosain** (éd. J. J. Keaney, 1991).
- 49 *Contra* Molev 1997, 67, qui considère que Satyros, par sa puissance récemment gagnée sur les territoires du Bosphore, n'était pas menacé par Théodosia.
- 50 *Contre Leptine*, 33.
- 51 Ainsi, entre autres, Shelov-Kovedjaev 1984, 122 et, beaucoup plus récemment, Petrova 2000, 74.
- 52 Burstein 1974, 416.
- 53 Counillon 2004, 78.
- 54 C'est le cas, par exemple, de Shelov-Kovedjaev 1984, 122, qui invoque à l'appui de son argumentation chronologique (incorporation de Théodosia au Bosphore dans le premier quart du IV<sup>e</sup> s.) l'interruption des émissions monétaires, mais omet de rappeler que celle-ci est datée par les numismates d'après les sources littéraires.
- 55 *Oec.*, 2.2.8.
- 56 Sur cette appellation de "tyrans", cf. ci-après le § sur les "représentations".
- 57 Pour un point de vue héracléote sur cette guerre, cf. Saprykin 1997, 91-101, qui tente de récapituler les différentes interprétations existantes et les chronologies proposées (p. 92-94) et exclut définitivement le III<sup>e</sup> s. comme période de conflit possible (p. 94). On trouvera également p. 95 un bilan raisonné des raisons qui purent pousser Héraclée à intervenir : il faut écarter, comme le suggère l'auteur, l'idée d'une menace spartocide sur Chersonèse, colonie d'Héraclée, le royaume du Bosphore n'étant pas assez puissant à cette époque pour s'autoriser une telle conquête en direction de l'ouest.
- 58 Burstein 1974, 416.
- 59 Zavojkin 2000a, 265-267.
- 60 Gajdukevich 1971, 70, n. 21. Également Zavojkin 2000a, 267.
- 61 Burstein 1974, 408 et 416.
- 62 Cette chronologie infirme l'hypothèse de Zavojkin 2000a, 266, selon qui le personnage se serait trouvé au service des Perses entre 366/5 et 353/2 a.C. Au lieu d'exclure cette période pour son projet d'expédition contre Leukôn, il faudrait au contraire placer là, écrit-il, l'épisode relaté par Polyen en tenant compte des tendances pro-perses des Héracléotes, naturellement sans aller au-delà de 364 ; le plan du Rhodien, suivi ou non de réalisation, serait donc l'ultime épisode de la guerre entre le Bosphore et Théodosia. Mais rien ne dit que, dans ce chapitre de Polyen, il s'agit bien de la guerre contre Théodosia et que le personnage est parti d'Héraclée ou a agi pour le compte de la cité, ce qui n'est confirmé par aucune source.

- 63 Comme le fait par exemple Saprykin 1997, 92 : “the episode can be explained only if to assume that Memnon could take part in war between Heracleia Pontica and Bosphorus and it could happen only during his exile from Persia in 353-342 B.C.”.
- 64 *CIRB* 1111 (trouvée en 1871 dans un kourgane situé près du liman de Cukur).
- 65 On se reportera à la photographie publiée par Gavrilov *et al.* 2004, dans l’album numérique du *CIRB*.
- 66 *LGNIV*, s.v.
- 67 DE 1.
- 68 Petrova 2000, 79 n’a à l’évidence pas eu connaissance des travaux récents, ce qui fausse totalement le raisonnement qu’elle propose.
- 69 On trouve un emploi similaire de ce terme dans *CIRB* 113, également en vers.
- 70 Belova 1967.
- 71 Le texte est le suivant (restitutions de Belova) : **Fainippo~ Artemw)no~ [ajep]ken i]r]hsaeno~ -----] / a]c on t]e]u kwno-tou`Sa trou B (sporou kai;Qeodosih----**. Il reste malgré tout le problème de la lacune dans la partie droite de la pierre, dont on ignore l’ampleur : mais, compte tenu de la taille générale du piédestal et du fait que la l. 1 ne pouvait guère contenir que 15 à 20 lettres dans la lacune après **IE**, une restitution de 18 lettres à la l. 2 après **BO**, donc une titulature courte, paraît hautement vraisemblable.
- 72 Bosi 1967, 134-135, qui emprunte à Belova 1967, 67, deux rapprochements prosopographiques. Le premier d’entre eux est très solide, puisque les deux noms Phainippos et Artemôn apparaissent dans les deux inscriptions concernées : dans l’inscription publiée en 1967 (datée de Leukôn), Artemôn est le père de Phainippos et dans *CIRB* 9 (datée de Pairisadès I), il en est le frère. On peut donc imaginer qu’un Artemôn I a eu deux fils, Phainippos et Artemôn II. Le second rapprochement établi, cette fois entre le Phainippos de 1967 et un autre, père de Phaidimos (*CIRB* 1038, datée de Leukôn), est plus délicat en l’absence de la récurrence conjointe du nom et du patronyme. Mais il n’est pas impensable à cause de la provenance des deux documents concernés, tous deux trouvés à Hermonassa, et trouve sans doute confirmation dans une liste de noms où sont mentionnés les descendants de Phainippos, dont probablement Phaidimos et un Artemôn III (*CIRB* 1056).
- 73 L’article de Frolova 1999, qui établit un bilan des émissions pour la fin du v<sup>e</sup> et le début du iv<sup>e</sup> s., est déjà dépassé : il faut se reporter désormais à Kovalenko & Molchanov 2005 avec le rappel de la bibliographie antérieure, dans laquelle on retiendra Mel’nikov 2000 et Shonov 2002.
- 74 Shelov 1978a et Anokhin 1986.
- 75 Kovalenko & Molchanov 2005, 51-52.
- 76 Légende non attestée pour cette série jusqu’à l’article de Mel’nikov 2000.
- 77 Légende non attestée pour cette série jusqu’à l’article de Mel’nikov 2000.
- 78 Shelov 1978a, 116.
- 79 Kovalenko & Molchanov 2005, 60.
- 80 Shelov 1978a, 27 suggère de dater l’interruption de la frappe de l’argent du premier quart du iv<sup>e</sup> s. et précise que Théodosia a même pu perdre son indépendance dès les premières années du règne de Leukôn I. Hind 1994a, 498, propose la période 380-375 a.C. pour cette interruption. Un autre bel exemple de raisonnement circulaire est illustré par Saprykin 1997, 94, qui, pour placer dans le temps la fin du siècle de Théodosia tel que l’évoquent les sources littéraires, s’appuie sur la datation des monnaies proposée par Shelov laquelle se fonde sur l’analyse des sources littéraires : Saprykin aboutit naturellement à la conclusion que la guerre dut cesser vers 375-370 a.C. et rejette l’hypothèse de Burstein qui place l’événement dans les années 360 a.C. Le plus extraordinaire est sans doute que Saprykin, après avoir expliqué que l’interruption de la frappe à Théodosia était directement liée à la conquête de la cité par Leukôn I (p. 94), suggère ensuite (p. 99) que ce monnayage manifeste ses tendances séparatistes au moment même de la conquête !
- 81 Des bronzes de Théodosia ont été découverts à Chersonèse, Nymphaion, Panticapée et dans le Bosphore asiatique. De même on a trouvé des bronzes de Chersonèse à Théodosia.
- 82 Cf. déjà Minns 1913, 559.
- 83 Petrova 2000, 75.
- 84 Shelov 1978a, 116 et 148-149. La datation est fondée sur l’identité du motif de la tête d’Athéna au droit avec celui qui figure sur les monnaies de Leukôn II.
- 85 Frolova 1999, 304.
- 86 Blavatskij 1981, 26.
- 87 Blavatskij considère que le premier nom n’est qu’une abréviation du second, ce qui paraît bien difficile à admettre.

- 88 *Schol. Dem., Contre Leptine*, 82 (§ 33).
- 89 Stolba 1989a, 147-148.
- 90 Shelov 1978a, 27, avec la bibliographie antérieure.
- 91 Mel'nikov 2000, 214-215.
- 92 Petrova 2000, 53.
- 93 Voir par exemple les hémichalques de la liste de Kovalenko & Molchanov 2005, 62.
- 94 Petrova 2000, 74.
- 95 Katjushin 2003, 665-666.
- 96 Katjushin 2003, 647.
- 97 *Contre Leptine*, 33.
- 98 Même s'il ne fallut pas nécessairement vingt ou trente ans, comme le sous-entend Shelov-Kovedjaev 1984, 122.
- 99 Sur les classifications ethnographiques anciennes et modernes dans la région, cf. infra, le paragraphe sur les "représentations".
- 100 Passage attribué à Posidonius par Lasserre 1975, 21.
- 101 Cf. Fouache & Müller 1998.
- 102 Polyæn. 8.55.
- 103 Frolova 2004, 63-69 brièvement et, surtout, 2002, qui fournit une bonne synthèse de l'état de la question, ainsi qu'un précieux catalogue des monnaies concernées avec une nouvelle typologie.
- 104 Shelov 1978a, 27-31.
- 105 Shelov 1978a, 27-31, et à sa suite, entre autres, Hind 1994a, 494.
- 106 C'est le cas de Tokhtas'ev 2001 et de Frolova 2002.
- 107 Zavojkin & Boldyrev 1994 et Zavojkin 2000a, 259.
- 108 En dernier lieu, Aptekarev 2004.
- 109 Shelov 1978a, 187-188, dans ses compléments à la première édition de son ouvrage, revient sur son interprétation première (monnaies "ethniques") et considère qu'il s'agit peut-être bien d'un monnayage civique. Saprykin 2003a privilégie à son tour cette dernière hypothèse.
- 110 [Scyl.], 72 (cf. Counillon 2004, 85).
- 111 J'emploie ici (et tout au long de l'ouvrage) le terme d'atelier monétaire par pure commodité, mais sans oublier qu'il devait s'agir la plupart du temps, sauf dans les très grandes cités et dans les royaumes, de structures à la fois légères et temporaires : cf. Picard à paraître.
- 112 Frolova 2002, 228.
- 113 Shelov-Kovedjaev 1984, 125.
- 114 Dubois 1996, 11.
- 115 Zlatkovskaja 1968 et, aujourd'hui, Peter 1997, 54-55. L'exemple est invoqué par Zavojkin & Boldyrev 1994, qui savent ainsi eux-mêmes leur propre raisonnement.
- 116 DE 1. Cf. Hansen & Nielsen 2004, n°702, qui préfèrent \*Labryta à \*Labrys.
- 117 Blavatskaja 1993, 41, n. 21.
- 118 Tolstikov 1985, 358.
- 119 Tolstikov 1997, 211. Le site a fait l'objet d'une nouvelle étude à partir du déchiffrement des photographies aériennes par Gorlov & Lopanov 1999, mais la datation proposée par les auteurs pour la première phase des fortifications, à savoir la deuxième moitié du v<sup>e</sup> s., ne me paraît pas plus fiable que celle de N. V. Anfimov. À partir du moment où les caractéristiques architecturales ne s'y opposent pas, il paraît plus satisfaisant de dater la première fortification de la période de l'expansion bosporane dans la Sindikè, même si l'on ne peut en rapporter la construction à tel ou tel épisode précis. D'autres analyses, paléogéographiques, menées depuis 2007, ont montré la probable existence d'un port non loin de la ville : cf. Vnukov *et al.* 2008, 138.
- 120 Cf. Sokolova & Pavlichenko 2002, 113.
- 121 Comme c'est le cas de Saprykin 2003a, 27, qui paradoxalement renvoie à Vinogradov 2002, lequel restitue le titre de Leukôn comme "archonte du Bosphore et de Théodosia".
- 122 Malgré ce qu'en disent Tokhtas'ev 1998, 289, et Jajlenko 2004, 436.
- 123 Jajlenko 2004, 433.
- 124 C'est le cas par exemple dans *CIRB* 6, où l'on trouve simultanément les formes **Leukwno-**, **Bosporo** et **Qeodosih-**.

- 125 Dans plusieurs inscriptions du règne de Pairisadès I, le fils de Leukôn I : *CIRB* 9, 10 et 171. Le plus étonnant est que Jajlenko (2004, 435) est le premier à invoquer ces documents à l'appui de son raisonnement.
- 126 La date proposée pour l'épisode de \*Labrys par Saprykin 1997, 95 ("The inscription is one of the earliest of Leucon I and belongs to 380s B.C.") n'est absolument pas argumentée et elle l'oblige à placer un intervalle de vingt ans entre cet événement et le rattachement définitif de la Sindikè par Leukôn, puisque "only later closer to the late 360s B.C. Leucon managed to bring the whole Sindica into subjection and it allowed him to include it into its titlature" : mais alors que fit Leukôn entre 380 et 360 ? Telle est la question.
- 127 *CIRB* 6 (Panticapée) et 1037 (Hermonassa).
- 128 Str. 11.2.11.
- 129 *CIRB* 8 : **kai;basileuonto~ Sindw[n kai;Maitw̄n pantwn]**.
- 130 *CIRB* 1014 (Akhtanizovskaja) qui mentionne seulement les Sindes, les Torètes et les Dandariens.
- 131 DE 2.
- 132 Je reviens sur ce double titre et sa signification dans le paragraphe sur les "représentations".
- 133 L'hypothèse de Tokhtas'ev 2004, 165, qui fait de **pash-** un pur procédé expressif d'insistance dépourvu de signification particulière me paraît complètement infondée : la dédicace de Théopropidès à Nymphaion n'est pas du tout un texte poétique.
- 134 Sokolova & Pavlichenko 2002, 103.
- 135 Sokolova & Pavlichenko 2002, 120.
- 136 *CIRB* 113.
- 137 *CIRB* 10, 11 (Panticapée), 971 (Phanagorie), enfin 1039 et peut-être 1040, très restituée (Hermonassa).
- 138 *CIRB* 180. L'éditeur du corpus propose de dater l'inscription (à partir de la l. 2) de la première moitié du IV<sup>e</sup> s., mais rien ne s'oppose à une datation dans la deuxième moitié du siècle, d'autant que la l. 1, gravée ultérieurement pour préciser l'origine géographique du mercenaire, est nettement d'époque hellénistique et qu'il est difficile, dans ces conditions, de trop remonter le reste de l'inscription.
- 139 *CIRB* 1015 (Akhtanizovskaja).
- 140 *CIRB* 972 (Phanagorie).
- 141 Burstein 1978a, 431.
- 142 Bosi 1967, 138.
- 143 Diod., 20.22-25.
- 144 Diod., 20.22.
- 145 *Contra* Jajlenko 2004, 437. L'idée de la perte de suzeraineté des Spartocides sur ces *ethnè* est à mon avis liée à celle d'un déclin du Bosphore à partir du III<sup>e</sup> s. (mentionné par Jajlenko 2004, 438).
- 146 *CIRB* 971 (les Sindes et tous les Méotes), à comparer avec *CIRB* 972 (Sindes, Méotes, Thateis et Doschoi), sous Pairisadès I ; *CIRB* 25 (les Sindes, tous les Méotes et les Thateis), sous Pairisadès II.
- 147 Comme c'est le cas par exemple chez Str. 9.2.11, pour lequel tous les peuples ici énumérés sont des Méotes, les Sindes compris.
- 148 L'auteur de la dédicace est un Ménestratos, "gouverneur de l'île" (une partie de la péninsule de Taman), donc un dignitaire du régime.
- 149 *CIRB* 40.
- 150 Zavojkin 1998, 144. Cf. Hansen & Nielsen 2004, n°700.
- 151 C'est ce que montrent bien Alekseeva 1997, 37-38, Alekseeva 2003, 965 et Gracianskaja 1999, d'après l'analyse du manuscrit le plus ancien du texte de Strabon, d'où la mention de Gorgippia est absente à côté de la "résidence royale des Sindes" : on se reportera aux remarques introductives (Lasserre 1975) de l'édition de Strabon dans la CUF, qui retient malgré tout, à mon avis de manière fautive, la leçon selon laquelle Gorgippia serait le *basileion tôn Sindôn*. Cf. Hansen & Nielsen 2004, n°696.
- 152 Alekseeva 2003, 964.
- 153 Str. 11.2.12.
- 154 Alekseeva 1997, 38.
- 155 Le personnage est également mentionné dans une consécration de sa fille Komosaryè, épouse de Pairisadès I (*CIRB* 1015). En revanche, et contrairement aux affirmations d'Alekseeva 1997, 38-39 et 2003b, 965, le Gorgippos mentionné chez Dinarque (*Contre Démosthène*, 43) ne peut pas être le fils de Satyros I, compte tenu de la date du discours (324/3 a.C.) : Heinen 1996, 364.

- 156 Sur les co-régences, cf. en dernier lieu Zavoïkin 2006.
- 157 Le terme d'épistate est proposé par Saprykin 2003a, 27.
- 158 *CIRB* 1115, 1119, 1129, 1132, 1134 et 1214.
- 159 Alekseeva 1997, 192 et 2003b, 968 : à partir du milieu du IV<sup>e</sup> s., on trouve des monnaies de Panticapée.
- 160 Shelov 1978a, 169 ; Alekseeva 1997, 191 et Alekseeva 2003, 975.
- 161 Alekseeva 2003, 959.
- 162 Alekseeva 1997, 32 et Alekseeva 2003, 962.
- 163 C'est l'hypothèse de Zavoïkin 1998, 142 et n. 42, qui repose sur la présence dans un dépôt clos de la phase finale de la ville précédant Gorgippia, d'un lot de timbres amphoriques thasiens datés des années 370-365 a.C. (secteur dit *Okean*).
- 164 Alekseeva 1997, 39, pl. 27.
- 165 Anokhin 1999, 201 et fig. 61, 24.
- 166 Alekseeva 1997, 41.
- 167 DE 7.
- 168 Telle est la thèse d'Alekseeva 1997 43-44 et 2003b, 968.
- 169 Cf. l'inscription honorifique *CIRB* 1118 (fin du I<sup>er</sup> s. p.C.), dont l'auteur est le **dhim~ Gorgippew<sup>n</sup>°**.
- 170 Le toponyme est emprunté à "une source secondaire", selon Counillon 2004, 86.
- 171 Ainsi Onajko 1976.
- 172 Malyshev 2007, 931.
- 173 Une telle identification se heurte, cependant, à la chronologie du site proposée par Malyshev, soit une fondation qui ne serait pas antérieure au I<sup>er</sup> s. a.C. (cf. Müller 2000, 750).
- 174 Onajko 1980, 101-119.
- 175 Malyshev 2007, 927.
- 176 Sur ces recherches, cf. Müller 2000, 745-751 ; Müller 2002b, 750 ; Müller 2004-2005, 1736-1737 et Malyshev 2007.
- 177 On se reportera, sur ce point, au paragraphe du dernier chapitre consacré aux routes de navigation.
- 178 Ainsi DE 2, *CIRB* 6, 1014 et 1037.
- 179 Sur ce site, cf. Koshelenko *et al.* 1984, 92 et Malyshev 2007, 933-936.
- 180 Avram 2001, 616.
- 181 Kopylov 1999.
- 182 Sa localisation est très controversée : cf. Hind 1997.
- 183 Marchenko 1990 ; Marchenko *et al.* 2000, 68-70 et 248-263.
- 184 Str. 11.2.3 et 11.
- 185 Shelov 1967 et 1989 ; Koshelenko & Marinovich 2000.
- 186 On n'ira pas jusqu'à dire, en effet, comme le fait Shelov 1989, 48, que Strabon 11.2.11, n'a "rien à voir avec la cité de Tanaïs" et qu'il y est simplement question de la soumission des Méotes occupant la longue bande côtière marécageuse qui court du nord de la péninsule de Taman' jusqu'au delta du Don : la mention, en particulier, de Polémon dont on a vu qu'il avait fait le siège de la cité, ne laisse pas de doute sur le fait qu'il faut inclure celle-ci dans les lieux **ta;nevri tou Tanaïdo~**.
- 187 *CIRB* 39 et 40, consécration datées du règne d'Aspourgos (10/11-37/38 p.C.).
- 188 Dans un document qui est le seul décret d'époque impériale : Arsen'eva *et al.* 1996, 70-71. La proposition y est ainsi restituée : **proedroi boulh~ [Tanaïdo~ th~] /kata;Bos[p]oron eipan** (l. 3/4 : époque de Sauromate I, 93/4-123/4 p.C.) ; ce qui pour notre propos revient au même que la première restitution suggérée par l'éditeur : **[Tanaeitwñ twñ] /kata;Bos[p]oron** (Arsen'eva *et al.* 1995, 222).
- 189 Par ex. *CIRB* 1242 (188 p.C.). Cf. Shelov 1989, 51.
- 190 C'est encore le cas dans l'étude de Shelov 1989.
- 191 Arsen'eva *et al.* 1996, 56.
- 192 Arsen'eva *et al.* 1996, 63-64 (*SEG* 45, 1020).
- 193 L'historien a exprimé très clairement ses positions sur la question et, en dernier lieu, dans Shelov 1989.
- 194 Il s'agit d'une dédicace que Vinogradov rapporte (malheureusement sans argument probant) à la reine Dynamis au tournant de notre ère : l'épigraphiste y comble la lacune de la l. 2 avec **[oJdhim~ oJTanaeitwñ]** comme sujet de la proposition, ce qui est techniquement plausible à défaut d'être certain : Arsen'eva *et al.* 1996, 65 (*SEG* 45, 1022).
- 195 Shelov 1989, 48.

- 196 Pharnace apparaît dans la dédicace étudiée par Vinogradov dans Arsen'eva *et al.* 1996, 65 (*SEG* 45, 1022). Cf. également Arsen'eva *et al.* 1995, 217-219.
- 197 Ce matériel consiste en canthares et coupes du type Agora citernes A et B et en céramique *West Slope*, datant de la fin du iv<sup>e</sup> et du début du iii<sup>e</sup> s. : Böttger 2001, 48.
- 198 Jöhrens 2004, 149, n. 2, et Finkielsztejn 2001a, 188, fig. 17.
- 199 On s'étonnera donc des propositions faites par Arsen'eva 2003, 1052, dans un article de synthèse pourtant récent : l'auteur y évoque le matériel le plus ancien en citant des fragments de vernis noir et des timbres amphoriques rhodiens du premier groupe qui dateraient les uns comme les autres "de la fin du iv<sup>e</sup> ou du début du iii<sup>e</sup> s. a.C."
- 200 Jöhrens 2004, 149 et 153.
- 201 Jöhrens 2004, 151.
- 202 Shelov 1989, 49.
- 203 Bezuglov 1998, 425-426.
- 204 Arsen'eva & Fornasier 2002, 393, sans élément de description.
- 205 Shelov 1970, 15-23.
- 206 Shelov 1989, 49.
- 207 Jöhrens 2004, 153.
- 208 Je m'accorde donc aux conclusions d'Arsen'eva & Fornasier 2003, 244, dans leur bilan des dix années de fouilles germano-russes.
- 209 Cf. Gajdukevich 1971, 66-68.
- 210 L'expression est due à Moreno 2007a, 168, n. 123, qui voit bien la complexité des liens entre les membres des différentes dynasties.
- 211 Ainsi, Hind 1994a, 491. Spartokos I serait même le prince odryse Sparadokos du v<sup>e</sup> s., selon Saprykin 2003a, 20. Cf. aussi Graham 2002, qui voit l'origine des Spartocides dans le nord de l'Égée, à la fois dans la dynastie odryse et dans l'élite thasienne, et *contra* Archibald 2002b, 59-60, qui considère, sur la seule foi du stock onomastique, que les cercles dirigeants du Bosphore ont dû "inviter" un prince odryse à devenir chef de leur nouvel État, ce qui relève à la fois de l'histoire-fiction et d'une forme certaine de thraco-centrisme. En l'occurrence, les Spartocides n'avaient pas besoin des réseaux odryses pour établir des liens avec Athènes.
- 212 Cette onomastique royale peut donc difficilement être "territorialisée", au sens où Robert (1963, 204) liait les noms indigènes micrasiatiques à des "provinces" entendues à la fois comme "unités géographiques naturelles" et "groupes ethniques", autrement dit une onomastique particulière à un territoire spécifique que la première pouvait aider à déterminer, au même titre que la décoration des stèles funéraires et les cultes. On se gardera de trop accorder aux "groupes ethniques" ainsi décrits, car ce concept ne tient guère compte de la mobilité des individus et du possible mélange des onomastiques, que l'auteur n'envisage que très brièvement (p. 203). On est ici confronté au même type de difficultés que dans l'utilisation de la céramique comme marqueur ethnique, point sur lequel on aura l'occasion de revenir dans le chapitre 7. On se méfiera également des conclusions "historiques" auxquelles croit parvenir Cojocar 2007, à partir du catalogue onomastique exhaustif qu'il a constitué pour le Pont Nord et Ouest et dont on retiendra surtout les considérations étymologiques : on ne peut pas passer sans précaution méthodologique du nom à la personne et de la personne au groupe auquel elle appartient.
- 213 *CIRB* 37a (après 370 a.C. ?).
- 214 Saprykin 2003a, 27, place ainsi, de manière erronée à mon sens, le décret des Arcadiens au début de la série des "titres" de Leukôn. Sur un autre plan, Burstein 2006, 146 utilise à tort l'inscription des Arcadiens comme fournissant un *TPQ* de 369 a.C. pour ce qu'il appelle les "réformes de Leukôn" (entreprise de mise en valeur des territoires pour la production et l'exportation du grain en particulier à Taman), au terme d'un raisonnement assez obscur.
- 215 DE 4.
- 216 Archibald 2002b, 59.
- 217 Ainsi *CIRB* 1, 2, 3, 4 et 5 (Panticapée).
- 218 Sur tous ces exemples, cf. Rhodes & Lewis 1997, 544.
- 219 Crampa 1972, 39, n°40 : décret de proxénie de Mausole et d'Artémise en l'honneur des Cnossiens.
- 220 Elvers 1994 (j'adopte sa datation du document). On pense également, même si son intitulé manque, à l'inscription dite de Pistiros, destinée en premier lieu à régler des questions relatives aux activités des marchands grecs dans le royaume thrace : Velkov & Domaradzka 1994, pour l'*ed. pr.*

- 221 *Syll*<sup>3</sup>, 332 (donation de Cassandre à Perdicas c. 306-297 a.C.) et Hatzopoulos 1988, 17-18 (donation de Lysimaque à Limnaios en 285/4 a.C.).
- 222 Je suis en désaccord total avec Moreno 2007a, 169-171, selon qui les variations dans la titulature seraient le fruit d'une absence de contrôle des souverains sur leur propre dénomination, les inscriptions témoignant de celle-ci n'ayant pas le statut de documents officiels : si l'on peut estimer à bon droit que les Spartocides ne contrôlent pas la manière dont les cités ou les confédérations les appellent, en revanche il est bien clair que, au sein du royaume lui-même, il existait une nomenclature officielle que devait respecter tout dédicant potentiel. Il est inimaginable que chacun ait pu faire selon sa fantaisie, d'autant que les dédicants appartiennent sans doute la plupart du temps à l'élite locale, dont on voit mal comment elle pourrait interpréter à sa guise la manière de nommer les détenteurs du pouvoir. Moreno invoque, à l'appui de son hypothèse, le fait que les Spartocides, dans les décrets qu'ils promulguent eux-mêmes pour octroyer des privilèges, se nomment avec une bien plus grande simplicité, comme dans tel exemple (*CIRB* 1, 2 et 5), "Pairisadès et ses fils". Mais il faut bien comprendre, comme je l'ai déjà souligné, que de tels décrets sont une manière pour eux de parler aux Grecs comme une cité grecque, ce qui explique bien mieux cette "simplicité". Si variation il y a dans la titulature, ce que je ne nie pas, elle est imputable à la chancellerie spartocide elle-même.
- 223 On se reportera ainsi à Rostovcev 1993, Gajdukevici 1971, 74, Carlier 1984, 483-484 ou encore Saprykin 2003a.
- 224 Pippidi 1975a, 69 : "un royaume hellénistique avant la lettre".
- 225 C'est tout le sens de la "démonstration" proposée par l'auteur : Saprykin 2003a.
- 226 Par exemple, Rostovcev 1930, 568 : "a thinly disguised military and hereditary monarchy or tyranny".
- 227 Ainsi Str. 7.4.4 : **Ekalouito de;turannoï, kaiper oi;pleiou- epieikei gegonote~...**
- 228 Ainsi, entre autres, Shelov-Kovedjaev 1984, 177-179.
- 229 Saprykin 2003a, 28.
- 230 Saprykin 2003a, 22 considère que "les Arkhéanaktides ont pu être archontes de Panticapée et que l'archontat s'est transmis ensuite aux Spartocides". Cette hypothèse ne fait que déplacer le problème en amont : or il n'y a aucun indice de l'existence de ce titre à l'époque de la première dynastie. Cf. aussi Zavojkin 2001, 169, n. 62, qui rappelle les arguments de Ju. G. Vinogradov sur l'absence d'archonte éponyme à Milet et dans les colonies de celle-ci. Les divers points de vue sont récapitulés par Sokolova & Pavlichenko 2002, 109-111.
- 231 En dernier lieu, Burstein 2006, 146.
- 232 Sur le caractère vague du terme *archôn*, déjà porté par Denys de Syracuse (*archôn Sikelias*), cf. les excellentes remarques de Carlier 1984, 483.
- 233 En ce sens, on s'accordera avec Moreno 2007a, 182, qui, sans quitter le domaine de "l'origine" de ces deux termes, considère cependant avec raison qu'ils doivent avoir été introduits par Leukôn I.
- 234 *CIRB* 113 (époque de Pairisadès I).
- 235 Anokhin 1999, 183-184, qui reprend Shelov 1978a, 133.
- 236 DE 2.
- 237 *CIRB* 6a.
- 238 Moreno 2007a, 173 considère, en s'appuyant sur cette inscription, que Leukôn est pour ainsi dire le premier roi officiel du Bosphore : c'est à la fois vrai et faux. Vrai, car effectivement c'est au cours de son règne que la titulature se dédouble ; faux, car ce n'est pas la nature de son pouvoir qui change, mais bien l'image qu'il en donne.
- 239 Il est en revanche beaucoup plus difficile, puisqu'il existe désormais deux inscriptions à la titulature "déviante", d'imaginer une erreur du lapicide, a fortiori dans le cas d'une inscription monumentale sur architrave comme à Nymphaion.
- 240 *CIRB* 974 et 1043.
- 241 *CIRB* 19 : encore une fois, le titre de *basileuôn* n'est pas l'équivalent exact de *basileus* et l'on a peut-être ici affaire à un (autre) état transitoire de la titulature.
- 242 *CIRB* 20 (Panticapée ; époque de Pairisadès II, 284-245 a.C.) : on notera cependant que, dans cette dédicace, ce sont des Rhodiens qui parlent et non des Bosporans.
- 243 DE 8. Dans cette inscription, il porte même très certainement le titre de "roi du Pont" (l. 33-34), **[ek tou P.óntou]**, selon la restauration de Oliver 2007a, 253, n. 122, plutôt que **[Bosp/orion]**. Cf., pour un parallèle sûr, *IG* II<sup>2</sup> 1485a, l. 22 (*SEG* 28, 114).
- 244 Reger 2007a, 276.
- 245 Str. 11.2.10.
- 246 Zavojkin 2001, 176.
- 247 *Contre Leptine*, 33 et 36. Cf. Hansen & Nielsen 2004, n°705.

- 248 *Nat.*, 4.78.
- 249 Zavoïkin 2001, 167.
- 250 Saprykin 2003a, 29.
- 251 Zavoïkin 2001, 175.
- 252 Saprykin 2003a, 24.
- 253 Vinogradov *et al.* 2002, 59, avec un récapitulatif des décrets bosporans, 71-72. L'existence d'une *politeia* bosporane a été longtemps subodorée, sans que l'on puisse en fournir de preuve absolument certaine, même si le décret fragmentaire publié par Shelov-Kovedjaev 1985, 64-69, contient déjà le terme.
- 254 *IG II<sup>2</sup>*, 8429 (iv<sup>e</sup> s.) et 8424 (ii<sup>e</sup> s.) ; *Agona XVII*, 440 (iv<sup>e</sup> s.) et 441 (iv<sup>e</sup>/iii<sup>e</sup> s.).
- 255 *IG II<sup>2</sup>*, 8426 (iii<sup>e</sup> s.), 8427 et 8430 (ii<sup>e</sup> s.).
- 256 On ne trouve aucune attestation des ethniques attendus pour Panticapée, Phanagorie, Nymphaion, Gorgippia ou d'autres cités, dans les corpus d'Olbia et de Chersonèse ou encore dans la recension des étrangers à Athènes établie par Osborne & Byrne 1996.
- 257 Les seuls ethniques attestés le sont dans des inscriptions de Panticapée (datés dans le corpus par la graphie) : un Théodosien (*CIRB* 231, première moitié du iv<sup>e</sup> s., donc peut-être avant la conquête. *Contra* : Hansen 1997, 90, qui date sans argument l'inscription "de la fin du iv<sup>e</sup> s."), un Kèpitès (*CIRB* 188, milieu du iv<sup>e</sup> s.) et un Hermonasite (*CIRB* 495, i<sup>er</sup> s. p.C.). Ces très rares exemples peuvent montrer simplement que les ethniques servent, à l'intérieur de l'espace bosporan, à identifier l'origine géographique de personnes décédées, puisqu'ils figurent sur des stèles funéraires. Cf. dans le même sens, Gajdukevich 1971, 78-79. L'ethnique des Tanaïtes, que l'on trouve à l'époque romaine, ne renvoie, on l'a vu, qu'à la partie "barbare" de la population de cette cité.
- 258 Sur la notion d'unité territoriale, les synoecismes en général et ce qu'il nomme à très juste titre les "territoires composés", cf. Bertrand 1992, 20-25, qui montre bien la complexité des formes possibles.
- 259 Cf. Rostovcev 1930, 578.
- 260 Vinogradov & Wörrle 1992.
- 261 *CIRB*, 979.
- 262 *CIRB* 1118.
- 263 *Schol. Dem., Contre Leptine*, 82 (§ 33)
- 264 Pline, *Nat.*, 6.6.
- 265 *CIRB*, 6.
- 266 Alcock & Rempel 2006, où la texture du paysage est définie à partir de ce qu'elles nomment les "special-purpose sites".
- 267 Str. 11.2.7 : **to;Saturou mhima (...) e;stin ep'akra- tino; cwston ajdro; tw;n epifanw~ dunasteusantwn tou' Bopporou.** Cf. Zavoïkin 2000b.
- 268 Cf. sur ce point Carter 2006, 186, qui montre que l'on n'observe pas, sur le territoire de Métaponte, le même type de structures défensives, en particulier dans les fermes et les sanctuaires ruraux, ce qui témoigne selon lui de relations différentes avec les populations locales.
- 269 Maslennikov 2003b, qui reprend en les corrigeant largement les observations de Maslennikov 1998a, 217-230.
- 270 Cf., sur ce segment, les réflexions de Maslennikov 2003b, 27.
- 271 C'est encore le cas chez Maslennikov 1998a, 221.
- 272 Ainsi encore Maslennikov 1998a, 228 qui, en utilisant le témoignage de Strabon, parvient à la conclusion qu'Asandros restaura et fortifia les trois levées de terre principales de la presqu'île de Kerch.
- 273 Comme le fait par exemple Smekalova (en dernier lieu, Smekalova & Smekalov 2006, 229), dans son étude des parcelles du Bosphore européen, où la levée d'Uzunlar est présentée comme défendant les territoires de Panticapée et de Nymphaion et la levée de Parpach', celui de Théodosia, sans aucune considération pour la chronologie.
- 274 Cf. le commentaire de Baladié dans son édition du livre VII aux Belles-Lettres en 1989.
- 275 Maslennikov 2003b, 8-36.
- 276 Gavrilov 2001.
- 277 Maslennikov 2003b, 31.
- 278 C'est la conclusion que l'on peut, semble-t-il, tirer des longues considérations topographiques résumées à la p. 35 de Maslennikov 2003b (cf. le croquis proposé p. 26).
- 279 Smekalova & Smekalov 2006, 233.
- 280 Maslennikov 2003b, 36-113.
- 281 Maslennikov 2003b, 57.

- 282 Koltukhov *et al.* 2003.
- 283 Maslennikov 2003b, 127-128.
- 284 Information fournie par l'IA de Moscou, sous réserve d'un inventaire exhaustif.
- 285 Schiltz 1991, malgré tout l'intérêt de l'ouvrage, n'échappe pas entièrement à cette perspective.
- 286 Smekalova & Smekalov 2006, 229-235 et Smekalova 2008a.
- 287 Cf. la reconstitution des contours de la péninsule de Taman' proposée par Müller *et al.* 1998, 650.
- 288 Sur ces routes et le territoire d'Hermonassa, cf. Müller 2007a.
- 289 Si tant est que celle-ci existe réellement, comme nous l'avons déjà vu.
- 290 Cf. les intéressantes réflexions de Petersen 2008, à propos des kourganes de Nymphaion.
- 291 Kryzhic'kij & Bujskikh 1999, 273-274. Cf. Hansen & Nielsen 2004, n°690.
- 292 Vinogradov & Kryzhic'kij 1995, 13. Même si, à l'époque de Strabon, Berezan' était complètement abandonnée, il s'agit certainement d'elle dans la mention que fait le Géographe (7.3.17) d'une "île avec un port", située à "l'embouchure du Borysthène" : le terme de *nêsos* ne s'applique pas nécessairement à une île au sens géographique du terme, mais aussi à tout ce qui peut, depuis la mer, ressembler à une île, y compris une presqu'île.
- 293 On trouvera un résumé de cette controverse relative à la dénomination dans Zubarev 2005, 180-190, mais sans attention réelle portée à la chronologie des sources invoquées, ni recours aux sources épigraphiques et numismatiques.
- 294 Hdt. 4.18.
- 295 Sur la seule foi d'un passage de la *Chronique* d'Eusèbe (R. Helm, *GCS*, t. 47, 1956, 95b), selon lequel Borysthène aurait été fondée en 647/6 a.C. : le seul site de la région qui ait fourni du matériel du VII<sup>e</sup> s. étant Berezan', l'identification s'est progressivement imposée, même s'il faut se garder d'être aussi péremptoire que Solov'ev 1999, 1. On ne voit guère sur quoi repose l'affirmation de Bravo 2001, 235-236, selon laquelle l'établissement archaïque de Berezan' se serait appelé *Olbiè polis* dès l'origine. Pour le nom de Borysthène appliqué à Berezan' à l'époque archaïque, cf. Dubois 1996, n°90 (550-525 a.C.) et *SEG* 48, 1024.1 (530-510 a.C.).
- 296 Rien n'est moins sûr, mais la moindre hypothèse devient vite une certitude sous la plume de certains auteurs comme Solov'ev 1999, 113 : "by virtue of having taken in former Berezan residents, Olbia received the right to a second name : Borysthenes".
- 297 *Contra* Solov'ev 1999, 113, qui refuse avec obstination la solution la plus simple et suggère que cet *emporion* pourrait être un port anonyme du Bug inférieur, le nom porté par Berezan' à l'époque d'Hérodote ou encore une réminiscence de son ancien nom !
- 298 Murray & Moreno 2007, 553 sur la très grande plausibilité d'une visite personnelle de l'historien.
- 299 Contrairement à ce qu'affirme Dubois 1996, 2, qui se fait ici l'écho de l'opinion de Solov'ev, reprise dans Solov'ev 1999, 5. Pour un résumé, pas nécessairement très clair, de la controverse : cf. Petropoulos 2005, 107-108.
- 300 Là encore l'interprétation de la phrase d'Hérodote (4.18) par Dubois 1996, 2, ne laisse pas de surprendre, puisque selon lui, "les Grecs d'origine milésienne s'appelaient eux-mêmes **Olbiopolitá Borusqeneítai**". Ce ne sont pas du tout les termes du texte, que l'on se contentera de citer pour rectifier l'erreur : **Skúqai gewrgoítou; [oi] Ællhne~ oi] oijke~ntes~ epi;twŰ Űpani potanwŰ kalewsi Borusqeneíta~, sfeu~ dajjou; Olbiopolíta~**.
- 301 Le premier exemple épigraphique serait le décret pour le tyran de Sinope, Timèsileôs, qui se serait réfugié à Olbia, après avoir été chassé de sa cité par Périclès en 437 a.C. : Dubois 1996, n°5.
- 302 DE 19.
- 303 Comme le montre Karyshkovskij 2003, 125-127 et 267-283.
- 304 *Staatsverträge* III, 408 = Rhodes & Osborne 2003, 93.
- 305 Vinogradov & Kryzhic'kij 1995, 92 et Karyshkovskij 2003, 126.
- 306 [Scymn.] F 10. Je m'accorde entièrement avec l'excellente traduction de D. Marcotte (CUF, 2002) : "au confluent des estuaires de l'Hypanis et du Borysthène, on a fondé une ville qu'on a appelée tout d'abord (**proteron men**) Olbia, mais que les Grecs ont dans la suite (**meta;de;tauta**) désignée **paÿin** sous le nom de Borysthène". Le terme **paÿin** ne désigne que le changement lui-même et non le retour à un ancien nom, comme le pense Dubois 1996, 3 : cette dernière solution compliquerait étrangement la situation, car elle supposerait que deux cités différentes de la même région auraient à l'origine (mais quand ?) porté le même nom.
- 307 Remarque comparable dans le *BullÉp* 1960, 277, puisque Borysthène ne "signifie pas la ville d'Olbia, ni l'estuaire du Dniepr, mais le territoire entourant la ville d'Olbia, peut-être aussi à l'est du Dniepr" : à mon sens, cette interprétation est encore trop restrictive, car le terme peut avoir plusieurs sens simultanés et, en particulier, inclure un espace maritime et/ou fluvial dans cette région où les déplacements par bateau sont essentiels.

- 308 DE 18.
- 309 DE 19.
- 310 Il faut attendre le décret pour Protogénès au tournant des III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s. a.C. pour obtenir des indications sur les problèmes internes au territoire et les mouvements de population : DE 21.
- 311 Kryzhič'kij & Bujskikh 1999, 274.
- 312 Vinogradov 1989, 90-109, mais aussi Vinogradov & Kryzhič'kij 1995, 132-133 (dans un chapitre dû à V.).
- 313 Kryzhič'kij 2005, qui se démarque ici clairement de Vinogradov & Kryzhič'kij 1995, 130-133.
- 314 Pour la chronologie des rois scythes, cf. Alekseev 2005, et plus particulièrement 40, pour Skylès.
- 315 Cf. Dubois 1996, 11.
- 316 Ainsi dans Vinogradov & Kryzhič'kij 1995, 133.
- 317 Pour les monnaies au nom d'Arikhos, cf. Karyshkovskij 2003, 119-125.
- 318 Karyshkovskij 1988, 49-52.
- 319 Kryzhič'kij 2005, n. 68, qui rappelle que la première datation proposée par le numismate était *c.* 410 et que seuls des arguments stylistiques l'ont amené à changer d'avis : on retrouve la datation d'origine (fin V<sup>e</sup> s.) dans Karyshkovskij 2003, 267, qui constitue la publication de sa thèse d'État soutenue en 1968.
- 320 Comme à Kerkinitis, sur une série de chalques du milieu du IV<sup>e</sup> s. : Kutajsov 2003a, 585.
- 321 Comme l'a montré Stolba 1990a. Cf. Kryzhič'kij 2005, 129. S'il n'en fait pas un nom grec, faute d'avoir identifié des parallèles, Karyshkovskij 2003, 122, refuse d'y voir un anthroponyme irano-scythe et doute fortement qu'il s'agisse d'un dynaste issu des "tribus" locales (p. 125).
- 322 Dubois 1996, 9-10. Cela n'empêche pas l'auteur de conserver l'hypothèse, pourtant fragilisée, du protectorat scythe, et de considérer que le personnage aurait été, comme un autre du nom de Pausanias, un "gouverneur grec plus ou moins à la solde des Scythes auxquels la cité payait tribut".
- 323 Velkov & Domaradzka 1994, 11-12. Pour Amadokos II, Psoma *et al.* 2008, 176 évoquent une imitation du monnayage de Maronée.
- 324 Je ne retiens pas ici les arguments, largement biaisés, reposant sur la disparition après 500 a.C. de tel type de céramique non tournée (d'origine "géto-thrace" ou de la sylvo-steppe) et son remplacement par des formes connues sur l'établissement scythe de Kamenskoe, ou encore l'augmentation de la quantité de noms non-grecs dans l'onomastique d'Olbia : on les trouvera cités (et réfutés) par Kryzhič'kij 2005, 126-127.
- 325 Kryzhič'kij 2005, 124-125.
- 326 Kryzhič'kij 1997, 110-112.
- 327 Comme le font Kryzhič'kij *et al.* 2003, 401, à la suite de Vinogradov 1989, 133-134.
- 328 *IG I<sup>3</sup>*, 71.
- 329 *ATL I*, 529.
- 330 Vinogradov 1981a, 89.
- 331 Comme le rappelle Dubois 1996, 17-19, n°6.
- 332 Le fragment est publié dans *IG I<sup>3</sup>*, 1453 F, avec les six autres copies.
- 333 Karyshkovskij 1960.
- 334 Vinogradov 1981a (*SEG* 31, 701).
- 335 Plut., *Per.*, 20.
- 336 Comme le note Dubois 1996, 16. Cf. également les réticences de Gauthier 1998, 1186, sur l'interprétation politique proposée par Vinogradov : "rien ne suggère qu'il s'agisse ici d'une situation d'urgence".
- 337 DE 18.
- 338 Comme le propose Vinogradov 1997c, 519-520.
- 339 La photographie publiée dans Vinogradov 1997c, pl. 35, fig. 1 et 2 n'implique pas que le document soit impérativement antérieur à 380. La première moitié du IV<sup>e</sup> s. a.C. convient globalement très bien, même si Vinogradov 1997c, 515-516 considère que la paléographie est celle d'un atelier d'Olbia ayant travaillé au début du IV<sup>e</sup> s. a.C. : mais n'est-ce pas là une datation trop précise, issue d'un raisonnement circulaire ?
- 340 Vinogradov 1997c, 521-525, mais aussi Zolotarev 2005, 149.
- 341 Vinogradov 1997c, 522 l'évoque "pour la forme", mais il lui préfère nettement une interprétation politique du bienfait (offre d'une aide contre le tyran d'Olbia et le "protectorat" scythe).
- 342 Kryzhič'kij *et al.* 1999, 275.
- 343 Bylkova 2005b, 132-133 : les sites apparus à partir des années 400 a.C. dans la partie sud-ouest du Dniepr, à proximité de son delta, sont considérés comme une "rustic variant of Olbian culture".

- 344 Bylkova 2005b, 139, fig. 11.6, où l'on constate la présence d'un *graffito* (n°12) portant l'ethnique **OLBIOPOLIT**[---], malheureusement sans indication de provenance précise, ni commentaire de l'auteur.
- 345 Kryzhic'kij *et al.* 1999, 192-193.
- 346 Cf. la carte donnée par Ruban 1985, 30, qui montre l'extension supposée du territoire d'Olbia à son point maximal au IV<sup>e</sup> et dans la première moitié du III<sup>e</sup> s. Beaucoup plus récemment, Redina 2007, 523 reprend cette hypothèse en analysant les établissements connus dans la baie d'Odessa et les estuaires environnants (Luzanovka, promontoire de Zhevakhov, Primorskij bul'var, Koshary) et pour l'essentiel datés entre la fin du V<sup>e</sup> et la première moitié du III<sup>e</sup> s. a.C.
- 347 DE 19.
- 348 Vinogradov & Kryzhic'kij 1995, 137-138.
- 349 On trouvera les arguments des deux parties exposés dans Solov'ev 1999, 98-101 : notons simplement que le V<sup>e</sup> s. fut à l'évidence une période de fortes perturbations, comme en témoigne le retour à un habitat de cabanes enterrées, après plus de soixante ans de constructions en élévation (Solov'ev 1999, 109).
- 350 Solov'ev 1999, 114-115.
- 351 On trouvera une brève synthèse sur les sources écrites relatives à Leukè et les fouilles menées à Phidonisi dans Okhotnikov & Ostroverkhov 1996 (pour une version anglaise plus récente et plus abondante, cf. Okhotnikov & Ostroverkhov 2007).
- 352 [Scyl.], *PPE*, 68 ; D. Chr., *Or. Borysth.* 25.
- 353 *IOSPE I*<sup>2</sup>, 325.
- 354 Ammien Marcellin (22.8.35) note plus tard que l'île était dangereuse et qu'il valait mieux retourner à son navire après le sacrifice, plutôt que d'y rester.
- 355 On laissera de côté Bravo 2001, 229 et Bujskikh 2001, 332. Sur le culte d'Achille dans la région du Bug inférieur à l'époque de la colonisation, cf. surtout Hupe 2006 et Bujskikh 2007.
- 356 Bravo 2001, 243.
- 357 Rien n'atteste, semble-t-il, une continuité du culte entre les époques archaïque et romaine.
- 358 *IOSPE I*<sup>2</sup>, 132-133, mais aussi 143 et 145.
- 359 Bravo 2001, 229-230.
- 360 [Scymn.], F 11.
- 361 Cf. les consécration *IOSPE I*<sup>2</sup>, 328-332. Sur la redécouverte récente de ce sanctuaire grâce à l'analyse des archives archéologiques, cf. Rusjaeva 2006 et Tunkina 2007.
- 362 Anon., *PPE*, 58 et Ptol., *Geog.*, 3.5.2 (éd. C. Müller).
- 363 *IOSPE I*<sup>2</sup>, 327 = Dubois 1996, n°53.
- 364 L'identification est contestée par Bravo 2001, 252, qui fait remarquer qu'aucun des paramètres décrits par Hérodote à propos du promontoire d'Hippolaos ne convient aux caractéristiques du cap Stanislav, mais ne propose aucune solution de rechange.
- 365 Plutôt qu'à Déméter, comme le pense Bravo 2001, 249-250. Sur Déméter et ses représentations à Olbia : cf. Vinogradov & Kryzhic'kij 1995, 114-115.
- 366 Dubois 1996, n°24. Autre mention de l'Hylaia dans le décret en l'honneur de Nikératos fils de Papias (*IOSPE I*<sup>2</sup>, 34), peut-être au premier quart du II<sup>e</sup> s. a.C. : cf. infra le chapitre 2 relatif à l'évolution des territoires entre 270 et 150 a.C.
- 367 Comme le veulent Vinogradov & Kryzhic'kij 1995, 129.
- 368 Pour cette raison, on se gardera de considérer comme définitives les conclusions très hypothétiques proposées par Bravo 2001, 254-264, qui comble allègrement les lacunes du récit, sans tenir compte de la nouvelle datation suggérée par Dubois.
- 369 Dubois 1996, n°81 (première moitié V<sup>e</sup> s. a.C. ?).
- 370 Comme le relève Dubois 1996, 130.
- 371 Le cœur de ce territoire formerait même une sorte de "cité parfaite" pour reprendre l'expression de Bertrand 1992, 36, qui tente de montrer, à partir du schéma de Waşowicz 1975, 212, fig. 59, où le territoire est modélisé sous la forme d'un triangle, que "toutes les routes, en un réseau rayonnant, mènent vers la ville pôle unique" (Bertrand 1992, 38).
- 372 Selon Bravo 2001, le culte d'Achille serait, dans le contexte géographique particulier d'Olbia pontique, lié à l'existence des limans. Outre que l'on ne voit guère en quoi l'île de Leukè est un liman, il me semble que ce culte est avant tout lié aux confins du territoire.
- 373 Justin, 9.2.1-16.
- 374 *Sat.*, 1.11.33.

- 375 Ainsi à Éphèse au 1<sup>er</sup> s. a.C., pendant la première guerre mithridatique : *Syll*<sup>3</sup>, 742.
- 376 Ruban 1985, 36.
- 377 Jajlenko 1990, 250-252.
- 378 Gavriljuk & Chernenko 1991, 68.
- 379 Ainsi Kryzhič'kij *et al.* 1999, 190.
- 380 Vinogradov & Karyshkovskij 1982 et 1983 (*SEG* 32, 794 et *BullÉp* 1984, 276). Voir aussi Vinogradov & Kryzhič'kij 1995, 136.
- 381 Karyshkovskij 2003, 95, 167-173 et 228.
- 382 Jajlenko 1990, 269. Jajlenko 1996, 200 propose même le deuxième quart du III<sup>e</sup> s. À en juger par le fac-similé fourni par *IOSPE I*<sup>2</sup>, 25 et 31 (le décret publié en 1982 résultant du rapprochement de ces deux fragments), le n°25 me semble contenir autant de traits hellénistiques que de caractéristiques du IV<sup>e</sup> s. Latyshev avait daté le n°25 du IV<sup>e</sup> s. et le n°31 “pas après le III<sup>e</sup> s.”.
- 383 C'est aussi la remarque de J. et L. Robert dans le *BullÉp* 1984, 276.
- 384 Cf. *BullÉp* 1984, 276 : “tous ces événements sociaux peuvent se produire sans que l'occasion en ait été fournie par une guerre”.
- 385 Publié par Vinogradov & Golovacheva 1990 (*SEG* 42, 711).
- 386 Vinogradov & Golovacheva 1990, 23.
- 387 *CIRB* 1137, col. B, l. 5 : [Z]w puřiwn] Zwpuriwno~. Le nom n'est pas non plus inconnu dans le Bosphore cimmérien, en Macédoine et en Thrace : cf. *LGN IV*, s.v.
- 388 Comme le note aussi Gauthier 1998, 1187, “cette interprétation romanesque est peu convaincante”.
- 389 *Staatsverträge* III, 408 = Rhodes & Osborne 2003, 93.
- 390 Kutajsov 2003a, 566. Cf. Hansen & Nielsen 2004, n°698.
- 391 Telle que la donne par exemple Zubar' 2004, 283, fig. 10. Il faut, malgré tout, regretter, sur cette carte, l'indistinction chronologique, entre la fin de l'archaïsme et le IV<sup>e</sup> s.
- 392 Entre autres, Shcheglov 1992, 237-238.
- 393 DE 17.
- 394 DE 21. Cf. Müller 2011.
- 395 Velkov & Domaradzka 1994.
- 396 *IG I*<sup>3</sup>, 71, col. IV, l. 165. Cf. auparavant Meritt & West 1934, 68-69 et *ATL I*, 157, col. IV, l. 165 et 496-497.
- 397 Contrairement aux affirmations de Zubar' 2004, 25, qui considère qu'il ne s'agit que de l'une des variantes possibles. On a pu songer à just titre à Kallatis, mais comme le souligne Kutajsov 2003a, 568, la place occupée par cette cité dans la liste entre Tamyrakè et Kimmerikon laisse penser qu'il s'agit d'une *polis* de Crimée.
- 398 Selon Kutajsov 2003a, 568.
- 399 Kutajsov 2004, 105.
- 400 *IG I*<sup>3</sup>, 71.
- 401 Lancov 2004, 174, et surtout Kutajsov 2004, 106 : cette suggestion repose sur la découverte de deux monnaies portant les initiales **TAM**.
- 402 Les diverses hypothèses de localisation sont présentées par Kutajsov 2004, 105, qui semble privilégier le cordon sableux de Bakal' (Balkal'skaja kosa). Il existe en réalité une localité Tamyrakè et un cap de nom identique, que l'on identifie à la presqu'île de Dzharilgach elle-même : cf. Str. 7.3.19 (qui évoque le cap Tamyrakè) ; Arr., *PPE*, 20 ; Anon., *PPE*, 57-58 ; Ptol., *Geog.*, 3.5.1.
- 403 Ptol., *Geogr.*, 3.6.2.
- 404 Kutajsov 2004, 104.
- 405 Sur la fondation de Panskoe I vers 400 a.C., cf. Hannestad *et al.* 2002, vol. 1, 9.
- 406 Sur les débuts de Kalos Limèn, apparu au plus tard dans le premier quart du IV<sup>e</sup> s., cf. Lancov 2004, 174.
- 407 Sur les couches les plus anciennes du site de Chajka, cf. Kolesnikov & Jacenko 1999, 291-293.
- 408 L'influence d'Olbïa sur le nord-ouest de la Crimée serait encore plus ancienne selon Saprykin 1997, 122, qui appuie son propos sur la ressemblance typologique entre les premières monnaies de Kerkititis en forme de pointes de flèches et celles d'Olbïa. Mais ce type de monnaies est commun à de nombreuses cités du Pont Nord et Ouest. On ne peut pas aller au-delà de l'idée du réseau de relations.

- 409 Vinogradov & Shcheglov 1990, 313-314. Cf. aussi Lancov 2004, 174, pour l'historiographie de cette hypothèse. Saprykin 1997, 124, considère même que la présence d'Olbiopolites dans la région serait la "conséquence de l'établissement d'un régime tyrannique dans leur cité d'origine".
- 410 Et, entre autres, les rites funéraires constatés à Panskoe I, ou encore certains éléments d'onomastique : Shcheglov 1992, 239.
- 411 DE 20 pour l'original du décret ; pour la copie, cf. Vinogradov 1997c, 486 : il ne reste de la copie que le début et des différences subsistent malgré tout entre les deux textes, puisque seul le premier personnage apparaît dans le *graffito* de Panskoe (peut-être s'agit-il de sa version du document ?). Cf. Shcheglov 1992, 242-243.
- 412 En revanche, il ne saurait s'agir d'une copie officielle destinée à se trouver à Panskoe, car elle n'aurait pas été gravée sur un fragment de panse d'amphore.
- 413 Cette difficulté chronologique semble n'avoir ému que Vinogradov lui-même, qui tente alors d'expliquer le tesson par la présence à Panskoe d'oligarques de Chersonèse exilés, lesquels seraient alors entrés en contact politique avec Olbia, mais on ne voit plus le rapport avec les Athéniens, ni avec le contenu du document en général.
- 414 Shcheglov 1992, 242-243.
- 415 Dubois 1996, n°16.
- 416 L'inscription *I.Olb* 12 appartient peut-être à la même pierre, comme l'indiquent les éditeurs du corpus, voire au même texte, mais quelle que soit la manière dont on joint les fragments concernés (3 + 12), on ne peut aboutir à la restitution de l'adverbe "partout". Il semble qu'il s'agisse à l'origine d'une hypothèse de Karyshkovskij, reprise sans examen par ses successeurs, comme par exemple Zubar' 1998, 114.
- 417 Cf. le rappel de cette hypothèse par Zubar' 2004, 27.
- 418 Saprykin 1997, 124.
- 419 Comme le suggère Zubar' 2004, 36-37.
- 420 Kolesnikov & Jacenko 1999, 291-293.
- 421 Ainsi Lancov 2004, 174, ou Zubar' 2004, 26.
- 422 Cité par Kutajsov 2004, 109.
- 423 On associe en général cette notule du Pseudo-Skymnos au récit de Thucydide d'une part sur Héraclée (4.75) et d'autre part sur Délos (5.1 et 32). Cf. Hansen & Nielsen 2004, n°695.
- 424 Hind 1998, 145.
- 425 Dans ce cas, pourquoi s'acharner, comme le fait l'auteur (Hind 1998, 145), à voir un lien entre les Déliens de Délos et ceux de Délion en rapport avec Héraclée et la mer Noire ?
- 426 Ce matériel est présenté en détail dans l'étude de Vinogradov & Zolotarev 1990.
- 427 Carter *et al.* 2000, 711, se contente d'évoquer des "contacts" entre la Crimée et le reste du monde grec au moins cent ans avant la date traditionnelle de fondation. Mais Nikolaenko 1999b, 17 acquiesce à l'idée d'une *apoikia* initiale du vi<sup>e</sup> s. Cf. également Nikolaenko 2006, 153-154.
- 428 Vinogradov & Zolotarev 1999a, 119-120, vont même jusqu'à donner une date précise, 528/7 a.C., fondée sur le rapprochement avec la purification de Délos par Pisistrate à cette date, qui aurait été suivie d'une expulsion des habitants et du départ de ceux-ci vers le Pont Nord en compagnie des Héracléotes : il est inutile de souligner le manque de fondement de cette hypothèse, exclusivement motivée par le désir de trouver une justification "archaïque" aux propos du Pseudo-Skymnos.
- 429 Stojanov 2007.
- 430 Zolotarev 2003, 605-606 et surtout Vinogradov & Zolotarev 1999a, 112-114, qui récusent leur première hypothèse, à savoir l'idée que les *ostraka* servaient de bulletins de vote. L'examen comparé des *ostraka* de Chersonèse et d'Athènes les a convaincus qu'il s'agissait bien d'ostracisme y compris dans la cité pontique.
- 431 Zolotarev 2003, 606.
- 432 Saprykin 1998, 233-234.
- 433 Il s'agit d'une dizaine de tombes, surtout d'enfants : Zolotarev 2003, 606 et, maintenant, Stojanov 2007, 140-142.
- 434 Zolotarev 2003, 605.
- 435 Sur cette présence indigène à Chersonèse, cf. Vinogradov & Zolotarev 1990, 93 et Shcheglov 1992, 25-26, mais surtout désormais la synthèse de Khrapunov 2004, 61-65 et celle de Zubar' 2004, 11.
- 436 L'une des difficultés que présente le matériel kizil-kobien est naturellement sa datation, dont Khrapunov 2004, 46, rappelle très justement qu'elle est fondée, entre les vi<sup>e</sup> et v<sup>e</sup> s., sur l'association avec du matériel scythe, et à partir du

- iv<sup>e</sup> s. avec du matériel grec. Cependant, la situation des couches les plus anciennes de Chersonèse est a priori différente, puisque l'on y a retrouvé de la céramique grecque du début du v<sup>e</sup> s.
- 437 C'est le cas par exemple de Hind 1998, 143, qui, dans son désir d'abaisser autant que possible la date de fondation, traite le matériel le plus ancien avec une incroyable légèreté : ainsi, les deux monnaies olbiennes à la gorgone sont placées au iv<sup>e</sup> s. sans autre considération, alors qu'elles sont datées avec de bons arguments des années 470-450 a.C. : Dubois 1996, 9 et Karyshkovskij 1988, 41-45.
- 438 Héraclée intervient à Théodosia au début du iv<sup>e</sup> s., comme on l'a déjà vu.
- 439 Anokhin 1977, 47.
- 440 Kovalenko 2004, 314, mais surtout Kovalenko 1999, 114.
- 441 Anokhin 1977, 1<sup>ère</sup> série (n°1-7).
- 442 *PPE*, 68.
- 443 Pour éviter l'hypothèse du double nom, Vinogradov & Zolotarev 1999a, 116, proposent de considérer que le terme *Heraclea* est ici l'équivalent de l'adjectif *Heracleensis* ou encore que *Heraclea* est en fait un ablatif suivi d'un participe sous-entendu (*condita*) ce qui signifierait "Chersonèse fondée par Héraclée" : les deux solutions sont trop compliquées pour être vraisemblables, outre le fait qu'aucune ne tient compte du témoignage de Strabon.
- 444 Saprykin 1995 livre sur ces dénominations une série d'hypothèses confuses au terme desquelles il s'avère (p. 38) que la cité aurait porté successivement les noms de Megarice, d'Heracleia et de Chersonèse, le tout en liaison non avec l'histoire du site lui-même, mais en rapport avec celle de la métropole pontique et ses revirements politiques entre oligarchie et démocratie. Mais ces considérations ne respectent en rien les données des sources littéraires : en particulier, il n'est dit nulle part que les deux noms d'Héraclée et de Chersonèse ont été portés *successivement* par la cité.
- 445 Dans sa postface à l'édition française de sa synthèse sur *polis* et *chôra* : Shcheglov 1992, 219. Vinogradov & Zolotarev 1999a, 115-116, reviennent sur la tradition du texte de Pline et montrent que seul un manuscrit donne le singulier Megarice, les autres manuscrits donnant *Megaricae* (*vocabantur* au pluriel), forme incompatible selon eux avec le nom de la ville. Là encore, les auteurs supposent que Pline sous-entend au moins deux termes : (*incoli* [sic]) *Megaricae* (*originis*) *vocabantur* : outre la grossière erreur de latin, on ne voit pas pourquoi Pline aurait écrit de manière aussi elliptique. Dernière hypothèse des mêmes : *Megaricae* serait une erreur pour *Megarici*, mais dans ce cas-là le texte porte quand même la trace d'un changement de dénomination d'une manière ou d'une autre. Reste de toute façon l'adverbe *antea* (*vocabantur antea*) auquel il faut bien donner un sens en contexte.
- 446 La mention chez Pline (*Nat.*, 4.85) d'une Cherronesus Nea, qui semble lui faire directement écho, est en fait trompeuse car elle ne se situe pas à la même échelle : elle désigne en effet, me semble-t-il, une portion du territoire de la Crimée occidentale bien supérieure à la péninsule d'Héraclée toute entière. Je ne m'accorde donc pas avec les conclusions de Saprykin 1995, 35, qui voit dans cette nouvelle Chersonèse la péninsule d'Héraclée, à nouveau mise en valeur à l'époque de Pline.
- 447 Il faut donc rejeter l'interprétation proposée par Baladié 1989, 105, n. 6 du texte de Strabon.
- 448 Shcheglov 1992, 60 et Shcheglov 1994.
- 449 Shcheglov 1992, 60-61.
- 450 Il est difficile de comprendre comment Shcheglov 1992, 60 peut affirmer qu'en-dehors de la question des ports, "cette localisation s'accorde avec la description de Strabon".
- 451 Shcheglov 1992, 64-65.
- 452 Carter 2003, 22-23.
- 453 Une troisième hypothèse sur l'identité de la *palaia* Kherronèsos a été avancée par Saprykin 1995, 35, qui en fait non seulement la presqu'île de Majak, mais la presqu'île d'Héraclée toute entière, sur des bases encore une fois inexplicables. Ce n'est pas du tout ce qu'écrit Strabon, dont le texte comporte une logique géographique évidente : pour désigner la presqu'île d'Héraclée, Strabon (7.4.2) utilise le terme de "Petite Chersonèse" (par rapport à la Grande Chersonèse qu'est la Crimée), sur laquelle se trouve la cité du même nom. On peut être formel : la Vieille Chersonèse n'est pas la Petite Chersonèse.
- 454 Shcheglov 1992, 224 et Saprykin 1994b, 81.
- 455 Saprykin 1994b, 80.
- 456 Au sens où l'entendait Shcheglov (1992, 62), dans sa première interprétation des vestiges de Majak. Il revient sur la question dans sa postface (1992, 225) et montre bien qu'on ne peut qualifier le site de ville. Saprykin 1994b, 80 ne fait que répéter les arguments de Shcheglov.
- 457 DE 10. C'est aussi l'interprétation de Vinogradov & Shcheglov 1990, 318.

- 458 Shcheglov 1981 et 1992, 224.  
 459 Shcheglov 1992, 228.  
 460 Shcheglov 1997, 53-54.  
 461 Nikolaenko 1999b, 29 et Carter *et al.* 2000, 711-712.  
 462 Il convient donc d'être plus prudent dans la chronologie que Zolotarev 2005, 151.  
 463 Carter *et al.* 2000, 713.  
 464 Carter 2003, 123.  
 465 Saprykin 1997, 78.  
 466 C'est la date que donnent Vinogradov & Shcheglov 1990, 321. La brève synthèse de Vnukov 2001 sur la Crimée du Nord-Ouest n'est guère critique et déjà obsolète sur le plan des données chronologiques. On se reportera désormais à la rapide synthèse proposée par Lancov & Uzhencev 2007, en particulier pour Kalos Limèn.  
 467 DE 10.  
 468 Hannestad *et al.* 2002, vol. 1, 9.  
 469 Uzhencev 2004, 180 et n. 2.  
 470 En attendant la publication du 2<sup>e</sup> vol. de la mission russo-danoise de Panskoe qui sera consacré à la nécropole, cf. Shcheglov 1992, 246.  
 471 Uzhencev 2004, 180.  
 472 Vinogradov & Shcheglov 1990, 322.  
 473 Zolotarev 2003, 614-615.  
 474 Vinogradov & Shcheglov 1990, 322 et Shcheglov 1992, 247.  
 475 Uzhencev 2004, 180-181.  
 476 Zolotarev 2003, 615-616.  
 477 Pour la description de cette émission, cf. Kutajsov 2003a, 584-585, et Kutajsov 2004, 54.  
 478 Zubar' 2004, 31-32, donne, à propos de cette série monétaire, un utile rappel des hypothèses émises, au nombre de trois : victoire commune sur les Scythes ; victoire commune sur Olbia ; lutte de Kerkinitis pour son indépendance contre l'agressivité de Chersonèse.  
 479 Anokhin 1977, n°35-59.  
 480 Saprykin 1997, 120-122, suivi sans plus d'arguments par Zolotarev 2003, 613.  
 481 L'auteur va jusqu'à imaginer (Saprykin 1997, 124), puisqu'il faut bien rendre compte de la présence olbienne supposée dans la région, que les Héracléotes auraient enlevé leurs possessions aux Olbiopolites, alliés aux Scythes !  
 482 C'est déjà l'opinion de Shcheglov, relayée par Lancov & Uzhencev 2007, 687 : Chersonèse aurait recherché des territoires producteurs de grain pour nourrir une population en forte progression numérique à cause de l'arrivée de nouveaux immigrants depuis l'Asie mineure et le Pont gauche, victimes des agressions macédoniennes dans les années 330 a.C.  
 483 En tout état de cause, l'abondante présence de céramique d'Héraclée dans cette région ne suffit pas à prouver le degré d'influence ou de contrôle exercé par cette cité dans la région : Saprykin 1997, 116-122, qui passe insensiblement de la céramique au réseau commercial et du commerce à l'emprise territoriale.  
 484 L'hypothèse n'est heureusement plus considérée comme recevable par les historiens aujourd'hui : Zubar' 2004, 29-30.  
 485 La carte proposée par Koshelenko *et al.* 1984, 47 est très claire à cet égard. Les résultats des dernières recherches menées en Crimée du Nord-Ouest ont amplement confirmé ces données : Hannestad *et al.* 2002, vol. 1, 15 et Khrapunov 2004, 92.  
 486 Zubar' 2004, 33. On se reportera avec profit à Khrapunov 2004, 67-81, qui analyse en détail l'évolution de ces sépultures de Crimée entre le VII<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> s.  
 487 Vinogradov & Shcheglov 1990, 322.  
 488 À la forme Karkinitis (**KARKI** ou **KARKINI**), se substitue, probablement au 3<sup>e</sup> quart du IV<sup>e</sup> s., sur la légende des monnaies, la forme Kerkinitis (**KERKI**) : Kutajsov 2003a, 564, et Stolba 2004, 48.  
 489 Sur l'influence de Chersonèse à Kerkinitis, cf. Shcheglov 1992, 112-113.  
 490 En revanche, les monnaies de la seconde moitié ou du dernier tiers du IV<sup>e</sup> s. sont rares, ce qui est généralement interprété comme le signe du début des frappes locales : Kovalenko 1999, 123.  
 491 Pour ces émissions, cf. Kutajsov 2003a, 584-585, et Kutajsov 2004, 54-55.  
 492 DE 10.  
 493 DE 11.

- 494 Vinogradov & Shcheglov 1990, 335.
- 495 DE 12.
- 496 Saprykin 1994b, 73. C'est alors, selon Saprykin 1996, 366, que Kalos Limèn serait passé sous le contrôle des Scythes et se serait désormais, pour cette raison, appelé *Skythikon* : mais, cette hypothèse se heurte à la disparition de la grande Scythie précisément vers 270, comme on le verra dans le chapitre consacré aux crises du III<sup>e</sup> s. Le nom de *Skythikon* donné à Kalos Limèn par Arrien (*PPE*, 19) est purement géographique, tout comme celui de *Taurikon* donné à Symbolon Limèn (act. Balaklava). D'une manière générale, on prendra garde au fait que Saprykin "écrase" la chronologie et assimile entre eux tous les événements qui se sont éventuellement déroulés entre c. 315 et 275 a.C., limites théoriques de la chronologie des timbres amphoriques de Chersonèse de type 4, selon Kac, autrement dit ceux qui portent les mentions *Skythikon* et *Taurikon* (pour une excellente mise au point sur ces timbres amphoriques et l'application de la nouvelle chronologie rhodienne à Chersonèse, cf. Stolba 2005a, avec le tableau de Kac, 154, fig. 1).
- 497 Par exemple, Saprykin 1997, 184.
- 498 Sur le plan de l'histoire politique pure, il est à rapprocher d'une autre inscription qui est une loi sur le retour de bannis, datée elle aussi du tournant des IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. ou du premier tiers du III<sup>e</sup> s. a.C. : Solomonik 1984 (= *SEG* 34, 750).
- 499 La belle simplicité du document a quelque peu été malmenée par certains commentateurs qui voient dans certains termes, pourtant identiques, des réalités différentes selon le paragraphe où ils apparaissent : ainsi Saprykin 1997, 205, qui parvient à la conclusion que les *teichè* des clauses 1 et 2 n'ont ni la même fonction, ni le même sens.
- 500 Dashevskaja 1964 et Robert 1970, 600-601. Le terme de *teichè* ne permet pas en soi de considérer, comme le fait Saprykin 1997, 200, qu'il s'agirait de "chefs-lieux" de districts et que le territoire de Chersonèse serait littéralement quadrillé par une organisation administrative serrée.
- 501 Stolba, dans un article récent (2005c, 299) donne le sentiment que la *chôra* nord-occidentale de Chersonèse consistait exclusivement en établissements non fortifiés ("the unfortified character of the Chersonesean rural settlements on the Tarkhankut Peninsula in the last quarter of the fourth century (...) seems to indicate a continued stability in the political situation in the steppes and foothills of the western Crimea") : la phrase est trompeuse, car il existait bel et bien des sites fortifiés (sinon pourquoi les inscriptions mentionneraient-elles des *teichè* ?), même si l'on trouve également des fermes non fortifiées situées en général à proximité des premiers pour des raisons évidentes de sécurité : Shcheglov 1978, 40-41 et 1992, 262-272.
- 502 Hannestad *et al.* 2002, vol. 1, 17.
- 503 Stolba 1989b.
- 504 DE 11.
- 505 Shcheglov 1992, 142. Même interprétation, beaucoup plus récemment, chez Stolba 2005c, 300.
- 506 On trouvera le rappel de l'ensemble des hypothèses dans Vinogradov & Shcheglov 1990, 339. Zubar' 2004, 54-56, a réactualisé récemment, sans argument convaincant, l'hypothèse selon laquelle la plaine en question serait proche de Chersonèse.
- 507 Cf. Hannestad *et al.* 2002, vol. 1, 15.
- 508 Vinogradov & Shcheglov 1990, 343.
- 509 Zubar' 2004, 48-49.
- 510 Pour la description de cette émission, cf. Kutajsov 2003a, 585, et Kutajsov 2004, 55.
- 511 Kutajsov 2003a, 585, mais le même auteur, l'année suivante (Kutajsov 2004, 63) semble avoir partiellement changé d'avis : selon lui, malgré les ressemblances onomastiques entre les monnaies de Kerkinitis et le stock des noms de Chersonèse, on ne retrouve pas un seul "*praenomen*" (*sic*) identique entre les séries monétaires parallèles des années 300-290 a.C. ; l'auteur ne peut nier cependant les autres éléments de correspondance (poids, composition chimique, style etc.) et rappelle, à juste titre, que la meilleure manière pour Kerkinitis d'affirmer son indépendance et son identité, si tel était le but, aurait été de changer à nouveau l'orthographe de son nom, ce qui ne se produisit pas : Kutajsov 2004, 119.
- 512 Vinogradov & Shcheglov 1990, 352, repris par Saprykin 1994b, 74, mais non par Saprykin 1997, 186, qui estime qu'il s'agit ici de l'établissement d'une limite entre un secteur de vignobles et un secteur planté en blé. Mais, dans ce cas, pourquoi l'inscription mentionnerait-elle une activité de type "économique" à côté de deux actions de type militaire ? Et pourquoi le remercierait-on pour une action aussi anodine à Chersonèse ?
- 513 C'est encore l'interprétation de Shcheglov 1992, 158.
- 514 Ainsi Kerkinitis est une *polis* chez Hécatée de Milet (*ap. St. Byz., s.v. Karkinitis*) et chez Hérodote (4.55 et 99), mais non dans le serment des Chersonésitains (DE 10), ni plus tard dans l'inscription de Diophantos (DE 16).
- 515 Décret pour Syriskos (DE 14).

- 516 Zolotarev 1984, qui se fonde sur la similitude des types ; Saprykin 1997, 102 et Vinogradov 1997c, 25.  
517 Molev 2003, 211, à moins que les monnaies ne soient datées justement à cause de la guerre !  
518 Zolotarev 2003, 609, ainsi que Zolotarev 2005, 148-150.

## Notes du chapitre 2

- 1 Sur ces histoires locales dans le Pont Euxin, cf. Dana & Dana 2001-2003.
- 2 Diod. 20.100.7.
- 3 Vinogradov 2003, 217.
- 4 *IG XI*, 4, 609 (proxénie des Déliens pour un Koiranos de Panticapée, fin III<sup>e</sup> s. a.C.) et Prêtre 2002, 130, l. 126 (*IG XI*, 2, 287b, l. 126) : consécration d'une phiale par le roi Pairisadès II dans un inventaire des temples déliens de l'Indépendance en 250 a.C.
- 5 *PLond.* VII 1973, publié pour la première fois par Bell 1927 : je reviendrai dans le dernier chapitre, à propos des liens entre le Bosphore et l'Égypte, sur cette visite d'émissaires de Pairisadès II dans le Fayoum en 254 a.C.
- 6 Je reviendrai en détail sur cette question dans les chapitres 4 et 5 consacrés à l'occupation et à l'organisation des territoires, mais il convient de présenter ici d'emblée ce qui apparaît comme l'un des symptômes les plus frappants de la "crise".
- 7 Marchenko & Vinogradov 1989, 811.
- 8 Vinogradov 2003, 218.
- 9 Shcheglov 1985, 192.
- 10 Cf. Bylkova 2005a, 226, qui propose (enfin !) des interprétations chronologiques fondées sur des arguments tenant compte des progrès réalisés dans l'étude des timbres amphoriques.
- 11 Gavriljuk 1994, 115.
- 12 Marchenko *et al.* 2000, 70.
- 13 Même s'il faut regretter une franche imprécision dans les données concernant la basse époque hellénistique, comme le montre le faible nombre de références bibliographiques sur le sujet.
- 14 Les archéologues ne s'accordent pas sur la manière de dater cet abandon et les opinions divergent entre une date haute (fin du premier tiers/début du deuxième tiers du III<sup>e</sup> s. : Marchenko 1985, 248) et une date basse (début du troisième quart du III<sup>e</sup> s. : Ruban 1985, 43), avec parfois une date de compromis (deuxième quart/milieu du III<sup>e</sup> s. : Kryzhic'kij & Krapivina 2003, 518-519).
- 15 Vinogradov & Kryzhic'kij 1995, 69 et 138-140 ; Kryzhic'kij & Bujskikh 1999, 281 ; Kryzhic'kij *et al.* 1989, 100-101 et 1999, 193 ; Kryzhic'kij & Krapivina 2003, 519.
- 16 DE 21.
- 17 Vinogradov 1989, 188-191.
- 18 Jajlenko 1990, 275-277, qui évoque en particulier le dossier relatif à la famille de Kleombrotos, fils de Pantaklès : *IOSPE* I<sup>2</sup>, 179, 180 et 188.
- 19 Kryzhic'kij & Krapivina 2003, 519 et Krapivina 2005, 249. On ne voit pas, dans ce dernier article, comment l'auteur peut maintenir l'idée d'un "springing up of the Lower-Dnieper fortified settlements in the 3rd-2nd centuries B.C." qui coïnciderait avec le "downfall of the settlements of the olbian chora", tout en renvoyant à l'article de Bylkova dans le même volume qui démontre au contraire (p. 227-228) la simultanéité de la crise dans les années 270 sur le territoire d'Olbia comme sur le Dniepr inférieur et invalide explicitement la chronologie des années 1950-1960 ! Cette idée d'un développement des sites du Dniepr aux III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. a.C. renvoie en réalité à la vieille idée de la continuité entre grande et petite Scythies, donc à l'impossible interruption chronologique entre ces deux phases.
- 20 Bylkova 2005a, 225 et 2005b, 142, où l'auteur propose des données stratigraphiques détaillées et fiables.
- 21 Shcheglov 1978, 42-43, même si la chronologie s'est affinée depuis cet ouvrage.
- 22 Kutajsov 2004, 122.
- 23 Kolesnikov & Jacenko 1999, 320.
- 24 Kutajsov 2004, 122.
- 25 Selon la classification de Kac, désormais modifiée par Stolba 2005a, 169.
- 26 Hannestad *et al.* 2002, 280-281.
- 27 Stolba 2005c, 306-307.
- 28 Stolba 2005a, 167, qui constitue l'affirmation la plus nette sur le sujet, avec Zubar' 2004, 75-76, qui propose de dater les ravages de la *chôra* proche de la fin du premier quart du III<sup>e</sup> s. et constate que l'interruption de la vie sur ces sites dura environ 25-30 ans. Cf. déjà Vinogradov & Shcheglov 1990, 362. Saprykin 1997, 192, estime que l'interruption du fonctionnement de la *chôra* fut plus long et dura une cinquantaine d'années entre 280 et 230 a.C. environ. La chronologie de ce III<sup>e</sup> s. dans la péninsule d'Héraclée semble donc poser de grosses difficultés aux historiens et aux archéologues. On en voudra pour preuve, entre autres, l'absence de toute considération sur cette période troublée dans deux articles

- pourtant longs et détaillés : Nikolaenko 1999a, qui n'évoque que la *chôra* de la haute époque hellénistique et, surtout, Carter et *al.* 2000, 714, où l'on passe directement de l'exploitation maximale de la *chôra* entre 350 et 300 à la fin du I<sup>er</sup> s. et à l'intervention de Diophantos. De même, l'ouvrage pourtant très détaillé de Nikolaenko 1999b (1<sup>ère</sup> partie) et 2001b (2<sup>e</sup> partie) ne contient pas d'indication sur les éventuelles difficultés qu'aurait connues la *chôra* durant le III<sup>e</sup> s.
- 29 Fedoseev 1998, 258. Dans Fedoseev 1999b, 42, le magistrat est daté de 281.
- 30 Gilevich 1999. Sur ces trésors, cf. en dernier lieu Stolba 2007a, 85-88.
- 31 Cela explique peut-être la situation de la ferme 57, située sur la presqu'île de Majak : ainsi, selon Saprykin 1994b, 60, cette ferme aurait été détruite dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> s., peut-être vers 225 a.C.
- 32 Gilevich 1999, 357.
- 33 Kutajsov 2004, 123, à propos de l'inscription *IOSPE I*<sup>2</sup>, 403, complétée par Solomonik & Nikolaenko 1990 et 1995 (DE 12) : j'aurai l'occasion d'y revenir à propos de l'organisation des territoires dans le chapitre 5.
- 34 Il paraît difficile cependant, comme le font Vinogradov & Shcheglov 1990, 368, d'interpréter cette inscription à la fois comme la conséquence des dissensions internes à la cité au tournant des IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s., dont témoigne entre autres le célèbre serment, et comme celle des invasions barbares des années 270 : il y a tout de même une trentaine d'années d'écart entre les deux événements et il faut donc choisir, le rapprochement avec les destructions de la *chôra* me semblant plus pertinent en l'occurrence.
- 35 Saprykin 1994b, 17 et 93-94.
- 36 Saprykin 1994b, 17 (ferme 9 : fin du III<sup>e</sup>/début du I<sup>er</sup> s. a.C.), 31 (ferme 10 : deuxième moitié du III<sup>e</sup> s.) et 42 (ferme 86 : fin du III<sup>e</sup> s.). Mais cette chronologie n'est-elle pas déjà obsolète ?
- 37 La datation de ces dispositifs est très variable selon les archéologues, entre le milieu du III<sup>e</sup> s. et la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. (!) : cf. Kutajsov 2004, 124, qui souligne que ce dispositif est absent des bâtiments qui cessent d'exister au premier quart du I<sup>er</sup> s.
- 38 Zubar' 2004, 72-75.
- 39 Maslennikova 1975, 99 et 203.
- 40 Maslennikov 1998a, 89.
- 41 Maslennikov 1998a, 90-100 et 208-216.
- 42 Petrova 2000, 85-86 et, surtout, Gavrilov 2004, 88-90.
- 43 Gavrilov 2004, 29 et 33 pour la description des sites.
- 44 Kuznecov 1999b, 347.
- 45 Müller 2007a, 73.
- 46 Kuznecov 1999b, 347-348 (fig. 5).
- 47 Vinogradov & Shcheglov 1990, 361, pour la récapitulation du débat chronologique. Il semble que l'on trouve un écho de cette poussée sarmate dans Lucien, *Tox.* 39, même s'il est bien difficile de savoir à quelle période appartiennent les allusions à ces raids contre les Scythes et si tant est que dater les différents épisodes relatés dans cette nouvelle ait un sens.
- 48 Shcheglov 1985 et 1992, 186-187, constitue un bon exemple de cette position. Cf. également Vinogradov & Shcheglov 1990, 361.
- 49 Rostovcev 1922, 115 et 1930, 573-574.
- 50 Diod. 20.22.
- 51 Vinogradov 1997b.
- 52 *IOSPE I*<sup>2</sup>, 343.
- 53 Shcheglov 1985, 192.
- 54 Cf. le chapitre 3.
- 55 Comme le montrent bien Kryzhic'kij *et al.* 1989, 100.
- 56 Ruban 1985, 43 et Kryzhic'kij *et al.* 1989, 100.
- 57 Vinogradov 2003, 218.
- 58 Bylkova 2005b, 142.
- 59 Khrapunov 2004, 126.
- 60 Stolba 2005c, 308.
- 61 Vinogradov 2003, 222-223.
- 62 *IOSPE I*<sup>2</sup>, 343.
- 63 Vinogradov 1997b, suivi de Vinogradov 2000 pour les rectifications apportées par l'auteur lui-même à sa propre interprétation.

- 64 À leur propos (l. 14), on peut suggérer, sans que cela s'oppose à la taille de la lacune, de restituer de préférence [tw̃ **parakeinew̃n**] **barbarwn**, d'après les parallèles fournis par le serment du traité avec Pharnace (DE 15, l. 15) et le texte de Polyen (8.56) sur la reine Amagè, restitution que Vinogradov 1997b, 114, n. 52, refuse sans explication.
- 65 *IG XI*, 2, 164, B, l. 6.
- 66 Vinogradov 1997b, 111.
- 67 Pour un tableau des groupes établis par Kac et une mise au point récente sur leur chronologie : cf. Stolba 2005a.
- 68 *IOSPE I<sup>2</sup>*, 344.
- 69 Comme m'en informe V. F. Stolba, la "copie" fragmentaire du premier document trouvée en 1998 à Panticapée (Vinogradov 2000, 272) n'est malheureusement qu'un faux et on ne peut donc pas s'en servir comme preuve irréfutable de l'hypothèse avancée.
- 70 *IOSPE I<sup>2</sup>*, 343 et 344. Le rapprochement de ces deux décrets permet d'hésiter sur l'interprétation proposée par Vinogradov 1997b, 114, des raisons de l'expédition des habitants dans la *chôra*. Selon lui, il se serait agi de la récolte du mois de Dionysios, contre l'hypothèse du précédent éditeur qui y voyait un "portage" de la statue de Dionysos lors d'une procession sur le territoire : certes, entre les deux éditions, le mot **konidan** (transport) est devenu [s]ug**konidan** (récolte), ce que confirme la photographie de l'estampage à la l. 12. Pourtant, malgré l'emploi de [s]ug**koniday** l'évocation des *Dionysia* dans le second décret (*IOSPE I<sup>2</sup>*, 344, l. 13) tend à confirmer le lien du premier document avec un épisode des Dionysies rurales.
- 71 L'implication du Bosphore dans les événements relatés a été bien vue de Vinogradov 2000, 272-273, mais non le fait que *IOSPE I<sup>2</sup>*, 344 pourrait concerner le même épisode. De son côté, Molev 2003, 212, quoique traitant des relations entre Chersonèse et le Bosphore à l'époque hellénistique, ne fait pas le rapprochement entre les deux inscriptions et date le décret en l'honneur de Syriskos de la deuxième moitié du III<sup>e</sup> s. de manière totalement arbitraire : d'une manière générale, cet article, malgré sa date, retient des chronologies complètement obsolètes aujourd'hui.
- 72 Dont Vinogradov 1997b, 109, fig. 2, fournit une bonne photographie.
- 73 Vinogradov 1997b, 115-120.
- 74 Vinogradov 2000, 272-274.
- 75 Encore une fois, ces barbares-là ne peuvent avoir été "les héritiers de la Grande Scythie confinés en Crimée", comme le pense encore Vinogradov 1997b, 115, compte tenu de la nouvelle chronologie proposée pour la petite Scythie, que nous évoquerons dans le paragraphe consacré à Néapolis.
- 76 Diod. 20.22-25.
- 77 Polyæn. 8.56.
- 78 Pol. 25.2.
- 79 DE 14.
- 80 Ainsi Chaniotis 1988, E 7 et Dana & Dana 2001-2003, 99-102.
- 81 Sur cette corégence, cf. Molev 1994, 7.
- 82 DE 21.
- 83 Vinogradov 2003, 218.
- 84 Vinogradov 1997b, 106.
- 85 Vinogradov 2003, 218.
- 86 Polyæn. 8.56.
- 87 Il est profondément naïf de supposer que ces Sarmates, en dévastant les terres des Scythes royaux, ont pris la place de ceux-ci, ce qui expliquerait pourquoi ils sont appelés "Sarmates royaux" : cf. Vinogradov 2003, 218, à propos de Sulimirski 1970, 102.
- 88 Krapivina 2005, 251.
- 89 Vinogradov 1984, 54. Ce décret pose d'importants problèmes de restitution et, en particulier dans les lignes qui concernent les difficultés extérieures (l. 13-19), celle de l'adjectif [Mi]x e[llh]/nkw̃n (l. 14-15), puisque c'est en principe le nom "Mixhellènes" que l'on attend, tandis que l'adjectif serait un hapax.
- 90 *IOSPE I<sup>2</sup>*, 34.
- 91 Vinogradov 1989, 186 et Vinogradov & Kryzhic'kij 1995, 139. Le décret avait été initialement daté du I<sup>er</sup> s. a.C., par exemple par Lastyshev dans son commentaire des *IOSPE*.
- 92 Sur cette question de la mobilité et de la transgression territoriale, je renvoie à ce que j'ai écrit dans les actes de deux colloques portant sur le nomadisme d'une part (Müller 2009) et sur l'ethnicité d'autre part (Müller 2007b).
- 93 4.45.1-46.6. Cf. Braund 2002a, 209-210.

- 94 “Si les Byzantins accordent quelque chose à l’un, ils en voient cinq autres prendre contre eux les armes” (4.45.4 ; trad. Roussel).
- 95 Pour un exemple, parmi tant d’autres, de cette tendance : Smirnov 1981.
- 96 Davies-Kimball *et al.* 1995, 99, 119 et 135.
- 97 Comme on le voit dans les pages consacrées au sujet par Moshkova 1995, 86-87.
- 98 Kryzhič’kij 1997, 112-113.
- 99 Cf. Gavriljuk 1999, 92, d’après les observations de A. P. Medvedev. Cf. également Gorlov 2008, pour le Bosphore asiatique.
- 100 Stolba 2005c, 307-310.
- 101 Sur ce point, il faut s’accorder avec les observations de Vinogradov 1997b, 106-107, et 2000, 270.
- 102 Par exemple, Kutajsov 2003b, 74.
- 103 Sur cette “crise” dans le Bosphore, voir en dernier lieu Grigor’ev 2006, mais qui n’apporte rien de neuf par rapport à la synthèse la plus complète actuellement, celle de Stolba 2005d, relative à l’ensemble du Pont Nord.
- 104 Zograf 1977 et Shelov 1978a.
- 105 Zograf 1977, 284 et Shelov 1978a, 121.
- 106 Abramzon *et al.* 2002 semblent considérer que les difficultés commencent dès le début du III<sup>e</sup> s., si l’on en juge par la date donnée aux premières monnaies de bronze portant une contremarque dans les trésors étudiés. Molev 1994, 64, donne comme début de la crise le tournant des premier et deuxième quarts du III<sup>e</sup> s., pour les mêmes monnaies.
- 107 Kulikov 2001, 222.
- 108 Stolba 2005d, 396.
- 109 Abramzon *et al.* 2002.
- 110 Abramzon *et al.* 2002, 42.
- 111 Selon Kulikov 2001, 222, les plus grosses seraient pour l’essentiel absentes, parce qu’elles auraient déjà été retirées de la circulation pour être refondues ; mais, cet argument paraît bien anachronique, car l’Antiquité n’a pas pratiqué le rognage des pièces.
- 112 Shelov 1978a, 133-138 et Molev 1994, 68.
- 113 On considérera cependant que les anecdotes relatives à “Leukôn” (6.9) se partagent entre celles qui sont attribuables à Leukôn I (en particulier 6.9.3-4, où apparaît la guerre entre le Bosphore et Héraclée pontique à propos de Théodosia) et la première (6.9.1) qui évoque beaucoup plus probablement Leukôn II. On ne s’étonnera pas de cette condensation d’épisodes appartenant à des souverains du même nom.
- 114 C’est ce que pense, à la suite de H. Seyrig, Le Rider 1975, 42, qui insiste en particulier sur les monnaies de bronze portant des contremarques de la cité émettrice, autrement dit le cas précis du Bosphore. L’auteur conclut en affirmant que “les contremarques urbaines ou royales de l’époque hellénistique sont donc le plus souvent les témoins d’un épisode critique dans l’histoire financière de tel ou tel État” (p. 45).
- 115 Frolova 1995b, 9-11 et Abramzon *et al.* 2002, 39.
- 116 Shelov 1978a, 148 et Petrova 2000, 97, qui constatent la ressemblance frappante entre les bronzes de Théodosia au type d’Athéna et ceux de Leukôn II.
- 117 Même si l’idée continue d’être bien enracinée, on remarquera la prudence en la matière de Shelov 1978a, 115. Anokhin 1986, 57-58, considère, pour des raisons iconographiques et pondérales, que ces monnaies ne sont pas le signe d’une tendance séparatiste, mais ont été au contraire inspirées par Leukôn II lui-même.
- 118 Comme l’explique Kulikov 2001, 224, dans sa récapitulation historiographique.
- 119 Kulikov 2001, 226.
- 120 Stolba 2005d, 396.
- 121 Karyshkovskij 2003, 236-247.
- 122 Stolba 2005d, 396.
- 123 Comme l’a récemment noté Smekalova 2001, 574, cet alliage montre une augmentation de la quantité de plomb de 2 % dans les émissions initiales à 5 % dans les émissions finales, avec plus de 10 % des monnaies contenant 10 à 27 % de plomb.
- 124 DE 21.
- 125 *IOSPE* I<sup>2</sup>, 25 + 31 (= Vinogradov & Karyshkovskij 1982 et 1983 : fin IV<sup>e</sup> s. ?) ; *I.Olb* 28 (milieu III<sup>e</sup> s. ?) et 34 (*chrysoi* restitués ; fin III<sup>e</sup>/début II<sup>e</sup> s. a.C. ?).
- 126 Karyshkovskij 2003, 211 et 236 ; mais déjà Zograf 1977, 199. Cf. également Vinogradov & Kryzhič’kij 1995, 94.
- 127 Sur ce point, cf. Karyshkovskij 2003, 243-246, qui écrit cependant à tort **εϰ tetrakosion**.

- 128 On ne peut donc s'accorder avec la traduction proposée par Migeotte 1984, 136, § 4 et 6 et 138, n. 424. Comme le souligne l'auteur, Protogénès ne pouvait pas faire grand-chose (sinon localement) de la monnaie de bronze qui lui était ainsi rendue, mais l'objectif n'était pas l'intérêt de Protogénès !
- 129 Cf. Zograf 1977, 200, qui considère le taux de 1 pour 400 comme un taux officiel, et suppose à juste titre l'existence d'autres taux moins avantageux pour le bronze.
- 130 *IOSPE I*<sup>2</sup>, 25 + 31 (= Vinogradov & Karyshkovskij 1982 et 1983) ; 26 ; 32 ; 76 ;
- 131 Comme le rappelle Stolba 2005d, 396. Ainsi Zograf 1977, 235-239 n'évoque nulle part une telle crise ; Anokhin 1977, 39 en parle du bout des lèvres et uniquement pour le milieu du III<sup>e</sup> s.
- 132 Stolba 1990b. Cela n'empêche pas Saprykin 1997, 218 de ne mentionner que le changement de type (substitution du type "Héraklès et sa *léontè*" à la traditionnelle image de la Parthénos sur l'argent et le bronze), sans aucune allusion ni aux contremarques ni aux baisses de poids.
- 133 Turovskij 1997, 27.
- 134 Il est difficile de comprendre comment Kutajsov 2004, 123 parvient à la conclusion d'une interruption de la frappe de l'argent au tournant des premier et deuxième quarts du III<sup>e</sup> s.
- 135 Stolba 1990b, 41.
- 136 Ainsi, dans certains trésors de la *chôra*, la proportion de cuivre dans les monnaies d'argent atteint parfois 10 à 15 % : Stolba 2005d, 397.
- 137 Zubar' 2004, 76-77 ; cf. aussi Turovskij 1997, 27-30 et 45-46 et Kutajsov 2003b, 78.
- 138 Anokhin 1977, 39 et Stolba 1990b, 41.
- 139 Zubar' 2004, 77 et, surtout, Monakhov 1989, 94.
- 140 Ainsi Shelov 1978a, 121.
- 141 Kulikov 2001, 228-229.
- 142 Comme c'est le cas, par ex., dans la publication des trésors monétaires du sud de la Russie : Abramzon *et al.* 2002.
- 143 Comme me le signale O. Picard, une thèse inédite de J.-B. Forestier a montré qu'à l'époque moderne l'opération était gratuite, comme certainement aussi sous l'Empire. Il y a donc lieu d'être réservé sur les remarques de Le Rider 1975, 42, à propos de la capacité de l'opération à renflouer les caisses publiques.
- 144 Stolba 2005d, 396.
- 145 Kutajsov 2004, 124 et Zubar' 2004, 79.
- 146 Kuzishchin & Ivanchik 1998, 206-209 et Nikolaenko 2001b, 95-96. Le emploi de tuiles de la première ferme dans la seconde me paraît la preuve que la date de construction de cette dernière constitue le *terminus ante quem* de l'abandon de la première. C'est à l'évidence le raisonnement de Kuzishchin et Ivanchik, mais pas celui de Nikolaenko selon qui les habitants abandonnèrent la ferme nord seulement à la fin du II<sup>e</sup> s. a.C. (2001b, 95). Celle-ci donne comme date de construction de la ferme sud le "II<sup>e</sup> s.", ce qui est à la fois faux et vague, si l'on en croit les arguments des fouilleurs moscovites et oblige à supposer qu'il y eut coexistence de deux fermes sur la même parcelle, ce qui ne semble guère vraisemblable. Il faut croire que tous les archéologues de Chersonèse n'utilisent pas la même chronologie.
- 147 Kutajsov 2004, 125.
- 148 Sur cette question, cf. Kutajsov 2003b, 80.
- 149 Vinogradov & Shcheglov 1990, 362.
- 150 Et qui prévaut encore dans certains travaux, comme Zubar' 2004, 91.
- 151 Stolba 2005a, 161-164, selon un raisonnement très convaincant.
- 152 Le phénomène serait même antérieur, puisque les monnaies d'Olbia en argent reprendraient dès la dernière décennie du III<sup>e</sup> s. avec une frappe d'Héraklès selon Frolova & Abramzon 2005, 22.
- 153 Gilevich 1984, 86, qui propose le premier quart plutôt que le deuxième pour la frappe de ces monnaies.
- 154 Comme le font Vinogradov & Kryzhic'kij 1995, 95 et 141.
- 155 Kryzhic'kij & Bujskikh 1999, 281 ; Bylkova 2005b, 143.
- 156 Molev 1994, 73-74.
- 157 Selon Shelov 1978a, 138, la reprise des frappes d'argent date du 3<sup>e</sup> quart du III<sup>e</sup> s.
- 158 Shelov 1978a, 163.
- 159 Shelov 1978a, 157-158.
- 160 Hind 1994a, 503.
- 161 Shelov 1978a, 149-140.
- 162 Sur les monnayages de Phanagorie et Gorgippia au II<sup>e</sup> s., cf. Shelov 1978a, 149-151.
- 163 Shelov 1978a, 168-169.

## Notes du chapitre 3

- 1 Sa mort est à dater *c.* 113 a.C., selon Vinogradov 1987b, 59. L'auteur estime que le personnage devait être né dans les années 170, pour avoir eu le temps d'engendrer autant d'enfants, fût-ce de plusieurs épouses. Pourtant, le squelette retrouvé dans le mausolée de Néapolis qui lui est attribué semble ne pas avoir dépassé l'âge de 40 ou 50 ans. On ne peut donc pas trancher entre les années 170 et 160.
- 2 Même chiffre chez Plut., *Mor.*, 174 F.
- 3 C'est la thèse de Solomonik 1977, 58-62.
- 4 Le lien de parenté serait aisé à établir, si l'on pouvait restituer le nom d'Argotas après celui de Skilouros dans l'inscription de Néapolis *IOSPE* I<sup>2</sup>, 668, mais la taille de la lacune comme ses fragiles restes s'y opposent.
- 5 *CIRB* 75.
- 6 Plutôt qu'I[*san*]thès, selon la restitution proposée par le *CIRB*. La restitution du nom du père d'Argotas comme étant Idanthemis dans l'épigramme découverte en 1999 (DE 23), ne paraît pas très plausible, car il faudrait admettre que le nom aurait été modifié pour des raisons de pure métrique.
- 7 Vinogradov 1987b, 61.
- 8 Dubois 1996, n°4.
- 9 Zajcev 2004. Pour une histoire des fouilles et de la recherche à Kermenchik, cf. également Gajdukevich 1971, 306-310, n. 3.
- 10 DE 16.
- 11 Solomonik 1964, n°1.
- 12 Avec *IOSPE* I<sup>2</sup>, 352 (Diophantos) et 353 (autre décret honorifique mais anonyme).
- 13 *S.v.* "Napis".
- 14 Contrairement à ce qu'écrit Solomonik 1964, 13-15 : on peut, cependant, supposer comme le fait l'auteur, que Napis avait été fortifiée entre la date de la source de Stéphane de Byzance et la date du décret.
- 15 Zajcev 2004, 5.
- 16 Zajcev 2004, 50 (transcription erronée du grec) et fig. 58 et 59.
- 17 Ivanchik 2004, 61.
- 18 Par ex. Rostovcev 1932, 227.
- 19 Sur ce point, cf. le chapitre précédent, consacré à la crise du III<sup>e</sup> s. et à ses origines.
- 20 Pour l'historiographie de la question, cf. Zajcev 2001, 240-241. On trouvera quelques pages en français sur cette position aujourd'hui contestée dans Shcheglov 1992, 187-190.
- 21 Khrapunov 2004, 82-85.
- 22 Zajcev 2001, 241.
- 23 Ainsi Zajcev 2001, 254 et 257.
- 24 Cf. supra le chapitre consacré à Chersonèse et à ses possessions nord-occidentales à l'époque classique.
- 25 Zajcev 2001, 254.
- 26 C'est l'opinion, entre autres, de Vysotskaja 1979, 190. Cf. Zajcev 2004, 5.
- 27 Zajcev 2004, 13 et 35 (période F de la chronologie). Khrapunov 2004, 82-83, dans sa réfutation de l'argumentation de Zajcev, ne prend absolument pas en compte cette interruption pourtant essentielle.
- 28 Zajcev 2005, 259-261.
- 29 Finkielsztejn 2001a.
- 30 La synthèse de Kontorini 1981, 225, est donc complètement obsolète sur le plan des données chronologiques.
- 31 Zajcev 2004, 37-39.
- 32 Zajcev 2001, 243.
- 33 La première phase du mur sud est datée du premier quart du II<sup>e</sup> s. par Koltukhov 1999, 32, mais a été réévaluée par Zajcev 2004, 21, sur la base des travaux de Finkielsztejn 2001a, et rapportée à la période dite E2, soit *c.* 150-130 a.C. De toute manière, la "datation stratigraphique" proposée par Koltukhov 1999, 31, qui consiste à identifier le matériel le plus ancien (et non le plus récent !) d'une même couche, est une lourde erreur de méthode : ce type d'erreurs justifie pleinement les considérations détaillées de Zajcev sur ces questions dans son propre ouvrage (2004) et explique en partie pourquoi la chronologie globale de la Scythie tardive a brutalement chuté d'une cinquantaine d'années grâce à lui.
- 34 Zajcev 2004, 19.

- 35 DE 23. La publication *princeps* en est due à Vinogradov & Zajcev 2003, mais les restitutions paraissent franchement hypothétiques et le sens général obtenu très insatisfaisant : le plus difficile est sans doute d'admettre, comme le font les deux auteurs (p. 48), que le contenu même de l'épigramme, à partir du v. 2, se rapporterait non au défunt, mais à son héritier qui s'est chargé de faire graver le texte.
- 36 Le réexamen minutieux des archives de la fouille de 1946 par Zajcev a abouti à une reconstitution complexe des différentes étapes de l'occupation du monument : on en trouvera la description détaillée dans Zajcev 2004, 53-60. Le sentiment qui en résulte est celui d'une grande imprécision stratigraphique de la fouille originelle, qui rend malgré tout hypothétique la séquence proposée.
- 37 Davis-Kimball *et al.* 1995, 76 : curieusement, ce chiffre n'apparaît pas dans Zajcev 2004 à propos de la description du Mausolée.
- 38 Zajcev 2004, 36-37.
- 39 Zajcev 2004, 100, fig. 44.
- 40 Zajcev 2004, 20.
- 41 Zajcev 2004, 36.
- 42 Zajcev 2001, 267.
- 43 Zajcev 2004, 92, fig. 35.
- 44 La synthèse la plus complète et la plus récente est celle de Koltukhov 1999.
- 45 Davis-Kimball *et al.* 1995, 73.
- 46 Koltukhov 1999.
- 47 Zajcev 2001, 254.
- 48 Khrapunov 2004, 82-85.
- 49 Sur les sites du Dniepr inférieur à partir des années 150 a.C. et surtout du 1<sup>er</sup> s. a.C., cf. Bylkova 2005b, 142-147.
- 50 Saprykin 1997, 263.
- 51 Cf. sur ce point l'impeccable démonstration de Bylkova 2005a, 227-231.
- 52 Karyshkovskij 2003, 106-108. Cf. Frolova 1964. On se reportera au paragraphe concernant les rapports entre Néapolis et Olbia.
- 53 Comme ces Scythes-là sont "tardifs", ils sont davantage perçus que leurs prédécesseurs ou d'autres populations comme le produit d'un mélange ethnique et culturel : ainsi chez Gushchina & Zhuravlev 2001, 254.
- 54 DE 16.
- 55 Vinogradov & Zajcev 2003 (DE 23).
- 56 Ivanchik 2004, 67-68.
- 57 Bernard *et al.* 2004.
- 58 Bernard *et al.* 2004, 240.
- 59 Il faut faire une place à part, dans cet ensemble, aux consécration effectuées par un personnage nommé Posideois à diverses divinités attestées à Rhodes : *IOSPE I*<sup>2</sup>, 670-672 et Dashevskaja 1960, reprise par Solomonik 1962, 41 ; cf. Hupe 2003, 291-292. Je reviendrai sur la question dans le dernier chapitre à propos des relations entre Rhodes et le Pont Nord.
- 60 Une plaque portant quelques lettres (Solomonik 1958, 308-310), un fragment de base inscrite (Solomonik 1958, 310-313), une dédicace (Dashevskaja 1960) et l'épigramme d'Argotas (Vinogradov & Zajcev 2003). On compte donc dix inscriptions de Néapolis au total et non vingt comme le pense Kontorini 1981, 233, qui se réfère encore à Dashevskaja 1960, 264.
- 61 *IOSPE I*<sup>2</sup>, n°668 à 673.
- 62 *IOSPE I*<sup>2</sup>, n°668, reprise par Solomonik 1962, 33-34.
- 63 Solomonik 1962, 34.
- 64 Pour un dessin de ce piédestal : Zajcev 2004, 113, fig. 59.
- 65 Pour ces deux reliefs, on trouvera une illustration dans Zajcev 2004, 51 et 120-124, fig. 67-72.
- 66 Zubar' 1996, 44.
- 67 Vinogradov & Kryzhic'kij 1995, 141-142, qui reprennent les conclusions de Vinogradov 1989, 230-250.
- 68 Krapivina 2005.
- 69 Vinogradov 1989, 230-250.
- 70 Frolova 1964 : l'auteur ne présente que les monnaies qu'elle a identifiées avec certitude.
- 71 Karyshkovskij 2003, 108, qui rappelle qu'il n'y a aucun portrait royal sur les autres monnaies attribuées aux rois de la petite Scythie dans le Pont Ouest.

- 72 Karyshkovskij 2003, 106.
- 73 Seule une des variantes du type 3 ne comporte pas le nom de la cité, ce qui n'autorise aucune conclusion particulière sur la plus ou moins grande autonomie accordée à Olbia par le roi. Kutajsov 2004, 64, montre bien par ailleurs que Kerkinitis ne frappa jamais de monnaie au nom de Skilouros : l'exemplaire portant soi-disant le nom de cette cité au droit avec le nom du roi au revers n'est probablement qu'une monnaie d'Olbia mal identifiée.
- 74 Connu également par un décret d'Odessos : *IGBulg I*<sup>2</sup>, 41. On ne dispose que de rares informations sur le développement des relations entre cités du Pont gauche et chefs scythes à cette époque : cf. Pippidi 1971, 109-110. La Scythie est mentionnée dans le célèbre décret d'Histria en l'honneur d'Agathoklès, fils d'Antiphilos : *ISM I*, 15, l. 16 (début du II<sup>e</sup> s. a.C.).
- 75 Il l'est d'autant moins que Frolova elle-même (1964, 54) explique que le nom d'Olbia sur les monnaies de Skilouros sert de garantie de valeur, ce qui n'est pas la moindre contradiction dans son raisonnement. Karyshkovskij 2003, 248, est lui aussi dubitatif sur la possibilité de voir une évolution dans ce monnayage et considère que toutes les petites dénominations, royales ou non, entrent dans la même série et sont contemporaines les unes des autres.
- 76 À cette éventualité ne s'oppose pas l'idée selon laquelle cette émission ponctuelle n'aurait été qu'une "frappe de circonstance de la part d'un Skilouros pas trop éloigné d'Olbia et devant procéder à un paiement en numéraire" (François de Callataÿ, communication orale). On trouve des exemples très similaires en Illyrie, pour les rois Monounios et Mytilos face à Dyrrachion et Apollonia, comme l'a bien montré Picard 1986, qui réfutait déjà l'idée que ces frappes auraient témoigné d'une domination politique des rois sur les cités.
- 77 Karyshkovskij 2003, 106.
- 78 Karyshkovskij 2003, 248, exprime son désaccord avec l'opinion de Frolova sur l'usage de ces petites monnaies de bronze : selon lui, elles servaient uniquement au marché interne d'Olbia, comme le prouvent la faiblesse des petites et moyennes dénominations (chalques et dichalques) et le fait que l'on n'a pas retrouvé d'exemplaires de ces types en-dehors des limites de la cité.
- 79 Mais, comment expliquer alors que l'une d'entre elles ait été découverte à Olbia (Frolova 1964, 45, n°3), plutôt qu'à Histria ? Doit-on supposer qu'elle fut frappée à Olbia, circula jusqu'à Histria où elle reçut une contremarque et revint à Olbia ? Il paraît en effet difficile que cette contremarque ait été apposée par l'atelier d'Olbia.
- 80 *IOSPE I*<sup>2</sup>, 672.
- 81 Zubar' 1996, 46.
- 82 Ivanchik 2007b.
- 83 Comme le rappelle Krapivina 2005, 251-252.
- 84 Vinogradov & Kryzhic'kij 1995, 141.
- 85 Outre les décrets déjà évoqués, on mentionnera une longue liste de personnages (*IOSPE I*<sup>2</sup>, 201), probablement éponymes et prêtres d'Apollon, qui devrait être datée, selon Vinogradov 1989, 220, des alentours de 100 a.C.
- 86 Telle qu'évoquée par Frolova 1964, 53.
- 87 Kryzhic'kij *et al.* 1999, 189-190 et Krapivina 2005, 252, sur l'ensemble des destructions que connaît le centre urbain à la fin du II<sup>e</sup> s., en particulier autour de l'agora, dans le secteur oriental du kourgane de Zeus et dans le district nord-est. La chronologie de cette période à Olbia est tout sauf claire : on n'oubliera pas que l'une des difficultés archéologiques principales y est la piètre conservation et donc la faible visibilité archéologique des niveaux des II<sup>e</sup>/I<sup>er</sup> s. a.C.
- 88 Lejpuns'kaja 1990, 118-119, et 1995, 36 ; Krapivina 2005, 251.
- 89 Krapivina 2005, 251.
- 90 *ISM II*, 5, l. 15-16.
- 91 *CIRB* 75.
- 92 Listes d'offrandes à Apollon : *Didyma II*, 463 et 464.
- 93 Décret honorifique de Delphes en l'honneur de Pairsadès et Kamasaryè : *FD III*, 1, 453 (*Syll*<sup>3</sup>, 439) et surtout, après relecture de la pierre, Bousquet 1966, 442. Ce dernier, même s'il se trompe, à la suite de Werner 1955, sur l'identification du Pairsadès de l'inscription qui est bien le troisième et non le quatrième du nom, donne une date correcte, contre le premier éditeur du document, puisqu'il suggère de le placer "avant le milieu et probablement dans le premier quart du II<sup>e</sup> s."
- 94 Selon Vinogradov 1987b, 62.
- 95 Vinogradov & Zajcev 2003, 49, qui résume Vinogradov 1987b, 61-66.
- 96 Vinogradov & Zajcev 2003.
- 97 On s'accordera ici avec Ivanchik 2004, 67.

- 98 DE 9.
- 99 Vinogradov 1987b.
- 100 Ce nom, aux consonances franchement égyptiennes de l'aveu même de l'éditeur (Vinogradov 1987b, 60) est, on s'en doute, fortement restitué.
- 101 On trouvera un bon exemple de cette perspective dans Zhebelev 1936.
- 102 Lucien, *Tox.*, 44 et 55.
- 103 Rostovcev 1931, 96
- 104 DE 15.
- 105 Depuis le premier éditeur de l'inscription, dont les arguments sont repris par Latyshev dans son propre commentaire : *IOSPEI*<sup>2</sup>, 402, mais aussi par Rostovcev 1932, 218 et, désormais, Højte 2005a.
- 106 Leschhorn 1993, 64-71.
- 107 Ainsi Gajdukevich 1971, 312.
- 108 Burstein 1980.
- 109 McGing 1986, 30, n. 83, et 31.
- 110 Leschhorn 1993, 78-82.
- 111 On trouvera une récapitulation complète de ces arguments, que nous ne pouvons répéter ici, chez Højte 2005a, 140-144.
- 112 Burstein 1980, 7.
- 113 Ferrary 2007, 319.
- 114 Certains n'ont pas renoncé à la datation traditionnelle : Vinogradov 1990a, n°559, selon qui il est préférable de s'en tenir à 179 pour des raisons numismatiques concernant la durée de règne de Mithridate IV ; Saprykin 1997, 246 ; Ballesteros-Pastor 2000-2001, 65 ; enfin, Heinen 2005a, qui continue à se prononcer, quoique avec prudence, pour la date de 179 a.C., après une étude des relations de Rome avec Chersonèse en termes d'histoire "internationale" et non plus locale. D'autres considèrent, en revanche, que la date de 155 est désormais un acquis définitif : Ferrary 2007, 319.
- 115 Højte 2005a.
- 116 Kac 1994.
- 117 Finkielstejn 2001a, 171-174 et 193, tab. 20, pour la datation du quatrième groupe des timbres juste avant le milieu du II<sup>e</sup> s. a.C.
- 118 Stolba 2005a.
- 119 Højte 2005a, 145-146.
- 120 Ferrary 2007, 319.
- 121 Højte 2005a, 145. Il paraît bien difficile de prendre ce traité, sollicité par Chersonèse, comme une preuve de la volonté de Pharnace d'avoir une politique plus offensive à l'égard du Pont Nord, comme le pense McGing 1986, 31.
- 122 Ainsi McGing 1986, 32 et 94.
- 123 *IOSPEI*<sup>2</sup>, 351.
- 124 Selon l'éditeur *princeps*, mais Latyshev ne voit pas d'objection à rapporter les deux documents à la même époque.
- 125 Ainsi Str. 7.4.2, où les Taures sont des pillards.
- 126 Saprykin 1997, 250-251, a raison d'identifier l'ennemi potentiel des Chersonésitains aux Scythes, mais utilise une chronologie totalement obsolète où les Scythes de Crimée sont les continuateurs des Scythes classiques et agissent contre la cité dès la fin du III<sup>e</sup> s. Stolba 2005a, 167, montre au contraire que la situation de Chersonèse, difficile entre 270 et 230, se stabilise à partir du dernier tiers du III<sup>e</sup> s., ce qui permet une recolonisation de la *chôra*, proche comme lointaine : cf. le chapitre consacré aux crises du III<sup>e</sup> s. a.C.
- 127 Ainsi Rostovcev 1930, 581-582.
- 128 Comme le suggère à tort Boffo 1989, 235.
- 129 Cf. déjà Burstein 1980, 5, n. 25. *Contra* : McGing 1986, 29-30 et Ferrary 2007, 319 et n. 3, qui estime possible que Chersonèse soit entrée dans l'amitié romaine au moment de la guerre pontique, grâce à sa métropole Héraclée qui aurait conclu un traité avec les Romains en 188.
- 130 Cf. Saprykin 1997, 239 et 255.
- 131 Højte 2005a, 145 et, avant lui, McGing 1986, 30 : les considérations de l'auteur sur le fait que le roi sarmate Gatalos ait pu attaquer Chersonèse sur les ordres de Pharnace pendant la guerre pontique et qu'une telle conclusion puisse être tirée des clauses du traité passé en 155 sont d'autant plus oiseuses, que l'auteur lui-même reconnaît que les "surrounding barbarians" sont alors non les Sarmates, mais les Scythes.

- 132 Cf. Ferrary 1987-1989 et 1988, 163 et n. 122.
- 133 Kutajsov 2004, 126, selon qui le passage de ces établissements aux mains des Scythes se fit précisément au deuxième ou au début du troisième quart du II<sup>e</sup> s. Mais l'auteur mentionne la présence dans la couche de destruction de timbres amphoriques rhodiens du quatrième groupe, donc datés juste avant le milieu du II<sup>e</sup> s. selon la nouvelle chronologie de Finkielsztejn 2001a, 171-174, ce qui nous ramènerait à la première date proposée pour la mainmise scythe.
- 134 Saprykin 1997, 260-261.
- 135 Shcheglov 1978, 38-39.
- 136 La bibliographie relative à cet épisode est immense et on mentionnera ici seulement la plus grosse étude (mais pas nécessairement la plus efficace) qui soit parue sur le sujet (avec les titres antérieurs) : Boffo 1989 (en deux parties). Il est regrettable que l'auteur n'ait pas vraiment utilisé, même s'il est cité dans la bibliographie, l'article de Vinogradov 1987b, qui change considérablement les perspectives sur les relations entre Scythes et Bosporans. En dernier lieu et plus sommaire : Ballesteros-Pastor 1996, 45-51.
- 137 DE 16.
- 138 *IOSPE* I<sup>2</sup>, 349. McGing 1986, 50-51 : il est difficile, en revanche, de savoir si cette ambassade eut lieu avant l'intervention de Diophantos, comme le suggérait Latyshev dans son commentaire.
- 139 Latyshev (*IOSPE* I<sup>2</sup>, 349) avait lu comme début d'ethnique (l. 3) Mè[----] et supposé qu'il pouvait s'agir de la cité de Métropolis, même si l'on aurait attendu ici la forme dorienne ; Solomonik 1973, n°110, qui a revu l'inscription, a lu Ami[sènos] : il s'agirait donc d'un citoyen d'Amisos, ce qui s'insère bien dans le contexte des relations pontiques.
- 140 Avram 2002 et Avram 2005, 169-170.
- 141 On ne s'arrêtera pas aux ratiocinations de Solomonik 1977 sur le fait que Skilouros n'était sans doute pas mort au début de l'intervention de Diophantos, malgré son absence dans le décret, et que le témoignage de Strabon (7.4.3) laisse penser qu'il y avait deux armées pontiques opérant simultanément l'une contre le roi, l'autre contre son fils. C'est oublier que le passage incriminé de Strabon ne mentionne pas Diophantos et qu'il peut y avoir eu une expédition antérieure dont nous ignorons tout, d'autant plus qu'un autre passage du même auteur (7.4.7) évoque les forteresses construites par Skilouros et ses fils pour lutter contre "les généraux de Mithridate" : on privilégiera donc la thèse selon laquelle il y eut plusieurs expéditions menées successivement par différents généraux, plutôt que plusieurs armées lancées en même temps. Sur la surinterprétation historique de la syntaxe strabonienne par Solomonik, cf. Gavrilo 1996.
- 142 C'est l'hypothèse (invérifiable) de Boffo 1989, 227.
- 143 Gilevich 1999, 362 : il s'agit des trésors du groupe IV.
- 144 Contrairement aux assertions de Vinogradov 1987b, 70, Diophantos n'arriva certainement pas seul la première fois, mais bien avec une armée, avec laquelle il traversa la baie de Chersonèse. L'auteur fonde sa remarque sur le singulier utilisé pour décrire l'arrivée de Diophantos à Chersonèse (l. 5-6), mais ce singulier n'a pour but que de mettre en valeur les actions du personnage que l'on voit mal venir combattre les Scythes sans soldat à ses côtés : l'armée est mentionnée tout de suite après, à propos de la traversée de la baie de Chersonèse (l. 6). De toute évidence, si les habitants de Chersonèse avaient eu suffisamment de forces militaires pour s'opposer aux Scythes, ils n'auraient pas eu besoin de faire appel à Mithridate !
- 145 Sur le sens de ce terme, cf. Dashevskaja 1964 et Robert 1970, 600-601.
- 146 Pour la récapitulation du débat chronologique, cf. Callataÿ 1997, 263-264.
- 147 McGing 1986, 43-46.
- 148 *Epit.* 37.3.1 et 38.7.4-5.
- 149 Reinach 1890, 67, suivi par Will 1979-1982<sup>2</sup>, II, 470 et Shelov 1982, 248.
- 150 Cf. Boffo 1989, 219-221.
- 151 *ID* 1560 et 1561. Cf. McGing 1986, 43-44 : j'adopte la date de 115/4 a.C. contre McGing, car 116/5 a.C. n'est que celle de la gymnasiarchie du dédicant de 1560, Dionysios fils de Neôn d'Athènes, qui fournit donc un *terminus post quem*. L'inscription elle-même peut dater d'une année après, donc 115/4, comme le note à juste titre le commentaire des *ID*.
- 152 Vinogradov 1985, 644-645.
- 153 Ainsi Hind 1994b, 139.
- 154 [Dii;Swthri ka]i;Par{qewwi tode troipaion /{ajesthsan Arjstoni/ko~ kai;oiJPon}tikoi; [stratiwtai ?] n[ikhsante~ ? ktl.] : version longue de la restitution dans Vinogradov 1997c, 498. Cf. *BullÉp* 1998, 289 ; Heinen 1991, 156, n. 16 ; Avram 2005, 170.

- 155 En tout cas, les *paroikountes Tauroi*, contrairement à ce que pense Pippidi 1975a, 72-73 c, sont bien plutôt les Taures “voisins”, que d’improbables *paroikoi* travaillant sur le territoire de la cité : cf. *BullÉp* 1974, 381 et Papazoglou 1997, 154-155. S’ils avaient travaillé pour la cité avec un statut d’étrangers résidents, on ne voit pas pourquoi il y aurait eu besoin de les soumettre.
- 156 Boffo 1989, 249-250.
- 157 C’est l’interprétation la plus simple du passage de Strabon, dont on a pu penser qu’il juxtaposait des données appartenant à deux épisodes différents, l’un sur la construction d’Eupatorion et l’autre sur la localisation d’un *phrouvion* à 15 stades de Chersonèse. Si les deux phrases successives concernent un seul et même *phrouvion*, alors sa localisation sur la rive nord est plus probable qu’au sud-est de la cité, comme le pense entre autres Boffo 1989, 243-244.
- 158 Baladié 1989, 207-208, n. 5.
- 159 Gajdukevich 1971, 313, qui localise même Eupatorion à proximité de Balaklava, sans aucun argument ; McGing 1986, 51 ; Boffo 1989, 251 ; Saprykin 1997, 274-276, propose la solution la plus compliquée et la moins compréhensible : la *polis* fondée par Diophantos par synoecisme en pays taure serait Eupatorion, qu’il situe à proximité du cap où se trouve le *phrouvion* et ce serait ces deux lieux qui seraient liés entre eux par une digue et non point le fort avec Chersonèse. Il va jusqu’à supposer que le synoecisme de l’inscription trouve son correspondant dans la digue de Strabon (7.4.7), qui “de deux cités n’en fait qu’une” : non seulement ce n’est pas du tout ce que disent ni le décret, ni le Géographe, mais je serais curieuse de savoir comment, en l’absence de carte de situation, l’auteur se représente la disposition topographique de cet ensemble.
- 160 *IOSPE I*<sup>2</sup>, 353.
- 161 Sur la restitution, cf. Avram 2005, 174, n. 25 et, avant lui, Vinogradov 1997b, 115.
- 162 Avram 2005, 172-174, avec cette nouvelle restitution (*e.g.*) des l. 4-5 : **οὐδὲν**~ [**stefanoï tou; stratagou; tou; epi; tou;~ kata; Kalon li[nena] topo[u]**~. La présence des Sarmates est confirmée par Stolba 1990a, 4, qui a relu la pierre.
- 163 Solomonik 1964, n°1.
- 164 Selon l’*ed. pr.* (Solomonik 1964, 8), la graphie du décret est très proche de celle des documents *IOSPE I*<sup>2</sup>, 352 et 353, au point qu’elle identifie le graveur de 353 à celui de la nouvelle inscription.
- 165 Je ne vois pas comment le *damos* mentionné (l. 8) pourrait ne pas être celui de Chersonèse, comme en fait l’hypothèse Saprykin 1997, 268, qui y voit éventuellement Héraclée ou une cité bosporane, à défaut d’une autre cité pontique (Sinope, Amisos...).
- 166 Kutajsov & Uzhencev 1991, 90-91.
- 167 Vinogradov 1987b, 74-75.
- 168 Justin, *Épit.* 38.3.7.
- 169 App., *Mith.* 13.
- 170 App., *Mith.* 108.
- 171 Memn., *FGrH* 434 F 30.
- 172 McGing 1986, 63-65 et Ferrary 2007, 321.
- 173 L’interprétation la plus courante jusqu’à Vinogradov fut de voir dans ces hauts faits une tentative de Diophantos pour faire reconnaître par le Bosphore la suzeraineté de Mithridate, en échange de sa protection contre un ennemi qui ne pouvait être que scythe : ainsi Rubinsohn 1980, 66.
- 174 Vinogradov 1987b, 71-73.
- 175 Ainsi Zhebelev 1936, 25.
- 176 Zhebelev 1936, 32 et 35 et, plus tard, Gajdukevich 1971, 314-317, qui élargit la révolte à tous les “travailleurs” scythes, au-delà des seuls esclaves. À Saumakos a même été attribuée la frappe d’une monnaie portant la légende **BASI(law-)** **SAU(M ou L ?)** ainsi qu’une tête d’Hélios (Gajdukevich 1971, 317 et n. 19), ce qui permettrait de rapprocher cette révolte de celle d’Aristonikos, mais cette hypothèse est loin d’avoir fait l’unanimité des numismates et on ne retrouve ces monnaies dans aucun corpus des monnaies bosporanes du II<sup>e</sup> s. a.C. Callataÿ 1997, 246-247, qui évoque bien sûr cette révolte, ne souffle mot de ces frappes.
- 177 Pour une récapitulation historiographique des commentaires de cette révolte en particulier depuis Zhebelev, on se reportera d’abord à l’ouvrage de Raskolnikoff 1975, 135-136 et 253-254, puis à l’article de Rubinsohn 1980, 50-70. Le problème est repris par Boffo 1989, 380-390. Cf. également Callataÿ 1997, 246, n. 7, sur “les allures de Grand Soir” prises par la révolte sous la plume des historiens soviétiques.
- 178 C’est l’interprétation de Vinogradov 1987b, 82, qui en fait même le frère de Sénamotis, hypothèse inutile tant qu’elle ne trouvera pas confirmation.

- 179 Rostovcev 1932, 229, avait déjà compris qu'il s'agissait d'un prince, même s'il avait tort d'affirmer que Pairisadès avait été contraint de l'adopter : on louera sa prudence d'interprétation dans Rostovcev 1989, 544, même s'il n'est pas sûr que l'on puisse parler en l'occurrence de "l'oppression que les riches faisaient subir aux pauvres".
- 180 Pour des raisons d'hypercorrection syntaxique, qui entachent quelque peu les apports de son article, Vinogradov 1987b, 76-77, adhère à cette opinion absurde qui voit en Diophantos le personnage élevé à la cour de Pairisadès : selon lui, le pronom de la l. 34 dans l'expression **ton nen ejkreyanta aujon** ne se rapporterait pas à Saumakos, mais au général, comme le pronom **aujwi** de la l. 35. Mais je ne vois pas ce qui empêche, même si la syntaxe est un peu cavalière, de rapporter le premier pronom à Saumakos, dernier personnage évoqué avant lui dans le texte au masculin singulier. Une telle précision serait, dans le cas de Diophantos, à la fois invraisemblable et incongrue, alors qu'elle permet, appliquée à Saumakos, de comprendre le degré de trahison du personnage, qui a tué son propre protecteur.
- 181 Il faut donc bien sûr renoncer à comparer cette insurrection avec les révoltes d'esclaves de la basse époque hellénistique.
- 182 Vinogradov 1987b, 80, et Gavrilov 1996, 157.
- 183 Cf. sur ce point, le commentaire de Strabon par Bosi 1986, 175-178.
- 184 Rostovcev 1932, 232 ; McGing 1986, 54 ; Boffo 1989, 396, n. 350.
- 185 Plut., *Luc.*, 16.
- 186 App., *Mith.* 88, qui fait des Agaroi un *ethnos* scythe. Sur tous ces épisodes, cf. Heinen 1991, 160-165.
- 187 On trouvera une récapitulation de ces documents dans Avram 2005, 169-171. Pour une vision certainement trop idyllique de la présence de ces garnisons, cf. Ballesteros Pastor 1996, 359-360.
- 188 App., *Mith.*, 108.
- 189 Vinogradov & Wörrle 1992.
- 190 Une autre datation, 105/4 ou 104/3 a.C., a été proposée récemment par Gabelko 2006, 128 qui considère que l'ère utilisée dans le document commencerait selon ses calculs en 315 ou 314 a.C. et aurait été utilisée avant la généralisation de l'ère bithyno-pontique dans l'ensemble du royaume. Les mercenaires seraient ainsi remerciés pour leur participation à la lutte contre Diophantos. Mais l'auteur ne connaît pas Leschhorn 1993 et il semble préférable de s'en tenir prudemment à la datation originelle.
- 191 *L'épiskênôsis* et *l'épithésis* sont des hapax institutionnels : *BullÉp* 1993, 377.
- 192 Cette clause ne signifie certainement pas, contrairement à ce que croit l'éditeur français de la *Guerre de Mithridate* d'Appien (P. Goukowsky, CUF, 2001, n. 1023) que les bénéficiaires du décret étaient aussi dispensés de "porter les armes" !
- 193 *BullÉp* 1993, 377.
- 194 Les principaux commentateurs, Vinogradov & Wörrle 1992, 167, n'envisagent d'ailleurs pas que les soldats ne soient pas établis sur le territoire de Phanagorie. Je ne sais comment Avram 2005, 181, parvient à la conclusion que l'"on reste avec l'impression que la cité était plutôt heureuse d'adresser ses adieux aux soldats de Mithridate".
- 195 Orose, 6.5.2.
- 196 Cette pression peut même être datée, selon Vinogradov & Wörrle 1992, 169-170, de la deuxième moitié de l'année pontique 210, soit 87 a.C., à un moment particulièrement difficile de la première guerre mithridatique. Cf. également Vinogradov 1994, n°10.
- 197 *IOSPEI*<sup>2</sup>, 35. Pour le commentaire, cf. Rostovcev 1989, 1169, n. 13 ; McGing 1986, 55 et Vinogradov 1989, 252-255. Pour une version améliorée des restitutions, qui restent cependant très hypothétiques dans la partie gauche du texte entre les l. 11 et 16 : Wilhelm 1936, 50-59 et Robert 1946, 58-60.
- 198 Boffo 1989, 397 et n. 353. Cf. Avram 2005, 170. On notera que les Arméniens sont déjà installés sur place et non pas transportés dans le bateau, contrairement à ce que semble penser Callataj 1997, 256.
- 199 Shelov 1982, 248. Cf. Vinogradov 1997c, 62, n. 287 et 93, n. 128.
- 200 La conquête de la petite Arménie et de la Colchide est généralement considérée comme postérieure à celle de la Crimée et du Bosphore, même si Hind 1994b, 138-139, à la suite d'une certaine tendance de l'historiographie russe, y voit "le premier mouvement du roi" vers 115/4 a.C. Cf. Callataj 1997, 263-264, qui récapitule les arguments des uns et des autres, en prenant parti pour la première solution et en plaçant l'ensemble de la conquête des peuples pontiques entre c. 109 et c. 89 a.C. La publication récente par Makarov 2006 de l'épithaphe d'un commandant des archers arméniens de Chersonèse taurique mentionnant la guerre (?) de Palakos, pourrait, cependant, remettre en question cette conclusion, car la présence d'Arméniens dans les troupes de Mithridate laisserait penser que la conquête de la Colchide et de la Petite Arménie eut lieu avant celle de la Crimée.
- 201 C'est la solution adoptée par Wilhelm 1936, 54.

- 202 Krapivina 2005, 255, pour une présentation sommaire de ce document et Krapivina & Diatropov 2005, pour sa publication complète. Avant cela, dès le début du 1<sup>er</sup> s. a.C., la situation tendue d'Olbia à l'époque mithridatique se lit, selon Vinogradov 1989, 256-257, dans l'inscription *I.Olb* 75, où il est question de la restauration d'une partie de la fortification, peut-être une tour dite d'Arès, si l'on en croit les (abondantes) restitutions de l'auteur.
- 203 *Contra* Ivanchik 2007b, 109.
- 204 Krapivina 2005, 256, propose avec vraisemblance de dater de c. 71/0 a.C. le départ d'Olbia des troupes pontiques, après la défaite de Mithridate en Asie mineure et dans le Pont gauche.
- 205 D. Chr., *Or. Borysth.*, 4 et 6.
- 206 McGing 1986, 59-60 et n. 73.
- 207 Il est donc un peu artificiel de s'interroger sur la participation effective de Chersonèse au paiement du tribut, comme le font Rostovcev 1932, 232 et Boffo 1989, 397 et n. 354. Par ailleurs, on ne voit guère le sens de l'affirmation de Saprykin 1997, 284, sur le fait que dans les années 80 a.C., la cité perdit finalement (après le départ supposé des troupes pontiques) son autorité sur les territoires du nord-ouest, parce qu'elle jouissait d'une autonomie incomplète et payait un lourd tribut à Mithridate.
- 208 Saprykin 2007, 198.
- 209 Callatay 1997, 247-252, et pl. 48-49. Mais voir déjà McGing 1986, 54-57.
- 210 Callatay 2005, 131. La surreprésentation de ces bronzes sinopéens dans le Bosphore conduit Callatay 2007, 278, à supposer "un degré de planification (...) qui introduit une spécification des types par aires géographiques".
- 211 Cf. Karyshkovskij 1965, 64, avec les corrections désormais apportées à la chronologie.
- 212 Ex-groupe III de F. Imhoof-Blumer : cf. Callatay 2007, 272 et 282. D'une manière générale Callatay 2007 propose une révision complète de la chronologie des monnaies bosporanes du 1<sup>er</sup> s. a.C., qui invalide les chronologies antérieures.
- 213 Shelov 1982, 256.
- 214 Sur ce groupe, cf. en dernier lieu Callatay 2007, 285.
- 215 Pour une belle illustration, cf. Shelov 1982, 257, fig. 5 (Panticapée).
- 216 Shelov 1982, 257, avec une illustration de la Parthénos : fig. 7. Reste malgré tout sujette à caution l'hypothèse selon laquelle l'absence du nom de la cité sur certaines drachmes d'argent, portant au droit la Parthénos et au revers une biche terrassée par celle-ci, serait le signe d'un monopole du roi dans la frappe de ce métal (p. 261).
- 217 Karyshkovskij 1965, 68, Karyshkovskij 1988, 103 et Saprykin 2007, 204.
- 218 Karyshkovskij 1965, 69 : on se gardera, en l'absence de chronologie révisée, de donner des dates précises à ces émissions.
- 219 Krapivina 2005, 254, et Karyshkovskij 2003, 248.
- 220 Karyshkovskij 1965, 74 et 2003, 248.
- 221 Saprykin 2007, 198-199.
- 222 Callatay 2003, 228.
- 223 Comme le soutient Shelov 1982, 253.
- 224 Callatay 2005, 136.
- 225 Callatay 2005, 133, qui rejette la datation traditionnelle "90-80 a.C.", tout comme les récentes estimations, bien trop larges, "100-75 a.C.". Cette nouvelle chronologie semble, à première vue, ne pas contredire l'hypothèse selon laquelle certaines "oboles anonymes" auraient été des monnaies frappées après 80 par des gouverneurs du Bosphore, comme Macharès : Shelov 1982, 262. Callatay 2007, 284 intègre cette émission dans son tableau comme ayant été frappée entre 80 et 63 a.C. sous le nom "anonyme (du Bosphore)" : mais cette absence du nom de la cité n'est pas interprétée par lui, à juste titre, comme un déficit d'autonomie de celle-ci, voire une "suppression des droits de frappe autonome" (Shelov 1982, 263). Par ailleurs, Frolova & Ireland 1999, 235-236, 246 et 261 (pl. XIV), ont bien montré que ces oboles anonymes ne pouvaient avoir appartenu à Macharès, car certaines portaient des monogrammes mithridatiques, comme en témoigne la découverte récente d'un certain nombre d'entre elles dans le trésor de Poljanka. Cf. en dernier lieu, Smekalova 2008c sur ces oboles anonymes, plus particulièrement p. 240-244, avec une chronologie un peu différente puisque l'auteur fait commencer ces frappes en 89/8 a.C.
- 226 Callatay 2005, 135-136, qui s'oppose ainsi à Shelov 1982, 253. Il semble cependant que le numismate belge ait quelque peu caricaturé la représentation que ses homologues russes avaient de l'indépendance monétaire des cités : ainsi Shelov montre bien qu'il ne s'agit ici que d'une autonomie de façade et de "l'apparence d'un privilège municipal" (p. 256) et que les émissions locales ont été très largement influencées par les monnaies pontiques (p. 259).
- 227 *IOSPE I*<sup>2</sup>, 34.
- 228 Plut., *Sull.*, 11.4. Sur le statut du Bosphore au sein du royaume, cf. Molev 2008.

- 229 Sur ce personnage, cf. Shelov 1978b. L'auteur considère que Macharès ne doit pas être regardé comme un roi à proprement parler malgré son titre, mais bien comme un gouverneur agissant au nom de son père Mithridate. Saprykin 2006a considère ce Macharès comme le fondateur dans le Bosphore (dans la Sindikè ?) d'une ville, peut-être une *katoikia*, dont fait état l'Anonyme de Ravenne sous le nom de Machare/Machara.
- 230 Et non de la manifestation d'une moindre autonomie du personnage, comme le pense Ballesteros Pastor 1996, 350 : il n'y a pas en tout cas de contradiction entre les deux titres.
- 231 App., *Mith.*, 102.
- 232 Cf. le chapitre 1, en partie consacré au Bosphore comme résultat d'un synoecisme.
- 233 Blavatskaja 1965, 198.
- 234 Saprykin 1991a, 196. Cf. également Saprykin & Maslennikov 1996, 3.
- 235 À propos du monde hellénistique en général, Ma 2004, 113, écrit très justement que "bien des *poleis* étaient en même temps en état de se gouverner par elles-mêmes (condition nécessaire à leur existence politique) et assujetties au roi".
- 236 App., *Mith.*, 108.
- 237 App., *Mith.*, 113.
- 238 Évoquée par Vinogradov *et al.* 1985, 595-599, Jajlenko 1985a, 617-619 et Vinogradov 1990a, n°589, sans aucune indication sur le lieu de l'édition *princeps*, en-dehors du nom même de l'éditeur (Molev). On prend comme point de départ le texte donné par Vinogradov 1990a.
- 239 *ID* 1562 et 1563.
- 240 Le titre n'était attesté jusque-là pour Mithridate VI que dans une consécration en l'honneur de la reine Dynamis, sa petite-fille, à Phanagorie : *CIRB* 973.
- 241 Vinogradov 1990a, n°589.
- 242 Ballesteros-Pastor 1995, 113.
- 243 Contrairement aux affirmations de Ballesteros Pastor 1995, 111.
- 244 App., *Mith.*, 64.
- 245 McGing 1986, 135 et 136, n. 17.
- 246 App., *Mith.*, 67.
- 247 Il est difficile de savoir, lorsque Strabon mentionne **οἰκον Βοσπορον εἰς οὐκον**, s'il évoque les "dirigeants" du Bosphore ou simplement ses habitants.
- 248 Tsetskhladze 2000-2001, 13-14.
- 249 Str. 11.2.13.
- 250 App., *Mith.* 102. Cf. Saprykin 1997, 279 et 300-302.
- 251 McGing 1986, 164.
- 252 App., *Mith.*, 108.
- 253 Bongard-Levin *et al.* 2006, 277-278 ; voir aussi Kuznecov 2007, 238-243.
- 254 *Pomp.*, 32, 14.
- 255 Je n'irais pas jusqu'à affirmer, comme Avram (*BullÉp* 2008, 432), que l'inscription de Phanagorie donne tort à Plutarque sur le statut d'Hypsikrateia, qui aurait bel et bien été l'épouse de Mithridate et non une simple concubine : ce n'est pas ici le lieu d'aborder le sujet, mais on trouvera mille et une raisons pour lesquelles la dame est appelée *gunè* dans l'inscription, à commencer par le caractère difficilement concevable de l'affichage d'un statut de concubine sur une stèle funéraire honorant la mémoire du personnage.
- 256 App., *Mith.*, 108.
- 257 Cf. Ballesteros Pastor 1996, 280. Sur la fin de Mithridate, cf. Højte 2009b.
- 258 Str. 7.4.4 et 7. Cf. Ferrary 2007, 322.

## Notes du chapitre 4

- 1 On trouvera une synthèse rapide de cette évolution dans Saprykin 2006b.
- 2 Blavatskij 1952, 71. L'équipe travailla de 1950 à 1954, ce qui donna lieu à cinq rapports publiés par Blavatskij 1952, 1953a, 1955, 1957 et 1959, auxquels s'ajoutent deux articles de Shelov 1953 et 1955, sur le site Zapadno-Cukurski, fouillé en 1951 et 1952, et un article de Sokol'skij 1959, sur le site fouillé à 1,5 km à l'ouest de Taman' et à 650 m au nord-ouest de la colline de Lysaja Gora. Pour les travaux antérieurs aux années 1950, cf. Kuznecov 1999b, 341-342.
- 3 Blavatskij 1953b.
- 4 Blavatskij 1959.
- 5 Dans l'un des derniers articles qu'il a fait paraître, l'auteur annonce cependant la publication imminente de la carte archéologique de Taman' : Paromov 2002, 193, n. 1. On ne citera pas ici l'ensemble des travaux dus à cet auteur : Paromov 1986 constitue l'article initial, récapitulant les recherches antérieures, les nouveaux objectifs et les premiers résultats et Paromov 2006 le plus récent.
- 6 Paromov 1990.
- 7 Je ne reviens pas ici sur le détail des modalités de cette entreprise, évoquées dans des travaux antérieurs. On trouvera ainsi des précisions techniques à la fois sur les méthodes et les objectifs de cette prospection extensive et sur le SIG dans les rapports rédigés pour l'École Française d'Athènes : Müller *et al.* 1998, 1999 et 2000.
- 8 Pour une synthèse des travaux menés de 1983 à 1993 par E. A. Savostina (Musée Pouchkine des Beaux-Arts, Moscou), cf. Müller 2000, 740-743.
- 9 Cf. la récapitulation de ces travaux dans Maslennikov 1998a, 5-6.
- 10 Les carnets de prospection de Veselov, qui travailla en Crimée orientale de 1949 à 1964, ont été récemment publiés par l'IA de Moscou (Veselov 2005).
- 11 Kruglikova 1975.
- 12 Maslennikov 1998a, où se trouvent exposées toutes les considérations antérieures de l'auteur sur la chronologie et la typologie des sites. On signalera également Maslennikov 2003a, qui donne une synthèse globale sur l'ensemble du territoire bosporan.
- 13 Avec toutes les conséquences que peut entraîner une telle situation pour la datation des sites, qui a partiellement changé en plus de 30 ans : ainsi, le site dit de la Colline A à Kimmerikon, daté du VI<sup>e</sup> s. par Kruglikova 1975, 31-32, ne figure plus parmi les sites archaïques chez Maslennikov 1998a, 37-38, mais seulement parmi ceux du deuxième quart du V<sup>e</sup> s., sans aucune explication du reste.
- 14 Sur les aspects géomorphologiques, cf. Fouache & Müller 1998, 149.
- 15 Les informations qui suivent sont extraites de la banque de données établie à l'issue de la prospection et déposée à l'École Française d'Athènes et à l'Institut Archéologique de Moscou, où elle est consultable en liaison avec le SIG dont elle est un des éléments constitutifs. Les sites déjà localisés par Paromov portent le numéro que celui-ci leur a attribué (ex. *Paromov* 124), tandis que les sites repérés lors de la prospection des années 1997-2000 sont identifiés par l'abréviation TRAP (du nom de la mission archéologique), suivie d'un numéro (ex. TRAP 31).
- 16 Pour les VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. a.C., on se reportera avec prudence à Paromov 2006, qui ne tient aucun compte des travaux de ses successeurs !
- 17 Müller 2007a, 75. Sur le territoire d'Hermonassa, cf. également Solov'ev 2006, qui relate les recherches menées par le Musée de l'Ermitage entre 1996 et 2001 dans la partie sud-ouest de la péninsule de Taman' et les fouilles menées sur le site Volna 1. On dispose également, désormais, d'une étude portant sur le territoire de Phanagorie : Gorlov 2007.
- 18 Contrairement à l'opinion de Kuznecov 1999b, 344.
- 19 L'un des problèmes posés par la prospection de Paromov est, en effet, l'identification de sites trop grands et par là même inexistantes : l'une des tâches de la nouvelle mission a ainsi consisté à fragmenter les sites précédemment identifiés, ce qui a souvent permis la mise au jour de séries d'habitats groupés au lieu de masses informes.
- 20 Kuznecov 1999b, 347-351.
- 21 L'essentiel des travaux de prospection dans la *chòra* a eu lieu dans les années 1960-1970, comme en témoigne la petite synthèse d'Alekseeva 1980.
- 22 Alekseeva 1997, 22.
- 23 Alekseeva 1997, 149. Cf. également Alekseeva 1999, 335.
- 24 Alekseeva 1997, 42 et 2003, 967.
- 25 Alekseeva 1997, 149-151.

- 26 Alekseeva 1997, 151 et 1999, 339.
- 27 Alekseeva 2003, 963.
- 28 Alekseeva 1997, 42.
- 29 Cf. Maslennikov 1998a, 36-100, pour la périodisation des sites de l'époque archaïque au 1<sup>er</sup> s. a.C.
- 30 Il s'agit des sites de Geroevka 1, Andreevka Juzhnaja, Chokraskij Rodnik et le cap Zjuk. Du total établi par Maslennikov 1998a, 37-38, soit cinq sites, j'ai retranché le site de Juzhno-Churubaskoe, près de Nymphaion, pour lequel la datation archaïque n'a pas été confirmée par les recherches récentes, comme on le verra ci-après.
- 31 Maslennikov 1998a, 36.
- 32 Comme on l'a vu précédemment, cette levée de terre qui court depuis le golfe de Kazantip au nord jusqu'au lac Uzunlar au sud daterait dans ses parties les plus anciennes au plus tôt du début du III<sup>e</sup> s., comme l'a montré Maslennikov 2003b, 204-205 : la carte proposée par Maslennikov 1998a, 37, est donc trompeuse, car elle donne le sentiment que les sites ruraux des VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. sont littéralement "contenus" à l'intérieur de cette structure, ce qui est complètement faux.
- 33 L'ouvrage de Kruglikova 1975, paradoxalement, ne fournit aucun élément chiffré précis : en effet, dans sa description de l'évolution chronologique de l'occupation rurale, elle ne donne que le total global des sites recensés, soit 276. Dans le catalogue des sites (p. 256-277), la périodisation adoptée (hellénistique et/ou I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s. p.C.) ne permet pas de départager les sites relevant de la haute ou de la basse époque hellénistique : la première catégorie, qui englobe probablement les IV<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. a.C., en compte ainsi 250 sur 276, ce qui empêche toute conclusion. On ajoutera que cette pseudo-périodisation ne correspond ni au découpage proposé dans le texte (VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. a.C., IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. a.C., II<sup>e</sup> s. a.C.-III<sup>e</sup> s. p.C.), ni à celui des cartes établies par l'auteur (VI<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. a.C., II<sup>e</sup> s. a.C.-III<sup>e</sup> s. p.C.). Cet état de faits curieux explique certainement que Maslennikov 1998a soit lui-même d'une parfaite discrétion sur les aspects quantitatifs : ainsi, p. 42-43, où de surcroît l'observation de la carte proposée pourrait laisser croire que seuls 17 sites datent des IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. a.C.
- 34 Maslennikov 1998a, 44-46 et 66-72.
- 35 Maslennikov 1998a, 46-66.
- 36 Maslennikov 1998a, 72-89. L'auteur renvoie, pour cette typologie, à Kruglikova 1975, 58, qui émet pourtant un jugement beaucoup moins tranché que lui-même sur l'appartenance ethnique de ces villages, puisqu'elle n'exclut pas qu'ils aient pu être habités aussi bien par des descendants des colons grecs, citoyens des *poleis* bosporanes, que par les populations locales.
- 37 Kruglikova 1975, 79-80.
- 38 Maslennikov 1996b.
- 39 Maslennikov 1998a, 89-100.
- 40 Saprykin & Maslennikov 1995, 267.
- 41 Saprykin & Maslennikov 1995, 269.
- 42 Saprykin & Maslennikov 1996, 3-6 et Maslennikov 1998a, 216-230.
- 43 À ma connaissance, il n'y a pas encore de prospection détaillée de la *chôra* de la capitale elle-même, Panticapée, ce qui s'explique entre autres certainement par l'extension de la ville moderne de Kerch. Kruglikova 1975, 30 a montré que les limites de sa *chôra*, inconnues pour l'époque archaïque, s'étendaient au moins sur 10 km au V<sup>e</sup> s. vers l'ouest jusqu'aux villages d'Andreevka Juzhnaja et Oktjabr'skoe, vers le nord à l'ouest de Myrmekion, et vers le sud à environ 7-10 km à proximité de la *chôra* de Tiritakè, l'une des questions étant de savoir si Tiritakè, Porthmion et Myrmekion faisaient ou non partie de cette *chôra* dès l'époque archaïque : Zin'ko 2003, 36.
- 44 On se reportera à Wąsowicz 1994b pour une présentation détaillée de ce projet, intitulé "Nymphaion, histoire et structure d'une cité grecque". La mission comporta même une composante française entre 1995 et 1997, avec la présence d'un géomorphologue du CNRS (Nantes), Loïc Ménanteau.
- 45 On trouvera un récapitulatif du travail des différentes missions archéologiques dans Sokolova 2003, 761-764 et des travaux sur le territoire dans Zin'ko 2003, 3-12.
- 46 Solov'ev & Zin'ko 1994, 73-74.
- 47 Sokolova 2003, 763.
- 48 C'est le terme utilisé par Wąsowicz 1994b, 71.
- 49 Dont les résultats sont présentés dans Wąsowicz 1975.
- 50 Sokolova 2003, 764.
- 51 C'est ainsi que je comprends l'expression "systematic field survey", utilisée par Wąsowicz 1999b, 56 : il ne paraît guère possible en effet de mener une prospection intensive au sens strict du terme sur 70 km<sup>2</sup> en cinq ans. Simplement, ici, toutes les zones du territoire ont été parcourues. À titre de comparaison, le *survey* du sud-ouest béotien, mené par Bintliff

- depuis 1978, n'a couvert que 40 km<sup>2</sup> environ de territoire en *field-walking* et 156,5 ha de centre urbain (Thespies, Askra et Haliarte) en prospection intensive (Bintliff 1999, 15). À Nymphaion, certaines zones ont, cependant, donné lieu à un *survey* intensif avec ramassage et comptage systématique des artefacts, comme la collecte des sigillées menée en 1994 : Domžalski 1996 et Müller 2002b, 738.
- 52 Scholl & Zin'ko 1999.
- 53 Zin'ko 2003. Cf. Zin'ko 2006 pour une synthèse abrégée de ce travail. On mentionnera également l'ouvrage du Pétersbourgeois Solov'ev (2003), publié à Simferopol' et qui fait partiellement double emploi avec le précédent : rivalité russo-ukrainienne sans doute, qui trouve une explication partielle dans le fait qu'à partir de 1995, Zin'ko refusa à Solov'ev l'autorisation de poursuivre ses travaux dans la *chôra* (Solov'ev 2003, 15) ! En réalité, l'ouvrage de Solov'ev est beaucoup moins riche que celui de Zin'ko et ne comprend, à propos du territoire, que quelques pages sur les frontières et une relation détaillée des fouilles de Geroevka 2.
- 54 Sokolova 2003, 764-765, d'après Koshelenko & Kuznecov 1990.
- 55 Cf. Müller 2009, 101. *Contra* : Koshelenko 2007, 22.
- 56 Sokolova 2003, 765-766.
- 57 Zin'ko 2003, 16.
- 58 Wąsowicz 1999b, 60.
- 59 Solov'ev 2003, 16.
- 60 Zin'ko 1999, 73.
- 61 Wąsowicz 1999b, 56-57, pour un premier bilan quinquennal de la mission.
- 62 Wąsowicz 1999b, 65.
- 63 Sokolova 2003, 767. L'opinion traditionnelle depuis les fouilles de Kruglikova (1963-1964) voulait qu'il y ait eu un site archaïque également sur la frontière nord-occidentale, à Juzhno-Churubashskoe. Mais les fouilles les plus récentes n'ont pas livré de couche antérieure à la deuxième moitié du v<sup>e</sup> s., à l'exception de quelques tessons épars de la fin du vi<sup>e</sup> ou du début du v<sup>e</sup> s. a.C. : Zin'ko 2003, 28.
- 64 Zin'ko 2003, 40, rapporte des traces d'incendie à Geroevka 1 et 2, mais ne considère pas qu'il s'agisse là à proprement parler d'une "dévastation" de la *chôra*, comme cela a pu être le cas dans d'autres cités, telles Porthmion, Myrmekion ou Tiritakè.
- 65 Zin'ko 2003, 30-33 et fig. 16. La datation actuelle de ces statues (fin vi<sup>e</sup>-v<sup>e</sup> s. a.C.) ne permet pas, malgré tout, qu'on les range a priori, comme le fait Zin'ko, dans le chapitre consacré à l'archaïsme.
- 66 Zin'ko 2003, 38 et 44.
- 67 Zin'ko 2003, 47.
- 68 Zin'ko 2003, 49.
- 69 Zin'ko 2003, 89.
- 70 C'est en tout cas le raisonnement de Zin'ko 2003, 161.
- 71 Zin'ko 2003, 173-175.
- 72 On trouvera une utile description de chacun des établissements ruraux, ainsi que des lots et des tombes en annexe de l'ouvrage de Zin'ko 2003.
- 73 Le site fut identifié dès les années 1960 et figure sous le n°170 dans Kruglikova 1975, 269. Sur ce site, cf. Zin'ko 1996 et 2003, 55-91 ainsi que Müller 2002b, 741-743 où sont relatés en détail les résultats des fouilles récentes. On se méfiera de la description que font du site Solov'ev 2003, 25-46 et, avant lui, Butjagin & Solov'ev 2001, où seule la fouille de l'Ermitage (1992-1994) est présentée, avec une chronologie souvent imparfaite : on trouve ainsi des phrases aussi erronées que "permanent settlement of the area continued from ancient times until the Early Middle Ages", p. 268, qui ne tient aucun compte de l'abandon du site entre le iii<sup>e</sup> s. a.C. et le iv<sup>e</sup> s. p.C.
- 74 Petrova 2000, 47.
- 75 Gavrilov 2004, 10.
- 76 Gavrilov 2004, 7 évalue le territoire de la cité à 50 x 50 km, soit 2500 km<sup>2</sup>, ce qui est parfaitement exagéré si l'on s'en tient à la carte des sites fournie par lui.
- 77 Gavrilov 2004, 12.
- 78 Kruglikova 1975, 254 (carte des sites des vi<sup>e</sup>-iii<sup>e</sup> s. a.C.).
- 79 Gavrilov 2004, qui comprend, outre une analyse détaillée de l'évolution du territoire, de nombreuses annexes dont un catalogue des sites, mais aussi des monnaies découvertes en Crimée du Sud-Est et toute une série d'analyses paléozoologiques et ostéologiques menées sur le site de Novopokrovka 1. On signalera également, parmi de nombreuses études pré-

liminaires, Gavrilov 2002, sur les sites fortifiés des environs de Théodosia, et Gavrilov & Pashkevich 2003, consacrée à des analyses paléobotaniques détaillées pour les IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. a.C. Il convient cependant de rester vigilant sur l'interprétation socio-économique donnée par l'archéologue des formes de propriété. Le collectivisme sous une forme ou sous une autre n'est jamais très loin et les termes employés en complet décalage avec les réalités antiques : ainsi la répartition initiale des terres, au moment de la fondation de la colonie, est-elle interprétée comme le fruit du découpage de la "propriété publique du premier collectif civique" (Gavrilov 2002, 160).

80 Gavrilov 2004, 142.

81 Gavrilov 2004, 20-27.

82 Gavrilov 2002 et 2004, 29-33.

83 On en trouvera la description dans Gavrilov 2004, 162-163.

84 Sur la description des monnaies trouvées à Novopokrovka 1, cf. Gavrilov 2004, 191.

85 Gavrilov 2004, 119-129 et, en particulier, 128.

86 Le passage de Strabon (7.4.6) invoqué pour ce tribut versé aux Scythes n'est, on l'a vu précédemment, absolument pas probant, puisque son auteur ne le rapporte à aucune période précise, et certainement pas à l'époque classique : il semble plutôt décrire la période contemporaine, puisqu'il fait référence à Asandros qui aurait résisté aux exactions financières des "barbares".

87 Gavrilov 2002, 161.

88 Sur le site de Kuru Bash, cf. Gavrilov 2008.

89 Cette histoire a été partiellement racontée par Shcheglov 1992, 72-77. Il faut aujourd'hui compléter avec Nikolaenko 1999b, 3-11.

90 Sur cette mission, Hannestad *et al.* 2002, 11-17.

91 Shcheglov 1978.

92 Hannestad *et al.* 2002.

93 Smekalova & Stolba 2009.

94 Hannestad *et al.* 2002, 15-17.

95 L'étude classique sur cette question reste celle de Shcheglov 1978, avec la carte p. 32, fig. 8, sur laquelle se fondent celles de Koshelenko *et al.* 1984, 47 et Shcheglov 1992, 251.

96 Une soixantaine de km selon Lancov 2004, 126.

97 Lancov 2004, 134.

98 Lancov 2004, 122, qui recense rigoureusement tous les sites découverts.

99 L'article le plus complet et le plus récent sur le sujet est actuellement Kryzhic'kij & Krapivina 2003. On consultera Kryzhic'kij *et al.* 1989 et Kryzhic'kij *et al.* 1990 pour davantage de détails.

100 Kryzhic'kij *et al.* 1989.

101 Kryzhic'kij *et al.* 1990. Il faut ici mentionner une autre monographie, parue dès 1975 en français et due à l'archéologue polonaise Wąsowicz, qui participa aux fouilles d'Olbia en 1956 et 1957 et combla au moins partiellement avec son ouvrage une lacune, comme elle le souligne elle-même (p. 9) : les Ukrainiens ne lui furent sans doute guère reconnaissants d'avoir ainsi anticipé leurs propres efforts, comme en témoignent les remarques acerbes de Kryzhic'kij *et al.* 1990, 6, sur la négligence de la périodisation et les insuffisances et erreurs factuelles de l'auteur qui ne connaît que 72 sites, situation qui explique que cette synthèse ne soit même pas mentionnée dans la partie historiographique du dernier article paru sur la *chôra* d'Olbia, Kryzhic'kij & Krapivina 2003, 507-511. Il faut reconnaître que l'ouvrage est aujourd'hui complètement dépassé sur de nombreux points, en particulier en matière chronologique, puisque l'auteur ne note aucune difficulté spécifique dans l'occupation de la *chôra* ni durant l'époque classique, ni à partir de 250 a.C. : Wąsowicz 1975, 81-83 et 103-105.

102 Je pense bien sûr, pour y avoir participé, à une mission franco-ukrainienne (EFA et IA de Kiev) de 1993 sur le site rural de Chertovatoe 7, qui dut rapidement s'interrompre, tant les conditions de vie et de travail étaient difficiles.

103 Ainsi n'y-a-t-il pas une ligne sur le sujet dans l'introduction de Kryzhic'kij *et al.* 1989, 3-8, qui est essentiellement une énumération de dates, de noms de prédécesseurs et de lieux déjà fouillés. On ne trouve rien non plus dans Kryzhic'kij *et al.* 1990, 3-9.

104 Sur l'utilisation des photographies aériennes pour le repérage des sites dans la *chôra* d'Olbia, cf. Shishkin 1982.

105 Kryzhic'kij *et al.* 1989, 8-9.

- 106 Ces incertitudes expliquent que l'étude proposée par Kryzhič'kij *et al.* 1989 ne prenne pas en compte les établissements situés hors de ces limites, par exemple le Dniepr inférieur à l'est ou le golfe d'Odessa à l'ouest, voire plus loin encore l'île de Leukè en direction du sud-ouest.
- 107 Kryzhič'kij *et al.* 1999, 116-117, d'après Kryzhič'kij & Shcheglov 1991, 51.
- 108 Kryzhič'kij & Krapivina 2003, 510. Ces chiffres n'ont pas changé depuis Kryzhič'kij *et al.* 1989.
- 109 Les tableaux partiels proposés par Kryzhič'kij *et al.* 1990, qui correspondent chacun à une période associée à un district du Bug inférieur, donnent ainsi constamment des numéros différents à des sites qu'on veut croire identiques puisqu'ils portent le même nom... Autre erreur notoire, due cette fois à la piètre qualité générale de l'ouvrage : la carte présentée par Kryzhič'kij & Krapivina 2003, 554, comme étant celle des sites classiques et hellénistiques est en réalité celle des 107 sites archaïques, comme on le voit en comparant avec Kryzhič'kij *et al.* 1990, 11.
- 110 Kryzhič'kij *et al.* 1989, 10-11, Kryzhič'kij & Bujskikh 1999, qui constitue un résumé un peu approximatif, et Kryzhič'kij & Krapivina 2003, 512-521, plus détaillé.
- 111 Kryzhič'kij *et al.* 1989, 20-22.
- 112 Kryzhič'kij *et al.* 1990, 41.
- 113 Solov'ev 2001, 118.
- 114 Kryzhič'kij & Krapivina 2003, 516.
- 115 Solov'ev 2001, 120.
- 116 Kryzhič'kij *et al.* 1999, 190.
- 117 Kryzhič'kij *et al.* 1990, 74.
- 118 On trouvera une description complète des résultats de cette fouille, pour l'époque archaïque, dans Kryzhič'kij *et al.* 1989, 26-29.
- 119 Kryzhič'kij *et al.* 1989, 122-123.
- 120 Kryzhič'kij *et al.* 1989, 108-109.
- 121 Sur ces deux sites à l'époque hellénistique, cf. Kryzhič'kij *et al.* 1989, 112-115.
- 122 Kryzhič'kij *et al.* 1989, 120-121.
- 123 Kryzhič'kij *et al.* 1999, 118.
- 124 Kryzhič'kij *et al.* 1999, 118.
- 125 Ainsi, Kryzhič'kij *et al.* 1989, 121 et 123-125, estime que dès le dernier tiers du <sup>v</sup>e s., il y eut des éléments fortifiés, en particulier des tours dans certaines grandes fermes individuelles. Mais, Kryzhič'kij & Krapivina 2003, 518, reviennent sur ces assertions pour démentir ce que des travaux anciens avaient pu suggérer.

## Notes du chapitre 5

- 1 Leveau 1984, 93.
- 2 Brunet 1993, *s.v.*
- 3 C'est ce que l'on constate, par exemple, chez Favory 1983, 53, qui juge légitime l'appellation de cadastre "à partir du moment où l'on vérifie la reproduction d'un certain nombre de régularités et où la chronologie relative prouve leur cohérence", quelle que soit la partie du monde antique concernée.
- 4 Brunet 1993, *s.v.* "parcelle".
- 5 Brunet 1993, *s.v.* "parcellaire".
- 6 J'ai conscience du fait que ce terme n'est pas idéal, compte tenu de son étymologie qui renvoie à la notion de propriété échue par le sort, plutôt qu'à celle de forme, mais il m'a paru un peu moins connoté que celui de *klēros*. Le terme le plus juste serait, en langage d'archéo-morphologie, celui de "forme intermédiaire", puisque ces ensembles de six carrés correspondent exactement à la définition donnée par Chouquer 2000, 187, qui situe ces formes entre le parcellaire total et les unités minimales que sont les parcelles. Les lots ruraux correspondent, en somme, aux îlots des réseaux urbains.
- 7 Strzheleckij 1961.
- 8 Strzheleckij 1961, dont les conclusions ont été assez rapidement divulguées en langue anglaise par Pečirka 1970, 469-476 et Dufkova & Pečirka 1970.
- 9 Comme l'explique l'auteur dans Shcheglov 1980.
- 10 Carter *et al.* 2000, 720.
- 11 Dont les travaux ont été popularisés en français dès les années 1970-1980 : cf. Wąsowicz 1972 et Favory 1983, 102-107.
- 12 Shcheglov 1992.
- 13 Saprykin 1994b, 7.
- 14 Carter *et al.* 2000, 707-708 et Carter 2003, xiii.
- 15 L'objectif du SIG est d'abord la production d'une carte exacte, car la présence d'une base militaire à Sevastopol' en a empêché l'élaboration. La carte la plus fiable des axes divisant le parcellaire avec les éléments topographiques date ainsi de 1786 : Carter *et al.* 2000, 719.
- 16 Cf. Carter *et al.* 2000, 719-723.
- 17 Carter *et al.* 2000. Un volume récent (Carter 2003) présente l'ensemble du parcellaire de manière très sommaire. On mentionnera également les quelques pages consacrées au sujet dans Carter 2005, 121-127 (repris de Carter *et al.* 2004) et 151-157 (repris de Carter *et al.* 2000, 723-731).
- 18 Nikolaenko 1999b et 2001b. On ajoutera à ce titre Nikolaenko 1999a et 2001a, qui sont des synthèses partielles sur la *chōra* de la haute époque hellénistique, ainsi que Nikolaenko 2006, synthèse en anglais de l'ensemble des recherches, mais qui ne saurait remplacer le double volume en russe décrivant en détail chacun des lots, présentés avec une nouvelle numérotation.
- 19 Cf. également Saprykin 1994b, qui porte un titre trompeur et cache essentiellement une série d'articles consacrés à l'architecture de quatre fermes, fouillées entre 1974 et 1990, ainsi que quelques considérations sur la division des terres.
- 20 Ce ravin ne constitue donc pas une frontière naturelle, comme le prétend Nikolaenko 2001a, 199.
- 21 Nikolaenko 1999b, 14, fig. 11 et 16, fig. 12 et le chapitre sur la "*chōra* ancienne", 12-32 ; Nikolaenko 2006, 153-155. Cf. également Carter *et al.* 2000, 709-710 : il s'agit des cultures dites de Kemi-Oba, des catacombes et enfin de Kizil-Koba (identifiée à celle des Taures).
- 22 Nikolaenko 1999b, 21 et 2006, 155, ainsi que Carter *et al.* 2000, 711-712.
- 23 Sur la chronologie de la fondation, cf., dans le premier chapitre, le paragraphe relatif à Chersonèse.
- 24 Nikolaenko 1999b, 21.
- 25 Nikolaenko 2001a, 177-179.
- 26 Shcheglov 1992, 224.
- 27 *Tel*, entre autres, Saprykin 1994b, 81.
- 28 Nikolaenko 2001a, 179.
- 29 Shcheglov 1992, 224-225.
- 30 Nikolaenko 2001a, 183-189.
- 31 On s'interrogera donc sur la validité de la chronologie proposée pour la ferme 57 par Saprykin 1994b, 52-54, qui date la construction de l'édifice du deuxième quart du IV<sup>e</sup> s.
- 32 Nikolaenko 2001a, 189.

- 33 Carter *et al.* 2000, 712.
- 34 Nikolaenko 2006, 155-156 et la carte p. 156, fig. 5.
- 35 Nikolaenko 1999b, 29 et Carter *et al.* 2000, 712-713.
- 36 Carter *et al.* 2000, 712.
- 37 Nikolaenko 1999b, 30.
- 38 Nikolaenko 1999b, 29.
- 39 Nikolaenko 1999b, 33-44.
- 40 Nikolaenko 2001a, 180, fig. 3 et 197. Malgré la date de parution de l'article, il semble que les conclusions que l'auteur y propose soient antérieures à celles que l'on trouve dans l'ouvrage de synthèse, qui sert ici de référence, Nikolaenko 1999b et 2001b.
- 41 Nikolaenko 1999b, 34-35 et les fig. 21, 22, 23.1 et 23.2.
- 42 Nikolaenko 1999b, 41.
- 43 Par ex., Shcheglov 1992, 68 et 230.
- 44 Par ex., dans Nikolaenko 2001a, 199. Dans Carter *et al.* 2000, 713, cette superficie atteint 85 000 plèthres, soit quelque 10 412 ha.
- 45 Ainsi, dans Carter 2003, 121.
- 46 Nikolaenko 2001a, 181.
- 47 Ainsi, Shcheglov 1992, 98, évoque un total de 380 lots.
- 48 Dans Carter *et al.* 2000, 713. De même Nikolaenko 1999b, 42 inclut l'ensemble de la presqu'île d'Héraclée (Majak compris) dans le même calcul, ce qui est probablement une erreur.
- 49 Il suffit, pour cela, de relever les superficies réelles établies pour chaque zone : Nikolaenko 1999b, 45-67.
- 50 Nikolaenko 2001b, 148-157.
- 51 On compte ainsi 18 lots qui ne sont pas entièrement conservés donc non mesurables et 16 dont la superficie n'est pas connue du tout.
- 52 Nikolaenko 2006, 160.
- 53 On se reportera ainsi aux deux plans proposés par l'équipe de Carter (Carter *et al.* 2000, 710 et Carter 2003, 120), qui sont autant d'interprétations différentes de la grille. Autre variation : le schéma de Nikolaenko (2001b, fig. placée entre les p. 72 et 73) intègre la totalité de l'espace potentiellement délimité, de même que le catalogue des lots, mais son décompte par zone exclut la frange méridionale, sauf la zone XXIIIa.
- 54 On n'oublie pas, par exemple, que cette grille croise toute une série de vallées coulant pour la plupart sud-nord, l'orientation choisie pour une partie des lignes ayant peut-être été déterminée par le désir de maximiser la quantité de terres arables : c'est l'interprétation de Strzheleckij 1961.
- 55 Nikolaenko 2006, 157-163.
- 56 Slapšak & Kirigin 2001, 569-570.
- 57 Cf. Carter 2005, 95.
- 58 Plana-Mallart 1994, 143.
- 59 Bujskikh & Zolotarev 2002, 301, dont les propos sont ambigus : "the main longitudinal streets in the *chora* ran in the same direction as the analogous streets in the city (from northeast to southwest)". Le problème est que la carte de référence (p. 302, fig. 27) montre que le parcellaire rural est nettement moins incliné vers l'ouest que la trame urbaine, sans que l'on puisse se risquer à évaluer le nombre de degrés de différence.
- 60 Nikolaenko 1999b, 34 dénombre naturellement cinq artères transversales, puisqu'elle inscrit l'ensemble dans un rectangle idéal et compte également la route I, qui traverse de manière fictive les baies du nord.
- 61 Nikolaenko 1999b, 35.
- 62 Ainsi, Bujskikh 1998, 67.
- 63 L'article de Guy 1995 constitue un bon exemple de la difficulté qu'il y a à établir correctement l'unité de mesure et le module de base utilisés dans les cités de Métafonte, Héraclée de Lucanie, Paestum et Agde.
- 64 Bujskikh & Zolotarev 2002, 275-277. Il convient d'observer la plus grande prudence dans l'utilisation des hypothèses proposées par ces deux auteurs, compte tenu de leur caractère hautement spéculatif : le "plan idéal" restitué ressemble à s'y méprendre à ceux qu'offre pour d'autres villes l'ouvrage de Hoepfner & Schwandner 1986 et on apprend sans étonnement que son tracé a été longuement discuté avec Schwandner dans le cadre d'un séjour au DAI. Le problème essentiel auquel on se heurte à Chersonèse dans la restitution architecturale est l'occupation constante de la ville jusqu'à la fin de l'époque médiévale, et par voie de conséquence le remodelage permanent que les îlots ont subi. Ainsi, très peu de vestiges

de la fin de l'époque classique et du début de l'époque hellénistique ont été identifiés et de l'aveu même de Bujskikh et Zolotarev (p. 278), dans la partie nord-est de la grille, les dimensions de la maison standard sont purement théoriques, les deux maisons de la haute époque hellénistique fouillées dans le bloc II fournissant même un contre-exemple complet puisque leur superficie est plus de quatre fois supérieure à celle-ci (153,46 m<sup>2</sup> !!).

- 65 Bujskikh & Zolotarev 2002, 278 et 284.
- 66 Hannestad *et al.* 2002, 88-89.
- 67 Carter 2006, 191.
- 68 Guy 1995, 436. Du coup, le pied utilisé n'est pas clairement identifié par l'auteur, ce qui est tout de même curieux.
- 69 Plana-Mallart 1994, 127-131 (métrologie de la trame urbaine) et 162-167 (trame rurale) et 1999, 207-211 et 2001, 558-560.
- 70 Ainsi Favory 1983, 98 (à propos de Chersonèse) et Plana-Mallart 1999, 208 (à propos d'Emporion), à la suite du manuel de métrologie de Nissen 1886.
- 71 Salviat & Vatin 1974, 257-259.
- 72 Ainsi de Carter *et al.* 2004, 143-144, et Nikolaenko 2006, 158. La chose est d'autant plus étonnante que Favory 1983, 91-93 reprenait déjà à son compte le mode de calcul de Salviat et Vatin.
- 73 Il faut aujourd'hui consulter l'édition de la totalité des fragments telle que donnée par Habicht 1976, qui publie l'inscription dite A et disjoint le raccord opéré par Salviat et Vatin sur la stèle c (fragments D et F de Habicht). Salviat et Vatin 1974, 254-256, considèrent qu'il s'agit bien d'un "bilan général de la propriété foncière larisséenne", établi peut-être après 217 a.C. lorsque la cité se trouvait sous domination macédonienne. Habicht 1976 préfère dater l'ensemble des années 200-190 a.C.
- 74 Accessoirement, on constatera que le raisonnement pourrait s'appliquer aussi au parcellaire d'Emporion.
- 75 Le pied de 0,296 m que Clavel-Lévêque 1999, 189-193 identifie dans les trames urbaine et rurale d'Agde se rapproche lui aussi du pied attique, sans l'atteindre. D'autres parcellaires utilisent un pied encore différent, comme celui de Pharos où il semble valoir 0,302 m : Slapšak & Kirigin 2001, 578-579.
- 76 Nikolaenko 2006, 160-162.
- 77 Shcheglov 1992, 78.
- 78 Shcheglov 1992, 78.
- 79 Nikolaenko 2001b, 148-157.
- 80 Nikolaenko 1999b, 42.
- 81 Carter *et al.* 2000, 727.
- 82 La ferme aux jambages de granit à Délos, par ex., occupe une surface d'un peu moins de 300 m<sup>2</sup> sur un seul niveau : Brunet 1996, 63.
- 83 Shcheglov 1992, 79-85.
- 84 Nikolaenko 2001b, 21.
- 85 Shcheglov 1992, 78.
- 86 Sur les tours, cf. en dernier lieu, Morris & Papadopoulos 2005.
- 87 Carter *et al.* 2000, 723-733 et Carter 2005, 151-157.
- 88 On reviendra plus bas sur la disposition des installations de vinification.
- 89 Nikolaenko 1999b, 40 et 2006, 160.
- 90 Nikolaenko 2001b, 148.
- 91 Une erreur s'est glissée dans l'estimation de la superficie par Carter *et al.* 2000, 732 : celle-ci est bien de 216 plèthres (6 x 36) et non de 300, comme il est écrit.
- 92 Nikolaenko 2001b, 20 et 22.
- 93 Nikolaenko 2006, 169-170.
- 94 Nikolaenko 2006, 169, fig. 18.
- 95 Nikolaenko 2001b.
- 96 Ainsi du lot 107, où la ferme est devenue un "village suburbain de viticulteurs des IV<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. a.C." ! (Nikolaenko 2001b, 60-61, où l'interprétation de Strzheleckij mériterait au moins d'être discutée). Le cas du lot 325, où aucune structure n'est conservée, mais où Strzheleckij a cru voir "un établissement rural d'époque antique", est encore moins clair.
- 97 Il faut cependant noter que cette carte est incomplète en ce qui concerne les sites dits de Kizil-Koba non datés, tels que recensés par Nikolaenko elle-même dans son catalogue.
- 98 Shcheglov 1992, 70 et le commentaire p. 102.

- 99 Zubar' & Kravchenko 2003, avec une carte évocatrice p. 189, placée en regard de celle de Shcheglov.
- 100 Zubar' & Kravchenko 2003, 191-192.
- 101 Nikolaenko 2001b, 13.
- 102 Nikolaenko 2001b, 21-22.
- 103 Stolba 2005a, 168-169.
- 104 Saprykin 1994b, 17 et 37.
- 105 Saprykin 1994b, 29.
- 106 Saprykin 1994b, 31 et pl. 26.
- 107 Carter *et al.* 2000, 730 : ainsi, les *pithoi* de la pièce 2 de la tour ne sont pas remplacés.
- 108 Carter *et al.* 2000, 731.
- 109 Saprykin 1994b, 19, 31 et 42.
- 110 Saprykin 1994b, 20, 34 et 44.
- 111 Saprykin 1994b, 31.
- 112 Saprykin 1994b, 20.
- 113 La synthèse la plus récente sur la question, en-dehors des travaux consacrés à Panskoe I (Hannestad *et al.* 2002) ou Kerkinitis (Kutajsov 2004), se trouve dans Shcheglov 1992, 250-260 et Nikolaenko 1999b, 42-44.
- 114 Shcheglov 1992, 250.
- 115 Nikolaenko 2006, 163.
- 116 En tout état de cause, cette région n'est pas évoquée de ce point de vue là par la publication la plus récente : Kutajsov 2004, 23-24.
- 117 Shcheglov 1978, 95.
- 118 Kutajsov 1990, 27.
- 119 Nikolaenko 1999b, 43.
- 120 Kutajsov 2004, 23.
- 121 Kolesnikov & Jacenko 1999, 307-311.
- 122 Kutajsov 2004, 23.
- 123 Shcheglov 1992, 138. Là encore l'existence de ce lot semble mise en doute par Kutajsov 2004, 24, qui constate que ses limites supposées ne sont pas visibles sur les photographies aériennes dont il dispose.
- 124 Sur l'ensemble du réseau routier dans la presqu'île de Tarkhankut, cf. Smekalova & Smekalov 2006, 237-238.
- 125 Shcheglov 1978, 86-94 et 1992, 118-130.
- 126 Shcheglov ne précise pas le moment exact de cette première moitié du III<sup>e</sup> s. où cet événement eut lieu, mais on a toutes les raisons de suggérer qu'il s'agit de la fin du premier tiers de ce siècle, même si cela reste à confirmer.
- 127 Shcheglov 1992, 235.
- 128 Vinogradov & Shcheglov 1990, 317 et Shcheglov 1992, 227.
- 129 Saprykin 1991b et 1994b, 83-86.
- 130 Saprykin 1994b, 92.
- 131 Selon Shcheglov 1992, 235, lui-même !
- 132 Le débat s'est cristallisé sur ce thème après la parution de l'ouvrage de Hoepfner & Schwandner 1986, réédité en 1994. On en trouvera une synthèse critique dans Étienne 1991, qui s'achève par cette phrase fort juste : "reste que la maison modulaire est bien une réalité à Cassopè ou à Olynthe, même si elle n'a pas la valeur politique que l'on a voulu lui donner" (p. 45).
- 133 Saprykin 1994b, 91-93 et 103-104.
- 134 Carter *et al.* 2004, 141-142 et 145.
- 135 Comme chez Bujskikh & Zolotarev 2002, 301.
- 136 On songe ainsi aux 5040 lots répartis entre les 5040 foyers (*oikèseis*) de la cité idéale (*Leg.*, 740a et 745c).
- 137 *Leg.*, 741b.
- 138 Platon (*Leg.*, 744e) accepte que le citoyen puisse augmenter ses biens jusqu'au quadruple de la valeur du lot initial, mais pas davantage. Il reconnaît un peu plus loin (745b-746a) qu'il est bien difficile d'atteindre la situation idéale.
- 139 Ainsi Bujskikh & Zolotarev 2002, 301, n. 74, à propos de la trame urbaine de Chersonèse.
- 140 *Leg.*, 745b-e.
- 141 Habicht 1976.
- 142 Sur ce bâtiment, dans le chapitre 7, le paragraphe consacré à la question de l'ethnicité et au rapport difficile à établir entre artefacts et population.

- 143 Chez Nikolaenko 1999b, 68 et 2006, 164.
- 144 Comme le note à juste titre Carter 2005, 156.
- 145 Ainsi Carter 2005, 156, ne trouve aucune explication au phénomène : “at Chersonesos, only about one-third of the plots had plantation houses on them. It is unclear why this should have been so, since they show every sign of having been exploited agriculturally”.
- 146 Ainsi du lot 77 (Nikolaenko 2001b, 47), situé entre les baies Omega et Streleckaja, où “aucune ferme n’est connue”, mais on pourrait citer bien d’autres exemples.
- 147 Nikolaenko 1999b, 67-68 et 2006, 163.
- 148 Nikolaenko 1999b, 67.
- 149 Nikolaenko 1999b, 68 et 2006, 163-164. Cela n’a aucun intérêt, en l’occurrence, comme le fait Nikolaenko 2006, 163, de considérer à partir de propos théoriques d’Aristote (*Pol.*, 1267b et 1230a) et de Thucydide (3.50.2) que ce territoire était réparti entre les citoyens, la communauté pour ses besoins, en particulier ceux d’éventuels nouveaux arrivants, et enfin, pour un 1/10<sup>e</sup>, les dieux.
- 150 Sous les entrées correspondantes de Nikolaenko 2001b.
- 151 Cf., à titre de parallèle, les remarques de Chouquer 1995, 15 à propos des centuriations d’Orange et de Nîmes.
- 152 DE 12.
- 153 Il s’agit de *IOSPE* I<sup>2</sup>, 403.
- 154 Solomonik & Nikolaenko 1990 et 1995.
- 155 Stolba 2005a, 169.
- 156 *Syll*<sup>3</sup> 585, l. 20.
- 157 Vinogradov lui a donné une étymologie et un sens inutilement compliqués (Vinogradov & Shcheglov 1990, 367-368, et Vinogradov 1994, 67) : selon lui il s’agirait d’un adjectif signifiant “entaillé, creusé dans le rocher”.
- 158 Bujskikh 1998, 68.
- 159 C’est déjà l’objection que se fait à lui-même Latyshev dans son commentaire de *IOSPE* I<sup>2</sup>, 403.
- 160 On se demande ainsi comment les éditrices parviennent à un total de 24,62 ha pour le premier groupe de chiffres relevé à la l. 11 de la face B... Ce n’est pas la seule erreur, puisque à la l. 16 de la face B, le **D** n’est pas censé exister tout seul, mais seulement suivi d’un **P** dans le système relatif aux plèthres pour désigner le chiffre 15 : ce chiffre n’est donc pas calculable, ce qui ne les empêche pas de supposer qu’il y a là 71,17 ha ! Même en supposant une erreur de transcription du **D**, qui pourrait être le dix des *hekatôrygoi*, on aboutit à un total de 21 *hekatôrygoi*, soit 92,61 ha, dans leur propre interprétation de la valeur de cette mesure. Même en inventant toutes les erreurs possibles, il n’y aucun moyen de parvenir au total proposé par elles.
- 161 C’est déjà le sens de la remarque de Vinogradov & Shcheglov 1990, 367.
- 162 Solomonik & Nikolaenko 1995, 195. Ce sens est ici beaucoup plus satisfaisant et intéressant que celui de “parcelle assignée à quelqu’un sur le fonds public”, proposée par Vinogradov & Shcheglov 1990, 366, à partir de la restitution du terme **apoto[ma]**.
- 163 C’est le terme qui est constamment utilisé dans les actes de vente d’Amphipolis, pour ne citer qu’un seul exemple (Hatzopoulos 1991).
- 164 Solomonik & Nikolaenko 1995, 202.
- 165 Vinogradov & Shcheglov 1990, 364.
- 166 DE 13.
- 167 Carter *et al.* 2000, 714.
- 168 Comme le propose sans argument, par exemple Saprykin 1994b, 88.
- 169 DE 10.
- 170 Solomonik 1984.
- 171 Solomonik & Nikolaenko 1995, 207. Le résumé de l’interprétation des deux éditrices, proposé par Saprykin 1994b, 77, constitue un contresens complet, puisque l’auteur pense que les exilés sont les oligarques. Ce contresens est suivi, dans le même paragraphe, de deux autres fautes du même acabit : Saprykin écrit que, selon Solomonik et Nikolaenko, il est question de plèthres sur la face A et d’*hekatôrygoi* sur la face B (!) et, pour finir, que selon elles un *hekatôrygos* équivaut à 100 *orgyai* carrées, alors que les deux épigraphistes s’échinent à montrer qu’il s’agit de 100 *orgyai* au carré... C’est peu dire que cet article, pourtant écrit en russe dans sa version initiale (Solomonik & Nikolaenko 1990), est resté incompris de Saprykin. L’interprétation personnelle proposée par ce dernier (Saprykin 1994b, 78) de l’opération de vente ou d’affermage est trop obscure et contradictoire pour mériter d’être ici rapportée.

- 172 Vinogradov & Shcheglov 1990, 368.
- 173 Paromov 2000, 309.
- 174 Cf. les justes réflexions à ce sujet de Maslennikov & Smekalova 2005, 282-284.
- 175 On emploiera ici encore le terme de parcellaire, mais indifféremment celui de lot ou de parcelle pour désigner les unités de base, car il n'est plus question ici de découpage en unités intermédiaires.
- 176 Cf. la photographie publiée dans Müller *et al.* 1998, 648, fig. 5.
- 177 Paromov 2000, 310.
- 178 Gorlov & Lopanov 1995.
- 179 Paromov 2000, 314.
- 180 Liseckij 1994, 239.
- 181 Garbuzov 2003a pour la première ; cf. désormais aussi Garbuzov *et al.* 2004 (qui utilisent également les images satellitaires, même si rien ne remplace en l'occurrence les photographies aériennes) et Garbuzov 2005, 2007 et 2008. On s'abstiendra cependant d'évoquer les considérations proposées dans Garbuzov 2005, où l'auteur identifie désormais, dans la chaîne centrale de la partie sud de Taman' (collines de Chirkova et de Bliznecy), des parcellaires antiques qui tiennent franchement de la fiction. Outre le fait qu'il s'agit de lignes et non de véritables parcelles, on se demande pourquoi les habitants des cités alentour seraient allés implanter des parcellaires à 150 m d'altitude, parfois sur des pentes jugées par l'auteur lui-même parmi les plus abruptes de la péninsule, et à distance des sites ruraux antiques (contrairement aux affirmations de la p. 104 sur la localisation de ces derniers), plutôt qu'en plaine et non loin des centres urbains. Les bandes observées sur la colline de Chirkova sont, à mon sens, trop bien conservées et trop visibles sur la photographie aérienne pour ne pas être modernes : certes, on trouve cinq kourganes implantés en lisière, mais leur présence n'a rien d'étonnant et l'observation de la photo montre qu'ils ont été en quelque sorte évités (plutôt que l'inverse) par ces fameuses bandes. Celles-ci, délimitées par des levées de terre, comportent en leur centre des fossés étroits et l'ensemble fait penser, d'une manière ou d'une autre, à un système d'adduction d'eau, ce d'autant plus que le plateau se trouve à la convergence de toute une série de talwegs. Le problème, lorsque l'on cherche des parcellaires, est que l'on finit par en trouver partout.
- 182 Garbuzov 2003a et, pour le seul système S1, Garbuzov *et al.* 2004.
- 183 Et non 6-8 m, comme l'écrit l'auteur par erreur (Garbuzov 2003a, 64).
- 184 Garbuzov *et al.* 2004, 100-101 et fig. 14.
- 185 Liseckij 1994, 242.
- 186 Paromov 2000, 315, fig. 2.
- 187 Garbuzov *et al.* 2004, 101.
- 188 Garbuzov *et al.* 2004, 105.
- 189 Garbuzov *et al.* 2004, 104.
- 190 Garbuzov *et al.* 2004, 101.
- 191 Paromov 2000, 314. Cela relativise le caractère "inédit" autoproclamé des observations de Garbuzov 2003a, 62.
- 192 Garbuzov 2003b, pour la distribution spatiale de ces forteresses.
- 193 Kruglikova 1975, 54-57. Il faut regretter que les travaux de Maslennikov (en particulier Maslennikov 1998a) n'aient guère fait progresser la réflexion dans ce domaine-là : l'auteur s'intéresse d'abord et avant tout aux fouilles de bâtiments et à la typologie de ces derniers.
- 194 Kruglikova 1975, 55-57.
- 195 Kruglikova 1975, 130-131 et Zin'ko 2003, 237-238.
- 196 Zin'ko 2003, 237-238.
- 197 Müller 2000, 724 : la photographie, fig. 22, laisse deviner des murs ou des levées de terre.
- 198 Chendev & Kulikov 2004, 45-46.
- 199 Chendev & Kulikov 2004, 47.
- 200 Alcock *et al.* 1994, 143-145.
- 201 Chendev & Kulikov 2004, 53.
- 202 Maslennikov & Smekalova 2005 et, surtout, Smekalova & Smekalov 2006 avec de bonnes illustrations. Smekalova 2006 livre une analyse comparée des parcellaires orthogonaux du Bosphore européen et de la presqu'île de Tarkhankut et Smekalova 2008b pour les relations entre ces parcellaires et les conditions environnementales.
- 203 Smekalova & Smekalov 2006, 211-212.
- 204 Plutôt que 2800, comme suggéré par Smekalova & Smekalov 2006, 215.

- 205 Smekalova & Smekalov 2006, 217-222.
- 206 Il n'est malgré tout nulle part question de mesures précises des lots à partir des photographies aériennes.
- 207 Cette zone, augmentée d'un prolongement oriental jusqu'au cap Tarkhan, fait l'objet de l'article de Smekalova 2007, qui rappelle encore une fois que les longues parcelles observées le long des rivages de l'Azov ne sont pas des parcelles de propriété, mais d'exploitation, en rapport avec la configuration géologique particulière de cette micro-région.
- 208 Certains géologues attribuent cependant à ces levées une origine plus naturelle qu'anthropique, au sens où elles résulteraient de l'érosion du sol : Maslennikov & Smekalova 2005, 288 et Smekalova & Smekalov 2006, 225 : "paradoxically enough, the earthen banks that undoubtedly resulted from cultivating the land on the hill slopes cannot be considered fruits of human labour".
- 209 Maslennikov & Smekalova 2005.
- 210 Chendev & Kulikov 2004, 45-46.
- 211 L'article de Smekalov 2007, consacré à une analyse spatiale comparative des lignes de parcellisation et de l'implantation et des structures de sites dans la partie orientale de la presqu'île de Kerch, souffre du même défaut, au point de rendre illisibles, pour ne pas dire, fausses, les observations proposées.
- 212 Pour reprendre les réflexions de Chouquer 2000.
- 213 Smekalova 2006, 217.
- 214 Ce paragraphe reprend et prolonge les réflexions de Müller 2006.
- 215 Sur ces co-régences complexes, cf. en dernier lieu Zavojkin 2006.
- 216 Archibald 1998, 103 ; 2002b, 59-63 ; 2004, 4.
- 217 Pippidi 1975a, 70-71.
- 218 Cf. le chapitre consacré à la formation territoriale du Bosphore.
- 219 Polyæn. 8.55.
- 220 Des tuiles de la première moitié du IV<sup>e</sup> s. a.C. portent du reste le nom de Gorgippos : cf. Anokhin 1999, 191, n°24 (daté des années 390-380 par l'auteur, alors que l'on attend ce genre de timbres plutôt après la refondation de Gorgippia, soit à une date postérieure au deuxième quart du IV<sup>e</sup> s.) Les timbres portant l'abréviation **GOR** appartiennent à une série (de Gorgias) désormais datée du règne de Spartokos III (304/3-284/3), cf. Anokhin 1999, 203. Cf. aussi Alekseeva 1997, 38-39, qui identifie, à tort selon moi, le Gorgippos fils de Leukôn avec son homonyme fils de Pairisadès I, mentionné dans le *Contre Démosthène*, 43, de Dinarque : *contra* l'analyse très convaincante de Heinen 1996.
- 221 Str. 7.4.4, à propos de la *chôra* située entre Théodosia et Panticapée.
- 222 Saprykin 2001, 657-658 et 2003a, 29.
- 223 Hind 1994a, 497.
- 224 *Trapézitique*, 3-4.
- 225 Le tonnage d'un navire moyen était d'env. 3000 médimnes, cf. Bresson 2000, 278, n. 66.
- 226 On trouve un Callatien dans une inscription de Panticapée : *CIRB* 252 (seconde moitié du III<sup>e</sup>/début du IV<sup>e</sup> s. a.C. d'après la graphie), mais rien ne prouve que Psoa n'était pas dans le Bosphore asiatique. Selon Saprykin 2000, 1/ Psoa n'existe pas ; 2/ il n'est pas question de clérouchie ; 3/ il n'y a pas de terre royale, donc le roi a installé ces Callatiens sur une terre civique, probablement celle de Panticapée et plus probablement à proximité de Nymphaion et d'Akra, car une inscription récemment publiée de Dionysopolis datant du I<sup>er</sup> siècle mentionne ces deux noms à propos de la *chôra* de Callatis, noms qui pourraient avoir été donnés à ces établissements après le retour dans leur patrie des Callatiens exilés. Il faut donc, selon lui, restituer dans Diod. 20.25, au lieu de **Youn kai; thn cwran**, "**Pantikapai; thn cwran**". La restitution paraît sujette à caution, mais le rapprochement avec l'inscription de Dionysopolis est intéressant et peut, en effet, aider à situer géographiquement l'installation des Callatiens.
- 227 On trouve la même interprétation chez Avram 2001, 616.
- 228 Jos., *Ant. Jud.*, 12.147-153. Cf. Cohen 1995, 212-213.
- 229 DE 7.
- 230 Maslennikov 1998a, 46-66.
- 231 Cf. Müller 2000, 717-719.
- 232 Vinokurov 1998.
- 233 Saprykin 2001, 657-658.
- 234 *Contre Leptine*, 31.
- 235 Affirmer, en revanche, que Leukôn est le "maître du Pont", entendu comme "the Black Sea as a whole", comme le fait Braund 2007, 60, est une aberration, même si la chose est comprise uniquement comme une sorte de revendication d'un individu puissant. Ce n'est ni le propos de Démosthène, ni la réalité historique.

- 236 Certains timbres portant des noms de particuliers témoigneraient, selon Anokhin 1999, 204, de ce que ceux-ci avaient obtenu du roi un droit de production assorti de conditions spécifiques et pour une durée déterminée.
- 237 Anokhin 1999, 188-209 et, pour la reprise complète du dossier sous l'angle de la chronologie et des noms dynastiques, Zavoïkin 2006, 243-250. Cf. pour des parallèles exacts en Macédoine : *SEG* 43, 444 (Pella, III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. a.C.) ; 45, 726 (série macédonienne des III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. a.C.) ; 48, 843 (Stagire, début de l'époque hellénistique) et 862 (Thessalonique, fin du IV<sup>e</sup> s. a.C.) ; 49, 795 (Skydra, fin du III<sup>e</sup> s. a.C.) ; 51, 906 (Vergina, 330-250 a.C.) et 52, 588 (Akanthos, époque hellénistique).
- 238 Le premier souverain dont les sources attestent qu'il prélevait un *phoros* sur les habitants du Bosphore (Strabon 7.4.6) est Mithridate VI (Saprykin 2000-2001, 96). Et ce n'est qu'à partir du I<sup>er</sup> s. p.C. que nous disposons d'informations solides sur l'organisation des finances royales du Bosphore : cf. Boltunova 1968 et 1971, qui évoque en particulier les **feïškoi**, bureaux du fisc chargés d'engranger les revenus perçus en argent ou en nature, attestés dans une inscription du milieu du II<sup>e</sup> s. p.C.
- 239 DE 8.
- 240 [Arist.], *Oec.*, 2.26 (Kotys) et Polyæn. 7.32 (Kersobleptès).
- 241 Je ne reviens pas sur ce point déjà évoqué dans le chapitre 3 à propos des conséquences de la présence pontique sur les cités bosporanes.
- 242 Selon Saprykin 1991a, 196. Cf. également Saprykin & Maslennikov 1996, 3.
- 243 Ainsi Saprykin & Maslennikov 1996, 1-9.
- 244 *CIRB* 1115 : Gorgippia, 93/94-123/124 p.C. Cf. Alekseeva 1997, 62.
- 245 *CIRB* 982 : Phanagorie, 130 p.C.
- 246 Par ex. *CIRB* 36 : Panticapée, datée dans les années 270 p.C.
- 247 Saprykin & Maslennikov 1996, 3-6 et Maslennikov 1998a, 216-230.
- 248 Sokol'skij 1976.
- 249 Shishkin 1982.
- 250 Shishkin 1982, 240, avec le schéma 4, p. 241.
- 251 Liseckij 1994, 239.
- 252 Si tant est qu'il faille lui attribuer une date en l'absence totale de preuves.
- 253 Liseckij 1994, 239.
- 254 Kryzhič'kij *et al.* 1999, qui comporte d'utiles résumés sur les différentes étapes d'occupation de la *chôra*, mais absolument aucune mention d'éventuels parcellaires.
- 255 Dubois 1996, n°5.
- 256 Vinogradov 1981a, 86-87.
- 257 Kryzhič'kij *et al.* 1999, 117.
- 258 Karjaka 2008. On trouve des réflexions similaires, élaborées à partir des mêmes données, dans Garbuzov 2008, 156, fig. 6.
- 259 Wąsowicz 1999a, 256. On trouve également des traces de ce type de raisonnement dans un article aussi récent que celui de Carter *et al.* 2004, 128 : "it would appear that colonies whose origins can be traced back to the Peloponnesos favored the geometric division of the land".
- 260 À propos d'Olbia, Wąsowicz 1975, 84 et 130-132, considère qu'en termes de développement de l'espace, le territoire de la cité forme une série de triangles pour ainsi dire emboîtés, depuis le triangle urbain jusqu'au triangle de la *chôra*, en passant par celui de la nécropole. Pourtant, on l'a vu, la géométrie de la *chôra* ne saute pas aux yeux, lorsque l'on regarde la carte (par ex. Brunet 1999, 276) : l'idée d'une géométrie de l'espace vient ici d'un désir d'identifier un système "conforme à la mentalité grecque" (p. 131) et, sans doute, de trouver des liens plus ou moins obviés avec la métropole milésienne.
- 261 Morel 2001, 826.
- 262 Sur cette question, cf. Müller 2007b et, infra, le chapitre 7 relatif aux populations locales.
- 263 Chouquer 1995, 27 et 2000, 138-142.
- 264 Chouquer 1995, 24 et Leveau 2000, 558-559.
- 265 Watteaux 2003, 201-206.
- 266 Watteaux 2003, 206.
- 267 Sur cette notion, cf. Leveau 2000, 556.

## Notes du chapitre 6

- 1 Ainsi Rostovcev 1930, 573, où Olbia est considérée comme un lieu de redistribution du grain scythe.
- 2 Shcheglov 1990, qui constitue un excellent rappel historiographique des positions antérieures sur la “colonisation commerciale” en particulier depuis les travaux de Blavatskij 1953b et de Brashchinskij 1963.
- 3 Thphr., *HP*, 8.4.5-6 : **koufotato~ nen ouh, wj aplw~ eipein, puroz ojpontikov.**
- 4 Pour la définition, cf. Amouretti 1986, 39.
- 5 Amouretti 1986, 39 et 282.
- 6 Kruglikova 1975, 180-187.
- 7 Ainsi, Janushevich 1976 et 1986.
- 8 Pashkevich 2001. On notera incidemment que, même si les missions archéologiques comportent aujourd’hui souvent une composante paléobotanique, il n’existe guère d’équivalent occidental d’études aussi systématiques pour les périodes historiques, en-dehors de celles menées à Métaponte : Carter 2005, 23-25. Il faut regretter, cependant, le caractère encore imprécis des données fournies pour le site italien (cf. la table p. 25), qui ne permettent guère de comparaison avec le Pont Nord.
- 9 Les échantillons contiennent systématiquement une part stable (de 1 à 5 %, rarement davantage) de légumineuses, que nous laisserons ici de côté.
- 10 Pashkevich 2001, qui constitue une très utile synthèse des données disponibles surtout pour cette cité, même si elle procède à des comparaisons avec des sites chersonésiens et bosporans. On se méfiera cependant de la mauvaise concordance des données entre le texte et les “camemberts” statistiques, qui se contredisent parfois, sans qu’il soit toujours possible de corriger soi-même l’erreur.
- 11 Janushevich & Nikolaenko 1979.
- 12 Kutajsov 2001a et Stolba 2005c.
- 13 Gavrilov & Pashkevich 2003.
- 14 Lebedeva 1994. On regrettera le faible nombre de données récentes pour le Bosphore cimmérien.
- 15 Pashkevich 2001, 515-516.
- 16 Les deux autres secteurs récemment fouillés (T-3 et n°25) ont produit du matériel des <sup>vi</sup><sup>e</sup> et <sup>v</sup><sup>e</sup> s. a.C. pour l’un, des <sup>iv</sup><sup>e</sup>-<sup>iv</sup><sup>e</sup> s. p.C. pour l’autre.
- 17 Pashkevich 2001, 524.
- 18 Kutajsov 2006, 141.
- 19 Kutajsov 2004, 15-22.
- 20 Hannestad *et al.* 2002, 327-331 et Stolba 2005c, 307.
- 21 Gavrilov & Pashkevich 2003 et Gavrilov 2004, 104-105.
- 22 Sur la difficulté du stockage, cf. Amouretti 1986, 71-73 et Gallant 1991, 97-98.
- 23 Hdt. 4.17.
- 24 Shcheglov 1990, 148.
- 25 Sur cette géographie mentale, cf. Müller 2007b et 2009, 99.
- 26 Pour les périodes hautes (<sup>vi</sup><sup>e</sup>-<sup>v</sup><sup>e</sup> s. a.C.), la *kriothè* est par ailleurs dominante sur les sites grecs eux-mêmes (Hermonassa, Kozyrka 9 sur le territoire d’Olbia).
- 27 Pashkevich 2001, 526-527.
- 28 Souvent confondu avec l’épeautre : Amouretti 1986, 36 et 282.
- 29 Gavrilov & Pashkevich 2003, 64-65.
- 30 Lebedeva 1994, 110.
- 31 Pashkevich 2001, 539-540.
- 32 V. F. Stolba (communication orale) me signale cependant la présence endémique de *tr. aestiv.* en Transcaucasie, ainsi que dans le sud de l’Ukraine dès le Néolithique et l’âge du Bronze.
- 33 Le cas de Myrmekion (deuxième moitié du <sup>vi</sup><sup>e</sup> s. a.C.), dans le Bosphore, est plus contrasté, même si l’orge y atteint malgré tout presque 40 %. Mais une fosse d’Hermonassa du <sup>vi</sup><sup>e</sup> s. a. livré une écrasante majorité d’orge : Pashkevich 2001, 521-523.
- 34 Cf., pour une vue d’ensemble des conditions paléogéographiques du Pont Nord, Vinokurov 2004.
- 35 Stolba 2005c, 300.
- 36 Hdt. 4.28, sur le Bosphore gelé.

- 37 Stolba 2005c, 309.
- 38 Il convient donc de nuancer les propos de Garnsey 1996, 40, qui, dans son analyse des risques de disette dans le Pont Nord, ne prend pas en compte l'évolution du climat entre l'époque classique et le III<sup>e</sup> s. a.C. et considère, en se fondant sur des données modernes relatives à la ville d'Odessa, que les cités grecques n'étaient pas en mesure de produire elles-mêmes le blé qu'elles exportaient.
- 39 Pashkevich 2001, 534-535. On se reportera à Amouretti 1986, 283, pour une description de l'action des légumineuses sur les sols.
- 40 Selon le texte et la traduction de Baladié 1989, dans la CUF.
- 41 Guiraud 1893, 554 et Blavatskij 1953b, 158, repris par Gajdukevich 1971, 113-114.
- 42 Jardé 1910.
- 43 Jardé 1910, 373, n. 10.
- 44 Garnsey 1992, 148, propose un taux d'ensemencement de 130 kg (= 1,66 hl)/ha et un taux de rendement récolte/semence de 4,8 : 1 pour le blé.
- 45 On se reportera aux réflexions éclairantes de Gallant 1991, 46-49, sur la variabilité du taux d'ensemencement, l'un des éléments de flexibilité sur lequel jouait le paysan dans l'antiquité pour ajuster sa production en fonction de l'humidité, de la quantité de semences disponible, de la main d'œuvre disponible, du nombre de bouches à nourrir, bref de l'ensemble des paramètres à prendre en compte.
- 46 Garnsey 1992, 152.
- 47 Cf. Gallant 1991, 46-49.
- 48 Sallares 1991, 376-379.
- 49 Comme le fait, à très juste titre, Bresson 2007a, 61, qui a raison de prendre au sérieux le propos de Strabon, mais peut-être tort d'établir implicitement une équivalence entre rendement récolte/semence et rendement récolte/ha : on s'aperçoit, en effet, rapidement que le premier taux, même ramené à 9/10 : 1 (en moyenne), est ensuite relayé par un rendement évalué à 1260 kg/ha (p. 65).
- 50 Je donne ici, pour la commodité du lecteur, à la fois les chiffres en hl et en kg (sur la base d'1 hl = 78 kg).
- 51 Blavatskij 1953b, 158.
- 52 Guiraud 1893, 554.
- 53 Blavatskij 1953b, 173-180.
- 54 *Contre Leptine*, 32.
- 55 Le chiffre est calculé par Kuznecov 2000, 112, d'après les données proposées par Blavatskij, puisque ce dernier ne le fournit pas.
- 56 Telle est également, pour Théodosia, la démarche de Gavrilov & Pashkevich 2003, 65.
- 57 Kryzhic'kij & Shcheglov 1991, 52 et n. 19.
- 58 Cf. Kutajsov 2001b, 257 et 2004, 31-33.
- 59 Kutajsov 2004, 32-33 : le taux moyen de rendement, en Crimée, entre 1899 et 1912 fut ainsi de 698 kg/ha ; par ailleurs, entre 1882 et 1929, le rendement n'a atteint qu'une seule fois 1441 kg/ha et cinq fois plus de 1000 kg. Les chiffres donnés par Kutajsov 2006, 144 en hl sont faux et résultent d'une équivalence erronée entre hl et *centner* russe, c'est-à-dire quintal ou 100 kg. Les Russes utilisent traditionnellement un système relatif au poids (d'où le quintal) et non au volume (comme l'hl). Une série d'erreurs de ce type dans les publications russes traduites en anglais m'avait conduite à mon tour à considérer le *centner* comme un hl : ainsi, quelques lignes sont à rectifier dans Müller 2006, 177, à propos des chiffres de Gorlov et Lopanov. C'est chose faite ici même dans la suite du propos.
- 60 Gavrilov 2004, 108.
- 61 Kuznecov 2000, 113 : malheureusement, l'auteur ne fournit pas de justification pour son point de vue.
- 62 Gorlov & Lopanov 1995. Gorlov 2007, 96-97 rappelle également, à propos du territoire de Phanagorie, les modifications entraînées dans l'exploitation des terres par le rattachement de la cité au royaume spartocide.
- 63 Le chiffre de départ est déjà très élevé et s'appuie sur les statistiques des précipitations actuelles (région relativement humide entre décembre et juillet), dont les auteurs de l'article supposent qu'elles sont comparables à celles de l'Antiquité.
- 64 Bresson 2007a, 65.
- 65 Je serai donc ici plus audacieuse que je ne l'ai été antérieurement (Müller 2006, 177), où je ne comptais que 8 hl/ha en moyenne, ce qui me paraît aujourd'hui insuffisant, dans la mesure où un tel rendement ne se différencie pas suffisamment des évaluations proposées ailleurs pour des terres notoirement moins fertiles : la mer Noire n'est pas la mer Égée.
- 66 Tel est le titre de Hansen 2006.

- 67 Beloch 1886.
- 68 Ruschenbusch 1983 et 1984.
- 69 Corvisier & Suder 2000.
- 70 Hansen 2006, 15-34.
- 71 Hansen 2006, 1.
- 72 Hansen 2006, 26.
- 73 Hansen 2006, 31-32.
- 74 Hansen 2006, 26-27.
- 75 Hansen 2006, 105. Ce chiffre est maintenu dans la récente étude du plan de la ville menée par Bujskikh & Zolotarev 2002, 277. On notera que la superficie de la ville *intra muros*, si le plan fourni par les archéologues (p. 298) n'est pas totalement aberrant, est plus proche de 36 ha que de 29, mais il faut concéder qu'une partie de cet espace est trop en pente pour être occupée par des bâtiments.
- 76 Shcheglov 1992, 250.
- 77 Hansen 2006, 23-24.
- 78 Bujskikh & Zolotarev 2002, 301.
- 79 Bujskikh & Zolotarev 2002, 301.
- 80 Comme on l'a déjà vu dans le deuxième chapitre, à propos du parcellaire rural comparé à la trame urbaine.
- 81 Shcheglov 1978, 80 donne le chiffre de 8 à 10 000 habitants pour le centre urbain, qui repose sur l'évaluation de la superficie et de la densité de l'habitat.
- 82 Hansen 2006, 102. Le chiffre précis est 5,3 ha : Kutajsov 1990, 125.
- 83 Stolba 2005c, 312, n. 10 ; Kutajsov 2004, 37 et 2006, 144.
- 84 Stolba 2005c, 300-301.
- 85 Kutajsov 2001a, 137.
- 86 Hansen & Nielsen 2004.
- 87 Hansen 2006, 105 et Hansen & Nielsen 2004, 939 : le chiffre est emprunté à Kryzhič'kij 1979, 122 (également Vinogradov & Kryzhič'kij 1995, 33 ; Kryzhič'kij 1997, 104 et Kryzhič'kij *et al.* 2003, 390, où il apparaît que ce chiffre inclut les secteurs de la ville aujourd'hui disparus, comme la frange littorale submergée dans la ville basse). Hansen (2006, 105) – une erreur parmi d'autres – suppose qu'il s'agit de la superficie habitée, alors qu'il s'agit de la superficie totale, construite ou non, comme on le constate en se reportant aux publications originales.
- 88 Selon le principe énoncé par Hansen 2006, 22, selon lequel seul un tiers de la superficie urbaine serait occupé par des habitations dans les cités de catégorie 5.
- 89 Kryzhič'kij 1997, 104 et Kryzhič'kij & Bujskikh 1999, 276.
- 90 Kryzhič'kij *et al.* 1989, 36, où la population rurale des VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. a.C. est comprise dans une fourchette de 10 000 à 16 000 habitants, qui résulte cependant d'un calcul pas totalement juste : il s'agit en fait de chiffres minimaux, les évaluations maximales n'ayant pas été prises en compte. Peu importe en l'occurrence.
- 91 Kryzhič'kij *et al.* 1989, 150.
- 92 Kryzhič'kij & Shcheglov 1991, 54, n. 28.
- 93 Même si l'on peut objecter bien sûr que la "manière d'habiter" le territoire à Chersonèse n'est pas nécessairement la même que dans les autres États du Pont Nord, et que les fermes de la première constituent une base de calcul certainement plus solide que des sites ruraux sans habitat identifiable.
- 94 Bujskikh & Zolotarev 2002, 298.
- 95 Cette densité ne semble pas affecter la *chôra*, où le calcul, lorsqu'il est explicite, paraît plus raisonnable : ainsi, à titre de comparaison, Kryzhič'kij *et al.* 1989, 36, avancent, pour l'époque archaïque et la haute époque classique, le chiffre de 10 à 18 personnes par "ferme" de 2000 m<sup>2</sup>, soit de 50 à 90 personnes/ha.
- 96 Cf. la comparaison des superficies chez Hansen 2006, 49.
- 97 Bujskikh & Zolotarev 2002, 301.
- 98 Stolba 2005c, 312, n. 10.
- 99 Rogov 1996, 80-83.
- 100 Gallant 1991, 11-33.
- 101 Hansen 2006, 52-60 : le schéma de la p. 60 est, à cet égard, très parlant, puisque la maisonnée considérée compte au total 9 personnes, dont parfois 5 ou 7, mais généralement 6 sont vivantes simultanément.
- 102 Diod. 20.22.

- 103 Hansen 2006, 114.
- 104 Kryzhic'kij & Shcheglov 1991, 54, n. 30.
- 105 Gavrilov 2006, 253, qui avance de manière erronée le chiffre de 5 à 20 ha, en citant Kryzhic'kij & Shcheglov 1991, 54, n. 30 : il faut corriger le 5 en 15. On ne retiendra pas le chiffre de 30 à 40 ha, fondé sur une évaluation encore plus ancienne et non justifiée. En comptant 12 ha (60 % de 20 ha) de superficie urbaine habitée, on obtient une population citadine parfaitement théorique d'un peu moins de 2000 habitants.
- 106 Müller 2006, 178 : le chiffre de 150 000 résultait là d'un calcul fondé sur une évaluation du nombre de parcelles possibles converti en nombre d'habitants, qui ne me paraît plus justifié aujourd'hui. De même, l'hypothèse de Blavatskij 1953b, 178, qui retient une population de 150 à 200 000 personnes parmi lesquels 50 000 citadins et dont l'évaluation repose sur le calcul de la force de production de la main d'œuvre, court également le danger de la surévaluation.
- 107 Hind 1994a, 476-477. La fourchette proposée par Kuznecov 2000, 113, soit 100 000 à 200 000 personnes, outre qu'elle est trop large, ne repose sur aucune évaluation précise et ne sert donc à rien.
- 108 Kryzhic'kij & Shcheglov 1991, 54.
- 109 Kruglikova 1975, 84, qui raisonne à partir des fouilles du site d'Andreevka Juzhnaja, où il n'y aurait, au IV<sup>e</sup> s. a.C., pas plus de huit maisons abritant quatre ou cinq adultes au maximum, soit un total de 40 à 50 habitants, et Maslennikov 1995, 65. On soulignera malgré tout que Kruglikova ne se livre dans ces pages à aucune extrapolation particulière !
- 110 Maslennikov 1995, 64-65.
- 111 Gavrilov & Pashkevich 2003, 65 et Gavrilov 2004, 107-108.
- 112 L'éventail des aires de dispersion du matériel est évalué, par Gavrilov 2006, 256, entre 0,42 et 10 ha, ce qui donne lieu à deux catégories assez peu convaincantes : les sites de 0,5 ha ou moins ; les sites de 1 à 10 ha !
- 113 Petrova 2000, 82. Pourtant, les 60 sites recensés sont éparpillés sur une superficie bien plus importante que ces 500 km<sup>2</sup>.
- 114 *HP*, 8.4.6.
- 115 Gallant 1991, 56.
- 116 Sallares 1991, 327.
- 117 Kutajsov 2004, 30, propose même pour Kerkinitis et sa *chôra* un assolement triennal à partir de la seconde moitié du v<sup>e</sup> s., avec rotation des cultures selon l'ordre suivant : jachère, blé, orge. Ce système, si rationnel soit-il comme le souligne son auteur, reste purement hypothétique.
- 118 C'est le chiffre donné par Shcheglov et qui est encore retenu aujourd'hui. Ainsi Kryzhic'kij & Shcheglov 1991, 54 : les 300 km<sup>2</sup> y sont considérés comme entièrement cultivés en céréales, ce qui ne peut être le cas.
- 119 Vinogradov & Shcheglov 1990, 332 et Shcheglov 1992, 259.
- 120 Stolba 2005c, 300.
- 121 Stolba 2005c, 300, a bien montré que les propositions de Shcheglov étaient largement surévaluées, mais il a peut-être, à l'inverse, minimisé le rendement possible en retenant un taux de seulement 8 hl/ha.
- 122 Si l'on compte 31,6 kg par médimne de blé au lieu de 40, comme le fait Stroud 1998, 55, à propos des l. 21-25 de la *grain-tax law* de 374/3 a.C., interprétation qui sur ce point précis ne va pas, malgré tout, sans poser de grosses difficultés.
- 123 C'est la moyenne que propose, pour la consommation totale annuelle de céréales, Garnsey 1996, 146, dont tout le propos tend à démontrer qu'Athènes était moins dépendante à l'égard des exportations que ne le pensaient ses prédécesseurs. Foxhall & Forbes 1982, 71-72, parviennent à deux *maxima* différents : 212 ou 237 kg/an. Whitby 1998, 118, n. 29, retient en définitive une fourchette comprise entre 210 et 250 kg et Rosivach 2000, 32-33, 236 kg. Même chiffre chez Kuznecov 2000, 114, qui se contente de reprendre Foxhall & Forbes 1982, 72. En réalité, comme le rappelle bien von Reden 2007, 403-404, la consommation de céréales se partage entre blé et orge et doit tendre à l'équilibre, entre 150 et 230 kg par an et par personne pour l'un et l'autre produit, une fois intégrés l'ensemble des paramètres, tels l'âge, le sexe et la condition socio-économique. On conservera donc ici le chiffre de 175 kg comme quantité maximale de blé consommé, en supposant que le reste de l'apport en céréales était fait d'orge.
- 124 Kryzhic'kij & Bujskikh 1999, 276, qui se contentent en fait de renvoyer à Kryzhic'kij & Shcheglov 1991, 54.
- 125 Müller 2006, 176-178.
- 126 Kuznecov 2000.
- 127 Ainsi du chiffre de population compris entre 100 000 et 200 000 personnes, de la surface emblavée qui oscille entre 1000 et 2100 km<sup>2</sup>, ou encore, par voie de conséquence, de la production potentielle qui va d'un "déficit" de 19 400 t. à un surplus de 49 800 t. selon la combinaison des paramètres. Même le chiffre moyen avancé, de 5000 à 30 000 t., est situé dans une fourchette trop large. En quelque sorte, l'auteur n'a aucune chance de se tromper, au sens où toutes

- les hypothèses possibles sont comprises dans ces chiffres, mais inversement ceux-ci perdent entièrement leur intérêt heuristique. Il faut savoir choisir entre les cas de figure.
- 128 *Contre Leptine*, 31. À vrai dire, le contexte même du discours rend à peu près impossible l'idée que "le Pont" pourrait renvoyer à d'autres États que le Bosphore : Démosthène illustre sa phrase sur le Pont par une explication qui renvoie exclusivement à Leukôn et à son royaume. Et si l'on balaise l'argument en considérant le propos de l'auteur comme purement rhétorique, alors il faut se passer entièrement de son témoignage.
- 129 L'opération n'a rien de ponctuel, comme l'indique l'usage du présent dans la phrase (*Contre Leptine*, 32) : **aiJtoimun par' ekeinou deur' afiknoumenai sitou muriade~ peri;tettarakont' eijin**. Cf. les justes remarques de Moreno 2007a, 32, n. 185. Il est évident que l'auteur aurait utilisé l'aoriste, s'il s'était agi d'un cas exceptionnel.
- 130 S'il n'y a pas lieu de douter de ce chiffre, il est difficile de le comparer, comme le fait Braund 2007, 61, à celui des 180 000 médimnes de grain que verserait annuellement le Bosphore à Mithridate VI à titre de tribut selon Strabon (7.4.6).
- 131 Bresson 2007a, 65.
- 132 Contrairement à ce que laisse entendre Braund 2007, 52-53, qui tente de minimiser les exportations bosporanes d'époque classique et, de ce fait, réhabilite pour ainsi dire celles des voisins ! J'estime peu convaincants les "arguments" qui consistent à tenter d'établir de gré ou de force, un lien entre Athènes et Chersonèse : les Héracléotes du Pont installés en Attique seraient, à cause des relations entre la métropole et la colonie, les convoyeurs du blé local (en l'absence des Chersonésitains eux-mêmes) et la pièce d'Euripide, *Iphigénie en Tauride*, produite vers 412 a.C. témoignerait d'un intérêt nouveau non seulement pour le Pont Nord, mais aussi et surtout pour la région de Chersonèse, à cause des importations de blé...
- 133 Uguzzoni & Ghinatti 1968.
- 134 DE 10.
- 135 Cf. Stolba 2005c, 312, n. 16 avec la bibliographie antérieure.
- 136 Dem., *Contre Phormion*, 37 ; *Contre Lacritos*, 50.
- 137 *IG XII 6*, 172. Cette "loi" était destinée à créer un fonds permanent devant permettre des distributions gratuites et régulières de grain aux citoyens. Pour la date du document, cf. Tracy 1990.
- 138 À cet égard, le graffito DE 6, qui évoque sous une forme particulièrement absconse ce qui pourrait être le prix du médimne de blé, n'est guère informatif, car les commentateurs ne sont pas d'accord sur la valeur du *trihémiekton* et aboutissent à un prix au médimne compris entre 7 et 9,25 dr., ce qui dans tous les cas paraît très élevé pour le lieu de production.
- 139 Dem., *Contre Phormion*, 39. Le personnage nommé Chrysispos et son associé y vendent leur blé au prix de 5 drachmes, alors que le marché était monté jusqu'à 16 drachmes : Migeotte 1997, 38. Rosivach 2000, 53-54, considère à juste titre que ce prix de 5 dr. ne peut pas résulter d'une "simple coïncidence", mais doit représenter le prix "normal", antérieur à l'inflation. Sur la question du prix du blé, on se reportera aux réflexions essentielles de Bresson 2000, 286.
- 140 "Loi" de Samos sur le grain (*IG XII 6*, 172) : le prix que devaient payer les préposés au grain pour les céréales de la terre sacrée de l'Anaia était un prix plancher, fixé par le Peuple, de cinq drachmes et deux oboles (l. 25-27) : cf. Migeotte 1991, 28.
- 141 Reger 1994, 307. Sur le prix du blé en général à l'époque hellénistique, cf. Reger 2007a, 469.
- 142 Comme le fait Migeotte 1984, 136.
- 143 Ce nouveau poids du médimne, prouvé par la *grain-tax law* de 374/3 a.C. rend la chénice plus apte à représenter réellement la ration quotidienne que lorsque le médimne était évalué à quelque 40 kg : ainsi, les calculs de Foxhall & Forbes 1982 considéraient la chénice comme une ration maximale a priori trop importante pour les besoins caloriques de l'individu moyen. Cf. les chiffres donnés par Moreno 2007a, 325.
- 144 Sur ce terme et pour des parallèles, en particulier chez Philon de Byzance vers 225 a.C. : cf. Amouretti 1986, 72-73.
- 145 DE 22. Cf. Vinogradov 1989, 204-205.
- 146 Cf. la reproduction de l'image sur la couverture du présent ouvrage.
- 147 Le cas le plus fragrant est sans doute celui de Braund 2002a, 208-209 (époque hellénistique), ou encore Braund 2007 (époque classique).
- 148 Pashkevich 2001, 535-536.
- 149 Lejpuns'kaja 1999, 232-233.

- 150 On pense notamment à la synthèse de Vinokurov 1999, à laquelle il convient désormais de se reporter pour les descriptions précises des dispositifs de vinification : on verra plus loin, cependant, qu'il faut lire avec circonspection le chapitre relatif à la place de la production de vin dans l'économie bosporane aux p. 91-106.
- 151 *Contre Lacritos*, 35.
- 152 Rostovcev 1912, 12, n. 1.
- 153 Blavatskij 1953b, 86-87.
- 154 Ainsi chez Sokol'skij 1970, 92 et Kruglikova 1975, 99-102.
- 155 Gajdukevich 1971, 120.
- 156 Sur ces conditions naturelles en rapport avec le développement de la viticulture dans le Pont Nord, cf. Vinokurov 2004.
- 157 Vinokurov 1999, 84-85.
- 158 Vinokurov 1999, 85.
- 159 Pashkevich 2001, 522.
- 160 Savvonidi 1993, 229 et Vinokurov 1999, 122 (*s.v.* Nymphaion, n°1 et 2).
- 161 Waşowicz 1994a, 227-228 et Vinokurov 1999, 94. Pour une analyse récente et détaillée des structures découvertes à Baklan'ja Skala et Pustynnyj Bereg 2, cf. Vinokurov et Maslennikov 2008.
- 162 Le nombre général de structures proposé par Savvonidi 1993, 233 est désormais caduc. Il convient de le remplacer par les tableaux de Vinokurov 1999, 122-136 qui comptent au moins 120 installations, dont 80 sont correctement, voire bien conservées.
- 163 En témoigne le schéma chronologique proposé par Vinokurov 1999, 24, fig. 20, où l'on voit bien le passage progressif de structures simples pourvues d'un seul réservoir à la haute époque hellénistique à des structures complexes, comportant jusqu'à huit réservoirs à Tiritaka à une époque bien plus tardive (III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. p.C.). Le plus récent de ces dispositifs a été retrouvé à Il'ichevka, au nord de la péninsule de Taman'. Pour les tâtonnements et les constants progrès techniques, cf. Vinokurov 1999, 80-82.
- 164 Savvonidi 1993, 229 et Vinokurov 1999, 52-56 sur les différents types de pressoirs. Sur ces différentes techniques et leur diffusion dans le monde méditerranéen, cf. Brun 2003, 53-63.
- 165 Vinokurov 1999, 78 et 122 (Panticapée, n°1).
- 166 *Contre Leptine*, 31.
- 167 Vinokurov 1999, 92-100 et 103-104.
- 168 Vinokurov 1999, 105.
- 169 Sur les rendements de la vigne, on se reportera aux remarques très complètes d'Amouretti & Brun 1993b.
- 170 On ne voit pas comment se fonder, à l'instar de Vinokurov 1999, 89, sur le chiffre donné par Caton (*De Agr.*, 57) à propos de la consommation servile de vin recommandée, pour évaluer les quantités consommées par les Bosporans en général, soit selon lui un peu moins de 250 litres par an et par personne.
- 171 Pour une analyse anthropologique de la consommation du vin dans la cité, cf. Schmitt-Pantel 1997, *passim*.
- 172 On distingue ainsi les vins locaux, les vins de cru et les vins de masse : Brun 2003, 98-99.
- 173 Amouretti & Brun 1993b, 561, mais avec une très grande prudence, puisque les variations s'échelonnent selon eux de 14 à 200 hl/ha.
- 174 Vinokurov 1999, 86-90. Les fourchettes proposées par l'auteur sont, de toute façon, tellement larges, qu'elles finissent par être inopérantes, puisqu'il ne choisit pas vraiment entre elles : l'auteur propose ainsi six séries de chiffres, selon une production théorique annuelle variant de 1000 à 6000 l/an/ha.
- 175 Vinokurov 1999, 97.
- 176 Vinokurov 1999, 79.
- 177 Le premier à identifier correctement la destination viticole des murets fut le voyageur suisse Fr. Dubois de Montpéroux, dans les années 1830 : Shcheglov 1992, 73-74. Les meilleures synthèses actuelles sont celles de Shcheglov 1978, 109-113 et 1992, 91-102 pour les aspects archéologiques de la production et Zherebcov 1994 sur la disposition des vignobles. On consultera Janushevich *et al.* 1985 et Pashkevich 2001, pour les questions de paléobotanique.
- 178 Zherebcov 1994, 140-141.
- 179 Shcheglov 1978, 110-111.
- 180 Janushevich *et al.* 1985, 120-122 et Pashkevich 2001, 534.
- 181 Janushevich & Nikolaenko 1979, 121.
- 182 Janushevich & Nikolaenko 1979, 122-124. Cf. Savvonidi 1993, 227 et, surtout, Pashkevich 2001, 536.
- 183 Janushevich & Nikolaenko 1979, 124-125 et Janushevich *et al.* 1985, 120.

- 184 On songe, par exemple, aux prescriptions du bail d'Aixonè en Attique (*Syll*<sup>3</sup>, 966, 346/5 a.C.) ou de celui des terres de Zeus Téménitès à Amorgos (*IG XII*, 7, 62 ; iv<sup>e</sup> s. a.C.), où la plantation des oliviers et des vignes est soumise à une réglementation très stricte.
- 185 Ces espèces à petits grains sont, cependant, comme le note Pline (*Nat.*, 14.4.23), très productives. À propos des espèces à petits grains, Strabon (2.1.16) rappelle que les régions du Pont Nord sont trop froides pour qu'y pousse le raisin, en particulier près d'Olbia, sauf celles qui sont situées plus au sud, autrement dit dans la région de Chersonèse, et autour du Bosphore : mais les grains en sont petits et il faut enterrer les plants l'hiver pour les protéger.
- 186 Carter *et al.* 2000, 723-733 et Carter 2005, 151-157.
- 187 Shcheglov 1992, 83-85.
- 188 Nikolaenko 2001b, 23.
- 189 Shcheglov 1992, 98.
- 190 Shcheglov 1978, 113.
- 191 Shcheglov 1992, 97.
- 192 Shcheglov 1992, 98.
- 193 Vinokurov 1999, 89.
- 194 Shcheglov 1992, 97.
- 195 On n'a retrouvé que 22 timbres chersonésiens en Méditerranée à l'heure actuelle : cf. Garlan 2007, 143 et Lund 2007, 185.

## Notes du chapitre 7

- 1 Rostovcev 1930, 589.
- 2 Ce paragraphe prolonge une série de réflexions, entamées lors d'un colloque consacré à l'ethnité à Toulouse en mars 2006 : Müller 2007b. On se reportera, dans le même ouvrage, à l'excellente introduction théorique due à Luce, éditeur du volume.
- 3 Cf. en dernier lieu, Kryzhic'kij 2007, 129.
- 4 Vinogradov & Kryzhic'kij 1995, 30 et fig. 8 à 10.
- 5 Solov'ev 1999, 31-34, fig. 9 à 14.
- 6 Tel n'est pas l'avis de Kuznecov 1999a, 549, même s'il finit par admettre que la plupart des maisons les plus anciennes en pierre ou brique crue datent seulement de la fin de l'époque archaïque.
- 7 Kryzhic'kij 1982, 12, repris dans Tsetskhladze 2004, 226-228.
- 8 Tsetskhladze 2004, 228-229.
- 9 Kuznecov 1999a.
- 10 Dupont 2002b, 285 et 291.
- 11 Dupont 2002b, 289.
- 12 Dupont 2002b, 288.
- 13 Kuznecov 2001, 338-339. On sent, dans cet article, tout l'embarras de l'auteur dont l'opinion a partiellement évolué, au moins sur la question des cabanes semi-enterrées, puisque "many of them were indeed dwellings" et, pour être plus précis "the lower, sunken parts of houses" (p. 340), sans que l'on sache exactement ce que recouvre cette appréciation en termes fonctionnels. Sans doute cela correspond-il au cas de l'une des maisons du VI<sup>e</sup> s. découvertes sur le Plateau supérieur de Phanagorie (où lui-même fouille), qui comportait des bases de mur en brique crue, mais se trouvait enfoncée dans le sol à une profondeur de 0,6 à 0,7 m : de forme trapézoïdale, elle occupait 13 m<sup>2</sup>, soit un *semi dug-out* typique.
- 14 Tsetskhladze 2004, 247.
- 15 On perçoit en tout cas le soulagement de Tsetskhladze, lorsqu'il constate que "if previously the colonies had not looked very greek (for reasons that are uncertain and about which we can only speculate), from the Late archaic period the physical appearance of these cities became typically greek, as we understand it from our modern perspective" (Tsetskhladze 2004, 265).
- 16 Gras 2002, 185.
- 17 Dupont 2002b, 291.
- 18 De Siena 1986, 150-152.
- 19 Tsetskhladze 2004, 268.
- 20 Dupont 2002b, 288 : "cette technique de construction va se perpétuer à travers l'époque romaine jusqu'à l'époque byzantine"
- 21 Il m'est impossible de comprendre comment Tsetskhladze parvient à la conclusion que ce type de hutte est typique de la colonisation milésienne (2004, 271 : "I am inclined to the view that *pit-house architecture is indeed characteristic only of Milesian colonisation*" [c'est l'a. qui souligne]), alors qu'il a noté lui-même qu'il en existe un peu partout à toutes les époques et, entre autres, à Chersonèse taurique, colonie de la très mégarienne Héraclée pontique, au moins dans une deuxième phase, on l'a vu. La caractérisation ethnique, même forcée, reprend toujours le dessus.
- 22 Solov'ev 1999, 43, avec un savant, mais trompeur (?) diagramme fig. 19.
- 23 Kastanajan 1981, 3-11.
- 24 J'entends par là la description d'une évolution sous la forme du passage d'un stade à un autre depuis le moment primitif (*pervobytnoe* en russe) jusqu'à la phase de développement ultime, qui pour des raisons idéologiques évidentes a tant contribué à façonner l'historiographie soviétique : sur ce point, cf. Raskolnikoff 1975, 9. Les historiens et les archéologues russes emploient encore abondamment l'adjectif *stadialnoe* pour décrire un processus, terme qui ne se traduit pas aisément en français. Par exemple, le passage du nomadisme à la sédentarité chez les Scythes est un processus "stadial" (Gavriljuk 1999, *passim*), qui comprend trois étapes : le nomadisme, la semi-sédentarité, la sédentarité. La théorie stadiale a trouvé des applications multiples en archéologie, comme le montre, entre autres exemples, Dolukhanov 1995, 331 à propos de la préhistoire.
- 25 Solov'ev 1999, 52, n. 27 : "Bearing in mind that in ancient societies the making of vessels for household needs was primarily a woman's task, then the hand-made pottery found in the dwellings of Greek colonists in the Lower Bug region

- may indicate that local women also resided there”. Mon intention n’est pas de nier la possibilité de mariages entre colons grecs et femmes indigènes, mais de réfuter l’idée que cette possibilité soit démontrable à partir de la seule céramique.
- 26 On retrouve ce même schéma à l’œuvre chez Dupont 2002b, 292 et, pour une époque beaucoup plus récente (fin IV<sup>e</sup>-début III<sup>e</sup> s. a.C.), dans une publication où on l’attend moins, celle du bâtiment monumental U6 à Panskoe dans la *chôra* de Chersonèse, fouillée par une équipe russo-danoise (Hannestad *et al.* 2002, 282). Heureusement, le propos a été fortement amendé dans Hannestad 2007a, 142 : “it is obvious that we, *i.e.* the editors of the Panskoe volume (...), in our explanation of the presence of handmade pottery have been influenced by the traditional explanation model used in Black Sea archaeology (as in many other fields of archaeology) : that the presence of an ethnic group can be defined in such a simplistic way as by the presence of examples of its material culture on a given site”.
  - 27 Malkin 2002a, 219.
  - 28 Dolukhanov 1995, 328-332 montre, à propos des tenants et aboutissants de l’archéologie théorique en URSS, comment s’est formé le concept de “culture archéologique”, au sens où des séries d’objets sont censées caractériser différentes “cultures”, très rapidement associées à des catégories ethniques. Il s’étonne (p. 332) du fait que la sociologie marxiste ne soit pas parvenue à éradiquer ces conceptions ethnico-culturelles, qui perdurèrent pendant toute la période soviétique : c’est oublier un peu vite qu’en territoire soviétique, le marxisme ne fut jamais incompatible avec le nationalisme. En réalité, comme le prouve l’exemple de Kastanajan, les deux idéologies se sont associées pour déterminer le stade de développement de chacune des cultures.
  - 29 Dont l’un des représentants les plus spectaculaires est certainement celui de St Pétersbourg, même si aucune ville de l’ancien empire n’en est dépourvue.
  - 30 On se reportera ainsi à l’analyse serrée, un modèle du genre, de Bats 2002 sur les tombes hellénistiques du Midi de la Gaule et, en particulier, à la conclusion (p. 292) où l’auteur rappelle que, dans ce matériel d’origine très diverse, les céramiques sont “défonctionnalisées de leur usage quotidien ou social et refonctionnalisées pour l’usage funéraire”.
  - 31 Malkin 2002a, 220.
  - 32 Antonaccio 2001, 125, à propos de la Sicile. L’ensemble des considérations de l’auteur relatives à “l’archéologie de l’ethnicité” est d’une grande justesse dans le propos, mais reste un peu timide dans les conclusions : ainsi, “this is not to reify cultural attributes or to return to some notion of a suprahistorical ethnic spirit or to confuse cultural traits with ethnic identity. Yet, attributes of cultural difference can all be readily categorized as originally marked, and they remain identifiable for very long periods of time before assimilation finally domesticates the once ethnic (or foreign)”. On reverra, pour une analyse fine et détaillée quoique très abstraite de ces notions, à Jones 1997 et, plus particulièrement au chapitre 6, “Ethnicity and material culture”, p. 106-127, ainsi qu’à Morgan 1999.
  - 33 Podossinov 1996, qui porte un titre éloquent : “Barbarisierte Hellenen-hellenisierte Barbaren. Zur Dialektik ethno-kultureller Kontakte in der Region des Mare Ponticum”.
  - 34 Comme le montre Solov’ev pour Berezan’ (entre autres 1999, 42) : “I have proposed differentiating dwellings based on layout design as a manifestation of various architectural and construction traditions brought to Berezan’ by indigenous people as part of a complex of other cultural elements”.
  - 35 Je me permets de renvoyer ici à la conclusion que j’ai donnée, dans Müller 2002a, 391, sur “l’impossible recherche d’un modèle originel et, à l’inverse, le caractère hybride des composantes culturelles de départ”. Dans une certaine mesure, c’est aussi la conclusion (quoique timide encore) de Tsetschladze 2004, 270, selon lequel “it seems indeed that the Greek colonies on the Black Sea were ethnically mixed right from the start. (...) But is there evidence that mixed populations were not simply characteristic of the Black sea colonies, but could be found in Ionia itself? Indeed there is. The study of Archaic Miletus demonstrates that its population contained a very broad mixtures of Greeks as well as non-Greeks such as Carians”.
  - 36 On relira, sur l’ethnicité comme construction, l’ouvrage de Poutignat et Streiff-Fenart 1995, qui constitue le prolongement de la réflexion de Fr. Barth sur les “groupes ethniques et leurs frontières”.
  - 37 Cf. Hall 1997, par ex. 182, dans la conclusion de l’ouvrage. Le colloque organisé en 2006 par J.-M. Luce à Toulouse a, cependant, permis l’introduction franche de cette thématique dans le périmètre de la réflexion hexagonale en histoire ancienne.
  - 38 La construction de l’ethnicité, en effet, me paraît difficile à percevoir en-dehors d’un discours, comme j’ai essayé de le montrer dans Müller 2007b : c’est donc sciemment que j’adopte une position restrictive sur cette question, contrairement aux archéologues et aux historiens de l’art qui élargissent métaphoriquement le discours à l’objet (ainsi du style, qui est une forme de “discours de l’objet” : Croissant 2007).

- 39 Cf. Étienne 2002, 272, à propos des chasses macédoniennes du iv<sup>e</sup> s. a.C. : l'emploi de la notion d'influence "est pernicieux, car il évite de regarder de près les processus de formation des styles et il renvoie vers un ailleurs ce qu'il faut comprendre de l'intérieur".
- 40 Malkin 2002b, 152.
- 41 Cf. Couvenhes & Legras 2006a, en général, et 2006b, en particulier, où sont définis ces transferts culturels, en rapport avec leur domaine d'application originel, la théorie littéraire. Cette notion de transferts, telle que ses promoteurs dans le champ de l'antiquité l'utilisent aujourd'hui, soulève à son tour, cependant, deux difficultés sur le plan théorique : d'une part, elle peut sembler n'être que la duplication modernisée de celle d'acculturation, à laquelle on aurait ôté sa connotation post-coloniale et ajouté l'idée de réciprocité ; d'autre part, elle part toujours du principe, pourtant aujourd'hui constamment remis en question, qu'il existe ce qu'on peut appeler des "unités culturelles" (les cités, les royaumes, les barbares...) discrètes et repérables par leur homogénéité, qui seraient à l'origine de ces transferts, alors même que les cultures sont par définition hybrides et que ce sont les acteurs en leur sein qui construisent, par leurs choix, différentes identités (ethniques, sociales, individuelles) dans lesquelles ils se reconnaissent et reconnaissent les autres.
- 42 Couvenhes & Legras 2006b, 11.
- 43 Et comme l'a longuement rappelé Raskolnikoff 1975, *passim*, dans sa synthèse historiographique sur l'histoire économique et sociale du monde hellénistique et romain dans les travaux soviétiques.
- 44 Ainsi Blavatskij 1953b, et, à titre d'exemple, 166 à propos de Chersonèse, où la mise en valeur de la *chôra* était selon l'auteur essentiellement due au travail des esclaves.
- 45 Cette synthèse déjà ancienne de Pippidi 1975a reste, cependant, utile pour la comparaison avec d'autres cités de la mer Noire.
- 46 Sans toutefois marquer suffisamment la différence de nature qui s'impose entre les deux catégories, comme le montrent avec une très grande clarté Andreau & Descat 2006, 21-22, dans leur définition de l'esclave.
- 47 Vinogradov 1998b, 157.
- 48 Gavriljuk 2003.
- 49 Dana 2007, 87-88, n°12, avec la bibliographie antérieure. Cf. Braund 2002b, 83-84.
- 50 On y ajoutera une troisième lettre archaïque très fragmentaire trouvée à Berezan', où il est question d'une petite esclave (**paida**) : Dana 2007, 70-72 (troisième quart du vi<sup>e</sup> s. a.C.).
- 51 Dubois 1996, n°23.
- 52 Dana 2004 et 2007, 75.
- 53 Dubois 1996, n°24.
- 54 DE 5.
- 55 Je m'accorde donc entièrement avec Avram 2007, 241-242, contre Vinogradov, qui a tendance à bâtir des châteaux de cartes à partir de documents assez isolés.
- 56 CIRB 976.
- 57 Dem., *Contre Lacritos*, 32.
- 58 Diod. 20.25.
- 59 Pippidi 1975a, 68 les considère comme des "agriculteurs depuis toujours" et Avram 1999, 12 comme des "cultivateurs-soldats", en notant à juste titre l'emploi par Diodore à leur sujet de termes techniques tels **katoikein** et **την cwran kateklhrouhsen**.
- 60 Publiée par Vinogradov 1981c, 71. L'*ed. pr.* la date du premier quart du iv<sup>e</sup> s. a.C., ce qui a été contesté par Graham 1983, 462 qui la considère comme hellénistique d'après la photographie fournie par l'*ed. pr.*, ce en quoi il a raison si l'on en juge par la présence d'*apices* bien marqués.
- 61 DE 21.
- 62 Blavatskij 1954c, 39.
- 63 Vinogradov 1989, 183.
- 64 Marchenko 1985, 245.
- 65 Pippidi 1975a, 75.
- 66 C'est l'argument chronologique proposé par Marchenko 1985, 247.
- 67 Vinogradov 1984, 56 : l'auteur restitue l'adjectif **[Mi]x e[llh]nikwñ**, qui qualifierait selon lui les "forces" ou les "armées" dont la cité a eu besoin selon le décret. Ce n'est pas le lieu de commenter cette restitution, sinon pour souligner à quel point elle est risquée pour ne pas dire hasardeuse, surtout sous une forme adjectivale non attestée par ailleurs.
- 68 *Syll*<sup>3</sup>, 495, n. 26.

- 69 Vinogradov 1984, 66, n. 40.
- 70 En dernier lieu, von Bredow 1996, qui identifie les Mixhellènes aux Hellénoscythes et aux Callipides d'Hérodote, en récusant l'idée d'une mixité ethnique et en insistant au contraire sur le caractère grec supposé d'une population périphérique vivant pour ainsi dire dans des enclaves entre des tribus barbares. Si l'auteur a raison de prendre la mesure du contenu géographique du concept, elle a certainement tort de refuser toute signification technique et donc catégorielle au terme (p. 472). Sa conception de l'ethnicité reste par ailleurs tributaire de positions étroitement essentialistes et ne lui permet pas de situer correctement le débat.
- 71 En ce sens, le terme fait peut-être allusion à un groupe issu de mariages mixtes ne bénéficiant pas de la citoyenneté pleine et entière (Shafranskaja 1956, 47, et Vinogradov 1984, 66), mais si mariages mixtes il y a (et pourquoi pas ?), c'est une affaire de statut juridique et non d'ethnicité.
- 72 Andreau & Descat 2006, 21-22.
- 73 Vinogradov 1984, 67.
- 74 Ils auraient même été envoyés remplir cette fonction à la fin du IV<sup>e</sup> ou au début du III<sup>e</sup> s. a.C. quand la cité était encore florissante et seraient devenus semi-nomades voire nomades au moment où la cité perdit son territoire après les années 250 a.C. (Vinogradov 1984, 67) : intéressants présupposés qu'implique cette hypothèse, proche de l'histoire-fiction, sur le retour à la vie sauvage de ces "semi-barbares" !
- 75 DE 16.
- 76 Pippidi 1975a, 73.
- 77 Cf. *BullÉp* 1974, 381 et Papazoglou 1997, 154-155, qui récapitule les interprétations antérieures.
- 78 C'est le terme utilisé par Zubar' 1998, par ex.
- 79 Hannestad *et al.* 2002, 22-23 et 29.
- 80 Hannestad *et al.* 2002, pl. 6.
- 81 Ainsi Waśowicz 1972, 215-216, qui évoque "onze grandes fermes adjacentes" disposées selon un "plan en damier du type hippodaméen" et donne l'impression d'une sorte de village de casernes : on ne saurait trop souligner à quel point le relevé de la disposition d'ensemble de Panskoe I a évolué en trente ans. L'interprétation de cet ensemble, désormais qualifié de "non-urbain" et relevant d'un "type nouveau" (Hannestad *et al.* 2002, 23), semble aujourd'hui hélas purement et simplement suspendue.
- 82 Sur U2, cf. Shcheglov *et al.* 1995, 289-290 et Hannestad 1995, 314, qui mentionne simplement la reprise de la fouille en 1994.
- 83 Le mot est de Shcheglov 1992, 173.
- 84 Un volume entier est aujourd'hui consacré à ce bâtiment : Hannestad *et al.* 2002. L'objectif originel de cette mission à propos d'U6 était de poursuivre les fouilles, mais la situation politique de la Crimée dans les années 1990 n'a pas permis de mener à bien cet aspect du projet et l'équipe s'est consacrée dès lors avant tout à la publication du matériel découvert depuis 1969 : Hannestad *et al.* 2002, 9. Il ne faut donc pas perdre de vue qu'il s'agit de fouilles relativement anciennes, même si elles ont été menées aussi soigneusement que possible selon les critères de 1970 et que la publication intègre des données chronologiques récentes sur les différents types de matériel (timbres amphoriques et monnaies).
- 85 Sur la datation du bâtiment, cf. Hannestad 2005a.
- 86 Hannestad *et al.* 2002, 80.
- 87 On trouvera la description architecturale de ce bâtiment sous la plume de Shcheglov dans Hannestad *et al.* 2002, 29-98.
- 88 Hannestad *et al.* 2002, 50. La reconnaissance de cette tour constitue une évolution dans l'interprétation par rapport à Shcheglov 1992, 169.
- 89 Shcheglov 1978, 80 et Hannestad *et al.* 2002, 84.
- 90 Zubar' 1998, 104. Surtout Kryzhic'kij *et al.* 1989, 120-121.
- 91 Comme le note Ruban 1985, 37.
- 92 Ruban 1985, 39.
- 93 Zin'ko 2003, 162-168 : le chiffre de 780 m<sup>2</sup> donné par l'auteur pour la superficie totale de l'édifice ne correspond pas à l'échelle du plan fourni fig. 99-2 (sauf à supposer l'existence d'un étage ?).
- 94 Hannestad *et al.* 2002, 80 et 281.
- 95 On se reportera au croquis sommaire proposé par Hannestad *et al.* 2002, pl. 6. Mais là encore, on sera prudent sur la similarité apparente de ces bâtiments. Une brève fouille en 1994 a valu à U10 une courte description dans Shcheglov *et al.* 1995, 290 et Hannestad 1995, qui ne permet pas de se faire une idée du type de bâtiment possible : il se pourrait ainsi qu'U10, comme U2, soit d'abord un agglomérat de constructions différentes plutôt qu'un clone d'U6.

- 96 Hannestad *et al.* 2002, 22.
- 97 Zubar' 1998, 104 et Shcheglov dans Hannestad *et al.* 2002, 84, malgré un ton très prudent dans cette dernière publication : "Hypothetically, and very cautiously, we may suppose that the building was constructed for a certain compact and homogeneous collective".
- 98 Hannestad *et al.* 2002, 150-179, pour la description des pièces retrouvées.
- 99 Hannestad *et al.* 2002, 75 et 281.
- 100 Cf. le juste commentaire de Stolba qui publie ce *graffito* dans Hannestad *et al.* 2002, 234, sous le n°H 32 : la restitution **dams(ion)** paraît, en effet, bien plus probable que celle d'un nom de personne.
- 101 La faible quantité de gros matériel de stockage des liquides comme des solides (deux *pithei* et quatre grandes jarres en tout et pour tout), beaucoup plus présent dans les fermes de la péninsule d'Héraclée, est en fait compensée par l'usage secondaire d'amphores pour conserver les céréales : Hannestad *et al.* 2002, 103 et 235.
- 102 Cf. la description des vestiges dans Hannestad *et al.* 2002, 43-44 et 180.
- 103 Hannestad *et al.* 2002, 264.
- 104 Kryzhic'kij *et al.* 1989, 149 : les auteurs ne précisent pas le lieu des trouvailles, mais il s'agit probablement de Didova Khata, l'exemple le mieux fouillé de ce type d'édifice à Olbia, on l'a vu. Par ailleurs, rien n'est dit du nombre exact de monnaies découvertes.
- 105 Hannestad *et al.* 2002, 245-251.
- 106 Ou, plus exactement, aucune monnaie n'est mentionnée dans la publication du matériel : Strzheleckij 1961, 98-102. Mais on n'oubliera pas que cette fouille fut menée dans les années 1950.
- 107 Shcheglov 1992, 180 et Hannestad *et al.* 2002, 97, n. 14.
- 108 Ainsi Kryzhic'kij *et al.* 1989, 149, considèrent sans argument nouveau que c'est l'hypothèse la plus probable.
- 109 De là à en faire, comme Otrshko, cité par Zubar' 1998, 105, les héritiers des esclaves affranchis pendant le siège supposé de Zôpyrion en 331, il y a un pas que l'on ne saurait franchir. Cf. également Kryzhic'kij *et al.* 1999, 196.
- 110 Ruban 1985, 42, qui réfute totalement l'idée d'une extension massive de ces habitats collectifs. De toute façon, la localisation des Mixhellènes dans la *parôreia* de la *chôra* ne constitue pas une indication topographique suffisante pour identifier les dites fermes comme leurs habitats.
- 111 Vinogradov 1989, 183, n. 18.
- 112 Kryzhic'kij *et al.* 1999, 195-196.
- 113 Zubar' 1998, 107.
- 114 Sur la typologie des habitats ruraux d'Olbia aux époques classique et hellénistique, cf. Kryzhic'kij *et al.* 1989, 102-125.
- 115 Hannestad *et al.* 2002, 180-200, pour le catalogue des objets.
- 116 Zubar' 1998, 111.
- 117 Hannestad *et al.* 2002, 281.
- 118 Bresson & Rouillard 1993.
- 119 La publication *princeps* en est due à Velkov & Domaradzka 1994, mais l'inscription a fait l'objet de diverses corrections et, surtout de nombreux commentaires depuis cette date : cf., entre autres, von Bredow 1997, Avram 1997-1998, les articles rassemblés par Chankowski 1999 et Domaradzki 2000, ainsi que Archibald 2000-2001.
- 120 Cf. sur cet *emporion* des Borysthénites, Hind 1995-1996, 116-117 ; Hind 1997, 107-111 ; Hansen 1997, 101-102 et, maintenant, Petropoulos 2005, 107-108, qui résume les opinions existantes. Le problème des identifications successives de cet *emporion* avec différents sites archéologiques est qu'elles ne tiennent jamais compte du contexte même de la description.
- 121 Cette *polis* ne figure pas dans l'inventaire des cités archaïques et classiques de Hansen & Nielsen 2004, sans doute parce qu'elle se présente d'abord comme un "établissement indigène", malgré l'existence d'ancêtres grecs.
- 122 Gelónos se trouve, en effet, chez les Boudinoi, qui habitent au-delà du Tanaïs et du territoire des Sauromates en direction du nord (4.21-22). Gelónos est, pourtant, aujourd'hui identifiée par certains archéologues (Petropoulos 2005, 108-109) au site de Bel'sk, situé dans la sylvo-steppe, soit très loin du Tanaïs !
- 123 Sur les problèmes de localisation cartographique des *ethnè* héraodotéens, cf. Müller 2009, 99.
- 124 Bravo & Chankowski 1999, 292.
- 125 Van Effenterre & Ruzé 1995, n°72 et Dubois 1996, 50-55, n°23.
- 126 Bravo & Chankowski 1999, 295.
- 127 Hansen 1997, où il donne une étude serrée sur l'acception du terme aux époques archaïque et classique.

- 128 Ces *emporion* sont aussi recensés par Hansen 1997, 87-88, mais il n'en fait pas grand-chose, car on sent que ces cas pourraient ne pas s'accorder à son schéma général.
- 129 Le cas de l'établissement nommé Pistiros dans le texte n'est pas pertinent, en revanche, même si c'est le seul exemple que retient Hansen 1997, 103, car en fait il n'est pas établi que Pistiros soit un *emporion*, comme j'aurai l'occasion de le rappeler ci-après.
- 130 Je prends ici le terme au sens large, étymologique, d'arrivée d'objets sur un territoire, et non dans son sens économique le plus étroit.
- 131 Hdt., 4.24. Sur cette mobilité, cf. Müller 2009.
- 132 On a voulu voir dans l'existence de ce personnage la preuve d'un protectorat scythe sur Olbia, ce que rien n'indique de manière aussi formelle, malgré Vinogradov 1989, 103-104.
- 133 Xen., *An.*, 7.3.16 ; 7.4.2 ; 7.5.2. Cf. Graham 1984, 6.
- 134 Sur cet Eminakos, cf. le paragraphe du premier chapitre consacré à Olbia dans le présent volume.
- 135 Kacharava *et al.* 1999, 86 ; pour l'ensemble des voies commerciales autour d'Olbia, cf. Medvedev 1997.
- 136 Alexandrescu 1975, 63-65 (qui donne un compte-rendu d'Onaiko 1966), Tsetskhladze 1998b, 10-11 et Kacharava *et al.* 1999, 79.
- 137 Pour une recension très récente de ces objets, cf. Dupont 2007, 29-30 et Vakhtina 2007, qui donne une description détaillée des artefacts découverts dans la sylvo-steppe sur ou près des sites de Bel'skoe, Trakhtemirovskoe et Nemirovskoe. Pour une synthèse globale des importations d'objets grecs en pays scythe (steppe et sylvo-steppe) entre le VII<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> s. a.C., cf. également Gavriljuk 2007.
- 138 Le groupe le plus important est celui du site de Nemirovskoe, dans le bassin moyen du Bug. Cf. Braund 2008, 360, avec la bibliographie antérieure.
- 139 Bouzek 2005, 66 qui rappelle les travaux de Kopylov, par ex. Kopylov 1999.
- 140 La découverte de ces fragments, qui sont au total très peu nombreux (Tsetskhladze 1998b, 10-13 en compte 57 appartenant à 55 vases, dont il donne une liste et une description précises), a suscité une intense polémique pour savoir s'ils étaient le reflet d'échanges précoloniaux ou s'ils correspondaient simplement à la première étape de l'installation des Grecs : sans entrer plus avant dans des détails qui nous amèneraient largement hors de notre sujet, on se contentera de noter qu'aucun ne paraît vraiment antérieur aux plus anciens établissements recensés dans le nord de la mer Noire.
- 141 Alexandrescu 1975, 67.
- 142 Pour le détail des données, cf. la synthèse de Kacharava *et al.* 1999, 80-83.
- 143 Ganina 1970.
- 144 Tsetskhladze 1998b, 60.
- 145 Gavriljuk 2003, 78.
- 146 Pour une synthèse récente sur ce site, cf. Gavriljuk 1999.
- 147 Gavriljuk 2007, 640.
- 148 Comme le souligne très justement Archibald 2002b, 56.
- 149 Bresson 1993, 166.
- 150 Vinogradov *et al.* 2002, 70 (proxénie découverte à Phanagorie en 1976).
- 151 *Contre Leptine*, 33.
- 152 Dem., *Contre Phormion*, 34.
- 153 Même s'il n'est pas gênant en soi qu'une cité secondaire, qui n'est pas la capitale, dispose d'un port plus important, on peut se demander néanmoins, compte tenu de la structure de la phrase de Strabon, si la capacité de 30 navires concerne à Panticapée le *limèn* ou les *néoria* : **pro; efw d' epei linena kai;newria oson triakonta newn** (Str. 7.4.4).
- 154 Le plan de Panticapée, donné par Tolstikov 2003, 747, n°2 est, à cet égard, évocateur : seule est indiquée, au nord-est, la ligne plausible du rivage antique.
- 155 Petrova 2000, 25 et Katjushin 2003, 646.
- 156 C'est l'hypothèse de Petrova 2000, 91.
- 157 Dem., *Contre Lacritos*, 31.
- 158 Comme semble le croire Bresson 1993, 166, qui considère que la concentration du commerce oblige les marchands à passer par l'un ou l'autre de ces ports.
- 159 DE 7 : cf. Alekseeva 2003, 968.
- 160 *PPE*, 68.
- 161 Str. 7.4.5 et 11.2.3.

- 162 *Nat.*, 4.78.
- 163 Str. 11.2.10. Chez Appien aussi (*Mith.*, 107), à propos des événements de la fin du règne de Mithridate VI, c. 65-63 a.C., Panticapée et Phanagorie sont appelées *emporía*, en des termes qui rappellent fortement Strabon : ainsi, Panticapée est l'« *emporion* européen », ce qui renvoie à Panticapée, *emporion* et métropole (= capitale) des Bosporans européens dans le passage déjà cité du Géographe.
- 164 Étienne 1993, 30.
- 165 Étienne 1993, 24-26 ; Rouillard 1993, 37 ; Koshelenko & Marinovich 2000, 171.
- 166 Outre les trois qui nous occupent : Olbia au nord (7.3.17), Kytoron au sud (12.3.10), Dioscourias (11.2.16) et Phasis (11.2.17) à l'est.
- 167 Étienne 1993, 27.
- 168 Bresson 1993, 217 et Counillon 1993, 51 à propos des géographes grecs en général.
- 169 Koshelenko & Marinovich 2000, 174.
- 170 Malyshev 2000.
- 171 Alexandrescu 1975, 67-69.
- 172 Cf. le premier chapitre sur la construction territoriale de l'État du Bosphore.
- 173 On se reportera à Bresson 1993, 201-214, qui a rassemblé et étudié ces exemples.
- 174 *Thc.*, 1.100.
- 175 *HG*, 5.2.16.
- 176 Sur l'histoire et surtout l'archéologie des Odryses, cf. la synthèse d'Archibald 1998. Sur l'arrière-pays thrace, cf. Baralis 2008.
- 177 Sur la datation du document, fondée d'une part sur la graphie et la langue (les années 360-350 a.C. selon D. Lewis : cf. Archibald 2000-2001, 267), d'autre part sur la mention d'un dynaste qui pourrait être Kotys I, mort en 359 a.C. : cf. sur le sujet les lignes synthétiques de Picard 1999, 340. Je ne suis pas certaine que l'on puisse être aussi précis sur cette question que Bravo & Chankowski 1999, 308-309, mais cela ne change pas le fond de la question.
- 178 Sur cette dispense de contrôle aux postes douaniers, cf. Avram 1997-1998, 40-42 et Salviat 1999, 266-267.
- 179 La longue et vive discussion des participants au colloque Pistiros tenu en 1998 à Septemvri et publié en 1999 dans le *BCH* (Chankowski 1999) montre à quel point cette inscription constitue un cas d'école des difficultés posées par la mise en relation de sources textuelles et archéologiques. Malgré la vulgate désormais bien installée, rien ne garantit (au contraire) la nature emporique du lieu-dit Pistiros dans le texte, ni la localisation sur le terrain des *emporía* mentionnés, ni enfin l'identification du site fouillé près de Vetren (act. Adjijyska Vodenitsa) avec Pistiros : cf. Tsetsckhladze 2000, selon qui ce site serait plutôt une résidence royale des Odryses. Sur les caractéristiques archéologiques du site, cf. Archibald 2000-2001, 260-265, qui note sa nature profondément « idiosyncratique » et Archibald 2002a, 311-312.
- 180 Sur la place essentielle et la morphologie de la taxation dans l'espace méditerranéen, cf. Purcell 2005.
- 181 En ce sens, je rejoins ici totalement les réflexions d'Archibald 2000-2001, 270 sur la nécessité d'observer les *emporía* classiques « as the outcome of developing spatial networks, rather than the result of Greek overseas 'colonial' activity *per se* ».
- 182 On se reportera, pour en juger à propos de la région qui nous intéresse, aux introductions fournies par Baladié 1989 et Lasserre 1975 pour les livres VII et XI dans la CUF. L'un des problèmes les plus complexes consiste, en l'occurrence, à tenter de distinguer emprunts directs et indirects : cf. Baladié 1989, 14 et Lasserre 1975, 12.
- 183 Contrairement à ce qu'écrivent Koshelenko & Marinovich 2000, 173, qui ne remontent pas au-delà du premier quart du III<sup>e</sup> s., époque de la fondation de cet *emporion*.
- 184 Koshelenko & Marinovich 2000, 175.
- 185 Kopylov 1999.
- 186 Sur ces fondations, cf. Hansen & Nielsen 2004, n°685 ; n°690 et n°692. Il faut souligner, cependant, que, en-dehors du cas d'Istros, la présence grecque sur les sites mentionnés n'est attestée que par l'archéologie, ce qui se résume généralement, pour le VII<sup>e</sup> s., à la présence de quelques tessons (« a few sherds », Hansen & Nielsen 2004, 938), quels que soient les termes utilisés par les modernes pour décrire ces établissements (*apoikia*, *emporion* ou *polis*).
- 187 Hdt. 4.20. Sur cette hypothèse d'identification, cf. Kopylov 1999, 8.
- 188 Cf. le chapitre consacré à la construction territoriale de l'État du Bosphore.
- 189 Le site a fait l'objet d'une publication exhaustive : Marchenko *et al.* 2000, avec le compte-rendu de Bresson 2002, 488-496. Les travaux se poursuivent aujourd'hui ; cf. la chronique archéologique donnée dans Müller 2004-2005 [2008], 1744-1745.

- 190 Marchenko *et al.* 2000, 68-70.
- 191 Il me paraît préférable, cependant, comme j'ai eu l'occasion de l'écrire ailleurs (Müller 2009), de renoncer au schéma d'une semi-sédentarisation suivie d'une sédentarisation complète de ces populations nomades, en rapport avec leurs nouvelles activités économiques : celles-ci ne sont pas du tout incompatibles avec le maintien du pastoralisme et de certaines formes de mobilité.
- 192 Marchenko *et al.* 2000, 238-246.
- 193 Je modifie la date proposée par les fouilleurs pour adopter, avec *c.* 260 a.C., celle que suggère Jöhrens 2004, 151, qui rappelle que les derniers timbres amphoriques sinopéens (une vingtaine) découverts sur le site sont de l'éponyme de *c.* 261 a.C.
- 194 Cette hypothèse remonte à Minns 1913, 567.
- 195 L'identification a été proposée par Fedoseev 1999a.
- 196 Cf. Marchenko *et al.* 2000, 36 sur la reconstruction paléogéographique du site.
- 197 C'est l'hypothèse également soutenue par Marchenko *et al.* 2000, 258-262.
- 198 Gajdukevich 1971, 253.
- 199 Fedoseev 1999a, 22.
- 200 *Contre Phormion*, 8.
- 201 Diod. 20.22-25.
- 202 Sur la clérouchie de Psoa, cf. Avram 1999, 11-12 et 2001, 615-616, qui n'évoque cependant aucune localisation précise au sein même du Bosphore cimmérien, attitude la plus raisonnable en l'absence d'indices précis.
- 203 Elle a la faveur de Bresson 2002, 496.
- 204 Pour ce passage précis (11.2.3), l'éditeur de la CUF (Lasserre 1975) considère que le Géographe emprunte au périple d'Artémidore (vers 100 a.C.). Mais, si Alopekia est bien Elizavetovskoe, comme ce site est abandonné vers 260, on n'échappe pas à la conclusion que la note sur la **katoikia nigadwn ajqrwpwn** vient nécessairement d'une source antérieure, transmise ou non par Artémidore, sans qu'il soit possible de préciser davantage.
- 205 Cf. Marchenko *et al.* 2000, 260.
- 206 Minns 1913, 567.
- 207 Rostovcev 1931, 469.
- 208 Pour les plans de ces maisons enterrées généralement rectangulaires, cf. Marchenko *et al.* 2000, 97, fig. 20.
- 209 Marchenko *et al.* 2000, 248-252.
- 210 Marchenko *et al.* 2000, 252-262.
- 211 Pour la description du matériel découvert dans les complexes 6, 7 et 18 : cf. Marchenko *et al.* 2000, 118-124.
- 212 Sur le système pondéral attique qui semble servir ici de référence, cf. Lang & Crosby 1964, 2-5. On notera que le statère de 852 g s'inscrit parfaitement dans la moyenne de ceux qui sont les plus représentés sur l'agora d'Athènes : Lang & Crosby 1964, 15.
- 213 Mais rien ne semble s'opposer fondamentalement à ce qu'elle soit archaïque, comme me l'indique Fr. Prost, d'après la photographie.
- 214 La photographie du poids publiée par Marchenko *et al.* 2000, pl. 24, fig. 48.3, ne permet pas malheureusement d'avancer sur la question. Elle permet simplement de confirmer l'absence d'emblème imprimé sur le poids.
- 215 Marchenko *et al.* 2000, 131, n. 15.
- 216 Marchenko *et al.* 2000, 208.
- 217 Pol. 4.38, à propos de la guerre lancée en 220 a.C. par les Rhodiens contre Byzance (cf. pour le contexte Walbank 1970, vol. I, 486 et, en dernier lieu, Gabrielsen 2007, 287-289). Il s'agit de l'un des rares passages un peu conséquents des *Histoires* consacrés à un développement économique, ce qui ne signifie pas qu'il ne faille pas chercher chez l'auteur davantage d'indications sur la production et les échanges qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, comme l'a bien montré Davies à paraître.
- 218 C'est tout le sens de l'opposition entre *anagkaia* et *periousia* qui se font écho à l'intérieur du premier membre de phrase (*men...de*), ce que ne voit pas Gabrielsen 2007, 288 : la traduction qu'il propose me paraît franchement erronée (*periousia* traduit par "their surplus", ce qui s'opposerait au surplus produit par les Grecs ensuite). Je ne crois pas non plus que le modèle sous-jacent oppose ici une "greek free-trade economy" à une "barbarian 'coercive' political economy", propos qui s'appliqueraient beaucoup mieux au passage de Strabon déjà évoqué : on ne peut pas dire que le *tarichos* ou le miel entrent dans une économie de prédation.

- 219 À ces produits il faudrait sans doute, selon Hannestad 2007b, ajouter le bois, mais comme le note l'auteur elle-même, "there is no hint of timber trade with Black Sea ports" (p. 94), ce qui évidemment limite les possibilités d'investigation, même si un tel commerce n'est pas à exclure.
- 220 Sur cette notion d'échanges des surplus, cf. l'article séminal de Bresson 2000 [1987], 117 et 123 (qui évoque bien sûr le passage de Polybe) et, pour une interprétation beaucoup plus fine de la spécialisation des productions, voire la notion de "division internationale du travail" appliquée à la Grèce antique, Bresson 2008, 140-143.
- 221 Cf. par ex. *JG II*<sup>2</sup>, 903 (176/5 a.C.), décret en l'honneur d'un marchand qui transportait de l'huile pour la vendre dans le Pont (sans plus de précision) d'où il ramènerait du grain et qui, constatant le manque de ce produit à Athènes, décida de vendre son huile sur place : cela suppose de sa part la certitude que le prix auquel il vendra l'huile lui permettra de gagner autant que lui aurait rapporté son voyage pontique aller-retour.
- 222 Pol. 4.38.4. Le commerce des esclaves est également évoqué en 4.50.2-4, où Polybe montre que les Byzantins cherchent à prévenir toute attaque **peri tou doulou**-. Dans ce cas, c'est Byzance elle-même qui apparaît comme un marché aux esclaves.
- 223 Sur le commerce pontique des esclaves, on se reportera, en dernier lieu, aux articles très stimulants de Gavriljuk 2003 et d'Avram 2007, même si les bases ont été posées par Finley 1962, repris dans Finley 1984, 220-233 en français avec un supplément bibliographique. Cf. également Garlan 1995, 51-61 sur "les sources de l'esclavage-marchandise" et Taylor 2001 sur la quantification et le prix des esclaves dans l'aire eurasiatique. Pour des considérations sur le commerce des esclaves en général, cf. Garrido-Horry 2002, mais ce colloque du GIREA n'apporte rien sur les marchés d'esclaves pontiques. Braund 2005c analyse plusieurs sources littéraires, parfois tardives (romans de *Ninos* et de *Kalligone*), qui se rapportent plus ou moins directement au commerce pontique des esclaves.
- 224 Dana 2007, 87-88, n°12, avec la bibliographie antérieure. Cf. Braund 2002b, 83-84.
- 225 Dubois 1996, 55-63, n°24.
- 226 Andreau & Descat 2006, 45, qui conservent cependant, à tort, la datation archaïque.
- 227 Cf. Tsetschladze 1990.
- 228 Avram 2007, 244, qui montre que les Méotes sont presque plus nombreux que les Scythes dans la population servile attestée en Grèce égéenne, sans doute parce que ce "faux ethnique" dissimule des esclaves d'origine très diverse, y compris scythe.
- 229 Comme par ex. les 20 000 femmes et enfants scythes capturés après la victoire de Philippe II sur Atées c. 339 a.C. : Orose, 3.13.7.
- 230 Gavriljuk 2003, 78-79.
- 231 Sur la piraterie dans la mer Noire, cf. Tsetschladze 2000-2001.
- 232 Ce passage est attribué à Poseidonios par Lasserre 1975, 21.
- 233 Sur les manières possibles de quantifier la population servile et d'évaluer sa place dans l'économie, on se reportera aux développements récents d'Andreau & Descat 2006, 65-151.
- 234 Gavriljuk 2003.
- 235 Gavriljuk 2003, 79.
- 236 Sur les prix des esclaves sur cette stèle, cf. Taylor 2001, 32.
- 237 Andreau & Descat 2006, 43-44.
- 238 4.38.4 : **tate qremmata kai;to;twñ eij ta; douleia- ajonemwn swmatwn pl hqo**-. Chandezon 2003 ne souffle mot de ces *thremmata*.
- 239 C'est-à-dire la leçon du manuscrit AR contre la leçon de F, choisie par Walbank 1970, 487 (avec le rappel de la controverse chez les prédécesseurs).
- 240 D'où il faut peut-être conclure que Strabon utilise Polybe ou, mieux, qu'ils ont la même source pour les passages incriminés, même si le terme utilisé pour désigner les esclaves n'est pas le même.
- 241 *Contre Lacritos*, 34.
- 242 *Contre Phormion*, 10.
- 243 Cf. Chantraine 1968, s.v.
- 244 Hdt. 3.110.
- 245 Marchenko *et al.* 2000, 198-200.
- 246 *Contre Lacritos*, 34.
- 247 Marchenko *et al.* 2000, 169.
- 248 DE 17.

- 249 Sur ce passage et les ressources naturelles offertes par la région en matière de poissons, cf. Gavriljuk 2005, 106-107.
- 250 *Contre Lacritos*, 31-32.
- 251 Strabon 7.4.6 rappelle que les *taricheiai* étaient jadis importées par les Grecs depuis le Méotide, tout comme le grain venait de la *chôra* du Bosphore.
- 252 Il faut oublier l'interprétation proposée de ce terme par Petropoulos 2005, 38, selon qui il s'agirait du "first type of settlement, whether dug-out or semi-dug out" ! Là encore, il serait préférable d'analyser soigneusement le contexte de la description, soit celle des ressources offertes en poisson par cette partie de la côte avant de proposer des déductions manifestement erronées.
- 253 On s'interroge toujours pour savoir ce que les Clazoméniens ont ici à voir, en-dehors d'une improbable présence coloniale. On peut se demander s'il ne s'agit pas plutôt d'une référence à un procédé technique mis au point par les gens de Clazomènes, même si l'on attend alors plutôt l'adjectif "clazoméniennes" plutôt que l'ethnique au génitif "des Clazoméniens". On retrouve les Clazoméniens chez Pline (6.20) à propos des *fnitima* de Tanaïs qui auraient été occupés successivement par des Cariens, des Clazoméniens, des Méones et, finalement, des Panticapéens. Rien ne vient infirmer, ni confirmer ce propos de Pline.
- 254 Baladié 1994, 162, n. 46. Cf. également Stolba 2005b, 123.
- 255 Cf. Élien, *Anim. Nat.*, 15.5, qui décrit la manière de guetter le déplacement des thons vers la Propontide et hors de celle-ci, à l'aide de ce qu'il nomme une **skopia; uylhv** On regrettera de ne rien lire ou presque sur ce procédé dans Bekker-Nielsen 2005b, 93.
- 256 Sur l'importance du sel comme *commodity* dans les économies antiques, cf. Davies 2001, 24-26.
- 257 Parmi ces produits circulant au sein de la zone pontique, on mentionnera également le naphte, attesté à Tanaïs dès les années 300-250 a.C. par des *graffiti* sur du matériel amphorique bosporan et, au III<sup>e</sup> s. p.C., par des résidus internes sur les parois des amphores : Garlan 2000, 83, n. 58. On sait, par ailleurs, que du naphte était extrait près de Panticapée : Braund 2002b, 84 et, surtout, Arsen'eva *et al.* 1998, 90-93.
- 258 Braund 2002b, 84, mais surtout Baladié 1994.
- 259 4.53. Les rivages du Dniepr donnaient aussi d'excellents pâturages pour le bétail, d'où il faut conclure, avec Baladié 1994, 163 que cette situation était justement due à la présence de salines à l'embouchure du fleuve.
- 260 *Or. Borysth.*, 3. En Colchide, selon Strabon (11.5.6), les habitants des montagnes descendaient vers Dioscourias en particulier pour s'y procurer du sel.
- 261 Rassemblés et commentés par Baladié 1994. Il faut lire ces témoignages si évocateurs d'un commerce de très longue durée et si pleins de chair historique, où l'on voit les chariots, chargés de sel et traînés par des bœufs, quitter la Crimée en caravanes pour traverser la steppe en direction du nord, vers la Pologne, l'Ukraine, Riga, Moscou ou St Pétersbourg.
- 262 Baladié 1994, 161-162.
- 263 Ainsi Lund & Gabrielsen 2005, qui s'interrogent sur le type de conteneur utilisé pour l'exportation de ce produit (amphores réutilisées ou produites à cet effet, récipients en matériau périssable ou non identifiés comme tels par les archéologues) et Opaïţ 2007, qui reconnaît des amphores à *tarichos* dans les modèles pourvus d'un large col et d'une panse conique, sans que la chronologie de ces conteneurs soit vraiment précisée, même si l'on devine qu'il s'agit plutôt ici de l'époque romaine. On connaît les difficultés qu'il y a à identifier le contenu des amphores : cf., surtout, Garlan 2000, 83-91, selon qui les amphores ont pu être des objets polyvalents, ou encore Lund 2004, à propos du transport de l'huile à l'époque hellénistique.
- 264 La côte occidentale n'a, jusqu'ici, livré aucune installation de ce genre et la côte sud est encore insuffisamment explorée : Højte 2005b, 156.
- 265 Dupont 2002a, 43, qui se contente de répéter la thèse de Gajdukevich 1971, 376-378.
- 266 La synthèse la plus récente sur la pêche et les techniques de conservation du poisson dans le Pont Nord est celle qu'a éditée Bekker-Nielsen 2005a.
- 267 Sur la pêche et les activités de transformation du poisson sur ce site : Marchenko *et al.* 2000, 176-180.
- 268 Ainsi, Marchenko *et al.* 2000, 258, à propos de la colonie finale.
- 269 Il est intéressant de noter que la situation diffère sur les sites steppiques du Dniepr, où la pêche ne prit un caractère véritablement commercial qu'au II<sup>e</sup> s. a.C. et non plus tôt : cf. Gavriljuk 2005, 110-112.
- 270 Comme le souligne à juste titre Højte 2005b, 142 et 156.
- 271 Marchenko *et al.* 2000, 213, n. 112.
- 272 Marchenko *et al.* 2000, 130, qui expliquent que si les habitants ont dû évacuer le site, ils ont disposé de suffisamment de temps pour emporter avec eux les petits objets de valeur.

- 273 Bezuglov 1998, 426.
- 274 Comme me le signale J. Andreau, cette expression a paru préférable, lors de leurs séminaires, aux auteurs des volumes Théret 2007a et b, à cause de toutes les connotations véhiculées par le terme de troc.
- 275 Cf. Lang & Crosby 1964, 2-5 et 18-20.
- 276 Meyer & Moreno 2004. Le reste du dépôt parvenu au Musée a été publié par Meyer 2001-2003, mais il ne contient pas de poids du IV<sup>e</sup> s. qui auraient éventuellement permis une comparaison directe avec ceux d'Elizavetovskoe.
- 277 On notera cependant que la chouette n'apparaît pas sur les poids de plomb équivalents de l'agora d'Athènes : cf. Lang & Crosby 1964, 6-7. Le seul ex. est celui d'une chouette figurant sur un poids de bronze (BW 5, p. 26), motif interprété comme renvoyant peut-être à un poids monétaire et non au poids marchand ordinaire.
- 278 Meyer & Moreno 2004, 213.
- 279 Meyer 2001-2003, 47 et, surtout, Krapivina 2003 : on ne peut pas dire que tout soit parfaitement clair dans les étalons utilisés à Olbia.
- 280 Malyshev 2000, 118.
- 281 Abramzon *et al.* 2002, n°5, 6 et 7. L'ouvrage ne porte que sur les trésors du sud de la Russie (région de Krasnodar), mais de telles monnaies ont été bien sûr aussi retrouvées en très grande quantité dans la partie européenne du Bosphore, à commencer par Panticapée, comme en témoignent par ex. les trois trésors de Kerch *IGCH* 1068, 1069 et 1105.
- 282 Anfimov 1988 ; Abramzon *et al.* 2002, 5-6 et 33.
- 283 Dernière mise au point chez Kulikov 2001.
- 284 Pour une typologie des crises monétaires et les particularités en la matière des monnaies métalliques, cf. Théret 2007b.
- 285 Schönert-Geiss 1987, 60-61 et 90-95 : 15 trésors, dont certains ne comportent que du bronze en très grandes quantités (entre 1000 et 6000 pièces d'Abdère et de Maronée dans *IGCH* 802).
- 286 Picard 1999, 344-346, qui note (p. 345) que "en volume, ce monnayage vient, de très loin, bien avant tous les autres monnayages grecs d'époque classique trouvés dans les trésors de Bulgarie".
- 287 Abramzon *et al.* 2002, 5.
- 288 Humphrey & Hugh-Jones 1992b, 2.

## Notes du chapitre 8

- 1 Sur les routes de navigation méditerranéennes en général, cf. désormais la synthèse d'Arnaud 2005, en particulier p. 107-126. Sur les itinéraires pontiques, la seule synthèse est celle d'Arnaud 1992, dont on verra cependant les limites. Il n'y a malheureusement guère à tirer de Peters 1982, très succinct et centré sur les navires de guerre, ni d'Agbunov 1987, qui prend Arrien comme seul point de référence.
- 2 Un bon exemple en est fourni par le navire qui se rend de Panticapée à Théodosia dans le *Contre Lacritos*, 31, points entre lesquels il aurait fait naufrage. Je laisse ici de côté le détail de ce qu'Arnaud 1992, 67-74, nomme le "grand cabotage" pontique. On veillera, malgré l'usage fait ici même, par commodité, des termes "cabotage" et "navigation hauturière", à ne pas opposer trop strictement ces modes de navigation et, surtout, à ne pas associer systématiquement grand commerce et haute mer. Sur ce point, les rappels d'Arnaud 2005, 108-112 sont indispensables, quoique sa lecture du chapitre de Horden & Purcell 2000, 137-143, consacré aux *shipping lanes* soit en partie trompeuse : je ne crois pas que ces deux auteurs soient finleyiens (!), ni que leur "réhabilitation" du cabotage soit une manière de dénigrement des déplacements à longue distance. Pour ainsi dire, la question n'est pas là. La vision plus fluide développée par Bresson 2007b, 96, où les différents modes de parcours apparaissent comme complémentaires, paraît nettement plus conforme à la diversité des pratiques.
- 3 Comme le note très justement Counillon 2004, 42.
- 4 Cf. Saprykin 1999, 31-32.
- 5 Je retiens ici les hypothèses de Counillon 2004, 40-46, sur l'épineux problème de la datation du *Périple*, qui rendent caduques les considérations d'Arnaud 1992, 60 : pour la partie "qui va du Strymôn à la Sindique", la rédaction présente une situation "qui correspond (...) à la réalité historique et politique de la période qui précède les conquêtes de Philippe et d'Alexandre" avec un *TAQ* absolu en 349, date à laquelle Gorgippia était nécessairement fondée et aurait dû apparaître en lieu et place de Sindikos Limèn dans le *PPE*. Mais ce n'est là que l'élément le plus récent d'une série de strates en général difficilement datables.
- 6 *PPE*, 67.
- 7 *PPE*, 68.
- 8 Saprykin 1999, 32.
- 9 Diod. 20.25.2 et Saprykin 1999, 32.
- 10 Un tel manque de détails montre selon Counillon 2004, 34, "l'ignorance de l'auteur" sur ce point.
- 11 *PPE*, 92 : **Apode; tou stouato- tou Pontou e(w- to; stoma th- Maiwtido- liimh-, paraplhsiov ejstin oJplou-, ofte para; thn Eujrwphn kai; thn Asian.** Je ne m'explique pas comment, sur ce passage, Arnaud 1992, 61 parvient à la conclusion que le Pseudo-Skylax indique une durée de trois jours "des Bouches du Pont à celles du Méotide", sauf à supposer qu'il interprète l'adjectif *paraplesios* comme faisant référence à la durée du précédent segment d'itinéraire, au lieu d'anticiper sur le membre de phrase qui suit. L'auteur est du reste lui-même gêné par l'incroyable rapidité de cette (fausse) traversée.
- 12 Cet itinéraire n'est pas évoqué en tant que tel par Counillon 2004, 42-46, et il est même faux d'écrire, comme il le fait, que "comme Hérodote" (p. 43), le Pseudo-Skylax ne donne d'indication de durée de navigation que pour le Pont gauche.
- 13 McGing 1986, 43-65.
- 14 Ces deux caps servaient seulement d'amers et il faut, en fait, supposer que les routes véritables allaient d'un *emporion* à un autre, par ex. d'Héraclée à Panticapée, mais avec un changement de direction au niveau des caps : cf. sur cette notion de véritables "rails de navigation", Arnaud 2005, 122-123 et sur ce cas précis 1992, 64.
- 15 Counillon 2004, 45-46.
- 16 *FGH* 70 F 41.
- 17 Et non dès la fin du v<sup>e</sup> s. comme l'écrit Saprykin 1999, 32 ou seulement à l'époque hellénistique, comme semble le croire Arnaud 1992, 64.
- 18 Counillon 2004, 46.
- 19 *Contre Lacritos*, 10.
- 20 Sur la date du discours, cf. Oliver 2007a, 25 : c. 340 a.C. est le meilleur *TAQ*, à cause des difficultés ensuite créées à Athènes par Philippe dans les Détroits.
- 21 *Contre Lacritos*, 50.
- 22 *Contre Lacritos*, 31.

- 23 Une telle description ne correspond guère à la vision “binaire”, développée par Arnaud 2005, 115-118, d’un voyage aller-retour direct, qui serait dès l’origine le propre du commerce antique au long cours très spécialisé : on ne peut passer de la notion de voyage *amphoteroplous*, (“aller-retour”), qui a des implications financières et juridiques, mais non géographiques, à l’idée d’une linéarité de l’itinéraire. Le voyage à étapes prévu dans le contrat du *Contre Lacritos* reste *amphoteroplous*. Dans l’exemple qui nous occupe, un voyage direct n’aurait pas été possible, puisqu’il fallait charger en route la cargaison destinée à être vendue dans le Pont : les contraintes économiques sont ici impératives. On préférera donc nettement, au moins pour la période qui est la nôtre, à cette linéarité, qui perd de vue la densité possible des réseaux, les conceptions du même auteur sur la notion de parcours “composite et segmenté” associant différents types de navigation (p. 121).
- 24 Cf. sur ce point les remarques de Baladié 1989, 107, n. 1 et *contra* : Arnaud 1992, 64, n. 25, qui donne une distance entre les deux caps d’au moins 300 km, alors qu’elle n’est que de 260.
- 25 Cf. Arnaud 1992, 65.
- 26 *Nat.*, 4.77 : *at inter duos Bosporos Thracium et Cimmerium directo cursu, ut auctor est Polybius* etc.
- 27 Comme on l’a déjà noté, une telle route en ligne directe n’existe pas chez [Scyl.], *PPE*, 92, contrairement à ce qu’écrit Arnaud 1992, 61.
- 28 Arnaud 1992, 63.
- 29 Évoqué par Diod. 3.34.7, mais aussi Isidore de Charax d’après Artémidore, cité par Plinie, *Nat.*, 2.245.
- 30 Sur les proxénies reçues ou accordées dans le Pont Nord, Skrzhinskaja 2003, 97-99 n’apporte guère.
- 31 On peut y ajouter les dédicaces et les funéraires, mais elles restent nettement moins éloquentes en termes économiques : Vinogradov 1987a, 36-38, 50-52 et 69-70 donne la liste des plus importantes d’entre elles.
- 32 Sur la fonction de la proxénie, diverse selon le contexte, la cité et le bénéficiaire, cf. Marek 1984, 333-391, qui montre bien, en particulier, que la proxénie n’est pas partout, ni systématiquement liée à un contexte économique (p. 359). Cf., pour des pages récentes et synthétiques sur la question, Knoepfler 2001, 21-24.
- 33 On reconnaît ainsi très rapidement à ce formulaire un décret de proxénie dans les inscriptions pontiques, mais certains décrets longs car détaillés dans les considérants, souvent d’époque hellénistique, peuvent aussi avoir octroyé ce privilège, même si l’absence des décisions par suite d’une lacune sur la pierre ne permet pas toujours d’en juger : ainsi, le décret *I.Olb* 26 pour Dionysios de Chersonèse comportait peut-être la mention de la proxénie, à moins que le personnage n’ait déjà été proxène des Olbiopolites, puisqu’il est remercié de l’accueil qu’il réserve à leurs ressortissants. Sur le formulaire de ces proxénies à Olbia et, en particulier, la mention des bénéficiaires, cf. Osborne 2008, 337-339.
- 34 Comme l’a bien montré récemment Bresson 2007a, 50-56.
- 35 DE 20.
- 36 Je n’entrerai pas ici dans le détail du formulaire et renverrai à l’étude menée, pour le Bosphore cimmérien, par Shelov-Kovedjaev 1985, 69-70 et Vinogradov *et al.* 2002, 71-72 : ces auteurs montrent bien que la proxénie n’est qu’un élément d’un lot et que celui-ci diffère selon les besoins de la situation, le personnage honoré et l’époque considérée. Chaque décret est, en quelque sorte, le résultat d’une combinatoire, qui n’est pas figée dès le départ.
- 37 Par ex. les deux décrets en l’honneur de deux (?) Cornelius Pudens (*IOSPE I<sup>2</sup>*, 356 et 697), l’un datant du 1<sup>er</sup> s. p.C. et l’autre étant beaucoup plus récent selon Latyshev. Ce conservatisme ne signifie pas naturellement que la signification de tels privilèges ait été la même qu’à l’époque classique ou hellénistique, mais c’est une autre affaire.
- 38 Carter 2003, 73 : l’agora serait située à l’emplacement de l’actuelle église St Volodymyr, à proximité de laquelle ont été retrouvés de nombreux documents officiels (plan p. 58, n°E).
- 39 Cf. le premier chapitre, en partie consacré à la formation de l’État du Bosphore.
- 40 Si l’on excepte les témoignages d’Isocrate et de Démosthène, ainsi que le décret athénien en l’honneur des fils de Leukôn (DE 4), qui donnent des informations “incidentes” sur les privilèges accordés par les Spartocides et sont inclus, pour cette raison, dans le tableau. Deux gros articles d’excellente facture, parus dans le *VDI*, ont fait faire des progrès décisifs à notre connaissance de ces décrets bosporans : Shelov-Kovedjaev 1985 (*SEG* 35, 864-865) et Vinogradov *et al.* 2002 (*SEG* 53, 796-799bis).
- 41 Je ne m’étends pas ici sur l’évolution supposée du formulaire et de l’ordre dans lequel les privilèges étaient octroyés : on se reportera à Vinogradov *et al.* 2002, 71-74, en considérant avec précaution les résultats proposés à partir de ces décrets rares et souvent très mutilés.
- 42 Dans le sens inverse, seuls quatre proxènes bosporans sont attestés, à ma connaissance. À Delphes : *FD* III-3, 207, l. 5 (265-260 a.C. au sein d’un groupe de théores sans doute ; le personnage est appelé *Bousporitès*) ; à Délos (*JG* XI, 4, 609

- pour un *Pantikapaïtès* ; fin du III<sup>e</sup> s. a.C.) ; *Syll*<sup>3</sup>, 585, n°10 (195/4 a.C. (pour un *Pantikapaïeus*) et à Chios encore une fois pour un personnage de Panticapée, *RPh* 11 (1937), 325, I A 20 (= McCabe & Brownson 1986, n°50).
- 43 *CIRB* 1. Cf. Knoepfler 2001, 201 et n. 625 et 626 ; Oliver 2007a, 32 et n. 94.
- 44 Comme il est suggéré à juste titre dans la *Syll*<sup>3</sup>, 217.
- 45 Cf. Hansen & Nielsen 2004, 954.
- 46 DE 20.
- 47 Brashinskij 1971, 121, qui justifie son propos en considérant qu'il s'agit de l'octroi à un individu de privilèges bien plus étendus que ceux dont bénéficiaient collectivement les Athéniens.
- 48 *LGPN* II, s.v. Dionysios 622, à moins qu'il ne s'agisse simplement d'une erreur ?
- 49 DE 7.
- 50 Tjumenev 1950 a donné une étude globale des proxénies chersonésiennes : les textes *IOSPE* I<sup>2</sup>, 341 et 345, qu'il range parmi les proxénies, paraissent cependant trop fragmentaires pour faire l'objet d'un classement, même si Vinogradov 1987a, 52 classe le n°345 pour un Chersonésitain parmi les proxénies avérées. Le nombre total de ces proxénies n'a pas augmenté depuis cette date à ma connaissance, et il paraît imprudent d'attribuer une origine géographique précise aux trois maigres fragments d'une même stèle trouvés à Nikonion et récemment publiés par Alekseev 2007, 86, n°IX, où il serait question du privilège d'*eisplous/ekplous* : Avram (*BullÉp* 2008, 394) l'attribue à Chersonèse à cause de la présence du nom **Parqewwi** et y voit peut-être "le premier décret connu de cette cité" (première moitié du IV<sup>e</sup> s. a.C. ?) ; Saprykin (*BullÉp* 2008, 397bis) restaure abondamment le texte qu'il considère comme émanant de Nikonion ; dans un cas comme dans l'autre, c'est prendre des risques inutiles dans l'interprétation.
- 51 *IOSPE* I<sup>2</sup>, 340.
- 52 Saprykin 1999, 34 propose de le dater de la fin du III<sup>e</sup> ou du début du II<sup>e</sup> s. a.C., uniquement pour des raisons de contexte historique (les relations de Rhodes avec le Pont Nord à cette date), sans que les arguments plausibles de Latyshev relatifs à la graphie soient retenus. On gardera donc la date du III<sup>e</sup> s. sans précision inutile.
- 53 *IOSPE* I<sup>2</sup>, 349, amendé de façon convaincante l. 3 par Solomonik 1973, n°110, en l'honneur d'un citoyen d'Amisos et *IOSPE* I<sup>2</sup>, 351, en l'honneur de Mênophilos de Sinope.
- 54 À Olbia (*I.Olb* 3 [400-375 a.C.] et 26 [fin du III<sup>e</sup> ou début du II<sup>e</sup> s. a.C.]) ; Odessos (*IGBulg* I<sup>2</sup>, 39, III<sup>e</sup> ou II<sup>e</sup> s. a.C., proxénie ?) ; Callatis (Avram 1999, n°12 et 13 ; c. 230-215 a.C.) ; Oropos (sans doute Chersonèse : *I. Oropos* 48 ; début du II<sup>e</sup> s. a.C. ?) ; Delphes : *FD* III-3, 207 (265-260 a.C., au sein d'un groupe de théores sans doute), et *Syll*<sup>3</sup>, 585, n°9 (195/4 a.C.) et n°23 et 24 (192/1 a.C. : cf. *Syll*<sup>3</sup>, 604).
- 55 Ce tableau ne comprend pas les fragments les plus misérables, ni les décrets honorifiques qui n'incluent pas l'octroi de la proxénie ou des privilèges qui lui sont généralement associés dans la région, que cette absence soit due à des lacunes ou à la formulation même du texte, à l'exception d'*I.Olb* 26 pour Dionysios de Chersonèse où la série ordinaire des privilèges est plus que probable.
- 56 Les dates mentionnées dans ce tableau sont celles que proposent les éditions figurant dans la colonne de gauche, ce qui explique une certaine disparité dans la précision chronologique. Dans l'ensemble et pour des raisons évidentes, elles sont le plus souvent fondées sur la graphie. Mais Vinogradov & Karyshkovskij 1976, 24-27 ont tenté d'en préciser certaines, dans leur désir de mieux entourer, en quelque sorte, le décret de Canobos sur le monnayage : cela correspond aux dates les plus précises, à l'égard desquelles je reste malgré tout suspicieuse, puisque je n'accepte pas leur datation tardive de Canobos. Cet ensemble est donc donné à titre provisoire, en attendant la publication du corpus d'Olbia en cours de révision par A. Ivanchik. Le propos est simplement ici de fournir un aperçu synthétique des privilèges obtenus par des étrangers à la cité, en particulier en matière commerciale.
- 57 Dans le sens inverse, les proxénies en l'honneur d'Olbiopolites ne sont pas aussi abondantes. On citera à Delphes : *FD* III-3, 207 (265-260 a.C., au sein d'un groupe de théores) ; Délos : *IG* XI 4, 813 et 814 (respectivement pour Posideos, fils de Dionysios d'Olbia et Diodôros fils d'Arôtès c. 200-175 a.C.) ; deux décrets de Cos et Ténédos pour Posideos d'Olbia : *IOSPE* I<sup>2</sup>, 77 et 78 (II<sup>e</sup> s. a.C.) ; décret et liste de proxènes de Chalcédoine, où figure peut-être un Olbiopolite (*I.Kalch* 4, II<sup>e</sup> s. a.C.).
- 58 *CIRB* 37. Selon Zavojkin 2004a, 151 et n. 3, il convient de placer le document vers 370-362 a.C.
- 59 Bresson 2005b, 105.
- 60 Cf. en dernier lieu Migeotte 2004, 637-638, n°2 (*RO* 93).
- 61 Schönert-Geiss 1971. À ma connaissance, il n'y a pas eu d'étude de synthèse du même type depuis cette date, même si, nécessairement, les données se sont accumulées entre-temps : je serais surprise, cependant, si le profil global de la dispersion avait changé radicalement en trente ans.

- 62 Finley 1975, 222-223 : “il [*le phénomène de la monnaie*] s’agissait essentiellement d’un phénomène politique, ‘une preuve de vanité locale, de patriotisme ou un élément publicitaire dont l’importance était très limitée’ ” (l’auteur reprend à son compte des propos de J. M. Keynes dans son *Treatise on Money* de 1930, I, 12).
- 63 Schönert-Geiss 1971, qui confond échanges en cyzicènes et échanges avec Cyzique.
- 64 Kuznecov 2000, 116. On peut se demander si le développement récent de cette théorie du troc chez certains historiens post-soviétiques ne résulte pas, outre leur lecture tardive d’auteurs finleyiens (ce que l’on ne saurait leur reprocher naturellement), précisément du développement dans leur propre pays du *barter*, comme disent (aussi) les Russes, en particulier durant la décennie 1990-2000 sous l’effet radical de l’inflation et des difficultés concomitantes à se procurer des liquidités : sur le *barter* dans l’économie de la transition en Russie, cf. la remarquable thèse de Dufy 2008.
- 65 Ainsi Bresson 2000 [1987], 122 et n. 52 et 125 et n. 66, qui se réfère à Schönert-Geiss 1971 et part de l’échange réciproque pour justifier l’idée d’un échange “en nature le plus souvent sans doute” entre Athènes et le Bosphore, y compris au IV<sup>e</sup> s. L’auteur a certainement révisé ses positions en 2008 : cf. par ex. Bresson 2008, 54 : “En Grèce, en effet, dès le V<sup>e</sup> siècle et, en tout cas au IV<sup>e</sup> siècle, du moins dans les cités maritimes des franges de la mer Égée, les paiements, quelle qu’en soit la nature, étaient effectués en numéraire”. Certes la mer Noire n’est pas l’Égée, mais nous allons montrer qu’elle n’était pas à l’écart des échanges monétarisés, au contraire.
- 66 Je renvoie ici aux travaux essentiels de Bresson 2000, 305-307 et Descat 2006a.
- 67 *IGCH*, p. 128.
- 68 Gilevich 1999.
- 69 *IGCH* 1062.
- 70 Ce fait connu a été bien mis en lumière par ex. par Le Rider 1989, 160. Cf. en dernier lieu Bresson 2008, 57-58.
- 71 DE 19. Cf. Bogaert 1968, 123 sur la protection des émissions locales.
- 72 Dubois 1996, 32. Telle est aussi la date retenue par Bresson 2008, 92. Cette date semble confirmée par l’absence de découverte de cyzicènes tardifs sur le territoire de la cité : cf. le tableau donné par Karyshkovskij 2003, 216.
- 73 Je reviens ci-après en détail sur ce décret à propos du taux de change du cyzicène.
- 74 Karyshkovskij 1988, 57-63 et 2003, 383.
- 75 *Poroi*, 3.2 : **nonismasi gar oujcrhsimoi- ekw crwntai**.
- 76 “The Attic standard was, of course, not in local use”, p. 129.
- 77 *Contre Phormion*, 23, où il est question du taux de change du cyzicène en drachmes attiques, à moins que l’on considère qu’il ne s’agit ici que d’une opération comptable, comme me le suggère O. Picard.
- 78 C’est ce que montre déjà très bien Shelov 1949.
- 79 On trouvera un tableau récapitulatif de l’ensemble des trésors contenant des cyzicènes dans Touratsoglou 1999, 356-357, avec de nouvelles propositions de datation ici retenues.
- 80 Outre les informations données dans l’*IGCH*, on trouvera tous les détails pertinents sur ces trois trésors dans Butyagin & Chistov 2006, 89-90.
- 81 Cf. Shelov 1949. Shelov 1978, 57 note que, malgré l’absence de témoignage direct de la circulation des cyzicènes dans le Bosphore avant le IV<sup>e</sup> s., il est fort probable que ces monnaies y aient été présentes dès le V<sup>e</sup> s.
- 82 Date proposée désormais par Butyagin & Chistov 2006, 90, en lieu et place de la date (c. 350 a.C.) de l’*IGCH*. Sur ce trésor, dit de Pulencovo, cf. également Abramzon *et al.* 2002, 28-29, qui propose une date d’enfouissement dans les années 330 ou le début des années 320 a.C.
- 83 Par ex., *IGCH* 689 (Bulgarie, Sveti Vlas à 48 km au nord-est de Burgas : trois cyzicènes archaïques enfouis au VI<sup>e</sup> s.) et *IGCH* 714 (Bulgarie, Givkovo à 60 km au sud-est de Sofia : 40 monnaies enfouies dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s.) ; pour le Caucase, *IGCH* 1045 (Kobuleti : 291 monnaies d’argent de Colchide et un statère de Cyzique) : cf. Karyshkovskij 2003, 215.
- 84 Trouvaille rapportée par Abramzon *et al.* 2002, 5.
- 85 Butyagin & Chistov 2006 et Abramzon & Frolova 2007.
- 86 Cette quantité pouvait, en effet, varier considérablement et la proportion de 55 % est plutôt de l’ordre du maximum que de la moyenne, comme l’indique Bogaert 1963, 92 : en réalité, les analyses non intrusives ne permettent pas de déterminer avec exactitude cette proportion qui peut être faussée par ce que Melville-Jones 1998, 259, n. 3 et 263, n. 13, appelle le “surface enrichment”. Il y a donc fort à parier que les proportions indiquées pour le nouveau trésor sont trompeuses, mais au fond peu importe sur le plan de la valeur de la monnaie, car Bogaert 1963, 89 (même remarque chez Vinogradov & Karyshkovskij, 1976, 37) a bien montré que, même si son aloi était inégal d’une pièce à l’autre, le cyzicène était

- accepté partout indépendamment de cet aloi : cela n'en fait pas pour autant, comme le prétend Mildenberg 1993, 4, une monnaie "purement conventionnelle". Cf. encore Melville-Jones 1998, 265.
- 87 Butyagin & Chistov 2006, 118.
- 88 Comme le font sans emporter la conviction les éditeurs du trésor : Butyagin & Chistov 2006, 118-119.
- 89 Pour parvenir à cette conclusion, Butyagin & Chistov 2006, 120-121 abaissent d'une vingtaine d'années la datation de certains types du groupe III de Fritze, présents dans le trésor ; on peut aussi rétorquer que c'est la chronologie archéologique du sanctuaire qui est fautive ! Il faut attendre sur ce point la future étude annoncée par les numismates suisses S. M. Hurter et H. J. Liewald.
- 90 Publiée par Dana 2004.
- 91 DE 6.
- 92 Le *Contre Lacritos*, 36, peut également être invoqué, où l'on voit que du naufrage entre Panticapée et Théodosia n'ont pu être sauvés que 100 statères de Cyzique.
- 93 Tels sont les *chrēmata* déposés chez Pasion : *Trapézitique*, 8.
- 94 C'est, en effet, la somme pour laquelle l'ancien maître de Pasion, Archestratos, accepte de se porter garant pour le jeune Bosporan lors de ses démêlés avec la justice athénienne : *Trapézitique*, 43-44. Cf. Bogaert 1968, 65.
- 95 *Trapézitique*, 41.
- 96 *Trapézitique*, 41.
- 97 Touratsoglou 1999, 355.
- 98 Sur cette question, la bibliographie est plus qu'abondante : on se reportera en dernier lieu à Melville-Jones 1998.
- 99 *Contre Phormion*, 23-27.
- 100 Je renvoie à l'analyse de Bogaert 1963, 101-102, qui montre bien comment la somme de 3920 dr. peut correspondre soit à 120 statères empruntés avec un taux de change défavorable, soit au remboursement anticipé de la dette assortie d'une pénalité.
- 101 C'est le cas par ex. de Bogaert 1963, 104.
- 102 Encore une fois Bogaert 1963, 103 ou 1977, qui considère le taux de 28 dr. comme "entièrement inventé par un logographe pour les besoins de sa cause".
- 103 Cf. Melville-Jones 1998, 263, dont toute l'argumentation, comme celle de ses prédécesseurs, est fondée sur l'évolution du rapport entre électrum, or et argent : "electrum coins were overvalued in the areas over which the authorities which issued them had political control, or in areas where they circulated as the basic currency of large scale trade". Cette situation est parfaitement attendue et rappelle, malgré la différence de contexte, la surévaluation de l'euro sur le marché russe des devises, où ses augmentations sont constamment anticipées et où le rapport entre dollar et euro est creusé par rapport à celui qu'observent les marchés européen et américain (tel était au moins le cas encore en nov. 2005).
- 104 DE 19.
- 105 Vinogradov & Karyshkovskij 1976, 23. Le "nouveau" taux est donc moins favorable au cyzicène que ne le pensait Bogaert 1963 et 1968, qui compte encore un taux de change à 10,5 statères locaux. On ne peut s'accorder avec l'opinion de Jajlenko 1996, 203, qui fait régresser l'interprétation du texte en revenant indûment au taux précédent. Il n'y a pas, en effet, suffisamment de place à droite sur la pierre aux l. 24-25 pour une expression aussi longue, comme j'ai pu m'en convaincre en examinant un estampage de la pierre aimablement prêté par St. Mitchell.
- 106 Vinogradov & Karyshkovskij, 1976, 27. Cf. Karyshkovskij 1988, 61 et 2003, 268-271. La chronologie de l'émission de ces monnaies d'argent a considérablement varié dans l'œuvre de Karyshkovskij entre 1988 et l'ouvrage paru en 2003, mais conçu avant le précédent : pour faire bref, les émissions de la seconde moitié du iv<sup>e</sup> s. ont été abaissées dans le temps dans l'ouvrage de 1988, sans doute en rapport avec l'abaissement de la date du décret de Kanobos dans l'article écrit avec Vinogradov.
- 107 Si l'on suit le raisonnement de Bogaert 1963 116.
- 108 Toujours selon les calculs de Bogaert 1963, 114. La date, haute ou basse, à laquelle on place le décret a évidemment une incidence forte sur l'interprétation que l'on peut faire du taux de change, puisque une datation basse (dans les années 340-330 comme le proposent Vinogradov & Karyshkovskij, 1976, 25) laisse penser que le cours du cyzicène ne fait là que traduire la dévaluation de l'or par rapport à l'argent à l'époque d'Alexandre (comme chez Karyshkovskij 1988, 71 par ex.), ce qui n'est pas le cas selon l'explication proposée ici.
- 109 La seule mesure qui paraît ne pas s'accorder avec cette interprétation est l'absence d'une taxe de change stipulée l. 28-30 ; il faut croire que le bénéfice résultant du cours forcé devait être substantiel en soi.
- 110 Sur ce point, cf. Bresson 2005a, 63, à propos des Lagides et de Rhodes.

- 111 Karyshkovskij 2003, 216-217 et 223.
- 112 Telle est l'opinion de Le Rider 1989, 167 et n. 47, selon qui "la fixation du cours du statère de Cyzique distingue cette monnaie des autres et lui confère très probablement un avantage".
- 113 On ne peut pas évoquer, comme le fait Bogaert 1968, 123, l'existence d'un "tarif" pour les "autres espèces", car le taux dépend de l'accord entre partenaires de l'échange.
- 114 On ne voit pas très bien ce que Dubois 1996, 38 veut dire lorsqu'il écrit que les Olbiopolites "veulent aligner leur monnaie locale sur la monnaie qui fut (...) le principal instrument d'échange dans la Propontide et dans le Pont".
- 115 C'est ce qu'a bien montré Bresson 2008, 92.
- 116 Sur le rôle de Hiéron comme "information centre", cf. Gabrielsen 2007, 304.
- 117 *Contre Phormion*, 8.
- 118 *Trapézitique*, 4.
- 119 *Contre Lacritos*, 10.
- 120 Je reviendrai ci-après sur la valeur de la céramique attique éventuellement embarquée, dont Bresson fait selon une expression parfaitement appropriée un "passager clandestin", lui accordant une valeur marchande raisonnable, ni produit de luxe, ni "space-filler" : Bresson 2008, 170.
- 121 Là encore, le point a été bien établi en dernier lieu par Bresson 2008, 169.
- 122 Shelov 1978, 108 et MacDonald 2005, 18.
- 123 *IGCH* 1012 et 1013. On compte également un troisième trésor découvert en 1844 dans la péninsule de Taman', dont on sait seulement qu'il comprenait 12 statères de Panticapée : cf. Abramzon *et al.* 2002, 29.
- 124 *IGCH* 1239 : le trésor comprenait, outre des cyzicènes, des lampacènes et des statères de Philippe II, 16 statères bosporans.
- 125 *IGCH* 1051 (Géorgie) et Shelov 1978, 109.
- 126 Shelov 1978, 111-112 : on n'ira pas, cependant, jusqu'à affirmer avec lui que les statères de Panticapée reçurent "une reconnaissance totale dans le monde grec" !
- 127 Comme le rappelle Shelov 1978, 113, les Spartocides tentèrent d'aligner le poids du statère de Panticapée sur celui du statère d'or d'Alexandre, mais sans succès, ce qui les contraignit à abandonner ce monnayage vers l'extrême fin du IV<sup>e</sup> s. : MacDonald 2005, 23 (n°68).
- 128 *IGCH* 1111.
- 129 *IGCH* 1120.
- 130 MacDonald 2005, 29, sur la découverte d'un trésor récent contenant des milliers d'exemplaires de ces lysimaques pontiques, mais apparemment inédit.
- 131 Dans le Bosphore : Shelov 1978, 107 et 165. Sur le territoire d'Olbia : Karyshkovskij 1988, 77 et 2003, 386.
- 132 *IGCH* 1108, 1109 et 1110.
- 133 Shelov 1978, 163-165 et MacDonald 2005, 31 (n°102 et 107 à 113).
- 134 Odessos : Migeotte 1984, n°39, l. 9 (décret en l'honneur d'un bienfaiteur anonyme ; seconde moitié du III<sup>e</sup> s. a.C.).
- 135 Istros : Migeotte 1984, n°40, l. 5 et 17 (décret en l'honneur de Diogénès ; III<sup>e</sup> s. a.C.), 41, l. 7 (décret en l'honneur d'Héphaistion de Callatis ; III<sup>e</sup> s. a.C.) et 42, l. 7 (décret en l'honneur de Dionysios fils de Strouthion ; III<sup>e</sup> s. a.C.).
- 136 Pour Olbia, en-dehors du décret en l'honneur de Protogénès, les *chrysoi* sont attestés dans les documents suivants : décret en l'honneur de Kallinikos (Vinogradov & Karyshkovskij 1982 et 1983 [*SEG* 32, 794], première moitié du III<sup>e</sup> s. a.C. : cf. infra) ; décret en l'honneur des fils d'Apollonios de Chersonèse (*I.Olb* 28 et Migeotte 1984, n°43, III<sup>e</sup> s. a.C.) ; fragment très mutilé de décret honorifique (*I.Olb* 34 ; fin III<sup>e</sup> ou début II<sup>e</sup> s. a.C.).
- 137 DE 21. Cf. le commentaire détaillé à paraître dans Müller 2011.
- 138 Je reste persuadée, malgré Migeotte 1984, 138 et n. 424, que l'expression utilisée, **ekomisato calkon ek tetrakosiwn**, renvoie bien au cours établi par la cité entre l'or et le bronze : cf. supra, dans le deuxième chapitre, le paragraphe sur les "crises pontiques".
- 139 Veyne 1976, 235-236.
- 140 Gauthier 1985, 70-72 : "La cité d'Olbia semble moins manquer de ressources et de revenus que de réserves. (...) D'autres indications, malheureusement allusives, rappellent au lecteur que la cité d'Olbia disposait de ressources importantes". Le problème est que, malgré tout et ce pendant plusieurs années consécutives, la cité ne dispose d'aucune liquidité de valeur (elle n'a en caisse que du bronze). Si la cité dispose de revenus importants, il ne s'agit que de revenus potentiels : or, un revenu potentiel non disponible a toutes les allures d'un déficit public. Ce n'est pas faire preuve de positivisme naïf que de dire que les caisses sont bien vides et que ce vide n'est pas dû uniquement à une question mé-

- canique de mauvaise gestion chronique dans la perception des impôts. Si les *telônai* ne versent pas à la cité ce à quoi ils se sont engagés (A 50/1 et B 66/7, où l'on voit les difficultés auxquelles sont confrontés les fermiers des taxes), c'est bien parce qu'ils ne parviennent pas à se faire payer : tout le monde est endetté, comme le prouve la fin du texte où l'on procède à une remise générale des dettes.
- 141 Comme le pense Jajlenko 1990, 269 (premier tiers du III<sup>e</sup> s.) et 1996 (275-250 a.C.), à l'encontre des éditeurs du texte réassemblé, Vinogradov & Karyshkovskij 1982 et 1983 (c. 325 a.C., en rapport avec le "siège de Zopyrion").
- 142 Jajlenko 1990, 271-272.
- 143 Sur ces émissions locales d'or d'étalon attique, cf. Karyshkovskij 1988, 66 et 2003, 227 et 267-268.
- 144 On pourrait imaginer que ce montant couvre aussi bien la couronne que la statue dans une phrase particulièrement elliptique (l. 14/5 : **stefanwqhna[i] aujon crusoï~ cil ioi~ kai;ajdrianti**), mais même ainsi, la somme engagée reste exorbitante pour de telles réalisations.
- 145 Karyshkovskij 2003, 227, 236 et 267-268.
- 146 Comme le montrent les deux monographies les plus récentes consacrées à ce sujet : Oliver 2007a, 15-47 et Moreno 2007a, 143-207.
- 147 Pour une analyse de ce débat du point de vue athénien, cf. Moreno 2007a, 3-33 et Oliver 2007a, 15-22.
- 148 Ainsi Rostovcev 1930, 563-564 : "After the Persian Wars and the conversion of the Delian confederacy into an Athenian empire, Athens turned her attention to the Black Sea (...). She had now to find either in the West or in the North-East a secured and ample supply both of food-stuffs and shipbuilding material".
- 149 Brashinskij 1963, 117. On s'étonnera que ni cet ouvrage, pourtant entièrement consacré à ces relations, ni même le nom de l'auteur, n'apparaissent où que ce soit dans la monographie de Moreno 2007a, qui porte sur le même sujet.
- 150 Garnsey 1988, traduit en français en 1996, avec comme résultat principal un décalage d'une bonne dizaine d'années entre le moment où les idées ont été conçues et celui où elles ont pénétré certains esprits.
- 151 Kuznecov 2000. Cf. aussi Tssetskhladze 1998c, 54-63, où l'auteur s'exprime sans ambiguïté, même s'il n'avance pas d'argument précis à l'appui de ce qui ne paraît être qu'une opinion : "I believe that both ancient authors and modern scholars have exaggerated the importance of the grain trade, especially that with the Pontus, in the economy of Athens". Voir en dernier lieu, dans la même lignée, Braund 2007, qui exprime une position ultra-garnseyenne, au prix d'un certain nombre d'approximations.
- 152 Pol. 4.38.5, où il rappelle que le Pont est fournisseur, mais peut aussi être importateur de grain, ce qui montre que la situation a changé : **sitw/d'ajeibontai, pote;men eukairw- didonte~ pote;de;lanbanonte~**.
- 153 Kuznecov 2000, 117.
- 154 Whitby 1998 (103 : "My wish is to redress the balance and to return the emphasis to the importance of the trade in grain"), qui forme un contraste saisissant, dans le même volume, avec Tssetskhladze 1998c.
- 155 Bresson 2007a, contre Noonan 1973 et Tssetskhladze 1998c, insiste sur le fait que l'absence de témoignage écrit n'implique pas celle de toute exportation de grain pontique dès le milieu du VI<sup>e</sup> s. a.C. (p. 56) : certes, les *chôrai* commencent à se développer à cette date (cf. Müller 2007a sur Hermonassa), mais on n'oubliera pas que la grande période d'expansion des territoires agricoles reste les IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. et que les capacités locales de production ont dû, dans un premier temps, être absorbées surtout par les marchés locaux. Il est clair, cependant, que limiter la période d'exportation à celle dont témoignent les sources écrites n'est pas de bonne méthode.
- 156 Moreno 2007a, 205-207 et 2007b.
- 157 Braund 2005a, 81 et, avant lui, Meiggs 1972, 197-199 ; Hind 1994a, 491 ; Mattingly 1996 et Zavojkin 2000a, 256.
- 158 C'est par exemple la position de Braund 2003 et 2005a, 85-86. Les autres interventions de Périclès lors de cette expédition telles qu'évoquées par les sources ont, elles aussi, fait l'objet de sérieuses remises en question, dont la plus radicale est certainement celle de Mattingly 1996 : il s'agit du cas de Sinope, où selon Plutarque les Athéniens déchurent le tyran Timésileos ; d'Amisos qui prit le nom de Pirée (Str. 12.3.14 citant Theopomp. Hist., *FGrH* 115 F 389 ; App., *Mithr.*, 83.373) et frappa des monnaies à la chouette ; et de la Propontide, où ils auraient fondé la colonie d'Astakos (Diodore 12.34.5 qui donne en fait Letanon, peut-être identifiée avec Astakos, et Str. 12.4.2).
- 159 Zavojkin 2000a, 258.
- 160 Cf. infra.
- 161 D'une manière générale, on s'accordera avec Hatzopoulos 1987, 121 pour dire que l'expansion d'Athènes dans le Pont Nord "ne fut pas le résultat d'un acte unique, mais d'une action progressive".
- 162 Meritt & West 1934, 68-69 ; *ATL* I, 157 : liste A9, col. IV, l. 165, 166 et 168 ; *IG* I<sup>3</sup>, 71, col. IV. Le nombre total de cités attribuables à ce district d'après les lacunes est situé entre 40 et 50 : Meiggs 1972, 328. Vinogradov 1997c, 23

- l'évalue à exactement 44. Cf. ensuite *ATL* III, 116-117, dont les auteurs considèrent que les cités du Pont Nord ont dû payer le tribut jusqu'en 410/9 a.C., date de la 13<sup>e</sup> liste.
- 163 Meiggs 1972, 328.
- 164 Meritt & West 1934, 87-88.
- 165 Ainsi dans l'édition *IG I<sup>2</sup>*, 63, col. IV, l. 190.
- 166 *ATL* I, 157, col. IV et Meritt & West 1934, 68-69.
- 167 *ATL* I, 528.
- 168 *FGrH* III, 342 F 8.
- 169 *ATL* I, 157, col. IV, l. 126. Meritt & West 1934, 68-69 et Meiggs 1972, 328.
- 170 Ainsi Brashinskij 1971, 123, n. 1, qui refuse de considérer la liste A9 de 425/4 et la mention d'un district de l'Euxin comme ayant une quelconque valeur historique, compte tenu du piètre état de conservation du document. Voir le résumé des positions dans Shelov 1978, 23-25 : lui-même rejette la position de Zhebelev, qu'il tient à juste titre pour hypercritique, puis dans Shelov-Kovedjaev 1984, 90-100, qui dresse un tableau historiographique complet de la question depuis la *Geschichte Griechenlands* de Grote en 1856.
- 171 Cf. Gabrielsen 2007, 308-309.
- 172 Shelov-Kovedjaev 1984, 114.
- 173 Thc. 3.2.2.
- 174 Zavojkin 2000a, 259.
- 175 À cause de la présence d'une étoile à huit branches, symbole achéménide, sur le monnayage de Panticapée : Zavojkin 2000a, 259-261.
- 176 *Contre Ctésiphon*, 171.
- 177 Eschine prétend que Gylon était marié à une Scythe, donc une barbare absolue (!), ce qui faisait de Démosthène un sang-mêlé ne pouvant prétendre à la citoyenneté athénienne : au-delà de ses origines ethniques, l'important est que la jeune femme ait été probablement membre de l'aristocratie bosporane, donc riche et bien en cour chez les Spartocides.
- 178 Par ex. Shelov-Kovedjaev 1984, 114.
- 179 Molev 1997, 64 et Pébarthe 2009, 377.
- 180 C'est déjà l'avis d'un scholiaste d'Eschine : *Schol. in Aeschin.*, 3, n°393. *Contra* Braund 2003, 201, qui, au mépris de la logique du texte, veut que les relations entre Athènes et le Bosphore aient de tout temps été iréniques ; l'interprétation qu'il donne du passage me paraît un contresens total : "in any event, [the enemy] was not the Bosphorans, for then Aischines would have said so. (...) He could not suppose that his audience would identify the two (...) : his expression is against it" !
- 181 Sur les filles de Gylon et leurs époux, cf. Dem., *Contre Aphobos*, 2.3. Cf. Davies 1971, 122-123.
- 182 *Contre Aphobos* 2.2.
- 183 Ainsi, Shelov 1978a, 24.
- 184 Lys., *Pour Mantithéos*, 4.
- 185 *Trapézitique*, 5.
- 186 En effet, la mention d'exilés est, chez [Scymn.] (F 13), expressément liée à la cité de Théodosia.
- 187 Sur ces textes littéraires, essentiellement ceux du corpus démosthénien, cf. Marinovich 1998, qui compile l'ensemble des données relatives au commerce maritime d'Athènes au IV<sup>e</sup> s. a.C., sans vraiment se préoccuper de la bibliographie antérieure.
- 188 Rostovcev 1930, 567 considérait déjà que l'origine des privilèges dont bénéficiaient les Athéniens dans le Bosphore datait des années 390. *Contra* : Burstein 1993, 83 qui abaisse ce *TPQ* vers 380 ou 370 et développe une vision (trop) complexe des relations entre Athènes et les Spartocides, au point d'apercevoir "a major reorganization of the Bosporan grain trade" entre les années 390 et 355 a.C.
- 189 C'est la date à laquelle parvient Tuplin 1982, 124-126 (où l'on rétablira "in the late 390s" au lieu de "399"), en invoquant l'absence, dans le *Trapézitique*, de toute référence aux honneurs accordés à Satyros, alors même que leur mention viendrait à l'appui des thèses défendues dans le discours.
- 190 *Trapézitique*, 57.
- 191 Ou plutôt de monopsonie si l'on veut être exact dans la terminologie : cf. Bresson 2008, 237-239, "Monopole et monopsonie".
- 192 Horden & Purcell 2000, 71-74 ; Bresson 2000 [1994], 135-137.
- 193 *Trapézitique*, 57.

- 194 *Trapézitique*, 52.
- 195 Bresson 2008, 115.
- 196 *Contre Leptine*, 31-32.
- 197 Cette taxe n'équivaut pas à 30 % comme l'écrit Gabrielsen 2007, 298 !
- 198 Il n'y a pas lieu d'établir une différence de régime entre les deux ports comme le fait Oliver 2007a, 33, qui considère, en se fondant sur une phrase elliptique du *Contre Leptine* (33), que les Athéniens bénéficiaient à Théodosia de l'*ateleia* complète : ils y bénéficient "là aussi" (dit le texte) de l'exemption, donc comme à Panticapée.
- 199 Cette partie de la phrase reflète bien le contenu de la décision royale, telle qu'elle fut proclamée par la voix du héraut ; c'est ensuite seulement que l'auteur la commente et la réinterprète en faveur des Athéniens.
- 200 Le privilège est donc plus précis que ne le suggère Gabrielsen 2007, 298, lorsqu'il écrit que "the grant of *ateleia* by the Bosporan rulers to Athens (...) meant that all merchants sailing to and from the Peiraeus were exempt from such exactions when coming to the Bosporan kingdom".
- 201 On peut, du reste, légitimement se demander s'il n'en allait pas de même à l'époque de Satyros et du *Trapézitique*, même si Isocrate ne mentionne que les Athéniens, auxquels est adressé le discours.
- 202 Bresson 2008, 79 : "ces exemptions, qui n'étaient plus ponctuelles, mais bénéficiaient à des catégories entières de négociants amènent à poser la question de l'inégalité ainsi introduite avec les gens du cru".
- 203 DE 4.
- 204 *Contre Leptine*, 40.
- 205 Sur ce point, cf. Gabrielsen 2007, 307-308, qui note que cette flotte fut peut-être active dans le Pont à partir du retrait athénien à la fin du v<sup>e</sup> s. a.C.
- 206 Il est question ici uniquement de l'*emporion* du Pirée et non de tous les "Athenian-controlled" *emporion* comme le croit Oliver 2007a, 34-36 : le texte de Démosthène (*Contre Phormion*, 36) est limpide, puisque le privilège s'applique en direction de **to; Attikon ejporion**, avec l'article défini.
- 207 *Contre Phormion*, 36. Cf. Bresson 2000 [1994], 147.
- 208 Sur l'interruption de l'octroi des privilèges entre ses prédécesseurs et Pairisadès, cf. Burstein 1978a, 431 et avant lui Gajdukevic 1971, 98. Mais rien ne dit qu'une telle proclamation n'avait pas lieu tous les ans au moment par ex. de la réouverture de la navigation.
- 209 Il s'agit non seulement des saisies de 340 a.C., mais aussi de la contrainte exercée dans les années 330 sur les navires chargés de grain en provenance du Pont pour qu'ils mouillent à Ténédos (Dem., *Sur le traité avec Alexandre*, 20). Sur le rôle du Macédonien dans les perturbations maritimes de ces années-là, cf. Bresson 2000 [1994], 131-133 et Oliver 2007a, 43-44.
- 210 *Contre Phormion*, 8.
- 211 *Contre Leptine*, 30. Je ne m'étendrai pas sur ce privilège particulier, longuement examiné dans le cas des Spartocides par Osborne 1983, 41-44, qui considère, pour faire bref, que tous les rois et une bonne partie de leurs fils associés ou successeurs ont bénéficié de la *politeia* à Athènes, de Satyros I (433-389 a.C.) à Spartokos III (304/3-284/3 a.C.).
- 212 *Contre Leptine*, 31.
- 213 *Contre Leptine* 35-36, où les décrets en question servent de preuve devant le tribunal. Un autre de ces décrets est également mentionné dans le décret d'Androtion de 347/6 a.C. en l'honneur de ses fils (DE 4, l. 28-29), mais il s'agit simplement du décret portant sur la réalisation d'une couronne.
- 214 *Contre Leptine*, 40.
- 215 *Contre Leptine*, 41.
- 216 Ainsi Gauthier 1985, 156-157 et, en dernier lieu Migeotte 2004, 624 qui juge l'accord "très inégal du point de vue économique", car "l'éloge, la couronne, l'atélie et la citoyenneté" sont des "privilèges purement honorifiques".
- 217 *Schol. ad Dem.*, 20.74 et 113.
- 218 Comme l'a rappelé avec force Oliver 2007a, 30-37. L'hypothèse a, depuis, été reprise par Bresson 2008, 81. Il s'agit en fait d'une idée qui avait déjà été avancée en son temps par Brashinkij 1963, 126.
- 219 *Contre Leptine*, 31 : "**oujgar nonon dia; to; ton topon touton siton ekein pleiston touto gignetai, ajlla; kai; dia; to; kurion ohta ton Leukwn'aujou toi; agousin Ajhwaze ajeteian dedwkenai...**", "ceci [ce qui précède] se produit non seulement parce que l'endroit [le Bosphore] a du grain en abondance, mais parce que Leukôn, qui en est le maître, a accordé l'atélie à ceux qui exportent en direction d'Athènes...". On a vu, dans un chapitre précédent, que l'on pouvait hésiter entre "maître du lieu" et "maître du grain", mais l'interprétation minimale de la phrase conduit à comprendre que Leukôn maîtrise au moins la circulation, et donc l'exportation, de la marchandise concernée.

- 220 DE 4.
- 221 Xen., *HG*, 1.1.22 et Pol. 4.44.4. Cf. Vélissaropoulos 1980, 212.
- 222 Oliver 2007a, 35-36.
- 223 Ce monument est également mentionné dans le décret d'Androtiôn (DE 4), puisque la stèle pour les fils de Leukôn, elle-même retrouvée au Pirée, devait être érigée **plh[s]iwn th̄ Satrou kai; Leukwno-**, "à côté de celle de Satyros et de Leukôn" (l. 47) : l'article au singulier pouvant avoir une valeur distributive, il est impossible cependant de savoir s'il existait une ou deux stèles en l'honneur de ces rois.
- 224 Sur le rôle de Hiéron comme centre d'information et lieu de rendez-vous : cf. Gabrielsen 2007, 304.
- 225 *Contre Leptine*, 37. Cf. *Staatsverträge* II, 306 : "die Privilegien der attischen Kornhändler im bosporanischen Königreich beruhten hiernach auf einem regelrechten Handels- und Verkehrsvertrag". Il aurait fallu ajouter que l'opération est à vocation commerciale dans les deux sens et non point menée seulement pour les Athéniens.
- 226 On ne reviendra pas sur la nature de ces conventions, difficulté à laquelle Bresson 2000, 119-125 a apporté une réponse qui me paraît définitive, en considérant que "concrètement, ces **sunqhkai** pouvaient prendre les formes les plus diverses : clauses de traités certes, mais aussi concessions unilatérales, comme celles des décrets de cités ou des rescrits royaux accordant telle ou telle *dôrea*". Notons simplement que sur ce thème, la conclusion des spécialistes du droit grec, tels Gauthier 1972, 91-92 et n. 74 et Velissaropoulos 1980, 179-181, est généralement que le terme ne peut pas renvoyer à une convention commerciale, car il ne pourrait désigner qu'un traité formel. Pourtant, le texte très connu d'Aristote invoqué par Gauthier lui-même (*Pol.*, 3.5.11, 1280a-b), indique explicitement que les *synthekai* peuvent être conclues **peri; tw̄n eijsagwgiwn** "au sujet des importations". On ne voit pas comment l'historien peut ensuite récuser l'expression d'Aristote au motif que l'on ne connaîtrait pas de conventions commerciales dans les cités grecques, alors même que Démosthène utilise précisément ce terme dans le cas qui nous occupe.
- 227 *Contre Leptine*, 37.
- 228 C'est ce qu'indique clairement le décret d'Androtiôn en 347/6 a.C., où Spartokos et Pairisadès reçoivent les privilèges que le peuple avait accordés à Satyros et à Leukôn (l. 22-23).
- 229 *Trapézitique*, 4.
- 230 *Contra* Bresson 2008, 81. Cf. aussi Bresson 2007a, 65.
- 231 C'est ce que montre, en dernier lieu, Moreno 2007a, 32, n. 185.
- 232 *Contre Leptine*, 32.
- 233 *Contre Leptine*, 30.
- 234 Sur les registres des sitophylaqes et leur travail en liaison avec les pentécostologues, cf. Bresson 2000 [1994], 133-134.
- 235 Bresson 2007a, 66.
- 236 Str. 7.4.4, mais déjà Dem., *Contre Leptine*, 33.
- 237 *FGrH* 115 F 292 et 328 F 162. Cf. sur ces chiffres le *Commentaire sur Démosthène* (11.1, col. 10-11) de Didymos qui vient compléter les propos très allusifs du *Sur la couronne*.
- 238 Moreno 2007b, 70 et, surtout, à propos des chiffres, le commentaire détaillé de Bresson 2000 [1994], 131-133.
- 239 *Contre Leptine*, 33.
- 240 Par ex., au moins pour partie, celle de Whitby 1998, 125. Cf. Bresson 2000, 209-210, dont l'interprétation n'est peut-être pas si éloignée qu'il le pense de celle de ses prédécesseurs.
- 241 De fait, dans le décret athénien en l'honneur de Spartokos III (DE 8), dont il sera question plus bas, le don est souligné dans les termes employés, même si l'on tient compte du fait que le verbe est restitué : **[dedwken sit]ou dwrean** (l. 23).
- 242 Sur cette question, cf. Bresson 2000, 195-196.
- 243 Cf. en dernier lieu Oliver 2007a, 26-28 qui résume les termes du débat *pro* et *contra* et montre que rien, dans le texte d'Aristote (*Ath.*, 51.4) relatif à l'obligation pour les *emporoi* d'acheminer les 2/3 de leur grain dans l'*asty*, ne s'oppose à la réexportation du 1/3 restant, une fois celui-ci vendu au Pirée.
- 244 *Agora*, XVI, 94 (fr. c + j) : cf., en dernier lieu, Lambert 2001, n°2, qui a "démantelé" l'inscription, avec pour résultat que les fragments c et j ne sont plus datables de l'archontat de Képhisodôros (323/2 a.C.). Son raisonnement invalide également les restitutions proposées par Brashinskij 1971, 120.
- 245 *Contre Démosthène*, 43. Cf. Zavoïkin 2008.
- 246 *IG* II<sup>2</sup>, 1485a l. 22 : cf. Oliver 2007a, 252 et n. 121 avec la bibliographie. Plutôt que la date habituelle de 307/6 a.C. pour cet inventaire, j'adopte la chronologie de Burstein 1978b, 183-185, qui suppose que la couronne de Spartokos (III) ne peut être antérieure à 304/3 a.C., date de son avènement, et que l'ordre suivi par la liste des couronnes de la face A est essentiellement chronologique.

- 247 DE 8. Cf. brièvement Oliver 2007a, 253.
- 248 Comme l'a bien montré Oliver 2007a, 231, fig. 9.1, qui résume les rapports entre situation intérieure et nécessités de l'importation.
- 249 Cf. Schmitt 1969, n°401 et Burstein 1978a, 430.
- 250 *Contre Démosthène*, 43.
- 251 Heinen 1996.
- 252 Pour reprendre l'expression d'Oliver 2007a, 254.
- 253 Sur la chronologie de cette occupation, cf. Oliver 2007a, 116-133.
- 254 Isoc., *Trapezitiqne*, 57.
- 255 Dem., *Contre Phormion* 34. Ces *ellimenistai*, qui ont échappé à la vigilance de Chankowski 2007, 313-319, ne peuvent être que les percepteurs de l'*ellimention*, sans doute selon elle un droit d'usage du port qu'il convient de distinguer de la *triakostè*, la taxe douanière perçue localement par les souverains. Mais ces magistrats tiennent un registre, *apographè*, qui consigne l'entrée et la sortie des marchandises, puisque c'est ainsi que son adversaire pense pouvoir confondre Phormion et prouver qu'il n'a rien embarqué au Bosphore : peut-être faut-il considérer que l'*apographè* enregistrerait non seulement le type, mais aussi le volume de la marchandise, afin d'estimer la taxe en fonction du tonnage. En tout état de cause, rien n'interdit cependant de considérer que ces *ellimenistai* étaient chargés de la perception de l'ensemble des taxes relatives au port, taxes douanières incluses.
- 256 Müller 2007b.
- 257 Bresson 2000, 278.
- 258 Au cas de Mytilène, il faut peut-être ajouter une partie du Péloponnèse : on voit, en effet, les Arcadiens (ou des soldats arcadiens du Bosphore) faire une consécration sous Leukôn I (*CIRB* 37).
- 259 Thc. 3.2.2.
- 260 DE 3.
- 261 *Syll*<sup>3</sup> 212. On trouvera un parallèle à ce type de "restriction" quantitative dans un papyrus de 33 a.C. (*P. Bingen* 45 ; Bagnall & Derow 2004<sup>2</sup>, n°63), où un Romain obtient le droit d'exporter par an "10 000 artabes de blé" et d'importer "5000 amphores de Cos" sans avoir à payer aucune taxe (je remercie A. Bresson pour cette référence).
- 262 Minns 1913, 576 suit Dittenberger. Vélissaropoulos 1980, 213 n'a pas compris ce qu'écrivait Dittenberger, ce qui donne chez elle des conclusions loufoques.
- 263 Selon Dittenberger dans son commentaire, il s'agirait bien, en effet, d'une apposition au montant de la taxe du 1/90<sup>e</sup>. Francotte 1909, 13 reproduit le texte de Dittenberger et s'accorde avec la deuxième suggestion de celui-ci (taxe du 1/90<sup>e</sup> sur les 100 000 premiers médimnes et du 1/60<sup>e</sup> ensuite), mais passe totalement sous silence le terme *archeion*.
- 264 Le terme *haplè* est compris par Francotte 1909, 13 comme une allusion à l'absence de taxe additionnelle, mais on ne voit absolument pas comment appliquer ce sens à aucun des cas possibles suggérés par le texte.
- 265 Tod 1948, 185 a suggéré une autre restitution, jugée par lui-même moins probable : **de[kakisci][liwn]**, qui nous ramènerait à des proportions que d'aucuns estimeront raisonnables, mais qui paraissent faibles en soi. De toute façon, le terme n'est pas autrement attesté.
- 266 Zhebelev 1934, 604, n. 1, repris par Grakov 1939, 263, n°32, dont l'édition est citée par Gajdukevich 1971, 99-100 sans allusion aux restitutions proposées par Dittenberger, alors que ce dernier est pris en compte par Zhebelev !
- 267 Sur l'importation de céréales par des îles de l'Égée et le cas, rapidement évoqué, de Mytilène, cf. Brun 1993, 186.
- 268 Bresson 2000 [1983], 101-108.
- 269 Salviat 1986, 192.
- 270 On trouve un paragraphe sur le sujet dans Brulé & Descat 2004, 406-407, mais rien dans Bresson 2007c, ce qu'on ne saurait lui reprocher, puisque son sujet est ailleurs. Skrzhinskaja 2002 fournit quelques éléments sur la présence d'Olbiopolites et de Bosporans à Athènes, mais elle insiste surtout sur l'aspect culturel et religieux de ces relations (participation aux grandes Dionysies, fréquentation des écoles de philosophie etc.).
- 271 J'emprunte cette définition à Fusaro 2003, 606, à propos des réseaux marchands en Méditerranée vénitienne à l'époque moderne.
- 272 Ainsî Podolny & Page 1998, 59 : "we define a network form of organization as any collection of actors ( $N \geq 2$ ) that pursue repeated, enduring exchange relations with one another and, at the same time, lack a legitimate organizational authority to arbitrate and resolve disputes that may arise during the exchange". C'est cette définition qui inspire la réflexion de Trivellato 2003, 583.

- 273 Cf., avec le vocabulaire de l'époque, Braudel 1979, 162 : "Quelle que soit la forme de l'entente et de la collaboration marchandes, elle exige la fidélité, la confiance personnelle, l'exactitude, le respect des ordres donnés. D'où une sorte de morale marchande assez stricte".
- 274 Cf. l'exposé général sur les réseaux marchands à l'époque moderne de Molho & Ramada Curto 2003, 574.
- 275 Ainsi dans le *Trapézitique*, 2.
- 276 *Trapézitique*, 6.
- 277 On connaît bien maintenant le milieu des *emporoi* et des *nauklèroi*, dont le statut en particulier a fait l'objet de nombreux commentaires : cf. Isager & Hansen 1975, surtout 55-87 ; Vélissaropoulos 1980 ; Reed 2003, 6-14 ; dernière mise au point avec la bibliographie récente chez Pébarthe 2007.
- 278 Horden & Purcell 2000, 143-152.
- 279 Sur la fécondité des changements d'échelle en histoire, cf. Revel 1996b, 19.
- 280 *Contre Leptine*, 31.
- 281 Cf. Brashinskij 1971, 119-120, qui note à juste titre l'absence totale de décret athénien en l'honneur d'un quelconque marchand privé du Bosphore et considère les deux ambassadeurs du décret d'Androtrion, Sôsis et Théodosios, comme des fonctionnaires de l'administration royale en charge de l'application de l'*ateleia* et de la priorité de chargement dans le Bosphore.
- 282 *Trapézitique*, 3.
- 283 *Trapézitique*, 11.
- 284 *Trapézitique*, 57.
- 285 *Trapézitique*, 4.
- 286 *Trapézitique*, 5.
- 287 Comme ceux qui "viennent de Sicile, du Pont et d'ailleurs pour se faire instruire" (Isoc., *Sur l'échange*, 224). Le fils de Sopaios fréquenta ainsi, avec d'autres, l'école de ce dernier, comme en témoigne Denys d'Halicarnasse dans son traité sur l'orateur (*Isocr.*, 18 : le *xenos tis tôn mathêtôn* y est bien le Bosporan [un étranger parmi ses élèves] et non "un hôte d'un de ses élèves" comme l'écrit Aujac dans sa traduction pour la CUF !) : cf. Skrzhinskaja 2002, 137 et Moreno 2007a, 175-176.
- 288 *Ath.*, 11.1 à propos de Solon qui, après ses réformes, fit un voyage en Égypte **kat' eiporian afa kai qewrian**. Il n'en reste pas moins que l'on a trop souvent voulu faire du fils de Sopaios un aristocrate pratiquant le commerce de manière sinon accidentelle, du moins très secondaire : ainsi, Vélissaropoulos 1980, 50, qui insiste sur le fait qu'il n'est "lui-même ni *nauklèros*, ni commerçant", comme si la chose était embarrassante, et que le blé vendu n'est là que pour payer son déplacement et son séjour.
- 289 Pour le volume de charge des navires marchands du IV<sup>e</sup> s., cf. Bresson 2007b, 93-94.
- 290 Gauthier 1972, 118.
- 291 *Trapézitique*, 42.
- 292 Bogaert 1968, 65 : Délos était alors sous la domination de Sparte, l'ennemi héréditaire. Même opinion chez Gauthier 1972, 145 et Vélissaropoulos 1980, 315, selon qui, pendant la guerre contre Corinthe en 394, Délos était considérée comme une ennemie. Le présent discours fournit du reste un *terminus ante quem* pour l'interdiction faite aux citoyens et mèteques d'Athènes de consentir un prêt pour un navire ennemi : Vélissaropoulos 1980, 235-236.
- 293 Cf. Bogaert 1968, 65 : la somme de sept talents représente le montant accordé en garantie par Archestratos et correspond donc certainement à l'avoir bancaire du fils de Sopaios.
- 294 *Trapézitique*, 4.
- 295 Telle est, par ex. la vision très classique proposée par Mossé 2007 [1983], 25, qui constituait déjà un effort considérable de prise en compte du "monde marchand". On a, depuis, largement montré que les statuts (citoyen, mèteque, esclave) étaient insuffisants à rendre compte de l'organisation de ce milieu nettement plus mélangé qu'on ne l'avait longtemps cru dans la lignée des thèses de J. Hasebroek : cf. en dernier lieu Pébarthe 2007, 166-168.
- 296 Sur les "weak ties", cf. Mohlo & Ramada Curto 2003, 577-578 et, surtout, Granovetter 1973 et 1983.
- 297 *Trapézitique*, 43.
- 298 Mohlo & Ramada Curto 2003, 577-578.
- 299 Le fait est bien connu : cf. Cohen 1992, 127-129.
- 300 *Contre Démosthène*, 43 : "**par'wñ aujw'civ'ioi nedimmoi tou'ejiautou' purwñ apostel'lon tai**". Worthington 1992, 207 ne donne guère de commentaire sur ce point.
- 301 Dem., *Sur la couronne*, 248.

- 302 *Trapézitique*, 19.
- 303 *Trapézitique*, 20.
- 304 Dem., *Contre Lacritos*, 15-16.
- 305 *Contre Phormion*, 8.
- 306 Celui-ci partage avec son associé le prononcé du discours. Chrysispos semble avoir encore d'autres partenaires (§ 32), mais le texte est ici trop vague (**oïfle**) pour que l'on puisse les identifier de manière positive.
- 307 Reed 2003, 104-105. Cohen 1992, 180, n'exclut pas qu'il puisse être un banquier investissant l'argent "invisible" (*aphanès*) de ses clients dans des prêts maritimes, même si rien ne permet de prouver cette hypothèse.
- 308 Brulé & Descat 2004, 407.
- 309 Brulé et Descat 2004, 407, évoquent des "relations qui ne sont valables que pour la durée d'un voyage".
- 310 DE 20.
- 311 Le rapprochement est dû à Vinogradov 1990b [=1997c, 486]. Les restitutions de V. ont été totalement remises en cause par Jajlenko 2001a, 228 qui voit dans le document une lettre privée. On ne peut que s'étonner des divergences considérables de lecture entre les deux épigraphistes, mais l'on s'accordera de préférence avec Vinogradov.
- 312 *Contre Phormion*, 34.
- 313 Cette mention rend d'autant plus frappante l'absence de stèles funéraires d'Athéniens dans le Bosphore : Brashinskij 1971, 121.
- 314 *Contre Phormion*, 37 et *Contre Lacritos*, 50.
- 315 *Contre Lacritos*, 52.
- 316 *Contre Phormion*, 36.
- 317 *Contre Dionysodôros*, 7-10, où l'associé du personnage est accusé d'avoir fait débarquer son blé à Rhodes au lieu d'Athènes.
- 318 Lund 2007, 184-186.
- 319 Garlan 2007, 143-145 et Lund 2007, 185.
- 320 On se reportera ici aux excellentes remarques méthodologiques de Morel 2000 (sur la commercialisation de la céramique à vernis noir du IV<sup>e</sup> s. a.C.) et, plus récemment, de Blondé 2008, ainsi qu'au chapitre 5 de Bresson 2008, consacré aux "réseaux du commerce international".
- 321 Bresson 2008, 167-170. Cf. également Oliver 2006, 296-297. Tous deux se fondent sur l'article célèbre de Gill 1991.
- 322 Domžalski 2007, 163-164 : c'est toute la conception économique de l'échange qui paraît ici obsolète (utilisation du troc, prix élevé de la céramique, absence de lien avec les autres produits d'exportation, rapport direct établi avec l'histoire politique).
- 323 Domžalski 2007, 165 qui a raison sur ce point : mais faut-il, pour autant, supposer que la vente de produits d'occasion témoigne d'un échange de crise ?
- 324 Hannestad 2005b, avec un mode de calcul des quantités beaucoup plus précis que ses prédécesseurs, qui consiste à reconstituer le nombre de vases possibles et non à comparer directement le nombre ou le poids des tessons des différentes catégories (p. 177).
- 325 Ainsi, Blondé 2008, 120-121 montre bien que la cité n'intervient pas en tant que telle dans la commercialisation de la céramique, dont le marché est laissé "aux mains des individus".
- 326 À titre de comparaison sur les trajectoires de la céramique attique du IV<sup>e</sup> s. en Méditerranée occidentale, cf. Morel 2000, 15 qui insiste sur le caractère "médiatisé" de ce commerce dans l'aire puniciante.
- 327 Bouzek 1994, 242 : "Athenian 'Kerch vases' were brought to the Black Sea and Cyrenaica by Athenian ships, but to Spain by the Phoenicians".
- 328 *Contre Lacritos*, 10.
- 329 Bouzek 1990.
- 330 L'auteur regrette déjà, dans son ouvrage même, de ne pas pouvoir prendre en compte l'ensemble des nouvelles découvertes : Bouzek 1990, 43-44.
- 331 Morgan 2004, premier fruit d'une collaboration anglo-russe malheureusement éphémère : cf. Müller 2000, 727.
- 332 On pense à Sabbatini 2000, sur la céramique du IV<sup>e</sup> s. a.C.
- 333 Cf. les chiffres fournis par Tsetskhladze 1998b, 55-56 et Tsetskhladze 1998c, 60.
- 334 C'est le cas, par exemple, du vernis noir thasien : Blondé 2008, 116-117.
- 335 Sur la provenance des premières importations et une remise en cause relative de la prépondérance de Milet en la matière, cf. Dupont 2007.

- 336 Bouzek 1994, 241.
- 337 Domzalski 2007, 164-165.
- 338 Bouzek 1989, 250.
- 339 Bouzek 1990, 50.
- 340 Tsetskhladze 1998b, 64.
- 341 Morgan 2004, surtout 149-171 pour le commentaire du catalogue.
- 342 Comme le souligne Morgan 2004, 149, à quoi l'on pourrait rétorquer que si la céramique correspond à la date de fondation, c'est parce que la date de fondation est établie à partir de la céramique... mais peu importe ici.
- 343 Je ne suis donc pas convaincue par les conclusions de Hannestad 2005b, 180-182, où l'auteur tente, à propos de Panskoe I (U6), de mettre en rapport directement l'importation de céramique attique avec la production et l'exportation locale de grain, tout en constatant que les deux produits devaient transiter par le port de Chersonèse. Les transactions impliquées sont beaucoup plus complexes (vente, revente etc.) qu'un échange bilatéral.
- 344 *Contre Lacritos*, 35.
- 345 *Pol.*, 1.9.6 [1257a] et *EN*, 5.1133b, texte particulièrement pertinent ici puisqu'il est question non seulement d'échanger du vin contre du grain, mais aussi contre une licence d'exportation de ce grain : **wšper oʃan ou|eʃei auʃo; deltaiv ti~, oiʃn oiʃou, didonte~ sitou eʃagwghu.**
- 346 La meilleure présentation de cette historiographie est celle de Shelov-Kovedjaev 1986, reprise en certains points par Garlan 1999b, 8-9. Pour un essai d'historiographie totale des timbres amphoriques, Russie comprise, cf. Garlan 2000, 11-32.
- 347 Sur le projet et le manuscrit des *IOSPE* III, cf. Garlan 1999d, 10-12.
- 348 Zeest 1960.
- 349 Cf. aussi les pages consacrées au commerce dans le nord de la mer Noire par le même auteur dans Koshelenko *et al.* 1984, 174-186.
- 350 Garlan 1999b, 8.
- 351 Empereur & Garlan 1986.
- 352 Garlan 1999b.
- 353 Kac & Monakhov 1992.
- 354 On se contentera de mentionner les articles relatifs au matériel amphorique dans Stolba & Hannestad 2005, consacré aux problèmes de chronologie dans le Pont.
- 355 Finkielsztejn 1995 et 2001a, ignoré de Badal'janc 1999, mais utilisé par exemple par Stolba 2005a.
- 356 Garlan 1999a et 1999c.
- 357 Garlan 2000, 180.
- 358 Selon l'expression que leur auteur emploie à son propre sujet : cf. Garlan 2000, 189.
- 359 Cf. Tchernia 1986, même si comme le note celui-ci dans les prologomènes de son chapitre sur les amphores à l'époque julio-claudienne et flavienne, "si je n'ai pas encore parlé des amphores, (...) ce n'est pas seulement, ami lecteur, parce que la céramique ne fait rire personne (...). C'est aussi parce qu'elles entrent dans l'ère des tempêtes et qu'à mesure qu'on avance dans le premier siècle et au-delà, l'interprétation de leurs présences ou de leurs absences devient de plus en plus difficile"... On ne saurait mieux dire.
- 360 On citera par ex. Lawall 1998, l'exemple même d'interprétation historique, voire politique, du commerce des amphores, ici de Chios, que récuse d'emblée Garlan : cf. *BullArch* 2002, n°136. On ne s'étonnera pas du compte-rendu acide donné par Lawall 2001, entre autres du colloque organisé par Garlan sur les amphores en mer Noire : "particularly in the area of amphoras' contribution to the study of trade, the works under review are not examples of innovative, productive methodologies".
- 361 Eiring & Lund 2004.
- 362 Lawall 2005.
- 363 Cf. Garlan 2000, 33-65.
- 364 Garlan 1985, 241.
- 365 Brashinskij 1980, 55, selon qui le comptage par cinq aurait été "la base des calculs mathématiques"
- 366 Garlan 1999c, 134.
- 367 Garlan 1999d, 34-35 se refuse donc à proposer un coefficient moyen de timbrage, compte tenu des écarts observés à Thasos même.

- 368 Cette frustration rejoint finalement le constat de Davies 2001, 29 : “My overall impression is that the potential yield of valuable information is enormous, but that the data are far from having been worked over enough for them to be usable in the short run by the non-specialist economic historian”.
- 369 Empereur 1982, 226-229 et Lawall 2005.
- 370 Morel 1999, 283.
- 371 Lawall 2005.
- 372 On trouvera ces tableaux dans Garlan 1999d, 85, qui n’hésite pas malgré tout à les reproduire, alors qu’ils reposent sur des “bases ruineuses”...
- 373 Garlan 1999d, 1-10.
- 374 Debidour 2008, 91-92. Ces comptages ne tiennent évidemment pas compte des découvertes postérieures à 1999, mais il est clair que cela n’affecte pas a priori les proportions d’ensemble.
- 375 Ainsi Debidour 2008, 100-101.
- 376 Garlan 1999d, 84.
- 377 Cf. les pages de Salviat 1986, 187-191.
- 378 Salviat 1986, 180-181.
- 379 Ainsi Hermipp. fr. 82 Kock et Philyllios fr. 24 Kock, cités par Salviat 1986, 157-158, ainsi que Cratin. fr. 183 Kock. Sur ce vin, cf. Salviat 1990, en particulier 474-476 et Papadopoulos & Paspalas 1999 (avec la bibliographie antérieure), qui montrent que sous l’appellation mendéenne se cachait sans doute un vin fabriqué dans une plus grande partie de la Chalcidique (p. 179) : on a peut-être là l’une des raisons pour lesquelles le chargement du *Contre Lacritos* pouvait s’effectuer soit à Mendè, soit à Skionè.
- 380 C’est l’hypothèse très intéressante de Salviat 1990, 474.
- 381 Salviat 1986, 148.
- 382 Cf. Monakhov 2001, 57. Mais on n’oubliera pas les travaux pionniers en la matière de V. Grace dès les années 1950 : Papadopoulos & Paspalas 1999, 161, n. 1. Voir aussi Brashinskij 1962 et Whitbread 1995, 198-199.
- 383 Ainsi Debidour 2008, 101 : “il faut croire plutôt que ce n’étaient pas vraiment les amphores contenant les vins les plus renommés, les vins “ millésimés ” dirions-nous, qui prenaient le chemin des sites de l’intérieur”.
- 384 On ne voit absolument pas, par ex., ce qui permet à Karjaka 2007, 140-141, de conclure à la qualité ordinaire du vin importé au IV<sup>e</sup> s. a.C., sur les sites indigènes du Dniepr inférieur (entre autres Kamenskoe), en provenance de l’Égée du Nord dont Thasos.
- 385 Garlan 1999d, 92 ; Debidour 2008, 102.
- 386 Là encore Debidour 2008, 103.
- 387 *Contre Polyclès*, 14-21. La situation est, malgré tout, plus complexe que la présentation qu’en donne Garlan 1999d, 89 : en particulier, le texte ne contient pas d’allusion directe à des bateaux de commerce thasiens qui viendraient du Pont. Les navires thasiens auxquels il est fait allusion au § 17 ne sont pas des navires de commerce (*ploion*), mais des navires de guerre (*naus*) sur lesquels les marins du triérarque Apollodore veulent s’engager.
- 388 Les “impressions erronées” que combat Debidour 2008, 104 ne le sont donc que faute d’une analyse précise des textes.
- 389 Telle qu’on peut la comprendre d’après les graphiques de Garlan 1999d, 91 et 92.
- 390 Garlan 1999d, 92, qui a changé d’avis à juste titre par rapport à Garlan 1982, 148, époque à laquelle il considérait comme stimulante l’hypothèse de Brashinskij sur la possibilité de relations directes entre les habitants du nord de l’Azov avec tel ou tel fabricant d’amphores, simplement parce que certains lots de timbres amphoriques montrent un “cercle restreint de fabricants”.
- 391 Bresson 1986, 84-85.
- 392 Conovici 2005.
- 393 Sur le plan de la méthode, l’auteur ne compare pas, certes, les quantités absolues de timbres de telle ou telle provenance découverts dans une même cité, mais les fréquences relatives des magistrats sur la période considérée. Ce faisant, il n’évite pas malgré tout l’éternel écueil du coefficient de timbrage, puisque l’évolution des courbes reflète peut-être d’abord celle du coefficient à la source avant de traduire des pics d’importation. Il aurait fallu présenter en même temps la fréquence relative des éponymes sur les lieux de production, c’est-à-dire les ateliers, pour que le lecteur puisse mesurer la différence.
- 394 Elizavetovskoe : Marchenko *et al.* 2000. U6 : Hannestad *et al.* 2002.
- 395 Pour être parfaitement exact, on dira que la durée de vie d’U6 (320-270 a.C.) est entièrement comprise dans celle d’Elizavetovskoe.

- 396 Brashinskij 1980, dont Garlan 1982 fait le compte-rendu.
- 397 Brashinskij 1984, 149.
- 398 Marchenko *et al.* 2000, 158.
- 399 Garlan 1999d, 35.
- 400 Marchenko *et al.* 2000, 156-165.
- 401 Marchenko *et al.* 2000, 206.
- 402 Brashinskij 1984, 156-160.
- 403 Une partie de la production pouvait également être transvasée dans des récipients souples en cuir, comme des outres, et transportée vers l'arrière-pays par voie de terre : Garlan 1982, 146.
- 404 Brashinskij 1984, 157.
- 405 Garlan 1999d, 90, fig. 14.
- 406 Garlan 1999d, 36.
- 407 Hannestad *et al.* 2002, 104-126.
- 408 Je renvoie ici aux explications convaincantes fournies par Hannestad *et al.* 2002, 107, dont la méthode est fondée sur les critères établis par Koljakov 1975.
- 409 Brashinskij 1984, 53.
- 410 La chronologie des types chersonésiens telle qu'elle apparaît chez Hannestad *et al.* 2002, 104-105, qui paraît correspondre à la chronologie des groupes de timbres à partir du moment où ils apparaissent, n'est pas d'une très grande clarté, puisque le type I-A-3, placé par eux entre le dernier quart du IV<sup>e</sup> s. et le premier quart du III<sup>e</sup> s., est daté des années 325-315 a.C. par Kac (*c.* 330-322 a.C. dans la chronologie révisée de Stolba 2005a, 168).
- 411 Hannestad *et al.* 2002, 118-119.
- 412 C'est ce que fait très justement remarquer Stolba 2007b, 154-157.
- 413 Cf. l'analyse économique remarquablement fine menée par Stolba 2007b, 149-154, de ce matériel, en particulier le tableau comparant *graffiti* et *dipinti*, p. 153.
- 414 Hannestad *et al.* 2002, 114. La chronologie de référence pour ces timbres est celle de Kac 1994 et, en français, Kac 1999, désormais amendée par Stolba 2005a, 168-171. Je conserve, malgré tout ici, pour la périodisation globale du site les dates proposées par Hannestad *et al.* 2002, car elles ne paraissent pas fondées exclusivement sur la chronologie des timbres de Chersonèse, comme on l'a vu.
- 415 Les timbres portant le monogramme **EUA** sont évacués de la chronologie de Stolba 2005a, qui ne semble pas les considérer comme étant ceux d'un astynome, mais plutôt d'un fabricant. Pour une discussion précise de ce problème, cf. Hannestad *et al.* 2002, 113, qui l'intègrent dans la liste des magistrats.
- 416 Hannestad *et al.* 2002, 114-115 et 118.
- 417 *IG XI*, 2, 287b, l. 126 : cf. Prêtre 2002, 130, l. 126.
- 418 On connaît également, sans pouvoir en dire davantage, un Koiranos de Panticapée, déclaré proxène et évergète à Délos à la fin du III<sup>e</sup> s. a.C. (*IG XI*, 4, 609) : peut-être faut-il y voir un membre de la famille d'un autre Koiranos dont le fils (ou la fille) fait une consécration à Artémis d'Éphèse dans la capitale du Bosphore, sous le règne de Pairisadès I (344/3-311/0 a.C., *CIRB* 11), même si seule la rareté du nom invite à les rapprocher.
- 419 *P.Lond.* VII 1973, publié pour la première fois par Bell 1927.
- 420 Selon l'expression de Rostovcev 1928, 15.
- 421 Archibald 2004, 1.
- 422 Rostovcev 1928, 14-15 : les envoyés de Pairisadès ont dû discuter avec Apollonios du "management of the grain market", même si "commercial rivalry did not exist between the Ptolemies and the Spartocids. The production of grain was too small in the ancient world to meet the demand".
- 423 Zhebelev 1953, 147.
- 424 Gajdukevich 1971, 89.
- 425 Reger 2007a, 277.
- 426 Cf. les réflexions relatives à la titulature dans le premier chapitre de l'ouvrage.
- 427 *CIRB* 75 (*c.* 170-150 a.C.).
- 428 *FD III*, 1, 453 (*Syll*<sup>3</sup>, 439), avec les corrections de Bousquet 1966, 442.
- 429 *Didyma* II, 463 et 464.
- 430 Cf. Nowicka 1999, 67-68.
- 431 Nowicka 1999, 70.

- 432 Sur cette fresque, cf. Grach 1984 et 1987 ; Vinogradov 1998a ; et Avram 2003, 1207-1208. Murray 2001, 254 a contesté l'idée qu'il puisse s'agir du navire-amiral, car un certain nombre de détails iconographiques montre que cette Isis devait être un navire plus petit, ce qui ne peut qu'avoir une incidence sur la manière d'interpréter la visite en question. Cette Isis pose des problèmes très complexes d'identification, car elle ne correspond exactement à aucun type de navire connu, en-dehors du fait qu'il s'agit d'une trière : cf. Nowicka 1999, 68-70.
- 433 Il a sans doute, en revanche, poussé bien trop loin l'interprétation en proposant d'identifier un Apollonios mentionné dans les *graffiti* de Nymphaion avec le célèbre intendant de Ptolémée, qui, toutes affaires cessantes, se serait rendu en mer Noire : Vinogradov 1998a, 292-297. Cf. Avram 2004, 832, n. 30.
- 434 Bricault 2005 (n°115/0401), conserve cette datation sans émettre de réserves. La datation dans la première moitié du III<sup>e</sup> s. a.C. a été, en revanche, remise en question par Jajlenko 1995, 254, qui propose pour les *graffiti*, essentiellement sur la base de la graphie, de les placer entre le milieu du III<sup>e</sup> s. et le I<sup>er</sup> s. a.C. (!). Mais Jajlenko a toujours tendance à abaisser les dates des inscriptions qu'il étudie, pas nécessairement à bon escient. On retiendra, simplement, que le remplissage de la fresque a dû être progressif.
- 435 Trejster 1985, 132-133.
- 436 Vinogradov & Zolotarev 1999b, 365.
- 437 Elles ont été étudiées par Trejster 1985, 126-132. Cf. également Archibald 2004, 11. Litvinenko 1991, 15 donne les chiffres suivants : Olbia, une bague ; Chersonèse, 5 ; Bosphore, 28 (parmi lesquelles 75 % d'importations et le reste de fabrication locale selon Trejster).
- 438 Trejster 1985, 128-129, avec la mention de portraits des Ptolémées, mais aussi de représentations d'Athéna Promachos, Isis ou Sérapis : les bagues étaient probablement fabriquées dans l'atelier de la Monnaie d'Alexandrie.
- 439 *IOSPE I*<sup>2</sup>, 5 = *SIRIS* 712.
- 440 Ces *graffiti* sont recensés, avec la bibliographie antérieure, dans le catalogue de Bricault 2005, sous les n°115/0301 (IV<sup>e</sup> s. a.C. pour le *graffito* de Kerkititis et III<sup>e</sup> s.a.C. pour celui de Chersonèse).
- 441 Les identifications prosopographiques proposées par les éditeurs du texte me paraissent sans fondement dans la mesure où elles reposent sur la récurrence séparée des noms Prytanis et Charmippos dans plusieurs documents de Chersonèse. On ne saurait trop y insister : on ne doit pas confondre onomastique et prosopographie, laquelle doit obéir à des règles rigoureuses si l'on veut construire des *stemmata* dignes de ce nom.
- 442 Vinogradov & Zolotarev 1999b, 357-381.
- 443 La date proposée repose sur des critères d'abord et avant tout paléographiques. Archibald 2007, 254 propose le début du II<sup>e</sup> s. a.C., "a more conservative estimate". Mais Bricault 2005, dans son catalogue (n°115/0302), maintient la date initiale sans difficulté.
- 444 La question est posée par Trejster 1985, 138-139.
- 445 Paradoxalement, Ladynin 2007, 244-247, qui remet lui aussi en valeur le versant économique de ces relations égypto-pontiques, en donne une interprétation exactement inverse de celle que je propose, à savoir que les souverains lagides auraient eu des contacts avec les Spartocides pour se procurer auprès d'eux (et non leur vendre) du blé, afin de ravitailler leurs alliés égéens comme Athènes et Délos, lors de guerres rendant impossible l'acheminement de celui-ci ou à cause d'éventuelles mauvaises récoltes dans leur propre pays. La situation difficile des territoires bosporans à partir du milieu du III<sup>e</sup> s. a.C. n'apparaît pas à l'auteur comme un argument rédhibitoire à l'encontre de cette hypothèse.
- 446 Archibald 2004, 3.
- 447 Bouzek 1990, 129.
- 448 Pour une rapide récapitulation de ces objets, cf. Bouzek 1990, 129.
- 449 Archibald 2007, 266.
- 450 Ces ateliers primaires sont malheureusement encore très mal connus : Nenna 1998, 699-700.
- 451 On pense ainsi à l'épave de Sanguinaire A, au large d'Ajaccio (400 kg de verre) et à celle de Lequin 2, près de Porquerolles dans le sud de la France, toutes deux datées du III<sup>e</sup> s. a.C. : Nenna 1998, 696.
- 452 Selon Nenna 1998, 694, on ne connaît, pour l'ensemble de la Méditerranée orientale, que dix sites où sont attestés des ateliers de verriers aux époques classique et hellénistique.
- 453 C'est la thèse d'Archibald 2007, 267.
- 454 Litvinenko 1991, 23 connaît une vingtaine d'exemplaires d'Hadra à Chersonèse.
- 455 Lungu 2007.
- 456 Lungu 2007, 149-151.
- 457 Lungu 2007, 153.

- 458 Lungu 2007, 161 et n. 82, qui signale le cas extrêmement intéressant d'une hydrie à engobe blanc trouvée à Chersonèse, "très proche d'une hydrie rhodienne mise au jour dans la nécropole de Rhodes et datée du premier quart ou de la première moitié du I<sup>er</sup> s. a.C.". À propos de toutes ces productions "communes" à l'Égypte et à Rhodes, Lund 1999, 201 évoque un "Ptolemaic 'commonwealth' whose core was in the area between Alexandria, Cyprus, Rhodes and Crete".
- 459 Nenna 1998, 697.
- 460 Selon les termes de Nenna 1998, 697.
- 461 Ces mercenaires seraient à l'origine, selon Litvinenko 1991, de la présence, sur les sites du Pont Nord, des bagues-cachets déjà évoquées, ce que conteste âprement Ladynin 2007, 239-240.
- 462 Litvinenko 1991, 19-26.
- 463 Will 1979, I, 159-168.
- 464 Contrairement à ce que pensent finalement Vinogradov & Zolotarev 1999b, 364-370.
- 465 *Prosopographia Ptolemaica* X, n°E 339.
- 466 Avram 2004, 833, n. 37.
- 467 Bernand 1981, n°193 (haute époque hellénistique). Vinogradov & Zolotarev 1999b, 367 attribuent l'inscription, sur la base de la graphie et à cause de l'absence de patronymes, à l'extrême fin du IV<sup>e</sup> s. et non au III<sup>e</sup> s. a.C., ce qui n'est pas impensable au vu de la photographie publiée par Bernand (pl. 27).
- 468 Vinogradov & Zolotarev 1999b, 367-369. Cf. les critiques d'Avram 2004, 833, n. 37.
- 469 Comme l'avait déjà bien vu Rostovcev 1930, 580 et n. 2.
- 470 *CIRB* 20.
- 471 *IG* XII, 1, 11 (Rhodes même) et Migeotte 1992, 103, n°6 (non datée).
- 472 On ajoutera à cette catégorie deux funéraires trouvées à Rhodes, l'une d'une femme libre de Borysthène, l'autre d'un Kephalon du Bosphore (Maiuri 94 et 166).
- 473 *IOSPE* I<sup>2</sup>, 340.
- 474 *I.Olb* 24.
- 475 *IOSPE* I<sup>2</sup>, 30. Badal'janc 1999, 247 écrit, de manière complètement erronée, qu'il s'agit ici d'une "inscription rhodienne en l'honneur d'Hellanikos".
- 476 Ainsi que permettent d'en juger la *fac-simile* de *IOSPE* I<sup>2</sup>, 30 et la photographie de *I.Olb* 24.
- 477 *IG* XI 4, 813 et 814.
- 478 Pour une description récente et précise de ces bases, cf. Hupe 2003, 291-292.
- 479 *IOSPE* I<sup>2</sup>, 670.
- 480 *IOSPE* I<sup>2</sup>, 671.
- 481 *IOSPE* I<sup>2</sup>, 672.
- 482 Dashevskaja 1960, reprise par Solomonik 1962, 41.
- 483 Cf., en dernier lieu, sur les critères paléographiques : Hupe 2003, 283-284 et 286, qui a examiné lui-même soit les pierres, soit les estampages.
- 484 Hupe 2003, 293.
- 485 Solomonik 1962, 42.
- 486 *IOSPE* I<sup>2</sup>, 77, 78 et 168
- 487 Mais, dans la deuxième édition du corpus, Latyshev était redevenu prudent sur le rapprochement entre le Posideos *Olbiopolitas* et celui de Néapolis, de même que sur les datations des inscriptions concernées.
- 488 Solomonik 1962, 43-44.
- 489 Même si Cnide n'a pas l'apanage de ce culte, comme le note à juste titre Kontorini 1981, 229.
- 490 Kontorini 1981, 229-230, qui n'évoque que Cos et Ténédos.
- 491 Rostovcev 1932, 228.
- 492 *BullÉp* 1965, 272. On trouve la même opinion chez Kontorini 1981, 228.
- 493 Vinogradov 1989, 241-244. Ce point de vue est maintenu, sans aucune discussion, par Saprykin 1997, 261-262.
- 494 Ainsi chez Ivanchik 2004, 69.
- 495 Hupe 2003, 292-295.
- 496 Comme le montre le *LGPNI*, s.v. **Poseideo-**, c. 310-240 a.C.
- 497 Hupe 2003, 296.
- 498 *BullÉp* 1965, 272.
- 499 Selon l'hypothèse de Vinogradov 1989, 244, reprise par Hupe 2003, 296-297.

500 *IOSPE* I<sup>2</sup>, 168.

501 Ce formulaire comprend le nom de la divinité au datif, le nom du dédicant au nominatif et le mot **caristhriou**.

502 Le décret de Cos *IOSPE* I<sup>2</sup>, 77, en particulier, semble plus ancien que les dédicaces, à en juger par la transcription fournie dans le corpus, comme l'avait noté Latyshev lui-même, qui le date du III<sup>e</sup> s. a.C. : il conviendrait facilement, en effet, à la deuxième moitié de ce siècle (lettres rondes plus petites que les autres, *pi* à hastes inégales, *kappa* à barres transversales très courtes etc.).

503 *IOSPE* I<sup>2</sup> 189, *IG* XI, 4, 813 (Délôs) et Lejpuns'kaja 1990 (*SEG* 40, 633) : le personnage serait le même dans les trois derniers cas, selon Vinogradov (cité par le *SEG*), à dater dans le premier quart du I<sup>er</sup> s. Mais on verra aussi *IOSPE* I<sup>2</sup>, 35 (époque de Mithridate VI) ou 220 (I<sup>er</sup> ou I<sup>er</sup> s. a.C.).

504 Outre Posideos, il s'y trouvait peut-être également un Grec du nom d'Euménès, comme en témoigne une inscription gravée sur une base : Solomonik 1958, 310-313. Cf. également Vinogradov 1989, 246, n. 74.

505 Diod. 3.34.7 : il faut 10 jours de navigation du Méotide à Rhodes, puis 4 de Rhodes à Alexandrie et, enfin, 10 autres d'Alexandrie en Éthiopie. Str. 2.5.9 : l'auteur y calcule la distance de Rhodes au Borysthène puis en direction du nord, c'est-à-dire par le Méotide vers l'extrémité septentrionale du monde connu. Cf. aussi Isidore de Charax d'après Artémidore, cité par Pline, *Nat.*, 2.245.

506 Contrairement à l'étonnement, classique au demeurant, que manifeste Badal'janc 1999, 248.

507 Frolova 1995b, 9-10.

508 Shelov 1978, 170-171.

509 Finkielsztejn 2001a.

510 Ainsi de sa monographie sur la question, Badal'janc 2000, dont on trouvera une synthèse en français dans Badal'janc 1999. Je renvoie ici au CR de l'ouvrage donné par Garlan dans le *BullArch* 2002, n°151, qui en souligne le retard historiographique, et rappellerai simplement que les *IOSPE* III constituent le volume inédit des timbres amphoriques rédigé par Grakov en 1955. Il semble donc que l'analyse des timbres rhodiens de mer Noire septentrionale soit un sujet à reprendre entièrement.

511 Finkielsztejn 2001b, 189.

512 Badal'janc 1999, 248 : il faut espérer que ce chiffre ne sous-évalue pas trop la quantité réelle de timbres.

513 *BullArch* 2002, n°154, à propos de Finkielsztejn 2001a.

514 Berthold 1984, 51.

515 Lund 1999, 199 et n. 28.

516 Ce que ne souligne absolument pas Badal'janc 1999.

517 Finkielsztejn 2001b, 188-189.

518 Cf. Pol. 4.52.5.

519 On sera, cependant, plus prudent que Finkielsztejn dans l'interprétation des données concernant Alexandrie, car l'auteur raisonne, dans son article, à partir de 121 timbres rhodiens découverts dans la cité, quand près de 100 000 y ont été mis au jour.

## Notes de la conclusion

- 1 Hansen & Nielsen 2004, 957, *s.v.* “Herakleia”, où l’on voit cependant que les similitudes institutionnelles sont souvent des inférences plus que des certitudes.
- 2 Hind 1994b, 137 évoque avec justesse l’accession au trône de Mithridate VI comme le début d’une période de “vigorous assertiveness”.
- 3 DE 11.
- 4 Selon l’expression de Bosi 1986, 175 : tout est affaire de proportion naturellement, mais tous les États ne peuvent être jugés à l’aune des territoires séleucide ou lagide !
- 5 DE 12 et 13.
- 6 Et dans certaines conditions qui excluent la production d’imitations ou d’objets appartenant à une *koinè* matérielle ou encore d’objets destinés à une clientèle particulière.
- 7 DE 23.
- 8 Cf. Müller 2006, 147-149.
- 9 Lawall 2005, 193.



## DOSSIER ÉPIGRAPHIQUE

### Liste des textes

#### ROYAUME DU BOSPHORE

1. Consécration à Phoibos Apollon par Leukôn I (c. 360-355 a.C.)
2. Consécration d'un *propylon* à Dionysos par Théopropidès (c. 360-349/8 a.C.)
3. Privilèges accordés par Leukôn I et ses fils aux Mytiléniens (avant le milieu du IV<sup>e</sup> s.)
4. Décret des Athéniens en l'honneur des fils de Leukôn I (347/6 a.C.)
5. Lettre sur *graffito* (c. 350-325 a.C.)
6. Anse d'amphore inscrite (V<sup>e</sup> ou IV<sup>e</sup> s. a.C.)
7. Proxénie accordée par Séleukos II (début du III<sup>e</sup> s. a.C.)
8. Décret des Athéniens en l'honneur de Spartokos III (285/4 a.C.)
9. Consécration de Sénamotis à Dithagoia (c. 140-c. 110 a.C.)

#### CHERSONÈSE

10. Serment des Chersonésitains (c. 300 a.C.)
11. Inscription honorifique pour Agasiklès, fils de Ktésias (c. 300 a.C.)
12. Inscription "cadastrale" (c. 270-260 a.C.)
13. Autre fragment "cadastral" (c. 270-260 a.C.)
14. Décret en l'honneur de Syriskos, fils d'Hèrakleidas, historien local (III<sup>e</sup> s. a.C.)
15. Serments relatifs à une alliance défensive avec Pharnace I, roi du Pont (155 a.C.)
16. Décret honorifique pour Diophantos de Sinope (c. 105/4 a.C.)
17. Kerkinitis : lettre d'Apatourios (c. 400 a.C.)

#### OLBIA

18. Décret honorifique pour Satyros I et traité entre Olbia et Leukôn I (393/2-389/8 a.C. et 389-380 a.C.)
19. Décret de Kanôbos sur le monnayage (avant 360 a.C.)
20. Proxénie pour deux Athéniens (c. 340-330 a.C.)
21. Décret honorifique pour Protogénès (c. 200 a.C.)
22. Consécration d'un *typos* par d'anciens *sitônai* (première moitié du II<sup>e</sup> s. a.C.)

#### NÉAPOLIS DE SCYTHIE

23. Épigramme funéraire d'Argotas (début du dernier tiers du II<sup>e</sup> s. a.C.)

*NB.* Le dossier comporte les textes en grec et leur traduction, toujours personnelle, précédés, autant que faire se peut, du lieu de conservation et de descriptions ainsi que de lemmes et d'éléments bibliographiques réduits aux références pertinentes pour les restitutions ou le commentaire, voire au minimum absolu pour certains documents très connus, en particulier les décrets athéniens.

## Chronologie simplifiée du royaume du Bosphore

La chronologie des rois est donnée en grande partie par Diodore, mais s'interrompt avec l'accès au trône de Pairisadès II en 284/3 a.C. (Diod. 20.100.7).

480-438	dynastie des Arkhaianaktides
438/7-433/2	installation de la dynastie des Spartocides, avec Spartokos I
433/2-393/2	Satyros I, avec son frère Séleukos I.
393/2-389/8	Satyros I seul.
389/8-349/8	Leukôn I
349/8-344/3	Spartokos II et Pairisadès I
344/3-311/0	Pairisadès I seul
311/0-310/9	Satyros II avec Prytanis
310/9	Prytanis
310/9-304/3	Eumélos
304/3-284/3	Spartokos III, en partie avec Séleukos II
284/3-c. 245	Pairisadès II
c. 245-240	Spartokos IV
c. 240-220	Leukôn II
c. 220-200	Hygiainôn
c. 200-180	Spartokos V
c. 180-160	Kamasarye, seule au début, puis avec Pairisadès III et Pairisadès IV
c. 180-170	Pairisadès III avec Kamasarye
c. 170-150	Pairisadès IV Philometor, avec Kamasarye au début, puis seul (?)
c. 150-140	Spartokos VI (?)
c. 140-109	Pairisadès V
108/7 (?)	Saumakos
107-63	Mithridate VI Eupator
63-47	Pharnace II
47-17	Asandros
17/6	Dynamis
15 (?)	Scribonius
14-9/8	Polémon

(d'après Fornasier & Böttger 2002).

## Textes

### ROYAUME DU BOSPHORE

#### 1 - Consécration à Phoibos Apollon par Leukôn I

Base de statue rectangulaire moulurée en haut et en bas. Texte sur la face antérieure.

Trouvée en 1985 à Semibratnee (anc. \*Labrys). Musée archéologique d'Anapa (inv. KM-8316)

*Ed. pr.* Blavatskaja 1993, avec photographie de la pierre, dessin et transcription (*SEG* 43, 515 et *BullÉp* 1996, 306, dont corrections de Vinogradov sur photo) ; Tokhtas'ev 1998 (*SEG* 48, 1027 ; Tokhtas'ev 2001 et 2004 [autopsie du texte en 2000]) ; Vinogradov 2002 ; Jajlenko 2004.

Cf. Graham 2002, 95-99 (restitution l. 2 ; *BullÉp* 2003, 393 avec remarques critiques de Ph. Gauthier) ; Müller 2006, 154-155 (commentaire historique).

**Eujameno~ Leukwn uib~ Satur[~~o~~ tod' aǵalma]**  
**Foibwi Apollwni sthse twi eja[retw~]**  
**th̄sde pol̄ew~ medeonti Labrutwn B[osporo aǵcwn ?]**  
**4 Qeudosih~ te, machi kai;kratei ejel[asa~]**  
**Oktamasade a gh~ eǵindwn, paid' Œk[ataio]**  
**tou Sindwmbasilew~, oǵ patera O?[-~-]**  
**ejbaǵlwn ajch~ eij th̄sde pol̄ig k[ateqrexen?]**

*N.C.*—1. [tod'aǵalma] Vinogradov ; *ed. pr.* [aǵcwn]. 2. eja[retw~] Gauthier *BullÉp* 2003 ; *ed. pr.* L[abruthi] ; Vinogradov *SEG* 43 ejl[ogimwi?], mais Vinogradov 2002 ejh Aǵih[i?] ; Graham L[abrui]. 3. B[osporo aǵcwn] Tokhtas'ev ; *ed. pr.* b[ohqwn ep] ; Vinogradov *SEG* 43 B[osporo ejqrou?], mais V. 2002 accepte la restitution de Jajlenko [*e.g.* ba; nen gar ejk]. 4. ejel[asa~] Vinogradov ; *ed. pr.* ejed[h̄lwsa?] ; Jajlenko ejed[iwx]. 5. Oktamasade a gh~ eǵindwn Tokhtas'ev ; *ed. pr.* Oktamasade(i): aǵh se Xindwn ; Vinogradov Oktamasade, agh~ (=aǵh~) eǵindwn. || paid' Œk[ataio] Vinogradov ; *ed. pr.* paide k[ai;luè]. 6. oǵ patera Vinogradov qui complète o[ijkh̄h~] ; *ed. pr.* q[a naterao[ijkeia? ejqro; nen?] ; selon Tokhtas'ev, la dernière lettre lisible pourrait être un *phi* ou un *thèta*. 7. k[ateqrexen?] Tokhtas'ev ; *ed. pr.* eij th̄n ejpoligo[dranian?] ; Vinogradov k[atekleisen?], mais V. 2002 accepte la restitution de T. Jajlenko k[ateǵusen?].

“En ayant fait le vœu, Leukôn, fils de Satyros, a érigé cette statue en l'honneur de Phoibos Apollon, le vaillant protecteur de la cité d'ici, celle des Labrytains, [Leukôn] qui, archonte du Bosphore et de Théodosia, a repoussé par la force du combat Oktamasadès hors de la terre des Sindes, le fils d'Hékataios roi des Sindes, lequel chassant son père du pouvoir s'est jeté (?) contre la cité d'ici.

Depuis sa publication, ce texte a fait couler beaucoup d'encre (russe), dont quelques commentaires peu amènes de T. à l'encontre de ses prédécesseurs. Il convient d'oublier les restitutions et l'interprétation de l'*ed. pr.*, erronées à peu près de bout en bout, pour ne conserver que celles de V. et T. L'article de Jajlenko n'est guère utile.

*Date* : j'ai retenu la date de c. 360-355 a.C. On se reportera, pour les détails du raisonnement, au chapitre premier sur la construction des territoires bosporans.

*Métrique* : l'inscription est une épigramme en distiques élégiaques (Vinogradov) et non en hexamètres comme le pensait l'*ed. pr.* Le dernier vers est un hexamètre (Ja. 2004, 427), ce qui est rare pour des distiques élégiaques même dans les inscriptions

\**Labrys* : au v. 2, la restitution de la mention d'un lieu paraît inévitable à T. Le supplément **L[abruī]** ou tout mot commençant par **L[abru-]**, contrairement aux affirmations de V., ne pose pas de problème métrique, puisque (T.) le *upsilon* du datif de Labrys est court et s'allonge dans l'ethnique dérivé avec suffixe **-ta** (v. 3). V. avait songé à restituer **ej M[aitai-]**, chez les [Méotes], qui présente l'avantage de respecter à la fois la métrique et la nécessité géographique, mais s'y était finalement refusé à cause de l'absence d'assimilation du *nu* dans **ej** (au lieu de **ej**). Le nom même de la cité, \*Labrys ou \*Labryta (Hansen & Nielsen 2004, n°702), est restitué à partir de l'ethnique **Labrutwm** et nulle part ailleurs attesté directement. Il s'agirait d'un toponyme non grec, mais hellénisé (T.). Pourtant deux objections sérieuses : l'absence d'assimilation dans **ej**, et le fait que le toponyme fait doublon avec l'ethnique du vers suivant (Ph. Gauthier), d'où la préférence pour la restitution proposée dans le *BullÉp* 2003.

*Apollon* : si l'on accepte la restitution du v. 2 dans sa version topographique, l'Apollon ici évoqué serait nécessairement un Apollon labrytain ou une divinité locale identifiée par les Grecs à Apollon, et non Apollon *Iētros*, divinité tutélaire des Bosphorans (T. et *contra* V.). Cet Apollon devait, dans tous les cas, avoir un sanctuaire à \*Labrys.

*Titulature de Leukôn* : on a retenu au v. 3/4 la restitution de T., acceptée par V., qui pose cependant un gros problème syntaxique à propos de l'interprétation de la liaison **te ...kai**

*Oktamasadès et Hékataios* : Oktamasadès porte un nom d'origine iranienne (Ja.) attesté dans la dynastie scythe (Hdt., 4.80), mais n'en est pas moins le fils d'Hékataios, roi des Sindes, dont l'existence est évoquée par Polyen (8.55) à propos de son mariage avec la Méote Tirtatao. Ce nom (Oktamasadès) est également celui du propriétaire d'une coupe attique à vernis noir trouvée à Hermonassa (Vinogradov 2002, 15) et datée des années 480.

## 2 - Consécration d'un *propylon* à Dionysos par Théopropidès (c. 360-349/8 a.C.)

Architrave inscrite appartenant aux restes d'un propylée ionique.  
Trouvée à Nymphaion en 2000.

*Ed. pr.* Sokolova 2001 (publication préliminaire avec photographie de l'inscription et du contexte archéologique) ; Sokolova & Pavlichenko 2002 (transcription et reconstitution du propylée).

Cf. Jajlenko 2004, 433 (-ō pour -ou ; graphie **Qeōdosih** ; datation) ; Tokhtas'ev 2004 (titulature de Leukôn et annexion de la Sindikè) ; Müller 2006 (titulature).

**Qeopropidh~ Megakleu~ thn eišodon ajepqhken Dionuswi  
ajwnoqetewn Leokwno~ ařconto~ Bosporo kai;Qeodosih~  
kai;th~ Sindikh~ pash~ kai;Toretewn kai;Dandariwn kai;Yhsswn**

Théopropidès fils de Mégaklès a consacré ce *propylon* à Dionysos, durant son agonthésie, Leukôn étant archonte du Bosphore et de Théodosia, de toute la Sindikè, des Torètes, des Dandariens et des Pesses.

Dédicace en dialecte ionien.

*Date* : règne de Leukôn I (389/8-349/8 a.C.). Les éditrices suggèrent, sur des critères paléographiques, de placer cette inscription au tournant du premier et du deuxième quart du iv<sup>e</sup> s. Jajlenko propose, d'après la

graphie des voyelles, la première moitié du règne de Leukôn. Le seul point d'appui ferme est le *terminus post quem* constitué par la prise de Théodosia, c. 360 a.C.

*Titulature de Leukôn* : elle se présente ici dans une variante inédite, puisque n'est mentionné que son titre d'archonte, y compris sur les tribus locales. Cf. le premier chapitre sur la "construction des territoires".

*Agonothésie* : on peut se demander si Théopropidès a été agonothète à Nymphaion ou à Panticapée. Le titre indique, malgré tout, le maintien de certaines institutions civiques, y compris lorsque les cités n'ont plus d'existence propre. On ne connaît qu'une seule autre attestation de la charge à Hermonassa (CIRB 1039) sous le règne de Pairisadès I (349/8-310/9 a.C.).

### 3 - Privilèges accordés par Leukôn I et ses fils aux Mytiléniens

Stèle de marbre gris, cassée en bas et à droite, trouvée dans le *kastro* de Mytilène et conservée (en 1939) à l'arsenal.

IG XII 2, 3 ; *Syll*<sup>3</sup>, 212 (Tod II, 163) ; Zhebelev 1934 (Grakov 1939, n°32 : édition assez fantaisiste qui ne semble pas tenir compte de la cassure de la pierre à droite).

**Leukwn kai;oiJpaide~ a[u]jou`Mut]-  
il hnaioi~ e[fl]osan tele[i]n ----]  
n e[th]kosth[n] a[pl]h[n] kai;e[j]nehko]-  
4 [s]th n aj:c[io]n [m]e veri de[ka] muria[  
[dwn mediunwn]**

N.C.— **1** et **2**. Paton ; **tele[i]n purw]/n** la restitution n'est pas entièrement satisfaisante, dans la mesure où il est plutôt question de *sitos* dans les autres textes ; pourquoi pas **[sito]/ã u[š]**. Dittenberger. **4**. Foucart (selon Paton, sans référence) ; Zhebelev **de[ka] talay[ntwn]**.

Leukôn et ses fils ont accordé  
aux Mytiléniens de verser [----]  
la taxe, simple (réduite ?), du 1/60<sup>e</sup>  
4 et la taxe du 1/90<sup>e</sup> jusqu'à un montant de  
100 000 médimnes...

*Date* : peu avant le milieu du IV<sup>e</sup> s., puisqu'il est question des fils de Leukôn, associés à leur père.

### 4 - Décret en l'honneur des fils de Leukôn I

Stèle avec relief montrant Spartokos II, Pairisadès I trônant et leur frère Apollonios debout à leur côté. Trouvée près du port principal du Pirée. NM 1471.

*Stoich.* 24 (l. 3-7), puis 34.

IG II<sup>2</sup>, 212 (*Syll*<sup>3</sup>, 206 ; *Choix* 9 ; *RO* 64).

*Date* : 347/6 a.C. (archontat de Thémistoklès).

Spartokwi, Pairisadhi,  
Apollwniō, Leukwno- paisiv

*vacat*

4 Epi;Qenistokleu~ af[c]onto[~],  
epi;th~ Aijhido~ ogdo[h]~ pru[t]-  
aneia~ h[~] Lusima[c]o~ Swsidh[m]-  
[o Acār[n]eu; egrammateuē: Qe[o]-  
filo~ [ŌAl]mousio~ epestate[i]:  
8 Androtiwn~ Andrwno~ Garght[i]o~ [e]ipen: p[e]-  
ri;wn epesteile Spartoko~ k[ai] Pair[isad]h]-  
~ kai;oi;presbei~ oi;hkont[e]~ p[a]r' aujwn aj[a]-  
ggeylousin, apokri[n]asqai aujt[oi]- o[ti] o[dh]-  
12 mo~ o[ Aqhna]iwn epainei Spart[o]kon kai;Pai-  
risadhn o[ti] eijsin ahre~ [ajga[q]oi;kai;ep[ag]-  
geylontai twi dhmw [t]wi Aq[h]n[a]iwn epime[l]-  
hsesqai th~ ek[p]omph~ tou[s]it[o]u, kaqaper o[  
16 pathr aujwn epemeleito, kai;u[p]hrethsein p-  
roquw~ ofou ah o[dh]no~ d[eh]ta[i] kai;apaggev  
llein aujo[i]~ t[o]u; p[resb]ei~ o[ti] tauta poi-  
ounte~ oujleno[~] ajuch[s]o[usin] tou dhmw to-  
20 u` Aqhna[iwn] ep[e]i[dh];de;[ta]~ dw[rei]a; didoasi-  
n Aqhnaioi~ a[s]per S[at]u[r]o~ kai;Leukwn e[fl]-  
osan, einai [Spart]o[k]wi [k]ai;Pairisadei ta; d-  
wreia; a[~] o[dh]no~ e[fl]wke Saturwi kai;Leukw-  
24 ni kai;stef[anou]n cruswi stefawwi Panaqh-  
naiwi~ to[i]~ neg[al]oi~ apo; cil iwn dracmw  
ekater[o]n: [poie]isqai de; tou; stefanou~ to-  
u; ajloqeta[~] twi proterwi e[ei] Panaqhna-  
28 iwn tw[n] neg[al]w[n] kata; to; yhfisma tou dhmw  
to; proteron eyhfismenon Leukwni, kai; aja-  
goreuwin ofi stefanoi o[dh]no~ o[ Aqhna]iwn  
Spartokon kai;Pairisadhn tou; Leukwno~  
32 paida~ ajeth~ kai; eupoia~ efeka th~ eij t-  
on dhmon ton Aqhna[iwn] ep[ad]h; de; tou; stef-  
anou~ ajatiqesai thi Aqhna thi Poliadi,  
tou; ajloqeta~ eij ton new; ajatiqenai to-  
36 u; stefanou~ epigrayanta~ : Spartoko~  
kai;Pairisadh~ Leukwno~ paida~ ajpeesa-  
n thi Aqhna[iwi] stefanwqente~ u[po]; tou dhmw  
ou tou` Aqhna[iwn] to; de; ajgurion didonai to-  
40 i~ ajloqetai~ eij tou; stefanou~ ton tou`  
dhmw tania[n] ek tw[n] eij ta; kata; yhfismata  
twi dhmw me[ri]zoneaw[n] to; de; nu[n] einai par-  
adou[n]ai tou; apodekta~ to; eij [t]ou; stef[ay]-  
44 nou~ ek tw[n] st[r]atiwtikw[n] cr[h]matw[n] ajag[r]-  
ayai de; to; yhfisma tode tog grammatea th[~]  
boulh~ ej sth[hi] liqinhi kai; sthsai pl[h]s]-  
ion th~ Saturou kai; Leukwno~ : ej de; th[n] aj[a]-

Pour Spartokos, Pairisadès et  
Apollónios, fils de Leukôn.

*vacat*

4 Sous l'archontat de Thémistoklès,  
la tribu Aigeis exerçant la huitième  
prytanie, pour laquelle Lysimachos, fils de Sôsïdèmou  
d'Acharnes était secrétaire et Théo-  
-philos d'Halimonte était président,  
8 Androtiôn fils d'Andrôn de Gargèttos a proposé :  
pour la lettre envoyée par Spartokos et Pairisadès  
et le rapport que font les ambassadeurs venus de leur  
part, de leur répondre que le  
12 peuple des Athéniens décerne l'éloge à Spartokos et Pairisadès  
au motif que ce sont des hommes de bien et qu'ils  
s'engagent auprès du peuple des Athéniens à  
veiller à l'exportation du blé comme  
16 leur père y avait veillé et à lui fournir avec zèle  
tout ce dont le peuple aura besoin, et que les  
ambassadeurs leur annoncent que, s'ils agissent ainsi,  
ils ne subiront aucun préjudice de la part du peuple des  
20 Athéniens ; attendu qu'ils accordent aux Athéniens  
les privilèges que Satyros et Leukôn leur avaient  
accordés, que Spartokos et Pairisadès reçoivent les privilèges  
que le peuple avait accordés à Satyros et à Leukôn  
24 et soient couronnés l'un et l'autre aux grandes Panathénées  
d'une couronne d'or de mille drachmes ;  
que les athlothètes fassent réaliser les  
couronnes l'année précédant les grandes  
28 Panathénées conformément au décret du peuple  
voté auparavant en l'honneur de Leukôn, et qu'ils  
proclament que le peuple des Athéniens couronne  
Spartokos et Pairisadès, les fils de Leukôn,  
32 pour leur mérite et leur dévouement envers  
le peuple des Athéniens ; et puisque ceux-ci consacrent  
leurs couronnes à Athéna Polias,  
que les athlothètes consacrent les couronnes  
36 dans le temple, en faisant graver l'inscription suivante : "Spartokos  
et Pairisadès, fils de Leukôn, ont consacré  
à Athéna, après avoir été couronnés par le peuple  
des Athéniens" ; que l'argent des couronnes  
40 soit donné aux athlothètes par le trésorier  
du peuple, sur les sommes réservées par le peuple  
aux décrets ; pour le moment, que  
les *apodektai* soient en mesure de fournir l'argent des couronnes  
44 sur la caisse des *stratiôtika* ; que le secrétaire  
du conseil fasse transcrire le présent décret  
sur une stèle de pierre et la fasse ériger  
près de celle de Satyros et de Leukôn ; pour la transcription,

48 **grafhn** douñai ton tamian tou dhmo triak[-  
 onta dracmav: epainesai de; tou; presbei[-  
 Swsin kai; Qeodosion ofi epinelountai t[w]-  
 n afik[n]ounewwn Aqhnhon eij Bosporon [ka]-  
 52 i;kalesai aujou; epi;xenia eij to; pruta[ne]-  
 ion eij auñion: peri;de;twñ crhnatwn twñ [of]-  
 [ei]l[o]newn toi; paisi;toi; Leukwno~ op[w-]  
 [a]n apolabwsin, crhnatisai tou; proed[ro-]  
 56 [oi] ah laewsi proedreuein eñ twi dhwi [thi]  
 [og]dohi epi;deka prwton meta;ta;iarayo[fw a]-  
 [n] apola[b]onte- ta; crhnata mh;e[ek]alws[i twi]  
 [d]hwi twi Aqhnaïwn douñai d[e;ta;- uñh[resiy-]  
 60 [a]-, a[] aiñousi Spartoko~ kai;Pairis[adh-, t]-  
 [ou]~ de;pr[e]sbei- apograyai ta;ojoun[ta twñ]  
 [uñ]hr[esi]wñ wñ ah labwsin twi gramma[te]i th-  
 [- b]oulh-: ou[] d'ah apograywsin, eihai[e] eñ twi  
 64 t[e]tagnewi poiounta- aqagon ofti [ah dunw]-  
 ntai tou; paida- tou; Leukwno-. P[olueukt]-  
 o- Timokratou- Kriweu; eipe: ta;[men a]l la k]-  
 [a]qaper Androtiwn, stefanwsa[i de;kai; Apo]-  
 68 lwnion ton Leukwno- uñ ek tw[n aujwñ].

48 que le trésorier du peuple accorde trente  
 drachmes ; que l'on accorde l'éloge aux ambassadeurs,  
 Sôsis et Théodosios, parce qu'ils s'occupent de  
 ceux qui viennent depuis Athènes à Bosporos et qu'on  
 52 les invite à dîner au prytanée  
 pour le lendemain ; au sujet de l'argent dû  
 aux enfants de Leukôn, afin qu'ils le  
 reçoivent, que les proèdres qui seront tirés au sort  
 56 pour présider l'assemblée du peuple le dix-huit de ce mois  
 mettent la question à l'ordre du jour en premier après les affaires sacrées,  
 afin qu'ils recouvrent leur argent et n'aient pas à se plaindre  
 du peuple des Athéniens ; que l'on accorde  
 60 à Spartokos et Pairisadès les officiers de la flotte qu'ils demandent  
 et que les ambassadeurs dressent la liste des noms  
 des officiers qu'ils recevront pour le secrétaire du  
 conseil ; que ceux qu'ils inscriront aient pour ordre  
 64 d'agir au mieux des intérêts  
 des fils de Leukôn. Polyektos,  
 fils de Timokratès, de Kriodè a proposé : pour le reste,  
 comme l'a proposé Androtiôn ; que l'on couronne  
 68 aussi Apollônios, fils de Leukôn, de la même manière.



Fig. 79. Relief de la stèle montrant les fils de Leukôn I  
 (d'après Lawton 1995, pl. 18, n°35).

5 - Lettre sur *graffito*

*Graffito* incisé sur un tesson d'amphore (thasienne ?), trouvé lors des fouilles d'Anapa (anc. Gorgippia) en 1990.

*Ed. pr.* : Vinogradov 1997a avec photographie (*SEG* 47, 1175 ; Dana 2007, 89-90, n°13).

**Apollwne**[---]  
**peleko~ fuã** (Árgo ?]  
**do; twi paã**Ádiwi]  
**4 okhpōro~, ok**[ot' ?]  
**oiḱwi hlqen, aj**[ei' ?]-  
**t'oiã stafulh;**  
**kai;lavana.**

Apollone[---]

Donne une hache (pour le jardin ?)  
à l'esclave.

- 4 Lorsque le jardinier  
est venu pour les travaux domestiques,  
avaient mûri (?) le raisin  
et les légumes.

*N.C.*— **1. Apollwne**[---] Dana ; Vinogradov **Apollwnã iãt uwi** ?]. **2. fuã**Á[ōrgo ?] Vinogradov ; Dana **fu.**[---].  
**6. oiã** Dana ; Vinogradov **oiã**.

*Date* : c. 350-325 a.C. selon l'*ed. pr.* d'après la graphie.

*Commentaire* : selon l'*ed. pr.*, Apollone[---], qui possède un lot de terre dans la *chōra* de Gorgippia, envoie son jeune esclave à la ville pour chercher des instruments destinés au jardinier, qui semble avoir été engagé pour travailler durant la moisson. Restitutions de V. sans doute aventureuses (trois lettres rectifiées).

## 6 - Anse d'amphore inscrite

Trouvée durant les fouilles de Phanagorie en 1955 et conservée au musée Pushkin des Beaux-Arts à Moscou (F 910).

*Ed. pr.* Vinogradov 1971, 68-76 (*SEG* 47, 1195).

Cf. Vinogradov 1997c, 503 et n. 13 ; Jajlenko 1996b, 176-179 (date, restaurations ; *SEG* 47, 1195).

**Pai`Dio; [ Ērnh] / aḡe**[----] / **nedinnou** **l**[wið] / **na trihniekton**

*N.C.*—**2.** Vinogradov 1971 [**praxw**], mais récusé par Vinogradov 1997. **3. l**[wið] / **na** Vinogradov 1971. **3/4.** Jajlenko **l**[wið] / **na trihnie**[kta vel -kteia].

*Date* : v<sup>e</sup> s. selon Vinogradov. Mais iv<sup>e</sup> s. selon Jajlenko sur des critères graphiques et phonétiques (absence de -ō pour -ou).

*Commentaire d'ensemble* : selon Vinogradov, il s'agirait d'un fragment d'oracle rendu en réponse à la question d'un marchand : "obtiendrai-je comme prix d'un médinne (de blé) mieux qu'un *trihèmiektion* ?". L'expression **lwiðna trihniekton** serait l'équivalent de **lwiøn trihniektou**.

*Prix du blé* : Vinogradov considère que le prix normal du blé au v<sup>e</sup> s. serait de 1,5 *hekton*, soit 9,25 dr. (1 *hekton* de statère = 6 1/6 dr. soit un statère de 37 dr !!!). Selon Jajlenko, au iv<sup>e</sup> s. 1,5 *hekton* équivaldrait à 7 dr. Cf. le paragraphe consacré au prix du blé dans le Pont Nord dans le chapitre 8.

## 7 - Proxénie accordée par Séleukos II

Stèle trouvée à Gorgippia (anc. Anapa) en 1953.

*Ed. pr.* A. I. Boltunova, *VDI* 1964/3, 136-149 (*CIRB*, p. 937, n°4) ; Jajlenko 1985b, 152-159 (révision de la pierre) ; Vinogradov 1990a, 600.

Cf. Alekseeva 1997, 43-44 et 2003b, 967-968 (partage territorial du royaume) ; Saprykin 2003a, 22 (Séleukos/Spartokos) ; A. K. Gavrilov *et al.* 2004 (album numérique du *CIRB*, photographie) ; Zavoïkin 2006, 228-234 (noms dynastiques de la l. 1).

- [**Se**le]uko~ Eujhvo[u kai;-----]  
 [----k]r ath Cairipp[ou---ethnique]  
 [-----] eflwkan aujtwi kai;ek-]  
 4 [gonoi- p]a i toi~ tout[ou proxe-]  
 [nian], gh~ kai;oihia- e[gkthsin]  
 [osa upa]rcei kai;wn oiJa[lloi prov]  
 [xeni metevousin, ajeteian ka-]  
 8 [ta;ghn] kai;kata;qavatt[an, eipsa-]  
 [gwghn] kai;ekagwghn p[autwn]  
 [crhmvt wkai;ei]sploun k[ai;ek-]  
 [ploun ka]i;pol enou kai;eijhv-  
 12 [nh- ajsul]ei;kai;ajspodeiv

*N.C.*— 1. Saprykin [**Spart**]oko~ ; Vinogradov Eujhvo[u kai;paide~] ; Jajlenko [kai;Spartoko~]. 2. Cairipp[ou] *ed. pr.* ; Vinogradov Cairipp[wi]. 3. Jajlenko [---]i eflwkan ; aujtwi *ed. pr.* ; Vinogradov aujtoi~. 4. [ek]gonoi~ p]asi Vinogradov ; *ed. pr.* [ek]gonoi~ kai;p]asi ; tout[ou] *ed. pr.* ; Vinogradov tout[wn]. 4/5. [proxenian] *ed. pr.* ; Vinogradov [politeian] ; Jajlenko [proxenian, ajeteian], gh~ ktl. 6/8. [proxenoi metevousin] *ed. pr.* ; le reste de cette ligne omise dans l'*ed. pr.* ; Vinogradov [politai] ; Jajlenko [proxenoi metevousin ej]panti;Bosporwi kata;ghn] kai;ktl. 9/12. *Ed. pr.*

- [Séle]ukos, fils d'Eumélos, et [---(?)]  
 [-----] à [---]kratès fils de Chairippos  
 [-----] ont accordé à lui et à  
 4 tous ses descendants la proxénie (?)  
 le droit d'acheter une terre et une maison,  
 tous les privilèges existants et auxquels les autres  
 proxènes ont part, l'atelier sur  
 8 terre et sur mer, le droit  
 d'importer et d'exporter toutes  
 marchandises, le droit d'entrer au port et d'en sortir  
 en temps de guerre comme en temps  
 12 de paix, sans risque de saisie et avec la garantie de la neutralité.

*Séleukos* : une grande partie de la controverse consiste dans la lecture que l'on fait de la première lettre conservée de l'inscription. La photographie donnée dans l'album numérique du *CIRB* montre très clairement un *upsilon* et l'on n'échappe donc pas à la restitution du nom de [**Se**le]uko~, même si Saprykin prétend qu'il y a là un *omicron*, ce qui n'est absolument pas le cas. Cette lecture est confirmée par les épigraphistes qui ont vu la pierre (Vinogradov et Jajlenko). On oubliera sans regret l'hypothèse de Zavoïkin qui considère Séleukos et

Spartokos III comme un seul et même personnage, en imaginant que le premier aurait pris le nom dynastique de Spartokos après son accession au trône.

*Date* : le patronyme du souverain, Eumélos, indique qu'il faut placer l'inscription sans doute après la mort de celui-ci, donc après 304/3 a.C. Il est beaucoup plus difficile de préciser exactement à quel moment nous sommes du règne de son successeur Spartokos III ou de la corégence de ses fils Spartokos III et Séleukos II. Le pluriel du verbe **εἴλωκαν** oblige à restituer au moins deux sujets, d'où la suggestion de Vinogradov : [**kai; paidē~**], mais il faut alors imaginer que Séleukos régna avec ses fils, ce dont nous n'avons aucun témoignage par ailleurs. L'hypothèse [**kai; Spartoko~**], retenue par Jajlenko, n'est pas tenable, car dans ce cas le patronyme du deuxième personnage serait placé avant son propre nom. On retiendra donc simplement le début du III<sup>e</sup> s. a.C.

*Le personnage honoré* : Vinogradov pense qu'il y en a au moins deux, et non un seul comme le restitue l'*ed. pr.* Il constate en effet que "le deuxième nom, Chairippos, a été gravé par une autre main dans une *rasura* (!), ce qui doit signifier que nous n'avons pas là un patronyme, mais un autre marchand ajouté au décret, après que son prédécesseur (...) eut abandonné ses activités pour une raison inconnue". Cette solution paraît bien compliquée : on ne voit pas, si le premier personnage n'était plus actif, pourquoi son nom n'aurait pas été effacé en même temps que son patronyme, car le datif [-**kr athi**] a plus aucun sens dans l'expression restituée par V. On peut imaginer une simple erreur sur le patronyme, rectifiée ensuite. La longueur de la lacune entre le patronyme et le verbe conjugué (c. 16 à 17 lettres possibles entre la fin de la l. 2 et le début de la l. 3) n'en reste pas moins une difficulté : trop longue pour un simple ethnique, trop courte pour un autre nom complet. L'existence d'une *rasura* ne change rien au problème, puisqu'elle aura été pratiquée après la gravure totale du décret. La meilleure solution est, sans doute, celle que me suggère D. Knoepfler : la présence d'un démotique (e.g. *Peiraëus*), suivi d'un ethnique (*Athenaios*), la conjonction des deux signalant que l'on a affaire à un Athénien.

*Les honneurs conférés* : au lieu d'une proxénie, Vinogradov voit ici l'octroi de la *politeia*, à cause du verbe (restitué) **μετεvousin**, qui entretient avec la citoyenneté "une liaison exclusive" (*sic*). Pourtant, l'ensemble des honneurs conférés par ailleurs est beaucoup plus caractéristique d'une proxénie ordinaire. L'octroi de la *politeia*, quoique attesté, est plus rare (Vinogradov *et al.* 2002, 59, avec un récapitulatif des décrets bosporans, p. 71-72).

## 8 - Décret des Athéniens en l'honneur de Spartokos III

Deux fragments de marbre dont l'un est conservé au Musée national d'Athènes et l'autre au British Museum.

*Stoich.* 36-38.

*IG II<sup>3</sup>*, 653 (*Syll<sup>3</sup>*, 370).

Cf. Burstein 1978a (relations entre Athènes et le Bosphore aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. a.C.) ; Heinen 2005b ; en dernier lieu, Oliver 2007a, *passim* et, en particulier, 253, n. 122 (restitution de l'ethnique l. 33/34) ; Oliver 2007b, 196-197 (emplacement des statues sur l'agora et [?] sur l'Acropole).

- [ Epi;Diotimou a[conto- epi;th~ Antigonido~ eJ-  
[bdoyñh~ prutaneia~, h|Lusistrato[~ Aristonay  
[cou] Paianieu~ egrammateuen: Ga[nhliwño~ epei]  
4 [kai; neai, ejathi kai;eijko]sthi th[~ prutaneia~:]  
[ek]k]hsia: twñ proedrw[n epe]y[hfizen----c. 8-----]  
[Au]osqenou Xupet[aiwn kai;sunproedroi: efl]-  
[xe]n twi dhwi: Agw[rio~ Kallinedonto~ Kollu]-  
8 teu- eipen: epeidh[proteron te oi]progonoi oi]  
Spartokou creia~ [pareschntai twi dhwi kai;  
nuñ Spartoko~ pa[ralabwñ thñ eij ton dhmon oij-  
keiothta koinhi [te twi dhwi creia~ pareve]-  
12 tai kai;ijliai Aqhnaïwn toi~ afiknoumenoi~]  
pro; aujox: ajq[wn kai;okhno~ oJ Aqhnaïwn aujox]

- polita- epoihsato kai; ejihhs]en [eik]osin cal]-  
 kai- e]h te thi [ajorai kai] e]h twi ejporiwi [kai]  
 16 a]l lai- dwrea[i- ai- prosh]kei timasqai tou[~]  
 ajaqou-; a]h]dr[a-; kai; die]qe]to, e]n ti- badize[i]  
 e]pi; th]n aj]ch]n t[hn tw]n progoww]n au]jou' kai; th]n Spa[r]-  
 tokou, bohqe[in] panti;sqene]i k[a]i; kata;gh]n kai;  
 20 kata;qa]vat[tan: e]ti de;Spart]oko~ afikonenh-  
 presbeia~ [par' Aqhnaiwn ]k]ousa~ ofi o]dh]no~  
 kekomi]st[ai to; a]st]u sunhs]qh toi- eujuch]nas[i]  
 tou dh]m]o[u kai; ded]wken sit]ou dwrean muriou[~]  
 24 kai;pe[ntakiscil]iou- ne]dimnou~, epagge]le[t]-  
 [ai de; kai; e]ij to; loipon cr]eia]n parexesqai tw[i]  
 [dh]m]wi twi Aqhnaiwn kaqo]yti a]h] dumhtai, kai; tau-  
 [ta prat]tei proairoumen]o~ diafulattein th]n  
 28 [eu]hoian th]n e]ij- ton dh]m]on th]n paradedomen]hn  
 [au]j]wi para; tw]n progoww]n: o]pw- a]h] ou]n fai]h]tai  
 [kai; o]dh]no~ filotinou]meno~ pro; tou; eu]hou-  
 [dia; tou] e]p]prosqen cr]onou dianemen]hkota- au]j  
 32 [twi: t]u]chi ajaq]hi: de] do]vqai twi dh]m]wi e]p[aine]-  
 [sai men ton basile]ja Spartokon Euj]h]t]ou [Bosp]-  
 [orion kai; stefanw]sai cruswi stefanw]i [kata;  
 [ton nou]non aj]reth~] e]f]eka kai; eu]hoia~ h]h e]f]w[n d]-  
 36 [iate]lei pro; ton] dh]m]on kai; aj]e]ipein ton stef]a]-  
 [non Dionusiwn] tw]n nega]tw]n tragwidoi- e]h twi  
 [aj]gw]ni: th~ de; p]oi]h]sew- tou stefanou kai; th~ aj  
 [nagoreusew]~ e]pinel]h]qh]nai tou; e]pi; thi dio[i]-  
 40 [kh]sei: st]hsai d' au]jou' kai; e]i]k]ona cal]kh]n e]h th]i]  
 [aj]orai para; tou; progou]no~ kai; e]f]eran e]n aj]kr]-  
 [opo]lei: o]pw]~ a]h] de; kai; e]ij]hi o]basileu; Spart[o]-  
 [ko- ta; e]j]h]f]is]nena twi dh]m]wi, ceiron]h]sai prev  
 44 [sbei- tre]i- a]h]dra- e]j Aqhnaiwn a]p]antwn, oi]fi[n]-  
 [e- ai]f]eqe]nte- a]parousin kai; to]te y]h]f]isma aj  
 [pod]w]sou]sin kai; a]p]angelousi th]n eu]hoian h]h  
 [e]f]ei pro;~ au]j]on o]dh]no~ kai; para]kalousin au]j  
 48 [ton boh]q]ein twi dh]m]wi kaqoti a]h] dumhtai: dou-  
 [nai de; e]fo]y]dia tw]n presbeiw]n ek]ast]wi to; teta-  
 [gn]enon] :o]pw- a]h] de; kai; u]p]om]hma h]i th~ oi]keiov  
 [th]to- k]ai; tw]n dwrei]w]n tw]n prostiqene]w]wn au]j  
 52 [twi pr]o- tai- u]p]arcousai-; ton gram]matea ton  
 [kata; p]rutaneian aj]nagrayai to]de to; y]h]f]isma  
 [e]h st]h]h]hi liq]i]hi kai; st]hsai e]n Akrop]o]lei, to;  
 [de; aj]a]tw]na to; genou]menon merisai tou; e]pi; thi  
 56 [dio]ikh]sei.

*in corona*

Ω dh]no~

Sous l'archontat de Diotimos, la tribu Antigonis exerçant la septième prytanie, pour laquelle Lysistratos fils d'Aristomachos

de Paiania était secrétaire ; le dernier jour du mois de Gamèlion,  
 4 vingt-neuvième jour de la prytanie  
 assemblée ; parmi les proèdres mettait aux voix [-----]  
 fils d'Autosthénès de Xypetè et ses collègues à la proédrie ; il a plu  
 au peuple ; Agyrhios fils de Kallimédôn de Kollytè  
 8 a proposé ; attendu qu'auparavant les ancêtres de  
 Spartokos ont rendu des services au peuple et que  
 maintenant, Spartokos, ayant reçu en héritage ces bonnes dispositions  
 envers le peuple, rend en commun des services au peuple  
 12 et, en privé, à ceux des Athéniens qui viennent le trouver ;  
 en échange de quoi, le peuple des Athéniens  
 les avait faits citoyens et honorés de statues de bronze  
 érigées sur l'agora et à l'*emporion*, ainsi que d'autres  
 16 privilèges, par lesquels il convient que soient honorés les  
 hommes de bien, et avait décidé, si quelqu'un marchait contre  
 le royaume de ses ancêtres ou celui de Spartokos,  
 de lui porter secours de toute sa force sur terre  
 20 comme sur mer ; et puis, comme Spartokos, à l'arrivée  
 d'une ambassade de la part des Athéniens, à la nouvelle selon laquelle notre peuple  
 avait recouvré la ville s'était réjoui des succès  
 de notre peuple et avait accordé gratuitement  
 24 15 000 médimnes de blé, et promet  
 pour l'avenir de rendre service  
 au peuple des Athéniens autant qu'il le pourra et  
 agit ainsi par désir de maintenir  
 28 le dévouement à l'égard de notre peuple qui lui a été transmis  
 par ses ancêtres ; afin donc que, dans ces conditions,  
 notre peuple manifeste clairement son zèle envers ceux qui  
 ont conservé à travers le temps leur dévouement  
 32 à son égard, à la bonne fortune, plaise au peuple de décerner  
 l'éloge au roi Spartokos fils d'Eumélos du  
 Bosphore et de le couronner de la couronne  
 d'or légale pour le mérite et la bienveillance  
 36 qu'il ne cesse d'avoir à l'égard de notre peuple et de proclamer  
 sa couronne lors du concours tragique des grandes  
 Dionysies ; pour la fabrication de la couronne et la  
 proclamation que les préposés à la *dioikèsis* s'en chargent ;  
 40 que l'on fasse ériger une statue de lui en bronze sur  
 l'agora, à côté de ses ancêtres, et une seconde sur  
 l'Acropole ; afin que le roi Spartokos prenne connaissance  
 des décisions du peuple, que l'on désigne à main levée  
 44 comme ambassadeurs trois hommes parmi l'ensemble des Athéniens, qui  
 une fois désignés emporteront le décret et  
 le transmettront, feront part du dévouement qui  
 est celui du peuple à son égard et l'inviteront à  
 48 aider le peuple autant qu'il le pourra ; que  
 l'on accorde à chacun des ambassadeurs les frais de déplacement  
 réglementaires ; afin que soit conservée la mémoire  
 de ces bonnes dispositions et celle des privilèges qui ont été accordés au roi  
 52 en plus de ceux qui existaient déjà, que le secrétaire  
 de la prytanie fasse transcrire le présent décret

sur une stèle de pierre et la fasse ériger sur l'Acropole ; que  
la dépense afférente soit réglée par les préposés à la  
56 *dioikèsis*.

*dans une couronne*

Le peuple

*N.C.*—Le texte ne pose aucun problème spécifique de restitution, sinon l. 33/34, celle de l'ethnique du roi, [**Bosp**] **Λorion**] selon l'*ed. pr.*, mais [**ejk tou P**]/[**ontou**] selon Oliver (ce que ne contredit pas le *stoichedon* 36-38), car l'ethnique *Bosporios* serait moins fréquent et plus adapté à un contexte poétique.

*Date* : 285/4 a.C.

*Emplacement des statues* : l'un des points qui peut sembler faire difficulté dans ce texte est le lieu d'installation de l'une des statues de Spartokos III. La statue installée sur l'agora trouve là une place toute naturelle, à côté de celles des ancêtres du roi, mais la statue de l'Acropole paraît un honneur irréaliste et disproportionné, et ce d'autant plus qu'au III<sup>e</sup> s., l'Acropole est davantage un lieu de commémoration des bienfaiteurs "nationaux" plutôt que des étrangers et que Spartokos n'appartient pas, de toute façon, à une dynastie hellénistique majeure. Pourtant, on n'a guère le choix de la restitution dans cette lacune des ll. 41/42. L'emplacement logique de la seconde statue aurait été le Pirée, comme dans d'autres cas, mais à cette époque, le port est occupé par les Antigonides et on ne voit pas en vertu de quoi ceux-ci auraient laissé les Athéniens disposer là de l'espace public. L'argument dirimant en faveur de l'Acropole me paraît être le fait que la stèle elle-même y est érigée (l. 54) et que l'association stèle/statue est un phénomène très courant (Oliver 2007b, 196). D. Knoepfler est opposé à cette interprétation (communication orale), à cause du fait qu'aucun roi n'a sa statue sur l'Acropole. Il préfère restituer **ejn twi**]/[**ejporiwi**], ce qui est logique, mais ne tient pas compte des circonstances historiques.

### 9 - Consécration de Sénamotis à Dithagoia

Trouvée à Panticapée (Kerch), lors des "fouilles récentes" (*sic*) du complexe cultuel de l'Acropole.  
Dédicace gravée sur la partie supérieure de la moulure d'une table sacrificielle.

*Ed. pr.* Vinogradov 1987b (photographie et transcription ; *SEG* 37, 674 et *BullÉp* 1990, 582).

Cf. Tolstikov 1987 (restes d'un sanctuaire d'Artémis-Hécate) ; Jajlenko 1996b, 194-195 (doutes sur la lecture du nom Sénamotis, de l'adverbe *tris* et du nom Dithagoia ; *SEG* 47, 1193) ; Braund 2002a, 206 (osmose culturelle Bosphore-Scythie)

**Uper [tou] b a s il[tri]- [Pa]i r i s [td]w[ui]u `bas ikev**  
**[Bosporou ?] Pairisad o uS e na mw i- Hradl[un]hy**  
**basilew- de; Skilour[0]u qugathr v ajeqhke(n) thn trapezan <sup>etc.</sup> Diqagoiai**

*N.C.*— 3. Jajlenko **Di;Qagotai**.

En l'honneur du roi Pairisadès, troisième du nom (?), fils du roi du Bosphore (?) Pairisadès, Sénamotis épouse d'Hérakleidès, et fille du roi Skilouros a consacré cette table à Dithagoia (?)

*Date* : règne de Pairisadès V (c. 140-c. 110 a.C.), dernier roi du Bosphore.

*Sénomotis* : selon V., ce personnage, qui porte un nom à consonance égyptienne, est une princesse scythe, fille du célèbre roi Skilouros, et l'épouse d'un Héraclidès, aristocrate de la cour des rois du Bosphore, peut-être membre de la famille des Spartocides. La restitution de ce nom, qui repose entre autres sur des parallèles papyrologiques (**Senamni**~, **Senamuni**~), a été mise en doute par Jajlenko, probablement avec raison.

*Dithagoia* : peut-être une Artémis-Hécate dont l'épiclèse ne paraît pas autrement connue. Le fouilleur de Panticapée, Tolstikov, considère que le sanctuaire découvert sur l'acropole est bien un sanctuaire d'Artémis-Hécate. Jajlenko refuse cette lecture et propose **Di;Qagotai**, sur la base d'un parallèle avec un *graffito* conservé au musée de Kerch.

*Contexte historique* : la dédicace est à rapprocher du décret en l'honneur de Diophantos (**DE 16**), à propos du roi Pairisadès V et de la révolte de Saumakos.

## CHERSONÈSE

### 10 - Serment des Chersonésitains

Stèle à fronton découverte en 1890/1 et conservée au musée archéologique de Chersonèse.

*IOSPE I*<sup>2</sup>, 401 (*Syll*<sup>3</sup> 360).

Cf. Levi 1947, 89-100 (date) ; Zhebelev 1953, 217-247 (contexte politique) ; Vinogradov & Shcheglov 1990, 335-350 (analyse du serment ; situation politique de la cité ; *SEG* 42, 693) ; Shcheglov 1992, 16-22 (aperçu général du texte) ; Saprykin 1994b, 73-74 (date et conflit avec les tribus locales) ; Saprykin 1997, 179-186 (commentaire d'ensemble et en particulier du terme *teichè*) ; Gavrilov 1998 (terme *sastèr* ; *SEG* 48, 997) ; Carter 2003, 136 (photographie et trad. angl. de Lytle) ; Zubar' 2004, 55 (localisation du *pedion*) ; Stolba, 2005c (l. 47-50 et implications économiques).

**Om̄uw Dia, Gañ, Alion, Parq̄emon**  
 [q̄eou; Om̄upiou~ kai; Om̄upia~  
 [k]ai;h̄wa~ ōfoi pōin kai;cwran  
 4 kai;teich ēfonti ta;Cers on̄si-  
 tañ ōmonohsw̄ūp̄er sw̄thria~  
 kai;ēleueria~ pōteo~ kai;poli-  
 tañ kai;oujprodsw̄ Cersonason  
 8 oujle;Kerkinitin oujle;Kal on̄ linev  
 na oujle;ta l̄la teich oujle;ta~ a l̄-  
 la~ cwra~ a h̄ Cersonasitai new̄on-  
 tai h̄ēj̄ew̄nto ouj̄eni;ouj̄en oūte El-  
 12 lani oūte barbarwi, a l̄ la;diafula-  
 xw̄twi danwi twi Cersonasitañ ouj  
 de;katalusw̄tan dam̄kratian, ouj  
 de;twi prodidonti kai;katalūnti ej  
 16 pitreyw̄oujle;sugkruyw, a l̄ la;ej  
 xaggelw̄toi~ dam̄orgoi~ toi~ ka-  
 ta;pōin kai;polemio~ ējsoūmi tw̄[i]  
 epibouleūnti kai;prodidonti h̄jafi-  
 20 stanti Cersonason h̄]Kerkinitin h̄]  
 Kal on̄ lineva h̄]ta;teich kai;cwran  
 tan Cersonasitañ kai;daniorghsw̄  
 kai;bouleusw̄ta;āfista kai;dikaiōta-

- 24 ta poŕei kai;pol itai- kai;ton sasth-  
ra twi danwi diaful axw kai;ouk ej  
cferomqhs w twn aporrhtwn ouj  
qen ouŕe poti; Ell ana ouŕe poti;baŕ]-  
28 baron, o;nwlei tampon in blaptein  
oujle;dwrean dws w oujle;dexoumai  
epi;bl abai poŕeo- kai;pol itan oujle;  
epiboul eus w aflikon pragma oujle-  
32 ni;oujen twmpol itan twinnh;afe-  
stakotwn, oujle;twi epiboul euo[nti]  
[epitreyw oujle;sugkruyw oujen ouje ?]-  
niya]l' eiŕaggel[w] kai;krinw ya]fwi]  
36 kata;tou; nouou~ oujle;sunw[siy-  
an sunomoumai ouŕe kata;tou koin[ou]  
tou`Cersonasitan ouŕe kata;twm[po]-  
litan oujleno; o] nh;apodeideikt[ai]  
40 [p]olenio- twi danwi eijdevini sunw  
[no]sa kai;ei[tini katal etammai of[kwi]  
[hle]jpeucaï, di[a]lusanewi nen a[nei]-  
[n]on eih kai;ejwi;kai;toi~ ejwi~, ejmiey-  
44 [n]onti de;ta;ejantia kai;e]ftinak[a]  
[s]unwmsian aiŕ[q]wnai epusan [h]gi]-  
nonenan, ej[a]ggelwtoi~ danior]-  
[g]oi~ oujlesiton apo;tou pediou ajpa]-  
48 gwginon apodwsoumai oujle;ej[a]-  
xw a]l lai apo;tou pediou, aj]l' [hle]ij]  
Cersonason. Zeu kai;Ga`kai; Alie [kai]  
Parqene kai;qeoi; Dlumpioi, ejmeno[n]-  
52 ti memnoi eu]ei]h ej toutoi~ kai;aujtwi]  
kai;genei kai;toi~ ejwi~, nh;ejmen[on]-  
ti de;kakw~ kai;aujwi kai;genei kai;[toi~]  
ejwi~, kai;nhte ga moi nhte qay]as)-  
56 sa karpon feroi, nhte gun[aike~ euje]-  
[k]noièn, nhte -----qana[t---

*N.C.—34. ed. pr. 56-57. [eu]jek[noien Skias AE 1892, 257.*

- Je jure par Zeus, Gè, Hélios, Parthenos,  
les Olympiens, dieux et déesses,  
et tous les héros qui protègent  
4 la ville, le territoire et les forts des  
Chersonésitains. Je contribuerai  
au salut et à la liberté de la cité et de  
mes concitoyens et ne trahirai pas  
8 Chersonèse, ni Kerkinitis, ni Kalos Limèn  
ni les autres forts, ni rien du reste du territoire que  
les Chersonésitains possèdent ou possédaient  
au profit de personne, ni Grec  
12 ni barbare, mais je les défendrai

pour le peuple des Chersonésitains.  
 Je ne renverserai pas la démocratie, et  
 qui trahirait ou la renverserait, je ne lui  
 16 ferai pas confiance ni n'aiderai à le cacher, mais je  
 le dénoncerai aux *damiorgoi* de  
 la cité. Et je m'opposerai au  
 conspirateur, au traître ou à qui  
 20 suscite la révolte à Chersonèse, Kerkinitis  
 Kalos Limèn ou dans les forts et le territoire  
 des Chersonésitains. J'exercerai la charge de  
*damiorgos* et celle de bouleute du mieux possible  
 24 et de la manière la plus juste pour la cité et mes  
 concitoyens, je conserverai le *sastèr* pour le  
 peuple et je ne révélerai ni à un Grec, ni à un  
 barbare aucun secret  
 28 susceptible de nuire à la cité.  
 Je ne donnerai ni ne recevrai de cadeau  
 qui nuise à la cité et à mes concitoyens.  
 Et je ne fomenterai aucune action injuste  
 32 contre aucun de mes concitoyens, parmi ceux  
 qui n'auront pas semé la révolte, ni [ne ferai confiance]  
 à un comploter, [ni ne cacherai rien à personne ?],  
 mais j'introduirai une procédure d'*eisangèlia* et jugerai  
 36 par un vote selon les lois. Je ne conspirerai pas  
 contre la communauté des  
 Chersonésitains, ni contre aucun  
 de mes concitoyens, dont il n'aurait pas été prouvé  
 40 qu'il est un ennemi du peuple. Si j'ai conspiré  
 avec quelqu'un et si je suis contraint par serment  
 ou par malédiction solennelle, qu'il soit mieux  
 pour moi et mes biens de le rompre, mais si  
 44 je le maintiens, que ce soit l'inverse. Et si j'ai connaissance  
 d'une conspiration existante ou en train de se former,  
 je la dénoncerai aux *damiorgoi*.  
 Pour le blé de la plaine, susceptible d'être exporté,  
 48 je ne le vendrai pas, ni ne  
 l'acheminerais depuis la plaine ailleurs que vers  
 Chersonèse. Par Zeus, Gè, Hélios,  
 Parthénos et les dieux olympiens, tant que je  
 52 resterai dans ces dispositions, que tout aille bien  
 pour moi, ma famille et mes biens, sinon  
 que le malheur s'abatte sur moi, ma famille et mes  
 biens, que ni la terre ni la mer ne m'apportent  
 56 de fruit, que les femmes me soient infertiles  
 et que -----la mort-----

*Date* : c. 300 a.C. Levi suggère 281 a.C. (par rapprochement avec l'histoire d'Héraclée) ; Saprykin propose les années 275 a.C., mais d'après Vinogradov et Shcheglov, suivis par Stolba, la graphie indique la fin du IV<sup>e</sup> s. ou le tout début du III<sup>e</sup> s., et pas plus tard, si l'on compare avec la graphie de l'inscription cadastrale *IOSPE I*<sup>2</sup>, 403, elle-même légèrement postérieure (270-260 a.C.). Selon Saprykin, qui complique inutilement l'interprétation,

l'inscription a été établie en deux temps, car un délai serait visible entre la clause du § 2 et celle du § 4 : on ne voit absolument pas sur quoi se fonde l'auteur pour affirmer cela.

*Objet* : selon Latyshev, il s'agissait d'un serment ordinaire, du type de ceux que prêtaient les jeunes gens à Athènes. Mais, très rapidement, les historiens, et en particulier Zhebelev, comprirent le caractère extraordinaire du document, qui ne pouvait être que le résultat de difficultés internes considérables et d'une tentative, probablement manquée, de renversement de la démocratie. Il s'agirait selon Saprykin d'une version réactualisée d'un serment antérieur.

**Sasthr** : à l'évidence, il n'y a pas d'erreur de gravure. Selon Gavrilov, le terme serait à rapprocher de **zwsthr** et désignerait soit la ceinture d'Héraklès ou de Parthénos, soit l'ensemble des bras et de la ceinture des citoyens prêtant serment. Il peut y avoir également, sous forme métaphorique, un lien avec la guerre : "je m'équiperai comme un soldat".

Ce document est essentiel pour comprendre l'organisation et l'exploitation du territoire de Chersonèse, au-delà de la crise politique dont il se fait l'écho. Cf., dans le premier chapitre, le paragraphe consacré à Chersonèse.

### 11 - Inscription honorifique pour Agasiklès, fils de Ktésias

Base de marbre blanc, inscrite sur deux faces. Trouvée dans les ruines de Chersonèse en 1795 et conservée au musée d'Odessa (selon Latyshev).

*IOSPE I<sup>2</sup>*, 418 (Maier, *GM*, 85).

Cf. Vinogradov & Shcheglov 1990, 335 (date) et 350-358 (photographie des blocs p. 355 ; analyse du contenu ; sens de la l. 2) ; Saprykin 1994b, 74-76 (date ; rôle du personnage dans la réorganisation du territoire au début du III<sup>e</sup> s.) ; Jajlenko 2001b, 181 (datation) ; Zubar' 2004, 52-60 (localisation du *pedion* ; construction d'une fortification ; lieu de la garnison).

#### Face A

Θ δαμ~ AgasiklhKth[sia]

1. Eijaghsa/newwi tan / fro[ra]n / kai;kafa]skeu/axanti
2. Θοοβια̃ sĀanti / tan epi;tu / pedijou / ajpeleian
3. Teicophsanti

#### Face B :

4. [Pohsanti ?] / tan agoran]
5. [Stratag]h̃w̃ sĀanti
6. [Ūerat]euv/santi
7. Gu[n]n[a]si[a]rchsanti
8. [ Agorano/ŋhsa]nti

Le peuple a consacré (une statue d') Agasiklès, fils de Ktésias

1. qui a proposé un décret pour l'établissement d'une garnison et qui l'a construite
2. qui a délimité le "District des Vignes" dans la plaine
3. qui a été *teichopoios*
4. [qui a fait ?] l'agora
5. qui a été stratège
6. qui a été prêtre
7. qui a été gymnasiarque
8. qui a été agoranome

*Date* : selon Saprykin, l'inscription présente des traits de graphie similaires à ceux du serment *IOSPE I<sup>2</sup>*, 401 qu'il place pour sa part dans le premier quart du III<sup>e</sup> s. L'activité du personnage se situerait entre la première attaque des Scythes et la proclamation du serment, et l'inscription elle-même "dans les années antérieures à 250 a.C.". Vinogradov et Shcheglov estiment, en revanche, par comparaison paléographique entre ce document et l'inscription cadastrale (*IOSPE I<sup>2</sup>*, 403), datable des années 270-260, que l'inscription d'Agasiklès (comme le serment) doit être un peu antérieure et dater de la fin du IV<sup>e</sup> ou du début du III<sup>e</sup> s., mais pas plus tard. Jajlenko revient à une datation dans les années 270.

*Commentaire* : Vinogradov et Shcheglov suggèrent que l'activité du personnage a d'abord été tournée vers la protection de la *chôra* avec toute une série de mesures, dont la délimitation d'un territoire menacé, la construction de fortifications et l'établissement d'une garnison. Saprykin lie ce problème à celui de la restauration de la démocratie et de sa protection contre l'oligarchie. Quoi qu'il en soit, il reste difficile d'associer, comme tentent souvent de le faire les historiens, une dédicace aussi ponctuelle, même si elle constitue la récapitulation abrégée de la carrière d'un notable, à des processus archéologiques évalués sur une durée de 30 ou 40 ans (destructions et reconstructions de fermes dans le premier tiers du III<sup>e</sup> s.).

*Délimitation de l'ampeliea et emplacement du pedion* : Saprykin considère qu'il ne s'agit pas de la délimitation de parcelles destinées à recevoir des pieds de vigne, mais d'un renforcement des frontières du territoire agricole de Chersonèse. En réalité c'est déjà l'opinion de Vinogradov et Shcheglov. Zubar' conteste l'idée que le *pedion* soit situé en Crimée du Nord-Ouest pour le placer dans les limites de la presqu'île d'Héraclée, où les vignes étaient nettement plus nombreuses.

## 12 - Inscription "cadastrale"

Stèle de marbre opistographe, découverte en 1890 près du mur Nord de l'église St Vladimir et conservée au Musée de Chersonèse (*IOSPE I<sup>2</sup>*, 403, fragment a ; inv. 3595) + un fragment (dit fragment b) découvert en 1879 au bord de la mer (et copié par Latyshev en 1883 au Musée d'Odessa ; auj. au Musée de Chersonèse, inv. 4/36596) + deux fragments opistographe découverts en 1983 dans le district nord de la cité (inv. 212/37068).

*IOSPE I<sup>2</sup>*, 403 ; Solomonik & Nikolaenko 1990 et 1995 (réédition et traduction du texte après recollage du fragment b sur le fragment a, adjonction de deux fragments supplémentaires et correction des lectures de Latyshev [mais cette dernière édition sans appareil critique et avec traduction entachée de lourdes fautes dans la transcription des noms propres] ; *SEG* 40, 615 ; Vinogradov 1994, n° 4).

Cf. Blavatskij 1953, 32-34 (trad. russe) ; Strzheleckij 1961, 53-54 (existence de la propriété privée à Chersonèse à l'époque hellénistique et comparaison avec les données de l'archéologie) ; Vinogradov & Shcheglov 1990, 335 (date) et 363-369 (restitutions A-1. 8/9, 19, 21 et B-7/9, 13-15, 23-24 ; *SEG* 42, 694) ; Saprykin 1994b, 77-78 et 87-90 (propriété de la terre, vente, location, baux) ; Solomonik & Nikolaenko 1995 (reprise en français de l'article de 1990) ; Bujskikh 1998 (valeur de l'*hekatôrygos* ; *SEG* 48, 998) ; Carter *et al.* 2000, 714 (bref commentaire) ; Jajlenko 2001b, 184-185 (datation) ; Zubar' 2004, 75-76 (bref commentaire).

### Face A

[----- A]pol lojdwro~ ?-----]  
 [-----] UDP . Prom(a)qiw~ ?-----]  
 [-----]o~ )C† DP[-----] )C† DP . Kefala(ϕ)C [-----]  
 4 [-----]l a(ϕ)CP. ÔH[r]ak[leid]a~ ooooU. Kefala; (ϕ)ooo  
 [-----]na [..] oo)C. [P]ruta[n]i~ oo)C. Prutani~ (ϕ)oC†  
 [Prutani~..] C†. Ke fâl[a; D oooo [...].P. ÔHrostrato~ Aristol(o)~  
 8 [tenidwrou ?] oC. Kefal[a; EEEDDDOC[. .] (((. Toide eprianto apo;to[u]  
 [-----]i sta N(μ)fidwrou k[aq] e(ϕ)a Lusistrato~ Euj  
 [drom]u, Lusistr[ato]~ Euj(ρ)om]u, Xanqo~ Qeokudeo[~],

- 12 [Xanq]o~ Qeokud[eo~, ŪHr]ofil[o~ Pr]onmqida, Ūmo~ Skuy[a],  
[Swkr]i to-Dios[kourida, Ūmo~ Skuyqa, Qeoklh~ Qeogen[e]-  
[o~, Ūmo]~ Skuyqa, [-----Dwrwʷ]n da, Aujoklh~ Aujō -  
[kleʷ~ ?, ----]w n Pφ-----w]n Pasiwno~, [ka~ ŪHra-w  
[kleida ?, -----Pa]rqenio~ Aristoge[ie]-
- 16 [o~, -----N]i kasitimo~ Nika-  
[sitimou, Nikasitimo~ Nikasitimou], Nikasitimo~ Nika-  
[sitimou, Baki~ ŪRinia], B ak~ ŪRinia, Baki~ ŪRi-  
[nia, -----D]w rwka, Xanqo~
- 20 [Qeokudeo~, Xanqo~ Qeokudeo~], X anqo~ Qeokude-  
[o~, Pitqio~ Nikasitimou], Pitqio~ Nikasi-  
[timou, -----]o~ Nikanoro~

*Face B*

- [-----] El ā pāiniko~ )C-----]  
[-----]ou )C+[D]P Ūfaistodwro-----]  
[D]P. Ūfaistodwro~ [.... Ūfa]istodwro~ C+ DP Ūfa[istodwro~]  
4 [-] DP Ūfaistodwro~ [.... Ūfa]istodwro~ CD Kefala;----]  
[Aujtoā kārtw )+ P. ŪHrostra[to~....] ŪHrostra to~ UDP[----]  
o~ C ŪHrostrato~ YDP. Kefa[la;--] ŪHrakleida~ A\$-----]  
[ŪH]rakleida~ T peritonon u[----]n[----] oooo)U[---- Toide ep]-  
8 rianto [t]ou; ekatwrug[ou~ -----] tou[~ -----]osa~ CP[-----]  
[po]leuwin T kaq'efa Prom[a]qā iāwīDio]nus[iou, o]kleina  
[N]avnwno~Do +. Nikaw[r-----] )+. Pr[onmqiwn Dionusiou ?]  
[CD]C Promaqiwn Dio [nusiv]ou D[-----]Kalli ?]-  
12 ada O)Y. Pasicarh~ DDoo[oo]Ç . ŪHrakleida-----]  
ā ā aĀĀ KēāEDooP[-----] . Apo; t[u`-----] ape[-----]  
P ooo ATW[-----] twi koinw i DO -----  
wnto~ ouk efonte~ Floo -----  
16 D[-----] M[U]SPCEIO Leukw[n -----]  
[K]efala; ekatwrugwn tw[mpepranewn kat']  
aujān tañ prašin ta'n epoihsan kata;to;yafisma ?]  
[ejpinelhtai; a[i]feqent[e~ o]jdeina tou`deino~],  
20 N eunhio-Filistio[u, o]kleina tou`deino~]  
ejpi;basilew Apollwniou ?-----]  
Telamw Aijcina [-----]  
ā ā aĀĀ cwra;oti (vel o[ti] apost[-----]epi;?)  
24 [ta;n aujan cwran aped[osan -----] Apollou]-  
ā ā dĀĀwrog[-----] m[-----]  
[tañ] prašin epriato [-----]

N.C.—J'ai préféré conserver les signes critiques proposés par les éditrices, même s'il est parfois difficile de savoir à quoi s'en tenir sur leur signification. A. 8/9. Vinogradov et Shcheglov **Toide eprianto apoto[ma /epi; P]eista (?) Nunfodwrou [kaq'] efa**. B. 8/10. Saprykin **ta; Ce[r]ronhsou cwra-vel gh~**; Vinogradov et Shcheglov [**toide eprianto [t]ou; ekatwrug[a~] touy~ ap]o;ta~ ce[irono- ga~ ? /po]leuwin G kaq'ofa**; Latyshev, puis Solomonik et Nikolaenko [xu ?]leuwin. 13. Vinogradov et Shcheglov **apoto[ma t]a;pe[pranena ?]**. 14/15. Vinogradov et Shcheglov **a[ w]wi twi -----[parakeinena-] /wnto~ ouk efonte~ Goo**. 23/24. Vinogradov et Shcheglov **a[cwra kai;oti] apost[erhqen] vel apost[an -----kata;]/[t]an aujan cwran aped[oqh ?]**.

Face A

- [-----A]pollo[dôros ?-----]  
 [-----] 2,38 ha. Prom[athiôn ?-----]  
 [-----] 5,42 ha. [----] 5,42 ha. Somme 25,3 ha. [-----]  
 4 [-----] fils de ]las (?) [----] 23,76 ha. Hè[r]ak[leid]as 18,19 ha. Somme 41,89 ha.  
 [-----] fils de ]nas (?) [---] sur 11 ha [P]ryta[n]is 16,53 ha. Prytanis 27,83 ha.  
 [----Prytanis--] 1,37 ha. Somme 65,74 ha. [-----] Hèrostratos fils d'Aristol[o]-  
 [chos -----P]olyar[cho]s fils de Gerôn 6,52 ha. Artemidôros fils d'Ar-  
 8 [temidôros ?----] 5,51 ha. Somme totale 1461,18 ha. Les personnes suivantes ont acheté (ou affermé)  
 à partir de [-----] ista fils (?) de Ny[m]phodôros, par parcelle. Lysistratos  
 fils d'Eu[dromo]s, Lysistr[ato]s fils d'Eudro[mo]s, Xanthos fils de Theokydès  
 [Xanth]os fils de Theokyd[ès, ---Hèr]ophil[os] fils de Pr[omathidas, Hymnos] fils de Skyth[as],  
 12 [Sòkr]itos fils de Dios[kouridas, Hymnos] fils de Sky]thas, Theoklès fils de Theogen[ès]  
 [Hymno]s fils de Skythas, [-----] fils de Dôrô ?]ndas, Autoklès fils d'Auto-  
 [klès ?, -----]ôn fils de Po[-----]ôn fils de Pasiôn, Ikas fils d'Hèra-  
 [kleidas ?, -----]Pa]rthenios fils d'Aristogen[ès],  
 16 [-----N]ikositimos fils de Nika-  
 [sitimos, Nikasitimos] fils de Nikasitimos, Nikasitimos fils de Nika-  
 [sitimos, Bakis] fils de Rhinias, Bakis fils de Rhinias, Bakis fils de Rhi-  
 [nias, -----] fils de D]ôrôndas, Xanthos  
 20 [fils de Theokydès, Xanthos] fils de Theokydès, Xanthos fils de Theokydès,  
 [Pitthios] fils de Nikasitimos, Pitthios fils de Nikasi-  
 [timos, -----]os fils de Nikanôr

Face B

- [-----] Elpinikos 3,3 ha [-----]  
 [-----] fils de -os (?) 7,62 ha. Haphaistod[ôros-----]  
 [---] 1,83 ha. Haphaistodôros [----Haphais]todôros 3,21 ha, Haphai[stodôros]  
 4 [----] 1,83 ha Haphaistodôros [-----Haph]aistodôros 2,38 ha. Somme ----]  
 [Au]tokratôr 3,09 ha, Hèrostra[ros -----] Hèrostratos 2,38 ha [-----]  
 os 1 ha, Hèrostratos 2,38 ha. Som[me -----]. Hèracleidas fils d'As[-----]  
 [Hè]racleidas. (Parcelle ?) réduite [----] 20,39 ha. [----Les personnes suivantes]  
 8 ont acheté (ou affermé) tant d'*hekatôrygoi*[oi-----] 1,71 ha [-----]  
 [la]bourer (?) [----] par parcelle : Prom[a]thiôn fils de [Dio]ny[sios, un tel] fils de  
 [N]anôn 48,78 ha, Nikanô[r-----], Pr[omathiôn] fils de Dionysios ?]  
 24,62 ha. Promathiôn fils de Dio[nysios] 66,5 (?) ha [-----un tel] fils de Kalli-  
 12 adas 7,16 ha, Pasicharès 10[5,9]6 ha, Hèrak[leidas -----]  
 [---] Somme totale 499,31 ha. À partir de [-----]  
 35,28 ha (?). [-----] à la communauté [-----] fils de -]  
 ôn (?), alors qu'ils ne possèdent pas -----30,87 ha [-----]  
 16 71,17 ha,[-----] Leukô[n-----]  
 Total d'*hekatôrygoi* [acquis lors de]  
 cette vente [qu'ont effectuée par décret ?]  
 les épimélètes dé[signés ? un tel] fils d'un tel]  
 20 Neumènios fils de Philistio[s, un tel] fils d'un tel,  
 étant roi Apoll[ônios ?-----]  
 Telamôn fils d'Aischinas [-----]  
 la terre et tout ce que [-----]  
 24 ils ont ren[du] la même terre [-----Apollo-]  
 dôros fils d'Hagèmon [-----]  
 a émis un acte d'achat-vente [ou d'affermage-----]

*Date* : selon Latyshev, fin III<sup>e</sup> ou début II<sup>e</sup> s. a.C., sur critères prosopographiques, puisqu'il rapproche l'un des protagonistes, Hymnos fils de Skythas, d'un proxène de Delphes du même nom, mentionné sur une liste de 195/4 a.C. (*Syll*<sup>3</sup>, 585, l. 20). Pourtant, Solomonik et Nikolaenko datent le document par la graphie de la première moitié du III<sup>e</sup> s. et plus précisément des années c. 270-260 a.C. à cause de la présence dans l'inscription d'un épimélète du nom de Neuménios fils de Philistios, que l'on retrouve sur les timbres amphoriques du groupe de Kac II/A (289-275 a.C. selon la nouvelle chronologie de Stolba 2005a, 169). Elles pensent donc avec raison que le proxène Hymnos, fils de Skythas, est en fait le petit-fils du personnage mentionné dans cette vente, chronologie avec laquelle s'accordent Vinogradov et Shcheglov. On notera que ce proxène se retrouve sur les timbres amphoriques de Chersonèse du groupe de Kac III/A, daté aujourd'hui par Stolba 2005a, 171, des années 195-180 a.C., ce qui est cohérent avec les propositions précédentes. On ne retiendra pas le "raisonnement" de Jajlenko qui revient à la datation de Latyshev, au prix d'un inutile bouleversement de la chronologie proposée par Kac pour les timbres amphoriques, consistant à placer Neuménios dans le dernier tiers du III<sup>e</sup> s. en le changeant de groupe.

*Interprétation d'ensemble* : l'apport majeur des deux ré-éditrices de l'inscription, outre l'adjonction de deux fragments et le recollage de l'ensemble, est d'avoir établi que les chiffres correspondaient à des superficies et non à des prix. J'ai conservé, dans la traduction, les chiffres proposés par les deux éditrices, pour bien montrer les récurrences, mais on verra que le calcul est loin d'être aussi simple. On se reportera au commentaire donné dans le chapitre 5, à propos du parcellaire de Chersonèse.

*Hekatôrygos* : il s'agit d'un hapax d'après les éditrices. Selon les commentateurs les plus anciens (Latyshev, Blavatskij, Štržheleckij), il s'agirait d'une mesure de surface, de valeur variable selon les calculs de chacun ; selon Vinogradov, il ne s'agit pas d'une mesure, mais d'un adjectif signifiant "entaillé, creusé dans le rocher" : il serait question de lots où des blocs de rocher auraient été extraits, pratique attestée par l'archéologie ; les éditrices S. et N. reviennent à l'idée d'une mesure qu'elles calculent à partir de la valeur du plèthre à Chersonèse, connue par l'archéologie, et suggèrent que l'*hekatôrygos* est égal à 100 orgyes au carré, soit 210 x 210 m, une orgye chersonésienne valant semble-t-il 2,1 m. L'*hekatôrygos* serait donc égal à 4,41 ha, soit 36 plèthres ; enfin, selon Bujskikh, ce terme équivaut à une aroure, mesure égyptienne, et a d'abord indiqué une superficie précise pour devenir ensuite simplement le nom du module-standard.

### 13 - Autre fragment "cadastral"

Fragment d'une inscription opisthographe, découvert en 1983 en même temps que les deux nouveaux fragments de IOSPE I<sup>2</sup>, 403, dans le district nord de la cité.

*Ed. pr.* Solomonik & Nikolaenko 1990, 97-98 et 1995, 208-210.

#### *Face A :*

[-----] ((, Xaῖno~ Qeokudeo~ ?-----]  
 [Ĝhrofilo~? Promjaida [-----]  
 [-----]no~ [ D Unino~ Skuqa-----]  
 4 [-----]~ Dagn[htou -----]

#### *Face B :*

[-----]pra]sin U [-----]  
 [-----] ej n twi ej[autwi -----]  
 [Poluarco~? Ger]onto[-----]  
 4 [-----]Q]erit[h?-----]  
 [-----] p s[-----]

*N.C.*—**B.1. [pra]sin** reste malgré tout très hypothétique, si l'on regarde le fac-similé. Il me paraît difficile de bâtir tout le raisonnement sur cette seule restitution.

*Date* : cf. *IOSPE I*<sup>2</sup>, 403.

*Commentaire* : fragment très semblable à *IOSPE I*<sup>2</sup>, 403 par son contenu, en particulier l'objet même de l'inscription et les noms propres, mais distinct de cette dernière, si l'on en juge par le grain de la pierre et l'épaisseur du bloc.

#### 14 - Décret en l'honneur de Syriskos, fils d'Hérakleidas, historien local

Trois fragments d'une stèle de marbre blanc. Fragment a (partie sup.) de provenance inconnue (conservée au monastère de Chersonèse à l'époque de Latyshev) ; fragments b et c (partie inf.) découverts en 1908 dans la partie nord-est des ruines et conservés au Musée.

*IOSPE I*<sup>2</sup>, 344 (*FGrH* 807 T 1 ; Chaniotis 1988, 300-301, E 7 ; Dana & Dana 2001-2003, avec un commentaire sur l'historiographie locale).

Cf. Molev 2003 (relations entre Chersonèse et le Bosphore).

- [**Ħ**rakle]ida~ Parnenonto~ eip[e]:  
 [epeidh] Surisko~ Ħrakleida ta[~]  
 [epifan]eia~ ta~ Pa[r]qenou fil[o]-  
 4 [pouw~] graya~ ajne]gnw kai;[ta]  
 [poti;t]ou; Bos[p]orou [b]asilei[~]  
 [dihghsa]to, ta;[q'u]parxanta f[i]-  
 [lanqrwpa poti;ta;~] potei~ i]st[o]y~  
 8 [rhsen epieik]ew~ twi ã d[ã]n[ã],  
 [i]fa laboi tima;~ akia~, dedovq[ai]  
 [tai boul ai kai;twi danwi ejpainesa[i]  
 [te au]on epi;toutoi~ kai;stef]an[w]-  
 12 [sai tou; summa]ona~ [crusewi ste]-  
 [fauwi twñ Diomu]siwn niai ef ik[adi]  
 [kai;to;ajagg]elma genesqai Ō da]-  
 [mo~ stefan]oi Suriskon Ħrakle[iy]-  
 16 [da, ofi ta;~ epifaneia~ ta~ P[ar]-  
 [qenou e]gra]ye kai;ta;poti;ta; [poy-  
 [lei~ kai;tou;] basilei~ u]parx[an]-  
 [ta filanqrwpa] i]storhse aj]aqin[w~]  
 20 [kai;epieikew~] tai potei q]na[gray-  
 [yai de;tou; sum]nauona~ eijã ~ã s[ã]tan]  
 [liqinan to;y]afisma kai;qene[n ej]-  
 [to~ tou'pro]nawu ta~ Parqen[ou to;de;]  
 24 [genouenon aja]yl wma dou]en kata;ta]  
 [doxanta ? ton ta]nian twñ [i]r[wñ]  
 Taut'efloxe boul ai k]ai;danwi nhno;]  
 [-----d]ekaitai-----]

- Hèrakleidas, fils de Parménôn a proposé :  
 Attendu que Syriskos fils d'Hèrakleidas  
 ayant écrit avec grand soin les épiphanies  
 4 de la Parthénos, en a fait une lecture publique,  
 [a raconté ?] les rapports avec les rois  
 du Bosphore, et a fait le récit des [bonnes]  
 [relations ?] que nous avons avec les cités  
 8 de manière convenable pour notre peuple ;  
 afin qu'il [reçoive] des honneurs dignes, plaise  
 [au conseil et au peuple] de lui  
 accorder l'éloge pour ces motifs et que  
 12 les symmnamons lui décernent une couronne d'or  
 lors des Dionysies, le 21<sup>e</sup> jour,  
 et que l'on fasse la proclamation suivante : "le  
 Peuple couronne Syriskos fils d'Hèrakleidas  
 16 pour avoir écrit les épiphanies  
 de la Vierge et fait le récit  
 des [bonnes relations ?] que nous avons avec  
 les cités et les rois, de manière véridique  
 20 et [convenable ?] pour la cité" ; que les  
 symmnamons fassent transcrire le décret sur  
 une stèle de marbre et ériger celle-ci  
 [à l'intérieur du *pro* ?] *naos* du temple de la Parthénos ;  
 24 que le trésorier des affaires sacrées verse  
 la dépense occasionnée [conformément aux décisions ?] ;  
 telle est la décision du conseil et du peuple, [mois de ?]  
 -----le dixième jour ?-----

*N.C.* — Restitutions de l'*ed. pr.*

*Date* : L. propose le III<sup>e</sup> s. a.C. à cause de la graphie. Le proposant, qui doit être le père du personnage, se retrouve comme magistrat et proposant du décret *IOSPE I*<sup>2</sup>, 343.

### 15 - Serments relatifs à une alliance défensive avec Pharnace I, roi du Pont

Stèle de marbre trouvée en 1908 à Chersonèse, près de la Basilique Nord-Est. Réutilisée dans la construction d'un puits. Aujourd'hui (?), au musée de Chersonèse. Angle supérieur gauche mutilé, mais seules quelques lignes sont manquantes selon Højte, tandis que la partie inférieure est intacte.

*IOSPE I*<sup>2</sup>, 402 (dessin).

Cf. Kolobova 1949 (commentaire historique) ; Burstein 1980, 1-12 (trad. angl. ; *SEG* 30, 962 ; Vinogradov 1990a, n° 559) ; McGing 1986, 30 (date) ; Leschhorn 1993, 78-82 (ère utilisée) ; Saprykin 1997, 238-255 (diplomatie ; datation) ; Højte 2005a (autopsie et photographie peu lisible ; date) ; Stolba 2005a, 161-162 (date) ; Heinen 2005a (date et relations entre Chersonèse et Rome) ; Ferrary 2007, 319 (date, relations avec Rome).

- [-----aj la]  
 [sundiaful axouïnen tan aujou'bas] il ei[an]  
 [kata;to;dunaton, ejmenont] o~ ej tai poq' a[ne;]  
 4 [fil iai, tan te poti; ðwmaïou~ fil ian diaful a[s]-

[sonto~ kai;nhdē;n ejantion aujoi~ pras-  
 [sonto~ ejorkoūsi nen aMin eu\eiḥ, epiorkoū-  
 [si de;tajnantia. ōkde; ofko~ oūto~ sunete-  
 8 [leisqh mhno; Ḥirakleiou pentekaidekata[i],  
 basil eūnto~ Apollodwroūtou ḤHrogeiv  
 tou, grammateūnto~ ḤHrodoūtou tou ḤHro-  
 dotou *vocat* Orko~ oḥ w̄m̄se basileu; Farnakh-  
 12 presbeusantwn par' aujon Matrio~ kai; ḤHrakleiy-  
 ou Ommūdia, Ghn, ḤHlion, qeou; Olunpiou~ panta-  
 kai;pasa~ fīto~ eḥsonai Cersonhsitai~ dia;pan-  
 tov, kai; aḥ oi; parakeimēnoi barbaroi strateuwsin  
 16 epi; Cersonhson h̄jthn kratoumēhn ūpo; Cerso-  
 nhsitw̄n cwran h̄jajlikw̄sin Cersonhsita~, kai; epi-  
 kalw̄ntaiw̄n, bohqhs̄w aujoi~, kaqw; aḥ h̄h̄m̄oi kai-  
 rov, kai; ouk̄ epi bouleuws Cersonhsitai~ kat' oujlema  
 20 tropou, oujle; strateuws epi; Cersonhson, oujle; praxw  
 kata; Cersonhsitw̄n oḥmē̄lei blaptein  
 ton dh̄mon ton Cersonhsitw̄n, aj̄lla; sun-  
 diafulaxw̄ thn dh̄mokratian kata; to;  
 24 dunaton, ejmenoutwn eji thi pro; ej  
 ne; filiai kai; ton aujon ofkon oj̄santwn,  
 thu te pro; ḤHwmaiou~ filia diafulassou-  
 tw̄n kai; nhdēn ejantion aujoi~ prassou-  
 28 tw̄n, eujrkoūnti nen eu\eiḥ, epiorkoūnti de;taj  
 nantia Ḥ̄ o; ofko~ oūto~ suneteleisqh eji  
 twi ebdomwi kai; penthkostwi kai; ekatostwi  
 eḗei, mhno; Daisiou, kaqw; basileu; Farnak[h~]  
 32 *vocat* aḡei *vocat*

*N.C.*—Les suppléments des l. 1-7 sont dus à R. Loeper, l'ed. pr. : cf. *IOSPE I*<sup>2</sup>, p. 357

[-----mais]  
 [nous préserverons son] royaume  
 [autant que possible, s'il reste] dans notre  
 4 [amitié, et s'il préserve son amitié] envers les  
 Romains et ne fait] rien contre  
 [eux ; si nous] respectons notre serment, que tout aille bien pour nous, si nous  
 [le] rompons, que ce soit le contraire. Le présent serment a été  
 8 prêté au mois d'Hèracleios le 15,  
 étant roi Apollodôros fils d'Hèrogei-  
 tos, étant secrétaire Hèrodotos fils d'Hèro-  
 dotos.— Serment prêté par le roi Pharnace  
 12 lorsqu'ont été dépêchés auprès de lui comme ambassadeurs Matris et Hèra-  
 kleios : je prête serment par Zeus, Gè, Hèlios et les dieux olympiens tous  
 et toutes ; je ne cesserai pas d'être ami des Chersonésitains  
 et si les barbares des alentours font campagne  
 16 contre Chersonèse ou le territoire contrôlé par  
 les Chersonésitains, ou s'ils commettent des injustices envers les Chersonésitains, et

- que ceux-ci font appel à moi, je leur viendrai en aide, autant que l'occasion  
me sera offerte, et je ne comploterai contre les Chersonésitains en  
20 aucune manière, ni ne ferai campagne contre Chersonèse, ni  
rien portera les armes contre les Chersonésitains, ni ne ferai  
rien contre les Chersonésitains, qui puisse nuire  
au peuple des Chersonésitains, mais je contribuerai  
24 à préserver leur démocratie autant  
que possible, s'ils restent dans  
mon amitié et prêtent le même serment,  
et s'ils préservent leur amitié envers les Romains  
28 et ne font rien à leur rencontre ;  
si je respecte mon serment, que tout aille bien pour moi, si je le romps  
que ce soit le contraire ; le présent serment a été prêté  
durant la 157<sup>e</sup> année,  
32 au mois de Daisios, selon l'ère du roi  
Pharnace.

*Date* : deux dates ont été proposées pour ce texte. La date traditionnelle, donnée dans la première publication, est 179 a.C. ; elle repose sur un rapprochement avec Polybe (25.2.3-15), qui évoque les traités de paix conclus après la guerre pontique. Vinogradov et Heinen conservent cette date. Dans les années 1980 cependant, une autre date, 155 a.C., a été suggérée par deux autres historiens, Burstein et Mc Ging indépendamment l'un de l'autre, qui considèrent que le calendrier utilisé par les rois du Pont à l'époque de Pharnace était le calendrier séleucide, point confirmé par Leschhorn dans son ouvrage sur les ères antiques. C'est la date adoptée par Ferrary. Højte considère qu'il est impossible de se prononcer en l'état actuel des connaissances. Cf. le commentaire d'ensemble dans le chapitre 3.

## 16 - Décret honorifique pour Diophantos de Sinope

Base de marbre blanc, brisée en deux morceaux. Dans la partie supérieure, traces de trous de scellement pour les pieds d'une statue. Pierre découverte durant l'été 1878 "dans les ruines de Chersonèse" et transportée en 1898 au Musée de l'Ermitage à SPB.

*IOSPE I*<sup>2</sup>, 352 (*Syll*<sup>3</sup>, 709).

Cf. O. Krüger, *Izvestija Akad. Istor. Mat. Kult.*, 4, 1925, 91 (l. 4, nouvelle lecture ; *SEG* 3, 600) ; Zhebelev 1936 (révolte de Saumakos) ; Pippidi 1958 (Taurus ; *SEG* 18, 307) ; Dashevskaja 1964 (sens de *teichè*) ; Solomonik 1977, 53-63 (Skilouros et Palakos ; *SEG* 27, 430) ; Rubensohn 1980 (trad. angl., historiographie et commentaire d'ensemble) ; McGing 1986, 50-54 (rapports avec Mithridate) ; Vinogradov 1987b (l. 34-43 : complot ; relations entre royaumes scythe et bosporan ; *BullÉp* 1990, 582) ; Chaniotis 1987 et 1988, 233-235 (phraséologie historiographique du décret) ; Boffo 1989 (long commentaire général ; *BullÉp* 1990, 299) ; Gavrilov 1996 (l. 31/32 et 34, sur la révolte de Saumakos et sur Palakos, roi des Scythes) ; Heinen 1996b, 153-154 (Mithridate VI et les Scythes l. 8-10) ; Saprykin 1997, 273-279 (récit des événements) ; Avram 2005b, 170-174 (participation de l'armée civique).

### *Col. I*

- [-----] SW [-----]  
[-----wn Zhjqo[u e]i]pan Epeidh;Diofanto~ Ask lapjodwrou Sinwpeu; fiyo~ [men kai;  
4 [eu]rgeta- a[mw] ejw, piste[u]omeno~ de;[kai;timw]eno~ oujgeno; h[ss]on u[fo];basilew~ Miqrada[te]a Eupa-  
[toro~, di]a;panto; a[ga]qou para[itio~ gimetai ta[i] po[le]i a[mw]n, e[ph]i; ta;kallista kai;ejdoxotata ton  
[bas]il ea protrepomeno~ para[k]h[ei]; d'up'au[fo] [u]kai;t]on poti;S[k]uqa~ po[le]non ajadexameno~  
[kai;p]aragenomeno~ eij tan po[li]n a[mw]n, e[pa]ndrw~ panti;twi stratopedw[ti]an eij to;peran diaba-

- [si]n eþohsato Palakou de; tou Skuqañ basil eið~ aifnidiw~ eþibal onto~ meta; oflou pollou para-  
 8 [ta]xameno~, eþ cr[e]ia tou; ajupostatou~ dokouita~ eimen Skuqa~ treyameno~ prwton ap'auj  
 [tw]n eþohse basilea Miqradatai Eupatora tropoia ajastasai tou; de; paroikounta~ Taurou~ uþ  
 [f'e]Jauton pohsameno~ kai; poþin eþi; tou topou sunoikixa~, eij tou; kata; Bosporon topou~ eþwriw  
 [sqh] kai; pol la; kai; megaþa~ eþ oþiwi cronwi praxeï~ eþitel esa~ paþin eij tou; kaq' aþe topou~ [eþwv  
 12 [st]reye kai; paralabwñ tou; eþ ajknaï twñ politaï eij mesan tan Skuqian prohlqe paradontwn de;  
 [auj]wi Skuqañ ta; basileia Cabaiou~ kai; Nean poþin, scedon panta~ uþakou~ suneþa genesqai  
 [bas]ilei ei Miqradatai Eupatori efoi~ oðlamo~ eþaristwñ eþimase tai~ kaqhkousai~ auþon timai~,  
 [wþ] apolelumenõ~ hþh ta~ twñ barbarwn eþikrateia~ twñ de; Skuqañ tan eþfuton  
 16 [auj]toi~ ajesian ekfanh katastasantwn kai; tou men basil eið~ apostantwn, ta; de; prav  
 [g]mata eij metabolan agagontwn, di' aþ aijia~ basil eið~ Miqradata Eupatoro~ Diofanton  
 [pa]lin ekþeþmyanto~ meta; stratopedou, kaiper tou kairou sugkleiouto~ eij ceimwna, Diow  
 [fa]nto~ ajalabwñ tou; ijliou~ kai; twñ politaï tou; dunatwtatou~ wþnase men eþ'auja;  
 20 [ta;] basileia twñ Skuqañ, kwluqei; de; dia; ceimwna~, eþistreya~ eþi; ta; paraqalassia Kerkinitin  
 [men] eþ abeto kai; ta; teieh, tou; de; ton Kalon linena katoikounta~ poliorkein eþeþeteto Palav  
 [kou] de; sun[e]rgein ton kairon eþutwi nonizonto~ kai; sunagagonto~ tou; ijliou~ panta~, eþi de;  
 [kai;] t; o; twñ Reuxinalwñ sunepispasamou, aþia; panto; Cersonasitan prostatouþa  
 24 [Par]qeno~, kai; tote sunparouþa Diofantwi proesamane men tan neþlousan ginesqai praxin  
 [dia;] twñ eþi twi iþrwi genonemwn sameiwn, qarso~ de; kai; toþnan eþeþoikse panti; twi st[ra]topev  
 [dwi] Diofantou de; diataxanemou swfrouw~, suneþa to; nikana genesqai basilei Miq[r]adav  
 [tai] Eup]atori kalon kai; manna~ akion eij panta ton cronon twñ neg gar pezwn hþoi ti~ [h] ouj  
 28 [qei;] eþwq[h], twñ de; iþþewn oujpolloi; diefugon ouþlena de; cronon ajgon pareiv, paralabwñ  
 [to;] stratopedon, ak]rou tou eþro~ eþi; Cabaiou~ k[a]i; Neþan p]oþin eþqwn panti; [twi bayr]ei

*Col. II*

- [-----] S.W.I [-----] wþte tou; men peri; Paþakon  
 [dia] fugein, [t]ou; de; loipou; Skuqa~ peri; twñ kaq' eþuto[u; pragmatwn sun auj  
 32 twi bouleusasqai eif te tou; kata; Bosporon topou~ cwris [qei;]~ kai; [katasta]-  
 sameno~ kai; ta; eþ(q)ina kalw~ kai; sunferontw~ basilei Miqradatai Eup]atori],  
 twñ peri; Saunakon Skuqañ newterixantwn kai; ton men ekqreyanta auþon [ba]-  
 36 silew Bosporou Pairisadan ajeloutwn, auþwi d' eþibouleasantwn, diaf[ugw]ñ ton  
 kindunon eþeþa men eþi; to; ajpostalen eþ' auþon uþo; twñ politaï ploion, para[genoy]-  
 meno~ [de;] kai; parakal esa~ tou; polita~, sunergon proqumnon eþwn ton ek[apo]-  
 steþlonta [b]asilew M[i]qradatai Eupatora, parhn eþwn akrou tou eþrou [stra]-  
 40 topedon pe[z]i [koy]n te kai; nautikon, paralabwñ de; kai; twñ politaï eþilev  
 ktou~ eþmplhrwmasi trisiyoþnaqei; ek ta~ poþeo~ aþwñ pareþab[e]  
 men Qeodosian kai; Pantikapaion, tou; de; aijliou~ ta~ eþanastaseo[~]  
 timwrhsameno~ kai; Saunakon ton auþoþeira gegonota basilew Pairi-  
 44 sada labwñ uþoþeirion eij tan basileian ekapesteile, ta; de; pragmata [aj]-  
 nekt[ajsato] basilei Miqradatai Eupatori tai~ te presbeiaï tai~ apostel-  
 lonenai~ uþo; tou danou sunergwñ eij pan to; sunfeþr]on Cersonasitai~ euþ  
 noun eþuton kai; filotinon parevetai Opw~ ouh kai; oðlamo~ toi~ euþrgetai~  
 eþutou ta; kaqhkousa~ fainhtai carita~ apodidouw, dedovqai tai bou-  
 48 lai kai; twi danwi stefanwsai Diofanton Asklapiodwrou crusewi stefav  
 nwi, Parqeneioi~ eþ tai pompai to; ajaggelna poioumenwn twñ summanomwn  
 Ū daimo~ stefanoi Diofanton Asklapiodwrou Sinwpea ajeta eþeka kai; euþo[iy]-  
 52 a~ ta~ eij auþon staqhmēn de; auþou kai; eikona calkean eþoplion eþ tai akropov  
 le[i] para; ton ta~ Parqenou bwmn kai; ton ta~ Cersonasou, peri; de; toutwn eþime-  
 l[e;] genesqai toi~ eþigegrammēoi~ aþcousi, oþw~ ofi tavista kai; kaþlista  
 g[e]ymhtai ajagrayai de; kai; to; yafisma eij tan basin tou ajdrianto~, to; de; eij

56 **tauta genomenon ajiaŵma downen tou; tania~ twñ iŵrwn̄ tauŵefloxe boul [ai] kai;[d]anwi mhno; Dionusiou ejneakaidekatai, basileuonto~ Ageŵa tou`L[a]-gorinou, proaisumwnto~ Mhno~ tou`Ūfrakleiou, grammateuonto~ Da[nasi]-[kl]eiò~ tou` Aqanaïu.**

*N.C.*— 4. **ta[i potei a]jmwñ** Krüger ; Latyshev [**ekastwi a]jmwñ. 30/31.** Vinogradov. **31/32.** Gavrilov **peri; twñ kaq'ēutou[- speisai vel diomologeîn vel sunbalesqai au]twti bouleusasqai vel kaq'ēutou[- speisai Diofan]twi. 34/35.** Gavrilov **au]ton [ton vel pote ba]/sileu.**

*Col. I*

[-----] S.O [-----]  
 [-----ôn fils de Zè ?]thos ont proposé. Attendu que Diophantos, fils d'Asklapiadôros de Sinope, notre ami et bienfaiteur, qui plus que personne jouit de la confiance et du respect du roi Mithradate Eupator, en toute  
 4 circonstance se trouve être une cause de bien pour notre cité, encourageant le roi aux actions les plus belles et les plus propices à la gloire ; sollicité par ce dernier, il a accepté de mener la guerre contre les Scythes et il est venu dans notre cité, où courageusement avec toute son armée il a effectué la traversée jusque de l'autre côté (de la baie ?) ; et, quand Palakos, le roi des Scythes, lança une attaque soudaine avec une troupe importante,  
 8 il prit les mesures nécessaires et fit changer d'avis ceux qui croyaient les Scythes invincibles et permit que le roi Mithradate érige sur eux le premier un trophée ; ayant soumis les Taures qui habitaient les environs et, sur le lieu, ayant créé par synœcisme une cité, il est parti en direction du Bosphore et, ayant en peu de temps accompli de nombreux hauts faits, il est revenu dans nos parages et, ayant  
 12 recruté ceux des citoyens qui se trouvaient dans la fleur de l'âge, il s'est avancé jusqu'au milieu de la Scythie ; et les Scythes lui ayant livré les résidences royales de Chabaïoi et de Néapolis, il est arrivé que presque tous furent soumis au roi Mithradate Eupator ; pour cela, le peuple reconnaissant lui a décerné les honneurs qui lui convenaient, pour l'avoir désormais délivré du joug des barbares ; mais les Scythes, ayant rendu manifeste  
 16 leur trahison naturelle et ayant fait sécession d'avec le roi, retournèrent la situation, ce qui amena le roi Mithradate Eupator à envoyer de nouveau Diophantos avec une armée, quoique l'on approchât de l'hiver, et Diophantos ayant emmené ses propres hommes et les plus capables des citoyens lança une attaque contre ces  
 20 résidences royales des Scythes, mais empêché par l'hiver, il revint vers les côtes et s'empara de Kerkinitis et des forts, et entreprit d'assiéger les habitants de Kalos Limèn ; alors que Palakos, pensait que la saison lui venait en aide et avait rassemblé tous ses hommes et entraîné aussi avec lui le peuple des Rhoxolans, celle qui depuis longtemps était la patronne des Chersonésitains,  
 24 la Parthénos, là encore se tenant aux côtés de Diophantos lui révéla l'action à venir grâce aux signes manifestés dans le sanctuaire, et rendit son courage et son audace à l'armée toute entière ; et Diophantos ayant pris de sages dispositions, il arriva que le roi Mithradate Eupator remporta la victoire, belle et digne de mémoire pour l'éternité ; parmi les fantassins, en effet, très peu  
 28 furent sauvés et parmi les cavaliers peu s'échappèrent ; sans perdre aucun instant, ayant repris son armée, au début du printemps il marcha contre Chabaïoi et Néapolis de toute sa force (...)

*Col. II*

[-----de telle sorte que Palakos ? et les siens]  
 [prirent la fuite], tandis que le reste des Scythes délibéra avec lui au sujet de l'avenir de  
 32 leur État ; étant parti en direction du Bosphore et ayant rétabli les affaires locales d'une manière bonne et utile au roi Mithradate Eupator, alors que Saumakos et ses Scythes s'étaient révoltés et avaient tué le roi du Bosphore Pairisadès qui l'avait élevé, et qu'ils s'en étaient pris à lui aussi, il échappa

- 36 au danger en montant à bord du navire que nos concitoyens lui avaient envoyé, et étant revenu et ayant sollicité les citoyens, trouvant une aide zélée en la personne du roi Mithradate Eupator qui l'avait envoyé, il avait à sa disposition, au début du printemps, une armée de fantassins et une flotte, ayant recruté les plus aptes
- 40 parmi les citoyens pour en faire trois équipages, et étant parti depuis notre cité il reprit Théodosia et Panticapée, et après avoir châtié les responsables de la révolte et pris comme otage Saumakos, le meurtrier du roi Pairisadès, il l'expédia vers le royaume [du Pont], et rétablit la situation
- 44 à l'avantage du roi Mithradate Eupator ; et, en ce qui concerne les ambassades qu'envoie notre peuple il collabore avec elles pour le plus grand intérêt des Chersonésitains, envers lesquels il se montre dévoué et plein de zèle ; dans ces conditions, afin qu'il soit bien clair que notre peuple accorde à ses bienfaiteurs les marques de reconnaissance qui conviennent,
- 48 plaise au conseil et au peuple de couronner Diophantos fils d'Asklapiodôros d'une couronne d'or, les symnmons faisant la proclamation suivante aux *Partheneia* durant la procession : "le peuple couronne Diophantos fils d'Asklapiodôros de Sinope pour son mérite et son dévouement à son égard" ; de faire ériger une statue de lui en bronze, en armes, sur l'acropole
- 52 à côté de l'autel de la Parthénos et de celui de Chersonèse, et que s'occupent de cela les magistrats dont le nom figure ci-dessus, afin que cela se fasse le plus vite et le mieux possible ; enfin, de faire transcrire le présent décret sur la base de la statue, et que la dépense occasionnée soit versée par les trésoriers des affaires sacrées ; décision du conseil
- 56 et du peuple, le 19 du mois de Dionysios, étant roi Agélas fils de Lagorinos, prosaisymnète Mênis fils d'Hérakleios, secrétaire Damasklès fils d'Athanaïos.

*Date* : c. 105/4 a.C. (? Boffo).

*Commentaire* : le décret a été très largement analysé par les historiens (cf. déjà Rubensohn 1980) et l'analyse de Boffo ne peut que "proposer de prudentes mises au point ou des conjectures vraisemblables" (Ph. Gauthier, *BullÉp* 1990, 299). On se reportera au chapitre 3 pour le commentaire des aspects territoriaux.

*Phraséologie du décret* : la partie "historiographique" est commentée par Chanotis, selon qui cette chronique de Chersonèse n'est pas due à un historien professionnel, mais à des citoyens soucieux de transmettre une œuvre édifiante.

## 17 - Lettre d'Apatourios

Fragment d'amphore thasienne découvert au cours de la fouille des quartiers d'habitation de Kerkitinis en 1984. Texte intégralement conservé.

*Ed. pr.* Solomonik 1987, 114-125 (*BullÉp* 1989, 478 [Dubois, avec des restitutions différentes l. 3-4, d'où Dana 2007, 83-85] ; *SEG* 37, 665) ; Vinogradov 1990a, n° 566 (nouvelle restitution l. 3 et nouvelles lectures l. 6) ; Vinogradov 1994, n° 3 ; Dubois 1996, 49, n. 3 ; Anokhin 1998 (dessin, traduction ; *SEG* 48, 1004).

Cf. Zubar' 2004, 23-24 (système "tributaire").

**Apatvrio~ Neonhniwi.**

**Tōꝛ tariēō~ ej oikon  
sunkonison kai;SFHKISA**

**4 kaiꝣagh (=kai;eꝣagh) mhde; aꝥer**

**ejeu kai;twñ bowñ  
ajakw~ eꝥe kai;oꝥs[a]**

**teꝥh ginwske**

**8 ej tō(-) Skuꝥa~**

- Apatourios à Neoménios.  
 Convoie les poissons salés  
 à la maison et ??  
 4 et que personne d'autre  
 que moi n'en importe ;  
 prends soin des bœufs et tâche  
 de savoir quel est le montant  
 8 des taxes versées aux Scythes

*N.C.*—2. Anokhin **to; t' ajivo-**. 3. *Ed. pr.* **sfhk' iša** ; Vinogradov **sfhk' iša** ; *BullÉp* 1989 **sfhk(ia) isa** ; Dubois 1996 **sfhki{s}a** ; Anokhin **sfhkisa**. 4. **kaišagh** (=kai; ešagh) *BullÉp* 1989 ; *ed. pr.* **kai; s' agh** ou **kai; sagh**. 5. **twñ bowñ** Pleket *SEG* 37, 665 ; *ed. pr.* **gwñ (= gouñ) bowñ**. 6/7. **oš[s]a telh** : Vinogradov ; *ed. pr.* et Dubois **oši- telhē**

Dialecte ionien.

*Date* : c. 400 a.C., le tesson ayant été découvert dans une couche comportant du matériel de la fin du v<sup>e</sup> s. a.C.

*L. 3* : le groupe de lettres **SFHKISA** a été interprété de diverses manières. *L'ed. pr.* coupe **sfhk' iša** et comprend **sfhki iša**, ce qui signifierait “et la même chose pour le bois du toit”. Vinogradov coupe de même, en accentuant différemment, et traduit l'ensemble **tarico~ kai; sfhk' iša** par “des paquets de poisson salé” (V. 1994 : “the word **sfhkh** indicates, obviously, bundles of salted fish [**tarico-**], mais que devient **iša** ?). Dubois, dans le *BullÉp* 1989, propose **sfhk(ia) isa**, qui voudrait dire “des chevrons de même calibre”, mais Dubois 1996 supprime simplement le *sigma* (**sfhki{s}a**) et traduit par des “chevrons”. Il me paraît préférable de renoncer à interpréter ces quelques lettres avec précision, même si, de fait, il s'agit probablement de “bois”.

*L. 6/7* : le groupe **TELH** est interprété soit comme le verbe **telhē** *ed. pr.* “qui part pour le pays des Scythes” ; Dubois “qui paie tribut”), soit, avec raison me semble-t-il, comme un nom commun par Vinogradov.

*Ensemble du texte* : les restitutions proposées par Anokhin, qui reposent sur une interprétation “pannumismatique” de l'inscription, sont strictement irrecevables. Anokhin pense, en effet, qu'il n'est pas question de **tarico-**, mais de **ajivo-**, qui désignerait les monnaies d'Olbia portant la légende **ARIC**, abréviation qui résulterait de la contraction de **ajdi-** (pointe de flèche) et de **ijquv** ! Le mot **sfhkisa** désignerait les moules utilisés pour la fabrication des **ajivo-**. Quant à **bowñ** à la l. 5, le terme renverrait aux statères d'électrum de Cyzique. Comme le dit Pleket (*SEG* 48, 1004), “an interpretation as ingenious as fanciful”.

*Sens général* : le sens général de ce précieux tesson inscrit est donné par quelques termes-clés : **tarico-**, **ešaghētelh**. Il s'agit de commerce et d'importation, entre autres, de poisson salé, grande spécialité pontique. Je propose de traduire **telh** plutôt par “taxes” que par tribut, compte tenu du contexte de la lettre : le “tribut”, tel que l'envisage Vinogradov, renverrait à une dépendance politique de Kerkinitis à l'égard des Scythes, tandis que les “taxes” peuvent être celles que prélèvent sur les importations de tel ou tel produit depuis l'*hinterland* les “Scythes” placés sur les routes commerciales, fluviales ou terrestres. La préoccupation du marchand me semble ici de nature économique, même si la taxation implique en soi contrôle et sujétion. Le même terme se retrouve dans la célèbre inscription de Pistiros (cf. Chankowski & Domaradzka 1999), pour désigner précisément les taxes levées par les dynastes locaux sur les routes commerciales de Thrace.

## 18 - Décret honorifique pour Satyros I et traité entre Olbia et Leukôn I

Stèle de marbre cassée en bas et à droite, trouvée en 1991 durant la fouille. Institut archéologique de Kiev.

*Ed. pr.* Vinogradov 1995 (Vinogradov 1997c, 515-525 avec photo et dessin ; *SEG* 45, 1000).

*Cf.* Zolotarev 2005 (absence d'intervention d'Olbia dans le conflit avec Théodosia)

- Olbiopolitai Saturo[n Spartoko]**  
**polithn poountai k[ai; au]ton kai;**  
**eggouou- kai; eu]rg[et]hn kai; a]je-**  
**4 leian didou]si pant[wn cr]hmatwn**  
**kai; au]twi kai; eggou[oi- kai; e]p]lein]**  
**kai; e]p]lein kai; pol[emou kai; e]i-**  
**rhnh- a]sule; ka[i; a]spondev <sup>vacat</sup> ]**  
**8 Tuchi a]gaqhi. Ō[m]logia Olbio-**  
**politai- kai; Leukwni Saturo]**  
**fi]you- einai a]ll]h]oi- e]nti-]**  
**[h] E]l l h] jw] h] barbaro- i]hi e]pi]**  
**12 [thn cwran thn Olbiopolitewn],**  
**[bohqein Leukwna panti; sqenei ktl.]**

Les Olbiopolites accordent à Satyros, fils de Spartokos  
la citoyenneté, à lui et à ses

descendants, ainsi que le titre d'évergète, et lui donnent

- 4 l'exemption de taxes sur toutes les marchandises

à lui et à ses descendants, ainsi que le droit d'entrer

et de sortir du port en temps de guerre comme

en temps de paix, sans risque de saisie et avec la garantie de la neutralité.

- 8 À la bonne fortune. Traité entre les Olbiopolites

et Leukôn, fils de Satyros ;

qu'ils soient amis les uns des autres ; si un

Grec ou un [barbare marche contre]

- 12 [le territoire des Olbiopolites]

[que Leukôn leur vienne en aide de toute sa force etc.]

*Date* : selon Vinogradov, pour le décret, règne de Satyros seul (393/2-389/8 a.C.), le fils de Spartokos, fondateur de la dynastie des Spartocides ; pour le traité, règne de Leukôn I, fils de Satyros, et plus précisément, le début de ce règne (389-380 a.C.).

*Contexte* : selon Vinogradov, Satyros aurait offert ses services à Olbia dans sa lutte contre le protectorat scythe et le tyran local, d'où le titre d'évergète accordé au roi bosporan. On verra dans le commentaire (premier chapitre) qu'il n'est pas si aisé de rapporter le document à des événements précis.

*Politeia* : premier octroi de la citoyenneté à Olbia, le décret Dubois 1996, n° 15 (*IOSPE* I<sup>2</sup>, 20) pour un citoyen de Mésémbrïa datant de c. 375-350 a.C.

## 19 - Décret de Kanobos sur le monnayage

Stèle découverte en 1876 sur le site de l'Hiéron des Chalcédoniens, à 6,5 km de l'embouchure pontique du Bosphore. Conservée aujourd'hui au musée d'Ankara.

*IOSPE*<sup>1</sup>, 24 (*Syll*<sup>3</sup>, 218 ; Pleket 1964, n°7 ; Dubois 1996, n° 14 [texte, trad., comm. et bibliographie antérieure ; *BullÉp* 1997, 419 et 420, avec remarques critiques de Ph. Gauthier sur la trad. proposée] ; *I. Kalchedon* 16).

Cf. Bogaert 1968, 121-125 (commentaire d'ensemble) ; Vinogradov & Karyshkovskij 1976 (= Vinogradov 1997c, 250-275 ; date et l. 24/25) ; Cataudella 1986, 124-126 ; Duchêne 1992, 82-83 (lieu du change) ; Jajlenko 1996b, 203 (l. 24/25 ; *SEG* 47, 1181) ; Melville-Jones 1998, 267-268 (l. 24/25) ; Karyshkovskij 2003, 206-224 (commentaire d'ensemble).

- [Eij Bo]russqen̄h eijs̄plēin̄ ton bou-  
 [loue]non kata;tade efb̄xe boūlhi  
 [kai;dh̄m̄wi, Kaw̄bo~ Qrasudāanto[~]  
 4 [ei]p̄ ē eīn̄ap̄anto;̄ crusioū ep̄ish̄m̄ō  
 [k]ai;aj̄guriō̄ ep̄ish̄m̄oū eijs̄saḡwgh̄n̄  
 [k]ai;ēk̄aḡwgh̄n̄ ōldeq̄et̄wn̄ p̄wl̄ eīn̄ [h̄]  
 [w̄j]eīsq̄aī crusiō̄n̄ ep̄ish̄m̄on̄ h̄jaj̄gu-  
 8 [ri]ōn̄ ep̄ish̄m̄on̄ p̄wl̄ eit̄w̄ kai;w̄jeīsq̄[w̄]  
 [ep̄i] toū liq̄oū toū ēj̄ tw̄ī ēk̄kl̄hs̄ias[th̄]-  
 [riyw̄[ī ō] d̄ āh̄ āl̄ loq̄ī āpod̄wt̄aī h̄p̄rih̄-  
 [tai, feu]xēit̄aī ōh̄n̄ āpod̄om̄eno~ tō  
 12 [p̄wl̄oūn̄en̄]oū aj̄gurioū, ōlde;p̄rīāeno~ th̄[~]  
 [tinh̄~] ōsoū ep̄rīatō p̄wl̄ eīn̄ de;kai;w̄j̄[e]-  
 [īsq̄ai] p̄antā pro;̄ to;̄ non̄ismā to;̄ th̄~  
 [pōt̄]ē w~;̄ p̄o;̄ ton̄ cal̄kon̄ kai;to;̄ aj̄guriō̄[n̄]  
 16 to;̄ D̄l̄biopolitikon̄ ō] d̄ āh̄ pro;̄ āl̄ lo [ti]  
 [āpod̄]wt̄aī h̄p̄riht̄ai, sterh̄set̄aī ōh̄n̄ [aj-  
 [pod̄]om̄eno~ o]āh̄ āpod̄wt̄ai, ōlde;p̄rīān̄[e]-  
 [n]o~ ōsoū āh̄ p̄riht̄aī p̄rax̄ont̄aī de;to[ū]-  
 20 [~ pa]ra;to;̄ yhf̄ism̄av̄tī paranom̄ita~  
 o]āh̄ th̄n̄ w̄j̄h̄n̄ priw̄nt̄aī tw̄n̄ paranom̄-  
 n̄hs̄ant̄wn̄ dik̄hī katal̄ aboute[~ ]  
 to;̄ de;crusiō̄n̄ p̄wl̄ eīn̄ kai;w̄jeīsq̄[aī to;̄]-  
 24 n̄ n̄en̄ stath̄rā ton̄ Kuzikh̄non̄ e[ij̄n̄aj̄-  
 tō̄ h̄h̄istath̄rō̄ kai;n̄htē ājiw̄tero[mm̄h̄y-  
 tē tiniw̄teron̄, to;̄ d̄ āl̄ lō crusiō̄n̄ tō̄ pīy-  
 [s]h̄m̄on̄ āp̄an̄ kai;aj̄guriō̄n̄ to;̄ ep̄ish̄[m̄on̄]  
 28 p̄wl̄ eīn̄ kai;w̄jeīsq̄aī w̄ āh̄ āl̄ l̄ [h̄ȳou~]  
 peiq̄w̄sī t̄ēo~ de;n̄h̄den̄ [prat̄tein̄ n̄htē]  
 [c]rusiō̄n̄ ep̄ish̄m̄oū n̄ht̄' aj̄gu[rioū ep̄ish̄y-  
 noū n̄htē p̄wl̄ ōnt̄ā n̄ht̄' [w̄j̄oūnenon̄:]  
 32 -----RGAMI-----

*N.C.*—9/10. Dubois **ēk̄kl̄hs̄ias[th̄/riwi] ō[~]**, mais c'est bien la partie gauche d'un *oméga* que l'on voit sur la photographie de l'estampage fournie par Lastyshev dans *IOSPE*<sup>1</sup>, p. 32. 24/25. **e[ij̄n̄aj̄tō̄** Dubois ("forme ionienne plus authentique" ; Vinogradov & Karyshkovskij, Pleket (*SEG* 47), Melville-Jones : **ējn̄aj̄tō̄** ; Latyshev et Jajlenko [**ēj̄dek̄aj̄tō̄**].

- Conditions d'accès en bateau à Borysthène applicables à tous. Il a plu au conseil et au peuple ; Kanobos fils de Thrasydamas
- 4 a fait la proposition ; qu'il soit possible d'importer et d'exporter toute monnaie d'or ou d'argent ; que celui qui veut vendre ou acheter de la monnaie d'or
- 8 ou d'argent vende ou achète sur la pierre qui se trouve dans l'*ekklésiastèrion* ; qui vendra ou achètera ailleurs sera passible, pour un vendeur, d'une amende
- 12 du montant de l'argent vendu et, pour un acheteur, du montant de l'argent acheté ; que toutes les ventes et tous les achats s'effectuent dans la monnaie de la cité, en bronze et en argent d'Olbia ; celui qui
- 16 vendra ou achètera dans une autre monnaie se verra privé, pour un vendeur, du montant de la vente, pour un acheteur, du montant de l'achat ; feront les saisies pour recouvrement
- 20 aux dépens des contrevenants au décret, ceux qui en auront acheté la ferme, après avoir fait condamner en justice les contrevenants ; taux de change de l'or, à la vente ou à l'achat :
- 24 un statère de Cyzique pour huit statères (locaux) et demi, ni plus ni moins ; pour toutes les monnaies d'or et d'argent d'autre provenance,
- 28 qu'on les vende et qu'on les achète au prix fixé par accord mutuel ; qu'aucune taxe ne soit levée sur les monnaies d'or et d'argent pour aucun vendeur ou acheteur.

(Trad. Dubois partiellement modifiée)

*Date* : c. 350-325 a.C. selon Vinogradov pour des raisons paléographiques, mais Dubois propose de ne pas placer l'inscription après 360 à cause de l'alternance des graphies –ō et –ou pour noter le –o long récent, argument qui paraît plus probant que celui de V.

*Commentaire* : l'ensemble du document évoque la manière dont la monnaie doit circuler à Olbia. Le premier point concerne l'importation et l'exportation des monnaies étrangères (l. 4/6) ; le second, la nécessité d'apporter à l'*ekklésiastèrion* la monnaie que l'on veut changer (l. 6/13) ; le troisième, l'utilisation obligatoire de la monnaie olbiopolitaine dans les transactions (l. 13/19). L'ensemble respecte un ordre spatial d'évocation parfaitement logique depuis l'introduction des monnaies étrangères sur le territoire de la cité, les étapes 2 et 3 donnant lieu à l'énoncé du règlement assorti des pénalités en cas d'infraction. Pour le commentaire d'ensemble, cf. le chapitre 7.

*Métaux monnayés et non monnayés ?* L'interprétation donnée par Dubois de la première clause ne paraît guère recevable : selon lui, en effet, il s'agirait de ne laisser entrer dans la cité que des métaux monnayés à l'exclusion des "lingots ou autres barres de métal précieux ou bijoux". Pour lui, l'idée d'une "liberté de circulation" de la monnaie, qu'il considère comme la solution retenue par les autres historiens pour les l. 4-6, entre en contradiction avec la troisième clause concernant la nécessaire utilisation de la monnaie d'Olbia dans les transactions. Pourtant, lorsque les commentateurs interprètent la première clause comme relative à une

“liberté”, cela ne concerne que la liberté d’importer et d’exporter de la monnaie étrangère (même interprétation chez Gauthier, *BullÉp* 1997, 420 à propos de Dubois 1996), autrement dit jusque dans l’*emporion* ou plus exactement ici jusqu’à l’*ekklēsiastērion*, sans concerner aucunement l’utilisation potentielle (et frauduleuse) de ces monnaies au moment des transactions. Il y a là simplement deux moments distincts d’un parcours très balisé. Par ailleurs, l’autorisation d’importation de toute monnaie n’implique pas une interdiction sous-jacente d’importation de “non-monnaie”. Pour ainsi dire, le problème n’est pas là : il n’est question dans ce texte que de métaux monnayés et de rien d’autre. En revanche, il importe que ces monnaies soient garanties. Le terme **panto; crusiou epishmō [k]ai; ajguriō epishmou** attend cependant la fin du texte pour prendre tout son sens, lorsqu’il se répartit très clairement entre les cyzicènes d’un côté, et les “monnaies d’autre provenance” de l’autre. Il est donc possible de faire entrer une monnaie étrangère sur le territoire de la cité sans la changer. Il n’y a d’obligation de change que si l’on se livre à une transaction. On peut également exporter ou réexporter la monnaie étrangère.

*Pénalités des ll. 19/22* : j’adopte l’interprétation de Dubois sur la “ferme des contrevenants”, contre celle de Gauthier dans le *BullÉp* 1997, 420, selon qui il serait question uniquement de “ferme (de la taxe du change)”, le terme “contrevenants” au participe aoriste étant alors le complément de *katalambanō*, “faire condamner en justice”. Il n’y a, en effet, aucune raison de refuser l’idée d’un affermage des contraventions et le grec ne s’y oppose pas : **twi; paranomhsautwn** peut être en facteur commun sur le plan syntaxique.



Fig. 80. Estampage du décret (d’après Latyshev *IOSPE I<sup>2</sup>*, 24).

## 20 - Proxénie pour deux Athéniens

Stèle de marbre blanc avec fronton et acrotères, découverte en 1954, lors des fouilles du téménos à l'est du temple d'Apollon. Actuellement au Musée de l'Ermitage à SPB.

*I.Olb* 5 (Dubois 1996, n°21)

Cf. Brashinskij 1971, 122 ; Vinogradov & Karyshkovskij 1976 (= Vinogradov 1997c, 250-275), 24-27 (date sur critères paléographiques) ; Vinogradov 1990b 51-64 (= Vinogradov 1997c, 484-492 et surtout 486 ; copie sur un tesson découvert à Panskoe I en Crimée)

- Agapei twei.  
Olbiopolitai eflwkan  
Xanqippwi Aristo-  
4 fwnto~ Erdei;  
Filopoḗidi Filopoḗido-  
Deiradiwtei Aqhnaioi-  
aufoi~ kai;toi~ eḡgonoioi-  
8 proxenian, politeian,  
ajeteian pantwn  
crhmatwn wḡ aj aufoi;  
eiḡagwsin hlejagwsin,  
12 hlpaide~ hlaḡel foi;  
oi|- koina;ta;patrwia,  
hḡeraponte~, kai;  
eiḡploun kai;ekploun  
16 kai;ejh hahi kai;ejnpo-  
lenni aḡsulei;kai;  
aj spondeiv

- À la bonne fortune.  
Les Olbiopolites ont accordé à  
Xanthippos, fils d'Aristo-  
4 -phôn, du dème d'Erchia,  
à Philopolis, fils de Philopolis  
du dème des Deiradiotes, Athéniens,  
à eux et à leurs descendants,  
8 la proxénie, la citoyenneté,  
l'exemption de taxes sur toutes  
les marchandises qu'ils  
importeront ou exporteront,  
12 eux, ou leurs fils, ou leurs frères  
de même patrimoine paternel,  
ou leurs serviteurs, ainsi que  
le droit d'entrée et de sortie du port  
16 en temps de paix comme en temps de  
guerre, sans risque de saisie et avec la  
garantie de la neutralité.

Date : c. 340-330 a.C. (Vinogradov).



Fig. 81. Photographie du décret (d'après *I.Olb* 5).

## 21 - Décret honorifique pour Protogénès

Plaque opistographe de marbre blanc, trouvée à une date inconnue à Olbia et transportée à SPB en 1880, où Latyshev la transcrivit.

*IOSPE I<sup>2</sup>*, 32 (*Syll*<sup>3</sup> 495 ; Maier, *GM* 82 [face B avec commentaires] ; Migeotte 1984, n°44 [plusieurs extraits avec traduction]).

Cf. N. V. Shafranskaja, *VDI*, 1951/3, 13 (date) ; Boltenko 1958 (localisation de Kankytos) ; Knipovich 1966 (date) ; Bogaert 1968, 124-125 (prêt de Polycharmos) ; P. J. Karyshkovskij, *Arkheologija* (Kiev), 21 (1968), 95-105 (date) ; Veyne 1976, 235-236 (détresse financière de la cité, évergétisme) ; Vinogradov 1979, 87-95 (crise de la *polis*, situation politique intérieure et extérieure) ; A.-M. Vêrilliac, *Epigraphica* 41, 1979, 48-55 (commentaire des l. 45-58 ; *SEG* 29, 717 ; *BullÉp* 1981, 344) ; Smirnov 1981 (Saitaphernès et les *Saioi* ; Vinogradov 1990a, n° 538) ; Gauthier 1985, 70-72 (rôle des notables et des citoyens à la haute époque hellénistique ; capacités financières de la cité) ; Jajlenko 1985c, 169 (date) ; Marchenko 1985 (*oiketèia*) ; McGing 1986, 47-49 (relations entre Olbia et les barbares, parallèles avec d'autres cités de l'Euxin) ; Vinogradov 1989, 177-227 (contexte de crise sociale et politique, lutte avec les barbares) ; A. S. Rusjaeva, *Arkheologija* (Kiev), 1993/2, 14-23 (commentaire de l'activité politique et évergétique du personnage ; *SEG* 43, 503) ; Vinogradov & Kryzhič'kij 1995, 42-45 (localisation des bâtiments), 72-97 (activités économiques), 139-141 (contexte historique, versement d'un tribut) ; von Bredow 1996, 467-474 (Mixhellènes) ; Böttger 1995-1998 (brève discussion du texte) ; Ju. A. Vinogradov 1999, 70-75 (date ; *SEG*, 49, 1041) ; Braund 2002a, 202-205 (relations avec les voisins barbares) ; Karyshkovskij 2003, 243-246 (taux de la monnaie de bronze) ; Austin 2006<sup>2</sup>, n°115 (traduction anglaise) ; Müller 2011 (endettement et difficultés financières ; emprunt et évergétisme).

### Face A

- Edoxe** boul hi kai; dhu[wí] eikadi, oi. la[co[n]-  
 [t]e~ kai; oi. le[pta; e]ipan Epíth; Hroswn te oi. Pr[w]-  
 togenou~ pathr polla; kai; nega[ta]-  
 4 creia~ pareischtai thi polei kai; eij crh-  
 natwn kai; eij pragmatwn logon, Prwto-  
 genh~ te diadexa[meno]~ th[mpara;] tou pa-  
 tro~ eu[phoian] pro; ton dhmon dia; bio[us] dia-  
 8 tetete[te]ken legwn kai; prattwn ta; be[ta]-  
 tista kai; prwtomn[on] paragenonev  
 nou Saitafarnou tou basil ew~ eij Kagku-  
 ton kai; apaitou[nto]~ ta; dw[ra] th~ parodou,  
 12 tw[n] de; koinw[n] ejhporh[menw]n, epiklh[sei]-  
 u[po]; tou dh[mou] e[fw]ke crusou~ tetrakosiou[~],  
 tw[n] te ajcontwn qentwn ta; i[tra;] p[othri]-  
 a eij thn th~ polew~ creian pro; Polu[ta[r]-  
 16 non pro; crusou~ ekaton kai; ouk ejcontwn  
 lusasqai, tou de; xenou feronto~ epi; ton  
 carakthra, au[to]; u[per]apodou; tou; eka-  
 20 ton crusou~ ejusato tw[n] teperi; Dh[mokw]n-  
 ta ajcontwn ajgorasantwn lusitelw~ oion  
 crusw[n] triakosiwn, ouk ejcontwn de; thn tinhn  
 dialu[sai], epiklh[sei]; u[po]; tou dh[mou] e[fw]ke tou;  
 triakosiou~ crusou~ epi; te Hrodwrou i[erew] sito-  
 24 deia~ ou[s]h~ kai; pwlounemou tou sitou eij pen-  
 te, kai; dia; ton kindunon ton epiferomenon oij-  
 nemou dein tou dh[mou] paraq[es]qai siton ika-  
 non kai; eij tauta parakalou[nto]~ tou;

- 28 eʃonta~, prwto~ parelqwn ephggeiʋa-  
to medimnou~ discil iou~ eij deka, kai;  
twñ loipwñ paracrhiñ konisanev  
nwn thñ tinhñ, auʃo; ejiauton sunp[e]-  
rienegcqeĩ; tokon oujiena epraxato ej  
32 pivte tou auʃou iʃrew ajjrown parageno-  
neuwñ Saiwn epi; thñ twñ dwrwn koni-  
dhn, oujdunanenou de; tou dhmou dou-  
36 nai auʃoi~, aʃiwsanto~ de; Prwtogenhn  
bohqsai toi~ kairoi~, parelqwn ephgge[iy-  
lato crusou~ tetrakosiou~ aifeqeiv te  
th~ twñ ejmea ajch~ ouk ejattouwñ  
40 men hʃcil iwn kai; pentakosiwn cruswñ  
proqesin epoihsato epi; tai~ nellousai-  
prosodoi~, ej wmpolloi; men skhptoucoi  
ejerapeuqsan eukairw~, ouk oʃliga de;  
44 dwra pareskeuasqh twi basilei lusitelw[~]  
praqento~ te tou stou tou eij basiteia  
kata; to; yhfisma, ej wj eʃlei tou; agorav  
santa~ labein para` th~ poʃew~ cruso[u~]  
48 triakosiou~, kai; agorasanto~ Kouwno~, di-  
a; to; de; ta; crhmata nh; dumasqai  
dounai tou; aʃconta~, ajl` einai pa-  
ra; toi~ telwmai~, dia[l]usanenwñ thñ wj  
52 nhñ pro; thmpoʃin, kai; dia; tauta tri[~]  
ajapraqeish~ th~ wjh~ kai; to; triton  
agorasanto~ Forniwno~, sunidwñ  
Prwtogenh~ dioti negaʃoi~ diaptw  
56 nasi peripeseitai hʃpoʃi~, auʃo; parel-  
qwn eij thñ eklhsian eʃwke tou; tria-  
kosiou~ crusou~ paʃin t epi; Pleistarco(u)  
iʃrew sitodeia~ genonenh~ iʃcura~ kai; pw-  
60 lounenou tou` sitou eij nedimnon kai; duo tri-  
tei~, prodhʃyou de; oʃto~ eʃesqai timustev  
rou, wʃper de; kai; egeneto parautika omedim-  
mo~ crusou` kai; duo tritwñ, kai; dia; tauta  
64 diagwniasanto~ tou dhmou kai; oipnenou  
dein sitwnhsai, eij de; tauta creia~ para-  
scesqai tou; euporoumenou~, prwto~ sun-  
elqoush~ eklhsia~ ephggeiʋato eij thñ  
68 sitwnian crusou~ cil iou~, ou; parautika ej  
negka~ eʃwke, wñ tou; triakosiou~ ajokou~  
eij ejiauton, kai; dou; crusiwn pan calkon  
ekomisato ej tetrakosiwn prwto~ d` ephg-  
72 geiʋato purwñ medimnou~ discil iou~ pen-  
takosiou~, wñ tou; pentakosiou~ men eʃwken  
eij tettara~ kai; ektea, tou; de; discil iou~ eij[~]  
76 duo eʃta; hñiektea, kai; twñ loipwñ twñ  
ej toutwi twi kairwi epageilamenwñ pa-  
racrhñ ta; tima; konisanenwñ apo; twñ  
porisqentwn crhmatwn, auʃo; sunperie-  
negcqeĩ; ejiauton thñ tinhn ekomisato, tov

- 80 kon oujlena praxameno~, kai;dia;thmPrwto-  
genou~ proqunian polla;neg crhmata, ouj  
k o]igo~ de;sito~ e]porisqh twi dhwi tou te  
basilew~ Saitafarnou parage(none)-  
84 nou eij to;peran e]pi;qerapeian, twn de;aj;con-  
twn sunagagontwn eklhsian kai;thn te pa-  
rousiwn e]nfanisantwn tou basilew~ kai;diow  
ti e]j tai~ prosodoi~ e]stin oujlen, parelqwn  
88 Prwtogenh~ e]fwke crusou~ e]jakosiou~ tw[n]  
de;presbutwn labontwn ta;crhmata kai;aj;  
panthsantwn basilei Prwtogenou~ kai;  
[ Aristokratou~, tou de;basilew~ ta;nep dwi[a]  
92 [dex]anemou, eij o]jghn de;katastanto~ ka[i]  
[thn] ajazeuxin poihsanew[ou, ----]  
[... de;kai;tou; a]f;conta~ aja[xiw~, wn e]feken (?)]  
[sun]elqwn o]dhim~ perif[obo~ e]geneto kai]  
96 [pres]beuta; e]pi;t-----sw-----

*Face B*

- Eti de;tou pleistou nevous~ tou pro; tompot[a]-  
non th~ polwew~ a]jeicistou o]hto~, tou te ka[ta]  
ton limena panto; kai;tou kata;to;proter[on]  
4 u]parcon i]q;uopwtion, e]w~ ou[o]hfw~ o]swsia~,  
twn de;aujontwn e]paggel loutwg Galav  
ta~ kai;Skirou~ pepoihsqai summacian kai;duv  
nanin sunhcqai nega]hn kai;tauthn tou cei-  
8 nwno~ h]kein e]paggel loutwn, pro; de;touv  
toi~ Qisamata~ kai;Skuyqa~ kai;Saudarata~ e]pi-  
qunein tou o]jurwnto~, dediota~ w]sautw~ kai;  
aujou; thn twg Galatwn w]mthta, kai;dia;  
12 tauta pollwn e]joutwn ajunw~ kai;pareske-  
asnewwn e]gleipein thmpo]in, a]n de;twi kai;  
a]lla gegensqai e]lattwata polla;  
kata;thg cwrn, e]fqarqai nen thn o]iketeiv  
16 an a]pasan kai;tou; thmparweian o]ij  
kouinta~ Mixe]lhna~, ouk e]lattou~ o]h-  
ta~ ton aj;iqnon cilwn kai;pentakosiwn,  
tou; e]j twi proterwi polenwi summachsanta~  
20 e]j thi polwew~, e]gleloipenai de;pollou; nen  
twg xewwn, ouk o]igou~ de;twmpolitwn, wn e]f-  
neken sunelqwn o]dhim~ dihgwniakw; kai;tog  
kindunon tonne]lonta kai;ta;deina;pro;oj  
24 fqalwn poioumeno~ parekatei panta~  
tou; i]scuonta~ bohqsai kai;n;periidein thn ek  
pollwn ejwn tethrhnewmpatrida u]poceiv  
rion genonenhn toi~ poleniw~, oujleno; d' e]pidi-  
28 donto~ e]luton ou] eij apanta ou] eij newh wn  
h]xiou o]dhim~, e]phggei]lato au]to; kataskeu]n  
ajfotera ta;teich kai;proqhseimpa]san thn  
eij au]ta;dapanhn, kai;per au]twi prokeinewwn

- 32 ouk ej assouwg cruswn h]cil iwn kai;pentakosiv  
wn, kai;euju; e]jegka~ eij thn e]k]hsian crusou~  
pentakosiou~ eij tou; ajrabwna~ apedoto pan-  
ta ta;efga upo;khruka, kai;para;to;thn aj]iqn-  
36 sin poihsasqai ej e]foinou tou; ejgwma~ ouk oj]iv  
ga crhnata periepoihsa thi potei e]fi de;pol-  
lwn ejgwwn ejkatalipoutwn ta;efga Prw-  
togenh~ thi potei ta;nen efga aujo; sunetelev  
40 sato, diaptwn de;twi dhuwi oujlen ajhv  
negken, ajalwsa~ te eij ajfotera ta;teich  
crusou~ cil iou~ pentakosiou~ kai;to;pleiston  
dialusa~ crusiwn e]konisato calkon ej tetra-  
44 kosiwn kateskeuase de;kai;tou; purgou~ kakw~ di-  
akeinewou~, tou; pro; tai~ negafai~ pulai~ ajn-  
foterou~ kai;tog Kaqhgthoro~ kai;tog kata;thn  
ahaxitog kai;ton Epi]dauriou epeskeuase de;  
48 kai;to;sitobolon kateskeuase de;kai;tompulw~  
na ton epi;tou deignato~ e]fi de;th~ potew-  
naulon teloush~ toi~ agousi tou; liqou~ ijliw  
tai~ dia;to;ta;ploia ta;dhnosia kakw~ diakeis-  
52 qai kai;n]qen e]fein twn ajnewn, ephggeifato  
kai;tauta kataskeuan, ajalwsa~ t' eij tauta  
panta crusou~ diakosiou~ logon h]egke para-  
crhna, w]n e]peken o]k]hno~ pollaki~ aujog kai;  
56 proteron e]stefanwk; kai;to' e]stefanwsen  
epi;thi tou logou ajodeixei e]fi de;loiph~ ou]sh~  
ajuntelestou th~ kata;tomPosio~ purgon scoi-  
niaia~ eij ton e]panw topon, epikalesaweno~ oj  
60 dhno~ h]jiwse kai;tauthn suntelesasqai te-  
tarthn ousan scoiniaian, Prwtogenh~ de;ouj  
demboulomeno~ ajaristein upewine kai;tauv  
thn thn teicodonian, eij h]nproeqhke crusou~ ej  
64 katou epi;t' th~ koinh~ oikonomia~ kai;tanieiv  
a~ genoueno~ kai;ceirisa~ ta; negist(a)~ th~ pol[e]-  
w~ prosodou~ oujlewa nen twn telwnwn ej tw  
uparcontwn e]xebale, oujleno; d' ajhl]lotriv  
68 wse oujlen twn uparcontwn, sunperienegqei;  
de;toi~ kairoi~ aujwmpasi, toi~ nen afewei~ ej  
poihsato twg crhnatwn, toi~ de;sunperienegc-  
qei; cronon ofon h]pou]fonto tokon oujlewa ej  
72 praxato pleista de;ceirisa~ twg koinwn, tria ã deã  
e]h sunecw~ panta diwikhsen ofqw~ kai;dikaiv  
w~, tou; nen logou~ ejn toi~ wfisnemoi~ cronoi~ aj  
poferwn, ta;d' apo;twmprosodwmpiptonta  
76 ejn toi~ th~ politeia~ cronoi~ paradexaweno~  
eij konidh]n e]autwi, oujgegenhnewou toutou ep' aj  
lhqeia~, ej w]n ape]use nen thmpo]vin ofeilh-  
natwn, pare]use de;tokwn tw d' ejn thi potei  
80 kakw~ diakeinewwn pantwn diate tou; polemj-  
ou~ kai;ta; aforia~, kai;twn uparcontwn eij to;  
[mh]qen hkoutwn, zhthsanto~ uper toutwn tou

- 84 [dh̄mou ep̄im̄nieūsai kai;pronoh̄sai crhsinw-  
[toi]~ te daneistai~ kai;toi~ crh̄stai~, ofeilonem̄wn  
[a]uj̄wi kai;twi patri;crusw̄n ek̄akiscil iwn prwto-  
[ep̄etreye twi dh̄mwi oh̄ aj̄nbouh̄tai tropog crhv  
88 [qai toi~ cr]h̄stai~ af̄hke pāsi panta kai;ouj̄lena  
[ep̄raxato, ej̄d̄ox]oteron aūfwi nonisa~ einai  
[to;th̄n koinh̄n pāsin ?] ūparcein eūhoian tou`ijl-  
[iou sunferonto~ kai;t]eqrausnemo~ toi~ ūpav  
92 [rcousi-----] aūjoi~ ouk̄ ej̄lassou-  
[h̄t-----crus]ou~, oūt̄ ap̄asi toi~  
[-----tokon ouj̄dena ej̄  
[praxato ?-----] TEIC--

*N.C.*—On reproduit ici le texte de Latyshev (*IOSPE* I<sup>2</sup>, 32), sans l'apparat critique de la p. 49 qui n'apporte que des corrections sans conséquences pour le sens de l'inscription. On trouvera ci-dessous diverses propositions de restitutions, en particulier pour la fin de la face B, qui cependant ne modifient pas l'interprétation générale du texte.

A. 92. [dex]anemou Dittenberger ; Latyshev [neny]anemou. 93. Latyshev poihsanew[ou, meta.r----]

B. 88/89. ouj̄lena / [ep̄raxato, ej̄d̄ox]oteron Dittenberger ; Vêrilhac ouj̄lena [tokon / ep̄raxato, ej̄tim̄oteron, mais la restitution paraît trop longue pour la lacune. 88/91. Latyshev ouj̄len a{[11o poqein]oteron aūfwi nonisa~ eī nai / [tou`para; tou`dh̄mou aūfwi] ūparcein eūhoian tou`ijl/[iou. 90. Je propose de restituer, en tenant compte de l'opposition qu'implique le terme *idios* à la fin de la ligne [to;th̄n koinh̄n pāsin ?] ūparcein eūhoian ; Dittenberger [to; th̄n pantwn aūfwi] ūparcein ; Vêrilhac [to;th̄n pa/trw̄n ej̄ ton dh̄mon] ūparcein, là encore une restitution bien longue. 90/91. tou`ijl/[iou sunferonto~ kai;t]eqrausnemo~ Vêrilhac. 93. [crus]ou~ Latyshev. 94/95. Latyshev [tokon ouj̄dena ej̄[praxato ?].

#### *Face A*

- Il a plu au conseil et au peuple, le vingt (du mois), les archontes et les Sept ont proposé : attendu que Hêrosôn, le père de Protogénès, a rendu de nombreux et importants
- 4 services à la cité aussi bien en matière de finances que dans son action, et que Protogénès, ayant hérité du dévouement de son père à l'égard du peuple, tout au long de sa vie
- 8 n'a cessé de parler et d'agir au mieux ; et tout d'abord, alors que le roi Saïtapharnès était venu à Kankytos et réclamait les cadeaux de son passage et
- 12 que les caisses communes étaient vides, sollicité par le peuple, il a donné 400 *chrysoi* ; puis, alors que les archontes avaient engagé les vases sacrés pour le besoin de la cité auprès de Polycharmos
- 16 en échange de 100 *chrysoi* et n'avaient pas de quoi les libérer, et que l'étranger les portait à la frappe de la monnaie, rendant lui-même les 100 *chrysoi*, il les a libérés ; alors que Dêmokôn et ses collègues
- 20 archontes avaient acheté à bon compte du vin pour 300 *chrysoi*, comme ils ne pouvaient pas en payer le montant, sollicité par le Peuple, il a donné

les 300 *chrysoi* ; sous la prêtrise d'Hérodoros,  
 24 comme il y avait disette de blé et que le blé se vendait à (un statère pour) cinq  
 (médimnes) et que, à cause du danger pressant,  
 le peuple décidait de constituer une réserve de blé  
 suffisante et faisait appel pour cela à ceux  
 28 qui en possédaient, le premier il s'est présenté et a promis  
 2000 médimnes au prix (d'un statère pour) dix (médimnes), et  
 alors que les autres en avaient recouvré immédiatement  
 le prix, lui, quoique ayant patienté  
 32 une année, n'a pris aucun intérêt ;  
 sous la prêtrise du même, les Saïoi étant venus  
 en masse, pour recevoir les cadeaux,  
 le peuple étant dans l'incapacité de les leur  
 36 donner, et ayant demandé à Protogénès  
 de les aider en ces circonstances difficiles, il s'est présenté et  
 a promis 400 *chrysoi* ; désigné pour  
 faire partie du collège des Neuf, il a  
 40 fait l'avance de pas moins de 1500 *chrysoi*,  
 sur les rentrées à venir,  
 grâce auxquels de nombreux roitelets  
 ont été traités en temps opportun et d'abondants  
 44 présents ont été avantageusement procurés au roi ;  
 le voyage jusqu'aux résidences royales ayant été affermé  
 conformément au décret qui stipulait que les acheteurs  
 recevraient de la cité 300 *chrysoi*,  
 48 et, alors que Konôn s'était porté acquéreur,  
 à cause de l'incapacité où se trouvaient  
 les archontes de verser l'argent, car il était aux mains  
 des collecteurs de taxes, Konon et les archontes ont annulé l'achat  
 52 à l'égard de la cité, et comme pour cette raison  
 la ferme avait été vendue trois fois et que le troisième  
 acquéreur était Phormion, Protogénès  
 voyant les risques encourus  
 56 par la cité, s'est présenté en personne  
 devant l'assemblée et a donné les  
 300 *chrysoi* ; sous la prêtrise de Pleistarchos,  
 une violente disette de blé ayant à nouveau eu lieu,  
 60 et comme le grain se vendait à un *chrysous* pour un médimne  $2/3$   
 et comme il était évident qu'il deviendrait encore plus cher et  
 que le prix du médimne était monté sans attendre à  
 un *chrysous*  $2/3$ , et que pour cette raison  
 64 le peuple débattait avec angoisse et décidait  
 de procéder à un achat de blé et demandait  
 aux riches de se rendre utiles pour cela, le premier  
 quand l'assemblée se fut réunie, il a promis pour  
 68 l'achat du blé 1000 *chrysoi*, qu'il a apportés et  
 versés sur le champ, dont 300 sans percevoir d'intérêt  
 pendant un an, et alors qu'il avait versé de l'or, il a tout  
 recouvré en bronze au taux de 1 pour 400 ; et le premier, il a  
 72 promis 2500 médimnes de froment,  
 dont il a fourni 500 au prix de  
 un *chrysous* pour 4 médimnes  $1/6^e$ , et 2000

au prix d'un *chrysous* pour 2 médimnes 7/12<sup>e</sup> et alors que ceux des autres  
 76 qui en la circonstance avaient fait une promesse  
 avaient recouvré les montants sur le champ en prélevant  
 sur l'argent fourni, lui a patienté  
 une année et recouvré le montant  
 80 sans percevoir d'intérêt, et grâce au zèle  
 de Protogénès, beaucoup d'argent  
 et une quantité substantielle de blé ont été procurés au peuple ; et  
 comme le roi Saïtapharnès était venu  
 84 de l'autre côté du fleuve pour recevoir ses faveurs,  
 et que les archontes avaient réuni l'assemblée et  
 rapporté la présence du roi, et comme  
 il ne restait rien dans les caisses, Protogénès  
 88 s'étant présenté a donné 900 *chrysoi* ;  
 les ambassadeurs, Protogénès et Aristokratès,  
 ont pris l'argent et ont rencontré le roi,  
 qui, après avoir reçu les  
 92 cadeaux, s'est mis en colère  
 et ayant levé le camp-----  
 -----et les archontes-----  
 ---et le peuple plein de crainte -----  
 96 -et les ambassadeurs-----

*Face B :*

Alors que la plus grande partie de la cité,  
 du côté du fleuve, n'était pas encore fortifiée, ainsi que toute  
 la partie longeant le port et celle longeant l'ancien  
 4 marché aux poissons jusqu'au héros Sôsius,  
 et que les déserteurs annonçaient que les Galates  
 avaient fait alliance avec les Skiroi,  
 qu'une grande force avait été rassemblée et  
 8 serait lancée pendant l'hiver, et qu'en plus,  
 les Thisamates, les Scythes et les Saudarates  
 voulaient prendre le fort, craignant eux aussi  
 la cruauté des Galates, et que, pour ces raisons,  
 12 beaucoup étaient désespérés et se préparaient  
 à abandonner la ville, et qu'en même temps  
 on connaissait de nombreuses pertes  
 dans la *chôra*, et que toute l'*oiketeia*  
 16 avait été subvertie (par l'ennemi), ainsi que les Mixhellènes  
 habitant le district des confins, dont le nombre  
 n'était pas inférieur à 1500,  
 eux qui lors du précédent conflit avaient été les alliés  
 20 de la cité, et que de nombreux étrangers avaient  
 fui, ainsi qu'un nombre substantiel de citoyens, raisons  
 pour lesquelles le peuple s'était réuni dans l'angoisse et,  
 rendant clair aux yeux de tous le danger à venir  
 24 et cette terrible situation, invitait tous ceux  
 qui le pouvaient à fournir de l'aide et à ne pas laisser  
 leur patrie, préservée depuis de nombreuses années,  
 tomber aux mains des ennemis, et comme personne ne

28 se dévouait ni pour tout, ni pour partie de ce  
 que le peuple demandait, lui il a promis de construire  
 l'une et l'autre murailles et d'avancer la totalité  
 de la dépense occasionnée, bien qu'il eût  
 32 déjà avancé pas moins de 1500 *chrysoi*,  
 et, ayant immédiatement apporté à l'assemblée  
 500 *chrysoi* pour la caution, il a fait mettre en adjudication tous les  
 travaux par la voix du héraut, et comme  
 36 les contractants ont procédé au paiement sur la somme à disposition,  
 il a fait gagner un montant substantiel à la cité ; et comme  
 de nombreux contractants avaient abandonné les travaux,  
 Protogénès a fait achever lui-même les travaux pour la cité  
 40 et a évité toute perte de fonds à la cité ; et  
 ayant dépensé pour l'un et l'autre remparts  
 1500 *chrysoi* et ayant versé l'essentiel de la somme  
 en or, il l'a recouvrée en bronze au taux  
 44 de 1 pour 400 ; il a aussi fait réparer les tours qui  
 étaient en mauvais état, à savoir les deux tours situées près des grandes portes,  
 celle de *Kathègètôr*, celle qui se trouve le long  
 de la route carrossable et celle d'*Epidaurios* ; il a fait restaurer aussi  
 48 le grenier à blé ; il a réparé également la porte  
 placée près du *Deigma* ; et encore, comme la cité  
 versait une indemnité de transport aux particuliers apportant des pierres  
 à cause du mauvais état des bateaux publics  
 52 et du manque de grément, il a promis  
 de remettre en état aussi les bateaux, et ayant dépensé pour cela  
 au total 200 *chrysoi*, il en a rendu compte  
 immédiatement, actions pour lesquelles le peuple l'avait souvent  
 56 auparavant couronné et l'a couronné alors  
 pour la production du compte ; et aussi, alors que la dernière courtine  
 inachevée se trouvait près de la tour de Pôsis  
 vers la partie supérieure, le peuple l'ayant sollicité,  
 60 lui a demandé d'achever celle-là aussi, qui se trouvait être  
 la quatrième courtine, et Protogénès désireux  
 de ne pas se montrer ingrat a supporté également les frais  
 de cette construction, pour laquelle il a fait une avance de  
 64 100 *chrysoi* ; puis, s'étant vu confier la charge de préposé à l'administration  
 financière commune et à la trésorerie et ayant manipulé les revenus les plus importants  
 de la cité, il n'a privé aucun des fermiers  
 de ses biens, ni n'a dépossédé qui que ce soit  
 68 de ses biens, mais montrant de l'indulgence  
 pour toutes leurs mauvaises fortunes, aux uns  
 il a fait remise de leurs dettes, pour les autres, après  
 avoir patienté aussi longtemps qu'ils le souhaitaient, il n'a  
 72 perçu d'eux aucun intérêt ; ayant manipulé une grande partie des fonds publics,  
 durant trois années consécutives il a tout administré avec droiture et  
 équité, rendant ses comptes dans les temps  
 impartis, et sur les (intérêts des ?) revenus publics  
 76 il a pendant la durée de sa charge  
 recouvré ce qui lui était dû, mais en réalité cela  
 ne s'est pas produit, car il a fait remise à la cité de  
 ses dettes et l'a libérée des intérêts ; puis, les affaires

80 de la cité étant dans une situation totalement déplorable à cause  
des guerres et de l'absence de récoltes, et les biens  
étant réduits à rien, comme le peuple lui demandait  
sur ces questions de suspendre les échéances mois après mois et de pourvoir  
84 utilement aux intérêts des créanciers comme des débiteurs, alors que  
ses créances et celles de son père s'élevaient à 6000 *chrysoi*, le premier  
il a laissé le peuple libre d'en user avec lui comme  
il le désirait, et comme le peuple lui réclamait de  
88 de faire remise aux débiteurs, il a fait remise à tous de l'ensemble de leurs dettes,  
sans rien exiger de personne ; et estimant que rien ne pouvait davantage lui apporter la gloire  
que son dévouement envers toute la communauté plutôt que son  
avantage personnel-----traumatisé par la situation  
92 -----pas moins de---  
-----*chrysoi*], que pour tous  
[-----] aucun [intérêt]  
[il n'a perçu]-----

*Date* : c. 200 a.C. Diverses datations ont été proposées pour ce décret : Shafranskaja III<sup>e</sup> ou II<sup>e</sup> s. ; Knipovich plutôt fin III<sup>e</sup> s. et peut-être début II<sup>e</sup> s. ; Karyshkovskij c. 200 ; Jajlenko vers 180-170 d'après le contexte épigraphique et la prosopographie. Les deux Vinogradov divergent peu dans leur appréciation chronologique : Ju. G. Vinogradov s'en tient aux années 220-210, tandis que, selon Ju. A. Vinogradov, il convient de dater le texte du dernier quart du III<sup>e</sup> s. a.C., et de préférence avant 213 (chute de l'État celte en Thrace), voire 216 (apparition des Bastarnes dans la région du Danube). Il n'est pas certain que l'on puisse être aussi précis.

*Les Basileia et la ferme du stolos (A. l. 45-58)* : Vêrilhac en propose une interprétation franchement invraisemblable ("insoutenable" selon L. Robert, *BullÉp* 1981, 344). Il s'agirait de la fête et des concours des *Basileia* en l'honneur de Zeus *Basileus* (une dédicace attestée à Olbia), l'argument majeur étant l'absence d'article devant *Basileia*, qui indiquerait à coup sûr un concours et non un lieu (comme "palais" ou "résidences royales"). Mais l'argument qui consiste à dire que "l'absence d'article devant un nom de concours est normal" ne résiste pas à l'analyse, car on peut citer *a contrario* plusieurs exemples épigraphiques où les concours apparaissent avec l'article, à commencer par les *Basileia* de Lébadée dans les comptes de Xénarchos (*Nouveau Choix*, 22). Par ailleurs, ces *Basileia* ne sont pas autrement attestés à Olbia. Enfin, l'interprétation de *stolos* comme impliquant un "ramassage des voyageurs à l'entrée de l'Hellespont et sur les côtes de la mer Noire" est extravagante. C'est méconnaître ici le mécanisme de la ferme.

## 22 - Consécration d'un *typos* par d'anciens *sitônai*

Relief de marbre blanc, entièrement conservé, découvert en 1961 durant la fouille du secteur sud-est de l'agora. Auj. à l'Institut de la Culture matérielle de SPB (cf. illustration de couverture).

*I.Olb 72.*

**Sitwnhsante~ Qeoklh~ Qrasudawa, Dnhhtrio~ Fwkritou,  
Aqhnaio~ Konwno~, Nautimo~ H̄roxenou, grammateuonto~  
Aqhnodwra tou Dhmagorou ton tupon "Hrwi ephkowi.**

Les anciens *sitônai* Théoklès fils de Thrasydamas, Dèmètrios fils de Phòkritos,  
Athènaiois fils de Konôn, Nautimos fils d'Hèroxénos, étant secrétaire  
Athènodôros fils de Dèmagorès, ont consacré ce relief au Héros bienveillant.

*Date* : d'après la graphie, pas antérieur au III<sup>e</sup> s. a.C., et plutôt première moitié du II<sup>e</sup> s. a.C. selon l'*ed. pr.*



Fig. 82. Photographie du relief (d'après *I.Olb 72*).

## NÉAPOLIS DE SCYTHIE

### 23 - Épigramme funéraire d'Argotas

Partie supérieure d'une plaque de calcaire brisée en plus de 200 fragments, dont pas moins de 50 portent du texte. Trouvée en 1999 sur le bord occidental de l'*bérôon* d'Argotas. Le haut est décoré d'une corniche dorique. Dimensions : 78 x 64 cm. L'inscription est disposée sur 62 x 21 cm, dans l'angle supérieur gauche de la face antérieure de la plaque. Sur le côté droit se trouvait un relief représentant une lance et une tête masculine portant apparemment un casque.

*Ed. pr.* Vinogradov & Zaicev 2003 (sans autopsie de l'original ; *SEG 53*, 775).

Cf. Ivanchik 2004, 66-68 (royaume scythe de Crimée).

- L**aifneon tode shina megauc[htoi]o [sthsen]  
 [ Argotou o.Skuqik- koirano- i]ppo b[otou],  
 [aijzhoi- de;l iponta poqhn pros[hkonta] a] geu-  
**4** [ei]neken [E]l laww sterge filo[frosunh-],  
 [p]ollawde;k[ai;ijs c u [prò]k anwipatrh- epi;plhqe]i  
 Q r aikw[aw]tw[aw]t "Arà] o[pi n k[sien]a  
 ui]i- d[e;e]hko]n t a k o n-ate-[f]usen]  
**8** q[r]eya[- d' ajti]nyu tou'paido- Idanqenido- ?]

Le texte ici donné est celui des *ed. pr.*, mais les restitutions en sont largement hypothétiques (même prudence dans *SEG 53*). C'est la raison pour laquelle on n'en propose pas ici de traduction complète, y compris celle de Vinogradov, qui entretient des rapports parfois lointains avec le document. On peut, à la rigueur, suggérer pour les l. 1-2, les éléments suivants : "Ce tombeau de pierre fut érigé en l'honneur du glorieux Argotas par le souverain de la Scythie qui nourrit les chevaux". On reconnaîtra également l'indication d'une guerre entre "Grecs" (du Bosphore ?) et "Thracés et Méotes", durant laquelle les Scythes auraient porté secours aux premiers ; enfin, il est question des soixante (?) fils et autant de filles engendrés par le souverain (mais lequel ?), ainsi que d'un enfant nommé Idanthémis ou Idanthès.

*Date* : tout début du dernier tiers du II<sup>e</sup> s. a.C. (date de construction du Mausolée).

## Principales abréviations

AMA	<i>Antichnyj mir i arkeologija</i> , [Monde antique et archéologie], Saratov.
AO	<i>Arkeologičeskie Otkrytija</i> , [Découvertes archéologiques] Moscou.
AV	<i>Archeologičeskie Vesti</i> , [Nouvelles archéologiques], IIMK, SPB.
BChT	<i>Bosporskie čtenija. Bospor kimmerijskij i varuarskij mir v period antichnosti i srednievekou'ja. Ètničeskie processy, Kerch'</i> . [Conférences bosporanes. Le Bosphore cimmérien et le monde barbare aux époques antique et médiévale. Processus ethniques].
BI	<i>Bosporskie Issledovanija</i> , [Recherches sur le Bosphore], Simferopol'.
BullArch	Bulletin archéologique de la REG.
BullÉp	Bulletin épigraphique de la REG.
CIRB	V. V. Struve, <i>Corpus Inscriptionum Regni Bosporani = KBN</i> , [Korpus Bosporskikh Nadpisej], Moscou, 1965.
DB	<i>Drevnosti Bospora</i> , [Antiquités du Bosphore], IARAN, Moscou.
DE	Dossier épigraphique.
I.Chers.	É. I. Solomonik, <i>Novye épigraficheskie pamjatniki Khersonesa</i> . T.1 : 1-108 ; 2 : 109-198, Kiev, 1964-1973. [Nouveaux monuments épigraphiques de Chersonèse]. Suppléments aux IOSPE.
I.Kalch	R. Merkelbach, <i>Die Inschriften von Kalchedon</i> , Bonn, 1980.
I.Olb	T. N. Knipovich et E. I. Levi, <i>Nadpisi Ol'vii (1917-1965)</i> , Léningrad, 1968. [Inscriptions d'Olbia (1917-1965)].
IA	Institut Archéologique (quel qu'il soit).
IAN	<i>Izvestija Akademii Nauk SSSR</i> , [Nouvelles de l'Académie des Sciences d'URSS].
IDOP	L. Dubois, <i>Inscriptions dialectales d'Olbia du Pont</i> , Paris-Genève, 1996.
IGCH	M. Thompson, O. Mørkholm et C. M. Kraay, <i>An Inventory of Greek Coin Hoards</i> , New York, 1973.
IIMK	Institut d'Histoire de la Culture Matérielle (Institut d'Archéologie de l'Académie des Sciences, section de SPB).
IOSPE <sup>1</sup>	V. Latyshev, <i>Inscriptiones Antiquae Orae Septentrionalis Ponti Euxini Graecae et Latinae</i> , SPB, 1916 <sup>2</sup> .
KhSb	<i>Khersoneskij Sbornik</i> , [Recueil chersonésien], Chersonèse.
Maier, GM	F. G. Maier, <i>Griechische Mauerbauinschriften</i> , Heidelberg, 1959-1961.
Maiuri	A. Maiuri, <i>Nuova silloge epigrafica di Rodi e Cos</i> , 1925, Florence.
MAIÉT	<i>Materialy po arkeologii, istorii i ètnografii Tavrii</i> , [Matériaux sur l'archéologie, l'histoire et l'ethnographie des Taures], Simferopol'.
MGU	Moskovskij gosudarstvennyj universitet (Université d'État de Moscou Lomonossov)
ML	R. Meiggs et D. Lewis, <i>A Selection of Greek Historical Inscriptions to the End of the Fifth Century B.C.</i> , Oxford, 1988, éd. révisée.
NC	Institut F. Courby, <i>Nouveau choix d'inscriptions grecques</i> , Paris, 2005 <sup>2</sup> .
PAV	<i>Peterburgskij arkeologičeskij sbornik</i> , [Recueil archéologique pétersbourgeois], SPB.
PIFK	<i>Problemy istorii, filologii, kul'tury</i> , [Problèmes d'histoire, de philologie et de culture], Moscou-Magnitogorsk.
RO	P. Rhodes et R. Osborne, <i>Greek Historical Inscriptions 404-323 BC</i> , Oxford, 2003.
RossArkh	<i>Rossijskaja Arkeologia</i> [Archéologie russe, à partir du n° 1992/2] Moscou.
SovArkh	<i>Sovetskaja Arkeologia</i> [Archéologie soviétique, jusqu'au n° 1992/1], Moscou.
SPB	Saint-Petersbourg.
Staatsverträge II	H. Bengtson, <i>Die Staatsverträge des Altertums (Zweiter Band)</i> , München, 1975 <sup>2</sup> .
Staatsverträge III	H. H. Schmitt, <i>Die Staatsverträge des Altertums (Dritter Band)</i> , München, 1969.
TD	<i>Tezisy dokladov</i> (dans un colloque, résumés des communications, souvent publiés avant les Actes).
TS	<i>Tamanskaja starina</i> , [Antiquité de Taman], SPB.
VDI	<i>Vestnik drevnej istorii</i> , [Journal d'histoire ancienne], Moscou.

## Bibliographie

- Abramzon, M. G., N. A. Frolova et Ju. V. Gorlov (2002) : *Klady antichnykh monet na jube Rossii. Po materialam Krasnodarskogo kraja*, Moscou. [Trésors de monnaies antiques du sud de la Russie. Matériaux de la région de Krasnodar].
- Abramzon, M. G. et N. A. Frolova (2007) : “Le trésor de Myrmekion de statères cyzicènes”, *RN*, 163, 15-44.
- Agbunov, M. V. (1987) : *Antichnaja ločija Chernogo Morja*, Moscou. [Le pilotage antique dans la mer Noire].
- Alcock, S. E. et J. E. Rempel (2006) : “The More Unusual Dots on the Map : “Special-Purpose” Sites and the Texture of Landscape”, in : Bilde & Stolba 2006, 27-46.
- Alcock, S. E. et J. F. Cherry, éd. (2004) : *Side-by-Side Survey. Comparative Regional Studies in the Mediterranean World*, Oxford.
- Alcock, S. E., J. F. Cherry et J. L. Davies (1994) : “Intensive Survey, Agricultural Practice and the Classical Landscape of Greece”, in : Morris 1994, 137-170.
- Alekseev, A. Ju. (2005) : “Scythian Kings and ‘Royal’ Burial-Mounds of the Fifth and Fourth Centuries BC”, in : Braund 2005, 39-55.
- Alekseev, V. P. (2007) : *Recherches sur l’archéologie antique de la côte nord de la mer Noire*, Odessa (en russe, n.v.).
- Alekseeva, E. M. (1980) : “K izucheniju sel’skikh poselenij vokrug Gorgippii”, in : Kruglikova 1980, 18-50. [Étude des sites ruraux autour de Gorgippia].
- (1997) : *Antichnyj gorod Gorgippija*, Moscou. [La ville antique de Gorgippia].
- (1999) : “La *chôra* de Gorgippia : nécropoles et peuplement”, in : Brunet 1999, 323-340.
- (2003) : “Gorgippia”, in : Grammenos & Petropoulos 2003, 957-1005.
- Alexandrescu, P. (1975) : “Les importations grecques dans les bassins du Dniepr et du Boug”, *RA*, 63-72.
- Alexeev, A. I., L. L. Barkova et L. K. Galanina (2001) : *Nomades des steppes. Les Scythes VII<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.*, Paris.
- Alfaro, C., C. Marcos et P. Otero, éd. (2005) : *XIII Congreso Internacional de Numismática (2003)*, Actas, Madrid.
- Amandry M. et S. Hurter, éd. (1999) : *Travaux de numismatique offerts à G. Le Rider*, Londres.
- Amouretti, M.-Cl. (1986) : *Le pain et l’huile dans la Grèce antique. De l’aire au moulin*, Besançon-Paris.
- Amouretti, M.-Cl. et J.-P. Brun (1993b) : “Les rendements”, in : Amouretti & Brun 1993a, 551-562.
- , éd. (1993a) : *La production du vin et de l’huile en Méditerranée*, BCH Suppl. 26, Paris.
- Andreau, J., P. Briant et R. Descat, éd. (1994) : *Les échanges dans l’Antiquité : le rôle de l’État*. Entretiens d’archéologie et d’histoire 1, Saint-Bertrand-de-Comminges.
- Andreau, J., P. Briant et R. Descat, éd. (1997) : *Économie antique. Prix et formation des prix dans les économies antiques*, Entretiens d’archéologie et d’histoire, 3, St Bertrand-de-Comminges.
- Andreau, J. et R. Descat (2006) : *Esclave en Grèce et à Rome*, Paris.
- Andreau, J. et V. Chankowski, éd. (2007) : *Vocabulaire et expression de l’économie dans le monde antique*, Bordeaux.
- Anfimov, N. V. (1988) : “Klad pantikapejskikh monet IV v. do n.é. iz g. Slavjanska-na-Kubani”, *SovArkh*, 4, 138-145. [Trésor de monnaies de Panticapée du IV<sup>e</sup> s. av. n.é. provenant de la ville de Slavjansk-na-Kuban].
- Anokhin, V. A. (1977) : *Monetnoe delo Khersonesa (IV v. do n.é.-XII v. n.é.)*, Kiev. [Le monnayage de Chersonèse (IV<sup>e</sup> s. av. n.é.-XII<sup>e</sup> s. ap. n.é.)].
- (1979) : *The Coinage of Chersonesus : IV Century B.C.-XII Century A.D.*, BAR Int. Ser. 69, Oxford. [Trad. d’Anokhin 1977].
- (1986) : *Monetnoe delo Bospora*, Kiev. [Le monnayage du Bosphore].
- (1998) : “Eshche raz ob antichnom pis’me iz Kerkinitidy”, *Arkhéologija* (Kiev), 1, 136-142. [Retour sur la lettre antique de Kerkinitis].
- (1999) : *Istorija Bospora Kimmerijskogo*, Kiev. [Histoire du Bosphore cimmérien].
- Antonaccio, C. M. (2001) : “Ethnicity and Colonisation”, in : Malkin 2001a, 113-157.
- Aptekarev, A. Z. (2004) : “‘Sindskie’ money – problema prinadlezhnosti ostaetsja”, *BCh*, 5, 15-18. [Monnaies “sindés” : le problème de l’appartenance subsiste].
- Arcein, P. et al., éd. (1995) : *Sur les pas des Grecs en Occident, Études massaliètes*, 4, Aix-en-Provence.
- Archibald, Z. H. (1998) : *The Odrysian Kingdom of Thrace*, Oxford.
- (2000-2001) : “The Odrysian River Port near Vetren, Bulgaria, and the Pistiros Inscription”, *Talanta*, 32-33, 253-275.
- (2001) : “Away from Rostovtzeff. A new SEHHW”, in : Archibald et al. 2001, 379-388.
- (2002a) : “A River Port and Emporium in Central Bulgaria : an Interim Report on the British Project at Vetren”, *ABSA*, 97, 309-351.
- (2002b) : “The Shape of the new Commonwealth. Aspects of the Pontic and Eastern Mediterranean Regions in the Hellenistic Age”, in : Tsetschladze & Snodgrass 2002, 49-72.
- (2004) : “In-Groups and Out-Groups in the Pontic Cities of the Hellenistic Age”, in : Tuplin 2004, 1-15.
- (2007) : “Contacts between the Ptolemaic Kingdom and the Black Sea in the Early Hellenistic Age”, in : Gabrielsen & Lubnd 2007, 253-271.
- Archibald, Z. H. et al., éd. (2001) : *Hellenistic Economies*, Londres-New York.
- Archibald, Z. H., J. K. Davies et V. Gabrielsen, éd. (2005) : *Making, Moving and Managing. The New World of Ancient Economies 323-31 BC*, Oxford.
- (2011) : *The Economies of Hellenistic Societies. Third to First centuries BCE*, Oxford.
- Arnaud, P. (1992) : “Les relations maritimes dans le Pont-Euxin d’après les données numériques des géographes anciens”, *REA*, 94, 57-77.
- (2005) : *Les routes de la navigation antique. Itinéraires en Méditerranée*, Paris.
- Arsen’eva, T. M. (2003) : “Tanais”, in : Grammenos & Petropoulos 2003, 1047-1102.
- Arsen’eva, T. M. et J. Fornasier (2002) : “Griechen am Don. Die Grabungen in Tanais 2001”, *Eurasia antiqua*, 8, 389-413.

- (2003) : “Archäologische Forschungen am Rande der griechischen Oikumene. 10 Jahre deutsch-russische Ausgrabungen in Tanais”, *Eurasia antiqua*, 9, 237-279.
- Arsen'eva, T. M., B. Böttger et Ju. G. Vinogradov (1995) : “Griechen am Don. Die Grabungen in Tanais 1994”, *Eurasia antiqua*, 1, 213-263.
- (1996) : “Novye issledovanija v Tanaise”, *VDI*, 3, 54-72. [Recherches nouvelles à Tanaïs].
- (1998) : *Tanaïs I. Dipinti na amforakh iz Tanaisa*, Moscou-Berlin. [Dipinti sur amphores de Tanaïs].
- Ashton R. et S. Hunter, éd. (1998) : *Studies in Greek Numismatics in memory of Martin Jessop Price*, Londres.
- Austin, M. M. (2006<sup>2</sup>) : *The Hellenistic World from Alexander to the Roman Conquest. A Selection of Ancient Sources in Translation*, Cambridge.
- Aversa, F. et Fl. Frisone (2001) : “Appendice documentaria”, in : Stazio & Ceccoli 2001, 115-152.
- Avram, A. (1997-1998) : “Notes sur l'inscription de l'emporion de Pistiros en Thrace”, *Il mar nero*, 3, 37-46.
- (1999) : *Inscriptions grecques et latines de Scythie mineure, vol. III. Callatis et son territoire*, Bucarest.
- (2001) : “Les territoires d'Istros et de Callatis”, in : Stazio & Ceccoli 2001, 593-632.
- (2002) : “Ein neuer Strategie des Königs Mithridates VI Eupator im Taurischen Chersonesos”, *Izvestija na Narodnija Muzej Burgas*, 4, 69-73.
- (2003) : “Antiochos II Théos, Prolémée II Philadelphie et la mer Noire”, *CRAI*, 1181-1213.
- (2004) : “Sur la date de la divinisation de Ptolémée II Philadelphie à Byzance”, in : Ruscu *et al.* 2004, 828-833.
- (2005) : “La défense des cités en mer Noire à la basse époque hellénistique”, in : Fröhlich & Müller 2005, 163-182.
- (2007) : “Some Thoughts about the Black Sea and the Slave-Trade before the Roman Domination (6<sup>th</sup>-1<sup>st</sup> Centuries BC)”, in : Gabrielsen & Lund 2007, 239-251.
- Badal'janc, Ju. S. (1999) : “La Rhodes hellénistique et le nord de la mer Noire (les relations économiques d'après l'épigraphie céramique)”, in : Garland 1999b, 247-253.
- (2000) : *Ellinisticheskij Rodos. Keramicheskie klejma IOSPE III kak istoricheskij istočnik. Analiz, problemy, reshenija*, [Rhodes hellénistique. Les timbres amphoriques de IOSPE III comme source historique. Analyse, problèmes, solutions].
- Bagnall, R. S. et P. Derow (2004<sup>2</sup>) : *Historical Sources in Translation. The Hellenistic Period*, Oxford.
- Baladié, R. (1989) : *Strabon. Géographie, VII*, CUF, Paris.
- (1994) : “Le sel dans l'antiquité sur la côte nord de la mer Noire. À propos d'un passage des *Histoires* d'Hérodote et à la lumière des voyageurs de l'époque moderne”, *Il mar nero*, 1, 145-166.
- Ballesteros-Pastor, L. (1995) : “Notas sobre una inscripción de Ninfeo en honor de Mithridates Eupátor, rey del Ponto”, *DHA*, 21, 111-117.
- (1996) : *Mithridates Eupátor, rey del Ponto*, Granada.
- (2000-2001) : “Pharnaces I of Pontus and the Kingdom of Pergamon”, *Talanta*, 32-33, 61-66.
- Baralis, A. (2008) : “The Chora Formation of the Greek Cities of Aegean Thrace. Towards a Chronological Approach to the Colonization Process”, in : Bilde & Petersen 2008, 101-130.
- Bats, M. (2002) : “Du cratère sympotique au stamnos funéraire : tombes à armes du Midi de la Gaule (IV<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles av. J.-C.)”, in : Müller & Prost 2002, 277-302.
- Béal, J.-C. et J.-C. Goyon, éd. (2002) : *Les artisans dans la ville antique*, Lyon.
- Bekker-Nielsen, T., éd. (2005a) : *Ancient Fishing and Fish Processing in the Black Sea Region*, Aarhus.
- Bekker-Nielsen, T. (2005b) : “The Technology and Productivity of Ancient Sea-Fishing”, in : Bekker-Nielsen 2005a, 83-95.
- Bekker-Nielsen, T., éd. (2006) : *Rome and the Black Sea Region : Domination, Romanisation, Resistance*, Aarhus.
- Beljakov, A. S. *et al.*, éd. (2000) : *Vos' maja userossijskaja numizmaticheskaja konferencija, TD*, Moscou. [Huitième congrès panrusse de numismatique, résumés des communications].
- Bell, H. I. (1927) : “Greek Sightseers in the Fayum in the Third Century B.C.”, *SymbOsl*, 5, 33-37.
- Bellen, H. et H. Heinen, éd. (2001) : *Fünfzig Jahre Forschungen zur antiken Sklaverei an der mainzer Akademie 1950-2000*, Stuttgart.
- Beloch, K. J. (1886) : *Die Bevölkerung der griechisch-römischen Welt*, Leipzig.
- Belova, N. S. (1967) : “Novaja nadpis' iz Germonassy”, *VDI*, 1, 60-69. [Une nouvelle inscription d'Hermonassa].
- Bernand, E. (1981) : *Recueil des Inscriptions grecques du Fayoum*, III, Paris.
- Bernard, P., G.-J. Pinault et G. Rougemont (2004) : “Deux nouvelles inscriptions grecques de l'Asie centrale”, *JS*, juillet-décembre, 227-356.
- Berthold, R. M. (1984) : *Rhodes in the Hellenistic Age*, Ithaca.
- Bertrand, J.-M. (1992) : *Cités et royaumes du monde grec : espace et politique*, Paris.
- (2006) : “Quelques mots de conclusion”, in : Couvenhes & Legras 2006a, 151-156.
- Bezuglov, S. I. (1998) : “Die Münzfunde aus den Ausgrabungen der deutsch-russischen Expedition in Tanais 1993-1996”, *Eurasia antiqua*, 4, 425-449.
- Bilde, P. G., J. M. Højte et V. F. Stolba, éd. (2003) : *The Cauldron of Arianthas. Studies presented to A. N. Ščeglov on the occasion of his 70th birthday*, Aarhus.
- Bilde, P. G. et V. F. Stolba, éd. (2006) : *Surveying the Greek Chora : Black Sea Region in a Comparative Perspective*, Aarhus.
- Bilde, P. G. et J. H. Petersen, éd. (2008) : *Meetings of Cultures between Conflicts and Coexistence*, Aarhus.
- Binliff, J. L. (1999) : “Pattern and Process in the City Landscapes of Boeotia from Geometric to Late Roman Times”, in : Brunet 1999, 15-33.

- Blavatskaja, T. V. (1965) : “Reskripty carja Aspurga”, *SovArkh*, 2, 197-209. [Rescrits du roi Aspourgos].
- (1993) : “Posvjashchenie Levkona I”, *RossArkh*, 2, 34-47. [Dédicace de Leukon I].
- , éd. (1985) : *Épigraphiques pamjatniki drevnej Maloj Azii i antichnogo Severnogo i Zapadnogo Prichernomor'ja kak istoricheskij i lingvističeskij istočnik*, Moscou. [Monuments épigraphiques de l'Asie mineure ancienne et du Pont Nord et Ouest à l'époque antique comme source historique et linguistique].
- Blavatskij, V. D. (1952) : “Pervyj god raboty sindskoj ékspedicii”, *KSIIMK* 48, 71-80. [Première année de travail de la mission de la Sindikè].
- (1953a) : “Vtoroj god raboty sindskoj ékspedicii”, *KSIIMK* 51, 149-155. [Deuxième année de travail de la mission de la Sindikè].
- (1953b) : *Zemel'elie v antichnykh gosudarstvakh severnogo Prichernomor'ja*, Moscou. [L'agriculture dans les États antiques du nord de la mer Noire].
- (1954a) : “Arkhaicheskij Bospor”, *MIA*, 33, 7-44. [Le Bosphore archaïque].
- (1954b) : “O khersonesskom termine **SASTHR**”, *SovArkh*, 19, 231-238. [Sur le terme chersonésien **SASTHR**].
- (1954c) : “Rabstvo i ego istočniki v antichnykh gosudarstvakh Severnogo Prichernomor'ja”, *SovArkh*, 20, 39-40. [L'esclavage et ses sources dans les États antiques du nord de la mer Noire].
- (1955) : “Tretij god rabot v Sindike”, *KSIIMK* 58, 88-95. [Troisième année de travaux de la mission de la Sindikè].
- (1957) : “Červertyj god raskopok v Sindike”, *KSIIMK* 70, 118-129. [Quatrième année de fouilles de la mission de la Sindikè].
- (1959) : “P'jatyj god rabot v Sindike”, *KSIIMK* 74, 41-48. [Cinquième année de travaux de la mission de la Sindikè].
- (1981) : “Feodosija VI-IV vv. do n.é. i ee nazvanie”, *SovArkh*, 4, 21-29. [Théodosia et son nom aux VI<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. av. n. é.].
- Blondé, Fr. (2008) : “La céramique grecque et son marché : quelques exemples, quelques réflexions”, in : Roman & Dalaison 2008, 111-125.
- Boardman, J. (1995) : *Les Grecs outre-mer : colonisation et commerce archaïques*, Naples. [Trad. de l'ouvrage de 1980].
- Boardman, J., S. L. Solovyov et G. R. Tsetskhladze, éd. (2001) : *Northern Pontic antiquities in the State Hermitage Museum*, Leyde.
- Boffo, L. (1989) : “Grecità di Frontiera, Chersonasos Taurica e i signori del Ponto Eusino (SIG<sup>3</sup>, 709)”, *Athenaeum*, 77, 211-261 et 369-405.
- Bogaert, R. (1963) : “Le cours du statère de Cyzique aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles avant J.-C.”, *AC*, 32, 85-119.
- (1968) : *Banques et banquiers dans les cités grecques*, Leyde.
- (1977) : “Le cours du statère de Cyzique aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles avant J.-C. État de la question”, *RBN*, 123, 17-39.
- Bolgov, N. N., éd. (1999) : *Antichnyj mir*, Belgorod. [Le monde antique].
- Boltenko, M. F. (1958) : “Kankit ol'vijskogo dekreta v chest' Protogena”, *SovArkh*, 28, 107-109 [Kankytos dans le décret d'Olbia en l'honneur de Protogénès].
- Boltunova, A. I. (1968) : “Novaja nadpis' iz Gorgippii i neskol'ko zamechanij ob organizacii upravlenija gosudarstvennymi dokhodami Bosporskogo carstva”, *Eirene*, 7, 67-76. [Une nouvelle inscription de Gorgippia et quelques remarques sur l'organisation de la gestion des revenus publics du royaume bosporan].
- (1971) : “The Bosporan Fisc”, in : *Acta of the Fifth Epigraphic Congress 1967*, 1971, 149-151.
- Bongard-Levin, G. M. (1997a) : “Un Scythe russe sur les rives de la Seine”, *CRAI*, 863-880.
- , éd. (1997b) : *Skifskij roman*, Moscou. [Un roman scythe].
- Bongard-Levin, G. M., G. A. Koshelenko et V. D. Kuznecov (2006) : “Fouilles de Phanagorie : nouveaux documents archéologiques et épigraphiques du Bosphore”, *CRAI*, 255-292.
- Boriskovskaja, S. P. et al., éd. (1999) : *Bosporskij gorod Nimfej*, SPB. [Nymphaion, ville du Bosphore].
- Bosi, F. (1967) : “Note epigrafiche bosporane”, *Epigraphica*, 29, 131-144.
- (1986) : “La storia del Bosforo cimmerico nell'opera di Strabone”, in : Maddoli 1986, 173-188.
- Böttger, B. (1995-1998) : “Zur archäologischen Forschung Olbias”, *Helikon*, 35-38, 461-477.
- (2001) : “Zur hellenistischen Periode der Stadt Tanais (3.-1. Jh. v. Chr.)”, in : Zolotarev 2001, 44-64.
- Bousquet, J. (1966) : “Inscriptions de Delphes”, *BCH* 90, 428-446.
- Bouzek, J. (1989) : “Athènes et la mer Noire”, *BCH*, 113, 249-259.
- (1990) : *Studies on Greek Pottery in the Black Sea Region*, Prague.
- (1994) : “The Distribution of Greek Painted Pottery in the Mediterranean and in the Black Sea Region. A Comparison”, *OJA*, 13, 241-243.
- (2005) : “East Greek Fine Pottery in the Black Sea Area. Archaic and Hellenistic Revision”, in : Kacharava et al. 2005, 63-75.
- Bowersock, G. W. (1993) : “The South Russia of Rostovtzeff : between Leningrad and New Haven”, in : Heinen 1993, 187-197.
- Brashinskij, I. B. (1962) : “Iz istorii trgovli Severnogo Prichernomor'ja s Mendoj v v-iv vv. do n.é.”, *NE*, 3, 45-48. [Histoire du commerce de la mer Noire septentrionale avec Mendé aux V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. av. n. é.].
- (1963) : *Afny i severnoe Prichernomor'e v VI-II vv. do n.é.*, Moscou. [Athènes et le Pont nord aux VI<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. av. n. é.].
- (1970) : “Opyt ékonomiko-geograficheskogo rajonirovannija antichnogo Prichernomor'ja”, *VDI*, 2, 129-138. [Tentative de zonage économique-géographique de la mer Noire antique].
- (1971) : “Epigraphical Evidence on Athens' Relations with the North Pontic Greek States”, in : *Acts of the Fifth Epigraphic Congress 1967*, Londres, 119-123.
- (1980) : *Grecheskij keramicheskij import na Nizhnem Donu v v-III vv. do n.é.*, Léninegrad. [Les importations céramiques grecques sur le Don inférieur du V<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> siècle av. n. é.].

- (1984) : *Metody issledovanija antichnoj trgovli (na primere Severnogo Prichernomor'ja*, Léningrad. [*Méthodes pour l'étude du commerce antique (d'après l'exemple du Pont nord)*].
- Braudel, F. (1979) : *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV-XVIII siècle. 2. Les jeux de l'échange*, Paris (Livres de poche).
- Braund, D. (2002a) : "Steppe and Sea : the Hellenistic North in the Black Sea Region before the First Century BC", in : Ogden 2002, 199-219.
- (2002b) : "Slaves, Ruddle and Salt : Observations on the Internal Economy of the Black Sea Region", in : Tolochko 2002, 82-86.
- (2003) : "The Bosphoran Kings and Classical Athens : Imagined Breaches in a Cordial Relationship (Aisch. 3.171-172 ; [Dem.] 34.36)", in : Bilde *et al.* 2003, 197-208.
- (2005a) : "Pericles, Cleon and the Pontus. The Black Sea in Athens c. 440-421", in : Braund 2005d, 80-99.
- (2005b) : "Reflections on Eumelus' Black Sea region", in : Kacharava *et al.* 2005, 99-112.
- (2005c) : "Neglected Slaves", *VDI*, 4, 24-45.
- (2007) : "Black Sea Grain from Athens ? From Herodotus to Demosthenes", in : Gabrielsen & Lund 2007, 39-68.
- , éd. (2005d) : *Scythian and Greeks. Cultural Interactions in Scythia, Athens and the Early Roman Empire (sixth century BC-first century AD)*, Exeter.
- (2008) : "Scythian Laughter : Conversations in the Northern Black Sea Region in the 5th Century BC", in : Bilde & Petersen 2008, 347-367.
- Braund D. et S. D. Kryzhitskiy, éd. (2007) : *Classical Olbia and the Scythian World from the sixth century BC to the second century AD*, Oxford.
- Bravo, B. (1974) : "Une lettre sur plomb de Berezan. Colonisation et modes de contact dans le Pont", *DHA*, 1, 110-187.
- (2001) : "Luoghi di culto nella *chora* di Olbia Pontica", in : Stazio & Ceccoli 2001, 221-266.
- Bravo, B. et A. S. Chankowski (1999) : "Cités et *emporía* dans le commerce avec les barbares à la lumière du document dit à tort 'inscription de Pistiros'", *BCH*, 123, 275-317.
- Bredow, I. von (1996) : "Der Begriff der Mixhellenes", in : Funck 1996, 467-474.
- (1997) : "Das Emporion Pistiros in Thrakien", *Orbis Terrarum*, 3, 109-120.
- Bresson, A. (1986) : "Remarques sur la dispersion des amphores rhodiennes", in : Empereur & Garlan 1986, 81-86.
- (1993) : "Les cités grecques et leurs *emporía*", in : Bresson & Rouillard 1993, 163-231.
- (2000) : *La cité marchande*, Bordeaux.
- (2002) : "Quatre *emporía* antiques : Abul, La Picola, Elizavetovskoïe, Naucratis", *REA*, 104, 475-505.
- (2005a) : "Coinage and Money Supply in the Hellenistic Age", in : Archibald *et al.* 2005, 44-72.
- (2005b) : "Ecology and Beyond : the Mediterranean Paradigm", in : Harris 2005, 94-114.
- (2007a) : "La construction d'un espace d'approvisionnement : les cités égéennes et le grain de mer Noire", in : Bresson *et al.* 2007, 49-68.
- (2007b) : *L'économie de la Grèce des cités. I. Les structures et la production* Paris.
- (2007c) : "L'entrée dans les ports en Grèce ancienne : le cadre juridique", in : Moatti & Kaiser 2007, 37-78.
- (2008) : *L'économie de la Grèce des cités. II. Les espaces de l'échange*, Paris.
- Bresson, A. et P. Rouillard, éd. (1993) : *L'emporion*, Paris.
- Bresson, A., A. Ivanchik et J.-L. Ferrary, éd. (2007) : *Une koinè pontique. Cités grecques, sociétés indigènes et empires mondiaux sur le littoral nord de la mer Noire (VII<sup>e</sup> s. a.C.-III<sup>e</sup> s. p.C.)*, Bordeaux.
- Bresson, A. et R. Descat, éd. (2001) : *Les cités d'Asie mineure occidentale au I<sup>er</sup> siècle a.C.*, Bordeaux.
- Bricault, L. (2005) : *Recueil des inscriptions concernant les cultes isiaques*, Paris.
- Brulé, P. et R. Descat, éd. (2004) : *Le monde grec aux temps classiques. 2. Le IV<sup>e</sup> siècle*, Paris.
- Brun, J.-P. (2003) : *Le vin et l'huile dans la Méditerranée antique. Viticulture, oléiculture et procédés de fabrication*, Paris.
- Brun, P. (1993) : "La stèle des céréales de Cyrène et le commerce du grain en Égée au IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.", *ZPE*, 99, 185-196.
- (2005) : *Impérialisme et démocratie à Athènes. Inscriptions de l'époque classique*, Paris.
- Brunet, M. (1996) : "La campagne délienne", in : *L'espace grec. Cent cinquante ans de fouilles de l'École française d'Athènes*, 59-66.
- (2001) : "À propos des recherches sur les territoires ruraux en Grèce égéenne : un bilan critique", in : Stazio & Ceccoli 2001, 27-46.
- , éd. (1999) : *Territoires des cités grecques. Actes de la table-ronde internationale, Athènes 1991*, BCH Suppl. 34, Paris.
- Brunet, R. (1993) : *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Paris. 2<sup>e</sup> éd.
- Bujskikh, A. V. (1998) : "Eshche raz o khersonesskom gekatorjuge", *RosArkh*, 1, 65-70. [Retour sur l'*hekatorýgos* de Chersonèse].
- Bujskikh, A. V. et M. I. Zolotarev (2002) : "The System of City-Planning in Chersonesos Tauricos", *AA*, 273-303.
- Bujskikh, S. B. (2001) : "Das Achilleus-Heiligtum in der chora von Olbia Pontica aus archaischer Zeit", in : Stazio & Ceccoli 2001, 317-332.
- (2006) : "Die *Chora* des pontischen Olbia : Die Hauptetappen der räumlich-strukturellen Entwicklung", in : Bilde & Stolba 2006, 115-139.
- (2007) : "Der Achilleus-Kult und die griechische Kolonisation des unteren Bug-Gebiets", in : Bresson *et al.* 2007, 201-212.
- Burstein, S. M. (1974) : "The War between Heracleia Pontica and Leucon I of Bosphorus", *Historia*, 23, 401-416.
- (1978a) : "IG II<sup>2</sup> 653, Demosthenes and Athenian Relations with Bosphorus in the Fourth Century BC", *Historia*, 27, 428-436.
- (1978b) : "IG II<sup>2</sup> 1485A and Athenian Relations with Lysimachus", *ZPE*, 31, 181-185.
- (1980) : "The Aftermath of the Peace of Apamea", *AJAH*, 5, 1-12.
- (1993) : "The Origin of the Athenian Privileges at Bosphorus : a Reconsideration", *AHB*, 7, 81-83.
- (1999) : "IG I<sup>3</sup>, 61 and the Black Sea Grain Trade", in : Mellor & Tritle 1999, 93-104.

- (2006) : “The Greek Cities of the Black Sea”, in : Kinzl 2006, 137-151.
- Butjagin, A. M. et S. L. Solov'ev (2001) : “Archaeological Research at the *chora* of Nymphaeum”, in : Tsetschladze 2001, 261-284.
- Butjagin, A. M. et D. E. Chistov (2006) : “The Hoard of Cyzicenes and Shrine of Demeter at Myrmekion”, *AncCiv*, 12, 77-131.
- Bylkova, V. P. (2005a) : “The Chronology of Settlements in the Lower Dnieper Region (400-100 BC)”, in : Stolba & Hannestad 2005, 217-247.
- (2005b) : “The Lower Dnieper Region as an Area of Greek-Barbarian Interaction”, in : Braund 2005, 131-147.
- Bylkova, V. P. et al., éd. (1990) : *Problemy arkheologii Severnogo Prichernomor'ja (k 100-letiju osnovanija Khersonskogo muzeja drevnostej)*, Kherson. [*Problèmes archéologiques du Pont nord (à l'occasion du centenaire de la fondation du musée des antiquités de Cherson)*].
- Callatay, Fr. de (1997) : *L'histoire des guerres mithridatiques vue par les monnaies*, Louvain-la-Neuve.
- (2003) : “Les Mithridate du Pont : un exemple périphérique de rapport entre cités et rois hellénistiques”, in : Picard 2003, 218-234.
- (2005) : “Coins and Archaeology : the (Mis)use of Mithridatic Coins for Chronological Purposes in the Bosphoran Area”, in : Stolba & Hannestad 2005, 119-136.
- (2007) : “La révision de la chronologie des bronzes de Mithridate Eupator et ses conséquences sur la datation des monnayages et des sites du Bosphore cimmérien”, in : Bresson et al. 2007, 271-308.
- Carlier, P. (1984) : *La royauté en Grèce avant Alexandre*, Strasbourg.
- , éd. (1996) : *Le IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Approches historiographiques*, Nancy.
- Carter, J. C. (2001) : “La chora di Metaponto. Risultati degli ultimi 25 anni di ricerca archeologica”, in : Stazio & Ceccoli 2001, 771-792.
- (2005) : *Discovering the Greek Countryside at Metaponto*, Ann Arbor.
- (2006) : “Towards a Comparative Study of *Chorai* West and East : Metapontion and Chersonesos”, in : Bilde & Stolba 2006, 175-205.
- Carter, J. C. et al. (2000) : “The Chora of Chersonesos in Crimea, Ukraine”, *AJA*, 104, 707-741.
- Carter, J. C., éd. (2003) : *Crimean Chersonesos. City, Chora, Museum and Environs*, Austin (Texas)/Chersonesos.
- Carter, J. C., St. M. Thompson et J. Trelogan, éd. (2004) : “Dividing the Chora”, in : Kolb 2004, 127-145.
- Cataudella, M. R. (1986) : “Aspetti e strumenti della politica monetaria ateniese fra v e iv secolo”, *Sileno*, 12, 111-135.
- Chandezon, Chr. (2003) : *L'élevage en Grèce (fin V<sup>e</sup>-fin I<sup>er</sup> s. a.C.). L'apport des sources épigraphiques*, Bordeaux.
- Chaniotis, A. (1987) : “Das Ehrendekret für Diophantos (*IOSPE I<sup>2</sup>*, 352) und Geschichtsschreibung”, in : Fol 1987, 233-235.
- (1988) : *Historie und Historiker in den griechischen Inschriften*, Stuttgart.
- Chankowski, V. (2007) : “Les catégories du vocabulaire de la fiscalité dans les cités grecques”, in : Andreau & Chankowski 2007, 299-331.
- Chankowski, V. et L. Domaradzka (1999) : “Réédition de l'inscription de Pistiros et problèmes d'interprétation”, *BCH*, 123, 247-258.
- Chankowski, V., éd. (1999) : “Dossier. Nouvelles perspectives pour l'étude de l'inscription de Pistiros”, *BCH*, 123, 245-371.
- Chantraine, P. (1968) : *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Paris.
- Chapman, J. et P. M. Dolukhanov, éd. (1997) : *Landscapes in Flux. Central and Eastern Europe in Antiquity*, Colloquia Pontica 3, Oxford.
- Chendev, Ju. G. et A. V. Kulikov (2004) : “Antropogennyye modifikacii pochv v okrestnostjakh antichnogo Kiteja”, *RossArkh*, 3, 44-54.
- [Modifications anthropiques des sols dans les environs de l'antique Kytai].
- Chouquer, G. (1995) : “Aux origines antiques et médiévales des parcelles”, *Histoire et Sociétés rurales*, 4, 11-46.
- (2000) : *L'étude des paysages. Essai sur leurs formes et leur histoire*, Paris.
- Clavel-Lévêque, M. (1999) : “Le territoire d'Agde grecque : histoire et structures”, in : Brunet 1999, 177-197.
- Clavel-Lévêque, M. et A. Vignot, éd. (1998) : *Cité et territoire II*, Besançon-Paris.
- Clavel-Lévêque, M., éd. (1983) : *Cadastres et espace rural*, Besançon.
- Cohen, Ed. (1992) : *Athenian Economy and Society. A Banking Perspective*, Princeton.
- (2003) : “Progressive Taxation and the Fostering of Maritime Trade in Classical Athens”, in : Lo Cascio 2003, 17-32.
- Cohen, G. M. (1995) : *The Hellenistic Settlements in Europe, the Islands and Asia Minor*, Berkeley.
- Cojocaru, V. (2007) : “L'histoire par les noms” dans les villes grecques de Scythie et de Scythie mineure aux VI<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles av. J.-C.”, in : Grammenos & Petropoulos 2007, 383-434.
- Cojocaru, V., éd. (2005) : *Ethnic Contacts and Cultural Exchanges North and West of the Black Sea from the Greek Colonization to the Ottoman Conquest*, Iași.
- Conovici, N. (2005) : “The Dynamics of Trade in Transport Amphoras from Sinope, Thasos and Rhodos on the Western Black Sea Coast : a Comparative Approach”, in : Stolba & Hannestad 2005, 97-117.
- Corvisier, J.-N. et W. Suder (2000) : *La population de l'antiquité classique*, Paris.
- Coskun, A. et al., éd. (2005) : *Roms auswärtige Freunde in der späten Republik und im frühen Prinzipat*, Göttingen.
- Counillon, P. (1993) : “L'emporion des géographes grecs”, in : Bresson & Rouillard 1993, 47-57.
- (2004) : *Pseudo-Skylax, Le Périples du Pont-Euxin. Texte, traduction, commentaire philologique et historique*, Bordeaux.
- Couvenhes, J.-Chr. et B. Legras, éd. (2006a) : *Transferts culturels et politique dans le monde hellénistique*, Paris.
- (2006b) : “Introduction”, in : Couvenhes & Legras 2006a, 5-11.
- Crampa, J. (1972) : *Labraunda III, 2 : the Greek Inscriptions, II, n°13-133*, Stockholm.
- Croissant, Fr. (2007) : “Style et identité dans l'art grec archaïque”, in : Luce 2007, 27-37.
- Dana, M. (2004) : “Lettre sur plomb d'Apatorios à Léanax. Un document archaïque d'Olbia du Pont”, *ZPE*, 148, 1-14.
- (2007) : “Lettres grecques dialectales nord-pontiques (sauf *IGDOP* 23-26)”, *REA*, 109, 67-97.

- Dana, M. et D. Dana (2001-2003) : "Histoires locales dans le Pont-Euxin Ouest et Nord. Identité grecque et construction du passé", *Il mar nero*, 5, 91-111.
- Dashevskaja, O. D. (1960) : "Chetvertaja nadpis' Posideja na Neapolja skifskogo", *SovArkh*, 1, 261-265. [Une quatrième inscription de Posideos à Néapolis de Scythie].
- (1964) : "TEICH dekreta v chest' Diofanta", *VDI*, 3, 149-155. [Les TEICH du décret en l'honneur de Diophantos].
- Davies, J. K. (1971) : *Athenian Propertied Families, 600-300 B.C.*, Oxford.
- (2001) : "Hellenistic Economies in the post-Finley Era", in : Archibald et al. 2001, 11-62.
- , à paraître : "Mediterranean Economies through the text of Polybius", in : Gibson & Harrison, à paraître.
- Davis-Kimball, J., V. A. Bashilov et L. T. Jablonskij, éd. (1995) : *Nomads of the Eurasian Steppe in the Early Iron Age*, Berkeley.
- De Rosa, L., éd. (1970) : *Ricerche storiche ed economiche in memoria di Corrado Barbagallo*, Naples.
- De Siena, A. (1986) : "Metaponto. Nuove scoperte in Proprietà Andrisani", in : De Siena & Tagliente 1986, 135-156.
- De Siena, A. et M. Tagliente, éd. (1986) : *Siris-Polieion. Fonti letterarie e nuova documentazione archeologica*, Galatina.
- Debidour, M. (2008) : "Peut-on parler d'un marché des amphores thasiennes ?", in : Roman & Dalaison 2008, 87-109.
- Dentzer, J.-M., Ph. Gauthier et T. Hackens, éd. (1975) : *Numismatique antique. Problèmes et méthodes*. Nancy-Louvain.
- Descat, R. (2003) : "L'approvisionnement en grain dans le monde grec des cités : histoire d'une politique", in : Marin & Virlouvet 2003, 589-612.
- (2006a) : "Le marché dans l'économie de la Grèce antique", *Revue de Synthèse* 127, 253-272.
- , éd. (2006b) : *Approches de l'économie hellénistique. Entretiens d'archéologie et d'histoire*, 7, Saint-Bertrand-de-Comminges.
- Dimo, V. et al., éd. (2007) : *Apollonia d'Illyrie. 1 : Atlas archéologique et historique*, Athènes-Rome.
- Dolukhanov, P. M. (1995) : "Archaeology in Russia and its Impact on Archaeological Theory", in : Ucko 1995, 327-342.
- Domaradzki, M., éd. (2000) : *Pistiros et Thasos. Structures économiques dans la péninsule balkanique aux VII<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècles avant J.-C.*, Opole.
- Domzalski, K. (2007) : "Changes in Late Classical and Hellenistic Fine Pottery Production in the Eastern Mediterranean as reflected by Imports in the Pontic Area", in : Gabrielsen & Lund 2007, 161-181.
- Domzalski, Kr. (1996) : "Terra sigillata from Nymphaion. Survey 1994", *Archeologia* (Warszawa), 47, 95-112.
- Doukellis, P. et L. Mendoni, éd. (1994) : *Structures rurales et sociétés antiques*, Besançon-Paris.
- Dubois, L. (1996) : *Inscriptions grecques dialectales d'Olbia du Pont*, Genève.
- Duchêne, H. (1992) : *La stèle du port. Fouilles du port I. Recherches sur une nouvelle inscription thasienne*, Paris.
- Dufkova M. et J. Pečirka (1970) : "Excavations of Farms and Farmhouses in the Chora of Chersonesos in the Crimea", *Eirene*, 8, 123-174.
- Dufy, C. (2008) : *Le troc dans le marché. Pour une sociologie des échanges dans la Russie post-soviétique*, Paris.
- Dupont, P. (2002a) : "L'implantation des complexes artisanaux dans les cités nord-pontiques : quelques aspects", in : Béal & Goyon 2002, 39-47.
- (2002b) : "L'habitat grec du Pont-Euxin : quelques pierres d'achoppement", in : Luce 2002, 285-299.
- (2007) : "Le Pont-Euxin archaïque : lac milésien ou lac nord-ionien. Un point de vue de céramologue", in : Bresson et al. 2007, 29-36.
- Eiring, J. et J. Lund, éd. (2004) : *Transport Amphorae and Trade in the Eastern Mediterranean. Acts of the International Colloquium at the Danish Institute at Athens, sept. 2002*, Aarhus.
- Elvers, K. L. (1994) : "Der 'Eid der Berenike und ihrer Söhne': eine Edition von *IGBulg.* III 2, 1731\*", *Chiron*, 24, 241-266.
- Empereur, J.-Y. (1982) : "Les anses d'amphores timbrées et les amphores : aspects quantitatifs", *BCH*, 106, 219-233.
- Empereur, J.-Y. et Y. Garlan, éd. (1986) : *Recherches sur les amphores grecques*, BCH Suppl. 13, Athènes-Paris.
- Étienne, Rob. (1993) : "L'emporion chez Strabon", in : Bresson & Rouillard 1993, 23-34.
- Étienne, Rol. (1991) : "Architecture et démocratie", *Topoi*, 1, 39-47.
- (2002) : "La Macédoine entre Orient et Occident : essai sur l'identité macédonienne au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.", in : Müller & Prost 2002, 253-275.
- Faudot, M., A. Fraysse et É. Geny, éd. (2002) : *Pont-Euxin et commerce, la genèse de la "route de la soie". Actes du IX<sup>e</sup> Symposium de Vani (Colchide) 1999*, Besançon-Paris.
- Favory, Fr. (1983) : "Propositions pour une modélisation des cadastres ruraux antiques", in : Clavel-Lévêque 1983, 51-135.
- (1991) : "Critères de datation des cadastres antiques", *DHA*, 17, 215-223.
- Fedoseev, N. F. (1999a) : "Elizavetovskoe gorodishche-Psoja-Tanaï", *Donskaja arkheologija*, 3-4, 14-24. [Le site d'Elizavetovskoe-Psoa-Tanaï].
- (1999b) : "Classification des timbres astynomiques de Sinope", in : Garlan 1999b, 27-48.
- Fernoux, H.-L. (1999) : "Guerres, cités et mondes indigènes du Pont-Euxin et de la Propontide aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles av. J.-C.", *Pallas*, 51, 173-204.
- Ferrary, J.-L. (1987-1989) : "Les Romains de la République et les démocraties grecques", *Opus*, 6-8, 203-216.
- (1988) : *Philhellénisme et impérialisme. Aspects idéologiques de la conquête romaine du monde hellénistique, de la seconde guerre de Macédoine à la guerre contre Mithridate*, BEFAR 271, Paris.
- (2007) : "L'essor de la puissance romaine dans la zone pontique", in : Bresson et al. 2007, 319-325.
- Figureira, Th. (1998) : *The Power of Money. Coinage and Politics in the Athenian Empire*, Philadelphia.

- Finkielsztejn, G. (1995) : "Chronologie basse des timbres amphoriques rhodiens et évaluation des exportations d'amphores", *Acta Hyperborea*, 6, 279-296.
- (2001a) : *Chronologie détaillée et révisée des éponymes amphoriques rhodiens de 270 à 108 av. J.-C. environ : premier bilan*, BAR Int. Ser. 990, Oxford.
- (2001b) : "Politique et commerce à Rhodes au I<sup>er</sup> siècle a.C. : le témoignage des exportations d'amphores", in : Bresson & Descat 2001, 181-196.
- Finley, M. I. (1975) : *L'économie antique*, Paris. [Trad. de l'ouvrage de 1973].
- (1962) : "The Slave Trade in Antiquity : the Black Sea and Danubian Regions", *Klio*, 40, 51-59.
- (1984) : *Économie et société en Grèce ancienne*, Paris.
- Finogenova, S. I. (2003) : "Hermonassa", in : Grammenos & Petropoulos 2003, 1007-1045.
- Fisher, N. et H. van Wees, éd. (1998) : *Archaic Greece : New Approaches and New Evidence*, Londres.
- Fol, A. et al., éd. (1995) : *Studia in honorem Georgii Mihailov*, Sofia.
- Fol, A., éd. (1987) : *IX<sup>e</sup> Congrès international d'épigraphie grecque et latine*, Sofia, 1987, Sofia.
- Fornasier, J. et B. Böttger, éd. (2002) : *Das Bosporanische Reich. Der Nordosten des schwarzen Meeres in der Antike*, Mayence.
- Fouache, É. et Chr. Müller (1998) : "Archéologie du paysage dans la péninsule de Taman", in : Clavel-Lévêque & Vignot 1998, 141-153.
- Foucart, P. (1881) : "Décret de la ville de Chersonésos en l'honneur de Diophantos, général de Mithridate", *BCH*, 5, 70-87.
- Foxhall, L. et H. A. Forbes (1982) : "Sitometreia : the Role of Grain as a Staple Food in Classical Antiquity", *Chiron*, 12, 41-90.
- Francotte, H. (1909) : *Les finances des cités grecques*, Liège.
- Fröhlich, P. et Chr. Müller, éd. (2005) : *Citoyenneté et participation à la basse époque hellénistique*, Genève.
- Frolova, N. A. (1964) : "Monety skifskogo carja Skilura", *SovArkh*, 1, 44-55. [Les monnaies du roi scythe Skilouros].
- (1995a) : "O probleme chekanki monet s nadpis'ju **APOL**", *BS*, 6, 205-212. [Sur le problème de la frappe des monnaies portant la légende **APOL**].
- (1995b) : "On the Monetary Circulation of the Bosphorus in the 3<sup>rd</sup> Century BC", in : Frolova 1995c, 2-16.
- (1995c) : *Essays on the Northern Black Sea Region Numismatics*, Odessa.
- (1999) : "Chekanka Feodosii konca v-iv vv. do n.é.", *PIFK*, 8, 302-313. [Le monnayage de Théodosia à la fin du v<sup>e</sup> et au iv<sup>e</sup> s. av. n. é.].
- (2000) : "Monety Nimfeja", *DB*, 3, 340-354. [Les monnaies de Nymphaion].
- (2002) : "Corpus of the Sindian Coins (First Half of the v<sup>th</sup>-Late v<sup>th</sup> Century BC)", *AncCiv*, 211-235.
- (2004) : *Die frühe Münzprägung vom Kimmerischen Bosporos (Mitte 6. bis Anfang 4. Jh. v. Chr.). Die Münzen der Städte Pantikapaion, Theodosia, Nymphaion und Phanagoria sowie der Sinder*, Berlin.
- Frolova, N. A. et M. G. Abramzon (2005) : *Monety Ol'vii v sobranii gosudarstvennogo istoricheskogo muzeja. Katalog*, Moscou. [Les monnaies d'Olbia dans la collection du musée historique national].
- Frolova, N. A. et S. Ireland (1999) : "O khronologii émissij monet na Bospore v mitridatovskij period (110/109-63 gg. do n. é.)", *DB*, 2, 232-265. [Chronologie des émissions monétaires dans le Bosphore à l'époque mithridatique (110/109-63 av. n. é.)].
- Funck, B., éd. (1996) : *Hellenismus. Beiträge zur Erforschung von Akkulturation und politischer Ordnung in den Staaten des hellenistischen Zeitalters*, Tübingen.
- Fusaro, M. (2003) : "Les Anglais et les Grecs. Un réseau de coopération commerciale en Méditerranée vénitienne", *Annales HSS*, mai-juin, 3, 605-625.
- Gabelko, O. L. (2006) : "O letoschislenii na Bospore v pravlenie Mitridata VI Eupatora", *DB*, 10, 122-143. [Sur le système chronologique du Bosphore durant le règne de Mithridate VI Eupator].
- Gabrielsen, V., éd. (1999) : *Hellenistic Rhodes : Politics, Culture and Society*, Aarhus.
- Gabrielsen, V. (2007) : "Trade and Tribute : Byzantion and the Black Sea Straights", in : Gabrielsen & Lund 2007, 287-324.
- Gabrielsen, V. et J. Lund, éd. (2007) : *The Black Sea in Antiquity. Regional and Interregional Economic Exchanges*, Aarhus.
- Gajdukevich, V. F. (1971) : *Das bosporanische Reich*, Berlin [Trad. all. de *Bosporskoe Carstvo*, Moscou, 1949].
- Gallant, Th. W. (1991) : *Risk and Survival in Ancient Greece*, Cambridge.
- Ganina, O. D. (1970) : *Antichni bronzi z Pishchanovo*, Kiev. [Les bronzes antiques de Peshchanoe].
- Garbuzov, G. P. (2003a) : "Struktura drevnego zemleustrojstva Tamanskogo poluostrova", *RossArkh*, 3, 61-70. [Structure de l'aménagement foncier antique sur la péninsule de Taman].
- (2003b) : "Analiz prostranstvennogo razmeshchenija krepostej Fontalovskogo poluostrova", *DB*, 6, 77-94. [Analyse de la distribution spatiale des forteresses de la presqu'île de Fontalovski].
- (2005) : "Priznaki drevnego zemleustrojstva v rajone central'noj grjady Tamanskogo poluostrova", *DB*, 8, 98-121. [Traces de division antique de la terre dans le secteur de la chaîne centrale de la péninsule de Taman].
- (2007) : "Kratkij obzor drevnego zemleustrojstva Tamanskogo poluostrova", *DB*, 11, 59-85. [Rapide examen de la division antique de la terre dans la péninsule de Taman].
- (2008) : "Novye vozmozhnosti sravnitel'nogo analiza regional'nykh sistem antichnogo zemleustrojstva", *DB*, 12, 148-161. [Nouvelles possibilités d'analyse comparative des systèmes régionaux d'aménagement foncier antique].
- Garbuzov, G. P., F. N. Liseckij et P. V. Goleusov (2004) : "Drevnjaja sistema zemleustrojstva u pos. Garkusha (Tamanskij poluostrov)", *DB*, 7, 100-116. [Système antique d'aménagement foncier près du site de Garkusha (péninsule de Taman)].

- Garcia, D. (1995) : "Le territoire d'Agde grecque et l'occupation du sol en Languedoc central durant l'âge du Fer", in : Arcelin 1995, 137-167.
- Garlan, Y. (1982) : "Elisavetovskoe : un *emporion* grec sur le Bas-Don", *DHA*, 8, 145-152.
- (1985) : "De l'usage par les historiens du matériel amphorique grec", *DHA*, 11, 239-255.
- (1995) : *Les esclaves en Grèce ancienne*, Paris (2<sup>e</sup> éd. revue et complétée).
- (1999a) : "Production et commerce des amphores : contribution à l'étude du territoire des cités grecques", in : Brunet 1999, 371-385.
- , éd. (1999b) : *Production et commerce des amphores anciennes en mer Noire*, Aix-en-Provence.
- (1999c) : "Réflexions sur le commerce des amphores grecques en mer Noire", in : Garlan 1999b, 131-142 [= Garlan 2000, 173-192, avec des modifications].
- (1999d) : *Les timbres amphoriques de Thasos. I. Timbres protothasiens et thasiens anciens, Études thasiennes*, 17, Athènes.
- (2000) : *Amphores et timbres amphoriques grecs, entre érudition et idéologie*, Paris.
- (2007) : "Échanges d'amphores timbrées entre Sinope et la Méditerranée aux époques classique et hellénistique", in : Gabrielsen & Lund 2007, 143-148.
- Garnsey, P. (1988) : *Famine and Food Supply in the Graeco-Roman World*, Cambridge.
- (1992) : "The Yield of the Land in Ancient Greece", in : Wells 1992, 147-153 (= Garnsey 1998, 201-213).
- (1996) : *Famine et approvisionnement dans le monde gréco-romain*, Paris. Trad. de Garnsey 1988.
- (1998) : *Cities, Peasants and Food in Classical Antiquity. Essays in Social and Economic History*, Cambridge.
- Garnsey, P., K. Hopkins et C. R. Whittaker, éd. (1983) : *Trade in the Ancient Economy*, Londres.
- Garrido-Horry, M., éd. (2002) : *Routes et marches d'esclaves. 26<sup>e</sup> colloque du GIREA, septembre 2001, Besançon*.
- Gauthier, Ph. (1972) : *Symbola. Les étrangers et la justice dans les cités grecques*, Nancy.
- (1985) : *Les cités grecques et leurs bienfaiteurs (IV<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.). Contribution à l'histoire des institutions*, BCH Suppl. 12, Athènes-Paris.
- (1998) : "A propos de l'ouvrage de Jurij G. Vinogradov, *Pontische Studien*", *CRAI*, 1185-1188.
- Gavrilyuk, N. A. (1994) : "Kamenskoe gorodishche i ego okrug", in : Chernenko 1994, 102-121. [Le site de Kamenskoe et ses environs].
- (1999) : *Istoriya ekonomiki stepnoj Skifii VI-III vv. do n.é.*, Kiev. [*Histoire économique de la Scythie des steppes aux VI<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. n. é.*].
- (2003) : "The Graeco-Scythian Slave-Trade in the 6th and 5th Centuries BC", in : Bilde *et al.* 2003, 75-85.
- (2005) : "Fishery in the Life of the Nomadic Population of the Northern Black Sea Area in the Early Iron Age", in : Bekker-Nielsen 2005a, 105-113.
- (2007) : "Greek Imports in Scythia", in : Grammenos & Petropoulos 2007, 627-676.
- Gavrilyuk, N. A. *et al.*, éd. (1991) : *Problemy arkhologii severnogo Prichernomor'ja*, Kherson. [*Problèmes archéologiques du Pont nord*].
- Gavrilyuk, N. A. et Chernenko E. V. (1991) : "Skifskij pokhod Zopiriona", in : Gavrilyuk *et al.* 1991, 65-69. [La "campagne scythe" de Zopyrion].
- Gavrilov, A. K. (1996) : "Das Diophantosdekret und Strabon", *Hyperboreus*, 2, 151-168.
- (1998) : "Zur Deutung von **SASTHRA** im Eid der Chersonesiten", *Hyperboreus*, 4, 60-72.
- (2001) : "O valakh na Akmonajskom pereshejke", *MAIÉT*, 8, 10-17. [À propos des levées de terre sur l'isthme d'Ak-Monaj].
- (2002) : "Ukreplennye pamjatniki antichnoj épokhi v blizhnikh okrestnostjakh Feodosii", *BI*, 2, 159-192. [Monuments fortifiés d'époque antique dans les environs proches de Théodosia].
- (2004) : *Okruga antichnoj Feodosii*, Simferopol'. [*Le territoire de Théodosia antique*].
- (2006) : "Theodosia and its *chora* in Antiquity", in : Bilde & Stolba 2006, 249-272.
- (2008) : "Coin Finds from the Kuru Bash Fortified Settlement and Some Questions Concerning the History of Theodosia in the Late 2nd and 1st Centuries BC", in : Højte 2009a, 329-352.
- Gavrilov, A. K. *et al.*, éd. (2004) : *Album imaginum (CIRB-Album)*, SPB (version numérique uniquement).
- Gavrilov, A. V. *et al.*, éd. (1991) : *Problemy arkhologii severnogo Prichernomor'ja*, Kherson. [*Problèmes archéologiques du Pont Nord*].
- Gavrilov, A. V. et G. A. Pashkevich (2003) : "Nekotorye voprosy organizacii zemledelija i trgovli v sel'skoj okrugje Feodosii v IV-nachale III vv. do n.é.", *DB*, 6, 56-76. [Quelques questions d'organisation agraire et commerciale sur le territoire rural de Théodosia aux IV<sup>e</sup> et début du III<sup>e</sup> s. av. n. é.].
- Gavrilov, A. V. et I. V. Shonov (2004) : "Skifskie selishcha v – pervoj treti III vv. do n.é. v stepnoj zone Central'nogo Kryma", *DB*, 7, 89-99. [Établissements scythes du V<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> tiers du III<sup>e</sup> s. av. n.é. dans la zone des steppes de la Crimée centrale].
- Gibson, B. et Th. Harrison, éd., à paraître : *Polybius 1957-2007 (colloque de Liverpool, juillet 2007, en l'honneur de F. W. Walbank)*, Oxford.
- Gilevich, A. M. (1984) : "Klad monet iz raskopok Ol'v'ii 1973 g.", *VDI*, 3, 82-89. [Un trésor monétaire trouvé dans les fouilles d'Olbia en 1973].
- (1999) : "Khronologija i topografija kladov i kollektivnykh nakhodok khersonesskich monet IV-II vv. do n.é.", *AV*, 6, 346-373. [Chronologie et topographie des trésors et découvertes d'ensembles monétaires de Chersonèse des IV<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. n. é.].
- Gill, D. W. J. (1991) : "Pots and Trade : spacefillers or *objets d'art*", *JHS*, 111, 29-47.
- Golovacheva, N. V., K. K. Marchenko et E. Ja. Rogov (1999) : "Les constructions insolites trouvées dans la zone septentrionale de la *chóra* d'Olbia : règle ou hasard ?", in : Lordkipanidze & Lévêque 1999, 65-73. [Trad. fr. de *RossArkh*, 1998/3, 99-110].
- Golubcova, E. S., éd. (1990) : *Éllinizm : ekonomika, politika, kul'tura*, Moscou. [*La période hellénistique : économie, politique, culture*].
- Gorlov, Ju. V. (2007) : "K izucheniju sel'skoj okrugji Fanagorii", *DB*, 11, 86-105. [Étude du territoire rural de Phanagorie].

- (2008) : “Klimaticheskie izmenenija na Tamanskom poluostrove vo vtoroj polovine golocena”, *DB*, 12, 162-186. [Changements climatiques dans la péninsule de Taman’ dans la deuxième moitié de l’Holocène].
- Gorlov, Ju. V. et Ju. A. Lopanov (1995) : “Drevnejshaja sistema melioracii na Tamanskom poluostrove”, *VDI*, 3, 121-137. [Le système antique de bonification sur la péninsule de Taman’].
- (1999) : “Opyt predvaritel’noj dechifrovki aërofotosnimkov Semibratnego gorodishcha”, *PIFK*, 8, 170-176. [Tentative de déchiffrement préliminaire des photographies aériennes du site de Semibratnee].
- Gorlov, Ju. V., A. V. Porotov et E. V. Stoljarova (2004) : “K ocenke izmenenij urovnja Chernogo morja v antichnyj period po arheologo-paleogeograficheskim dannym”, *DB*, 7, 117-128. [Évaluation des variations du niveau de la mer Noire à l’époque antique d’après les données archéologiques et paléogéographiques].
- Gorman, V. B. et E. W. Robinson, éd. (2002) : Oikistes. *Studies in Constitutions, Colonies and Military Power in the Ancient World offered in Honor of A. J. Graham*, Leyde.
- Grach, N. L. (1984) : “Otkrytie novogo istoricheskogo istochnika v Nymfee (predvaritel’noe soobshchenie)”, *VDI*, 1, 81-88. [Découverte d’une nouvelle source historique à Nymphaion (communication préliminaire)].
- (1987), “Ein neu entdecktes Fresko aus hellenistischer Zeit in Nymphaion bei Kertsch”, *ABAW*, 98, 87-95.
- Gracianskaja, L. I. (1999) : “Gorgippia—stolica Sindov ? (K Strab. XI, 2, 10)”, in : Dzhakson & Mel’nikova 1999, 56-62. [Gorgippia, capitale des Sindes ? (à propos de Strabon 11.2.10)].
- Graham, A. J. (1983) : “J. Vinogradov, *Olbia. Geschichte einer altgriechischen Stadt am Schwarzen Meer*, Konstanz, 1981”, *Gnomon*, 55, 461-462.
- (1984) : “Commercial Interchanges between Greeks and Natives”, *Ancient World*, 10, 3-10.
- (2002) : “Thasos and the Bosporan Kingdom”, *Ancient East and West*, 1, 87-101.
- Grakov, B. N. (1939) : “Materialy po istorii Skifii v grecheskikh nadpisjakh Balkanskogo poluostrova i maloj Azii”, *VDI*, 3, 231-315. [Documents sur l’histoire de la Scythie dans les inscriptions grecques de la péninsule balkanique et d’Asie mineure].
- Grammenos D. V. et E. K. Petropoulos, éd. (2003) : *Ancient Greek Colonies in the Black Sea*, I et II, Thessalonique.
- (2007) : *Ancient Greek Colonies in the Black Sea*, 2, BAR Int. Ser. 1675 (1-2), Oxford.
- Granovetter, M. S. (1973) : “The Strength of Weak Ties”, *AJS*, 78, 1360-1380.
- (1983) : “The Strength of Weak Ties : a Network Theory revisited”, *Sociological Theory*, 1, 201-233.
- Gras, M. (1993) : “Pour une Méditerranée des *emporía*”, in : Bresson & Rouillard 1993, 103-112.
- (2002) : “Périples culturels entre Carthage, la Grèce et la Sicile au VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.”, in : Müller & Prost 2002, 183-198.
- Grigor’ev, D. V. (2006) : “Ob otdeľnykh problemakh v izuchenii denezhnogo krizisa na Bospore v III v. do n.é.”, *DB*, 10, 156-167. [Problèmes spécifiques dans l’étude de la crise monétaire du Bosphore au III<sup>e</sup> s. av. n.é.].
- Guiraud, P. (1893) : *La propriété foncière en Grèce jusqu’à la conquête romaine*, Paris.
- Gushchina I. I. et D. V. Zhuravlev, éd. (2001) : *Pozdnie Skify Kryma*, Moscou. [Les Scythes tardifs de Crimée].
- Guy, M. (1995) : “Cadastres en bandes de Métaponte à Agde”, in : Arcelin 1995, 427-444.
- Habicht, Chr. (1976) : “Eine hellenistische Urkunde aus Larisa”, in : Milojcic & Theocharis 1976, 157-173.
- Hall, J. M. (1997) : *Ethnic Identity in Greek Antiquity*, Cambridge.
- (2002) : *Hellenicity. Between Ethnicity and Culture*, Chicago.
- Hannestad, L. (1995) : “Excavations at Panskoye, Crimea, 1994”, *Acta Hyperborea*, 6, 312-316.
- (2005a) : “The Dating of the Monumental Building U6 at Panskoe I”, in : Stolba & Hannestad 2005, 179-192.
- (2005b) : “‘How much came from where’ : the Proportion of Local, Regional and ‘long-distance’ Pottery from a Rural Settlement in the Crimea”, in : Archibald *et al.* 2005, 165-187.
- (2007a) : “Handmade or Wheel-made : a Note on the Issue of a Northern Pontic Cultural *koiné*”, in : Bresson *et al.* 2007, 141-147.
- (2007b) : “Timber as a Trade Resource of the Black Sea”, in : Gabrielsen & Lund 2007, 85-99.
- Hannestad, L., V. F. Stolba, A. N. Shcheglov (2002) : *Panskoye I. Vol. I : The Monumental Building U6*, Aarhus.
- Hansen, M. H. (1997) : “*Emporion*. A Study of the Use and Meaning of the Term in the Archaic and Classical Periods”, in : Nielsen 1997, 83-105.
- (2006) : *The Shotgun Method. The Demography of the Ancient Greek City-State Culture*, Columbia-Londres.
- Hansen, M. H. et K. Raaflaub, éd. (1995) : *Studies in the Ancient Greek Polis*, CPC Papers, 2, Stuttgart.
- Hansen, M. H. et Th. H. Nielsen, éd. (2004) : *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, Copenhagen.
- Harris, W. V., éd. (2005) : *Rethinking the Mediterranean*, Oxford.
- Hasebroek, J. (1928) : *Staat und Handel im alten Griechenland*, Tübingen.
- Hatzopoulos, M. (1987) : “Le Pont-Euxin et le monde méditerranéen”, in : Fol 1987, 118-129.
- (1988) : *Une donation du roi Lysimaque*, Athènes.
- (1991) : *Actes de vente d’Amphipolis*, Athènes.
- Heinen, H. (1991) : “Mithradates VI. Eupator und die Völker des nördlichen Schwarzmeerraums”, *HBA*, 18, 151-165.
- (1996) : “Statues de Pairisadès I et de ses fils érigées sur proposition de Démosthène (Dinarque, *Contre Démosthène* 43)”, in : Carlier 1996, 357-368.
- (2001) : “Sklaverei im nördlichen Schwarzmeerraum : zum Stand der Forschung”, in : Bellen & Heinen 2001, 487-503.

- (2005a) : “Die Anfänge der Beziehungen Roms zum nördlichen Schwarzmeerraum. Die Romfreundschaft der Chersonesiten (*IOSPE* I<sup>2</sup>, 402)”, in : Coskun *et al.* 2005, 31-54.
- (2005b) : “Athenische Ehren für Spartokos III (IG II<sup>2</sup>, 653)”, in : Cojocar 2005, 109-125.
- (2006a) : *Vom hellenistischen Osten zum römischen Westen. Ausgewählte Schriften zur alten Geschichte*, Stuttgart.
- (2006b) : “Rostovtzeff et la Russie méridionale”, in : Heinen 2006a, 305-319.
- , éd. (1993) : *M. Rostowzew. Skythien und der Bosphorus, Band II. Wiederentdeckte Kapitel und Verwandtes*, Stuttgart.
- Hind, J. G. F. (1994a) : “The Bosporan Kingdom”, *CAH* VI<sup>2</sup>, Cambridge, 476-511.
- (1994b) : “Mithridates”, *CAH* IX<sup>2</sup>, Cambridge, 129-164.
- (1995-1996) : “Traders and Ports-of-Trade (*emporoi* and *emporía*) in the Black Sea in Antiquity”, *Il mar nero*, 2, 113-126.
- (1997) : “Colonies and Ports-of-Trade on the Northern Shores of the Black Sea : Borysthènes, Kremnoi and ‘Other Pontic *Emporia*’ in Herodotos”, in : Nielsen 1997, 107-116.
- (1998) : “Megarian Colonisation in the Western Half of the Black Sea (Sister- and Daughter-Cities of Herakleia)”, in : Tsatskheladze 1998a, 131-152.
- Höckmann, O. (1998) : “Naval and Other Graffiti from Nymphaion”, *AncCiv*, 5, 303-356.
- Hoepfner, W. et E. L. Schwandner (1986) : *Haus und Stadt im klassischen Griechenland*, München.
- Højte, J. M. (2005a) : “The Date of the Alliance between Chersonesos and Pharnakes (*IOSPE* I<sup>2</sup>, 402) and its Implications”, in : Stolba & Hannestad 2005, 137-152.
- (2005b) : “The Archaeological Evidence for Fish Processing in the Black Sea Region”, in : Bekker-Nielsen 2005a, 133-160.
- Højte, J. M., éd. (2009a) : *Mithridates VI and the Pontic Kingdom*, Aarhus.
- (2009b) : “The Death and Burial of Mithridates VI”, in : Højte 2009a, 121-130.
- Horden, P. et N. Purcell (2000) : *The Corrupting Sea. A Study of Mediterranean History*, Oxford.
- Humphrey C. et St. Hugh-Jones, éd. (1992a) : *Barter, Exchange and Value. An Anthropological Approach*, Cambridge.
- (1992b) : “Introduction : Barter, Exchange and Value”, in : Humphrey & Hugh-Jones 1992a, 1-20.
- Hupe, J. (2003) : “Überlegungen zu den Statuenweihungen des Posideos an Achilleus und rhodische Gottheiten aus Neapolis Scythica (Krim)”, *Eurasia antiqua*, 9, 281-301.
- , éd. (2006) : *Der Achilleus-Kult im nördlichen Schwarzmeerraum vom Beginn der griechischen Kolonisation bis in die römische Kaiserzeit. Beiträge zur Akkulturationsforschung*, Rahden.
- Isager, S. et M. H. Hansen (1975) : *Aspects of Athenian Society in the Fourth Century B.C.*, Odense.
- Isager, S. et J. E. Skydsgaard (1992) : *Ancient Greek Agriculture. An Introduction*, Londres.
- Ivanchik, A. (1998) : “Die Gründung von Sinope und die Probleme der Anfangsphase der griechischen Kolonisation des Schwarzmeergebietes”, in : Tsatskheladze 1998a, 297-330.
- (1999) : “Une légende sur l’origine des Scythes (Hdt. IV, 5-7) et le problème des sources du *Scythicos Logos* d’Hérodote” : *REG*, 112, 141-192.
- (2004) : “Le royaume scythe et ses relations avec les cités grecques de la mer Noire au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.”, *Mediterraneo antico*, 7, p. 61-71.
- (2007a) : “Une *koimè* nord-pontique : en guise d’introduction”, in : Bresson *et al.* 2007, 7-14.
- (2007b) : “Une nouvelle proxénie d’Olbia et les relations des cités grecques avec le royaume scythe de Skilouros”, in : Bresson *et al.* 2007, 99-110.
- Ivochkina, N. V. *et al.*, éd. (2001) : *Devjatataja vserossijskaja numizmaticheskaja konferencija, TD*, SPB. [Neuvième congrès panrusse de numismatique, résumés des communications].
- Jajlenko, V. P. (1985a) : “Novye épigraphicheskie dannye o Mitridate Evpatore i Farnake”, in : Lordkipanidze 1985, 617-627. [Nouvelles données épigraphiques sur Mithridate Eupator et Pharnace].
- (1985b) : “Novye nadpisi Gorgippii”, in : Blavatskaja 1985, 148-160. [Nouvelles inscriptions de Gorgippia].
- (1985c) : “Materialy k ‘Korpusu lapidarnykh nadpisej Ol’vii’”, in : Blavatskaja 1985, 161-239. [Matériaux pour un *Corpus des inscriptions sur pierre* d’Olbia].
- (1990) : “Ol’vija i Bospor v éllinisticheskiju épokhu”, in : Golubcova 1990, 249-309. [Olbia et le Bosphore à l’époque hellénistique].
- (1995) : “Zhenshchiny, Afroditá i zhrica Spartokidov v novykh bosporskikh nadpisjakh”, in : Marinovich & Saprykin 1995, Moscou, 204-272. [Les femmes, Aphrodite et la prêtresse des Spartocides dans les nouvelles inscriptions du Bosphore].
- , éd. (1996a) : *Istorija i kul’tura drevnogo mira. Sbornik statej v chest’ T. V. Blavatskoj*, Moscou. [Histoire et culture du monde antique. Recueil d’articles en l’honneur de T. V. Blavatskaja].
- (1996b) : “Psevdoépigrafika antichnogo mira Severnogo Prichernomor’ja”, in : Jajlenko 1996a, 175-222. [Pseudo-épigraphie du monde antique de la mer Noire du nord].
- (2001a) : “Über den Umgang mit pontischen Inschriften”, *Das Altertum*, 46, 223-232.
- (2001b) : “Nekotorye voprosy interpretacii khersonesskoj prisjagi i pochetnoj nadpisi Agasikla”, *PIFK*, 10, 175-188. [Quelques questions d’interprétation du serment de Chersonèse et de l’inscription en l’honneur d’Agasiklès].
- (2001c) : “Vtoraja fanagorijskaja proksenija”, *DB*, 4, 474-486. [Une deuxième proxénie de Phanagorie].
- (2004) : “Votiv Levkona I iz Labrisa”, *DB*, 7, 425-445. [Dédicace de Leukón I venant de Labrys].

Janin, éd. (1990) : *Numizmaticheskie issledovanija po istorii Jugo-Vostočnoj Evropy*, Kishinev. [*Recherches numismatiques sur l'histoire de l'Europe du sud-est*].

Janushevich, Z. V. (1976) : *Kul'turnye rastenija Jugo-Zapada SSSR po paleobotanicheskim issledovanijam*, Kishinev. [*Les plantes cultivées du sud-ouest de l'URSS d'après les recherches paléobotaniques*].

— (1986) : *Kul'turnye rastenija Severnogo Prichernomor'ja. Paleoétnobotanicheskie issledovanija*, Kishinev. [*Les plantes cultivées du nord de la mer Noire. Recherches paléoethnobotaniques*].

Janushevich, Z. V. et G. M. Nikolaenko (1979) : “Fossil Remains of Cultivated Plants in the Ancient Tauric Chersonesos”, in : Körber-Grohne 1979, 115-134.

Janushevich, Z. V., G. M. Nikolaenko et N. Kuzminova (1985) : “La viticulture à Chersonèse de Taurique aux IV<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècles av. n.è. d'après les recherches archéologiques et paléoethnobotaniques”, *RA*, 115-122.

Jardé, A. (1910) : “**Penthkontavou**”, *REA*, 12, 373-376.

— (1925) : *Les céréales dans l'antiquité grecque. La production*, BEFAR, 130, Paris.

Jöhrens, G. (2004) : “Amphorenstempel und die Gründung von Tanais”, in : Eiring & Lund 2004, 149-153.

Jones, S. (1997) : *The Archaeology of Ethnicity*, Londres.

Kac, V. I. (1994) : *Keramiccheskie klejma Khersonesa Tavricheskogo. Katalog-opredelitel'*, Saratov. [*Les timbres céramiques de Chersonèse taurique. Catalogue-répertoire*].

— (1999) : “Les timbres amphoriques de Chersonèse taurique (essai d'analyse documentaire)”, in : Garlan 1999b, 91-104.

Kac, V. I. et S. Ju. Monakhov, éd. (1992) : *Grecheskie amfory. Problemy razvitiya remesla i trgovli v antichnom mire*, Saratov. [*Les amphores grecques. Problèmes du développement de l'artisanat et du commerce dans le monde antique*].

Kacharava, D., G. Kvirkvélja et O. Lordkipanidze (1999) : “Les contacts entre les Grecs et les populations locales de la mer Noire. Chronologie et typologie”, in : Lordkipanidze & Lévêque 1999, 65-100.

Kacharava, D., M. Faudot et É. Geny, éd. (2005) : *Pont-Euxin et Polis*. Polis Hellenis et Polis Barbaron, *Actes du X<sup>e</sup> symposium de Vani, 2002*, Besançon.

Kallistov, D. P. (1974a) : “Die Poliskrise in den Städten der Nördlichen Schwarzmeerküste”, in : Welskopf 1974, 551-586.

— (1974b) : “Zur Stellung der Poleis im Bosporianischen Reich”, in : Welskopf 1974, 597-607.

Karjaka, A. V. (2007) : “Amphora Finds of the 4<sup>th</sup> Century BC from the Settlements of the Lower Dnieper Region”, in : Gabrielsen & Lund 2007, 133-141.

— (2008) : “The Demarcation System of the Agricultural Environment of Olbia Pontike”, in : Bilde & Petersen 2008, 181-192.

Karyshkovskij, P. O. (1960) : “Fragment du décret de Cléarque trouvé à Olbia”, *MASP*, 3, 64-70 (n.v.).

— (1965) : “Denezhnoe obrashchenie Ol'vii v konce II i v pervoj polovine I v. do n.é.”, *NÉ*, 5, 62-74. [La circulation monétaire à Olbia à la fin du II<sup>e</sup> et dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. n. è.].

— (1988) : *Monety Ol'vii*, Kiev. [*Les monnaies d'Olbia*].

— (2003) : *Monetnoe delo i denezhnoe obrashchenie Ol'vii (VI v. do n.é.-IV v. n.é.)*, Odessa. [*Le monnayage et la circulation monétaire à Olbia (VI<sup>e</sup> s. av. n. è.-IV<sup>e</sup> s. de n. è.)*].

Kastanajan, E. G. (1981) : *Lepnaja keramika bosporskykh gorodov*, Léningrad. [*La céramique modelée des villes bosporanes*].

Katjushin, E. A. (2003) : “Theodosia”, in : Grammenos & Petropoulos 2003, 645-695.

Keen, A. G. (2000) : “Grain for Athens” : the Importance of the Hellespontine Route in Athenian Foreign Policy before the Peloponnesian War”, in : Oliver *et al.* 2000, 63-73.

Khrapunov, I. N. (2004) : *Étnicheskaja istorija Kryma v rannem zheleznom veke*, BI, 6, Simferopol'-Kerch. [*Histoire ethnique de la Crimée au Fer ancien*].

Kinzl, K. H., éd. (2006) : *A Companion to the Classical Greek World*, Oxford.

Knipovich, T. N. (1966) : “K voprosu a datirovke ol'vijskogo dekreta v chest' Protogena”, *VDI*, 2, 142-149. [À propos de la datation du décret d'Olbia en l'honneur de Protogénès].

Knipovich, T. N. et E. I. Levi (1968) : *Nadpisi Ol'vii (1917-1965)*, Léningrad. [*Inscriptions d'Olbia (1917-1965)*].

Knoepfler, D. (2001) : *Décrets étrétiens de proxénie et de citoyenneté*, Lausanne.

Kolb, F., éd. (2004) : *Chora und Polis*, München.

Kolesnikov, A. B. et I. V. Jacenko (1999) : “Le territoire agricole de Chersonèsos taurique dans la région de Kerkititis”, in : Brunet 1999, 289-321.

Koljakov, S. M. (1975) : “Amfory gorodishcha Chajka : primenienie metoda perescheta v uslovno-celye sosudy pri issledovanii keramiceskogo kompleksa”, in : *Matematicheskie metody v issledovanijakh po social'no-ekonomicheskoj istorii*, Moscou, 237-260. [“Les amphores du site de Chajka : application d'une méthode de comptage pour les vases presque complets dans l'étude d'un complexe céramique”, in : *Méthodes mathématiques dans les études d'histoire socio-économique*].

Kolobova, K. M. (1949) : “Farnak I pontijskij”, *VDI*, 3, 27-35. [Pharnace I du Pont].

Koltukhov, S. G. (1999) : *Ukrepnenija Krymskoj Skifii*, Simferopol'. [*Les forteresses de la Scythie de Crimée*].

Koltukhov, S. G., A. A. Trufanov et V. B. Uzhencev (2003) : “Novye materialy k stroitel'noj istorii Uzunlarskogo rva i vala”, *DB*, 6, 176-183. [Nouvelles données sur l'histoire de la construction du fossé et de la levée d'Uzunlar].

Koltukhov, S. G., S. B. Lancov et A. E. Puzdrovskij, éd. (2004) : *U Ponta Evksinskogo (pamjati Pavla Nikolaevicha Shulca)*, Simferopol'. [*Sur les berges du Pont Euxin (à la mémoire de P. N. Shule)*].

- Kontorini, V. (1981) : “**To skuqikobasiteio th- Krimia- kai h Rodu- ton 2o p. C. ai.**”, *Archaiognosia*, 2, 224-233.
- Kopylov, V. P. (1999) : “The Place of the Taganrog Settlement within the System of the early Greek Colonies in the Region to the North of the Black Sea”, *AncCiv*, 6, 1-11.
- , éd. (1994) : *Mezhdunarodnye otnoshenija v bassejne Chernogo morja v drevnosti i srednie veka*, Rostov sur le Don. [Les relations internationales dans le bassin de la mer Noire aux époques antique et médiévale].
- Korovina, A. K. (2002) : *Germonassa. Antichnyj gorod na Tamanskom poluostrove*, Moscou.
- Körber-Grohne, U., éd. (1979) : *Festschrift Maria Hopf zum 65. Geburtstag*, Cologne-Bonn.
- Koshelenko, G. A. (2007) : “Les premiers contacts entre Grecs et barbares aux franges du Bosphore cimmérien : écologie, archéologie et histoire”, in : Bresson *et al.* 2007, 21-27.
- Koshelenko, G. A. et L. P. Marinovich (2000) : “Three *Emporia* of the Kimmerian Bosporus”, in : Tsetskhladze *et al.* 2000, 171-178.
- Koshelenko, G. A. et V. D. Kuznecov (1990) : “La colonisation grecque du Bosphore cimmérien”, in : Lévêque & Lordkipanidze 1990, 67-84.
- Koshelenko, G. A., I. T. Kruglikova et V. S. Dolgorukov, éd. (1984) : *Antichnye gosudarstva Severnogo Prichernomor'ja*, Moscou. [Les États antiques du nord de la mer Noire].
- Kovalenko, S. A. (1999) : “O monetnom dele Khersonesa Tavricheskogo v pozdneklassicheskiju epokhu”, *NE*, 16, 108-131. [Sur le monnayage de Chersonèse taurique à la fin de l'époque classique].
- (2004) : “The Organisation of the Mint in Chersonesus Taurica in the First Half of the 4th Century BC”, *Ancient West and East*, 3, 314-337.
- Kovalenko, S. A. et A. A. Molchanov (2005) : “O monetnoj chekanke Feodosii v v-iv vv. do n.é.”, *VDI*, 1, 49-62. [Sur le monnayage de Théodosia aux v<sup>e</sup>-iv<sup>e</sup> s. av. n.é.].
- Krapivina, V. V. (2003) : “Bronze Weights from Olbia”, in : Bilde *et al.* 2003, 117-130.
- (2005) : “Problems of the Chronology of the Late Hellenistic Strata of Olbia”, in : Stolba & Hannestad 2005, 249-257.
- Krapivina, V. V. et P. D. Diatropov (2005) : “An Inscription of Mithradates VI Eupator's Governor from Olbia”, *AncCiv*, 11, 167-180, (trad. de *VDI*, 2005/1, 67-73).
- Kruglikova, I. T. (1975) : *Sel'skoe khozjajstvo Bospora*, Moscou. [L'économie rurale du Bosphore].
- , éd. (1980) : *Gorgippija I. Materialy Anapskoj arkeologicheskoi ekspedicii*, Krasnodar. [Gorgippia I. Données de la mission archéologique d'Anapa].
- Kruskol, J. (1974) : “Die griechischen und autochtonen Städte der Sindikè (Nordkaukasien) im Bosporanischen Reich im 4. und 3. Jahrhundert v.u.Z.”, in : Welskopf 1974, 608-647.
- Kryzhic'kij, S. D. (1979) : “O razvitii gorodskoj territorii Ol'vii v pervom tysjacheletii do nashej èry”, in : Lordkipanidze 1979, 119-125. [Sur le développement du territoire urbain d'Olbia au premier millénaire avant notre ère].
- (1982) : *Zhilye doma antichnykh gorodov Severnogo Prichernomor'ja (vi v. do n.é.-iv v. n.é.)*, Kiev. [Les habitats des villes antiques du Pont Nord (vi<sup>e</sup> s. av. n.é.-iv<sup>e</sup> s. de n.é.)].
- (1997) : “The Landscape of the North Pontic City-States – a Case Study from Olbia”, in : Chapman & Dolukhanov 1997, 101-114.
- (2005) : “Olbia and the Scythians in the Fifth Century BC : The Scythian ‘Protectorate’”, in : Braund 2005, 123-130.
- (2006) : “The Rural Environs of Olbia : Some Problems of Current Importance”, in : Bilde & Stolba 2006, 99-114.
- (2007) : “Origines et développement d'une *koinè* architecturale dans les cites grecques et les établissements hellénisés indigènes de la region nord-pontique (vi<sup>e</sup>-i<sup>er</sup> s. a.C.)”, in : Bresson *et al.* 2007, 127-132.
- Kryzhic'kij, S. D. *et al.* (1989) : *Sel'skaja okruga Ol'vii*, Kiev. [Le territoire rural d'Olbia].
- Kryzhic'kij, S. D. *et al.* (1999) : Ol'vija, antichnoe gosudarstvo v severnom Prichernomor'e, Kiev. [Olbia, État antique du nord de la mer Noire].
- Kryzhic'kij, S. D. *et al.* (2003) : “Olbia-Berezan”, in : Grammenos & Petropoulos 2003, 389-505.
- Kryzhic'kij, S. D. et O. M. Shcheglov (1991) : “Pro zernovij potencial antichnykh derzhav Pivnichnogo Prichernomor'ja”, *Arkeologija* (Kiev), 1, 46-56. [Sur la capacité de production du grain des États antiques du Pont nord].
- Kryzhic'kij, S. D. et S. B. Bujskikh (1999) : “La dynamique d'aménagement du territoire rural d'Olbia pontique”, in : Brunet 1999, 273-288.
- Kryzhic'kij, S. D. et V. M. Otreshko (1986) : “K probleme formirovanija Ol'viskogo polisa”, in : Rusjaeva *et al.* 1986, 3-17.
- Kryzhic'kij, S. D. et V. V. Krapivina (2003) : “Olbian *chóra*”, in : Grammenos & Petropoulos 2003, 507-561.
- Kryzhic'kij, S. D., S. B. Bujskikh et V. M. Otreshko (1990) : *Antichnye poselenija Nizhnego Pobuzhja (arkeologicheskaja karta)*, Kiev. [Les sites antiques du Bug inférieur (carte archéologique)].
- Kulikov, A. V. (2001) : “K voprosu o krizise denezhnogo obrashchenija na Bospore v III v. do n.é.”, *BI*, 1, Simferopol, 219-232. [Sur la question de la crise de la circulation monétaire dans le Bosphore au III<sup>e</sup> s. av. n.é.].
- Kutajsov, V. A. (1990) : *Antichnyj gorod Kerkinitida. vi-ii vv. do n. é.*, Kiev. [La ville antique de Kerkinitis. vi<sup>e</sup>-ii<sup>e</sup> s. av. n. é.].
- (2001a) : “Paleoekonomicheskaja model' razvitija khory klassicheskogo polisa severnogo Prichernomor'ja”, *PIFK*, 10, 2001, 134-144. [Modèle paléoéconomique de développement du territoire d'une cité classique du Pont nord].
- (2001b) : “Ob urozhajnosti osnovnykh zernovykh kul'tur v Severnom Prichernomor'e”, in : Vakhtina & *al.* 2001, 255-260. [Sur le rendement des principales cultures céréalières dans la mer Noire septentrionale].
- (2003a) : “Kerkinitis”, in : Grammenos & Petropoulos 2003, 563-602.
- (2003b) : “Kerkinitida i Khersones v iv-ii vv. do n.é.”, *VDI*, 2, 60-90. [Kerkinitis et Chersonèse aux iv<sup>e</sup>-ii<sup>e</sup> s. av. n.é.].

- (2004) : *Kerkinitida v antichnuju épokhu*, Kiev. [*Kerkinitis à l'époque antique*].
- (2006) : "The Chora of Kerkinitis", in : Bilde & Stolba 2006, 141-149.
- Kutajsov, V. A. et V. B. Uzhencev (1991) : "Nekotorye itogi izuchenija Kalos Limena", in : Gavrilov 1991, 86-92. [Quelques résultats de la recherche sur Kalos Limèn].
- Kuzishchin, V. I. et A. I. Ivanchik (1998) : "Usad'ba Basilidov' v okrestnostjakh Khersonesa tavricheskogo (rezul'taty rabot Khersonesskoj istoriko-arkheologicheskoi ékspedicii istoricheskogo facul'teta MGU v 1976-1987 gg.)", *VDI*, 1, 205-233. [La "ferme de *Basileidès*" dans les environs de Chersonèse taurique (résultats des travaux de la mission historico-archéologique de la faculté d'histoire du MGU à Chersonèse pour les années 1976-1987)].
- Kuznecov, V. D. (1999a) : "Early Types of Greek Dwelling Houses in the North Black Sea", in : Tsatskhladze 1999, 531-564.
- (1999b) : "L'organisation du territoire du Bosphore asiatique", in : Brunet 1999, 341-353.
- (2000) : "Afiny i Bospor : khlebnaja trgovlja", *RossArkh*, 1, 107-120. [Athènes et le Bosphore : le commerce du blé].
- (2001) : "Archaological Investigations in the Taman Peninsula", in : Tsatskhladze 2001, 319-344.
- (2007) : "Novye nadpisi iz Fanagorii", *VDI*, 1, 227-243. [Nouvelles inscriptions de Phanagorie].
- Kuznecov, V. D. et G. A. Koshelenko (1990) : "La colonisation grecque du Bosphore Cimmérien", in : Lévêque & Lordkipanidze 1990, 67-84.
- Kvirkvelja, G. (2002) : "Greek Trade with Indigenous Societies of the Northern and Eastern Black Sea Areas", in : Faudot *et al.* 2002, 177-184.
- Ladynin, I. A. (2007) : "Esche raz o perstnjakh 'Ptolemeevskogo tipa' iz Severnogo Prichernomor'ja : k vozmozhnoj interpretacii v svete vneshnej politiki éllinisticheskogo Egipta v III v. do n.é.", *DB*, 11, 235-252. [Retour sur les bagues de "style ptolémaïque" trouvées dans le Pont Nord : pour une possible interprétation à la lumière de la politique extérieure de l'Égypte hellénistique au III<sup>e</sup> s. av. n.é.].
- Lambert, St. (2001) : "Fragmente Athenischer Ehrendekrete aus der Zeit des Lamischen Krieges (zu *Ag. XVI* 94 und *IG II<sup>2</sup> 292*)", *ZPE*, 136, 65-70.
- Lancov, S. B. (2004) : "O granicakh territorii khersonesskogo gosudarstva na rubezhe IV-III vv. do n.é.", *KhSb*, 13, 121-153. [Les limites du territoire de l'État de Chersonèse au tournant des IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. av. n.é.].
- Lancov, S. B. et V. B. Uzhencev (2007) : "Distant Chora of Taurian Chersonesus and the City of Kalos Limen", in : Grammenos & Petropoulos 2007, 677-728.
- Lang, M. et M. Crosby (1964) : *The Athenian Agora, X. Weights, Measures and Tokens*, Princeton.
- Laronde, A. (1987) : *Cyrène et la Libye hellénistique : "Libykai historiai" de l'époque républicaine au principat d'Auguste*, Paris.
- Lasserre, Fr. (1975) : *Strabon. Géographie, XI*, CUF, Paris.
- Lawall, M. W. (1998) : "Ceramics and Positivism revisited : Greek Transport Amphoras and History", in : Parkins & Smith 1998, 75-101.
- (2001) : "Amphoras in 1990s : in Need of Archaeology", *AJA*, 105, 533-537.
- (2005) : "Amphoras and Hellenistic Economies : addressing the (over-) emphasis on Stamped Amphora Handles", in : Archibald *et al.* 2005, 188-232.
- Lawton, C. L. (1995) : *Attic Document Reliefs*, Oxford.
- Le Rider, G. (1975) : "Contremarques et surfrappes dans l'Antiquité grecque", in : Dentzer *et al.* 1975, 27-56.
- (1989) : "À propos d'un passage des *Poroi* de Xénophon : la question du change et les monnaies incuses d'Italie du sud", in : *Numismatic Studies in Memory of C. M. Kraay and O. Mørkholm*, Louvain, 159-172 (= *Études d'histoire financière et de politiques monétaires III* [1999], 1159-1172).
- Lebedeva, E. Ju. (1994) : "Rezultaty issledovanija paleobotanicheskikh materialov s Meotskikh pamjatnikov Prikuban'ja", *BS*, 5, 108-112. [Résultats de l'étude des matériaux paléobotaniques provenant des sites méotes du Kouban].
- Lebedynsky, Ja. (2001) : *Les Scythes. La civilisation des steppes (VI<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles av. J.-C.)*, Paris.
- Lejpus'kaja, N. A. (1990) : "Novij napis z Olv'vij", *Arkheologija* (Kiev), 3, 117-122. [Une nouvelle inscription d'Olbia].
- (1999) : "Quelques problèmes amphoriques à Olbia pontique", in : Garlan 1999b, 231-239.
- Leriche, P. et H. Trézigny, éd. (1986) : *La fortification dans l'histoire du monde grec*, Paris.
- Leschhorn, W. (1993) : *Antike Ären. Zeitrechnung, Politik und Geschichte im Schwarzmeerraum und in Kleinasien nördlich des Tauros*, Stuttgart.
- Leschhorn, W. *et al.*, éd. (1996) : *Hellas und der griechische Osten. Festschrift für P. R. Franke*, Saarbrücken.
- Leveau, Ph. (1984) : "La question du territoire et les sciences de l'Antiquité : la géographie historique, son évolution de la topographie à l'analyse de l'espace", *REA*, 86, 85-115.
- (2000) : "Le paysage aux époques historiques. Un document archéologique", *Annales HSS*, mai-juin, 3, 555-582.
- Lévêque, P. et O. Lordkipanidze, éd. (1990) : *Le Pont-Euxin vu par les Grecs. Sources écrites et archéologie, 5<sup>e</sup> Colloque de Vani 1987*, Tbilisi-Besançon.
- Levi, E. I. (1947) : "K voprosu o datirovke khersonesskoj prisjagi", *SovArkh*, 9, 89-100. [Sur la datation du serment de Chersonèse].
- Liseckij, F. N. (1994) : "Sistema antichnogo zemleustrojstva v nijnem Pobuzh'e", in : *Drevnee Prichernomor'e, Conférence de la Société Archéologique d'Odessa (résumés des communications)*, Odessa, 237-242. [Système d'aménagement foncier antique dans la région du Bug Inférieur].
- Litvinenko, Ju. N. (1991) : "Ptolemeevskij Egipt i Severnoe Prichernomor'e v III v. do n.é. (k voprosu o kontaktakh)", *VDI*, 1, 12-26. [L'Égypte de Ptolémée et le Pont nord au III<sup>e</sup> s. av. n.é. (la question des contacts)].

- Lo Cascio, E., éd. (2003) : *Credito e moneta nel mondo romano. Atti degli Incontri capresi di storia dell'economia antica (Capri 12-14 ottobre 2000)*, Bari.
- Lordkipanidze, O., éd. (1979) : *Problemy grecheskoj kolonizacii Severnogo i Vostochnogo Prichernomor'ja : materialy I Vsesojuznogo simpoziuma po drevnej istorii Prichernomor'ja*, Tbilisi. [Problèmes de la colonisation grecque du nord et de l'est de la mer Noire, actes du I<sup>er</sup> symposium de l'Union sur l'histoire antique de la mer Noire].
- (1981) : *Demograficheskaia situacija v Prichernomor'e v period velikoj grecheskoj kolonizacii : materialy II Vsesojuznogo simpoziuma po drevnej istorii Prichernomor'ja*, Tbilisi. [La situation démographique dans la mer Noire à l'époque de la grande colonisation grecque, actes du II<sup>es</sup> symposium de l'Union sur l'histoire antique de la mer Noire].
- (1985) : *Prichernomor'e v épokhu éllinizma, materialy III Vsesojuznogo simpoziuma po drevnej istorii Prichernomor'ja, 1982*, Tbilisi. [Le Pont nord à l'époque hellénistique, actes du III<sup>es</sup> symposium de l'Union sur l'histoire antique de la mer Noire].
- Lordkipanidze, O. et P. Lévêque, éd. (1996) : *Sur les traces des argonautes. Actes du 6<sup>e</sup> symposium de Vani 1990*, Besançon-Paris.
- (1999) : *Religions du Pont-Euxin. Actes du 8<sup>e</sup> symposium de Vani 1997*, Besançon.
- Luce, J.-M., éd. (2002) : *Habitat et urbanisme dans le monde grec de la fin des palais mycénoens à la prise de Milet (494 av. J.-C.)*, Pallas, 58.
- (2007) : *Identités ethniques dans le monde grec antique, Colloque de Toulouse 2006*, Pallas, 73.
- Lund, J. (1999) : "Rhodian Amphorae in Rhodes and Alexandria as Evidence of Trade", in : Gabrielsen 1999, 187-204.
- (2004) : "Oil on the Waters ? Reflections on the Contents of Hellenistic Transport Amphorae from the Aegean", in : Eiring & Lund 2004, 211-216.
- (2007) : "The Circulation of Ceramic Fine Wares and Transport Amphorae from the Black Sea Region in the Mediterranean, c. 400 BC-AD 200", in : Gabrielsen & Lund 2007, 183-194.
- Lund, J. et V. Gabrielsen (2005) : "A Fishy Business : Transport Amphorae of the Black Sea Region as a Source for the Trade in Fish and Fish Products in the Classical and Hellenistic Periods", in : Bekker-Nielsen 2005a, 161-169.
- Lungu, V. (2007) : "L'Égypte lagide et les cités grecques du Pont Nord", in : Bresson *et al.* 2007, 149-163.
- Lyons, C. L. et J. K. Petropoulos, éd. (2002) : *The Archaeology of Colonialism*, Los Angeles.
- Ma, J. (2004) : *Antiochos III et les cités de l'Asie Mineure occidentale*, Paris (trad. de l'ouvrage de 1999 paru en anglais).
- MacDonald, D. (2005) : *An Introduction to the History and Coinage of the Kingdom of Bosphorus*, Lancaster-Londres.
- Mactoux, M.-M. et É. Geny, éd. (1995) : *Esclavage et dépendance dans l'historiographie soviétique récente*, ALUB 149. Besançon-Paris.
- Maddoli, G., éd. (1986) : *Strabone. Contributi allo studio della personalità e dell'opera*, II, Pérouse.
- Magometov, A. Kh. *et al.*, éd. (1981) : *Antichnye gosudarstva i varvarskij mir*, Ordzhonikidze. [Les États antiques et le monde barbare].
- Makarov, I. (2006) : "L'épithaphe d'un commandant des archers de Chersonèse taurique", *ZPE*, 155, 150-160.
- Malkin, I., éd. (2001) : *Ancient Perceptions of Greek Ethnicity*, Washington.
- Malkin, I. (2002a) : "Exploring the Validity of the Concept of 'Foundation' : a Visit to Megara Hyblaia", in : Gorman & Robinson 2002, 195-225.
- (2002b) : "A Colonial Middle-Ground : Greek, Etruscan, and Local Elites in the Bay of Naples", in : Lyons & Petropoulos 2002, 151-181.
- (2003) : "Networks and the Emergence of Greek Identity", *Mediterranean Historical Review*, 18, 56-74.
- Malyshev, A. A. (2000) : "Bospor i Prikuban'e vo vtoroj polovine v-seredine III v. do n.é.", *DB*, 3, 104-130. [Le Bosphore et la région du Kouban' de la 2<sup>e</sup> moitié du v<sup>e</sup> s. au milieu du III<sup>e</sup> s. av. n. é.].
- (2007) : "Torikos and the South-Eastern Periphery of the Bosporan Kingdom (7<sup>th</sup> c. BC-3<sup>rd</sup> c. AD)", in : Grammenos & Petropoulos 2007, 927-950.
- Manning, J. G. et I. Morris (2005) : "Introduction", in : Manning & Morris 2005, 1-44.
- , éd. (2005) : *The Ancient Economy : Evidence and Models*, Stanford.
- Marchenko, K. K. (1985) : "Otkety dekreta v chesť Protogena (*IPE*, I, 32). K voprosu o zavisimom naselenii Ol'vii éllinisticheskogo vremeni", in : Lordkipanidze 1985, 242-256. [Les *oiketai* du décret en l'honneur de Protogènes (*IOSPE* I<sup>2</sup>, 32) : à propos de la population dépendante d'Olbia à l'époque hellénistique].
- (1990) : "Bosporskie poselenija na territorii Elizavetovskogo gorodishcha na Donu", *VDI*, 1, 129-138. [Les sites bosporans sur le territoire d'Elizavetovskoe-sur-le-Don].
- Marchenko, K. K. et Ju. A. Vinogradov (1989) : "The Scythian Period in the northern Black Sea Region (750-250 BC)", *Antiquity*, 63, 803-813.
- Marchenko, K. K., V. G. Zhitnikov et V. P. Kopylov (2000) : *Elizavetovskoe gorodishche na Donu*, Moscou. [Le site d'Elizavetovskoe-sur-le-Don].
- Marek, Chr. (1984) : *Die Proxenie*, Francfort.
- Marin, B. et C. Viriouvét, éd. (2003) : *Nourrir les cités de Méditerranée. Antiquité-Temps modernes*, Aix-en-Provence-Paris.
- Marinovich, L. P. (1998) : "Morskaja torgovlja Afin (po dannym 'Korpusa rechej Demosfena)", *PIFK*, 6, 4-30. [Le commerce maritime d'Athènes (d'après les données du "corpus des discours de Démosthène").
- Marinovich, L. P. et S. Ju. Saprykin, éd. (1995) : *Zhenshchina v antichnom mire*, Moscou. [La femme dans le monde antique].
- Maslennikov, A. A. (1995) : *Kamennye jashchiki Vostochnogo Kryma (k istorii sel'skogo naselenija Evropejskogo Bospora v VI-I vv. do n.é.)*, BS, 8. [Les tombes à ciste de Crimée orientale (sur l'histoire de la population rurale du Bosphore européen aux VI<sup>e</sup>-I<sup>e</sup> s. av. n. é.)].

- (1996a) : “Novye materialy k istorii voennogo dela antichnogo Bospora”, *RossArkh*, 1, 68-79. [Données nouvelles sur l’histoire militaire du Bosphore antique].
- (1996b) : “Nekotorye problemy rannej istorii Bosporskogo gosudarstva v svete novejsikh arkhéologicheskikh issledovanij v vostochnom Krymu”, *PIFK*, 3, 61-71. [Quelques problèmes de l’histoire ancienne de l’État bosporan à la lumière des recherches archéologiques les plus récentes en Crimée orientale].
- (1998a) : *Éllinskaja khora na kraju Ojkumeny*, Moscou. [Une chora hellène aux frontières de l’oïkouméné].
- (1998b) : “Drevnie geograficheskie orientiry vostochnogo Kryma i sovremennye arkhéologicheskie realii”, *VDI*, 4, 117-129. [Points de repère géographiques antiques en Crimée orientale et réalités archéologiques contemporaines].
- (2003a) : “Rural Territory of Ancient Cimmerian Bosporus”, in : Grammenos & Petropoulos 2003, 1155-1213.
- (2003b) : *Drevnie zemljanye pogranično-oboronitel’nye sooruzbenija Vostochnogo Kryma*, Moscou. [Structures anciennes de frontière et de défense en terre en Crimée orientale].
- Maslennikov, A. A. et T. N. Smekalova (2005) : “Sledy drevnego zemlevladienija i zemlepol’zovanija na khore Evropejskogo Bospora (vvedenie v temu)”, *DB*, 8, 276-307. [Vestiges de propriété foncière et d’exploitation du sol antiques sur le territoire du Bosphore européen (introduction au thème)].
- Mattingly, H. B. (1996) : “Athens and the Black Sea in the Fifth Century BC”, in : Lordkipanidze & Lévêque 1996, 151-157.
- McCabe, D. F. et J. V. Brownson (1986) : *Chios Inscriptions. Texts and List*, Princeton.
- McGing, B. C. (1986) : *The Foreign Policy of Mithridates VI Eupator, King of Pontus*, Leyde.
- Medvedev, A. P. (1997) : “Ol’vijskie trgovnye puti i stepen’ dostovernosti étnogeograficheskikh dannyx Gerodota”, *Arkheologija* (Kiev), 4, 24-29. [Les routes commerciales d’Olbia et le degré d’authenticité des données ethnogéographiques d’Hérodote].
- Meiggs, R. (1972) : *The Athenian Empire*, Oxford.
- Mel’nikov, O. N. (2000) : “Monety antichnoj Feodosii”, *MAIÉT*, 7, 208-218. [Les monnaies de Théodosia antique].
- (2001) : “Nimfej, Skifskij vozhd’ Sammak i ‘izmena Gilona’”, *MAIÉT*, 8, 410-435. [Nymphaion, le chef scythe Sammak et la ‘trahison de Gylon’].
- Mellor, R. et L. Tritle, éd. (1999) : *Text and Tradition : Studies in Greek History and Historiography in Honor of Mortimer Chambers*, Claremont CA.
- Melville-Jones, J. R. (1998) : “The Value of Electrum in Greece and Asia”, in : Ashton & Hunter 1998, 259-268.
- Meritt, B. D. et A. B. West (1934) : *The Athenian Assessment of 425 B.C.*, Ann Arbor.
- Meshcherjakov, V. F., éd. (1997) : *Antichnyj mir – Vizantija. K 70-letiju Professora V. I. Kadeeva*, Kharkov. [Antiquité–Byzance. À l’occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire du Pr V. I. Kadeev].
- Meyer, H.-C. (2001-2003) : “A Collection of Ancient Market Weights from Histria, Callatis and Tomis in the Ashmolean Museum, Oxford. Catalogue with Introductory Essay”, *Il mar nero*, 5, 41-76.
- Meyer H.-C. et A. Moreno (2004) : “A Greek Metrological Koine : a Lead Weight from the Western Black Sea Region in the Ashmolean Museum, Oxford”, *OJA*, 23-2, 209-216.
- Migeotte, L. (1984), *L’emprunt public dans les cités grecques*, Québec-Paris.
- (1991) : “Le pain quotidien dans les cités hellénistiques. À propos des fonds permanents pour l’approvisionnement en grain”, *CCG*, 2, 19-41.
- (1992) : *Les souscriptions publiques dans les cités grecques*, Paris-Genève.
- (1997) : “Le contrôle des prix dans les cités grecques”, in : Andreau et al. 1997, 33-52.
- (2004) : “La mobilité des étrangers en temps de paix en Grèce ancienne”, in : Moatti 2004, 615-648.
- Mildenberg, L. (1993-1994) : “The Cyzicenes : a Reappraisal”, *AJN*, 5-6, 1-12.
- Milojčić, V. et D. Theocharis, éd. (1976) : *Demetrias I*, Bonn.
- Minns, E. H. (1913) : *Scythians and Greeks*, Cambridge.
- Mitchell, St. (2002) : “In Search of the Pontic Community in Antiquity”, *Proceedings of the British Academy*, 114, 35-64.
- Moatti, Cl., éd. (2004) : *La mobilité des personnes en Méditerranée de l’Antiquité à l’époque moderne. Procédures de contrôle et documents d’identification*, Coll. EFR 341, Paris-Rome.
- Moatti, Cl. et W. Kaiser, éd. (2007) : *Gens de passage en Méditerranée de l’Antiquité à l’époque moderne. Procédures de contrôle et d’identification*, Paris.
- Moatti Cl., W. Kaiser et Ch. Pébarthe, éd. (2009) : *Le monde de l’itinérance en Méditerranée de l’Antiquité à l’époque moderne. Procédures de contrôle et d’identification, Istanbul juin 2005*, Bordeaux, 2009.
- Mogarichev, Ju. M., éd. (1994) : *Problemy istorii i arkheologii Kryma*, Simferopol’. [Problèmes d’histoire et d’archéologie de la Crimée].
- Molev, E. A. (1994) : *Bospor v period éllinizma*, Nizhnij-Novgorod. [Le Bosphore à l’époque hellénistique].
- (1997) : *Politicheskaja istorija Bospora VI-IV vv. do n.é.*, Nizhnij-Novgorod. [Histoire politique du Bosphore VI<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. av. n. é.].
- (1999) : “Nimfej i Bospor pri Satire I”, in : Boriskovskaja et al. 1999, 54-55 [Nymphaion et le Bosphore sous Satyros I].
- (2003) : “Bosporos and Chersonesos in the 4<sup>th</sup>-2<sup>nd</sup> Centuries BC”, in : Bilde et al. 2003, 209-215.
- (2008) : “Bosporos Under the Rule of Mithridates VI Eupator”, in : Højte 2009a, 321-328.
- Molho, A. et D. Ramada Curto (2003) : “Les réseaux marchands à l’époque moderne”, *Annales HSS, mai-juin*, n°3, 569-579.
- Monakhov, S. Ju. (1989) : *Amfory Khersonesa tavrisheskogo IV-II vv. do n.é.*, Saratov. [Les amphores de Chersonèse taurique aux IV<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. av. n. é.].
- (1999) : *Grecheskie amfory v Prichernomor’e*, Moscou-Saratov. [Les amphores grecques en mer Noire].
- (2001) : “Mendejskij import v Prichernomor’e v v-iv vv. do n.é.”, in : Vakhtina et al. 2001, 57-65. [Les importations ménéennes dans

la mer Noire aux v<sup>e</sup> et iv<sup>e</sup> s. av. n. è.].

- Morel, J.-P. (1999) : "Remarques sur les amphores de la mer Noire", in : Garlan 1999b, 281-286.
- (2000) : "La céramique attique à vernis noir du iv<sup>e</sup> siècle : position des problèmes", in : Sabattini 2000, 11-21.
- (2001) : "Les enseignements des 'cas d'études' : la *chôra* dans tous ses états", in : Stazio & Ceccoli 2001, 823-838.
- Moreno, A. (2007a) : *Feeding the Democracy. The Athenian Grain-Supply in the Fifth and Fourth centuries BC*, Oxford.
- (2007b) : "Athenian Wheat-Tsars : Black Sea Grain and Elite Culture", in : Gabrielsen & Lund 2007, 69-84.
- Morgan, C. (1999) : "The Archaeology of Ethnicity in the Colonial World of the eighth to sixth Centuries BC : Approaches and Prospects", in : Stazio & Ceccoli 1999, 85-145.
- (2004) : *Attic Fine Pottery of the Archaic to the Hellenistic Periods in Phanagoria*, Leyde.
- Morris, I., éd. (1994) : *Classical Greece : Ancient Histories and Modern Archaeologies*, Cambridge.
- Morris, S. P. et J. K. Papadopoulos (2005) : "Greek Towers and Slaves : an Archaeology of Exploitation", *AJA*, 109, 155-225.
- Moshkova, M. G. (1995) : "A Brief Review of the History of the Sauromatian and Sarmatian Tribes", in : Davies-Kimball *et al.* 1995, 85-89.
- Mossé, Cl. (1983) : "The 'World of the Emporium' in the Private Speeches of Demosthenes", in : Garnsey *et al.* 1983, 53-63 [repris dans Mossé 2007, 23-31].
- (2007) : *D'Homère à Plutarque. Itinéraires historiques*, Bordeaux.
- Müller, Chr. (2000) : "Chronique des fouilles et découvertes archéologiques dans le Bosphore cimmérien (mer Noire septentrionale)", *BCH*, 124, 701-751.
- (2002a) : "Conclusion : archéologie et identité dans la perspective de l'anthropologie constructiviste", in : Müller & Prost 2002, 385-395.
- (2002b) : "Chronique des fouilles et découvertes archéologiques dans le Bosphore cimmérien (mer Noire septentrionale) II", *BCH*, 126, 729-750.
- (2004-2005) : "Chronique des fouilles et découvertes archéologiques dans le Bosphore cimmérien (mer Noire septentrionale) III", *BCH*, 128-129, 1711-1745.
- (2006) : "Le Bosphore cimmérien et sa région économique : territoire, structures et productions du iv<sup>e</sup> au i<sup>er</sup> siècles avant notre ère", in : Descat 2006b, 147-193.
- (2007a) : "Quelques réflexions à propos de la *chôra* d'Hermonassa dans le Bosphore cimmérien", in : Bresson *et al.* 2007, 69-78.
- (2007b) : "Insaisissables Scythes : discours, territoire et ethnicité dans le Pont nord", in : Luce 2007, 141-154.
- (2009) : "Nomades scythes et États grecs du Nord de la mer Noire (vii<sup>e</sup>-i<sup>er</sup> s. av. J.-C.)", in : Moatti *et al.* 2009, 93-112.
- (2011) : "Autopsy of a crisis: wealth, Protogenes and the city of Olbia in c. 200 B.C.", in : Archibald *et al.* 2011.
- Müller, Chr. *et al.* (1998) : "Péninsule de Taman' (Russie méridionale), chronique des travaux en 1998", *BCH*, 122, 643-654.
- Müller, Chr. *et al.* (1999) : "Péninsule de Taman' (Russie méridionale), chronique des travaux en 1999", *BCH*, 123, 589-598.
- Müller, Chr. *et al.* (2000) : "Péninsule de Taman' (Russie méridionale), chronique des travaux en 2000", *BCH*, 124, 655-657.
- Müller, Chr. et Fr. Prost, éd. (2002) : *Identités et cultures dans le monde méditerranéen antique. Études réunies en l'honneur de Francis Croissant*, Paris.
- Murray, O. et A. Moreno, éd. (2007) : *A Commentary on Herodotus Books I-IV*, Oxford.
- Murray, W. M. (2001) : "A Trireme named Isis : the graffito from Nymphaion", *The International Journal of Nautical Archaeology*, 30, 250-256.
- Nenna, M.-D. (1998) : "Les ateliers de verriers dans le monde grec aux époques classique et hellénistique", *Topoi*, 8, 693-701.
- Nielsen, Th. H., éd. (1997) : *Yet More Studies in the Ancient Greek Polis*, Copenhagen.
- Nikolaenko, G. M. (1985) : "Mezhevanie polej Khersonesskoj khory", *KSLA*, 182, 11-15. [L'arpentage des terrains de la *chôra* de Chersonèse].
- (1999a) : "Khersones tavrisheskij i ego khora", *VDI*, 1, 97-120. [Chersonèse taurique et sa *chôra*].
- (1999b) : *Khora Khersonesa Tavricheskogo. Zemel'nyj kadastr IV-III vv. do n.é.* Sevastopol'. Vol. I [La *chôra* de Chersonèse taurique. Le cadastre des terres aux iv<sup>e</sup>-iii<sup>e</sup> s. av. n. è.].
- (2001a) : "The Adjacent *Chora* of Tauric Chersonesus in the 4<sup>th</sup> Century BC", in : Tsatskhladze 2001, 177-204.
- (2001b) : *Khora Khersonesa Tavricheskogo. Zemel'nyj kadastr IV-III vv. do n.é.* Sevastopol'. Vol. II [La *chôra* de Chersonèse taurique. Le cadastre des terres aux iv<sup>e</sup>-iii<sup>e</sup> s. av. n. è.].
- (2006) : "The *Chora* of Tauric Chersonesus and the Cadastre of the 4<sup>th</sup>-2<sup>nd</sup> Century BC", in ; Bilde & Stolba 2006, 151-174.
- Nissen, H. (1886) : *Griechische und römische Metrologie*, Nördlingen.
- Noonan, T. S. (1973) : "The Grain Trade of the Northern Black Sea in Antiquity", *AJPh*, 94, 231-242.
- Nora, P., éd. (1997) : *Les lieux de mémoire. 3. Les France*, Paris, 2<sup>e</sup> éd. (Quarto).
- Nordman, D. (2003) : "Des frontières. Au miroir de la France", *Annales HSS*, 1049-1053.
- Nowicka, M. (1999) : "Quelques remarques sur l'Isis de Nymphaion", *Archeologia* (Warszawa), 50, 67-72.
- Ogden, D., éd. (2002) : *The Hellenistic World. New Perspectives*, Londres.
- Okhotnikov, S. B. et A. S. Ostroverkhov (1996) : "Les sources historiques et archéologiques de l'île de Leukè", in : Lordkipanidze & Lévêque 1996, 271-275.
- (2007) : "Achilles on the Island of Leuke", in : Grammenos & Petropoulos 2007, 537-562.
- Oliver, G. J. (2006) : "The Economic Realities", in : Kinzl 2006, 281-310.

- (2007a) : *War, Food, and Politics in Early Hellenistic Athens*, Oxford.
- (2007b) : “Space and the Visualization of Power in the Greek *Polis*. The Award of Portrait Statues in Decrees from Athens”, in : Schultz & von den Hoff 2007, 181-204.
- Oliver, G. J. et al., éd. (2000) : *The Sea in Antiquity*, BAR Int. Ser. 899, Oxford.
- Onajko, N. A. (1966) : Antichnyj import v Pridneprov'ë i Pobuzh'e v VII-v vekakh do n.é., Moscou. [*Les importations antiques dans les régions du Dniepr et du Bug aux VII<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. a.C.*].
- (1976) : “K istorii Bat”, *VDI*, 1, 107-118. [Sur l'histoire de Bata].
- (1980) : *Arkhaischeskij Torik – antichnyj gorod na severo-vostoke Ponta*, Moscou. [*Torikos archaïque, une cité antique dans le Pont Nord-Est*].
- Opaït, A. (2007) : “A Weighty Matter : Pontic Fish Amphorae”, in : Gabrielsen & Lund 2007, 101-121.
- Osborne, M. J. (1983) : *Naturalization in Athens, vol. III and IV*, Bruxelles.
- Osborne, M. J. et S. G. Byrne (1996) : *The Foreign Residents of Athens*, Louvain.
- Osborne, R. (2008) : “Reciprocal Strategies : Imperialism, Barbarism and Trade in Archaic and Classical Olbia”, in : Bilde & Petersen 2008, 333-346.
- Otkupshchikov, Ju. V., éd. (1997) : **MNHMHS CARIN**. *K 100-letiju so dnja rozhdenija Professora A. I. Dovatura*, SPB. [**MNHMHS CARIN**. *À l'occasion du centenaire de la naissance du Pr. A. I. Dovatur*].
- Pal'ceva, L. A. (1984) : “K voprosu ob évoljucii gosudarstvennogo stroja Khersonesa v éllinisticheskiju épokhu”, in : *Problemy social'no-politicheskoj organizacii i ideologii antichnogo obshchestva*, Léningrad, 108-126. [“L'évolution du régime politique de Chersonèse à l'époque hellénistique” in : *Problèmes d'organisation socio-politique et d'idéologie de la société antique*].
- Papadopoulos, J. K. et S. A. Paspalas (1999) : “Mendaian as Chalkidian Wine”, *Hesperia*, 68, 161-188.
- Papazoglou, F. (1997) : *LAOI et PAROIKOI. Recherches sur la structure de la société hellénistique*, Belgrade.
- Parkins, H. et Chr. Smith, éd. (1998) : *Trade, Traders and the Ancient City*, Londres et New-York.
- Paromov, Ja. M. (1986) : “Obsledovanie arheologicheskikh pamjatnikov Tamanskogo poluostrova v 1981-1983 gg.”, *KSIA*, 188, 69-76. [Investigation des monuments archéologiques de la péninsule de Taman' pendant les années 1981-1983].
- (1990) : “Intervention sur la péninsule de Taman’”, in : Lévêque & Lordkipanidze 1990, 161-163.
- (1993) : “Principy vyjavlenija évoljucii sistemy rasselenija (na primere Tamanskogo poluostrova)”, *KSIA*, 210, 25-34. [Principes de la mise en lumière de l'évolution du système d'occupation des sols (d'après l'exemple de la péninsule de Taman')].
- (2000) : “O zemel'nykh nadelakh antichnogo vremeni na Tamanskom poluostrove”, *AV*, 7, 309-319. [Sur les parcelles de terre antiques de la péninsule de Taman'].
- (2002) : “Kurgannyj nekropol' Germonassy”, *DB* 5, 192-206. [La nécropole à kourganes d'Hermonassa].
- (2006) : “Tamanskij poluostrov v ranneantichnoe vremja (VI-v vv. do n.é.)”, *DB*, 10, 365-388. [La péninsule de Taman' à l'époque archaïque (VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. av. n. è.)].
- Pashkevich, G. (2001) : “Archaeobotanical Studies on the Northern Coast of the Black Sea”, *Eurasia Antiqua*, 7, 511-567.
- Pébarthe, Chr. (1999) : “Thasos, l'empire d'Athènes et les *emporía* de Thrace”, *ZPE*, 126, 131-154.
- (2007) : “Commerce et commerçants à Athènes à l'époque de Démosthène”, *Pallas*, 74, 161-178.
- (2009) : “Émigrer d'Athènes. Clérouques et colons aux temps de la domination athénienne sur l'Égée au Ve siècle a.C.”, in : Moatti et al. 2009, 367-390.
- Pečirka, J. (1970) : “The Polis of Chersonesos in the Crimea”, in : De Rosa 1970, 459-477.
- Peter, U. (1997) : *Die Münzen der thrakischen Dynasten (5.-3. Jahrhundert v. Chr.)*, Berlin.
- Peters, B. G. (1982) : *Morskoe delo v antichnykh gosudarstvakh Severnogo Prichernomor'ja*, Moscou. [*L'activité maritime dans les États antiques du nord de la mer Noire*].
- Petersen, J. H. (2008) : “Kurgan Burials from Nymphaion. A new Approach”, in : Bilde & Petersen 2008, 215-235.
- Pétridis, T., éd. (1990) : *Mnimi D. Lazaridi. Polis kai khôva stin arkhaia Makedonia kai Thraki*, Thessalonique.
- Petropoulos, E. K. (2005) : *Hellenic Colonization in Euxeinus Pontos*, BAR Int. Ser. 1394, Oxford.
- Petrova, E. B. (2000) : *Antichnaja Feodosija. Istorija i kul'tura*, Simferopol'. [*Théodosia à l'époque antique. Histoire et culture*].
- Picard, O. (1986) : “Illyriens, Thraces et Grecs. La monnaie dans les rapports entre populations grecques et non grecques”, *Iliria*, 1, 137-144.
- (1994) : “Monnaies et commerce à Thasos”, in : Andraeu et al. 1994, 31-45.
- (1999) : “Le commerce de l'argent dans la charte de Pistiros”, *BCH*, 123, 331-346.
- , à paraître : “L' 'atelier monétaire' dans les cités grecques”, in : Fr. Blondé, éd., *L'artisanat grec. Approches méthodologiques et perspectives. Table-ronde Athènes octobre 2007*.
- Picard, O. et al., éd. (2003) : *Royaumes et cités hellénistiques de 323 à 55 av. J.-C.*, Paris.
- Pippidi, D. M. (1971) : *I Greci nel basso Danubio dall'età arcaica alla conquista romana*, Milan.
- (1975a) : “Le problème de la main d'œuvre agricole dans les colonies grecques de la mer Noire”, in : Pippidi 1975b, 65-88.
- (1975b) : *Scythica Minora*, Bucarest.
- , éd. (1979) : *Actes du VII<sup>e</sup> Congrès international d'épigraphie grecque et latine, Constantza 1977*, Bucarest-Paris.
- Plana-Mallart, R. (1994) : *La chòra d'Emporion. Paysage et structures agraires dans le nord-est catalan à la période pré-romaine*, ALUB, 544, Besançon-Paris.
- (1999) : “Cadastre et chòra ampuritaine”, in : Brunet 1999, 1999-215.

- Pleket, W. (1964) : *Epigraphica I*, Leyde.
- Podolny, J. M. et K. L. Page (1998) : "Network Forms of Organization", *Annual Review of Sociology*, 24, 57-76.
- Podossinov, A. V. (1996) : "Barbarisierte Hellenen—hellenisierte Barbaren. Zur Dialektik ethno-kultureller Kontakte in der Region des Mare Ponticum", in : Funck 1996, 415-425.
- Pohl, W. (2005) : "Aux origines d'une Europe ethnique. Transformations d'identités entre Antiquité et Moyen-Âge", *Annales HSS*, 60, 183-208.
- Poutignat, Ph. et J. Streiff-Fenart (1995) : *Théories de l'ethnicité*, Paris.
- Prêtre, Cl., éd. (2002) : *Nouveau choix d'inscriptions de Délos. Lois, comptes et inventaires*, Athènes-Paris.
- Psoma, S. et al. (2008) : *The Coins from Maroneia and the Classical City at Molyvoti, Meletimata*, 62, Athènes.
- Purcell, N. (2005) : "The Ancient Mediterranean : The View from the Customs House", in : Harris 2005, 200-232.
- Raskolnikoff, M. (1975) : *La recherche soviétique et l'histoire économique et sociale du monde hellénistique et romain*, Strasbourg.
- Redina, E. F. (2007) : "Greek Settlements on the Shores of the Bay of Odessa and Adjacent Estuaries", in : Grammenos & Petropoulos 2007, 507-536.
- Reed, Ch. (2003) : *Maritime Traders in the Ancient Greek World*, Cambridge.
- Reger, G. (1994) : *Regionalism and Change in the Economy of Independent Delos*, Berkeley.
- (2007a) : "Traders and Travelers in the Black and Aegean Seas", in : Gabrielsen & Lund 2007, 273-285.
- (2007b) : "Hellenistic Greece and Western Asia Minor", in : Scheidel et al. 2007, 460-483.
- Reinach, Th. (1890) : *Mithridate Eupator, roi de Pont*, Paris.
- Renfrew, C., éd. (1973) : *The Explanation of Culture Change : Models in Prehistory*, Londres.
- Revel, J., éd. (1996a) : *Jeux d'échelle. La micro-analyse à l'expérience*, Paris.
- Revel, J. (1996b) : "Micro-analyse et construction du social", in : Revel 1996a, 15-36.
- Rhodes, P. J. avec D. M. Lewis (1997) : *The Decrees of the Greek States*, Oxford.
- Rhodes, P. J. et R. Osborne (2003) : *Greek Historical Inscriptions 404-323 BC*, Oxford.
- Rieth, E., éd. (1998) : *Méditerranée antique. Pêche, navigation, commerce*, Paris.
- Robert, L. (1946) : *Hellenica II*, Paris.
- (1951) : *Études de numismatique grecque*, Paris.
- (1963) : *Noms indigènes dans l'Asie mineure gréco-romaine (première partie)*, Paris.
- (1970) : "Compte-rendu de F. G. Maier, *Griechische Mauerbauinschriften*", *Gnomon*, 42, 579-603.
- Rogov, E. Ja. (1996) : "Ékologija severo-zapadnogo Kryma", *VDI*, 1, 70-84. [L'écologie de la Crimée nord-occidentale].
- Roman, M. et J. Dalaison, éd. (2008) : *L'économie antique, une économie de marché ? Actes des deux tables rondes tenues à Lyon les 4 février et 30 novembre 2004*, Lyon.
- Rosivach, V. J. (2000) : "Some Economic Aspects of the Fourth-Century Athenian Market in Grain", *Chiron*, 30, 31-64.
- Rostovcev, M. I. (1912) : *Bosporskoe tsarstvo i juzhno-russkie kurgany*, SPB. [*Le royaume du Bosphore et les kourganes de Russie méridionale*].
- (1922) : *Iranians and Greeks in South Russia*, Oxford.
- (1925) : *Skifija i Bospor*, Léningrad. [*La Scythie et le Bosphore*].
- (1928) : "Greek Sightseers in Egypt", *JEA*, 14, 13-15.
- (1930) : "The Bosporan Kingdom", *CAH VIII*, 561-589.
- (1931) : *Skythien und der Bosphorus I. Kritische Übersicht der schriftlichen und archäologischen Quellen*, Berlin. [Trad. de Rostovcev 1925].
- (1932) : "Pontus and its Neighbours : the Conquest of the Black Sea Coast", *CAH IX*, 225-233.
- (1989) : *Histoire économique et sociale du monde hellénistique*, Paris (éd. fr.).
- (1993) : "Staat und Kultur des bosporanischen Reiches. I. Staat und Gesellschaftsordnung in der Epoche der Spartokiden", in : Heinen 1993, 70-87. [= trad. allemande de *VDI* 1989/2, 183-197].
- (1994) : "Mezhdunarodnaja nauchnaja konferencija 'Akademik M. I. Rostovcev i ego vklad v miroviju nauku' (1993)", *VDI*, 1, 230-232. [Colloque scientifique international consacré à "L'Académicien M. I. Rostovcev et sa contribution à la science mondiale"].
- Rouillard, P. (1993) : "L'emporion chez Strabon", in : Bresson & Rouillard 1993, 35-46.
- Rouillard, P., éd. (2009) : *Portraits de migrants, portraits de colons*, Paris.
- Ruban, V. V. (1985) : "Problemy istoricheskogo razvitiya ol'vijskoj khory v iv-iii vv. do n.é.", *VDI*, 1, 26-46. [Problèmes du développement historique de la *chôra* d'Olbia aux iv<sup>e</sup>-iii<sup>e</sup> s. av. n.é.].
- Rubinson, Z. W. (1980) : "Saumakos : Ancient History, Modern Politics", *Historia*, 29, 50-70.
- Ruschenbusch, E. (1983) : "Tribut und Bürgerzahl im ersten athenischen Seebund", *ZPE*, 53, 125-143.
- (1984) : "Die Bevölkerungszahl Griechenlands im 5. und 4. Jhd. v. Chr.", *ZPE*, 56, 55-57.
- Ruscu, L. et al., éd. (2004) : *Orbis antiquus. Studia in honorem Ioannis Pisonis*, Cluj-Napoca.
- Rusjaeva, A. S. (2006) : "Svjatilshche Akhilla na Tendre v kontekste istorii i religii Ol'vii Pontijskoj", *VDI*, 4, 98-123. [Le sanctuaire d'Achille à Tendra dans le contexte historique et religieux d'Olbia pontique].
- Rusjaeva, A. S., S. D. Kryzhic'kij et S. N. Mazarati, éd. (1986) : *Ol'vija i ee okrug. Sbornik nauchnykh trudov*, Kiev. [*Olbia et son environnement. Recueil de travaux scientifiques*].

- Sabatini, B., éd. (2000) : *La céramique attique du IV<sup>e</sup> siècle en Méditerranée occidentale. Actes du colloque international d'Arles (déc. 1995)*, Naples.
- Sallares, R. (1991) : *The Ecology of the Ancient Greek World*, Londres.
- Salviat, Fr. (1986) : "Le vin de Thasos : amphores, vin et sources écrites", in : Empereur & Garlan 1986, 145-196.
- (1990) : "Vignes et vins anciens de Maronée à Mendé", in : Petridis 1990, 457-476.
- (1999) : "Le roi Kersobleptès, Maronée, Apollonia, Thasos, Pistiros et l'histoire d'Hérodote", *BCH*, 123, 259-273.
- Salviat, Fr. et Cl. Vatin (1974) : "Le cadastre de Larissa", *BCH*, 98, 248-262.
- (1983) : "Le cadastre de Larissa de Thessalie : état des questions", in : Clavel-Lévêque 1983, 309-311.
- Saprykin, S. Ju. (1986) : *Gerakleja Pontijskaja i Khersones Tavricheskij*, Moscou. [*Héraclée pontique et Chersonèse taurique*].
- (1991a) : " 'Eupatorov zakon o nasledovanii' i ego znachenie v istorii pontijskogo carsva", *VDI*, 2, 181-197. [La "loi d'Eupator sur l'héritage" et sa signification dans l'histoire du royaume pontique].
- (1991b) : "Héraclée du Pont et Chersonèse Taurique, institutions publiques et rapports fonciers", *DHA*, 17, 103-117.
- (1994a) : "O vnutrennej kolonizacii Khersonesa tavriceskogo", *VDI*, 3, 126-143. [Sur la colonisation interne de Chersonèse taurique].
- (1994b) : *Ancient Farms and Land-Plots on the Khora of Khersonesos Taurike*, Amsterdam.
- (1995) : "Megarice-Heracleia-Chersonesus : Three Names of a Greek City-State in South-Western Taurica", *Orbis Terrarum*, 1, 25-38.
- (1996) : "Emporion Taurikon and Scythian Harbour of Kalos Limen on Ceramic Stamps of Tauric Chersonesus", *REA*, 98, 357-370.
- (1997) : *Heracleia Pontica and Tauric Chersonesus before Roman Domination (VI-I centuries B.C.)*, Amsterdam. [Trad. angl. de Saprykin 1986].
- (1998) : "The Foundation of Tauric Chersonesus", in : Tssetskhladze 1998a, 227-248.
- (1999) : "Proxenic Decrees of Tauric Chersonesus and the Sea-Routes in Pontus Euxeinus", *Orbis terrarum*, 5, 31-41.
- (2000) : "Eumeles' Boon to Callatians", *TS*, 3, 37-38.
- (2000-2001) : "Bosporus on the Verge of the Christian Era (Outlines of Economic Development)", in : Tssetskhladze & De Boer 2000-2001, 91-101.
- (2001) : "Polis *chôra* in the Kingdom of Bosporus", in : Stazio & Ceccoli 2001, 635-665.
- (2003a) : "Bosporskoe carstvo : ot tiranii k éllinisticheskoj monarkhii", *VDI*, 1, 11-35. [Le royaume du Bosphore : de la tyrannie à la monarchie hellénistique].
- (2003b) : "The Chersonesean Farmhouse on Land-Plot no. 49 on the LightHouse Point", in : Bilde *et al.* 2003, 145-163.
- (2006a) : "Novaja mitridatovskaja katokijka na Bospore", *VDI*, 2, 79-96. [Une nouvelle *katoikia* de Mithridate dans le Bosphore].
- (2006b) : "The *Chora* in the Bosporan Kingdom", in : Bilde & Stolba 2006, 274-288.
- (2007) : "The Unification of Pontus : the Bronze Coins of Mithridates Eupator as Evidence for Commerce in the Euxine", in : Gabrielsen & Lund 2007, 195-208.
- Saprykin, S. Ju. et A. A. Maslennikov (1995) : "Bosporan Chora in the Reign of Mithridates VI Eupator and his immediate Successors (Part I)", *AncCiv*, 2, 261-282.
- (1996) : "Bosporan Chora in the Reign of Mithridates VI Eupator and his Immediate Successors. Part II : Polis-Chora System in the State of Bosporus on the Threshold of the Christian Era", *AncCiv*, 3, 1-14.
- Savvonidi, N. (1993) : "Wine-making on the Northern Coast of the Black Sea in Antiquity", in : Amouretti & Brun 1993a, 227-235.
- Scheidel, W. *et al.*, éd. (2007) : *The Cambridge Economic History of the Greco-Roman World*, Cambridge.
- Schiltz, V. (1991) : *Histoires de kourganes. La redécouverte de l'or des Scythes*, Paris.
- Schmitt, H. H. (1969) : *Die Staatsverträge des Altertums, III. Die Verträge der griechisch-römischen Welt von 338 bis 200 v. Chr.*, München.
- Schmitt-Pantel, P. (1997) : *La cité au banquet. Histoire des repas publics dans les cités grecques*, Rome-Paris.
- Scholl, T. et V. Zin'ko (1999) : *Archaeological Map of Nymphaion (Crimea)*, Varsovie.
- Schönert-Geiss, Ed. (1971) : "Die Wirtschafts- und Handelsbeziehungen zwischen Griechenland und der nördlichen Schwarzmeerküste im Spiegel der Münzfunde", *Klio*, 53, 105-117. [Trad de *VDI* 1971/2].
- (1987) : *Griechisches Münzwerk. Die Münzprägung von Maroneia*, Berlin.
- Schuller, W., W. Hoepfner et E.-L. Schwandner, éd. (1989) : *Demokratie und Architektur. Symposium Konstanz 1987*, Constance.
- Schultz, P. et R. von den Hoff, éd. (2007) : *Early Hellenistic Portraiture. Image, Style, Context*, Cambridge.
- Shafanskaja, N. V. (1956) : "O mikselinakh", *VDI*, 3, 37-48. [Sur les Mixhellènes].
- Shangin, M. A. (1938) : "Nekotorye nadpisi Khersonesskogo muzeja", *VDI*, 3, 72-87. [Quelques inscriptions du musée de Chersonèse].
- Shcheglov, A. N. (1978) : *Severo-zapadnyj Krym v antichnuju épokhu*, Léningrad. [*La Crimée du nord-ouest à l'époque antique*].
- (1980) : "Utilisation de la photographie aérienne dans l'étude du cadastre de Chersonèsos Taurique (IV<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. av. n. è.)", *DHA*, 6, 59-72.
- (1981) : "Tavry i grecheskie kolonii v Tavrike", in : Lordkipanize 1981, 204-218. [Les Taures et les colonies grecques en Tauride].
- (1985) : "O greko-varvarkikh vzaimodejstvijakh na periferii éllinisticheskogo mira", in : Lordkipanidze 1985, 185-198. [Sur les interactions entre Grecs et barbares à la périphérie du monde hellénistique].
- (1987) : "Un établissement rural en Crimée : Panskoje I (Fouilles de 1969-1985)", *DHA*, 13, 239-273.
- (1990) : "Le commerce du blé dans le Pont septentrional (seconde moitié du VII<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle)", in : Lévêque & Lordkipanidze 1990, 141-159.
- (1992) : *Polis et chôra. Cité et territoire dans le Pont Euxin*, Besançon.
- (1994) : " 'Staryj' Khersones Strabona. Ukreplenie na pereshejke Majachnogo Poluoostrova", in : Mogarichev 1994, 8-42. [La "Vieille" Chersonèse de Strabon. Une forteresse sur l'isthme de la presqu'île de Majak].

- (1997) : “ ‘Staryj’ Khersonese Strabona. Ukrepljenje na pereshejke Majachnogo poluostrva. III : Sledy arkaicheskogo poselenija v vershine Kazach'ej bukhty”, *Bakhchisarajskij istoriko-arkheologicheskij sbornik*, 1, Simferopol'. [La “Vieille” Chersonèse de Strabon. Une forteresse sur l'isthme de la presqu'île de Majak. III : traces d'un site archaïque au sommet de la baie Kazach'ja].
- Shcheglov, A. N., L. Hannestad et S. V. Kashaev (1995) : “Rossijsko-datskie raskopki na poselenii i nekropole Panskoje I, Severo-Zapadnyj Krym”, *AV*, 4, 288-290. [Fouilles russo-danoises sur le site et la nécropole de Panskoje I, Crimée du nord-ouest].
- Shelov, D. B. (1949) : “Kizikskie statery na Bospore”, *VDI*, 2, 93-98. [Statères de Cyzique dans le Bosphore].
- (1953) : “Raskopki zapadno-cukurskogo poselenija na Tamani”, *KSIIMK* 51, 159-165. [Fouilles du site Zapadno-Cukurskij à Taman].
- (1955) : “Raskopki zapadno-cukurskogo poselenija v 1952 g.”, *KSIIMK* 58, 96-99. [Fouilles du site Zapadno-Cukurskij à Taman en 1952].
- (1967) : “Bospor i Tanais v III-I vv. do n.é.”, *VDI*, 4, 36-46. [Le Bosphore et Tanais aux III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. n. é.].
- (1970) : *Tanais i Nizhnij Don v III-I vv. do n.é.*, Moscou. [*Tanais et le Don inférieur aux III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. n. é.*].
- (1978a) : *Coinage of the Bosphorus VI-II Centuries B.C.*, BAR Int. Ser. 46, Oxford. [Trad. augmentée de *Monetnoe delo Bospora v VI-II vv. do n.é.*, Moscou, 1956].
- (1978b) : “Makhar, pravitel' Bospora”, *VDI*, 1, 55-72. [Macharès, gouverneur du Bosphore].
- (1982) : “Le royaume pontique de Mithridate Eupator”, *JS*, 243-266.
- (1989) : “Tanais—éllinisticheskij gorod”, *VDI*, 3, 47-54. [Tanais, ville hellénistique].
- Shelov-Kovedjaev, F. V. (1984 [1985]) : “Istorija Bospora v VI-IV vv. do n.é.”, in : *Drevnejshie gosudarstva na territorii SSSR*, Moscou, 5-187. [Histoire du Bosphore aux VI<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. av. n. é., in : *Les plus anciens États du territoire de l'URSS*].
- (1985) : “Novye bosporskie dekrety”, *VDI*, 1, 57-69. [Nouveaux décrets bosporans].
- (1986) : “Histoire et état actuel de l'épigraphie céramique grecque (amphores et tuiles) en Union soviétique”, in : Empereur & Garlan 1986, 9-29.
- (1987) : “Les décrets bosporans et l'histoire du Bosphore cimmérien au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.”, *Actes du VIII<sup>e</sup> congrès international d'épigraphie grecque et latine*, t. 2, Athènes, 327-328.
- (1988) : “Dekret iz razkopok 1985 g v Pantikapee”, *VDI*, 4, 81-83. [Décret trouvé dans les fouilles de Panticaépée en 1985].
- Shilik, K. K. (1997) : “Oscillations of the Black Sea and Ancient Landscapes”, in : Chapman & Dolukhanov 1997, 115-129.
- Shishkin, K. V. (1982) : “Aérometod kak istochnik dlja istoricheskoi topografii Olv'ii i ee okrestnostej”, *SovArkh*, 3, 235-242. [La méthode aérienne comme source pour la topographie historique d'Olbia et ses environs].
- Shonov, I. V. (2002) : “O monetnoj chekanke Feodosii poslednej chetverti v-nachala IV v. do R. Kh.”, *DB*, 2, 327-332. [La frappe monétaire de Théodosia dans le dernier quart du V<sup>e</sup> et au début du IV<sup>e</sup> s. a.C.].
- Shurgaja, I. G. (1965) : Import Aleksandrii v Severnom Prichernomor'e”, *VDI*, 4, 126-140. [Les importations d'Alexandrie dans la mer Noire du nord].
- Skrzhinskaja, M. V. (2002) : “Ol'viopolity i Bosporjane v Afinakh”, *VDI*, 2, 133-143. [Olbiopolites et Bosporans à Athènes].
- (2003) : “Nagrady grazhdan antichnykh gorodov severnogo Prichernomor'ja”, *VDI*, 4, 89-101. [Honneurs reçus par les citoyens des villes antiques du Pont Nord].
- Slapšak, B. et B. Kirigin (2001) : “Pharos and its *chora*”, in : Stazio & Ceccoli 2001, 567-591.
- Smekalov, S. L. (2007) : “Poselenija Vostochnogo Kryma i sistemy zemel'nogo mezhevanija. Popytka prostranstvennogo analiza”, *DB*, 11, 287-301. [Les sites de Crimée orientale et les systèmes de répartition de la terre. Tentative d'analyse spatiale].
- Smekalova, T. N. (2001) : *Problemy evoljucii sostava splavov monet antichnykh centrov Severnogo Prichernomor'ja v VI v. do n.é.-IV v. n.é.*, SPB. Thèse de doctorat. [*Problèmes de l'évolution de la composition des alliages monétaires des centres antiques de la mer Noire septentrionale du VI<sup>e</sup> s. av. n. é. au IV<sup>e</sup> s. ap. n. é.*].
- (2006) : “Sravnenie ortogonal'nykh sistem razmezhevanija zemel' na Evropejskom Bospore i v Khersonese (Tarkhankuskij poluostrv)”, *DB*, 10, 389-415. [Comparaison des systèmes orthogonaux de parcellaires fonciers dans le Bosphore européen et à Chersonèse (presqu'île de Tarkhankut)].
- (2007) : “Sistema antichnogo zemleustrojstva v rajone Kerchenskogo Priazov'ja”, *DB*, 11, 302-329. [Système de répartition antique de la terre sur les bords de l'Azov dans la presqu'île de Kerch].
- (2008a) : “Kurgany v landshafte Severnogo Prichernomor'ja. Postanovka zadachi”, *DB*, 12, 449-482. [Les kourganes dans le paysage de la mer Noire septentrionale. Position du problème].
- (2008b) : “Archaeological Sites of the Southwestern Part of the Bosphoros and their Connection to the Landscape”, in : Bilde & Petersen 2008, 207-213.
- (2008c) : “The Earliest Application of Brass and “Pure” Copper in the Hellenistic Coinages of Asia Minor and the Northern Black Sea Coast”, in : Højte 2009a, 233-248.
- Smekalova, T. N. et S. L. Smekalov (2006) : “Ancient Roads and Land Division in the *Chorai* of the European Bosphoros and Chersonesos on the Evidence of Air Photographs, Mapping and Surface Surveys”, in : Bilde & Stolba 2006, 207-248.
- Smekalova, T. N. et V. F. Stolba (2009) : *Pamjatniki épokhi bronzy i rannego zbeleznnogo veka na poluostrve Tarkhankut : predvaritel'noe soobshchenie*, Simferopol'. [*Monuments de l'époque du Bronze et du Fer ancien sur la presqu'île de Tarkhankut : rapport préliminaire*].
- Smirnov, K. F. (1981) : “Ol'vijskij dekret v chest' Protogena i Sarmaty”, in : Magometov 1981, 3-26. [Le décret d'Olbia en l'honneur de Protogènes et les Sarmates].
- Sokol'skij, N. I. (1959) : “Raskopki antichnogo poselenija okolo stanicy tamanskoj”, *KSIIMK*, 74, 49-57. [Fouilles d'un site antique près de la *stanica* de Taman].

- (1970) : “Vinodelie v aziatskoj chasti Bospora”, *SovArkh*, 2, 75-92. [L'industrie vinicole dans la partie asiatique du Bosphore].
- (1976) : *Tamanskiy tolos i rezidencija Khrysaliska*, Moscou. [*La tholos de Taman' et la résidence de Khrysaliskos*].
- Sokolova, O. Ju. (2001) : “Novaja nadpis' iz Nimfeja”, *DB*, 4, 368-376. [Nouvelle inscription de Nymphaion].
- (2003) : “Nymphaeum”, in : Grammenos & Petropoulos 2003, 759-802.
- Sokolova, O. Ju. et N. A. Pavlichenko (2002) : “Novaja posvjatitel'naja nadpis' iz Nimfeja”, *Hyperboreus*, 8/1, 99-121. [Nouvelle consécration de Nymphaion].
- Solomonik, É. I. (1958) : “Chetyre nadpisi iz Neapolja i Khersonesa”, *SovArkh*, 28, 308-313. [Quatre inscriptions de Néapolis et de Chersonèse].
- (1962) : “Épigraphicheskie pamjatniki Neapolja Skifskogo”, *NÉ*, 3, 32-44. [Monuments épigraphiques de Néapolis de Scythie].
- (1964) : *Novye épigraphicheskie pamjatniki Khersonesa*, Kiev. [*Nouveaux monuments épigraphiques de Chersonèse*]. N° 1-108.
- (1973) : *Novye épigraphicheskie pamjatniki Khersonesa*, Kiev. [*Nouveaux monuments épigraphiques de Chersonèse*]. N° 109-198.
- (1977) : “Sravnitel'nyj analiz svidetel'stva Strabona i dekreta v chest' Diofanta o skifskikh carjakh”, *VDI*, 3, 53-63. [Analyse comparative du témoignage de Strabon et du décret en l'honneur de Diophantos à propos des rois scythes].
- (1984) : “Fragment nadpisi iz Khersonesa o politicheskikh izgnannikakh”, *VDI*, 3, 72-80. [Fragment d'une inscription de Chersonèse sur des exilés politiques].
- (1987) : “Dva antichnykh pis'ma iz Kryma”, *VDI*, 3, 114-131. [Deux lettres antiques de Crimée].
- Solomonik, É. I. et G. M. Nikolaenko (1990) : “O zemel'nykh uchastkakh Khersonesa v nachale III v. do n.è. (k IOSPE I<sup>2</sup>, 403)”, *VDI*, 2, 79-99. [Sur les parcelles de terre de Chersonèse au début du III<sup>e</sup> s. av. n.è. (à propos de IOSPE I<sup>2</sup>, 403)].
- (1995) : “Parcelles de terre chersonésiennes au début du III<sup>e</sup> s. av. n.è. (IOSPE I<sup>2</sup>, 403)”, in : Mactoux & Geny 1995, 185-210 (trad. de l'article précédent).
- Solov'ev, S. L. (1999) : *Ancient Berezan. The Architecture, History and Culture of the First Greek Colony in the Northern Black Sea*, Colloquia Pontica 4, Leyde.
- (2001) : “On the History of the City-States in the Lower Bug Area : Borysthenes and Olbia”, in : Boardman *et al.* 2001, 113-125.
- (2003) : *Arkheologicheskie pamjatniki sel'skoj okrug i nekropolja Nimfeja*, SPB. [*Monuments archéologiques du territoire rural et de la nécropole de Nymphaion*].
- (2006) : “The Chora of Hermonassa”, *Ancient West and East*, 5, 121-142.
- Solov'ev, S. L. et L. G. Shchenko (2004) : *Arkheologicheskie pamjatniki sel'skoj okrug Akry*, SPB. [*Monuments archéologiques du territoire d'Akra*].
- Solov'ev, S. L. et V. N. Zin'ko (1994) : “Research on the chora of Nymphaion, Study Problems”, *Archeologia* (Warszawa), 45, 73-78.
- Stazio, A. et S. Ceccoli, éd. (1999) : *Confini e frontiera nella grecità d'Occidente. Atti del trentasettesimo Convegno di studi sulla Magna Grecia, Taranto, 1997*, Tarente.
- (2001) : *Problemi della chora coloniale dall'occidente al mar nero, Atti del quarantesimo convegno di studi sulla magna Grecia, Taranto 2000*, Tarente.
- Stojanov, R. V. (2007) : “Neskol'ko zamechanij o vremeni i prichinakh osnovanija Khersonesa tavricheskogo”, *VDI*, 2, 125-144. [Quelques remarques sur la période et les raisons de la fondation de Chersonèse taurique].
- Stolba, V. F. (1989a) : “O bosporskich monetakh s nadpis'ju **QEODEO-QEODEW**”, in : *Problemy skifsko-sarmatskoj arkeologii Severnogo Prichernomor'ja*, Zaporozhe. [Les monnaies bosporanes à la légende **QEODEO-QEODEW**, in : *Problèmes d'archéologie scytho-sarmate dans le nord de la mer Noire*].
- (1989b) : “Novoe posvjashchenie iz severo-zapadnogo Kryma i aspekty kul'ta Gerakla v khersonesskom gosudarstve”, *VDI*, 4, 55-70. [Une nouvelle dédicace du nord-ouest de la Crimée et certains aspects du culte d'Héraklès dans l'État de Chersonèse].
- (1990a) : *Khersones i Skify v v-II vv. do n.è. (problemy vzaimootnoshenij). Avtoreferat k.i.n.*, Léningrad. [*Chersonèse et les Scythes aux V-II<sup>e</sup> s. av. n.è. (problèmes d'interactions). Résumé de la thèse de docteur en histoire*].
- (1990b) : “K voprosu o krizise denezhnogo obrashchenija v Khersonese tavricheskome v III v. do n.è.”, in : Bylkova 1990, 40-41. [Sur la question de la crise de la circulation monétaire à Chersonèse taurique au III<sup>e</sup> s. av. n.è.].
- (2002) : “Problemy numizmatiki Nymfeja : neskol'ko zamechanij”, *Hyperboreus*, 8, 13-42. [Problèmes du monnayage de Nymphaion : quelques remarques].
- (2004) : “Karkinitis and the Bay of Karkinitis : towards an Evaluation of the Classical Literary Tradition”, *AncCiv*, 10, 47-66.
- (2005a) : “Hellenistic Chersonesos : towards establishing a Local Chronology”, in : Stolba & Hannestad 2005, 153-177.
- (2005b) : “Fish and Money : Numismatic Evidence for Black Sea Fishing”, in : Bekker-Nielsen 2005a, 115-132.
- (2005c) : “The Oath of Chersonesos (IosPe I<sup>2</sup> 401) and the Chersonesean Economy in the Early Hellenistic Period”, in : Archibald *et al.* 2005, 298-321.
- (2005d) : “Monetary Crises in the Early Hellenistic Poleis of Olbia, Chersonesos and Pantikapaion. A Re-assessment”, in : Alfaro *et al.* 2005, 395-403.
- (2007a) : “The Numismatics of Chersonesos and Kerkinitis as Evidence of Greek and Barbarian Interrelations in Western Tauris”, in : Bresson *et al.* 2007, 85-97.
- (2007b) : “Local Patterns of Trade in Wine and the Chronological Implications of the Amphora Stamps”, in : Gabrielsen & Lund 2007, 149-159.
- Stolba, V. F. et L. Hannestad, éd. (2005) : *Chronologies of the Black Sea Area in the Period c. 400-100 BC*, Aarhus.

- Strokin, V. L. (2007) : “**APOL**[lonija Bosporskaja] ili [khram] **APOL**[lona] ?”, *DB*, 11, 330-379. [**APOL**(lonia du Bosphore) ou (le sanctuaire d’) **APOL**(lon) ?].
- Stroud, R. S. (1998) : *The Athenian Grain-Tax Law of 374/3 B.C.*, Athènes-Princeton.
- Strzheleckij, S. F. (1961) : *Klery Khersonesa Tavricheskogo. K istorii drevnego zemledelija*, Simferopol. [*Les kléroï de Chersonèse taurique. Sur l’histoire de l’agriculture antique*].
- Sulimirski, T. (1970) : *The Sarmatians*, Londres.
- Surikov, I. E. (2000) : “Po povodu drevnegrecheskikh monet s legendoj **SAMMA**”, in : Beljakov 2000, 6-7, Moscou. [Sur les monnaies grecques antiques à la légende **SAMMA**].
- (2001) : “Numzmaticheskoe svidetel’stvo o samoskoj kolonizacii Prichernomor’ja ?”, *PIFK*, 10, 90-97. [Un témoignage numismatique de la colonisation samienne de la mer Noire ?].
- Taylor, T. (2001) : “Believing the Ancients : Quantitative and Qualitative Dimensions of Slavery and the Slave Trade in Later Prehistoric Eurasia”, *World Archaeology*, 33, 27-43.
- Tchernia, A. (1986) : *Le vin de l’Italie romaine. Essai d’histoire économique d’après les amphores*, Paris-Rome.
- Théret, Br., dir. (2007a) : *La monnaie dévoilée par ses crises. I. Crises monétaires d’hier et d’aujourd’hui*, Paris.
- (2007b) : *La monnaie dévoilée par ses crises. II. Crises monétaires en Russie et en Allemagne*, Paris.
- Tjumenev, A. I. (1950) : “Khersonesskie étjudy. V. Khersonesskie proksenii”, *VDI*, 4, 11-25. [Études chersonésiennes. V. Les proxénies de Chersonèse].
- (1955) : “Khersonesskie étjudy. VI. Khersones i Kerkinitida”, *VDI*, 3, 37-47. [Études chersonésiennes. VI. Chersonèse et Kerkinitis].
- Tod, M. N. (1948) : *A Selection of Greek Historical Inscriptions, vol. II, from 403 to 323 BC*, Oxford.
- Tokhtas’ev, S. R. (1998) : “K chteniju i interpretacii posvjatitel’noj nadpisi Levkona I s Semibratnego gorodishcha”, *Hyperboreus*, 4, 286-301. [Lecture et interprétation de l’inscription votive de Leukôn I trouvée à Semibratnee].
- (2001) : “Eshche raz o sindskikh monetakh i sindskom carstve”, in : Vakhtina *et al.* 2001, 63-79. [Retour sur les monnaies et le royaume sines].
- (2004) : “Bospor i Sindika v épokhu Levkona I (obzor novykh épigraficheskikh publikacij)”, *VDI*, 3, 144-180. [Le Bosphore et la Sindikè à l’époque de Leukôn I (aperçu des nouvelles publications épigraphiques)].
- (2006) : “The Bosporus and Sindike in the Era of Leukon I. New Epigraphic Publications”, *AncCiv*, 12, 1-62, (trad. de Tokhtas’ev 2004).
- Tolochko, P. P., éd. (2002) : *Severnoe Prichernomor’e v antichnoe vremja. Sbornik nauchnykh trudov. K 70-letiju S. D. Kryzhic’kij*. [*Pont nord à l’époque antique. Recueil de travaux scientifiques en l’honneur du 70<sup>e</sup> anniversaire de S. D. Kryzhic’kij*].
- Tolstikov, V. P. (1985) : “Éllinisticheskie élementy v fortifikacionnykh sistemakh Bospora”, in : Lordkipanidze 1985, 352-365. [Éléments hellénistiques dans les systèmes de fortifications du Bosphore].
- (1987) : “Svjatilishche na akropole Pantikapeja”, *VDI*, 1, 88-114. [Un sanctuaire sur l’acropole de Panticapeé].
- (1997) : “Description of Fortifications of the Classical Cities in the Region to the North of the Black Sea Shore”, *AncCiv*, 4, 187-231.
- (2003) : “Panticapeum”, in : Grammenos & Petropoulos 2003, 707-758.
- Touratsoglou, I. (1999) : “Statères d’Alexandre et statères de Cyzique. Le trésor du Pirée, 1882 (*IGCH* 47)”, in : Amandry & Hurter 1999, 351-357.
- Tracy, St. (1990) : “The Date of the Grain Decree from Samos : the Prosopographical Indicators”, *Chiron*, 20, 97-100.
- Trejster, M. Ju. (1985) : “Bospor i Egipet v III v. do n.é.”, *VDI*, 1, 126-139. [Le Bosphore et l’Égypte au III<sup>e</sup> s. av. n.é.].
- Trivellato, Fr. (2003) : “Juifs de Livourne, Italiens de Lisbonne, Hindous de Goa. Réseaux marchands et échanges interculturels à l’époque moderne”, *Annales HSS*, 581-603.
- Tsetsckhladze, G. R., A. J. N. W. Prag et A. M. Snodgrass, éd. (2000) : *Periplous. Papers on Classical Art and Archaeology presented to Sir John Boardman*, Londres.
- , éd. (1998a) : *The Greek Colonisation of the Black Sea Area*, Stuttgart.
- , éd. (1999) : *Ancient Greeks West and East*, Mnemosyne Suppl. 196, Leyde.
- , éd. (2001) : *North Pontic Archaeology*, Colloquia Pontica 6, Leyde.
- Tsetsckhladze, G. R. (1990) : “Zu den kolchischen Sklaven in der griechischen Welt”, *Klio*, 72, 151-159.
- (1998b) : “Greek Colonisation of the Black Sea Area : Stages, Models and Native Population”, in : Tsetsckhladze 1998a, 9-68.
- (1998c) : “Trade on the Black Sea in the Archaic and Classical Periods”, in : Parkins & Smith 1998, 52-74.
- (2000) : “Pistiros in the System of Pontic *Emporia* (Greek Trading and Craft Settlements in the Hinterland of the Northern and Eastern Black Sea and Elsewhere)”, in : Domaradzki 2000, 233-246.
- (2000-2001) : “Black Sea Piracy”, in : Tsetsckhladze & De Boer 2000-2001, 11-15.
- (2004) : “On the Earliest Greek Colonial Architecture in the Pontus”, in : Tuplin 2004, 225-278.
- Tsetsckhladze, G. R. et A. M. Snodgrass, éd. (2002) : *Greek Settlements in the Eastern Mediterranean and the Black Sea*, BAR Int. Ser. 1062, Oxford.
- Tsetsckhladze, G. R. et Fr. De Angelis, éd. (1994) : *The Archaeology of Greek Colonisation. Essays dedicated to Sir J. Boardman*, Oxford.
- Tsetsckhladze, G. R. et J. G. De Boer, éd. (2000-2001) : *The Black Sea Region in the Greek, Roman and Byzantine Periods*, Talanta 32-33, Amsterdam.
- Tunkina, I. V. (2002) : *Russkaja nauka o klassicheskikh drevnostjakh Juga Rossii (XVIII-seredina XIX v.)*, SPB. [*La science russe des antiquités classiques de la Russie méridionale (XVIII-milieu du XIX s.)*].

- (2003) : “The Formation of a Russian Science of Classical Antiquities of Southern Russia in the 18th and early 19th century”, in : Bilde *et al.* 2003, 303-364.
- (2007) : “New Data on the Panhellenic Achilles’ Sanctuary on the Tendra Spit (Excavation of 1824)”, in : Bresson *et al.* 2007, 225-240.
- Tuplin, C. J. (1982) : “Satyros and Athens : *IG II<sup>2</sup>* 212 and Isokrates 17.57”, *ZPE*, 49, 121-128.
- , éd. (2004) : *Pontus and the outside World. Studies in Black Sea History, Historiography and Archaeology*, Colloquia Pontica 9, Leyde-Boston.
- Turovskij, E. Ja. (1997) : *Monety nezavisimogo Khersonesa 4-2 vv. do. n.é., Sevastopol’*. [Les monnaies de Chersonèse à l’époque de l’indépendance, IV<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. av. n. é.].
- Ucko, P. J., éd. (1995) : *Theory in Archaeology : a World Perspective*, Londres.
- Uguzzoni, A. et F. Ghinatti (1968) : *Le tavole greche di Eraclea*, Rome.
- Uzhencev, V. B. (2004) : “Rannij Kalos Limen (pervaja polovina – tret’ja četvert’ IV v. do. n.é.)”, in : Koltukhov *et al.* 2004, 174-182. [Les débuts de Kalos Limèn (première moitié – troisième quart du IV<sup>e</sup> s. av. n. é.)].
- Vakhtina M. Ju. (2007) : “Greek Archaic Orientalising Pottery from the Barbarian Sites of the Forest-Steppe Zone of the Northern Black Sea Coastal Region”, in : Gabrielsen & Lund 2007, 23-37.
- Vakhtina M. Ju. *et al.* (2001) : *Bosporskij fenomen : kolonizacija regiona, formirovanie polisov, obrazovanie gosudarstva. Materialy mezhdunarodnoj nauchnoj konferencii*, SPB. [Le phénomène bosporan : colonisation de la région, formation des cités, organisation de l’État. Travaux du colloque scientifique international].
- Van Effenterre, H. et Fr. Ruzé (1995) : *Nomima II*, Rome.
- Vasil’ev, A. N. (1992) : “Obrazovanie Bosporskogo gosudarstva”, in : *Étudy po antichnoj kul’ture Severnogo Prichernomor’ja*, SPB, 101-128. [La formation de l’État du Bosphore, in : *Études sur la culture antique de la mer Noire septentrionale*].
- Vélissaropoulos, J. (1980) : *Les nauclères grecs. Recherches sur les institutions maritimes en Grèce et dans l’Orient hellénisé*, Genève-Paris.
- Velkov V. et L. Domaradzka (1994) : “Kotys I [383/2-359] et l’emporion de Pistiros en Thrace”, *BCH*, 118, 1-15.
- Veselov, V. V. (2005) : *Svodnaja vedomost’ rezul’tatov arkeologičeskikh razvedok na Kerčenskom i Tamanskom poluostrovakh v 1949-1964 gg.*, Moscou. [Liste générale des résultats des prospections archéologiques sur les presqu’îles de Kerch et de Taman’ durant les années 1949-1964].
- Veyne, P. (1976) : *Le pain et le cirque. Sociologie historique d’un pluralisme politique*, Paris.
- Vinogradov, Ju. A. (1995) : “Nekotorye diskussionnye problemy grecheskoj kolonizacii Bospora kimmerijskogo”, *VDI*, 3, 152-160. [Quelques problèmes en discussion à propos de la colonisation grecque du Bosphore cimmérien].
- (1996) : “Prirodnyj faktor v razvitii Bospora v skifskuju épokhu (VI<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> vv. do. n.é.)”, *VDI*, 3, 77-88. [Le facteur naturel dans le développement du Bosphore à l’époque scythe (VI<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. av. n. é.)].
- (1999) : “Severnoe Prichernomor’e posle padenija velikoj Skifii”, *Hyperboreus*, 5, 56-82. [La mer Noire du nord après la chute de la grande Scythie].
- (2003) : “Two Waves of Sarmatian Migrations in the Black Sea Steppes during the Pre-Roman Period”, in : Bilde *et al.* 2003, 217-226.
- Vinogradov, Ju. A. et K. K. Marchenko (1991) : “Severnoe Prichernomor’e v skifskuju épokhu : opyt periodizacii istorii”, *RossArkh*, 1, 145-155. [Le Pont Nord à l’époque scythe : tentative de périodisation historique].
- (1995) : “Grekii i Skify v severo-zapadnom Prichernomor’e v v. do. n.é.”, *VDI*, 1, 80-84. [Grecs et Scythes dans le nord-ouest de la mer Noire au V<sup>e</sup> s. av. n. é.].
- Vinogradov, Ju. A. et S. R. Tokhta’s’ev (1994) : “Rannaja oboronitel’naja stena Mirmekija”, *VDI*, 1, 54-63. [Mur de défense ancien de Myrmékion].
- Vinogradov, Ju. A., A. M. Butjagin et M. Ju. Vakhtina (2003) : “Myrmekion-Porthmeus”, in : Grammenos & Petropoulos 2003, 803-840.
- Vinogradov, Ju. G. (1971) : “Novye materialy po rannegrecheskoj ékonomike”, *VDI*, 1, 64-76. [Nouvelles données sur l’économie de la Grèce archaïque].
- (1979) : “Griechische Epigraphik und Geschichte des nördlichen Pontosgebietes”, in : Pippidi 1979, 293-316 (= Vinogradov 1997c, 74-99).
- (1980a) : “Epigraphik in der UdSSR”, *Arheološki vestnik*, 31, 301-316.
- (1980b) : “Die historische Entwicklung der Poleis des nördlichen Schwarzmeergebietes im 5. Jahrhundert v. Chr.”, *Chiron*, 10, 63-100 (= Vinogradov 1997c, 100-132).
- (1981a), “Sinopa i Ol’vija v v. do. n. é. Problema političeskogo ustrojstva (chast’ 1)”, *VDI*, 2, 65-90. [Sinope et Olbia au V<sup>e</sup> s. av. n. é. Le problème de la constitution politique (1<sup>ère</sup> partie)] (= Vinogradov 1997c, 165-229).
- (1981b) : *Olbia. Geschichte einer aligriechischen Stadt am Schwarzen Meer*, Constance.
- (1981c) : “Sinopa i Ol’vija v v. do. n. é. Problema političeskogo ustrojstva (chast’ 2)”, *VDI*, 3, 49-75. [Sinope et Olbia au V<sup>e</sup> s. av. n. é. Le problème de la constitution politique (2<sup>e</sup> partie)] (= Vinogradov 1997c, 165-229).].
- (1984) : “Dekret v chest’ Antesterija i krizis Ol’vijskogo polisa v épokhu éllinizma”, *VDI*, 1, 51-80. [Un décret en l’honneur d’Anthestérios et la crise de la polis d’Olbia à l’époque hellénistique].
- (1985) : “Intervention”, in : Lordkipanidze 1985, 643-647.
- (1987a) : “Der Pontos Euxeinus als politische, ökonomische und Kulturelle Einheit und die Epigraphik”, in : *Congrès international d’épigraphie grecque et latine*, 9, Sofia, 9-77 [= 1997c, 1-73].

- (1987b) : “Votivnaja nadpis’ docheri carja Skilura iz Pantikapeja i problemy istorii Skifii i Bospora vo II v. do n.é.”, *VDI*, 1, 55-87 (= Vinogradov 1997c, 526-562). [Consécration de la fille du roi Skilouros trouvée à Panticapée et problèmes de l’histoire de la Scythie et du Bosphore au II<sup>e</sup> s. av. n. è.].
- (1989) : *Politicheskaja istorija olivskogo polisa*, Moscou. [*Histoire politique de la cité d’Olbia*].
- (1990a) : “Côte septentrionale du Pont, Caucase, Asie Centrale”, *BullÉp, REG*, 103, 531-560.
- (1990b) : “Ol’viopolity v severo-zapadnoj Tavrike”, in : *Drevnee Prichernomor’e*, Odessa, 51-64. [Les Olbiopolites dans la Tauride du nord-ouest, in : *La mer Noire à l’époque antique* = Vinogradov 1997c, 484-492].
- (1993) : “Dorijskie fily v Khersonese tavrisheskom”, *VDI*, 4, 61-66. [Tribus doriennes à Chersonèse taurique].
- (1994) : “Greek Epigraphy of the North Black Sea Coast. The Caucasus and Central Asia (1985-1990)”, *AncCiv*, 1, 63-74.
- (1995) : “Ol’vija i Bospor v rannem IV v. do n.é.”, in : *Mezbpolisnye vzaimootnoshenija v Prichernomor’e v dorimskuju epokhu. Ékonomika, politika, kul’tura*, Sévastopol. [Olbia et le Bosphore au début du IV<sup>e</sup> s. a.C., in : *Interrelations entre cités dans la mer Noire à l’époque préromaine. Économie, politique, culture*] (= Vinogradov 1997c, 515-525).
- (1997a) : “A Letter from Gorgippean Rural Estates”, *AncCiv*, 4, 232-244.
- (1997b) : “Khersonesskij dekret o ‘nesenii Dionisa’ IOSPE I<sup>2</sup> 343 i vtorzhenie Sarmatov v Skifiju”, *VDI*, 3, 104-124. [Le décret de Chersonèse sur le ‘portage de Dionysos’ IOSPE I<sup>2</sup> 343 et l’invasion de la Scythie par les Sarmates].
- (1997c) : *Pontische Studien. Kleine Schriften zur Geschichte und Epigraphik des Schwarzmeerraumes*, Mainz.
- (1998a) : “Der Staatsbesuch der ‘Isis’ im Bosporos”, *AncCiv*, 5, 271-302.
- (1998b) : “The Greek Colonisation of the Black Sea Region in the Light of Private Lead Letters”, in : Tsetskhladze 1998a, 153-178.
- (1999) : “An Ostrakon from the Taganrog Settlement (Epigraphic Commentary)”, *AncCiv*, 6, 13-18.
- (2000) : “Khersones, Bospor i ikh varvarskoe okryzhenie v III v. do n.é.”, in : Zhigunin & Gabelko 2000, 269-277. [Chersonèse, le Bosphore et leur environnement barbare au III<sup>e</sup> s. av. n. è.].
- (2002) : “Levkon, Gekatej, Oktamasad i Gorgipp”, *VDI*, 3, 3-22. [Leukôn, Hécateé, Oktamasadès et Gorgippos].
- Vinogradov, Ju. G. et A. A. Molchanov (2001) : “Eshche raz o monetakh Nimfeja s legendoj **SAMMA**”, in : Ivochkina 2001, 17-18. [Retour sur les monnaies de Nymphaion portant la légende **SAMMA**].
- Vinogradov, Ju. G. et A. N. Shcheglov (1990) : “Obrazovanie territorial’nogo Khersonesskogo gosudarstva”, in : Golubcova 1990, 310-371. [La formation de l’État territorial de Chersonèse] (= Vinogradov 1997c, 420-483).
- Vinogradov, Ju. G. et G. V. Golovacheva (1990) : “Novyj istochnik o pokhode Zopiriona”, in : Janin 1990, 15-30. [Une nouvelle source sur la campagne de Zopyrion] (= Vinogradov 1997c, 323-335).
- Vinogradov, Ju. G. et Ju. P. Zajcev (2003) : “Novyj épigraficheskij pamjatnik iz Neapolja skifskogo”, *Arkheologija* (Kiev), 1, 44-53. [Un nouveau monument épigraphique trouvé à Néapolis de Scythie].
- Vinogradov, Ju. G. et M. I. Zolotarev (1990) : “La Chersonèse de la fin de l’archaïsme”, in : Lordkipanidze & Lévêque 1990, 85-119 (= Vinogradov 1997c, 397-419).
- (1999a) : “Khersones iznachal’nyj”, *Drevnejsbie gosudarstva vostochnoj Evropy 1996/7*, Moscou. [La Chersonèse des débuts].
- (1999b) : “Worship of the Sacred Egyptian Triad in Chersonesus (Crimea)”, *AncCiv*, 5, 357-381.
- Vinogradov, Ju. G. et M. Wörrle (1992) : “Die Söldner von Phanagoreia”, *Chiron*, 22, 159-170.
- Vinogradov, Ju. G. et P. O. Karyshkovskij (1976) : “Ol’vjskij dekret Kanoba o den’gakh i stoimost’ dragocennykh metallov na Ponte v IV v. do n.é.”, *VDI*, 4, 20-42. [Le décret olbien de Canobos sur la monnaie et la valeur des métaux précieux dans le Pont au IV<sup>e</sup> s. av. n. è.] (= Vinogradov 1997c, 250-275).
- Vinogradov, Ju. G. et P. O. Karyshkovskij (1982) : “Kallinik, syn Evksena. Problemy politicheskoi i social’no-ékonomicheskoi istorii Ol’vii vtoroj poloviny IV v. do n.é. I.”, *VDI*, 4, 26-46. [Kallinikos, fils d’Euxenos. Problèmes d’histoire politique et socio-économique à Olbia dans la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> s. av. n. è.] (= Vinogradov 1997c, 276-322).
- (1983) : “Kallinik, syn Evksena. Problemy politicheskoi i social’no-ékonomicheskoi istorii Ol’vii vtoroj poloviny IV v. do n.é. II.”, *VDI*, 1, 21-39. [*Id.*]
- Vinogradov, Ju. G. et S. D. Kryzhic’kij (1995) : *Olbia, eine altgriechische Stadt im nordwestlichen Schwarzmeerraum*, Leyde.
- Vinogradov, Ju. G. et S. Ju. Vnukov (1997) : “Eine bisher unbekannte Episode aus dem Krieg Mithradates’ VI. Eupators gegen die Krimskythen”, in : Vinogradov 1997c, 493-500.
- Vinogradov, Ju. G., E. A. Molev et V. P. Tolstikov (1985) : “Novye épigraficheskie istochniki po istorii mitridatovoj épokhi”, in : Lordkipanidze 1985, 589-600. [Nouvelles sources épigraphiques sur l’histoire de l’époque mithridatique].
- Vinogradov, Ju. G., V. P. Tolstikov et F. V. Shelov-Kovedjaev (2002) : “Novye dekrety Levkona I, Perisada i Évmela iz Pantikapeja”, *VDI*, 4, 58-75. [Nouveaux décrets de Leukôn I, Pairisadès et Eumélus trouvés à Panticapée].
- Vinokurov, N. I. (1998) : *Arkheologicheskie pamjatniki urochishcha Artezian v Krymskom Priazov’e*, Moscou. [*Monuments archéologiques dans la vallée d’Artezian sur les bords de l’Azov en Crimée*].
- (1999) : *Vinodelie antichnogo Bospora*, Moscou. [*L’industrie viticole dans le Bosphore antique*].
- (2004) : “Prirodnye uslovija razvitija vinogradarstva i vinodelija v severnom prichernomor’e”, *BI*, 5, 62-89. [Conditions naturelles du développement de la viticulture et de la fabrication du vin dans le Pont Nord].
- Vinokurov, N. I. et A. A. Maslennikov (2008) : “Novye vinodel’cheskie komplekсы na territorii «carskoj» khory Bospora : konstruktivno-tekhnologicheskie osobennosti i proizvoditel’nye vozmožnosti”, *DB*, 12, 69-113. [Nouveaux complexes de vinification sur le territoire de la *chôra* royale du Bosphore : particularités de construction et de technologie et capacités de production].
- Vnukov, S. Ju. (2001) : “The North-Western Crimea : an Historical-Archaeological Essay”, in : Tsetskhladze 2001, 148-175.

- Vnukov, S. Ju. *et al.* (2008) : “Arkheologo-paleogeograficheskie issledovanija Semibratnego gorodishcha. Zadachi i metody issledovanija”, *DB*, 12, 127-147. [Recherches archéologiques et paléogéographiques sur le site des Sept-Frères. Objectifs et méthodes de recherche].
- Von Reden, S. (2007) : “Classical Greece : Consumption”, in : Scheidel *et al.* 2007, 385-406.
- Vysotskaja, T. N. (1979) : *Neapol', stolica gosudarstva pozdnikh Skifov*, Kiev. [Néapolis, capitale de l'État des Scythes tardifs].
- Walbank, F. W. (1970) : *A Historical Commentary on Polybius, vol. I*, Oxford.
- Wąsowicz, A. (1972) : “Traces de lotissements anciens en Crimée”, *MEFRA*, 84, 199-229.
- (1975) : *Olbia pontique et son territoire*, Besançon.
- (1994a) : “Vin, salaison et guerre dans le Bosphore aux confins des ères”, in : Doukellis & Mendoni 1994, 227-235.
- (1994b) : “Nymphaion Project”, *Archeologia* (Warszawa), 45, 69-72.
- (1999a) : “Modèles d'aménagement des colonies grecques : ville et territoire”, in : Brunet 1999, 245-258.
- (1999b) : “Nymphaion—the History and Structure of a Greek Polis. Five Years of Polish-Russian-Ukrainian Research in Crimea (1993-1997)”, *Archeologia* (Warszawa), 50, 53-66.
- Watteaux, M. (2003) : “Le plan radio-quadrillé des terroirs non planifiés”, *Études rurales*, juillet-décembre, 187-214.
- Wells, B., éd. (1992) : *Agriculture in Ancient Greece. Proceedings of the Seventh International Symposium at the Swedish Institute at Athens, 16-17 May 1990*, Stockholm.
- Welskopf, E. Ch., éd. (1974) : *Hellenische Poleis. Krise-Wandlung-Wirkung II*, Berlin.
- Werner, R. (1955) : “Die Dynastie der Spartokiden”, *Historia*, 4, 412-444.
- Whitbread, I. K. (1995) : *Greek Transport Amphorae : a Petrological and Archaeological Study*, Athènes.
- Whitby, M. (1998) : “The Grain Trade of Athens in the fourth century BC”, in : Parkins & Smith 1998, 102-128.
- Wilhelm, A. (1936) : “König Mithridates Eupator und Olbia”, *Klio*, 29, 50-59.
- Will, Éd. (1979-1982) : *Histoire politique du monde hellénistique*, I et II, Nancy.
- Worthington, I. (1992) : *A Historical Commentary on Dinarchus*, Ann Arbor.
- Zajcev, Ju. P. (2001) : “Skilur and his Kingdom. New Discoveries and New Questions”, *AncCiv*, 7, 239-272.
- (2004) : *The Scythian Neapolis (2<sup>nd</sup> century BC to 3<sup>rd</sup> century AD)*, BAR Int. Ser. 1219, Oxford. [Trad. angl. de *Neapol' skifskij (II v. do n.é. III v. n.é.)*, Simferopol, 2003].
- (2005) : “Absolute and Relative Chronology of Scythian Neapolis in the 2<sup>nd</sup> century BC”, in : Stolba & Hannestad 2005, 259-273.
- Zavojkin, A. A. (1995) : “O vremeni avtonomnoj chekanki Fanagorii”, *BS*, 6, 89-94. [Sur l'époque du monnayage autonome de Phanagorie].
- (1998) : “Sinskaja gavan' (Sindik-Gorgippija)”, *VDI*, 3, 134-145. [Sindikos Limèn-Gorgippia].
- (2000a) : “Afiny-Bospor-Gerakleja Pontijskaja (ot Perikla do Klearkha)”, in : Zhigunin & Gabelko 2000, 249-268. [Athènes—Le Bosphore—Héraclée pontique (de Périclès à Cléarque)].
- (2000b) : “Pamjatnik Satira I na Aziatskom Bospore (Strabo XI, 2, 7)”, *DB*, 3, 47-62. [Le monument de Satyros I dans le Bosphore asiatique (Strabon 11.2.7)].
- (2001) : “Bosporskij fenomen' ili psevdó-éllinizm na Bospore”, *DB*, 4, 150-181. [Le “phénomène bosporan” ou le pseudo-hellénisme dans le Bosphore].
- (2004a) : “‘Dve Sindiki’ (zametki kasaemo istoricheskoi znachimosti posvjashchenija Teopropida, syna Megakla iz Nimfeja)”, *DB*, 7, 150-162. [“Les deux Sindikè” (notes concernant la signification historique de la consécration de Théopropidès, fils de Mégaklès de Nymphaion)].
- (2004b) : *Phanagorija vo vtoroj polovine v-nachale IV vv. do n.é. (po materialam raskopok “Juzhnogo goroda”)*, DB Suppl. I, Moscou. [Phanagorie dans la 2<sup>e</sup> moitié du V<sup>e</sup> et au début du IV<sup>e</sup> s. a.C. (d'après le matériel des fouilles de la “ville sud”)].
- (2006) : “Ob institute dinasticheskikh imen Spartokidov”, *DB*, 10, 214-262. [Sur les noms dynastiques des Spartocides comme institution].
- (2008) : “Satyros Dinarkha (I.43 Blass) i Satyros Plinija (NH. XXXIV. 64) : k voprosu o kul'te pravitel'ja na Bospore”, *DB*, 12, 196-225. [Le Satyros de Dinarque (I.43 Blass) et le Satyros de Pline (NH. XXXIV.64) : à propos du culte du souverain dans le Bosphore].
- Zavojkin, A. A. et S. I. Boldyrev (1994) : “Tret'ja tochka zrenija na monety s legendoj **SINDWN**”, *BS*, 4, 43-47. [Un troisième point de vue sur les monnaies à la légende **SINDWN**].
- Zavojkin, A. A. et N. I. Sudarev (2005) : “Itogi issledovanij na pamjatnike “Beregovoj 4” v 1999-2000 gg. (Predvaritel'naja informacija)”, in : Abramov & Kitaeva 2005, 61-75. [Résultats des recherches sur le site “Beregovoj 4” en 1999-2000 (Information préliminaire)].
- Zeest, I. B. (1960) : *Keramicheskaja tara Bospora*, Moscou. [Le matériel d'emballage céramique du Bosphore].
- Zevi, A. G. et R. Turchetti, éd. (2004) : *Méditerranée occidentale antique : les échanges. III seminario, Marseille 2004*, Rome.
- Zhebelev, S. A. (1934) : “Osnovnye linii ékonomicheskogo razvitiija Bosporskogo gosudarstva”, *IAN*, 589-607. [Les axes principaux du développement économique de l'État du Bosphore].
- (1936) : “L'abdication de Pairsadès et la révolution scythe dans le royaume du Bosphore”, *REG*, 49, 17-37.
- (1953) : *Severnoe Prichernomor'e*, Moscou-Léningrad. [La mer Noire septentrionale].
- Zherebcov, E. N. (1994) : “Rural Allotments of Khersonesos in the 4<sup>th</sup>-3<sup>rd</sup> centuries B.C. on the Herakleian Peninsula”, in : Saprykin 1994b, 121-147.
- Zhigunin, V. D. et O. L. Gabelko, éd. (2000) : *Mezbgosudarstvennyje otnoshenija i diplomatija v antichnosti, Kazan'*. [Relations interétatiques et diplomatie dans l'antiquité].

- Ziebarth, E. (1929) : *Beiträge zur Geschichte des Seeraubs und Seehandels im alten Griechenland*, Hambourg.
- Zin'ko, V. N. (1996) : "Geroevka-2. A Rural Settlement in the *chora* of Nymphaion (Ancient Period)", *Archeologia* (Warszawa), 47, 85-94.
- (1999) : "Étnicheskie processy na khore Nimfeja v VI-III vv. do n.é.", in : *Istoricheskij opyt mezhnacional'nogo i mezkhkonesional'nogo soglasija v Krymu*, Simferopol', 72-77. [Processus ethniques dans la *chôra* de Nymphaion aux VI<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. n. è., in : *Expérience historique d'accord national et confessionnel en Crimée*].
- (2003) : Khora *bosporskogo goroda Nimfeja*, *BI*, 4, Simferopol'-Kerch. [*La chôra de la ville bosporane de Nymphaion*].
- (2006) : "The *Chora* of Nymphaion (6th century BC-6th century AD)", in : Bilde & Stolba 2006, 289-308.
- Zlatkovskaja, T. D. (1968) : "Rannie monety juzhnofrakijjskikh plemen", *NE*, 7, 3-22. [Monnaies anciennes des tribus de Thrace méridionale].
- Zograf, A. N. (1977) : *Ancient Coinage*, vol. I et II, BAR Suppl. Ser. 33, Oxford. [Trad. de *Antichnye monety*, *MLA*, 19, 1951].
- Zolotarev, M. I. (1984) : "Dva tipa redkikh monet Feodosii IV v. do n.é.", *VDI*, 1, 89-92. [Deux types de monnaies rares de Théodosia du IV<sup>e</sup> s. av. n. è.].
- (2003) : "Chersonesus Tauricus", in : Grammenos & Petropoulos 2003, 603-644.
- (2005) : "The Civic Frontiers of Tauric Chersonesus in the Fourth Century BC", in : Braund 2005, 148-152.
- , éd. (2001) : *Anakharsis. Pamjati Ju. G. Vinogradova*, Sevastopol'. [*Anakharsis. En souvenir de Ju. G. Vinogradov*].
- Zubar', V. M. (1996) : "Ol'vija i Skilur", *RossArkh*, 4, 44-50. [Olbia et Skilouros].
- (1998) : "Ob atribucii kollektivnykh usadeb ranneëllinisticheskogo vremeni", *VDI*, 4, 102-116. [Sur l'attribution des fermes collectives de la haute époque hellénistique].
- (2004) : *Khersones Tavricheskij i naselenie Tavriki v antichnuju épokhu*, Kiev. [*Chersonèse taurique et la population de la Tauride à l'époque antique*].
- Zubar', V. M. et E. A. Kravchenko (2003) : "Interpretation of a Group of Archaeological Sites in the Vicinity of Tauric Chersonesus", in : Bilde *et al.* 2003, 185-195.
- Zubarev, V. G. (2005) : *Istoricheskaja geografija Severnogo Prichernomor'ja po dannym antichnoj pis'mennoj tradicii*, Moscou. [*Géographie historique du Pont Nord d'après les données de la tradition littéraire antique*].



## Index des sources écrites

### Sources littéraires\*

Ammien Marcellin		Aristote	
<i>Histoires</i>		<i>Politique</i>	
22.8.35	284 n. 354	1230a	314 n. 149
23.6.61	88	1257a	349 n. 345
		1267b	314 n. 149
		1280a-b	345 n. 226
Anonyme		Arrien	
<i>Périple du Pont-Euxin</i>		<i>Périple du Pont Euxin</i>	
51	274 n. 44 et 47	19	289 n. 496 ;
57-58	285 n. 402	19.3	274 n. 44 ;
58	284 n. 362	20	285 n. 402
Appien		Caton	
<i>Guerre de Mithridate</i>		<i>De l'agriculture</i>	
13	301 n. 169	57	323 n. 170
64	304 n. 244	Cratinos fr. 183 Kock	350 n. 379
67	101, 304 n. 246	Démosthène	
69	73	<i>Contre Aphobos II (XXVIII)</i>	
78	101	2	343 n. 182
83.373	342 n. 158	3	343 n. 181
88	302 n. 186	Démosthène	
102	304 n. 231 et 250	<i>Contre Dionysodôros (LVI)</i>	
107	331 n. 163	7-10	348 n. 317
108	102, 301 n. 170, 302 n. 188, 304 n. 236, n. 252 et n. 256	Démosthène	
113	304 n. 237	<i>Contre Lacritos (XXXV)</i>	
Aristote		10	336 n. 19, 341 n. 119, 348 n. 328
<i>Constitution des Athéniens</i>		15-16	348 n. 304
11.1	347 n. 288 ;	31	330 n. 157, 336 n. 2 et 22
51.4	345 n. 243	31-32	334 n. 250
Aristote		32	327 n. 57
<i>Économique</i>		34	333 n. 241 et 246
2.2.8	274 n. 55 ;	35	323 n. 151, 349 n. 344
2.26	317 n. 240	36	340 n. 92, 348 n. 316
Aristote		50	336 n. 21, 348 n. 314
<i>Éthique à Nicomaque</i>		52	348 n. 315
1133b	349 n. 345		

\* Tous les textes ont été consultés dans la Collection des Universités de France ou, le cas échéant, dans les collections usuelles anglaises et allemandes.

## Démosthène

*Contre Leptine* (XX)

30	344 n. 211, 345 n. 233
31	316 n. 234, 322 n. 128, 323 n. 166, 344 n. 212 et 219, 347 n. 280
31-32	222, 344 n. 196
32	319 n. 54, 322 n. 129, 345 n. 232
33	30, 222, 274 n. 50, 276 n. 97, 280 n. 247, 330 n. 151, 344 n. 198, 345 n. 236 et n. 239
35-36	344 n. 213
36	280 n. 247
37	345 n. 227
40	344 n. 204 et n. 214
41	344 n. 215

## Démosthène

*Contre Phormion* (XXXIV)

8	332 n. 200, 341 n. 117, 344 n. 210, 348 n. 305
10	333 n. 242
23	339 n. 77
23-27	340 n. 99
32	348 n. 306
34	330 n. 152, 346 n. 255, 348 n. 312
36	344 n. 206, 348 n. 316
37	348 n. 314
39	322 n. 139

## Démosthène

*Contre Polyclès* (L)

14-21	350 n. 387
-------	------------

## Démosthène

*Sur la couronne* (XVIII)

248	347 n. 301
-----	------------

## Démosthène

*Sur le traité avec Alexandre* (XVII)

20	344 n. 209
----	------------

## Denys d'Halicarnasse

*Isocrate*

18	347 n. 287
----	------------

## Didymos

*Commentaire sur Démosthène*

11.1	345 n. 237
------	------------

## Dinarque

*Contre Démosthène*

43	277 n. 155, 316 n. 220, 345 n. 245, 346 n. 250, 347 n. 300
----	--

## Diodore de Sicile

*Bibliothèque Historique*

2.43.7	70
3.34.7	337 n. 29, 354 n. 505
12.31.1	24, 234
12.34.5	342 n. 158
14.9.3	27
20.22	292 n. 50, 320 n. 102
20.22-25	277 n. 143 et 144, 293 n. 76, 332 n. 201
20.24	42, 237
20.25	34, 37, 160, 316 n. 226, 327 n. 58
20.25.1	208
20.25.2	246, 336 n. 9
20.100.7	291 n. 2

## Dion Chrysostome

*Borysthénitique*

3	334 n. 260
4	303 n. 205
6	303 n. 205

## Élien

*Sur la nature des animaux*

15.5	334 n. 255
------	------------

## Éphore

*FGrH* 70 F 41 336 n. 16

## Eschine

*Contre Ctésiphon*

171	160, 274 n. 36, 343 n. 176
-----	----------------------------

## Harpokration

*Lexicon, s.v. Qeudosian* 274 n. 48

## Hermippos

## fr. 82 Kock 350 n. 379

## Hérodote

*Histoires*

3.110	333 n. 244
4.3	44, 46
4.12	44
4.17	48, 197, 202, 318 n. 23

4.18	48, 54, 282 n. 294 et n. 300	38.3.7 38.7.4-5	301 n. 168 300 n. 148
4.19	54		
4.20	37, 44, 46, 331 n. 187	Kratéros	
4.21-22	329 n. 122	<i>FGrH</i> 342 F 8	343 n. 168
4.24	48, 202, 330 n. 131		
4.28	31, 44, 47, 112, 318 n. 36	Lucien	
4.47	203	<i>Toxaris</i>	
4.53	203, 214, 334 n. 259	39	292 n. 47
4.54	54	44	299 n. 102
4.55	54, 289 n. 514	55	299 n. 102
4.76	54, 203		
4.78	48	Lysias	
4.78-80	49	<i>Pour Manthibéos</i> (XVI)	
4.86	220	4	343 n. 184
4.99	289 n. 514		
Isocrate		Macrobe	
<i>Sur l'échange</i>		<i>Saturnales</i>	
224	347 n. 287	1.11.33	284 n. 374
Isocrate		Memnon d'Héraclée	
<i>Trapézitique</i>		<i>FGrH</i> 434 F 30	301 n. 171
2	347 n. 275	Orose	
3	159, 347 n. 282	<i>Histoires</i>	
3-4	316 n. 224	3.13.7	333 n. 229
4	341 n. 118, 345 n. 229, 347 n. 285 et 294	6.5.2	302 n. 195
5	274 n. 47, 347 n. 286	Phillyllios	
6	347 n. 276	fr. 24 Kock	350 n. 379
11	347 n. 283		
19	348 n. 302	Philochore	
20	348 n. 303	<i>FGrH</i> 328 F 162	345 n. 237
40	229		
41	340 n. 95 et 96	Platon, <i>Lois</i>	
42	347 n. 291	V	147
43	347 n. 297 et 300	740a	313 n. 136
52	344 n. 194	741b	313 n. 137
57	222, 343 n. 190 et 193, 346 n. 254, 347 n. 284	744e	313 n. 138
		745c	313 n. 136
Josèphe (Flavius)		Pline	
<i>Antiquités Judaïques</i>		<i>Histoire naturelle</i>	
12.147-153	316 n. 228	2.245	337 n. 29, 354 n. 505
Justin (Trogué-Pompée)		4.77	337 n. 26
2.3.4	54	4.78	281 n. 248, 331 n. 162
9.2.1-16	284 n. 373	4.85	59, 287 n. 446
12.1.4	54	6.20	334 n. 253
12.2.16	54	6.6	281 n. 264
37.3.1	300 n. 148	14.4.23	324 n. 185



7.4.5	316 n. 221, 345 n. 236	Xénophon	
	82, 88-89, 100, 110, 205,	<i>Anabase</i>	
	330 n. 161	7.3.16	330 n. 133
7.4.6	65, 92, 99, 173, 214, 268,	7.4.2	330 n. 133
	308 n. 86, 317 n. 238, 322	7.5.2	330 n. 133
	n. 130, 334 n. 251		
7.4.7	81, 92, 95-96, 215, 300	Xénophon	
	n. 141, 304 n. 258	<i>Helléniques</i>	
9.2.11	99, 277 n. 147	1.1.22	345 n. 221
11.2.1	31	5.2.16	331 n. 175
11.2.3	37, 39, 195, 205, 208,		
	212, 269, 278 n. 184, 330	Xénophon	
	n. 161, 332 n. 204	<i>Poroï</i>	
11.2.4	205, 214	3.2	339 n. 75
11.2.7	281 n. 267	75	227
11.2.8	274 n. 33		
11.2.9-10	31		
11.2.10	42, 79, 280 n. 246, 331	<b>Sources épigraphiques</b>	
	n. 163		
11.2.11	37, 277 n. 128, 278 n. 184	<i>Agora XVI</i>	
11.2.12	102, 277 n. 153	94	345 n. 244
11.2.13	304 n. 249		
11.2.14	36	<i>Agora XVII</i>	
11.2.16	331 n. 166	440	281 n. 254
11.2.17	331 n. 166	441	281 n. 254
11.5.6	334 n. 260		
11.5.8	73	Arsen'eva <i>et al.</i> 1996, 65 (inscription de Tanais)	
12.3.10	331 n. 166		278 n. 194, 279 n. 196
12.3.14	342 n. 158		
12.4.2	61, 342 n. 158	<i>ATL I</i>	
12.4.4	42, 100	157	342 n. 162, 343 n. 166 et n. 169
		528	343 n. 167
		529	283 n. 329
Théophraste			
<i>Histoire des plantes</i>		<i>ATL III</i>	
8.4.5-6	318 n. 3	116-117	343 n. 162
8.4.6	321 n. 114		
Théopompe		Belova 1967 (dédicace d'Hermonassa)	
<i>FGrH 115 F 292</i>	345 n. 237		275 n. 70
<i>FGrH 115 F 389</i>	342 n. 158		
Thucydide		Bernard <i>et al.</i> 2004 (épigramme de Sophytos)	
<i>Guerre du Péloponnèse</i>			297 n. 57
1.100	331 n. 174		
3.2.2	343 n. 173, 346 n. 259	Blavatskaja 1965, 198 (loi d'Eupator sur l'héritage)	
3.50.2	314 n. 149		304 n. 233
4.75	286 n. 423		
5.1	286 n. 423	Blavatskaja 1993 (dédicace de *Labrys)	
5.32	286 n. 423		359
		Bricault 2005, 115	352 n. 434, n. 440 et n. 443

Chaniotis 1988, E7	293 n. 80, 378	1115	278 n. 158, 317 n. 244
		1118	278 n. 169, 281 n. 262
<i>CIRB</i>		1119	278 n. 158
1	222, 279 n. 217, 280 n. 222, 338 n. 43	1129	278 n. 158
2	222, 279 n. 217, 280 n. 222	1132	278 n. 158
3	222, 279 n. 217	1134	278 n. 158
4	222, 279 n. 217	1137	285 n. 387
5	222, 279 n. 217, 280 n. 222	1214	278 n. 158
6	276 n. 124, 277 n. 127, 278 n. 178, 281 n. 265	1242	278 n. 189
6a	280 n. 237	<i>CIRB</i> , p. 937, n°4	365
8	277 n. 129	Crampa 1972, 39, n°40	279 n. 219
9	275 n. 72, 277 n. 125	Dana 2004 (lettre d'Olbia)	327 n. 52, 340 n. 90
10	277 n. 125 et n. 137	Dashevskaja 1960 (inscription de Néapolis)	297 n. 59, 353 n. 482
11	277 n. 137, 351 n. 418		
19	280 n. 241		
20	353 n. 470	DE (dossier épigraphique du présent volume)	
25	277 n. 146	1	275 n. 67, 276 n. 116
36	317 n. 246	2	277 n. 131, 278 n. 178, 290 n. 236
37	338 n. 58, 346 n. 258	3	222, 346 n. 260
37a	279 n. 213	4	222, 279 n. 215, 337 n. 40, 344 n. 203 et n. 213, 345 n. 220 et n. 223
39	278 n. 187	5	327 n. 54
40	277 n. 149, 278 n. 187	6	322 n. 137, 340 n. 91
75	296 n. 5, 298 n. 91, 351 n. 427	7	223, 278 n. 167, 316 n. 229, 330 n. 159, 338 n. 49
113	275 n. 69, 277 n. 136, 280 n. 234	8	280 n. 243, 317 n. 239, 345 n. 241, 346 n. 247
171	277 n. 125	9	299 n. 98
180	277 n. 138	10	287 n. 457, 288 n. 467 et n. 492, 289 n. 514, 314 n. 169, 322 n. 134
188	281 n. 257	11	288 n. 493, 289, n. 504, 355 n. 3
231	281 n. 257	12	289 n. 495, 292 n. 33, 314 n. 152, 355 n. 5
252	316 n. 226	13	314 n. 166, 355 n. 5
495	281 n. 257	14	289 n. 515, 293 n. 79 et n. 80
971	277 n. 137 et n. 146	15	293 n. 64, 299 n. 104
972	277 n. 140 et n. 146	16	289 n. 514, 296 n. 10 et 12, 297 n. 54, 300 n. 137, 328 n. 75
973	304 n. 240	17	285 n. 393, 333 n. 248
974	280 n. 240	18	283 n. 308 et n. 337
976	327 n. 56	19	282 n. 302, 283 n. 309,
979	281 n. 261		
982	317 n. 245		
1014	277 n. 130, 278 n. 178		
1015	277 n. 139 et n. 155		
1037	277 n. 127, 278 n. 178		
1038	275 n. 72		
1039	277 n. 137		
1040	277 n. 137		
1043	280 n. 240		
1056	275 n. 72		
1111	275 n. 64		

	339 n. 71	16	387
20	286 n. 411, 337 n. 35, 338 n. 46, 348 n. 310	<i>I.Olb</i>	
21	232, 283 n. 310, 285 n. 394, 291 n. 16, 293 n. 82, 294 n. 124, 327 n. 61, 341 n. 137	2 3 5 8	224 57, 338 n. 54 390 224
22	322 n. 145	12	224, 286 n. 416
23	296 n. 6, 297 n. 35 et n. 55, 355 n. 7	13 14 15 16 18 20 21 22	224 224 224 387 224 224 224
<i>Didyma II</i>			
463	298 n. 92, 351 n. 429	18	224
464	298 n. 92, 351 n. 429	20	224
Dubois 1996 (= <i>IDOP</i> )			
1	224	23	294 n. 125
4	296 n. 8	24	225, 353 n. 474 et n. 476
5	224, 282 n. 301, 317 n. 255	26 27	225, 337 n. 33, 338 n. 55 225
14	387	28	294 n. 125, 341 n. 136
15	224	34	341 n. 136
16	224, 286 n. 415	72	399
17	224	75	303 n. 202
19	224		
20	224	<i>I.Oropos</i>	
21	390	48	338 n. 54
23	329 n. 125		
24	284 n. 366, 327 n. 53, 333 n. 225	<i>ID</i>	
53	284 n. 363	1560	300 n. 151
81	284 n. 369	1561	300 n. 151
90	282 n. 295	1562	304 n. 239
		1563	304 n. 239
Elvers 1994	279 n. 220	<i>IG I<sup>2</sup></i>	
		63	343 n. 165
<i>FD III</i>			
1, 453	298 n. 93, 351 n. 428	<i>IG I<sup>3</sup></i>	
3, 207	337, n. 42, 338 n. 54 et n. 57	71	283 n. 328, 285 n. 400, 342 n. 162
		1453 F	283 n. 332
Grach 1984 et 1987 (fresque de Nymphaion)	352 n. 432	<i>IG II<sup>2</sup></i>	
		212	361
Habicht 1976 (inscription de Larissa)		653	366
	312 n. 73, 313 n. 141	903	333 n. 221
		1485a	280 n. 243, 345 n. 246
Hatzopoulos 1988, 17-18 (donation de Lysimaque)		8424	281 n. 254
	280 n. 221	8426	281 n. 255
		8427	281 n. 255
<i>I.Kalch</i>		8429	281 n. 254
4	338 n. 57	8430	281 n. 255

## 436

<i>IG XI 2</i>		168	353 n. 486, 354 n. 500
64	293 n. 65	179	291 n. 18
287b	291 n. 4, 351 n. 417	180	291 n. 18
		188	291 n. 18
<i>IG XI 4</i>		189	354 n. 503
609	291 n. 4, 337, n. 42, 351 n. 418	201	298 n. 85
813	338 n. 57, 353 n. 477, 354 n. 503	220	354 n. 503
814	338 n. 57, 814 353 n. 477	325	284 n. 353
		327	284 n. 363
		328	284 n. 361
		329	284 n. 361
		330	284 n. 361
<i>IG XII 1</i>		331	284 n. 361
11	353 n. 471	332	284 n. 361
		340	338 n. 51, 353 n. 473
<i>IG XII 2</i>		341	338 n. 50
3	361	343	72, 292 n. 52 et n. 62, 293 n. 70
		344	293 n. 68, n. 70 et n. 71, 378
<i>IG XII 6</i>		345	338 n. 50
172	322 n. 137 et n. 139	349	300 n. 138 et n. 139, 338 n. 53
		351	299 n. 123, 338 n. 53
<i>IGBulg I<sup>2</sup></i>		352	97, 296 n. 12, 301 n. 164, 381
39	338 n. 54	353	97, 296 n. 12, 301 n. 160 et n. 164
41	298 n. 74	356	337 n. 37
<i>IGBulg III/2</i>		401	370
1731	cf. Elvers 1994	402	299 n. 105, 379
		403	148, 150, 292 n. 33, 314 n. 153 et n. 159, 374
<i>IOSPE I<sup>2</sup></i>		418	373
5	352 n. 439	668	296 n. 4, 297 n. 61 et n. 62
22	224	669	297 n. 61
23	224	670	297 n. 59 et n. 61, 353 n. 479
24	387	671	297 n. 59 et n. 61, 353 n. 480
25	285 n. 382	672	297 n. 59 et n. 61, 298 n. 80, 353 n. 481
25 + 31	294 n. 125, 295 n. 130	673	297 n. 61
26	295 n. 130	697	337 n. 37
27	224	<i>ISM I</i>	
28	224	15	298 n. 74
30	353 n. 475 et n. 476		
31	285 n. 382	<i>ISM II</i>	
32	295 n. 130, 391	5	298 n. 90
34	284 n. 366, 293 n. 90, 303 n. 227		
35	302 n. 197, 354 n. 503		
76	295 n. 130		
77	353 n. 486, 354 n. 502		
78	353 n. 486		
132	284 n. 358		
133	284 n. 358		
143	284 n. 358		
145	284 n. 358		

<i>ISM</i> III (= Avram 1999)		41, 625	302, n. 189
12	338 n. 54	42, 711	285 n. 385
13	338 n. 54	43, 444	317 n. 237
		43, 515	359
Jajlenko 2001c (deuxième proxénie de Phanagorie)		45, 726	317 n. 237
222		45, 1000	386
		45, 1020	278 n. 192
Lejpuns'kaja 1990 (inscription d'Olbia mentionnant Posideos)		45, 1022	278 n. 194, 279 n. 196
		47, 1175	364
	354 n. 503	47, 1195	374
		48, 843	317 n. 237
Maier, <i>GM</i>		48, 862	317 n. 237
82	391	48, 1024	282 n. 295
85	373	51, 906	317 n. 237
		52, 588	317 n. 237
McCabe & Brownson 1986, n°50		53, 775	400
	338 n. 42	53, 785	224
		53, 796	222, 337 n. 40
Migeotte 1984		53, 797	222, 337 n. 40
39	341 n. 134	53, 798	222, 337 n. 40
40	341 n. 135	53, 799	222, 337 n. 40
41	341 n. 135	53, 799bis	223, 337 n. 40
42	341 n. 135	53, 801	222
43	341 n. 136	54, 694	327 n. 52
44	391		
Migeotte 1992		Shelov-Kovedjaev 1985 (décrets bosporans)	
6	353 n. 471	n°1	222, 337 n. 40
		n°2	222, 337 n. 40
		p. 64-69	281 n. 253
Rhodes & Osborne 2003 ( <i>RO</i> )		Shelov-Kovedjaev 1988 (décret trouvé à Panticapée)	
64	361		222
93	282 n. 304, 285 n. 389, 338 n. 60		
<i>RPh</i> 11 (1937), 325, I A 20 (proxénie de Chios)		<i>SIRIS</i>	
	338 n. 42	712	352 n. 439
Salviat & Vatin 1974 ("cadastre" de Larissa)		Sokolova & Pavlichenko 2002 (dédicace de Nymphaion)	
	312 n. 71 et n. 73		360
Saprykin 1991a (loi d'Eupatôr sur l'héritage)		Solomonik & Nikolaenko 1990 et 1995 (inscriptions cadastrales de Chersonèse)	
	317 n. 242		292 n. 33, 314 n. 154, 374, 377
<i>SEG</i>		Solomonik 1958 (inscriptions de Néapolis)	
28, 114	280 n. 243	308-310	297 n. 59
31, 701	283 n. 334		310-313 297 n. 59, 354 n. 504
32, 794	285 n. 380, 341 n. 136		
34, 750	289 n. 498		
37, 665	384		
37, 674	369	Solomonik 1962 (inscriptions de Néapolis)	
40, 615	374	p. 33-34	297 n. 62 et n. 63
40, 633	354 n. 503	p. 41	297 n. 59, 353 n. 482

p. 42	353 n. 485	341 n. 136, 342 n. 141
Solomonik 1964, 1	296 n. 11	Vinogradov & Wörrle 1992 (politographie de Phanagorie) 302 n. 189
Solomonik 1973, 110	300 n. 139	Vinogradov & Zajcev 2003 (épigramme de Néapolis) 297 n. 35, n. 55 et n. 59, 400
Solomonik 1984 (inscription de Chersonèse sur des exilés)	289 n. 498	
Solomonik 1987 (lettre de Kerkinitis) 114-125	384	Vinogradov 1971, 68-76 (anse d'amphore de Phanagorie) 364
<i>Staatsverträge</i> II, 306	345 n. 225	Vinogradov 1981a (décret d'Olbia pour Timèsileos) 283 n. 334
III, 408	282 n. 304, 285 n. 389	Vinogradov 1984 (décret d'Olbia pour Anthestérios) 293 n. 89
Stroud 1998 ( <i>grain-tax law</i> )	321 n. 122	Vinogradov 1987b (consécration de Sénamotis) 299 n. 99, 369
<i>Syll</i> <sup>3</sup> 206	361	Vinogradov 1990a ( <i>BullÉp</i> 1990, 589) 304 n. 238
212	346 n. 261, 361	Vinogradov 1995 (décret d'Olbia pour Satyros I et traité Olbia-Leukôn I) 386
217	338 n. 45	Vinogradov 1997a (lettre de Gorgippia) 364
218	387	Vinogradov 1997c, 498 (consécration d'un <i>tropaion</i> par des soldats pontiques) 300 n. 154
332	280 n. 221	Vinogradov <i>et al.</i> 2002 (décrets bosporans) 1 222, 337 n. 40 2 222, 337 n. 40 3 222, 337 n. 40 12 223, 337 n. 40 13 222, 337 n. 40
360	370	p. 70 (proxénie de Phanagorie) 222, 330 n. 150, 337 n. 40
370	366	
439	298 n. 93, 351 n. 428	
495	327 n. 68, 391	
585	314 n. 156, 338 n. 42 et n. 54, 377	
604	338 n. 54	
709	381	
742	285 n. 375	
966	324 n. 184	
Uguzzoni & Ghinatti 1968	322 n. 133	
Van Effenterre & Ruzé 1995, 72	329 n. 125	
Velkov & Domaradzka 1994 (inscription de Pistiros)	279 n. 220, 285 n. 395, 329 n. 119	
Vinogradov & Golovacheva 1990 (lettre d'Olbia concernant Zôpyrion)	285 n. 385	
Vinogradov & Karyshkovskij 1982 et 1983 (décret d'Olbia pour Kallinikos)	285 n. 380, 295 n. 130,	
		<b>Sources papyrologiques</b>
		Bell 1927 291 n. 5, 351 n. 419
		<i>P.Bingen</i> 43 346 n. 261
		<i>P.Lond</i> VII 1973 291 n. 5, 351 n. 419

## Index géographique \*

### A

Aarhus 17, 118  
Achille (Course d') 54  
Acropole (d'Athènes) 369  
Adzhigol (combe d') 122  
Afrique du nord 173, 268  
Agarmysh 115  
Agde 311 n. 63  
Aigos-Potamos 25, 236  
Airchi 145  
Aixonè (dème athénien) 324 n. 184  
Ajaccio 352 n. 451  
Ak-Burun (cap) 47  
Ak-Monaj (isthme d') 44-46, 115  
Akanthos 238, 247, 255, 317 n. 237  
Akra 110  
Aktashskoe 110  
Al'ma (riv.) 144  
Alaska 192  
Alexandrie (d'Égypte) 220, 257, 259, 264, 353 n. 458,  
354 n. 505 et n. 519  
Alexandrie (d'Arachosie) 88  
Alopekia 208, 210, 269  
Amastris 69, 255-256  
Amisos (ou le Pirée) 95, 99-100, 222-223, 225, 235  
Amorgos 324 n. 184  
Ampurias - v. Emporion  
Anapa - v. Gorgippia  
Andreevka Juzhnaja 158, 306 n. 30 et 43  
Apamée (paix d') 263  
Apollonia (pontique) 206, 222-223, 248  
Apollonia (Bosphore cimmérien) 24  
Arabab 44  
Arcadie 225  
Argos 257  
Armavir 171  
Arménie 99, 102  
Artezian 161  
Asie 19, 205, 220  
Asie mineure 135, 137, 192, 212  
Askra 307 n. 51  
Astakos 342 n. 158  
Athènes 16, 24-25, 29, 39-42, 162, 173-175, 181-183,

185, 213, 216, 220, 222-226, 229-231, 233-252,  
254, 264-265, 270, 352 n. 445, 366, 390

Athos 253  
Austin (Texas) 126  
Azov 31, 37, 46, 106, 110, 114, 155, 158, 160-161, 169,  
171, 187, 205-206, 212, 216-217

### B

Babylonie 161  
Bajbugi 117  
Bakal' (cordon de) 65, 145  
Baklan'ja Skala 109, 161, 185-186, 323 n. 161  
Balaklava 126  
Balkans 71  
Bargylia 90  
Basento (riv.) 128, 135  
Bata 36, 70, 110  
Batarejka 154  
Bejkush 54  
Bel'bek (riv.) 144  
Bel'sk ou Bel'skoe 203, 329 n. 122, 330 n. 137  
Beljaus 85  
Béotie 58  
Beregovoe 46, 117, 154  
Berezan' 48-49, 53-54, 59, 121-122, 164, 191, 193, 195,  
202, 206  
Berlin (mur de) 16  
Berman (combe de) 129, 131, 140  
Bezumjannaja 140  
Bijuk-Janyshar 70, 117  
Bithynie 258  
Blizhnee 117  
Bliznecy 315 n. 181  
Bol'choj Kastel' 119, 170  
Bor Kaja 117-118  
Bordeaux (École de) 19  
Borysthène 48-49, 53-54, 89, 195, 202, 214, 220, 354  
n. 505, 388  
Bosporos 42, 49, 222  
Bradano (riv.) 128, 135  
Brie-Comte-Robert 167

\* Ne sont pas indexées ici, en raison de leur fréquence, les entrées "Bosphore cimmérien", "Chersonèse" et "Olbia".

Bug 17, 48-49, 53-54, 57, 67, 71, 119, 121-123, 163-164, 183, 192, 197, 199, 203-204, 206  
 Bulganak 71, 85  
 Bulgarie 227, 252  
 Burgas 248  
 Byzance 17, 19, 51, 73, 79, 184, 212, 224-225, 232, 258-259, 264, 270

150-151, 161, 172-173, 176-177, 182, 186, 188-189, 197, 200, 202, 205, 214-215, 219, 225, 246, 256, 261, 263, 265-266, 268, 270

Cromna 222-223  
 Cyclades 261  
 Cyrène 236, 238  
 Cyzique 25, 93, 216, 227-228, 230-231, 269

## C

Caffa 26  
 Cambridge 15  
 Cap Stanislav 54  
 Carie 40, 263, 267  
 Caucase 16-17, 24, 34, 41, 206, 227, 231  
 Chabon ou Chabaioi 81, 85, 95, 383  
 Chajka 57, 64-65, 69-70, 119, 144, 161  
 Chalcédoine 222-224, 238, 258, 338 n. 57  
 Chalcidique 231, 270  
 Chalkeïè (ou Chalkènè) 54  
 Chamlyk 171  
 Chauda (cap) 115, 156  
 Chernaja 126  
 Chernomorskoe - v. Kalos Limèn  
 Cherson 15  
 Chersonèse (Grande et Petite) 61  
 Chertomlyk 204  
 Chertovatoe 123-124, 172, 199, 308 n. 102  
 Chios 58, 213, 222-223, 247, 253, 255, 270  
 Chirkova 315 n. 181  
 Chirokaja Balka 163  
 Chistopol'e 158  
 Chokrak (cap) 109, 158, 161-162  
 Chokrak (lac) 46  
 Chokraskij Rodnik 306 n. 30  
 Chongar-Arabat 74  
 Chrysopolis 238  
 Churubash (lac) 46, 111-112, 114, 155, 157, 159  
 Churubash ou Churubashskoe (site) 112, 114, 155  
 Churubashskie Skalki 114  
 Chypre 353 n. 458  
 Cnide 251, 255, 263  
 Colchide 102, 219, 255  
 Colophon 256  
 Corinthe 255-256  
 Cos 195, 214, 249, 255, 263, 338 n. 57  
 Crète 259, 353 n. 458  
 Crimée 16, 17, 23-24, 26, 43, 47, 56, 58, 60-62, 64-65, 71-72, 74, 81-82, 85, 88-89, 91, 96-97, 99, 105-106, 110, 114, 115, 118, 125-126, 141-143, 147,

## D

Dandakè 56-57  
 Danube 53, 74, 203  
 Deiradiotes (dème athénien) 224, 246, 390  
 Délion 58  
 Délos 67, 71, 96, 183, 244, 257, 261, 263-264, 270, 312 n. 82, 338 n. 57, 351 n. 418, 352 n. 445  
 Délos (Ligue de) 24, 25, 52, 56, 175, 216, 235  
 Delphes 91, 149, 257, 338 n. 57  
 Détroits 238, 243, 253, 270  
 Didova Khata 36, 122, 124, 161, 199-200, 329 n. 104  
 Didymes 24, 91, 257  
 Dioscurias 102  
 Dneprovskoe 163  
 Dniepr 15, 17, 48-49, 54-55, 67, 69, 71, 74, 82, 88, 121-122, 163-164, 169, 171, 192-193, 203-204, 206, 208, 214-215, 255, 259, 350 n. 384  
 Dniestr 71, 74, 82  
 Don 17, 24, 37, 71, 74, 205-206, 208, 215, 255, 265, 269  
 Donuzlav (lac) 144  
 Dyrachion 203  
 Dzhangu'l 119  
 Dzhankojiskij Bugor 114  
 Dzhartilgach (presqu'île de) 57  
 Dzhemete 108

## E

Égée 25, 185, 204, 223, 225, 231, 242-243, 247, 252, 257, 260, 263, 265, 269-270, 350 n. 384  
 Égypte 67, 226, 257-261, 264, 270  
 El'tigen (ou Geroevskoe) 112  
 Elizavetovskoe 16, 37-38, 67, 70, 192, 206-216, 251, 254-255, 269  
 Emporion (Ampurias) 135  
 Emporion (Tanaïs) 205  
 Energetik 140  
 Enikale 15

Éphèse 90  
 Épire (thasienne) 206  
 Erchia (dème athénien) 224, 245, 390  
 Ermitage 15, 249, 258, 264  
 États-Unis 19  
 Éthiopie 354 n. 505  
 Eupatorion 96  
 Europe 205, 220  
 Euxin (district) 235  
 Evpatorija - v. Kerkinitis

## F

Fayoum 259-260  
 Fiolent (cap) 61  
 Fontalovskij (presqu'île) 43, 105-106, 151-154, 168, 174, 267  
 Fontalovskaja 154  
 Frontovoe 46, 118

## G

Garkusha 152, 154  
 Gaule méridionale 326 n. 30  
 Gelendzhik 36  
 Gelónos 202-203, 329 n. 122  
 General'skoe Zapadnoe 109, 161, 185, 187  
 Géorgie 100  
 Geroevka 112, 114-115, 155, 192, 306 n. 30  
 Gordion 192  
 Gorgippia 23, 31, 34-37, 43, 47, 55, 70, 79, 100-102, 108, 160, 163, 179, 185, 191, 195, 205, 264, 364-365  
 Grèce (égéenne) 137, 147, 156, 212  
 Grèce (de l'est) 203

## H

Hadra (vases d') 259-260  
 Haliarte 307 n. 51  
 Hellespont 252, 270  
 Heraclea Cherronesus 59  
 Héraclée (de Lucanie) 182, 311 n. 63  
 Héraclée (pontique) 27-30, 58, 61-62, 64, 69, 93, 95, 102, 131, 135, 146, 210, 224, 235, 247, 251-252, 255-256, 258

Héraclée (presqu'île d') 15, 20, 57, 60-61, 65, 69, 78, 118-119, 121, 125-127, 129, 132-134, 137-142, 144, 146, 148, 150-151, 163, 169, 172, 176-177, 187-189, 199-201, 221, 265  
 Herakleon 110  
 Heraklèopolis 260  
 Hermision 110  
 Hermonassa 23, 25, 28-29, 47, 106, 169, 179  
 Hiéron 42, 219-220, 231, 238-239, 345 n. 224  
 Hippolaos (promontoire d') 54  
 Histria 71, 81, 90, 248, 260  
 Hylaia 54  
 Hypanis (mod. Kuban') 32, 48

## I

Ikos 254  
 Il'i (cap) 115  
 Il'ichevka 323 n. 163  
 Illyrie 203  
 Indol (riv.) 115  
 Ingul (riv.) 122  
 Ingulets 203  
 Inkerman 126  
 Istros 206, 216, 223-226, 232, 254  
 Istros (mod. Danube) 203, 219  
 Italie du sud 20  
 Ivanovka 112, 114

## J

Jagorlyckoe 121, 259  
 Jaman Tash 117-118  
 Jubilejnoe 105, 154-155  
 Jukharina (ravin) 137  
 Juzhnaja (baie) 126  
 Juzhno-Donuzlavskoe 145

## K

Kabardinka 36  
 Kacha (riv.) 144  
 Kachik (lac) 156-157  
 Kallatis (ou Callatis) 37, 90, 160, 223-225, 232, 254  
 Kalos Limèn 57, 62, 64-65, 69-70, 85, 95-97, 119, 145, 176, 188, 371-372, 383

Kamchatka 192  
 Kamenskoe 55, 67, 82, 169, 171, 204, 208, 255, 350  
 n. 384  
 Kamiros 261  
 Kamysh-Burun ou Kara-Burun (cap) 112  
 Kamyshevaja (baie) 129, 136  
 Kandahar 88  
 Kankytos 395  
 Kara-Tobe 96  
 Karadzhinskoe 145  
 Karalarskoe 158  
 Karambis (cap) 220  
 Karantina (colline de) 30, 115  
 Karantinaja (baie) 58, 60-61, 129, 132  
 Karasan Oba 117-118  
 Karazhinskoe 57  
 Kassopè 178  
 Katelino 199  
 Kavkaz 140  
 Kazach'ja (baie) 129  
 Kazantip 46, 109, 155, 161-162  
 Kèpoi 24-26, 31, 35, 160, 179, 185, 235, 267  
 Kerch 15, 17, 23, 26, 42, 46-47, 72, 74, 109-110, 112,  
 117, 156-159, 172, 179, 185, 210, 215, 227, 258  
 Kerch (détroit de) 112, 214  
 Kerch (style de) 248  
 Kerkinitis 15, 56, 62, 64-66, 69-70, 74, 95-96, 118-119,  
 144, 169-171, 176-177, 199-200, 214, 235, 258,  
 371-372  
 Kermen-Kyr 85  
 Kermenchik 81-82  
 Kiev 203  
 Kimmeris (ou Kimmerikon) 34, 214, 235, 305 n. 13  
 Kinburn (presqu'île de) 15, 54, 122  
 Kizil-Jar (lac) 144  
 Kizil-Koba (culture de) 59, 82, 112, 129, 140, 268, 312  
 n. 97  
 Kojash (lac) 46  
 Koshara 110, 158  
 Kozyrka 55, 124, 170, 172  
 Krasnaja Skala 108  
 Krasnodar 232  
 Krasnosel'skoe 145  
 Krasnyj Kurgan 108  
 Krasnyj Kut 155  
 Krèmnoi 202, 206  
 Kriou Metòpon (cap) 219  
 Krutoj Bereg 70  
 Krymskoe Priazov'e 185  
 Ktenous (mod. Inkerman) 126, 215  
 Kuban' 24, 31-32, 71, 169, 171-172, 205, 217, 264, 269  
 Kuchuk-Kajnardzhi (traité de) 15

Kucurub 124  
 Kuku-Oba (mont Gorela) 43  
 Kul-Oba 15  
 Kuru Bash 117  
 Kytai ou Kytaiia 110, 155-156, 159, 179  
 Kythoron 206

## L

Labraunda 40  
 Labrys 28, 32, 34, 179, 265, 360  
 Larissa 135  
 Léningrad 20, 125  
 Lesbos 243, 255, 270  
 Lesopitomnik 117  
 Letanon 342 n. 158  
 Leukè (île de, mod. Phidonissi ou Zmeinyj) 53, 90, 219,  
 261  
 Leukopol 15  
 Levant sud 264  
 Limany 122  
 Lindos 261  
 Liverpool (École de) 19  
 Lubjanka 232  
 Lycie 161  
 Lysaja Gora 169, 171, 305 n. 2

## M

Macédoine 28, 249, 252, 269  
 Majak (péninsule de) 15, 57, 60-61, 65, 125, 129-132,  
 140, 146, 155  
 Majkop 217  
 Mar'evka 155  
 Maronée 51, 203, 206, 217, 253  
 Marseille 206  
 Maskaga (riv.) 37  
 Masliny 188  
 Méditerranée 21, 85, 112, 192, 247-248, 251, 257-258,  
 263, 266, 269-270  
 Megara Hyblaea 194  
 Mégare 58  
 Megarice 59-60  
 Melovoe 85  
 Mendè 220, 226, 231, 248-249, 253, 255, 350 n. 379  
 Méotide 37, 44, 202, 205, 214, 220, 255, 264-265, 269,  
 354 n. 505  
 Mésambria 93, 224-225, 260

Mésopotamie 161  
 Métaponte 126, 128, 135, 146, 192, 311 n. 63  
 Méthymna 243  
 Mikhajlovka 112, 114, 155, 157, 199  
 Milet 25, 48, 55-56, 225, 265  
 Mojnak (lac) 144  
 Moscou 20, 106, 126  
 Mramornaja (baie) 126, 135  
 Myrmèkion 169, 179, 185, 191, 215, 227-229, 306 n. 43,  
 307 n. 64  
 Myshkako 36  
 Mytilène 222, 235, 242-243, 270

## N

Napis 97  
 Nasyjnoe 117  
 Natukhaevskaja 108  
 Néapolis 71, 81-92, 94-95, 100, 118, 261-263, 383, 400  
 Nedvigovka 37, 206  
 Nemirovskoe 330 n. 137  
 Nikolaev 51, 121, 164, 232  
 Nikónion 32, 51, 100  
 Nîmes 314 n. 151  
 Novopokrovka 47, 117, 170, 185, 307 n. 79  
 Novorossijsk 15, 36-37, 70, 105, 108, 110  
 Nymphaion 23-25, 41, 44, 47, 52, 102, 111-115, 125,  
 155, 157-159, 179, 185, 191-192, 199, 205, 235-  
 236, 258-259, 267

## O

Ochakov 164  
 Odessa 15, 53, 71, 89-90, 225, 227, 284 n. 346  
 Odessopolis 52  
 Odessos 223, 232, 248, 260  
 Ogon'ki 112, 114, 155, 157  
 Ojrat (cap) 119, 145, 188  
 Oktjabr'skoe (à Chersonèse) 140  
 Oktjabr'skoe (à Panticapée) 155, 306 n. 43  
 Olenevka 145  
 Olynthe 146, 178, 206  
 Oméga (baie) 131, 136  
 Ophioussa 52  
 Orange 125, 314 n. 151  
 Orchomène d'Arcadie 224

Orgamè 206  
 Orlovka 227  
 Ovidiopol 15  
 Oxford 15, 216-217  
 Oxyrhynchos 260

## P

Pacheiè (cap) 253  
 Paestum 311 n. 63  
 Palaia Kherronèsos 60-61  
 Palakion 81  
 Panagija (cap) 47  
 Panskoe 17, 36, 57, 62-63, 65, 69, 74, 145, 147, 161-  
 162, 170, 178, 188, 197-201, 246, 248, 254, 256  
 Panticapée 16, 23-24, 26-31, 33-34, 37, 40-44, 47, 49,  
 66, 75, 78-79, 81, 92, 96, 99-100-102, 110, 112,  
 117, 155, 158, 160-161, 173, 179, 185, 195, 200,  
 204-205, 213-214, 219-220, 226-227, 231, 236,  
 238-239, 241, 245, 258-259, 265, 269-270, 369,  
 384  
 Parpach (crête de) 44, 46-47, 157  
 Parthenion 110  
 Parthenion (cap) 60-61  
 Patous 36  
 Patrasys 152, 154, 179, 235, 274 n. 33  
 Pella 317 n. 237  
 Peparèthos 249, 254-255  
 Perekop 215, 47, 74  
 Peshchanoe 203  
 Pesochnaja (baie) 58  
 Phanagorie 23-26, 31, 41-42, 66, 79, 99-100, 102, 179,  
 195, 205, 212, 229, 248-249, 264, 269  
 Pharos (act. Hvar en Croatie) 135  
 Pichvinari 248  
 Pirée (le) 42, 222-223, 229, 237-238, 240-241, 246, 253,  
 270  
 Pistiros 56, 201-202, 206  
 Poljanka 110  
 Poltava 203  
 Porquerolles 352 n. 451  
 Porthmion 47, 70, 179, 306 n. 43, 307 n. 64  
 Pribugskoe 122  
 Prinkipo (île de) 231  
 Priozernoe 114  
 Propontide 227, 270  
 Psoa 37, 160, 208  
 Pustynnyj Bereg 109, 158, 323 n. 161

## R

Raevskaja 37  
 Rhodes 220, 223, 225-226, 251, 254-256, 260-261, 263-264, 270, 353 n. 458 et n. 472, 354 n. 505  
 Rhombitès (Petit et Grand) 214  
 Rome 93-94, 96-97, 103  
 Roumanie 227, 252  
 Russie 15-16, 20, 44, 46, 119, 226, 249, 252

## S

Saint-Pétersbourg 126  
 Saki (lac) 65, 119, 172, 266  
 Salachik 215  
 Salgir (riv.) 115  
 Samos 90, 182-183, 256  
 Samothrace 254  
 Sapun Gora 126, 140  
 Sarandinakina (ravin) 126-127  
 Saratov 250  
 Sary Kaja 70, 117-118  
 Scythie 16, 48, 67-68, 70-72, 82, 88-89, 91-92, 94-95, 97, 118-119, 141, 171, 204, 261, 268, 383  
 Sébastopol ou Sevastopol' 15-16, 96, 126-127, 144  
 Semibratnee 28, 31-33  
 Seutopolis 40  
 Severskij Donets 205, 255  
 Sicile 20, 192  
 Simferopol 15, 81  
 Sindikè 20, 28, 31-33, 35, 41, 99, 102, 108, 220, 235, 265-266  
 Sindikos Limèn 31  
 Sinope 19, 52, 57, 69, 81, 95, 100, 131, 137, 164, 206, 224, 247, 251-252, 254-256  
 Sirenevaja Buhkta 158  
 Sivash 46-47, 115, 117  
 Skionè 220, 248, 253, 350 n. 379  
 Skydra 317 n. 237  
 Skythikon 289 n. 496  
 Slavjansk-na-Kubani 217  
 Smyrne 90, 99, 225  
 Soldatskaja Slobodka 110  
 Solokha 204  
 Sredinn'jy (presqu'île) 134  
 Stagire 317 n. 237  
 Stanislav 122  
 Staraja Bogdanovka 122  
 Staronizhnesteblievskaja 75, 217

Staryj Krym 46-47  
 Stratokleia 43  
 Streleckaja (baie) 129, 136  
 Symbolon Limèn 126  
 Syracuse 194

## T

Taganrog 37, 203, 206  
 Taman' 15, 17, 23, 25, 28, 31, 43, 47, 70, 105-109, 112, 117, 144, 151-153, 159, 163, 165-166, 168, 179, 185, 195, 203, 210, 217, 220, 227, 249, 305 n. 2  
 Tamyrakè 56-57, 285 n. 402  
 Tanaïs 17, 37-38, 119, 169, 195, 205-208, 210, 212, 215-216, 220, 264, 269  
 Tanaïs (mod. Don) 203, 329 n. 122  
 Tarente 51  
 Tarente (colloques de) 20, 166  
 Tarkhankut (mission de) 118  
 Tarkhankut (presqu'île de) 57, 145, 197  
 Tarpanchi 85, 95, 188  
 Tasunovo 157  
 Tauride 26, 44  
 Taurikon 289 n. 496  
 Temir Gora 157-158  
 Tendrovskaja kosa - v. Course d'Achille  
 Ténédos 263, 338 n. 57  
 Téos 25  
 Tepe-Oba 30, 115  
 Thasos 137, 187, 206, 249, 251-256, 264, 270, 350 n. 384  
 Thèbes (Béotie) 224  
 Themiskyre 220  
 Théodosia 15, 23, 26-35, 40, 42-44, 46-47, 52, 64, 66, 70, 76, 96, 102, 105, 112, 115-118, 156, 159-161, 163, 169-170, 172-174, 179-180, 185, 195, 204-205, 213-214, 220, 222, 229, 236-237, 239, 245, 265, 384  
 Thespies 307 n. 51  
 Thessalonique 317 n. 237  
 Thrace 19, 25, 32, 40, 51, 56, 162, 202-203, 217, 249, 252, 254, 258, 260, 269  
 Tiritaka (levée de) 158  
 Tiritaka ou Tiritakè 44, 46, 169, 179, 185, 215, 306 n. 43, 307 n. 64, 323 n. 163  
 Tjasmin 203  
 Tobechik (lac) 46, 112, 157, 159  
 Tobechik (site) 112, 114  
 Tomis 89-91, 232, 254, 260  
 Tonkij (cap) 36

Torikos 36-37  
 Trakhtemirovskoe 330 n. 137  
 Transcaucasie 318 n. 32  
 Trapézonte 206  
 Tuapse 185, 232  
 Turquie 15  
 Tuzla (cap et langue de) 47  
 Tyras 90-91, 258

## U

Ukraine 16, 119, 121, 169, 252  
 Ural 74  
 URSS 17, 20, 89, 105, 126, 193, 249, 252  
 Uzun-Syrt 115  
 Uzunlar 44, 46, 109, 156-158

## V

Vani (colloque de) 171  
 Vergina 317 n. 237  
 Vetren 201, 331 n. 179  
 Vetrenaja (baie) 145, 188  
 Vieille Chersonèse - v. Palaia Kherronèsos

Vitino 144  
 Vladislavovka 46  
 Vojkovo 158  
 Volga 74, 205, 255  
 Volna (région de Temrjuk) 227  
 Voloshskaja kosa 122  
 Vorskla (céramique de) 193, 268  
 Vulkanovka 157

## Y

Yalta 16

## Z

Zakisova Balka 124  
 Zapadno-Cukurskij 305 n. 2  
 Zephirion 110  
 Zhurovka 203  
 Zjuk (cap) 109, 306 n. 30  
 Zolotoe 215  
 Zolotoe Plato 110  
 Zolotoe Vostochnoe 70

## Index des anthroponymes, ethniques, ethnonymes et théonymes \*

## A

Achaïoi 35, 212, 219  
 Achille 53-54, 90, 261  
 Achille (Pontarchès) 261  
 Achillodôros, d'Olbia 195, 202  
 Agaroi 99  
 Agèsiklès, fils d'Hagèsandros, de Rhodes 225, 261  
 Agasiklès, fils de Ktésias, de Chersonèse 64-65, 266, 373  
 Agelas, fils de Lagorinos, de Chersonèse 97, 384  
 Agrippéens 42  
 Agyrrhios, fils de Kallimedôn, d'Athènes 368  
 Alazons 171  
 Alexandre (le Grand) 54, 76-77, 231-232  
 Amadokos, roi thrace 51, 203  
 Amagè, reine des Sarmates 72, 94  
 Anacharsis 54  
 Anaxagorès, d'Olbia 195, 202  
 Androklès, d'Athènes (*Contre Lacritos*) 185, 247  
 Andrôtion (décret d') 237, 241  
 Anthestérios, fils de X, d'Olbia 73, 196  
 Antigonides 241  
 Antiochos II 19, 258  
 Antiochos III 161  
 Anubis 258  
 Aorses 71  
 Apatourios, de Kerinitis 56, 214, 384-385  
 Apatourios, d'Olbia 195  
 Aphrodite 25, 258  
 Aphrodite (Euploia) 263  
 Aphrodite (Ourania) 91  
 Apollodôros, fils d'Hagêmôn, de Chersonèse 376  
 Apollodôros, de Chersonèse 376  
 Apollodôros, fils d'Hèrogeitos, de Chersonèse 94, 380  
 Apollodôros (*Contre Lacritos*) 245  
 Apollon 24, 71, 78, 100, 257  
 Apollon (Delphinios) 90, 203  
 Apollon (Iëtros) 203  
 Apollon (Phoibos) 32, 359-360  
 Apollonios, fils de Leukôn I 237, 361  
 Apollonios (Fayoum) 257  
 Apollonios, de Chersonèse 257, 341 n. 136, 376  
 Arbinatai 202

Arcadiens 39, 225  
 Arcestratos (ancien maître de Pasion) 244, 340 n. 94  
 Arès 100, 400  
 Argotas (fils d'Idanthès ?), roi de Scythie 81, 83, 87-88, 91, 94, 98, 268, 400  
 Ariapeithès, roi scythe 203  
 Ariarathe, de Cappadoce 93  
 Arikhos 51  
 Aristandros, fils de Melissos, d'Orchomène d'Arcadie 224  
 Aristis, fils de Theopropos, d'Héraclée 224  
 Aristokratès, d'Olbia 397  
 Aristonikos 96  
 Aristonikos (révolte d') 301 n. 176  
 Arkhéanaktides 23-24, 40, 234  
 Arméniens 99  
 Arsinoé II 258-259  
 Artemidôros fils d'Artemidôros, de Chersonèse 376  
 Artémis 78, 351 n. 418, 369  
 Artémise 40  
 Artemôn (*Contre Lacritos*) 245  
 Artemôn II, fils d'Artemôn I (d'Hermonassa) 275 n. 72  
 Asandros 37, 44, 92, 110, 308 n. 86  
 Asandros (mur d') 46  
 Aspourgos 34, 101  
 Aspurgiens 163  
 Atéas 54  
 Athéna 29, 100  
 Athéna (Lindia) 261, 263  
 Athéna (Promachos) 352 n. 438  
 Athénaios, fils de Konôn, d'Olbia 399  
 Athénienne (confédération) - v. Ligue de Délos  
 Athéniens 53, 57-58, 222, 234, 237, 239, 241, 245, 390  
 Athénodôros, fils de Dèmagorès, d'Olbia 399  
 Autoklès, fils d'Autoklès, de Chersonèse 376  
 Autokratôr, de Chersonèse 376  
 Azyges 71

## B

Bakis, fils de Rhinias, de Chersonèse 376  
 Basileidès (ferme de) 78  
 Bathyllos, de Chersonèse 257

\* Ne sont pas indexées ici, en raison de leur fréquence, les entrées "Chersonésitains", "Olbiopolites" et "Spartocides").

Bérénice (Odryses) 40  
 Bithyniens 102  
 Borysthénites 48-49, 54-55, 202  
 Bosporichos, père de X, d'Istros (?) 223  
 Burebista 99  
 Byzantins 73

## C

Cabires 25  
 Callatiens 160, 196, 208  
 Callipides 171, 328 n. 70  
 Cassandre 40  
 Castor 99  
 Catherine II 15  
 Celtes 71  
 Chairigènes, fils de Mètrodôros, de Mésambria 224  
 Chairippos, père de –kratès, d'Athènes (?) 36, 161, 223, 365  
 Chalcédoniens 222  
 Charmippos, fils de Prytanis, de Chersonèse 258  
 Chrysaliskos (domaine de) 163  
 Chrysippos (*Contre Phormion*) 229, 245  
 Clazoméniens (guettes des) 214, 334 n. 253  
 Cléarque (tyran) 27  
 Colches 212  
 Comontorios 73  
 Cybèle 90

## D

Damasiklès, fils d'Athanaïos, de Chersonèse 384  
 Dandariens 33, 41, 360  
 Dèlieis 58  
 Dèlioï 58  
 Dèloptichos, fils de Mèniskos, de Byzance 224  
 Déméter 25, 48, 77, 200, 227  
 Déméter-Korè 90  
 Dèmètrios, fils de Phôkritos, d'Olbia 399  
 Dèmokôn, d'Olbia 395  
 Denys de Syracuse 40  
 Diodôros, fils d'Arôtès, d'Olbia 261  
 Diogènès, fils de Diogènès, d'Istros 341 n. 135  
 Diogènès, fils de Thyaios 99  
 Dionysios, fils de Néôn, d'Athènes 300 n. 151  
 Dionysios, fils de Strouthiôn, d'Istros 341 n. 135  
 Dionysios, fils de Syros, d'Istros (?) 224  
 Dionysios, fils de Thagôn, de Chersonèse 225

Dionysios, père de –os, d'Amisos 222-223  
 Dionysos 100, 137, 360  
 Dionysos (épiclèse de Mithridate) 102  
 Diophantos, fils d'Asklapiadôros, de Sinope 81-83, 85, 89, 92, 95-98, 100-101, 110, 197, 381-384  
 Dioskouridas, de Chersonèse 257  
 Dithagoia (?) 92, 369  
 Doriens 59, 166  
 Dorieus, fils d'Hagèsiarchos, de Rhodes 261  
 Dôrôndas, père de X, de Chersonèse 376  
 Doschoï 34  
 Dubois de Montpéreux, Fr. 16  
 Dubrux, P. 15  
 Dynamis 42, 278 n. 194

## E

Égyptiens 259  
 Elpinikos, de Chersonèse 376  
 Eminakos 51, 203  
 Éoliens 25  
 Epicharmos, père de X 222  
 Eua[---], de Chersonèse 257  
 Eumélos 34-37, 41, 70, 72, 160, 178, 196, 208, 213, 219, 223, 237, 246, 260, 365  
 Eumenès, de Néapolis (?) 354 n. 504  
 Eumène II de Pergame 93

## G

Gaïdar, E. 17  
 Galaktophages 92  
 Galates 67, 71, 196, 397  
 Gatalos, roi sarmate 72  
 Gaulois 73  
 Gè 371-372, 380  
 Georgoi 92  
 Gètes 78, 99  
 Gorgippos 27, 35, 160, 240-241, 277 n. 155  
 Grande Mère 89  
 Gylon 24-26, 35, 160, 235-236, 267

## H

Hablitz, K. L. 15  
 Haphaïstodôros, de Chersonèse 149, 376

Harpale (affaire d') 245  
 Hécate 54, 85, 369  
 Hekataios, roi des Sines 32-33, 359-360  
 Hélios 77, 264, 301 n. 176, 371-372, 380  
 Hellanikos, fils de X, de Rhodes 261  
 Hellénoscythes 197, 328 n. 70  
 Hénioques ou Heniochoi 35, 102, 212, 219  
 Hèphaistiôn, fils de Matris, de Callatis 341 n. 135  
 Hèphaistios, fils d'Hippokratès, de Cromna 222  
 Héra 100  
 Héracléotes 27-28, 58-60, 62, 66  
 Hèrakleidas, de Chersonèse 376  
 Hèrakleidas, fils d'As-, de Chersonèse 376  
 Hèrakleidas, fils de Parmenôn, de Chersonèse 70-72, 379  
 Hèrakleidès, de Maronée 203  
 Hèrakleidès, époux de Sénamotis 92, 369  
 Hèraklès 31, 51, 54, 77, 88-89, 137, 228, 235  
 Hèraklès (Sôter) 65  
 Hermès 88-90, 364  
 Hermokopides (stèle des) 213  
 Hèrodôros, d'Olbia 183, 396  
 Hèrodotos, fils d'Hèrodotos, de Chersonèse 380  
 Hèrophilos, fils de Promathidas, de Chersonèse 376  
 Héros (Bienveillant, Olbia) 399  
 Hèrosôn, père de Protogénès 395  
 Hèrostratos, fils d'Aristolochos, de Chersonèse 376  
 Hèrostratos, de Chersonèse 376  
 Hikèsios (4), fils d'Hestiaios, de Chersonèse 69  
 Hippoklès, fils d'Hagèsiarchos, de Rhodes 261  
 Hippokratès, fils d'Hagèsiarchos, de Rhodes 261  
 Hygiainôn 78  
 Hymnos, fils de Skythas, de Chersonèse 149, 376, 377  
 Hysikrateia 103  
 Hysikratès 103

## I

Ikas, fils d'Hèrakleidas, de Chersonèse 376  
 Ioniens 25, 58-59, 166  
 Isis 258

## K

Kallinikos, fils d'Euxénos, d'Olbia 55, 233, 341 n. 136  
 Kamasaryè 91, 257  
 Kanitas, roi de Scythie 89  
 Kanôbos, fils de Thrasydamas, d'Olbia 387-388  
 Kephailôn, du Bosphore 353 n. 472

Kleombrotos, fils de Pantaklès, d'Olbia 291 n. 18  
 Koehler, H. K. E. 15  
 Koiranos, de Panticapée 351 n. 418  
 Komosaryè, épouse de Pairisadès I 277 n. 155  
 Konôn 396  
 Kotys I 51, 56

## L

Labrytains 359  
 Lacritos (*Contre Lacritos*) 220, 245  
 Lagides 41, 257, 260, 352 n. 438  
 Lamachos 58  
 Lampis (*Contre Phormion*) 229, 247  
 Leanax, d'Olbia 195  
 Leptine (loi de) 245  
 Leukanôr 92  
 Leukôn I 27-28, 30, 32-33, 37, 39-41, 43, 49, 52, 66, 92, 108, 115, 159-160, 162, 174, 185, 204, 212, 222-223, 225, 231, 236-241, 243, 245-246, 265, 294 n. 113, 359-361, 386  
 Leukôn II 41, 75-76, 223, 294 n. 113  
 Limnaios 280 n. 221  
 Lucullus 99, 102  
 Lysimaque 37, 40, 77, 79, 100, 160, 231-232  
 Lysistratos fils d'Eudromos, de Chersonèse 376

## M

Macharès 101-102  
 Matasys, d'Olbia 202  
 Mausole 40  
 Memnon de Rhodes 27-28  
 Mènis, fils d'Hèrakleios, de Chersonèse 384  
 Mènophilos, fils de Mènophilos, de Sinope 94  
 Menullion, de Chalcédoine 222  
 Méotes 31, 33-34, 37-38, 41, 91, 99, 172, 212, 217, 269, 400  
 Mère des Dieux 54, 99  
 Milésiens 23, 26, 58, 225  
 Mithridate de Kios 93  
 Mithridate IV 93  
 Mithridate VI 16-17, 19, 23, 40, 42, 67, 71, 81, 90, 92-93, 95-100, 101, 103, 110, 155, 160, 162-163, 220, 265-266, 383-384  
 Mixhellènes 73, 195-197, 200-201, 328 n. 70, 397  
 Molpagoras, du Bosphore 260-261  
 Mytiléniens 361

## N

Napites 81  
 Nautimos, fils d'Héroxoenos, d'Olbia 399  
 Nautimos, fils de Pasiadas, de Callatis 224  
 Neoménios, de Kerkititis 56, 214, 384-385  
 Néoptolème, général de Mithridate VI 98, 110  
 Neuf (les) 396  
 Neuménios, fils de Philistios, de Chersonèse 148, 376  
 Nikanôr, père de X, de Chersonèse 376  
 Nikasitimos, fils de Nikasitimos, de Chersonèse 376  
 Nikè 62  
 Nikératos, fils de Papias, d'Olbia 73, 101  
 Nikophanas 55  
 Nilos, fils de X, de Tyras 91  
 Nomades 92  
 Nymphodôros, père de -ista, de Chersonèse 376

## O

Odryses 39-40, 159, 162, 206, 269  
 Oktamasadès, fils d'Hekataios 32-33, 359-360  
 Oktamasadès, frère de Skylès 51  
 Olthakos 99  
 Olympiens 371-372, 380  
 Ourgoi 71

## P

Pairisadès (nom) 258  
 Pairisadès I 29, 34, 40, 77, 108, 114, 208, 222-223, 237, 240-241, 277 n. 155, 351 n. 418, 361  
 Pairisadès II 34, 41, 67, 73, 162, 257-258, 261  
 Pairisadès III 79, 91, 257  
 Pairisadès IV 79, 81, 91, 257  
 Pairisadès V 79, 92, 96, 98, 369, 383-384  
 Palakos 81, 83, 85, 89, 94-95, 383  
 Pallas, P.-S. 15, 119  
 Parthenios, fils d'Aristogénès, de Chersonèse 376  
 Parthénos 61, 71-72, 77-78, 96, 100, 371-372, 379  
 Pasicharès, de Chersonèse 376  
 Pasion (banquier) 229, 236, 243-244  
 Pasiôn, père de X, de Chersonèse 376  
 Pechenkin, N. M. 125, 130, 146  
 Perdiccas 280 n. 221  
 Périclès 19, 52, 234  
 Perses 235

Phaidimos, fils de Phainippos, (d'Hermonassa) 275 n. 72  
 Phainippos, fils d'Artémôn I, (d'Hermonassa) 28  
 Pharnace I 72-73, 78, 93-95, 379  
 Pharnace II 37, 103  
 Phaullès (esclave de Phanagorie) 195, 212  
 Philippe II 77, 217, 231-232, 237  
 Philippe III 232  
 Philippos (*Trapézitique*) 244  
 Philonichos, du Bosphore 260  
 Philopolis, fils de Philopolis, d'Athènes 221, 224, 246, 390  
 Phormion (*Contre Phormion*) 229, 231, 246  
 Phormion, d'Olbia 396  
 Pitthios, fils de Nikasitimos, de Chersonèse 376  
 Polémon 37, 39, 208  
 Polyarchos, fils de Gerôn, de Chersonèse 376  
 Pompée 102  
 Posideos, fils de Dionysios, d'Olbia 91, 261, 263  
 Posideos, fils de Posideos, d'Olbia 90, 261-263  
 Potemkine (Prince de Tauride) 15  
 Promathiôn, fils de Dionysios, de Chersonèse 376  
 Protagorès, fils d'Achillodôros, d'Olbia 202  
 Protogénès, fils d'Hérosôn, d'Olbia 56, 67, 73, 76, 183-184, 196-197, 201, 232-233, 261, 266, 391-399  
 Prusias de Bithynie 93  
 Prytanis, fils de Pairisadès I 34  
 Prytanis, de Chersonèse 376  
 Psses 33-34, 38, 41, 360  
 Ptolémée II 19, 257-258  
 Ptolémées - v. Lagides  
 Pyron, de Phères 245  
 Pyrrhaliôn, de Chersonèse 224  
 Pythagore (théorème de) 136  
 Pythodôros, de Phénicie (*Trapézitique*) 244

## R

Rheuxinaloi 97  
 Rhodiens 261, 263  
 Rhodos 261  
 Rhoxolans 71, 94, 97  
 Romains 97, 102, 299 n. 129, 381  
 Russes (nouveaux) 253

## S

Sabazios 200  
 Saioi 56, 73, 396

Saitapharnès, roi des Saïoi 56, 232, 395, 397  
 Sarmates 67, 70-73, 97-98, 100, 178, 269  
 Satarques ou Satarchoi 71, 90, 261, 263  
 Satyros I 26-27, 29, 31, 33, 35, 42-43, 49, 52-53, 66,  
 159-160, 222, 225, 236-239, 244, 267, 277 n.  
 155, 386  
 Satyros II 34, 70, 178, 240-241  
 Satyros III 73  
 Saudarates 397  
 Saumakos 96, 98, 110, 265, 383-384  
 Scythes 17, 24-25, 34, 39, 44, 48, 51, 54, 56, 59, 62, 64,  
 70, 72-74, 81-82, 88, 91-92, 94-98, 114, 116,  
 118, 142, 169, 171-172, 178, 194, 200, 203, 208,  
 210, 212-214, 231, 238, 263, 268-269, 383, 385,  
 397  
 Séleucides 41  
 Séleukos II 36, 161, 223, 365  
 Sénamotis (?), fille de Skilouros 92, 98, 369  
 Sept (les) 395  
 Sérapis 258  
 Seuthès, roi odryse 203  
 Sindes 31-35, 38, 41, 359  
 Siraces 70-71, 73  
 Skilouros 81-83, 88-90, 92, 94-95, 98-99, 261, 369  
 Skiroi 71, 397  
 Skylès, roi scythe 32, 48-49, 51, 81, 91  
 Sôkritos, fils de Dioskouridas, de Chersonèse 376  
 Sopaïos (fils de), du Bosphore 159-160, 229-231, 236,  
 239, 243-245  
 Sophytos, d'Alexandrie d'Arachosie 89  
 Sôsius (Héros à Olbia) 397  
 Sosis, du Bosphore 347 n. 281, 363  
 Sparadokos, prince odryse 279 n. 211  
 Spartokos (comme nom) 162  
 Spartokos I 24, 234  
 Spartokos II 222, 237, 361  
 Spartokos III 36, 41, 67, 162, 223, 236, 240-241, 257,  
 261, 366  
 Spartokos V 79, 91, 257  
 Stempkovskij, I. A. 15  
 Stephanos, fils d'Alexandros, de Smyrne 90, 99  
 Stratoklès (nom dynastique du Bosphore ?) 43  
 Stratoklès (*Trapézitique*) 231  
 Sumarokov, P. I. 119  
 Syriskos, fils d'Hérakleidas, de Chersonèse 66, 72, 378-379

## T

Tanaïtes 34, 38, 281 n. 257  
 Tarpeites 34, 38  
 Tasios 97

Taures ou Tauroi 34, 41-42, 94, 96, 219, 383, 117, 197  
 Telamôn, fils d'Aischinas, de Chersonèse 376  
 Telmessiens (*koinon* des) 263  
 Térès, roi thrace 51, 203  
 Thateis 34  
 Theodosios, du Bosphore 347 n. 281, 363  
 Theodotos, fils de Dionysios, d'Istros 224  
 Theoklès, fils de Theogenès, de Chersonèse 376  
 Theoklès, fils de Thrasydamas, d'Olbia 399  
 Theophanès, fils de Theopropos, d'Héraclée 224  
 Theopropidès, fils de Megaklès 360-361  
 Theopropos, de Sinope (?) 224  
 Thisamates 397  
 Thraces 39, 73, 91, 212, 400  
 Tigrane d'Arménie 102  
 Timagoras, fils de Nikagoras, de Rhodes 223, 261  
 Timèsileôs, de Sinope (?) 52, 224  
 Tirtatao, reine des Méotes 35, 41, 160  
 Torètes 33-34, 37-38, 41, 360  
 Toxaris 92, 94  
 Trente (les) 236  
 Tynnès 203  
 Tynnichos d'Héraclée 27-28

## V

Vitruve 191

## X

Xanthippos, fils d'Aristophôn, d'Athènes 221, 224, 245-  
 246, 390  
 Xanthos, fils de Theokydès, de Chersonèse 376

## Z

Zénon (archives de) 257  
 Zéthos, père de X, de Chersonèse 383  
 Zeus 100, 364, 371-372, 380  
 Zeus (Ammôn) 228  
 Zeus (Atabyrios) 261, 263  
 Zeus (Sôter) 96  
 Zeus (Téménitès) 324 n. 184  
 Zôbios, père de -ios 224  
 Zôpyrion 54-55, 122  
 Zyges ou Zygoi 35, 212

## Index rerum \*

### A

*adscripti* 93  
*ampeleia* 65, 374  
*amphoteroplous* 337 n. 23  
*anangkaia* 332 n. 218  
*andrapoda* 195, 212-213, 269  
*antakaioi* 214  
*antidosis* 238  
*apagôgimos (sitos)* 182  
*aphanès (ousia)* 229, 244, 348 n. 307  
*aphoria* 183  
*apographè* 346 n. 255  
*archaion* 242  
*archè* 235  
*archeion* 242, 346 n. 255, 361  
*archôn/-tes* 28, 39-41, 75, 101, 267, 280 n. 232  
*asty* 48, 114, 175  
*ateleia* 52-53, 57, 221-225, 237-238, 241, 246, 344 n. 216, 347 n. 281  
*autonomos* 100

### B

*barter* 339 n. 64  
*basileia* 81-82, 399  
*basileuôn* 40-41, 75, 257, 267, 280 n. 241  
*basileus* 41, 75, 101, 280 n. 241  
*basileus basileôn* 102  
*basilika (ta)* 90  
*batarejkal-ki* 108, 110, 154-155, 163  
*boulè* (Phanagorie) 42  
*bursai* 213

### C

*carrying capacity* 175  
*charistèrion* 354 n. 501  
*chernozem* 112, 172

*chôra basilikè* 160, 163, 196, 267  
*chous* 173  
*chreia* 238  
*chrysous/-oi* 76, 183, 232-233, 395-397

### D

*Deigma* (Olbia) 398  
*dermata* 212-213, 269  
*diphtería* 229  
*dipinti* 162, 256  
*doklassovyj* 193  
*dôra* 56  
*dôrea* 160, 345 n. 226

### E

*eikones* 241  
*eisagôgè* 221, 223-224  
*eisphoral-ai* 99, 229, 237, 244  
*eisplous kai ekplous* 221-224, 338 n. 50  
*ekklèsia* (Panticapée) 42  
*ekklèsiasterion* 388  
*ekpompè tou sitou* 237  
*ellimenion* 346 n. 255  
*ellimenistai* 204, 241, 346 n. 255  
*emporìa* (activité) 244  
*emporionl-a* 27, 37, 39, 48, 122, 201-202, 204-206, 214, 216, 241, 246, 254, 269, 331 n. 186, 344 n. 206  
*emporos/-oi* 182, 205, 220, 231, 237, 239, 244, 246, 248, 347 n. 277  
*enenèkostè* 361  
*enktèsis* 52, 161, 163, 221-224  
*epigrapheus* 229  
*epikrateia* 95  
*episkènôsis* 99, 302 n. 191  
*epithesis* 99, 302 n. 191  
*exagôgè* 221-224, 236, 241, 244

\* Ne sont indexés ici, translittérés du grec, du latin, du russe, de l'anglais ou de l'allemand, que les termes particulièrement pertinents dans le cadre de l'étude menée.

## G

*geòrgos* 195  
*grammateion* 245

## H

*hekastostys* 146  
*hekatòrygosl-oi* 149, 314 n. 160, 377  
*hemiolion* 229  
*heròon* 81, 83, 85, 87, 400  
*hexèkostè* 361  
*hiera nèsos* (Leukè) 53  
*hieron* (Leukè) 54  
*hordeum vulgare* 170  
*hyperesia* 237

## I

*insulae* 135  
*isopoliteia* 55

## K

*katoikia* 161, 208  
*katoikosl-oi* 196-197, 200  
*klèrouchos* 260  
*koinè* 216, 355 n. 6  
*koinònos* 245  
*koiranos* 88, 268, 400  
*kommunalki* 199

## L

*laoi* 196  
*lens culinaris* 172  
*lex Seyrigiana* 100  
*limèn* 204, 330 n. 153

## M

*megalopsychia* 246  
*megapolis* 42  
*megaron* 83, 85  
*middle-ground* 20, 194  
*misthòsis* 150

## N

*nauklèroi* 347 n. 277  
*naus* 350 n. 387  
*neòria* 204, 330 n. 153  
*nèsos* 282 n. 292

## O

*ocherki* 21  
*oikèseis* 313 n. 136  
*oiketeia* 196, 201, 397  
*oiketèsl-ai* 195  
*oikos* 124, 175  
*orgyèl-ai* 149  
*ostrakonl-a* 58, 214, 286 n. 430

## P

*pais* 195, 245  
*pandèmos strateia* 99  
*panicum miliaceum* 170  
*parataxis* 97  
*paroikosl-oi* 197, 301 n. 155  
*paròreia* 197  
*patrios politeia* (Panticapée) 42, 237  
*patris* 72  
*pedion* 65, 182, 374  
*pentekostè* 237, 240  
*periousia* 212, 332 n. 218  
*pervobytnoe* 325 n. 24  
*philanthròpa* 99  
*philia* 93  
*philoï* 101, 246  
*philotimia* 238

*phoros* 92, 100, 175  
*phourionl-ia* 81, 92, 96-97, 301 n. 159  
*phylèl-ai* 140, 146  
*pistis* 243, 245  
*pithoi* 142, 145, 185, 189, 329 n. 101  
*ploion* 350 n. 387  
*polis hellenis* 36  
*politeia* 52-53, 221-222, 224-225, 238, 241, 246, 344  
 n. 211, 386  
*politikon* 99  
*prasis* 149-150  
*presbeutasl-ai* 95, 257  
*pronaos in antis* 85  
*propylon* 360  
*prosodoi* 182  
*prostatès* 95  
*proteichisma* 142  
*pyros* 169  
*pyros malakos* 169  
*pyros sklèros* 169

## R

*rhombos* 214  
*rvy* 43

## S

*sastèr* 373  
*secale cereale* 170  
*sel'skoe khozjajstvo* 20  
*shotgun method* 175  
*sitobolon* 184  
*sitodeia* 183, 234  
*sitônai* 184  
*sitônia* 183, 241  
*sitos* 183  
*skeptouchosl-oi* 77  
*skopai* 214  
*skyphoi* (coupes-) 249  
*sovkhozy* 199  
*spanis sitou* 236  
*stadialnoe* 325 n. 24  
*stratègos* 95, 99  
*symposion* 249  
*synthekai* 239, 345 n. 226

## T

*taphros* 44  
*taricheiai* 334 n. 251  
*tarichos* 56, 212, 214-215, 247, 334 n. 263, 384-385  
*teichè* 289 n. 499 et n. 501, 382-383  
*teichopoios* 65  
*teichosl-è* 61-62, 65, 91, 96-97, 119  
*telônès/-ai* 342 n. 140  
*telosl-è* 55-56, 242  
*temenos* 81  
*tetartè* 211  
*theos* (souverain honoré comme) 259  
*therapontes* 221, 246  
*thremmata* 212-213, 333 n. 238  
*threptos* 98  
*triakostè* 346 n. 255  
*triticum aestivum* 169-172, 180, 204  
*triticum dicoccum* 171-172, 204  
*triticum monococcum* 171  
*tropaion* 96  
*tumuli* 111, 213  
*tyrannosl-oi* 27, 40

## U

*usadbal-by* 136

## V

*valy* 43, 114  
*varvarizacija* 193  
*vicia ervilia* 172, 188  
*vitis sylvestris* 188  
*vitis vinifera* 184-185, 188

## W

*Warenaustausch* 226  
*Whole Amphorae Equivalent (WAE)* 256

## Z

*zemljankal-ki* 115, 124, 191-192, 210

